

ÉTUDE CRITIQUE, TRADUCTION ET COMMENTAIRE DU LIVRE II DU BELLUM CIVILE DE LUCAIN

Florian Barriere

▶ **To cite this version:**

Florian Barriere. ÉTUDE CRITIQUE, TRADUCTION ET COMMENTAIRE DU LIVRE II DU BELLUM CIVILE DE LUCAIN. Etudes classiques. Université Paris Ouest Nanterre, 2013. Français. NNT : . tel-01419022

HAL Id: tel-01419022
https://hal.science/tel-01419022

Submitted on 18 Dec 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ PARIS-OUEST NANTERRE

ECOLE DOCTORALE 395 : Milieux, cultures et sociétés du passé et du présent

THÈSE

pour obtenir le grade de

Docteur de l'Université de Paris-Ouest Nanterre

Discipline : Sciences de l'Antiquité

Présentée par Florian BARRIÈRE

ÉTUDE CRITIQUE, TRADUCTION ET COMMENTAIRE DU LIVRE II DU *BELLUM CIVILE* DE LUCAIN

TOME I : Introduction, texte et traduction

Thèse dirigée par

Monsieur Charles GUITTARD, Professeur à l'Université Paris Ouest Nanterre

Soutenue le 7 décembre 2013

Jury :

Monsieur Paolo ESPOSITO, Professeur à l'Università degli studi di Salerno
Madame Sylvie FRANCHET D'ESPÈREY, Professeur à l'Université Paris 4 Sorbonne
Monsieur Gauthier LIBERMAN, Professeur à l'Université de Bordeaux 3
Madame Anne VIDEAU, Professeur à l'Université Paris Ouest Nanterre
Monsieur Étienne WOLFF, Professeur à l'Université Paris Ouest Nanterre

A l'heure où s'achève cette thèse, mes pensées vont, en premier lieu, à mon Directeur de recherches, Monsieur le Professeur Charles Guittard : son intérêt pour mes travaux, ses conseils, son aide et son dévouement ont été des éléments précieux tout au long de la réalisation de cette édition. Malgré tout ce qui sépare son Tite-Live de Lucain, il a d'emblée su m'encourager à m'engager dans un projet éditorial que je souhaitais déjà entreprendre lors de notre rencontre à Nanterre, il y a six ans déjà. Qu'il en soit, ici, mille fois remercié.

Je tiens aussi à exprimer toute ma reconnaissance à Monsieur le Professeur Gauthier Liberman qui a suivi avec attention mes travaux depuis ma maîtrise jusqu'aux discussions que nous avons eues, pendant ma thèse, à propos des problèmes textuels du *Bellum ciuile*. C'est son séminaire sur Lucain qui m'a véritablement initié à la critique textuelle et qui a posé, alors, les fondations de la présente thèse.

Ma gratitude s'adresse également aux Professeurs qui ont accepté de siéger au jury de cette thèse. Je remercie tout d'abord vivement Monsieur Paolo Esposito. Les discussions clermontoises que nous avons partagées à l'occasion d'un colloque consacré à Lucain ont guidé mes recherches tout autant que la lecture fructueuse de ses travaux, et notamment de son récent commentaire au livre IV qu'il a eu l'extrême gentillesse de m'envoyer. Ma reconnaissance va également à Madame Sylvie Franchet d'Espèrey, Madame Anne Videau et Monsieur Etienne Wolff qui m'ont tous fait l'honneur de consacrer une part précieuse de leur temps pour me prodiguer des conseils qui m'ont permis d'améliorer ma thèse.

Je sais gré, enfin, aux enseignants de l'Ecole Normale Supérieure de la rue d'Ulm dont le rôle formateur trouve, en ce qui me concerne, son accomplissement dans ces présents travaux. Mes pensées vont plus particulièrement à Madame Mathilde Mahé-Simon et à Monsieur Pierre Petitmengin qui m'ont tous deux orienté dans mon chemin vers une édition de Lucain.

Mais, cette thèse doit également beaucoup à mes collègues de l'Université Paris Ouest Nanterre : leur bonne humeur, leur soutien et leurs encouragements, notamment lors de la « dernière ligne droite », m'ont été particulièrement précieux.

Je n'oublie pas, bien sûr, mes amis, qui ont dû supporter mes absences, mes doutes et mes divagations philologiques. Pour leurs messages, leurs appels, leurs mots – pour leur amitié tout simplement – je les remercie du fond du cœur.

Enfin, la dernière pensée, la plus vive, revient à mes proches, sans qui rien n'aurait été possible : ils ont tout mis en œuvre pour que rien n'entrave jamais mon travail et, bien plus, ils ont tous pris part à cette thèse. Merci donc, merci mille fois à ma mère, infatigable relectrice, à mon père, apprenti astronome, à mon frère, docteur en cartographie et poliorcétique, à Clémence, enfin, pour son infinie patience et son soutien de tous les instants.

RÉSUMÉ

Le texte du *Bellum ciuile* n'a pas fait l'objet, en France, d'une nouvelle édition ou d'une traduction complète depuis celle parue à la CUF entre 1927 et 1930. Ce phénomène est d'autant plus surprenant qu'à la fin du XX^{ème} siècle et au début du XXI^{ème} siècle ont été réalisées des éditions en langue anglaise, allemande et italienne. La présente thèse tente donc de pallier ce manque en proposant une édition, une traduction et un commentaire du livre II de la *Pharsale*. Après une brève présentation des éléments d'introduction au texte qui touchent à l'auteur, à son œuvre ainsi qu'à des spécificités du livre II de la *Pharsale*, le premier tome de ce travail est consacré à l'histoire du texte de Lucain. Il apparaît que la tradition manuscrite du *Bellum ciuile* est complexe et qu'il n'est pas possible d'établir de stemma classant les manuscrits. Bien plus, la contamination manifeste de la tradition manuscrite ne signifie pas que l'état général du texte tel qu'il a été conservé est bon : au contraire, il existe de très nombreux passages obscurs dans le texte de Lucain. Le texte établi dans le présent travail ne repose donc pas uniquement sur la tradition directe de la *Pharsale* : il s'appuie également sur une vaste étude de la tradition indirecte et surtout sur la consultation des nombreuses conjectures qui ont été formulées pour tenter de mieux comprendre le texte de Lucain. Le texte latin et sa traduction sont suivis, dans un second volume, d'un commentaire linéaire. Celui-ci regroupe des discussions philologiques sur l'établissement du texte, mais aussi des considérations littéraires et stylistiques ainsi que des explications visant à éclaircir les allusions savantes du poète.

MOTS-CLÉS :

Lucain

Édition

Traduction

Commentaire

Critique textuelle

Philologie classique

Histoire de la transmission des textes

Épopée

ABSTRACT

Lucan's epic has not been edited nor translated in France since Bourgery's edition published between 1927 and 1930. This fact is surprising considering that English, German and Italian scholars did such a work at the end of the 20th century and at the beginning of the 21st century. These two present volumes try to compensate this lack in contemporary French scholarship by furnishing a new edition, translation and commentary of *Bellum ciuile*'s book 2. The first volume begins with an introduction to Lucan, to his epic and to some of the distinctive features of book 2, followed by an history of Lucan's text transmission. *Pharsalia*'s textual tradition is complex and it is not possible to make a stemmatic recension fo the manuscripts. Moreover, the obvious contamination of Lucan's tradition does not imply that we are facing a well transmitted text : quite the opposite, many lines of the *Bellum ciuile* are certainly corrupted. The text established in this work doesn't rely on nothing but manuscripts of *Pharsalia* : I used as well the indirect tradition and, most importantly, the numerous conjectures made since the 15th century to improve the understand of Lucan's text. In the second volume of this work, the Latin text and its translation are followed by a line by line commentary. It is composed by critical discussion about text establishment, comments about stylistics and explanations of all the allusions made by the poet.

KEY-WORDS :

Lucan

Edition

Translation

Commentary

Text critic

Classical philology

Text transmission's history

Epic

Sommaire

Première partie : Introduction générale 11

I. Lucain et le *Bellum ciuile* 13

1. Les sources sur la vie de Lucain 13

2. Aperçu biographique 20

3. Le *Bellum ciuile* 22

4. La postérité du *Bellum ciuile* 30

II. Le livre II du *Bellum ciuile* 36

1. Structure du récit dans le livre II 36

B. Liens avec le livre III 42

3. Les personnages du livre II 44

A. César 45

B. Pompée 46

C. Caton 48

III. Lucain et l'histoire 55

1. Un sujet historique 55

2. Le poète et l'histoire 60

IV. Lucain et la philosophie 64

V. L'écriture de Lucain 70

1. Quelques éléments stylistiques 70

A. La question du narrateur 71

B. Le discours direct 75

2. Métrique et prosodie 79

VI. Histoire du texte du *Bellum ciuile* 84

1. La tradition manuscrite 85

A. Les manuscrits collationnés 85

B. Présentation de la tradition manuscrite 95

a. Présentation générale ... 95
b. Etude du manuscrit Y ... 101
c. Etude du manuscrit T ... 102
d. Etude du manuscrit S ... 105
C. Conclusion sur la tradition manuscrite ... 106
2. La tradition indirecte ... 108
3. Les éditions et traductions du *Bellum ciuile* ... 112
A. Les six âges de l'histoire des éditions de la *Pharsale* ... 112
B. Les traductions du *Bellum ciuile* ... 119
VII. Une nouvelle édition ... 120
1. Pourquoi éditer à nouveau le *Bellum ciuile* ... 120
2. Méthode de cette édition ... 124
VIII. Les commentaires au livre II du *Bellum ciuile* ... 128

Deuxième partie : texte et traduction 133

Sigla ... 135
Conspectus scriptorum in apparatu critico notisue adscitorum ... 136
Livre deux ... 142

Troisième partie : commentaire 211

1-233 : Lamentations des Romains à l'approche de César. ... 213
234-391 : Brutus, Caton et Marcia. ... 330
392-525 : Le recul de Pompée, l'avancée de César, la résistance de Domitius ... 403
526-736 : La fuite de Pompée. ... 468
carte 1 404
carte 2 413
carte 3 509

Annexes 557

Liste des schémas métriques employés par Lucain dans le livre II ... 559
Erreurs communes du groupe MZY ... 562
Variantes que le manuscrit Y est le seul à fournir ... 563
Erreurs communes du groupe ABET ... 564

Erreurs communes du groupe ET 565
Variantes que le manuscrit T est le seul à fournir 567
Variantes que le manuscrit S est le seul à fournir 568
Erreurs communes du groupe QS 569
Erreurs communes du groupe GS 570
Supplementum emendationis coniecturarumque 572
Appendix orthographica 591
Scène inspirée du mariage de Marcia et Caton 594
Bibliographie 595
Index nominum 638
Index des passages cités dans le commentaire 646
Index général des remarques 683

Première partie

Introduction générale

I. Lucain et le *Bellum ciuile*

1. Les sources sur la vie de Lucain

La vie de Marcus Annaeus Lucanus nous est connue par diverses sources que l'on peut regrouper en deux principales catégories. Nous disposons tout d'abord principalement de trois biographies remontant, dans leur ensemble, à l'antiquité. Il existe également d'autres vies de Lucain qui, selon C. Braidotti[1], ont pour source les trois biographies que nous allons présenter. L'autre groupe de renseignements biographiques sur le poète est constitué de témoignages que l'on retrouve dans les œuvres de ses contemporains ou des écrivains de la génération suivante.

La première des trois biographies[2] se trouve notamment dans six des principaux témoins manuscrits utilisés par les éditeurs de Lucain[3]. Elle a été attribuée à Suétone depuis J. J. Scaliger qui écrit, en effet, *Suetonius* […] *in uita Lucani […] ait Lucanum inter aequalium suorum plausus, quum magno successu […] poema aliquod a se compositum recitasset*[4]. Ce faisant, Scaliger paraphrase simplement la biographie qui nous a été transmise et affirme que Suétone en est l'auteur. Les raisons pour lesquelles on attribue encore aujourd'hui cette biographie à Suétone sont diverses. Il convient, cependant, de souligner que, dans la tradition manuscrite, le nom de l'historien latin n'est jamais mentionné avant ou après cette biographie. C'est notamment à l'aide de deux témoignages indirects que l'on a pu faire remonter l'origine de cette biographie à Suétone. Ainsi, Isidore de Séville, dans les *Etymologiae*[5], laisse penser que le *De poetis* de Suétone comportait un chapitre consacré à Lucain. En outre, on trouve chez Jérôme, dont on sait qu'il emprunte de nombreux éléments au *De uiris illustribus*, une phrase presque identique[6] à celle que l'on trouve dans la biographie dite de Suétone pour

[1] Cf. Braidotti 1972, p 9.
[2] Pour ce texte, nous utilisons comme édition de référence celle d'A. Rostagni, *Suetonio*, De poetis *e biografi minori*, Torino, 1944.
[3] Il s'agit des manuscrits suivants : Montpellier, Bibliothèque de la faculté de médecine, H 113 ; Paris, Bibliothèque Nationale de France, lat. 7502 ; Bern, Burgerbibliothek, cod. 045 ; Bern, Burgerbibliothek, cod. 370 ; Berlin, Staatsbibliothek Preussischer Kulturbesitz, lat 2° 35 ; Leiden, Biblotheek der Rijksuniversiteit, Burmann Q. 1.
[4] « Suétone, dans la vie de Lucain, dit que Lucain a lu à haute voix un poème de sa composition au milieu des applaudissements de ses pairs, avec un grand succès ». Publii Virgilii Maronis Appendix, cum supplemento multorum antehac nunquam excusorum poematum veterum poetarum. Josephi Scaligeri in eandem Appendicem commentarii & castigationes. Lyon, 1573. p 265.
[5] *Etymologiae*, 8, 7.
[6] Ainsi Jérôme, dans sa *Chronique*, à l'an 2080, au paragraphe 8, écrit-il *bracchium ad secandas uenas medico praebuit*, tandis que l'on peut lire, dans la biographie de Suétone, la phrase suivante : *bracchia ad secandas uenas medico praebuit.*

décrire la mort de Lucain. Néanmoins, il ne s'agit pas là des seuls indices permettant d'attribuer la biographie à Suétone : en effet, selon K. W. A. Reifferscheid, il convient de remarquer que l'expression *poemata eius etiam praelegi memini*, que l'on retrouve dans le texte de la vie de Lucain, n'a été exacte qu'à l'époque même de l'historien romain[7]. En outre, comme le souligne P. Lejay dans l'introduction à son édition du livre I du *Bellum ciuile*, il y a une grande proximité entre le style de la biographie et celui de Suétone, caractérisé par sa « sécheresse », sa « concision » et son « goût des anecdotes et des citations piquantes ». Enfin, l'hostilité à l'égard de Lucain est telle dans cette *uita Lucani* qu'il est très vraisemblable qu'il s'agisse bien d'un texte de Suétone qui, pour reprendre les termes d' A. Rostagni, se comporte « al pari del suo maestro Quintiliano… di quelli che, seguendo l'indirizzo antilucanèo di Petronio…, ritenevano Lucano non essere vero poeta »[8]. Si aucun de ces éléments ne peut à lui seul nous garantir que Suétone est l'auteur de la biographie que l'on possède, l'ensemble de ces données convergentes nous permet néanmoins de penser que l'on peut bien attribuer la paternité de ce texte à l'historien. En outre, d'après l'étude de M. Martina[9], il semble que l'on puisse considérer que le texte que nous transmettent les manuscrits est certes un abrégé du texte original de Suétone, mais une version, somme toute, très proche de son modèle. En effet, M. Martina souligne que, si l'on compare la longueur du texte qui nous a été transmis avec la longueur des vies des grammairiens et que l'on tient compte de la préférence marquée de l'historien pour les auteurs plus anciens que Lucain ainsi que de son hostilité envers les Annaei, il apparaît que la perte entre la biographie originale de Suétone et celle que nous possédons doit être mineure. Il convient donc de nuancer le jugement de A. Bourgery dans l'introduction à son édition de *la Pharsale* selon lequel cette biographie « paraît avoir été maladroitement tronquée par un abréviateur, puis défigurée par les copistes »[10].

La seconde biographie[11] de Lucain qui nous a été transmise peut être trouvée dans cinq manuscrits[12], rarement utilisés pour éditer le texte du *Bellum ciuile*. C. F. Weber[13] est le premier à l'avoir attribué à Vacca, un commentateur de Lucain d'époque tardive. Pour ce

[7] *Non cadunt in scriptorem alius aetatis quam qua Suetonius uixit.* « Ces mots ne se rapportent pas à un écrivain d'une autre époque que celle à laquelle Suétone a vécu. » K. W. A. Reifferscheid, *C. Suetonii Tranquilli praeter Caesarum libros reliquiae*, Teubner, Leipzig, 1860. p 392.
[8] « de la même manière que son maître Quintilien…, que ceux qui, suivant l'attaque contre Lucain de Pétrone…, retenaient que Lucain n'était pas un vrai poète ». Rostagni 1944, p 149.
[9] Martina 1984, p 163-165.
[10] Bourgery 1927, p V.
[11] Pour ce texte, j'utilise comme édition de référence celle de R. Badali, *Lucani opera*. Rome, 1992. p 402-405.
[12] Il s'agit des manuscrits suivants : Bern, Burgerbibliothek, cod. 370 ; München, Bayerische Staatsbibliothek, lat 4593 ; München, Bayerische Staatsbibliothek, lat 4610 ; Paris, Bibliothèque Nationale de France, lat 9346 ; Maihingen, Grafen von Oettingen-Wallerstein bibliothek, I 2 2° 7.
[13] Weber 1831, vol III, p III-IV.

faire, C. F. Weber s'est appuyé sur deux principaux arguments : la présence dans la biographie de deux citations d'auteurs du quatorzième siècle ainsi que l'identification du nom de Vacca dans un grattage présent dans le manuscrit de Bernes (370). Il existe, en outre, d'autres arguments permettant d'attribuer à Vacca la paternité de cette vie de Lucain : P. Lejay les reprend dans leur ensemble dans l'introduction à son édition du livre I de *la Pharsale*[14]. Néanmoins, il faut souligner qu'il n'est pas possible de faire dater du XIV^{ème} siècle cette vie de Lucain comme pourrait le suggérer la présence des deux citations d'auteurs de cette période, et ce pour plusieurs raisons : tout d'abord, comme le souligne P. Lejay, le nom de Vacca est mentionné dès la fin du XII^{ème} siècle dans deux manuscrits. En outre, le manuscrit de Bernes (370) dans lequel est lisible le nom du commentateur de Lucain date du X^{ème} siècle. Pourtant, il reste délicat de déterminer avec exactitude l'époque à laquelle Vacca a pu rédiger cette biographie. Il me paraît simplement important de préciser que la vie de Vacca n'est pas un simple doublon tardif inspiré de la vie de Suétone : en effet, comme le souligne G. Brugnoli[15], il semble que la vie de Vacca ait à la fois puisé à la source suétonienne et au « canon officiel de la biographie de Lucain ». L'étude menée par le critique italien l'amène ainsi à dire que « la *uita Lucani* di Vacca abbia margini assai esigui di autonomia rispetto al canone ufficiale della biografia antica corrente di Lucano e in genere rispetto alla topica corrente del canone biografico *de auctore* »[16]. Il s'agit néanmoins d'une biographie digne d'intérêt puisqu'elle présente une vision différente de celle de Suétone sur la vie de Lucain.

Enfin, la troisième biographie[17] du poète que nous possédons nous est transmise dans deux manuscrits[18]. Il s'agit d'une courte page exposant la vie de Lucain, que C. F. Weber[19] a considérée comme une simple addition faite au commentaire qui accompagne le *Bellum ciuile*. Dans l'ensemble, cette biographie n'apporte pas de nouvel élément si ce n'est une remarque suivant laquelle les sept premiers vers de *la Pharsale* seraient de Sénèque et non de Lucain, remarque que l'on retrouve dans diverses scolies. Le reste du texte qui nous a été transmis procède essentiellement de la *uita Lucani* de Suétone : on y retrouve la même condamnation du poète et certaines expressions sont parfois reprises à la lettre. Il s'agit donc

[14] Lejay 1894 b, p VI.
[15] Brugnoli 1982, p 35-36.
[16] « La *uita Lucani* de Vacca [a] une part d'autonomie assez restreinte vis-à-vis du canon officiel de la biographie antique traditionnelle de Lucain et, en général, vis-à-vis du *topos* traditionnel du canon de la biographie *de auctore*. » Brugnoli 1982, p 36.
[17] Pour ce texte, j'utilise comme édition de référence celle de R. Badali, *Lucani opera*. Rome, 1992. p 406-407.
[18] Il s'agit des manuscrits suivants : Leiden, Bibliotheek der Rijksuniversteit, Voss. lat. F 63 ; Firenze, Biblioteca Laurenziana, Plut. 35 8.
[19] C.F. Weber, *M. Annaei Lucani Pharsalia*. préface à l'édition de Marbourg, 1858. vol III, p 2.

d'une compilation de diverses sources vraisemblablement anciennes, mais qui n'a néanmoins pas grand intérêt pour connaître la vie de Lucain puisqu'elle résume des sources que nous possédons déjà.

Dans l'ensemble, ces trois biographies de Lucain qui nous ont été transmises nous permettent cependant d'avoir une vision assez contrastée sur la vie du poète. En effet, tandis que la vie dite de Suétone est une charge contre les Annaei, la vie de Vacca a, au contraire, une visée apologétique. C'est précisément cette opposition dans le regard porté sur Lucain qui nous permet de dire que la vie de Vacca n'a pas pour source directe le texte de Suétone. Cependant, si l'on considère les information nouvelles que la biographie de Vacca fournit par rapport à celle de l'historien (notamment au sujet des raisons de la brouille avec Néron) ainsi que la déférence marquée envers les Annaei, il apparaît que ces éléments ne peuvent que provenir d'une source proche de l'époque de Lucain. Il faut donc supposer avec B. M. Marti[20] que Vacca n'est pas véritablement l'auteur de cette biographie mais qu'il a plutôt compilé ou résumé un texte plus ancien d'un auteur ayant peut-être vécu quelques décennies après la mort du poète. Il convient donc d'être prudent dans l'usage que l'on peut faire des vies de Lucain qui nous ont été transmises puisqu'aucune ne semble véritablement objective, qu'il s'agisse de l'animosité marquée de Suétone ou de la déférence manifeste dans le texte qui porte le nom de Vacca.

Enfin, pour achever cette brève présentation des sources sur la vie de Lucain, il faut considérer le second groupe de renseignements biographiques qui est constitué par les témoignages littéraires d'auteurs proches du poète. Si l'on excepte les allusions vagues et les appréciations littéraires, il reste trois ensembles de textes qui traitent de la vie du poète. Il s'agit du *genethliacon Lucani* de Stace, d'épigrammes de Martial pour la veuve de Lucain, Polla Argentaria, et du récit de la conjuration de Pison dans les *Annales* de Tacite.[21] Ces témoignages sont de nature diverse : les deux premiers sont l'œuvre de poètes qui ont bien connu Lucain, tandis que le dernier est le travail d'un historien qui revient sur des faits dont il n'a pas été le témoin direct. À ces trois ensembles, on peut ajouter la rapide description du jeune Lucain que l'on doit à son oncle, Sénèque, dans la *Consolatio ad Heluiam*. Néanmoins, cet extrait n'est pas d'un grand intérêt biographique. En effet, Sénèque brosse brièvement un portrait élogieux de Marcus, *blandissimum puerum ad cuius conspectum nulla potest durare*

[20] Marti 1950, p. 198-214.
[21] On peut ajouter à cette liste la brève mention de Lucain chez Dion Cassius qui évoque l'interdiction faite au poète de continuer à écrire. cf. Dion Cassius, *Histoire Romaine*, 62, 29.

tristitia[22]. L'enfant apparaît ici comme un objet de réconfort pour Helvie, en raison de son *hilaritas* et de ses *ioci*[23]. Mais ce tableau du jeune Lucain vise précisément à consoler la grand-mère du poète et aucune autre véritable information ne nous est livrée au sujet de Marcus, si ce n'est son caractère. Toutefois, cet extrait de Sénèque reste digne d'intérêt pour les quelques renseignements qu'il nous livre au sujet de la famille des Annaei[24]. Les autres sources de la vie de Lucain, en revanche, retiendront davantage notre attention.

Le texte de Stace, tout d'abord, constitue la pièce 7 du livre 2 des *Silves* et s'étend sur 135 vers. Il s'agit d'une pièce dédiée à Polla Argentaria pour fêter l'anniversaire de Lucain, bien que celui-ci soit déjà mort. F. M. Ahl estime qu'il s'agit de « l'aperçu le plus ancien et le plus complet de la carrière de Lucain »[25]. Il me semble, néanmoins, nécessaire de nuancer ce propos : on trouve, somme toute, dans le poème de Stace, assez peu de renseignements sur la vie du poète, si ce n'est la liste de ses œuvres et quelques éléments qui nous permettent de les dater du vers 54 au vers 80. Cependant, sans aller jusqu'à affirmer avec P. Lejay que « nous ne comprenons un peu ce passage que par la comparaison avec l'énumération faite par Vacca »[26], il faut reconnaître que cet extrait soulève un certain nombre de difficultés : en effet, aux vers 73-74, on peut lire *Haec primo iuuenis canes sub aeuo,* / *ante annos Culicis Maroniani*[27]. Or, comme le souligne G. Liberman dans le commentaire aux vers 73-74, « *Primo… sub aeuo* perturbe l'ordre chronologique (cf v. 54, *primum teneris adhuc in annis* ; 64, *mox coepta… iuuenta*) et, que l'on rapporte *haec* à toute l'œuvre de Lucain ou au *Bellum ciuile*, est une donnée fausse »[28]. En effet, on sait, grâce à la vie de Donat, que Virgile aurait composé le Culex à l'âge de seize ans. Or, Lucain n'a, bien évidemment, pas écrit l'ensemble de son œuvre, ni même le *Bellum ciuile* avant cet âge. Dès lors, il faut sans doute adopter la correction proposée par G. Liberman qui permet de mieux comprendre la chronologie du passage, c'est-à-dire déplacer les deux vers en question après le vers 57 dans lequel Stace fait allusion à l'*Iliacon* et au *Catachtonion*, deux œuvres de jeunesse qui pourraient avoir été écrites par le poète avant ses seize ans[29]. Il convient donc d'être prudent avec la chronologie apparemment donnée par le texte des *Silves*. Néanmoins, cet extrait demeure particulièrement intéressant puisqu'on y retrouve la mention d'un certain nombre d'œuvres de Lucain

[22] « enfant très câlin, à la vue duquel nulle affliction ne peut durer. » Sénèque, *Consolatio ad Heluiam*, 18, 4.
[23] Sénèque, *Consolatio ad Heluiam*, 18, 5.
[24] Voir à ce sujet l'article de Degl'Innocenti Pierini 2003, p. 339-356.
[25] « the earliest and fullest biographical sketch of Lucan's career » Ahl 1976, p. 336.
[26] Lejay 1894 b, p VII-VIII.
[27] « Tels seront les poèmes que tu chanteras dans les premiers temps de ta jeunesse, avant l'âge où Virgile a composé son *Culex*. » Stace, *Silves*, II, 7, v. 73-74.
[28] Liberman 2010, p 242.
[29] P. Lejay. *M. Annaei Lucani De bello ciuli. Liber primus*. Paris, 1894. p XXIII.

aujourd'hui perdues ou conservées à un état fragmentaire : on y voit ainsi des allusions à l'*Iliacon*[30], au *Catachthonion*[31], à l'*Orpheus*[32], au *De incendio Vrbis*[33], à l'*Allocutio ad Pollam*[34] et au *Bellum ciuile*[35]. Outre ces renseignements, le texte de Stace ne nous donne aucune information biographique véritable sur Lucain et constitue avant tout un éloge du jeune poète.

L'ensemble d'épigrammes dues à Martial est d'une valeur assez proche sur le plan documentaire. En effet, là encore, il s'agit de textes dus à une personne qui a connu personnellement Lucain. Martial est, lui aussi d'origine espagnole et c'est tout naturellement qu'à son arrivée à Rome, vers l'an 64 de notre ère, il devient le client de Sénèque et de Lucain, deux des grandes figures littéraires issues de la communauté ibérique. L'auteur des *Épigrammes* nous fournit donc un témoignage bienveillant sur Lucain comme le fait également Stace. Il existe quatre épigrammes qui évoquent la vie du protecteur de Martial (d'autres pouvant faire allusion à Lucain sans véritablement apporter d'éléments biographiques) : il s'agit des épigrammes 21, 22 et 23 du livre 7 et de l'épigramme 64 du livre 10. Les trois premières pièces ont été écrites pour la même raison que le poème de Stace : elles nous confirment que la veuve de Lucain et ses amis célébraient l'anniversaire du poète, même après sa mort[36]. Ces trois épigrammes nous rappellent quelques faits bien connus de la vie de Lucain : il a épousé Polla Argentaria[37], il est originaire de Bétique[38] et il a écrit le *Bellum ciuile*[39]. Enfin, la dernière épigramme de Martial qui nous renseigne sur la vie de Lucain nous donne, elle, un élément précieux : en effet, elle contient, dans son dernier vers, une citation de Lucain[40], qui provient d'une de ses œuvres perdues. E. Baehrens[41] estime qu'il s'agit d'un passage des *Saturnalia* de Lucain. R. Badali[42] formule, pour sa part, une autre hypothèse et classe ce passage dans les *Epigrammata*. L'essentiel pour nous reste que les épigrammes de Martial fournissent ici un renseignement précieux sur la diversité de l'œuvre

[30] Stace, *Silves*, 2, 7, 55-56.
[31] Stace, *Silves*, 2, 7, 57.
[32] Stace, *Silves*, 2, 7, 59.
[33] Stace, *Silves*, 2, 7, 60-61
[34] Stace, *Silves*, 2, 7, 62-63.
[35] Stace, *Silves*, 2, 7, 64-72.
[36] *Haec est illa dies, magni quae conscia partus* / *Lucanum populis et tibi, Polla, dedit.* « Voici ce jour mémorable qui, témoin d'une naissance illustre, a donné Lucain au monde et à toi, Polla. » Martial, *Épigrammes*, 7, 21, 1-2.
[37] *Tu, Polla, maritum* / *saepe colas.* « Toi, Polla, rends de fréquents hommages à ton époux ». Martial, *Épigrammes*, 7, 23, 3-4
[38] *Haec meruit, cum te terris, Lucane, dedisset* / *mixtus Castaliae Baetis ut esset aquae*. « C'est pour t'avoir donné à la terre, Lucain, que le Bétis a mérité d'être mêlé à l'eau de Castalie ». Martial, *Épigrammes*, 7, 22, 3-4.
[39] Lucain est désigné comme *bella tonanti*, « chantre des guerres », au vers 1 de l'épigramme 23 du livre 7.
[40] *Si nec pedicor, Cotta, quid hic facio ?* Martial, *Épigrammes*, 10, 64, 6.
[41] Baehrens 1886, p. 365-368.
[42] Badali 1992, p. 396.

d'un poète dont on ne possède plus que le *Bellum ciuile*. Néanmoins, force est de constater que, ce passage mis à part, le témoignage de Martial ne nous apporte pas véritablement d'éléments nouveaux par rapport aux *uitae Lucani* et au témoignage de Stace que nous avons déjà présenté.

Enfin, la dernière source littéraire que nous possédons est d'une tout autre espèce. Elle diffère tout d'abord par le genre littéraire auquel elle se rattache, puisqu'il ne s'agit plus d'une œuvre poétique mais d'un ouvrage d'histoire, mais aussi par son époque, puisqu'elle n'est pas écrite par un auteur qui a connu personnellement Lucain. En outre, il ne s'agit pas d'un éloge du poète, mais d'un récit qui laisse transparaître une certaine hostilité à son égard. Ce texte de Tacite se trouve dans les *Annales*, au livre 15, du chapitre 48 au chapitre 70, lorsque l'historien fait le récit de la conjuration de Pison. Lucain est mentionné à quatre reprises. Tout d'abord, on peut lire son nom au chapitre 49 quand Tacite indique qui participait à la conjuration. Le poète est nommé parmi les conjurés et on précise la raison de sa participation. En effet, l'historien écrit *Lucanum propriae causae accendebant, quod famam carminum eius premebat Nero prohibueratque ostentare, uanus adsimulatione*[43]. Ici, Tacite semble confirmer la version de la biographie de Vacca pour expliquer la brouille entre Néron et le poète : l'empereur aurait été jaloux de Lucain. Les deux mentions suivantes du poète dans les *Annales* se trouvent aux chapitres 56 et 57 au moment où la conjuration est éventée et où les conjurés se dénoncent mutuellement. Il s'agit ici d'un passage particulièrement critique à l'égard de Lucain puisque Tacite soutient que, bien qu'ayant gardé le silence sur ses complices pendant un temps relativement long, le poète dénonce finalement jusqu'à sa mère pour tenter de gagner l'impunité. Il convient de souligner, comme le fait P. Lejay[44], qu'il est nécessaire de s'arrêter sur ces accusations portées par Tacite : en effet, l'historien n'hésite pas à montrer une certaine grandeur d'âme dans le comportement de Sénèque avant sa mort, là où Lucain, en revanche, semble prêt à trahir tous ses complices et même sa famille. Néanmoins, il faut, selon moi, nuancer l'idée que le texte de Tacite est à proprement parler une charge contre Lucain. Certes, l'attitude du poète au moment de la découverte de la conjuration est blâmable, mais son comportement au moment de s'ouvrir les veines est, en revanche, tout à fait digne. La description de l'historien fige Lucain dans le rôle du poète, auteur du *Bellum ciuile* dont il récite un passage (*uersus ipsos rettulit, et eaque illi suprema uox fuit*[45]) et non dans celui du lâche, prêt à livrer sa mère pour son salut. Le témoignage de Tacite n'est donc

[43] « Des raisons personnelles incitaient Lucain : Néron étouffait la réputation de ses poèmes et lui avait interdit de montrer ses vers, dont il avait la vanité d'être jaloux. » Tacite, *Annales*, 15, 49.
[44] Lejay 1894 b, p VIII.
[45] « il récita les vers en question et ce furent ses derniers mots ». Tacite, *Annales*, 15, 70.

pas entièrement à charge, ce qui incite également à considérer d'autant plus sérieusement les faits qu'il rapporte.

Les sources de la vie de Lucain sont donc relativement diverses : nous possédons à la fois des textes farouchement hostiles au poète ainsi que des éloges dus à des proches des Annaei. Dans l'ensemble, ces divers témoignages nous permettent de reconstituer la vie de Lucain et de retrouver le titre de ses œuvres, même si, en raison de la nature de nos sources et de leur aspect lacunaire, il demeure impossible d'avoir une parfaite certitude sur la date ou même la réalité de certains événements.

2. Aperçu biographique

M. Annaeus Lucanus serait né le 3 novembre 39[46], en Espagne, à Cordoue. C'est le fils de M. Annaeus Mela, le plus jeune fils de Sénèque le rhéteur et le frère de Sénèque le philosophe, et d'Acilia, la fille de l'orateur Acilius Lucanus, dont Lucain a reçu le *cognomen*. Il fut emmené à Rome à l'âge de sept mois et mourut à Rome le 30 avril 65, dans sa vingt-sixième année. Ces quelques éléments sont presque les seuls que l'on puisse dater précisément dans la vie de Lucain tant les autres renseignements que nous possédons sont vagues, comme le montre l'abondance d'interrogations dans la chronologie tentée par P. Lejay dans l'introduction à son édition du livre I du *Bellum ciuile*[47]. En effet, il faut souligner, avec K.F.C. Rose[48], la difficulté de situer dans le temps les œuvres de Lucain sans faire débat ; je me contenterai donc ici de rappeler les étapes importantes de la vie du poète, sans prétendre établir définitivement la chronologie de la biographie de Lucain.

Bien qu'il soit originaire d'une province romaine et que sa famille n'ait jamais occupé de magistrature à Rome, Lucain a pu profiter de tous les avantages donnés par la richesse et les relations. En effet, son oncle, Sénèque le philosophe, est devenu un des hommes politiques les plus importants de son époque : il a été précepteur, puis ministre de Néron et a occupé les fonctions de consul en l'an 56 de notre ère. La position importante de Sénèque a donc permis à son neveu de bénéficier d'une éducation exemplaire. En effet, enfant, Lucain a reçu

[46] cf Vie de Vacca : *Natus est III Nonas Nouembris C. Caesare Germanico II L. Apronio Caesiano coss.*
[47] Lejay1894 b, p. XXIII.
[48] « There has been little agreement between the various attempts to elucidate the chronology of Lucan's life and work ». « Il y a eu peu de points communs entre les diverses tentatives pour élucider la chronologie de la vie et des travaux de Lucain . » Rose 1966, p. 379.

l'enseignement des professeurs les plus fameux. Selon la biographie de Vacca, il se serait rapidement révélé particulièrement doué en rhétorique, surpassant tous les autres élèves[49]. Tout comme Perse, il a suivi les leçons du philosophe stoïcien Cornutus. D'après diverses sources, il apparaît que Lucain a commencé à écrire et à publier très jeune, tant des œuvres en prose que des ouvrages poétiques. Ainsi, à l'âge de quatorze ans, il aurait déjà composé deux œuvres : l'*Iliacon*, sur la prière de Priam à Achille pour récupérer le corps d'Hector, et le *Catachtonion*.

Entre 57 et 59, Lucain épouse Polla Argentaria puis part en Grèce, à Athènes, pour parfaire son éducation. En 59, il est rappelé par Néron et reçoit un double honneur de la part de l'empereur : il est nommé questeur bien qu'il n'ait pas atteint l'âge légal pour occuper cette fonction et il devient un membre du collège des augures. La faveur de Lucain auprès de Néron est notamment marquée en 60 par la participation du poète aux *Neronia*, un festival en l'honneur de l'empereur, au cours duquel Lucain récite ses *Laudes Neronis*. Néanmoins, ces relations amicales entre Néron et Lucain ne durent pas. Apparemment, d'après plusieurs sources (Tacite et Vacca)[50], l'empereur se serait irrité de la popularité croissante du poète et de son véritable talent littéraire. Cette jalousie se manifeste en 62 par une interdiction formelle non seulement de publier ses écrits mais aussi de les réciter devant ses proches. Cette date marque un coup d'arrêt dans la publication du *Bellum ciuile* que Lucain avait commencé peu auparavant et dont seuls les trois premiers livres sont publiés[51]. Auparavant, le poète avait sans doute déjà écrit son *Orpheus*, puisque Vacca évoque la publication de ce poème (*ediderat*, ligne 42).

Par la suite, on sait que Lucain s'est engagé dans la conspiration de Pison pour assassiner Néron et le remplacer par Calpurnius Pison : contrairement à son oncle, Sénèque, dont la participation véritable n'est pas certaine comme le souligne Tacite[52], le poète était un des membres importants de l'entreprise. Lorsque celle-ci est éventée et que les conspirateurs sont arrêtés, selon diverses sources, Lucain aurait tenté de regagner les faveurs de Néron en trahissant ses complices, mais en vain[53]. Il est donc condamné par l'empereur à se donner la

[49] *Declamauit et Graece et Latine cum magna admiratione audientium.* « Il fit des déclamations en langue latine et grecque qui provoquaient la grande admiration de ceux qui l'écoutaient ».

[50] Il convient néanmoins de souligner que, d'après Suétone, Lucain est responsable de sa disgrâce qu'il doit à son insolence. Voir à ce sujet l'article de de Plinval 1956, p. 512-520. Dion Cassius, lui, soutient que la disgrâce de Lucain vient d'une remarque de Cornutus à Néron (*Histoire Romaine*, 62, 29).

[51] Au sujet du lien entre la disgrâce de Lucain et la publication du *Bellum ciuile*, voir Gresseth 1957, p. 24-27.

[52] *Sequitur caedes Annaei Senecae, laetissima principi, non quia coniurationis manifestum compererat…* « Suit le meurtre de Sénèque, particulièrement agréable à l'empereur, non qu'on ait découvert qu'il avait pris part à la conjuration… » Tacite, *Annales*, 15, 60.

[53] Il convient ici de souligner avec Lejay (1894 b, p. XII) que, si Suétone et Tacite semblent d'accorder sur le fait que Lucain aurait dénoncé sa mère Acilia, une phrase chez le second laisse penser qu'il pourrait ne s'agir que

mort : Lucain meurt en s'ouvrant les veines le 30 avril 65[54]. Dans la vie de Suétone comme dans le récit de Tacite, ses derniers instants le montrent soucieux de sa production poétique, qu'il demande à son père de corriger certains vers à la ligne 33 de la vie de Suétone ou qu'il récite un passage extrait du *Bellum ciuile*[55] dans les *Annales* (XV, 70). Son père et ses deux oncles, Sénèque et Gallio, sont, eux aussi contraints au suicide. Seule son épouse, Polla Argentaria, échappe à la condamnation et continuera à célébrer tous les ans l'anniversaire de la naissance de Lucain.

Lucain meurt donc à l'âge de vingt cinq ans mais laisse derrière lui une œuvre déjà riche. En effet, si nous n'avons conservé que le *Bellum ciuile* (à l'exception de rares fragments d'autres ouvrages), la production du poète ne se limite pas à l'épopée de la guerre civile. Ses premières œuvres sont l'*Iliacon* et le *Catachthonion* que nous avons déjà signalés. Avant la brouille avec Néron, le poète a également publié un *Orpheus* et un éloge de Néron avec lequel il a triomphé aux *Neronia*. En outre, d'après la biographie de Vacca, on sait qu'il a également écrit quatorze livres de pantomime (*Salticae fabulae*), un recueil de poèmes courts (*Silvae*), deux discours, l'un de défense et l'autre d'accusation au sujet du tribun de la plèbe Octauius Sagitta qui, en 58, avait assassiné sa maîtresse, un poème sur l'incendie de Rome en 64, un poème adressé à son épouse (*allocutio ad Pollam*), un ensemble de lettres (*epistulae ex Campania*), des épigrammes et enfin une tragédie inachevée sur Médée.

3. Le *Bellum ciuile*

Bien que Lucain ait beaucoup écrit dans sa courte vie, il ne nous reste de lui – si l'on fait exception de quelques fragments épars d'autres œuvres – que sa grande épopée sur la guerre civile entre César et Pompée, le *Bellum ciuile*. Dans cette présentation rapide de la *Pharsale*, qui n'est qu'un préalable à celle du livre II, je me limiterai à aperçu de deux sujets à débats autour de cette œuvre : il s'agit des discussions sur le titre véritable de l'œuvre ainsi que sur son inachèvement. Tout d'abord, nous nous intéresserons à la question du titre du

---

d'une rumeur officielle que les historiens relaient : en effet, on lit dans les *Annales*, 15, 71 *Acilia mater Annaei Lucani sine absolutione, sine supplicio dissimulata,* « Acilia fut cachée, sans qu'elle fût absoute ou mise à mort ». L'absence d'absolution pourrait simplement signifier qu'elle n'a jamais été mise en cause dans la conjuration.

[54] cf Vie de Vacca : *periitque pridie Kalendas Maias Attico Vestino et Nerua Siliano coss.*

[55] On a pu formuler diverses hypothèses pour retrouver quels ont été ces vers. Selon E. Fantham (*Lucan, De bello ciuili, book II*, Cambridge, 1992, p 3) ce sont les derniers mots de Vulteius qui se donne la mort : *proieci uitam comites, totusque futurae / mortis agor stimulis.* « j'ai rejeté la vie, camarades, et, tout entier, je suis poussé par l'aiguillon de la mort à venir. » *Bellum ciuile*, IV, 516-517. Pour P. Lejay (*op. cit.* p XII), il s'agirait des paroles prononcées par L. Domitius Ahenobarbus en VII, v 610 sq. Il nous semble toutefois délicat de retrouver précisément ces vers dans le *Bellum ciuile* tant l'allusion que fait Tacite est vague.

poème. En effet, l'épopée a pu être désignée sous différents noms au fil du temps : on lui a donné tantôt le nom de *Pharsalia,* tantôt celui de *De bello ciuili*, mais encore *Bellum ciuile* ou *Pharsalica bella*. Il faut souligner, en premier lieu, que nous n'avons pas d'indication d'un titre donné par Lucain lui-même : l'œuvre étant inachevée, il est tout à fait envisageable de penser que l'épopée n'avait pas encore son titre définitif. Toutefois, étant donné que trois livres ont vraisemblablement été publiés du vivant de Lucain, comme le rapporte Vacca[56], le poète avait sans doute déjà proposé un titre pour cette partie de son œuvre. Le seul témoignage proche de Lucain que nous possédons à ce sujet est celui de Stace dans le *genethliacon Lucani* que nous avons déjà cité. Dans ce poème, Stace fait allusion à l'épopée de son ami de la manière suivante :

albos ossibus Italis Philippos
et Pharsalica bella detonabis,[57]

Dans ce passage, Stace peut tout à fait citer le titre de l'épopée de Lucain mais aussi, plus simplement et de façon plus probable, en annoncer le thème. Toutefois, l'allusion aux *Pharsalica bella* rappelle fortement le titre qu'une partie de la tradition nous a transmis, à savoir *Pharsalia*. Ce titre a été donné à l'œuvre de Lucain, et ce en raison de l'interprétation du passage suivant, extrait du livre IX de l'épopée :

Venturi me teque legent ; Pharsalia nostra
uiuet et a nullo tenebris damnabimur aeuo.[58]

On a longtemps estimé qu'il y avait là une allusion au titre que Lucain a donné à son poème. Ainsi peut-on voir cette œuvre nommée *Pharsalia* chez Dante, par exemple, à deux reprises (*Convivio*, 4, 28 et *De Monarchia*, 2, 4). De même, J. C. Scaliger a pu reprocher à Lucain l'impropriété du titre *Pharsalia*, preuve qu'il connaissait donc l'épopée sous ce titre[59], parce qu'il ne permet pas de rendre compte de l'ensemble de l'œuvre. En effet, il existe de nombreuses raisons de juger que *Pharsalia* n'est sans doute pas le titre de l'œuvre. La première d'entre elles est que ce titre n'apparaît dans aucun manuscrit nous transmettant l'épopée de Lucain. En outre, il n'est pas non plus mentionné dans les témoignages antiques parlant de Lucain, qu'il s'agisse non seulement du *genethliacon Lucani* de Stace, mais encore des allusions au *Bellum ciuile* dans les commentaires de Servius aux œuvres de Virgile ou

[56] Vacca parle en effet des *reliqui VII belli ciuilis libri* pour évoquer les livres qui n'ont pas été publiés (*ediderat*) du vivant du poète.
[57] « tu feras retentir le tonnerre de la blanche Philippes avec des os d'Italie ainsi que les guerres de Pharsale ». Stace, *Silves*, 2, 7, 65-66.
[58] « La postérité nous lira toi et moi ; notre Pharsale vivra et aucune génération ne nous condamnera aux ténèbres ». Lucain IX, 985-986.
[59] *Neque enim recte fecit Lucanus cui Pharsalia titulus adeo placuit.* « Et de fait, Lucain n'a pas eu raison, lui à qui le titre de *Pharsale* a tant plu. » J. C. Scaliger, *Poetices libri septem*, Lyon, 1561, III, 123.

chez Isidore de Séville. Le titre *Pharsalia* semble donc n'être qu'une création tardive. En outre, il est possible de contester l'interprétation des vers 985 et 986 du livre IX dans lesquels on a pu voir une allusion au titre de l'épopée. En effet, J. P. Postgate, le premier, dans un excursus sur les mots *Thessalia*, *Pharsalia* et *Pharsalus*, dans son édition du livre VIII, a souligné que l'on pouvait comprendre différemment l'adjectif possessif *nostra* au vers 985. Jusqu'alors, on interprétait la première personne du pluriel comme un pluriel de modestie, « ma *Pharsale* vivra ». Dans une telle interprétation, le substantif *Pharsalia* ne pouvait désigner que l'œuvre de Lucain. Cependant, J. P. Postgate rapproche cette première personne du pluriel de *me teque legent* et écrit :

> « *Pharsalia nostra* does not mean "my tale of Pharsalia shall live". It means "the memory of Pharsalia in which you and I, Caesar, have a share, shall never die" ; and the same two persons are meant in the "we" of *damnabimur*. »[60]

Dès lors, il apparaît que le terme de *Pharsalia* ne semble plus désigner l'œuvre de Lucain mais bien plutôt la bataille. A. E. Housman précise bien le changement de sens du nom propre en glosant le mot *Pharsalia* au vers 985 du livre IX par *bella a te gesta, a me scripta*[61]. Si l'on accepte cette interprétation des vers 985 et 986, le titre de *Pharsalia* ne semble plus avoir de véritable légitimité[62]. Je suis ici l'avis de la plupart des critiques de Lucain depuis les travaux de Postgate et d'Housman en estimant que *Pharsale* n'est sans doute pas le titre de l'œuvre du poète mais n'est, somme toute, qu'un autre titre donné à l'épopée par la postérité. Cependant, il est délicat de déterminer quel a pu être le véritable titre du poème sur la guerre civile. Si l'on regarde les titres présents dans les manuscrits de Lucain qui nous ont été transmis, on peut constater que l'on trouve essentiellement une manière de désigner l'épopée : il s'agit de *Bellum ciuile* ou de *belli ciuilis libri*[63]. En effet, contrairement à ce qu'avance E. Fantham dans l'introduction à son édition du livre II du *Bellum ciuile*[64], le titre *De bello ciuili* n'est pas majoritaire dans les manuscrits ; bien plus, il est absent de la plupart des manuscrits utilisés le plus souvent pour éditer le texte de Lucain. En outre, le titre *Bellum ciuile* est également employé dans les deux principales vies de Lucain, celle de Suétone et celle de Vacca[65]. Il

[60] « *Pharsalia nostra* ne signifie pas "mon récit sur Pharsale doit vivre". Cela signifie "le souvenir de Pharsale que nous partageons, César, toi et moi, ne doit jamais mourir" ; et le "nous" de *damnabimur* désigne les deux mêmes personnes ». Cf. Postgate 1917, p. XC.
[61] « guerre menée par toi et narrée par moi ». Cf. Housman 1926. *ad loc*.
[62] Voir, cependant, la discussion intéressante de F. M. Ahl qui souligne que la lecture de Postgate et d'Housman permettent bien d'expliquer *nostra* mais que rien n'indique pour autant que *Pharsalia* ne désigne pas le nom de l'œuvre de Lucain plutôt que la guerre. Cf. Ahl 1976, p. 328-332.
[63] C'est, par exemple, le cas des manuscrits suivants : Bern, Burgerbibliothek, 45 ; Leiden, Bibliotheek der Rijksuniversiteit, Voss. lat. F. 63 ; Montpellier, Faculté de médecine, 113.
[64] Fantham 1992, p I. Elle suit sur ce point Ahl 1976, p. 328 et 331.
[65] Suétone, *Vita Lucani*, 5 et Vacca, 58, 68.

nous semble donc que l'on peut conclure avec R. T. Bruère que « the "title" *Bellum ciuile*, which with the alternative *De bello ciuili* is generally accepted by philologians today, is a serviceable designation for the poem as it exists (that the ancients so designated it is indicated by the evidence of the manuscripts of the ancient Lives) »[66]. Il faut ainsi souligner que le titre *Bellum ciuile* que nous avons retenu est avant tout un titre « utile » à défaut, peut-être, d'être le titre véritable de l'épopée. Il nous est difficile de connaître ce dernier pour une raison simple qui est que le titre n'a pas une grande importance dans l'Antiquité. Servius, par exemple, dans les commentaires aux œuvres de Virgile, ne donne jamais le titre de l'œuvre de Lucain mais se contente de formules telles que *in Lucano* ou encore *ut dicit Lucanus*, le nom de l'auteur étant suffisant pour indiquer la provenance de la citation[67]. On constate d'ailleurs que cette manière de nommer l'ouvrage de Lucain n'est pas propre à Servius, mais qu'on la retrouve également dans l'incipit de certains manuscrits de l'épopée : ainsi, dans le manuscrit d'Erlangen, Universitätsbibliothek, 389, on lit au début du livre I *M. Annaei Lucani liber primus incipit*, formulation suffisante pour informer le lecteur sur la nature du texte qui suit. En outre, lorsque Servius évoque la question du titre des épopées, le grammairien déclare que le véritable titre était le début du poème ; il écrit en effet :

> *Sciendum praeterea est quod, sicut dicturi thema proponimus, ita ueteres incipiebant carmen a titulo carminis sui, ut puta "Arma uirumque cano", Lucanus "Bella per Emathios", Statius "Fraternas acies alternaque regna".*[68]

En effet, la question du titre des œuvres dans l'Antiquité est assez complexe et il me semble que l'on doit ici se ranger à l'avis de L. Daly : « The title was not then a matter of great concern to writers of this period and, unless there is a unanimous tradition represented by a fair number of witnesses, it is idle to inquire as to the 'authentic' entitulature of a work. Even when the transmission of a title seems beyond reproach, if it is one of the conventional generic titles or is descriptive rather than distinctive, there can be no certainty that it was assigned by the author himself. In the absence of clear evidence to the contrary such titles should be regarded as purely conventional and traditional, and no particular importance need

[66] « le "titre" *Bellum ciuile*, qui, de nos jours, avec l'alternative *De bello ciuili*, est généralement accepté par les philologues, est une manière utile de designer le poème tel qu'il existe (les manuscrits des biographies antiques prouvent que les anciens désignaient ainsi le poème) ». Cf. Bruère 1950, p. 218.

[67] C'est du moins le cas à chaque fois qu'il cite le *Bellum ciuile*. Néanmoins, lorsque Servius cite l'*Orpheus* de Lucain, il précise le nom de l'œuvre. (voir Servius, *Géorgiques*, 4, 492).

[68] « En outre, il faut savoir que, de même que nous mettons en tête de nos œuvres le thème de nos propos, de même les anciens commençaient leur poème par le titre de leur poème, par exemple "Arma uirumque cano", Lucain "Bella per Emathios", Stace "Fraternas acies alternaque regna". » Servius, *Énéide*, préface, ligne 5.

be attached to them »[69]. Ces propos traitant de la période pré-cicéronienne me paraissent également applicables à la poésie du siècle d'argent. Dès lors, il faut rester prudent et ne pas affirmer que *Bellum ciuile* pourrait être le véritable titre de l'épopée de Lucain : il s'agit simplement pour nous d'un titre probable pour l'œuvre, certainement plus juste que *Pharsalia* qui a été attribué par erreur. Dans les présents travaux, je ne m'interdirai néanmoins pas de faire appel à ce dernier nom tant il a été consacré par la tradition.

Le second débat que nous souhaitons brièvement évoquer afin de présenter le *Bellum ciuile* touche à la fois à l'histoire du texte et à l'analyse de sa structure : il s'agit de l'inachèvement du poème. Le poème se compose de dix livres, le dernier s'achevant au vers 546 lors du récit du complot contre César ourdi par Pothin. Cette œuvre semble inachevée et de nombreux critiques ont pu tenter de rétablir la fin que Lucain souhaitait donner à son épopée : la mort de Caton pour certains, celle de César pour d'autres ou encore la bataille de Philippes ou celle d'Actium. Mais, avant même d'évoquer brièvement ces hypothèses, il convient d'emblée d'examiner une thèse qui a pu être soutenue dans diverses études sur le *Bellum ciuile* : l'œuvre de Lucain serait complète. Il nous semble essentiel de tenter de trancher sur ce sujet au début de ces travaux : en effet, la question de l'inachèvement de l'œuvre peut être d'importance pour l'éditeur puisque certaines négligences dans le texte pourraient trouver une explication dans l'absence de révision du poème entier[70]. L'idée que le texte de la *Pharsale* qui nous a été transmis est le texte complet a été principalement avancée par H. Haffter[71], O. Schrempp[72] et plus récemment par J. Masters[73] et J. Tracy[74]. Cette hypothèse est défendue à l'aide de deux arguments principaux : le premier est le constat de la relative coïncidence entre le moment où s'interrompent la *Pharsale* de Lucain et la *Guerre civile* de César, c'est-à-dire au moment de la guerre d'Alexandrie. Le second argument consiste à souligner qu'il est impensable que le récit du conflit continue après la mort d'un

[69] « Le titre n'était pas une question de grande importance pour les écrivains de cette période et, à moins qu'il y ait une tradition unanime représentée par un nombre conséquent de témoins, il est inutile de rechercher le titre « authentique » d'une œuvre. Même lorsque la transmission d'un titre semble irréprochable, si le titre fait partie des titres génériques conventionnels ou qu'il est plus descriptif que distinctif, on ne peut avoir la certitude que ce titre ait été donné par l'auteur en personne. En l'absence de preuves manifestes du contraire, un tel titre doit être considéré comme purement lié à la convention et à la tradition et on ne doit y attacher aucune importance particulière. » Cf. Daly 1943, p. 32.

[70] Housman (Housman 1929, p. XXX) remarque, néanmoins, que les « défauts » observés dans les livres que Lucain n'aurait pas révisés apparaissent aussi dans les livres révisés (cf. également à ce propos l'article d'Ussani 1901, p. 50-58).

[71] Haffter,1957.

[72] Schrempp1964.

[73] Masters 1992.

[74] Tracy 2011.

des deux chefs, Pompée. Toutefois, comme le souligne B. M. Marti, cette hypothèse ne tient pas compte de la structure principale de la *Pharsale* telle qu'elle nous a été transmise puisque « la division en pentades ne tient pas compte des coupures très distinctes après les livres quatre et huit »[75]. En outre, il est délicat d'avancer qu'il est impossible que le récit de la guerre civile survive à Pompée alors même que c'est précisément le cas : en effet, Pompée meurt au livre VIII du *Bellum ciuile* et le poème se poursuit aux livres IX et X sur plus de mille cinq cents vers dans lesquels Lucain évoque la poursuite de la guerre avec l'action de Caton et les événements d'Alexandrie. Enfin, la disproportion manifeste entre la longueur du livre X tel qu'il nous est conservé (546 vers) et celle des autres (834 vers en moyenne)[76] semble plaider en la faveur d'un inachèvement non seulement de l'œuvre mais aussi du livre X. Certes, J. Tracy répond à ce dernier argument en avançant que le livre X semble reproduire la structure du discours d'Acoreus en X, 219-331[77]. Puisque le livre X mime la structure du discours d'Acoreus et que ce discours est complet, J. Tracy suppose que le livre X est complet. Néanmoins, cet arguments n'est pas décisif : le parallèle trouvé entre le discours d'Acoreus et le livre X est ingénieux mais il ne signifie en rien que le livre s'achève, mais peut-être seulement qu'une section du livre X se termine. Il achève sa démonstration en soulignant que la fin du poème en l'état montre un César vulnérable, ce qui signifierait qu'il n'y a pas de vainqueur dans une guerre civile[78]. Or, il me semble que l'idée selon laquelle l'épopée se clôt sur une image de la faiblesse de César va à l'encontre du mouvement du reste du poème : au fil de l'épopée, le poète signale que la liberté disparaît peu à peu[79]. Il serait donc étonnant que le poème s'achève sur une note optimiste, en montrant César en difficulté. Il me paraît donc difficile d'adhérer à la thèse de H. Haffter, de O. Schrempp, de J. Masters et de J. Tracy : la *Pharsale* est manifestement une œuvre inachevée, quand bien même son texte ne s'interrompt pas d'une manière aussi brutale que celui, par exemple, des *Argonautiques* de Valerius Flaccus dont le dernier vers consiste en une phrase incomplète[80]. En vertu de cet exemple, il semble d'ailleurs difficile d'adhérer au propos de J. Masters selon lequel « the best evidence for the intended ending of a poem is the place where it does, in fact, end »[81].

Le caractère inachevé de l'épopée de Lucain a naturellement poussé les critiques à tenter de retrouver la fin que le poète comptait donner à son *Bellum ciuile*, et ce, dès la

[75] Marti 1970, p. 18.
[76] Le plus court étant le livre I (695 vers), le plus long le livre IX (1108 vers).
[77] Tracy 2011, p. 35-43.
[78] Tracy 2011, p. 43-50.
[79] Cf. par exemple Lucain II, 280-281, VI, 301-302 ou encore IX, 204-206.
[80] Valerius Flaccus, *Argonautiques*, 8, 467 : *Mene aliquid meruisse putas, ne talia uelle*.
[81] « La meilleure preuve de la fin prévue pour un poème est l'endroit auquel, de fait, il s'arrête ». Masters 1992, p. 216.

Renaissance avec notamment Sulpitius dans son commentaire au vers 1 du premier livre de l'épopée comme le rappelle R. T. Bruère[82]. Comme je l'ai déjà souligné, les hypothèses sont tout à fait diverses et vont de la mort de Caton jusqu'à la bataille d'Actium. Je n'entrerai pas ici dans le détail de ces différentes théories et me contenterai de résumer rapidement l'esprit des principales thèses, tout en soulignant leur apport pour l'interprétation de l'épopée. La première hypothèse que je présenterai est soutenue par B. M. Marti dans l'article même où elle rejette les théories de H. Haffter et d'O. Schrempp au sujet de l'inachèvement de l'œuvre[83]. Il lui semble préférable de penser que la fin voulue par Lucain pour son épopée est la mort de César aux Ides de Mars. En effet, ainsi qu'elle le formule dans les discussions rapportées à la suite de sa communication sur « la structure de la *Pharsale* », « the *telos* of the *Pharsalia*… is to describe fratricidal wars and the legalization of crime. This can only be finally established by Caesar's triumph and his rule or rather tyranny »[84]. Il semble donc nécessaire de voir le succès complet de César pour comprendre le programme que Lucain formule dans les premiers vers de son œuvre : *iusque datum sceleri*… | *cognatasque acies*[85]. Par ailleurs, B. M. Marti souligne que le *Bellum ciuile* lui semble s'organiser en tétrades[86] et qu'ainsi on pourrait assister à la description de l'assassinat de César aux Ides de Mars au livre XVI. Néanmoins, comme le souligne F. M. Ahl, le premier argument peut tout à fait être contesté : en effet, si le but de Lucain est de montrer le triomphe de César, il ne semble pas nécessaire d'en étendre le récit jusqu'à l'assassinat du tyran. En outre, comme F. M. Ahl le précise, « the death of Caesar is not the end of anything in historical or dramatic terms. On the contrary, it is the beginning of the cycle all over again »[87]. Enfin, on peut également signaler que le second argument convoqué par B. M. Marti est discutable : en effet, il est également possible de voir une structure qui repose non sur des tétrades mais sur des triades, idée confortée notamment par ce que rapporte Vacca sur l'édition de trois livres du *Bellum ciuile* du vivant de Lucain[88]. Même s'il reste délicat d'écarter définitivement cette hypothèse qui a pour intérêt de recentrer l'attention du lecteur sur la question de la liberté et de la tyrannie

[82] Bruère 1950, p. 217 et note 5 p. 231.
[83] Marti 1970, p. 1-50.
[84] « Le *telos* de la *Pharsale*… est de décrire des guerres fratricides et la légalisation du crime. Cela ne peut être définitivement établi que par le triomphe de César et de sa loi, ou plutôt de sa tyrannie. » Marti 1970, p. 43.
[85] Lucain I, 2-4.
[86] « L'unité la plus considérable est la tétrade, qui forme la structure fondamentale de la *Pharsale* ». Marti 1970, p. 4.
[87] « La mort de César n'est pas la fin de quoi que ce soit en termes historiques ou dramatiques. Bien au contraire, il s'agit d'un recommencement du cycle depuis le début. » Ahl 1976, p. 319.
[88] Sur la question des éditions partielles dans le cadre d'un cercle d'amis, cf. Starr 1987, p. 213-215.

autour, notamment, du personnage de César[89], il me semble que ce dernier argument pousse à envisager une autre théorie sur la fin possible de l'épopée : Lucain aurait prévu d'achever la *Pharsale* sur la mort de Caton. Cette hypothèse est soutenue par une majorité de critiques ayant étudié la question[90]. Il convient de souligner que cette fin pourrait correspondre au programme annoncé par Lucain dans ses premiers vers : en effet, la légalisation du crime serait effective puisque César est devenu dictateur. En outre, le suicide de Caton répondrait de façon particulièrement pertinente au vers 3 du livre I, *in sua uictrici conuersum uiscera dextra*[91]. Par ailleurs, étant donné la progression de l'action, le suicide de Caton pourrait prendre place dans le douzième livre de l'épopée, ce qui correspondrait donc à la structure en triades que l'on peut dégager d'après les informations que nous donne Vacca. Enfin, cette hypothèse permet de montrer que Caton est un personnage central dans l'épopée, ce qui me paraît véritablement intéressant. En effet, le livre II auquel est consacré le présent travail a pour principal protagoniste le sage stoïcien qui est mis en scène dans un développement de plus de cent cinquante vers, à savoir un peu moins d'un quart du livre (v 234 à 391). Il sera donc utile de garder en mémoire en étudiant le portrait de Caton qu'il s'agit peut-être du personnage principal de l'épopée, présent dès le début de l'action, juste après le tableau de la terreur dans Rome, et dont la mort pourrait signer la fin du poème. En outre, la défaite et la mort de Caton sont annoncées à plusieurs reprises au début du *Bellum ciuile* : c'est le cas dès le livre I, avec le célèbre vers, *uictrix causa deis placuit, sed uicta Catoni*[92]. De même, au sein du livre II, du vers 304 au vers 319, Caton se propose comme victime expiatoire selon le modèle de la *deuotio* (il fait référence à Decius au vers 308). Enfin, parmi les principales allusions au destin de Caton, on peut souligner le passage explicite du livre VI, *nec sancto caruisset uita Catone*[93], dans lequel la défaite de Caton à Thapsus semble apparaître comme la fin de Rome. Il convient néanmoins de souligner qu'il nous est impossible d'avancer avec certitude que telle aurait été la fin prévue par Lucain, d'autant plus que celle-ci n'avait pas nécessairement été d'emblée déterminée par le poète, comme l'avance A. Klotz en écrivant « das Werk ist also nicht nach einem Plane entstanden »[94] et avant lui F. Plessis[95].

[89] Il s'agit d'une question souvent évoquée par les critiques. Voir par exemple Dilke 1961 ; Schoenberger 1964 ou encore Nix 2007-2008.
[90] Voir par exemple, Pichon 1912, p. 269-271 ; Schöenberger 1957, p 251-254 ; Vögler 1968, p. 222-268 ; Sullivan 1985, p 150 ; Rutz 1989, p. 58-61 ou encore Stover 2008, p. 571-580.
[91] « [peuple] se retournant contre ses propres entrailles de sa main victorieuse ». Lucain I, 3.
[92] « La cause du vainqueur plut aux dieux, mais celle du vaincu à Caton ». Lucain I, 128.
[93] « Et la vie n'aurait pas été privée de la vertu de Caton », Lucain VI, 311.
[94] « Cette œuvre n'est pas créée à partir d'un plan », Klotz 1930, p. 258.
[95] « Lucain, à coup sûr, n'a pas entrepris son œuvre sans se demander où il allait : mais il a bien pu varier dans ses intentions à mesure qu'il composait et au cours des événements qui se passaient sous ses yeux ». Plessis 1909, p. 560.

4. La postérité du *Bellum ciuile*

Pour achever cette rapide présentation du *Bellum ciuile*, il convient d'évoquer brièvement la postérité de l'œuvre au fil des siècles. Je ne pourrai pas ici entrer véritablement dans le détail de l'étude de la fortune du *Bellum ciuile* qui consisterait notamment en un relevé exhaustif de toutes les citations, imitations et mentions de l'épopée, depuis le premier siècle de notre ère jusqu'à nos jours et je me bornerai donc à un tableau rapide de la réception de la *Pharsale*[96].

Au début du premier siècle de notre ère, l'éducation secondaire à Rome est faite par le *grammaticus* et le *rhetor*. C'est le premier qui s'occupe essentiellement de la lecture et de l'interprétation de la poésie. A cette époque, les auteurs étudiés pour la poésie sont principalement Ennius et Plaute. Mais, aux alentours de l'an 26 avant notre ère, Q. Caecilius Epirota, un affranchi d'Atticus, apporte un renouveau dans les pratiques scolaires, comme en témoigne Suétone : *primus dicitur […] Vergilium et alios poetas nouos praelegere coepisse*[97]. C'est ainsi que le « programme scolaire » a inclus progressivement de nouveaux poètes comme Virgile, mais aussi Horace ou Ovide qui étaient étudiés de leur vivant et ce, aux dépens d'Ennius qui a progressivement disparu de l'enseignement. Cette intégration des poètes modernes a duré jusqu'à la fin du premier siècle, marquée par une réaction archaïsante qui a fixé définitivement le canon des auteurs classiques. Toutefois, aux côtés des deux poètes les plus étudiés, Virgile et Térence, certains écrivains sont restés présents dans les lectures scolaires : c'est le cas d'Horace, mais aussi de Lucain. Néanmoins, la fortune de Lucain à partir du II^{ème} siècle de notre ère est sujette à débat : je ne développerai pas ici les différents arguments avancés pour défendre les deux thèses qui s'opposent sur ce point, et je me contenterai de rappeler les deux hypothèses émises à ce sujet. Certains, comme notamment P. Wessner[98], pensent que Lucain et Stace n'ont eu qu'un court succès, que les écoles ont refusé de changer durablement leur programme et qu'ils sont tombés dans l'oubli à partir du IIème siècle. D'autres, comme H. J. Thomson[99], soutiennent que le *Bellum ciuile* est toujours resté au cœur de l'enseignement, même s'il a pu connaître moins de faveur aux II^{ème} et III^{ème}

[96] Les études sur la survie du *Bellum ciuile* et de Lucain sont nombreuses. Les principales sont les suivantes : pour l'antiquité, cf. Thomson 1928, Wessner 1929, Sanford 1931, Ahl 2010 ; à partir du Moyen-Âge, cf. Sanford 1924, Crosland 1930, Sanford 1934, Sanford 1934 b, Fischli 1944, Paoletti 1962, Malcovati 1963, Jennings 1974, D'Angelo 2011, Hardie 2011, Paleit 2011. En ce qui concerne les imitations de Lucain, je les ai relevées au fil du commentaire pour celles qui concernent le livre II.

[97] « On dit qu'il a été le premier à commencer à expliquer Virgile et d'autres poètes nouveaux. » Suétone, *de grammaticis*, 16, 3.

[98] Cf. Wessner 1929.

[99] Cf. Thomson 1928.

siècles. Néanmoins, il est certain qu'au IV[ème] siècle, Lucain est à nouveau étudié dans les écoles : ainsi, Jérôme rappelle dans *l'Apologia aduersus libros Rufini*[100], quels étaient les auteurs qui ont participé à sa formation dans sa jeunesse à l'école de Donat. Il cite notamment l'auteur de la *Pharsale* parmi Virgile, Térence, Cicéron, Salluste, Plaute, Lucrèce et Horace. Finalement, si la réception de Lucain entre le Ier et le IVème siècle peut faire débat, il faut remarquer que tous les critiques soulignent l'importance du rôle de Servius dans le renouveau de l'intérêt pour le *Bellum civile*. Ainsi peut-on dire avec A. Pellizzari :

> « furono proprio i *Commentarii* serviani a ufficializzare il loro ingresso fra le *auctoritates* linguistico-letterarie e a pareggiarli ai *veteres* como modelli di un latino corretto »[101].

En effet, Lucain est un des auteurs que Servius cite avec le plus de fréquence, tout comme Juvénal et Stace, par exemple. A la suite de Servius, de nombreux auteurs feront référence au *Bellum ciuile* qu'il s'agisse d'Augustin, de Priscien ou encore d'Isidore de Séville[102]. Cette popularité de Lucain persiste même au-delà de l'époque carolingienne : le grand nombre de manuscrits du IX[ème] au XII[ème] siècle contenant le texte du *Bellum Ciuile* met en évidence le fait que l'épopée a fréquemment été copiée et donc lue[103]. Outre les copies du texte même, les vers de Lucain apparaissent également dans un grand nombre de florilèges. C'est par exemple le cas du florilège composé par Mico de Saint Riquier au XI[ème] siècle[104]. Enfin, la popularité de Lucain se manifeste dans la fréquence des citations de la *Pharsale* : Sanford[105] constate que sur les 8060 vers du *Bellum ciuile*, 3870 sont cités à une reprise au moins chez les auteurs médiévaux écrivant en latin. Or, étant donné que nombre de ces vers cités n'apparaissent qu'une seule fois, il convient de conclure que la connaissance de Lucain chez les auteurs qui le citent ne provenait sans doute pas de la lecture de *florilegia*, mais bien d'une lecture du texte même de l'épopée, que celle-ci ait été une lecture personnelle ou l'objet d'un enseignement scolaire dont l'auteur se souviendrait. Pour illustrer l'importance de Lucain au sein des citations d'auteurs classiques au Moyen-Âge, je ne prendrai que l'exemple de l'œuvre

---

[100] Hier, *Ruf.*, 1, 16. *Puto quod puer legeris Aspri in Vergilium et Sallustium Commentarios, Vulcatii in Orationes Ciceronis, Victorini in Dialogos eius et in Terentii Comoedias praeceptoris mei Donatii, aeque in Vergilium, et aliorum in alios, Plautum uidelicet, Lucretium, Flaccum, Persium atque Lucanum.*

[101] « Ce furent précisément les *Commentarii* de Servius qui ont officialisé leur entrée [de Stace et de Lucain] parmi les *auctoritates* linguistico-littéraires et à les placer sur un pied d'égalité avec les *ueteres* en tant que modèles d'un latin correct. » Pellizzari 2003, p 241.

[102] En témoignent les nombreuses citations du livre II que nous avons regroupées dans les *testimonia* au fil du texte. A ce sujet, cf. *infra* p. 108 sq.

[103] La liste des manuscrits du IX[ème] au XII[ème] siècle a été établie par Munk Olsen 1985, p. 25-77.

[104] Cf. Sanford 1924, p. 197-198.

[105] Cf. Sanford 1934 b, p. 2.

de Rupert de Deutz, étudiée par H. Silvestre[106], dans laquelle Lucain est le deuxième auteur le plus cité, après Virgile et avant Horace. Lucain apparaît donc, semble-t-il comme un auteur classique majeur aux yeux des lecteurs du Moyen-Âge. Ce statut sera conservé par Lucain aux yeux de Dante qui le fait figurer, au chant IV de l'*Enfer*, au côté d'Homère, Virgile, Horace et Ovide.

Néanmoins, l'histoire de la survie du *Bellum ciuile* est plus complexe que la simple reconnaissance de l'importance d'un auteur étudié dans le cadre scolaire. En effet, la *Pharsale* a, en réalité, alimenté très tôt un débat autour de la qualité de la production poétique de Lucain. La question du genre de la *Pharsale* s'est posée rapidement après la publication de l'épopée : l'auteur n'étant plus là pour défendre son œuvre, les discussions étaient nombreuses pour savoir s'il s'agissait véritablement du travail d'un poète ou non. Martial nous rapporte, dans une épigramme destinée à accompagner un exemplaire du *Bellum civile* que l'on voudrait offrir, que ce débat existait déjà à son époque. Ainsi écrit-il, en prêtant la parole à Lucain, *sunt quidam qui me dicant non esse poetam, | sed qui me uendit bibliopola putat*[107]. Il faut comprendre, dans ces deux vers de Martial, que, de façon pragmatique, la *Pharsale* est classée parmi les ouvrages de poésie dans les librairies. E. M. Sanford avance même qu'il s'agit sans doute là d'une manifestation de mépris à l'égard des lecteurs incapables de classer en tant que poésie un livre dont l'irrégularité en longueur des lignes montre bien qu'il s'agit de vers[108]. Quoiqu'il en soit, les propos de l'auteur des *Épigrammes* soulignent que la question du genre du *Bellum ciuile* est ancienne. Mais, si l'on peut penser qu'à cette époque cette interrogation est soulevée en raison de la relative actualité de la publication de l'œuvre, on constate néanmoins que le débat perdure au fil des siècles : Quintilien, par exemple, considère que la *Pharsale* est plus adaptée à l'instruction des orateurs qu'à celle des poètes[109], ce qui peut être interprété comme un signe que l'épopée ne lui semble pas génériquement marquée. Servius, ensuite, estime que Lucain est l'auteur d'une histoire et non d'un poème[110]. La présence d'un tel propos dans les commentaires du disciple de Donat montre que ce débat était toujours d'actualité au IV^{ème} siècle : le grammairien prend, en

[106] Cf. Silvestre 1950, p. 172.
[107] « Il y a des gens pour dire que je ne suis pas un poète, mais le libraire qui vend mes livres pense que j'en suis un. » Martial, *Épigrammes*, 14, 194.
[108] « We may picture his scorn of a reader who was too stupid to know how to classify a book whose irregular lines marked it as poetry whether you read it or not. » Sanford 1931, p 235.
[109] *Institution oratoire* 10, 1, 90 : *Lucanus ardens et concitatus et sententiis clarissimus et, ut dicam quod sentio, magis oratoribus quam poetis imitandus*. « Lucain, brûlant et emporté, très célèbre pour ses maximes, à mon avis, doit davantage être imité par les orateurs que par les poètes. »
[110] Cf Servius, *Én.*, 1, 382 : *Lucanus namque ideo in numero poetarum esse non meruit, quia uidetur historiam composuisse, non poema* : « et de fait Lucain ne mérite pas d'être compté au nombre des poètes précisément parce qu'il a, semble-t-il, composé une histoire et non un poème. »

apparence, nettement position en affirmant que le *Bellum ciuile* se rattache au genre historique. Enfin, il faut souligner que cette question ne cesse pas d'être posée après les travaux de Servius : Isidore de Séville, par exemple, reprend à son compte le jugement servien en réemployant presque les mêmes mots pour qualifier Lucain. Ainsi peut-on lire, dans les *Etymologiae*, les mots suivants

> *officium autem poetae in eo est ut ea, quae vere gesta sunt, in alias species obliquis figurationibus cum decore aliquo conversa transducunt. unde et Lucanus ideo in numero poetarum non ponitur, quia videtur historias composuisse, non poema*[111].

Isidore de Séville définit ici le rôle du poète qui travaille sur une matière historique : il estime que chez Lucain, il n'y a pas de réelle transformation des faits réels à l'aide des procédés poétiques et c'est ce qui explique qu'il rende le même jugement que Servius, considérant la *Pharsale* comme un récit historique et non comme une épopée. Le jugement de Servius a fréquemment été repris au Moyen-Âge et le *Bellum ciuile* a souvent été considéré comme un œuvre historique. E. M. Sanford[112] illustre ce phénomène par les propos d'Otton de Freising : ce dernier rapproche Lucain de Virgile en les présentant comme étant tous deux des modèles pour les historiens en cela qu'ils ne se contentent pas d'exposer des faits mais qu'ils en font une analyse philosophique. De même, si l'on reprend l'exemple de Rupert de Deutz, celui-ci ne désigne jamais Lucain à l'aide du terme *poeta* et se contente du mot *auctor*, ce qui pourrait laisser entendre qu'il ne voit pas en Lucain un poète. Le jugement de Servius finit parfois par être considéré comme une véritable critique à l'égard de l'auteur de la *Pharsale* et c'est ainsi que Scaliger reprend à son compte une partie du propos de Servius pour nourrir les reproches qu'il adresse au poète. Scaliger écrit finalement que Lucain « n'a sceu que c'estoit que faire un Poème » et considère l'auteur du *Bellum ciuile* comme un rhéteur[113]. Il semble donc qu'une partie de la postérité a pu juger sévèrement l'oeuvre de Lucain, considérant qu'elle n'était pas le travail d'un poète.

Toutefois, il convient de nuancer cette affirmation : si les mots de Scaliger sont sans nul doute une critique adressée à l'auteur du *Bellum ciuile*, il n'en est pas nécessairement de même pour l'ensemble des propos concernant le genre de la *Pharsale*. En effet, la question générique ne doit pas être abordée d'après nos canons modernes sur les genres, canons selon lesquels faire œuvre d'historien et non de poète signifierait que le texte écrit par Lucain serait

[111] *Orig.*, 8, 7, 10 : « Dans ce domaine le travail du poète consiste en ce que les faits qui se sont réellement déroulés prennent un autre aspect en étant transformés à l'aide de représentations figurées biaisées, accompagnées de quelques ornements. C'est pour cette raison précise que l'on ne place pas Lucain au nombre des poètes : il semble avoir composé des Histoires, et non un poème. »
[112] Sanford 1931, p. 237.
[113] Scaliger, *Prima Scaligerana*, 1740. p. 116.

un texte prosaïque. Si l'on considère à nouveau le propos d'Otton de Freising sur Lucain, modèle pour les historiens, il faut souligner que Lucain et Virgile sont sur un pied d'égalité aux yeux de l'érudit : il est donc peu vraisemblable qu'il s'agisse là d'une critique visant à dénier le caractère poétique du *Bellum ciuile*. De même, un examen attentif du jugement d'Isidore de Séville fait apparaître que celui-ci, peu avant le passage précédemment cité, évoquait les poètes « qui ont fait des poèmes parlant des dieux »[114]. Lucain n'est donc pas un poète, aux yeux d'Isidore, parce que les dieux n'interviennent pas dans la *Pharsale*. Le propos d'Isidore de Séville touche donc à la matière qui constitue le *Bellum ciuile* sans qu'il y ait, dans ces quelques mots, un jugement de valeur, semblable à celui que formulera plus tard Scaliger. De même, le fait que Quintilien estime que Lucain doit être imité par les orateurs ne signifie pas que la valeur du poète n'est pas reconnue[115]. De la même manière, Macrobe souligne qu'il faut voir en Virgile non seulement un poète mais aussi un orateur, ce qui constitue un véritable éloge de l'auteur de l'*Enéide*, qui pourrait alors être jugé supérieur à Cicéron[116]. Il n'est donc pas aisé de voir, dans chacun des jugements formulés sur Lucain, quelle est la part de critique et quelle est la part d'éloge. Il convient simplement de rappeler que le *Bellum ciuile* a été au cœur d'un véritable débat sur la nature de cette œuvre et sur le talent de son auteur.

Pour achever ce bref aperçu de la réception de la *Pharsale*, il me semble intéressant de présenter les différents usages qui ont été faits des citations de Lucain. Comme le souligne E. M. Sanford, les auteurs qui ont convoqué le texte de Lucain dans leurs écrits l'ont fait de façon très diverse, ce qui confirme qu'il n'y a pas eu jugement unique de la postérité sur le *Bellum ciuile*. Sanford écrit ainsi :

> « If we had to reconstruct his Pharsalia on the basis of citations in certain authors, as Hugh of St. Victor or Hrabanus Maurus, we should be forced to the conclusion that it was a didactic poem on snakes. A different choice of citations might lead with equal cogency to the theory that it was a metrical geography. »[117]

---

[114] Isidore de Séville, *Orig.*, 8, 7, 9 *poetae theologici dicti sunt, quoniam de diis carmina faciebant.*

[115] Cf. Ahl 2010, p. 2.

[116] Macrobe, *Sat.*, 5, 1, 2 *'dicas mihi,' inquit, 'uolo, doctorum optime, si concedimus, sicuti necesse est oratorem fuisse Vergilium, siquis nunc uelit orandi artem consequi, utrum magis ex Vergilio an ex Cicerone proficiat?'* « il dit : 'Dis-moi, ô le meilleur des savants, si nous admettons, comme il le faut bien, que Virgile était un orateur, qui de Virgile ou de Cicéron sera préférable pour celui qui désormais veut étudier l'art oratoire' »

[117] « Si nous devions reconstituer la *Pharsale* de Lucain en nous fondant sur les citations chez certains auteurs, comme Hugues de Saint Victor ou Hrbanus Maurus, nous devrions conclure qu'il s'agissait d'un poème didactique sur les serpents. Un autre choix de citations pourrait nous amener, de façon tout aussi convaincante, avoir pour théorie qu'il s'agissait d'un ouvrage géographique en vers. » Sanford 1931, p. 236.

Il est vrai que l'intérêt qui a pu être trouvé, au fil des siècles, dans l'œuvre de Lucain a été très variable. Mais si certains auteurs comme ceux cités par Sanford n'ont retenu qu'un aspect unique du *Bellum ciuile*, d'autres en revanche ont pris conscience de la richesse de l'épopée. Servius est de ces derniers : on peut déterminer plusieurs catégories au sein des 140 citations qu'il fait de la *Pharsale*. Lucain illustre ainsi des commentaires grammaticaux, historiques, géographiques, scientifiques ou encore stylistiques[118].A la suite de Servius, les grammairiens ont continué à faire usage du texte du *Bellum ciuile* pour illustrer leur propos, comme l'a fait notamment Priscien[119]. Lucain a particulièrement été apprécié par les historiens et les moralistes, depuis l'antiquité jusqu'à la Renaissance. Les auteurs chrétiens ont ainsi pu convoquer les texte de Lucain pour montrer le déclin moral connu par Rome à la fin de la République. C'est par exemple le cas de la citation de II, 313 (*quidquid Romani meruerunt pendere mores*) chez Gélase, *Adu. Andromachum*, 14[120]. Sanford souligne également le succès des propos de Lucain sur le pouvoir et la difficulté à le partager[121]. Enfin, les historiens ont parfois repris des passages moins généraux, dans lesquels le poète décrit une scène bien précise d'une bataille afin de l'appliquer à un autre combat[122]. Le fait que le *Bellum ciuile* soit cité par des historiens et des moralistes correspond à l'idée selon laquelle le principal intérêt de l'œuvre de Lucain était historique et politique : cette idée est formulée explicitement au XIII^{ème} siècle par Gorus de Aretio[123]. Cet avis n'est, cependant, pas partagé par tous les lecteurs de Lucain au Moyen-Âge : Zonus de Magnalis, pour sa part, voit dans le *Bellum ciuile* un intérêt principalement littéraire, philosophique et astrologique[124]. Néanmoins, comme le souligne Sanford[125], le principal usage qui est fait des vers de la *Pharsale* touche à la rhétorique : cela apparaît tant dans la manière dont l'épopée est présentée dans les manuscrits anciens que dans certains jugements formulés sur l'œuvre. John de Salisbury considère ainsi que Virgile et Lucain sont les deux principales sources d'*exempla* pour la rhétorique, au même titre qu'Homère en grec. Il convient donc de souligner que le texte de Lucain a pu être utilisé à des fins très diverses, ce qui illustre la richesse et la complexité de l'épopée. Cette complexité a même mené certains lecteurs à interpréter le *Bellum ciuile* de

[118] A ce sujet, cf. Esposito 2004 b, étude que j'ai prolongée dans une communication intitulée « Présence de Lucain dans les commentaires de Servius : les citations du *Bellum ciuile* » à paraître dans les actes du colloque « Présence de Lucain », tenu à Clermont-Ferrand le 22-24 novembre 2012.
[119] Cf. Sanford 1934 b, p. 18.
[120] Sanford 1934 b, p. 15-16 prend d'autres exemples, notamment chez Augustin.
[121] Cf. par exemple Lucain, I, 92 ; cf. Sanford 1934 b, p. 3 sq.
[122] Cf. Sanford 1934 b, p. 9.
[123] Cf. Sanford 1934, p. 282.
[124] Cf. Sanford 1934, p. 282.
[125] Cf. Sanford 1934, p. 279 et Sanford 1934 b, p. 12-13.

manière surprenante. C'est ainsi que E. Paleit a mis en évidence, dans une étude de la réception de la *Pharsale*, l'existence d'une lecture de l'épopée dans laquelle César était le héros valorisé par le poète[126]. Ce courant d'interprétation s'est développé en Angleterre à la fin du XVI^{ème} et au début du XVII^{ème} siècle autour de la traduction de Marlowe qui a sensiblement modifié le texte de Lucain en faisant disparaître les charges du poète contre la tyrannie et le pouvoir personnel[127].

Au terme de cet aperçu de la fortune du *Bellum ciuile* à travers les siècles, certains éléments fondamentaux apparaissent : Lucain semble avoir longtemps été considéré comme un auteur majeur, occupant parfois même la seconde place parmi les poètes latins, juste après Virgile. Cette popularité fait que l'on retrouve des citations, des imitations du *Bellum ciuile* ou des jugements sur Lucain chez de très nombreux auteurs, de l'antiquité tardive jusqu'à la Renaissance. Mais, si Lucain semble être un auteur essentiel, ce n'est pas nécessairement en tant que poète : certains ont préféré voir en lui un historien, un philosophe ou encore un maître de rhétorique. Enfin, la lecture de la *Pharsale* au cours des siècles a pu faire de l'épopée une œuvre encore vivante, dont le sens idéologique n'était pas tout à fait établi. La lecture pro-césarienne que nous avons évoquée plus haut qui met en évidence la complexité du poème est, en quelque sorte, l'ancêtre des débats qui opposent encore aujourd'hui les érudits s'intéressant à Lucain[128].

II. Le livre II du *Bellum ciuile*

1. Structure du récit dans le livre II

Le livre II se divise en quatre grandes parties de taille proche[129]. Le livre s'ouvre sur l'évocation des lamentations des Romains à l'approche de César (v. 1-233). Le poète rapporte ensuite une scène qui a eu lieu dans la maison de Caton, scène au cours de laquelle, Brutus et Caton parlent de l'engagement dans la guerre civile avant que Marcia ne les rejoigne pour demander à Caton de la reprendre pour épouse (v. 234-391). Puis le narrateur évoque le déroulement de la guerre civile en Italie à travers le repli de Pompée vers Capoue, l'avancée

[126] Cf. Paleit 2011.
[127] C'est ainsi que, par exemple, la formule *cum domino pax ista uenit* (Lucain, I, 670) devient « War only gives us peace » dans la traduction de Marlowe. Cf. Paleit 2011, p. 217-218.
[128] La thèse selon laquelle le portrait de César dressé par Lucain n'est pas entièrement à charge et peut même susciter la sympathie du lecteur a été soutenue par Master (cf; Master 1992, notamment chapitre 1).
[129] 233 vers pour la première, 158 vers pour la deuxième, 134 vers pour la troisième et 211 vers pour la dernière.

de César jusqu'à Corfinium et la tentative de résistance de Domitius (v. 392-525). Enfin, le livre II s'achève sur l'épisode de la fuite de Pompée depuis Brindes où César l'a assiégé (v. 526-736). Ces quatre parties principales dans le chant II peuvent être regroupées deux par deux. En effet, les deux premières parties (v. 1-391) évoquent des événements qui ont tous lieu à Rome tandis que les deux dernières parties (v. 392-736) contiennent le récit de la campagne militaire en Italie. Néanmoins, il m'a paru préférable de conserver une division en quatre temps puisque, au sein des deux grands ensembles que je viens de délimiter, il existe une véritable coupure qui marque une nouvelle étape dans le récit[130]. En outre, la description des réactions à Rome tout comme l'évocation de la campagne militaire en Italie se déroule en deux temps, avec une opposition nette entre les deux moments. C'est ainsi que le tableau de l'agitation des anonymes à Rome contraste fortement avec le calme de la discussion entre Brutus et Caton. De même, les événements rapportés en II, 392-525 tendent à souligner l'imminence d'un combat décisif tandis que la fin du livre II établit définitivement l'arrêt des combats en Italie avec la fuite de Pompée vers Dyrrachium.

Au sein de ces quatre grandes temps du livre II, j'ai défini un certain nombre de sous-parties qui sont les suivantes :

1-233 : Lamentations des Romains à l'approche de César.

1-15 : Interrogations du poète sur la divination.

16-64 : Réactions des femmes et des hommes dans Rome.

64-233 : Les craintes d'un vieil homme.

234-391 : Brutus, Caton, Marcia.

242-284 : Le discours de Brutus.

286-323 : Le discours de Caton.

326-391 : Caton et Marcia.

392-525 : Le recul de Pompée, l'avancée de César, la résistance de Domitius.

405-427 : Les fleuves d'Italie.

439-477 : L'avancée de César en Italie.

478-525 : La prise de Corfinium.

526-736 : La fuite de Pompée.

531-595 : Le discours de Pompée.

[130] Cela se manifeste par l'utilisation des connecteurs logiques *at* (II, 234) et *interea* (II, 526).

610-649 : Pompée à Brindes.

650-679 : César assiège Brindes.

680-736 : La fuite de Pompée.

Contrairement aux quatre parties principales, ces différents sous-ensembles ne recouvrent pas l'intégralité du texte du livre II : j'ai volontairement laissé de côté les passages de transition (où il s'agit le plus souvent d'introduire le personnage qui va prendre la parole[131]) dans le but de mettre en avant les principaux moments du texte qui marquent une véritable progression dans le récit de la guerre civile entrepris par le narrateur. Pour autant, les vers qui sont absents de ce découpage en sous-parties n'ont pas été laissés de côté dans le commentaire et sont toujours analysés dans le cadre des introductions aux quatre grandes section du livre II ainsi que dans le commentaire linéaire du texte.

Le livre II traite essentiellement de la guerre en Italie. Tout le conflit n'est pas évoqué dans ce seul chant : au livre I, le narrateur a déjà évoqué le passage du Rubicon par les troupes de César[132] ainsi que la prise d'Ariminum[133] et la fuite de Pompée hors de Rome[134]. Ce n'est ensuite qu'au chant III que César entrera dans Rome en vainqueur. Cependant, il me semble que l'on peut avancer que le cœur de la guerre civile en Italie est situé dans le chant II : c'est là, en effet, que sont évoquées les principales confrontations entre César et Pompée, d'abord à Corfinium par l'intermédiaire de Domitius[135] puis, de façon directe, à Brindes[136], même si, dans les deux cas, la confrontation décisive est finalement évitée. Sur le plan chronologique, cela signifie que le livre II correspond à la période qui s'étend du 17 janvier (date du départ de Pompée pour Capoue) au 17 mars 49 (date de la fuite de Pompée depuis Brindes), ce qui contraste fortement avec le rythme du livre I[137]. Le chant II voit se succéder des scènes rapides et des pauses assez longues. C'est ainsi que les 391 premiers vers du chant II ne correspondent qu'à une journée et une nuit[138]. A l'inverse, le narrateur fait preuve d'une extrême concision lorsqu'il présente l'avancée de César en Italie jusqu'à Corfinium entre le 17 janvier et le 14 février : ces événements sont rapportés en II, 462-477, en moins de vingt vers. Ces changements de rythme semblent avoir pour vocation de mettre en avant l'action. Or, l'action est assez peu présente dans le livre II : en effet, le narrateur crée l'attente chez le

[131] C'est par exemple le cas en II, 234-241 ou encore en II, 526-530.
[132] I, 183-222.
[133] I, 223-261.
[134] I, 466-522.
[135] II, 478-525.
[136] II, 610-736.
[137] Le narrateur y évoque les événements qui se sont déroulés entre le 10-11 janvier et le 17 janvier, à savoir seulement 7 jours.
[138] Cf. le commentaire à II, 326.

lecteur en annonçant un combat décisif[139] qui n'aura finalement pas lieu sur le sol italien. César ne rencontre pas de véritable résistance dans sa progression en Italie : le narrateur parle des préparatifs des villes en vue d'un siège[140], mais celles-ci se rendent finalement sans combattre[141]. Domitius, lui aussi, ne livre pas de combat puisqu'il est livré par ses troupes. Somme toute, le seul récit d'une action qui n'est pas avortée se situe à la fin du chant II : il ne s'agit pas à proprement de combats puisque Pompée fuit avec sa flotte en cherchant à éviter les troupes de César. La fuite de Pompée est néanmoins présentée comme étant une forme de combat puisqu'elle constitue une « maigre victoire » pour le général[142]. Les changements de rythme dans le récit se manifestent donc également par une alternance entre la tension des préparatifs pour le combat et l'absence de bataille. Enfin, la manière dont le récit de la guerre civile en Italie est mené est tout à fait intéressante : dans l'ensemble, le narrateur adopte un regard panoramique, caractéristique du narrateur omniscient, puisqu'il décrit fréquemment des scènes qui ont lieu au même moment[143]. Ce regard panoramique n'empêche pas le narrateur de concentrer son regard sur certaines scènes bien précises comme les lamentations à Rome ou l'entrevue de Caton et de Brutus. La structure du récit dans le livre II est donc particulièrement complexe : le narrateur alterne entre plusieurs rythmes pour évoquer la guerre civile en Italie, que ce soit en jouant sur la temporalité du récit, les effets d'attente ou sur la focalisation spatiale du regard.

2. La place du livre II au sein du *Bellum ciuile*

Si cette édition est uniquement consacrée au livre II du *Bellum ciuile*, il convient d'éviter d'isoler ce chant au sein de l'épopée de Lucain. La *Pharsale* est une œuvre qui, bien que vraisemblablement inachevée, a fait l'objet d'une composition minutieuse dans laquelle les échos sont nombreux[144]. Il n'est pas question ici de relever tous les liens entre le livre II et d'autres passages du *Bellum ciuile* : il m'a semblé préférable de les relever au fil du commentaire à chaque fois qu'un épisode reprenait un élément déjà évoqué par le poète ou annonçait ce qui pouvait suivre. Je n'évoquerai donc ici que les éléments qui lient de façon manifeste le livre II à d'autres livres de la *Pharsale* : il sera donc évidemment question du

[139] Cf. II, 394-395.
[140] Cf. II, 447-452.
[141] Cf. II, 462-477.
[142] Cf. II, 708.
[143] Ce phénomène se manifeste dans l'usage de l'adverbe *interea* : cf. II, 326, II, 392, II, 526.
[144] Sur la composition du *Bellum ciuile*, cf. *supra* p.26 sq. Les divers jeux d'échos et de reprises dans le *Bellum ciuile* ont récemment été évoqués par Esposito 2010.

livre I et du livre III qui entourent le chant II dans le poème, mais aussi du livre VII qui me semble présenter de nombreux points communs avec le livre II. Je ne développerai pas ici le parallèle entre les chants II et VIII qui est suggéré par F. Elfrieda[145]. En effet, il me semble que les points communs trouvés dans les deux livres ne sont pas véritablement signifiants : Elfrieda voit un parallèle dans les nombreuses figures de décapitation évoquées dans le livre II, qui préfigureraient la mort de Pompée et notamment VIII, 667-668. Mais l'évocation des têtes coupées n'est pas uniquement présente dans les chants II et VIII : comme le souligne Estèves[146], le thème de la décapitation « fait sa première apparition dès le livre I, puis augmente de fréquence aux livres II, VII et VIII, pour atteindre son maximum d'occurrences aux livres IX et X ». L'autre argument majeur d'Elfrieda pour lier les chants II et VIII réside dans le motif du bûcher dans le livre II, qui annoncerait le bûcher de Pompée en VIII, 715-778. Là encore, le livre II n'est pas le livre dans lequel le bûcher est le plus évoqué : le mot *bustum* est employé 40 fois dans le *Bellum ciuile* dont 6 au livre II, 1 au livre III, 2 au livre IV, 2 au livre V, 7 au livre VI, 3 au livre VII, 12 au livre VIII et 7 au livre IX. Les livres II et VIII entretiennent donc bien des liens, mais ceux-ci ne me semblent pas suffisants pour y voir un véritable parallèle. Enfin, je ne développerai pas non plus les liens entre les chants II et IX qui me semblent trop peu nombreux pour considérer que les deux chants se répondent[147].

A. Liens avec le livre I

Les échos et les reprises du livre I au sein du livre II sont nombreux : ils ont déjà été relevés par E. Fantham[148], dont l'analyse a été complétée par P. Roche[149]. Les principaux points communs entre les deux chants se situent entre la fin du chant I (I, 469-695) et le début du chant II (II, 1-468). Ces deux passages sont proches par le vocabulaire employé et les thèmes abordés : c'est ainsi que les propos de Figulus en I, 642-645 trouvent un écho dans l'interrogation initiale du narrateur sur l'existence d'une providence en II, 7-12. De même, l'idée selon laquelle les présages ont pour conséquence d'enlever tout espoir aux hommes est développée en I, 522-524 avant d'être reprise en II, 14-15. En outre, certaines scènes du livre I se trouvent prolongées dans le livre II : la panique des Sénateurs, exposée en I, 486-489, réapparaît à travers le décret du *iustitium* et le fait que les magistrats cherchent à cacher leur

[145] Cf. Elfrieda 1970, p. 59.
[146] Cf Estèves 2010, p. 206.
[147] Les principaux points communs entre les deux livres sont la présence d'un discours de Pompée pour donner des consignes à ses enfants (II, 632-644 et IX, 87-97) et la présence du personnage de Caton.
[148] Cf. Fantham 1992, p. 23-26.
[149] Cf. Roche 2009, p. 15-17.

statut (II, 16-21). Le silence des habitants d'Ariminum (I, 246 sq.) préfigure celui des habitants de Rome et le *sine uoce dolor* (II, 21). En outre, les plaintes des matrones (II, 28-42) reprennent plusieurs éléments des prophéties de la fin du chant I : tout d'abord, la présence même de ces matrones semble être le prolongement du discours de la matrone en délire qui clôt le chant I (I, 674-695). Mais, comme le remarque P. Roche[150], le parallèle le plus frappant provient de l'idée que la guerre civile donne une forme de liberté, idée formulée dans un paradoxe par Figulus (I, 672) et répétée par les matrones qui ne peuvent se plaindre que tant que la guerre civile fait rage et qu'aucun des deux chefs n'a vaincu (II, 40-42). De même, les plaintes des hommes prêts à rejoindre la guerre civile (II, 43-64) forment une reprise des pensées des habitants d'Ariminum (I, 248-257). Le troisième discours du livre II, celui d'un vieillard qui rappelle les massacres du temps de Marius et Sylla, est anticipé à plusieurs reprises dans le livre I, notamment par une allusion aux Mânes de Marius et Sylla (I, 580-583)[151]. Au delà de ces nombreux détails qui sont présents dans les livres I et II, il me semble que le dernier aspect qui lie les deux chants tient au déroulement de l'action : là où le livre I contenait l'évocation des premiers événements de la guerre civile (passage du Rubicon, prise d'Ariminum et fuite de Pompée)., le livre II conclut ce récit en reprenant des éléments proches. L'avancée de César est à nouveau mentionnée mais non plus par la prise d'une ville mais de plusieurs (Auximum, Asculum, Corfinium et Brindes). De même, le passage du Rubicon trouve un écho dans le franchissement par les troupes de César du fleuve qui protège Corfinium et auquel Domitius cherche à interdire l'accès (II, 481-504). Enfin, la fuite de Pompée réapparaît à deux reprises, d'abord par la seule mention du repli à Capoue (II, 392-393) puis par le long récit du siège de Brindes et de la manière dont les navires de Pompée parviennent à franchir le blocus (II, 680-736). Les éléments parallèles qui unissent les livres I et II sont donc nombreux et ce, pour deux raisons principales : tout d'abord, les deux chants se suivant, il est naturel de voir dans le second la prolongation des événements du premier. Mais, ces échos fréquents dans le chant II s'expliquent également en raison de la volonté du poète d'établir dans les premiers chants de son épopée la tonalité du reste du poème. Les personnages sont donc montrés à plusieurs reprises dans des situations similaires pour que leur caractère apparaisse aux yeux du lecteur[152].

[150] Cf. Roche 2009, p. 15.
[151] Pour les autres éléments de reprise, cf. Roche 2009, p. 16.
[152] C'est notamment le cas de César, qui est incapable de freiner sa course en avant et qui recherche volontiers le combat (cf. le commentaire à II, 439-440).

B. Liens avec le livre III

Le premier lien entre les chants II et III tient à la continuité du récit fait par le narrateur : le chant II se termine sur l'évocation de la fuite de l'armée pompéienne par la mer depuis Brindes et le chant III s'ouvre précisément sur l'évocation de la flotte de Pompée[153]. Ce rapprochement entre la fin du livre II et le début du livre III est aussi assuré par la mention de la destinée de Pompée : le narrateur annonce au livre II que Pompée ne viendra plus en Italie et mourra loin de cette terre (II, 728-736) tandis que le livre III débute avec les derniers regards lancés par Pompée en direction de l'Italie (III, 4-7). Enfin, dans ces deux passages, le fait que la Fortune de Pompée a changé est mis en évidence (II, 725-728 et III, 20-21). Si les liens entre les livres II et III proviennent en partie du fait que les deux livres se suivent immédiatement, il convient néanmoins de constater qu'un certain nombre d'éléments parallèles apparaissent également entre les deux chants, sans que cela soit uniquement lié à la continuité du récit. C'est ainsi que le récit d'un présage au début du livre III, l'apparition en rêve de Julie à Pompée, fait écho aux premiers vers du livre II : les présages doivent, à chaque fois, être interprétés comme des marques de l'hostilité divine (*ira* en II, 1 ; *dei quamuis cladem manesque minentur* en III, 36). En outre, l'apparition de Julie a pour but d'enlever tout espoir à Pompée, ce que le narrateur reproche précisément aux pratiques divinatoires au début du livre II (II, 4-6). Enfin, le fait que Julie rappelle le rapide remariage de Pompée après sa mort (III, 21-23) peut former une reprise du motif du mariage durant un veuvage, déjà illustré par les noces de Caton et Marcia (II, 326-337). La description de la peur à Rome dans le première section du livre II trouve également un écho dans le livre III, lorsque César rentre dans Rome, *urbem attonitam terrore* (III, 97-98) : le silence décrit en III, 100-103 rappelle notamment la douleur silencieuse du livre II (*sine uoce dolor,* II, 21). Un autre lien entre les chants II et III apparaît dans le catalogue des alliés de Pompée en III, 169-297 : l'évocation du nombre de ses alliés et de l'étendue des territoires occupées par ses clients rappelle les deux discours de Pompée où le général rappelle ses succès (II, 576-594 et II, 632-644). Enfin, les derniers rapprochements entre les livres II et III touchent aux scènes de siège et de bataille. En effet, les préparatifs en vue d'un siège des villes du Latium (II, 447-452), le siège de Corfinium (II, 505-506) et celui de Brindes (II, 650-679) préfigurent le long siège de Marseille dont le narrateur fait le récit au chant III (III, 298-496). En outre, la fin des deux chants est assez similaire puisque tous deux s'achèvent sur une bataille navale, qu'il s'agisse de

[153] Cf. Esposito 2010, p. 36.

la prise de deux navires pompéiens qui ne sont pas parvenus à franchir le blocus de César à Brindes (II, 709-719) ou de la grande bataille de Marseille (III, 509-762).

C. Liens avec le livre VII

Le dernier chant qui me semble entretenir un rapport étroit avec le chant II est le chant VII, dans lequel se situe le récit de la bataille de Pharsale. Ce lien est notamment assuré par le retour de certains personnages du chant II, absents jusque là dans l'épopée. Brutus, dont l'entretien avec Caton occupe une large part du chant II (II, 234-325), est présent lors de la bataille de Pharsale et le narrateur souligne alors le rôle qui sera le sien par la suite (VII, 586-596). L'autre personnage important qui réapparaît au livre VII est Domitius : le lien entre les deux scènes est particulièrement étroit puisque Domitius doit à deux reprises affronter César. Le narrateur rappelle d'ailleurs au livre VII la précédente confrontation entre les deux hommes[154]. En outre, les deux scènes s'articulent autour d'une joute verbale des deux protagonistes : au livre II, Domitius répond à César par la pensée (II, 494-499) tandis qu'au livre VII il peut prononcer quelques mots dans son dernier souffle (VII, 610-615). Outre ces deux personnages, d'autres éléments tissent des liens entre les chants II et VII : il s'agit tout d'abord de la représentation du deuil public suivant la mort de Pompée en VII, 37-42. L'évocation des hommes (*iuuenis*), des vieillards (*senex*) et des femmes (*femineum... uulgus*) rappelle les trois groupes de personnes qui ont pris la parole lors du *iustitium* au début du livre II. C'est ensuite le discours de Pompée à ses troupes qui est un écho du livre II : en VII, 57-123, Pompée parle à ses soldats à Pharsale et cherche à repousser le combat. Le poète inverse ainsi le discours du chant II (II, 531-595), dans lequel le général tentait de convaincre ses troupes de la nécessité du combat. Dans les deux cas, le discours se révèle infructueux, et ce pour le malheur de Pompée, contraint à la fuite dans un premier temps puis à livrer une bataille qu'il perdra dans un second temps. Enfin, le principal point commun entre les chants II et VII me semble résider dans le comportement de Pompée : le narrateur décrit à deux reprises la fuite du général. En outre, la présentation même de cette fuite est assez semblable dans les deux livres puisque le narrateur s'efforce de ne pas la présenter comme un acte de lâcheté et il tente même de la magnifier. C'est ainsi que la fuite de Brindes est présentée comme une *exigua uictoria* (II, 708) tandis que sa fuite à Pharsale apparaît comme un geste de protection envers ses soldats et Cornélie (VII, 671-677). Enfin, le narrateur conclut le récit de la fuite de Pompée par une considération sur le lieu qu'il fuit : si le départ depuis Brindes est

[154] *Victus totiens a Caesare... uenia gaudet caruisse secunda*, VII, 602-604.

considéré comme salutaire puisqu'il permet d'épargner l'Italie (II, 734), la bataille et la fuite de Pharsale font de la Thessalie une terre maudite (VII, 847-872). Pour conclure cet aperçu des liens qui unissent les livres II et VII, il importe de souligner que cette proximité entre les deux chants ne doit pas surprendre le lecteur. En effet, plus que la marque d'une structure dans laquelle chaque livre de la première moitié de l'épopée trouverait un correspondant dans la seconde moitié[155], il me semble qu'il faut considérer que, jusqu'au chant VII, le poète multiplie les préfigurations de la défaite de Pharsale et de la mort de Pompée. Le chant II n'est donc pas le seul à entretenir un rapport étroit avec le chant VII[156].

3. Les personnages du livre II

Pour achever la présentation du livre II du *Bellum ciuile*, il convient de présenter les différents protagonistes qui y apparaissent. En effet, le livre II est particulièrement intéressant puisqu'il laisse la parole aux trois personnages principaux du *Bellum ciuile*, César, Pompée et Caton. Ces trois personnages peuvent être répartis en deux groupes : d'un côté, Pompée et Caton sont mis en scène presque exclusivement à travers leurs discours, de l'autre côté, César, lui, parle peu mais est le véritable moteur de l'action au sein du livre II. J. Soubiran[157] estime que ces trois personnages jouent dans l'épopée des rôles complémentaires : selon lui, ils illustrent les trois fonctions primitives, religieuse pour Caton, militaire pour César et civique pour Pompée. L. Thompson[158] préfère voir dans chacun des personnages l'incarnation d'une valeur : Caton serait la *pietas* et la *uirtus*, César le *furor* et Pompée *l'amor*. Ces deux théories ont pour principal intérêt de mettre en évidence la manière dont les personnages du *Bellum ciuile* sont présentés. Au delà de leur rôle dans l'action, les personnages représentent certaines valeurs ou certaines passions de façon symbolique. C'est l'existence de ce système de valeur qui a pu rendre délicate la tâche des commentateurs cherchant à comprendre qui étaient les héros de la *Pharsale*[159]. Le but de ces présentations n'est pas de faire une analyse complète de la manière dont Lucain met en scène les divers personnages dans le *Bellum ciuile* ou de

[155] C'est notamment la théorie d'Elfrieda 1970 qui suppose l'existence d'une double structure, le chant I correspondant au chant VII, le chant II au chant VIII et ainsi de suite. Cette première structure serait redoublée d'une construction en miroir autour du chant VII, le chant VI annonçant le chant VIII, le chant V préfigurant le chant IX...
[156] Roche 2009 étudie notamment les liens entre les chants I et VII (p. 17-19).
[157] Soubiran 1967, p. 59-60.
[158] Thompson 1984, p. 207.
[159] Sanford 1934 montre que ce débat existait déjà au Moyen-Âge puisqu'on en trouve des traces dans les manuscrits. Un manuscrit du X^{ème} siècle présente ainsi une note dans laquelle un commentateur estime que les héros sont César et Pompée tandis que, dans un manuscrit du XII^{ème} siècle, Caton et Curion font leur apparition au sein des personnages principaux.

chercher à déterminer qui est le héros de l'épopée mais plutôt de voir comment ces personnages apparaissent dans le livre II, tout en tentant de resituer rapidement le livre II au sein de la *Pharsale*. Enfin, je présenterai brièvement les autres personnages historiques qui participent à l'action dans le livre II, à savoir Brutus, Marcia et enfin Domitius.

A. César

Les critiques ont presque toujours reconnu dans le César du *Bellum ciuile* un personnage envers lequel le narrateur était particulièrement critique[160]. Cette caractéristique se traduit par des modifications apportées par le narrateur à certains événements historiques pour rendre plus sombre le portrait de César[161]. C'est ainsi que, tant à Corfinium qu'à Brindes, Lucain explique le fait que les habitants ouvrent les portes de la ville à César par une trahison, sans doute due à une forme d'opportunisme et à la peur de César. Or, dans ces deux cas, une autre tradition historique donne une explication toute différente : Domitius aurait cherché à abandonner ses troupes pour fuir seul[162] et les troupes pompéiennes auraient fait subir de mauvais traitements aux habitants de Brindes[163]. Ces deux exemples soulignent le fait que le narrateur cherche sans cesse à présenter César sous son plus mauvais jour. L'exemple de Corfinium est d'autant plus frappant qu'il se poursuit avec l'évocation de la clémence de César envers Domitius : cet événement a été historiquement à l'origine d'un changement dans la perception de César à Rome. Jusqu'alors il n'était perçu que comme un nouveau général qui reproduirait, s'il était victorieux, les massacres dont Marius et Sylla ont été les auteurs. Le fait que César ait épargné Domitius alors que celui-ci avait tenté de le combattre a convaincu un certain nombre de sénateurs en fuite de revenir à Rome[164]. Or, le narrateur représente la scène du pardon de César en laissant entendre que César pardonne Domitius pour pouvoir le combattre à nouveau[165]. Ainsi, l'image d'un César clément est remplacé par un César belliqueux, qui cherche sans cesse le combat. C'est d'ailleurs ce trait de caractère qui est fréquemment attribué à César par le narrateur : ainsi, lorsque le personnage apparaît dans le livre II, il est précisé qu'il est heureux de rencontrer une résistance du camp pompéien[166]. Une

[160] Et ce, à l'exception près de la lecture de la *Pharsale* favorable à César en Angleterre autour de la traduction de Marlowe. Cf. *supra* p. 36.
[161] C'est notamment un des effet du « bias » de Lucain relevé par Bartsch 2010 et Bartsch 2011. Cf. *infra* p. 63.
[162] Cf. le commentaire à II, 478-525.
[163] Cf. le commentaire à II, 704-705.
[164] Cf au sujet de la clémence de César le commentaire à II, 514.
[165] Lucain, II, 514-515.
[166] Lucain, II, 439-446.

remarque similaire est faite par le narrateur pour introduire le siège de Brindes par César[167]. B. Navarro[168], quant à elle, estime que, au début du *Bellum ciuile* et donc au livre II, le narrateur décrit un César qui est proche de la réalité historique, tandis que, par la suite, et notamment lors de la bataille de Pharsale, César ne sera plus que la rage personnifiée. Cette théorie ne me semble pas tout à fait juste : en effet, la rage de César est déjà apparente dès les premiers livres. De fait, comme le souligne M. Leigh, dans le livre II, l'image de César est tout à fait conforme à la description initiale en I, 142-157 : César y apparaît comme « violent, irrésistible, épouvantable »[169]. A ces traits de caractère, il faut ajouter l'orgueil du général qui, dans le livre II, vante son propre courage et sa propre force[170]. Dans l'ensemble, le livre II du *Bellum ciuile* n'apporte pas d'élément nouveau au portrait de César fait par Lucain : le conquérant n'est pas au centre des regards du narrateur comme il l'était dans le chant I. A l'inverse, Pompée, qui était presque tout à fait absent du premier livre, occupe une place importante au sein du livre II.

B. Pompée

Le personnage de Pompée est un personnage complexe dans le *Bellum ciuile*. En effet, si César est clairement la cible des attaques du narrateur, son opposant n'est pas nécessairement évoqué dans des termes élogieux. C'est ainsi que les critiques ont pu se diviser sur la place de Pompée dans la *Pharsale*, certains considérant qu'il était protégé par Lucain[171], d'autres que le narrateur n'hésite pas à montrer les défauts et les faiblesses de Pompée[172]. Cela a amené B. Navarro[173] à formuler l'hypothèse de l'existence de deux personnages de Pompée dans le *Bellum ciuile* : le premier, celui du début de la guerre, serait proche du Pompée historique et partagerait les doutes et les hésitations du général qui l'ont conduit à la défaite. Le second, celui de la suite de la guerre, serait un Pompée davantage idéalisé, dont le portrait serait bien plus favorable. Cette structure d'ensemble dans laquelle se succèdent deux portraits de Pompée s'articule précisément autour du livre II. En effet, comme le souligne B. Mineo, ce n'est qu'après l'épisode de Brindes que le poète « rehausse progressivement la cause du

[167] Lucain, II, 650-662.
[168] Navarro 1974, p. 132.
[169] Leigh 2010, p. 159-160.
[170] Lucain, II, 439-440 et II, 492-499.
[171] C'est par exemple le cas de Bond 1932, p. 167-168.
[172] C'est la thèse notamment de Narducci 1985, p. 1553-1556 qui insiste sur la « passivité » de Pompée dans le *Bellum ciuile*.
[173] Navarro 1974, p. 122.

personnage »[174]. Jusqu'au livre II, ce sont donc surtout les défauts de Pompée qui sont accentués : il apparaît notamment comme un très mauvais général puisqu'il est représenté en train de fuir ou de reculer à quatre reprises[175]. B. Navarro le considère ainsi comme un homme à qui il « manque le courage et l'énergie suffisants pour affronter les difficultés » et qui n'a pas d'autorité sur ses troupes[176]. De fait, le discours de Pompée à ses troupes montre un général incapable de susciter l'enthousiasme de ses soldats alors même qu'une grande partie de son discours consiste à montrer sa valeur en tant que chef[177]. Les piètres qualités de général de Pompée atteignent leur comble, selon R. W. Bond, dans sa fuite à Pharsale, attitude qu'« aucune cour martiale ne pourrait accepter »[178]. Néanmoins, comme le remarque le critique, le narrateur excuse alors Pompée[179]. A l'inverse, son départ de Rome n'est jamais défendu par le poète, ce qui confirme l'idée que le portrait de Pompée au début du *Bellum ciuile* est moins favorable que par la suite. En outre, au début de l'épopée, le narrateur souligne le fait que Pompée ne combat pas véritablement pour la défense de la république mais plutôt en raison de son ambition personnelle, contribuant ainsi à la création d'un portrait négatif du général[180]. Enfin, comme le soulignent plusieurs critiques, ce qui rend plus positive l'image de Pompée, ce sont ses vertus non dans le domaine militaire, mais dans le domaine privé et notamment dans l'amour qu'il porte à Cornélie[181]. Or, le personnage de Cornélie n'apparaît pas dans les premiers livres du *Bellum ciuile* et ne permet pas de contrebalancer le portrait de Pompée comme mauvais général. Les seules mentions de l'amour de Pompée peuvent être perçues dans la comparaison avec le taureau chassé par un rival[182] ainsi que dans la précision *cum coniuge pulsus* à propos de la fuite depuis Brindes[183]. Dans l'ensemble, au livre II, le narrateur présente Pompée d'une manière relativement critique : le général est impuissant face à l'avancée de César et semble ne prendre que de mauvaises décisions. En cela, le portrait de Pompée peut rappeler celui que l'on trouve dans la correspondance de

[174] Mineo 2010, p. 257.
[175] Lucain, I, 522 ; II, 392-393 ; II, 596-609 et II, 680-736.
[176] Navarro 1974, p. 122. « carente del coraje y energía suficientes ante las dificultades, sin autoridad para con sus tropas ».
[177] En II, 559-595, il rappelle ainsi ses triomphes passés et répond à la critique de César qui voit en lui un chef à qui l'âge a enlevé toute force.
[178] Bond 1932, p. 166-167.
[179] Lucain, VI, 647-697.
[180] Lucain, I, 325-326 et II, 320-323 (ce sont les mots de Caton). A ce sujet, cf. Mineo 2010, p. 256-257. Navarro (Navarro 1974, p. 120-121) soutient à tort que, pour idéaliser Pompée, Lucain passe sous silence l'ambition personnelle de Pompée.
[181] Cf. Navarro 1974, p. 129 ; Utard 2010, p. 185-187 et Thompson 1984, p. 207.
[182] Lucain, II, 601-609.
[183] Lucain, II, 728.

Cicéron[184]. Néanmoins, le narrateur n'est pas aussi violent envers Pompée qu'envers César : les faiblesses de Pompée sont exposées mais celui-ci n'apparaît comme étant un mauvais homme. L'évocation finale de son départ de Brindes est empreinte de pathétique, Pompée qui est désormais en exil semble n'être alors qu'un homme digne de compassion.

C. Caton

Enfin, le troisième personnage d'importance qui est présent dans le livre II n'est autre que Caton : la présentation de celui-ci contraste fortement avec celle des deux belligérants. Tout d'abord, comme le souligne B. Navarro[185], dans le livre II, Caton se distingue de César et Pompée en cela qu'il n'a pas de véritable importance sur le plan de l'action : ce n'est qu'au livre IX que Caton agira, prenant ainsi la suite de Pompée à la tête des armées qui s'opposent à César. En outre, si, dans le livre II, la mise en scène de César et Pompée insiste surtout sur leurs défauts, Caton, à l'inverse, fait l'objet d'une présentation élogieuse. Le personnage de Caton est d'autant plus important qu'il est au centre de débats au sein de la critique lucanienne : la critique déconstructionniste[186], qui préfère voir en Lucain un cynique désabusé[187], estime que la figure de Caton est un faux modèle, inhumain et ridicule. A l'inverse, pour les critiques qui pensent que Lucain était pro-Républicain[188], le portrait de Caton doit apparaître comme un modèle véritable du sage. Ces divergences d'opinion entre les critiques proviennent de l'image multiple qu'avait Caton dans l'antiquité. En effet, le personnage de Caton a pu fournir dans l'histoire de bons et de mauvais *exempla* puisqu'il pouvait représenter à la fois le *sapiens* mais aussi le personnage trop abstrait, incapable de se confronter à la réalité[189]. E. Fantham[190] souligne également qu'il existe trois types de sources anciennes sur la vie de Caton : des textes s'apparentant à de l'hagiographie, le jugement privé de Cicéron dans la correspondance et les ouvrages polémiques dus au camp de César. Sans chercher à rattacher directement le texte de Lucain à l'un de ces trois de ces groupes, il convient de se demander si le poète est sincère dans son éloge de Caton ou s'il participe à un

[184] L'utilisation de la correspondance de Cicéron par Lucain a été mise en évidence par Holliday (Holliday 1969, cf. notamment p. 50-64 et 84-90).
[185] Navarro 1974, p. 116-117.
[186] Ce courant de critique est représenté notamment par Johnson 1987, Henderson 1988 et Masters 1992.
[187] La question de la philosophie de Lucain est discutée plus loin : cf. *infra* p. 64 sq.
[188] C'est le cas par exemple de George 1991, p. 237 ou plus récemment de Narducci 2001, p. 171.
[189] Cf. à ce sujet George 1991, p. 238-239. Il s'agit précisément d'un reproche adressé par Cicéron à Caton : il reproche à ce dernier d'agir comme s'il vivait dans la République voulue par Platon et non dans la « fange de Romulus » (*Att.*, 2, 1, 8).
[190] Fantham 2003 b, p. 98. Pour une synthèse à propos des sources antiques sur Caton, cf. Cogitore 2010, p. 167-174.

courant polémique, hostile à Caton. L'étude de la représentation de Caton est donc d'une importance primordiale pour la compréhension du *Bellum ciuile*. Les éléments que je vais exposer ici seront néanmoins nécessairement limités : en effet, le changement qui touche le personnage de Caton entre le livre II et le livre IX est essentiel[191] et je ne prétends donc pas dresser un portrait complet du personnage puisque cette étude se fonde essentiellement sur le livre II.

Tout d'abord, il faut souligner que le Caton du livre II pourrait ressembler au Caton critiqué par Cicéron : en effet, ce n'est qu'au livre IX que Caton entre pleinement dans l'action et devient le « leader » républicain[192] tandis qu'au livre II il ne fait que parler avec Brutus au sujet de l'engagement. Pour autant, il me semble que l'on peut avancer que Caton, au livre II, n'est pas uniquement une image « iconique », pour reprendre le terme d'E. Narducci[193]. Certes, le personnage de Caton est presque sanctifié : dans le livre II, sa parole est présentée comme une parole oraculaire[194] et il propose de se sacrifier pour le bien de la République dans une forme de *deuotio*[195]. Bien plus, le portrait qui est fait de lui en II, 380-391 est un portrait moral, qui pourrait être directement emprunté à une tradition hagiographique. Enfin, au sein de la guerre civile, Caton est un personnage qui représente véritablement la guerre juste : certes, César et Pompée prétendent tous deux avoir le droit avec eux[196], mais comme Caton le souligne, ils se battent pour obtenir un pouvoir personnel. Caton, lui, se bat pour Rome et c'est pour cette raison que le narrateur soulignera au chant IX le fait que le sage, désormais à la tête de l'armée de Pompée, livre une guerre juste[197]. Néanmoins, Caton n'est pas uniquement présenté comme une icone : au contraire, le fait qu'il prenne la parole pour expliquer son action le rend plus humain. En effet, dans son discours, le lecteur peut percevoir à plusieurs reprises des preuves de l'humanité de Caton : le sage, en effet, évoque notamment la peur qu'il est naturel de ressentir devant le déclenchement de la guerre civile[198]. De même, loin d'être une icone, il évoque de façon presque passionnelle[199] sa volonté d'accompagner Rome dans sa

[191] Cogitore 2010, p. 174-177 juge même que le Caton du livre II est un Caton pétrifié, qui ne devient vivant qu'au chant IX.
[192] George 1991, p. 254-257.
[193] Narducci 2001, p. 171.
[194] Cf. Lucain, II, 285 et le commentaire *ad loc.*
[195] Lucain, II, 304-313.
[196] CF. Lucain I, 203 ; II, 531-533.
[197] Lucain IX, 293 *iusti... Martis.*
[198] Lucain II, 289-290 : *Sidera quis mundumque uelit spectare cadentem | expers ipse metus ?* «Qui voudrait regarder les étoiles et le ciel s'effondrer, sans ressentir lui-même de la crainte ? »
[199] Le terme de passion est notamment employé par Stok 2007. Pour une discussion sur la passion de Caton, cf. *infra* p. 69.

mort comme un père lors des funérailles d'un enfant[200]. Mais ce qui fait que Caton n'est pas, me semble-t-il, une icone, c'est surtout que celui-ci se détache de l'image que Brutus a tenté de donner de lui. En effet, dans les propos de Brutus, Caton apparaît comme un être exceptionnel que la vertu place au dessus du reste des hommes[201]. Or, Caton, lorsqu'il prend la parole, montre qu'il ne peut pas être *solus* dans la guerre civile. Cela se manifeste par l'impossibilité d'une *deuotio* grâce à laquelle Caton serait le seul à mourir, faisant alors de lui une figure de martyr, mais aussi par l'idée qu'il n'est pas bon de ne pas prendre part à la guerre civile. Les interrogations rhétoriques qui ouvrent le propos de Caton tendent, en effet, à disqualifier le discours de Brutus et notamment l'image d'un Caton qui reste en marge de la société. Au contraire, le sage insiste sur la nécessité de s'engager dans la guerre civile, ce qui le met, par la force des choses, au même plan les *nocentes* qui participent au conflit[202]. Il me semble, pour conclure sur la question de la façon dont Caton est présenté dans le livre II, qu'il faut distinguer plusieurs portraits : en effet, le personnage n'est jamais exactement le même selon la personne qui le présente, qu'il s'agisse de Brutus, du poète-narrateur ou de lui-même. Brutus prête à Caton des traits étrangers à la doctrine stoïcienne qui en font un personnage froid, capable d'être détaché du monde[203] tandis que le narrateur fait de Caton le véritable modèle du sage stoïcien[204]. Entre ces deux images s'inscrit, à mes yeux, l'image de Caton telle qu'elle nous apparaît dans son propre discours : Caton ne prétend pas à la perfection et accepte de prendre part au *nefas*. Ce faisant, il apparaît néanmoins comme un véritable modèle pour Brutus, un modèle qui ne l'incite pas à la vertu mais qui fait naître en lui la colère[205].

Enfin, pour achever ce bref aperçu sur le personnage de Caton dans le chant II du *Bellum ciuile*, il me semble intéressant d'examiner la façon dont Lucain présente le choix de l'engagement de Caton. Tout d'abord, il est manifeste que Caton ne rejoint pas les rangs de Pompée avec enthousiasme : au contraire, il arbore l'attitude caractéristique du deuil dès le déclenchement du conflit[206]. En outre, il est frappant de constater que l'on ne trouve pas de véritable argument justifiant la participation du sage au côté de Pompée : en effet, la raison invoquée par Caton – il rejoint les rangs de Pompée pour lui rappeler qu'il doit respecter les lois de la République[207] – paraît bien faible puisque le même argument aurait pu être utilisé à propos de César. S. Bartsch en déduit que le choix de Caton est un choix tout à fait gratuit :

[200] Lucain II, 297-303.
[201] A ce propos, cf. le commentaire à II, 242-284.
[202] Lucain II, 288.
[203] Cf. notamment la note à II, 267
[204] Cf. surtout le portrait en II, 380-391.
[205] Cf. Lucain, II, 323-325.
[206] Cf. Lucain II, 374-378.
[207] Cf. Lucain II, 319-323.

rien ne pousse le sage d'un côté plutôt que de l'autre. En cela, cette décision dans l'indifférence prouverait que Caton refuse d'endosser un rôle d'arbitre et ne serait donc pas le représentant de la vertu[208]. Néanmoins, il me semble que Bartsch a tort de voir dans la résolution de Caton un choix gratuit, sans réelle motivation. En effet, l'interrogation introduite par *quin*, dans laquelle Caton suggère de rejoindre Pompée[209], me semble constituer la justification des actes futurs du sage : celui-ci veut, avant tout, se battre pour les *publica signa* et la conséquence est qu'il faut accepter Pompée comme chef (*ducemque Pompeium*). L'ordre des mots dans la phrase semble subordonner l'engagement dans le parti pompéien à la défense de Rome, ce qui constitue, à mon sens, la raison pour laquelle Caton choisit de se battre aux côtés de Pompée. Ce faisant, Caton ne joue pas véritablement le rôle d'un arbitre mais plutôt celui d'un garant du respect des lois de la République.

D. Les autres protagonistes du livre II

La présentation des personnages du livre II ne serait pas complète sans évoquer brièvement les trois autres protagonistes qui prennent la parole dans le livre II, Brutus, Marcia et Domitius. Brutus, tout d'abord, est un personnage qui est essentiellement présent dans l'épopée au chant II. En effet, son nom n'est mentionné qu'à 5 autres reprises dans le reste du poème[210]. Cette relative disparition de Brutus est d'autant plus frappante qu'elle s'accompagne de rappels du rôle que Brutus devra jouer par la suite, en tant qu'assassin de César[211]. Même lors de la bataille de Pharsale, Brutus ne se distingue pas particulièrement et demeure anonyme, caché sous un casque de plébéien (*plebeia... casside*)[212]. Il y a donc une forme de paradoxe dans la manière dont Brutus apparaît dans le *Bellum ciuile* : le narrateur souligne à plusieurs reprises le rôle essentiel qu'il devra jouer, mais ce n'est pas dans cette épopée qu'il sera évoqué[213]. B. M. Marti, qui défend l'hypothèse d'une fin du *Bellum ciuile* au moment des Ides de Mars, considère que le personnage de Brutus a un rôle central dans l'épopée et que, dans la présentation qui en est faite au chant II, Lucain « dessine [...] avec soin » sa

[208] Bartsch 1997, p. 119 sq.
[209] Lucain II, 319-320.
[210] Lucain VII, 587 ; VII, 596 ; VIII, 610 ; IX, 17 ; X, 342.
[211] Cf. notamment VII, 592-596 *Nil proficis istic | Caesaris intentus iugulo : nondum adtigit arcem, | iuris et humanum columen, quo cuncta premuntur, | egressus meruit fatis tam nobile letum. | Viuat et, ut Bruti procumbat uictima, regnet.* « Tu ne gagnes rien à t'acharner ici contre la gorge de César : il n'a pas encore atteint la citadelle ou dépassé le sommet des lois des hommes, en contrôlant toute chose, il n'a pas encore mérité une mort si remarquable de la part des destins. Qu'il vive et, pour tomber victime de Brutus, qu'il règne. »
[212] Lucain VII, 586.
[213] Si, du moins, l'on admet que le *Bellum ciuile* devait s'interrompre avant l'assassinat de César. A ce propos, cf. *supra* p. 26 sq.

personnalité[214]. Il me semble que cette affirmation est contestable : en effet, le discours de Brutus semble surtout exister pour servir de faire valoir à la réponse de Caton. Ses arguments et notamment l'incitation à chercher l'*otium* en pleine guerre civile sont aisément balayés par son interlocuteur qui, en outre, corrige ainsi la pensée de Brutus en lui montrant ce que sont les préceptes stoïciens[215]. Bien plus, la réaction de Brutus dépend entièrement de Caton : alors qu'il était venu voir son oncle en traversant dans l'indifférence la foule bouleversée par la guerre civile[216], il ressort de la discussion avec une ardeur trop grande, prêt à s'engager dans le conflit[217]. Outre cet élan de passion, que le poète paraît expliquer par la jeunesse du personnage (*iuuenisque calorem*), il ne me semble pas trouver de marque de la personnalité de Brutus. Au contraire, son propos centré sur Caton met surtout en avant son interlocuteur et les deux discours qui se répondent font à mes yeux disparaître Brutus dont le seul rôle est de suivre la résolution de son oncle. Cette disparition de Brutus se manifeste également lors du siège de Marseille : Brutus était, en effet, présent lors de cette bataille et César rapporte une manœuvre habile de la part du commandant qui permet de couler deux navires césariens[218]. Or, Lucain n'évoque même pas le rôle de Brutus lors de son long récit du siège de Marseille et des batailles navales. Il me semble donc que l'on peut conclure avec B. Navarro[219] que Brutus apparaît dans le *Bellum ciuile* comme un personnage fade, sur lequel le poète ne met pas véritablement l'accent, quand bien même il a un grand rôle à jouer dans la mort de César.

Le second personnage qu'il convient de mentionner pour présenter le livre II n'est autre que Marcia, l'épouse de Caton. Celle-ci apparaît peu après Brutus, dès la fin de la réponse de Caton, et vient demander à ce dernier de l'épouser à nouveau[220]. L'arrivée de Marcia complète un trio de personnages qui semble avoir une unité au sein du *Bellum ciuile* puisqu'il s'agit des seuls personnages que le poète qualifie de *sancti*[221]. B. M. Marti compare Marcia à Brutus et considère que Lucain « néglig[e] d'esquisser la personnalité de Marcia »[222]. Il n'est pas certain que cette affirmation soit tout à fait exacte. Au contraire, les personnages féminins occupent

[214] Marti 1970, p. 20.
[215] A ce sujet, cf. surtout la réponse à l'argument paresseux en II, 295 et le commentaire en II, 267.
[216] Lucain II, 234-236 : *At non magnanimi percussit pectora Bruti | terror et in tanta pauidi formidine motus | pars populi lugentis erat* : « Mais nulle terreur ne frappa le coeur du magnanime Brutus et il n'était pas parmi le peuple endeuillé, en proie à une si grande peur devant un bouleversement effroyable ».
[217] Lucain II, 323-325 : *Sic fatur et acres | irarum mouit stimulos iuuenisque calorem | excitat in nimios belli ciuilis amores* : « Il dit et, en remuant l'aiguillon pointu de la colère, il attise chez le jeune homme un feu qui se mue en un amour trop grand pour la guerre civile ».
[218] César, *C.*, 2, 6, 4-6.
[219] Navarro 1974, p. 144-145.
[220] Pour les éléments biographiques sur Marcia, cf. le commentaire à II, 327-328.
[221] Cf. Lucain II, 327 ; II, 372 ; VI, 311 ; IX, 17 et IX, 555.
[222] Marti 1970, p. 20.

une place d'importance dans le *Bellum ciuile*[223]. Certes, il existe un certain nombre d'éléments qui font de Marcia un personnage de second plan. Tout d'abord, tout comme Brutus, Marcia paraît être mise en scène par le narrateur pour servir d'illustration au portrait de Caton. Là où Brutus permettait de montrer le sens civique de Caton, son épouse met en évidence la vertu du sage dans sa vie privée, complétant ainsi un éloge du mode de vie stoïcien. En effet, l'apparition de Marcia place Caton non plus dans la situation du personnage public mais dans celle du personnage privé. Ces deux rôles, dans la philosophie stoïcienne, sont complémentaires[224] et il est nécessaire, pour faire de Caton un véritable modèle, de montrer que celui-ci excelle dans ces deux domaines. C'est ainsi que H. Harich, dans un article consacré à Marcia[225], considère que Marcia fonctionne avec Caton comme une illustration de la vertu stoïcienne[226]. Or, il me semble qu'il s'agit là précisément d'un des tours de force opérés par Lucain dans sa présentation de Caton. La mise en scène de Marcia, sa prise de parole et son attitude lors du mariage permet au poète de répondre à ceux qui voient dans le remariage de Caton une manœuvre pour hériter de la fortune d'Hortensius[227]. Pour éviter de donner du crédit aux accusations lancées contre Caton auxquelles ses lecteurs et ses auditeurs pensent certainement, le poète doit accorder un rôle actif à Marcia (le mariage est, en effet, explicitement réclamé par Marcia pour défendre son honneur)[228]. Par ce biais, Marcia semble dotée d'une véritable personnalité, bien plus en tout cas que le personnage de Brutus. En effet, l'épouse de Caton ne se contente pas d'être le modèle de la femme vertueuse qui suit la morale stoïcienne[229], mais elle apparaît comme une véritable héroïne dans l'épopée. Il s'agit d'un personnage dont les rôles sont multiples : elle est notamment mère des enfants de Caton[230] et veuve d'Hortensius[231]. Mais c'est surtout en tant que compagne (*comitem*)[232] de Caton qu'elle prend la parole. Elle souhaite notamment pouvoir accompagner Caton dans la guerre civile, de même que Cornélie suit Pompée. En outre, elle se voit attribuer une qualité que l'on peut traditionnellement rattacher au héros épique, à savoir le souci de son honneur, qui motive sa venue chez Caton[233] : en cela, elle dépasse le *topos* des épitaphes selon lequel les femmes

[223] A ce propos, cf. la thèse de Sannicandro 2008 et Dangel 2010.
[224] Lucain II, 388 *urbi pater est urbique maritus* : « pour Rome, il est père, pour Rome, mari ».
[225] Harich 1990.
[226] Sklenar (Sklenar 2003) préfère y voir une caricature de la vertu stoïcienne, conformément à son interprétation nihiliste du *Bellum ciuile*.
[227] Cette accusation est rapportée par Plutarque, *Cat. Mi.*, 52, 4.
[228] Lucain II, 341-345.
[229] C'est ainsi que la définit Navarro 1974, p. 152-154.
[230] Ce que le narrateur rappelle en II, 329-333.
[231] Cf. Lucain II, 328 et II, 333-337.
[232] Lucain II, 346.
[233] Lucain II, 344-345.

veulent rattacher le nom de leur époux au leur[234]. Marcia apparaît donc comme un personnage complexe, qui ne peut être réduite à son seul statut de mère ou de veuve. Bien au contraire, elle vient « empiéter sur le domaine masculin de la guerre »[235], preuve sans doute que, comme Caton, elle a conscience que la guerre civile n'est pas un conflit comme les autres et que cela rend légitime un comportement qui n'est pas traditionnel.

Enfin, le dernier personnage historique qui joue un rôle important dans le livre II du *Bellum ciuile* est Domitius, le général dont les troupes stationnent à Corfinium et qui tente de tenir tête à César[236]. Domitius apparaît principalement à deux reprises dans l'épopée : lors de l'épisode de Corfinium et lors de la bataille de Pharsale[237]. Dans ces deux évocations, Lucain fait un récit favorable des événements. A Corfinium, Domitius apparaît comme un valeureux combattant[238] et le défenseur de la République[239], contrastant avec la liste des fuyards qui précède l'épisode dans lequel le poète met en scène Domitius[240]. La reddition des habitants qui livrent leur chef à César apparaît comme une trahison (*nefas belli*)[241]. Or, ces deux éléments favorables à Domitius sont contestables sur un plan historique et font sans doute l'objet d'une déformation historique[242]. De même, il n'est pas certain que Domitius ait trouvé la mort en combattant à Pharsale. César écrit qu'il a été tué lors de sa fuite vers les montagnes après la bataille[243]. Il convient dès lors de s'interroger sur le rôle héroïque donné par Lucain à Domitius en déformant la réalité historique. Peut-être Lucain cherche-t-il à faire l'éloge de celui qui est l'ancêtre de l'empereur Néron[244]. Néanmoins, il n'est pas certain qu'il faille voir un éloge de Néron dans l'évocation de Domitius : Lucain ne parle jamais explicitement du lien de parenté entre le général et l'empereur. En outre, comme le souligne F. H. M. Van Campen[245], Néron n'est plus véritablement un parent de Domitius depuis son adoption par l'empereur Claude. Enfin, l'hostilité manifeste de Domitius à l'égard de César, personnage qui

[234] A ce sujet, cf. Ovide, *H.*, 1, 83-84 ; 7, 193. Cf. Sannicandro 2008, p. 82, n. 35 qui a raison de critiquer l'interprétation de Sklenar (Sklenar 2003, p. 71 sq) selon laquelle Marcia veut que le nom de Caton apparaisse sur sa tombe pour profiter de sa gloire. C'est de sa propre *fama* que Marcia se préoccupe ici, me semble-t-il.
[235] Dangel 2010, p. 92.
[236] Pour une brève présentation du personnage historique, cf. le commentaire à II, 478-479.
[237] Lucain VII, 220 et VII, 597-616.
[238] Il est qualifié de *pugnax*. A ce sujet, cf. le commentaire à II, 478-479.
[239] Lucain II, 517-521.
[240] Lucain II, 462-477.
[241] Lucain II, 507.
[242] Cf. *infra* p. 61 sq. et le commentaire à II, 478-525 et II, 507-508
[243] César, *C.* 3, 99, 5. Mais il n'est pas certain que César, qui a lui aussi des raisons pour déformer la réalité historique, n'invente pas ce détail. Pour une étude approfondie de la question du rôle du portrait de Domitius au cours de la bataille de Pharsale, cf. Mayer 1978, p. 85-88.
[244] C'est la thèse soutenue notamment par Navarro (Navarro 1974, p. 146). Ce lien de parenté est notamment évoquée par Suétone, *Ner.* 1.
[245] Van Campen 1991, p. 317-319.

préfigure ce que sera le principat, me paraît difficilement pouvoir masquer un éloge à l'égard d'un empereur. Il me semble donc préférable de considérer Domitius comme un simple exemple de *uirtus*, visant à contraster d'une part avec l'attitude des autres généraux aux ordres de Pompée et d'autre part avec celle de César. La posture de sage du général est mise en exergue par ses pensées qui closent l'épisode de Corfinium après la grâce accordée par César. En effet, sa résolution peut être comparée au discours de Caton : tous deux refusent le calme et la tranquillité[246]. Ce choix ne signifie pas que le sage ne trouve pas une forme de *securitas* dans sa décision : Caton affirme ainsi que l'on peut suivre la vertu avec assurance (*secura*)[247], de même que Domitius s'apprête à reprendre le combat avec confiance (*certus*)[248]. Enfin, l'expression *in medios belli... ire furores | iam dudum moriture*[249] n'est pas sans rappeler la volonté de Caton d'être au milieu (*medius*) des deux armées pour y trouver la mort dans une *deuotio*. Domitius apparaît donc comme un modèle de vertu au sein de l'armée de Pompée. L'évocation de ce personnage permet peut-être au poète d'atténuer l'idée que l'Italie a été abandonnée à César sans combat : la présentation du *pugnax* Domitius servirait alors à protéger le camp pompéien contre une accusation de lâcheté. A l'inverse, le fait de voir Domitius tenter de combattre César tandis que Pompée est toujours décrit en train de fuir pourrait contribuer à ternir l'image de ce dernier. Il me semble néanmoins préférable de considérer que la première interprétation est la plus juste : si Pompée ne livre pas de combat contre César, ce n'est pas de son fait mais en raison de la réaction de ses soldats[250]. L'épisode de Corfinium et le portrait de Domitius qui en découle laissent la place à une vision favorable du chef qui ne connaît la défaite que parce que ses troupes le trahissent, de même que Pompée ne pourra pas combattre à cause de ses soldats.

III. Lucain et l'histoire

1. Un sujet historique

Le sujet choisi par Lucain pour son épopée est un sujet historique et non un sujet mythique, comme dans l'*Iliade*, l'*Odyssée* ou encore l'*Enéide*. Ce type particulier d'épopée soulève un certain nombre de questions liées à ce sous-genre qu'est l'épopée historique. Il

[246] Celle de l'*otium* pour Caton (II, 290-297) et celle du *recessus pacis* pour Domitius (II, 522).
[247] Lucain II, 287.
[248] Lucain II, 524.
[249] Lucain II, 523 « aller au cœur de la guerre qui fait rage, disposé à mourir sans retard »
[250] Lucain II, 596-600.

conviendra tout d'abord de s'interroger sur l'originalité de la démarche de Lucain lorsqu'il choisit pour sujet des événements vieux d'un peu plus d'un siècle. Enfin, c'est la nature même des événements qui sont choisis par le poète qui est digne d'intérêt : le choix de la guerre civile comme matériau littéraire doit également être situé dans le contexte plus large de la conception romaine de la guerre civile.

Lucain n'est pas le premier poète latin à choisir un sujet historique pour une épopée : d'autres auteurs l'ont fait avant lui. Ainsi Naevius avait déjà écrit une pièce en vers sur la guerre entre Rome et Carthage, tout comme Ennius qui avait fait de l'histoire de la République Romaine le thème de ses *Annales*. Le genre de l'épopée à sujet historique continuera à exister après Lucain avec, notamment, Silius Italicus (*Punica*) ou encore Claudien (*De bello Getico*). Si l'on considère l'ensemble de la production épique, l'épopée de Lucain semble se distinguer de la plupart des poèmes historiques en cela qu'elle traite d'une guerre civile et non d'une victoire de Rome contre des ennemis extérieurs. Néanmoins, il convient de souligner que le *Bellum ciuile* est loin d'être le seul poème épique traitant des guerres civiles. Sextilius Ena a écrit un poème sur les proscriptions de 43[251], C. Rabirius a composé une épopée sur la défaite d'Antoine à Actium[252], Cornelius Severus a écrit sur la guerre de Sicile de 38-36 avant notre ère[253]. À ces trois œuvres, il faut peut-être ajouter le *De morte* de Varius Rufus qui était peut-être une épopée historique sur la mort de César[254] et les poètes cités par Ovide, *Pont.*, 4, 16, 21 sq[255]. Le *Bellum ciuile* semble donc appartenir à un genre en faveur à la fin du premier siècle avant notre ère et au début du premier siècle de notre ère. Néanmoins, comme le souligne P. Roche[256], l'épopée de Lucain se distingue des autres poèmes : toutes les autres œuvres évoquées datent de l'époque augustéenne et soutiennent la vision de l'histoire qu'avait Auguste, à savoir que les guerres civiles ont permis d'accéder à un état de paix, préférable aux heurts qu'a connus la République romaine au cours du premier siècle avant notre ère. Certes, le narrateur déclare dans son éloge de Néron que les guerres civiles ont été un mal supportable puisqu'elles ont donné naissance au principat, qui culmine avec l'accession au trône de Néron[257], mais la manière dont la guerre civile est évoquée par le narrateur tend à montrer le contraire. Le *Bellum ciuile* ne semble donc pas se rattacher idéologiquement à ces épopées. En revanche, comme le met en évidence P. Jal dans un article essentiel sur la place de Lucain

[251] Sénèque le Rhéteur, *Suas.*, 6, 27
[252] Sénèque, *Ben.*, 6, 3, 1 ; Quintilien, 10, 1, 189, Ovide, *Pont.*, 4, 16, 5.
[253] Sénèque le Rhéteur, *Suas.*, 6, 26 ; Quintilien, 10, 1, 89.
[254] A ce sujet, cf. Macrobe, 6, 1, 39 ; 6, 2, 19-20 ; cf. Jal 1982, p. 90.
[255] Cf. Jal 1982, p. 91.
[256] Cf. Roche 2009, p. 3-4.
[257] Lucain, I, 33-45.

dans la littérature des guerres civiles[258], le *Bellum ciuile* se rapproche davantage de la vision de la guerre civile qu'ont pu avoir les historiens. En effet, le thème des guerres civiles a également été le sujet de nombreux ouvrages historiques parmi lesquels il faut notamment retenir l'œuvre de César (*Bellum ciuile*) et de ses continuateurs (*Bellum Alexandrinum, Bellum Africum* et *Bellum Hispaniense*), de Salluste sur la *Conjuration de Catilina* (conflit qui a pu être considéré comme une guerre civile), d'Asinius Pollion, auteur d'une *Histoire des guerres civiles* dont se serait largement inspiré Appien, ou encore de Sénèque le Rhéteur, qui aurait écrit un grand ouvrage sur les guerres civiles[259]. Il apparaît ainsi que « Lucain prend place dans une longue série, plus précisément au terme d'une longue série d'écrivains, prosateurs et poètes, ayant traité de près ou de loin, d'une façon ou d'une autre, dans une proportion fort variable, etc., le thème des "guerres civiles" »[260]. Il me paraît donc important, pour étudier l'utilisation de l'histoire dans le *Bellum ciuile*, de chercher à comprendre quelle a pu être la conception romaine de la guerre civile, telle qu'elle a été illustrée par les nombreux auteurs qui y ont consacré un ouvrage.

Pour saisir la conception romaine de la guerre civile, il est intéressant de considérer d'abord quelles sont les causes de ce type de conflit selon les anciens. Ces causes me semblent pouvoir être réparties en deux catégories : les causes matérielles et les causes que j'appellerai « symboliques ». Les causes matérielles sont celles qui touchent à des faits ou à des situations précises, historiquement attestées, tandis que les causes symboliques sont les raisons que les anciens ont pu trouver au sein de la mythologie ou de la philosophie pour expliquer la guerre civile. Les diverses causes matérielles de la guerre civile ont été étudiées par P. Jal, dans la publication de sa thèse[261]. Il ressort de son analyse que la cause principale des guerres civiles n'est pas une différence idéologique entre *populares* et *optimates*, mais plutôt une question de corruption et d'endettement qui est à l'origine d'un renversement des valeurs morales[262]. Lucain, pour sa part, fait un exposé des différentes causes du conflit de 49 au début de son épopée[263]. Cet exposé se divise en plusieurs sections : en I, 67-97, c'est le rôle du destin et du triumvirat qui est évoqué avant d'aborder, en I, 98-120, les morts de Crassus et Julie. En I, 120-157, ce sont les personnalités des deux belligérants qui expliquent la naissance du conflit.

[258] Cf. Jal 1982, p. 85-89 où l'auteur montre la proximité entre le texte de Lucain et certains fragments de Tite-Live.
[259] Cf. Sénèque, *De uita patris*, 3. Cette liste pourrait être complétée par les noms de Velleius Paterculus, de Valère Maxime, de Titus Labienus ou de Cremutius Cordus. Pour une liste des auteurs ayant consacré une œuvre aux guerres civiles, cf. Jal 1982, p. 90-91, n. 6.
[260] Cf. Jal 1982, p. 84.
[261] Cf Jal 1963, p. 364 sq.
[262] Cf. Jal 1963, p. 460-473.
[263] Lucain, I, 67-182.

Enfin, la dernière cause présentée par le poète réside dans le déclin moral (I, 158-182). La plupart de ces causes ont, avant Lucain, été évoquées dans la tradition historiographique : Lucain suivrait, dans l'exposé de l'origine de la guerre civile, divers éléments hérités des historiens et notamment de Salluste, en ce qui concerne le déclin moral[264], et d'Asinius Pollion pour les autres causes[265]. Chez Lucain comme chez Salluste, le déclin moral se manifeste dans le passage de la *concordia* qui a permis à Rome de grandir à la *discordia*[266]. Aux causes directes du conflit, Lucain ajoute l'idée selon laquelle il existe un climat de guerre civile depuis Marius et Sylla : si cette théorie n'est pas formulée de façon explicite, les diverses allusions aux deux généraux[267] et le long récit du vieillard au livre II[268] montrent que le poète inscrit la guerre entre César et Pompée dans la continuité du conflit entre Marius et Sylla. Au-delà de ces causes qui sont des constats factuels liés à l'époque même des conflits, certains auteurs anciens cherchent à expliquer le grand nombre de guerres civiles à la fin de la République par des raisonnements fondés sur un temps plus long. En effet, comme le souligne C. M. C. Green[269], Horace[270] et Tite Live[271] voient dans le mythe de Romulus et Rémus l'explication mythique du tempérament romain, tourné vers la guerre civile. Lucain semble adhérer à ce courant de pensée puisqu'il fait lui aussi allusion au fratricide des origines de Rome dans son exposé des causes de la guerre civile : *nec longe fatorum exempla petantur :* | *fraterno primi maduerunt sanguine muri*[272]. Il faut peut-être voir, dans la description de la bataille de Pharsale centrée autour des meurtres commis au sein d'une même famille[273], la volonté d'illustrer l'importance du mythe de Romulus et Rémus qui se trouve en quelque sorte réactivé par la guerre civile. Le mythe du fratricide de la fondation de Rome apparaît ainsi comme une cause symbolique de la guerre civile de 49, et ce d'autant plus que César et Pompée étaient liés par un lien de parenté[274].

Enfin, pour achever cette présentation du concept de guerre civile chez les anciens, il convient de souligner que ce type de conflit est souvent présenté comme un révélateur moral

[264] Cf, Salluste, *Cat.*, 11, 4, 5.
[265] Pour une confrontation minutieuse des causes relevées par Lucain avec la tradition historiographique, cf. Lintott 1971, p. 493-498 et Roche 2009, p. 36-39.
[266] A ce sujet, cf. Fantham 2010 b, p. 210-211.
[267] Cf. par exemple I, 326, I, 335 ou encore I, 580-583.
[268] Lucain, II, 68-232.
[269] Cf. Green 1994, p. 203-204.
[270] Horace, *Epo.*, 7, 16-20 : *acerba fata Romanos agunt* | *scelusque fraternae necis,* | *ut inmerentis fluxit in terram Remi* | *sacer nepotibus cruor.*
[271] Tite-Live, 1, 6, 4 : *Interuenit deinde his cogitationibus auitum malum, regni cupido, atque inde foedum certamen, coortum a satis miti principio.*
[272] Lucain, I, 94-95 : « Que l'on ne cherche pas loin des exemples de ce décret du destin : les premiers murs ont été imprégnés par le sang d'un frère. »
[273] Cf. Lucain, VII, 464-465.
[274] Pompée était le gendre de César en raison de son mariage avec Julie.

pour les belligérants et qu'il est fréquemment marqué par la cruauté sans limite des combattants. Tout d'abord, il faut remarquer avec P. Jal[275] que la guerre civile peut apparaître comme une épreuve qui permet de connaître la nature de ses participants : en effet, la période des guerres civiles a vu naître des personnalités opposées, depuis le modèle de vertu qu'est Caton jusqu'au conjurateur Catilina. Sénèque souligne d'ailleurs cette particularité du premier siècle avant notre ère lorsqu'il écrit : *si tibi potestas Catonianae fieret actatis, quae plerosque dignos tulit qui Catonis saeculo nascerentur (sicut multos peiores quam umquam alias maximorumque molitores scelerum ; utraque enim turba opus erat, ut Cato posset intellegi ; habere debuit et bonos, quibus se adprobaret, et malos, in quibus uim suam experiretur)*[276]. De fait, la guerre civile est à l'origine de nombreux dilemmes moraux pour ceux qui la connaissent : quel chef faut-il suivre[277], quelle *pietas* conserver (celle envers sa famille ou celle envers sa patrie)[278], quelle place pour la clémence ?[279] En outre, l'évocation de la guerre civile permet aux auteurs qui en parlent de développer de véritables réflexions morales sur les vicissitudes de la Fortune. En effet, comme le relève P. Jal[280], le hasard de la Fortune combiné au bouleversement rapide que crée la guerre civile a permis de faire de certains personnages de véritables symboles d'une destinée changeante. Juvénal[281] considère ainsi dans un même ensemble le destin de Marius, de Pompée, de Céthégus et de Catilina. Lucain, lui aussi, ne manque pas d'évoquer le rôle de la Fortune à propos du sort de Marius[282] et de Pompée[283] : les deux personnages ont, en effet, en commun d'avoir connus des revers de fortune après plusieurs triomphes. En rappelant, pour les deux personnages, le sort qui a été le leur, le poète s'inscrit donc dans une tradition littéraire héritée de la conception romaine des guerres civiles. Enfin, pour les anciens, la guerre civile est nécessairement liée à la cruauté[284]. Le personnage qui représente le plus cette cruauté aux yeux des anciens est sans conteste Sylla[285]. Le tableau des massacres de Sylla que dresse Lucain au livre II (II, 134-222) est tout à fait topique et se trouve chez bien d'autres auteurs, parmi lesquels Tite-Live, Velleius Paterculus, Valère-

[275] Cf. Jal 1962 où l'auteur développe une analyse sur les liens entre la guerre civile et la morale.
[276] Sénèque, *Tranq.*, 7, 3 : « Si tu pouvais revenir à l'époque de Caton, qui produisit la plupart des hommes dignes de naître au siècle de Caton (de même que beaucoup d'homme plus vils que jamais, tramant les plus grands crimes ; il était, en effet, nécessaire que les deux groupes existent pour pouvoir connaître Caton ; il devait avoir des hommes de bien par lesquels il serait approuvé et de mauvais hommes pour mettre à l'épreuve sa force.) »
[277] C'est l'enjeu de la visite de Brutus à Caton en II, 234-284.
[278] En II, 63, le narrateur déclare que la *pietas* est vouée à disparaître avec la guerre civile.
[279] Ces dilemmes sont étudiés par Jal 1962, p. 404-412.
[280] Cf; Jal 1962, p. 426-434.
[281] Juvénal, 10, 276-288.
[282] Cf. par exemple Lucain, II, 131-133.
[283] Cf. notamment Lucain, II, 725-728.
[284] C'est ce que démontre P. Jal dans un article sur ce thème : cf. Jal 1961.
[285] Cf. Jal 1961, p. 475.

Maxime ou encore Sénèque[286]. Sylla apparaît donc comme un modèle de ce qu'il faut redouter au moment où éclate le conflit entre César et Pompée. Il convient de souligner que la cruauté semble indissociable de la guerre civile en raison du fait que le vainqueur exerce toujours sa puissance sur les vaincus et qu'il n'est pas nécessaire d'avoir des otages, contrairement à une guerre extérieure[287]. Lucain cherche ainsi à illustrer cette cruauté dans la guerre civile et refuse, pour cette raison, de voir, dans la clémence de César envers Domitius, un geste de noblesse : il suggère plutôt que cette clémence a pour but d'inciter Domitius à la combattre à nouveau[288].

Pour conclure, le concept de guerre civile nourrit un grand nombre d'œuvres littéraires au premier siècle avant notre ère et au premier siècle de notre ère, qu'il s'agisse de poèmes épiques ou d'ouvrages historiques. Le *Bellum ciuile* s'inscrit donc dans la littérature des guerres civiles et lui emprunte un certain nombre de topiques : celles-ci tiennent notamment à l'identification des causes de la guerre civile, mais aussi à la manière dont la guerre est perçue. La guerre civile apparaît ainsi comme une pierre de touche pour la moralité des personnages et permet au poète de développer des réflexions sur le destin des grands hommes. Le sujet dont s'est emparé Lucain n'est donc pas particulièrement original : l'existence d'un *Bellum ciuile* dans le *Satyricon* de Pétrone pourrait montrer que le thème était « dans l'air » au moment du règne de Néron[289]. Mais l'originalité de Lucain provient sans doute de la façon dont il traite son sujet : Lucain n'utilise pas l'histoire des guerres civiles pour en souligner les conséquences politiques, il s'attarde sur le conflit pour ne montrer que lui et la destruction qui en découle.

2. Le poète et l'histoire

La question du rapport entre Lucain et l'histoire n'est pas sans rappeler la fortune du poète, longtemps considéré comme un historien[290]. Mais, ce qui nous intéresse ici n'est pas véritablement le genre du *Bellum ciuile* mais plutôt la manière dont l'histoire est traitée dans cette épopée. Comme l'a souligné P. Grimal[291], il existe deux manières, pour un poète, de traiter l'histoire : ou bien il s'agit de faire une chronique versifiée des événements (à la

[286] La liste de ces passages est établie par Jal 1961, p. 476.
[287] Ce point est souligné par Jal 1961, p. 481-491. Ce renversement de la valeur de la victoire pousse le poète-narrateur à ne pas souhaiter la victoire mais plutôt la défaite. A ce propos, cf. Franchet d'Espèrey 2009.
[288] Lucain, II, 511-525.
[289] A ce sujet, cf. Jal 1982, p. 85.
[290] Cf *supra* p. 32 sq.
[291] Cf. Grimal 1970, p. 51-52.

manière des *Annales* d'Ennius) ou bien le sujet est inscrit dans une structure dramatique bien définie. Le *Bellum ciuile* se rattache à cette dernière catégorie : Lucain ne raconte pas tous les événements de la guerre civile, mais il préfère sélectionner les faits qu'il rapporte. A cette pratique s'ajoutent des inexactitudes dans les faits rapportés : l'exemple le plus célèbre de ces inexactitudes réside dans la présence de Cicéron lors de la bataille de Pharsale[292]. Bien plus, B. Navarro[293] soutient que Lucain déforme l'histoire en cherchant à idéaliser les personnages historiques qu'il met en scène : ainsi, le Domitius courageux et défiant César que Lucain présente n'est sans doute pas tout à fait conforme à la réalité historique. En effet, selon diverses sources, Domitius aurait cherché à s'enfuir en abandonnant à César les habitants de Corfinium[294]. Néanmoins, pour montrer la perversion de César, le poète doit lui opposer un adversaire vertueux, quitte à passer sous silence la tentative de fuite du général. Et, en effet, outre la création d'événements historiques (comme la présence de Cicéron à Pharsale), l'autre moyen employé par le poète pour modifier les faits historiques consiste à ne pas dire tout ce qui s'est passé. P. Grimal[295] fait une analyse minutieuse de ce procédé à propos du passage du Rubicon par César : lorsque César décide de franchir le Rubicon, il a déjà appris que le Senatus consulte suprême a été pris contre lui. Or, Lucain ne le dit pas expressément pour ne pas donner une forme de justification à l'action de César. Dans le *Bellum ciuile*, César est l'agresseur et les décrets pris par le Sénat ne le sont qu'après la prise d'Ariminum[296]. Le travail poétique de Lucain autour des silences est essentiel dans son utilisation des événements historiques : le poète ne se contente pas d'omettre certains événements, il en crée de nouveaux pour combler les silences de la tradition historique[297]. On peut voir un exemple de ce procédé dans le livre II à propos de la fuite de Pompée. Lucain crée l'épisode du discours de Pompée à ses troupes après la prise de Corfinium. Le général y harangue ses troupes et ce sont ces dernières qui le forcent à repousser le combat et à préférer la fuite. Lucain prépare ainsi la justification du départ de Pompée : il a agi contre son gré, en raison du comportement de ses soldats. En inventant cette scène, le poète déforme la réalité historique puisque Pompée avait déjà décidé d'évacuer l'Italie avant la chute de Corfinium et donc avant ce discours imaginé par Lucain[298]. Dans l'ensemble, le poète alterne omissions et ajouts d'épisodes historiques : il

[292] Cf. Lucain, VII, 68-85. C'est une des remarques adressées à P. Grimal par B. M. Marti dans la discussion suivant l'exposé de ce premier. Cf. Grimal 1970, p.108.
[293] Cf. Navarro 1974, p. 112-113.
[294] Cf le commentaire à II, 507-508.
[295] Cf. Grimal 1970, p. 63.
[296] Lucain, I, 488-489.
[297] Le procédé est notamment relevé par Masters qui désigne ce procédé par l'expression « filling in the gaps » (Masters 1994, p. 165).
[298] Cf Fantham 1992, p. 231-233.

convient cependant de souligner, avec A. W. Lintott[299], que de nombreux épisodes qui semblent fictifs, comme la liste de prodiges en I, 522 sq. ou la visite d'Appius Claudius à la Pythie, ont pour origine des récits d'historiens. La mention de telles scènes rattache la vision de l'histoire de Lucain non à celle d'un Polybe, mais plutôt à une forme d'historiographie tragique, dans laquelle certaines scènes sont déformées pour aider à créer l'impression voulue par l'auteur. Cette déformation à fin esthétique est particulièrement manifeste dans la visite de César sur les ruines de Troie : comme le montre B. Bureau[300], Lucain n'utilise pas nécessairement ici des *res gestae*, mais seulement des faits qui sont vraisemblables. Il livre ainsi à son lecteur non une véritable histoire mais une « pseudo-histoire » dans laquelle n'est dit que ce qui est véritablement *memorandum*. L'ensemble de ces analyses met en évidence une des façons dont Lucain se sert de l'histoire : elle lui sert de matériau littéraire et, en la transformant, le poète parvient à créer l'atmosphère propre à une épopée traitant d'une guerre civile[301].

Pour autant, s'il est certain que Lucain se donne le droit à une certaine inexactitude lorsqu'il évoque des événements historiques, cela ne signifie pas que le poète n'a pas parfois un véritable souci de précision. Depuis l'ouvrage de référence de R. Pichon[302], il a été établi que Lucain a utilisé un grand nombre de sources historiques, au premier rang desquelles Tite-Live. Or, P. Grimal soutient que le poète a fait un usage minutieux de ces sources et le montre à travers divers exemples. Je ne développerai ici qu'un seul de ces exemples, qui concerne directement le livre II : Lucain semble, en effet, avoir bien compris quel était le comportement de Caton en 49. Cicéron, dans une lettre à Atticus, avance que « Caton, lui-même, préfère être esclave plutôt que de combattre »[303], ce qui supposerait que Caton n'a jamais été un partisan de la guerre contre César du moment que celui-ci acceptait d'abandonner les places-fortes qu'il occupait en Italie. P. Grimal[304] démontre, notamment à l'aide du texte de César, que le propos de Cicéron doit être compris comme une exagération dictée par l'amertume à l'égard d'un sénateur qui n'a pas la même opinion que lui. Le comportement de Caton dans le livre II du *Bellum ciuile* est donc très fidèle à ce qu'a pu dire Caton au début de la guerre civile : son engagement volontaire dans la guerre civile, quand Brutus lui propose de conserver la

[299] Cf. Lintott 1971, p. 489.
[300] Cf; Bureau 2010, p. 78-79 et p. 86.
[301] De la même manière, la brève évocation de la mort des Crassi, tué par Fimbria, met en évidence une déformation des faits par le poète. Celle-ci permet de contribuer à l'*horror* qui se dégage du tableau des massacres dans Rome. A ce propos, cf. la note à II, 124.
[302] Cf. Pichon 1912. La question des sources historiques de Lucain est résumée par Lintott 1971, p. 488-489, n. 6.
[303] Cicéron, *Att.*, 7, 15, 2 : *Cato enim ipse iam seruire quam pugnare mauult*.
[304] Grimal 1970, p. 91-95.

neutralité pour ne s'opposer au vainqueur qu'une fois le conflit terminé, n'est donc pas une création du poète. Il est donc possible d'adhérer pour partie à la thèse de Grimal selon laquelle Lucain recherche souvent l'exactitude historique. Il ne faut néanmoins pas négliger l'ensemble des déformations sensibles que j'ai déjà présentées et conclure donc à un usage très fin de la matière historique chez le poète. Parce qu'il n'est pas historien, il peut choisir quand conserver la vérité historique et quand la nuancer, ce qui lui permet ainsi de proposer un récit tout à fait vraisemblable, mis au service de l'esthétique du poème.

Enfin, pour achever cette étude de l'emploi de l'histoire par Lucain, il me paraît intéressant d'aborder la question de la subjectivité du poète. En effet, comme le souligne Bartsch[305], les historiens débutent d'ordinaire leur ouvrage en proclamant leur neutralité. En ce qui concerne Lucain, il n'en est rien : au contraire, le poète a un avis que S. Bartsch juge « biaisé », c'est-à-dire défavorable à César. D'autres critiques ont préféré remarquer le pessimisme de Lucain dans sa vision de l'histoire : N. Bernstein[306] soutient ainsi que, si les fantômes et les morts du passé sont si présents dans le *Bellum ciuile* (par exemple dans les prodiges de la fin du chant I ou dans l'évocation des massacres de Sylla au chant II), c'est pour appuyer la croyance du poète en un avenir sombre, symbolisé par la mort. Cependant, il ne faut pas nécessairement voir dans ce parti pris de Lucain un avis qui lui est propre : au contraire, comme le suppose F. Galtier[307], il s'agit sans doute de la marque de certaines des sources historiques consultées par Lucain, sources qui feraient partie d'une tradition historiographique hostile à César. De même, lorsque le poète, au chant II, fait de Domitius un héros et non un lâche qui aurait cherché à s'enfuir, il choisit une des traditions historiques concernant la prise de Corfinium.

Pour conclure cet aperçu de la présence de l'histoire dans le *Bellum ciuile*, il me semble important de souligner deux points : tout d'abord, le sujet dont s'empare Lucain est un thème qui n'est pas inédit à l'époque où le poète écrit. Bien au contraire, la *Pharsale* s'inscrit dans une longue tradition d'ouvrages portant sur la guerre civile. Lucain hérite donc d'une conception de la guerre civile déjà élaborée par les historiens et les poètes qui l'ont précédé. Cette dette envers ses prédécesseurs n'empêche pas Lucain de faire œuvre de poète : il se sert du matériau historique pour composer une épopée qui alterne entre déformation et précision dans l'évocation des événements. Néanmoins, là encore, il apparaît que son choix n'est pas

[305] Bartsch 2010, p. 22-25. Le contenu de cette communication est repris en anglais dans un article publié un an plus tard : cf. Bartsch 2011.
[306] Cf. Bernstein 2011, p. 270-279.
[307] Cf. Galtier 2009, § 21.

nécessairement original : Lucain reprend peut-être une tradition historique pro-républicaine et anti-césarienne.

IV. Lucain et la philosophie

La philosophie de Lucain est un thème particulièrement vaste : il soulève, en effet, un grand nombre d'interrogations qui touchent tant à la formation philosophique du poète[308] qu'à des questions de doctrine philosophique ou religieuse. Or, au sein du livre II du *Bellum ciuile*, la philosophie occupe à plusieurs reprises une place de choix dans le propos du narrateur ou de ses personnages, qu'il s'agisse des premiers vers du livre avec les interrogations du narrateur sur la destinée ou de la mise en scène du personnage de Caton, qui apparaît en modèle du sage stoïcien. Il va de soi qu'il n'est pas possible, dans le cadre d'une introduction au livre II du *Bellum ciuile*, d'épuiser la question du rapport qu'entretient le poète avec la philosophie et il est donc nécessaire de limiter la portée de cette présentation à quelques enjeux importants concernant le livre II. Je me contenterai donc de présenter brièvement les principales théories concernant la philosophie de Lucain avant d'analyser, grâce au chant II, la position de Lucain sur la providence et sur l'engagement du sage[309].

En effet, il existe des théories multiples à propos de l'école de pensée à laquelle pouvait se rattacher Lucain. Ces théories se fondent non pas tant sur des éléments biographiques que sur une analyse de divers passages de la *Pharsale*. La première hypothèse consiste à penser que le poète appartient à l'école stoïcienne et que son poème est, en quelque sorte, une illustration des divers principes du stoïcisme : cette hypothèse est notamment celle qui a traditionnellement été soutenue par les commentateurs médiévaux et humanistes de Lucain. On en trouve, par exemple, la trace dans les *Commenta Bernensia* et les *Adnotationes* lorsque ces deux ensembles de gloses soulignent que le portrait de Caton en II, 380-391 est un éloge à travers l'énoncé des préceptes du stoïcisme. A l'inverse, R. J. Sklenář propose une interprétation nihiliste de Lucain[310] : selon lui, Lucain déconstruit le stoïcisme pièce par pièce pour montrer qu'il n'existe aucun principe régulateur. Le poète dépeindrait un univers

[308] Pour la question de l'influence du philosophe stoïcien Cornutus sur Lucain, cf. l'excellente synthèse de Most 1989, notamment p. 2053-2056. Sur les rapports philosophiques entre Sénèque et son neveu, cf. notamment Castagna 2003.
[309] Les considérations sur la place des dieux dans la philosophie de Lucain ne seront pas développées ici. J'ai présenté quelques éléments issus des deux premiers livres du *Bellum ciuile* dans une communication à la société Ernest Renan d'histoire des religions, à paraître prochainement dans la *Lettre de Renan*.
[310] Cf. Sklenář 1999 et Sklenář 2003.

chaotique, ce qui ne l'empêche pas d'avoir recours aux termes moraux du système stoïcien. Au contraire, l'emploi de ces termes permet de montrer qu'ils ne désignent aucune réalité. Pour Sklenář, Lucain croit en une vanité et une trivialité de l'existence humaine[311]. Enfin, il existe des théories qui oscillent entre ces deux tendances de la critique. La première est représentée par O. S. Due qui, dans son excellente synthèse sur la philosophie de Lucain, suggère que le poète, stoïcien dans l'âme, joue un rôle dans le *Bellum ciuile* et que « le masque que porte Lucain dans la *Pharsale* est celui d'un stoïcien qui a perdu la foi »[312]. Enfin, d'autres critiques, autour de J. Henderson et de S. Bartsch[313], pensent que Lucain n'a pas d'idées philosophiques arrêtées. En revanche, dans son épopée, il déploierait à plusieurs reprises une ironie féroce pour faire une critique de la doctrine stoïcienne. Il me semble que, dans l'ensemble, ces diverses hypothèses touchent à une question centrale : la présentation du stoïcisme telle qu'on peut la trouver chez Lucain est-elle orthodoxe ou est-elle déformée ? En effet, l'altération de la doctrine stoïcienne pourrait être un moyen de la tourner en dérision. Il me paraît donc nécessaire de chercher à voir si les éléments de la philosophie stoïcienne que l'on retrouve dans le *Bellum ciuile* sont fidèles à cette doctrine. Si tel est le cas, il faudra encore estimer si leur présentation en fait une doctrine louable ou non aux yeux du poète narrateur.

Pour tenter d'apporter un éclairage sur cette question, deux passages majeurs du livre II peuvent être convoqués : les premiers vers sur la divination et la providence et la présentation du personnage du sage stoïcien, Caton. La question de la providence est centrale dans le *Bellum ciuile* : face à la catastrophe qu'est la guerre civile, il est naturel que naisse une interrogation sur les desseins des dieux, qui infligent une telle punition à l'homme. P. Grimal considère même que « Lucain a voulu son poème comme une immense amplification du *De prouidentia*, illustrant les rapports entre l'homme et le devenir du monde»[314]. Le problème de l'existence d'une providence, tout d'abord, est soulevé au début du chant II :

Cur hanc tibi, rector Olympi,
sollicitis uisum mortalibus addere curam, 5
noscant uenturas ut dira per omina clades ?
Siue parens rerum, cum primum informia regna
materiamque rudem flamma cedente recepit,
fixit in aeternum causas, qua cuncta coercet
se quoque lege tenens, et saecula iussa ferentem 10

[311] Sklenář 2003, p. 3.
[312] Due 1970, p. 214.
[313] Cf. Henderson 1988 et Bartsch 1997.
[314] Cf. Grimal 1983, p. 405.

fatorum inmoto diuisit limite mundum ;
siue nihil positum est, sed fors incerta uagatur
fertque refertque uices et habet mortalia casus :
sit subitum, quodcumque paras, sit caeca futuri
mens hominum fati, liceat sperare timenti.[315]

Dans ce passage, le narrateur s'interroge sur l'utilité de la divination qui, à ses yeux, ne permet que de connaître les catastrophes sans que cela permette de les éviter. A ce propos, il formule deux hypothèses, la première dans laquelle la force première qui a créé le monde a également créé les lois de la destinée (tous les événements sont donc déjà déterminés), la seconde dans laquelle, à l'inverse, il n'existe aucun principe régulateur et tout se déroule au hasard. Si la première hypothèse correspond à la vision stoïcienne de la providence et du démiurge, la seconde, en revanche, va à l'encontre de l'élément fondateur du stoïcisme qu'est la croyance en une raison qui règle l'univers. C'est notamment dans cette formule que R. J. Sklenář voit une marque du nihilisme de Lucain : le narrateur semble s'arrêter sur la deuxième hypothèse puisqu'il critique la divination, possible seulement dans un univers où le hasard n'est pas maître. Néanmoins, il n'est pas certain qu'il faille comprendre ces invectives du narrateur comme une affirmation de la non existence de la providence. Le début du livre II permet au narrateur d'exprimer une véritable angoisse métaphysique : cette angoisse n'est pas impossible dans la pensée stoïcienne. Au contraire, comme le relève N. Levi[316], on la trouve également chez Sénèque :

Quicquid est ex his, Lucili, uel si omnia haec sunt, philosophandum est: siue nos inexorabili lege fata constringunt, siue arbiter deus uniuersi cuncta disposuit, siue casus res humanas sine ordine inpellit et iactat, philosophia nos tueri debet.[317]

ainsi que chez Marc-Aurèle :

Ἤτοι ἀνάγκη εἱμαρμένης καὶ ἀπαράβατος τάξις ἢ πρόνοια ἱλάσιμος ἢ φυρμὸς εἰκαιότητος ἀπροστάτητος. Εἰ μὲν οὖν ἀπαράβατος ἀνάγκη, τί ἀντιτείνεις; εἰ δὲ

[315] Lucain, II, 4-15 : « Pourquoi, ô maître de l'Olympe, as-tu jugé bon d'ajouter aux angoisses des mortels l'inquiétude de connaître par de funestes présages les calamités à venir ? Ou bien l'auteur de l'univers a reçu, après le déclin de la flamme, les royaumes informes et la matière brute et, aussitôt, a fixé les causes pour l'éternité, s'astreignant lui aussi à la loi par laquelle il contient tout, et divisé, selon la limite immuable des destins, le monde qui supporte les générations prescrites ; ou bien rien n'a été établi et, au contraire, le sort erre dans l'incertitude, il apporte et remporte le cycle des événements et le hasard gouverne les affaires humaines : que se réalise à l'improviste tout ce que tu prépares, que l'esprit humain soit aveugle au malheur futur, qu'il soit permis d'espérer à qui est dans la crainte. »

[316] Levi 2006, p. 76.

[317] Sénèque, *Ep.*, 16, 5 : « de ces hypothèses quelle que soit la vraie, Lucilius, en admettant même que toutes sont vraies, pratiquons la philosophie. Que les destins nous tiennent dans les chaînes d'une loi inexorable; ou qu'un dieu, arbitre de l'univers, ait organisé toute chose ; ou que le hasard mette en branle et brasse dans le désordre les choses humaines, la philosophie doit nous protéger ».

> πρόνοια ἐπιδεχομένη τὸ ἱλάσκεσθαι, ἄξιον ἑαυτὸν ποίησον τῆς ἐκ τοῦ θείου βοηθείας. Εἰ δὲ φυρμὸς ἀνηγεμόνευτος, ἀσμένιζε ὅτι ἐν τοιούτῳ τῷ κλύδωνι αὐτὸς ἔχεις ἐν ἑαυτῷ τινα νοῦν ἡγεμονικόν.[318]

Ces deux passages mettent en évidence le fait que le questionnement sur l'existence de la providence n'est pas exclu de la pensée stoïcienne, même si la doctrine stoïcienne veut qu'une providence supérieure guide le monde. Ce questionnement, néanmoins, ne doit être qu'une étape dans la réflexion philosophique avant de reconnaître l'existence d'une providence. Or, c'est précisément le statut que me semble avoir l'interrogation du début du livre II : à ce stade, le narrateur s'interroge sur la providence devant le mal qu'est la guerre civile et l'inutilité de la divination. Plus tard dans l'épopée, il reconnaît l'existence d'une providence en évoquant le pouvoir de la sorcière Erictho sur la providence en VI, 443-448 et en parlant de divination en IX, 474-480[319]. De la même manière, le refus de Caton de consulter l'oracle de Jupiter Hammon dans le désert Libyen[320] ne doit pas être interprété comme un déni de l'existence de la providence. Caton met en cause une des manifestations de la providence divine, mais ne nie pas pour autant le destin. Au contraire, dans le livre II, il déclare que l'homme de bien doit suivre la destinée : « là où les destins l'entraînent, la vertu suivra avec assurance »[321]. La phrase de Caton permet d'ailleurs de comprendre quelle est la solution stoïcienne lorsque la providence divine est mise en cause : c'est la vertu de l'homme, celle du sage, qui permet de s'assurer que l'on suit la bonne voie[322]. Par conséquent, puisque la mise en cause de la providence n'est pas définitive mais n'est qu'une étape dans la réflexion pour établir la conduite vertueuse du sage, il ne faut pas considérer que les premiers vers du chant II marquent une position « agnostique » de Lucain, comme le pense R. J. Sklenář[323]. Au contraire, le cheminement intellectuel du narrateur à propos de la providence est très proche de celui que l'on trouve chez les philosophes stoïciens, Sénèque et Marc-Aurèle. Le doute affiché par le narrateur au début du chant II peut néanmoins tout à fait être décrit par la formule de O. S. Due, le narrateur prétendant ici avoir perdu la foi.

---

[318] Marc-Aurèle, 12, 14 : « Ou bien il n'y a dans le monde qu'une nécessité aveugle et un ordre immuable, ou bien il y a une providence miséricordieuse ou bien, enfin, il n'y a qu'une confusion infinie sans cause supérieure. Si c'est une nécessité immuable, pourquoi y résister ? Si c'est une providence qui peut être fléchie, rends toi digne du secours de la divinité. Si c'est une confusion sans aucun guide, réjouis-toi de ce que toi, dans ce trouble affreux, tu as une intelligence qui peut te guider. »

[319] Sur la remise en cause du hasard chez Lucain, cf. Levi 2006, p. 78-79.

[320] Lucain, IX, 573-579.

[321] Lucain, II, 287 : *sed quo fata trahunt uirtus secura sequetur.*

[322] Narducci (Narducci 2002 b, p. 241-253) voit en effet dans cette formule une forme d'autosuffisance du sage.

[323] Sklenář 2003, p. 7 sq.

Le second passage qu'il faut considérer dans le livre II pour mieux comprendre la philosophie de Lucain est celui dans lequel le narrateur met en scène Caton qui apparaît comme la figure du sage stoïcien. En effet, le dialogue entre Brutus et Caton, le mariage de Marcia et Caton et le portrait final du sage permettent au narrateur de montrer quelles sont les valeurs défendues par le stoïcien. La question première abordée par Caton est celle de l'engagement du sage dans la guerre civile : en effet, Brutus vient le trouver pour savoir quelle est la conduite à suivre et lui propose d'attendre la fin du conflit pour s'opposer au vainqueur. En faisant une telle proposition, Brutus suggère à Caton l'une des attitudes suivies par certains philosophes stoïciens, à savoir chercher à éviter le plus possible la participation à la vie politique[324]. Néanmoins, le choix de l'engagement dans la vie publique n'est pas incompatible avec la doctrine stoïcienne, comme cela apparaît chez Porphyrius[325]. La difficulté soulevée par la participation du sage à une guerre civile provient de la nature même du conflit : Caton déclare d'emblée que cette guerre est un *nefas*[326]. C'est pour cette raison que Brutus déconseille à Caton d'y participer, jugeant que cela le rendrait coupable, (*nocens*)[327]. Or, cela n'est pas tout à fait exact : Caton le reprend et signale que ce sont les dieux qui le rendront coupable[328], preuve que la conduite du sage peut lui permettre de participer même au *nefas* s'il le fait de façon vertueuse. De fait, comme le souligne D. B. George[329], la guerre civile peut être considérée, dans la doctrine stoïcienne, comme un élément extérieur, qui ne perturbe pas la vertu du *sapiens*. Pour cette raison, Caton peut encore être décrit par le narrateur comme impassible (*securumque sui*)[330], même s'il s'apprête à rejoindre les rangs de Pompée. L'impassibilité du sage ne signifie pas qu'il doit également être insensible et indifférent aux malheurs de Rome. C'est ainsi que l'absence de sollicitude de Brutus à l'égard de la peur panique du peuple de Rome[331]n'est pas présentée comme la bonne réponse face à l'événement qu'est la guerre civile. Son entrevue avec Caton l'amène au contraire à prendre part à la peur générale[332] en acceptant de combattre dans le camp pompéien. Le dialogue entre Brutus et Caton place donc l'engagement du sage dans la vie publique au cœur de l'attitude vertueuse prônée par Caton. Cette décision de l'engagement trouve une explication dans la sollicitude

[324] C'est par exemple le cas de Zénon : cf. *SVF*, 1, 271.
[325] *SVF*, 1, 197.
[326] Lucain II, 286.
[327] Lucain II, 259.
[328] Lucain, II, 288.
[329] Cf. George 1991, p. 249.
[330] Lucain, II, 241.
[331] Lucain, II, 234-236. Cette distinction entre l'impassibilité, vertu du sage, et l'insensibilité que ressent Brutus m'a été suggérée par M. Stéphane Mercier, chargé de recherches à l'Université Catholique de Louvain.
[332] Lucain, II, 289-292.

paternelle de Caton envers Rome. Or, c'est cette motivation qui divise les critiques dans l'interprétation de l'attitude de l'interlocuteur de Brutus : selon B. Tipping[333], l'attitude de Caton n'est pas conforme à la doctrine stoïcienne puisqu'elle implique une forme de compassion, et donc de passion. De même, il tire une preuve de cette hétérodoxie dans l'effet du discours de Caton sur Brutus, qui en ressent un « amour excessif de la guerre civile »[334]. Or, il me paraît inapproprié de dire que la volonté de protéger Rome comme un père n'est pas conforme au stoïcisme : au contraire, la scène centrale du livre II permet au narrateur de montrer que Caton cherche à renforcer le lien familial, qu'il s'agisse de celui qui l'unit à Marcia ou de celui qui le lie à Rome, en tant que citoyen romain[335]. Cette importance particulière du lien familial et du lien avec l'état correspond, comme le rappelle D. B. George[336], à la théorie stoïcienne de l' οἰκείωσις. Caton cherche ainsi à restaurer les liens familiaux dans la société, alors même que la guerre civile déchire les familles. Son attitude est donc louable, ce qui justifie le portrait final du personnage en modèle du sage stoïcien[337]. R. J. Sklenář[338], quant à lui, pense que ce portrait fige Caton dans une « empty gesture », une posture vide de sens : cependant, il me semble que certains éléments de cet éloge se retrouvent illustrés dans le *Bellum ciuile*, qu'il s'agisse du *Veneris maximus usus* rendu concret par son engagement de ne pas consommer son second mariage avec Marcia ou de sa résistance à la faim et à la soif lors de la traversée du désert libyen. Néanmoins, il ne me semble pas exclu de voir parfois une ironie du narrateur au sujet de la doctrine stoïcienne : O. S. Due[339] relève ainsi le parallèle frappant entre la *securitas* de Caton lorsque Brutus vient le voir et celle d'un Sylla, à qui l'adjectif *securus* est appliqué en II, 207-208. Cependant, je crois qu'il serait erroné d'avancer que, dans la scène dans laquelle Caton apparaît, l'ironie domine et que le narrateur ne présente pas son personnage comme un véritable modèle.

Pour conclure ces quelques perspectives sur la philosophie de Lucain, il me semble qu'il faut principalement retenir le fait que le texte du *Bellum ciuile* est fortement imprégné de philosophie stoïcienne. Le livre II l'illustre parfaitement notamment avec les angoisses du poète dans les premiers vers du chant et la mise en scène du sage stoïcien Caton. Dans l'ensemble, il ne me paraît judicieux de considérer que Lucain chercher à détourner un vocabulaire stoïcien pour montrer les limites de cette doctrine. Au contraire, l'examen de

[333] Tipping 2011, p. 225-228 ; cf. également Mira Seo 2011, p. 203 qui estime que l'attitude de Caton devant le convoi funéraire de Rome n'est pas digne d'un sage stoïcien.
[334] Lucain, II, 325 *nimios belli ciuilis amores.*
[335] Ces deux types de liens sont d'ailleurs unis par la formule *urbi pater est urbique maritus* en II, 388.
[336] George 1988, p. 331-334.
[337] Lucain, II, 380-391.
[338] Sklenář 2003, p. 12.
[339] Due 1970, p. 217-218.

détail de l'emploi du vocabulaire propre aux stoïciens laisse penser que le poète adhère, dans une certaine mesure, à la doctrine dont il reprend les termes. Enfin, en raison de la situation exceptionnelle que représente la guerre civile et de la destruction des valeurs que celle-ci occasionne, le narrateur semble parfois douter face à certains dogmes stoïciens. Ces remises en question me semblent davantage participer à la construction d'une esthétique du bouleversement, liée à la guerre civile, plutôt qu'à un véritable doute chez le poète. En effet, seule l'hypothèse d'un doute feint par moment permet de comprendre l'éloge du personnage de Caton, éloge dont la sincérité ne semble pouvoir être mise en cause.

V. L'écriture de Lucain

1. Quelques éléments stylistiques

Il est tout à fait vain, dans le cadre d'une introduction au livre II du *Bellum ciuile*, de penser faire une analyse stylistique complète de l'épopée. En outre, il ne me semble pas souhaitable de chercher à combler cette absence d'une étude du style de Lucain par un catalogue des figures employées par le poète : de telles listes ont déjà été établies[340] et il me semble préférable de chercher à insister davantage sur les spécificités du chant II. Je réduirai donc ici à l'essentiel les éléments traitant du style de Lucain en général en renvoyant aux nombreuses études qui ont pu traiter des questions stylistiques dans le *Bellum ciuile*. Je crois, néanmoins, qu'il reste indispensable d'évoquer tout d'abord la question du narrateur dans l'épopée puisque j'aurai fréquemment recours à ce terme dans le commentaire. Mais, le cœur de cette présentation du style de Lucain se concentrera sur ce qui est, je crois, la spécificité du livre II, à savoir un emploi massif du discours direct.

[340] Heitland (Haskins 1887, p. LXIII-CI) fait ainsi le catalogue des *sententiae*, des comparaisons, des métaphores, des hyperboles, des allitérations etc. De même Fantham, dans l'introduction de son commentaire au livre II (Fantham 1992, p. 34-43) passe en revue les différents procédés stylistiques employés par Lucain dans le livre II. Je ne nie pas l'intérêt de tels travaux : au contraire, ils sont particulièrement éclairants pour l'étude de Lucain puisque, dans le *Bellum ciuile*, la rhétorique occupe une place essentielle. A ce propos, cf. Alloncle Pery 2004, p. 188-190 qui étudie, dans la suite de son article, un grand nombre de figures employées par Lucain. D'autres critiques ont publié des études portant sur une seule figure de style chez Lucain : sans les citer tous, je pense surtout à Martindale (1976) sur les paradoxes, Matin Perez (1991 et 1993) pour les périphrases, Hübner (1972) pour l'hypallage ou encore Faber (2005) et Asso (2008) pour l'apostrophe. Enfin, il convient de signaler l'étude de Dinter (2010) à propos des *sententiae* dans l'épopée de Lucain.

A. La question du narrateur

Il est difficile, lorsque l'on parle de l'écriture poétique dans la *Pharsale*, de ne pas évoquer, même brièvement le cas du narrateur dans le poème de Lucain. En effet, le narrateur ne cesse de rappeler sa présence en multipliant les apostrophes et les exclamations indignées. Le chant II s'ouvre ainsi avec 15 vers dans lesquels le narrateur s'interroge sur l'existence d'une destinée. Face à la présence constante du narrateur, la critique n'a eu de cesse de tenter de caractériser ce dernier. Dans le cadre limité de cet aperçu stylistique, je me contenterai de rappeler les principales théories interprétatives autour du narrateur avant de présenter les diverses intrusions du narrateur dans le chant II. Par commodité, j'utilise ici le terme de narrateur, même si, comme cela a été démontré de façon convaincante par B. Bureau, les distinctions modernes entre auteur et narrateur ne sont sans doute pas adaptées aux textes anciens[341].

Le narrateur du *Bellum ciuile* a été qualifié diversement par la critique. Le premier point d'importance concernant le narrateur touche à son omniscience. La plupart des critiques reconnaissent dans l'instance narrative un narrateur omniscient, qui connaît l'avenir et qui est capable d'annoncer les événements qui adviendront[342]. Pour sa part, F. Ripoll estime que la chose est plus complexe et parle du « caractère polyvalent du narrateur lucanien, tantôt "témoin" fictif des guerres civiles, immergé dans le tumulte de l'histoire [...] tantôt *uates* omniscient »[343]. Le critique fait alors l'hypothèse d'une narration dont l'omniscience est intermittente. Cette hypothèse pointe du doigt une réalité importante : la voix narrative donne fréquemment l'impression de participer aux événements dont elle fait le récit[344]. Néanmoins, je ne suis pas certain qu'il soit pertinent de discuter de ce phénomène à l'aide du concept d'omniscience. En effet, même lorsqu'il s'implique émotionnellement dans l'action et qu'il se met à la place de ses personnages, le narrateur semble avoir la connaissance du dénouement des événements et donc une forme d'omniscience. L'exemple de VII, 58-60 est frappant à cet égard : le narrateur joint sa voix à celle des soldats de Pompée mais a, lui, conscience du fait qu'en réclamant le combat le camp pompéien court à sa perte. C'est pour cette raison qu'il ne

[341] Bureau 2011, p. 73-96. Le critique y souligne le fait que la pratique de la *recitatio* vient perturber le système énonciatif constitué d'un auteur et d'un narrateur auquel nous sommes habitués. Pour cette raison, j'utilise fréquemment dans l'introduction comme dans le commentaire les termes d'auteur et de narrateur de façon interchangeable.
[342] Cette thèse a été notamment défendue par de Nadaï (de Nadaï 2000, p. 13-48). On peut voir comme preuve de cette omniscience l'annonce de la mort de Pompée sur les sables d'Egypte en II, 733 ou la mention du rôle que jouera Brutus en tant qu'assassin de César en VII, 596.
[343] Ripoll 2010, p. 153.
[344] Cf. par exemple Lucain VII, 58-60.

me paraît pas tant pertinent de parler de narrateur omniscient ou non que d'évoquer la multiplicité des voix narratives. Or, il s'agit là de la seconde difficulté posée par l'instance narrative. N'entend-on qu'une seule voix lors que le narrateur parle ? C'est l'hypothèse de J-C. de Nadaï[345] : il considère que le narrateur est « fictif, contemporain des guerres civiles ». Ce faisant, il laisse de côté la question des passages qui se rattachent directement au temps de Néron[346]. Pour résoudre cette difficulté, certains critiques ont envisagé l'existence d'un narrateur double[347] ou triple[348]. La versatilité des voix narratives se manifeste enfin par les diverses prises de position du narrateur, qu'elles soient interprétées comme de l'indignation[349], de la violence[350], une volonté de renforcer le caractère pathétique[351] d'une scène ou comme une critique nihiliste[352]. Dans l'ensemble, la critique semble peiner à caractériser une fois pour toutes le narrateur du *Bellum ciuile*.

L'instance narrative se signale à plusieurs reprises dans le livre II de la *Pharsale*. Ses interventions sont de nature diverse[353]. Tout d'abord, le narrateur se manifeste à plusieurs reprises par une adresse à un personnage de son récit sans que cela donne lieu à un discours développé. L'exemple le plus frappant de ce phénomène dans le chant II se situe aux vers 472-473 : *Tu quoque nudatam commissae deseris arcem,* | *Scipio, Luceriae*[354]. Cette apostrophe lancée à Scipion forme surtout un effet de *uariatio* au sein de la liste des lieutenants de Pompée qui prennent la fuite. De fait, certaines interventions du narrateur dans la trame du récit n'ont pour seul intérêt que de dynamiser le récit[355]. Le second type d'intervention du

[345] Cf. de Nadaï 2000, p. 33-34.
[346] On peut notamment penser à l'éloge de Néron au début du livre I ou à la divinisation des Empereurs mentionnée au livre VII.
[347] C'est ce qu'évoque Marti (Due 1970, p. 230) lorsqu'elle parle d'un narrateur à deux voix.
[348] C'est ce que pense détecter Leigh (Leigh 2000, p. 476) dans son analyse du passage où le narrateur se plaint des conséquences de la défaite de Pharsale (VII, 638-646). Selon lui, la première personne du pluriel (*nostra* en VII, 645) ne désigne pas le camp de Pompée, ni les contemporains de Néron. Elle fait plutôt référence à la génération des enfants des soldats de Pharsale, qui constituerait la troisième voie narrative.
[349] Cf. par exemple *nefas belli* en II, 507.
[350] Sur l'utilisation de l'invective chez Lucain, cf. Griset 1956.
[351] Cette volonté donne parfois au narrateur le rôle d'un chœur de tragédie. A ce propos, cf. Guillemin 1951, p. 220, Narducci 1979, p. 115-117 et Zehnacker 2002, p. 287-289.
[352] A ce sujet, cf. supra p. 64 sq. à propos du débat que j'ai déjà évoqué à propos de la philosophie de Lucain qui transparaîtrait dans les prises de position du narrateur
[353] Je considère qu'il y a intervention du narrateur dès lors que la voix narrative assume un discours ou s'adresse à un personnage. A l'inverse, par commodité, les termes qui montrent manifestement une modalisation du récit par le narrateur (notamment en formulant un jugement de valeur sur les faits évoqués) ne sont pas inclus dans le relevé si l'on ne quitte pas le cadre du récit. Je prends pour exemple de cette dernière catégorie l'emploi de l'adjectif *iustas* en II, 44. L'adjectif souligne le fait que le narrateur considère que les hommes ont raison de se plaindre. Néanmoins, cela ne me semble pas suffisant pour estimer qu'il s'agit là d'une intervention du narrateur dans le récit.
[354] Lucain II, 472-473 : « Toi aussi, Scipion, tu désertes et dégarnis la citadelle de Lucérie qui t'a été confiée ».
[355] Dans le livre II, ce cas de figure se produit à trois autres endroits : en II, 478, lorsque le narrateur change de sujet pour parler de Domitius, en II, 623 lorsque pour rendre plus vivante la description du port de Brindes, il apostrophe Corcyre et en II, 699 quand le narrateur s'adresse à la Fortune.

narrateur que l'on trouve dans le chant II du *Bellum ciuile* consiste en une très brève appréciation de la situation à l'aide d'une exclamation. Ce procédé est utilisé à trois reprises, en II, 507 (*nefas belli*), II, 517 (*heu*) et II, 708 (*heu pudor*). De cette manière, le narrateur livre son impression sur les événements sans interrompre le récit. Jusqu'ici les deux procédés que j'ai évoqués sont particulièrement brefs et ne donnent au narrateur qu'une importance minime. Néanmoins, il existe deux passages dans le chant II où le narrateur intervient de façon plus longue. Ces deux moments se situent au début et à la fin du chant II. La prise de parole à la fin du chant II[356], tout d'abord, ressemble fortement au premier procédé que j'ai évoqué : le narrateur s'adresse directement à l'un de ses personnage (Pompée en l'occurrence). Néanmoins, contrairement aux autres passages du livre II dans lesquels le narrateur utilisait la deuxième personne du singulier, l'usage est ici répété et le narrateur parle à son personnage sur plus de dix vers :

Pelagus iam, Magne, tenebas, 725
non ea fata ferens, quae, cum super aequora toto
praedonem sequerere mari : lassata triumphis
desciuit Fortuna tuis. Cum coniuge pulsus
et natis totosque trahens in bella penates
uadis adhuc ingens populis comitantibus exul. 730
Quaeritur indignae sedes longinqua ruinae.
Non quia te superi patrio priuare sepulchro
maluerint Phariae busto damnantur harenae :
parcitur Hesperiae. Procul hoc et in orbe remoto
abscondat Fortuna nefas, Romanaque tellus 735
inmaculata sui seruetur sanguine Magni.[357]

Dans l'ensemble de ce passage, le narrateur emploie la deuxième personne à quatre reprises pour désigner Pompée (*tenebas* en II, 725, *tuis* en II, 728, *uadis* en II, 730 et *te* en II, 732). Ce faisant, il anticipe l'avenir en disant à Pompée quelle sera sa fin. Néanmoins, il convient de souligner que cette intervention du narrateur n'a aucune conséquence dans le récit et que

[356] Lucain II, 725-736.
[357] Lucain II, 725-736 : « Déjà, Pompée le Grand, tu tenais la haute mer, avec des destins différents de l'époque où tu poursuivais sur les flots le pirate dans toutes les mers : la Fortune, lassée par tes triomphes, a fait défection. Chassé avec ton épouse et tes enfants, emportant dans la guerre tous tes pénates, tu vas, immense encore dans l'exil, accompagné par des peuples. On cherche une demeure lointaine pour une chute imméritée. Ce n'est pas parce que les dieux d'en haut ont préféré te priver d'un tombeau dans ta patrie que les sables de Pharos sont condamnés par ton bûcher : mais c'est qu'ils épargnent l'Hespérie. Que bien loin, aux confins du monde, la Fortune enfouisse ce sacrilège et que l'on préserve la terre romaine d'être souillée par le sang de son enfant, Pompée le Grand. »

l'adresse à Pompée est évidemment fictive. Il s'agit davantage d'un procédé narratif dans lequel le narrateur, contemporain de Néron et non des guerres civiles, revient sur son récit pour le mettre en perspective et donner au lecteur-auditeur des éléments facilitant l'interprétation du texte. La fuite de Pompée doit alors être comprise non comme une marque de lâcheté, non comme une défaite militaire mais comme le signe que la Fortune a abandonné Pompée. De même, le narrateur explique à son personnage et, à travers lui, au lecteur-auditeur la raison pour laquelle Pompée ne mourra pas en Italie. Cette intervention me semble donc avoir pour principal but de donner des clés de lecture au lecteur-auditeur de l'épopée. L'autre apparition conséquente du narrateur dans le livre est tout à fait différente. On peut ainsi lire dès l'ouverture du chant II :

Cur hanc tibi, rector Olympi,
sollicitis uisum mortalibus addere curam,
noscant uenturas ut dira per omina clades ?
Siue parens rerum, cum primum informia regna
materiamque rudem flamma cedente recepit,
fixit in aeternum causas, qua cuncta coercet
se quoque lege tenens, et saecula iussa ferentem
fatorum inmoto diuisit limite mundum ;
siue nihil positum est, sed fors incerta uagatur
fertque refertque uices et habet mortalia casus :
sit subitum, quodcumque paras, sit caeca futuri
mens hominum fati, liceat sperare timenti.[358]

La démarche du narrateur relève d'une autre catégorie : son propos ne s'adresse directement à aucun personnage de l'épopée, mais aux dieux et notamment à Jupiter (*rector Olympi*). La voix narrative évoque des questions qui touchent aux éléments évoqués à la fin livre I[359]. Par ce biais, le narrateur chercher à amplifier le caractère pathétique de la panique à Rome : en effet, les différentes tentatives de divination n'ont apporté au peuple de Rome que la certitude

[358] Lucain II, 4-15 : « Pourquoi, ô maître de l'Olympe, as-tu jugé bon d'ajouter aux angoisses des mortels l'inquiétude de connaître par de funestes présages les calamités à venir ? Ou bien l'auteur de l'univers a reçu, après le déclin de la flamme, les royaumes informes et la matière brute et, aussitôt, a fixé les causes pour l'éternité, s'astreignant lui aussi à la loi par laquelle il contient tout, et divisé, selon la limite immuable des destins, le monde qui supporte les générations prescrites ; ou bien rien n'a été établi et, au contraire, le sort erre dans l'incertitude, il apporte et remporte le cycle des événements et le hasard gouverne les affaires humaines : que se réalise à l'improviste tout ce que tu prépares, que l'esprit humain soit aveugle au malheur futur, qu'il soit permis d'espérer à qui est dans la crainte. »

[359] A ce propos, cf. p. 40 sq.

de la colère des dieux[360]. Le narrateur, qui compatit avec les personnages, se plaint de la cruauté des dieux, accentuant ainsi par avance la panique des habitants de Rome qu'il va exposer immédiatement après.

Pour conclure brièvement sur le rôle du narrateur dans le livre II, il apparaît que la voix narrative ne dévoile pas, dans ce chant, toute sa complexité : toutes les interventions du narrateur sont vraisemblablement dues à un narrateur contemporain de Néron et non immergé dans l'époque des guerres civiles. Bien plus, à l'exception des marges du chant II, le narrateur demeure assez discret et n'apparaît qu'épisodiquement, davantage pour créer un effet de *uariatio* que pour apporter son jugement sur les événements qu'il évoque. Cela est principalement dû à la forte présence de la parole d'autrui dans le chant II : la part du récit y est assez restreinte face à la place qu'occupe le discours direct.

B. Le discours direct

En effet, s'il y a un élément grâce auquel le chant II du *Bellum ciuile* se distingue stylistiquement du reste de l'œuvre, c'est sans doute par l'emploi des discours directs. Il est ainsi particulièrement frappant de constater que les deux premières sections du livre II, le récit de la panique à Rome et la scène qui se déroule chez Caton, sont consacrées presque exclusivement à la parole[361]. Ce phénomène fait du livre II un livre à part au sein du *Bellum ciuile*. En effet, si l'on se reporte aux études traitant du discours direct chez les poètes latins et plus particulièrement chez Lucain[362], les poètes épiques latins emploient beaucoup moins le discours direct que leurs homologues grecs. Alors que, chez Homère, le discours direct occupait près de 50% de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, cette proportion tombe à 46% chez Virgile, dans l'*Enéide*, alors même qu'il s'agit là d'un des poètes qui manie le plus fréquemment le discours direct. A titre de comparaison, dans l'ensemble du *Bellum ciuile*, la part de vers dévolus aux *orationes rectae* n'est que de 32%. Cette relative rareté du discours direct est accentuée par le goût de Lucain pour des discours longs, qui sont donc bien davantage espacés que chez les autres poètes épiques du I^{er} siècle avant notre ère et du I^{er} siècle de notre

[360] Cf. Lucain II, 1 et II, 16-17.
[361] Les rares passages narratifs d'un taille conséquente sont ceux où l'on évoque l'attitude des magistrats et des femmes à Rome (II, 16-37) et le nouveau mariage de Caton avec Marcia (II, 350-391).
[362] Je m'appuie ici essentiellement sur les statistiques de Lipscomb (Lipscomb 1909, p. 14-15) et les nouvelles analyses développées par Meunier (Meunier 2012, p. 21-25).

ère[363]. I. Meunier considère ainsi que l'épopée de Lucain est « comme une succession abrupte de morceaux narratifs et de prises de paroles fort longues »[364]. Or, ces données statistiques établies sur l'ensemble de l'épopée ne sont pas en accord avec ce que l'on peut constater au sein du chant II[365] : en effet, on trouve davantage de discours direct que dans les autres livres, non tant en terme de nombre de discours[366] mais en terme de vers occupés par du discours direct. 386 vers sur les 736 vers du livre II sont ainsi dévolus à l'*oratio recta*, ce qui représente plus de 52% du texte. Cet écart par rapport à l'usage de Lucain dans le reste de son épopée est dû aux deux premières sections du chant II dans lesquelles le narrateur évoque la panique à Rome puis relate l'entretien entre Brutus, Caton et Marcia. En effet, dans les 391 vers occupés par ces deux épisodes, le discours direct occupe 282 vers, c'est à dire plus de 70% des vers. Enfin, le caractère exceptionnel du début du chant II tient également à la présence du plus long discours direct du *Bellum ciuile*, celui prononcé par un vieil homme qui se souvient de la guerre civile qui a opposé Marius à Sylla[367].

Il m'est impossible ici d'analyser en détail toutes les *orationes rectae* du livre II à la lumière de la critique abondante qui a été développée sur ce sujet[368]. Je me contenterai donc d'aborder quelques éléments essentiels à mes yeux pour une meilleure perception de la spécificité de l'emploi du discours direct par Lucain, qui se manifeste donc surtout dans la taille des discours présents dans le *Bellum ciuile*[369]. Selon I. Meunier, cet usage nuit à l'émotion, censée se dégager de certaines de ces interventions. C'est ainsi qu'elle juge « fort longue et trop grotesquement monstrueuse pour être véritablement émouvante » l'évocation des massacres de Marius et Sylla[370]. Bien plus, elle ajoute que « le fait que Lucain se plait à faire intervenir des anonymes, des groupes de personnes, ou encore des personnages qui ne prennent la parole qu'une seule fois » contribue à ce que le poète « semble ainsi vouloir refuser à son lecteur-auditeur le plaisir de s'attacher à ces êtres, volontairement flous,

[363] Lipscomb (Lipscomb 1909, p. 14-15) souligne le fait que chez Lucain les discours directs apparaissent en moyenne tous les 67 vers contre 30 chez Virgile et Valerius Flaccus, 35 dans la *Thébaïde* de Stace ou encore 39 dans *l'Achilléide*.
[364] Meunier 2012, p. 23.
[365] Pour établir les relevés qui suivent, j'ai appliqué la même méthode que Lipscomb (Lipscomb 1909), à savoir que j'ai considéré comme un vers complet toute portion de vers comprenant une partie de discours direct et je n'ai pas tenu compte des discours enchâssés (cf. par exemple II, 81-88). Enfin, je considère comme un discours direct les pensées de Domitius en II, 522-525.
[366] Le livre II contient 12 discours, ce qui entre dans la moyenne du reste de l'épopée qui présente 120 discours pour 10 chants.
[367] Lucain II, 68-232. Meunier (Meunier 2012, p. 23) rapproche, pour la longueur, ce discours de celui de Lentulus pour dissuader Pompée de s'allier avec les Parthes (Lucain VII, 331-453).
[368] Pour un état de la critique sur les discours directs, cf. l'excellente synthèse de Meunier 2012, p. 25-44.
[369] Je ne me livrerai notamment pas à une analyse des discours en tentant de les classer dans les trois grands genres de la rhétorique (délibératif, judiciaire et épidictique). Les limites de cette démarche ont été pointées du doigt par Tasler (Tasler 1972, p. 14-16).
[370] Meunier 2012, p. 23.

éphémères et sans relief »[371]. Néanmoins, ce jugement porté sur les discours directs ne me paraît tout à fait adapté à la réalité du début du livre II. Certes, ce sont trois anonymes (qui ne reprendront jamais la parole dans l'épopée) qui sont chargés par le poète d'exprimer la panique à Rome. Certes, cette triade de discours peut être interprétée comme une forme d'art poétique[372]. Mais, il me semble étonnant de suggérer que le poète pourrait vouloir refuser à son lecteur de ressentir et de comprendre cette peur qui règne à Rome au début de la guerre civile. Au contraire, je crois que la multiplicité des témoins et leur statut d'anonymes tendent à mettre en avant l'universalité de la peur : après avoir évoqué un Sénat et des dignitaires en proie à la panique[373], le poète souligne que le peuple de Rome dans son ensemble partage ce même sentiment. Même s'il est exact que la longueur du discours du vieil homme nuit à l'identification du lecteur avec le locuteur, cela n'empêche pas, me semble-t-il, des passages pathétiques, dans lesquels Lucain s'efforce de susciter l'émotion. Je songe notamment à l'indignation du vieil homme face à la morts des enfants[374] ou encore à l'expérience personnelle du locuteur cherchant le corps de son frère[375]. L'efficacité de ce procédé peut tout à fait être discutée mais je crois que, dans un passage que I. Meunier considère comme le modèle suivi par Lucain dans son épopée[376], il ne faut pas douter de sa sincère volonté d'émouvoir son lecteur à l'aide des différents discours directs.

Enfin, il me paraît intéressant de souligner que, si les personnages prennent beaucoup la parole dans le livre II, cela ne signifie pas que la parole a une véritable efficacité. Au contraire, je crois que le poète utilise fréquemment le discours direct pour mettre en avant un échec. Cette idée a déjà été mise en évidence par I. Meunier qui soutient que certains discours dans le *Bellum ciuile* s'organisent en « triade de paroles juxtaposées » parce que « le dialogue n'est plus possible » dans le monde de la *Pharsale*[377]. Néanmoins, son analyse se concentre surtout sur la triade des discours de Curion, César et Laelius au livre I[378] puis sur celle des anonymes, en tant qu'art poétique, au début du livre II. Or, je crois que l'on peut étendre cette analyse à la plupart des autres discours du chant II. En effet, l'épisode de Corfinium illustre bien la perversion de la parole dans le monde de la guerre civile : les deux chefs prennent la

[371] Meunier 2012, p. 24.
[372] Voir à ce sujet le commentaire à II, 1-233.
[373] Lucain I, 486-489 et II, 16-19.
[374] Lucain II, 108 : *Crimine quo parui caedem potuere mereri* ? « Par quel crime ces petits purent-ils mériter ce massacre ? ».
[375] Lucain II, 169-173.
[376] C'est ainsi que Meunier caractérise le discours du vieil homme dans l'art poétique du début du livre II. Cf. Meunier 2012, p. 297-350.
[377] Meunier 2012, p. 437.
[378] Lucain I, 273-386.

parole pour s'adresser à leurs soldats. Néanmoins cette parole me semble détournée en un défi lancé à l'adversaire, pourtant incapable d'entendre les propos. Domitius déclare ainsi qu'il va arrêter la progression de César[379] et ce dernier répond, en apostrophant le camp adverse, que rien ne pourra l'arrêter[380]. Ces deux défis, qui sont, pour reprendre l'expression de I. Meunier, de véritables « paroles juxtaposées » trouvent un aboutissement dans la confrontation des deux personnages après la trahison des troupes de Domitius. En effet, cette rencontre réaffirme l'impossibilité de la communication entre les deux camps : César parle à Domitius mais, comme le souligne Fantham[381], la plupart de ses propos sont davantage une déclaration publique pour affirmer sa *clementia* qu'une adresse à son adversaire. Enfin, les pensées de Domitius présentées au discours direct apparaissent comme une réponse à César, mais une réponse qui ne peut être prononcée. Il est ainsi particulièrement frappant de voir que l'épisode de Corfinium est construit autour de quatre *orationes rectae* mais que l'ensemble ne constitue en rien une discussion ou un dialogue. Ce procédé me semble mettre en évidence l'impossibilité de réconcilier les deux camps et donc, de manière symbolique, l'incapacité de César à se rapprocher d'un personnage vertueux comme Domitius. La perversion du discours direct apparaît également dans la harangue que Pompée fait devant ses troupes pour les inciter à combattre César sur le sol italien[382]. En effet, le discours du chef échoue dans sa fonction et Pompée ne parvient pas à galvaniser ses soldats, ce qui le force à repousser la bataille et à fuir vers Brindes[383]. De même, le discours tenu à Brutus par Caton n'a pas l'effet escompté : certes, Brutus suit Caton dans la guerre civile pour la défense de la République mais il développe un amour trop ardent pour la guerre civile[384]. En fin de compte, il n'y a que deux discours directs qui ont une efficacité pratique dans le livre II : il s'agit de la requête de Marcia à Caton[385] et des ordres donnés par Pompée à son fils et aux consuls[386].

---

[379] Lucain II, 489-490 : *Praecipitem cohibete ducem : uictoria nobis | hic primum stans Caesar erit* ; « Retenez un chef empressé : pour nous, ce sera une victoire qu'ici, pour la première fois, César s'arrête. »

[380] Lucain II, 495-498 : *Obstruitis campos fluuiisque arcere paratis, | ignaui ? Non, si tumido me gurgite Ganges | submoueat, stabit iam flumine Caesar in ullo | post Rubiconis aquas*. « Vous barricadez les plaines et vous essayez de m'écarter par des fleuves, lâches ? Même si le Gange me bloquait la voie avec son flux énorme, César ne s'arrêtera plus devant aucun fleuve, après les eaux du Rubicon. »

[381] Cf. Fantham 2010, p. 54 ; cf. le commentaire à II, 507-525.

[382] Lucain II, 531-595.

[383] Lucain II, 596-600.

[384] Lucain II, 323-325 : *Sic fatur et acres | irarum mouit stimulos iuuenisque calorem | excitat in nimios belli ciuilis amores.* « Il dit et, en remuant l'aiguillon pointu de la colère, il attise chez le jeune homme un feu qui se mue en un amour trop grand pour la guerre civile ». La parole oraculaire de Caton n'est donc pas infaillible.

[385] Lucain II, 338-349. Le discours de Marcia est suivi par un résultat immédiat, son mariage avec Caton.

[386] Lucain II, 632-648. L'obéissance immédiate de ses interlocuteurs contraste avec la réaction des soldats peu auparavant.

Pour conclure, le livre II confirme la thèse de I. Meunier selon laquelle, face à l'épopée des *res gestae* qu'est l'*Enéide*, le *Bellum ciuile* est l'épopée des *uerba*[387]. D'une manière générale, il apparaît que Lucain emploie fréquemment le discours direct au début de son épopée pour disqualifier la parole. L'utilisation des *orationes rectae* n'est donc pas simplement un artifice narratif pour créer une forme de *uariatio* dans le récit. Ce n'est sans doute pas non plus une façon de nous permettre de mieux connaître les différents personnages qui prennent la parole : comme le montre I. Meunier, Lucain ne cherche pas à adapter le discours à l'orateur censé le prononcer[388]. L'utilité principale de la parole est donc peut-être de montrer combien les discours sont vains, c'est du moins ce qui ressort de son emploi dans le livre II.

2. Métrique et prosodie

La question de l'écriture de Lucain ne peut être évoquée sans parler des usages du poète en terme de métrique et de prosodie. Là encore, il n'est pas envisageable de mener ici une étude complète sur la métrique de Lucain[389] et je devrai me contenter de présenter certains aspects essentiels à mes yeux, à savoir les structures métriques utilisées par Lucain et les liens entre l'ictus et l'accent[390]. Les analyses qui suivent ont toujours pour origine une étude plus vaste menée sur Lucain et je tenterai d'éprouver la validité des conclusions de la critique universitaire à partir du livre II du *Bellum ciuile.*

Il convient de souligner d'emblée que je ne traiterai pas ici des usages de Lucain en matière de prosodie. Ceux-ci ont été minutieusement relevés par Hosius dans son *Index metricus* et j'ai signalé au fil du commentaire les phénomènes dignes d'intérêt[391]. Enfin, avant d'évoquer des questions précises de métrique, il me semble important de préciser quelques

[387] Meunier 2012, p. 437.
[388] Cf. Meunier 2012, p. 35-36. On peut ainsi trouver nombre de ressemblances entre la harangue de César à ses troupes au livre I et celle de Pompée à ses soldats au livre II.
[389] Pour une étude générale sur les habitudes métriques de Lucain, l'ouvrage de référence est la dissertation de Trampe (1884) dans laquelle l'auteur étudie les pratiques du poète selon chaque catégorie grammaticale. Il manque néanmoins dans cet ouvrage une synthèse d'ensemble pour éviter qu'il ne se résume à une série de listes des usages métriques. L'autre outil indispensable pour un travail sur la métrique de Lucain est l'*Index metricus* fourni par Hosius à la fin de son édition (Hosius 1913, p. 388-395) dans lequel l'éditeur fait la liste des usages du poète en matière de césure, de clausule, d'élision, de hiatus, de synérèse, de diérèse, de syncope, de contraction et de tmèse à laquelle il ajoute quelques éléments de prosodie.
[390] Je ne traiterai pas ici de la métrique verbale, c'est-à-dire de la place des mots dans le vers en fonction de leur forme. Néanmoins, dans le cadre du commentaire, j'ai fréquemment utilisé l'ouvrage de de Neubourg (1986) dès lors que la métrique verbale pouvait venir infirmer ou confirmer la validité d'une leçon. Pour une étude minutieuse de la métrique verbale chez Lucain, cf. Ollfors 1967.
[391] Cf. l'index général des remarques *infra* à l'entrée « prosodie ». Les habitudes prosodiques de Lucain sont bien résumées par Soubiran (2001, p. 7-8). Un répertoire prosodique a été établi, pour le livre V, par Liénard 1980.

données d'ordre général. Tout d'abord, on trouve 9 *uersus aurei* dans le livre II du *Bellum ciuile*. Ce chiffre est légèrement inférieur à la moyenne constatée par Mayer dans l'ensemble de l'épopée[392]. En effet, là où 1,22% des vers seulement est un vers d'or dans le livre II, c'est le cas pour 1,46% des vers dans toute la *Pharsale*. D'une manière générale, ce chiffre est plutôt supérieur à ce que Mayer relève dans les principaux poèmes épiques[393]. Enfin, Lucain apparaît comme étant un des poètes qui fait le moins l'usage de l'élision : Soubiran[394] souligne le fait que, contrairement à Virgile qui pratique l'élision et l'aphérèse dans 54,4% des cas, chez Lucain le pourcentage n'est que de 11,8%. On constate ce phénomène dans le livre II puisque les 736 vers qui le composent ne contiennent que 95 élisions (contre 105 dans les 762 vers du livre III). Cette rareté des élisions est alliée à des enjambements particulièrement fréquents[395] pour former une impression de fluidité dans le vers lucanien. L'ensemble de ces caractéristiques font que Soubiran a pu estimer que l'on trouve dans le *Bellum ciuile* une « impeccable [et] implacable versification »[396].

En ce qui concerne le schéma métrique[397], mon étude a pour origine les travaux de Duckworth sur les schémas employés dans la poésie latine en hexamètres dactyliques[398]. Selon les analyses de Duckworth, Lucain préfère la structure DSSS (un dactyle suivi de trois spondées) pour les quatre premiers pieds de l'hexamètre qu'il emploie dans 15,40% des vers. Ensuite, ce sont les schémas DSDS, DDSS et SDSS qui ont la préférence du poète. Il apparaît ainsi que les quatre schémas favorisés par Lucain sont les mêmes que ceux de Virgile[399]. Enfin, les deux schémas métriques que Virgile et Lucain emploient le moins sont DDDD et SDDD. A partir de ces éléments, j'ai voulu rechercher si le livre II du *Bellum ciuile* se distinguait par un usage différent des schémas métriques au sein de l'épopée de Lucain. L'analyse des 736 vers du livre II donne le tableau suivant[400] :

[392] Mayer 2002, p. 139 sq.
[393] L'*Enéide* ne présente que 0,34% de *uersus aurei* contre 1,05% des vers dans les *Métamorphoses*.
[394] Soubiran 1966, p. 587-588.
[395] Pour le livre II, cf. par exemple II, 41-42, II, 62-63 ou encore II, 217-218. Ce procédé a été étudié par Halgado Redondo 1977.
[396] Soubiran 2001, p. 15.
[397] Il importe de souligner préalablement que cette étude des schémas métriques ne suppose pas que la scansion en pieds battus s'applique à Lucain. Au contraire, il est vraisemblable que la lecture colométrique soit tout à fait éclairante en ce qui concerne le *Bellum ciuile*. A ce sujet, cf. Biville, Dangel et Videau 1997, p. 408.
[398] Duckworth 1967, cf. notamment p. 88-109. Sur les répétitions de schémas métriques, j'ai également consulté avec profit les travaux de Vella (1987).
[399] Cependant, chez Virgile, leur ordre de fréquence est sensiblement différent : le poète utilise ainsi par ordre décroissant de préférence DSSS, DDSS, DSDS puis SDSS. A ce propos, cf. Duckworth 1967, p. 88-89.
[400] La liste complète des vers correspondant à chaque schéma métrique est donnée en annexe, cf. *infra* p. 559.

Schéma métrique	Nombre d'occurrences	Pourcentage des occurrences
DSDS	115	15.6
DSSS	108	14.7
DDSS	65	8.8
SDSS	61	8.3
DDDS	58	7.9
SDDS	56	7.6
SSDS	54	7.3
DSSD	45	6.1
SDSD	42	5.7
DDSD	32	4.3
SSSD	20	2.7
DSDD	19	2.6
SSSS	17	2.3
SSDD	17	2.3
SDDD	15	2
DDDD	12	1.6

Il apparaît manifestement que le livre II ne diffère pas du reste du *Bellum ciuile* pour le choix des principaux schémas métriques à l'exception de la forme privilégiée par Lucain qui est DSDS dans le livre II et non DSSS. Cela dit, les chiffres des occurrences de ces deux formes sont très proches et cet écart infime n'est vraisemblablement pas signifiant. De même, les schémas métriques les moins utilisés par le poète dans le livre II sont les mêmes que dans le reste de la *Pharsale*. En somme, on peut conclure que le livre II est tout à fait représentatif de

l'usage des schémas métriques que l'on trouve chez Lucain. Ce constat m'autorise, je crois, à me servir des statistiques que j'ai établies pour tirer quelques conclusions sur les pratiques du poète, en ce qui concerne la structure métrique du vers. Tout d'abord, il apparaît que, dans les quatre premiers pieds de l'hexamètre, Lucain favorise principalement les spondées : parmi les quatre formes qu'il privilégie, deux présentent trois spondées et un seul dactyle tandis que les deux autres proposent un équilibre entre dactyles et spondées. A l'inverse, les deux schémas qu'il emploie le moins sont composés d'une majorité de dactyles (SDDD et DDDD). Cette prépondérance du spondée permet souvent au poète d'exprimer davantage la pesanteur de la situation, l'accablement d'un personnage ou une forme de solennité[401]. Néanmoins, il importe de remarquer que, si les spondées sont particulièrement fréquents au quatrième pied de l'hexamètre (c'est le cas dans 72,6% des vers du livre II), ce n'est pas pour une raison stylistique mais pour éviter que le dactyle du cinquième pied soit trop souvent précédé d'un autre dactyle, ce qui est un trait commun à la plupart des poètes latins[402]. Enfin, il faut ajouter l'emploi de deux hexamètres spondaïques dans le livre II[403] à ce relevé de la forte présence de spondées. En effet, étant donné le peu d'hexamètres spondaïques employés par Lucain[404], le fait d'en retrouver deux dans un même livre n'est peut-être pas anodin. Cependant, il est vraisemblable que ce phénomène est surtout dû au grand nombre de termes géographiques employés par Lucain dans le livre II, sachant que ce sont surtout les noms géographiques qui forment un cinquième pied spondaïque dans le *Bellum ciuile*[405]. Pour conclure, l'emploi des schémas métriques par Lucain dans le livre II s'accorde dans l'ensemble avec les statistiques établies par Duckworth au sujet de l'épopée toute entière. Ces éléments permettent de montrer que, pour les schémas métriques, l'usage de Lucain ne diffère qu'assez peu de celui de Virgile. La principale différence qu'il importe de souligner réside dans l'emploi de la forme SSSS : celle-ci est la cinquième la plus usitée chez Virgile. Or, chez Lucain, ce schéma n'apparaît qu'assez rarement (2,3% des vers dans le livre II), ce qui constitue un héritage de la pratique ovidienne[406].

L'autre question touchant à la métrique que j'aborderai ici touche à l'ictus et à l'accent. Cela consiste à voir dans quelle mesure les accents de l'hexamètre dactylique (ictus) tendent à coïncider avec l'accent propre à chaque mot. Conformément à la terminologie en usage, on

[401] A ce propos, cf. Biville Dangel et Videau 1997, p. 409.
[402] Cf; à ce sujet, Bornecque , p. 17.
[403] Il s'agit des vers 396 et 675.
[404] Il n'y en a que 13 dans l'ensemble de l'épopée. Cette rareté de l'hexamètre spondaïque se retrouve chez Virgile qui en emploie un tous les 410 vers dans l'*Enéide*.
[405] A ce sujet, cf. le commentaire à II, 396.
[406] C'est ce qui apparaît dans le tableau de Duckworth 1967, p. 88.

qualifiera d'homodyne un pied dans lequel l'ictus et l'accent coïncident tandis qu'on parlera de pied hétérodyne dans le cas inverse. Les critiques ont souvent associé le caractère homodyne d'un vers à la rapidité, la légèreté et la grâce tandis qu'un vers hétérodyne apparaîtra lourd et solennel. Knight soutient même que, par sa nature hétérodyne ou homodyne, le quatrième pied de l'hexamètre suffit à déterminer si le vers est léger ou lourd[407]. On constate ainsi que, sur les 736 vers du livre II du *Bellum ciuile*, seuls 278 quatrièmes pieds (37,8%) sont homodynes contre 458 pieds hétérodynes (62,2%). Il me semble néanmoins nécessaire de demeurer prudent et de ne pas considérer que la coïncidence de l'ictus et de l'accent puisse systématiquement être interprétée[408]. A l'inverse, la manière dont Frank présente ses analyses me paraît plus convaincante[409]. Ce dernier souligne les pratiques qui forment une norme et préfère se contenter d'interpréter les écarts par rapport à cette norme. Il apparaît ainsi que, chez Lucain, le premier pied du vers est fréquemment homodyne et qu'il n'est hétérodyne que dans 24,4% des cas[410]. Il me semble donc judicieux de dire, avec Frank[411], qu'un vers commençant par un pied hétérodyne crée un effet de solennité. Pour ne prendre que deux exemples, il suffit de voir les vers 4 et 285 du chant II, dont le premier pied est hétérodyne : chacun de ces vers est empreint de gravité, le premier parce qu'il marque la déclaration au grand jour de la guerre civile, le second parce qu'il introduit la parole oraculaire de Caton. En ce qui concerne la suite du vers, les deuxièmes, troisièmes et quatrièmes pieds sont plus fréquemment hétérodynes qu'homodynes : 71,6% des deuxièmes pieds, 78% des troisièmes pieds et 62,6% des quatrièmes pieds sont hétérodynes chez Lucain. Dans l'ensemble, sur les quatre premiers pieds du vers, 59,1% des pieds sont hétérodynes. Cette norme s'inverse lorsque l'on considère la fin du vers : les cinquièmes et sixièmes pieds sont presque toujours homodynes. Ainsi, dans le livre II de la *Pharsale*, on ne compte aucun cas où le sixième pied soit hétérodyne et seulement 10 exemples de cinquième pied hétérodyne[412]. Enfin, pour achever ce bref aperçu statistique des coïncidences de l'ictus et de l'accent dans le livre II du *Bellum ciuile*, il importe de souligner que, conformément à l'habitude de Lucain, les vers entièrement homodynes sont très rares. Frank[413] n'en compte qu'un tous les 2010.5 vers, ce qui est un chiffre particulièrement bas si on le compare à Virgile (un vers homodyne tous les 91 vers dans *l'Enéide*) ou aux autres poètes épiques comme Stace (un vers homodyne tous les

[407] Knight 1939, p. 36-43.
[408] En effet, le quatrième pied étant soit hétérodyne soit homodyne, l'affirmation de Knight reviendrait à dire que les vers symbolisent nécessairement la légèreté ou la lourdeur, ce qui me paraît excessif.
[409] Frank 1970.
[410] Ces statistiques générales sur Lucain sont données dans l'article de Frank 1970, p. 328.
[411] Frank 1970, p. 328.
[412] Il s'agit des vers 1, 137, 181, 335, 385, 396 (l'hexamètre est spondaïque), 442, 675, 720 et 735 du livre II.
[413] Frank 1970, p. 330.

190,8 vers dans la *Thébaïde*), Valerius Flaccus (un vers homodyne tous les 398,8 vers) ou Silius Italicus (un vers homodyne tous les 184,8 vers). De fait, dans le livre II de la *Pharsale*, je n'ai pu relever aucun vers entièrement homodyne. De même, dans le livre II, il n'y a aucun vers entièrement hétérodyne étant donné que tous les sixièmes pieds sont homodynes. L'étude d'ensemble de l'ictus et de l'accent à tous les pieds ne permet pas de voir une nette préférence de Lucain pour les pieds homodynes ou hétérodynes. D'une manière générale, ses vers suivent, pour chaque pied, des usages semblables aux autres poètes. La principale spécificité de la métrique de Lucain en la matière provient de la rareté des vers uniquement homodynes, qui ne sont que 4 dans toute la *Pharsale*.

Pour conclure sur ce rapide parcours de quelques éléments stylistiques et métriques, il importe de mettre en avant la seule véritable spécificité du livre qui est le sujet de ces travaux : il s'agit de la présence massive du discours direct, trait qui provient sans doute de l'influence de la rhétorique, comme la critique universitaire l'a plusieurs fois souligné[414]. Néanmoins, à l'exception de l'emploi du discours direct, il est difficile de trouver une véritable particularité dans le chant II, ce qui explique la brièveté des analyses ici développées. Bien qu'on ait souvent voulu voir dans les trois premiers livres du *Bellum ciuile* un travail abouti du poète tandis que le reste de l'épopée n'avait pas pu être révisé par le poète avant sa mort, cela n'est absolument pas frappant, du moins lorsque l'on considère les divers éléments présentés, et il me paraît plus sûr d'estimer que l'on trouve, dans l'épopée de Lucain, une véritable unité dans le style et les usages métriques[415].

VI. Histoire du texte du *Bellum ciuile*

Pour comprendre l'histoire du texte du *Bellum ciuile*, il convient de considérer tout le chemin parcouru par le texte depuis les premières copies que nous possédons[416] jusqu'aux éditions les plus récentes. Pour ce faire, je décrirai d'abord la tradition manuscrite en présentant les divers manuscrits que j'ai collationnés et en tentant de montrer quels sont les liens qui les unissent. C'est ensuite la tradition indirecte qui sera évoquée avant d'en venir à

[414] Pour un panorama de la critique sur la rhétorique chez Lucain et sa place dans les discours, cf. Meunier 2012 p. 26.
[415] Soubiran (Soubiran 2001, p. 9) croit néanmoins déceler quelques différences « peut-être révélatrices d'un certain degré d'imperfection » dans le livre X. Mais, cette hypothèse même, si on l'admet, reste un argument fort pour soutenir que le style et la métrique de Lucain ne varient pas, au moins dans les neuf premiers livres de l'épopée.
[416] L'histoire du texte depuis son écriture jusqu'aux premières copies que nous possédons a été esquissé dans les parties de cette introduction consacrées au *Bellum ciuile* et à sa postérité. Cf. *supra* p. 30 sq.

une histoire des éditions et des traductions du *Bellum ciuile* depuis le XV^{ème} siècle jusqu'à nos jours.

1. La tradition manuscrite

A. Les manuscrits collationnés

La liste des principales caractéristiques des manuscrits collationnés pour cette édition contient l'ensemble des manuscrits consultés. Cela ne signifie pas pour autant que ces *codices* occupent tous la même place au sein de l'apparat. J'expliquerai, à la suite de cette brève présentation, quels sont les manuscrits retenus pour établir le texte du livre II du *Bellum ciuile.* Les manuscrits sont ici cités selon un ordre chronologique, du plus ancien au plus récent. Les manuscrits ZMAPQTG ont fait l'objet d'une collation autoptique, tandis que LBYEUVH ont été consultés sur microfilm et S sur une copie numérique.

L

L est un fragment de manuscrit conservé à Londres, British Library, Addit. 34473 (b). Selon la description qu'en fait E. A. Lowe[417], il date du V^{ème} siècle et provient, si l'on en juge par l'écriture, soit d'Italie soit d'Afrique. Il s'agit d'une petite bande de parchemin provenant d'une reliure. On peut y lire de chaque côté des fragments de vers extraits du livre II de la *Pharsale* de Lucain. Sur la première face, on peut lire un extrait des vers 247 et 248 : *-ruto Cato...* / *... -concussa tenens dubio*". De l'autre côté du fragment, on lit un morceau des vers 265 et 266 : *-is alieno uolnere la...* / *... -m melius tranquilla sine*. On peut déduire de cela que, dans le manuscrit d'origine, le texte se répartissait vraisemblablement en colonne de 18 vers environ, sans que l'on puisse savoir s'il y en avait une ou plusieurs par page. Ce fragment n'apporte aucune variante au texte transmis par le reste de la tradition manuscrite de Lucain et n'apparaît donc pas dans l'apparat critique.

Z

Le manuscrit Z[418] (Paris, Bibliothèque nationale, lat. 10314) est sans doute le manuscrit complet de Lucain le plus ancien que nous possédons. B. Bischoff, dans les notes qu'il a confiées à H. C. Gotoff pour la rédaction de son étude sur les manuscrits du IX^{ème}

[417] Lowe 1972. p 16, n° 175.
[418] Le sigle désigne déjà ce manuscrit chez Lejay et Hosius.

siècle contenant le texte de Lucain,[419] estime qu'il date du début du deuxième quart du IX^{ème} siècle de notre ère. Ce codex a vraisemblablement été copié à l'abbaye d'Echternach, comme l'indique l'*ex-libris* que l'on peut déchiffrer au folio 139 recto (*codex sancti Willibrodi*) ainsi que d'autres éléments mentionnés par Lejay[420]. Il se caractérise par le fait que le texte a été écrit par plusieurs mains : on peut, en effet, voir des changements de scribes, comme c'est le cas au folio 9 recto, au vers 476 du chant I du *Bellum ciuile*. P. Lejay suppose que cinq scribes différents se sont relayés pour la copie du poème[421]. Le texte de la *Pharsale* s'étend du folio 1 recto au folio 139 recto.

Le livre II débute au folio 12 verso et s'achève au folio 26 recto. Le texte se répartit sur une colonne d'environ 28 vers par folio. Des gloses interlinéaires et marginales accompagnent abondamment le poème jusqu'au folio 6 recto puis elles deviennent plus rares. Dans le livre II, Z omet les vers suivants : 5, 31, 316, 416 (à partir de *Nilo*), 446-448, 463-464, 466, 727. Ces vers manquants sont le plus souvent notés en haut ou en bas de page par un correcteur avec un renvoi indiquant l'endroit où il faut les rétablir. Les vers 446-448 et 466 sont, eux, ajoutés dans la marge à côté du vers censé les précéder. La deuxième partie du vers 416 est due à une seconde main qui a complété le vers dans le blanc laissé par la première main. Enfin, le vers 316, omis dans un premier temps puis écrit en bas de page avec un signe indiquant son emplacement dans le texte, a été gratté et copié entre les vers 315 et 317 par un nouveau correcteur. Cet exemple montre, de manière évidente, l'existence de plusieurs phases dans la correction du manuscrit[422].

M

M[423] (Montpellier, Bibliothèque de la faculté de médecine, H 113) est un manuscrit que B. Bischoff fait remonter au deuxième quart du IX^{ème} siècle de notre ère. Il a sans doute été copié en France, probablement au prieuré Saint-Martin d'Autun selon B. Munk Olsen[424] qui déduit cette information d'après l'*ex-libris* : *Liber sancti Martini Heduensis*. Le manuscrit contient le texte du *Bellum ciuile* entre le folio 2 recto et le folio 108 verso. Le folio 1 recto contient la vie de Lucain attribuée à Suétone. M présente la souscription de Paul de Constantinople à la fin des livres I, VIII, IX et X[425].

[419] Voir à ce sujet Gotoff 1971, p 11, n 1.
[420] Lejay, 1894. p LXXXII.
[421] Lejay, 1894. *ibid.*
[422] Voir aussi à ce sujet la correction en deux temps du vers 31 du livre II signalée par Gotoff, 1971. p 13.
[423] Il s'agit du sigle employé dès Hosius et Steinhart pour désigner ce manuscrit.
[424] Munk Olsen 1985, p 48.
[425] A ce propos, cf. *infra* p. 98 sq.

Le livre II commence au folio 11 recto et se termine au folio 20 verso. Chaque folio est constitué d'une seule colonne de 38 vers environ. Le texte n'est accompagné que de rares gloses en marge. Les variantes et les corrections sont, le plus souvent, interlinéaires. Dans le livre II, M omet les vers suivants : 463-464, 571, 732-733. Tous ces vers sont ajoutés par une deuxième main, en bas de la page où ils devraient apparaître, avec un renvoi indiquant leur juste place. Le texte de M se caractérise par une abondance de fautes de la première main dues à des mécoupures, fautes corrigées par la deuxième main[426].

A

Le manuscrit A[427] (Paris, Bibliothèque nationale, nouv. acq. lat. 1926) date, selon B. Bischoff du deuxième quart du IX^{ème} siècle, tout comme M et provient d'un scriptorium de l'Ouest de la France. Il contient le texte de la *Pharsale* depuis le folio 2 recto jusqu'au folio 143 verso où le texte s'interrompt en X, 476. La lacune a vraisemblablement été complétée par un correcteur du XII^{ème} siècle. Les deux premiers folios contiennent une carte de l'Italie avec indication des vents ainsi qu'une épitaphe sur Lucain.

Le texte du livre II s'étend du folio 14 recto au folio 27 recto. Il est disposé sur une colonne de 28 vers par page. Le poème n'est accompagné de gloses que rarement (on n'en trouve qu'une seule pour l'ensemble du livre II). En revanche, on peut remarquer l'existence de plusieurs phases de correction. Un premier correcteur a noté ses suggestions entre les lignes du texte : il s'agit de corrections assez rares dans ce manuscrit. Les corrections les plus nombreuses sont l'œuvre d'une autre main, qui les note dans la marge précédées d'un signe (./.). Ces différentes phases de correction ne se manifestent pas simplement par cette différence dans la notation : certains passages du texte ont été corrigés à plusieurs reprises. Par exemple, au vers 360, le manuscrit donne à l'origine la leçon *tumidum*. Une première correction note en marge la variante *uel timidum*. Enfin, un deuxième correcteur introduit cette proposition dans le texte en grattant le *u* de *tumidum* pour le transformer en *i*.[428] Dans le livre II, A omet les vers 655 et 675. Le premier est ajouté dans la marge à droite du vers 654 avec un signe de renvoi indiquant son emplacement. Le second est ajouté dans l'interligne entre les vers 674 et 676. Il est donc vraisemblable que ces deux corrections ne sont pas dues au même correcteur.

[426] Voir par exemple la leçon *aliquibus* pour *alii quibus* au vers 279, les leçons *temptatori* pour *temptata tori* et *robura mori* pour *robur amori* au vers 379 ou encore *noctur neque* pour *nocturnaeque* au vers 423.
[427] Ce manuscrit est désigné par ce sigle dès Hosius.
[428] On constate des phénomènes similaires aux vers 55, 310 et 367.

B

Le manuscrit B[429] (Bern, Burgerbibliothek, 45) est un peu plus tardif selon B. Bischoff qui situe sa copie vers le deuxième tiers du IX^{ème} siècle. Il provient également de France, probablement de Fleury-sur-Loire. Le texte du *Bellum ciuile* s'étend du folio 1 verso jusqu'au folio 52 verso. Le poème est précédé de la vie de Lucain attribuée à Suétone ainsi que d'une épitaphe, toutes deux dues à un scribe du X^{ème} ou du XI^{ème} siècle, d'après O. Homburger[430]. Sur le premier folio, le titre du poème fait l'objet d'un soin artistique particulier, contrairement à la plupart des autres manuscrits.

Le livre II commence au folio 6 recto et finit au folio 10 verso. Le texte se répartit sur deux colonnes de 40 vers environ sur chaque page. Le poème est abondamment glosé (dans les marges et entre les lignes) : on retrouve à la fois des commentaires venant des *Commenta Bernensia* et des *Adnotationes super Lucanum*, les deux principaux recueils de gloses de la *Pharsale*, mais aussi des scholies qui ne proviennent d'aucun de ces ensembles[431]. Le manuscrit comporte un très grand nombre de corrections, qui, selon H. C. Gotoff[432], sont en partie dues à un scribe contemporain de la copie. Dans le livre II, B omet le vers 655, qui est ajouté par une seconde main entre le vers 654 et le vers 656. Je me suis efforcé de faire la collation la plus précise possible pour ce manuscrit mais son état a pu rendre parfois la lecture difficile et même impossible par endroits.

P

Sans doute la copie la plus ancienne du X^{ème} siècle[433], P (Paris, Bibliothèque nationale, lat. 7502) a été écrite en France, probablement à Tours.[434] Le manuscrit contient, dans sa première partie, des œuvres de Priscien, puis la *Pharsale* du folio 155 recto au folio 206 recto, où le texte s'arrête brutalement au vers 107 du chant X, les dernières feuilles du codex étant mutilées. Le poème est précédé de la vie attribuée à Suétone, de l'*argumentum* ainsi que d'une épitaphe. Tous les chants, à l'exception, bien entendu, du dernier qui n'est pas complet, sont suivis de la souscription de Paul de Constantinople[435].

[429] Le sigle est déjà employé par Hosius.
[430] Homburger 1962, p 99.
[431] Voir à ce sujet Cavajoni 1975. p 79-114.
[432] Gotoff 1971, p 16.
[433] Gotoff le considère comme tel (cf. Gotoff 1971. p 21). Munk Olsen le date même comme étant un manuscrit du IXème siècle (cf. Munk Olsen 1985. p 54).
[434] Rand 1929, p 176-177.
[435] La souscription n'apparaît pas non plus à la fin du chant IX mais un espace a été laissé libre pour qu'elle y soit inscrite.

Le texte du livre II commence au folio 159 recto et se termine au folio 163 verso. Il se répartit sur deux colonnes de 37 vers par page. Le poème n'est accompagné que des très rares gloses marginales et interlinéaires. Il comprend, en revanche, un grand nombre de fautes, le plus souvent corrigées par une seconde main[436]. Une partie de ces fautes semble provenir directement de confusion entre des lettres en capitales : ainsi au vers 16, on lit *gladibus*, corrigé en *cladibus* par la seconde main. Dans le livre II, P omet les vers 176 et 177 qui sont ajoutés, en marge, par un correcteur avec un renvoi pour indiquer l'endroit où il convient de les rétablir.

Q

Q[437] (Paris, Bibliothèque nationale, lat. 7900 A) est un manuscrit que B. Bischoff, dans les études qu'il a réalisées pour Gotoff, date du début du X^{ème} siècle. Il provient de l'abbaye de Corbie[438]. Ce manuscrit contient 155 folios sur lesquels on peut lire des œuvres de Térence, d'Horace, de Juvénal, de Quintilien et le *Bellum ciuile* de Lucain, à partir du folio 57 recto. Le texte est mutilé des 175 premiers vers du livre I.

Le livre II commence au folio 59 verso et se termine au folio 63 verso. Il se répartit sur deux colonnes de 48 vers environ par page. Le poème est accompagné d'abondantes gloses interlinéaires et marginales de la main du copiste (ces gloses sont reprises par Endt sous le sigle A)[439]. Dans le livre II, Q omet la seconde moitié du vers 446 ainsi que les vers 598 et 599. Le vers 446 est écrit par la première main jusqu'à *ire uia c-*, puis un trait est tracé par la même première main. Un correcteur a ajouté au dessus du trait la fin du vers, *iuemque uideri*. En ce qui concerne les vers 598 et 599, un correcteur les a ajoutés en bas de page après le vers 635, avec un renvoi indiquant leur emplacement au sein du poème, après le vers 597.

Y

Y[440] (Leiden, Bibliotheek der Rijksuniversiteit, Voss. Lat. Q. 16) est un manuscrit qui date également du X^{ème} siècle. Il semble avoir été copié en France, sans que l'on sache déterminer avec plus de précision son origine. Ce manuscrit est composé de 135 folios qui contiennent le texte de la *Pharsale*, mutilé de ses 247 premiers vers. L'ordre du poème est quelque peu bouleversé : on retrouve, à partir du folio 125 recto jusqu'à la fin du *codex*, un

[436] On compte quatorze corrections pour des fautes évidentes dans les vingt premiers vers.
[437] Ce sigle est employé pour la première fois par Lejay. Hosius désigne un autre manuscrit à l'aide de la lettre Q.
[438] Gotoff 1971. p 19.
[439] Endt 1909.
[440] Nous reprenons ici le sigle utilisé dès l'édition d'Hosius pour citer ce manuscrit.

passage allant du vers 424 du chant VI jusqu'au vers 299 du chant VII qui manque entre les folios 80 verso et 81 recto.

Le texte du livre II débute au folio 9 verso et s'achève au folio 24 verso. Il est constitué d'une colonne de 25 vers par page en moyenne. Les gloses interlinéaires et marginales sont rares. En revanche, le texte a fait l'objet de nombreuses corrections, le plus souvent par grattage et réécriture sur le texte même, ce qui rend difficile la lecture des leçons de la première main[441]. Dans le livre II, on observe un déplacement de vers dans le texte copié par la première main : au folio 18 recto, le vers 418 apparaissait, à l'origine, après le vers 415. Un correcteur a effacé ce vers par grattage et l'a restitué en marge avec un renvoi indiquant sa place, entre les vers 417 et 418. Ce manuscrit, bien qu'étant connu depuis l'édition d'Oudendorp, n'a jamais été entièrement exploité : R. Badalì, par exemple, ne le cite que très rarement dans son apparat critique. Il semble, pourtant, que ce *codex* mérite une plus grande attention puisqu'il apporte parfois des leçons dignes d'intérêt. Par exemple, en II, 273, il possède la leçon *summa* qu'il partage avec TH et les gloses de E mais aussi Servius[442] tandis que tous les manuscrits traditionnellement utilisés par les éditeurs défendent la leçon *magna*. Ce *codex* fera donc, ici, l'objet d'une attention accrue, puisque bon nombre de ses leçons ont été jusqu'alors négligées.

E

Le sigle E désigne un manuscrit conservé à Erlangen (Universitätbibliothek, 389) : nous employons ici le sigle déjà utilisé par C. Hosius, A. Bourgery et R. Badalì notamment[443]. Selon A. Genthe[444], le codex date du X^{ème} siècle et a sans doute été copié dans un scriptorium allemand. Il possède 143 folios d'origine (les folios 144 à 147 ont vraisemblablement été rajoutés au XV^{ème} siècle). Le texte du *Bellum ciuile* débute au folio 2 recto et s'achève au folio 143 verso avec le vers 375 du livre X. Le poème est précédé de la vie de Lucain attribuée à Suétone ainsi que d'une épitaphe.

Le texte du livre II débute au folio 14 recto et s'achève au folio 27 recto. Il est constitué d'une colonne de 28 vers par page environ. Le manuscrit contient des gloses abondantes dans les marges et entre les lignes. Vers la fin du manuscrit, cependant, seules les gloses interlinéaires subsistent. Dans le livre II, E omet les vers 263, 442 et 639. Le vers 263 est, en réalité, déplacé et on le retrouve avant le vers 713 en haut du folio 27 recto. Il est

[441] On observe, néanmoins, quelques cas de correction par exponctuation comme au vers 85 du chant II.
[442] Servius, *Aen.*, 1, 58 ; 8, 454.
[443] Cependant, chez Lejay et Gotoff, E désigne un autre manuscrit : Paris, Bibliothèque nationale, lat. 9346.
[444] Genthe 1894. p 8-12.

vraisemblable que ce déplacement n'est pas dû à la première main mais plutôt à un correcteur. Ce déplacement a néanmoins été corrigé par un tiers qui a barré le vers 263 qui avait été rétabli avant le vers 713. Cela nous permet de constater que le manuscrit a subi plusieurs phases de correction[445]. En effet, le vers 263 est également ajouté par une autre main au dessus du folio 19 recto commençant par le vers 264. Il faut aussi signaler que les vers 489 et 490 écrits par la première main sont illisibles suite à un grattage fait par un correcteur. Celui-ci a rétabli les vers 489 et 490 que nous connaissons sans que l'on puisse déchiffrer la leçon de la première main.

T

Le manuscrit T[446] (Paris, Bibliothèque nationale, lat. 8039) est un des manuscrits signalés par Reeve dans une note où il souligne que certains manuscrits anciens mentionnés dans le catalogue de B. Munk Olsen[447] n'ont jamais été exploités par les différents éditeurs de Lucain, qu'il s'agisse de G. Luck, de D. R. Shackleton Bailey ou de R. Badali[448]. Néanmoins, il faut souligner que ce manuscrit a été brièvement étudié par Lejay dans son édition du livre I de la *Pharsale*[449]. D'après la description qu'en fait B. Munk Olsen, le manuscrit date du X^{ème} siècle et est sans doute originaire de France. Le texte du *Bellum ciuile* débute au folio 1 recto et s'achève au folio 49 verso. Le poème est précédé de la vie de Lucain attribuée à Suétone ainsi qu'une épitaphe.

Le texte du livre II s'étend du folio 5 recto au folio 9 verso. Il se répartit sur deux colonnes de 42 vers environ par page. Le poème est accompagné de gloses abondantes dans les marges et entre les lignes jusqu'au folio 4 verso. Par la suite, les scholies sont très rares. Au folio 9 recto, dans la marge de droite, on trouve une illustration représentant le port de Brindes. Dans le livre II, T omet les vers 144, 398 et 639. Le vers 144 est ajouté par un correcteur dans la marge de droite avec un renvoi indiquant sa place et a été également recopié par une autre main dans l'interligne entre les vers 143 et 145, ce qui montre l'existence de plusieurs étapes de correction. Le vers 398 est rétabli par un correcteur qui le note comme variante possible au vers 396 (le vers est introduit par *uel*). Enfin, le vers 639 a subi un déplacement dans ce manuscrit : il apparaît après le vers 648 et avant le vers 649 au milieu

[445] L'existence de plusieurs étapes de correction est indéniable : au vers 537, par exemple, la première main donne la leçon *prioris*. Une seconde main propose une variante *priores* introduite par *uel.* Enfin, une troisième main corrige la leçon d'origine en réécrivant sur le texte d'origine le mot *priores*.
[446] Nous utilisons pour ce manuscrit le sigle donné par Lejay.
[447] Munk Olsen 1985.
[448] Reeve 2009. n 62 p 151.
[449] Lejay 1894. p LXXXIV. P. Lejay mentionne par erreur ce manuscrit sous la cote Paris, B.N. lat. 8029. Mais d'après la description qu'il en fait, il est certain qu'il évoque le *codex* Paris, B.N. lat. 8039.

d'une colonne du folio 8 verso. Un correcteur signale le déplacement et indique la juste place du vers à l'aide d'un signe de renvoi.

U

Le manuscrit U[450] (Leiden, Bibliotheek der Rijksuniversiteit, Voss. Lat. F63) est connu également sous l'appellation « Vossianus Secundus » utilisée par Oudendorp. Il date du X^{ème} siècle et provient probablement d'Allemagne, ce que l'on note grâce à la présence d'un certain nombre de gloses allemandes de la main du copiste, comme le souligne J. Endt[451]. Le manuscrit comporte 135 folios. Le texte de *la Pharsale* s'étend du folio 1 verso jusqu'au folio 129 recto. Le poème est précédé d'une épitaphe ainsi que d'une vie de Lucain[452]. La souscription de Paul de Constantinople se trouve à la fin des livres II, VII et X aux folios 23 verso, 89 recto et 129 recto.

Le texte du livre II commence au folio 12 recto et se termine au folio 23 verso. Il se répartit sur une colonne de 32 vers environ par folio. Le manuscrit contient un grand nombre de gloses interlinéaires et marginales : celles-ci ont été compilées par Endt sous le sigle U.[453] Contrairement à ce que l'on trouve dans la plupart des manuscrits que nous avons collationnés, les corrections sont le plus souvent faites par exponctuation, ce qui permet d'avoir une bonne connaissance des leçons de la première main. En revanche, il est particulièrement difficile de distinguer entre elles les autres mains, comme le regrette K. A. de Meyier.[454] Dans le livre II, le manuscrit U omet le vers 416.

V

Le sigle V[455] désigne un troisième manuscrit conservé à Leiden (Bibliotheek der Rijksuniversiteit, Voss. Lat. Q. 51). Il s'agit du manuscrit qu'Oudendorp considère comme le meilleur dans son édition[456]. Selon K. A. de Meyier[457], le *codex* date de la fin du X^{ème} siècle et provient d'Allemagne, peut-être de l'Ouest du pays (là encore, l'origine allemande du manuscrit est déduite de la présence de quelques gloses en langue allemande). Il est composé de 163 folios, le texte du *Bellum ciuile* s'étendant du folio 1 verso au folio 162 verso. Le

[450] Ce sigle est employé depuis Hosius pour désigner ce manuscrit.
[451] Endt 1906. p 1-14.
[452] cf. Braidotti 1972. p 41-42.
[453] Endt 1909.
[454] De Meyier 1973. p 124-125.
[455] Ce sigle est celui qu'Hosius utilise.
[456] Oudendorp 1728.
[457] De Meyier 1975. p 126-128

poème est précédé d'une épitaphe sur Lucain ainsi que d'une brève introduction présentant le projet du poète dans son épopée.

Le texte du livre II commence au folio 15 recto et s'achève au folio 30 recto. Il est constitué d'une colonne de 25 vers par page en moyenne. Comme le manuscrit U, ce *codex* comporte de nombreuses gloses marginales et interlinéaires qui ont été exploitées par Endt[458]. Au sein du texte du livre II, au folio 27 verso, on peut remarquer un croquis représentant le port de Brindes.

G

Le manuscrit désigné par le sigle G[459] (Bruxelles, Bibliothèque royale, 5330-5332) date du XI^{ème} siècle. A. Boutemy[460] le date même plus précisément en disant qu'il a été « copié sous l'abbé Olbert », c'est-à-dire entre 1012 et 1048. Le codex provient de Belgique, et plus précisément du scriptorium de l'église Saint-Pierre à Gembloux. Le manuscrit est composé de 134 folios. Le texte du *Bellum ciuile* s'étend du folio 2 recto jusqu'au folio 131 recto. Le poème est précédé d'une épitaphe ainsi que d'une vie de Lucain[461]. Au début des livres I, II et III, on trouve la mention de Gaius Scholasticus à qui la copie est destinée[462].

Le texte du livre II commence au folio 14 recto et se termine au folio 26 recto. Il se répartit sur une colonne de 31 vers environ par folio. Le manuscrit contient un très grand nombre de gloses dans les marges (les scholies ont été compilées par Endt sous le sigle G)[463]. Les corrections et les variantes y sont également particulièrement nombreuses : elles forment le principal intérêt de ce manuscrit pour une édition de Lucain. En effet, au sein du seul livre II, on compte 48 erreurs que seul le manuscrit G contient. Or, près d'un quart d'entre elles (11, plus précisément), proviennent des corrections de G. Enfin, dans le livre II, G omet les vers 368 et 580 qui sont ajoutés par une seconde main en bas de la page, respectivement après les vers 377 et 564, avec un renvoi indiquant leur juste place.

[458] Endt 1909. On les retrouve sous le sigle V.
[459] Ce sigle est déjà employé par Hosius.
[460] Boutemy 1958. p 117.
[461] cf. Weber 1858. p 4.
[462] cf. folio 1 verso *M. Annei Lucani belli ciuilis incipit liber primus feliciter Gaio scholastico bono primo Musion*. Sur les folios 13 verso et 25 verso, on lit des formules équivalents.
[463] Endt 1909.

S

Le manuscrit S[464] (Sankt Gallen, Stifsbibliothek, 863) est un autre des manuscrits signalés par M. D. Reeve.[465] La datation de ce *codex* est incertaine, mais l'étude la plus récente faite sur ce manuscrit tend à prouver qu'il daterait du deuxième quart du XI^{ème} siècle et non de la première moitié du X^{ème} siècle comme on le pensait jusqu'alors[466]. En effet, von Euw souligne que l'écriture semble être celle qu'on l'on pratiquait à l'Abbaye de Reichenau à cette période[467]. Le manuscrit est composé de 134 folios. Le texte du *Bellum ciuile* s'étend du folio 2 verso jusqu'au folio 134 recto. Le poème est précédé d'une introduction à l'œuvre de Lucain.

Le texte du livre II commence au folio 13 verso et finit au folio 26 recto. Il est constitué d'une colonne de 30 vers environ par page. À partir de la fin du livre I, le manuscrit comporte un nombre très restreint de gloses interlinéaires et marginales. On remarque, toutefois, la présence d'une illustration représentant le port de Brindes dans la marge droite du folio 24 recto. Dans le livre II, S omet les vers 719, 735 et 736. Le premier est ajouté par un correcteur dans la marge de droite à la suite du vers 718, tandis que les vers 735 et 736 sont rétablis dans la marge supérieure du folio 26 recto avec un renvoi indiquant leur place.

H[468]

Le manuscrit H (Vatican, Biblioteca Apostolica Vaticana, Palat lat 869) est un codex dans lequel sont réunis deux manuscrits : le Vaticanus Ottobonianus 1210 et le Vaticanus Palatinus 869. Ces deux manuscrits ont vraisemblablement été liés au XII^{ème} siècle comme le soutient Anderson[469]. Le Vaticanus Ottobonianus 1210 contient la plupart du texte du *Bellum ciuile* dans ses 124 folios, à l'exception du passage allant de I, 483 à II, 274. Ce passage constitue le contenu du Vaticanus Palatinus 869 et occupe les folios 62 à 69 du volume réunissant les deux manuscrits. Ce manuscrit provient sans doute d'Espagne puisque la plupart du Vaticanus Ottobonianus est copié en écriture visigothique.

Le texte du livre II du *Bellum ciuile* commence au folio 65 recto et s'achève au folio 85 recto. Il est disposé sur une colonne de 30 vers environ par page. Les copistes ont laissé beaucoup d'espace pour des gloses dans les marges, mais le codex ne possède des gloses

[464] Nous attribuons à ce manuscrit le sigle S. Ce manuscrit ne correspond pas aux codices que Bourgery ou Gotoff désignent à l'aide de ce sigle.
[465] Reeve 2009. n 62 p 151.
[466] Schmuki 1998. p 114-115.
[467] von Euw 2008. p 504-505.
[468] C'est le sigle que lui a donné Hosius. Gotoff (Gotoff 1971, p. 23-24) le désigne à l'aide de la lettre J.
[469] Cf. Anderson 1931, p. 104-105.

abondantes que jusqu'au folio 12 recto. Ce manuscrit contient un croquis du port de Brindes au folio 14 verso.

B. Présentation de la tradition manuscrite

a. Présentation générale

Avant même de tenter de présenter la tradition manuscrite du *Bellum ciuile*, il convient d'annoncer le caractère partiel des analyses qui vont être développées. En effet, étant donné que ce travail se limite à l'édition du chant II de la *Pharsale*, il ne m'a pas été possible de faire une étude de première main sur toute la tradition manuscrite. J'ai fait, moi-même, la collation de l'ensemble des manuscrits précédemment mentionnés pour le texte du livre II mais les éléments étrangers au livre II proviennent de collations faites par d'autres érudits[470]. Les analyses que je fournis sur des manuscrits non étudiés sont également à considérer avec précaution : elles devront nécessairement être poursuivies par une collation faite sur l'ensemble du *Bellum ciuile*. En effet, la restriction de l'étude aux 736 vers du chant II ne permet pas d'avoir un échantillon suffisamment représentatif de la qualité du manuscrit. En outre, sur un extrait aussi court, la polygénèse des fautes peut laisser penser à une parenté entre deux manuscrits sans qu'il y ait, de fait, de lien direct entre ceux-ci.

La tradition manuscrite du *Bellum ciuile* est complexe : le premier éditeur à s'y être intéressé avec la méthode lachmanienne est C. Hosius en 1892. Le travail de Hosius a été vivement critiqué par Housman dans la préface de son édition (1926) : en réalité, au-delà des analyses d'Hosius, Housman cherche à critiquer la tendance des éditeurs du *Bellum ciuile* à considérer qu'un manuscrit est meilleur que les autres. Hosius, par exemple, a principalement considéré cinq manuscrits, MBGUV, auxquels il a ajouté les leçons de fragments anciens, de scholies et des variantes trouvées dans d'autres manuscrits, cités seulement occasionnellement. Il considère que, parmi les cinq principaux manuscrits qu'il a collationnés, M est le *codex optimus*, c'est-à-dire le manuscrit qu'il faut suivre en cas de doute. Il convient de souligner que, malgré cette théorie, Hosius semble avoir compris que la tradition manuscrite de Lucain était contaminée et qu'il n'était pas véritablement possible de considérer qu'un manuscrit était le modèle de tous les autres[471]. Le statut de *codex optimus* de M ne signifie donc pas qu'Hosius adopte ses leçons de façon systématique mais qu'il suit ce

[470] Il s'agit principalement de l'édition de Badali 1992 et des travaux de Gotoff 1971.
[471] Cf. Hosius 1892, p. XIV.

manuscrit à chaque fois qu'il ne voit aucune raison de trancher dans un sens plutôt que dans l'autre. En choisissant de favoriser M plutôt que d'autres manuscrits, Hosius prend le contrepied de F. Oudendorp qui, plus d'un siècle auparavant, préférait davantage suivre les manuscrits U et V. Enfin, C. M. Francken, après Hosius, choisit A comme manuscrit de référence. La fin du XIX^{ème} siècle est donc marquée par deux éditions dans lesquelles les éditeurs tentent de déterminer quel est le meilleur manuscrit, celui qui fait autorité, pour établir le texte du *Bellum ciuile*.

Or, le défaut de ces éditions ne provient pas tant du manuscrit sur lequel le choix de l'éditeur s'est arrêté que de la volonté de faire ce choix. Comme je l'ai déjà évoqué, c'est l'idée même de l'existence d'un *codex optimus* pour le texte de Lucain qui doit être remise en cause et c'est A. E. Housman qui a dénoncé cela avec force. Si Housman est, sans nul doute, celui qui a combattu le *codex optimus* avec le plus de vigueur, d'autres ont formulé avant lui cette hypothèse. Ainsi P. Lejay a-t-il déjà souligné que C. Hosius « a pris le parti trop simple de décider tous les cas douteux par l'autorité de M »[472]. Surtout, J. P. Postgate, dans la préface de son édition du livre VII, écrit à propos des manuscrits que « as to their authority it may be briefly said that none of them is entitled to a distinct preference over the rest, and that each reading that they offer is to be judged on its intrinsic merits »[473]. Housman vient confirmer l'ensemble de ces jugements en mettant en exergue les défauts du manuscrit M, montrant ainsi qu'il ne peut s'agir d'un *codex optimus*[474]. Le philologue anglais va plus loin et soutient qu'il est impossible de parler de famille de manuscrits pour la transmission du texte du *Bellum ciuile*. Il développe l'image d'un fleuve en soutenant que « there were no sequestred valleys through which streams of tradition might flow unmixed, and the picture to be set before the mind's eye is rather the Egyptian Delta, a network of watercourses and canals »[475]. L'image établit ainsi l'idée que l'on a affaire à une tradition contaminée et que, par conséquent, il semble vain de raisonner en tentant de classer les manuscrits afin de déterminer leur valeur. Ce sont les variantes elles-mêmes qui doivent être placées au cœur de la réflexion philologique. A ce propos, Fraenkel, dans sa recension de l'édition de Housman, suppose que ces variantes proviennent des premières éditions du *Bellum ciuile* peu après la mort de Lucain,

[472] Cf. Lejay 1894, p. XCVIII.
[473] « A propos de leur autorité, on peut dire en quelques mots que aucun d'entre eux ne mérite une préférence marquée par rapport aux autres et que chaque leçon qu'ils proposent doit être jugée selon son propre mérite ». Postgate 1917, p. C.
[474] Cf. Housman 1927, p. X-XIII.
[475] « Il n'y avait pas de vallées séparées les unes des autres, à travers lesquelles pouvait couler le courant d'une tradition, sans qu'il se mêle à une autre eau, et l'image que l'on doit avoir en l'esprit est plutôt celle du Delta d'Egypte, un réseau de flux et de canaux .» Housman 1927, p. VII.

dans lesquelles les éditeurs auraient marqué d'autres leçons en les identifiant à l'aide d'un signe, disparu par la suite[476]. Les divergences profondes entre les manuscrits auraient alors pour origine des variantes d'auteurs et non seulement des fautes de copie[477].

Enfin, c'est H. C. Gotoff qui a tenté de faire progresser notre connaissance de la tradition manuscrite de Lucain grâce à une étude détaillée des manuscrits du IX^{ème} siècle. Ce travail est fondé sur une critique d'Housman[478]. Il estime que ce dernier a été aveuglé par la théorie du *codex optimus* d'Hosius et qu'il a refusé de voir les mérites du manuscrit M pour mieux la combattre. En outre, Gotoff souligne le fait que Housman utilise les collations incomplètes de Hosius, ce qui rend difficile une réflexion nouvelle sur les manuscrits[479]. Gotoff cherche donc à remettre la réflexion sur les manuscrits au centre de son travail et établit ainsi un stemma expliquant les liens entre les divers manuscrits du IX^{ème} siècle.

Ces trois étapes principales de l'étude de la tradition manuscrite du *Bellum ciuile* sont, nous l'avons montré, toutes nées en réaction par rapport aux théories formulées par des éditeurs précédents, Hosius réagissant face à Oudendorp, Housman face à Hosius et Gotoff face à Housman. Néanmoins, si l'incompatibilité des théories de Hosius et Housman est évidente, cela ne me semble pas le cas de celles de Housman et de Gotoff. En effet, Housman ne me paraît pas exclure la possibilité de rapprocher certains manuscrits : il tente au contraire de montrer certains regroupements au sein d'un groupe ZPGUV[480]. A l'inverse, le stemma de Gotoff sur les manuscrits du IX^{ème} siècle met en évidence la contamination omniprésente dans la tradition manuscrite. Sa conclusion sur le manuscrit R, intermédiaire entre MZAB et QPGUV, érige d'ailleurs ce manuscrit en véritable modèle d'une tradition contaminée[481]. Or, je pense que la meilleure description de la tradition manuscrite du *Bellum ciuile* est, en effet, celle qu'en donnent les études de Housman et de Gotoff combinées. Les principaux manuscrits de la *Pharsale* peuvent être répartis en deux groupes principaux, MZAB d'une part, QPGUV d'autre part. Le premier groupe est constitué des manuscrits les plus anciens

[476] Cf. Fraenkel 1964, II, p. 291-303 (= Fraenkel, *Gnomon* (2), 1926, p. 517-527).
[477] Il convient néanmoins de rester prudent avec cette hypothèse : en effet, au-delà de l'impossibilité d'avoir une quelconque certitude sur l'existence de ces variantes d'auteur – il faudrait, pour cela, trouver un manuscrit autographe du *Bellum ciuile* ou, du moins, avoir un témoignage d'un contemporain de Lucain évoquant ce phénomène –, cette hypothèse n'est d'aucun secours pour l'éditeur. Lorsqu'il s'agit de choisir entre deux leçons, savoir que l'auteur lui-même a pu hésiter entre deux variantes ne permet pas d'établir le texte avec plus d'assurance. Sur les variantes d'auteurs, cf. Liberman dans l'introduction de son édition de Valerius Flaccus, p. XXVI.
[478] Cf. Gotoff 1971, p. 28-29.
[479] Cf. Gotoff 1971, p. 42.
[480] Cf. Housman 1927, p. VII.
[481] Cf. Gotoff 1971, p. 97-98.

(IX^{ème} siècle) : ce groupe donne une version plus complexe du poème de Lucain, avec de nombreuses leçons difficiles à comprendre. A l'inverse, QPGUV paraît fournir une forme de vulgarisation de l'épopée, supprimant bon nombre de passages dont l'interprétation est complexe[482]. Néanmoins, ces deux groupes ne sont pas tout à fait indépendants : la brève description qui vient d'en être faite ne nie pas les liens fréquents entre ces deux ensembles, bien illustrés par Housman dans sa préface[483]. Enfin, au sein même de ces deux groupes, il est possible de définir certains ensembles comme l'a fait Gotoff : ABR apparaît ainsi comme un sous-ensemble, dérivant du manuscrit Z[484]. Néanmoins, même si, dans le *stemma* de Gotoff, A semble être un *codex descriptus*, véritable copie de Z, l'érudit n'en conclut pas qu'il ne faut pas le consulter. Et, de fait, il fournit une abondante liste des leçons présentes dans le manuscrit A qui s'étend sur plus de 40 pages[485]. Ce paradoxe apparent est lié à la contamination dans la tradition manuscrite du *Bellum ciuile* : A a beau être une copie de Z, il contient parfois d'autres leçons, ajoutées par des correcteurs, leçons qui peuvent être dignes d'intérêt[486]. Par conséquent, même si le fait que la tradition soit contaminée n'empêche pas toute réflexion sur les liens qui unissent les manuscrits, cette réflexion a une importance bien moindre que pour une tradition non contaminée. Les corrections, nombreuses dans les manuscrits du *Bellum ciuile* que nous avons collationnés, rendent légitime l'étude de ces manuscrits, parce que, au-delà de la valeur de la première main, il est toujours possible de trouver une variante nouvelle de la main d'un correcteur. Enfin, il demeure intéressant de regarder d'un œil attentif les leçons qui ne sont attestées que par un seul manuscrit, le phénomène étant nécessairement assez rare dans une tradition contaminée.

Pour achever la présentation générale de la tradition manuscrite, il est nécessaire d'évoquer brièvement le cas de la souscription de Paul de Constantinople. Cette question a été évoquée principalement par H. Usener[487], P. Lejay[488], avant d'être reprise par A. Bourgery et A. E. Housman dans la préface de leur édition[489]. La difficulté provient du fait que l'on trouve dans plusieurs manuscrits un texte variable, évoquant l'action d'un certain Paul de Constantinople : on retrouve, néanmoins, systématiquement dans ce texte la phrase *Paulus*

[482] Cela ne signifie pas, néanmoins, que les manuscrits MZAB ont toujours la bonne leçon et que c'est à l'éditeur de s'efforcer de la comprendre. Un bon exemple de la difficulté de la leçon de MZAB face à une leçon plus simple dans QPGUV se trouve en II, 292.
[483] Housman 1927, p. VII-VIII.
[484] Gotoff 1971, p. 97.
[485] Gotoff 1971, p. 137-178.
[486] Cf. par exemple *auertitque* en II, 470.
[487] Usener 1868. p. 490-507.
[488] Lejay 1894, p 53-59.
[489] Bourgery 1927, p. XIV-XV et Housman 1926, p. XIII-XVIII.

Constantinopolitanus emendaui manu mea solus[490]. Cette souscription a été relevée dans quatre manuscrits : le manuscrit P, à la fin de tous les livres à l'exception du livre IX[491] et du livre X, la fin du manuscrit étant mutilée, le manuscrit M, à la fin des livres I, VIII, IX et X[492], le manuscrit U, à la fin des livres II, VII et X et enfin le manuscrit Kassel, Landesbibliothek, 2 poet. F 5, à la fin du livre I. L'existence de cette souscription a longtemps été considérée comme fondamentale puisqu'elle est présente dans trois des principaux *codices* de la *Pharsale* et qu'elle pourrait aider à comprendre les liens qui unissent les manuscrits entre eux. En effet, en théorie, la présence de la souscription pourrait signaler le fait que ces manuscrits descendent d'un ancêtre commun, corrigé par un certain Paul de Constantinople, tandis que les autres *codices* auraient eu pour modèle un manuscrit que Paul de Constantinople n'a pas eu entre les mains. Il serait alors possible de distinguer deux branches dans le *stemma* des manuscrits du *Bellum ciuile*. Bourgery voit, par exemple, dans une variante en IV, 677 la trace d'une correction qu'il attribue à Paul de Constantinople[493]. Néanmoins, comme le montre H. C. Gotoff[494], les conclusions de Bourgery sont vraisemblablement erronées puisqu'il se fonde sur un passage dans lesquels il y a une erreur de copie mécanique et sur une restitution incertaine du texte gratté dans un manuscrit. Ce simple exemple met en lumière la difficulté qu'il y a à traiter du phénomène de la souscription de Paul de Constantinople : si, sur le plan théorique, l'apport d'un tel processus dans la transmission du texte est d'une grande importance, il convient de savoir quels sont les faits qui peuvent être établis avec certitude. Or, la description de la présence du texte de la souscription met en évidence plusieurs éléments : tout d'abord, seul le manuscrit P possède la souscription à la fin de tous les livres (si l'on admet que l'espace laissé à la fin du livre IX était destiné à accueillir la souscription). En outre, il paraît délicat de considérer la souscription comme un indice pour structurer une famille de manuscrits contenant cette souscription dont on exclurait les *codices* qui ne la présentent pas. En effet, l'absence de la souscription à la fin de certains livres dans les trois des manuscrits pauliniens montre que le report de la phrase de Paul de Constantinople n'est pas systématique et peut avoir disparu dans d'autres manuscrits que nous avons consultés. Bien plus, dans le manuscrit M, la souscription de la fin du livre I a manifestement été ajoutée par une seconde main. Ce phénomène met en évidence les chemins par lesquels la souscription a pu circuler avant d'arriver dans la première main des manuscrits que j'ai

[490] « Moi, Paul de Constantinople, j'ai corrigé le texte seul, de ma main. »
[491] Mais une place est laissée libre pour y inscrire la souscription.
[492] A la fin du livre I, la souscription est ajoutée en marge par la main qui a écrit les scholies.
[493] Cf. Bourgery 1927, p. XV, n 1.
[494] Cf. Gotoff 1971, p.8-10.

collationnés : la présence de la phrase *Paulus Constantinopolitanus emendaui manu mea solus* ne signifie pas que le manuscrit a pour modèle direct un manuscrit consulté par Paul de Constantinople puisque la souscription a pu seulement être ajoutée au cours d'une correction. En outre, comme le remarque Housman, quand bien même la souscription permettrait d'établir de façon certaine des liens entre plusieurs manuscrits par la mise en évidence du fait que leurs points communs proviennent de l'action de Paul de Constantinople, « what knowledge could be more worthless ? how is criticism helped ? They must be derived from some source : what does matter if their source was a copy corrected by one Paulus of Constantinople ? The readings are none the better nor the worse for that, and are still to be judged on their merits »[495]. En outre, même en ce qui concerne l'histoire de la transmission du texte du *Bellum ciuile*, l'existence de cette souscription ne me semble pas revêtir une importance capitale : elle nous apprend simplement le nom d'un des multiples correcteurs des manuscrits de la *Pharsale*, correcteurs dont l'existence était déjà connue, sans qu'il soit possible d'identifier une conjecture ou une correction que l'on pourrait attribuer à Paul de Constantinople. Il convient donc de ne pas prendre en considération la souscription lors de l'établissement du texte puisque celle-ci ne nous donne aucun renseignement utile sur la tradition manuscrite, si ce n'est une preuve supplémentaire de la large contamination de la tradition.

Pour conclure la présentation de la tradition manuscrite de la *Pharsale*, il me semble important de présenter les divers manuscrits auxquels j'ai accordé une importance plus grande que les précédents éditeurs. Etant donné la qualité de son travail sur les manuscrits[496], je prends ici comme référence l'édition de R. Badalì et je défendrai donc ici la différence entre ma sélection de manuscrits et la sienne. Cette différence consiste en l'ajout du manuscrit Y au sein des témoins cités de façon systématique dans l'apparat et à l'étude des manuscrits T et S, non collationnés par Badalì. Pour mener cette étude, je ne considère pas comme des erreurs les leçons pourtant rejetées dans le texte que j'ai établi au profit d'une conjecture. Le consensus des manuscrits contre une conjecture n'est en effet d'aucun intérêt pour comprendre les liens qui unissent les manuscrits.

[495] « quelle connaissance pourrait avoir moins de valeur ? en quoi cela aide-t-il la critique textuelle ? Elles [les leçons communes] doivent provenir d'une source : quelle importance si cette source était une copie corrigée par un certain Paul de Constantinople ? Les leçons ne sont ni les meilleures ni les pires pour cette raison et elles doivent toujours être jugées selon leur mérite propre. » Housman 1927, p. XIV.

[496] Outre le grand nombre de manuscrits consultés pour son édition, Badali a également réalisé plusieurs études sur les manuscrits du *Bellum ciuile*. Cf. Badali 1973, Badali 1974 et Badali 1975.

b. Etude du manuscrit Y

Y est un manuscrit déjà consulté par F. Oudendorp puis C. Hosius, mais qui n'a pas été l'objet d'une collation complète comme le souligne H. C. Gotoff : « This manuscript [...] has never been fully reported. From it we may see what happened in the tenth century to a book descended from a manuscript like MZABR »[497]. Gotoff pense donc que le manuscrit se rattache au groupe MZ mais n'a pas véritablement mené d'étude sur Y. De même, R. J. Tarrant[498] mentionne ce manuscrit sans essayer de le situer dans la tradition manuscrite.

Au sein du livre II, Y partage 25 fautes avec le groupe MZ[499]. Parmi ces 25 erreurs, il ne faut pas tenir compte de six cas dans lesquels un seul manuscrit détient la leçon la plus satisfaisante puisque presque tous les manuscrits s'accordent dans l'erreur, ce qui ne permet pas de classer les *codices* fautifs[500]. Le groupe MZY n'est donc uni que par 19 erreurs communes et signifiantes. Néanmoins, il me semble que l'on pourrait ajouter à la liste des éléments qui rapprochent le manuscrit Y du groupe MZ d'autres passages dans lesquels MZ d'une part et Y d'autre part proposent des leçons fautives assez similaires. Ainsi, en II, 677, Y lit *differret* au lieu de *deferrret* tandis que M et Z ont la leçon *diferret*. Si l'on prend en compte ces erreurs proches[501], on revient au chiffre de 25 erreurs partagées par Y et le groupe MZ. Ce chiffre me paraît trop faible pour considérer qu'il existe un lien direct entre ces manuscrits[502]. Néanmoins, il me semble indéniable que MZ et Y ont un lointain modèle commun, différent de celui du groupe QPGUV. En effet, un examen attentif des erreurs partagées par le groupe MZY met en évidence un accord régulier des trois manuscrits contre QPGUV sur des leçons qui ne peuvent pas être attribuées à de simples erreurs de lecture : les exemples les plus frappants sont ceux du vers 346 du livre II (*sociam* MZY et *comitem* QPGUV) ou encore du vers 614 du livre II (*sulcum* MZY et *linguam* QPGUV). Le manuscrit Y me semble donc devoir être rapproché du groupe MZ, confirmant ainsi la supposition de Gotoff.

Néanmoins, il n'est pas certain qu'il faille considérer Y comme un descendant direct de MZ comme le suggère Gotoff : en effet, Y manifeste une certaine indépendance à l'égard de M et Z. Il ne possède, dans le livre II, aucune lacune commune avec ces deux manuscrits, tous

[497] Gotoff 1971, p. 19.
[498] Tarrant 1983, p. 216.
[499] J'en donne la liste en annexe, cf. *infra* p. 562.
[500] Il s'agit des leçons *nam* en II, 214, *urbis* en II, 240, *intorquendo* en II, 556, *et* en II, 645, *pendentes* en II, 697 et *paratas* en II, 711.
[501] Ce cas de figure se présente à 6 reprises dans le livre II : cf. II, 47, II, 185, II, 593, II, 645, II, 672 et II, 677.
[502] Cf. *infra*. Le groupe ABET, composé pourtant d'un manuscrit supplémentaire, est uni par davantage d'erreurs dont une omission de vers.

les vers omis dans M ou Z étant bien présents dans Y. A l'inverse, on trouve dans Y le déplacement du vers 418, tout à fait absent des *codices* MZ. En outre, le manuscrit Y est le seul à fournir 41 variantes. Bien qu'un bon nombre de ces variantes soit des erreurs de copie évidentes, certaines semblent dignes d'intérêt[503]. C'est pourquoi il m'a paru bon de citer systématiquement le manuscrit Y dans l'apparat critique. Sa proximité avec le groupe MZ justifie l'ordre dans lequel il est cité, immédiatement après le manuscrit Z. Néanmoins, l'apport de ce manuscrit pour l'établissement du texte du livre II demeure assez faible et il faudrait étendre à l'ensemble du *Bellum ciuile* la collation de ce manuscrit pour voir s'il reste pertinent de le citer constamment dans l'apparat.

c. Etude du manuscrit T

T est un manuscrit qui n'a été consulté ni par les éditeurs récents du *Bellum ciuile*, qu'il s'agisse de R. Badalì, de D. R. Shackleton Bailey ou de G. Luck, ni par H. C. Gotoff dans son étude sur les manuscrits du *Bellum ciuile*,[504] comme le souligne Reeve[505]. Cependant, ce manuscrit avait déjà été mentionné auparavant dans le cadre d'études lucaniennes : ainsi, S. Werner indique qu'elle a consulté ce *codex* au cours de ses recherches sur le manuscrit Beinecke MS 673.[506] Surtout, Lejay, dans son édition du livre I, propose un début d'étude de ce manuscrit à partir d'une collation faite par un de ses élèves.[507]

P. Lejay étudie notamment les leçons portées par les manuscrits qu'il a consultés[508] au livre VII, aux vers 488 et suivants. Dans ce passage de la *Pharsale*, les manuscrits ABT proposent les vers dans l'ordre suivant : 488, 510-519, 489-509, 520. Or, comme Lejay le montre, cet ordre est fautif puisque les vers 509 et 510 ne peuvent être séparés pour le sens. Cette leçon fautive ainsi que l'examen de IX, 499 et IX, 485-487 permettent à l'éditeur de dire que « AB[...]T forment un groupe distinct ».[509] Au-delà de ce constat utile pour l'éditeur, il semble intéressant d'essayer d'approfondir cette étude en tentant de dégager avec plus de précision quels sont les liens qui unissent T à d'autres manuscrits.

---

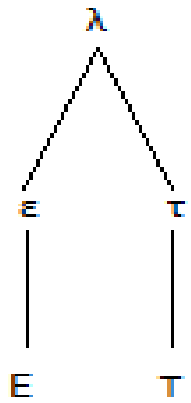
[503] C'est notamment le cas de la leçon *uiolentae* en II, 126, leçon adoptée par Luck dans ses deux éditions du *Bellum ciuile*.
[504] Gotoff, 1971.
[505] Reeve 2009. n. 62 p 151.
[506] Werner, 1998. n. 3 p 36.
[507] Lejay 1894. p LXXXIX à XCI.
[508] P. Lejay en donne la liste aux pages LXXXII à LXXXV de son édition. Il s'agit de la plupart des manuscrits consultés par Hosius auxquels il a ajouté des manuscrits de la Bibliothèque nationale de France.
[509] Lejay 1894. p. XCI.

Tout d'abord, il convient de souligner que, au sein des *codices* que j'ai consultés, un autre manuscrit propose le même ordre fautif que ABT au livre VII pour les vers 488 et suivants : il s'agit du manuscrit E. Dès lors, on peut supposer qu'il est possible ajouter E dans le groupe ABT que P. Lejay a établi. Au sein du livre II, le groupe ABET est uni par 34 erreurs communes[510], c'est-à-dire presque autant que les 31 fautes partagées dans le livre II par le groupe MZAB défini par H. C. Gotoff[511]. Parmi les 33 erreurs qui unissent les manuscrits ABET, 11 sont des erreurs qui ne sont pas partagées avec le groupe MZ tandis que 18 sont en commun avec M et Z. Ces quelques éléments me semblent mettre en évidence la proximité entre le manuscrit T et les manuscrits ABE, eux-mêmes souvent proches des manuscrits MZ. Néanmoins, si l'on étudie en détail les erreurs communes du groupe MZABET, on s'aperçoit que parfois les erreurs partagées le sont avec presque la totalité des manuscrits que j'ai collationnés[512]. Si l'on retire ces cas particuliers, il ne reste plus que 29 erreurs singulières partagées par le groupe ABET. Il est particulièrement intéressant de voir que le groupe ABET ne se rattache pas véritablement à l'un des deux ensembles définis par Gotoff (QPGUV d'une part et MZ d'autre part)[513]. En effet, ABET se rattache à PUV à 8 reprises[514] contre 9 reprises à MZ[515]. Par ailleurs, le groupe ABET ne se distingue que très rarement par une erreur absente de PUV ou de MZ : ce n'est le cas, dans le chant II, qu'au vers 48 (*armis*) et au vers 642 (*sed*). L'ensemble constitué par les manuscrits ABET semble donc osciller entre PUV d'une part et MZ de l'autre, sans marquer une préférence nette qui pourrait laisser penser à une filiation entre ces groupes de manuscrits. Par conséquent, étant donné également la faible originalité des leçons proposées par le groupe ABET, il me paraît préférable de ne citer ces manuscrits qu'occasionnellement, lorsqu'ils apportent une leçon digne d'intérêt.

Pour poursuivre l'étude du manuscrit T, il me semble important de relever qu'au sein du groupe ABET, une erreur significative le rapproche du manuscrit E : en effet, ces deux *codices* omettent le vers 639 du chant II du *Bellum ciuile*, contrairement à AB. Il convient d'étudier plus en détail le rapport entretenu par E et T afin de voir si l'un des deux manuscrits pourrait être la copie de l'autre. Les deux manuscrits entretiennent en effet un lien puisqu'ils

[510] Cf. *infra en* annexe, p. 564.
[511] Cf. Gotoff 1971, p. 92.
[512] C'est le cas en II, 240, II, 425, II, 556, II, 707 et II, 711.
[513] Cf. Gotoff 1971, p. 10.
[514] C'est le cas en II, 13, II, 27, II, 57, II, 429, II, 553, II, 631, II, 707 et II, 722. Je considère que ABET se rapproche de PUV lorsque les manuscrits ABET ont une leçon partagée par deux manuscrits du groupe PUV.
[515] C'est le cas en II, 30, II, 106 (la leçon *praecipisse* étant considérée comme *praecepisse*), II, 156, II, 198, II, 211, II, 218, II, 383, II, 403, II, 535.

partagent 63 erreurs[516]. Parmi ces erreurs, 5 n'apparaissent que dans ces deux manuscrits[517], ce qui met en évidence une relative indépendance de ces deux *codices* à l'égard du reste de la tradition manuscrite que j'ai collationnée. En outre, les deux manuscrits présentent une erreur, certes différente, en II, 639. E omet le vers 639 tandis que T le déplace après le vers 648. Néanmoins, l'étude des variantes présentes dans ces manuscrits fait apparaître plus d'une centaine de passages du livre II dans lesquels les manuscrits divergent dans l'erreur. Cet élément me semble interdire de penser que les manuscrits entretiennent un lien direct de modèle à copie ou qu'ils sont tous deux la copie d'un même modèle. Il est davantage probable d'envisager un stemma proche de celui-ci :



Néanmoins, ce court stemma n'est qu'une hypothèse, impossible à vérifier en l'état. Par ailleurs, il ne semble pas possible d'envisager de le relier au reste de la tradition manuscrite dans un stemma général. Je ne peux qu'affirmer que les manuscrits E et T semblent avoir eu un modèle commun, en raison du nombre d'erreurs communes qu'ils partagent, et que ce modèle commun n'est vraisemblablement pas parmi les *codices* que j'ai collationnés.

Pour résumer cette brève étude de T, il apparaît que ce manuscrit est proche de E, déjà consulté par d'autres éditeurs, et se rattache, plus généralement, au groupe ABE. Néanmoins, il ne s'agit pas d'un manuscrit sans intérêt pour autant : en effet, il est le seul à présenter 46 variantes[518]. Si celles-ci sont, pour la plupart, des erreurs évidentes[519], il n'en reste pas moins possible de remarquer des leçons dignes d'intérêt provenant de l'originalité de ce *codex*[520]. C'est pour cette raison que T peut être cité dans l'apparat, sans que cela soit systématique.

[516] Cf. *infra* en annexe, p. 565.
[517] Il s'agit des erreurs en II, 69, II, 534, II, 548, II, 639 et II, 694.
[518] La liste en est donné en annexe, p. 567.
[519] Cf par exemple *crebis* en II, 33 ou *numia* en II, 44.
[520] L'exemple le plus frappant est la leçon *pandentes* en II, 697.

d. Etude du manuscrit S

Tout comme T, S est un manuscrit qui n'a pas été consulté par les éditeurs les plus récents du *Bellum ciuile* et qui a été signalé par M. D. Reeve[521]. En revanche, contrairement à T, ce manuscrit n'a fait l'objet d'aucune étude, de sorte que les seuls éléments dont je dispose pour tenter de comprendre quelle est sa place au sein de la tradition manuscrite proviennent du livre II du *Bellum ciuile*. Il conviendra donc dans un travail ultérieur de chercher à confirmer ou infirmer les tendances que j'ai pu percevoir à partir de la collation du seul livre II.

Tout d'abord, il faut souligner que, dans le livre II, le manuscrit ne présente aucune omission commune à un autre manuscrit parmi ceux que j'ai collationnés[522]. Les deux derniers vers du chant (II, 735-736) ne sont absents que dans la première main de S. En outre, on ne constate aucun déplacement de vers dans ce codex. La collation que j'ai faite ne donne donc aucun élément important permettant de comprendre la façon dont S se rattache au reste de la tradition manuscrite et c'est par l'analyse dans le détail des variantes que l'on peut espérer trouver des indices pour situer ce codex dans la tradition. Il convient d'emblée de signaler que S ne propose que très peu de variantes que l'on ne trouve dans aucun autre manuscrit. On en compte seulement 23 dans l'ensemble du livre II[523] et la plupart sont des erreurs manifestes. Le manuscrit S semble donc n'avoir un intérêt qu'assez restreint, du moins en ce qui concerne l'établissement du texte du chant II.

Si l'on considère les erreurs partagées par S et d'autres manuscrits, S paraît plus proches des manuscrits du groupe QPGUV que de MZ[524]. En effet, les deux manuscrits avec lesquels S partage le plus d'erreurs sont Q et G. On trouve ainsi 35 erreurs communes dans le groupe QS[525] dont deux variantes qui ne sont présentes que dans ces manuscrits (*errabat* en II, 21 et *Mario uitae* en II, 131). Quant au groupe GS, il est uni par 26 erreurs communes, auxquelles il me semble intéressant d'ajouter les 15 erreurs partagées par S avec le correcteur de G[526]. En effet, le fait que les corrections de G se rapprochent à plusieurs reprises des leçons fautives de S est tout à fait remarquable et me semble être une marque de la contamination dans la tradition manuscrite. Ce phénomène peut trouver plusieurs explications : ou bien le

[521] Reeve 2009. n. 62 p 151.
[522] De même, en I, 522-695, S est le seul à omettre le vers 575.
[523] La liste complète se trouve en annexe, p. 568
[524] Sans que cela constitue un exemple suffisant pour prouver cette affirmation, le phénomène est bien illustré en II, 136 ou encore en II, 653.
[525] La liste en est donnée en annexe, p. 569.
[526] La liste des erreurs du groupe GS se trouve en annexe, p. 570

copiste de S avait connaissance du manuscrit G déjà corrigé[527] et a choisi parmi les leçons de la première et de la deuxième main, ou bien G a été corrigé à la lumière d'un manuscrit qui a été un des modèles de S. Il n'est néanmoins pas possible de connaître le lien qui unit ces deux manuscrits avec les éléments dont nous disposons. Il faudrait mener l'étude sur l'ensemble du *Bellum ciuile* et espérer trouver des erreurs plus signifiantes comme des omissions ou des déplacements de vers communs. Dans l'ensemble, les manuscrits G et S partagent donc 41 erreurs dans le livre II et sont les seuls à proposer une variante fautive à 4 reprises[528]. Toutefois, il convient de souligner que, tant pour Q que G, les liens avec S sont assez faibles si on les compare aux 65 erreurs partagées par ET.

Il me semble donc que l'on peut seulement conclure que S appartient au même groupe de manuscrit que Q et G, c'est-à-dire le groupe QPGUV. Avec la seule collation du livre II, il n'est pas possible de voir si un lien plus étroit unit S à certains manuscrits de ce groupe. Enfin, il apparaît que peu de nouvelles leçons dignes d'intérêt sont fournies par S. S n'est donc cité qu'occasionnellement dans l'apparat critique, dans deux principaux cas de figure : s'il est le seul à proposer une variante qui n'est pas une faute évidente ou s'il soutient une leçon présente uniquement dans la seconde main d'un autre manuscrit.

C. Conclusion sur la tradition manuscrite

Ce bref aperçu de la tradition manuscrite du *Bellum ciuile*, limité par le fait que cette étude se restreigne au livre II, permet, me semble-t-il, de comprendre la nature de cette tradition. Aucune famille de manuscrit ne peut être facilement identifiée, mais il est davantage question de tendances auxquelles les codices se rattachent. QPGUVS tendent ainsi à avoir un texte plus simple tandis que MZYABET ont un texte plus complexe. Il n'est pas impossible que ces deux tendances trouvent leur origine dans la genèse de l'œuvre, dont Lucain n'a pas pu mener à terme l'édition. Les deux versions du texte de la *Pharsale* proviendraient alors de deux éditions différentes de l'épopée dont le manuscrit originel était peut-être difficile à déchiffrer ou contenait déjà des variantes de la main de Lucain. Mais nous sommes ici dans une hypothèse plus qu'incertaine et qu'il n'est pas possible de démontrer.

[527] La datation des deux manuscrits rend néanmoins cette hypothèse peu probable.
[528] Il s'agit de *uacat* en II, 119, *quot* en II, 133, *per deuia* en II, 421 et *maris* en II, 727. S partage à chaque fois la variante fautive avec la seconde main de G.

Par ailleurs, il me semble important, au terme de cette présentation de la tradition manuscrite, de revenir sur la conclusion de l'étude de H. C. Gotoff. Le grand nombre de variantes présentes dans les manuscrits du *Bellum ciuile* lui fait dire que « the editor's task would consist more of sifting what is before him than restoring what is not »[529] ou encore que « it seems [...] more logical [...] to assume that a highly contaminated tradition, represented by a large variety of readings in a great many manuscripts, argues rather against the complete loss or suppression of a true reading until the eleventh or twelfth century »[530]. L. Hakanson[531] a déjà formulé une excellente critique de ces postulats de Gotoff, mais il me semble important de réaffirmer pourquoi les propos de Gotoff sont erronés. Tout d'abord, il n'est en rien logique d'affirmer que le nombre de manuscrits nous prémunit d'une corruption du texte partagée par tous les codices. En effet, il n'est pas exclu que le manuscrit qui a lointainement servi de modèle aux ancêtres des manuscrits constituant la tradition que nous connaissons ait déjà été corrompu. Si cette corruption première a existé, le fait qu'une leçon issue de cette corruption se retrouve dans cinq manuscrits au IX^{ème} siècle ou même dans une centaine au XII^{ème} siècle n'en fait pas pour autant une leçon correcte. Or, étant donné l'ampleur du texte de la *Pharsale*, étant donné sa genèse et étant donné les huit siècles qui séparent l'écriture du texte des premiers témoins complets que nous en possédons, il est, non pas plus logique, mais du moins plus vraisemblable de penser que le texte qui nous a été transmis n'est pas exempt d'erreurs. En outre, il me semble qu'une tradition fortement contaminée n'aboutit pas nécessairement à la présence d'un grand nombre de variantes. Au contraire, le mécanisme de correction à l'aide de plusieurs manuscrits peut conduire à un appauvrissement de la tradition, les manuscrits contenant tous un texte relativement similaire. Il me semble qu'une partie de la tradition du *Bellum ciuile* n'évite pas cet écueil : c'est notamment le cas du manuscrit R[532], étudié par Gotoff. Ce manuscrit ne fournit que très peu de leçons originales dans le livre II à l'exception d'erreurs manifestes[533]. Le postulat selon lequel la contamination met l'éditeur devant une grande variété de leçons mériterait donc d'être également démontré. Enfin, une large variété de leçons n'est en rien la garantie du fait que la leçon correcte soit parmi celles que les manuscrits fournissent. La seule conclusion que l'on puisse tirer de ce phénomène est que ce passage du texte a été l'objet d'une corruption : le travail du philologue est alors, si cela est

[529] « Le travail de l'éditeur devrait davantage consister en un tri de ce qui est sous ses yeux qu'en une restauration de ce qui n'y est pas. » Gotoff 1971, p 4.
[530] « Il semble plus logique de considérer qu'une tradition fortement contaminée, représentée par une grande variété de leçons dans un grand nombre de manuscrits, plaide plutôt contre la perte totale ou la suppression d'une leçon correcte jusqu'au XI^{ème} ou XII^{ème} siècle ». Gotoff 1971, p. 95.
[531] Cf. Hakanson 1979, p. 27-28.
[532] Montpellier, Bibliothèque de la faculté de Médecine, H 362.
[533] Pour cette raison, ce manuscrit n'apparaît pas dans l'apparat critique du texte que j'ai établi.

possible, de guérir la pathologie textuelle à l'aide des manuscrits (ce qui signifie que la corruption du texte a eu lieu après l'apparition de l'archétype de la tradition manuscrite) ou, si cela est nécessaire, d'apporter un remède extérieur, sous la forme d'une conjecture dont le mérite premier sera de signaler le défaut du texte (ce qui signifie que l'on est alors confronté à une corruption ancienne, répandue dans l'ensemble des témoins manuscrits que l'on a consultés). L'ensemble de ce propos ne vise pas à disqualifier un travail de fond sur les manuscrits de la *Pharsale* : celui-ci est nécessaire et riche d'enseignements et il reste souhaitable qu'une étude d'ensemble s'intéresse aux manuscrits postérieurs au IX^{ème} siècle comme l'a récemment rappelé P. Esposito[534]. Néanmoins, dans le cadre d'une tradition manuscrite contaminée, l'importance de ce travail réside surtout dans la possibilité qu'il donne de prendre conscience de l'autorité toute relative que peuvent avoir les codices afin d'être capable de la remettre en question lorsqu'arrive un passage corrompu.

2. La tradition indirecte

La tradition manuscrite n'est pas le seul élément que j'ai employé pour établir le texte du livre II du *Bellum ciuile.* J'ai également porté mon attention sur la tradition indirecte. La tradition indirecte, selon la définition qu'en donne Pascucci[535], est composée des citations, des imitations, des allusions et des traductions dans une autre langue à partir d'un texte précis. En ce qui concerne l'établissement du texte, l'élément le plus intéressant reste la citation puisque, elle seule, consiste en une reprise littérale des mots du texte d'origine, permettant ainsi à l'éditeur de comparer la citation avec les leçons transmises par la tradition directe. C'est, par conséquent, le seul élément de tradition indirecte qui apparaît dans l'apparat que j'ai établi[536]. Les citations de Lucain peuvent être des éléments précieux pour l'édition du texte puisque certains auteurs ont cité le texte de Lucain bien avant les premiers manuscrits du *Bellum ciuile* que nous possédons et ont pu ainsi connaître un état du texte différent de celui que l'on trouve dans les témoins directs de Lucain : c'est par exemple le cas de Lactance Placide qui cite le livre II de la *Pharsale* à 10 reprises et qui a vraisemblablement écrit son commentaire de Stace au début du V^{ème} siècle[537], c'est-à-dire près de quatre siècles avant les premiers manuscrits de Lucain que nous pouvons consulter.

[534] Cf. Esposito 2011, p. 458 n. 9.
[535] Cf. Pascucci 1981. p 27.
[536] Les imitations du texte de Lucain sont, elles, évoquées dans le cadre du commentaire.
[537] Cf. Wolff 2010, p. 423-429.

Il convient de souligner que l'éditeur doit rester prudent quant à l'importance qu'il accorde à la tradition indirecte, et plus précisément aux citations du texte qu'il veut établir. En effet, la forme même de la citation peut soulever diverses difficultés. Tout d'abord, les extraits cités sont le plus souvent courts : il est, dès lors, délicat d'évaluer si une variante est une simple faute ou si elle change plus largement le sens d'un vers cité. Ainsi, on trouve une citation de II, 582 dans un traité du pseudo-Probus qui apporte une variante présente dans aucun des manuscrits que j'ai collationnés.[538] On peut lire *ad mortem Sulla felicior ire coegit*,[539] et non *coegi* comme on le trouve dans les *codices*. Sans le contexte, il est difficile de savoir si le changement de personne était également présent aux vers suivants (*mihi* au vers 583 et *meis* au vers 584) dans le texte dont le pseudo-Probus avait connaissance. En outre, parce que la citation est la réutilisation par un nouvel auteur d'un texte en le changeant de contexte, il convient parfois d'être méfiant quant à l'authenticité de la citation. Un auteur pourra parfois déformer une citation en la rendant plus courte pour qu'elle intègre mieux son propos[540] ou même en changer le sens dans un but polémique[541]. Enfin, la dernière difficulté soulevée par la tradition indirecte est résumée par G. Pascucci de la manière suivante « la tradizione indiretta appare, in generale, meno affidabile di quelle diretta »[542]. En effet, il existe deux raisons qui justifient le jugement du critique italien : tout d'abord, il faut mettre en évidence que, dans le cadre d'une citation, il y a une étape qui précède l'écriture des vers repris. Il s'agit de la lecture du texte que l'on mentionne. Dès lors, parce qu'une étape supplémentaire est introduite dans la transmission d'un extrait, il est logique de penser qu'il peut y avoir une place plus grande pour l'erreur. Chaque temps dans la transmission, la lecture comme l'écriture, peut contribuer à la dégradation du texte originel. L'autre spécificité de le tradition indirecte qui fait que l'on peut considérer qu'elle est moins fiable que la tradition directe tient au fait qu'il existe une double tradition textuelle. En effet, un extrait cité est présent dans deux mécanismes de transmission : tout d'abord, il a pu subir des modifications au fil des copies de l'œuvre dont il est extrait. Mais, il est également possible que la citation soit altérée en raison des dégradations subies par l'ouvrage qui la contient. Il y a ainsi deux

[538] A l'exception, peut-être, de la version de la première main de M. On croit deviner sous un grattage le *t* final de *coegit*.
[539] ps. Prob., *de ultimis syllabis liber ad Caelestinum*, *G L K* 4, 262, 13.
[540] On peut, par exemple, se demander si certaines omissions chez Servius ne sont pas volontaires. Ainsi, dans son commentaire à *Énéide*, 7, 464, il cite Lucain, IV, 785-786 de manière incomplète en écrivant *fluuios uidet ille cruoris* au lieu de *fluuios non ille cruoris*| *membrorumque uidet*. Ce faisant, il supprime des mots inutiles à son propos, dans lequel il signale seulement qu'un fleuve peut être constitué par un autre liquide que l'eau.
[541] Ainsi Fronton critique-t-il le début du *Bellum ciuile* tout en ne le citant pas exactement. cf. Fronton, *ep.*, p 155, 6-12 (édition van den Hout).
[542] « La tradition indirecte apparaît, en général, moins fiable que la tradition directe. » Pascucci,1981, p. 27.

fois plus de risque de corruption du texte originel et surtout deux fois plus de difficultés à distinguer la provenance et l'intérêt des variantes. Travailler sur la tradition indirecte requiert donc une grande prudence et une certaine précision afin d'éviter d'être gêné par les deux écueils que j'ai évoqués. Enfin, il convient ici de définir les limites chronologiques de l'étude des citations de Lucain. En effet, des citations du *Bellum ciuile* peuvent être trouvées à toutes les époques depuis l'écriture du poème jusqu'à la Renaissance. Il semble plus intéressant de se contenter de faire le relevé systématique des citations jusqu'à la fin du VIII^{ème} siècle, c'est-à-dire jusqu'à la date des premiers témoins complets de la tradition directe. Cette limite temporelle a un aspect arbitraire puisqu'il ne peut pas être exclu qu'un auteur postérieur aux premiers manuscrits du *Bellum ciuile* que nous possédons ait eu connaissance d'une version différente du texte de Lucain.

L'étude des citations de Lucain n'a pas encore été réalisée de manière systématique. Il existe, cependant, deux travaux majeurs qui permettent d'avoir un aperçu assez large du corpus en question : il s'agit de l'édition complète des œuvres de Lucain par R. Badalì[543] ainsi que de l'article de E. M. Ariemma sur les citations de Lucain chez Lactance Placide[544]. L'utilisation de ces travaux permet de relever 161 citations du livre II du *Bellum ciuile* dans les œuvres latines du I^{er} au VIII^{ème} siècle. En prenant le travail de Badalì comme point de départ, j'ai corrigé un certain nombre de références (notamment celles concernant Lactance Placide). Au vers 72, la citation du *de nomine* du frag. Bobiense a par exemple été revue : il s'agit de *depositum fortuna tumm* et non simplement de *depositum fortuna*.[545] De même, une citation de Priscien au vers 116 était mal délimitée[546] et une citation du pseudo-Acro était déformée[547]. Par ailleurs, j'ai décidé de retirer de l'apparat critique la mention de tout ce qui n'est pas réellement une citation du texte de Lucain. Les renvois à Vibius Sequester ainsi que la citation de Jean le Lydien indiquée par Badalì au vers 610 n'apparaitront donc pas dans l'apparat critique de cette édition. Enfin, quatre nouvelles citations ont été ajoutées aux 161 déjà recensées par Badalì et Ariemma, afin de rendre ce relevé le plus exhaustif possible.[548]

[543] Badali 1992. Celui-ci reprend pour une grande partie de la traidtion indirecte les passages déjà relevés par Hosius dans son édition.
[544] Ariemma 2004.
[545] frag. Bob, *de nomine*, *G L K* 7, 543, 25-26.
[546] Il s'agit de la citation extraite du commentaire *Ad Aen. XII, 1, 512, 1* dans lequel n'est cité que *degener o populus* sans la suite comme le note Badali.
[547] La citation des vers 375-376 commence par *intonsos* et non *intonsus* comme le note R. Badali.
[548] Il s'agit d'une citation d'Isidore de Séville au vers 15, de Priscien au vers 683, du pseudo Augustin aux vers 142-143 et de l'*ad Cuimnanum* anonyme, au vers 668.

L'étude de ces citations permet de faire apparaître un certain nombre de variantes par rapport au texte traditionnellement adopté par les éditeurs du *Bellum ciuile*. On compte 37 leçons de ce type présentes dans la tradition indirecte. Il s'agit tantôt de leçons déjà données par certains manuscrits du texte de Lucain, tantôt de leçons que l'on ne trouve que dans la tradition indirecte. Les variantes ne sont pas toutes intéressantes pour l'établissement du texte : certaines sont, en effet, manifestement fautives. En II, 236, par exemple, une scholie ancienne à Juvénal[549] propose la leçon *sunt nocte sopora* (au lieu de *sed nocte sopora*). L'erreur est manifeste puisque le texte n'a ainsi aucun sens et juxtapose un verbe au présent de l'indicatif et un verbe au subjonctif imparfait. De même, en II, 98, une des citations de Priscien déforme le texte[550] : le grammairien écrit *pro tristia fata ! quis fuit ille dies*. L'exclamation *pro tristia fata* est employée ailleurs par Lucain (cf. V, 57, VI, 305 et VII, 411), ce qui explique l'erreur de Priscien, peut-être due à une mémoire défaillante. Néanmoins, toutes les variantes de la tradition indirecte ne sont pas des erreurs flagrantes : certaines variantes semblent dignes d'intérêt comme celle proposée par Servius[551] et le troisième Mythographe du Vatican[552] en II, 269. En effet, l'ordre *terrae propior* suggéré dans les deux citations ne me paraît en rien moins bon que *propior terrae*[553]. Enfin, parfois la tradition indirecte peut préserver une leçon authentique, perdue dans les manuscrits du *Bellum ciuile*. C'est, semble-t-il, le cas en II, 263 où la leçon *ne* est attestée chez le pseudo-Probus (*ad Cael. GLK* 4, 227, 1) tandis que les manuscrits de Lucain ont la leçon *nec*[554]. Ces quelques exemples mettent en évidence l'intérêt que peut avoir la tradition indirecte : il s'agit, au même titre que les commentaires anciens de Lucain, de sources précieuses pour l'éditeur puisque des leçons, absentes des manuscrits du *Bellum ciuile*, peuvent y être conservées. Il demeure, néanmoins, délicat de réserver une place unique à la tradition indirecte au sein de l'histoire du texte de la *Pharsale*. En effet, la tradition indirecte est le résultat de la tradition manuscrite de plusieurs auteurs et est donc nécessairement plurielle. Il convient donc d'étudier au cas par cas toutes les variantes afin de déterminer lesquelles sont dignes d'intérêt. Je m'efforce donc, dans le commentaire, de m'interroger sur la plupart des variantes issues de la tradition indirecte, à l'exception des erreurs manifestes.

[549] *Schol. Iuu.* 5, 23.
[550] Priscien, *GLK*, 3, 14, 34, 3-5.
[551] Servius, *En.*, 8, 454.
[552] Mythographe du Vatican, 3, 10, 4.
[553] Cf. à ce propos le commentaire à II, 269.
[554] Pour une discussion sur la variante, cf. le commentaire à II, 263.

3. Les éditions et traductions du *Bellum ciuile*

L'établissement du texte ne repose pas seulement sur la consultation des différents supports anciens grâce auxquels le texte du *Bellum ciuile* nous est parvenu (manuscrits de la *Pharsale* et tradition indirecte). Les éditions que j'ai utilisées pour aider à l'édition et au commentaire du livre II sont nombreuses. Je me suis, en effet, efforcé de lire toutes les principales éditions du *Bellum ciuile* qui ont été données depuis 1469, date de l'*editio princeps*. Néanmoins, il ne m'a pas été possible, tant pour des raisons de moyens que de temps, de consulter toutes les éditions qui ont vu le jour en plus de cinq siècles. Toutefois, cela ne me paraît pas empêcher l'édition d'un texte et d'un commentaire critique qui, je l'espère, permettent de faire un état des différents choix éditoriaux concernant le livre II de la *Pharsale*. En effet, nombre d'éditions que j'ai pu lire ne sont, en réalité, que des réimpressions à l'identique ou avec seulement une mise en page différente. J'estime donc avoir consulté toutes les éditions qui ont marqué une étape importante dans le travail sur le texte de Lucain. La plupart de ces éditions que je considère comme les principales portent le nom de commentateurs ou de critiques dont les réflexions apparaissent au sein du *supplementum emendationis* qui accompagne ce travail et qui regroupe l'ensemble des conjectures que j'ai trouvées dans ces diverses éditions. Et, de fait, c'est précisément parce que les éditions, au même titre que les manuscrits, participent à l'histoire du texte du *Bellum ciuile*, à travers notamment la consultation de nouveaux manuscrits et la critique conjecturale qu'il me paraît important de présenter les éditions qui ont nourri mon travail sur le texte de Lucain.

A. Les six âges de l'histoire des éditions de la *Pharsale*

L'*editio princeps* du *Bellum ciuile* est due à Giovanni Andrea Bussi en 1469[555]. Elle est composée du texte des dix livres de la *Pharsale*, précédé d'une vie du poète prêtée à Pomponius Infortunatus. Six ans plus tard, en 1475, paraît le commentaire d'Omnibonus Leonicenus dans un volume où il n'est pas accompagné du texte de l'épopée. Il s'agit néanmoins d'une étape importante concernant l'histoire du *Bellum ciuile* puisque le commentaire d'Omnibonus est le premier commentaire complet du poème que nous connaissions. Enfin, en 1493, paraît une nouvelle édition dans laquelle le commentaire

[555] L'ensemble des éditions évoquées ici sont signalées dans la bibliographie. Pour simplifier le propos, je ne donne pas ici les références bibliographiques complètes de chaque édition. Afin de faciliter la consultation et parce que, pour les éditions anciennes, l'éditeur n'est pas toujours connu, le nom d'auteur mentionné dans la bibliographie est celui du nouveau commentateur.

d'Omnibonus est complété par de nouvelles notes, dues à Giovanni Sulpizio de Vérone (Johannes Sulpitius Verulanus). Cet ouvrage donnera lieu à de nombreuses éditions semblables, reprenant le texte de Lucain et les deux ensembles de commentaires. En outre, Sulpitius a composé de brefs résumés en vers pour chaque chant du *Bellum ciuile*, résumés qui seront repris pendant plus d'un siècle dans les éditions de Lucain. Ces éditions composent ce que l'on peut appeler le premier âge des éditions de la *Pharsale*, âge marqué par les travaux d'Omnibonus et de Sulpitius. Ces commentaires ont avant tout pour but d'expliquer au lecteur de Lucain les allusions savantes, qu'elles soient historiques, scientifiques, géographiques ou mythologiques. A côté de ces gloses, les commentaires comprennent de nombreuses notes d'interprétation du texte[556]. Enfin, les remarques touchant à l'établissement du texte sont assez rares dans les commentaires d'Omnibonus et de Sulpitius. Ces deux commentaires peuvent être rapprochés des *Commenta Bernensia*, des *Adnotationes* et des *Glosule super Lucanum* : ils marquent une étape ultérieure dans la tradition des gloses sur la *Pharsale.*

Le deuxième âge correspond à une période d'environ un demi-siècle au cours duquel les nouveaux commentateurs de Lucain sont particulièrement nombreux. Les éditions parues entre 1502 et 1563 ont souvent comme point commun de conserver comme point de départ les commentaires d'Omnibonus et de Sulpitius, auxquels sont ajoutées de nouvelles notes. C'est l'édition due à Manuzio Aldo qui marque le début de ce nouvel âge en 1502. Aldo utilise de nouveaux manuscrits pour corriger le texte qui était utilisé jusqu'ici et ajoute quelques notes de commentaire. Quatre années plus tard, en 1506, Josse Bade Ascensius reprend le texte d'Aldo et fait un nouveau commentaire complet du *Bellum ciuile* qu'il fait accompagner de celui de Sulpitius. Désormais, les nouveaux commentateurs ajoutent leurs notes à l'un ou aux deux commentaires du premier âge de l'édition de Lucain. Une autre édition importante voit le jour en 1514 et est l'œuvre de Versellanus : celle-ci regroupe les commentaires de Sulpitius et d'Ascensius auxquels elle joint les nouvelles notes de Jacobus a Cruce[557], Philippo Beroaldo (Beroaldus), Baptista Pio (Pius) et Marco Antonio Coccio Sabellico (Sabellicus). Enfin, une édition de 1551 présente pour la première fois les notes de Jacob Micyllus qui viennent compléter le commentaire intégral de Sulpitius, déjà accompagné d'une sélection de notes d'Omnibonus. Dans l'ensemble, cette période qui correspond environ à la première moitié du XVI^{ème} siècle est propice à l'apparition de commentaires dans lesquels tant l'interprétation de

[556] Ainsi, en II, 561 (*dux sit in his castris senior, dum miles in illis*), Sulpitius pense que *miles* désigne César et non les soldats du camp de César.
[557] Les notes de Jacobus a Cruce avaient auparavant été publiées séparément, dans un volume intitulé *Annotata in Ovidium, Persium, Lucanum, Statium, etc.* Parisiis, 1511

Sulpitius que le texte qu'il a édité sont discutés par de nouveaux critiques. En effet, au cours de ce second temps dans l'édition du *Bellum ciuile*, la question de l'établissement du texte devient une préoccupation des éditeurs : les notes d'Ascensius ou encore Micyllus remettent parfois en cause le texte édité par Sulpitius[558]. Néanmoins, dans l'ensemble, le texte commenté reste très proche de celui de l'édition *princeps*.

Le troisième temps qu'a connu l'édition du texte de Lucain est surtout caractérisé par l'apport de nouveaux manuscrits pour l'établissement du texte. La première édition à considérer est celle de Theodor Poelmann (Pulmannus) en 1564 : cette édition se démarque des précédentes par l'apport de cinq nouveaux manuscrits pour l'établissement du texte. C'est ensuite l'édition de Bersmann, en 1589, qui marque une nouvelle étape dans l'histoire des éditions du *Bellum ciuile*. Bersmann utilise, en effet, quatre manuscrits inédits, mais aussi un grand nombre d'anciennes scholies à Lucain. Enfin, une édition importante, au cours de ce troisième âge, se démarque toutefois en conservant le texte de Versellanus, édité en 1514 : il s'agit d'une édition où le texte fait l'objet d'un nouveau commentaire de Lambertus Hortensius en 1578 (ce commentaire intégral est accompagné de celui de Sulpitius). Ce troisième âge dans l'édition du *Bellum ciuile* se caractérise donc par l'élaboration d 'un nouveau commentaire, destiné à compléter celui de Sulpitius et par la remise en cause du texte traditionnel de Sulpitius par la consultation de nouveaux manuscrits[559].

Le quatrième âge de l'édition du *Bellum ciuile* est celui lancé par Hugo Grotius : son édition de la *Pharsale*, en 1614, est une étape essentielle dans la compréhension du texte de Lucain. Ses notes sont tantôt des indications de commentaire (il relève notamment des passages parallèles dans la littérature grecque et latine), tantôt des discussions sur le texte transmis par les manuscrits, qu'il s'agisse d'apporter la leçon d'un nouveau codex ou de formuler une conjecture. Ces travaux sont d'une excellente qualité et leur consultation est essentielle pour l'édition du texte de Lucain[560]. De fait, le texte et les notes de Grotius ont été réédités pendant plus d'un siècle et ont servi de base à de nombreuses éditions. La deuxième édition majeure est celle accompagnée par le commentaire de Thomas Farnaby en 1618. Il s'agit de notes nombreuses sur le texte de Lucain. Les travaux de Grotius et de Farnaby seront

[558] Par exemple, Micyllus suggère de lire *necdum est ille metus nec iam dolor* en II, 27.

[559] Dans l'édition de Pulmannus comme dans celle de Bersmann, les variantes qui n'ont pas été retenues par l'éditeur sont présentées en fin de volume, accompagnées du sigle des manuscrits dans lesquels elles sont présentes. Il demeure toutefois difficile d'identifier les manuscrits utilisés par les éditeurs en raison des noms que ceux-ci leur ont attribué. Pulmann désigne ainsi l'un de ses manuscrits par le sigle V, correspondant à la description suivante : *uetus meus*.

[560] On retrouve, dans l'apparat du texte que j'ai établi, plusieurs mentions des propositions de Grotius qui, même pour celles je ne les ai pas suivies, manifestent une compréhension très fine de l'épopée de Lucain.

finalement regroupés dans une seule édition en 1643 (*M. Annaei Lucani Pharsalia*, Amsterodami, apud Io. Blaeuw, 1643), texte réédité à de nombreuses reprises. Enfin, en 1658, Schrevelius fait la première édition du *Bellum ciuile* tentant d'employer l'ensemble des commentateurs de Lucain : il sélectionne des notes depuis Sulpitius jusqu'à Farnaby. En outre, c'est dans cette édition qu'apparaissent pour la première fois dans une édition du *Bellum ciuile* les continuations de la *Pharsale* écrites par Thomas May[561].

Le cinquième temps de l'histoire des éditions de Lucain est marqué les travaux de nombreux critiques dont les analyses font parfois encore autorité : il s'agit d'une période qui englobe le XVIII^{ème} siècle et plus de la première moitié du XIX^{ème} siècle, période au cours de laquelle des éditeurs comme Cortius, Oudendorp et Burman ont donné une édition du *Bellum ciuile*. La première édition d'importance est celle de Gottlieb Cortius en 1726 : ce dernier a consulté un grand nombre de manuscrits et édite un texte nouveau en de nombreux points, qu'il s'agisse de l'emploi de nouvelles leçons trouvées dans les *codices* ou de conjectures de son cru. Les travaux de Cortius seront à nouveau publiés après sa mort, accompagnés de nombreuses modifications dues à Cortius lui-même et de notes d'autres commentateurs. Il s'agit de l'édition donnée par Karl Friedrich Weber en 1828-1829. Cette édition posthume est, à mon sens, d'une importance capitale pour les éditeurs du *Bellum ciuile.* En effet, Cortius y convoque 79 manuscrits[562], permettant ainsi aux éditeurs postérieurs d'avoir une connaissance de deuxième main d'une partie des *codices deteriores*. En outre, dans cette édition, Cortius revient sur un certain nombre de conjectures qu'il avait formulées dans sa première édition à la lumière des commentaires que lui ont adressés d'autres érudits[563] : le résultat est un texte dans lequel les conjectures ne sont pas systématiquement intégrées mais sont souvent discutées dans l'apparat et suggérées au lecteur. Le texte et le commentaire fournis dans cette édition sont donc d'une grande valeur documentaire puisqu'ils sont le fruit de la compilation de nombreux manuscrits et travaux. Enfin, les notes de Cortius s'inscrivent à la suite de celles de Grotius et indiquent très fréquemment quels sont les passages parallèles au texte de Lucain dans la littérature latine et grecque. La deuxième édition majeure de cette période est celle réalisée par Franz Oudendorp en 1728 : là encore, l'édition propose un nouvel établissement

[561] Il s'agit de sept chants qui évoquent le destin de César jusqu'à son assassinat aux ides de mars 44. Ces continuations ont été écrites et publiées pour la première fois en 1630.
[562] La liste de ces manuscrits se trouve dans la préface de l'édition, p. XX-XXVI.
[563] La liste de ceux-ci apparaît dans la préface, p. IX-XX.

du texte, soutenu par de nouveaux manuscrits[564]. Les choix de l'éditeur apparaissent dans une ébauche d'apparat critique situé immédiatement après le texte et sous lequel on trouve les notes de commentaires. Celles-ci sont composées à la fois de la reprise des commentaires anciens, notamment de Sulpitius, d'Ascensius et de Grotius, ainsi que des scholies à Lucain auxquelles Oudendorp ajoute ses propres notes. En outre, l'édition d'Oudendorp contient en annexe les notes de François Guyet sur le texte de Lucain. L'éditeur tente, le plus souvent avec succès, de faire la synthèse des travaux de ceux qui l'ont précédé pour faciliter la compréhension du texte de Lucain. En 1740, c'est Pieter Burman qui édite à nouveau le texte de Lucain à partir des manuscrits déjà employés par des éditeurs de Lucain, et notamment par Oudendorp[565]. Celui-ci discute principalement les notes critiques de Hensius, de Cortius, d'Oudendorp et de Richard Bentley. Les notes de ce dernier sont éditées vingt ans plus tard, en 1760, par Richard Cumberland : celui-ci accompagne le texte du *Bellum ciuile* des remarques de Grotius et de Bentley, ce qui donne lieu à une édition majeure pour la qualité de la critique conjecturale. La consultation de cette édition n'est, néanmoins, pas suffisante pour connaître les travaux de Bentley : l'ensemble des corrections que celui-ci a proposées sur le texte de Lucain a été regroupé par Hedicke[566] dans un volume dont Liberman souligne l'importance[567]. L'édition de Cumberland demeure toutefois un outil précieux puisqu'elle permet de lire les explications de Bentley pour justifier un grand nombre de ses conjectures. Il me semble qu'il faut ajouter deux éditions d'importance à ce cinquième âge de l'histoire des éditions du *Bellum ciuile* : il s'agit de l'édition de Karl Friedrich Weber entre 1821 et 1831 ainsi que de celle de Karl Hermann Weise en 1835. Ces deux éditions ont pour point commun d'être une reprise de l'ensemble des notes critiques formulées jusqu'ici (notamment celles de Grotius, Oudendorp, Burman et Bentley), auxquelles sont ajoutées les remarques jusque là d'Ezras de Clercq van Jever, jusque là ignorées par les éditeurs du *Bellum ciuile*[568]. Ces deux éditions ne marquent néanmoins pas de progrès dans le travail critique sur l'établissement du texte de Lucain : les notes touchent principalement à l'interprétation du poème. Enfin, le dernier ouvrage qui entre dans ce dernier âge me paraît être le travail de Charles Edmund Haskins et de William Emerton Heitland en 1887. Il ne s'agit pas, à proprement parler, d'une nouvelle édition puisque Haskins reconnaît avoir conservé « for the most part » le texte de

[564] L'apport principal d'Oudendorp au travail sur la tradition manuscrite consiste en une consultation précise des la collection des *Vossiani*, au sein de laquelle on trouve trois des manuscrits que j'ai utilisés pour établir le texte du livre II du *Bellum ciuile*.
[565] Il donne la liste de ces manuscrits à la fin de la préface de son édition.
[566] Hedicke 1911.
[567] Cf. le compte rendu de Liberman à *A.E. Housman, classical scholar*, in *Exemplaria classica* (14), 2010, p. 10-12.
[568] Celles-ci ont été publiées dans un volume qui leur est entièrement consacré : cf. Clercq Van Jever 1772.

Weise[569]. Les deux auteurs fournissent néanmoins un nouveau commentaire visant à compléter celui d'Oudendorp ainsi qu'une introduction très complète au poème de Lucain. Si l'introduction générale au *Bellum ciuile* n'a véritablement été dépassée que par celle rédigée par Ahl près d'un siècle plus tard[570], le commentaire, qui ne s'intéresse pas aux difficultés posées par l'édition du texte, ne fournit que peu d'éléments nouveaux à la critique lucanienne et se restreint trop souvent à la citation de passages parallèles au texte de Lucain.

Enfin, le sixième et dernier âge des éditions de la *Pharsale* est celui qui s'étend jusqu'à nos jours. Il est constitué par des éditions qui tentent d'appliquer la méthode lachmanienne au texte du *Bellum ciuile*, éditions dans lesquelles les manuscrits utilisés sont aisément identifiables. C'est Cornelis Marinus Francken, le premier, qui donne en 1896-1897 une édition du *Bellum ciuile* dans laquelle apparaissent la plupart des manuscrits utilisés depuis par les éditeurs de Lucain. Francken accompagne le texte d'un commentaire critique dans lequel il discute principalement les conjectures d'Oudendorp, de Bentley et de Van Jever et propose lui-même des corrections. Si la documentation à l'origine de cette édition est particulièrement riche, notamment en ce qui concerne les manuscrits consultés[571], il est regrettable que, au-delà du parti pris de Francken qui considère que A est le manuscrit de référence pour l'édition du *Bellum ciuile*[572], les discussions critiques soient d'une qualité inégale : certaines de ses notes sont particulièrement pertinentes et fournissent une discussion minutieuse sur les difficultés posées par le texte des manuscrits[573], d'autres ne font que survoler les difficultés et se contentent de signaler des conjectures sans expliquer leur raison[574]. Parallèlement à l'édition de Francken, Carl Hosius a lui aussi établi le texte du *Bellum ciuile*. La première édition de son travail paraît en 1892, la seconde en 1905 et la dernière, la plus complète, en 1913. Cette édition a établi de façon définitive les principaux manuscrits consultés depuis pour toutes les éditions de la *Pharsale*. En outre, la collation des manuscrits qui y est faite est à l'origine directe de l'édition postérieure d'Alfred Edward Housman, d'Abel Bourgery puis, plus lointainement, de celle de David Roy Shackleton Bailey. Néanmoins, si la qualité de la collation des témoins manuscrits est la principale qualité de cette édition, son défaut majeur provient de la conviction de l'auteur qu'il est possible d'établir un stemma des *codices* à l'aide de la souscription de Paul de

[569] Cf. Haskins et Heitland 1887, p. VII.
[570] Cf. Ahl 1976.
[571] La liste en est donnée dans la préface de l'édition de Francken, p. X-XXVI.
[572] A ce propos, cf. supra p. 95 sq.
[573] Ainsi, sa critique de la conjecture *quam quo* proposée par Heinsius en II, 541 me paraît tout à fait efficace et le texte qu'il propose, repris par Housman, est très proche de celui que j'ai moi-même adopté.
[574] Cf. par exemple les notes en II, 525, II, 544 ou encore II, 557.

Constantinople[575]. En outre, le texte qu'il édite demeure toujours fidèle aux manuscrits même lorsque le texte de ceux-ci est manifestement erroné[576]. Les nombreuses conjectures qu'il connaît pourtant sont presque systématiquement reléguées dans l'apparat sans que rien n'indique en quoi celles-ci ont un intérêt, faute de notes critiques pour accompagner le texte. Quelques années plus tard, le travail d'Housman sur Lucain marque une étape importante pour l'étude du texte de Lucain : le critique anglais explique notamment l'impossibilité de chercher à définir une hiérarchie entre les *codices* comme l'avait fait Hosius. Son édition, *editorum in usum*, parue en 1926, fournit de rares notes au sein de l'apparat critique, notes qui aident à l'interprétation ou à l'établissement du texte. Cette édition a notamment fait l'objet d'un long compte rendu de Fraenkel[577] où l'érudit allemand discute les choix faits par Housman[578]. Dans l'ensemble, l'édition d'Housman a été l'occasion de nombreux progrès dans la compréhension du texte de Lucain[579]. L'année suivante, en 1927 est parue l'édition française du *Bellum ciuile* la plus récente : elle est l'œuvre d'Abel Bourgery, aidé par Max Ponchont pour le second volume publié en 1930. L'édition s'appuie, comme je l'ai déjà précisé, sur les travaux d'Hosius et est pratiquement dépourvue de notes critiques. Il faut, enfin, attendre la fin du XX^{ème} siècle pour qu'une nouvelle vague d'éditions de la *Pharsale* voit le jour. Il s'agit des éditions de Georg Luck (1985), de David Roy Shackleton Bailey (1988) et de Renato Badalì (1992). Les trois éditions ont en commun la volonté de prolonger les travaux d'Housman, volonté particulièrement nette chez Shackleton Bailey qui reprend nombre de choix déjà faits par son prédécesseur[580]. Enfin, une dernière édition, plus récente, me paraît avoir ouvert une voie nouvelle : il s'agit d'une édition de Georg Luck (2009). Dans celle-ci, le critique reprend un certain nombre de travaux anciens, qui avaient été négligés par Housman et, par là même, par les trois éditions de la fin du XX^{ème} siècle. C'est dans le sillage de cette dernière recension que tente de se situer la présente édition.

[575] A ce propos, cf. *supra* p. 98 sq. Le stemma qu'Hosius propose se trouve à la page XLIX de sa troisième édition du *Bellum ciuile*.
[576] Hosius conserve ainsi la leçon *Aegaei* en II, 665 malgré l'incohérence géographique du passage.
[577] « Review of Housman's *Lucanus* », *Gnomon* (2), 1926. p. 497-532 (= Fraenkel 1964, II, p. 267-308).
[578] Je ne présente pas ici dans le détail ces discussions qui sont résumées dans le commentaire au texte du livre II du présent volume. Cf. notamment II, 61 ; II, 165 ; II, 261-262 ; II, 263 ou encore II, 554.
[579] Oakley (Oakley 2009, p. 71-82) estime que les progrès sont dus à une meilleure interprétation du texte, à un travail sur la ponctuation, à un choix de variantes plus sûr, à l'examen et à la proposition de conjectures ainsi qu'à la suppression de vers interpolés. A cette liste, il conviendrait d'ajouter le fait qu'Housman me semble avoir réussi à percevoir également des lacunes dans le texte transmis par les manuscrits (j'en prends pour seul exemple le cas du vers 703 du livre II).
[580] Pour une appréciation des mérites de ces dernières éditions (Bourgery, Luck, Shackleton Bailey et Badalì), cf. *infra* p. 120 sq.

B. Les traductions du *Bellum ciuile*

L'œuvre de Lucain n'a pas toujours été l'objet d'une édition et d'un nouvel établissement du texte. Souvent, elle a seulement été traduite. Il faut d'emblée souligner que Lucain a fréquemment été traduit en français, et ce dès le XV^{ème} siècle. La première traduction, anonyme, date, en effet, de 1490. Il s'agit d'une traduction en prose, dans laquelle le texte de Lucain est uni à des extraits de Suétone et de Salluste afin de compléter, en quelque sorte, le texte de la *Pharsale*[581]. Le premier traducteur connu de Lucain en langue française est Michel de Marolles, qui publia en 1623 une traduction en prose de la *Pharsale*. La première traduction en vers est celle de Georges de Brébeuf en 1655. Comme le souligne Bourgery dans la préface de son édition du *Bellum ciuile*[582], cette traduction est avant tout une « belle infidèle ». Le texte de Lucain n'est pas traduit en intégralité et, à l'inverse, Brébeuf ajoute certains passages de sa composition. L'autre célèbre traduction ancienne de la *Pharsale* est l'œuvre de Jean-François Marmontel, un siècle plus tard, en 1766. La traduction en prose s'éloigne fréquemment du texte original sans pour autant faire d'ajout comme le faisait Brébeuf. Au XIX^{ème} siècle, des traductions plus respectueuses du texte paraissent, en prose (comme Barthélemy Hauréau en 1837)[583] ou en vers (comme celle de Jacques Demogeot en 1866). Plus récemment, après l'édition de Bourgery et Ponchont, quelques tentatives de traduction française de la *Pharsale* ont vu le jour, parmi lesquelles la plus remarquable est sans doute celle de Jean Soubiran, qui a traduit en prose rythmée les vers de Lucain, mais seulement à partir du chant VI.

En ce qui concerne les traductions dans d'autres langues que le français, je me bornerai à signaler quelques ouvrages importants[584]. Il faut d'abord signaler la traduction de James Duff en 1928. Cette traduction est précieuse puisqu'elle s'appuie sur le texte d'Housman et permet, en quelque sorte, d'obtenir une traduction qu'Housman aurait pu approuver pour son texte. Deux autres traductions en langue anglaise ont été publiées plus récemment : il s'agit de celle de Susan Braund (1992) et de Jane Wilson Joyce (1993). En langue allemande, outre les éditions de Georg Luck, accompagnées de traduction, il faut relever l'ouvrage de Thomas Baier (2011). Enfin, en italien, Renato Badalì avait donné une traduction de la *Pharsale* en 1988, avant de réaliser son édition. Il convient également de souligner la traduction et le

[581] A ce sujet, cf. Larwill 1934, p. 26.
[582] Bourgery 1927, p. XIX.
[583] La traduction de Lucain apparaît ans un ouvrage dirigé par Désiré Nisard à côté de textes de Silius Italicus et de Claudien.
[584] Pour un bref aperçu des traductions en langue anglaise, cf. Braund 2011, p. 510-524.

commentaire de Giovanni Viansino (1995), qui est établie à partir du texte de Shackleton Bailey.

VII. Une nouvelle édition

1. Pourquoi éditer à nouveau le *Bellum ciuile*

Etant donné le nombre conséquent d'éditions et de traductions de l'œuvre de Lucain et le fait que la fin du XX^{ème} siècle ait connu un renouveau des travaux consacrés à la *Pharsale*, on peut légitimement se demander pourquoi éditer et traduire à nouveau le texte du *Bellum ciuile*. La première raison vient de la qualité de l'édition et de la traduction française la plus récente, à savoir celle d'A. Bourgery et de M. Ponchont (1927-1930). Il se trouve que, indépendamment des mérites de l'éditeur, cette édition est critiquable pour plusieurs motifs : tout d'abord, en raison de l'ancienneté de l'ouvrage, cette édition ne respecte pas les nouveaux principes établis par la CUF. En effet, alors qu'auparavant il s'agissait surtout de donner une traduction du texte afin de le rendre accessible à un large public, désormais, on insiste davantage sur la qualité du texte édité ainsi que sur la nécessité d'un commentaire détaillé. En outre, la traduction n'est pas exempte de fautes, qu'il s'agisse tantôt de coquilles, tantôt de faux sens, tantôt de contresens, découlant soit d'une mauvaise ponctuation adoptée par l'éditeur, soit d'un mauvais choix de variante dans le texte, soit plus simplement d'une erreur de construction grammaticale[585]. Je prends pour seul exemple de ces erreurs l'omission de la traduction d'une phrase en II, 263-264 (*ingeret omnis* | *se belli fortuna tibi*), omission que Housman ne relève pas dans son compte-rendu[586]. Le troisième défaut de l'édition Budé du *Bellum ciuile* concerne les notes critiques : celles-ci sont rares et ne parviennent qu'occasionnellement à éclairer le lecteur sur telle difficulté textuelle ou telle allusion savante. L'exemple de la note 1 sur le vers 672 du livre II (p. 61) montre la faiblesse de ces notes : A. Bourgery évoque une difficulté métrique sans donner de détail, alors même qu'il adopte la variante qui est métriquement irrégulière. En outre, cette édition ne s'intéresse véritablement qu'à la tradition manuscrite de Lucain sans prendre en compte la tradition indirecte qui n'est que rarement signalée dans l'apparat critique. Cet intérêt presque exclusif

[585] Housman relève, sans prétendre à l'exhaustivité, une longue liste des fautes du premier tome de l'édition de A. Bourgery dans son article, « Review *:* A. Bourgery, *Lucain I-V* », in *Classical Review*, 1927, p. 189-191. Je ne reviens pas ici sur les erreurs qui ont été soulignées dans ce court compte rendu.

[586] Les fréquentes divergences entre ma traduction et celle d'A. Bourgery sont relevées au fil du commentaire. Il en est de même pour l'établissement du texte.

pour la tradition manuscrite directe a pour autre conséquence de chasser presque toutes les conjectures de l'apparat critique : en effet, il est particulièrement frappant de constater que, dans l'ensemble du livre II, Bourgery ne signale que 8 conjectures dans son apparat pour n'en adopter qu'une seule, qui lui est due[587]. Ce faisant, l'éditeur se conforme à la volonté qu'il affiche dans sa préface de « n'accorder qu'une place très restreinte aux suggestions des modernes »[588]. Or, il me semble précisément que le fait de dédaigner les travaux des dits modernes et notamment ceux de Bentley est le principal défaut de l'édition de Bourgery : l'édition doit être comprise comme le résultat d'une longue tradition philologique de travail sur le texte de Lucain. Ce travail, qui débute dès la première édition du *Bellum ciuile* au premier siècle de notre ère, se poursuit avec la copie des manuscrits jusqu'aux témoins que nous possédons encore et s'achève avec le jugement des modernes, qui s'efforcent de choisir les meilleurs leçons mais aussi de corriger les erreurs que les manuscrits ont en commun. Dès lors, une édition de la *Pharsale* ne saurait être complète sans prêter une attention minutieuse à l'apport des précédents éditeurs et critiques ayant étudié le poème de Lucain. Bien entendu, l'apparat ne peut pas accueillir l'ensemble des conjectures formulées au cours des siècles, mais il me semble raisonnable d'y signaler certaines corrections qui, même si elles ne sont pas adoptées par l'éditeur, mettent l'accent sur une difficulté posée par le texte traditionnel. Pour l'ensemble de ces raisons, il me semble donc nécessaire de travailler à une nouvelle édition française de *la Pharsale*.

Par ailleurs, si l'on considère les publications des éditeurs étrangers sur le poème de Lucain, on peut là encore constater qu'il manque une édition véritablement critique de l'épopée. En effet, pour la qualité du texte établi, seuls deux travaux ont marqué un véritable progrès dans le travail de critique textuelle : il s'agit de celui de D. R. Shackleton Bailey (1988) ainsi que celui, plus récent, de G. Luck (2009). La première de ces éditions est, en quelque sorte, une *tumultuaria editio* : le philologue anglais a compilé de nombreuses conjectures proposées pour éclaircir certains passages du texte où les leçons transmises par les manuscrits sont insuffisantes, et a su le plus souvent choisir la bonne conjecture, ou en proposer une de son invention lorsque cela s'imposait. Toutefois, outre l'absence de traduction, on peut regretter le caractère inégal de son travail, le philologue n'ayant pas porté son attention sur toutes les difficultés posées par l'épopée de Lucain. En outre, si Shackleton Bailey a pris soin de noter, dans son apparat critique, un certain nombre de propositions faites

[587] Les passages concernés sont les suivants : II, 262, II, 426, II, 541, II 665 (où Bourgery signale quatre conjectures) et II, 703.
[588] Bourgery 1927, p. XVII.

par les précédents éditeurs, il faut souligner qu'il semble dépendre pour les travaux fondamentaux de Bentley[589] des conjectures déjà relevées par Housman : il passe, en effet, sous silence les conjectures formulées par Bentley qui n'ont pas été mentionnées par Housman ou d'autres éditeurs avant lui. Ce dernier point est sans doute le principal défaut de l'édition de Shackleton Bailey : l'éditeur anglais a, le plus souvent, adopté le travail d'Housman comme un point de départ et n'a pas toujours cherché à le dépasser ou à le remettre en cause (c'est notamment le cas pour l'apparat critique qui paraît directement hérité de l'édition de 1926). Néanmoins, ces remarques ne doivent pas faire oublier les qualités du travail de Shackleton Bailey qui fait preuve, dans son édition, d'un sens critique remarquable et qui suggère nombre de propositions personnelles, souvent pertinentes pour une meilleur compréhension du texte[590]. En ce qui concerne la récente édition allemande de G. Luck, il s'agit, ici, davantage d'une recension et non d'un nouveau travail sur le texte de Lucain. Cette édition qui date de 2009 est la seconde donnée par Luck après une édition et traduction du poème de Lucain en 1985. Ces deux travaux mettent en évidence l'évolution de la manière dont Luck a abordé le texte de Lucain. La première édition s'en tient à un travail sur les manuscrits, tout en reprenant bon nombre de choix déjà faits par Housman. En effet, les nouveaux manuscrits collationnés[591] par Luck dans cette édition n'ont permis aucun apport majeur et cette enquête a seulement amené l'éditeur allemand à donner davantage de crédit aux principaux manuscrits utilisés avant lui par l'éditeur anglais. En outre, en 1985, la posture générale de Luck était de considérer que Housman était allé trop loin dans sa volonté de corriger les leçons transmises par les manuscrits et il édite un texte dans lequel il revient à l'occasion sur les propositions d'Housman[592] et ne considère pas les conjectures de Bentley[593]. A l'inverse, la deuxième édition fournie par Luck (2009) est guidée par la conviction de l'auteur que le texte, tel qu'il est transmis par les manuscrits, est un texte largement corrompu[594]. L'éditeur accepte alors un

[589] Cf. Cumberland 1760 et Hedicke 1911.

[590] Même si je n'ai conservé aucune des conjectures de Shackleton Bailey dans le livre II (il en propose en II, 213, II, 370 et II, 387), celles-ci ont toujours enrichi, je le crois, mes discussions sur les passages concernés. En outre, c'est Shackleton Bailey qui, par sa note à II, 115 (*quot enim carnifices fuerint quid ad rem* ?), m'a incité à considérer que le vers 115 était interpolé.

[591] Luck dit notamment, dans la préface de cette première édition (1985) avoir consulté un Turicensis.

[592] Luck évoque les cas de IV, 78 et VII, 747 dans la préface de cette première édition. Or, pour le premier de ces deux exemples, il adopte une solution différente dans sa seconde édition (2009).

[593] Ce qu'il regrettera par la suite dans sa seconde édition : cf. Luck 2009, p. 671 « Man muss wieder einmal Bentleys Genie bewundern, und es war ein Fehler, dass ich ihm 1985 zu wenig beachtung geschenkt habe », « Il faut, une fois encore, admirer le génie de Bentley et c'était une erreur de ma part d'avoir peu tenu compte de lui dans mon édition de 1985 ».

[594] Luck 2009, p. 671 : « Die gemeinsame Arbeit mit Gauthier Liberman und unsere Diskussionen, aus denen ich viel gelernt habe, überzeugen mich, dass die Lukan-Überlieferung schlechter ist, als man heute annimmt », « Le travail commun avec Gauthier Liberman et nos discussions grâce auxquelles j'ai beaucoup appris me convainc que la tradition lucanienne est bien mauvaise, comme cela est admis désormais. »

grand nombre de conjectures pour tenter de corriger le texte des manuscrits. Ce faisant, il met en avant un certain nombre de conjectures qu'il adopte sans toutefois discuter leur valeur[595]. En effet, les notes ne traitent que rarement des questions d'édition du texte et ne renseignent donc pas toujours le lecteur sur certains passages obscurs. En outre, il me semble que, parfois, Luck est allé trop loin dans son désir de corriger le texte de Lucain et a adopté certaines conjectures qui modifient un texte acceptable à mon sens : j'en prends pour seul exemple la leçon *Romana... in urbe,* rejetée en II, 564, alors qu'une telle expression ne me paraît pas créer de difficulté pour la compréhension du texte. Il me semble qu'il faut donc considérer cette édition comme une recension dont le but premier est d'ouvrir une nouvelle voie pour l'édition du *Bellum ciuile*. Luck indique ainsi qu'il est nécessaire de considérer que le texte des *codices* est insuffisant et que c'est la consultation de la critique lucanienne depuis le XVI^{ème} siècle alliée à une connaissance intime de l'écriture de Lucain qui permettra d'établir un texte meilleur que ceux d'Housman et Shackleton Bailey. Quant à l'édition italienne de R. Badalì, son principal mérite ne me semble pas résider dans le texte établi mais davantage dans la richesse de l'apparat, qu'il s'agisse de la collation de manuscrits inédits, d'une réévaluation de manuscrits déjà connus (comme le manuscrit G), de l'étude de la tradition indirecte ou de la mention des choix d'éditeurs anciens (notamment Cortius, Oudendorp et Hosius). En effet, si cette édition ne mérite sans doute pas la critique féroce qu'a pu en faire Hunt[596], il est manifeste que Badalì revient sur un grand nombre de bonnes corrections proposées par Housman. L'exemple le plus frappant est, à mon sens, le fait que Badalì conserve le texte des manuscrits en II, 703 alors même que l'existence d'une lacune ou, du moins, d'une corruption dans le texte, ne me paraît pas faire de doute devant la structure bancale de la phrase telle qu'on la trouve dans les *codices*[597]. Enfin, on peut reprocher à Badalì la complexité de son apparat critique qui est, me semble-t-il, alourdi par la mention systématique de certaines variantes orthographiques, notamment en ce qui concerne la graphie -is au lieu de -es pour l'accusatif pluriel de la troisième déclinaison[598]. Pour conclure sur ce bref aperçu des éditions les plus récentes du *Bellum ciuile,* il faut relever qu'elles partagent un défaut commun : la forme qu'elles adoptent ne laisse pas la place à un commentaire détaillé du texte de Lucain,

[595] Cela n'est dû qu'au format de l'édition mais, le plus souvent, les choix de ces conjectures rarement discutées (c'est le cas de celles de Bentley chez Hedicke 1911) ou nouvelles (pour ce qui est surtout des conjectures de Liberman) mériterait une explication.
[596] Hunt 1998. On trouvera un compte rendu plus nuancé et plus jsute dans les remarques de Possanza 1994.
[597] On peut trouver d'autres exemples de cette volonté de Badalì de défendre un texte visiblement problématique en II, 406 et 631.
[598] Dans les manuscrits, l'usage de cette graphie en -is est fréquent pour le nominatif pluriel, mais il ne me semble pas digne d'intérêt de noter un tel détail dans l'apparat. Sur l'origine des variantes en -is, cf. le point de vue de Timpanaro 1978, p. 318-320.

qu'il s'agisse de questions d'interprétation ou même de critique textuelle. En outre, la parution récente de plusieurs commentaires de livres séparés du *Bellum ciuile*[599] met en évidence combien il est important, pour l'étude du poète, de fournir des notes précises sur le texte de la *Pharsale*.

2. Méthode de cette édition

Il me semble, somme toute, que, si une nouvelle édition du *Bellum ciuile* de Lucain doit voir le jour, c'est en s'efforçant de réunir les trois voies explorées par Shackleton Bailey, Luck et Badalì, c'est-à-dire en tentant de renseigner le mieux possible l'histoire du texte à travers ses copies manuscrites et ses citations (ce qu'a fait l'éditeur italien), de tenter de prendre en considération l'histoire de l'édition du texte de Lucain (ce qu'a ébauché Luck dans sa dernière édition) tout en tentant d'apporter son propre jugement et les analyses des critiques les plus récents (ce en quoi l'édition de Shackleton Bailey est excellente). La méthode que j'ai adoptée pour éditer le texte du livre II, le traduire et le commenter tente donc de répondre à cette triple exigence. En effet, je me suis efforcé de consulter par moi-même tous les manuscrits utilisés par Housman, auquel j'ai rajouté les principaux *codices* mentionnés par Badalì ainsi que quelques autres[600]. J'ai également prolongé les recherches de Badalì concernant la tradition indirecte afin de faire la liste la plus exhaustive possible des citations du *Bellum ciuile* jusqu'au VIII^{ème} siècle[601]. Grâce à ce double effort, j'espère que mon apparat permet de se faire une idée assez précise de l'état de la transmission du texte de Lucain.

L'apparat critique est ainsi composé de deux parties : la première, placée immédiatement en dessous du texte, comporte les *testimonia*. Tous les auteurs anciens qui ont cité le texte du chant II du *Bellum ciuile* y sont mentionnés dans l'ordre du texte.[602] Si certaines de ces citations présentent des variantes dans le texte de Lucain, elles peuvent apparaître dans la seconde partie de l'apparat, située en bas de page, dans laquelle sont répertoriées les différences entre les textes transmis par les manuscrits. L'apparat critique présenté dans ce travail est un apparat positif, conforme aux règles édictées par la CUF.[603] Huit manuscrits y sont cités de manière permanente (QPGUVMZY) et leur accord est signalé

[599] Cf. Roche 2009 sur le livre I, Esposito 2009 et Asso 2010 sur le livre IV ou encore Seewald 2008 sur le livre IX pour ne citer que les plus récents.
[600] A ce sujet, cf. *supra* p. 85 sq.
[601] Cf. *supra* p. 108 sq.
[602] Sur les critères de choix des citations présentées dans les *testimonia*, cf. p. 110.
[603] Cf. André 1972, p. 14-31.

par l'abréviation *codd.* Six autres manuscrits (ABETSH) ne sont mentionnés que s'ils apportent une leçon nouvelle ou s'ils viennent renforcer une leçon rare dans les huit principaux manuscrits. Dans un souci de précision, j'ai adopté un système de sigles inspiré de celui de R. Badalì[604] afin d'indiquer les différentes corrections présentes dans les manuscrits. L'emploi du chiffre 1 en exposant (Q^1) indique que la leçon est due à la première main, qui s'oppose à une leçon apportée par un correcteur (Q^2) pour remplacer le texte déjà écrit. Lorsqu'une seconde main se contente de suggérer une variante sans supprimer la leçon originale, cela apparaît à l'aide de la lettre v en exposant à la suite du manuscrit concerné (Q^v). Enfin, j'utilise les abréviations ac (Q^{ac}) et pc (Q^{pc}) en exposant pour indiquer une correction due à la première main, ac désignant l'état *ante correctionem*, pc *post correctionem*. Les différents recueils de gloses sur Lucain (*Adnotationes super Lucanum*, *Commenta Bernensia* et *Arnulfi Aurelianensis glosule super Lucanum*) sont également convoqués dans l'apparat lorsqu'ils apportent une leçon intéressante. Là encore, la méthode que j'ai adoptée pour reporter leurs leçons est proche de celle de R. Badalì. Le sigle du recueil de glose suivi du chiffre 1 en exposant correspond à la leçon présente dans le commentaire tandis que le chiffre 2 signale la leçon du lemme si elle est différente. Enfin, la lettre v en exposant correspond à la présence d'une variante textuelle présentée comme telle par les scholiastes. L'utilisation de ce système de sigles permet, me semble-t-il, de rendre compte en alliant précision et clarté de la complexité d'une tradition manuscrite dans laquelle les corrections ont été particulièrement nombreuses. Au sein de ces corrections, il m'a paru utile de distinguer les variantes des corrections : en effet, une correction, marquée par une rature dans le texte ou l'exponctuation de la leçon originale, signifie que la seconde main estime que le texte proposé par la première main est fautif. A l'inverse, lorsqu'un copiste ajoute dans le texte une variante, introduite par *uel, et legitur* ou d'autres termes équivalents, cela ne veut pas dire qu'il considère que le texte d'origine est nécessairement fautif, il indique seulement qu'il a connaissance d'une autre leçon, sans affirmer que celle-ci est meilleure.

L'apparat ne présente pas toutes les leçons trouvées dans les principaux manuscrits : il est, bien entendu, le résultat d'une sélection afin de ne donner que les passages qui me paraissent dignes d'intérêt. Pour cette raison, je n'ai pas intégré au sein de l'apparat les leçons qui sont manifestement erronées, que ce soit parce qu'elles proposent des mots qui n'existent pas[605], parce que la leçon nouvelle n'a pas de sens satisfaisant[606] ou parce qu'elle n'a pas de

[604] Cf. Badali 1992, p. XXI-XXIV.
[605] Le manuscrit Z a la leçon *deuisere* en II, 35 par exemple.
[606] Le manuscrit M propose *adeo eas* en II, 55.

place dans la métrique de l'hexamètre dactylique[607]. J'ai, néanmoins, parfois signalé dans l'apparat certaines leçons correspondant à une des trois catégories évoquées lorsqu'elles me semblaient être le signe d'une corruption dans un passage du texte ou d'un lien au sein d'un groupe de manuscrits. Pour la même raison, les omissions d'un ou plusieurs vers ainsi que les déplacements de vers sont toujours mentionnés dans l'apparat, qu'elles apparaissent dans un des huit principaux manuscrits ou dans les six autres utilisés pour cette édition. En revanche, je ne signale pas dans l'apparat les variantes orthographiques. Celles-ci sont regroupées au sein d'une *appendix orthographica* en fin de volume[608]. Dans cette liste des variantes orthographiques sont incluses toutes les leçons conformes à la langue latine trouvées dans les manuscrits. Les fautes manifestes dans l'orthographe d'un nom n'y sont pas répertoriées. L'*appendix orthographica* permet de mettre en évidence les choix éditoriaux que j'ai dû faire afin de normaliser l'orthographe du livre II. Ainsi, par convention, j'ai toujours adopté l'accusatif pluriel en *-es* pour la troisième déclinaison, même lorsque certains des principaux manuscrits présentaient une forme en *-is*[609]. En outre, j'ai toujours choisi la dissimilation des préfixes à l'exception des mots commençant par *exf-* et *obp-* dont l'orthographe assimilée semble n'être que très rarement attestée. Enfin, j'ai pris le parti d'adopter, comme le faisait Housman, des formes plus archaïsantes (ainsi *uolgi* plutôt que *uulgi*, *uolnus* plutôt que *uulnus*) et, le plus souvent, j'ai retenu l'orthographe la plus complexe d'un mot[610]. La principale exception à ce dernier principe concerne des mots courants comme *cum*, *sed* ou encore *atque* pour lesquels j'ai conservé l'orthographe traditionnelle plutôt que *quom*, *set* ou *adque*, formes dont l'usage par les anciens n'est pas connu. L'*appendix orthographica* permet donc de retrouver les principales variantes orthographiques, classées en diverses catégories puis, au sein de ces catégories, dans l'ordre du texte.

Au delà des leçons des manuscrits et de la tradition indirecte, l'apparat présente aussi un certain nombre de conjectures, les unes adoptées dans le texte, les autres seulement discutées dans le commentaire. Il s'agit là du deuxième point d'importance dans mon édition du livre II de la *Pharsale*. Il va de soi, au vu du nombre de conjectures formulées sur le texte

[607] Les manuscrits *M* et Z omettent le *et* en II, 598.
[608] Cf. *infra* p. 591 sq.
[609] R. Badali adopte une solution différente dans son édition : il conserve systématiquement les formes en *-is* dès lors qu'un manuscrit la signale. Son apparat critique s'en trouve souvent alourdi par la fréquente mention de ces variantes.
[610] C'est le caractère savant de la poésie de Lucain qui est à l'origine de cette décision, somme toute arbitraire. Le rôle de l'*appendix orthographica* est de rendre moins importants ces choix de normalisation en donnant la possibilité de consulter les autres orthographes d'un mot dans les manuscrits.

du chant II du *Bellum ciuile*[611], que toutes n'ont pas trouvé leur place au sein de l'apparat critique. Celles qui sont mentionnées dans l'apparat sont celles qui m'ont paru les plus intéressantes, qu'elles résolvent la difficulté du texte transmis par les manuscrits ou qu'elles vaillent surtout pour leur valeur diagnostique. Les autres conjectures sont néanmoins discutées dans le commentaire et sont regroupées dans un *supplementum emendationis*. Cette liste des conjectures se veut la plus complète possible mais ne peut pas prétendre à une exhaustivité totale. J'y ai indiqué toutes les conjectures que j'ai pu trouver à propos du texte du livre II, depuis l'édition princeps jusqu'à la toute récente édition de Luck (Luck 2009). Il est important de souligner que cette liste ne contient que des conjectures explicitement présentées comme telles : en effet, dans les éditions anciennes, il est parfois difficile de faire la différence entre une conjecture et une variante présente dans un manuscrit que l'éditeur ne nomme pas. Le *supplementum emendationis* regroupe ainsi des corrections proposées par des éditeurs, qu'elles aient été adoptées par leur auteur ou simplement suggérées dans un commentaire (Burman présente ainsi beaucoup de ses conjectures sans les introduire dans le texte qu'il commente). L'établissement d'une liste des conjectures a nécessité parfois la réattribution de certaines conjectures : en effet, certaines conjectures ont été formulées à plusieurs reprises par différents éditeurs qui n'avaient pas connaissance des travaux précédents. Dans ce cas de figure, j'ai toujours attribué la conjecture à la première personne qui l'a proposée[612]. Enfin, j'ai écarté du *supplementum emendationis* toutes les propositions correspondant à une leçon présente dans un ou plusieurs manuscrits même si elles étaient conjecturales aux yeux de leur auteur, qui n'avait pas connaissance de *codices* contenant cette leçon[613]. De la sorte, j'espère donner une vision la plus complète possible de ce qu'a pu être la réflexion philologique sur le livre II de la *Pharsale* : la liste des conjectures cherche à montrer, en effet, tous les passages du texte de Lucain qui ont pu être considérés comme corrompus depuis le XV^{ème} siècle.

Enfin, le dernier élément présent dans l'apparat correspond au nom de certains éditeurs du *Bellum ciuile* sans que celui-ci accompagne une conjecture dû à l'éditeur en question (il n'est donc pas précédé de l'abréviation *coni.*). Ceci se produit dans plusieurs circonstances : je mentionne parfois le nom d'un éditeur pour indiquer qu'il est le seul ou le premier à avoir adopté une certaine conjecture (auquel cas le nom de l'éditeur est précédé de l'abréviation

[611] J'en ai moi-même considéré plus de cinq cents.
[612] Ainsi, en II, 111 Bentley suggère la conjecture *lictor*, proposition déjà faite avant lui par Heinsius.
[613] Ainsi, en II, 59, Bentley préfère lire *utrosque simul partesque ducesque*, leçon trouvée dans un manuscrit par Guyet.

prob.). J'ai notamment ajouté cette précision pour les choix faits par Luck dans sa dernière édition du *Bellum ciuile*, puisqu'il s'agissait d'une édition dans laquelle bon nombre de conjectures étaient examinées pour la première fois. En outre, le nom d'un éditeur peut apparaître exceptionnellement dans l'apparat pour montrer qu'il a choisi une leçon traditionnellement rejetée par les autres éditeurs. Je me suis toutefois efforcé de ne pas avoir recours trop fréquemment à cette précision pour ne pas trop encombrer l'apparat par des éléments extérieurs. Enfin, le nom des éditeurs anciens apparaît parfois lorsqu'ils signalent une leçon dans un manuscrit non identifié. La leçon en question est donc indiquée dans l'apparat accompagnée de la mention *codex unus ex* suivie du nom de l'éditeur. Néanmoins, c'est principalement au sein du commentaire que j'évoque les choix des différents éditeurs. Là encore, cette démarche a pour but de montrer l'histoire de l'édition du texte de Lucain à travers les différentes interprétations adoptées au fil des siècles et ce, jusqu'aux réflexions les plus récentes qui n'ont pas pu être discutées dans les dernières éditions du *Bellum ciuile*[614]. Grâce à la forme même de l'édition accompagnée d'un commentaire linéaire, il est possible de développer davantage la discussion philologique et c'est pourquoi je me suis efforcé de profiter de cet avantage pour évoquer l'ensemble des difficultés posées par le texte du chant II en tentant d'illustrer abondamment les passages en question à l'aide d'une littérature « primaire »[615] et « secondaire ». Ce dernier point met en évidence combien, dans la démarche qui est la mienne, le commentaire et l'édition sont inséparables : il convient donc, pour finir de dresser un bref aperçu de l'histoire du texte de Lucain, d'évoquer les commentaires au livre II.

VIII. Les commentaires au livre II du *Bellum ciuile*

En effet, en présentant les différents âges de l'édition de la *Pharsale*, j'ai déjà abordé un certain nombre de commentaires comme ceux de Sulpitius, d'Oudendorp ou encore de Cortius. Néanmoins, il reste un dernier type de commentaire à présenter, à savoir ceux qui ne sont consacrés qu'à un seul livre. En ce qui concerne le livre II, ces commentaires sont au nombre de deux[616] : le premier est dû à Ferdinandus Honoreus Maria Van Campen (1991) et

[614] C'est par exemple le cas des notes de Watt 1997-1998 seulement connues de Luck ou de White 2006.
[615] Pour les citations d'auteurs anciens, cf. l'index des passages cités p. 646 sq.
[616] Je laisse ici de côté la thèse de Henning Dreyling (1999), consacrée à un extrait du livre II (II, 1-525). Il va de soi que j'ai tout de même considéré ce travail pour faire mon commentaire : les études de Dreyling concernant l'utilisation de l'histoire dans l'épopée sont particulièrement précieuses. Néanmoins, en raison de sa forme même, cet ouvrage me semble devoir être dépassé : le commentaire d'un extrait d'un chant rompt la continuité voulue

le second a été publié un an plus tard par Elaine Fantham (1992). Il convient d'emblée de souligner qu'il n'existe aucun commentaire français du livre II[617]. Les deux commentaires ont pour point commun de ne pas s'intéresser véritablement à l'établissement du texte : en effet, tous deux s'appuient sur un texte déjà édité. Van Campen utilise le texte d'Housman[618] tandis que Fantham prend pour point de départ le texte de Shackleton Bailey, auquel elle ajoute certaines suggestions de Luck, le plus souvent pour supprimer les conjectures adoptées par l'éditeur anglais[619]. Par ailleurs, les discussions sur l'établissement du texte ne sont pas systématiques : elles n'abordent que les difficultés déjà abordées par les éditeurs depuis l'édition d'Housman[620]. En outre, en ce qui concerne Fantham, ses choix critiques et les arguments qui les soutiennent sont souvent discutables: j'en prends pour exemple sa note en II, 394 où elle considère que *summa* peut être l'équivalent de *summam belli* sans que ce tour soit jamais attesté dans la littérature latine. Enfin, les deux commentaires se contentent de fournir le texte latin sans proposer de traduction systématique. Il me semble donc important de développer davantage la justification de l'établissement du texte en commentant le choix des variantes, en justifiant le rejet ou l'adoption des conjectures formulées par les éditeurs de la *Pharsale* depuis le XV^{ème} siècle et en l'accompagnant d'une traduction[621]. Pour nourrir le commentaire, je me suis également efforcé de prendre en compte de façon plus fréquente les différents recueils de scholies sur Lucain, qu'il s'agisse des *Commenta Bernensia*[622], des *Adnotationes super Lucanum*[623] et leur *Supplementum*[624], des *Glosule super Lucanum*[625] ou même du corpus établi par Shirley Werner[626]. Ces scholies apparaissent dans l'apparat

---

par Lucain dans le livre II, notamment entre l'épisode de Domitius et la fuite de Pompée depuis Brindes. Enfin, les notes concernant l'établissement du texte sont assez rares dans la thèse d'Henning Dreyling.

[617] Les divers chants de la *Pharsale* n'ont jamais véritablement été commentés en langue française. Il faut tout de même signaler le travail de Pierre Wuilleumier et d'Henri Le Bonniec sur le livre I : *M. Annaeus Lucanus. Bellum ciuile. Liber primus.* Paris : Presses Universitaires de France, 1962.

[618] Van Campen supprime certaines conjectures adoptées par Housman comme *ferentur* au vers 262, *unicus* au vers 387 ou encore la lacune du vers 703A. Il adopte, en outre, certaines conjectures déjà signalées par Shackleton Bailey comme *aquam* au vers 213, *pudorem* au vers 295 et *iunctus Apise Pisaurus* au vers 406.

[619] C'est le cas en II, 26, II, 213, II, 370, II, 386, II, 480 et II, 640. Fantham formule elle-même une conjecture en II, 564, conjecture adoptée par Luck dans sa deuxième édition du *Bellum ciuile* (Luck 2009) et qui avait déjà été auparavant proposée par Bentley.

[620] Van Campen prend également en compte les éditions de Francken et Hosius ainsi que les commentaires de Burman et d'Oudendorp. Il cite donc parfois des conjectures de Bentley et de Van Jever, mais uniquement lorsqu'elles ont déjà été signalées par de précédents éditeurs.

[621] Pour alléger le commentaire, j'emploie les sigles présentés dans le *conspectus scriptorum* (p. 136 sq.) pour faire référence aux éditeurs, aux traducteurs et aux commentateurs de Lucain.

[622] Cf. Usener 1869.

[623] Cf. Endt 1909.

[624] Cf. Cavajoni 1979.

[625] Cf. Marti 1958.

[626] Cf. Werner 1998, p. 84-91. Je n'ai néanmoins pas pu consulter tous les commentaires médiévaux : il faudrait notamment ajouter à ces travaux les commentaires de Zono de Magnalis, d'Anselme de Laon et de Giulio

lorsqu'elles apportent une leçon digne d'intérêt, mais aussi dans le commentaire si elles suggèrent une interprétation originale pour le texte de Lucain. Au-delà même de l'établissement du texte, le but de cette édition est d'intégrer au sein du commentaire les nouvelles analyses développées sur l'œuvre de Lucain depuis son retour en faveur à la fin du XX^{ème} siècle[627]. Les articles les plus récents sont donc systématiquement cités dans les notes afin d'enrichir la tradition du commentaire du *Bellum ciuile*. Par ailleurs, je me suis efforcé de laisser une place plus importante que les précédents commentateurs à l'explication des *realia* ou aux gloses historiques. En effet, un certain nombre de notes est consacré à la présentation d'un personnage ou d'un événement évoqué par le poète : c'est notamment le cas lors du rappel des guerres entre Marius et Sylla[628]. De même, tous les passages faisant référence à des éléments propres à des rites ou des usages antiques ont été éclairés, ce qui faisait souvent défaut dans les précédents commentaires, notamment dans celui de Fantham. Par exemple, à propos du mariage de Caton et de Marcia, j'ai tenté de dépasser les éléments fournis par Fantham, tirés notamment du *Dictionnaire des Antiquités Grecques et Romaines* de Daremberg et Saglio[629] : c'est ainsi que j'ai convoqué dans le commentaire des études de La Follette (1994), Boelsen Jansen (1993 et 2002), Olson (2008), Hersch (2010) et Croom (2010). L'ensemble de ces études permet de mieux comprendre les divers éléments du rite du mariage afin de percevoir en quoi Lucain les détourne. De même, toujours à propos des *realia*, j'ai mis en évidence la précision des connaissances de Lucain en poliorcétique[630]. Ces recherches sur les éléments d'érudition antique sont d'autant plus importantes que Lucain a longtemps été considéré comme une véritable encyclopédie de la culture antique[631]. Cette volonté de fournir un commentaire dont le but est d'éclaircir les allusions aux *realia* m'a également amené à proposer des cartes afin de situer certains des lieux évoqués par Lucain dans des développements géographiques[632]. Enfin, mon commentaire fait fréquemment appel à la littérature antique pour illustrer le propos : si l'abondance de citations peut sembler heurter la lecture, j'ai néanmoins préféré multiplier les références aux auteurs anciens pour montrer comment le poème de Lucain s'inscrit dans la littérature antique. En effet, les citations sont convoquées pour des raisons diverses, qu'il s'agisse de montrer la construction

---

Pomponio Leto. Néanmoins, comme le souligne Esposito (Esposito 2011, p. 462), ceux-ci s'inspirent très largement des *Adnotationes* et des *Commenta* sans apporter d'éléments nouveaux d'importance.

[627] Pour une brève présentation du renouveau des études lucaniennes, cf. Franchet d'Espèrey 2010, p. 13-16.

[628] Cf par exemple les notes sur Bébius en II, 119 ou sur Catulus en II, 173-174.

[629] Cf la note de Fantham à II, 358-359.

[630] Cf. mes notes à II, 450 sq.

[631] Cf. Crosland 1930, p. 32-33. L'érudition de Lucain a même donné lieu à un ouvrage qui lui est consacré : cf. *Doctus Lucanus : aspetti dell'erudizione nella* Pharsalia *di Lucano*. Bologna : Pàtron, 2007.

[632] Celles-ci se trouvent au sein du commentaire, cf. *infra* p. 404, 413 et 509.

particulière d'un terme, son sens rare, de mettre en évidence d'autres sources antiques sur les événements évoqués par Lucain[633], de souligner une imitation faite par Lucain ou, à l'inverse, une imitation de Lucain chez un auteur postérieur.

[633] Sur ce point, j'ai notamment insisté sur les parallèles que l'on peut trouver chez les historiens antérieurs et postérieurs à Lucain afin de relever les éventuelles spécificités du récit du poète. Ainsi ai-je cité, à propos des guerres entre Marius et Sylla, Valère-Maxime, Velleius Paterculus ou encore Appien.

Deuxième partie

Texte et traduction

Sigla

Q	Paris, Biliothèque nationale, 7900 A ; X^{ème} siècle
P	Paris, Biliothèque nationale, 7502 ; X^{ème} siècle
G	Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, 5330 ; XI^{ème} siècle
U	Leiden, Bibliotheek der Rijksuniversiteit, Voss lat, F 63 ; X^{ème} siècle
V	Leiden, Bibliotheek der Rijksuniversiteit, Voss lat, Q 51 ; X^{ème} siècle
M	Montpellier, Bibliothèque de la Faculté de Médecine, H 113 ; IX^{ème} siècle
Z	Paris, Biliothèque nationale, 10314 ; IX^{ème} siècle
Y	Leiden, Bibliotheek der Rijksuniversiteit, Voss lat, Q 16 ; X^{ème} siècle
codd.	consensus codicum *QPGUVMZY*

Codices hic illic adsciti :

A	Paris, Biliothèque nationale, NAL 1626 ; IX^{ème} siècle
B	Bern, Burgerbibliothek, 45 ; IX^{ème} siècle
E	Erlangen, Universitätsbibliothek, 389 ; X^{ème} siècle
T	Paris, Biliothèque nationale, 8039 ; X^{ème} siècle
S	Sankt Gallen, Stiftsbibliothek, 863 ; XI^{ème} siècle
H	Vaticano, Biblioteca Apostolica Vaticana, Palat lat 869 ; XII^{ème} siècle

Q^1, P^1...	lectio codicum *Q*, *P*... ante correctionem
Q^2, P^2...	codicum *Q*, *P*... correctores (siue antiqui siue recentiores)
Q^v, P^v...	codicum *Q*, *P*... alterae lectiones, comitantibus siglis *uel*, *et*, *aliter* etc.
Q^{ac}, P^{ac}...	lectio codicum *Q*, *P*... ante primae manus correctionem
Q^{pc}, P^{pc}...	lectio codicum *Q*, *P*... post primae manus correctionem
a	*Adnotationes super Lucanum* (Endt 1909 + Cavajoni 1979)
c	*Commenta Bernensia* (Usener 1869)
g	*Arnulfi Aurelianensis glosule super Lucanum* (Marti 1958)
a^1, c^1, g^1	lectio scholii ex interpretatione effecta
a^2, c^2, g^2	altera lectio in lemmatum textu
a^v, c^v, g^v	altera lectio in scholiorum textu, plerumque siglis *uel*, *et*, *aliter* etc. comitantibus

Conspectus scriptorum in apparatu critico notisue adscitorum

Aldus	Aldo 1502 : M. Aldo, *Lucanus : M. Annei Lucani civilis belli libri*. Venezia, 1502.
Ascensius	Bade Ascensius 1506 : J. Bade Ascensius, *M. Annei Lucani... Pharsalia*. Parisiis, in aedibus Ascensianis, 1506.
Badalì	texte et apparat : Badali 1992 : R. Badalì, *Lucani opera*. Romae : Typis officinae polygraphicae, 1992. traduction : Badalì 1988 : R. Badalì, *La guerra civile di Marco Anneo Lucano*. Torino : Unione Tipografico-Editrice Torinese, 1988.
Baier	Baier 1874 : G. Baier, *De Liuio Lucani in carmine de bello ciuili auctore*. Suidniciae : Heege, 1874. 46 p.
Barthius	Weber 1828-1829 : K.F. Weber, *M. Annaei Lucani Pharsalia... Editionem morte Cortii interruptam*... Lipsiae, 1828-1829.
Bentley[1]	Cumberland 1760 : R. Cumberland, *M. Annaei Lucani Pharsalia*. Strawberry-Hill, 1760.
Bentley[2]	Hedicke 1911 : E. Hedicke, *Studia Bentleiana.* 6, 2, Lucanus Bentleianus. Freienwaldiae : Neubert, 1911. 25 p.
Bentley	*Bentley*[1] *= Bentley*[2]
Beroaldus	Versellanus 1514 : G. Versellanus, *M. Annei Lucani... Pharsalia*. Parisiis : uenundatur ab ipso Ascensio et J. Paruo, 1514.
Bersmanus	Bersmann 1589 : G. Bersmann, *M. Annaei Lucani de bello civili vel Pharsaliae libri decem.* Lipsiae, 1589.
Bothe	Bothe 1855 : F.H Bothe, *Pharsalia oder der Bürgerkrieg*. Stuttgart, 1855.
Bourgery	Bourgery 1926 : A. Bourgery, *La guerre civile. La Pharsale I.* Paris : les Belles Lettres, 1926
Burman	Burman 1740 : P. Burman, *M. Annaei Lucani Pharsalia cum commentario Petri Burmanni*. Leidae, 1740.

Christ	Weber 1828-1829 : K. F. Weber, *M. Annaei Lucani Pharsalia... Editionem morte Cortii interruptam*... Lipsiae, 1828-1829.
Cornelissen	Hosius 1913 : C. Horsius, *M. Annaei Lucani Belli civili Libri decem*. Troisième édition. Lipsiae : in aedibus B.G. Teubneri, 1913
Cornu	Cornu 1904 : J. Cornu, « Zu Lukan 2, 133 », *Archiv für lateinische Lexikographie und Grammatik* (13), 1904. p. 127-128.
Cortius[1]	Corte 1726 : G. Corte, *Marci Annaei Lucani Pharsalia siue de bello ciuili libri X*. Lipsiae, 1726.
Cortius[2]	Weber 1828-1829 : K. F. Weber, *M. Annaei Lucani Pharsalia... Editionem morte Cortii interruptam*... Lipsiae, 1828-1829.
Cortius	*Cortius*[1] *= Cortius*[2]
Damsté	Damsté 1890 : P. H. Damste, « Pharsalica », *Mnemosyne* (NS 18 : 3), 1890. p. 342-353.
Duff	Duff 1928 : J. D. Duff, *Lucan. The civil war*. Cambridge, Mass. : Harvard University Press, 1928.
Estienne	Estienne 1545 : R. Estienne, *M. Anneii Lucani de Bello ciuili libri decem*. Lutetiae : ex officina Rob. Stephani. 1545
Farnabius	Farnaby 1618 : T. Farnaby, *M. Annaei Lucani Pharsalia*. Londini, 1618.
Fraenkel	Fraenkel 1964 : E. Fraenkel, *Kleine Beiträge zur klassichen Philologie*. Rome, 1964. 2 vol. 517 p. et 624 p.
Francken	Francken 1896 : C. M. Francken, *M. Annaei Lucani Pharsalia cum commentario critico*. Lugduni Batavorum, 1896-1897.
Graves	Cummings 2010 : R. M. Cummings, *Translating Rome*. Manchester : Carcanet, 2010. 639 p.
Gronovius	Weber 1828-1829 : K. F. Weber, *M. Annaei Lucani Pharsalia... Editionem morte Cortii interruptam*... Lipsiae, 1828-1829.
Grotius	de Groot 1614 : H. de Groot, *M. Annaei Lucani Pharsalia siue de bello ciuili Caesaris et Pompeii libri X*. Antverpiae : ex officina Plantiniana Raphalengii, 1614.
Guyet	Oudendorp 1728 : F. Oudendorp, *M. Annaei Lucani Cordubensis Pharsalia. Sive Belli ciuilis libri decem.* Leiden, 1728.

Håkanson Hakanson 1979 : L. Hakanson, « Problems of textual criticism and interpretation in Lucan's *De Bello ciuili* », *Proceedings of the Cambridge philological society* (NS 25), 1979. p. 26-51.

Haskins Haskins 1887 : C.E. Haskins et W.E Heiland, *M. Annaeus Lucanus. Pharsalia.* London : G. Bell and sons, 1887.

Heinsius Heinsius 1742 : N. Heinsius, *Nicolai Heinsii Dan. Fil. Adversariorum libri IV*. Harlingae : excudit Folkert vander Plaats, 1742. 774 p.

Hortensius Hortensius 1578 : L. Hortensius, *M. Annaei Lucani Cordubensis... Pharsaliae libri X*. Basileae : ex officina Henricpetrina, 1578.

Hosius[3] Hosius 1913 : C. Hosius, *M. Annaei Lucani Belli civili Libri decem*. Troisième édition. Lipsiae : in aedibus B.G. Teubneri, 1913 (1892 = *Hosius*[1] ; 1905 = *Hosius*[2]).

Housman Housman 1926 : A. E. Housman, *M. Annaei Lucani Belli ciuilis libri decem*. Oxonii, 1926.

Hudson Hudson-Williams 1984 : A. Hudson-Williams, « Notes on some passages of Lucan », *The Classical Quaterly* (N.S. 34, 2), 1984. p. 452-463.

Jaegerus Weber 1828-1829 : K. F. Weber, *M. Annaei Lucani Pharsalia... Editionem morte Cortii interruptam*... Lipsiae, 1828-1829.

Jacobus a Cruce Versellanus 1514 : G. Versellanus, *M. Annei Lucani... Pharsalia*. Parisiis : uenundatur ab ipso Ascensio et J. Paruo, 1514.

J.D. Morgan Shackleton Bailey 1987 : D. R. Shackleton Bailey, « Lucan revisited », *Proceedings of the Cambridge Philological Society* (XXXIII), 1987. p. 74-91.

Kästner Kästner 1812 : E. Kästner, *Animadversiones in quaedam Lucani et Propertii loca*. Ienae : typis C. Schlotteri, 1812. 45 p.

Lemaire Lemaire 1830 : N. E. Lemaire, *M. Annaei Lucani Pharsalia cum uarietate lectionum*. Paris, 1830.

Liberman Luck 2009 : G. Luck, *Lukan. De bello civili. Der Bürgerkrieg*. Reclam, 2009.

Lipsius Van Der Does 1591 : J. Van Der Does, *C. Velleius Paterculus cum animadversionibus J. Lipsii*. Lugduni Batauorum : ex officina Plantiniana, apud Franciscum Raphelengium, 1591. 260 p.

Luck[1]	Luck 1985 : G. Luck, *Der Bürgerkrieg, Lukan*. Berlin : Akademie-Verlag, 1985.
Luck[2]	Luck 2009 : G. Luck, *Lukan. De bello civili. Der Bürgerkrieg*. Reclam, 2009.
Luck	*Luck*[1] *= Luck*[2]
Markland	Burman 1740 : P. Burman, *M. Annaei Lucani Pharsalia cum commentario Petri Burmanni*. Leidae, 1740.
Micyllus	Micyllus 1551 : J. Micyllus, *M. Annei Lucani de Bello civili libri decem*. Francofurti : apud Christianum Egenolphum, 1551.
Modius	Modius 1584 : F. Modius, *Nouantiquae lectiones tributae in epistolas centum*. Francofurti : apus heredes Andreae Wecheli; 1584. 583 p.
Nutting	Nutting 1934 b : H. C. Nutting, « Notes on Lucan : second group », *The American Journal of Philology* (55 : 1), 1934. p. 49-61.
Oudendorp	Oudendorp 1728 : F. Oudendorp, *M. Annaei Lucani Cordubensis Pharsalia. Sive Belli ciuilis libri decem.* Leiden, 1728
Pighius	Pighius 1615 : S. V. Pighius, *Stephrani Vinandi Pighii V.R. et Cl. Annales Romanorum* qui commentarii vicem supplent in omnes veteres historiae romanae scriptores. Antuerpiae : ex officina Plantiniana apud uiduam et filios Ioannis Moreti, 1615. p. 441.
Postgate	Postgate 1899 : J. P. Postgate, « Some notes on the text of Lucan », *Journal of Philology* (26 : 52), 1899. p. 194-196.
Rossbach	Rossbach 1896 : O. Rossbach, *Epitomae libri II*, L. A. Florus. Leipzig : Teubner, 1896. 272 p.
Rutgersius	Rutgers 1618 : J. Rutgers, *Jani Rutgersii uariarum lectionum libri sex ad Gustauum III Suecorum... regem...* Lugduni Batauorum : ex off. elzeuiriana, 1618. 636 p.
Sabellicus	Versellanus 1514 : G. Versellanus, *M. Annei Lucani... Pharsalia*. Parisiis : uenundatur ab ipso Ascensio et J. Paruo, 1514.
Samse	Samse 1940 : R. Samse, « Lukans Exkurs über die Apenninen II, 396-438 », *Rheinisches Museum*, 1940. p. 293-316.
S. Bailey	Shackleton Bailey 1988 : D. R. Shackleton Bailey, *M. Annaei Lucani De bello civili lirbi X*. Stutgardiae : in aedibus B.G. Teubneri, 1988.

S. Bailey[1]	Shackleton Bailey 1981 : D. R. Shackleton Bailey, « Notes on the younger Pliny », *Proceedings of the Cambridge Philological Society* (XXVII), 1981. p. 50-57.
S. Bailey[2]	Shackleton Bailey 1982 : D. R. Shackleton Bailey, « On Lucan », *Proceedings of the Cambridge Philological Society* (XXVIII), 1982. p. 91-100.
S. Bailey[3]	Shackleton Bailey 1987 : D. R. Shackleton Bailey, « Lucan revisited », *Proceedings of the Cambridge Philological Society* (XXXIII), 1987. p. 74-91.
Scaliger	Scaliger 1581 : J. C Scaliger, *Iulii Caesaris Scaligeri uiri clarissimi Poetices libri septem*. *I Historicus, II Hyle, III Idea, IIII Parasceue, V Criticus, VI Hypercriticus, VII Epinomis, ad Sylvium filium*. Apud Petrum Santandreanum, 1581 p. 844-850.
Schrader	Francken 1896 : C. M. Francken, *M. Annaei Lucani Pharsalia cum commentario critico*. Lugduni Batavorum, 1896-1897 + Hosius 1913 : C. Hosius, *M. Annaei Lucani Belli civili Libri decem*. Troisième édition. Lipsiae : in aedibus B.G. Teubneri, 1913
Schrevelius	Schrevelius 1658 : C. Schrevelius, *M. Annaeus Lucanus de bello civili*. Amstelodami : ex officina Elzeviriana, 1658.
Sulpitius	Sulpitius 1493 : J. Sulpitius, *Pharsalia cum Omniboni Leoniceni et Johannis Sulpitii commentariis*. Venezia, 1493.
Triller	Weber 1828-1829 : K. F. Weber, *M. Annaei Lucani Pharsalia... Editionem morte Cortii interruptam*... Lipsiae, 1828-1829.
Van Jever	Clercq Van Jever 1772 : E. Clercq Van Jever, *Specimen selectarum obseruationum in M. Annaei Lucani Pharsaliam*. Lugduni Batauorum, 1772. 124 p.
Viansino	Viansino 1995 : G. Viansino, *La guerra civile : Farsaglia*. Milano : Arnoldo Mondadori Editore, 1995.
Vossius	Vossius 1691 : I. Vossius, *C. Valerii Catulli opera ex recensione Isaaci Vossii*. Lugduni Batauorum, 1691. 327 p.
Watt	Watt 1997-1998 : W. S. Watt, « Notes on Latin poetry », in *Bulletin of the Institute of Classical Studies of the University of London* (42), 1997-1998. p 149-151.

Weber Weber 1821-1831 : K. F Weber, *Marci Annaei Lucani Pharsalia*. Lipsiae, 1821-1831.

Withof Withof 1741 : J. H. Withof, *Joannis Hildebrandi Withofii Encaenia critica, siue Lucanus, Auianus et Maximianus, triga scriptorum ueterum primaeuae integrati restituti*. Sumptibus M. Leporini, 1741. 336 p.

Young Young 1905 : A. E. Young, « Two notes on Lucan », *The Classical Review* (19 : 2), 1905. p. 112.

Livre deux

Et dès lors, la colère des dieux se manifesta ouvertement, le monde donna des signes de guerre évidents et la Nature, dans sa prescience, bouleversa lois et règles de l'univers en un trouble chargé de prodiges : elle proclama l’état de sacrilège. Pourquoi, ô maître de l'Olympe, as-tu jugé bon d'ajouter aux angoisses des mortels l'inquiétude de connaître par de funestes présages les calamités à venir ? Ou bien l’auteur de l’univers a reçu, après le déclin de la flamme, les royaumes informes et la matière brute et, aussitôt, a fixé les causes pour l'éternité, s'astreignant lui aussi à la loi par laquelle il contient tout, et divisé, selon la limite immuable des destins, le monde qui supporte les générations prescrites ; ou bien rien n'a été établi et, au contraire, le sort erre dans l'incertitude, il apporte et remporte le cycle des événements et le hasard gouverne les affaires humaines : que se réalise à l'improviste tout ce que tu prépares, que l’esprit humain soit aveugle au malheur futur, qu’il soit permis d’espérer à qui est dans la crainte.

Donc, quand les hommes comprennent quelles grandes calamités

Liber secundus

Iamque irae patuere deum manifestaque belli
signa dedit mundus, legesque et foedera rerum
praescia monstrifero uertit natura tumultu
indixitque nefas. Cur hanc tibi, rector Olympi,
sollicitis uisum mortalibus addere curam,
noscant uenturas ut dira per omina clades ?
Siue parens rerum, cum primum informia regna
materiamque rudem flamma cedente recepit,
fixit in aeternum causas, qua cuncta coercet
se quoque lege tenens, et saecula iussa ferentem
fatorum inmoto diuisit limite mundum ;
siue nihil positum est, sed fors incerta uagatur
fertque refertque uices et habet mortalia casus :
sit subitum, quodcumque paras, sit caeca futuri
mens hominum fati, liceat sperare timenti.
Ergo, ubi concipiunt quantis sit cladibus orbi

TEST. **4** indixitque nefas *Eutyches, de uerbo G L K 5, 469, 8* || **4-5** cur... curam *Lact., Theb. 3, 551.* || **15** liceat... timenti *Augustin., enchir. ad Laur. 8 (Migne Pat Lat 40, 234) ; Isid., Or. 1, 34, 4 ; de differentiis uerborum 513, 61, 42 ; ps Acro, carm. 2, 16, 31 ; liber. gl. cod. S. Gall. 905, p 935 (ud. Hosius XXVI)*

INCIPIT LIBER LVCANI (*in mg. add.* M ANNEI LVCANI BELLI | CIVILIS LIBER I EXPLICIT | INCIPIT LIBER II LEGEN|TI VITA ET PREFECTVRA | SCRIPTORI VITA ET FOR|TVNA ARGVMENTVM LI|BER II) : PAVLVS CONSTANTINOPLITANVS EMEN|DAVI MANV MEA SOLVS | INCIPIT LIBER II LEGENTI VITA ET PRAEFECTVRA | SCRIPTORI VITA ET FORTVNA | ARGVMENTVM LIBER II *P* : FELICITER LVCANI LIBER PRIMVS EXPLICIT | FELICITER GAIO SCHOLASTICO BONO PRI|MO MVSION INCIPIT LIBER SECVNDVS *G* : M ANNAEI LVCANI LIBER PRIMVS | BELLI CIVILIS EXPLICIT | INCIPIT EIVSDEM LIBER SECVNDVS *Q* : M ANNAEI LVCANI BELLI CIVILIS | LIB I EXPLICIT | INCIPIT LIBER II FELICITER *ZAB* : EXPLICIT LIBER PRIMVS | INCIPIT SECVNDVS *UVS* ; M ANNEI LVCANI LIBER I EXPLICIT | INCIPIT SECVNDVS BELLI CIVILIS *Y* || **5** *om* Z^1 || **6** omina *QPGVMZ²Y²* : omnia UZ^1Y^1 || **8** materiamque *QPGVMZYU²* *a* : -riemque U^1 || **10** ferentem *QPGUVYM²* : -te M^1Z tenentem *a* || **11** diuisit *codd.* : descripsit *coni. Bentley* || **12** sed *PGUVMZY* : et *Q codd. aliquot in a* seu *c* || **13** habet M^1Z^1 : -bent *QPGUVYM²Z²* || casus $QUVM^1ZYT^1$: -sum *PGM²T²* *c* || **15** timenti *QGUVMZY* : -tes *P a* || **16** orbi $QGUV^1MZYT^1$: urbi PV^2T^2

la promesse des dieux coûtera au monde, à travers Rome – signe funeste – les affaires cessent ; tout honneur se cacha sous la protection d’un vêtement plébéien, la pourpre n'accompagna aucun faisceau. Alors, on retint ses plaintes et, sans un mot, une profonde douleur traversa tous les hommes. Ainsi, au début de leur peine, les familles hébétées gardent le silence : les corps gisent, sans qu'on ait encore invoqué leur nom, la mère, les cheveux détachés, ne demande pas encore aux bras de ses servantes de frapper furieusement leur poitrine, mais elle presse des membres raidis par la vie qui s'enfuit, un visage inanimé, des yeux gisant dans la mort ; ce n'est pas encore de la douleur, ce n'est plus de la crainte : elle s’étend sur le corps, égarée, et s'étonne de ce malheur. Les matrones quittèrent les vêtements qu'elles portaient naguère et, en bataillons affligés, elles occupent les sanctuaires. Certaines arrosèrent les statues des dieux de leurs larmes, d'autres jetèrent leur poitrine sur la dure terre et, possédées, elles arrachèrent et répandirent leur chevelure sur le seuil sacré, frappèrent de leurs hurlements répétés les oreilles des dieux, habitués à être invoqués par des vœux. Et toutes ne se prosternèrent pas dans le temple du souverain Tonnant : elles se partagèrent les dieux et aucun autel ne manqua d'une mère pour faire des reproches. L'une d'elles dit, les joues lacérées et baignées de larmes, les bras bleuis et noircis par les coups,

constatura fides superum, ferale per Vrbem
iustitium ; latuit plebeio tectus amictu
omnis honos, nullos comitata est purpura fasces.
Tum questus tenuere suos, magnusque per omnes
errauit sine uoce dolor. Sic uolnere primo
attonitae tacuere domus, cum corpora nondum
conclamata iacent nec mater crine soluto
exigit ad saeuos famularum bracchia planctus,
sed cum membra premit fugiente rigentia uita
uoltusque exanimes oculosque in morte iacentes ;
necdum est ille dolor nec iam metus : incubat amens
miraturque malum. Cultus matrona priores
deposuit, maestaeque tenent delubra cateruae.
Hae lacrimis sparsere deos, hae pectora duro
adflixere solo, lacerasque in limine sacro
attonitae fudere comas uotisque uocari
adsuetas crebris feriunt ululatibus aures.
Nec cunctae summi templo iacuere Tonantis :
diuisere deos, et nullis defuit aris
inuidiam factura parens. Quarum una madentes
scissa genas, planctu liuentes atra lacertos,

TEST. **17** constatura... superum *Prisc., G L K 2, 9, 474, 10 ; Anecd. Helu., G L K 8, praef LXV* || **21-23** sic... iacent *Diomed., Ars grammatica G L K 1, 464, 10-12 ;* corpora... iacent *Donat., Eun. 348* || **35** diuisere deos *Sacerdos, Artes grammaticae G L K 1, 460, 11* || **35-36** et... parens *Lact., Theb. 3, 197 ; a*[1] *ad 2, 38*

---

17 urbem *QPGUVMZ*[1]*YA*[v]*E*[2] : orb- *AEZ*[2]*Y*[v] || **19** nullos *QGUVM*[2]*ZY* : -lus *PM*[1] -las *P*[2] || fasces *QGUVMZY* : facis *P*[1] faces *P*[2] || **20** tum *PUVMZY* : tunc *QGS* || questus *QPGUVY* : quaestus *MZ* || **21** errauit *GUVMZYP*[2] : errabat *QS* erraui *P*[1] || uolnere *Bentley* : funere *codd.* || **22** tacuere *codd.* : patuere *DIOM.* || **25** premit *QPUVMZYG*[2] : premunt *G*[1] || rigentia *QPGVMZYU*[2] : -gantia *U*[1] || **26** iacentes *Grotius ex codd. deteriores* : minaces *codd.* micantes *coni. Oudendorp* natantes *coni. Bentley prob. S. Bailey* || **27** nec iam *c*[1] : nec tam *MZ*[1] sed iam *QPGUVYZ*[2] || incubat *codd.* : occu- *c* || **30** pectora *QPGUVYM*[2]*Z*[2] : -ore *M*[1]*Z*[1]*ABET* || **31** *om. Z*[1] || adflixere *P*[1]*U* : adfixere *QGVMYP*[2]*U*[v]*Z*[2] || limine *QPGUVMZ*[2]*YE*[2] : lumine *Z*[1] limite *E*[1]*G*[v] || **33** aures *PUVQ*[2]*G*[2]*M*[2]*Z*[2]*Y*[v] : auras *M*[1]*Z*[1]*Y*[1] || **36** parens : *QPGUVMZYE*[2] : -ans *E*[1] || **37** liuentes *QGUVMZY* : libentes *P*[1] auentes *P*[2]

« Maintenant, malheureuses mères, meurtrissez de coups votre poitrine, maintenant, arrachez votre chevelure, ne différez pas cette douleur et ne la conservez pas pour des malheurs suprêmes. Maintenant, nous pouvons pleurer tant que la fortune des chefs est en suspens ; lorsque l'un des deux aura vaincu, nous nous réjouirons, il le faut. » Tels sont les aiguillons dont la douleur s'exaspère elle-même.

Les hommes aussi, eux qui rejoignent la guerre dans des camps opposés, se répandent en justes plaintes envers les divinités cruelles : « Quel funeste sort pour nous de n'être pas la jeunesse née pour les guerres puniques, celle de Cannes et de la Trébie ! Nous ne réclamons pas la paix, ô dieux d'en haut : inspirez aux nations la colère, excitez maintenant les cités sauvages ; que le monde entier jure de prendre les armes, que les troupes des Mèdes quittent en courant Suse l'achéménienne, que l'Hister de Scythie ne retienne pas le Massagète, que l'Elbe et l'estuaire indompté du Rhin déversent les blonds Suèves depuis les confins du Nord ; faites de nous les ennemis de tous les peuples, mais éloignez la guerre civile. Que de ce côté le Dace nous attaque, le Gète de l'autre ; que l'un affronte les Ibères, que l'autre tourne ses étendards vers les carquois d’Orient ; que pour toi, Rome, aucune main ne soit oisive. Ou bien, si l'anéantissement du nom de l'Hespérie est arrêté, ô dieux d'en haut, que l'éther immense se rassemble pour former du feu

« Nunc » ait « o miserae contundite pectora matres,
nunc laniate comas neue hunc differte dolorem
et summis seruate malis. Nunc flere potestas,
dum pendet fortuna ducum ; cum uicerit alter,
gaudendum est. » His se stimulis dolor ipse lacessit.

Nec non bella uiri diuersaque castra petentes
effundunt iustas in numina saeua querellas :
« O miserae sortis, quod non in Punica nati
tempora Cannarum fuimus Trebiaeque iuuentus !
Non pacem petimus, superi : date gentibus iras,
nunc urbes excite feras ; coniuret in arma
mundus, Achaemeniis decurrant Medica Susis
agmina, Massageten Scythicus non adliget Hister,
fundat ab extremo flauos Aquilone Suebos
Albis et indomitum Rheni caput ; omnibus hostes
reddite nos populis, ciuile auertite bellum.
Hinc Dacus, premat inde Getes ; occurrat Hiberis
alter, ad Eoas hic uertat signa pharetras ;
nulla uacet tibi, Roma, manus. Vel, perdere nomen
si placet Hesperium, superi, conlatus in ignes

TEST. **46** cannarum... iuuentus *Seru., En. 7, 711* || **47-48** nunc urbes excite feras, date gentibus arma *Prisc., G L K 2, 9, 476, 23* || **48** nunc... feras *corp. gloss. 5, 195, 38* || **49-50** achaemeniis... agmina *ps. Acro, carm. 2, 12, 21* ; acinacis... susis *id. 1, 27, 5* || **51** fundit... sueuos *Isid., or. 9, 2, 98* || **54-55** hinc... hiberis *id. 9, 2, 89* ; *lib. gl. cod. S. Gall. 905, p. 403* ; occurrat hiberis *Consentius, De nomine et uerbo G L K 5, 341, 17* ; occurrat... alter *Seru., En. 7, 605*

---

39 comas *QPGUVMYT* : genas $ZU^{v}T^{v}$ c^{v} || **40** flere *QPGUVMZY* : ferre *T* || **42** lacessit *QPGUVMZYTE*^{v} : lassescit ET^{v} || **43** petentes *QPGUVMZYS*^{v} : sequentes *S gl. in V* || **48** coniuret $QP^{pc}GUVYM^{2}Z^{2}$: -urat $M^{1}Z^{1}$ -urget P^{ac} || arma *QPGUVMZ* : -mis *YABET* || **49** decurrant $QPGUVYM^{2}Z^{2}$: -rat $M^{1}Z^{1}$ -rent *PS. ACRO carm. 2, 12, 21* -rit *id. 1, 27, 5* || **51** fundat $QPGUVZYM^{2}$: -det M^{1} -dit *ISID.* || suebos *ZA c a* : -uos *QPGUVMY ISID.* || **52** albis $QPGVMYZ^{2}$: alpis UZ^{1} || **54** hiberis $QP^{1}GUVYA^{2}$: -rus $P^{2}M^{1}Z^{2}EA^{1}$ -ros Z^{1} || **55** hic $QP^{1}GUVY^{2}$: hinc MZY^{1} haec P^{2} || signa *om.* M^{1} || **56** roma manus $QPGVMZYU^{2}E^{2}$: romanus $U^{1}E^{1}$ || **57** conlatus $M^{1}P^{1}Z^{1}$: contatus *c* conlapsus $QGUVYP^{2}M^{2}Z^{2}$

et qu'il s'abatte sur la terre par la foudre. Père cruel, frappe d'un seul coup les deux partis et les deux chefs, tant qu'ils ne l'ont pas mérité. Faut-il qu'éclosent en abondance des crimes inouïs pour chercher lequel des deux commandera le monde ? Il aurait − presque ! − valu la peine de susciter la guerre civile pour qu'aucun des deux ne le pût. » Telles sont les plaintes qu'exhale la piété juste avant de disparaître.

Quant aux malheureux pères, le cœur serré par un souci bien de leur âge, ils haïssent d'être trop longtemps destinés à une pesante vieillesse et de voir leurs années conservées pour une seconde guerre civile. Et alors, l'un, cherchant à procurer des exemples à sa grande peur, dit : « C'étaient des troubles semblables que les destins préparaient lorsque Marius, vainqueur après ses triomphes sur les Teutons et les Libyens, fut exilé et cacha sa tête dans la boue des herbes des marais. Les étangs du sol avide et les vastes marécages recouvrirent ce que tu leur avais confié, ô Fortune ; puis, des chaînes de fer et la crasse rongèrent longtemps le vieillard dans sa prison. Lui qui devait mourir consul et heureux dans Rome mise à sac était puni avant son crime. La mort elle-même l'évita souvent et, en vain, on accorda le pouvoir de verser son sang odieux à un ennemi qui, son geste meurtrier à peine amorcé, se glaça et laissa tomber le fer de sa main engourdie.

plurimus ad terram per fulmina decidat aether.
Saeue parens, utrasque simul partesque ducesque,
dum nondum meruere, feri. Tantone nouorum
prouentu scelerum quaerunt, uter imperet orbi ?
Vix tanti fuerat ciuilia bella mouere,
ut neuter. » Tales pietas peritura querellas
egerit. At miseros angit sua cura parentes,
oderuntque grauis uiuacia fata senectae
seruatosque iterum bellis ciuilibus annos.
Atque aliquis magno quaerens exempla timori :
« non alios » inquit « motus tunc fata parabant
cum post Teutonicos uictor Libycosque triumphos
exul limosa Marius caput abdidit ulua.
Stagna auidi texere soli laxaeque paludes
depositum, Fortuna, tuum ; mox uincula ferri
exedere senem longusque in carcere paedor.
Consul et euersa felix moriturus in Vrbe
poenas ante dabat scelerum. Mors ipsa refugit
saepe uirum, frustraque hosti concessa potestas
sanguinis inuisi, primo qui caedis in actu
deriguit ferrumque manu torpente remisit.

TEST. **58** per... aether *ps. Acro, carm. 3, 3, 7* || **60-61** tanton prouectum *fragm. Bob., G L K 7, 543, 19* || uter... urbi *corp. gloss. 5, 255, 10* || **62** uix tanti *fragm. Bob., G L K 7, 543, 19* || **72** depositum... tuum *a ad 8, 191* ; *fragm. Bob., G L K 7, 543, 25-26* || **73** longusque... foetor *Lact., Theb 2, 677-678 ; corp. gloss. 5, 37, 39 ; 91, 14, 130, 33*

---

58 decidat *QPGUVYM²Z²E²A²* : -cidit E^1A^1 -cedat M^1Z^1 || **59** saeue *QPUMZG²V^v* : siue G^1VY summe *coni Bentley prob. Luck²* || utrasque *QPGUVMZY* : utrosque *codex unus ex Guyet* || **61** orbi *QPGUVMZY* : urbi *Laurentianus S. Crucis 24 CORP. GLOSS. 5, 255, 10* || **62** fuerat *QPGVMZY* : -rit *U a* || mouere $QGU^1M^1ZP^2$: -eri $P^1VYU^2M^2$ || **65** grauis *QGUVM²* : -ues *PZY* -uas M^1 || **68** tunc *QPGVMZ¹Y :* tum *UZ²* cum G^v || **69** uictor *QPGUVMZYT²* : -tos ET^1 || **70** abdidit *QGUVMZYP²* : add- P^1 || **71** auidi *QPMZYU²* : audi *G* uidi U^1S^v humidi *V* udi *coni Grotius prob. Luck* || **73** paedor *QPGUVMZYS^v* : foet- *S gl in E LACT.* squal- *gl in ME* || **74** et *codd.* : at *Luck²* || urbe *QPGUVMYZ²* : orb- Z^1 || **76** saepe *codd.* : nempe *coni Bentley prob. Luck²* || frustraque *QPGVZYU²M²* : -taque U^1M^1 || **77** actu P^1M^1Z : ictu *QGUVYP²M²*

Il avait vu, dans les ténèbres de la prison, une immense lumière, les effrayantes divinités des crimes et ce qu'allait devenir Marius ; saisi de peur, il avait entendu ces mots : “La permission divine de toucher à ce cou ne t'est pas accordée ; cet homme, par les lois de sa destinée, doit s’acquitter de bien des morts avant la sienne ; abandonne ta fureur inutile. Si vous voulez venger les morts d'une nation anéantie, ô Cimbres, préservez ce vieillard. Ce n'est pas la bienveillance d'une divinité mais la colère immense des dieux d'en haut qui le protège, cet homme cruel qui suffit au destin désireux de perdre Rome.” Ce même homme, porté par la mer injuste vers une terre hostile et chassé vers des cabanes abandonnées, resta abattu dans sa traversée des royaumes dévastés de Jugurtha, qui lui avait valu le triomphe, et foula les cendres puniques. Carthage et Marius se consolèrent de leur destinée et, pareillement abattus, ils pardonnèrent aux dieux. Ce sont des colères libyennes qu'il rassemble à cet endroit. Dès que la fortune revint, il libéra des armées d'esclaves ; les détenus firent fondre leurs fers et tendirent leurs mains meurtrières. Nul n'avait l'autorisation de porter les étendards du chef s'il n'avait pas déjà eu recours aux crimes et apporté avec lui l'impiété dans le camp. Ô destins ! Quel jour, quel jour fut celui où Marius victorieux ravagea les remparts ! Et de quel pas accourut la Mort cruelle ! La noblesse périt en même temps que la plèbe, l'épée circula partout

Viderat inmensam tenebroso in carcere lucem
terribilesque deos scelerum Mariumque futurum
audieratque pauens : “Fas haec contingere non est
colla tibi ; debet multas hic legibus aeui
ante suam mortes ; uanum depone furorem.
Si libet ulcisci deletae funera gentis,
hunc, Cimbri, seruate senem. Non ille fauore
numinis, ingenti superum protectus ab ira,
uir ferus et Romam cupienti perdere fato
sufficiens.” Idem pelago delatus iniquo
hostilem in terram uacuisque mapalibus actus
nuda triumphati iacuit per regna Iugurthae
et Poenos pressit cineres. Solacia fati
Carthago Mariusque tulit, pariterque iacentes
ignouere deis. Libycas ibi colligit iras.
Vt primum fortuna redit, seruilia soluit
agmina ; conflato saeuas ergastula ferro
exseruere manus. Nulli gestanda dabantur
signa ducis, nisi qui scelerum iam fecerat usum
adtuleratque in castra nefas. Pro fata ! Quis ille,
quis fuit ille dies, Marius quo moenia uictor
corripuit, quantoque gradu mors saeua cucurrit !
Nobilitas cum plebe perit, lateque uagatus

TEST. **79** uiderat inmensam ten. *ps. Prob., de ultimis syllabis G L K 4, 261, 20* || **82** legibus aeui *fragm. Bob., G L K 7, 543, 26* || **85-86** non... ira *Seru. En., 2, 257* || **92-93** pariterque... deis *a ad 4, 123 et 9, 1103* || **98-99** pro... dies *Prisc., G L K 2, 7, 365, 16-17* ; pro tristia fata! quis fuit... uictor *id. 3, 14, 34, 4-5*

---

79 immensam... lucem *QPGUVMZY* : -sum... lumen U^{v} || **82** debet *QPGUVMZYA* : dol- A^{v} || **83** mortes *QPGVMZYU*^{v} : -tem *U* || **84** si libet *QPGUVMZY*^{2} : scilicet Y^{1} || **85** hunc *QGUVMZYP*$^{2}E^{2}$: nunc P^{1} zunc (sic) E^{1} || cimbri *QGUVYP*$^{2}M^{2}Z^{2}$: -bris $P^{1}M^{1}Z^{1}G^{v}$ || fauore *QP*^{1}*GUVMZY* : -rem *BP*^{2} || **87** fato *QPUVMZYG*^{v} : ferro *G (in ras.)* || **88** delatus *QPGUVMZYE*^{v} : delapsus *E* demissus *T* || **93** libycas ibi *QGUVM*$^{2}Y^{2}$ *c* : -ca sibi $PM^{1}Z$ -cas sibi Y^{1} || **97** ducis *QPGUVZYM*^{v} : -ci *M c* || fecerat *QGUVMZY* : -rit P^{2} faceret P^{1} || usum *QPGUVMY* : usus *ZBA* || **98** pro fata quis ille *codd.* : pro tristia fata *PRISC. 3, 14, 34, 4-5* || **100** quantoque *QPGUVMZY*^{2} : tan- Y^{1} || **101** perit *codd.* : cadit *Cortius ex codd. deteriores* || uagatus *QPGUZY* : -tur *VM*

et le fer ne fut détourné d'aucune poitrine. Le sang forme des mares dans les temples et, sous l’ampleur du massacre qui les rougit et les imprègne, les dalles de pierre se font glissantes. Personne ne tira avantage de son âge : il n'y eut aucun scrupule pour précipiter le dernier jour du vieillard sur le déclin de ses ans, pas même pour briser la destinée naissante d'un malheureux enfant, à peine au seuil de la vie. Par quel crime ces petits purent-ils mériter ce massacre ? Mais c'est assez désormais de pouvoir mourir. L'élan même de la fureur entraîne les hommes et ce semble être une marque de lenteur que de chercher un coupable. Beaucoup moururent pour faire nombre et le vainqueur, couvert de sang, saisit la tête coupée des épaules d'un inconnu, par honte de s'en aller les mains vides. Le seul espoir de salut était de presser ses lèvres tremblantes sur une main souillée. [Bien que mille épées obéissent à un signal de mort inédit,] ô peuple dégénéré, c'est à peine s'il serait convenable pour de vrais hommes d'avoir à ce prix mérité de longs siècles à vivre, et à plus forte raison un bref et infamant délai et la vie jusqu'au retour de Sylla. Qui peut avoir le temps de pleurer les morts de la multitude ? à peine le peut-on pour toi, Bébius, toi dont la chair fut éparpillée et qui partis en morceaux entre les innombrables mains de l'assemblée qui arrachait tes membres, ou toi, Antoine, prophète de ces malheurs, dont un soldat porta la tête, suspendue par des touffes de cheveux blancs,

ensis, et a nullo reuocatum pectore ferrum.
Stat cruor in templis, multaque rubentia caede
lubrica saxa madent. Nulli sua profuit aetas :
non senis extremum piguit uergentibus annis
praecipitasse diem, nec primo in limine uitae
infantis miseri nascentia rumpere fata.
Crimine quo parui caedem potuere mereri ?
Sed satis est iam posse mori. Trahit ipse furoris
impetus, et uisum lenti quaesisse nocentem.
In numerum pars magna perit, rapuitque cruentus
uictor ab ignota uoltus ceruice recisos,
dum uacua pudet ire manu. Spes una salutis
oscula pollutae fixisse trementia dextrae.
[Mille licet gladii mortis noua signa sequantur,]
degener o populus, uix saecula longa decorum
sic meruisse uiris, nedum breue dedecus aeui
et uitam dum Sulla redit. Cui funera uolgi
flere uacet ? vix te sparsum per uiscera, Baebi,
innumeras inter carpentis membra coronae
†discessisse† manus, aut te, praesage malorum
Antoni, cuius laceris pendentia canis

TEST. **103** stat... templis *ps. Acro, carm. 1, 35, 38* || **105-106** iam senis... diem *id., epod. 3, 2* || **108-109** crimine... mori *Lact., Theb. 5, 151* ; crimine... mereri *ibid. 2, 305* ; *ps. Acro, carm. 4, 6, 17* ; *schol. Iuu. 6, 173*|| **116-117** degener... uiris *Prisc., G L K 2, 7, 305, 20-21* ; *3, 17, 208, 8-9* ; degener... decorum *Prisc., Ad En. 6, 1, 487, 16* ; degener o populus *Prisc., Ad En. 12, 1, 512, 1* ; *Prob., G L K 4, 16, 1* ; *Pompeius, G L K 5, 186, 32* : *Phocas, G L K 5, 429, 22-23* ; *Anecd. Helu., G L K 8, 104, 26*

---

102 reuocatum PG^1UMZY : -tum est $QVSG^2$ *c* || **105** non *codd.* : iam PS. ACRO || **106** praecipitasse $QGUM^2Y^2$ PS. ACRO : praecepisse PVY^1G^v *a* praecipisse M^1Z praeoccupasse *gl. in M* || nec $QPGUVYM^2Z^2$: non M^1Z^1 || **110** lenti $Q^1P^1GMZU^2Y^2$: -te $U^1Y^1Q^2$ -tum VP^2 || **111** perit $QPGUVMZY^2$: petit Y^1 || **114** dextrae $QGUVMZYP^2$: uitae P^1 || **115** *del. ego cum Bentley et S. Bailey adsensione* || noua *codd.* : sua *coni Liberman prob. Luck²* || **119** uacet QPG^1UVMZY : -cat SG^2 || uiscera $QPUVMZYG^v$ *a c* : funera *G* || **121** discessisse M^1Y^1BEA *c ad 119 locum desperatum necdum sanatum ind. ego* : -cerpsisse $QPGUVM^2Y^2$ *a ad 119* d/// Z^{pr} dispertite *coni Watt prob. Luck²* || **122** pendentia $QPGUVMYA$: prud- ZA^v || canis $QPGUVYM^2Z^2A^2$: carnis Z^1A^1 carenis M^1

et la déposa, ruisselante de sang, sur la table du festin. Fimbria mit en pièces les Crassus, déjà mutilés ; les terribles pieux de chêne furent imprégnés du sang de tribuns. Toi aussi, Scévola, délaissé par Vesta qui fut profanée, on t'immola devant le sanctuaire même de la déesse et devant les feux qui brûlent toujours ; mais la vieillesse fatiguée fit couler peu de sang de ta gorge et épargna les flammes. Tels furent les méfaits que suivit la septième année où Marius brigua à nouveau les faisceaux. Ce fut, pour Marius, le terme de la vie, lui qui avait souffert tout ce que la pire fortune peut donner, qui avait mis à profit tout ce que la meilleure peut offrir et qui avait pris la mesure de l'étendue des destinées humaines.

Et puis, combien de victimes tombèrent à Sacriport et combien de bataillons terrassés la porte Colline supporta, le jour où la capitale du monde et la domination sur l'univers changèrent presque de place, et où un Samnite espéra infliger à Rome des blessures dépassant celles des Fourches Caudines ! À ces calamités considérables s'ajouta aussi la vengeance de Sylla. Il but le peu de sang qui restait à Rome ; et, parce qu'il amputait des membres déjà trop gangrenés, le remède dépassa la mesure et la main suivit trop loin le chemin sur lequel les maladies la guidaient. Ceux qui périrent furent des coupables, mais parce qu'alors seuls pouvaient survivre des coupables.

ora ferens miles festae rorantia mensae
inposuit. Truncos lacerauit Fimbria Crassos ;
saeua tribunicio maduerunt robora tabo.
Te quoque neglectum uiolatae, Scaeuola, Vestae
ante ipsum penetrale deae semperque calentes
mactauere focos ; paruum sed fessa senectus
sanguinis effudit iugulo flammisque pepercit.
Septimus haec sequitur repetitis fascibus annus.
Ille fuit uitae Mario modus omnia passo
quae peior fortuna potest, atque omnibus uso
quae melior, mensoque hominis quid fata paterent.
Iam quot apud Sacri cecidere cadauera Portum,
aut Collina tulit stratas quot porta cateruas,
tum cum paene caput mundi rerumque potestas
mutauit translata locum, Romanaque Samnis
ultra Caudinas sperauit uolnera Furcas !
Sulla quoque inmensis accessit cladibus ultor.
Ille quod exiguum restabat sanguinis Vrbi
hausit ; dumque nimis iam putria membra recidit,
excessit medicina modum, nimiumque secuta est,
qua morbi duxere, manus. Periere nocentes,
sed cum iam soli possent superesse nocentes.

TEST. **128-129** paruum... pepercit *Prisc., G L K 2, 10, 509, 17-18* || **137-138** romanaque... furcas *Prisc., G L K 2, 6, 249, 5-6* ; ultra... furcas *ps. Acro, in serm. 1, 5, 51* || **142-144** excessit... nocentes *Augustin., de ciu. Dei 3, 27, 9-12* ; excessit... manus *ps Augustin., contra Philosophos, 1, 1933*

---

123 festae *QPGUVMZY* : uestae *S* || **125** robora *QPGUVMZY* : corpora U^{v} || **126** uiolatae *QPGUVMZ* : -lentae *Y* || uestae *BEA²* *fort.* M^{1} *in ras* : dextrae *QPGUVZYA*^{1}*M²* || **130** haec sequitur $PG^{1}UVM^{1}ZY$: exsequitur $QSG^{2}M^{2}$ || annus $QGUVMZYP^{2}A^{2}$: -nis $P^{1}A^{1}$ || **131** uitae mario *PGUVMZY* : mario uitae *QS* || **133** quid *QPGUVMZY* : quot SG^{v} || paterent $QP^{1}GUYV^{2}M^{2}Z^{2}$: parerent $M^{1}Z^{1}$ pararent $V^{1}P^{2}$ || **134-135** quot... quot $Q^{1}GUVM^{2}Z^{2}Y^{2}$: quod... quod $M^{1}Z^{1}Y^{1}Q^{2}$ quod *c* || **136** tum *MZY* : tunc *QPGUV c a* || **137** romanaque *QPGUVMZY* : maioraque G^{v} || **138** sperauit $QP^{1}GUVMZY$: sperabat *S* spectauit P^{2} || **139** ultor *QPGUVMZY* : ultro $E^{1}B^{v}$ || **141** nimis *codd.* : ensis *coni. Bentley* || putria $QPGU^{1}VMZ$: putrida YEU^{2} || **143** manus *codd.* : -num *AUGUSTIN.* || **144** *om. T*

Alors, les haines furent libérées et la colère, dégagée des freins des lois, s'emballa. Tous les forfaits n'étaient pas offerts à un seul homme, mais chacun commit une impiété pour son propre compte ; le vainqueur avait donné des ordres une fois pour toutes. Le serviteur enfonça une épée sacrilège dans la chair de son maître ; des fils ruisselèrent du sang paternel ; on se battit pour savoir à qui on accorderait de couper la tête de son père ; des frères moururent au prix d'une récompense pour leurs frères. Les tombeaux furent remplis de fuyards, des corps vivants furent mêlés à ceux qui étaient enterrés et les tanières des bêtes sauvages ne purent contenir tout le peuple. L'un se brisa le cou et la gorge en les serrant avec un lacet, un autre, se jetant dans le vide de tout son poids, éclata en morceaux lorsqu'il fut frappé par la dure terre, et, ainsi, ils volèrent leur mort au vainqueur sanguinaire ; un autre entasse lui même le bois de son propre bûcher et, alors que tout son sang n'a pas encore été versé, il se précipite dans les flammes et, tant qu'il le peut, s'approprie le feu. Les têtes des chefs sont portées sur une lance à travers la ville terrifiée et sont amoncelées au milieu du forum ; c'est là qu'on essaie de reconnaître tous les corps gisant partout. La Thrace ne vit pas autant de crimes pendre aux étables du tyran de Bistonie, ni la Libye aux portes d'Antée, et la Grèce affligée ne pleura pas tant de corps mutilés à la cour de Pise. Quand les têtes se dissolvent déjà par la putréfaction et que, effacées par le temps qui passe, elles perdent leurs traits caractéristiques, la main de leurs malheureux parents

Tunc data libertas odiis, resolutaque legum
frenis ira ruit. Non uni cuncta dabantur,
sed fecit sibi quisque nefas ; semel omnia uictor
iusserat. Infandum domini per uiscera ferrum
exegit famulus ; nati maduere paterno
sanguine ; certatum est, cui ceruix caesa parentis
cederet ; in fratrum ceciderunt praemia fratres.
busta repleta fuga, permixtaque uiua sepultis
corpora, nec populum latebrae cepere ferarum.
Hic laqueo fauces elisaque guttura fregit,
hic se praecipiti iaculatus pondere dura
dissiluit percussus humo, mortesque cruento
uictori rapuere suas ; hic robora busti
exstruit ipse sui necdum omni sanguine fuso
desilit in flammas et, dum licet, occupat ignes.
Colla ducum pilo trepidam gestata per urbem
et medio congesta foro ; cognoscitur illic
quidquid ubique iacet. Scelerum non Thracia tantum
uidit Bistonii stabulis pendere tyranni,
postibus Antaei Libye, nec Graecia maerens
tot laceros artus Pisaea fleuit in aula.
Cum iam tabe fluunt confusaque tempore multo
amisere notas, miserorum dextra parentum

TEST. **147-148** semel... iusserit (*sic) ps. Prob., ad Cael. G L K 4, 247, 5* || **150-151** cui... fratres *Isid., or. 18, 1, 4* || **160** colla ducum *c et a ad 2, 166* || **166** cum... fluunt *Cledon. G L K 5, 45, 9*

---

145 tunc *QPUMZG^{v} a* : tum *GVY* || **149** exegit *QGUVMZYP²* : exig- *P¹* || famulus *QGUVMZYP²* : -lis *P¹* || **151** fratrum *QPUVMZY* : -trem *G codd. aliquot ISIDORI* || fratres *QPGUVMZY* : -tris *A² codd. aliquot ISIDORI* || **156** dissiluit *QPGUV* : desi- *MZY* || mortesque *QPGUVYM²* : -tisque *M¹ZA* -temque *A^{v}* || **158** sui *QPGUVMZY* : sibi *V^{v}* || **159** flammas *QPGUVMZYA²*: -mis *A¹* || **161** illic *QGUVMZYP²* : -linc *P¹* || **162** iacet *PG¹UMZY^{v}* : latet *QVYG² a* patet *c* || scelerum *codd.* : capitum *coni Bentley prob. Luck²* || **163** bistonii stabulis *GUVMZY* : -iis stabulis *M^{v}* -iis tabulis *QP* || **164** libie *U^{pc}V* : -iae *QMZ* (lybiae *GY*) *a* -ies *U^{ac}* (-iens *P¹*) -icis *P²* || **165** tot *UYP²V²M²* : tam *QP¹GV¹M¹Z* iam *c* || artus *codd.* : uoltus *coni. Bentley* || **167** dextra *codd.* : cura *coni Bentley*

les recueille et soustrait, en secret et dans la peur, celles qu'ils ont reconnues. Je me souviens que moi-même, quand je désirais placer sur le bûcher et les flammes qu'on lui avait refusées le visage défiguré de mon frère assassiné, j'ai scruté tous les cadavres de la paix de Sylla et parmi tous les troncs j'ai cherché quel était le cou qui pouvait correspondre à sa tête coupée. À quoi bon rappeler les mânes de Catulus, apaisés par le sang ? Alors, un Marius, en victime, tandis que les ombres ne voulaient peut-être pas de ces funestes offrandes, paya des sacrifices indicibles à une tombe insatiable ; alors, nous vîmes son corps mis en pièces, chaque membre blessé et, dans ce corps pourtant entièrement massacré, aucun coup mortel accordé à la vie ; nous vîmes ce terrible usage d'une cruauté impie qui épargne la mort de celui qui trépasse. Ses mains arrachées tressaillirent, sa langue tranchée palpite et frappe l'air vide dans un mouvement silencieux. L'un coupe les oreilles, l'autre les narines du nez recourbé, celui-là lui enleva les globes du creux de leurs orbites et arracha les yeux à la fin, après leur avoir fait contempler les membres. C'est à peine si l'on croira à un crime si cruel, qu'une seule tête ait subi tant de tortures. Ainsi les membres, brisés sous le poids d'un bâtiment qui s'écroule, sont confondus sous cette masse immense et ceux qui ont péri au milieu de la mer ne sont pas des troncs plus informes lorsqu'ils parviennent au rivage. À quoi bon perdre ce bénéfice et brouiller les traits du visage de Marius, comme s'ils étaient sans valeur ?

colligit et pauido subducit cognita furto.
Meque ipsum memini caesi deformia fratris
ora rogo cupidum uetitisque inponere flammis
omnia Sullanae lustrasse cadauera pacis
perque omnes truncos, cum qua ceruice recisum
conueniat, quaesisse, caput. Quid sanguine manes
placatos Catuli referam ? Cum uictima tristes
inferias Marius forsan nolentibus umbris
pendit inexpleto non fanda piacula busto,
cum laceros artus aequataque uolnera membris
uidimus et toto quamuis in corpore caeso
nil animae letale datum moremque nefandae
dirum saeuitiae, pereuntis parcere morti.
Auolsae micuere manus exsectaque lingua
palpitat et muto uacuum ferit aera motu.
Hic aures, alius spiramina naris aduncae
amputat, ille cauis euoluit sedibus orbes
ultimaque effodit spectatis lumina membris.
Vix erit ulla fides tam saeui criminis, unum
tot poenas cepisse caput. Sic mole ruinae
fracta sub ingenti miscentur pondere membra,
nec magis informes ueniunt ad litora trunci
qui medio periere freto. Quid perdere fructum
iuuit et, ut uilem, Marii confundere uoltum ?

TEST. **183-184** hic... amputat *Prisc., G L K 2, 6, 222, 20-21*

---

169 caesi *QPGUVMZYB²*: cessi B^1 || **174** cum *QPGUMZY* : cui *V* || tristes *PY* : -tis *QGUVMZ* || **175** nolentibus *QPGUMY* : uol- *Z* || umbris *QPGUVYM²Z²*: -bras M^1Z^1 || **176-177** *om.* P^1 || pendit *QPGUVM*^{1}*ZY* : -det *M²* || **181** micuere *Bentley prob. Luck²* : cecidere *QGUVMZYP²* (caedere P^1) || **182** muto *QPGUVMZY* a^v : multo $Q^vV^vG^v$ *a* || **183** aures alius *QPUVMYA² PRISC.* (auris al- *G*) : alius aures *ZBA*^{1} || **184** amputat *QPGUVMZY* : -tet *E* || **185** effodit *PGUVM²Y² a ut uid. ad 174* : -fudit *MZ* -fundit *QBEG*^{v}*U*^{v} *om.* Y^1 || **186** uix erit *QPGVZYM²* : uixerit U^vM^1 uixerat *U* || **189** informes *QPGUVYM²Z²* : -mis M^1Z^1 || trunci *QPGUVMZY* : ponti G^vA^v *a*

Pour que la vue de ce crime et de ce massacre plût à Sylla, il aurait dû être reconnaissable. La Fortune de Préneste vit tous ses colons recevoir ensemble une épée dans le corps, un peuple mourir dans le même temps qu'un seul homme. Alors la fleur de l'Hespérie, désormais les seuls soldats du Latium, succomba et souilla les parcs de la malheureuse Rome. Souvent tant de jeunes trouvèrent en même temps une mort violente : ce fut souvent la faim, le déchainement de la mer, un effondrement soudain, une pestilence de la terre et du ciel ou un désastre militaire, mais jamais un châtiment. C'est à peine si, au milieu du peuple en rangs serrés et des troupes livides à l'arrivée de la mort, les vainqueurs purent remuer leurs mains ; c'est à peine si les victimes tombent une fois le meurtre perpétré : elles glissent, la tête chancelante ; mais un grand amas étouffe les survivants et les cadavres accomplissent leur part du massacre : les troncs lourds écrasent les corps vivants. Sans trembler, Sylla s'assit, du haut de son trône spectateur imperturbable d'un si grand crime : il ne craignit pas d'ordonner que meurent par milliers tant de malheureux inconnus. Le flot tyrrhénien reçut tous les cadavres de Sylla qu'on y avait entassés. Les premiers d'entre eux tombèrent dans le fleuve, les derniers sur les corps. Les bateaux qui avançaient rapidement furent bloqués et le fleuve en aval, dont les eaux étaient interrompues par un amas sanglant, coula dans la mer, mais le courant qui suivait s'arrêta à cette masse. Bientôt, la poussée de la mer de sang

Vt scelus hoc Sullae caedesque ostensa placeret,
agnoscendus erat. Vidit Fortuna colonos
Praenestina suos cunctos simul ense recepto
unius populum pereuntem tempore mortis.
Tum flos Hesperiae, Latii iam sola iuuentus,
concidit et miserae maculauit ouilia Romae.
Tot simul infesto iuuenes occumbere leto
saepe fames pelagique furor subitaeque ruinae
aut terrae caelique lues aut bellica clades,
numquam poena fuit. Densi uix agmina uolgi
inter et exsangues inmissa morte cateruas
uictores mouere manus ; uix caede peracta
procumbunt, dubiaque labant ceruice ; sed illos
magna premit strages peraguntque cadauera partem
caedis : uiua graues elidunt corpora trunci.
Intrepidus tanti sedit securus ab alto
spectator sceleris : miseri tot milia uolgi
non timuit iussisse mori. Congesta recepit
omnia Tyrrhenus Sullana cadauera gurges.
In fluuium primi cecidere, in corpora summi.
Praecipites haesere rates, et strage cruenta
interruptus aquas fluxit prior amnis in aequor,
ad molem stetit unda sequens. Iam sanguinis alti

TEST. **192-193** ut... erat *Prisc., G L K 2, 10, 520, 18-19* || **197** et... romae *Seru., buc. 1, 33* || **214** ad... sequens *c ad 2, 212*

---

192 ut *QPGUVMYZ²B²A²* : aut $Z^1B^1A^1$ || **194** cunctos *codd.* : cunctum *coni. Bentley² fort. recte* iunctos *coni. Heinsius* || recepto *QGV¹M¹ZY¹* : -tos *PUV²M²Y²* recisos *coni. Grotius* || **195** unius *QGUVM¹ZY* : unus P^1 unius et *P²M²* || mortis *QPGUMZYV²* : noctis V^1 || **196** tum *QGMY c* : tunc *PUVZ* || **197** maculauit *QPUVMZYG^v* : lacerauit *G* || **198** occumbere *QPGUVYM²* : suc- M^1*ZABET* || **200** clades *PGUVMZY* : caedes *QSG^v* || **202** immissa *QPGUVMZYB²* : immensa B^1 || **203** manus *QPGUVY c* : -num *MZB a* || **204** procumbunt *QPGVMZYU^v* : -bit *U* || labant *QGUVMZYP²E²A²* : -bent P^1A^1 -bunt E^1 || **206** graues *QPGUVYM²Z²* : -uis M^1Z^1 || **209** timuit *QPGVM¹Z* : piguit *UYG^{v}M²* pinguit *AY²* || **211** primi... summi *QPGUV* : summi... primi *MZY* || **212** *del. Bentley fort. recte* || **213** aquas *QG* : aquae *PGVMYU²G^v a* aquis *BZ²*-a Z^1 aqui U^1 aquam *coni. S. Bailey* || **214** iam *V* : nam *QPGUMZY* dum *coni. Grotius* cum *coni. Bentley*

se fraya un chemin et, se répandant dans toute la plaine et se précipitant dans le Tibre par un courant rapide, elle aida les eaux qui stagnaient ; ni le lit ni les rives ne retiennent le fleuve, et celui-ci rend les cadavres à la plaine. Enfin, peinant à se jeter dans les eaux tyrrhéniennes, il divise le bleu de la mer avec un torrent de sang. Sont-ce là les actes grâce auxquels Sylla a mérité d'être appelé Sauveur du monde, d'être appelé le Fortuné, et de s'ériger un tombeau au milieu du Champ de Mars ?

Voilà ce qui se présente et que nous devons souffrir à nouveau, voilà quel sera le déroulement de la guerre, voilà quelle sera l'issue pour les guerres civiles. Pourtant les craintes roulent des pensées plus graves et on se rassemble pour se battre à un prix beaucoup plus grand pour le genre humain. Pour les Marius exilés, la reprise de Rome fut la plus grande des récompenses de la guerre et, pour Sylla, la victoire n'apporta pas plus que l'élimination totale du parti qui était l'objet de sa haine : mais ceux-ci tu les appelles à un autre destin, ô Fortune, et ceux qui s'affrontent sont puissants depuis longtemps. Aucun des deux ne déclencherait la guerre civile s'il se satisfaisait de ce qui suffisait à Sylla. » Ainsi pleurait la vieillesse affligée, se souvenant du passé et craignant l'avenir.

Mais nulle terreur ne frappa le coeur du magnanime Brutus et il n'était pas parmi le peuple endeuillé, en proie à une si grande peur devant un bouleversement effroyable ; dans la nuit porteuse de sommeil, quand la parrhasienne Hélice tournait son chariot de travers,

uis sibi fecit iter campumque effusa per omnem
praecipitique ruens Tiberina in flumina riuo
haerentes adiuuit aquas ; nec iam alueus amnem
nec retinent ripae, redditque cadauera campo.
Tandem Tyrrhenas uix eluctatus in undas
sanguine caeruleum torrenti diuidit aequor.
Hisne salus rerum, felix his Sulla uocari,
his meruit tumulum medio sibi tollere Campo ?
Haec rursus patienda manent, hoc ordine belli
ibitur, hic stabit ciuilibus exitus armis.
Quamquam agitant grauiora metus, multumque coitur
humani generis maiore in proelia damno.
Exulibus Mariis bellorum maxima merces
Roma recepta fuit, nec plus uictoria Sullae
praestitit inuisas penitus quam tollere partes :
hos alio, Fortuna, uocas, olimque potentes
concurrunt. Neuter ciuilia bella moueret,
contentus quo Sulla fuit. » Sic maesta senectus
praeteritique memor flebat metuensque futuri.
At non magnanimi percussit pectora Bruti
terror et in tanta pauidi formidine motus
pars populi lugentis erat ; sed nocte sopora,
Parrhasis obliquos Helice cum uerteret axes,

TEST. **221-222** meruit felix sylla uocari *ps. Serg., expl in artem Donati G L K 4, 536, 13-14* || **225-226** multumque... damno *Prisc., G L K 2, 8, 395, 6-7* || **236-237** sunt (sic)... axes *schol. Iuu. 5, 23* || parrhasis... axes *Lact., Theb. 7, 8-9*

---

218 redditque *QPUVG^{v}M^{v} a* : redduntque *GMZY* redeuntque *H* || **222** tumulum medio *QPUVMZY* : medio tumulum *G* || tollere *QPGUVMZY* : ponere *G^{v} a* || **225** agitant *QPGUVM^{1}ZYT^{1}* : -tat *M²T²* -tent *Y^{v}* || metus *QGUVMZYP^{pc}* : -tu *P^{ac}* || multumque *PGUVMZY* : -toque *Q* || *post* **225** *iterum* **219-221** *P, quos del. P²* || **226** maiore *QPGUVMZ* : -ri *YET codd. aliquot* PRISCIANI || **229** inuisas *codd.* : aduersas *Bentley prob. Luck²* || **232** quo *QVG^{pc}M^{pc}Y^{v}* : quod *PG^{ac}UM^{ac}ZY* || fuit *codd.* : loco *Bentley prob Luck²* || **235** motus *codd.* : mundi *coni. Bentley prob. Luck²* || **236** sed *QPGUVMY :* sit *Z* sunt *schol. Iuu* set *prop. Housman*

il frappe à la modeste demeure de son parent Caton. Il trouva le héros, éveillé, soucieux, méditant sur la destinée du peuple et sur les malheurs du monde, craignant pour tous mais tranquille pour lui-même et il commença à parler en ces termes : « Toi qui es désormais le seul soutien pour la vertu, chassée et bannie jadis de toutes les terres, elle qu'aucun tourbillon de la Fortune ne t'arrachera, redresse mon esprit qui chancelle, donne-moi, avec ta force sûre, de l'assurance quand je doute. Car les autres ont beau suivre Pompée le Grand ou les armes de César, pour Brutus, seul Caton sera le chef. Conserveras-tu la paix, en poursuivant ta marche sans trembler dans un monde hésitant ? Ou as-tu décidé de te mêler aux chefs criminels et aux fléaux du peuple en fureur et de proclamer l'innocence de la guerre civile ? Chacun a ses propres raisons pour se laisser emporter dans ces combats criminels : les uns y sont poussés par le déshonneur dans leur maison et par leur crainte des lois en temps de paix, les autres par la nécessité de fuir la faim par l'épée et de fondre leurs dettes dans l'écroulement du monde. Nul n'est poussé à prendre les armes par la fureur : ils gagnent les camps vaincus par l'attrait d'une grande récompense ; es-tu le seul à aimer les guerres civiles pour elles-mêmes ? À quoi t'a-t-il servi, pendant de si nombreuses années, de te protéger des mœurs de ce siècle corrompu ? Voici quelle sera la seule récompense pour une longue vertu : les autres, la guerre les accueillera coupables, mais toi, elle te rendra tel. N'accordez pas, dieux d'en haut, aux armes funestes un si grand pouvoir, celui d'agiter ces mains aussi. Et les javelots lancés par tes bras ne seront pas emportés dans un nuage aveuglant de traits :

atria cognati pulsat non ampla Catonis.
Inuenit insomni uoluentem publica cura
fata uirum casusque orbis cunctisque timentem
securumque sui, farique his uocibus orsus :
« Omnibus expulsae terris olimque fugatae
uirtutis iam sola fides, quam turbine nullo
excutiet Fortuna tibi, tu mente labantem
erige me, dubium certo tu robore firma.
Namque alii Magnum uel Caesaris arma sequantur,
dux Bruto Cato solus erit. Pacemne tueris
inconcussa tenens dubio uestigia mundo ?
An placuit ducibus scelerum populique furentis
cladibus inmixtum ciuile absoluere bellum ?
Quemque suae rapiunt scelerata in proelia causae :
hos polluta domus legesque in pace timendae,
hos ferro fugienda fames mundique ruinae
permiscenda fides. Nullum furor egit in arma :
castra petunt magna uicti mercede ; tibi uni
per se bella placent ? Quid tot durare per annos
profuit inmunem corrupti moribus aeui ?
Hoc solum longae pretium uirtutis habebis :
accipient alios, facient te bella nocentem.
Ne tantum, o superi, liceat feralibus armis,
has etiam mouisse manus. Nec pila lacertis
missa tuis caeca telorum in nube ferentur :

TEST. **251** quemque... proelia *a ad 2, 259* || **255-256** tibi... placent *a ad 2, 259*

---

238 cognati *QPGUMZY* : -ta *V* || **240** orbis G^{v} *a* : urbis *QPGUVMZY* || **244** labantem *QGUVMZYT²* : -bentem PT^{1} || **245** erige *codex unus apud Bersmanum prob. Bentley* : derige *QPGUVMZY* || **246** sequantur *QGUVZYM²* : -quentur $P^{1}M^{1}T^{1}Y^{v}$ -quuntur P^{2} || **253** fames *QPGUVZ¹YM²A²* : -mis $M^{1}Z^{2}A^{1}$ || **255** uicti *codd.* : ducti *coni. Bentley prob. Luck²* || **256** durare $PUM^{1}Z^{1}YQ^{2}$: durasse $VGM^{2}Z^{2}Y^{v}$ *c* dure Q^{1} || **257** corrupti *PVM a* : -tis *QGUZY* || **260** feralibus *QPGUVMZY* : ciuilibus $G^{v}U^{v}$ || **261** pila *QPUVMZY* : tela *G* || **262** ferentur *Housman* : -rantur *QPUVMZYG²* -runtur G^{1}

pour qu'une si grande valeur ne parte pas en vain, toutes les vicissitudes de la guerre te concerneront. Qui ne voudra pas mourir sur ton épée, même en s'effondrant sous les coups d'un autre, et faire de ce crime le tien ? Tu vivras mieux, seul et sans armes, une vie de loisir paisible, comme les astres célestes qui, toujours inébranlés, accomplissent leur révolution suivant leur trajectoire. L'air le plus proche du sol est embrasé par les éclairs, et les régions les plus basses de la terre reçoivent les vents et les traînées de flammes étincelantes ; l'Olympe, lui, dépasse les nuages. Selon la loi divine, la discorde trouble les plus petites choses, mais les grandes conservent la paix. Avec quelle joie les oreilles de César apprendront qu'un tel citoyen s'est abaissé à venir au combat ! Car il ne se plaindra jamais de ta préférence pour un camp opposé au sien, celui dont Pompée le Grand est le chef ; si la guerre civile plaît à Caton, César lui-même lui plaît trop. Une grande partie du Sénat, un consul et d'autres personnes de haut rang, prêts à aller au combat avec un simple citoyen pour chef, sont un sujet d'inquiétude ; ajoute Caton à ceux-là sous le joug de Pompée et, dans le monde entier, désormais seul César sera libre. Or, s'il te plaît de porter les armes pour la défense des lois et de protéger la liberté, tu as Brutus non comme ennemi maintenant de Pompée ou de César,

ne tanta in cassum uirtus eat, ingeret omnis
se belli fortuna tibi. Quis nolet in isto
ense mori, quamuis alieno uolnere labens,
et scelus esse tuum ? Melius tranquilla sine armis
otia solus ages, sicut caelestia semper
inconcussa suo uoluuntur sidera lapsu.
Fulminibus propior terrae succenditur aer,
imaque telluris uentos tractusque coruscos
flammarum accipiunt, nubes excedit Olympus.
Lege deum minimas rerum discordia turbat,
pacem magna tenent. Quam laetae Caesaris aures
accipient tantum uenisse in proelia ciuem !
Nam praelata suis numquam diuersa dolebit
castra ducis Magni ; nimium placet ipse Catoni,
si bellum ciuile placet. Pars magna senatus
et duce priuato gesturus proelia consul
sollicitant proceresque alii ; quibus adde Catonem
sub iuga Pompei, toto iam liber in orbe
solus Caesar erit. Quod si pro legibus arma
ferre iuuat patriis libertatemque tueri,
nunc neque Pompei Brutum neque Caesaris hostem,

TEST. **263** ne... eat *ps. Prob., ad Cael. G L K 4, 227, 1* || **269** fulminibus... aer *Seru., En. 8, 454* ; *Myth. Vat. 3, 10, 4* || **271** nubes... olympus *Augustin., de gen. ad litt. 3, 2* ; *Lact., Theb. 3, 262* ; *Isid., or. 14, 8, 9* ; excedit olympus *a ad 2, 273* || **273** pacem... tenent *Seru., En. 1, 58* ; *8, 454* ; *Myth. Vat. 3, 10, 4* ; *Augustin., de gen. ad litt. 3, 2* || **275-276** num praelata... magni *corp. gloss. 5, 190, 43*

---

263 ne *c PS. PROB. prob. Housman* : nec *codd.* || ingeret *QGU²VM²Y* : -rit U^1M^1Z -rat *P* || **264** nolet *QPY* : nollet *MZ c* nolit *GUV a* || in *QPUVMZY* : ab *GT* || **267** ages *QPGUVM*^{1}*ZY* : agis M^2 || **269** propior terrae *codd.* : terrae propior *SERV. MYTH.* || **270-272** *om. SERV. En. 8, 454* || **271** accipiunt *codd.* : exc- *a* || excedit *QPGUVMYZ²* : excidit Z^1 excessit *ISID.* || **272** minimas *QPGUVYM²Z²* : -ma *SE c* in imas M^1Z^1 || **273** magna *QPGUVMZ* : summa *YTH gl. in E SERV. utroque loco, MYTH.*|| **277** senatus *QPGUVMZY²* : -nectus Y^1 || **279** catonem *QPGUVMZ* : -nis *Y* || **280** pompei *codd.* : seruitii *coni Van Jever* || **282** patriis *QGUVYP²M²Z²* : -tris $P^1M^1Z^1$|| **283** nunc *QPGVMZY* : tunc *U*

mais du vainqueur après la guerre. »

Ainsi parle Brutus, et Caton, du profond de son cœur, lui répond des paroles divines : « La guerre civile, Brutus, est la plus grave des impiétés, nous l'admettons ; mais, là où les destins l'entraînent, la vertu suivra en toute tranquillité. On pourra accuser les dieux d'en haut de m'avoir rendu, même moi, coupable. Qui voudrait regarder les étoiles et le ciel s'effondrer, sans ressentir lui-même de la crainte ? Qui, alors que l'éther s'écroule de toute sa hauteur, que la terre chancelle sous le poids et la masse confuse de l'univers qui s'entrechoque, voudrait avoir gardé les bras croisés ? La folie furieuse de l'Hespérie et les guerres romaines seront suivies par des peuples inconnus et des rois éloignés par la mer, régnant sous un autre ciel, mais moi je vivrai seul une vie de loisir ? Ecartez loin de moi ce déshonneur, ô dieux d'en haut, que Rome, qui va émouvoir les Dahes et les Gètes par son désastre, tombe alors que je suis imperturbable. Comme un père, privé de ses enfants par la mort, obéit à la douleur elle-même en menant le long cortège funèbre vers les tombeaux et se plaît à introduire ses mains dans les feux sombres et, une fois le bûcher construit, à tenir lui-même les sombres torches, je ne serai pas arraché à ton corps privé de vie avant de l'avoir étreint, Rome, et je suivrai jusqu'au bout ton nom, Liberté, et ton ombre impalpable. Qu'il en soit ainsi : que les dieux cruels emportent les victimes expiatoires de Rome jusqu'au bout, ne dérobons aucun sang à la guerre civile.

post bellum uictoris habes. » Sic fatur ; at illi
arcano sacras reddit Cato pectore uoces :
« Summum, Brute, nefas ciuilia bella fatemur ;
sed quo fata trahunt uirtus secura sequetur.
Crimen erit superis et me fecisse nocentem.
Sidera quis mundumque uelit spectare cadentem
expers ipse metus ? Quis, cum ruat arduus aether,
terra labet mixto coeuntis pondere mundi,
conpressas tenuisse manus ? Gentesne furorem
Hesperium ignotae Romanaque bella sequentur
diductique fretis alio sub sidere reges,
otia solus agam ? Procul hunc arcete pudorem,
o superi, motura Dahas ut clade Getasque
securo me Roma cadat. Ceu morte parentem
natorum orbatum longum producere funus
ad tumulos iubet ipse dolor, iuuat ignibus atris
inseruisse manus constructoque aggere busti
ipsum atras tenuisse faces, non ante reuellar,
exanimem quam te conplectar, Roma, tuumque
nomen, Libertas, et inanem persequar umbram.
Sic eat : inmites Romana piacula diui
plena ferant, nullo fraudemus sanguine bellum.

TEST. **285** arcano... uoces *ps. Prob., G L K 4, 220, 24-25* || **290-291** si cum ruit... labet *ps. Acro, carm. 3, 3, 7* || terra labet *corp. gloss. 5, 214, 34*

---

285 sacras *codd. PS PROB.* : sanctas *coni. Liberman prob. Luck²* || **289** uelit *QPGVM¹ZY* : ualet *UM²* || **290** ruat *QPGVMZY* : ruit *U PS. ACRO* || **291** labet *QPGUVZYM²* : lib- *M¹* || **292** conpressas *QPGUVYM^{v}A^{v}* : -plosas *ZASM²* -plo.sas *M¹ unde* -plossas *coni. Housman* || **293** bella *PUV¹MZYQ²G^{v}* : signa *QGTSV²* castra *coni Luck* || sequentur *QGUVYP²M²*: -quuntur *P¹M¹Z¹* -quantur *Z²* || **294** diductique *QUVM¹Z* : ded- *GYP²M²* || **295** pudorem *Håkanson* : furorem *codd.* || **296** dahas *Q¹PMZ¹Y¹* : dacas *GUQ²Z²Y²* dacos *V* || **299** iubet *QGUVP²* : iuuat *YETP²M²B²* iuuet *M¹Z¹B¹* iuret *P¹* || iuuat *codd.* : iubet *coni. Luck* || **300** manus *codd.* : moras *coni. Markland* || **302** quam te *QPGUVMZ* : quantae *YET* || conplectar *QPGUVMZY* : contempler *U^{v}* || persequar *QPUMZY* : pro- *GV* || **305** ferant *QPGUVZYM²* : -rent *M¹*

Ah ! si seulement il m'était possible d'offrir aux dieux du ciel et de l'Erèbe ma tête qui serait condamnée à tous les châtiments ! Les troupes ennemies ont accablé Décius qui s'était voué aux dieux infernaux : que les deux armées transpercent mon corps, que la horde barbare du Rhin m'atteigne de ses traits, que toutes les lances me traversent et qu'en m'interposant je reçoive les blessures de toute la guerre. Puisse mon sang racheter les peuples, puisse mon sacrifice racheter tout ce que les mœurs romaines ont mérité de payer. Si les peuples acceptent le joug, s'ils veulent subir un pouvoir cruel, pourquoi, oui, pourquoi périssent-ils ? Dirigez votre fer contre moi seul, moi qui protège en vain les lois et des droits dépourvus de réalité. Ma gorge, ma gorge que voici apportera la paix et la fin des combats pour les nations d'Hespérie : après moi, pour qui voudra régner, nul besoin de guerre. Pourquoi ne suivons-nous pas les enseignes de l'Etat et Pompée comme chef ? Et, si la fortune le favorise, aucune doute : il se promet, lui aussi, le pouvoir sur le monde entier : qu'il gagne donc avec moi comme soldat, pour éviter qu'il ne pense avoir gagné pour lui seul ». Il dit et, en remuant l'aiguillon pointu de la colère, il attise chez le jeune homme un feu qui se mue en un trop grand amour pour la guerre civile.

Cependant, tandis que Phébus chassait les ténèbres glacées, on frappa aux portes qui résonnèrent : en deuil, la vertueuse Marcia, qui avait quitté le bûcher d'Hortensius, fit irruption. Jadis, quand elle était vierge, elle avait été unie par le mariage à la couche d'un meilleur époux,

O utinam caelique deis Erebique liceret
hoc caput in cunctas damnatum exponere poenas !
Deuotum hostiles Decium pressere cateruae :
me geminae figant acies, me barbara telis
Rheni turba petat, cunctis ego peruius hastis
excipiam medius totius uolnera belli.
Hic redimat sanguis populos, hac caede luatur
quidquid Romani meruerunt pendere mores.
Ad iuga cur faciles populi, cur saeua uolentes
regna pati pereunt ? Me solum inuadite ferro,
me frustra leges et inania iura tuentem.
Hic dabit, hic pacem iugulus finemque laborum
gentibus Hesperiis : post me regnare uolenti
non opus est bello. Quin publica signa ducemque
Pompeium sequimur ? Nec, si Fortuna fauebit,
hunc quoque totius sibi ius promittere mundi
non bene conpertum est : ideo me milite uincat,
ne sibi se uicisse putet. » Sic fatur et acres
irarum mouit stimulos iuuenisque calorem
excitat in nimios belli ciuilis amores.

Interea Phoebo gelidas pellente tenebras
pulsatae sonuere fores, quas sancta relicto
Hortensi maerens inrupit Marcia busto.
Quondam uirgo toris melioris iuncta mariti,

TEST. **306** o... liceret *Prisc., G L K 2, 7, 298, 8 ; G L K 3, 15, 61, 4* || **313** quidquid... mores *Gelasius, adu. Andromachum 14*

---

306 liceret *PGUVMZY*^{1}*TQ*^{2} : liberet *QG*^{v}*T*^{2} licet *Y*^{v} || **308** deuotum *QPGUVMZY* : deceptum *B* || pressere *QPGVMZY* : ut p. *UT* || **310** hastis *QGUVMYP*^{2}*A*^{2}*A*^{v} : hostis *ZAT* || **311** belli *codd.* : f. *c* || **312** caede *QPGUVZYM*^{2} : clade *M*^{1}*Z*^{1}*BY*^{v} || luatur *QPGUVYM*^{2}*A*^{2} : leuat- *M*^{1}*ZA*^{1} || **313** pendere *UMYETP*^{2} : perd- *QGVABU*^{v}*Z*^{2}*a* prod- *G*^{v} pond- *P* cern- *A*^{v}*B*^{v} ced- *c* || **315** pereunt *codd.* : -eant *coni Bentley* || **316** *om. Z*^{1} || tuentem *QPGUVMZYE*^{2} : timen- *E*^{1} || **317** laborum *GQ*^{v}*U*^{v} (*gl. in V*) : malo- *QPUVMZYG*^{v} || **320** fauebit *QGUVMZY* : pau- *P* || **321** mundi *QPGUVMYZ*^{2} : -do *Z*^{1} || **323** fatur *QGVMZY* : -tus *PU* || acres *QPUV*^{1}*YG*^{2}*M*^{2} : -ris *G*^{1}*M*^{1}*Z* -re *V*^{2} || **326** phoebo gelidas *codd.* : gel- phoe- *codex unus e Bersmano* || **328** inrupit *QGUVM*^{1}*ZY* : inrumpit *PM*^{2}

bientôt, lorsque, en enfantant pour la troisième fois déjà, elle eut versé le prix et la récompense du mariage, elle est donnée, féconde, pour remplir d'autres pénates et pour allier les deux maisons par son sang maternel ; mais, une fois les dernières cendres enfouies dans une urne, elle se précipita, le visage affligé, les cheveux décoiffés et arrachés, la poitrine meurtrie par des coups répétés, et, couverte des cendres funéraires – elle n'aurait pas pu plaire autrement à son mari –, elle dit avec affliction : « Tant qu'il y avait du sang dans mes veines, tant que je pouvais être mère, j'ai exécuté tous tes ordres, ô Caton, et, parce que j'étais féconde, j'ai reçu deux maris ; le ventre fatigué, épuisée par l'enfantement, je reviens pour ne plus être donnée à aucun homme. Accorde-moi l'alliance intacte de notre ancienne union, accorde-moi seulement le simple titre d'épouse ; qu'il soit possible d'écrire sur ma tombe « MARCIA, FEMME DE CATON », afin que, dans un avenir lointain, on ne se demande pas, en hésitant, si j'ai été chassée ou donnée lorsque j'ai changé les torches de mon premier mariage. Ce n'est pas comme une compagne de tes joies et des temps prospères que tu me reçois : je viens pour partager les soucis et les épreuves. Accorde-moi de suivre le camp : pourquoi serais-je laissée dans la sécurité et dans la paix ? pourquoi Cornélie serait-elle plus proche de la guerre civile ? ».

Ces paroles fléchirent le héros et, bien que les temps où le destin lance déjà l'appel aux armes ne soient pas propices au mariage, ils décident de n'avoir qu'un simple engagement et des voeux dépourvus de l'inutile pompe et de n'admettre, pour le sacrement, que les dieux comme témoins. Pas de guirlandes de fête ni de couronnes qui pendent au dessus du seuil,

mox, ubi conubii pretium mercesque soluta est
tertia iam suboles, alios fecunda penates
inpletura datur geminas et sanguine matris
permixtura domos ; sed, postquam condidit urna
supremos cineres, miserando concita uoltu,
effusas laniata comas contusaque pectus
uerberibus crebris cineresque ingesta sepulchri,
non aliter placitura uiro, sic maesta profatur :
« Dum sanguis inerat, dum uis materna, peregi
iussa, Cato, et geminos excepi feta maritos ;
uisceribus lassis partuque exhausta reuertor
iam nulli tradenda uiro. Da foedera prisci
inlibata tori, da tantum nomen inane
conubii ; liceat tumulo scripsisse « CATONIS
MARCIA », ne dubium longo quaeratur in aeuo,
mutarim primas expulsa an tradita taedas.
Non me laetorum comitem rebusque secundis
accipis : in curas uenio partemque laborum.
Da mihi castra sequi : cur tuta in pace relinquar
et sit ciuili propior Cornelia bello ? »
Hae flexere uirum uoces et, tempora quamquam
sint aliena toris iam fato in bella uocante,
foedera sola tamen uanaque carentia pompa
iura placent sacrisque deos admittere testes.
Festa coronato non pendent limine serta,

TEST. **330** conubi pretium *corp. gloss. 6, 272* || **338-339** dum... cato *Lact., Theb. 2, 326-327* ; dum... inerat *Mar. Vict., G L K 6, 219, 20* || **344** ne dubium.... aeuo *carm. epigr. 678, 1* ; *774, 1*

---

330 conubii *codd. c* : -bio *a* || **332** geminas et *QPGUVY* : gemina sit *MZ* geminas e *dett. Grotius* || **334** concita uoltu *codd.* : sordida cultu *coni. Bentley* ; *an* concita cursu ? || **339** iussa *QGUVMZY²P²* : iusta P^1 || **344** ne *UV CARM. EPIGR.* : nec *QPGMZY* || **346** comitem *QPGUV* a^v : sociam *MZYG*^{v} *a gl. in QV* || **347** curas *QPGUVMZY* : curam G^v || **348** relinquar *GYTV²M*^{v} : -quor *QPUV*^{1}*ZG*^{v} reliquos *M* || **349** propior *QPGUVYM²E²A²* : -prior $M^1ZE^1A^1$ || **353** sacrisque *QP*^{1}*GUVM*^{1}*ZY* : -crosque P^2 -crique M^2

pas de bandelette blanche qui court d'un montant de la porte à l'autre, pas de torches habituelles, pas de lit dressé contre des marches d'ivoire et où se distinguent des couvertures brodées d'or, pas de matrone qui couvre son front d'une couronne de tours et dont le pied est porté afin d'éviter de toucher le seuil ; pour dissimuler un peu la timidité rougissante de l'épouse, pas de voile de lin qui cache son visage baissé, pas de ceinture qui resserre par des pierreries ses vêtements flottants, pas de collier élégant autour du cou, pas de châle étroit, attaché au sommet des épaules, qui ceint ses bras nus. Telle qu'elle était, elle conserva la solemnité du vêtement de veuve et, comme elle aurait embrassé ses enfants, elle embrassa son mari. La pourpre est couverte et cachée sous la laine de la toge de funérailles. On n'entendit pas les plaisanteries habituelles et aucune invective joyeuse selon la coutume sabine ne fut entendue par le mari austère. Aucun enfant de la famille, aucun proche ne vint se rassembler. Ils s'unissent en silence et se contentent d'avoir Brutus comme témoin.

Caton n'écarta pas de son visage sacré ses cheveux hérissés et ne laissa pas venir la joie sur son visage strict (dès qu'il avait vu les armes funestes brandies, il avait laissé de longs cheveux blancs descendre sur son front sévère

infulaque in geminos discurrit candida postes,
legitimaeque faces, gradibusque adclinis eburnis
stat torus et picto uestes discriminat auro,
turritaque premens frontem matrona corona
translata uitat contingere limina planta ;
non timidum nuptae leuiter tectura pudorem
lintea demissos uelarunt flammea uoltus,
balteus aut fluxos gemmis adstrinxit amictus,
colla monile decens, umerisque haerentia primis
suppara nudatos cingunt angusta lacertos.
Sicut erat, maesti seruat lugubria cultus,
quoque modo natos, hoc est amplexa maritum.
Obsita funerea celatur purpura lana.
Non soliti lusere sales, nec more Sabino
excepit tristis conuicia festa maritus.
Pignora nulla domus, nulli coiere propinqui :
iunguntur taciti contentique auspice Bruto.
Ille nec horrificam sancto dimouit ab ore
caesariem duroque admisit gaudia uoltu
(ut primum tolli feralia uiderat arma,
intonsos rigidam in frontem descendere canos

TEST. **359** translataque uetat limen contingere planta *Seru., En. 2, 469* ; *Myth. Vat.* 3, 4, 4 || **367** obsita... lana *schol. Bemb., Ter. Eun. 236* || **368** non... sales *Seru., En.* 1, 35 || **370** pignora... propinqui *Prisc., G L K 2, 6, 274, 3* || **371** contentique... bruto *Seru., En.* 1, 346 ; 4, 45 || **375-376** intonsos... erat *ps. Acro, carm.* 2, 15, 9-10

---

356 adclinis *QPGUVMYZ²* : in- Z^1 || **358** premens *QGUVMZY* : frem- P^1 fer- SP^2G^v || **359** translata uitat *QPUVMZY* : translataque uetat *G SERV. MYTH VAT.* || **360** timidum *QPGUVYM²* : tum- M^1ZBA || **361** lintea *U* : lut- $QPGVMZYU^v$ || flammea *QPGUVYZ²* : flamina MZ^1BA || **362** aut *codd.* : haud *dett. ex Oundendorpio* haut *dett. prob. Luck* || adstrinxit *GUVMZ* : -git *QPYS* || **364** cingunt *QPUVMZYG*^{v} : cogunt *G* || **365** seruat *QPMZYG²* : seruans G^1UV || cultus *PGUMZY* : uul- *QV* || **366** natos hoc est *codd.* : mater natos *coni. Hudson* || **367** *ante* **366** *transp. Cortius² ante* **365** *transp. Burman del. Bentley*^{1} || **367** obsita funerea *QGUVMZY* : non hic funera P^1 non ferruginea *coni. Bentley²* || celatur $QPUVMZYG^v$: uel- *G* || **368** *om.* G^1 || **372** horrificam *codd.* : horrentem *coni. Bentley fort. recte* || **373** duroque *QPGUVMZY* : dir- G^vU^v *a* || admisit $PVMZYG^v$: -mouit *QGU* || **375** intonsos *QGUVMZY* : -sus *P*

et une barbe de deuil croître sur ses joues : lui seul, parce qu'il ne connaît ni amour ni haine, prend le temps de faire le deuil du genre humain) et ils ne tentèrent pas de consommer l'alliance de leur première union ; sa constance résista même à cet amour légitime. Telles étaient les moeurs, telle était l'inflexible loi du strict Caton, garder la mesure, s'en tenir à son but, suivre la nature, consacrer sa vie à sa patrie et croire que l'on est né non pour soi, mais pour le monde entier. Pour lui, les festins, c'était vaincre la faim, de grands pénates, c'était s'abriter sous un toit pour repousser le mauvais temps, un vêtement de prix, c'était revêtir à même le corps une toge de laine rêche à la manière du peuple romain des Quirites ; le plus grand usage de Vénus, c'était la postérité ; pour Rome, il est père, pour Rome, mari ; c'était un adorateur de la justice, un protecteur d'une honnêteté sévère, un homme bon dans l'intérêt de l'État ; dans aucun des actes de Caton ne s'immisça ni ne prit part une volupté égoïste.

Cependant, Pompée le Grand s'éloigna en précipitant sa marche et occupa les murailles campaniennes du colon dardanien. Tel fut le siège de la guerre qu'il choisit ; c'est de là qu'il décida de déployer les enseignes, d'étendre et de disperser ses forces à la rencontre de l'ennemi,

passus erat maestamque genis increscere barbam :
uni quippe uacat studiis odiisque carenti
humanum lugere genus), nec foedera prisci
sunt temptata tori ; iusto quoque robur amori
restitit. Hi mores, haec duri inmota Catonis
secta fuit, seruare modum finemque tenere
naturamque sequi patriaeque inpendere uitam
nec sibi, sed toti genitum se credere mundo.
Huic epulae uicisse famem, magnique penates
submouisse hiemem tecto, pretiosaque uestis
hirtam membra super Romani more Quiritis
induxisse togam ; Venerisque huic maximus usus,
progenies ; urbi pater est urbique maritus,
iustitiae cultor, rigidi seruator honesti,
in commune bonus ; nullosque Catonis in actus
subrepsit partemque tulit sibi nata uoluptas.
Interea trepido discedens agmine Magnus
moenia Dardanii tenuit Campana coloni.
Haec placuit belli sedes, hinc signa mouentem
hostis in occursum sparsas extendere partes,

TEST. **381** seruare... tenere *schol. Pers. 1, 48* || **384-388** huic... p<rogenies> *c ad 2, 380* || **388** urbi... maritus *Seru., En. 11, 472* ; *Prisc., G L K 3, 18, 218, 23-24* ; urbi.. est *c ad 2, 297* || **388-391** urbi... uoluptas *Augustin., contra Iulianum 5, 9, 38* || **390-391** in... bonus *ps. Acro, carm. 2, 15, 14* ; nullosque... u<oluptas> *c ad 2, 380* || **393** moenia... coloni *ps. Seru., En.* 10, 145

---

379 temptata tori *QPGUVYM²Z²A²T²*: temptatori $M^1ZA^1T^1$ || **381** finemque *QPGUVY* : -nesque *MZA* || tenere *QPGUVYM²Z²* : -eri M^1Z^1 tueri *coni. Francken* || **382** patriaeque impendere uitam *QGVMZY* : p.i. curam *U* perieturae parcere uitae *P* || **383** sed toti *QUVYP²G²M²* : sed toto G^1M^1ZABET seditio P^1 || **385** uestis *QPGUVMZY* : -ste M^v || **386** romani *codd.* : prisci de *coni. Liberman prob. Luck²* || **387** uenerisque *QPGUVYM²A²* : ueneris M^1ZA^1 || huic *codd. dett. Oudendorp Cortius²* : hic *QPGUVMZY* quoque *coni S. Bailey²* || maximus *codd.* : unicus *coni. Bentley prob. Housman* || **388** urbique *QPUVMY* : ubique *ZA* patrieque *G* a^1 || **389** rigidi *QPGUMZY* : -dus *V* -dae U^v || **391** subrepsit *QGUVMZYP²* : -rexit P^1 || **392** discedens *QPG*^{1}*VYM²Z²* : descendens *UG²* discendens M^1Z^1 || **394** hinc $PG^{ac}UMZY$: hic QVG^{pc} || signa *Bentley :* summa *codd.* arma *coni. Van Jever* || mouentem PM^1ZY : -ti *QGUV* -tis *TM²* || **395** extendere *codd.* : contendere *coni. Liberman prob. Luck²* || partes *QPGUVMZY* : uires $G^vU^vV^v$ a^v

là où l'Apennin élève le centre de l'Italie en des montagnes ombreuses ; et il n'y a nul sommet où la terre s'enfle plus haut et s'approche plus près de l'Olympe. Le massif s'étend au centre, entre les deux mers, l'Inférieure et la Supérieure, et les montagnes sont contenues d'un côté par Pise, qui brise les eaux tyrrhéniennes sur ses bas-fonds, de l'autre par Ancône, soumise aux flots dalmates. De ses vastes sources, le massif engendre des fleuves immenses et répand leurs cours vers les eaux des deux mers qu'il sépare (de son flanc gauche tombent le rapide Métaure, le Crustumium dévorant, le Sapis auquel se joint l'Isaurus, ainsi que le Sena et l'Aufidus qui bat les flots de l'Adriatique ; et il y a l'Eridan, dans lequel la terre se désagrège plus que dans aucun fleuve, qui brise les forêts, les fait rouler dans la mer et prive l'Hespérie de ses eaux. Ce fleuve était le premier, selon la légende, à avoir ombragé ses rives d'une couronne de peupliers et, quand Phaéton conduisit le soleil vers le bas suivant un chemin oblique et embrasa l'éther de ses rênes enflammées, tandis que les eaux étaient emportées par la terre entièrement desséchée, il eut, lui, assez d'eau pour égaler les feux de Phébus. Il ne serait pas inférieur au Nil, si celui-ci

umbrosis mediam qua collibus Appenninus
erigit Italiam, nulloque a uertice tellus
altius intumuit propiusque accessit Olympo.
Mons inter geminas medius se porrigit undas
inferni superique maris, collesque coercent
hinc Tyrrhena uado frangentes aequora Pisae,
illinc Dalmaticis obnoxia fluctibus Ancon.
Fontibus hic uastis inmensos concipit amnes
fluminaque in gemini spargit diuortia ponti
(in laeuum cecidere latus ueloxque Metaurus
Crustumiumque rapax et †iuncto Sapis Isauro†
Senaque et Hadriacas qui uerberat Aufidus undas ;
quoque magis nullum tellus se soluit in amnem,
Eridanus fractas deuoluit in aequora siluas
Hesperiamque exhaurit aquis. Hunc fabula primum
populea fluuium ripas umbrasse corona,
cumque diem pronum transuerso limite ducens
succendit Phaethon flagrantibus aethera loris,
gurgitibus raptis penitus tellure perusta,
hunc habuisse pares Phoebeis ignibus undas.
Non minor hic Nilo, si non per plana iacentis

TEST. **397-398** nulloque... olympo *Seru., En. 12, 702* || **407** senaque... undas *Prisc., G L K 2, 6, 202, 4* || **416-420** non... undas *Seru., G. 1, 482*

---

397 nulloque a *GYETSZ² c SERV* : nullo qua *QPUVM*^{1} nullo quo *M²* nullo *Z* || tellus *PGUVMYZ² gl. in Q* : terrae *QZ*^{1}*S* || **398** altius *codd.* : latius *c* || propiusque *QPGUVYM²Z²* : -priusque *M*^{1}*Z*^{1} *c* -priorque *SERV.* -piusue *coni. Bentley* || **399** geminas medius : *QPUVMZYG²* : m. g. *G*^{1} || porrigit *QPGUVMZY* : sustulit *G*^{v}*a*^{v} || **400** coercent *PUVMZY* : -cet *QG* || **403** hic *PUVG*^{pc}*M*^{pc} : hinc *QG*^{ac}*M*^{ac}*ZY c* || uastis *codd.* : uariis *coni. Van Jever* || concipit *codd.* : accipit *c prob. Van Jever* || **404** spargit *QPGUVM*^{1}*ZY* : sparsit *M²* || diuortia *QPGUVMZY* : decliuia *U*^{v} || **406** rapax *QPGUVYZ²* : capax *MZ*^{1} *c* || et iuncto sapis isauro *PUG*^{v} *locum desperatum necdum sanatum ind. ego* : et iuncto sapisis isauro *MZ* et iunctos apis isauro *P* et iunctus isapis isauro *V* et iunctus apis isauro *Y* iunctusque apisis isauro *G* et iuncti sapis isauro *Q* et iunctus Apise Pisaurus *coni. J.D. Morgan apud S. Bailey*^{3} || **408** nullum *QPGUVZYM²* : -o *M*^{1} || **409** fractas *QPGVMZY* : raptas *U prob. Francken* || **415** hunc *QPGUVMZ* : tunc *YE* || **418** *post* **415** *transp. Y*^{1} || **416** *om. U*^{1} || non *QPGUVMZY* : nec *G*^{v}

n'inondait pas les sables de Libye à travers les plaines de la basse Egypte ; il ne serait pas inférieur à l'Hister si celui-ci, de fait, pendant qu'il parcourt le globe, ne recevait pas des sources qui pourraient se déverser dans n'importe quelle mer et qu'il ne débouchait pas dans les eaux de Scythie en leur compagnie. L'eau qui gagne les pentes de droite de la montagne forme le Tibre et le profond Rutube. De ce côté coulent le rapide Vulturne, le Sarno qui crée une brise nocturne, le Liris qui, poussé par les eaux de Vescia, traverse les royaumes ombragés de Marica, le Siler qui frôle la région désertique de Salerne et le Macra qui, sans retarder de bateaux dans ses maigres eaux, s'avance dans la mer de la voisine Luna). Là où l'Apennin étend davantage sa croupe et s'élève dans les airs, il voit les campagnes de Gaule et prolonge les contreforts des Alpes. Puis, fécond pour les Ombriens et les Marses, dompté par le soc sabin, embrassant de ses roches porteuses de pins tous les peuples autochtones du Latium, il n'abandonne pas l'Hespérie avant d'être arrêté par les eaux de Scylla et d'étendre ses rochers vers le temple de Lacinia ; il était plus long que l'Italie jusqu'au jour où l'assaut de la mer rompit la limite et l'eau repoussa les terres. Mais, après que la terre fut brisée par les deux mers, les sommets les plus lointains s'éloignèrent du Pélore sicilien.

Aegypti Libycas Nilus stagnaret harenas ;
non minor hic Histro, nisi quod, dum permeat orbem,
Hister casuros in quaelibet aequora fontes
accipit et Scythicas exit non solus in undas.
Dexteriora petens montis decliuia Thybrim
unda facit Rutubamque cauum. Delabitur inde
Vulturnusque celer nocturnaeque editor aurae
Sarnus et umbrosae Liris per regna Maricae
Vescinis inpulsus aquis radensque Salerni
tesca Siler, nullasque uado qui Macra moratus
alnos uicinae procurrit in aequora Lunae).
Longior educto qua surgit in aera dorso,
Gallica rura uidet deuexasque excipit Alpes.
Tunc Vmbris Marsisque ferax domitusque Sabello
uomere, piniferis amplexus rupibus omnes
indigenas Latii populos, non deserit ante
Hesperiam, quam cum Scyllaeis clauditur undis
extenditque suas in templa Lacinia rupes ;
longior Italia, donec confinia pontus
solueret incumbens terrasque repelleret aequor.
At postquam gemino tellus elisa profundo est,
extremi colles Siculo cessere Peloro.

TEST. **422** rutubamque cauum *Seru., G. 1, 326* || **424** et... maricae *ps. Acro, carm. 1, 31, 7 ; 3, 17, 8* || **426-427** nullasque... alnos *Prisc., G L K 2, 6, 202, 1-2*

---

417 libycas... harenas *QGY c SERV.* : -is... -is *PUVMZ* c^{v} || **418** non *PUVMZY* : nec *QGET* || **421** decliuia *QGUVMYZ²* : per deuia *SG*^{v} per cliuia *P* de+uia Z^{1} || **424** umbrosae *codd.* : undosae *coni. Bentley²* || regna *codd.* : stagna *coni. Bentley* || **425** uescinis *Bentley* : uestinis *QPGVMZYS*^{1} sestinis *U* festinis *S²* g^{v} || salerni *QPGUVM*^{1}*ZY :* silerni *M² prob. Luck² errore typ.* alburni *coni. Hosius*^{1} || **426** tesca *Housman ex Heinsio* : tecta *QGVM*^{1}*Z* dexta *P* culta *UYABETM²* || moratus *QPUVMZYG*^{v} : -tur *G* || **427** procurrit *PGUVMZY* : perc- *QG*^{v} || **429** excipit *QGM*^{1}*Z* a^{v} *gl. in V* : aspicit *PUVYM²G*^{v} || **431** piniferis *QPGUVMY* : penniferis *ZAB* || omnes *ZYM²* : omnis *QPGUVM*^{1} || **432** latii *QPUVMZY*^{1}*G*^{v} : -te *GY²* || populos *QPGUVMYZ²* : -lus Z^{1} || **433** clauditur *QPGUVMZY* : plau- *B* || **434** rupes *QPGUVMZY* : palmas *B* || **435** pontus *QPGUVMZY* : montis *G*^{v}*U*^{v} *a* c^{1} || **437** gemino *QPGUVMZY* : -na *T*

César, dans sa rage folle de guerre, se réjouit de ne faire de chemin qu'en répandant le sang, de ce qu'il ne foule pas le territoire de l'Hespérie vide de tout ennemi, qu'il n'envahit pas de champs sans défenseurs, que même la marche n'est pas sans profit et qu'il engage des combats qui succèdent à des combats. Il lui plaît moins d'entrer par des portes de ville ouvertes que de les briser, moins de fouler les champs devant la résignation des cultivateurs que de les ravager par le fer et le feu. Il rougit d'avancer par le chemin qu'on lui accorde et de sembler être un citoyen. Dans ces circonstances, bien que leur allégeance changeante soit en proie au doute et à l'incertitude et toutes prêtes qu'elles sont à se rendre dès que l'arrivée de la guerre les effraiera, les villes d'Italie renforcent leurs murailles à l'aide d'un solide terre-plein, les entourent partout d'une palissade escarpée et attachent aux hautes tours des remparts des pierres rondes et des projectiles pour atteindre l'ennemi depuis une grande hauteur. Le peuple est plus favorable à Pompée le Grand et la loyauté lutte avec la terreur menaçante ; ainsi, lorsque , de ses souffles au grondement terrible, l'Auster prend possession de la mer, toutes les eaux le suivent : si, à l'inverse, la terre, ouverte par un coup du trident d'Eole, envoie l'Eurus sur les flots gonflés, les eaux, bien que frappées par un nouveau vent, s'en tiennent au premier et, quand le ciel a cédé à l'Eurus porteur de nuages, l'onde se réclame du Notus. Mais la terreur faisait changer les avis sans peine et la Fortune emportait la loyauté hésitante. Le peuple étrusque, laissé sans défense par la fuite de Libo effrayé, et l'Ombrie, une fois Thermus chassé, perdirent leur liberté.

Caesar in arma furens nullas nisi sanguine fuso
gaudet habere uias, quod non terat hoste uacantes
Hesperiae fines uacuosque inrumpat in agros
atque ipsum non perdat iter consertaque bellis
bella gerat. Non tam portas intrare patentes
quam fregisse iuuat, nec tam patiente colono
arua premi quam si ferro populetur et igni.
Concessa pudet ire uia ciuemque uideri.
Tunc urbes Latii dubiae uarioque fauore
ancipites, quamquam primo terrore ruentis
cessurae belli, denso tamen aggere firmant
moenia et abrupto circumdant undique uallo,
saxorumque orbes et quae super eminus hostem
tela petant, altis murorum turribus aptant.
Pronior in Magnum populus, pugnatque minaci
cum terrore fides, ut, cum mare possidet Auster
flatibus horrisonis, hunc aequora tota secuntur :
si rursus tellus pulsu laxata tridentis
Aeolii tumidis inmittat fluctibus Eurum,
quamuis icta nouo, uentum tenuere priorem
aequora, nubiferoque polus cum cesserit Euro,
uindicat unda Notum. Facilis sed uertere mentes
terror erat, dubiamque fidem Fortuna ferebat.
Gens Etrusca fuga trepidi nudata Libonis,
iusque sui pulso iam perdidit Vmbria Thermo.

TEST. **439-440** caesar... uias *ps. Seru., En. 6, 834 ;* caesar... furens *Cledon., G L K 5, 34, 8* || **446** concessa... uia *c ad 3, 360*

---

440 uacantes *QPUVYM² c* : -tis *GM¹Z* || **442** *om. E* || **445** populetur *QPGUVY* : -lentur *ZABM²U^v* -litur *M¹*|| **446-448** *om. Z¹* || **446** ciuemque uideri *om. Q¹* || **450** abrupto *QPGUVMZY a^v* : abduc- *U^v* obduc- *a* || **456** tridentis *QPGUMZYV²* : tonantis *V¹* || **458** nouo *codd.* : noto *a* || **459** cum cesserit *QPG²U²M²Y²* : concesserit *G¹U¹VM¹ZY¹* || **461** ferebat *QPGUVMZY* : tenebat *G^v* p. (= parabat ?) *c* || **463-464** *om. M¹Z¹* || **463** sui *QPGVYM²Z²* : suum *UT*

Et Sylla ne mène pas la guerre sous les auspices de son père ; au contraire, il tourne le dos à la seule mention du nom de César. Dès que la cavalerie approcha et frappa aux portes d'Auximum, Varus franchit en toute hâte le côté opposé des murailles – car l'arrière de la ville avait été délaissé par l'ennemi – et s'enfuit à travers les forêts, à travers les rochers. Lentulus est chassé de la citadelle d'Asculum. Le vainqueur presse ceux qui battent en retraite et détourne les troupes ; et, d'une si grande armée, seul le chef prend la fuite ainsi que les enseignes qui ne guident aucune cohorte. Toi aussi, Scipion, tu désertes et dégarnis la citadelle de Lucérie qui t'a été confiée, bien qu'y aient établi leur camp les plus robustes guerriers, retirés depuis longtemps de l'armée de César en raison de la peur des Parthes ; c'est avec eux que Pompée le Grand compensa les pertes de Gaule et, jusqu'à ce qu'il les appelât au combat, il donna à son beau-père le droit de se servir du sang romain.

Mais toi, Domitius le combattant, les toits de Corfinium, entourés de solides murailles, te protègent : à tes ordres, il y avait les soldats novices jadis dressés contre Milon l'assassin. Lorsqu'il vit, au loin, s'élever un immense nuage de poussière depuis la plaine et étinceler une armée dont les traits étaient frappés par le soleil brillant, il dit : « Compagnons, courez jusqu'aux rives du fleuve et engloutissez le pont dans l'eau. Et toi, sors tout entier des sources de la montagne et, torrent, entraîne toutes tes eaux, pour briser la charpente et en emporter le bois avec ton écume. Qu'à cette frontière

Nec gerit auspiciis ciuilia bella paternis
Caesaris audito conuersus nomine Sulla.
Varus, ut admotae pulsarunt Auximon alae,
per diuersa ruens neglecto moenia tergo,
qua siluae, qua saxa, fugit. Depellitur arce
Lentulus Asculea. Victor cedentibus instat
deuertitque acies, solusque ex agmine tanto
dux fugit et nullas ducentia signa cohortes.
Tu quoque nudatam commissae deseris arcem,
Scipio, Luceriae, quamquam firmissima pubes
his sedeat castris, iam pridem Caesaris armis
Parthorum seducta metu, qua Gallica damna
suppleuit Magnus, dumque ipse ad bella uocaret,
donauit socero Romani sanguinis usum.
At te Corfini ualidis circumdata muris
tecta tenent, pugnax Domiti ; tua classica seruat
oppositus quondam polluto tiro Miloni.
Vt procul inmensam campo consurgere nubem
ardentesque acies percussis sole corusco
conspexit telis, « Socii, decurrite » dixit
« fluminis ad ripas undaeque inmergite pontem.
Et tu montanis totus nunc fontibus exi
atque omnes trahe, gurges, aquas, ut spumeus alnos
discussa conpage feras. Hoc limite bellum

TEST. **469-470** uictor... acies *c ad 1, 65*

---

464 nec *QPGUVYM²Z²* : non *S* n.. *E* || **466** *om. Z¹* || **469** asculea *QVM¹Z* : aesculea *PUYM²* exculea *G* || **470** deuertitque *QPGUVMZY* : diuertit *S* auertit *A*ᵛ deuexit *c* || tanto *QPGUVMZY²* : toto *Y¹* || **471** ducentia *QGUVMZYP²* : dec- *P¹* || **473** luceriae *QPVM²* : nuc- *GUM¹ZY* || firmissima *QPGUVMZY* : furti- *S* || **474** iam *QPGUVMZ¹Y* : nec *ABG*ᵛ*Z² a*ᵛ || **475** seducta *QP¹GUMZY* : subd- *VP²* || **476** uocaret *QGM¹ZY¹ a* : uacaret *PUVM²Y²* uacauit *c¹* || **480** polluto *QGUVMZYP²* : pullato *coni. Lipsius* pollutus *S¹* pollita *P¹* || **480** miloni *QPGUVYM*ᵛ*Z²* : miconi *MZ¹* || **481** campo *QGM¹Z* : -pis *PUVYM²* || **483** decurrite *codd.* : conc- *prop. Cortius e codd. duobus* || **485** fontibus *codd.* : u. (= uallibus ?) *a*

s'arrête la guerre, que sur cette rive l'ennemi ralenti perde son temps. Retenez un chef empressé : pour nous, ce sera une victoire qu'ici, pour la première fois, César s'arrête. » Sans parler davantage, il fait dévaler sa troupe rapide depuis les murailles, mais en vain. Car, auparavant, lorsqu'il voit depuis les plaines que, si le fleuve est libéré, on lui coupera le chemin, César crie dans une ardente colère : « N'est-ce pas assez de chercher, derrière les murs, une tanière pour votre peur ? Vous barricadez les plaines et vous essayez de m'écarter par des fleuves, lâches ? Même si le Gange me bloquait la voie avec son flux énorme, César ne s'arrêtera plus devant aucun fleuve, après les eaux du Rubicon. Hâtez-vous, escadrons de cavaliers, avancez aussi, fantassins, et montez sur le pont qui menace de s'écrouler. » Lorsqu'il eut dit ces mots, la cavalerie légère au sabot sonore se lança à bride abattue dans la plaine et des bras vigoureux lancèrent des traits par-delà la rive comme une pluie intense. César chasse la garde et avance dans le fleuve qui n'est plus défendu ; l'ennemi est repoussé dans l'abri de sa citadelle. Et déjà on dresse des tours pour lancer des poids immenses et une galerie rampe sous les murs qui s'interposent : voici que – sacrilège de la guerre – les troupes ouvrirent les portes et traînèrent leur chef comme prisonnier ; celui-ci s'arrêta devant les pieds d'un concitoyen arrogant. Alors, sa haute noblesse, le visage menaçant, la tête droite, réclama le fer. Mais César, sachant qu'il cherche le châtiment et craint le pardon, dit : « Vis, malgré toi, et, grâce à ma générosité, vois la lumière du jour. Sois, dès maintenant, un gage d'espérance pour ton parti lorsqu'il sera vaincu

haereat, hac hostis lentus terat otia ripa.
Praecipitem cohibete ducem : uictoria nobis
hic primum stans Caesar erit ». Nec plura locutus
deuoluit rapidum nequiquam moenibus agmen.
Nam prior e campis ut conspicit amne soluto
rumpi Caesar iter, calida proclamat ab ira :
« Non satis est muris latebras quaesisse pauori ?
Obstruitis campos fluuiisque arcere paratis,
ignaui ? Non, si tumido me gurgite Ganges
submoueat, stabit iam flumine Caesar in ullo
post Rubiconis aquas. Equitum properate cateruae,
ite simul pedites, ruiturum escendite pontem. »
Haec ubi dicta, leuis totas accepit habenas
in campum sonipes, crebroque simillima nimbo
trans ripam ualidi torserunt tela lacerti.
Ingreditur pulsa fluuium statione uacantem
Caesar, et ad tutas hostis conpellitur arces.
Et iam torturas ingentia pondera turres
erigit, et mediis subrepit uinea muris :
ecce, nefas belli, reseratis agmina portis
captiuum traxere ducem, ciuisque superbi
constitit ante pedes. Voltu tamen alta minaci
nobilitas recta ferrum ceruice poposcit.
Scit Caesar poenamque peti ueniamque timeri.
« Viue, licet nolis, et nostro munere » dixit
« cerne diem. Victis iam spes bona partibus esto

---

489 *om.* E^1 || **493** rumpi *QPGUVYM²* : -pit M^1Z || calida proclamat ab ira *Bentley* : c. prolatus a.i. *codd.* calidam prolapsus ad iram *coni. Badali* || **497** ullo *QPGUVMZY* : illo G^v || **499** escendite P^1Z^2 : asc- *QGUVMZ*^{1}*YP²* || **503** uacantem *QPGUVYM²* : uacante Z^2A^1 uocante M^1Z^1 uagantem E^1 || **505** torturas *Liberman prob. Luck²* : mot- *codd.* || **506** subrepit *PGUVM*^{1}*ZY* : -psit *QM²G*^{v} || **509** ante *QPGUVMZY* : alte G^v a^v || alta *PGUVMZY* : ante *QSM*^{v}*U*^{v} || **510** ferrum *QPUVZYG*^{v}*M²* (ferum *G*) : ferro M^1 || **511** timeri *QPUVYM²Z²G*^{v} : timere M^1Z^1 tenere *G* || **512** nolis et *QPGUVMZY* : nobis et *T* noli sed B^1

et un exemple de l'homme que je suis. Et même, si tu le préfères, tente à nouveau le sort des armes et, par mon pardon, je ne conclus, pour ma part, aucun arrangement si tu viens à être victorieux. » Il dit et ordonne que l'on détache les liens qui enchaînent les mains de Domitius. Hélas ! que la Fortune aurait pu de meilleure manière, même en perpétrant un meurtre, épargner l'honneur d'un Romain. Le plus grand des châtiments pour un citoyen, c'est de devoir être pardonné pour avoir suivi le camp de la patrie, Pompée comme chef et le Sénat tout entier. Domitius, sans peur, réprime sa lourde colère et se dit en lui-même : « Gagneras-tu Rome et une retraite paisible, tel un dégénéré ? Ne te prépares-tu pas à aller au coeur de la guerre qui fait rage, disposé à mourir sans retard ? Hâte-toi sans crainte, brise tous les délais de la vie et échappe à la générosité de César. »

Pendant ce temps, sans savoir que Domitius était fait prisonnier, Pompée le Grand préparait l'armée pour renforcer son parti en y ajoutant de nouvelles forces. Et déjà, peu avant le lever du soleil, alors qu'il est sur le point d'ordonner que les trompettes sonnent le signal, pensant qu'il faut éprouver la colère du soldat qui s'apprête à marcher, il harangue de sa voix vénérable ses cohortes silencieuses : « Vengeurs des crimes, vous qui avez suivi les meilleurs étendards, troupe vraiment romaine, vous à qui le Sénat n'a pas confié les armes d'un particulier, réclamez la guerre de vos voeux. Les champs d'Hespérie brûlent, en proie à de cruels ravages, la rage gauloise se déverse par delà les Alpes gelées, le sang a déjà imprégné et souillé les épées de César. Rendons grâce aux dieux parce que, les premiers, nous avons subi des pertes de guerre : que le sacrilège commence chez nos adversaires, mais que, dès maintenant, sous ma tutelle,

exemplumque mei. Vel, si libet, arma retempta,
et nihil hac uenia, si uiceris, ipse paciscor. »
Fatur et adstrictis laxari uincula palmis
imperat. Heu ! quanto melius uel caede peracta
parcere Romano potuit Fortuna pudori !
Poenarum extremum ciui, quod castra secutus
sit patriae Magnumque ducem totumque senatum,
ignosci. Premit ille graues interritus iras
et secum : « Romamne petes pacisque recessus
degener ? In medios belli non ire furores
iam dudum morituре paras ? Rue certus et omnes
lucis rumpe moras et Caesaris effuge munus. »
Nescius interea capti ducis arma parabat
Magnus, ut inmixto firmaret robore partes.
Iamque secuturo iussurus classica Phoebo
temptandasque ratus moturi militis iras
adloquitur tacitas ueneranda uoce cohortes :
« O scelerum ultores melioraque signa secuti,
o uere Romana manus, quibus arma senatus
non priuata dedit, uotis deposcite pugnam.
Ardent Hesperii saeuis populatibus agri,
Gallica per gelidas rabies effunditur Alpes,
iam tetigit sanguis pollutos Caesaris enses.
Di melius, belli tulimus quod damna priores :
coeperit inde nefas, iam iam me praeside Roma

TEST. **529** temptandasque... iras *ps. Prob., Vlt. Syll. G L K 4, 261, 9*

---

517 quanto *QGVMZY* : -tum *PU* || **518** potuit *QPGUVMZY* : -terat B^{v} || **519** castra *QGZ c* : signa *PUVYM²* || **521** ignosci *QGUMZYP²* : agn- $P^{1}B^{1}E^{1}$ || graues *QPGUVY* : -uis *MZ* || **522** petes *QPGUVM²Y^v* : -tis $M^{1}ZY$ || **525** munus *QGUVYP²M^v* : manus P^{1} minas *MZ* || **527** ut *QPGUVMY* : et *Z* || inmixto *QPGUVMZ* : adm- *YET* || firmaret *QGVMZYP²U^v* : firmauit *U* firmarit P^{1} || **529** moturi *QPGUVMZ* : morituri YU^{v} a^{1} || **533** pugnam *QPGUVMZY a^v* : bellum G^{v} *a* || **535** effunditur *QPGUVM^v* : perf- *MZY* || **538** iam iam *codd.* : dum iam *coni. Bentley*

Rome réclame leur punition et leur châtiment. Car, il n'est pas question d'un combat, à proprement parler, mais de la colère de la patrie vengeresse ; et ce n'est pas plus une guerre que lorsque Catilina prépara des torches pour nos toits afin de les brûler avec son complice dans la fureur, Lentulus, et la troupe forcenée de Cethegus au bras nu. Ô rage déplorable d'un chef ! Alors que les destins voudraient, César, te placer au milieu de Camille et du grand Metellus, tu t'abaisses à Cinna et Marius. Tu seras abattu, c'est certain, de même que Lepidus tomba sous les coups de Catulus, que Carbon qui, enfoui maintenant dans un tombeau sicilien, éprouva nos haches et que Sertorius qui, en exil, souleva les farouches Ibères. Pourtant, crois-moi, je répugne à t'associer à ces hommes, César, et à voir Rome opposer mes mains à ta fureur. Si seulement, après les combats contre les Parthes, Crassus était revenu des rives de Scythie vivant et victorieux : tu serais tombé, dans une situation semblable, sous les coups du même ennemi que Spartacus. Si les dieux d'en haut ont ordonné que toi aussi tu sois ajouté à mes titres de gloire, voici mon bras, assez fort pour brandir une lance : mon sang s'est réchauffé et bouillonne autour de mon coeur ; tu apprendras que, dans la guerre, ceux qui ont pu supporter la paix ne sont pas des fuyards. Même s'il me dit exténué et épuisé, que mon âge ne vous effraie pas : que le chef soit plus vieux dans notre camp, pourvu que le soldat le soit dans le sien.

supplicium poenamque petat. Neque enim ista uocari
proelia iusta decet, patriae sed uindicis iram ;
nec magis hoc bellum est, quam cum Catilina parauit
arsuras in tecta faces sociusque furoris
Lentulus exsertique manus uaesana Cethegi.
O rabies miseranda ducis ! Cum fata Camillis
te, Caesar, magnisque uelint miscere Metellis
ad Cinnas Mariosque uenis. Sternere profecto,
ut Catulo iacuit Lepidus, nostrasque secures
passus, Sicanio tegitur qui Carbo sepulchro,
quique feros mouit Sertorius exul Hiberos.
Quamquam, si qua fides, his te quoque iungere, Caesar,
inuideo nostrasque manus quod Roma furenti
opposuit. Parthorum utinam post proelia sospes
et Scythicis uictor Crassus remeasset ab oris,
ut simili causa caderes, cui Spartacus, hosti.
Te quoque si superi titulis accedere nostris
iusserunt, ualet, en, torquendo dextera pilo,
feruidus haec iterum circa praecordia sanguis
incaluit ; disces non esse ad bella fugaces
qui pacem potuere pati. Licet ille solutum
defectumque uocet, ne uos mea terreat aetas :
dux sit in his castris senior, dum miles in illis.

TEST. **543** exertique... cethegi *c et a ad 5, 794* ; *Lact., Theb. 1, 413* || **554** ut (et)... hostis *ps. Acro, carm. 3, 14, 19*

---

541 quam cum *QVM*^{1}*Z*^{1} : quam quod *PGUM*²*Z*² *a* quod cum *Y* || **544-545** camillis... metellis *codd.* : metellis... camillis *codex unus e Burmano forte recte* || **545** uelint *QPGUVYM*² : -lit *M*^{1}*Z* -lim *c* || **553** uictor crassus *PGU* : crassus uictor *QVMZY* || oris *QGMZ*^{1}*U*^{v} *c a* : aruis *PUVYG*^{v}*Z*² || **554** ut *codd.* : et *codd. plerique PS. ACRONIS* || cui (quoi) *Housman* : qua *QPGUVYM*²*Z*² quod *M*^{1}*Z*^{1} || hosti *M*^{1}*Z*^{1} : -tis *QPGUVYM*²*Z*² -te *M*^{v} || **556** en *G* : in *QPUVMZYG*^{v} *c* || torquendo *QPUVMZYG*^{v} ^{c} : -enti *G* -entibus *S*^{1} || **557** circa *QPGUMZY* : circum *V* || **558** disces *VYP*²*Z*² *a* : -cet *P*^{1}*UM*² *c* -cent *QGM*^{1}*Z*^{1}*Y*^{v} -cant *A*^{v}*B*^{v} *c*^{v} || **560** ne uos *QUVMZYG*^{v} : nec uos *G* non uos *P*² nouas *P* || dux sit *QGUVMYP*² : duxit *P*^{1}*Z* dixit *c*

Je me suis élevé jusque là où un peuple peut conduire un citoyen en restant libre et, au dessus de moi, je n'ai rien laissé, sauf la tyrannie. Qui s'apprête à dépasser Pompée dans la ville de Rome n'a pas les désirs d'un simple citoyen. C'est de mon côté que se dresseront les deux consuls, de mon côté que se dressera une armée composée de chefs. César sera-t-il vainqueur du Sénat ? Non, Fortune, tu n'entraînes pas tous les événements dans un cours si aveugle et tu n'es pas sans connaître la honte. Est-ce la Gaule toujours rebelle après nombre de lustres, est-ce le temps d'une vie dépensé dans cette tâche qui lui donne du courage ? Est-ce le fait qu'il s'est enfui loin des eaux glacées du Rhin et qu'en appelant océan les bas-fonds d'une mer incertaine, en proie à la terreur, il a tourné le dos aux Bretons qu'il est allé chercher ? Ses vaines menaces ont-elles enflé parce que le bruit de sa fureur a chassé le peuple en armes hors des demeures de ses pères ? Misérable insensé ! Ce n'est pas que tout te fuit, c'est moi que tout suit. Lorsque j'ai porté les étendards étincelants sur la mer tout entière, avant que Cynthia ait caché deux disques nouveaux, le pirate, craignant la mer, a abandonné tous les détroits et a réclamé une maison dans une étroite bande de terre. C'est moi encore qui ai mis en fuite à travers l'isthme de la mer de Scythie le roi indompté qui retardait la destinée de Rome et, plus fortuné que Sylla, je l'ai contraint à marcher à la mort. Nulle partie du monde ne m'échappe, mais toute la terre, sous quelque soleil que ce soit, est occupée par mes trophées :

Quo potuit ciuem populus perducere liber,
ascendi, supraque nihil nisi regna reliqui.
Non priuata cupis, Romana quisquis in urbe
Pompeium transire paras. Hinc consul uterque,
hinc acies statura ducum est. Caesarne senatus
uictor erit ? Non tam caeco trahis omnia cursu,
teque nihil, Fortuna, pudet. Multisne rebellis
Gallia iam lustris aetasque inpensa labori
dant animos ? Rheni gelidis quod fugit ab undis
oceanumque uocans incerti stagna profundi
territa quaesitis ostendit terga Britannis ?
An uanae tumuere minae, quod fama furoris
expulit armatam patriis e sedibus urbem ?
Heu demens ! Non te fugiunt, me cuncta secuntur.
Qui cum signa tuli toto fulgentia ponto,
ante bis exortum quam Cynthia conderet orbem,
omne fretum metuens pelagi pirata reliquit
angustaque domum terrarum in sede poposcit.
Idem per Scythici profugum diuortia ponti
indomitum regem Romanaque fata morantem
ad mortem Sulla felicior ire coegi.
Pars mundi mihi nulla uacat, sed tota tenetur
terra meis, quocumque iacet sub sole tropaeis :

TEST. **569** aetasque... labori *c ad 2, 577* || **571** oceanumque... profundi *Iulianus Toletanus, Ars grammatica 2, 16, 8* (*G L K 8, praef. CCXXXIV*) || **575** heu... sequuntur *Prisc., G L K 3, 18, 283, 5 ; 3, 18, 301, 20* || **582** ad... coegit *ps. Prob., G L K 4, 262, 13*

---

564 cupis *GUM*^{1}*ZY*^{1}: -pit *QPVG*^{v}*M*^{2}*Y*^{2} || romana... in urbe *QPGUVMZY* : -nam... in urbem *EB*^{v} -no... in orbe *coni. Bentley*^{1} || **565** paras *GUM*^{1}*ZY*^{1} : -rat *QPVG*^{v}*M*^{2}*Y*^{2} || **568-569** multisne... lustris *codd.* : iunctisne... lustris *coni. Housman prob. Luck* geminisne... lustris *coni. Bentley et alii alia* || **570** quod *MZYG*^{v}*U*^{v} : quos *QPGUV* || fugit *QPUVMZYG*^{v} : fudit *G a*^{v} || **571** *om. M*^{1} || **574** e *QP*^{1}*GUVMZY a*^{v} : a *P*^{2} *a* || **575** fugiunt *QPGUVM*^{1}*ZY* : -ient *M*^{2} || **577** exortum *ego* : exactum *codd.* || conderet *QPGUVMZY* : clau- *M*^{v} || **579** angustaque *QUMZY* : -tamque *PGV* || in *om. QG*^{1} || **580** *om. G*^{1} || **582** coegi *QPGUVZYM*^{pc} : coegit *M*^{ac} *PS. PROB.*

d'un côté, le Nord me considère comme vainqueur au bord des eaux glacées du Phase ; la région du midi m'est connue par la chaude Egypte et par Syène où les ombres ne tournent nulle part, le couchant redoute mon aurorité, tout comme le Bétis, le fleuve le plus à l'Ouest, qui frappe la fuyante Téthys. L'Arabe vaincu me connaît, de même que les belliqueux Hénioques et les Colchidiens, connus par l'enlèvement de la toison. La Cappadoce redoute mes étendards, tout comme la Judée, qui se consacre à un dieu méconnu, et la molle Sophène. J'ai soumis les Arméniens, les Ciliciens farouches et le Taurus. Quelle guerre ai-je laissée à mon beau-père, si ce n'est la guerre civile ? ». Les mots du chef ne sont suivis d'aucune acclamation de ses partisans et ceux-ci ne réclament pas promptement le signal de la bataille promise. Pompée le Grand lui-même sentit leur peur : il décida de faire rappeler les étendards et de ne pas envoyer, pour décider d'une bataille si importante, une armée déjà vaincue par la renommée de César, sans l'avoir vu. Comme un taureau, chassé loin du troupeau par un premier combat, gagne les profondeurs des bois et, exilé dans les champs déserts, éprouve ses cornes contre des troncs comme adversaires ; il ne revient aux pâturages que lorsque son cou a repris des forces et que ses muscles saillants lui plaisent ; bientôt, en vainqueur, accompagné des veaux, il entraîne le troupeau qui lui a été rendu dans les pacages qu'il veut, en dépit du bouvier : ainsi, Pompée le Grand, inférieur en forces,

hinc me uictorem gelidas ad Phasidos undas
Arctos habet ; calida medius mihi cognitus axis
Aegypto atque umbras nusquam flectente Syene,
occasus mea iura timent Tethynque fugacem
qui ferit Hesperius post omnia flumina Baetis.
Me domitus cognouit Arabs, me Marte feroces
Heniochi notique erepto uellere Colchi ;
Cappadoces mea signa timent et dedita sacris
incerti Iudaea dei mollisque Sophene.
Armenios Cilicasque feros Tauronque subegi.
Quod socero bellum praeter ciuile reliqui ? »
Verba ducis nullo partes clamore secuntur
nec matura petunt promissae classica pugnae.
Sensit et ipse metum Magnus, placuitque referri
signa nec in tantae discrimina mittere pugnae
iam uictum fama non uisi Caesaris agmen.
Pulsus ut armentis primo certamine taurus
siluarum secreta petit uacuosque per agros
exul in aduersis explorat cornua truncis
nec redit in pastus nisi cum ceruice recepta
excussi placuere tori ; mox reddita uictor
quoslibet in saltus comitantibus agmina paruis
inuito pastore trahit : sic uiribus inpar

TEST. **586-587** calida.... syene *Prisc., G L K 2, 10, 511, 9-10* ; atque... syene *a ad 10, 234* ; *Macr., Somn. 2, 7, 16* || **588** occasus... timent *a ad 2, 642* || **592-593** et... dei *Augustin., Cons. 1, 30, 46*

---

585 phasidos *QPGUVYM²* : -dis M^1 (pasidis) *Z* || **586** medius *QPGUVMZY* : melius G^vU^v *om. PRISC.* || axis *QPGUVMZY* : orbis U^v || **587** nusquam *QVM²Y* : numquam *PGUM*^{1}*Z* || flectente syene *QPGUVYM²Z²* : -tes yene M^1Z^1 pellente siene *c* || **588** timent *QGM*^{1}*ZY a* : -met *PUVM² c* || **592** et *QPGUVMZY²* : nec Y^1 || **593** mollisque *QP*^{1}*GUV* : mollesque *ZYP²M²* molesque M^1 || sophene *QPVZY a* : -enae *GU* -aenae M^v sefonte *c* ..phaenae M^{pc} || **594** armenios *QGUVYP²Z²* : -ias MZ^1 -ia P^1 || tauronque *Guyet* : taurumque a^1 taurosque *codd.* a^2 || **595** quod *QPUVMZYG*^{v} : quid *G* || **597** matura *QPGUVMZY* : mot- P^2 || **598-599** *om.* Q^1 || **599** pugnae *codd.* : causae *coni. Bentley*^{1} || **600** uictum fama *QPGUVMZ* : fama uictum *YET* || **604** recepta *QPGUVMZY* : repleta U^v || **606** paruis *Bentley* : tauris *codd.*

livra l'Hespérie et, fuyant à travers la campagne d'Apulie, se retira dans la sûre citadelle de Brindes.

Il est une ville, jadis possession des colons dictéens, exilés de Crète que les poupes cécropiennes transportèrent à travers la mer, elles dont les voiles trompeuses annoncèrent la défaite de Thésée. De ce côté, le flanc étroit de l'Hespérie qui se resserre finement avance dans la mer une mince langue de terre qui enferme les eaux adriatiques dans la courbure de ses cornes. Cependant, la mer qui passe par ces défilés étroits ne serait pas un port si une île ne soutenait pas grâce à ses rochers les violents assauts du Corus et ne refoulait pas les flots au point de les fatiguer. De part et d'autre, la nature a opposé à la mer libre des masses de pierre rocailleuse et a écarté les vents afin de permettre aux bateaux d'être immobiles en se contentant d'une amarre tremblante. A partir de ce port, toute la mer s'ouvre largement, que les voiles soient portées vers tes ports, Corcyre, ou que l'on gagne, vers la gauche, l'illyrienne Epidamnos qui est tournée vers les eaux ioniennes. C'est là que se réfugient les marins lorsque l'Adriatique agite toutes ses forces, que les monts cérauniens se sont perdus dans les nuages et que la calabraise Sason est recouverte par la mer écumante.

Donc, quand Pompée perd toute confiance dans ce qu'il a laissé derrière lui et qu'il ne lui est pas permis de transférer la guerre vers les durs Ibères, puisqu'entre eux s'allonge la vaste chaîne des Alpes, alors il dit à son fils, le plus âgé d'une si grande lignée :

tradidit Hesperiam profugusque per Apula rura
Brundisii tutas concessit Magnus in arces.
Vrbs est Dictaeis olim possessa colonis,
quos Creta profugos uexere per aequora puppes
Cecropiae uictum mentitis Thesea uelis.
Hinc latus angustum iam se cogentis in artum
Hesperiae tenuem producit in aequora linguam,
Hadriacas flexis claudit quae cornibus undas.
Nec tamen hoc artis inmissum faucibus aequor
portus erat, si non uiolentos insula Coros
exciperet saxis lassasque refunderet undas.
Hinc illinc moles scopulosae rupis aperto
opposuit natura mari flatusque remouit,
ut tremulo starent contentae fune carinae.
Hinc late patet omne fretum, seu uela ferantur
in portus, Corcyra, tuos, seu laeua petatur
Illyris Ionias uergens Epidamnos in undas.
Hoc fuga nautarum, cum totas Hadria uires
mouit et in nubes abiere Ceraunia cumque
spumoso Calaber perfunditur aequore Sason.
Ergo, ubi nulla fides rebus post terga relictis
nec licet ad duros Martem conuertere Hiberos,
cum mediae iaceant inmensis tractibus Alpes,
tum subole e †tanta† natum, cui firmior aetas,

---

609 concessit *QUMZY*^{1} *c* : conscendit *GVP*^{2}*Y*^{2} *g* condit se *T*^{2} || **613** hinc *UVMQ*^{2}*G*^{v} : hanc *Q*^{1}*PGZ*^{1}*Y* hac *AZ*^{2} qua *coni. Cortius*^{2} || artum *QPGUVMZYA* : arta *A*^{v} arcum *dett. apud Cortium* || **614** hesperiae *QPGUVMZY* : italiae *G*^{v} || producit *QPGUVYM*^{2} : -cet *M*^{1}*Z* || linguam *QPGUVM*^{v}*Z*^{2}*Y*^{2} : sulcum *MZ*^{1}*Y*^{1} || **615** claudit quae *QPGUVYZ*^{2} : claudit qua *M*^{2} claudit quae in *a* scinditque *Z*^{1} || **617** uiolentos *QGVMZYP*^{2}*U*^{2} : -tes *U*^{1}*G*^{v} -tus *P*^{1} || **618** lassasque *QPUZ*^{1}*M*^{2} (lasasque *M*^{1}) : -xasque *GVYQ*^{v}*Z*^{2} || **619** moles *Bentley prob. Luck*^{2} : montes *codd.* || **620** opposuit *QPGUVYM*^{2}*Z*^{2} : composuit *M*^{1}*Z*^{1} || **624** ionias *QPGUVMZY* : aonias *U*^{v} || uergens *QPGUVYM*^{2} : surgens *M*^{1}*Z* || epidamnos *P*^{1}*MZ* : epidamnus *Y* epidaunos *QUM*^{2}*G*^{v} epidauros *G* epidaurus *V g* epidaurius *S* epidaunus *P*^{2} || **625** hoc *P*^{1}*M*^{1}*ZY*^{1} : huc *QGVP*^{2}*U*^{2}*M*^{2}*Y*^{2} hunc *U*^{1} || **631** tum *PUV* : tunc *QGMZY* || e tanta *codd. locum desperatum necdum sanatum ind. S. Bailey* : e gemina *coni. Bentley prob. Luck*^{2} ex tacita *coni. Christ*

« Je t'ordonne d'explorer les confins du monde : soulève l'Euphrate et le Nil, tout endroit jusqu'où est venue la gloire de mon nom, toutes les villes où Rome est connue depuis que j'ai été leur chef. Rends à la mer les colons ciliciens dispersés dans les champs ; puis, agite les rois de Pharos et Tigrane, mon obligé ; ne néglige pas, je te le conseille, les armes de Pharnace, ni les peuples errant dans les deux Arménies, ni les féroces nations le long des rivages du Pont, ni les troupes des monts Riphées, ni ceux que retient, dans son eau épaisse, l'inerte marais des Méotes, qui supporte les chars scythiques et – pourquoi m'attarder davantage ? – tu emporteras mes guerres à travers tout l'Orient et tu soulèveras dans l'univers entier les villes que j'ai conquises ; que tous les vaincus de mes triomphes retournent dans les camps. Quant à vous, qui marquez de votre nom les Fastes latins, que le premier souffle de Borée vous mène en Epire ; de là, obtenez des forces nouvelles à travers les champs de Grèce et de Macédoine, tant que l'hiver donne du temps à la paix ». Il dit et tous exécutent ses ordres et détachent du rivage leur nefs recourbées.

Mais César, qui ne supporte jamais la paix et un long repos des armes, pour éviter que les destins ne puissent changer, poursuit son gendre et s'attache à ses pas.

adfatur : « Mundi iubeo temptare recessus :
Euphraten Nilumque moue, quo nominis usque
nostri fama uenit, quas est uolgata per urbes
post me Roma ducem. Sparsos per rura colonos
redde mari Cilicas ; Pharios hinc concute reges
Tigranenque meum ; nec Pharnacis arma relinquas,
admoneo, nec tu populos utraque uagantes
Armenia Pontique feras per litora gentes
Riphaeasque manus et quos tenet aequore denso
pigra palus Scythici patiens Maeotia plaustri,
et – quid plura moror ? – totos mea, nate, per ortus
bella feres totoque urbes agitabis in orbe
perdomitas ; omnes redeant in castra triumphi.
At uos, qui Latios signatis nomine fastos,
primus in Epirum Boreas agat ; inde per arua
Graiorum Macetumque nouas adquirite uires,
dum paci dat tempus hiemps. » Sic fatur, et omnes
iussa gerunt soluuntque cauas a litore puppes.
At numquam patiens pacis longaeque quietis
armorum, ne quid fatis mutare liceret,
adsequitur generique premit uestigia Caesar.

TEST. **636** pharios... reges *a ad 2, 733* || **637** trigranemque... relinquas *Prisc., G L K 2, 6, 279, 8* || **641** scythici... plaustri *corp. gloss. 6, 668*

---

636 pharios *QPGUVMZ* : parthos $YG^{v}M^{2}Z^{2}$ *a* || hinc $QUVMZYP^{2}G^{v}$: hic *P* huc *G* || **637** trigranenque *codd. aliquot apud Cortium* : trigranemque *QPGUVMZY* || relinquas *QPGUVMY* : -quis *ZA* || **638** uagantes *QPGUV* : uacan- MZY^{1} iacen- Y^{2} || **639** *om.* E^{1} *post* **648** *transp.* T^{1} || **640** quos *Heinsius* : quas *codd.* || **641** maeotia $QM^{1}Z^{1}$ *c* : maeotica $GUVYM^{2}Z^{2}$ *a* CORP. GLOSS. *6, 668* || **642** et $QPGUVMZ^{1}$: sed $YABETZ^{2}$ || ortus $QGUVMZYP^{2}$: artus P^{1} || **645** at *V* : et *QPGUMZY* || latios *codd. dett. apud Cortium* : latio *QPGUVMZY* || signatis $GU^{1}VM^{1}ZY$: -nastis $QPU^{2}M^{2}$ || fastos $QPGUVM^{2}Z^{2}Y^{2}$: fastus $M^{1}Z^{1}T^{2}$ factos Y^{1} factis T^{1} || **650** pacis $UYV^{v}Z^{2}$: segnis $QGVMZ^{1}P^{2}$ signis P^{1} || **652** adsequitur *codd.* : ins- *coni. Bentley* || generique $QPUVMZYG^{v}$: -roque *G*

Voici qui aurait suffi à d'autres : avoir pris tant de murailles au premier assaut, avoir surpris tant de citadelles et chassé leur garnison et que Rome, la capitale du monde, la plus grande des récompenses de la guerre, fût facile à prendre ; mais César, empressé en toute chose, croyant que rien n'est fait quand il reste quelque chose à faire, s'acharne, se fait pressant et, quoiqu'il détienne toute l'Italie, se plaint de ce qu'elle soit partagée entre eux, parce que Pompée le Grand tient une position au bord de la mer ; et, en revanche, refusant que ses ennemis s'aventurent dans une mer libre, il bloque l'accès aux eaux par des digues, l'accès au large par des pierres jetées dans les profondeurs. Le travail s'accroît toujours davantage, en vain : la mer dévorante absorbe tous les rochers et mêle les montagnes à ses sables, de même que, si le haut Eryx était précipité au milieu de la mer d'Eole, aucune roche ne dépasserait cependant à la surface de l'eau, ni davantage si, son sommet arraché, le mont Gauro tombait tout au fond de l'Averne marécageux. Donc, lorsqu'aucune digue ne maintint sa masse au fond de la mer, César décida alors de couper les bois, d'y attacher des liens et de relier sur une large étendue les troncs à l'aide d'immenses chaînes. La légende raconte que le Perse orgueilleux a construit des routes semblables sur la mer, lorsque, plein d'audace avec ses ponts, il approcha l'Europe de l'Asie, et Sestos d'Abydos ;

Sufficerent aliis primo tot moenia cursu
rapta, tot oppressae depulsis hostibus arces,
ipsa, caput mundi, bellorum maxima merces,
Roma capi facilis ; sed Caesar in omnia praeceps,
nil actum credens, cum quid superesset agendum,
instat atrox et adhuc, quamuis possederit omnem
Italiam, extremo sedeat quod litore Magnus,
communem tamen esse dolet ; nec rursus aperto
uult hostes errare freto, sed molibus undas
obstruit et latum deiectis rupibus aequor.
Crescit in inmensum cassus labor : omnia pontus
haurit saxa uorax montesque inmiscet harenis,
ut, maris Aeolii medias si celsus in undas
depellatur Eryx, nullae tamen aequore rupes
emineant, uel si conuolso uertice Gaurus
decidat in fundum penitus stagnantis Auerni.
Ergo, ubi nulla uado tenuit sua pondera moles,
tunc placuit caesis innectere uincula siluis
roboraque inmensis late religare catenis.
Tales fama canit tumidum super aequora Persen
construxisse uias, multum cum pontibus ausus
Europamque Asiae Sestonque admouit Abydo

TEST. **668** decidat... auerni *Consentius, G L K 5, 345, 23* ; *Ad Cuimn. 6, 148* || **674** sestonque... abydo *a ad 6, 55*

---

653 primo tot *MZY* : tot primo *QPGUV* || **654** oppressae *QGMZYU^{v}* : infestae *PUVZ²* *a* obsessae *A^{v}* || depulsis *QPGUVMZY* : deiectis *G^{v}* || **655** *om. B^{1}E^{1}* || **657** actum credens *QPGVMZY* : credens actum *U* credens acti *coni. Cortius²* || cum *codd.* : dum *coni. Rutgersius prob. Luck* || **662** deiectis *QPGUVZYM²* : dilectis *M^{1}* || **663** crescit *Bentley^{1} prob. Luck²* : cedit *codd.* || **664** montesque *QPUVMZY* : -tisque *G* || **665** aeolii *Bentley* : aegaei *QPGVMZYU²* aegi *U^{1}* aetnaei *coni. Oudendorp* aegatis *coni. Bourgery et alii alia* || **667** si conuolso *codd.* : conuolso si *coni. Cortius²* || gaurus *QPGUVMZ²Y^{v}* : taurus *Y^{1}G^{v}* caurus *Y²* gausus *Z^{1}* || **671** inmensis *QPGUVMZY* : inmissis *Berolinensis lat. f. 35 apud Badali* || **672** tales *QVYP²G²U²M²* : -lis *P^{1}G^{1}U^{1}VM^{1}Z* || persen *a^{v}* : persem *P^{1}G^{v}U^{v}Y^{v}* xersen *QYZ²* xersem *UV g* xerxen *G^{pc}* xerxem *G^{ac}* *a* sersen *MZ^{1}* *c* sersem *P²* || **673** construxisse *codd.* : constrauisse *coni. Bentley* || ausus *QGUVYP²M²Z²* : ausis *P^{1}M^{1}Z^{1}* fidens *U^{v}*

il marcha sur le détroit du rapide Hellespont, sans craindre l'Eurus et le Zéphyr, puisqu'il avait porté ses voiles et ses navires au cœur du mont Athos. Ainsi, la chute des bois réduit l'embouchure de la mer ; alors se dresse l'ouvrage fait d'un grand terre-plein et de hautes tours tremblent sur les mers.

Pompée, voyant que l'embouchure de la mer est étranglée par une terre nouvelle, le coeur serré et rongé par le souci, s'inquiète : comment ouvrir la mer et répandre la guerre à travers les flots ? Maintes fois ses navires, les voiles remplies par le Notus, poussés par des cables tendus, passèrent à travers les portes de la mer, disloquèrent dans les flots le sommet de la digue et créèrent de la place pour la flotte et, à travers les ténèbres, une baliste, tendue par des bras vigoureux, lança des torches à plusieurs pointes. Lorsque Pompée décida du moment d'une fuite discrète, il ordonne à ses hommes que le cri des marins n'inquiète pas le rivage, que le cornet ne répartisse pas les heures de garde et que la trompette ne prévienne pas les marins pour les conduire vers les flots. Déjà, la dernière partie de la Vierge avait commencé à précéder la Balance qui, par son lever, allait apporter Phébus, lorsque l'on détacha les navires silencieux. L'ancre ne souleva pas de cris pendant que sa pointe était arrachée des sables épais ; pendant que les bras du mât étaient courbés et que le pin se dressait vers le haut, les timoniers effrayés se turent et les marins ouvrent et déploient les voiles attachées sans secouer les solides cordages pour que le vent ne siffle pas. Le chef t'adresse même, Fortune, ce voeu,

incessitque fretum rapidi super Hellesponti,
non Eurum Zephyrumque timens, cum uela ratesque
in medium deferret Athon. Sic ora profundi
artantur casu nemorum ; tunc aggere multo
surgit opus, longaeque tremunt super aequora turres.
Pompeius tellure noua conpressa profundi
ora uidens curis animum mordacibus angit,
ut reseret pelagus spargatque per aequora bellum.
Saepe Noto plenae tensisque rudentibus actae
ipsa maris per claustra rates fastigia molis
discussere salo spatiumque dedere carinis
tortaque per tenebras ualidis ballista lacertis
multifidas iaculata faces. Vt tempora tandem
furtiuae placuere fugae, ne litora clamor
nauticus exagitet neu bucina diuidat horas
neu tuba praemonitos perducat ad aequora nautas,
praecepit sociis. Iam coeperat ultima Virgo
Phoebum laturas ortu praecedere Chelas,
cum tacitas soluere rates. Non anchora uoces
mouit, dum spissis auellitur uncus harenis ;
dum iuga curuantur mali dumque ardua pinus
erigitur, pauidi classis siluere magistri,
strictaque pandentes deducunt carbasa nautae
nec quatiunt ualidos, ne sibilet aura, rudentes.
Dux etiam uotis hoc te, Fortuna, precatur,

TEST. **683** tensisque... actae *Prisc., G L K 2, 10, 520, 15* ; *Vers. Aen.* 67, 23

---

675 *om.* A^1 || **677** deferret *QGVY*^{2} : differret *PUY*^{1}*M*^{2} differet M^1Z^1 defert Z^2 || **678** casu *codd.* : caesu *coni. Badali* || **682** reseret *QPGUVYM*^{2}*Z*^{2} : reserat M^1 referat Z^1 || **685** discussere *QPGUVMZY* : -cessere M^v || **689** neu *QPUVYM*^{2}*Z*^{2} : ne *GM*^{1}*Z*^{1} || **690** neu *QGVYM*^{2} : ne *PM*^{1}*Z* nec *U* || praemonitos *GU* : per- *QPVYZ*^{2} ter monitus MZ^1 || perducat *QPUMZY* : deducat *GV* || **693** tacitas *P*^{1}*GUVMZY* : -ti *QGvM*^{2}*Z*^{2} - ta *P*^{2} || **694** dum *QPGUVMZY* : cum *ET* || auellitur *QPGUVYM*^{2}*Z*^{2} : auelleret M^1Z^1 || **697** pandentes *T* : pendentes *QPGUVMZY* || deducunt *PGUVM*^{1}*ZY* : did- *QM*^{2} || precatur *QPGUMZYV*^{2} : sequetur V^1

que l'Italie que tu lui interdis de conserver, il lui soit, du moins, permis de l'abandonner. A peine les destins le permettent-ils : en effet, dans un grondement immense, la mer résonna, frappée par les éperons, l'onde clapote et les eaux sur lesquelles les sillons de tant de navires sont mêlés <...>. Donc les ennemis, accueillis par des portes toutes ouvertes – car la ville accompagnant le destin avait renversé ses engagements –, une fois à l'intérieur des murs, s'élancent et, à la course, parcourent les flancs courbes du port pour gagner son embouchure : ils se lamentent de ce que la mer ait échu à la flotte. Ô honte ! La fuite de Pompée le Grand est une petite victoire. Un étroit chenal conduisait les poupes vers la mer, plus resserré que les eaux de l'Eubée qui frappent Chalcis. Ici s'arrêtèrent deux navires, des troupes préparées pour la flotte s'en emparèrent et, la guerre étant ramenée vers le rivage, ici, pour la première fois, Nérée rougit du sang de la guerre civile. Tout le reste de la flotte s'en va, dépouillé de ses derniers navires : ainsi, lorsque le vaisseau de Pagase gagnait les eaux du Phase, la terre lança dans l'eau les rochers des Cyanées ; Argo s'éloigna de ces rocs, diminuée de sa poupe arrachée, les Symplégades frappèrent en vain la mer déserte et redevinrent immobiles. Déjà la couleur changeante du ciel du levant signalait que Phébus se hâtait, la lumière blanche, sans rougir encore, arrache leurs flammes aux astres les plus proches,

quam retinere uetas, liceat sibi perdere saltem
Italiam. Vix fata sinunt ; nam murmure uasto
inpulsum rostris sonuit mare, fluctuat unda,
totque carinarum permixtis aequora sulcis
<...>
Ergo hostes portis, quas omnes soluerat urbis
cum fato conuersa fides, murisque recepti
praecipiti cursu flexi per cornua portus
ora petunt pelagusque dolent contingere classi.
Heu pudor ! Exigua est fugiens uictoria Magnus.
Angustus puppes mittebat in aequora limes
artior Euboica, quae Chalcida uerberat, unda.
Hic haesere rates geminae, classique paratae
excepere manus, tractoque in litora bello
hic primum rubuit ciuili sanguine Nereus.
Cetera classis abit summis spoliata carinis :
ut, Pagasaea ratis peteret cum Phasidos undas,
Cyaneas tellus emisit in aequora cautes ;
rapta puppe minor subducta est montibus Argo,
uanaque percussit pontum Symplegas inanem
et statura redit. Iam Phoebum urguere monebat
non idem Eoi color aetheris, albaque nondum
lux rubet et flammas propioribus eripit astris,

TEST. **713** tum primum... nereus *ps. Acro, carm. 2, 1, 35* || **715** ut... phasidos *ps. Prob., G L K 4, 228, 20* ; ut... ratis *Lact., Achill. 1, 65* || **717** rapta... argo *Prisc., G L K 2, 7, 336, 17* ; *Myth. Vat. 2, 136* || **718-719** uanaque... redit *Prisc., G L K 2, 4, 124, 23-24*

---

700 uetas *QPGUVMZY*^{1} : neg- *Y*^{2} || **703** permixtis... sulcis *codd.* : permiscent... sulci *coni. Guyet* || *post* **703** *excidisse unum uersum putat Housman et* eruta feruescunt litusque frementia pulsant *suppleuit* || **704** omnes *G*^{1}*Y* : -is *QPUVMZG*^{2} || **705** receptis *QG*^{ac}*U*^{ac} : -ti *PVMZYG*^{pc}*U*^{pc} || **707** classi *M* : -sis *P*^{1}*G*^{1}*Z*^{1} -ses *QUVYP*^{2}*G*^{2}*Z*^{2} || **709** angustus *QGUVMZYP*^{2} : -tas *P*^{1} || **710** quae *QPGUMZY* : qua *V* || **711** paratae *P*^{2} *c* : -tas *QGUVMZY* -tes *P* preparatae *a* || **712** ad *Z* : in *QPGUVMY* || litora *QPGUVZM*^{v}: -re *MYU*^{v} || *post* **712** *uersum* **263** *transp. E*^{2} || **713** hic *codd.* : tum *PS ACRO* || **717** rapta *codd.* : rupta *MYTH. VAT.* || **719** *om. S*^{ac} || **721** eripit *QPGUVMZY* : -igit *BA*^{v}

déjà les Pléiades pâlissent, déjà, en tournant, le chariot du Bouvier s'éteint et rentre dans l'aspect uniforme du ciel, les étoiles plus grandes se cachent et Lucifer, lui-même, fuit la chaleur du jour. Déjà, Pompée le Grand, tu tenais la haute mer, avec des destins différents de l'époque où tu poursuivais sur les flots le pirate dans toutes les mers : la Fortune, lassée par tes triomphes, a fait défection. Chassé avec ton épouse et tes enfants, emportant dans la guerre tous tes pénates, tu vas, immense encore dans l'exil, accompagné par des peuples. On cherche une demeure lointaine pour une chute imméritée. Ce n'est pas parce que les dieux d'en haut ont préféré te priver d'un tombeau dans ta patrie que les sables de Pharos sont condamnés par ton bûcher : mais c'est qu'ils épargnent l'Hespérie. Que bien loin, aux confins du monde, la Fortune enfouisse ce sacrilège et que l'on préserve la terre romaine d'être souillée par le sang de son enfant, Pompée le Grand.

et iam Plias hebet, flexi iam plaustra Bootae
in faciem puri redeunt languentia caeli,
maioresque latent stellae, calidumque refugit
Lucifer ipse diem. Pelagus iam, Magne, tenebas,
non ea fata ferens, quae, cum super aequora toto
praedonem sequerere mari : lassata triumphis
desciuit Fortuna tuis. Cum coniuge pulsus
et natis totosque trahens in bella penates
uadis adhuc ingens populis comitantibus exul.
Quaeritur indignae sedes longinqua ruinae.
Non quia te superi patrio priuare sepulchro
maluerint Phariae busto damnantur harenae :
parcitur Hesperiae. Procul hoc et in orbe remoto
abscondat Fortuna nefas, Romanaque tellus
inmaculata sui seruetur sanguine Magni.

TEST. **727-728** lassaque triumphis... tuis *Lact., Theb. 2, 311*

---

722 flexi *QPGUMZ²Y²* : -xo *VY¹* -xum *Z¹* || **726** aequora *UVYP²M²Z²* : -re *QP¹GM¹* -ris *Z¹* || toto *QPGUVMZY* : uictor *G*^{v} || **727** *om. Z¹* || mari *QPG¹UVMZY* : -ris *SG²* *a*^{v} || **728** desciuit *QPUMZY* : desiuit *VG*^{v} destituit *G* || **732-733** *om. M¹* || **734** et *QPGUV¹MZY* : ut *V²* || **735-736** *om. S¹*

UNIVERSITÉ PARIS-OUEST NANTERRE

ECOLE DOCTORALE 395 : Milieux, cultures et sociétés du passé et du présent

THÈSE

pour obtenir le grade de

Docteur de l'Université de Paris-Ouest Nanterre

Discipline : Sciences de l'Antiquité

Présentée par Florian BARRIÈRE

ÉTUDE CRITIQUE, TRADUCTION ET COMMENTAIRE DU LIVRE II DU *BELLUM CIVILE* DE LUCAIN

TOME II : Commentaire et annexes

Thèse dirigée par

Monsieur Charles GUITTARD, Professeur à l'Université Paris Ouest Nanterre

Soutenue le 7 décembre 2013

Jury :

Monsieur Paolo ESPOSITO, Professeur à l'Università degli studi di Salerno
Madame Sylvie FRANCHET D'ESPÈREY, Professeur à l'Université Paris 4 Sorbonne
Monsieur Gauthier LIBERMAN, Professeur à l'Université de Bordeaux 3
Madame Anne VIDEAU, Professeur à l'Université Paris Ouest Nanterre
Monsieur Étienne WOLFF, Professeur à l'Université Paris Ouest Nanterre

Troisième partie

Commentaire

1-233 : Lamentations des Romains à l'approche de César.

La première section du livre II de la *Pharsale* consiste en une description de la réaction des habitants de Rome à l'approche de César. Après l'évocation, à la fin du livre I, de la panique dans Rome qui pousse les habitants à la fuite, suivant l'exemple de Pompée (I, 466-522), ce sont désormais les Romains restés dans la ville qui sont au centre de l'attention du narrateur. Alors que le départ précipité de Rome était uniquement présenté sous forme de récit, le poète donne désormais largement la parole aux diverses catégories de population, à savoir les femmes (II, 21-42), les hommes (II, 43-64) et les vieillards (II, 64-233). Il convient de souligner que, même s'il fait entendre des individus, le narrateur les définit à l'aide de termes abstraits, caractérisant leur position ou la vertu qu'ils défendent. Les femmes représentent ainsi le *dolor* (II, 42) tandis que les hommes partant au combat sont désignés par le terme de *pietas* (II, 63). Enfin, les vieillards sont évoqués par le terme de *senectus* qualifié par deux adjectifs, *memor* et *metuens* (II, 232-233), annoncent le rôle du rappel historique du conflit opposant Marius à Sylla. La première partie du livre II respecte donc une architecture ternaire, tripartition des discours que l'on retrouve dans la suite du chant avec les propos de Brutus, de Caton puis de Marcia. L'unité de cette première partie est assurée par le fait que le narrateur laisse la parole à des personnages anonymes qui ne sont pas amenés à jouer un rôle important dans le *Bellum ciuile* (sur le rôle dramatique de ces témoins anonymes, cf. Estèves 2009, § 18-29). A l'inverse, la nature des discours et des réactions sera tout à fait diverse lorsque le narrateur s'intéressera aux personnages de Brutus et de Caton. Enfin, l'ouverture du chant II par une triade de discours (celui des femmes, des hommes et d'un vieillard anonyme) forme peut-être un art poétique comme le croit Meunier (Meunier 2012, p. 297-350) : chacune des prises de parole peuvent apparaître comme un essai pour raconter la guerre civile. Le discours des femmes se rattacherait alors à la forme tragique, celui des hommes à une épopée de type homérique, dans laquelle les combattants sont célébrés tandis que le discours du vieil homme incarnerait davantage le projet du poète en cherchant dans une réalité douloureuse la matière qui nourrit sa parole.

Dans la première partie du livre II du *Bellum ciuile*, le poète modèle la description des réactions de peur à Rome selon le *topos* ancien de l'Ilioupersis, la destruction de la ville de Troie. L'étude de ce jeu littéraire a été menée de façon très complète par Ambühl (cf. Ambühl 2010, p. 17-38). Les échos sont nombreux qu'il s'agisse de références à Virgile (comme les vers 98-99 qui rappellent le récit d'Enée de la chute de Troie chez Virgile, *En.* 2, 324-325), à Homère (les lamentations des femmes peuvent être rapprochées de celles des Troyennes dans

l'*Iliade* 6, 293 sq.) ou encore aux tragiques grecs (les vers 103-104 s'inspirent sans doute d'Euripide, *Tro*. 15-16). Les trois principaux éléments composant l'évocation de la chute de Troie, à savoir la mort de Priam sur l'autel de Zeus, la mise à mort d'Astyanax et le sacrifice de Polyxène sur la tombe d'Achille, réapparaissent dans le début du chant II du *Bellum ciuile* : ainsi, le meurtre de Scévola (II, 126-129), l'assassinat d'enfants (II, 108) et le supplice de Marius Gratidianus, sacrifié aux Mânes de Catulus (II, 173-187) sont autant d'échos de la prise de Troie. Dans l'ensemble, l'évocation de l'Ilioupersis permet de montrer que la guerre civile entre César et Pompée connaît non seulement un modèle historique, la guerre entre Marius et Sylla, mais aussi un modèle littéraire. En outre, l'assimilation de la guerre civile à la destruction d'une ville forme un contraste avec la manière dont Virgile emploie le lieu commun de l'Ilioupersis : là où Virgile parle de chute de Troie pour annoncer la naissance de Rome, Lucain ne conserve que la perspective pessimiste dans laquelle la destruction marque la fin de la République (à ce propos, cf. Narducci 2002, p. 75-87 et 111-120).

1-15 : Interrogations du poète sur la divination.

Le début du chant II poursuit le propos de la fin du premier chant. Depuis I, 522, le poète évoque les présages annonciateurs de la guerre civile (v. 522-583) et met en scène trois différents interprètes : le devin Arruns (v. 584-638), l'astrologue Figulus (v. 639-672) et une matrone en délire (v. 673-695). Le chant II commence avec l'interprétation définitive du sens des prodiges assumée par le poète : c'est la manifestation de la colère divine (*irae deum*). L'originalité du début du livre II provient de ce que Lucain évoque la guerre civile dans des termes qui se rapportent d'ordinaire à un conflit extérieur : les *foedera*, le *tumultus* et le verbe *indicere* sont traditionnellement employés pour parler des relations entre Rome et les peuples voisins. Le poète met ainsi en exergue la subversion même de la guerre qui participe au *nefas* révélé par la nature (cf. v. 4).

À partir du vers 4, le propos change et marque une véritable rupture avec la fin du chant précédent : on entend la voix du poète qui s'interroge sur l'intérêt de l'existence des pratiques divinatoires. Lucain lance ainsi un débat sur la nature du destin dans lequel il semble envisager deux hypothèses : soit l'univers suit la règle du destin, soit il n'en suit aucune. Si la première hypothèse semble proche des théories stoïciennes et, dans une certaine mesure, des croyances traditionnelles romaines, la seconde, en revanche, est incompatible avec les deux. En effet, si l'univers est en proie au plus pur hasard, il n'y a pas de place pour le *logos* stoïcien ni pour un *rector Olympi* (cf. Johnson 1987, p 78). Comme le montre Sklenar

(cf. Sklenar 2003, p 8), Lucain s'éloigne ici de la doctrine stoïcienne en proposant cette alternative entre *fatum* et *casus* qui n'a pas lieu d'être dans la cosmologie stoïcienne. Le poète conclut cette remise en cause cosmologique par un souhait qui montre qu'il n'a pas fait de choix dans l'alternative qu'il a posée : les termes restent imprécis et l'interrogation semble aboutir à une incertitude plus grande encore. L'absence de compréhension de la manière dont le monde fonctionne est ainsi fondamentale dans l'univers du *Bellum ciuile* (cf. Feeney 1991, p. 280-281).

L'évocation de la divination au début du chant II n'est pas anecdotique : il s'agit d'un thème fréquemment abordé par le poète dans son épopée. Outre les trois prophéties de la fin du chant I, Lucain mentionne deux rêves de Pompée (III, 8-35 ; VII, 8-24), la scène de nécromancie de la sorcière Erichtho (VI, 413-830), l'oracle de Delphes (V, 64-236) et l'oracle de Jupiter Ammon (IX, 511-586). Le plus souvent, les prédictions apportées par ces différentes pratiques sont remises en cause par le poète, soit à propos de leur véracité (cf. le rêve de Pompée VII, 8-24) soit à propos de leur utilité (cf. le propos de Caton sur l'oracle de Jupiter Ammon IX, 564-584). Lucain semble donc avoir une position très sceptique à l'égard de la divination, ce qui apparaît également au début du chant II. L'interrogation sur l'utilité des pratiques divinatoires et l'absence de réponse donnée à l'alternative *siue... siue* illustrent ce scepticisme du poète. Comme le souligne Ambühl, cette posture peut être comparée au doute et à l'amertume caractéristiques du personnage d'Hécube (cf. Ambühl 2010, p. 32).

Comme l'a montré Fantham, le début du chant II est également à étudier comme un nouveau proême. *Belli signa* et *nefas* (II, 1-2 et 4) rappellent *bella... | certatum totis concussi uiribus orbis | in commune nefas* (I, 5-6). De même, l'interrogation *cur hanc tibi* (II, 4-6) peut faire écho à *quis furor, o ciues, quae tanta licentia ferri ?* (I, 8). On pourrait ajouter à ces deux éléments soulignés par Fantham le fait que l'épopée s'ouvre au chant I sans invocation aux Muses, Néron suffisant à l'inspiration de Lucain (I, 66). Le chant II débute avec une adresse à une divinité, comme on aurait pu s'y attendre au chant I. Néanmoins, ce ne sont toujours pas les Muses qui sont convoquées mais le *rector Olympi*, Jupiter. Enfin, la description cosmologique de la création du monde forme un écho assez net de la description de l'*ekpurosis* en I, 72-80. Là encore, le poète reprend un thème qu'il a déjà abordé mais change la perspective, ce qui fait du début du chant II à la fois un rappel des éléments présents dans le chant I, mais aussi une véritable transformation de ceux-ci.

1 iamque : Le fait de commencer un chant par *iamque* dans un long poème est rare : dans le *Bellum ciuile*, seul le livre II débute de la sorte. Ovide, le premier, se sert de cette

expression en *Met.* 7, 1 pour montrer que le récit de l'aventure des Argonautes se poursuit et en *Met.* 14, 1 pour continuer la légende de Scylla.

1-2 iamque irae patuere... manifestaque... signa : Le chant II s'ouvre par un propos qui conclut l'évocation des présages à la fin du chant I (v 522-695). Le premier vers reprend des termes employés peu auparavant par le poète : l'*ira* divine a déjà été mentionnée par Arruns (I, 616) et le poète avait présenté les prodiges comme l'assurance d'un avenir sombre (*manifesta fides* en I, 524). Le *iamque* initial montre que, désormais, le temps n'est plus à l'interprétation des prodiges et à la divination qui occupaient la fin du chant I et que la guerre civile est désormais certaine. L'*incipit* du chant II balaie donc rapidement les préoccupations sur l'avenir pour évoquer les troubles présents à Rome puis rappeler les guerres entre Marius et Sylla. Sur le fait que le premier vers rebondisse sur la fin du livre précédent, cf. Esposito 2010, p. 36. Sur l'emploi du verbe *patere* pour relancer l'action, cf. IV, 746 *tunc primum patuere doli*. Steele (Steele 1924, p. 304) voit d'ailleurs dans ces deux passages (II, 1 et IV, 746) une variation sur le vers de Virgile, *En.* 1, 130 *nec latuere doli fratrem Iunonis et irae*.

2 signa dedit mundus... praescia... natura : Ce passage a fait l'objet de deux conjectures de Van Jever. Il trouve, en effet, problématique que le monde et la nature soient le sujet des verbes et semblent dotés d'une conscience (*natura, sine intellectu, solo deorum iussu et consilio agit, qui malum ! Praescia dici poterit ?*). Il modifie donc le texte et propose de lire *signa dedit mundo... praeuia... natura*, faisant de *natura* le sujet de *dedit* et *uertit*. Dans son interprétation, la nature est *praeuia*, elle précède la guerre civile en envoyant des présages, ce qui est l'objet du bouleversement de ses lois (*legesque et foedera uertit*). Cette conjecture ne semble pas indispensable et paraît même peut-être fausser le texte. En effet, dans le début du chant II, Lucain entretient une ambigüité sur les puissances qui sont à l'origine de la guerre civile : il mentionne les dieux au vers 1, la nature au vers 3, puis le *rector Olympi* au vers 4 et, enfin, un *parens rerum* au vers 7. Modifier le texte comme le fait Van Jever tendrait à enlever cette multiplicité des acteurs évoqués dans les premiers vers du chant II. Par ailleurs, l'idée même que ce sont les dieux qui sont tout puissants dans le *Bellum ciuile,* et non la nature, doit être fortement nuancée. Au contraire, à plusieurs reprises, Lucain semble nier tout pouvoir aux dieux (cf. par exemple VII, 454-455 *mortalia nulli | sunt curata deo*). Les dieux chez Lucain paraissent parfois avoir un rôle proche de celui des dieux épicuriens (cf. Fantham 2003, p. 229-249). Il convient de souligner que la place des dieux chez Lucain est sans cesse changeante : ils sont tantôt tenus pour responsables du conflit, tantôt pour extérieurs à la guerre civile (à ce sujet, cf. Bartsch 2012, p. 88). Enfin, on trouve

d'autres allusions, dans *la Pharsale*, à une nature qui semble être animée d'une conscience : il s'agit par exemple de la mention des refus de la nature (VI, 59 et IX, 301). Il ne semble donc pas nécessaire de modifier de la sorte le texte transmis par les manuscrits.

2 legesque : Burman et Cortius mentionnent la présence, dans plusieurs manuscrits de Turin, de la leçon *cursusque*. Cette leçon ne se trouve dans aucun des *codices* consultés pour cette édition. Comme Cortius le souligne lui-même dans sa note au vers 2, l'emploi du mot *cursus* pour évoquer le cours des événements est fréquent chez Lucain (*fatorum cursus* en V, 41 et VI, 423 ; *cursus aeternum* en V, 88). Cependant, l'emploi du mot *lex* au sujet des lois de l'univers ou des lois du destin est tout aussi fréquent dans le *Bellum ciuile* (I, 642 ; X, 202 ; X, 228). Il semble préférable de conserver *legesque*, le texte transmis par la grande majorité des manuscrits : en effet, le terme de *lex* permet de renforcer l'emploi du vocabulaire politique dans le début du chant II pour désigner le trouble de l'univers (cf. note sur *monstrifero tumultu* en II, 3). Avec l'expression *leges et foedera*, le poète évoque l'ensemble des lois existantes : le premier terme désigne d'ordinaire les lois concernant la politique intérieure, tandis que les *foedera* sont les traités faits par les Romains avec d'autres peuples (cf. *TLL* VI, 1002, 30). Le terme *legesque* doit donc être conservé. Pour le couple *leges et foedera*, cf. Virgile, *G.* 1, 60-61 *continuo has leges aeternaque foedera certis | imposuit natura locis*.

2 foedera rerum : *Res* au pluriel signifie « toutes choses », « le monde » ou encore « l'univers » (cf. *rerum potestas* en II, 136 et *salus rerum* en II, 221). L'utilisation du terme de *foedus* est fréquente chez les Stoïciens (*foedera mundi* chez Sénèque, *Med.* 335, 603) et les Epicuriens (*foedera naturae* chez Lucrèce 1, 586 ; 2, 302 ; 3, 310). On trouve également *foedera mundi* dans le *Bellum ciuile* en I, 80. Dans les *Commenta Bernensia*, le scholiaste soutient que le terme marque une progression par rapport à *leges* (*foedera legibus firmiora sunt*). Il n'est pas certain que Lucain fasse une gradation en écrivant *leges et foedera* : cette expression permet plutôt de désigner l'ensemble des règles régissant l'univers (voir le commentaire sur le couple *lex-foedus* au sujet de *legesque* au vers 2). Le terme *foedera* apparaît ici comme une traduction de δεσμοί, le terme grec employé par les Stoïciens pour évoquer les lois qui maintiennent la cohésion de l'univers (cf. Lapidge 1979, p. 361).

3 praescia monstrifero uertit natura tumultu : Ce vers est ce que Burles (Burles 1652, p. 357), le premier, a appelé une « golden line », un *uersus aureus*. Le vers est composé de cinq mots et s'articule autour du verbe (V). Le verbe est précédé de deux adjectifs (a et b) qui qualifient deux noms qui suivent le verbe (A et B) pour former le schéma suivant :

abVAB. Cette disposition du vers permet notamment de créer un effet d'attente, en repoussant les noms à la fin du vers. D'après les statistiques établies par Mayer (Mayer 2002, p. 139 sq.), ce type de vers est particulièrement fréquent dans le *Carmen* 64 de Catulle : on en trouve dix-huit dans les 408 vers du poème (v. 129 et 235 par exemple). Chez Lucain, Mayer trouve cent dix-huit *uersus aurei* dans les 8060 vers du *Bellum ciuile*. Au sein du chant II, j'ai pu compter neuf vers de cette sorte (outre le vers 3, il s'agit des vers 33, 125, 171, 268, 361, 367 et 627). On trouve également, dans le chant II, des formes qui sont des variantes du vers d'or, à savoir AbVaB (114, 220, 364, 393), aVbAB (248) et VaBba (731). La variation en chiasme du vers d'or, qui est appelée « silver line » par Wilkinson, (abVBA) n'apparaît pas dans le chant II (cf. Wilkinson 1963, p. 215-216).

3 monstrifero tumultu : D'ordinaire, le *tumultus* désigne le trouble dans Rome lié à la déclaration soudaine d'une rébellion en Italie ou surtout aux frontières (cf. Cicéron, *Phil.* 8, 2-3 ; cf. également Servius, *En.* 8, 1 *bellum Italicum uel Gallicum, in quibus ex periculi uicinitate erat timor multus*). Ce terme, emprunté au vocabulaire de la guerre, permet de développer l'idée que la nature, elle aussi, est en proie à la guerre civile. En effet, l'évocation des *foedera,* du *tumultus* et, au vers suivant, l'utilisation du verbe *indicere* sont autant de métaphores, grâce auxquelles la nature semble pouvoir être assimilée à Rome. En outre, les trois termes font tous allusion à un conflit avec un ennemi extérieur : Lucain les détourne ici de leur emploi traditionnel pour les appliquer à la guerre civile. Il illustre ainsi le grand bouleversement (*uertit*) qui frappe la nature. L'opposition entre guerre civile et guerre extérieure est un *topos* de la littérature latine que Lucain reformule souvent dans le *Bellum ciuile* et ce dès les premiers vers (cf. Lucain I, 2-3 ; Franchet d'Espèrey 2009, p. 351-352).

L'adjectif *monstrifer*, que l'on trouve également en V, 620 pour qualifier la mer, est une création de Lucain (si l'on admet que la *Phèdre* de Sénèque, où l'on trouve l'adjectif au vers 688, est bien postérieure à l'écriture des premiers livres du *Bellum ciuile*). La formation de l'adjectif, à l'aide du suffixe *-fer*, indique que la Nature non seulement apporte les prodiges, mais aussi les produit. Cet adjectif qui rappelle *frondifer* (Lucrèce 1, 18 ; 1, 256) ou encore *frugifer* (Ennius, *An.* 489 ; Lucain V, 378) met en avant le rôle nourricier de la Nature. Cependant, dans ce passage, la Nature n'a pas une production normale : l'équilibre de l'univers est remis en cause (à ce sujet, le rapprochement *monstrifero uertit* est particulièrement expressif). Sur les adjectifs composés dans le *Bellum ciuile*, cf. Gagliardi 1999, p. 106-107.

4 indixitque nefas : Le verbe *indicere* n'apparaît qu'à cet endroit chez Lucain. Il ne signifie pas ici « dénoncer », comme l'entend Grotius, suivi par Bourgery (comme chez

Sénèque, *Oed. 17 indicunt scelus*). Ce terme sert d'ordinaire à évoquer une déclaration publique, comme un *concilium* (cf. *TLL* VII, 1156, 70 sq.), mais aussi et surtout à faire une déclaration de guerre (cf. *TLL* VII, 1156, 53 sq.). Les *Commenta Bernensia* rapprochent ainsi ce passage de Virgile, *En.* 7, 616 : *indicere bella latinus*. *Indicere* fait donc directement allusion à l'activité des fétiaux, le collège de prêtres chargés notamment de déclarer la guerre et de faire les traités. Le rapprochement du verbe avec son objet, *nefas*, est particulièrement expressif, dans le contexte d'un acte rituel. En effet, le rôle des fétiaux était d'« assur[er] la légalité de [la] déclaration [de guerre] (*indictio belli*) en obtenant l'approbation des dieux quant au caractère juste de cette guerre. » (Estienne, *ThesCRA.* V, 2a, III, 2b. p. 88). Dans ce vers, le paradoxe provient justement de l'absence de légitimité divine pour la guerre, qui apparaît donc comme un *nefas*. *Indicere* peut également être appliqué au domaine astrologique (cf. Manilius 4, 145 *militiam indicit terris*) et signifie « décréter » (cf. *TLL* VII, 1159, 3 sq). Il est probable que l'ambiguïté de ce terme ait précisément été recherchée par Lucain : les prodiges (mentionnés à la fin du chant I) et, de manière plus large, le bouleversement de l'univers (évoqués par Nigidus Figulus en I, 639-672) annoncent la guerre civile.

Le *nefas* désigne ici la guerre civile (la guerre civile se voit également qualifiée de *nefas* chez Sénèque, *Phoen.* 453). Néanmoins, il ne semble pas judicieux de traduire le passage par « proclaimed civil war » comme le fait Duff. L'idée d'impiété est importante dans le texte de Lucain puisque, comme nous l'avons indiqué au sujet d'*indicere*, la déclaration de guerre est normalement un rituel religieux. Pour l'emploi du mot *nefas* afin d'évoquer la guerre civile, cf. I, 6 ; I, 37 ; I, 626 et II, 286.

4 cur hanc tibi... : L'interrogation sur la raison de l'existence des pratiques de divination est un thème commun que l'on retrouve dans la littérature après Lucain, notamment chez Stace (*Theb.* 3, 551 sq.). Il n'est pas surprenant de voir cette interrogation, à l'origine propre à la tragédie (cf. Eschyle, *Ag.* 250 sq), dans des épopées dont le sujet sombre permet de nourrir des inquiétudes sur l'avenir. Bartsch (Bartsch 2012, p.87) souligne le fait que cette interrogation montre que, si les dieux n'ont pas une place bien définie dans le *Bellum ciuile*, ils écoutent au moins les plaintes des hommes et du locuteur, même s'ils ne les prennent pas en compte.

6 noscant uenturas ut... clades : *Vt* introduit le verbe *noscant*. La postposition des conjonctions de coordination ou de subordination est fréquente chez Lucain (*et* en II, 332, *aut* en II, 362, *sed* en II, 460 et II, 540). Il s'agit d'une pratique déjà présente chez Virgile (cf.

Austin à propos d'*En.* 4, 33). Le vers commence par un mot spondaïque, ce qui est rare dans la métrique latine (seulement quatre cas chez Ovide, *Met.* 3 et dix-neuf chez Virgile, *En.* 8 ; cf. Fantham 1992, p. 45). Il s'agit d'un effet recherché par Lucain qui utilise ce procédé à trente-sept reprises dans le livre II.

7 siue... : Le poète développe ici deux hypothèses, chacune introduite par *siue* : soit le monde est gouverné par les destins (v. 7-11), soit il est en proie au hasard (v. 12-13). Cette alternative a déjà été évoquée par l'astrologue Figulus en I, 642-645 (*aut hic errat... nulla cum lege... aut, si fata mouent...*). On retrouve également l'hésitation entre ces deux hypothèses dans la bouche de Talthybios chez Euripide, *Hec.* 488-491 : Ὦ Ζεῦ, τί λέξω; Πότερά σ' ἀνθρώπους ὁρᾶν ; | Ἢ δόξαν ἄλλως τήνδε κεκτῆσθαι μάτην, | ψευδῆ, δοκοῦντας δαιμόνων εἶναι γένος | τύχην δὲ πάντα τἀν βροτοῖς ἐπισκοπεῖν. Les termes dans lesquels Lucain présente l'inquiétude des hommes, vaines face au destin, font penser à Manilius 4, 12-15.

7 parens rerum : Qui est ce *parens rerum* ? Le terme *parens* ne permet pas vraiment de le savoir. En effet, il s'agit d'un mot qui est toujours employé au masculin, mais qui peut tout de même désigner une femme (cf. Festus 137, 16 *masculino genere parentem appellabant antiqui etiam matrem*). Le scholiaste des *Commenta Bernensia* glose donc l'expression en avançant que Lucain désigne soit Jupiter soit la Nature. En effet, dans le *Bellum ciuile*, le poète utilise *parens* tantôt pour Jupiter (*summe parens mundi* IV, 110, tantôt pour la nature (*natura parens* X, 238). L'emploi de *parens* en II, 59 n'est pas signifiant puisque l'identification de la divinité désignée n'est pas certaine et que l'épithète qui l'accompagne fait l'objet d'une conjecture (cf. la note *ad loc.*). Comme le souligne Fantham dans son commentaire à II, 7, Lucain fait peut-être allusion, grâce au mot *parens*, aux deux divinités (cf. Ovide, *Met.*, 1, 21 *deus et melior natura*). La question de l'identité du créateur du monde a déjà été évoquée par Cicéron, *Par.*, 1, 3 : *tu, cum tibi siue deus siue mater [...] rerum omnium natura dederit animum...*

8 materiamque rudem : On trouve, dans le manuscrit U, la leçon *materiemque* qui est adoptée par Cortius et par Badalì. Cortius justifie ce choix en indiquant qu'on trouve fréquemment *materies* plutôt que *materia*. Il indique notamment que chez Lucrèce le mot est fréquemment employé : on le trouve, en effet, à dix-sept reprises dans le livre 1 contre quatorze usages de *materia*. Cependant, on peut lui opposer que, si Lucrèce emploie plutôt *materies*, Sénèque utilise *materia* et jamais *materies.* Ainsi peut-on lire *flagrante materia* (*Marc.* 26, 6) dans un passage qui évoque l'ἐκπύρωσις. En outre, Lucain parle à quatre autres

reprises de *materia*, sans jamais utiliser *materies* : I, 156, VIII, 76, VIII, 137 et X, 503 (en VIII, 137, le manuscrit U porte la même leçon *materiem*). Enfin, la leçon *materiem* peut être une faute liée à l'adjectif *rudem* dont la désinence aurait été appliquée également à *materiam*. Il faut donc conserver *materiamque*, la leçon la plus représentée dans les manuscrits.

8 materiamque rudem flamma cedente : Ce passage évoquant la formation de l'univers s'oppose au moment du début du livre I où le poète évoque le chaos marquant la fin du monde (I, 72-80). Comme le souligne Fantham, la description du chaos au début du livre II s'inspire de deux sources majeures : la version d'Ovide (*Met*. 1, 7 *rudis indigestaque moles*) et la théorie stoïcienne. La mention du feu comme élément premier, à l'origine de la création et de la destruction du monde, est héritée d'Héraclite (cf Diogène Laërce, 9, 1, 7 sq.). L'évocation du chaos initial chez les Stoïciens mentionne souvent le feu comme l'élément essentiel (cf. Diogène Laërce 7, 1, 142 ἐκ πυρὸς ἡ οὐσία τραπῇ δι' ἀέρος εἰς ὑγρότητα ; Stobée, *Ecl*., 1, 20). Loupiac (Loupiac 1998, p. 26) voit, dans ce passage, « l'image archétypale du forgeron qui, écartant les flammes, en tire le métal rougeoyant et plastique, prêt à prendre forme. »

9 qua cuncta coercet : Le verbe *coercere* est souvent employé par les Stoïciens pour évoquer le caractère fini du monde (cf. Cic, *Nat.*, 2, 58 ; 2, 101). Cette expression latine correspond au verbe grec συνέχω que l'on trouve chez Cornutus (*SVF*. 2, 368 ; 439-441 ; 447-449). La formulation est imitée par Sedulius, *Carm.*, 4, 13 : *genitor rerum, qui mundum lege cohercet, | et nulla sub lege manet*.

10 se quoque lege tenens : Les dieux sont soumis au destin dans la doctrine pythagoricienne et stoïcienne. On trouve déjà des exemples de cette pensée dans la tragédie grecque (Eschyle, *Prom.*, 517-519). Chez les latins, Sénèque tient un propos soutenant la même thèse en écrivant : *ille ipse omnium conditor et rector scripsit quidem fata, sed sequitur, semper paret, semel iussit* (*Prou.* 5, 8).

10 saecula iussa ferentem : Mayer (Mayer 1993, p. 271) juge que *ferentem* est « undeniably vague ». Le sens est, en effet, difficile à définir : les traducteurs hésitent entre « produire » (Braund), « supporter » (Duff, Fantham) et « porter » (Bourgery), ce dernier sens devenant finalement l'équivalent d'une coordination pour Badalì (« il mondo e le sue generazione »). La traduction choisie par Duff et Fantham semble préférable : le passage évoque la contrainte posée par la destinée et il est vraisemblable que *ferentem* participe à ce champ lexical. En outre, on peut avancer que le poète qui emploie également le verbe au vers

13 (*fertque refertque*) change précisément le sens de verbe selon l'hypothèse développée : s'il est question d'un monde régi par le destin, *ferre* signifie « supporter », mais quand il s'agit du hasard qui règne en maître, *ferre* veut simplement dire « apporter ».
Dans les *Adnotationes*, la variante *tenentem* est mentionnée par le scholiaste. Cette leçon est sans doute fautive, inspirée par le participe de *tenens* au vers 10. En outre, là encore, le sens de « contenir » serait particulièrement vague pour reprendre l'expression de Mayer.

11 diuisit... mundum : La traduction du verbe *diuidere* est délicate et a donné lieu à des propositions diverses : « a-t-il circonscrit l'univers » (Bourgery), « portioned out the universe » (Duff), « weil er der Welt [...] einen Ablauf vorgeschrieben hat » (Luck), « arranged the universe » (Braund). La difficulté posée par ce verbe a déjà été signalée par Bentley qui remarque *quid est diuisit mundum ? a quo uel inter quos ?* et qui propose la conjecture *descripsit*. Le sens donné par *descripsit* correspond alors à la traduction donnée par Bourgery, à savoir « définir » ou « délimiter ». Cependant, *diuidere* ne saurait avoir ce sens. Néanmoins, il reste possible de trouver un sens satisfaisant à ce verbe. Dans le *TLL* (V, 1595, 47-48), il est interprété de la façon suivante : *parens rerum* fatorum... diuisit limite mundum *ab eis, quae fors regit*, ce qu'il faudrait traduire par « il sépara le monde ». Cette traduction suppose que le poète parle de la séparation du monde du reste de la masse informe présente dans l'univers (*materiamque rudem* et *informia regna*). Cette interprétation demeure néanmoins difficile : les termes qu'il faut sous-entendre n'ont pas été évoqués immédiatement auparavant (le vers 9 et la première partie du vers 10 sont consacrés à la création des destinées). Il faut plutôt comprendre *diuidere* au sens de « diviser », comme il peut être employé dans l'astrologie antique (cf. *TLL*, V, 1595, 59 sq.) : Manilius écrit, par exemple, *sic diuisa manet tellus per sidera cuncta* (Manilius, 4, 807 ; 2, 298). Le verbe fait alors référence à la division du monde selon les différents signes célestes. Dans un passage où Lucain parle précisément de divination et de destinée, il est vraisemblable que le verbe *diuidere* (comme le verbe *indicere* au vers 4) appartienne au lexique de l'astrologie. Ce passage de Lucain a sans doute inspiré Dracontius, *Romul.*, 9, 116-117 : *diuisit limite mundos* | *imposito natura parens* (cf. la note de Wolff *ad loc.*).

11 inmoto... limite : *inmoto* ne signifie pas « fixed » (Duff), mais « inamovible » ou « immuable » comme le souligne Fantham dans son commentaire (cf *immota... fata* Virgile, *En.*, 1, 257 ; 7, 314). La limite évoquée par Lucain n'est pas une limite temporelle qui serait celle de la destruction du monde comme l'avance Fantham qui suit sur ce point le *TLL* (VII, 2, 1416, 9-10). Il s'agit, au contraire, d'une limite spatiale (qui est le sens le plus fréquent pour

limes comme Fantham le montre dans sa note). Cette limite spatiale est celle qui marque la division du monde en différentes zones comme nous l'avons déjà évoqué au sujet de *diuisit*. Ce sens pour *limes*, au singulier comme au pluriel, apparaît chez Ovide, *Met.*, 1, 69 *limitibus dissaepserat omnia* ou chez Manilius, 1, 580 *aequali distinguit limite caelum*.
Le vers 11 est, à l'exception du cinquième pied, composé exclusivement de spondées. Cette lourdeur particulière du vers semble précisément mimer le caractère immuable de la ligne tracée par les destins.

12 siue... sed : L'étude des *Commenta Bernensia* et des *Adnotationes super Lucanum* fait apparaître des variantes concernant *siue* et *sed*. *Siue* est glosé par *« siue » et « seu » legitur* dans les *Adnotationes*. Cette autre leçon n'est pas mentionnée dans l'apparat critique puisqu'elle ne convient pas métriquement. Cependant, elle garde un certain intérêt puisque la leçon *seu* est également proposée par les *Commenta* à la place de *sed*, plus loin dans le vers. Il est possible que la variante concernant *siue* dans les *Adnotationes* soit une erreur : la glose portait à l'origine sur *sed* mais a été rattachée à *siue*. Or, la conjonction de coordination *sed* n'est pas unanimement transmise par la tradition manuscrite directe et indirecte. Face à la leçon *sed* (PGUVMZY) et à la variante *seu* (*Commenta*), Q propose la leçon *et*, suivi en cela par deux des principaux *codices* consultés par Endt pour les *Adnotationes*. Ces deux variantes, négligées jusqu'alors dans la plupart des éditions du *Bellum ciuile*, méritent d'être examinées. La leçon *seu*, tout d'abord, n'est pas satisfaisante : en effet, *nihil positum est* et *fors incerta uagatur* sont deux propositions qui développent la même possibilité, à savoir que le hasard règne et qu'il n'y a pas de destin. La variante *et*, en revanche, est plus intéressante : elle fait, toutefois, difficulté puisque *et*, dans cette position, coordonnerait une proposition négative à une proposition affirmative, là où l'on préfère habituellement *sed* (cf. Liberman à Stace, *Silu.*, 5, 2, 3).

12 fors incerta : *Fors* est qualifié par l'adjectif *incerta* chez Lucain pour la première fois. Néanmoins, l'idée que la fortune agit au hasard, sans dessein, est déjà présente chez les poètes avant Lucain : on parle de *fors inopina* (Virgile, *En.*, 8, 475), *ignara* (Ovide, *Met.*, 1, 452) ou encore *caeca* (Senèque, *Phoe.*, 632). L'adjectif *incertus* est aussi appliqué à *fortuna* (Lucain, VII, 488 ; Senèque, *Ben.*, 3, 11).

13 fertque refertque uices : *Vices* évoque le cycle des événements (cf. Lucain, V, 445 ; VI, 461). L'idée d'un cycle qui règle le cours des choses peut sembler contredire le propos initial de Lucain selon lequel tout se déroule au hasard. En réalité, l'idée d'incertitude

dans la succession des événements ne provient pas du mot *uices* mais des verbes employés, *fertque refertque*, qui signifient que l'on apporte et l'on remporte quelque chose. Le préverbe *re-* n'évoque pas, ici, la répétition mais le retour en arrière, ce qui correspond tout à fait à l'idée d'incertitude dans la succession des événements. L'expression *fert(que) refertque* est assez courante : on la trouve notamment chez Virgile (*En.*, 4, 438 ; 12, 866) ou encore chez Ovide (*Am.*, 2, 19, 41).

13 habet mortalia casus : Ce passage a longtemps fait l'objet de discussion sur le choix des leçons données par les manuscrits. Dans la majorité des témoins, on lit *habent mortalia casum*, leçon qui fait de *mortalia* le sujet du verbe et de *casus* le complément d'objet. Cette possibilité, bien que grammaticalement correcte, n'est pas satisfaisante : elle donne un sens très faible à cette proposition qui occupe une place importante dans le propos du poète, puisqu'elle clôt le développement de la seconde hypothèse lancée par *siue* au vers 12. La leçon *habet mortalia casus*, dans laquelle *mortalia* est le complément d'objet et *casus* le sujet du verbe, a beaucoup plus de force. La mauvaise compréhension du sens de *habet* a donné lieu à une conjecture de Van Jever, proposant *agit* plutôt que *habet*, en s'appuyant sur Lucain, VI, 98 : *praeceps agit omnia fatum* (Heinsius suggérait *agunt*). Cependant, cette conjecture n'est pas nécessaire : *habere* a, ici, le sens de « tenir », « gouverner », comme dans *filias meas quis casus habeat* (Senèque *Const.*, 6, 5). Il s'agit d'une tournure grecque que l'on trouve notamment chez Homère : ἄγη μ᾽ ἔχει (*Od.*, 3 , 227).

14-15 sit... sit... liceat : Le propos sur la divination se clôt sur un triple souhait formulé par trois verbes au subjonctif présent. Ce souhait marque un retour à la parole adressée à Jupiter, *rector Olympi*. Christ suggère la conjecture *parat* mais cette troisième personne ne renvoie à aucun sujet évident tandis que la deuxième personne du singulier renouvelle l'appel à Jupiter. En outre, la prière me paraît plus personnelle et donc plus expressive si elle est formulée à l'aide de la deuxième personne du singulier. Les trois vœux sont, en réalité, la reformulation d'un seul désir : l'homme ne doit pas connaître l'avenir. Dans les trois propositions, le poète tient un propos assez vague, ne nommant ni ne désignant rien de précis. L'indéfini *quodcumque*, la généralisation *hominum* et le participe présent *timenti* contribuent à cet effet de flou, qui est précisément l'objet du souhait du poète. Comme le relève von Moos (von Moos 1976, p. 416), ces deux vers sont cités par Abélard (*Lettres*, 4, 3) qui souhaite que la douleur amoureuse soit, elle aussi, soudaine. La fortune de ces vers se manifeste aussi dans la reprise de la première partie du vers 14 chez Albert de Stade, *Troilus* 2, 428.

14 caeca : *caeca* désigne l'aveuglement de l'esprit et a donc le sens de *nescia* ou *ignara*. Ce passage a été imité par Stace : *caeca futuri mens | hominum* (*Theb.*, 5, 718-719). La construction de *caecus* avec le génitif désignant l'objet de l'ignorance semble être attestée pour la première fois dans ce passage (cf. *TLL*, III, 43, 30-31 et 44, 69).

14-15 futuri | ... fati : Bentley trouve que le terme *fati* est incorrect : il s'étonne de voir mentionné le *fatum* dans un passage où précisément Lucain met en doute l'existence du destin. Bentley propose donc de remplacer *fati* par *saltem*, qui se construit avec la proposition suivante. Housman rejette cette conjecture en indiquant qu'il ne faut pas comprendre *fati* comme désignant le destin, τοῦ πεπρωμένου, mais le destin funeste, la catastrophe puisque l'existence du destin n'est qu'une des deux possibilités envisagées par le poète. Shackleton Bailey (Bailey 1982, p. 92) revient sur le propos de Housman : il objecte qu'il n'est pas nécessaire de tenter de défendre la cohérence du texte de Lucain puisque l'expression *quodcumque paras* signifie déjà que c'est le *parens rerum* qui décide du sort des hommes. Néanmoins, il semble que l'interprétation de Shackleton Bailey n'est pas tout à fait exacte. En effet, comme nous l'avons souligné, le *parens rerum* n'est pas nécessairement Jupiter. Le discours du poète se décompose ainsi : appel à Jupiter pour demander pourquoi il est permis à l'homme de connaître l'avenir (v. 4-6), hypothèse de l'existence du destin (v. 7-11), hypothèse du règne du hasard (v. 12-13), triple souhait (v. 14-15). La mention de Jupiter au vers 4 ne dépend donc pas d'une des deux hypothèses formulées par le poète et l'utilisation de la deuxième personne dans *quodcumque paras* n'indique pas que le poète a tranché pour l'existence d'un destin. Seule l'idée de préparation peut laisser penser que Jupiter agit selon un dessein déterminé, mais là encore Jupiter semble avoir une volonté propre (v 4-5 *tibi... uisum*) sans que cela soit pris en compte dans une des deux hypothèses développées immédiatement après. Le rôle particulier du dieu ne peut donc pas servir d'argument pour déterminer le sens de *fatum*. Shackleton Bailey objecte finalement « how could the reader be expected so to understand ? » en parlant de l'interprétation de Housman. Il y a peut-être dans ce passage une reprise discrète de l'expression *fatis... futuris* chez Virgile (*Én.*, 2, 246) qui désigne la catastrophe à venir annoncée par Cassandre. Il n'est donc pas improbable que le lecteur de Lucain comprenne qu'ici *fatum* prend le sens de « calamité » ou de « catastrophe ». Pour une étude du lieu commun de la lucidité des hommes face aux malheurs imminents, cf. Esposito 1991, p. 247-252.

15 timenti : La leçon *timentes* se trouve dans les *Adnotationes* ainsi que dans le manuscrit P et reçoit l'appréciation *forte recte* dans l'apparat de Shackleton Bailey. Si l'on

adopte la leçon *timenti*, le participe présent au datif est le complément d'objet indirect de *liceat*. *Timenti* est alors soit apposé à un terme sous-entendu qui est *menti hominum* (Duff, Fantham, Luck) soit substantivé (Bourgery, Badalì). Or, la première construction, satisfaisante sur le plan grammatical, pose problème quant au mouvement du texte : le poète juxtapose trois vœux qui sont chacun une reformulation de la même idée. Le second vœu ne reprend aucun élément du premier et semble tout à fait indépendant. Dès lors, on peut avancer que le dernier souhait ne doit pas avoir de terme en commun avec les deux autres. Il semble donc délicat de supposer que *timenti* est apposé à *menti hominum*. La variante *timentes* résout cette difficulté en faisant du participe un participe substantivé, sujet du verbe *sperare*. Néanmoins, cette leçon ne semble pas indispensable au texte de Lucain : *timenti* peut suffire à exprimer la même idée si on le comprend comme un participe substantivé, « celui qui craint » (cf. Lucain, V, 215 *qui solet esse timenti*). Lucain utilise des participes substantivés à plusieurs reprises : cf. par exemple, V, 315 *nolentibus* ou V, 501 *iussi*. Sur les participes substantivés chez Lucain, cf. Obermeier 1886, p. 10-11. Pour l'espoir comme consolation des hommes face au destin, cf. Eschyle, *Prom.*, 249-250 τὸ ποῖον εὑρὼν τῆσδε φάρμακον νόσου; τυφλὰς ἐν αὐτοῖς ἐλπίδας κατῴκισα (passage relevé par Haskins).

16-64 : Réactions des femmes et des hommes dans Rome.

Cette section montre les différentes réactions à Rome à l'approche de César. Le poète nous dépeint la panique de diverses manières : tantôt il met en scène des groupes, tantôt des individus, parfois des hommes, parfois des femmes. Dans l'ensemble, grâce à cette recherche de variété dans l'évocation de la peur à Rome, Lucain donne une impression d'exhaustivité qui laisse penser que toute la ville de Rome, avec lui, condamne la guerre civile comme le *nefas* absolu. La mise en scène de la réaction des habitants de Rome s'élabore en plusieurs étapes : tout d'abord, le poète évoque la décision officielle prise par le Sénat qui décrète le *iustitium* (v. 16-21). Ce deuil public est, ensuite, comparé au deuil privé qui touche une famille (v. 21-28), ce qui permet, à l'aide de la figure de la mère (*mater* v. 23), de faire une transition avec le tableau des lamentations des femmes à Rome (v. 28-42) inspiré par la *Consolation à Livie* (cf. Schrijvers 1988, p. 349-350), mais aussi par l'historiographie tragique (cf. notamment Tite-Live, 26, 9, 7-8 ; 27, 50, 5 ; le parallèle est relevé par Sannicandro 2010, p. 109). L'évocation de la peur et de la douleur des matrones s'achève par une exhortation au style direct, dans la bouche d'une femme inconnue (v. 38-42). L'identité de la femme importe peu puisque le poète conclut sa prise de parole en la désignant simplement par le terme abstrait *dolor*. Enfin, ce sont les hommes qui partent au combat, c'est-à-dire la *pietas* (v. 63), que Lucain fait

s'exprimer (v. 43-64). La plainte dans Rome semble ainsi de plus en plus forte : la prière des hommes est plus longue que le propos de la matrone et cette gradation s'achève avec le long récit des parents qui ont connu la guerre entre Marius et Sylla dans la suite du livre II.

Dans cette section, qui s'étend du vers 16 au vers 64, le poète évoque, à travers les réactions des habitants de Rome, les aspects néfastes de la guerre civile : tout d'abord, par la description du deuil, tant public que privé, il souligne combien la guerre sera meurtrière pour Rome. En outre, les plaintes des hommes partant au combat permettent d'ajouter à cette sombre image de la guerre le souvenir de deux des plus lourdes défaites de l'armée romaine (Cannes et la Trébie v. 46). Enfin, le poète met en avant la division dans Rome à cause de la guerre civile. Si, certes, les plaintes semblent unanimes et sont partagées par hommes et femmes, magistrats et simples particuliers, les habitants de Rome sont régulièrement répartis en différents groupes. Les femmes, par exemple, ne sont pas toutes regroupées (*hae... hae... non cunctae* v. 30-34). L'expression *diuisere deos* est, à ce titre, particulièrement symbolique. Il en est de même pour les hommes dont la brève description précise qu'ils partent rejoindre des camps opposés (*diuersa castra petentes* v. 43). Lucain insiste donc sur les conséquences concrètes de la guerre civile, à travers le deuil, les défaites militaires et surtout la division qui règne à Rome.

Enfin, dans ce passage, le poète poursuit sa charge contre la religion traditionnelle romaine. Si, dans les vers 1 à 15, il remettait en cause l'utilité de la divination, dans la suite immédiate, il prête aux dieux un rôle ambigu dans la guerre civile. En effet, Lucain souligne d'emblée le peu de valeur qu'a la *fides superum* en la rendant même responsable des malheurs de la guerre civile (*quantis... cladibus* v. 16-17). Les divinités apparaissent surtout insensibles à toutes les supplications : la longue description des lamentations des femmes devant les temples et les statues ainsi que l'exhortation à redoubler d'efforts (v. 30-42) met en évidence la vanité de ces efforts puisque la guerre civile ne sera pas évitée. La prière des hommes partant au combat est encore plus révélatrice : le locuteur comprend au fil de son discours que ses requêtes sont vaines. Après avoir formulé son premier souhait (la guerre extérieure plutôt que la guerre civile, v. 47-56), il envisage le fait que son vœu ne soit pas exaucé. Il formule donc une nouvelle demande (la destruction du monde, v. 56-58). Enfin, il finit par qualifier Jupiter de *saeue parens*, preuve qu'il n'attend pas de pitié de la part du père des dieux. Enfin, le poète, lui-même, souligne la vanité des prières en déclarant que la *pietas* est *peritura*, indiquant ainsi que la piété n'aura bientôt plus d'existence. En outre, il semble également être particulièrement critique envers les *superi* puisqu'il qualifie les plaintes des hommes de justes (*iustas in numina saeua querellas*, v. 44). Le début du livre II semble donc être un véritable

réquisitoire contre les dieux. Ceux-ci ne sont pas simplement absents ou confinés dans un rôle mineur comme chez les épicuriens : ils sont, ici, responsables de la guerre civile et restent délibérément sourds aux prières des habitants de Rome.

16-42 : Deuil et lamentations.

Dans ce passage, Lucain entremêle le deuil public et le deuil privé par le biais d'une longue comparaison introduite par *sic* (II, 21-28). La comparaison porte à l'origine sur le silence qui règne à Rome, semblable à celui d'une famille au moment précis où elle constate le décès d'un de ses membres. Néanmoins, la longueur de la comparaison lui permet de remplir d'autres fonctions. Tout d'abord, le poète y présente une brève annonce des lamentations féminines qui sont exposées du vers 28 au vers 42 en indiquant la conduite que va adopter bientôt la mère (v. 22-24). Cet effet d'annonce est d'autant plus frappant que, dans la comparaison, la mère s'apprête à jouer le même rôle que la matrone qui prend la parole en II, 38-42, à savoir inciter son entourage se plaindre bruyamment. Enfin, le tableau d'une famille en deuil renforce le pathétique de la scène et crée l'illusion d'une mort à déplorer dans Rome alors même que César n'y est toujours pas entré et qu'il n'y fera pas de victimes.

Les lamentations des femmes décrites par Lucain contrastent avec l'évocation initiale du deuil, caractérisé par le silence (*questus tenuere suos* v. 20). Celles-ci sont détournées de leur véritable fonction : d'ordinaire, les lamentations ont pour but de susciter la pitié de ceux qui les entendent (cf. par exemple Virgile, *En.*, 9, 481-499). Ici, à l'inverse, les femmes ne se plaignent pas pour obtenir la pitié des dieux ou celle des vainqueurs. Le poète précise explicitement qu'elles ne formulent pas de vœux pour les dieux (v. 32-33) et qu'elles leur adressent des reproches (*inuidiam factura* v. 36). De même, les femmes ne recherchent pas la pitié du vainqueur de la guerre civile puisqu'au contraire leurs lamentations devront cesser dès qu'il y aura un vainqueur (v. 41-42). Enfin, le détournement de la fonction des lamentations va de pair avec celui du rite religieux de l'aspersion des statues (cf. *lacrimis sparsere deos* v. 30).

De prime abord, le passage s'étendant du vers 16 au vers 42 peut sembler ne pas avoir d'unité forte : les premiers vers évoquent la réaction des magistrats tandis qu'à partir du vers 28 il est question de celle des femmes. Les magistrats s'efforcent d'être discrets (*latuit... tectus* v. 18) et silencieux (*sine uoce* v. 21) alors que les matrones poussent de véritables cris (*ululatibus* v. 34). Néanmoins, ce qui assure l'unité du passage, c'est l'évocation du *dolor* commun à tous les habitants de Rome : le mot apparaît en effet au vers 21 et est repris au vers 42 pour désigner la matrone qui a pris la parole.

16 ergo ubi : Le *o* final de *ergo*, par nature long, est fréquemment abrégé dans le théâtre de Sénèque. Chez Lucain, cela se manifeste par l'élision fréquente de la voyelle finale devant un mot à initiale vocalique : cf. II, 628 ; II, 669 ; II, 704 ; cf. Seewald 2008, p. 158 pour ce phénomène au livre IX. Le début de ce vers rappelle Virgile, *En.*, 4, 474 *ergo ubi concepit furias euicta dolore*.

16 concipiunt : Le sujet de *concipiunt* n'est pas exprimé dans la phrase. Fantham avance que le sujet « is defined as *Romani* only by the phrase *per urbem* », en s'appuyant sur le passage de *populi en* I, 470 à *urbem* en I, 483. Néanmoins, il ne semble pas nécessaire de rétablir dans la traduction le terme *Romani* : l'absence de sujet en latin montre la volonté de Lucain de tenir un propos général. Il convient sans doute davantage de traduire « les hommes » plutôt que « les Romains » afin d'insister sur la dimension universelle du conflit. L'exemple donné par Fantham (I, 470-483) montre précisément ce même phénomène : Lucain emploie d'abord un terme moins précis (*populi* en I, 470) avant de le définir (*urbem* en I, 483 et surtout *Romano* en I, 484). L'utilisation du présent de l'indicatif permet une rupture nette avec l'évocation au parfait de la création de l'univers.

16 quantis... cladibus : Ce groupe est à l'ablatif de prix qui se construit avec *constare* (cf. IV, 274 *non ullo constet mihi sanguine bellum*). *Fides* a ici le sens de « promesse », mais avec une nuance négative, comme le souligne Fantham : il s'agit plutôt d'une menace que l'on met à exécution (on trouve un sens proche chez Stace, *Theb.*, 5, 650 *fides superum*).

16 orbi : La leçon *orbi* est préférable à la variante *urbi* présente dans plusieurs manuscrits. En effet, la leçon *urbi* provient sans doute de la proximité d'*urbem* au vers suivant. Cela explique également que certains manuscrits proposent la leçon *orbem* au vers 17, influencés par *orbi* au vers 16. Là encore, Lucain commence par évoquer le monde entier avant de concentrer son regard sur Rome.

17-18 ferale... | iustitium : Le *iustitium* est une interruption officielle de l'activité des tribunaux à Rome (*ius sistere*) accompagnée de l'arrêt des affaires commerciales : elle est décrétée par un consul (P. Scipio Nasica chez Cicéron, *Planc.* 33), un dictateur (Tite-Live, 3, 27, 2) ou le Sénat (Tite-Live, 10, 21, 3) dans une situation d'urgence. Cette décision est prise notamment dans le cas d'un *tumultus* (cf. par exemple le *iustitium* de 111 avant notre ère, rapporté par Cicéron, *Planc.*, 33). Après l'époque républicaine, le terme désigne de façon plus générale le deuil public décrété après la mort d'un haut personnage (par exemple, le *iustitium* pour la mort de Germanicus mentionné sur la *Tabula Hebana*, cf. Seston 1952, p. 159-177).

Le terme de *iustitium* est déjà employé par Cicéron au sujet d'une situation de guerre civile, lorsqu'il évoque la marche de l'armée de Marc-Antoine vers Rome (*Phil.*, 5, 31 *tumultum decerni, iustitium edici* [...] *dico oportere*). Lucain fait ici de même : en évoquant le *iustitium*, décret traditionnellement lié au *tumultus*, il parle de la guerre civile comme d'une guerre contre un ennemi extérieur, César (cf. note au vers 3 ainsi que la désignation des troupes de César comme *barbara Rheni turba* en II, 309-310). On ne trouve pas de mention directe de cette suspension des affaires publiques en 49 avant notre ère dans les sources historiques. Néanmoins, on trouve chez Dion Cassius et chez Plutarque l'évocation d'un décret du Sénat déclarant que l'entrée de César en Italie est un *tumultus* (Dion Cassius, 41, 3, 3 ταραχήν τε εἶναι ἔγνωσαν ; Plutarque, *Caes.*, 33, 5 ψηφίζεται ταραχὴν ὁρᾶν). Lucain également met le terme de *tumultus* dans la bouche de César (I, 303), ce qui peut justifier ici l'évocation du *iustitium*. Cicéron (*Att.*, 7, 12, 2) parle, lui, de *rerum prolatio*.

Le *iustitum* est qualifié de *ferale* afin de le présenter comme un deuil public, ce que le poète développe dans les vers suivants (cf *questus* au vers 20 et *dolor* au vers 21). Il convient de souligner que la déclaration du *iustitium* dans le poème n'est pas attribuée à une quelconque autorité, qu'il s'agisse du Sénat ou d'un consul. Lucain illustre déjà par cette formulation la disparition des instances censées représenter la République Romaine (seul Caton, aux vers 239-240, se montrera soucieux des *publica fata*). L'absence de verbe principal dans la phrase est donc particulièrement expressive et il ne me semble pas nécessaire de formuler une conjecture comme Scaliger ou Burman pour introduire un verbe à cet endroit. Pour une discussion sur la réalité historique de ce *iusititium*, cf. Schrijvers 1988, p. 341.

18 plebeio tectus amictu : Lucain reprend cette expression en V, 538 au sujet de César déguisé. Ici, l'expression désigne le changement de vêtement des magistrats qui d'ordinaire portent la *toga praetexta*, bordée de pourpre (*purpura* au vers 19). Le fait de changer de vêtements est notamment une des manifestations du deuil public (cf. Dion Cassius, 41, 3, 1 ψηφισαμένων τὴν ἐσθῆτα ἀλλάξασθαι). Cependant, dans ce passage, les magistrats changent de toge non seulement pour symboliser le deuil, mais, comme le souligne Fantham, pour cacher leur rang (cf. Cicéron, *Att.*, 7, 12, 4 ; 8, 1, 3 sur la gêne causée par son escorte de licteurs en 49 avant notre ère). Sur la dissimulation de son rang, cf. aussi Brutus à Pharsale, VII, 586 *illic plebeia contectus casside uultus*.

19 omnis honos nullos... purpura fasces : Le terme *honos* désigne ici par métonymie la personne qui mérite les honneurs, le magistrat. On retrouve le même usage métonymique chez Sénèque, *Ep.*, 64, 10 (*omnia quibus honor haberi honori solet faciam*) puis chez Stace,

Silu., 1, 2, 233 (*omnis honos, cuncti ueniunt ad limina fasces...*). La scène de Stace semble d'ailleurs être une réécriture inversée de la description de Lucain : on y trouve un grand nombre de termes communs en deux vers (*omnis honos, fasces, plebeio*). En outre, le vers 19 de Lucain et le vers 233 de Stace sont composés de manière presque identique : tous deux commencent par *omnis honos* et finissent par *fasces*. Les troisièmes termes, *nullos* chez Lucain et *cuncti* chez Stace, peuvent également être rapprochés puisqu'ils sont précisément antonymes. Enfin, la présence du mot *tumultu* en *Silu.* 1, 2, 234 pourrait être un indice supplémentaire de l'allusion de Stace au *Bellum ciuile.* Stace semble donc réécrire la scène de deuil suite au *tumultus* chez Lucain en une scène de fête.

Le terme de *fasces*, qui désigne les faisceaux, est également une métonymie : les *Commenta* et les *Adnotationes* glosent le terme en écrivant qu'il s'agit des consuls. Les faisceaux et la pourpre (celui de la *toga praetexta*) sont, en effet, les attributs des consuls à Rome. Cf. *Cons. Liu.* 186 *adspicitur toto purpura nulla foro*.

La structure du vers 19 est particulièrement remarquable : le poète emploie à la fois un parallélisme *honos... fasces* et une antithèse portant sur les adjectifs qualifiant ces deux termes *omnis... nullos*. Le rejet constitué par *omnis honos* contribue à créer une forme d'instabilité dans la structure binaire du propos de Lucain.

20 tum : Certains manuscrits (QGS) présentent la variante *tunc* : cette hésitation dans les manuscrits est fréquente (cf. à ce sujet l'étude de Gaertner 2007 qui répond à la note d'Housman sur Lucain, I, 490 et la note de Liberman à Stace, *Silu.*, 1, 2, 225 qui fait le point sur la question ; pour Lucain, spécifiquement, cf Lundqvist, 1907, p. 107-109). Comme le souligne Liberman, « il paraît indéniable que dans les manuscrits la substitution de *tunc* à *tum* est sensiblement plus fréquente que l'inverse ». Sans aller jusqu'à appliquer la méthode relativement mécanique prônée par Housman, il convient d'accueillir avec méfiance le mot *tunc* s'il est suivi d'une gutturale, à moins que *tunc* serve à exprimer une emphase particulière (cf. Gaertner 2007, p. 216). Ici, il est préférable de conserver *tum* : nous sommes au milieu de la description du deuil public à Rome et rien ne justifie l'emploi d'un déictique.

20 questus tenuere suos : La glose dans les *Adnotationes* et les *Commenta* montre une hésitation sur le texte que l'on retrouve dans les manuscrits MZ : il y est indiqué que le terme peut signifier *querellas* ou *lucra*. Les commentateurs anciens ont donc hésité entre la leçon *questus* et la variante *quaestus*. L'évocation du *iustitium* au vers 18 permet d'expliquer la variante *quaestus* : les Romains ne chercheraient plus à faire des affaires en raison du décret. Cependant, il semble bien préférable d'adopter la leçon *questus* qui est plus appropriée

au contexte immédiat. La suite de la phrase évoquant la douleur *sine uoce* développe l'idée contenue dans l'expression *questus tenuere suos*. Au sujet de la nécessité de contenir ses plaintes, voir les passages indiqués par Fantham : Senèque, *Tro.*, 1160-61 *uterque fleuit coetus* ; *at timidum Phryges | misere gemitum, claribus uictor gemit* et Tacite, *H.*, 1, 40 *neque populi aut plebis ulla uox, sed attoniti uultus quale magni metus et magnae irae silentium,* auxquels il faut ajouter Lucain, I, 257-259 *gemitu sic quisque latenti, | non ausus timuisse palam* ; *uox nulla dolori | credita,* Eschyle, *Ag.*, 449 sq., Sophocle, *O.C.*, 131 et Hérodote, 8, 74, 2. Il convient de souligner que l'indication selon laquelle les plaintes sont retenues semble immédiatement démentie par la voix de la matrone qui incite les autres femmes à formuler leurs plaintes tant qu'elles le peuvent (II, 38-42). Coffee (Coffee 2011, p. 431) voit dans le mutisme des proches devant un décès le signe de la dégradation des liens familiaux à l'approche de la guerre civile.

20-21 magnusque per omnes | sine uoce dolor : Cette description de la douleur rappelle la peur des habitants de Rimini après l'arrivée de César (I, 257-261). Ce passage semble être directement inspiré par la description de la réaction des soldats après les lamentations de la mère d'Euryale chez Virgile, *En.*, 9, 498-499 *maestusque per omnis | it gemitus*.

21 sic uolnere primo : Comme le souligne Bentley, auteur de la conjecture *uulnere primo*, ce passage a été imité par Stace en *Silu.* 5, 1, 18 *sed cum plaga recens, et adhuc in uulnere primo | nigra domus* ainsi qu'en *Theb.* 5, 593-94, (avec une correction qu'il propose) *fulminis in morem, non uerba in uulnere primo | non lacrimas habet*. On trouve également un passage similaire chez Lucain, VIII, 72 *Nobile cur robur, fortunae in uulnere primo*. L'expression *funere primo*, transmise par les manuscrits, est, en effet, difficile à traduire. On ne peut la traduire par « au début d'un deuil » (Bourgery), le terme *funus* n'ayant jamais ce sens. Duff écrit « at the moment of death », ce qui ne traduit pas pleinement *primo* et donne à *funus* le sens de « mort, le fait de mourir », qu'il ne peut avoir que s'il s'agit d'un meurtre ou d'une mort violente (cf *TLL*, VI, 1, 1604, 52). Badalì propose une solution très éloignée du texte latin (« non appena si è verificata la morte di qualcuno »). La traduction « dem ersten Schock » (Luck²) semble également fausser le sens de *funus* et paraît davantage traduire *uolnere primo*. La traduction « nach dem Tod eines Angehörigen » (Luck[1]), qui donne à *primo* le sens de « de premier ordre », rend *funus* de la même manière que Duff. Or, ce sens n'est pas satisfaisant dans ce contexte : le poète n'évoque pas une mort due à un meurtre, mais plutôt la mort d'un malade. Le vers 27, *necdum est ille dolor, nec iam metus,* où la crainte de

la famille est mentionnée, montre bien qu'il ne peut s'agir d'un décès brutal mais plutôt d'une mort qui suit une longue maladie. On pourrait également tenter de donner à *funere primo* le sens de « au début des funérailles », mais là encore le contexte l'interdit : Lucain évoque précisément le moment même de la mort et les funérailles n'ont pas pu commencer. Il faut donc adopter la conjecture de Bentley, *uulnere primo*, qui, comme dans l'imitation de Stace, *Silu.*, 5, 1, 18 a un sens imagé et désigne le premier coup, la première atteinte de la douleur. (Van Jever propose *fulmine primo* en s'appuyant essentiellement sur la présence du participe *attonitae* au vers suivant, mais l'argument est faible face à l'imitation manifeste de Stace dans les *Silves*).

L'évocation du deuil et de la peine des parents apparaît plusieurs fois dans le *Bellum ciuile*. Voir notamment III, 606-607, III, 757-761 ainsi que II, 297 où Caton se compare à un père en deuil allumant le bûcher pour le corps de son fils. À ce sujet, cf. Armisen-Marchetti 2003, p. 249. Sur la guerre civile comme *funus*, cf. Salemme 1999, p. 163.

22 attonitae tacuere domus : *Tacuere* est un parfait gnomique (cf. Hofmann-Szantyr 1972, p. 318).

23 conclamata : L'action de *conclamare*, le terme technique de l'appel rituel lancé au mort (cf. *TLL*, IV, 71, 23) est, selon Servius, *En*, 6, 218, un acte répété pendant les sept jours suivant le décès, et ce jusqu'à l'enterrement. Cependant, la mention de ce rituel prend davantage d'importance si l'on suit le commentaire de Donat, *Eun.*, 348, dans lequel le grammairien explique que la *conclamatio* est un acte qui suit immédiatement le constat du décès. La mention du silence (*tacuere*) au vers précédent prépare déjà l'idée que la *conclamatio* n'a pas encore eu lieu. Lucain cherche donc à saisir dans cette comparaison un instant très précis, celui de la mort même. Ce moment que le poète cherche à saisir peut être rapproché de la *propatheia* stoïcienne : il s'agit de l'instant où, bien que l'on ait perçu la chose qui doit provoquer l'émotion, on ne réagit pas encore (cf. Graver 2007, p. 102-109).

23 crine soluto : Ce détail est des éléments caractéristiques de la description de la femme en deuil (cf. Ovide, *Met.*, 13, 584 ; Lucain, VII, 38). Cf. la note au vers 24.

24 exigit ad saeuos famularum bracchia planctus : La construction transitive *exigere aliquid ad aliquid* n'est présente que chez Lucain, à cet endroit. Le complément d'objet direct indique la personne ou la chose à qui l'on exige une action et le groupe prépositionnel *ad* suivi de l'accusatif indique l'objet de la demande. Conformément aux manuscrits que nous avons consultés, il convient ici de lire *famularum* et non *famulorum*

comme l'écrit Bersmann d'après des manuscrits *deteriores* (cf. Burman *ad loc.*). Dans le rite grec comme dans le rite romain, le deuil est essentiellement le domaine des femmes (Lucain mentionne la *mater* au vers 23 puis les *famulae* au vers 24). L'attitude traditionnelle des femmes en deuil est d'ailleurs très codifiée : elles s'arrachent les cheveux, se griffent les joues, se battent la poitrine et poussent de grands cris de lamentation (cf. Catulle, 64, 350 ; Properce, 2, 13, 27 ; Tibulle, 1, 1, 67-68 ; Virgile, *En.*, 12, 602-608, Ovide, *Tr.*, 3, 3, 51, Senèque. *Tro.*, 79-105). Comme le souligne Fantham, l'image de la maîtresse ordonnant à ses servantes de se frapper la poitrine renvoie à l'attitude d'Hécube devant le corps d'Hector (Homère, *Il.*, 24, 761). Sur le deuil féminin, cf. Sterbenc Erker 2004, p. 261-266.

25-26 membra premit... | uoltusque... oculosque : Le sujet de *premit* est toujours *mater* et non la mort comme l'envisagent les *Commenta* (le commentateur se trompe également sur le sujet du verbe au vers 27, puisqu'il lit *occubat* dont le sujet ne peut être que le mort alors qu'il faut lire *incubat amens*, le sujet étant toujours *mater*). Le sens du verbe *premere* n'est pas aisé à définir. L'expression *premere membra* ne fait pas difficulté : elle désigne l'action d'étreindre les membres du mort. En revanche, il est plus délicat de comprendre la coordination de *uoltus* et d'*oculos*, tous deux également compléments d'objet du verbe *premere*. Il s'agit sans doute d'un effet recherché par Lucain qui, par l'accumulation des compléments d'objet coordonnés par *-que*, mime l'action de la mère : après avoir étreint son fils, elle touche son visage puis ses yeux pour constater le décès. L'extension de l'emploi du verbe *premere* permet donc de dépeindre l'agitation de la mère.

25 fugiente uita : Evoquer la mort par la fuite de la vie ou de l'âme est assez commun chez les poètes latins : cf. Lucain, V, 279 ; VII, 616 ; Virgile, *G.*, 4, 526 ; *En.*, 11, 831 ; 12, 952 Ovide, *Met.*, 10, 188. Comme le souligne Esposito (cf. Esposito 2009, p. 141-142), l'emploi de *fugiente* dans un ablatif absolu est très fréquent chez Lucain (cf. I, 522 ; I, 543-544 ; V, 279 ; VIII, 662 ; X, 165). Van Campen voit dans ce vers une imitation de Lucrèce, 5, 887 *membraque deficiunt fugienti languida uita*.

26 uoltusque exanimes : Bentley² préfère lire *exsangues*. On trouve, pourtant, ailleurs chez Lucain la *iunctura uultus exanimis* (cf. VI, 657-658 *pauidos iuuenis comites ipsumque trementem | conspicit exanimi defixum lumina uoltu*) . La leçon *exanimes* est meilleure qu'*exanimos*, trouvée dans des manuscrits par Guyet. Lucain emploie toujours *exanimis* plutôt *qu'exanimus. La* forme en *-os* a sans doute été influencée par la proximité de *oculosque*.

26 oculosque in morte iacentes : Le passage fait l'objet d'un grand nombre de variantes et de conjectures. Les manuscrits que j'ai consultés transmettent tous la leçon *minaces*. Or, le terme ne semble absolument pas approprié au contexte : *minaces morientium aut recens mortuorum oculi non sunt* (Housman *ad loc.*) Lucain qualifie ailleurs de *minaces* des yeux, (cf. VII, 291), mais ce passage relevé par Meurig-Davies (Meurig-Davies 1949, p. 77) n'est pas pertinent puisque l'expression s'applique à une personne bien vivante. En outre, l'idée de menace est totalement absente des deux éléments qui ont été évoqués auparavant, les membres et les traits du visage, qui sont tous deux caractérisés par l'immobilité (*rigentia, exanimes*). Goossens (Goossens 1954, p. 36) défend *minaces* à l'aide d'un parallèle qu'il trouve chez Suétone, *Ner.*, 49 où les yeux de l'empereur sont décrits comme *extantibus rigentibusque oculis usque ad horrorem formidinemque uisentium*. Néanmoins, il s'agit là de la description d'une mort violente, d'un personnage réputé pour sa cruauté : il est donc naturel qu'on prête à son regard ces traits qui ne me paraissent pas convenir à celui d'un homme mourant de maladie, au milieu de ses proches. Enfin, l'allitération en *m* évoquée par Fantham est un argument trop faible pour pouvoir garder *minaces* (pour la défense de cette leçon cf. également Kovacs 2004, p. 293-295). À partir de cette leçon, Oudendorp a proposé la conjecture *micantes* (adoptée par Haskins) : là encore, si l'on trouve parfois des yeux qualifiés de *micantes* (*semianimesque micant oculi* chez Ennius selon Servius, *En.*, 10, 396), le contexte est différent. Il est question chez Ennius des yeux d'une personne décapitée et non mourant de maladie. Bentley, suivi par Shackleton Bailey (cf. Shackleton Bailey 1982, p. 92), propose de lire *natantes*, en s'appuyant notamment sur *Cons. Liu.* 93 (*lumina caerulea iam iamque natantia morte*) et Stace, *Th.*, 2, 638 (*oculos... in luce natantes*), ce qui donne un sens assez satisfaisant. Néanmoins, cette conjecture n'est peut-être pas nécessaire. Grotius suggère de lire *iacentes*, leçon présente dans des *codices deteriores*. *Iacentes* s'intègre parfaitement bien dans le texte : le verbe désigne cet état d'immobilité qui caractérise également les membres et le visage évoqués plus tôt par le poète (cf Ovide, *Met.*, 4, 144 ; 11, 618). Il me paraît donc préférable de ne pas conserver *minaces*, mais d'adopter *iacentes* (comme l'a déjà fait Luck²).

Le fait que le poète décrive les yeux encore ouverts contribue à créer l'impression d'assister à un court instant figé. En effet, Pline l'Ancien (*Nat.*, 11, 150) précise que la coutume est de fermer les yeux du mort immédiatement après le décès et de ne les rouvrir que sur le bûcher. Le détail de la description des yeux met donc en évidence, tout comme *conclamata* au vers 23, le fait que le décès vient de survenir. Sur ce point cf. Deonna 1958, p. 324-325.

27 nec iam : La leçon *nec iam* n'apparaît dans aucun manuscrit (les *codices* proposent *nec tam* ou *sed iam*), ni dans les lemmes des commentaires. Cependant, dans les *Commenta*, comme le souligne Housman, la seconde note sur le vers 27 glose le passage comme s'il était écrit *nec iam* : *ita malis obtorpuit ut nec dolorem nec metum sentiat*. En effet, pour le sens, il est plus satisfaisant de comprendre que ce vers signifie que l'émotion n'est pas encore ressentie (cf. au vers 23 la remarque sur la *propatheia*). Il convient donc d'adopter *nec iam*. Au sujet de l'évolution du sentiment de la mère, depuis la crainte jusqu'à la douleur, cf. Senèque, *Thy*, 967 *dolor an metus est ?* et Valerius Flaccus 1, 327 *dum metus est nec adhuc dolor*.

27 incubat : Selon le *TLL* (VII, 1, 1061, 73), *incubat* a ici un emploi absolu et prend le sens de *stupere*, emploi dont le texte de Lucain serait le seul exemple. Il est, cependant, peut-être plus simple de sous-entendre un complément au datif pour *incubat* désignant le mort. Il faut alors traduire, comme le suggère Sulpitius, « elle se couche sur lui » : la mère, après avoir étreint le corps pour s'assurer de la mort (*membra premit* v. 25), se rapproche encore davantage du mort.

28 miraturque malum : Schrader préfère lire *rimaturque* (« elle scrute, elle examine ») : le verbe résumerait alors les vers précédents et l'action de la mère qui touche le visage du mort pour constater son décès. Or, il me semble que le poète ne décrit plus ici les actes de la mère mais cherche à présenter brièvement son état psychologique. *Miratur* répond donc ici à *amens* pour compléter le tableau d'une femme qui ne comprend pas ce qui lui arrive. Le texte transmis par les manuscrits me paraît donc tout à fait satisfaisant.

28-29 cultus matrona priores | deposuit : Cette phrase permet de faire la transition entre la comparaison du deuil dans une famille et l'évocation de la réaction de la foule à Rome. Le singulier *matrona* doit être interprété comme un singulier collectif (cf. Hofmann-Szantyr 1972, p. 13sq.) comme l'indique le pluriel *cultus priores* : toutes les matrones cessent de porter les vêtements habituels en signe de deuil (sur le deuil public décrété à Rome en 49 av JC, cf. notamment Dion Cassius, 41, 3, 1). Ainsi, après avoir évoqué le changement de toge des magistrats aux vers 18-19, le poète prête le même comportement aux matrones romaines (au sujet du changement de vêtement pour les femmes en deuil cf. Sterbenc Erker 2004, p. 263 : les femmes quittent leur robe pourpre pour revêtir un châle noir, le *ricinum* ou la *palla*). Pour *cultus* signifiant « vêtement », cf. *TLL*, IV, 1333, 82.

29 maestaeque... cateruae : Ces bataillons affligés sont ceux formés par les matrones. Le passage du singulier, *matrona*, au pluriel, *maestae cateruae*, montre que le poète est bien revenu à l'évocation de la peur dans Rome et qu'il a quitté la comparaison avec le deuil. L'image du bataillon est particulièrement frappante : en comparant les femmes à un groupe de soldats, elle souligne l'horreur de la guerre civile qui fait de chacun un combattant et donc une victime potentielle. Les scènes de supplications aux dieux sont fréquentes dans l'épopée : cf. par exemple Virgile, *En.*, 1, 479-482 ; 2, 486-490 ; 11, 477-482 ; Homère, *Il.*, 6, 293-311. Sur ce sujet, cf. Kytzler 1968, p. 51 ; Lausberg 1985, p. 1588 sq.

30 lacrimis sparsere deos : La conjecture de Bentley, *aedes* au lieu de *deos*, n'est pas nécessaire. *Deos* désigne ici, par métonymie, les statues des dieux dans les temples (cf. *TLL*, V, 1, 912, 65-68), ce qui suffit à expliquer que ce terme soit le complément d'objet du verbe *sparsere*. L'aspersion des statues par les larmes est un détournement du rite grec et latin consistant à laver ou à oindre les statues des dieux pour les entretenir (cf. *ThesCRA* 2, 5, I, p. 419-426). Les pleurs sont fréquents dans le *Bellum ciuile* : Lucain utilise le mot *lacrima* à trente-trois reprises dans son épopée, que ce soit pour désigner les larmes des personnages ou les siennes (VII, 555). Ici, les larmes sont des larmes montrant la souffrance causée par la guerre civile, comme en III, 313, III, 607, III, 733, IV, 180, V, 281 et X, 82-83. Pour une étude sur les pleurs chez Lucain, cf. Tucker, 1981, p. 1-4 et plus récemment Asso 2012, p. 159-170.

30 hae... hae... : L'usage du procédé rhétorique de la *diuisio* à l'aide de l'anaphore de *hae* permet de donner l'impression qu'il s'agit d'une véritable foule constituée par les matrones. La *diuisio* est d'ailleurs d'autant plus grande, comme le fait remarquer Fantham, que Lucain indique plus loin que cette foule se divise pour se répartir entre les différents sanctuaires (v. 34-35).

30-31 hae pectora duro | adflixere solo : Les manuscrits proposent majoritairement la leçon *adfixere*, adoptée notamment par Oudendorp et Bourgery (« *affixere* paraît plus fort et mieux en harmonie avec le contexte »). La leçon *adflixere* me semble, néanmoins, préférable : comme le souligne Bentley (note à Horace, *S.*, 2, 2, 79), l'épithète *duro* ne prend son véritable sens que si l'action évoque un mouvement dirigé contre le sol, ce qui est le cas si l'on adopte la leçon *adflixere*. En outre, l'idée de Bourgery que la variante *adfixere* est mieux adaptée au contexte demande à être démontrée : on trouve des emplois similaires du verbe *adfligere* chez Ovide, *Met*, 12, 139 *terraeque adflixit Achilles* et *Met.*, 14, 206 *adfligi sociorum corpora*

terrae, même si, comme le souligne Fantham, le verbe est rare dans l'épopée latine. La posture de prosternation n'est pas caractéristique de la lamentation à Rome mais plutôt de la supplication, ce qui prépare déjà la prière faite par les hommes partant au combat à partir du vers 45. Pour l'emploi de l'adjectif *durus* au sujet du sol, cf. Asso 2010, p. 124 à propos de IV, 55.

31 in limine sacro : *Limen sacrum* désigne le *templum* par synecdoque (cf. Austin à Virgile, *En.*, 4, 567).

32 attonitae : Ce terme revient pour la seconde fois en dix vers (cf. v. 22 *attonitae tacuere domus*) : c'est pour cette raison notamment que Bentley a proposé la conjecture *ante Iouem* pour le remplacer. Il ne semble pas nécessaire d'adopter cette modification : certes, il y a bien ici une répétition, mais le participe passé ne s'applique pas aux mêmes personnes. Au vers 22, il sert à caractériser la réaction de la maison en deuil tandis qu'ici il fait référence aux matrones réagissant à l'approche de César. Le double emploi d'*attonitae* permet donc de renforcer la comparaison lancée au vers 21. En outre, *attonitus* n'a pas tout à fait le même sens dans ces deux emplois : au vers 22, il désigne la stupeur de la maisonnée face à la mort. Ici, il semble plus intéressant de comprendre qu'*attonitae* permet d'évoquer l'attitude de la personne possédée par les dieux (cf. *TLL*, II, 1157, 30-39) : ainsi, le comportement des matrones s'approche de celui des prêtres ou des prêtresses habités par une divinité (la mention des *ululatibus* au vers 33 peut notamment rappeler l'évocation des Galles en I, 567 avec le verbe *ululare*). Enfin, le terme apparaît assez fréquemment chez Lucain qui l'emploie à dix neuf reprises dans son épopée. Il convient donc de garder ici le texte transmis par les manuscrits.

32-33 uotisque uocari | adsuetas... aures : Lucain cherche ici à souligner une anomalie : les matrones s'adressent aux dieux par des *ululatus*, c'est-à-dire des hurlements, et non par des *uota*, des vœux. Selon Fantham, cela signifie que le poète dépeint les femmes dans une posture de deuil avant le malheur plutôt que dans une attitude de suppliante. Cette analyse qui s'étend incontestablement au reste du passage ne semble pas pouvoir être directement déduite de ce passage. En effet, le terme d'*ululatus* peut tout à fait être employé pour désigner des invocations aux divinités, notamment celles des Ménades (cf. Catulle, 63, 24) ou celles adressées à Hécate (cf. Virgile, *En.*, 4, 609). La mention des *ululatus*, couplée au participe passé *attonitae*, forge cette comparaison entre les matrones et des prêtresses (cf. *supra*). En outre, l'anomalie mentionnée par le poète à l'aide du participe *adsuetas* est sans doute ici différente : l'opposition n'est pas entre des plaintes et des vœux, mais entre des

hurlements sonores et des vœux normalement silencieux (cf V, 104-105 *haut illic tacito mala uota susurro* | *concipiunt*). L'expression est une adaptation de Virgile, *G.*, 1, 42 *uotisque adsuesce uocari*. Versnel, dans son étude sur le deuil de Germanicus (Versnel 1980, p. 607-609) met en évidence le fait que le déroulement d'une cérémonie de deuil dans un temple va à l'encontre des pratiques romaines qui évitent d'assoscier les cultes publics au domaine de la mort.

Le vers 33 est un *uersus aureus*.

33 crebris... ululatibus : L'emploi du nom *ululatus* ou du verbe *ululare* pour désigner les cris de femmes dans un deuil est déjà présent chez Virgile : cf. *En.*, 2, 487-488 *miscetur penitusque cauae plangoribus aedes* | *femineis ululant* ; *En.*, 4, 667-668 *lamentis gemituque et femineo ululatu* | *tecta fremunt*.

34 summi templo... Tonantis : L'épithète *tonans* correspond au grec Ζεὺς βροντῶν (Homère, *Od.*, 14, 305 ; Aristophane, *Nub.*, 374). Les *Commenta* situent le temple sur le Capitole. Il ne peut pas s'agir du temple de *Jupiter Tonans*, fondé plus tard, en 26 avant notre ère par Auguste (cf. Suétone, *Aug*., 29 ; cf. Ovide, *Pont.*, 2, 2, 42 *Tarpeio... Tonante*). Il est donc sans doute question du temple de *Jupiter Optimus Maximus* sur le Capitole. Le terme de *Tonans* semble être employé pour la première fois par Ovide pour désigner Jupiter Capitolin (cf. *F.*, 2, 69 *Capitolinumque Tonantem* ; cf. également *F.*, 6, 349 *arce Tonantis* pour désigner le Capitole). On retrouve un emploi similaire plus tôt dans le *Bellum ciuile* en I, 195-196 : *o magnae qui moenia prospicis urbis* | *Tarpeia de rupe Tonans*. Bentley² préfère lire *in summi templo* mais cet ajout n'est pas nécessaire : l'emploi de l'ablatif locatif sans prépoposition est possible en prose comme en poésie (cf. Ernout-Thomas, p. 96-97).

35 diuisere deos : L'asyndète a une valeur adversative (cf. Hofmann-Szantyr 1972, p. 830). L'expression est glosée dans les *Commenta* par *partitae sunt pro religionis affectu*. Pour l'emploi de *diuidere* avec un complément de personne signifiant que l'on se répartit l'action concernant la personne, cf. *TLL* V, 1, 1605, 67 ; 1606, 9.

36 inuidiam factura : L'expression, selon Cortius, rappelle Ovide, *Met.* 7, 603 *ante ipsas, quo mors foret inuidiosor, aras*. Dans les deux cas, en effet, ce sont les morts qui suscitent la colère contre les dieux qui n'ont pas exaucé les prières qui leur ont été adressées. Il faut comprendre *inuidia facere* au sens de « faire des reproches » (cf. Senèque, *Herc. Oet.*, 1861 *inuidiam ut deis* | *lugendo facias*) et non au sens de « susciter de la jalousie » (Bourgery). Sur les reproches adressés aux dieux, cf. Lucain, IX, 187 et Stace, *Th.* 3, 196 ; 9,

722 ; *Silu.* 3, 5, 42. Les dieux sont l'objet de critiques à plusieurs reprises dans le *Bellum ciuile*, par exemple au début du livre II, aux vers 4-6 et 17. Il s'agit déjà d'un *topos* de la tragédie grecque : cf. Euripide, *Tr.*, 820-859 ; 1060-1080. Sur cet emploi du nom *inuidia*, cf. également IV, 243-244 *quae Fortuna deorum | inuidia caeca bellorum nocte tulisset.* Cette expression permet à Lucain d'insister sur ce qu'il avait déjà annoncé aux vers 32-33 : les matrones ne formulent pas des *uota* mais simplement des reproches à l'égard des dieux. La mention de ces reproches est une originalité de Lucain dans la description des réactions à Rome à l'approche de César : cf. Appien, *Civ.*, 2, 36 εὐχαὶ δὲ ὡς ἐπὶ φοβεροῖς προυγπάφοντο et Dion Cassius, 41, 9, 2. Easton (Easton 2011, p. 347) souligne que la pratique évoquée par Lucain est peut-être caractéristique des Romains : les Romains admettent que leurs dieux peuvent remettre en cause la prospérité des hommes, mais s'accordent, en contrepartie, le droit de leur faire des reproches afin de susciter le *pudor* en eux.

36 inuidiam || factura || parens || quarum una madentes : La combinaison césure trihémimère - césure trochaïque - césure hepthémimère est une des plus fréquentes chez Lucain (1536 cas selon l'*Index metricus Hosianus*). Elle est souvent utilisée pour des passages pathétiques ou emphatiques (cf. II, 21-22, 29, 40-41 par exemple). Le fait d'isoler une des femmes au sein du groupe des matrones en deuil rappelle le procédé propre à la tragédie selon lequel un personnage est issu du choeur : cf. Hécube chez Euripide, *Tr.* et Sénèque, *Tr.* : sur ce procédé, cf. Ambühl 2010, p. 32.

36 madentes : *Madere* est ici employé sans ablatif indiquant ce par quoi la chose est mouillée. Il faut donc sous-entendre *lacrimis*. On trouve le même emploi chez Ovide, *Met*, 8, 210 *genae maduere seniles*.

37 scissa genas... atra lacertos : *Genas* et *lacertos* sont des accusatifs de relation se construisant respectivement avec *scissa* et *atra*, pour indiquer la partie du corps concernée. Van Campen souligne, néanmoins, une nuance : *lacertos* est un véritable accusatif d'objet interne tandis que *genas* peut apparaître comme l'objet du verbe *scindere* à la voie active. Comme le relève Anderson dans des notes inédites mentionnées par Esposito (Esposito 2009, p. 94), Lucain emploie l'accusatif de relation essentiellement pour des mots concernant les vêtements (VIII, 240 *indutus amictus*) ou des parties du corps (V, 518 ; VIII, 375 ; IX, 172 ; IX, 363). Pour l'emploi de *scindere* au sujet des joues, cf. Properce, 2, 18, 6.

37 planctu liuentes atra lacertos : L'ablatif *planctu* a une construction *apo koinou* : il indique la cause de la couleur des bras et explique donc *liuentes* et *atra*. *Liuentes* me semble

désigner un premier état des bras, rendus bleuâtres sous l'effet des coups, avant de prendre une couleur noirâtre (cf. *OLD*, s.v. *ater* 3a ; cf. également Stace, *Silu.*, 2, 6, 82-83 *non saeuius atros nigrasset planctu... lacertos*) : en V, 214-215, le poète évoque encore un changement de couleur de la peau et l'état premier est caractérisé par le participe présent *liuentes* : *rubor igneus inficit ora | liuentesque genas*. Il ne convient donc pas de considérer que les deux mots, *liuentes* et *atra*, désignent un seul et même état comme le pensent Badalì et Luck. La présence d'un participe présent et d'un adjectif forme un parallélisme avec *madentes... scissa*. Le rapprochement de deux termes de couleur sensiblement différente, *liuentes* et *atra*, montre une recherche particulière du poète qui accentue le pathétique du portrait de la matrone qui va prendre la parole.

38-40 nunc... contundite | nunc laniate... | nunc flere potestas : L'anaphore de *nunc* insiste fortement sur l'urgence de commencer les lamentations, tant que cela est possible (*nunc flere potestas*). Fantham rappelle que, chez Lucain comme dans les tragédies de Sénèque, le moment, l'objet et la forme du deuil ou des prières sont souvent définis avec une grande précision. On peut étendre la remarque de Fantham à certains propos tenus par le chœur dans la tragédie grecque : cf. par exemple, Eschyle, *Sept.* 96-103 ἀκούετ᾽ ἢ οὐκ ἀκούετ᾽ ἀσπίδων κτύπον ; πέπλων καὶ στεφέων πότ᾽ εἰ μὴ νῦν ἀμφὶ λιτάν᾽ ἕξομεν ;. La force de l'exhortation semble mimée par les allitérations en dentales et gutturales *« Nun**c** » ai**t** « o miserae **c**on**t**un**d**i**t**e pe**ct**ora ma**t**res | nun**c** lania**t**e **c**omas neue hun**c** **d**iffer**t**e **d**olorem*.

39-40 neue differte... | et... seruate : Ce passage a fait l'objet d'une conjecture de Bentley qui propose de lire *neu* plutôt que *et*. Dans la prose classique, une telle correction serait nécessaire mais, s'agissant de l'œuvre d'un poète, la coordination de *ne* par *et* est tout à fait possible : on trouve quelques cas où les conjonctions de coordination *et* et *-que* permettent de conserver le sens négatif (cf. notamment II, 234-235 ; II, 354-355 ; IV, 750-753 et le commentaire de Priscien, *GLK*, 3, 18, 341, 15 ; IV, 785-786).

41 dum pendet fortuna ducum : Le livre II commence par une interrogation sur l'existence de la destinée mais la référence à la fortune des deux généraux réapparaît au vers 41 pour revenir régulièrement tout au long du poème (cf. par exemple II, 699, II, 728, II, 735 pour Pompée). Le discours de la matrone s'achève d'ailleurs par la même interrogation que celui des hommes partant au combat aux vers 60-63 (*quaerunt uter imperet orbi*...) et ce parallèle est d'autant plus net que, dans les deux cas, les généraux ne sont pas nommés explicitement. Cf. au sujet de Marius au vers 94, la proposition *ut primum fortuna redit* qui

rappelle la formulation du vers 41. Les formules sur le caractère indécis des événements sont nombreuses chez Lucain : cf. III, 752-753 *nec iam amplius anceps | belli casus erat*, IV, 771 *ancipites steterunt casus* (cf. Esposito 2009, p. 331), V, 67-68 *solus in ancipites metuit descendere Martis | Appius euentus* et IX, 19-20 *ubi pendebant casus dubiumque manebat | quem dominum mundi facerent ciuilia bella* (cf. Seewald 2008, p. 321).

41-42 cum vicerit alter | gaudendum est : *Alter* est employé à la place d'*alteruter*, au sens de « l'un des deux », usage que l'on trouve tant en prose (César, *C.*, 3, 10, 7 *dum sibi uterque confideret et pares ambo viderentur; si vero alteri paulum… tribuisset Fortuna*) qu'en poésie (Sénèque, *Oed.*, 1018 *quisquis sub hoc… dependet orbis, alterum ex nobis ferat*). Cette dernière phrase prononcée par la matrone est caractéristique de la recherche stylistique de Lucain : pour renforcer l'effet de choc créé par l'annonce des réjouissances imposées dans un contexte de deuil, le poète emploie une énallage en écrivant *gaudendum est* et non *gaudendum erit* comme on s'y attend. En outre, ce groupe verbal forme un enjambement avec le vers précédent et est placé juste avant la coupe trihémimère. L'emploi du présent, *gaudendum est*, permet de juxtaposer de façon expressive les lamentations du deuil et la joie contrainte lors de la victoire. Cette image de la lamentation étouffée lors de la victoire de César est développée davantage en VII, 37-42 et en IX, 1104-1108. La fin du discours de la matrone la place dans une position de prophétesse : elle anticipe l'avenir et dicte la conduite à suivre, attitude qui, selon Sannicandro (Sannicandro 2010, p. 110), ne peut être celle d'une matrone, mais est donc plutôt celle d'une prophétesse.

42 his se stimulis dolor ipse lacessit : Comme le montre Fantham, les émotions sont souvent employées par Lucain comme sujet de verbe d'action affectant les personnes. Au relevé qu'elle présente pour les sentiments de *dolor*, *ira*, *spes* et *metus / timor*, on peut ajouter l'*amor* (V, 728-729 ; V, 748 ; IX, 227-228), le *pudor* (IV, 34), le *furor* (II, 254 ; III, 249) et le *terror* (II, 235 ; II, 460-461 ; IV, 34). Ce thème de l'influence des sentiments et des passions sur les hommes est un héritage de la tragédie grecque que l'on retrouve notamment dans le théâtre de Sénèque (cf. *Med*, 591 *caecus est ignis stimulatus ira* ; *Ag.*, 133 *mixtus dolori subdidit stimulos timor*).

43-64 : Plaintes des hommes partant au combat.

Après les femmes (*matrona* v. 28 et *matres* v. 38), Lucain parle désormais des *uiri* (v. 43) et de la *iuuentus* (v. 46), c'est-à-dire des hommes en âge de combattre. Les deux groupes jouent des rôles différents : là où les femmes représentaient le *dolor* (v. 42), les hommes, eux,

sont les défenseurs de la *pietas* (v. 63). La juxtaposition des lamentations des femmes et de l'évocation des soldats fait penser aux confrontations entre ces groupes dans la littérature latine : le rôle des femmes est souvent de réfréner l'ardeur guerrière des hommes (cf. Sterbenc Erker 2004, p. 273) ou de concilier des armées rivales. Tite-Live, 1, 13 et Ovide, *F.*, 3, 213-232 évoquent ce phénomène au sujet de la guerre entre Romains et Sabins, tout comme Tite-Live, 2, 40, 4 lorsque les lamentations des femmes font fléchir Coriolan sur le point d'attaquer Rome (à ce sujet, cf. Sterbenc Erker 2004, p. 279-281). Chez Lucain, les lamentations sont également suivies des propos des hommes qui tentent d'éviter une guerre fratricide. Cependant, leur propos est vain et la guerre aura tout de même lieu. En outre, l'opposistion entre femmes et hommes n'est pas entière. Au contraire, les propos tenus par les soldats se rapprochent des lamentations des femmes : eux aussi s'adressent aux divinités pour leur demander une faveur et voient leur discours se transformer en reproches envers les dieux (cf. le terme de *querella* v. 44 et 63 qui fait écho à l'expression *inuidiam factura* en II, 36). Enfin, il faut ajouter que l'originalité de Lucain dans l'évocation des propos des futurs soldats de la guerre civile provient du fait qu'il réunit dans un seul discours les paroles d'hommes qui gagnent pourtant des camps opposés (*diuersa castra* v. 43). Il souligne ainsi l'absurdité du conflit qui divise un groupe qui partage les mêmes pensées.

Le discours direct prêté aux soldats se construit en deux parties : dans un premier temps, les hommes souhaitent que la guerre civile soit remplacée par une guerre avec des ennemis extérieurs (v. 46-56). Cette partie se divise également en deux principaux mouvements : le premier consiste à souhaiter que les ennemis de Rome (les Mèdes, les Massagètes et les Suèves) quittent leur territoire pour assaillir celui de la République romaine. Le second mouvement débute, tout comme le premier, par deux injonctions à l'impératif (*reddite* et *auertite* v. 53) : il marque une progression puisque, après la mention des Daces et des Gètes, les soldats souhaitent que les armées romaines aillent elles-mêmes provoquer la guerre chez de nouveaux peuples (les Ibères et les Parthes). Enfin, à partir du vers 56, les hommes envisagent une seconde possibilité : s'il n'est pas possible de préserver Rome, mieux vaut qu'elle soit détruite sans guerre civile. L'ensemble du discours cherche donc à montrer que la guerre civile est le plus grand des fléaux. Pour ce faire, le locuteur évoque des désastres de plus en plus grands : d'abord la deuxième guerre punique qui marqua profondément Rome, mais fut un succès, puis une guerre hypothétique contre des ennemis nombreux (dont les derniers représentants, les Parthes, apparaissent comme la plus grande menace guerrière pour Rome depuis la défaite de Crassus à Carrhes, cf. II, 474-475) avant d'évoquer une destruction du monde dans le feu qui se rapproche de la conflagration finale stoïcienne. L'image de Rome

encerclée par les barbares est peut-être une réécriture d'Ovide, *Tr.*, 3, 10, 4-9. Le fait de dresser une liste de peuples barbares est un *topos* de la littérature également développé par Sénèque, *Oed.*, 469-479.

43 nec non : *Nec non* ne marque pas nécessairement une intensification comme le suggère Fantham (« even the fighting men »), mais simplement une addition (« les hommes aussi »). C'est avant tout par l'accumulation des plaintes qui sont de plus en plus longues (4 vers pour la matrone, 23 pour les hommes et 165 pour les vieillards) que Lucain dépeint la panique dans Rome.

43 bella... diuersaque castra petentes : Mycill, dont Oudendorp rapporte le commentaire, interprète *diuersa* comme faisant référence au camp de Pompée (*diuersa* s'opposant alors à *alter* dans le discours de la matrone qui évoquait César). Cette interprétation n'est pas satisfaisante : il n'est pas fait clairement mention de César et il faut plutôt comprendre que *diuersa* signifie que les hommes gagnent des camps opposés, à savoir celui de César et de Pompée. Le poète illustre ainsi la réalité de la guerre civile : le sujet commun, *uiri*, les hommes en âge de combattre, se divise entre deux camps. Cf. ce que Brutus dit à Caton en II, 246 : *namque alii Magnum uel Caesaris arma sequantur.* On trouve dans le manuscrit S la leçon *sequentes* (comme en X, 407 *qui castra secuntur*) au lieu de *petentes*. Pour le sens, il n'y a aucune raison de préférer *sequentes* à la leçon transmise par la majorité des manuscrits. En outre, le fait de retrouver cette variante en glose dans le manuscrit V peut laisser penser qu'il s'agit d'une glose insérée dans le texte à la place de la bonne leçon.

44 iustas in numina saeua querellas : Une fois encore, les dieux sont pris à parti par le poète qui souligne que les plaintes des hommes sont justifiées (cf. la note sur le v 36 *inuidiam factura*). L'introduction du discours de plainte est marquée par un rythme lourd, favorisant les spondées, dans les vers 44 et 45 (SSSD et DSSS). On retrouve le même procédé pour le discours du vieillard aux vers 67 et 68 (DSSS et DSSS).

45 o miserae sortis : Il n'est pas nécessaire de comprendre avec Fantham *miserae sortis* comme un génitif exclamatif : il s'agit d'une tournure rare dont le seul véritable exemple se trouve chez Properce, 4, 7, 21 *foederis heu taciti*. Mayer (Mayer 1979, p. 341) soutient de façon convaincante qu'il s'agit d'un génitif descriptif qu'il faut rattacher à un *nos* sous-entendu. Sur le procédé consistant à déduire un pronom personnel sous-entendu à l'aide du contexte, cf. la note d'Housman à VIII, 843.

45-46 in Punica nati | tempora Cannarum fuimus Trebiaeque iuuentus : La construction de la phrase est complexe : les deux génitifs *Cannarum* et *Trebiae* sont compléments du nom *iuuentus* (cf. Servius, *En.*, 7, 711). *Iuuentus* est le sujet du verbe *nati fuimus* qui s'accorde au pluriel par syllepse, *iuuentus* étant un singulier collectif (sur l'emploi de *iuuentus* pour désigner les jeunes gens en armes, cf. aussi IX, 256 à opposer à *senectus* pour désigner les hommes agés en II, 232). Dès la première phrase, le discours des hommes développe un paradoxe : certes, les *punica tempora* correspondent à une époque glorieuse pour Rome qui affirme sa domination sur la méditerranée, mais le poète y fait allusion à l'aide de deux batailles qui sont parmi les défaites militaires les plus marquantes de l'histoire de Rome, Cannes (216 av. JC) et la Trébie (218 av. JC). En évoquant l'invasion de l'Italie par Hannibal, Lucain prépare la suite du discours dans lequel les hommes souhaiteront une guerre contre un ennemi extérieur plutôt que la guerre civile. La comparaison de la guerre civile avec les défaites des guerres puniques réapparaît juste avant la bataille de Pharsale, cf. VII, 407 sq. Il s'agit d'une des comparaisons retenues par Sidoine Apollinaire pour présenter l'oeuvre de Lucain : cf. *Carm.*, 9, 246 : *postponat Trebiam grauesque Cannas*.

47 non pacem petimus : Le poète formule ici clairement le paradoxe : la situation semble si désespérée que la guerre reste souhaitable, du moment qu'elle n'oppose pas les Romains entre eux. En outre, cette déclaration permet de montrer que l'opposition à la guerre civile n'est pas due à une forme de lâcheté (cf aussi la crainte de Caton d'être le seul à ne pas agir en temps de guerre en II, 292-295).

47 superi : Cette apostrophe aux dieux d'en haut se retrouve également en I, 631, II, 57, IV, 791 et VII, 659.

47-48 date gentibus iras | nunc urbes excite feras : Van Jever pense que ce passage est interpolé : à ses yeux, le sens est meilleur si l'on supprime ces deux propositions. En outre, l'expression *urbes ferae* lui semble impropre (*quas sani hominis stomachus nauseat*). Enfin, la place de l'adverbe *nunc* paraît également gênante. Il est néanmoins délicat d'accepter de supprimer ce passage : il est, en effet, cité par Priscien avec quelques variantes et on le retrouve également dans le *Corpus glossariorum latinorum*. S'il s'agit d'une interpolation, elle a donc été introduite très tôt dans la tradition textuelle. Par ailleurs, le fait d'annoncer le tableau des peuples barbares déferlant sur Rome en évoquant les *gentes* et les *urbes* est peut-être inspiré par Horace, *O.*, 1, 35, 10. A ce propos, Fantham souligne que la mention des *gentes* et des *urbes* établit une distinction claire entre les tribus barbares d'une part et les cités

états d'autre part. Il n'est pas certain que le poète ait cherché à faire une véritable opposition entre les deux termes : en effet, les auteurs latins emploient les deux termes tantôt pour les opposer (cf. Sénèque, *Ep.*, 81, 30 *Omnes hoc urbes, omnes etiam ex barbaris regionibus gentes conclamabunt*) tantôt pour les associer (cf. Sénèque, *Phae.* 561 *fumant tot urbes, bella tot gentes gerunt* ; *Tro.*, 229-230). Les deux termes ne sont donc pas pleinement redondants, mais la distinction ne se situe peut-être pas entre des peuples non organisés et des villes souveraines. Le couple *urbes gentesque* permet plus simplement d'embrasser l'ensemble du monde, qu'il s'agisse d'un peuple tout entier ou d'une de ses cités. On voit l'illustration de cela au vers 49 : le poète évoque dans la même phrase le peuple (*Medica agmina*) et la ville dont il est originaire (*Susis*). Par ailleurs, l'expression *urbes feras* permet précisément de montrer que les villes, elles-mêmes, restent des cités barbares et sauvages (cf aussi Stace, *Theb.*, 12, 200 *ferae urbis*). Enfin, la place de l'adverbe *nunc* n'est pas nécessairement problématique : Fantham le considère comme étant *apo koinou* (il faut alors le sous-entendre dans la première proposition et le traduire à chaque fois). Il est peut-être préférable et plus simple de ne le traduire que dans la seconde proposition, *nunc urbes excite feras*. L'adverbe sert ici de relance dans l'injonction pour rendre le souhait encore plus pressant. En effet, les deux propositions ont un sens très proche : *gentes* et *urbes feras* désignent les barbares et *iras date* et *excite* se répondent. *Nunc* permet donc de faire en sorte que la seconde proposition ne soit pas une simple redite en soulignant l'urgence de la demande des hommes (noter le rappel, grâce à l'adverbe *nunc*, de l'exhortation de la matrone quelques vers plus tôt). Il convient donc de conserver les vers 47-48 tels qu'ils ont été transmis majoritairement par les manuscrits.

L'objet de la prière est de réclamer l'hostilité de tous les autres peuples. Il est important de souligner que le terme employé est celui d'*ira* et non de *furor* qui sert souvent à désigner la guerre civile chez Lucain (cf. I, 8 ou encore II, 249). Les soldats demandent ainsi à ne pas avoir à affronter la guerre civile. Il n'est pas impossible qu'il faille traduire « donnez votre colère aux peuples », puisque les dieux eux-mêmes sont en proie à ce sentiment (cf. II, 1 ; II, 85). Sur l'usage du verbe *dare* dans la prière, cf. également la prière de Marcia à Caton en II, 338-349.

48 coniuret in arma : Une partie de la tradition manuscrite défend la variante *armis*. La construction avec l'accusatif *arma* doit néanmoins être préférée : elle permet d'indiquer le but de l'action (cf. Tite-Live, 39, 16, 3 *coniurare in facinora*). En outre, l'erreur commise par Priscien dans sa citation du début de la phrase lui fait déjà employer *arma* au lieu de *iras*,

indice que le terme devait apparaître dans la proximité immédiate du passage. Cette expression est imitée par Claudien, *Gild.*, 331.

49-51 decurrant... adliget... fundat.... : On trouve la trace de variantes qui suggèrent des formes à l'indicatif concernant *decurrant* et *fundat* (*decurrent* ou *decurrit* chez le Pseudo Acron et *fundit* chez Isidore de Séville). Etant donné la nature du propos dans lequel les hommes exhortent les dieux, il semble bien meilleur de conserver le subjonctif optatif.

49 Achaemeniis... Susis : Les Achéménides sont une dynastie perse dont le plus célèbre représentant est Darius 1er. Cette dynastie est à la tête d'un puissant empire dans le Moyen-Orient et c'est d'elle dont descend le peuple des Mèdes (*Medica*). Suse, l'actuelle Shush au sud de l'Iran, est la capitale de cet empire. Lucain fait également allusion aux Perses, et plus précisément à Xerxès, plus loin dans le livre II pour comparer l'action de César à la sienne (cf. II, 672 sq.). En outre, le poète fait dire à Lentulus que Suse est l'ennemi contre lequel les Romains devraient s'unir afin de venger Crassus (cf. VIII, 422-426). Il est donc naturel que les Perses soient les premiers barbares mentionnés dans cette prière aux dieux.

50 Massageten Scythicus non adliget Hister : La forme *Massageten* est un accusatif grec, qui vient de Μασσαγέτης et non de *Massagetae*, le nom latin. Les Massagètes sont un peuple lointain, vivant à l'est de la mer Caspienne. Il s'agit de l'avant dernier peuple évoqué par Horace, *O.*, 1, 35, 40 avec les Arabes. La mention de l'Hister, le Danube, comme frontière qui retient les Massagètes étonne Bourgery qui laisse entendre qu'il s'agit d'une erreur de géographie de Lucain. Il n'est pas nécessaire de supposer cela : le Danube est une des frontières du territoire romain : les Massagètes, même s'ils en sont éloignés, doivent la franchir pour venir inquiéter Rome. Sur l'Hister comme barrière naturelle contre les barbares, cf. Ovide, *Trist.*, 3, 10, 7 *medio defendimur Histro*. Pour l'emploi du verbe *adligare*, cf. la note de Francken *ad loc.* Sur les approximations géographiques dans la poésie latine, cf. Thomson 1951.

51 ab extremo... aquilone : *Aquilo* désigne normalement un vent du nord. Ce nom peut, par extension, également désigner la région d'où provient le vent et donc, dans un sens plus large encore, le Nord. Le poète emploie *aquilone* plutôt que *septentrione* pour des raisons métriques : *septentrio* étant un épitrite troisième (¯ ˘¯), ce mot ne peut apparaître dans un hexamètre dactylique (cf. *TLL* II, 377, 46-48). L'emploi traditionnel des vents pour désigner les points cardinaux est répandu chez Lucain : cf. par exemple IX, 417-420 où l'Asie est délimitée par Borée, le Notus et l'Eurus.

51 flauos... Suebos : Les Suèves sont un peuple germanique occupant les bords de la mer Baltique, au nord-est de la Magna Germania, connu pour être particulièrement belliqueux si l'on en croit César (*G.* 4, 1 *Sueborum gens est longe maxima et bellicosissima Germanorum omnium*). Ce peuple est notamment connu pour ses nombreux pillages en Gaule qui ont servi de prétexte à César pour l'attaquer en se déclarant le protecteur de la Gaule (*G.* 4, 4-19). Ils sont qualifiés de *flauos* comme le sont souvent les Gaulois ou les Germains (cf. Lucain, I, 402 *flaui... Ruteni* ; III, 78 *flauis... Britannis* X, 129-131 *pars tam flauos gerit altera crines | ut nullis Caesar Rheni se dicat in aruis | tam rutilas uidisse comas* ; Manilius, *Astr.*, 4, 715-716 *flaua per ingentis surgit Germania partus | Gallia uicino minus est infecta rubore*).

52 Albis : La leçon *Albis* est préférable à *Alpis* que l'on trouve dans deux manuscrits. Le poète parle alors de fleuves et le verbe *fundere* est davantage adapté au cours d'un fleuve. La faute s'explique sans doute par la présence de la source du Rhin (une des interprétations possibles pour *caput Rheni*) dans les Alpes. Sur l'emploi de noms de fleuves pour désigner des contrées lointaines, cf. Walde 2007, p. 20-21.

52 indomitum Rheni caput : Le sens du terme *caput* fait débat au sein des éditeurs : il peut, en effet, tant signifier la source (Bourgery, Badalì) que l'embouchure du fleuve (Housman, Duff, Luck). Or, comme le souligne Bourgery, les Suèves ne se situent ni à la source ni à l'embouchure du fleuve. Selon le *TLL* (III, 410, 29-30) qui prend comme exemple Lucain III, 202 et X, 223, le terme de *caput* peut même désigner par métonymie n'importe quelle partie du fleuve. Cependant, en III, 202, le terme de *caput* désigne clairement l'embouchure du Danube où se situe l'île de Peucé. L'exemple de X, 223 est peut-être plus délicat, mais il semble qu'on puisse donner à *caput* le sens de « source », puisque le poète évoque l'endroit où les glaciers fondent. Le sens métonymique de *caput* suggéré par le *TLL* ne doit donc pas être retenu puisqu'il est attesté par des cas incertains. Nous traduisons *caput* par « l'estuaire » en raison de l'indication donnée au vers précédent, *ab extremo aquilone*. Il paraît plus impressionnant de placer les Suèves le plus au Nord, c'est-à-dire à l'embouchure du fleuve plutôt qu'à sa source. En outre, l'adjectif *indomitum* se justifie davantage si le lieu évoqué est particulièrement éloigné de Rome (cf. César, *G.*, 4, 10, 4 *ubi* [*Rhenus*] *Oceano adpropinquauit, in plures diffluit partes multis ingentibus insulis effectis, quarum pars magna a feris barbaris nationibus incolitur*).

52-53 omnibus hostes | reddite nos populis, ciuile auertite bellum : Les deux propositions sont juxtaposées. L'asyndète adversative permet de renforcer le paradoxe

développé dans le souhait adressé aux dieux. Il semble préférable d'employer une ponctuation légère comme la virgule plutôt que les deux points traditionnellement utilisés par les éditeurs : la force du passage vient de la proximité immédiate des deux demandes.

54 hinc Dacus premat inde Getes : Les Daces et les Gètes sont deux peuples thraces proches, parfois confondus dans l'antiquité : si Strabon distingue bien les deux peuples (7, 3, 13-14), Pline l'Ancien (*Nat.* 4, 25) écrit que *Dacus* est le nom latin tandis que le nom grec est *Geta*. Lucain lui même semble savoir qu'il s'agit de deux peuples proches puisqu'il écrit *Dacisque Getes admixtus* en III, 95. Les Gètes sont décrits par Ovide comme un peuple particulièrement belliqueux (cf. *Pont.*, 1, 8, 5-6 *Viuimus adsiduis expertes pacis in armis | dura pharetrato bella mouente Geta*). *Getes* est un nominatif grec correspondant au nom Γέτης, préféré par Lucain à *Geta*.

Ce passage a fait l'objet d'une conjecture de Bentley : il estime, tout comme Guyet, qu'il n'est pas logique que la liste des barbares dont l'attaque est réclamée continue après le vers 53 qui résume le souhait des hommes. Il propose donc de lire *hic Dacos premat ille Getes*. Cette conjecture est astucieuse, mais elle me semble affadir le texte. En effet, le vers tel qu'il est transmis par les manuscrits rend le paradoxe plus fort encore : alors même que Rome est attaquée par les Daces et les Gètes, les hommes souhaitent que l'on envoie les chefs contre d'autres barbares, ce qui souligne l'ampleur des guerres extérieures tout de même préférées à la guerre civile. En outre, Bentley précise que sa conjecture suppose que l'on parle de quatre généraux et de quatre armées (envoyées respectivement contre les Daces, les Gètes, les Ibères et les Parthes) : cette hypothèse paraît peu probable. Pourquoi Lucain évoquerait-il quatre généraux et qui seraient-ils, outre César et Pompée ?

54-55 occurrat... | alter... hic uertat : Lucain désigne des adversaires ici pour les deux protagonistes de la guerre civile. *Hic* désigne nécessairement Pompée, qui a encore le pouvoir à Rome, et donc *alter* fait référence à César. L'idée d'éviter la guerre civile grâce à des conflits extérieurs, notamment contre les Parthes, semble avoir été évoquée du temps de la guerre civile puisqu'elle apparaît dans la correspondance de Cicéron, *Fam.*, 8, 14, 4 *si alteruter eorum ad Parthicum bellum non eat, uideo magnas impendere discordias, quas ferrum et uis iudicabit*.

55 Eoas... pharetras : Le poète utilise une métonymie fréquemment employée pour désigner des barbares excellant dans le maniement de l'arc (cf. déjà pour les Gètes le passage d'Ovide cité plus haut, *Pont.*, 1, 8, 5-6). Ici, l'adjectif *Eoas* permet de comprendre qu'il s'agit

sans doute des Parthes de Suréna. L'adjectif *eous* est ici un molosse comme en I, 252, mais Lucain emploie parfois une forme de bacchée comme en IV, 66 (cf. *Index Metricus Hosianus*).

56 nulla uacet tibi, Roma, manus : Cette phrase a donné lieu à diverses interprétations : Bourgery traduit « qu'aucune main, Rome, ne reste oisive contre toi », c'est-à-dire un prolongement du souhait de voir tous les barbares déferler contre Rome. D'autres, comme Duff ou Luck, comprennent que le soldat souhaite qu'aucune main ne soit oisive au service de Rome (*tibi*), c'est-à-dire que tous les Romains doivent participer à une guerre extérieure. Badalì et Fantham, enfin, donnent un autre sens à *tibi* en traduisant « nessuna mano sia disponibile per te, o Roma, e per il conflitto civile » et « may no hand be free to attack you, Rome ». C'est cette dernière interprétation qui semble la meilleure : *uacare alicui rei* a le sens d'« avoir du temps pour faire quelque chose » (cf. Quint. 12, 1, 10 *uacare discendo iuri*). Le soldat souhaite donc que les mains des Romains soient trop occupées contre des ennemis extérieurs pour pouvoir se retourner contre Rome. Sur le même thème, voir le passage déjà cité à propos de Suse, VIII, 421-426 *ne uacarent arma*. Van Campen souligne l'ambiguïté du mot *manus* pouvant signifier la main ou l'armée.

56 uel : *Vel* ne doit pas être traduit par « même » ou un équivalent supposant une gradation (Bourgery, Badalì). Il signifie simplement que le soldat prend en considération l'hypothèse dans laquelle les dieux ne veulent pas exaucer son souhait : il faut donc traduire *uel* par « ou bien ».

56-57 perdere nomen | si placet Hesperium : La notion de *nomen Romanum*, ici *nomen Hesperium*, est fréquemment utilisée par Tite-Live notamment lorsque Rome court un grand danger (cf. 5, 39, 9 *Romanum nomen defendere* ; 6, 2, 2 *ad extinguendum nomen Romanum arma ceperant* 23, 6, 3 *uti deletum omnibus uideretur nomen Romanum*). On trouve aussi cette expression employée dans ce même contexte chez Ovide (*Met*., 1, 201 *sanguine Caesareo Romanum extinguere nomen*). Cicéron (*Att.*, 10, 7, 1) formule également la crainte de voir périr le *nomen populi Romani* si Pompée ne l'emporte pas. Le soldat présente ici son deuxième choix : plutôt que de voir Rome sombrer dans la guerre civile, mieux vaut la voir détruite. Comme le relève Van Campen, il s'agit ici d'une alternative qui peut être traduite dans les termes néo-stoiciens de Justus Lipsius comme le souhait d'une *clades mera* (catastrophe dans laquelle les hommes n'interviennent pas) plutôt que d'une *clades mixta* (catastrophe dans laquelle les hommes jouent un rôle actif). A ce sujet, cf. Justus

Lipsius, *De constantia in publicis malis*, 2, 7. Les images de la destruction de Rome et du monde sont nombreuses dans le *Bellum ciuile* : cf. Salemme 1999, p. 159-160.

57 conlatus in ignes : Les manuscrits hésitent entre deux leçons, *conlatus* et *collapsus*. Bentley, qui n'a pas connaissance de la leçon *conlatus*, rejette *collapsus*, en le jugeant *languidum et enerue*. Il propose *collisus* en s'appuyant sur Sénèque, *Nat.*, 1, 1, 6 *nubes mediocriter collisae fulgurationes efficiunt* et 1, 1, 15 *aere inter se colliso*. C'est, en effet, sans doute à une théorie similaire que Lucain fait allusion en évoquant la disparition de l'univers dans les flammes et la foudre : c'est le rapprochement des éléments et leur choc qui crée le feu. La leçon *conlatus*, au sens de « rassemblé » (cf *TLL*, IV, 174, 46-50), permet de rendre compte de ce phénomène, c'est pourquoi il convient de l'adopter. Il peut s'agir, ici, d'une brève allusion à l' ἐκπύρωσις, la conflagration dans laquelle le monde sera détruit selon les Stoïciens. Néanmoins, à l'inverse de la conflagration stoïcienne, il n'y a pas dans notre passage de perspective de régénération (cf. Loupiac 1998, p. 115). Cf. dans la description de la fin du monde en II, 290-292 la présence du verbe *coeo* qui évoque là encore le rassemblement des choses pour la conflagration.

59 saeue parens : Luck² adopte la conjecture *summe parens* proposée par Bentley. Celui-ci soutient que l'expression *saeue parens* est inadaptée pour deux raisons : tout d'abord, il n'est pas évident de reconnaître qu'il s'agit de Jupiter. En outre, Bentley considère qu'il n'est pas cohérent de le qualifier de *saeuus* alors qu'on lui réclame de protéger Rome. Cette conjecture est très intéressante : le premier argument de Bentley est particulièrement juste. Lorsque le terme de *parens* est employé pour désigner Jupiter, il est toujours accompagné d'un génitif ou d'un adjectif afin que l'on comprenne qui est désigné (cf. *TLL*, X, 1, 365, 36-47, cf chez Lucain, IV, 110 *summe parens mundi*). Cependant, on peut avancer que la mention des *superi* et de la foudre (*per fulmina*) aux vers précédents aide à déterminer aisément qui est le *parens*. En outre, Haskins souligne que chez Horace, *O.*, 1, 12, 13 le terme de *parens* désigne Jupiter sans que d'autres éléments soient donnés pour connaître son identitié. Par ailleurs, l'épithète *saeue* ne semble pas particulièrement inadaptée au contexte : l'adjectif est déjà employé par le poète au vers 44 pour qualifier les divinités (*in numina saeua*). En outre, étant donné la nature de la requête (la guerre ou la destruction), la cruauté de Jupiter est précisément au centre des plaintes lancées par les hommes (cf. II, 44 *iustas querellas*). Il ne semble donc pas nécessaire d'adopter la conjecture de Bentley, même si le premier argument invoqué par celui-ci est particulièrement pertinent.

59 utrasque... partesque ducesque : Guyet trouve dans un manuscrit la leçon *utrosque*, également suggérée de manière conjecturale par Bentley². Les deux leçons sont possibles selon que l'on considère qu'il y a accord par proximité ou non. Je conserve ici la leçon transmise par les manuscrits que j'ai moi-même consultés.

60 dum nondum meruere, feri : Le poète ajoute un nouveau paradoxe dans le discours des soldats : *dum nondum meruere* insiste sur le fait qu'il vaut mieux punir les généraux, même s'ils ne sont pas fautifs, plutôt que de risquer une guerre civile. Fantham souligne avec raison que Lucain joue ici sur le *topos* mythologique du coupable puni par la foudre (cf. Ménoetios chez Hésiode, *Th*. 510-515). La proposition subordonnée temporelle, jointe à l'impératif *feri*, souligne l'urgence de la réalisation de la prière faite à Jupiter. Comme dans l'exhortation de la matrone (*dum pendet fortuna ducum*), Lucain nous précise que le sort de Rome n'est pas encore joué.

60-61 tantone nouorum | prouentu scelerum : L'ablatif *tanto prouentu* est un ablatif de moyen : les soldats déplorent que seuls les crimes permettent de départager les deux chefs. Leur prière ne fait d'ailleurs aucune véritable différence entre eux, si ce n'est lorsqu'on leur désigne des ennemis extérieurs aux vers 54-55. Comme le souligne Fantham, *prouentus* établit une métaphore agricole en évoquant les plantes qui poussent. Il me paraît préférable de conserver la leçon *tantone* plutôt que *quantone* suggéré par Bentley : l'interrogation ne porte pas sur l'ampleur que doivent avoir les crimes mais sur la nécessité de voir ces crimes.

61 uter imperet orbi : Les manuscrits hésitent comme souvent entre *orbi* et *urbi*. Malgré l'argument de Fantham qui souligne que ce qui intéresse les protagonistes au livre II est le contrôle de Rome et non du monde, il semble préférable de garder *orbi*. Fraenkel (Fraenkel 1964, vol II, p. 285) défend, en effet, cette leçon en soulignant qu'elle donne au conflit une dimension cosmique, comme Lucain le fait fréquemment. Les vers 56 à 58 montrent que la prière des soldats prend en considération le destin de toute la République romaine et non simplement la ville de Rome. En outre, le verbe *imperare* évoque le pouvoir que l'on a sur les provinces romaines et c'est peut-être forcer le texte de Lucain que de chercher un effet de choc dans l'expression *imperare urbi*. Enfin, en II, 320-321, Caton souligne que l'enjeu pour César comme pour Pompée est la domination sur le monde entier (*totius sibi ius promittere mundi*).

62-63 uix tanti fuerat ciuilia bella mouere | ut neuter : *Tanti* est un génitif de prix. *Fuerat* a une valeur modale (cf. Hofmann-Szantyr 1972, p. 328). La fin de la prière des

soldats s'achève, comme l'exhortation de la matrone, par une pointe mise en valeur par un enjambement qui permet de clore le discours direct à la césure trihémimère. La prière s'achève avec un dernier paradoxe : la guerre civile était presque souhaitable si elle avait permis l'échec de César et de Pompée. Le propos des soldats est donc représentatif de l'esprit républicain : la guerre n'est pas un véritable danger, la seule crainte qu'il faut avoir c'est celle du pouvoir personnel. Le dilemme évoqué par les soldats dans cette dernière phrase, résumé par l'adverbe *uix*, sera celui de Caton plus tard dans le livre II (v 286-323). Sur le coût de la liberté et le questionnement de Lucain à ce sujet, cf. Dilke, 1961 et Gagliardi, 1970.

63 pietas peritura : Comme pour les sentiments (cf. note sur *dolor* au vers 42), Lucain utilise souvent les vertus comme sujet de verbe d'action ou de pensée, ce qui aboutit presque à une personnification à travers la figure de l'*abstractum pro concreto* (cf. *pietas* III, 317 ; VIII, 77 ; *uirtus* II, 287 ; IV, 36 ; IX, 302 ; IX, 371). Cet effet est amplifié par l'emploi du participe futur *peritura* qui contribue à représenter la *pietas* comme une personne. Cette personnifcation est d'autant plus autorisée que la *Pietas* était vénérée comme une déesse (Tite-Live 40, 34, 4 rapporte que Manius Acilius Glabrio a consacré un temple à la *Pietas* après sa victoire à la bataille des Thermopyles en 191 avant notre ère). La piété des soldats, qui s'inquiètent pour la République, est sur le point de parce que non seulement la guerre civile représente un danger pour leur vie, mais elle est surtout la cause de leur perte morale dès leur engagement dans le conflit. L'expression *pietas peritura* est particulièrement mise en valeur dans le vers grâce à sa place entre la coupe trihémimère et la coupe hephthémimère et grâce à l'allitération en *p* et *t* (***p****ie****t****as* ***p****eri****t****ura*).

64-233 : Les craintes d'un vieil homme.

Lucain place le troisième discours, illustrant la panique à Rome lors de la guerre entre Marius et Sylla, dans la bouche d'un vieillard qui n'est pas précisément identifié (cf. v 67 *aliquis*). Ce personnage remplit à la fois un rôle de spectateur (cf. v. 178 *uidimus*) et d'acteur de la première guerre civile (cf. v. 169 *meque ipsum memini*) : en cela, comme le montre Ambühl (Ambühl 2010, p. 30), il peut être rapproché de la place d'Énée dans le chant 2 de l'*Énéide* lorsque celui-ci fait le récit de la chute de Troie (cf. Virgile, *En.*, 2, 5-6 *quaeque ipse miserrima uidi et quorum pars magna fui*). Le passage tout entier peut d'ailleurs évoquer l'*Ilioupersis* ainsi que le soutient Ambühl dans l'article précédemment cité.

Le discours du vieillard a une importance particulière au sein du *Bellum ciuile* : il s'agit du plus long discours de l'épopée. Viennent ensuite l'explication d'Acoreus sur les

sources du Nil (X, 194-331) et l'exhortation de Lentulus à rejeter toute alliance avec les Parthes contre César (VIII, 331-453). Il convient de souligner que, dans ce discours, on constate un grand nombre d'exclamations, d'apostrophes et de questions rhétoriques (cf. II, 98-100, 108, 116, 118-124, 126-128, 134-138, 173, 190, 221) : ce procédé ne rend pas pour autant le vieillard plus présent et le lecteur a le plus souvent l'impression que c'est le poète en personne qui prend la parole (cf. Schlonski 1995, p. 99-132). Le locuteur semble ainsi s'effacer derrière le poète, notamment dans les comparaisons mythologiques qui sont, plus vraisemblablement, le fait d'un poète que d'un vieillard anonyme (v. 162-165). En effet, un tel discours n'a pas pour objectif de nous donner davantage de renseignements sur le locuteur : Tasler (Tasler 1972, p. 236-238) insiste sur la fait que le propos du vieillard sert surtout à évoquer différents éléments historiques qui ont un écho immédiat dans le contexte de la guerre entre César et Pompée. Comme le rappelle Jal (Jal 1961, p. 475-476), Cicéron, dans ses lettres datant de 50 et de 49 av. J-C, indique que ses contemporains craignaient que Pompée, qui avait été un fidèle soutien de Sylla, n'imitât le dictateur. Cicéron rapporte ainsi que l'on croyait que la devise de Pompée était *Sulla potuit : ego non potero ?* (*Att.*, 9, 10). De même, Appien, *Civ.*, 2, 35 et Dion Cassius, 41, 5, 8-16 mettent en scène des personnes évoquant le souvenir du conflit entre Sylla et Marius lors du début de la guerre civile entre César et Pompée. En outre, Lucain lui-même lie les deux conflits lorsque, dans la liste des prodiges annonciateurs de la guerre civile à la fin du chant I, il fait apparaître les fantômes de Sylla et de Marius (I, 580, 583) ou qu'il fait dire à César que Pompée cherche à dépasser Sylla, son maître (I, 325-326). Le parallèle établi par le vieillard est donc particulièrement important et n'a rien de rhétorique comme le souligne Grimal (Grimal 1970, p. 89) : les descriptions des massacres et les traits de caractères des généraux peuvent être, dans une certaine mesure, appliqués à la guerre civile de 49 av. J-C. En faisant référence au conflit entre Marius et Sylla pour évoquer celui entre César et Pompée, Lucain développe l'idée de la *concatenatio* aussi évoquée dans l'historiographie antique (notamment chez Appien et Florus) selon laquelle le cycle des guerres civiles débute avec les Gracques et s'achève avec Actium (cf. Casamento 2005, p. 19).

Le locuteur évoque l'ensemble de la première guerre civile depuis l'exil de Marius jusqu'aux proscriptions de Sylla : dans sa présentation des actions des deux généraux, il établit un certain nombre de parallèles entre eux que je relève au fil du commentaire. Pour ne prendre que cet exemple, la vie des deux généraux semble placée sous le signe de la Fortune : si Sylla s'est fait attribuer le surnom de *Felix*, en référence à sa destinée (cf. v. 221), Marius est également qualifié de la sorte au vers 74 (cf. note *ad loc.*). L'évocation de la Fortune de

Marius qui apparaît comme le protégé des dieux est d'ailleurs omniprésente dans les différentes sources antiques sur la vie du général (cf. notamment Florus, 2, 9, 8 *Marius seruilis fuga exemit, immo fortuna alteri bello reseruauit*, Valère Maxime, 2, 10, 6 *etiam dis inmortalibus indignum ratis ab uno eius nationis interfici Marium, quam totam deleuerat* ou encore Appien, *Civ.*, 1, 7, 62 τὸν Γαλάτην ἔνθουν κατὰ δαίμονα καὶ περιδεᾶ νομίζοντες γεγονέναι). Pour les deux généraux, le propos du locuteur alterne entre récit et commentaires : il est construit selon le plan suivant.

v. 69-133 : Marius

- v. 69 rappel des triomphes passés de Marius
- v. 70-88 sa fuite et son exil en Afrique
- v. 88-96 le retour de Marius
- v. 96-98 commentaire sur l'armée de Marius
- v. 98-109 les crimes commis sur ordre de Marius
- v. 109-113 commentaire sur les raisons motivant les crimes
- v. 113-118 commentaire moral sur la lâcheté de certaines victimes
- v. 118-130 les assassinats politiques
- v. 131-133 propos d'ensemble sur la vie de Marius

v. 134-222 : Sylla

- v. 134-139 les victoires militaires de Sacriport et de la porte Colline
- v. 140-144 métaphore médicale
- v. 145-159 dérèglement moral de la société
- v. 160-162 les décapitations
- v. 162-165 trois comparaisons mythologiques
- v. 166-173 tableau pathétique des cadavres
- v. 173-185 la mise à mort de Marius Gratidianus
- v. 186-193 comparaison
- v. 193-209 évocation des massacres
  - v. 196-201 le massacre de Préneste
  - v. 201-209 le massacre des Ovilia
- v. 209-220 description du Tibre encombré de cadavres
- v. 221-222 propos d'ensemble sur la vie de Sylla

v. 222-232 : transition et retour aux événements de 49 av. J-C

Les récits concernant Marius et Sylla ont donc une structure d'ensemble assez semblable : après avoir évoqué le retour du général (v. 88-96 et v. 134-138), c'est la moralité des criminels qui est critiquée (v. 96-98 et 145-159). Dans les deux cas, le tableau des massacres commence par les meurtres des anonymes avant d'en venir aux assassinats politiques (v. 118-130 et v. 173-185). Enfin, chaque section est conclue par un propos d'ensemble évoquant toute la vie du personnage (v. 131-133 et v. 221-222). Néanmoins, Marius et Sylla sont opposés sur deux points dans le discours du vieillard : ainsi, là où les crimes sont commis pour Marius (v. 97-98 et v. 113), lors du retour de Sylla, chacun se fait meurtrier dans son propre intérêt (v. 146). Enfin, lors de la conclusion de son discours, le locuteur rappelle les objectifs différents pour les deux généraux : Marius cherchait à reprendre Rome tandis que Sylla voulait éliminer tous ses opposants politiques (v. 227-229). Le parallèle entre les deux généraux n'est donc pas total.

Comme le souligne Conte (Conte 1968, p. 224-253), outre la description des massacres, l'ensemble du discours est structuré par deux thèmes principaux : la vengeance et le comportement excessif dans la victoire. Tout d'abord, le motif de la vengeance apparaît dans la section sur Marius à propos des Cimbres (v. 84-85) et de Carthage (v. 91-93). Dans le passage sur Sylla, la vengeance est déjà celle des Samnites qui espèrent infliger une nouvelle humiliation aux Romains, mais surtout celle de Sylla *ultor* (v. 139). Il faut, enfin, également mentionner la vengeance des mânes de Catulus (v. 173-174). Le second thème présent dans l'ensemble du discours est celui du vainqueur dont le triomphe est excessif : Marius et Sylla sont tous deux qualifiés de *uictor* (v. 99 et v. 147) et le locuteur évoque à d'autres reprises des représentants du camp des vainqueurs (v. 112-113, v. 156-157 et v. 203). La mention de la victoire est toujours accompagnée d'un rappel de la cruauté de la personne : ainsi, aux vers 99-100, la victoire de Marius se manifeste par le massacre des habitants d'Ostie et, aux vers 147-148, les ordres de Sylla sont une allusion claire aux proscriptions. Enfin, selon Conte, l'unité du discours provient aussi du fait qu'il est caractérisé par un excès d'hypotyposes (cf. par exemple la description du supplice de Marius Gratidianus v. 173-187) et une abondance dans le pathétique et l'hyperbole (cf. les comparaisons mythologiques v. 162-165 ou la description du Tibre v. 209-220), tout à fait caractéristiques de la technique épique de Lucain. A ces éléments d'unité relevés par Conte, il faut ajouter la métaphore médicale qui est filée dans l'ensemble du discours du vieillard : ainsi l'expression *moenia corripuit* (v. 99-100) fait-elle penser à la contagion tandis que *lateque uagatus* (v. 101) peut évoquer la propagation d'une maladie. C'est bien entendu avec l'arrivée de Sylla, dans la figure de médecin, que la métaphore devient plus explicite (v. 140-143). Cette image s'achève avec la description d'une

hémorragie finale qui est celle du Tibre dont le cours déborde et qui recouvre de sang les campagnes environantes (v. 209-220) et Sylla se voit ironiquement attribuer le titre de *salus rerum* (v. 221).

64 at miseros angit sua cura parentes : *At* ne marque pas une opposition entre l'attitude des *parentes* et celle des soldats : *at* permet de changer de sujet, de souligner que l'attention doit se porter sur un nouvel objet (cf. l'usage de *at* dans un dialogue pour le changement de personne, *TLL*, II, 993, 28-29). Après avoir donné la parole aux matrones et aux soldats, le poète va nous présenter, dans un long monologue, le point de vue des personnes qui ont connu les guerres entre Marius et Sylla. *Sua* fait référence au complément d'objet *parentes*, par syllepse. Il s'agit d'un emploi idiomatique déjà présent chez Ovide, *F.*, 2, 791 *poscunt sua tempora somnum* (cf. Housman 1972, p. 936-937). *Sua* évoque donc le souci propre aux parents, lié au fait qu'ils ont déjà connu une guerre civile.

65 oderuntque grauis uiuacia fata senectae : L'épithète *grauis* est communément employée pour désigner la vieillesse (cf. Ovide, *Met*, VII, 299 *grauis ipse senecta est*, cf aussi Cicéron, *CM*, 4). Sur *uiuax* au sens de « qui vit trop longtemps », cf. Horace, *S.*, 2, 1, 53 *matrem uiuacem* ; Sénèque, *Herc. F.*, 1027 ; *Tro*, 42 *uiuax senectus* ; Silius Italicus, 6, 587 *uiuacis senectae*. L'épithète porte, par hypallage, sur *senectus* (cf II, 107 *nascentia... fata*). Comme le note Van Campen, la détestation de la vieillesse est un *topos* qui a inspiré Dante, *Purg*, 13, 122-123 (« e par lor tardo | Che Dio a miglior vita li riponga ») ou encore Pétrarque, *Canz.*, 53, 58-59 (« e i vecchi stanchi | c'hanno se in odio e la soverchia vita »).

66 seruatosque iterum bellis ciuilibus annos : Contrairement à ce qu'écrit Fantham, l'adverbe *iterum* ne porte pas sur *ciuilibus*. Il est synonyme de *secundus* (cf. *TLL*, VII, 2, 556, 63) et concerne le groupe nominal, *bellis ciuilibus*, qu'il précède immédiatement. Les *parentes* ont, en effet, connu la guerre entre Marius et Sylla et s'apprêtent à assister à une seconde guerre civile, entre César et Pompée cette fois. Les conjectures de Bentley qui préfèrent lire *feralibus* ou *furialibus* me semblent aller à l'encontre du texte : le vieillard fait le récit des guerres entre Marius et Sylla pour montrer qu'elles sont un précédent de la guerre civile.

67 atque aliquis : Comme pour l'exhortation des femmes et la prière des hommes, le poète choisit de donner la parole à un personnage sans l'identifier. Cette pratique que l'on retrouve chez d'autres auteurs latins (cf. par exemple Stace, *Theb.* 1, 171) provient d'Homère : cf. ὧδε δέ τις *Il.* 7, 178 ; 7, 201 (à ce propos, cf. Conte 1985, p. 69 sq. et Schmitt 1995, p. 45). On trouve un souvenir du passage de Lucain chez Stace, *Theb.*, 3 191 sq : le personnage du

senex anonyme du *Bellum ciuile* devient un personnage précis chez Stace. Il s'agit d'un vieillard thébain, Alétès, qui n'apparaît nulle part ailleurs dans l'épopée. Il joue le rôle d'un témoin des événements funestes que la cité a déjà connus et qui préfigurent ce qui est sur le point de ce produire (cf. Micozzi 2004, p. 142-143). Le fait de donner la parole à un vieillard anonyme permet à Lucain de mettre en évidence le rôle des foules dans son épopée (cf. Gall 2005). La formule *atque aliquis* apparaît également dans la *Consolation à Livie*, 191 : *atque aliquis de plebe pius pro paupere nato*. Sur l'emploi de *atque* avec une élision, cf. Butterfield (Butterfield 2008, p. 404) qui définit cet usage comme la norme chez Lucain.

68 tunc : Les manuscrits proposent majoritairement la leçon *tunc* et seul le *codex* U contient la leçon *tum* écrite par la première main auquel il faut ajouter une correction dans le manuscrit Z. La présence de la variante *cum* dans le *codex* G peut facilement s'expliquer en raison de la proximité de *cum* au vers 69 plutôt que par la mélecture de l'adverbe *tum* et non *tunc*. Le choix de conserver *tunc* se justifie ici grâce à l'emphase dans l'adverbe de temps liée au fait que le vieillard souhaite évoquer le passé. En outre, comme le souligne Mihaescu (Mihaescu 1937, p. 40), la corrélation avec *cum* participe à cette emphase.

69 post Teutonicos... Libycosque triumphos : Le poète fait allusion aux deux triomphes obtenus par Marius suite à ses succès militaires. Lucain inverse l'ordre chronologique en évoquant d'abord la victoire sur les Cimbres et les Teutons célébrée en 101 av. J-C (cf. Plutarque, *Mar.*, 23) puis celle sur les Libyens, c'est-à-dire lors de la guerre contre Jugurtha, en 104 av. J-C (cf. Plutarque, *Mar.*, 13).

69-70 : uictor... exul : Bentley et Van Jever trouvent que ce passage est impropre : la juxtaposition simple de *uictor* et d'*exul* fait, à leurs yeux, difficulté. Cependant, il semble que le texte peut être conservé en l'état : les deux appositions au sujet sont seulement liées par une asyndète adversative qui suit tout à fait l'ordre de la phrase. Le poète évoque d'abord les succès de Marius qui était alors *uictor*. Ce n'est qu'ensuite qu'il a été contraint à l'exil jusqu'en 87 av. J-C. La simple juxtaposition de *uictor* et *exul* est particulièrement expressive puisqu'elle insiste sur les vicissitudes de la vie de Marius, entre bonne et mauvaise fortune. On retrouve le même procédé dans la suite du texte, lorsque le poète rappelle que Marius est le *depositum* de la Fortune et lorsqu'il évoque la destinée de Marius et son septième consulat au milieu de la description des tourments de l'exil.

70 limosa... ulua : Comme le relève Fantham, la mention de l'*ulua* et des marais rappelle le récit de la fuite de Sinon dans l'*Enéide* 2, 135-136 (*limosoque lacu per noctem*

obscurus in ulua | *delitui*). Plutarque (*Mar.* 37-38) raconte que Marius, dans sa fuite, aurait été abandonné près des marais de Minturnes et qu'un vieillard l'aurait aidé à se cacher dans la boue du marais. Découvert malgré tout par ses poursuivants, Marius aurait été contraint à marcher nu et couvert de boue jusqu'à Minturnes (ἀλλ᾽ ἀνασπασθεὶς βορβόρου κατάπλεως γυμνὸς).

71 auidi : Les manuscrits ne sont pas unanimes sur ce passage du texte : si la plupart proposent la leçon *auidi* ou des déformations très proches (*audi* ou *uidi*), le *codex* V contient la leçon *humidi*. Grotius, enfin, a proposé la conjecture *udi*, conjecture adoptée par Luck dans ses deux éditions. Parmi ces trois termes, *auidi* se distingue, puisqu'il est le seul à former une métaphore, tandis que les deux autres participent à une simple description d'un sol marécageux. Il est bien plus probable que *humidi* ait été une conjecture d'un copiste tentant de suppléer à une lacune dans le texte qu'il copiait plutôt que l'inverse. En outre, comme le rappelle Fantham, les épithètes anthropomorphiques sont souvent employés par Lucain (cf I, 181 *usura uorax auidumque... faenus* ; VII, 156 *auidos typhonas*). Enfin, le terme *auidus* est davantage adapté aux images développées par Lucain au vers 72 (le dépôt de la Fortune engloutit par le sol) et surtout au vers 73 (les chaînes dévorent, *exedere*, Marius). Il convient donc d'adopter la leçon *auidi*. Pour l'adjectif *auidus* appliqué à un lieu, cf. Horace, *O.*, 1, 28, 18 *exitio est auidum mare nautis*.

71 laxaeque paludes : L'adjectif *laxus* répond à *auidi* en mettant en avant non plus la voracité mais la taille des marécages dans lesquels Marius se réfugie. Cela permet d'insister sur la qualité de la cache trouvé par la Fortune pour son protégé. Pour le sens géographique de *laxus*, cf. *OLD* s.v. 1.

72 depositum, Fortuna, tuum : Grâce à cette métaphore, le poète évoque Marius comme un trésor enseveli dans le sol par la Fortune. Le terme de *depositum* désigne ce qui a été confié à quelqu'un et, par extension, cela peut désigner un objet précieux ou rare (cf *TLL*, V, 1, 584, 45-50). L'image apparaît aussi chez Sénèque, *Tro.* 522 où Andromaque appelle son fils *depositum meum* lorsqu'elle le cache sous terre pour le protéger (cf. également Sénèque le Rhéteur, *Contr.* 2, 4, *accede hoc, puer, depositum, crimen meum*). Cette métaphore est donc directement motivée par la nature marécageuse du lieu où Marius s'est caché.

73 senem : Marius peut, à juste titre, être qualifié de *senex* : il est né vers 157 av. J-C et a donc près de soixante-dix ans à l'époque des faits.

73 longusque... paedor : De façon concurrente à *paedor*, on trouve les leçons *foetor* et *squalor* dans des manuscrits. *Squalor* n'est présent que sous forme de glose dans les *codices* M et E et ne doit donc sans doute pas être pris en considération. En revanche, *foetor* est la leçon proposée par le manuscrit S. C'est également le texte que l'on lit dans un certain nombre de manuscrits du commentaire de Lactance Placide à Stace *Theb.*, 2, 677-678. Enfin, Beroaldus signale qu'il s'agit de la leçon retenue par Florus, mais une telle citation de Lucain chez Florus est introuvable. Les deux termes ont des sens relativement proches, mais des emplois différents. *Paedor* est un mot courant à l'époque classique mais dont l'usage se raréfie par la suite. En revanche, *foetor* n'apparaît qu'une fois à l'époque classique (Cicéron, *Pis.* 22) mais devient très fréquent par la suite. Il est donc vraisemblable que *foetor* soit une glose ajoutée par un copiste ou un commentateur, soucieux d'aider le lecteur à comprendre un mot devenu rare à l'aide d'un terme plus commun à son époque. En outre, comme le souligne Fantham, le terme de *paedor* se trouve chez Lucrèce 6, 1269, passage qui a sans doute inspiré la description des massacres dans Rome en II, 101-114. L'adjectif *longus* est épithète de *paedor* mais il désigne plus largement le temps que Marius a passé en prison. Il s'agit sans doute d'une exagération pour amplifier le contraste entre les réussites et les malheurs de Marius, thème central dans l'évocation de ce personnage chez Lucain (cf. II, 131-133). Les vicissitudes de la vie de Marius étaient un sujet de réflexion déjà abordé par Sénèque le Rhéteur, *Contr*. 1, 1, 3 *quis crederet iacentem supra crepidinem Marium aut fuisse consulem aut futurum ?*

74 consul et... felix : Luck² propose de lire *at* et non *et*. *At* permettrait de mieux marquer l'opposition (Luck traduit « und doch », « et pourtant »). Cependant, il n'y a pas de véritable opposition à marquer entre la phrase précédente et celle-ci : au contraire, le vers 75 évoque à nouveau l'épisode de l'emprisonnement de Marius pour expliquer que celui-ci a payé pour ses crimes par anticipation. Il ne semble donc pas nécessaire d'adopter la conjecture *at*, puisqu'elle semble fausser le sens du texte. En revanche, à l'intérieur de la phrase qui s'étend sur les vers 74 et 75, il y a bien une opposition entre la fortune de Marius (*consul et felix*) et les malheurs de Rome (*in urbe euersa*). Il n'est pas nécessaire pour que cette antithèse puisse être comprise de rétablir dans l'interprétation l'ordre *euersa in urbe consul et felix moriturus* comme le suggère Housman. Le texte transmis par les manuscrits permet un effet bien plus fort puisqu'il juxtapose la mort heureuse de Marius et les graves troubles que connaît Rome.

Au-delà de cette antithèse, le poète développe un paradoxe en qualifiant Marius de *felix*. Il s'agit, en effet, du surnom qui était celui de Sylla, l'adversaire de Marius. Lucain met

ainsi sur un pied d'égalité les deux belligérants : Marius comme Sylla (Lucain écrit en II, 221-222, *hisne salus rerum, felix his Sulla uocari | ... meruit* après avoir rappelé nombre de crimes commis au nom de Sylla) ont été considérés comme *felices* alors qu'ils ont mis Rome à feu et à sang. Pour un autre jeu sur le surnom de *Felix*, cf. Lucain, VI, 301-303. Sur le bonheur de Marius, cf. Cicéron, *Nat*., 3, 81 *Cur enim Marius tam feliciter septimum consul domi suae senex est mortuus*.

75-76 mors ipsa refugit | saepe uirum : *Virum*, en poésie, est souvent employé à la place de *eum* (cf. *OLD* s.v. *uir* 6, Norden à Virgile, *En.* 6, 174) : dans notre passage, *eum*, outre son caractère prosaïque, serait gênant en raison de l'élision qu'il provoquerait avec *saepe*.

L'adverbe *saepe* est considéré comme problématique par certains éditeurs (Bentley, Van Jever et Luck² notamment). Ce dernier adopte la conjecture *nempe* proposée par Bentley. Celui-ci trouve *saepe* suspect, parce que Marius n'échappe qu'une fois à la mort, lors de l'épisode raconté immédiatement après. Van Jever rejette *saepe* pour la même raison, mais il critique également la conjecture de Bentley en avançant que *nempe* n'est pas un mot que l'on attend de la main d'un poète (*a Poetae manu profectum uideri nequit*). Il propose donc de lire *saeua* et non *saepe*. La critique de Van Jever de la conjecture *nempe* ne semble pas tenir : Lucain emploie, en effet, ce terme à plusieurs reprises (IV, 228 ; IV, 388 ; V, 775 ; VIII, 352), le plus souvent dans du discours direct (à l'exception de IV, 388). Néanmoins, la critique qui vise *saepe* et qui motive cette conjecture n'est pas nécessairement juste. Certes, le poète ne mentionne explicitement qu'un seul moment lors duquel Marius échappe à la mort. Cependant, lors de sa fuite, si l'on en croit Plutarque, Marius risque la mort à plusieurs reprises : c'est le cas lorsque des marins refusent de le jeter à la mer et décident de le sauver (Plutarque, *Mar.* 37), lorsqu'il est capturé par les cavaliers qui décident de le ramener à Minturnes alors qu'un décret ordonnait de tuer Marius dès sa capture (*Mar.* 38) et lorsqu'il décide de quitter le royaume de Hiempsal, précisément avant qu'arrivent des hommes envoyés pour le capturer (*Mar.* 40). En outre, l'emploi de l'adverbe *saepe* peut participer à un grossissement épique visant à amplifier la fortune de Marius (cf. aussi note au vers 73 *longusque... paedor*).

76-77 potestas | sanguinis inuisi : Le poète emploie ici une expression remarquable pour sa concision : *potestas* suivi du génitif signifie « avoir pouvoir sur quelque chose » (cf. *TLL*, X, 2, 302, 30 ; César, *G.* 6, 19, 3 *uitae necisque habent potestatem*). L'expression *potestas sanguinis* est parallèle à ce que l'on trouve chez Cicéron, *Fam.* 15, 15, 1 *odio ciuilis*

sanguinis, « la haine *de l'effusion* du sang romain ». L'idée d'effusion est également sous-entendue dans la brachylogie de Lucain et l'on doit donc traduire « le pouvoir de verser un sang détesté ».

Lucain fait ici allusion à un célèbre épisode de la vie de Marius (Plutarque, *Mar.* 39 compile les différentes versions de cette histoire) : Marius est prisonnier et on lui envoie un barbare chargé de l'exécuter (les sources divergent sur l'origine du licteur : Appien, *Civ.* 1, 7, 61 déclare qu'il s'agit d'un Gaulois tandis que Valère Maxime 2, 10, 6 et Velleius Paterculus 2, 19, 3 disent que c'est un Cimbre). Celui-ci refusa de le tuer, effrayé par son regard selon certaines sources (Appien, *Civ.* 1, 7, 61 δόξαντα τοὺς ὀφθαλμοὺς τοῦ Μαρίου πυρὸς αὐγὴν καὶ φλόγα ἀφιέναι) ou impressionné par l'identité du prisonnier selon d'autres (cf. Valère Maxime 2, 10, 6).

77 primo... in actu : La plupart des manuscrits contiennent la leçon *in ictu*. Il convient néanmoins d'adopter la leçon *in actu* : comme l'explique Housman, *nullus fuit ictus*. Le poète décrit précisément la scène en soulignant que le Cimbre n'a pas osé porter la main sur Marius. cf. VIII, 667-668, *in ipso* |*... sceleris actu*. Schrader préfère lire *prono... in actu*, mais cette conjecture me semble affadir le texte : comme souvent, le poète décrit un moment très précis (cf. II, 21 *uolnere primo*).

78 deriguit... torpente : Les deux verbes évoquent la même image de l'homme glacé par le froid (cf. usage de *derigescere* à la vue de César en I, 246 *deriguere metu*). Fantham souligne que les verbes *derigescere* et *torpere* sont employés par Ovide (*Met*., 5, 186 ; 5, 196) pour les personnes pétrifiées par la vue de la tête de la Gorgone. Elle en conclut que la soudaine peur du Cimbre suggère un pouvoir surnaturel de Marius. Il convient de nuancer cette affirmation : ce n'est pas un pouvoir surnaturel de Marius qui explique cette réaction, mais l'apparition de divinités (v 80 *terribiles... deos*). On peut ajouter au relevé de Fantham que Virgile, déjà, emploie le verbe *derigescere* pour décrire la réaction d'un personnage témoin d'un phénomène surnaturel (Virgile, *En.* 3, 308 ; 7, 447).

79 inmensam tenebroso in carcere lucem : Les apparitions divines sont fréquentes dans l'épopée : cf. le rôle d'Athéna dans l'*Odyssée*, de Vénus et de Junon dans l'*Enéide*. Le modèle d'une apparition se produisant dans l'obscurité et se manifestant par une lumière intense se trouve également chez Virgile, *En.* 2, 590-591 *pura per noctem in luce refulsit* | *alma parens*. Il est également possible de comprendre que la lumière est celle qui se dégage des yeux de Marius comme Plutarque l'évoque (*Mar.* 39). Cortius propose de supprimer *in* et

de lire *tenebroso carcere* mais l'usage consistant à placer l'adjectif avant la préposition et son régime est fréquent chez Lucain (cf. par exemple II, 6 *dira per omina*).

80 terribilesque deos scelerum : L'expression est problématique pour Bentley et Van Jever (Francken propose même de supprimer le vers) : le premier souligne que chez Tite-Live (77, 85, 16) comme chez Valère Maxime (2, 10, 6) il n'y a aucune mention de prodige expliquant la grâce accordée à Marius par le Cimbre. Plutarque (*Mar.*, 39), en revanche, mentionne un prodige : cependant, il ne s'agit pas d'une apparition divine mais de traits de flammes partant des yeux de Marius. Comme aucune source antique ne mentionne d'apparition divine, Bentley modifie le texte transmis et propose de lire *terribilesque deum facies* qui évoque le visage de Marius, semblable à celui des dieux. Or, il s'agit d'un argument trop faible pour remettre en cause la leçon *terribilesque deos scelerum* : en effet, le texte de Lucain n'est pas celui d'un historien, mais avant tout celui d'un poète. Il n'est donc pas tenu à la stricte exactitude. En outre, le récit de la vie de Marius est sujet à bon nombre de grossissements épiques et une telle déformation de la réalité historique ne serait pas étonnante dans un tel contexte.

L'expression *terribilesque deos scelerum* ne doit pas être traduite par « les dieux terribles pour les crimes » (Bourgery, Luck), la construction *terribilis* suivi du génitif n'existant pas. L'explication des *Adnotationes* qui glosent *dei qui admissum terreant scelus* semble forcer le texte et notamment le sens de *terribiles*. Le génitif désigne, plus simplement, ce qui est le domaine des divinités : il faut donc traduire « les divinités des crimes » (cf. Pline l'Ancien, *Nat.*, 2, 17, 1 *scelerum numina*). Ces divinités sont peut-être les Mânes des morts comme le suppose Fantham (cf ailleurs chez Lucain, III, 14 ; VI, 782 ; VI, 793-799), mais aussi plus simplement les Erinyes ou les Furies : le masculin, *deos*, n'interdit pas de penser qu'il s'agit de divinités féminines (cf. Servius, *Aen.*, 6, 632 qui cite Calvus, *pollentemque deum Venerem*, et Virgile, *En.*, 7, 498 *nec dextrae erranti deus afuit*) et la conjecture *deas* de Gronovius adoptée par Cortius n'est donc pas nécessaire.

80 Mariumque futurum : Van Jever propose de lire *furentem* : il considère que, conformément à d'autres sources (cf. la note précédente), c'est Marius en proie au *furor* qui lui parle. Néanmoins, cette interprétation ne me semble pas juste : si l'on considère que le discours direct s'arrête au vers 88 (cf. *infra*), la voix qu'entend le Cimbre annonce bien ce que deviendra Marius et se distingue bien du général (emploi du pronom *hic*, du possessif *suam* et du nom *uir*). Il me semble donc préférable de conserver le participe futur *futurum*.

81-88 : Où s'arrête le discours direct annoncé par le verbe *audierat* au vers 81 ? Deux possibilités ont principalement été retenues par les éditeurs : certains considèrent que le discours s'interrompt au vers 83 (Housman, Luck[1], Shackleton Bailey, Badalì, Fantham), d'autres qu'il se poursuit jusqu'à *sufficiens* au vers 88 (Bourgery, Luck[2]). Tout comme ces derniers et Tasler (Tasler 1972, p. 239-240), il me semble préférable d'étendre le discours jusqu'au vers 88, en considérant que tous les propos sont les paroles des *terribiles di*. Certes, le discours passe d'une deuxième personne du singulier, *tibi* (v. 82), à une deuxième personne du pluriel, *seruate* (v. 85), mais l'important est que ces paroles sont toujours adressées au licteur cimbre, que ce soit en tant qu'individu ou en tant que représentant de son peuple décimé par Marius (*Cimbri* v. 85). En outre, attribuer la deuxième partie de l'exhortation au vieillard semble déplacé en raison des temps verbaux : les vers 81 à 88 tranchent avec ceux qui les précédent et les suivent par l'emploi du présent de l'indicatif ou de l'impératif et non du parfait ou de l'imparfait. L'analyse des rythmes de ce passage tend également à montrer que le discours ne s'arrête pas au vers 83 : en effet, les paroles des dieux se caractérisent par une abondance de spondées. Les vers 82 à 84 suivent tous les trois le schéma DSSS tandis que le vers 85 est également formé de trois spondées (SSDS). Sans qu'il s'agisse d'un argument décisif, l'étude de la métrique paraît montrer une unité rythmique qui dépasse le vers 83. Enfin, l'emploi du démonstratif de proximité *hunc* au vers 85 (qui rappelle *hic* au vers 82) suppose que Marius est proche du locuteur qui est donc plus vraisemblablement l'apparition divine dans sa prison plutôt qu'un vieillard racontant les faits près de quarante années plus tard. Pour une analyse de ce discours, cf. Schmitt 1995, p 40-42.

81-82 fas... non est | ... tibi : Cette expression est une tournure équivalente à *nefas est*. On trouve déjà une telle formulation chez Catulle, 89, 5 *quod fas tangere non est*. L'effet produit par cette expression est particulièrement fort : le poète évoque d'abord la permission divine, *fas*, avant de la refuser à l'aide d'une négation postposée, *non est*. Le fait de terminer un vers par deux monosyllabes est relativement rare chez Lucain : on trouve seulement treize autres cas de ce type dans tout le *Bellum ciuile* (cf. *Index Metricus Hosianus* dans l'édition de Shackleton Bailey, 1988). *Tibi* doit être scandé ici comme un mot iambique, ce qui est assez fréquent chez Lucain (cf. Trampe 1884, p. 7).

82 debet hic legibus aeui : De quelles lois est-il question ? Il ne s'agit pas des lois de l'univers et de la nature, comme en II, 2 ou chez Lucrèce, 5, 58. *Aeuum* désigne ici le temps de la vie humaine, et plus précisément la destinée (cf. dans les *Commenta*, l'expression est commentée par *fati sui legibus*) : comme le souligne Fantham, l'expression est semblable à

fatorum leges en VIII, 568 ou *fati... lege* (Virgile, *En.*, 12, 819). *Legibus* n'est pas un datif, complément d'objet indirect de *debet* (Cortius, Bourgery, Badalì), mais un ablatif, complément circonstanciel de cause (Duff, Luck). Dans cette phrase, les divinités exposent leur plan : Marius sera *felix* et mourra consul parce que les divinités le protègent jusque là, afin qu'il massacre le peuple de Rome. Les dieux, une fois encore dans le *Bellum ciuile*, ne semblent pas venir au secours de Rome, bien au contraire. La voix divine conseille explicitement les Cimbres contre Rome (v 84-85). Le passage de *haec colla* à *hic* montre que l'importance de Marius dépasse la question de sa survie : les dieux soulignent ainsi qu'il ne faut pas considérer seulement le cou de Marius (et donc son exécution), mais voir le mal qu'il peut causer à Rome en étant en vie.

83 uanum depone furorem : Le poète, comme souvent depuis le début du livre II, développe un nouveau paradoxe : les divinités de la vengeance ne jouent pas leur rôle traditionnel qui consiste à attiser le *furor* chez les personnages. Au contraire, il s'agit ici de mettre fin au *furor*, ce qui permettra un dommage plus grand encore pour Rome, et donc une vengeance plus complète.

84 deletae... gentis : Comme le relève Fantham, le verbe *delere* est un terme très fort pour évoquer la destruction d'une personne ou d'un peuple. On le trouve davantage employé en prose (cf. Tite-Live 3, 19, 8 ; 6, 2, 9 ; 40, 57, 5) qu'en poésie (deux emplois seulement chez Virgile, *En.* 9, 248 ; 11, 898 ; un seul autre usage chez Lucain III, 360 au sujet de Marseille).

85 hunc, Cimbri, seruate senem : Le manuscrit P contient la leçon *nunc* au lieu de *hunc*. Si l'adverbe de temps peut tout à fait s'intégrer au texte sur le plan du sens (il s'agit de conserver maintenant Marius, qui mourra plus tard, cf v 83 *ante suam*), il semble préférable de garder la leçon *hunc*. En effet, la variante *nunc* est sans doute inspirée du vers 40 où l'impératif *seruate* est alors accompagné de cet adverbe. Il s'agit probablement ici d'une contagion liée à cette relative ressemblance entre les deux vers. Le fait de désigner Marius comme *senem* accentue sa vulnérabilité et permet une fois encore d'insister sur les revers de fortune connus par le général. Burman et Francken ont formulé des conjectures pour éviter le passage à la deuxième personne du pluriel : le premier propose *Cimber seruato* et le second *Cimbris seruato*. Une telle correction ne semble pas indispensable : le discours s'achève par une généralisation : le licteur n'a pas son sort entre les mains, mais celui de tout son peuple (*gentis* au vers précédent). La deuxième personne du pluriel peut donc paraître justifiée.

85-86 non ille fauore | numinis, ingenti superum protectus ab ira : Cette phrase a donné lieu a des conjectures de la part de Grotius et de Bentley pour une raison commune : la négation *non* appelle, selon eux, une conjonction de coordination pour marquer l'opposition. Grotius propose *at ira* au lieu de *ab ira* tandis que Bentley[1] suggère de lire *ingenti uerum protectus* et Bentley[2] *ingenti sed enim protectus*. Ces conjectures ne me semblent pas nécessaires : on peut tout à fait admettre une asyndète adversative après une négation (cf. Stace, *Silu.* 1, 1, 57-58 *nec ferro aut aere, laborat sub genio* ; chez Lucain, cf. III, 500-501 *non hasta uiris, non letifer arcus,* | *telum flamma fuit*). Dans ce vers, le poète établit un nouveau paradoxe : Marius, à qui la fortune a tant souri que Lucain le surnomme *felix*, n'est pas positivement le protégé des dieux. Il doit sa fortune à la colère des dieux contre Rome (cf. II, 1 *iamque irae patuere deum*). De même que les dieux prenaient le parti des Cimbres contre Rome (cf. note v 82), ils soutiennent Marius plutôt que le peuple romain. En développant ce paradoxe, le poète répond à une tradition qui considère que Marius a été protégé par les dieux : on en voit la trace chez Valère Maxime, 2, 10, 6 *etiam dis inmortalibus indignum ratis ab uno eius nationis interfici Marium, quam totam deleuerat* et chez Appien, *Civ.*, 1, 7, 62 τὸν Γαλάτην ἔνθουν κατὰ δαίμονα καὶ περιδεᾶ νομίζοντες γεγονέναι. Comme le souligne Fantham, ce déni de la faveur des dieux à Marius est sans doute polémique : Sylla, Pompée et César prétendaient tous de bénéficier de la faveur divine, et notamment de celle de Vénus. Sylla se surnommait *Epaphroditus* (Plut. *Syll.* 34 ; Diodore de Sicile, 37, 1), César parlait de *Venus genetrix* tandis que Pompée se réclamait de la *Venus uictrix* (Plut. *Pomp.* 68). Servius (*En.*, 2, 257) voit, dans ce passage, un écho au vers de Virgile qu'il commente, *fatis deum defensus iniquis* (à propos de Sinon).

87 uir ferus : L'emploi de l'adjectif *ferus* permet de rapprocher Marius de César à qui le qualificatif est également appliqué en I, 479. L'expression *uir ferus* ne fait pas nécessairement oxymore comme le suggère Bourgery en donnant à *uir* un sens laudatif (« ce farouche guerrier »). Le mot *uir* est fréquemment employé en poésie à la place d'un pronom de reprise (cf. note à 75-76). Van Jever suggère la conjecture *uixerit* pour que la phrase ait un verbe principal. Il me semble néanmoins que cette conjecture n'est pas nécessaire et que le verbe *est* sous-entendu est suffisant pour que la phrase ait une syntaxe acceptable.

88 idem pelago delatus : La leçon *delapsus* est présente dans le manuscrit E, tandis que la majorité des *codices* proposent *delatus*. Il est frappant de voir qu'aucun éditeur moderne n'a signalé la leçon *delapsus* que l'on ne trouve dans aucun apparat critique. *Delatus*, le texte adopté par tous les éditeurs, est défendu par le *TLL* (V, 1, 315, 29-65) qui compare ce

passage à II, 677 *in medium deferret Athon*. Néanmoins, les deux emplois du verbe *deferre* sont légèrement différents : au vers 88, c'est un homme qui est porté, *delatus*, alors qu'au vers 677 c'est un homme qui fait l'action, *deferret*. En revanche, si l'on considère la leçon *delapsus*, on trouve un passage tout à fait semblable dans le *Bellum ciuile* en IX, 41-42 *placidis alto delabitur auris in litus*. On constate que le verbe *delabor* est accompagné d'un ablatif indiquant la provenance et d'un groupe prépositionnel introduit par *in* suivi de l'accusatif pour signaler la destination. Malgré ce passage parallèle, il me semble préférable de conserver *delatus* : Marius apparaissant comme le jouet des destins, il est plus vraisemblable que le poète emploie des verbes au passif pour montrer qu'il n'agit pas lui-même (cf. *actus* au vers 88), là où *delapsus* aurait fait du général le moteur de l'action. En outre, comme le souligne Fantham, l'emploi de *idem* permet de faire une antithèse entre le pouvoir qu'a Marius pour perdre Rome et son impuissance à dompter la mer : il n'est sans doute pas nécessaire d'adopter les conjectures de Bentley (*inde ut*) et de Van Jever (*tandem*) qui cherchent à supprimer *idem* pour expliciter le lien logique entre cette proposition et la précédente. Il n'y a, en effet, qu'assez peu de connecteurs logiques dans le récit de l'exil de Marius et Lucain utilise ailleurs *idem* pour assurer la transition entre deux phrases (cf. II, 580).

88 pelago... iniquo : Le sens d'*iniquo* a fait hésiter les commentateurs : dans les *Commenta*, il est expliqué que la mer est injuste parce qu'elle n'a pas fait périr Marius. Les *Adnotationes*, en revanche, comprennent que la mer mérite ce qualificatif parce qu'elle jette Marius sur une terre hostile. La première interprétation est sans doute la meilleure. Nous ne sommes plus dans le discours direct qui s'est interrompu à la coupe trihémimère – comme souvent chez Lucain (cf II, 42 ; 63) – et le point de vue a donc changé. Les divinités souhaitaient le malheur de Rome tandis que le vieillard s'en lamente. *Iniquo* dans sa bouche marque une nouvelle plainte sur l'injustice du sort de Rome qui voit Marius maintenu en vie par les destins. cf. chez Virgile, *En*., 2, 257 (déjà cité dans la note à 85-86), le terme *iniquis* est déjà présent.

89 hostilem in terram : La terre hostile mentionnée est la province romaine d'Afrique proconsulaire, où se trouvait Carthage et le royaume de Jugurtha. Le gouverneur de cette province, Sextilius ou Sextius, aurait déclaré Marius ennemi public selon Plutarque (*Mar.*, 40) et Appien (*Civ.*, 1, 7, 62).

89 uacuisque mapalibus actus: Le terme de *mapalia* serait d'origine punique et entrerait dans la langue latine à partir de Virgile. Lucain emploie ce nom également en IV,

684 et IX, 945 (cf. Raschle 2001, p. 374 ; Esposito 2009, p. 304). L'expression fait discrètement allusion à la Carthage de Didon dans l'*Enéide*. Comme le souligne Fantham, le terme de *mapalia* se retrouve en *En*. 1, 421 lorsque l'on apprend que la cité de Didon a précisément remplacé des huttes barbares. En outre, on peut ajouter au passage relevé par Fantham le fait que l'emploi du verbe *agere* pour évoquer l'errance sur la mer apparaît également dans la bouche de Didon (*En.* 4, 546 *rursus agam pelago*). La reine évoque alors ce qui était le lot des Tyriens avant de s'établir dans une ville. *Vacuis mapalibus* est un datif de direction, construction possible avec le verbe *agere* (cf. *TLL*, I, 1337, 64 sq.).

90 nuda... iacuit per regna : L'emploi du verbe *iacere* peut sembler problématique : ce verbe peut laisser penser que Marius git à un endroit, en restant immobile, ce qui est précisément contredit par l'emploi de la préposition *per* (*nuda... per regna Iugurthae*). L'utilisation de *iacere*, au sens de « se reposer » (cf. *OLD*, s.v. 7a), avec la préposition *per* permet donc un contraste fort afin de montrer que Marius doit sans cesse se déplacer afin de pouvoir trouver le repos. En outre, *iacere* peut également avoir le sens d'« être vaincu » (cf. *OLD*, s.v. 5a) : Lucain joue vraisemblablement sur cette ambiguïté pour faire une antithèse grâce au rapprochement de *triumphati* et de *iacuit*. Le thème de Marius gisant sur les ruines de ses triomphes est un *topos* de l'évocation de la vie du général : il apparaît déjà chez Cicéron (*Pis.*, 43, 14 *Africa deuicta ab eodem explusum*) ou encore chez Sénèque le Rhéteur (*Contr.* 1, 1, 3 *quis crederet iacentem supra crepidinem Marium aut fuisse consulem aut futurum ?*). Un des parallèles avec Lucain les plus frappants se trouve chez Manilius, 4, 44-48 *adice et ciuilia bella | et Cimbrum in Mario, Mariumque in carcere uictum. | Quod, consul totiens, exul, quod de exule consul | adiacuit Libycis compar iactura ruinis | eque crepidinibus cepit Carthaginis urbem*, passage déjà relevé par Oudendorp. Sur Marius *iacens* cf. II, 92 *pariterque iacentes*.
Bentley considère que l'adjectif *nuda* ne convient pas : la guerre de Jugurtha est alors une guerre ancienne et ce territoire ne doit plus être désert à l'époque de l'exil de Marius. Il propose donc de lire *nota*, puisque Marius a connu cette région lors d'un précédent conflit (Schrader suggère la conjecture *ante*). Cependant, il me semble que l'adjectif *nuda* doit être conservé : en effet, au vers suivant, le poète décrit Marius sur les ruines de Carthage bien que la destruction de la ville soit ancienne. Le tableau de désolation est sans doute hyperbolique, mais il permet d'autant mieux de montrer la chute de Marius. Farnabius considère que l'adjectif *nuda* doit être compris comme une hypallage se rapportant à Marius, mais il me semble préférable de considérer que, comme pour Carthage, c'est la description du paysage lui-même qui permet de décrire Marius, sans qu'il y ait de véritable transfert d'adjectif.

91 Poenos pressit cineres : Le verbe *premere* doit ici être traduit par « fouler du pied ». L'image n'est pas celle de Marius couché sur les cendres de Carthage comme le voudraient Duff et Luck (« the ashes of Carthage were his bed », « [Marius] schlief auf der Asche Karthagos »). Si la description du général assis ou couché sur les ruines de Carthage est bien celle évoquée par Plutarque (*Mar.*, 40), Lucain préfère montrer Marius en mouvement et emploie le verbe *premere*. La scène montrant Marius à Carthage annonce le récit de l'arrivée de César sur les ruines de Troie (IX, 950-999).

91-92 solacia fati | Carthago Mariusque tulit : Carthage et Marius se consolent chacun en regardant la destinée de l'autre et ses malheurs. Cette idée est déjà développée chez Velleius Paterculus 2, 19, 4 *cum Marius aspiciens Carthaginem, illa intuens Marium, alter alteri possent esse solatio* et Manilius, 4, 47-48 *adiacuit Libycis compar iactura ruinis | e que crepidinibus cepit Carthaginis urbem*. Pichon (Pichon 1912, p. 237) en déduit que cette image apparaissait sans doute chez Tite-Live et aurait été la source commune de Manilius et de Lucain. Le poète opère un rapprochement expressif entre Carthage, le plus grand ennemi extérieur de Rome et Marius qui devient ainsi le plus grand péril intérieur pour l'*Vrbs* (cf. au vers suivant *pariterque iacentes*). Ce rapprochement est favorisé par l'accord par proximité du verbe *tulit* qui donne l'impression que Carthage et Marius ne forment qu'un seul sujet. L'expression *solacia fati* est à nouveau employée par Caton en IX, 878. Au sujet du lien entre Caton et Marius chez Lucain, cf. Morford 1966, p. 107-114.

93 ignouere deis : S'il faut pardonner aux dieux, c'est qu'ils sont coupables. Le thème de la culpabilité des dieux apparaît plus loin dans le chant II, dans le discours de Caton : cf. II, 288 *crimen erit superis et me fecisse nocentem.* Sur le pardon accordé aux dieux, cf. également IV, 123 *ueniam meruere dei*.

93 Libycas ibi colligit iras : L'adjectif *Libycas* est mis en valeur, après la coupe trihémimère, en début de phrase. Comme le souligne Fantham, le poète emploie le terme *Libycus* parce qu'il rapproche Marius de son neveu César, qui a été comparé en I, 205-207 à un lion de Libye (cf. notamment en 207 *totam dum colligit iram* , à ce sujet, cf. Casamento 2005, p. 59-139). Cette comparaison avec un lion permet de rapprocher César et Marius de Turnus, qui dans l'*Enéide*, 12, 4-9 est décrit comme un lion afin de montrer son *furor* (cf. Ahl 1972, p. 1007). Au-delà de ce rapprochement suggéré par l'adjectif *Libycas,* la situation géographique elle-même symbolise la colère : il s'agit, bien entendu, de la région de Carthage et de Jugurtha, deux grands adversaires de Rome (Duff traduit même *Libycas* par « a hate like

Hannibal's »). Enfin, l'allusion à la Libye, dans l'esprit de Lucain, permet d'évoquer la légende d'Antée, comme il le fait plus loin dans le *Bellum ciuile* (IV, 595-610). En effet, Marius puise ses forces dans le sol africain, comme le géant. Cette comparaison implicite avec Antée explique l'insistance de Lucain sur le verbe *iacere* (v 90 et 92) et sur la mention de la terre (*terram* au vers 89, *cineres* au vers 91). La Libye, et plus largement l'Afrique, joue à cet endroit, comme dans le reste de la *Pharsale*, un rôle ambigü : c'est elle qui recueille Marius alors qu'il n'a plus rien, mais c'est aussi elle qui l'arme contre Rome. Sur l'Afrique chez Lucain, cf. Asso 2010, p. 281-285.

94 ut primum fortuna redit : *Redit* est un parfait et non un présent comme le pense Bourgery. A ce sujet, cf. Trampe 1884, p. 10 qui souligne que cette forme contracte est usuelle chez Lucain.

95 ergastula : Ce terme peut désigner les prisons (cf. la définition qu'en donnent les *Adnotationes, ubi opus inclusi faciunt, quod est ἐργάζειν, locus ergastulum dicitur*). Néanmoins, il semble ici préférable de considérer qu'il n'évoque pas le lieu (solution choisie par Bourgery et Badalì), mais les prisonniers (Duff, Luck). Cette métonymie est attestée déjà chez Cicéron, *ad Brut.* 11, 10, 3 (cf. *TLL*, V, 2, 758, 3-23). L'épisode de la libération des esclaves par Marius est également mentionné par Plutarque (*Mar.* 41) qui précise que l'événement a eu lieu à Télamon en Etrurie, lors du retour du général sur la péninsule italienne. Plutarque ajoute que l'armée de Marius est également formée de laboureurs et de bergers, détail que qui n'est pas donné par Lucain afin de rendre plus terrifiantes les troupes du général. La libération d'esclaves pour constituer une armée est un acte particulièrement odieux dans la mentalité latine, au point que même Catilina se refuse à le faire (Salluste, *Cat*., 44, 6 ; 56, 5). Cet acte est également sévèrement condamné par Florus, 2, 9, 11 *servitia – pro nefas – et ergastula armantur*. Cf. également Octavius qui se refuse à faire la même chose que Marius selon Plutarque (*Mar.*, 42). Selon Appien, cependant, l'armée d'esclaves est, en réalité, constituée spontanément par cinq cents esclaves venus rejoindre leurs maîtres, déjà aux côtés de Marius (*Civ.*, 1, 8, 67).

95 conflato... ferro : L'image de la rupture des chaines pour symboliser la libération est tout à fait commune (cf. au sujet de Catilina *fractisque catenis* en VI, 793, cf. aussi Ovide, *Met.*, 3, 699-700). Le poète transforme cette image et lui donne une grande originalité en faisant de la fonte des fers, à la fois le symbole de la libération mais aussi le moyen de forger

les armes destinées à équiper les troupes d'esclaves, comme le soulignent les *Adnotationes* (*conflauit ergo Marius catenas in usum telorum, simul ut solueret alligatos*).

96 exeruere manus : *Exserere manus* signifie littéralement « tendre les mains » selon Duff et Luck (Badalì et Bourgery donnent à *manus* le sens de « hordes »). Mais quel est le sens d'un tel geste ? Le poète met sans doute en avant les mains des esclaves parce que ce sont elles qui commettront les crimes. L'expression signifie donc presque « se manifester » (cf. Sénèque, *Ben.*, 2, 31, 1).

96 gestanda dabantur : *Dare* suivi d'un accusatif et d'un adjectif verbal accordé à cet accusatif signifie « donner quelque chose à faire ».

97 signa ducis : Badalì signale la variante *duci* dans les *Commenta*. Cependant, si le lemme est bien *duci*, on s'aperçoit que, dans la glose, l'explication commente *ducis* (*Marii scilicet*). Les étendards de Marius sont l'objet d'une vénération de la part des soldats de Catilina (Salluste, *Cat.*, 59, 3) et de César (Plutarque, *Caes.*, 6, Suétone, *Caes*., 11).

98 pro fata : Il s'agit ici d'une exclamation introduite par *pro* (cf. *TLL* X, 2, 1438-1440). Cette construction n'apparaît qu'une fois chez Virgile (*En.* 4, 590) et cinq fois dans les *Métamorphoses* d'Ovide. Lucain, en revanche, utilise davantage *pro*, soit seul, soit accompagné d'un vocatif : *pro (tristia) fata* IV, 194 ; V, 57 ; VI, 305 ; VII, 411 ; *pro pudor* X, 47 ; X, 77. Le poète l'emploie presque exclusivement pour des exclamations marquant l'indignation du locuteur. L'expression *pro fata* est particulièrement mise en valeur par la présence d'une pause de sens après le trochée du cinquième pied. Priscien (*GLK* 3, 14, 34, 3-5) cite de manière incorrecte ce passage en ajoutant *tristia* au vers de Lucain, sans doute en confondant avec les autres passages du *Bellum ciuile* où Lucain emploie cette expression (V, 57 ; VI, 305 ; VII, 411).

98-99 quis ille | quis fuit ille dies : Le poète mime l'émotion du locuteur à l'aide d'une anadiplose, mise en exergue par le contre-rejet. La formulation *quis fuit ille dies* est déjà employée par Ovide (*Am.* 3, 12, 1). Ce passage a donné lieu à deux imitations de Stace dans la *Thébaïde* : 1, 165-166 *quis tunc tibi, saeve,* | *quis fuit ille dies* où l'on retrouve une anadiplose et 12, 698-699 *quis fuit ille dies? tanto cum sanguine Thebis* | *pax inventa perit?*. On trouve également la même expression au sujet de Marius dans une épigramme du pseudo-Sénèque (*Epigr.* 415, 36-37) : *et, o superi, quis fuit ille dies,* | *quo Marium vidit suppar Carthago iacentem !* Le motif du jour fatal peut être rapproché du récit que fait Enée de la chute de

Troie : Virgile, *En.*, 2, 324 sq. *uenit summa dies et ineluctabile tempus* | *Dardaniae* (cf. Ambühl 2010, p. 23). Pour une autre anadiplose avec *ille* chez Lucain, cf. I, 203.

99-100 Marius quo moenia uictor | corripuit : Lucain évoque sans doute, à l'aide du terme *moenia*, l'épisode sanglant de la prise d'Ostie par Marius, seule étape de son retour vers Rome. Le sac d'Ostie est évoqué par la plupart des sources antiques, le plus souvent de façon rapide (Appien, *Civ.*, 1, 8, 67 ; Plutarque, *Mar.*, 42 ; Florus, 2, 9, 12). Le poète emploie le verbe *corripere* pour évoquer l'événement (cf. *diripuit* chez Florus) : ce verbe assimile Marius à un fléau destructeur comme le feu, l'éclair ou la tempête (cf. *TLL*, IV, 5, 1044, 20 sq ; Virgile, 9, 536-537 *flammam adfixit lateri quae plurima uento* | *corripuit tabulas*). Fantham souligne que ce passage est sans doute inspiré par Lucrèce (6, 1263-1273) mais surtout par Horace (*O.*, 1, 3, 32 *necessitas leti corripuit gradum*). La mention du fait que Marius est *uictor* participe au *topos* de la cruauté des vainqueurs (cf. Sénèque, *Tro.* 22, 279-81, 335-336).

100 quantoque gradu mors saeua cucurrit : La mort est personnifiée : elle est le sujet du verbe d'action (*cucurrit*) et le poète décrit de manière anthropomorphique son avancée (*quanto... gradu*). On retrouve un procédé semblable chez Silius Italicus 2, 548 *mors graditur*.

101-129 : Les massacres dans Rome.

Ici débute le tableau des massacres dans Rome dus au retour de Marius. Il s'agit d'un passage dont la composition est particulièrement élaborée : il se divise en trois mouvements principaux. Tout d'abord, le poète évoque la mort de groupes de personnes et cherche à mettre en avant le nombre de victimes (v 101 à 113). Dans cette section du discours, toutes les phrases se construisent autour d'un balancement qui permet de montrer que l'ensemble des habitants de Rome est concerné. Le poète mentionne les nobles et les humbles (v 101), les jeunes et les vieillards (v 103-108) et les coupables et les innocents (v 109-111). Cette esthétique du parallèle est d'autant plus marquée qu'elle apparaît dans un tableau des massacres dont l'articulation principale est d'évoquer d'abord les morts inconnus (cf. v. 111-112) avant de parler de victimes célèbres (cf. v 118-119 *cui funera uolgi* | *flere uacet ?*). Entre ces deux parties du discours se situe un passage qui sert de transition (v 113-118). Dans ces six vers, le récit est mis entre parenthèses pour laisser la place à un jugement moral sur la lâcheté de certains habitants de Rome face aux soldats de Marius. En blâmant ses concitoyens, le locuteur établit explicitement un parallèle entre Marius et Sylla qui, tous deux, apportent la mort dans Rome par leur retour (cf. v 118 *uitam dum Sulla redit*). Enfin, la

dernière partie du tableau des massacres de Marius se compose d'une juxtaposition de récits de la mort de personnages importants : il est, en effet, question de tribuns (Bébius et le tribun mentionné au vers 125), d'orateur (Antoine), de *pontifex maximus* (Scévola) et de Crassus qui a notamment organisé la défense de Rome contre Marius. La description de ces assassinats est l'occasion pour le poète d'illustrer de diverses manières la cruauté du général : la *uariatio* est manifeste à propos de la longueur du récit (moins d'un vers pour les Crassus, quatre vers pour Scévola), du nombre de victimes (toujours une seule victime, sauf pour les deux Crassus), de la mise à mort (Bébius et les Crassus sont mis en pièces, Antoine est décapité, Scévola est égorgé et le tribun est sans doute précipité de la roche Tarpéienne), de la mention ou non du meurtrier (Fimbria pour les Crassus, une assemblée, *corona*, pour Bébius, un soldat, *miles*, pour Antoine).

L'ensemble du tableau des massacres de Marius, ceux des anonymes comme des personnages importants, forme une peinture équilibrée d'une Rome mise à feu et à sang. En effet, certains motifs mis en place entre les vers 101 et 113 se retrouvent dans la seconde partie du tableau. Ainsi, le vers 103, *stat cruor in templis*, prépare la description du meurtre de Scévola, *ante ipsum penetrale deae* (v 127). De même, l'évocation de la mort des vieillards, *uergentibus annis* (v 105), trouve un écho dans les détails donnés sur le sang du pontife (*paruum sed fessa senectus | sanguinis effudit iugulo*, v 128-129). Enfin, la mention de la décapitation d'un corps pour apporter la tête à Marius (v 111-113) annonce le récit de la mort d'Antoine et du sort réservé à sa tête (v 121-124). Le discours du vieillard se souvenant de la guerre entre Marius et Sylla est donc particulièrement élaboré : il permet à Lucain de faire par anticipation une description de ce que pourrait être Rome, une fois que César arrivé.

Il importe, néanmoins, de souligner que les faits rapportés sont l'objet d'une large exagération de la part du poète. Si le retour de Marius dans Rome apparaît, dans toutes les sources, comme un épisode sanglant, Lucain semble donner une trop grande ampleur aux massacres d'inconnus (à ce sujet, cf. Badian 1964, p. 223-230). Il conviendra de comparer le propos de Lucain aux autres récits que l'on possède de la période chez différents auteurs : Cicéron, Velleius Paterculus, Plutarque, Florus, Appien, Valère Maxime, Dion Cassius, Augustin (ils sont cités au fil du texte lorsque le parallèle est pertinent).

101 Nobilitas cum plebe perit : Cortius souligne l'existence d'une variante *cadit* présente dans un certain nombre de manuscrits qu'il a consultés. Il choisit de l'adopter plutôt que *perit*, trouvant suspecte la répétition de *perit* au vers 111. Aucun critère véritable ne permet de choisir entre les deux leçons et il n'est pas exclu que Cortius ait adopté *cadit* à juste

titre. A l'inverse, à Pharsale, les corps des patriciens et des plébéiens ne se confondent pas : cf. VII, 598 *patricium campis non mixta plebe cadauer*.

102-103 a nullo reuocatum pectore ferrum. | Stat cruor : Ce passage présente une allitération prononcée en « r ». Ce procédé permet de mettre en avant le terme *cruor*. Le verbe *stare* ne signifie pas que « des mares de sang montent devant les temples » (Bourgery), mais que le sang reste (*stat*) dans les temples (*in templis*) pour former une mare. Cf. Sénèque, *Tro*. 1162 *non stetit fusus cruor* ; Silius Italicus 10, 462 *stante cruore soli*. Le motif de la souillure du temple par le sang est déjà développé par Ovide, *Met.* 9, 182-183 *foedantem peregrino templa cruore | Busirin*. Dans le *Bellum ciuile*, la profanation d'un temple par le sang est également évoquée en II, 126-129 à propos de Scaeuola et III, 123-125 par Métellus. Au vers 102, le poète prépare l'évocation des différentes victimes et des lieux dans lesquels ont eu lieu les massacres en indiquant que nul n'a été épargné : c'est cet élément qui est important et non le fait que les meurtres ont été nombreux (Van Jever préfère lire *assiduo renouatum sanguine ferrum*). Lucain insiste sur le caractère scandaleux de certains crimes, qui ont touché des prêtres dans les temples et même des enfants.

103 rubentia caede : Lucain aime employer le verbe *rubere* pour évoquer la couleur du sang : cf. II, 713 *hic primum rubuit ciuili sanguine Nereus*, VIII, 34 *Emathia iam clade rubens* et IX, 663 *iam caede rubentem*. L'image est déjà employée par Virgile, *En*., 8, 695 *arua noua Neptunia caede rubescunt* et Ovide, *F*., 2, 212 *Tusco sanguine terra rubet*.

104 lubrica saxa madent : *Lubrica* a une valeur épexégétique : les dalles sont glissantes parce qu'elles sont couvertes de sang. L'emploi de cet adjectif pour désigner un sol couvert de sang se retrouve chez Silius Italicus, 4, 163 *lubrica belligerae sorbet uestigia turmae*. L'insistance particulière de Lucain sur la mention du sang permet de préparer la liste des massacres et des meurtres ordonnés par Marius. Oudendorp préfère lire *natant* plutôt que *madent*, sa conjecture s'accordant davantage avec l'ablatif *multa caede* au vers précédent. Cependant, il me semble préférable de comprendre que l'ablatif est un complément circonstaciel de cause portant sur *rubentia* (cf. la note au vers précédent). Dès lors, la proposition d'Oudendorp n'est pas nécessaire.

104 nulli sua profuit aetas : Comme le souligne Fantham, Lucain joue ici sur le *topos* selon lequel la jeunesse ou le grand âge n'est d'aucune aide contre la mort, *topos* que l'on retrouve notamment dans les épitaphes et les élégies : elle cite pour appuyer son propos Properce 3, 18, 11-14 ; 3, 7, 17 et Ovide, *Am.* 3, 9, 21-22. On peut ajouter que le *topos*

apparaît également dans la tragédie, notamment chez Sénèque, *Herc. Oet.* 1636, *nullique priscum profuit ligno nemus* (au sujet d'une forêt de chênes sacrés). Pour sa réapparition chez les tragiques français, cf. Racine, *Esther*, « le fer ne connaîtra ni le sexe ni l'âge » ; *Andromaque*, « La vieillesse et l'enfance | En vain sur leur faiblesse appuyaient leur défense » (cités par Lemaire).

105-107 non senis... nec primo... : Le poète met en place un parallélisme qui occupe les trois vers. Les deux termes sont parfaitement équilibrés autour de la coupe penthémimère du vers 106. On constate dans les deux propositions des éléments communs : l'action est mentionnée par un verbe placé en avant-dernière position suivi de l'évocation d'une mesure de temps (*praecipitasse diem* et *rumpere fata*). En outre, dans les deux cas, l'âge est indiqué à l'aide d'une périphrase (*uergentibus annis* et *primo in limine uitae*). Le parallélisme est coordonné par une double négation, *non... nec*. Il convient toutefois de préciser que cette coordination souligne que l'on est en présence de deux propositions qui marquent également une progression. En effet, il ne s'agit pas du simple balancement, ni... ni..., qui correspondrait au latin *nec... nec... Nec* au vers 106 signifie « et ne... pas même » (cf. la conjecture de Liberman sur Stace, *Silu*. 1, 1, 39). La deuxième proposition contient manifestement davantage d'éléments pathétiques : là où, au vers 105, le poète n'évoque qu'un vieillard (*senis*), le vers 106 insiste sur l'extrême jeunesse de l'*infans* (*primo in limine uitae*, *nascentia*). En outre, l'adjectif *miseri* rend encore plus pathétique le tableau dépeint par Lucain. L'interrogation du vers 108, enfin, montre combien la mort des enfants (*parui*) paraît particulièrement injuste. Pour l'ensemble de ces raisons, il semble préférable de conserver la leçon *nec primo* et de ne pas éditer *non primo* (leçon attestée dans deux manuscrits) comme le recommande notamment Cortius qui s'appuie sur des parallèles comme II, 416-418 où il est manifeste qu'il n'y a pas de progression dans le balancement.

105 uergentibus annis : Lucain emploie également cette expression au sujet de Pompée en I, 129, alors que celui-ci a cinquante six ans. Cf. aussi Sénèque, *Clem.*, 1, 11, 1 *in senectutem annis uergentibus*.

106 praecipitasse diem : On trouve dans quatre manuscrits la leçon *praecepisse*, ainsi que la faute *praecipisse* dans deux autres *codices*. Métriquement parlant, les deux formes sont possibles dans les vers de Lucain, Trampe (Trampe 1884, p. 10) expliquant que Lucain emploie fréquemment la contraction de l'infinitif parfait pour la première conjugaison. Les deux leçons ne forment pas la même succession de pieds dans le vers, *praecipitasse*

commençant par un dactyle et *praecepisse* étant un épitrite quatrième. Cependant, selon la table des séquences rythmiques préférées par Lucain (Duckworth 1967, p 88-91), que le vers commence par un dactyle ou un spondée, les séquences SDSS et DDSS sont praticulièrement fréquentes dans le *Bellum ciuile*. La différence métrique liée à ces variantes ne permet donc pas de faire un choix et seul le sens doit être pris en considération. Housman qui retient la leçon *praecepisse*, écrit *praecipitantur uergentes anni, ut VII 353 senecta : extremus dies praecipitur*. Néanmoins, cet usage de *praecipio* serait unique chez Lucain : les autres emplois du verbe, en II, 691 et VI, 15, ne laissent pas apparaître le sens figuré que souhaite Housman. En revanche, en VII, 353, le verbe *praecipito* est bien employé au sujet de l'âge et du temps (cf. aussi Stace, *Theb*. 5, 149-150 *senumque* | *praecipitare colos*). Il me semble donc préférable d'adopter la leçon *praecipitasse*.

106 primo in limine uitae : L'expression trouve des précédents chez Lucrèce, 3, 681 *uitae cum limen inimus*, Virgile, *En.*, 6, 427-428 *infantumque animae flentes, in limine primo* | *quos dulcis uitae exsortis*. Cf. aussi Sénèque, *H. F.*, 1140, *in primo limine uitae* et Stace, *Silu.*, 2, 1, 38 *anni stantes in limine uitae*, *Theb.*, 5, 535 *prima ad limina uitae*.

107 nascentia rumpere fata : Le participe présent *nascentia* forme une hypallage : on attend normalement *nascentis*, épithète de *infantis*. Le verbe *rumpere* (ou son composé *abrumpere*) est un terme que Lucain emploie fréquemment pour évoquer une mort soudaine (cf. Korenjak 1996, p. 166 à propos de VI, 610).

108 crimine quo parui caedem potuere mereri : L'adjectif interrogatif est rejeté en seconde place dans la phrase, procédé stylistique qui rappelle celui de la postposition des conjonctions de coordination et de subordination (cf note au vers 6). Le poète cherche ainsi à mettre en valeur cette interrogation rhétorique destinée à marquer son indignation. En outre, Lucain emploie ici une séquence rythmique rare chez Virgile (DSSD) afin de mettre en exergue ce vers (cf. Duckworth 1967, p. 147). Comme le souligne Fantham, le fait de protester contre le massacre d'innocents est un *topos* déjà présent dans la tragédie grecque : cf. Euripide, *Tro.*, 765, 1158. Cf. également Stace, *Theb.*, 2, 305 *quid insontes nati meruere furores*. Le peu d'importance accordée à l'innocence est également fréquemment évoqué dans la tragédie : cf. Sénèque, *Med.*, 935-937. Van Campen souligne la ressemblance entre ce vers de Lucain et Sedulius, *Carm.*, 2, 117-120 : *quo crimine simplex* | *turba perit ? cur qui uixdum potuere creari* | *iam meruere mori ? furor est in rege cruento,* | *non ratio*.

109 sed satis est iam posse mori : L'emploi de la conjonction de coordination *sed* pour apporter une simple restriction est fréquent chez les poètes dans le style familier : cf. Properce, 2, 5, 15 ; Ovide, *Tr.*, 5, 5, 24 ; Sénèque, *Herc. F.*, 1177 (cf. Hofmann-Szantyr 1972, p. 487 b ; Liberman à Stace, *Silu.*, 5, 5, 43). Le sens de cette phrase n'est pas aisé à déterminer : Duff comprend que le seul fait d'avoir une vie à perdre était déjà suffisant. Les commentaires antiques, *Adnotationes* et *Commenta*, expliquent que c'est une bonne chose de pouvoir mourir parce que cela prouve son innocence (*pro nocente habebatur quisquis iam poterat mori*). L'explication de Duff me semble préférable : le locuteur répond ici à la question rhétorique du vers précédent. Le fait de pouvoir mourir est une raison suffisante pour mériter la mort.

109-110 trahit ipse furoris | impetus : Bentley propose une correction à propos de ce passage : il estime que le fait que *trahit* n'ait pas de complément d'objet explicitement formulé est problématique (*impetus furoris quos uero trahit ?*). Il suggère donc de lire *trahit ipse furorem impetus* d'après un manuscrit qu'il a consulté. Cette correction n'est peut-être pas indispensable : si, grammaticalement, l'absence de complément d'objet est gênante, elle peut s'expliquer, stylistiquement, dans les vers de Lucain. La présence d'une tournure impersonnelle (*uisum*) au vers 110 met en évidence le fait que le poète ne cherche pas à désigner de manière précise les hommes qui ont participé aux massacres. En outre, dans la correction de Bentley, le mot *impetus* est privé de complément du nom, ce qui ne permet pas de comprendre de quoi il est question. Cortius comprend que le complément d'objet de *trahit* est le groupe des enfants assassinés évoqué au vers précédent, mais le terme *d'impetus* indique bien que *trahit* signifie « entraîner » et non « emporter », au sens de « mourir » (cf. une formulation proche relevée par Haskins chez Homère, *Od.*, 16, 294 αὐτὸς γὰρ ἐφέλκεται ἄνδρα σίδηρος). Sur le *furor* qui incite au combat, cf. IV, 517 (Esposito 2009, p. 245), V, 118, VI, 165, VII, 551 et VII, 557.

110 lenti : Il faut adopter la leçon *lenti* et non *lente* présente dans quelques manuscrits. Il s'agit d'un génitif qui, lorsqu'il est employé avec le verbe être, ici sous-entendu, désigne la personne qui fait d'ordinaire l'action. Il convient donc de traduire « c'est le propre d'une personne lente ». *Lentus* est donc un adjectif substantivé au génitif singulier, ce qui est relativement fréquent avec le verbe être (cf. Cicéron, *Off.*, 1, 83 *dementis est*). Le poète souligne dans ce vers le renversement des valeurs traditionnelles : ce qui d'ordinaire était une vertu devient un grave défaut. Il s'agit d'un *topos* dans l'évocation des guerres : cf. Thucydide, 3, 82, 4 et Salluste, *Cat.*, 52, 11-12.

111 in numerum : « pour faire nombre ». Cf. Sénèque, *Clem.*, 1, 5, 7 *alios in numerum relinquat* ; cf. Hofmann-Szantyr 1972, p. 274.

111-112 cruentus | uictor : Heinsius propose de lire *lictor*, estimant qu'il est étonnant d'attribuer ce geste au vainqueur, c'est-à-dire à Marius, et jugeant impropre la répétition du mot *uictor* si proche de la précédente occurence au vers 99. Cette conjecture est ingénieuse, mais ne semble pas nécessaire. En effet, le fait de souligner la qualité de vainqueur participe au *topos* de la victoire qui rend les hommes cruels, déjà évoqué au vers 99 et à nouveau convoqué aux vers 147 et 156 à propos de Sylla (aux vers 156-157 le vainqueur est à nouveau qualifié de *cruentus*). Le poète répète à dessein le terme *uictor* pour souligner qu'une victoire dans une guerre civile est nécessairement sanglante. L'adjectif *cruentus* est également appliqué à Hannibal (IV, 789) et à Cinna (IV, 822). *Victor* est un singulier collectif.

112 uoltus... recisos : Les décapitations ont été particulièrement nombreuses si l'on en croit Appien (1, 8, 71) Μετὰ δ' αὐτὸν καὶ τῶν ἄλλων ἀναιρουμένων ἐκρήμναντο αἱ κεφαλαί. Le motif de la décollation est très présent dans le *Bellum ciuile* : pour un relevé exhaustif des décapitations chez Lucain et quelques poètes antérieurs, cf. Estèves 2010, p. 206.

113 dum : *Dum* a ici un sens causal, comme en II, 141, III, 600, 678. Cf. *TLL*, V, 1, 2221, 13-80.

113 uacua... manu : L'expression fait écho à l'obligation qu'avait un invité d'offrir un présent à son hôte, comme le rappelle Conte (cf. Conte 1968, p 229) : cf. Plaute, *Truc.*, 97, Sénèque, *Brev.*, 14, 5, Martial, 6, 72, 5. L'allusion est d'autant plus nette que le poète précise peu après (v 123-124) que les soldats ont apporté la tête d'Antoine en cadeau à Marius. Le présent apporté au chef est sans doute la tête des victimes : Martin (Martin 2005, p. 151) signale, en effet, que depuis la guerre entre Marius et Sylla la décollation des victimes était une pratique « rendue nécessaire [...] pour obtenir du questeur le *pretium caedis*. »

113 spes una salutis : Comme le relève Steele (Steele 1924, p. 304), l'expression fait sans doute référence à Virgile, *En.* 2, 354 *una salus uictis, nullam sperare salutem* au sujet des Troyens lors de la prise de leur ville. Le poète établit ainsi un parallèle entre le courage et l'abnégation des habitants de Troie et le geste honteux que sont prêts à faire les Romains pour espérer survivre. Lucain emploie à nouveau cette expression au même *sedes* en V, 636.

114 oscula pollutae fixisse trementia dextrae : Ce vers est proche du vers d'or (cf. note au vers 3). Le poète y emploie le terme *dextra* qui est le plus souvent un terme épique,

connoté positivement et symbole de la *uirtus* (cf. *TLL*, V, 1, 926, 10 sq.). Ici, Lucain détourne ce terme en le qualifiant de *pollutus*. Le procédé rappelle *uir ferus* au vers 87.

L'instauration de ce geste par Marius est attestée par d'autres sources antiques : Sénèque (*Ben.*, 5, 16 *trucidationis non tantum dederit signum, sed ipse signum fuerit*) attire l'attention sur le signal donné par Marius. Florus (2, 9, 16-17) évoque cela simplement au sujet de la mort d'Ancharius, à qui Marius n'avait pas tendu sa main. Néanmoins, l'historien qualifie la main de Marius de *fatalem*, ce qui peut sous-entendre que l'épisode n'est pas unique et que la scène a pu se reproduire avec d'autres victimes. Plutarque (*Mar.*, 43) évoque la même anecdote et souligne que la mort d'Ancharius est l'événement qui instaure ce signe de mort évoqué par Lucain (ὅσους ἀσπασαμένους μὴ προσαγορεύσειε μηδ' ἀντασπάσαιτο, τοῦτ' αὐτὸ σύμβολον ἦν ἀποσφάττειν εὐθὺς ἐν ταῖς ὁδοῖς). Dion Cassius parle lui aussi de ce signal sans le lier au sort d'Ancharius : σύνθημα τοῖς στρατιώταις δοῦναι σφάττειν πάντας ἐξῆς οἵς ἂν τῶν προσιόντων μὴ ὀρέξῃ τὴν χεῖρα (30-35, 102, 10). Augustin (*Civ.*, 3, 27, 29) évoque lui aussi un signal de mort lié au refus de Marius de tendre la main : *in ipsius autem Marii oculis continuo feriebantur, quibus salutantibus dexteram porrigere noluisset.* Appien (*Civ.*, 1, 8, 73), en revanche, fait le récit de la mort d'Ancharius en disant que Marius a explicitement demandé de le mettre à mort. Le fait d'embrasser la main de quelqu'un est un geste de soumission, cf. Sénèque, *Ep.*, 47, 13 *eosdem deprehendam alienorum seruorum osculantes manum*, Phèdre, 5, 1, 4 *ipsi principes illam osculantur qua sunt oppressi manum.*

115 mille licet gladii mortis noua signa sequantur : *Nouus* fait difficulté selon Liberman (cf. Luck² p.602) qui propose la conjecture *sua*, adoptée par l'éditeur allemand. Shackleton Bailey voit également une difficulté dans ce vers, même s'il ne le supprime pas dans son édition : il écrit *uersum superuacaneum remotum uelim ; quot enim carnifices fuerint, quid ad rem*. Bentley, enfin, propose lui aussi de supprimer le vers. Il semble, en effet, que le vers 115 puisse être considéré comme une interpolation. L'argument de Shackleton Bailey est particulièrement intéressant : le fait d'être contraint par mille glaives et non par un seul n'est en rien une excuse supplémentaire à la lâcheté dénoncée par Lucain aux vers 116 et 117. Or, le vers 115 présente le nombre de glaives (*mille* est mis en valeur au début du vers) comme une circonstance atténuante (*licet*), ce qui est surprenant étant donné la virulence du propos de Lucain dans le vers suivant (*degener o populus*). En outre, la transition entre le vers 114 et le vers 115 est particulièrement abrupte : au vers 114, le poète évoque le seul espoir de salut qui consiste à embrasser la main de Marius. *Mortis noua signa* au vers 115, en revanche, doit désigner le signal de mort et non le signe de grâce. Le lecteur serait donc censé

comprendre que le geste désigné par *signa* est le fait que Marius ne tende pas la main (cf. Dion Cassius, 30-35, 102, 10), ce que l'on ne peut pas déduire aisément du texte transmis par les manuscrits. Enfin, le vers 115 affaiblit stylistiquement l'enchaînement entre la mention d'un geste humiliant, le baiser sur la main souillée, et la prise à partie du peuple romain en tant que peuple dégénéré. L'apostrophe, *degener o populus*, perdrait beaucoup de sa force si elle n'apparaissait pas en tête de phrase (Braund la déplace d'ailleurs en tête de phrase dans sa traduction). Pour l'ensemble de ces raisons, il semble préférable de considérer que le vers 115 est interpolé.

116 o populus : *Populus* fait office, ici, de vocatif, ce que relèvent déjà Priscien (*GLK* 2, 7, 305, 20-21 ; 3, 17, 208, 8-9) et Probus (*GLK* 4, 16, 1). Comme le souligne Fantham, c'est pour une raison métrique que la forme n'est pas employée : *populus* n'a pas de vocatif avant le Pseudo-Quintilien, *Decl.*, 302, 126 *num te populе iudicii tui paenitet ?* Cf. *uetitus* vocatif en IV, 21.

117 breue dedecus aeui : L'expression est particulièrement recherchée : le poète oppose aux *saecula longa* le *breue dedecus*, établissant ainsi un balancement imparfait. Si la durée (*longa*) s'oppose bien à la brièveté (*breue*), les substantifs ne se répondent pas directement : dans le premier cas, Lucain n'évoquait que la période de temps tandis qu'avec *dedecus aeui* il ajoute un jugement moral qui caractérise celle-ci. *Breue* est une hypallage : l'adjectif porte évidemment sur la courte durée de vie supplémentaire obtenue grâce à la lâcheté et non sur le déshonneur qui, lui, est perpétuel. En effet, la restriction apportée par *breue* est redoublée par celle ajoutée immédiatement après, *uitam dum Sulla redit*.

118 dum Sulla redit : *Dum* est suivi de l'indicatif parfait (cf également *redit* en II, 94, verbe au parfait comme le soutient Trampe 1884, p. 10). Il ne faut donc pas le traduire par « pendant que Sylla revenait » (Fantham, Luck), mais plutôt par « jusqu'au retour de Sylla » (Bourgery, Duff, Badalì). Ce sens de *dum* est tout à fait attesté, y compris dans un contexte passé (cf. Cicéron, *Verr. prim.*, 16 *mansit.... dum judices reiecti sunt*).

118-119 cui funera uolgi | flere uacet : L'emploi de *uacare* est impersonnel, comme en II, 377, 476 et VII, 688. Cf. également pour un emploi personnel, VII, 631 *nullosque hominum lugere uacamus*. Cette interrogation permet de faire la transition entre la description rapide du massacre d'inconnus (*in numerum pars magna perit* v 111) et l'évocation plus détaillée de la mort de certaines victimes célèbres jusqu'au vers 129.

119 sparsum per uiscera : Aucune source n'évoque une éviscération au sujet de la mort de Bébius (cf. note *infra* sur *Baebi*) : l'expression fait plutôt allusion au fait que la foule a taillé son corps en pièces. *Viscera* ne désigne donc pas les entrailles, comme le traduit Fantham, mais la chair. Cf. *sparsis uisceribus* à propos de Bébius chez Augustin, *Civ.* 3, 27, 28.

119 Baebi : Il s'agit sans doute de Marcus Baebius Tamphilus dont on sait qu'il a été tribun de la plèbe en 103 avant notre ère (cf. Brunt 1988, p. 278 ; cf. Hinard 1985, p. 336-338). La mort de Bébius est évoquée par Florus (2, 9, 14**)**, Appien (*Civ.*, 1, 8, 72) et Augustin (*Civ.*, 3, 27, 28). Appien ne fait que le citer dans une liste de magistrats égorgés dans la rue (ἐν ὁδῷ καταληφθέντες ἀνῃρέθησαν) sans donner davantage de détails sur sa mort. Florus, en revanche, écrit que Bébius a été traîné au milieu du forum à l'aide d'un crochet de bourreau (*Baebium atque Numitorium per medium forum unci traxere carnificum*). L'historien évoque également la mort d'un autre Bébius, suite au retour de Sylla, en indiquant qu'il a été mis en pièces par ses meurtriers (2, 9, 26 *Baebium sine ferro ritu ferarum inter manus laniatum*). C'est sans doute à ce même Bébius que fait allusion Augustin (*Civ.*, 3, 28, 30) lorsqu'il écrit *quendam enim sine ferro laniantium manus diripuerunt, inmanius homines hominem uiuum, quam bestiae solent discerpere cadauer abiectum*. Rawson (Rawson 1987, p. 166) pense que les deux Bébius ne font, en réalité, qu'un. Cependant, Appien distingue bien deux personnes nommées Bébius : Marcus Baebius (*Civ.* 1, 8, 72) et Caius Baebius (*Civ.* 1, 8, 48). Il semble donc raisonnable de penser, comme Grotius, que Lucain a transferé le récit de la mort de Caius Baebius à propos de celle de Marcus Baebius, afin d'ajouter des détails pathétiques et d'accentuer la cruauté des soldats de Marius. Augustin, enfin, qui semble avoir pour source Lucain (dont il cite les vers 142-144) et Florus, compile également les deux versions : *Baebius et Numitorius unco tracti sparsis uisceribus interirent*.

120 inter carpentis : L'orthographe *intercarpentis,* en un mot, que l'on trouve dans trois manuscrits (orthographe retenue par Weise) ainsi que dans les *Commenta* et les *Adnotationes* est fautive : il s'agit d'une erreur liée à la *scriptio continua* (cf. *TLL*, VII, 1, 2153, 65).

120 coronae : Le terme *corona* peut désigner une assemblée notamment dans les débats judicaires (cf. Cicéron, *Flac.*, 69 ; *Fin.*, 2, 74) – il est d'ailleurs employé en ce sens en I, 321 – ou une ligne formée par des soldats (cf. Lucain III, 374). Le mot est donc

particulièrement ironique ici, puisqu'il s'applique à des soldats assassinant un magistrat sans lui faire de procès.

121 discessisse : Les manuscrits hésitent entre deux leçons principales *discessisse* et *discerpsisse*. Rejetant ces deux leçons, Watt (Watt 1997-1998, p. 150) suggère la conjecture *dispertite*, adoptée par Luck². Heinsius, auparavant, avait proposé la conjecture *disperiisse*, forme de parfait que Lucain n'aurait pas employé selon Trampe (Trampe 1884, p.12). Watt critique les leçons transmises par les *codices* en soulignant que, si l'infinitif est grammaticalement possible, il fait néanmoins difficulté. Tout d'abord, cela crée nécessairement une hyperbate entre le sujet de l'infinitif, *te*, au vers 199, et l'infinitif lui-même au vers 201. Cette hyperbate est particulièrement étendue et l'argument stylistique avancé par Fantham (l'hyperbate mime la mise en pièces du corps de Bébius) me semble très faible pour répondre à l'argument de Watt. En outre, Watt met en évidence que l'on attend plutôt une construction parallèle à celle des vers 122-124, *cuius... inposuit*, c'est-à-dire une expression adjectivale ou relative permettant de caractériser Bébius. Il propose donc le vocatif d'un participe passé passif avec la forme *dispertite*. Cette conjecture habile semble faire également difficulté. L'emploi de tels participes passés au vocatif est rare chez Lucain et concerne des participes qui ont un sens substantivé répandu : c'est le cas, par exemple, de *nate* en II, 642. En outre, cette relance du vocatif plus d'un vers après l'apostrophe *Baebi* crée la même hyperbate que l'infinitif et peut donc être critiquée de la même manière. Néanmoins, le constat que Watt fait sur la difficulté posée par les leçons tranmises par les manuscrits est tout à fait juste. En outre, *discerpsisse* poserait un problème de syntaxe : l'ensemble de la phrase constitue une proposition infinitive qu'il conviendrait de faire dépendre du verbe *flere*, présent au vers 119, et sous entendu dans cette nouvelle phrase (*uix <flere uacat> te... discerpsisse*). Cependant, le sens de *discerpsisse* suppose que Bébius ne soit pas le sujet de l'action mais son objet. Par ailleurs, la présence d'un infinitif suppose que les descriptions de la mort de Bébius et de celle d'Antonius forment un zeugma : le verbe *flere* sous entendu est d'abord suivi d'une proposition infinitive puis d'un simple complément d'objet *te*. Faute d'une meilleure solution, j'édite, en signalant la difficulté, le texte *discessisse* qui offre un sens acceptable mais qui ne donne pas satisfaction quant à la construction de la phrase, comme le souligne à juste titre Watt.

121-122 praesage malorum, | Antoni : Contrairement au vers 119 (*sparsum*), l'apposition à l'apostrophe se fait ici au vocatif. L'expression rappelle *praesaga mali mens* chez Virgile, *En.*, 10, 843 et *mens ante sui praesaga mali* chez Sénèque, *Thy.*, 958. Les

Adnotationes expliquent que Lucain fait ici allusion à l'avertissement donné par Antoine à Metellus Pius lorsque celui-ci a été envoyé comme émissaire du Sénat pour tenter d'éloigner les armées de Marius de Rome : *hic est qui Metello dixit ni mature adduxisset exercitum hoc passurum p. R., quod Senones iam fecerunt* (allusion à la prise de Rome par les Senons commandés par Brennus en 390 av. J-C). Cf. Rawson 1987, p. 167. Au sujet de l'avertissement dispensé par Antoine, cf. Cicéron, *Fam.*, 6, 2, 2.

La mort de l'orateur Antoine est évoquée par la plupart des sources historiques que nous possédons sur la période : Florus (2, 9, 14) écrit simplement qu'il a été décapité et que sa tête a été déposée sur la table de Marius, *caput... Antonii consularis in Mari ipsius mensis*. Valère Maxime (9, 2, 2) fait le même récit du sort de la tête d'Antoine, posée sur la table du banquet : *caput M. Antoni abscisum laetis manibus inter epulas... aliquamdiu tenuit, clarissimo et ciuis et oratoris sanguine contaminari mensae sacra passus.* Cicéron (*de Or.*, 3, 10) parle également de la tête d'Antoine, mais pour dire qu'elle a été exposée aux Rostres (*Iam M. Antoni in eis ipsis rostris, in quibus ille rem publicam constantissime consul defenderat... positum caput illud fuit*). Velleius Paterculus (2, 22, 3) ne parle pas du sort réservé à la tête d'Antoine, mais raconte que l'éloquence de l'orateur a fait hésiter les soldats chargés de le tuer. Appien (*Civ.*, 1, 8, 72) fait un récit particulièrement détaillé de la mort de l'orateur : celui-ci aurait été trahi par l'indiscrétion d'un esclave puis, cerné par des soldats, il les aurait émus par un discours jusqu'à ce qu'un tribun vienne lui-même l'égorger. L'historien évoque seulement l'envoi de la tête d'Antoine à Marius sans donner davantage de détails. Plutarque, enfin, fait le récit le plus complet des circonstances la mise à mort d'Antoine (*Mar.*, 44). Il mentionne bien la décapitation de l'orateur, mais n'évoque pas directement le fait que l'on ait remis la tête à Marius alors que celui-ci était attablé. En revanche, selon Plutarque, le général était attablé lors que ses soldats lui ont appris la capture d'Antoine et Marius a alors donné l'ordre de lui apporter la tête de l'orateur (*Mar.*, 44, 4-5) : καὶ μικροῦ μὲν ἐδέησεν ἐξαναστὰς αὐτὸς ἐπὶ τὸν τόπον φέρεσθαι, τῶν δὲ φίλων κατασχόντων, Ἄννιον ἔπεμπε καὶ στρατιώτας μετ' αὐτοῦ, κελεύσας κατὰ τάχος τὴν κεφαλὴν τοῦ Ἀντωνίου κομίζειν.

122 laceris... canis : *Cani* est employé en tant que substantif, comme en II, 375 et en V, 274. L'apparition de ce substantif remonte à Ovide, *Met.*, 3, 517 *albentia tempora canis* et 14, 655 *positis ad tempora canis* (cf. *TLL*, III, 2, 298, 2 sq.). On ne connaît pas précisément l'âge qu'avait Antoine en 87 avant notre ère. Mais, étant donné qu'il avait été consul vingt ans plus tôt, en 99 av. J-C, on peut supposer qu'il avait un âge avancé, ce que souligne Lucain avec la mention de la couleur de ses cheveux. La couleur blanche, ici, symbolise surtout la

respectabilité de l'orateur, bafouée par l'acte barbare commis par les soldats : sur la couleur chez Lucain, cf. Tucker 1970, p. 56-64 et Paterni 1987, p. 105-125. Bentley formule la conjecture *sacris... canis*, en estimant que des cheveux ne peuvent pas être qualifiés de *laceri* alors que le verbe *lacerare* est à nouveau utilisé deux vers plus loin. Néanmoins, les cheveux sont souvent qualifiés ainsi, comme par exemple chez Sénèque, *Tro.*, 800 *lacerosque crines*, Quinte-Curce, 3, 11, 25 *laceratis crinibus* ou encore Claudien, *Carm. min.*, 53, 39 *laceros... crines*. En outre, l'emploi du verbe *lacerare* n'appartient pas à la description de la mort de Bébius mais à celle des Crassus. La conjecture ne me paraît donc pas nécessaire.

123 ora ferens... rorantia : Comme aux vers 102-103, l'allitération en « r » coincide avec une description cherchant à faire naître l'*horror* chez le lecteur. Fantham souligne à juste titre que cette image prépare le tableau de César prenant son repas au milieu des morts sur le champ de bataille de Pharsale (VII, 792-794).

124 Fimbria : C. Flavius Fimbria était peut-être un légat de Marius qui commandait notamment une troupe de cavalerie (cf. Broughton 1952, p. 49-50) ou un simple magistrat (sur cette question, cf. Rawson 1987, p.168). Selon Dion Cassius (30-35, 109-110), Fimbria avait fait preuve d'une cruauté particulièrement remarquable lors des massacres dans Rome. On lui prête notamment le meurtre de L. Julius Caesar et C. Julius Caesar Strabo Vopiscus (cf. Florus, 2, 9, 14 et Augustin, *Civ.*, 3, 27). Cicéron (*Amer.* 33) dresse un portrait de Fimbria comme un homme *audacissimum* et rappelle un de ses nombreux crimes.

124 truncos... Crassos : Les *Crassi* sont P. Licinius Crassus et son fils. Leur sort n'est pas surprenant puisqu'un Crassus a joué un rôle important dans la défense de Rome contre l'armée de Marius (cf. Appien, *Civ.*, 1, 8, 69). Plutarque (*Crass.*, 4, 1) évoque simplement leur mort : οἱ μὲν ἐγκαταληφθέντες ἀπέθνῃσκον, ὧν ἦν καὶ ὁ πατὴρ Κράσσου καὶ ὁ ἀδελφός. Florus (2, 9, 14) souligne que les deux Crassus ont été tués ensemble *Crassi pater et filius in mutuo alter alterius aspectu <trucidantur>*. Augustin (*Civ.*, 3, 27) répète presque littéralement le propos de Florus : *duo Crassi pater et filius in conspectu mutuo mactarentur*. Appien (*Civ.*, 1, 8, 72) donne une version sensiblement différente : P. Licinius Crassus se sauvait avec son fils et, se voyant capturé, il tua lui-même son fils avant d'être assassiné par ses poursuivants. Les *Periochae* (Tite-Live, *Per.* 80) livrent un récit presque inverse : le plus jeune Crassus aurait été tué par les cavaliers de Fimbria, tandis que le père leur aurait échappé en se donnant la mort (*Crassus filius ab equitibus Fimbriae occisus, pater Crassus, ne quid indignum uirtute sua pateretur, gladio se transfixit*). Cicéron (*de Or.*, 3, 10) évoque aussi la

mort par suicide de P. Crassus : *neque enim propinquum suum, maximi animi uirum, P. Crassum, suapte interfectum manu*.

Lucain semble donc déformer sensiblement les événements : il prête la mort des Crassus directement à Fimbria (les sources liant ce meurtre à Fimbria se contentent de dire que les meurtriers appartenaient à la cavalerie qu'il commandait). En outre, aucune source antique n'évoque la mutilation des corps décrite par Lucain (*truncos lacerauit*). Le poète déforme donc la réalité afin de rendre plus horrible encore le tableau des massacres ordonnés par Marius dans Rome (sur l'utilisation esthétique des événements historiques par le poète, cf. *supra* p. 60 sq.).

La mention du *truncus* est fréquente chez Lucain et elle préfigure la mort de Pompée (cf. II, 166-167 ; 171-173 ; 190-191).

125 saeua tribunicio... robora tabo : Les différents éditeurs et commentateurs ne s'accordent pas sur ce que désigne l'expression *saeua robora*. Bentley suppose que *robora sancta* (il estime que *saeua* est fautif et propose la conjecture *sancta*) est une périphrase désignant les Rostres. Cependant, il s'agirait ici du seul emploi du terme *robora* pour parler des Rostres, cet usage n'étant attesté nulle part ailleurs. Fantham, pour sa part, comprend que *robora* évoque le *Robur* ou le *Tullianum*, la prison du Capitole. Si le sens de « prison » est attesté pour *robur* (cf. *OLD*, s.v. 2c), on ne trouve aucune occurrence du terme dans cette acception au pluriel. En outre, comme le souligne à juste titre Bentley, le poète n'évoque sans doute pas les prisons, puisqu'il préfère insister sur la barbarie de Marius : l'emprisonnement, même accompagné d'un assassinat, semblerait bien faible au sein du tableau du massacre dans Rome. Le terme ne désigne donc sans doute pas spécifiquement la prison de Rome. *Robur* peut également désigner la roche Tarpéienne elle-même, ou du moins, le lieu depuis lequel on précipitait les condamnés dans une prison (cf. Paul Diacre, *Fest.*, p. 264M *robus : in carcere dicitur is locus quo praecipitatur maleficorum genus, quod antea arcis robusteis includebatur*). Cette explication n'est pas non plus satisfaisante : si *robora* désigne le lieu depuis lequel les victimes sont précipitées, pourquoi les *robora* sont-ils couverts de sang ? Housman, Duff et Luck comprennent que cela désigne un pieux en bois, conformément à l'explication que l'on trouve dans les *Commenta* : *est autem robur tigillum adfixum saxo Tarpeio ac rupi Capitolinae uncinis ferreis infixum quo praecipitatorum corpora excipiuntur*. Seuls les *Commenta* donnent ce sens précis à *robura* et l'on peut mettre en doute cette explication. Néanmoins, il convient de souligner que, selon d'autres sources antiques (Velleius Paterculus, 2, 24, 2 ; Plutarque, *Mar.*, 45 ; Tite-Live, *Per.*, 80 auxquelles on peut ajouter Dion

Cassius, 30-35, 102, 12 qui situe l'événement après la mort de Marius), des tribuns ont, en effet, été précipités de la roche Tarpéienne (cf. Rawson 1987, p. 169). Il semble donc qu'il faille considérer que Lucain fait ici allusion à la mort de tribuns précipités depuis la roche Tarpéienne. *Robora* désigne alors les « pieux en bois » placés au bas de la roche Tarpéienne comme le suggèrent les *Commenta* et comme peut nous y inviter l'emploi du terme pour désigner en général une lance (cf. *OLD*, s.v. 2b). *Saeua* qualifie les *robora*, de même que l'adjectif peut s'appliquer à des armes (cf. *OLD*, s.v. 2e). *Tribunicio... tabo* permet de montrer combien Marius est impie : le tribun était, en effet, *sacer* et la seule mention de son sang suppose qu'un *nefas* a été commis. Comme le souligne Fantham, cette allusion prépare la scène de la confrontation entre le tribun Metellus et César aux portes du trésor en III, 114-155. Cf. notamment III, 124-126 *nullasque feres nisi sanguine sacro | sparsas, raptor, opes. Certe uiolata potestas | inuenit ista deos*. Le début du vers II, 125 rappelle d'ailleurs III, 127 *saeua tribuniciae*.

Le vers 125 est un *uersus aureus*.

126 te quoque... Scaeuola : Q. Mucius Scaeuola était un *pontifex maximus* en 87 av. J-C. Sa mort s'est en réalité produite en 82, bien après la mort de Marius (cf. Rawson 1987, p. 170), mais, comme le rappelle Cicéron (*Amer.*, 33 *is cum curasset, in funere C. Mari ut Q. Scaeuola uolneraretur, uir sanctissimus atque ornatissimus nostrae ciuitatis*), il avait survécu à une tentative d'assassinat lors des funérailles de Marius. Diverses sources mentionnent l'assassinat de Scévola : Tite-Live (*Per.*, 86) situe bien l'événement en 82 et souligne qu'il a été mis à mort dans le vestibule du temple de Vesta (*Q. Mucius Scaeuola pont. max. fugiens in uestibulo aedis Vestae occisus est*). Cicéron (*de Or.*, 3, 10) en parle également, sans nommer le grand pontife : il semble situer l'assassinat non plus au seuil du temple, mais à l'endroit où se trouvait la statue de la déesse (*conlegae sui, pontificis maximi, sanguine simulacrum Vestae respersum esse uidit*). Il fait également le même récit dans le *De Natura deorum*, 3, 80 : *cur temperantiae prudentiaeque specimen ante simulacrum Vestae pontifex maximus est Q. Scaeuola trucidatus*. Florus (2, 9, 21) situe également le meurtre dans le temple, mais non près de la statue mais à côté de l'autel et du foyer sacré : *quantum funerum in foro, in circo, in penitis templis ! Nam Mucius Scaevola pontifex Vestalis amplexus aras tantum non eodem igne sepelitur*. Augustin (*Civ.*, 3, 28) reprend la même version de la mort du pontife : *Mucius Scaeuola pontifex, quoniam nihil apud Romanos templo Vestae sanctius habebatur, aram ipsam amplexus occisus est, ignemque illum, qui perpetua uirginum cura semper ardebat, suo paene sanguine extinxit*. Appien (*Civ.*, 1, 11, 88) se contente de signaler

que Scévola s'enfuyait du Sénat lorsqu'il a été assassiné : μικρὸν πρὸ τοῦ βουλευτηρίου Σκαιόλας < ἀνῃρέθη>. Velleius Paterculus (2, 26, 2) situe, lui, la mort de Scévola dans la *Curia hostilia*, elle-même. Le récit de Lucain se rattache donc à la tradition principale qui veut que Scévola ait été assassiné vers le temple de Vesta. Le poète a choisi de situer le meurtre près des feux sacrés pour évoquer le danger pour les flammes d'être éteintes par des flots de sang, image reprise par Augustin. Sur Scévola, cf. Dreyling 1999, p. 66-69 ; Narducci 2000 ; Narducci 2002, p. 122-125.

Le récit d'un meurtre dans un temple peut également rappeler la mort de Mérula, flamine de Jupiter, lors du retour de Marius à Rome : les diverses sources décrivent cette mort comme une libation de sang faite à la statue du dieu (cf. Florus, 2, 9, 16 ; Velleius Paterculus, 2, 22, 2 ; Augustin, *Civ.*, 3, 27). Cela fait également écho à la mort de Priam (cf. note au vers 129).

126 uiolatae... Vestae : Luck[1] propose de lire *uiolentae... dextrae*, leçon que l'on trouve dans le manuscrit Y et que Grotius avait déjà adoptée. La main en question serait celle de Marius, référence à l'usage qu'avait Marius de ne tendre la main qu'à ceux qu'il voulait épargner (cf. note sur le vers 115). Cette leçon fait néanmoins difficulté, comme l'explique Fantham : le datif instrumental, *dextrae*, est particulièrement rare et la mort de Scévola n'est pas liée au signe de Marius dont il n'a plus été question depuis plus de dix vers. En outre, comme le souligne Bentley, le nom *deae* au vers 127 suppose que l'on a déjà identifié la déesse auparavant, d'où la nécessité de lire *Vestae* et non *dextrae*. Vesta est qualifiée de *uiolatae*, et ce, à double titre : le temple de Vesta a été profané par la présence même de Scévola dans un temple où seules devaient entrer des femmes (cf. Ovide, *F.*, 6, 449-450) et par les soldats venus y commettre un meurtre. Sur *neglectum* suivi du datif, cf X, 177 *non neglecte deis* et Silius Italicus, 2, 657, relevés par Housman dans sa note *ad. loc.* Mayer (Mayer 1979, p. 341-343) défend la leçon *dextrae* et propose une construction différente : selon lui *uiolatae... dextrae* est un génitif descriptif et fait allusion à la main blessée de l'ancêtre de Scévola. Cette interprétation me semble difficile à défendre : Mayer avance que, si l'on adopte *dextrae*, la progression dans le *pathos* et la gravité croissante des crimes est plus nette. Néanmoins, il me semble plus grave encore de souligner que le sanctuaire de Vesta a été violé (le verbe *uiolare* est particulièrement adapté pour la profanation d'un temple dont les prêtresses étaient vouées à la chasteté).

127 ante ipsum penetrale : Le poète insiste fortement sur le terme *penetrale* à l'aide du pronom-adjectif démonstratif *ipsum*. C'est, en effet, ce mot qui souligne combien ce

meurtre est un *nefas*. *Penetrale* désigne dans le temple, la partie la plus reculée, le sanctuaire même (cf. *OLD*, s.v. 2). Le simple fait d'être entré dans ce lieu est un acte condamnable.

128 mactauere : L'emploi du verbe *mactare* cherche à choquer le lecteur : en employant ce verbe, dont l'usage premier fait référence à la pratique religieuse du sacrifice (cf. *OLD*, s.v. 1, 3 et 4), le poète insiste là encore sur l'impiété des assassins.

128-129 paruum... fessa senectus | sanguinis effudit : La construction de *paruum* suivi du génitif partitif est très rare (cf. *OLD*, s.v. 3a, seul Tite-Live 44, 26, 6 y est cité). Cependant, comme le souligne Fantham, la construction est plus fréquente avec *exiguum* (cf. II, 140 ; Ovide, *Met.*, 13, 409) ou *tantum* (II, 162). Sur ce passage, cf. Conte 1968, p. 230-231. *Fessa senectus* est employé au lieu de *fessus senex* (cf. également II, 232).

129 flammisque pepercit : Le sang n'éteint pas les flammes car il y en a trop peu. Paradoxalement, le poète diminue le sacrilège en ajoutant ce détail. Il rend, néanmoins, la scène d'autant plus pathétique que Scévola apparaît comme un faible vieillard. Ce faisant, il illustre la proposition qui ouvrait le récit des massacres : l'âge ne protège personne (cf. v 104-106). La rareté du sang chez les victimes âgées est déjà évoquée par Ovide, *Met.*, 7, 314 *exiguo maculavit sanguine ferrum* ; *Met.*, 13, 409-410 *exiguumque senis Priami Iouis ara cruorem* | *conbiberat* et Sénèque, *Tro.*, 50 *ensis senili siccus e iugulo redit*. L'image revient chez Racine, *Andromaque*, « tandis que dans son sein votre bras enfoncé | Cherche un reste de sang que l'âge avait glacé » (passage relevé par Lemaire). Sur le motif du sang, cf. Brena 1993.

130 repetitis fascibus : L'expression *fasces petere* permet d'évoquer soit le pouvoir consulaire soit la fonction prétorienne (cf. *TLL*, VI, 1, 304, 73). L'emploi du verbe *repetere* insiste sur le nombre extraordinaire de consulats qu'a obtenu Marius. En outre, comme Fantham le souligne, le fait de mentionner les *fasces*, symboles du pouvoir de vie et de mort, immédiatement après le tableau des massacres perpétrés à Rome est hautement ironique.

131 uitae Mario : Deux manuscrits proposent l'ordre *Mario uitae*. La variante change la succession des dactyles et des spondées dans le vers sans que ce soit de manière significative. En effet, les rythmes DDSD et DSDD sont presque aussi fréquents chez Lucain (cf. Duckworth 1967, p. 147 : on trouve 269 DSDD dans le *Bellum ciuile* contre 325 DDSD). De même, l'étude de la localisation des mots selon leur forme (*uitae* est un mot spondaïque et *Mario* un mot anapestique) ne permet pas de trancher (cf. de Neubourg 1986, p. 205-206).

Enfin, l'étude des séquences métriques mot anapestique / césure penthémimère / mot spondaïque et mot spondaïque / césure penthémimère / mot anapestique chez Lucain ne semble montrer aucune préférence du poète pour l'une plutôt que l'autre. Ainsi, au sein du livre II du *Bellum ciuile*, Lucain emploie à 21 reprises (si l'on compte le vers 115 que je considère comme interpolé) la séquence anapeste / césure penthémimère / spondée (v. 61, 64, 65, 91, 115, 149, 169, 175, 245, 269, 272, 325, 385, 404, 411, 420, 437, 650, 653, 696, 733). A l'inverse, la séquence spondée / césure penthémimère / anapeste est utilisée 39 fois (v. 15, 33, 63, 88, 122, 131, 160, 182, 191, 235, 258, 262, 276, 309, 312, 317, 324, 326, 332, 347, 383, 389, 414, 438, 453, 479, 483, 503, 537, 561, 562, 632, 644, 668, 678, 681, 702, 723, 730). Le poète semble donc avoir une légère préférence pour la seconde disposition métrique, mais cette préférence est trop faible pour que l'on puisse s'appuyer sur cette étude pour défendre une leçon plutôt qu'une autre. Rien ne nous permet donc de trancher entre les deux variantes que l'on peut lire dans les manuscrits. Cf. le vers 269 qui présente le cas inverse : le texte des manuscrits propose la séquence anapeste / césure penthémimère / spondée tandis que l'on trouve une variante changeant l'ordre des mots chez Servius.

131-133 passo... uso... menso : Les trois participes passés permettent de résumer l'ensemble du récit de la vie de Marius dans le discours du vieillard et d'en rappeler l'interprétation. La fortune de Marius a été tout à fait remarquable par ses excès : *passo* évoque d'abord l'infortune du général (cf. v 70-93), tandis que *uso* souligne les succès qu'il a connus (ses triomphes, cf. v 69, mais aussi ses sept consulats, cf. v 130). Les deux premiers participes forment un balancement, également établi par l'emploi d'*omnis* immédiatement avant le participe, ainsi que de l'usage de *quae* et d'un comparatif en début de vers dans les deux cas (v. 132 et 133). Enfin, *menso* place Marius dans un rôle différent du simple vainqueur arrogant qui était décrit plus tôt dans le discours : le général semble avoir, à la manière d'un philosophe, réfléchi sur la destinée, réflexion à laquelle faisait déjà allusion le tableau de Marius sur les ruines de Carthage aux vers 90 à 93 (cf. la façon dont est évoqué Marius à cet instant chez Plutarque, *Mar.*, 40 et Velleius Paterculus, 2, 19, 4). Il faut noter que le propos de Lucain est très différent de celui de Plutarque quant à la mort de Marius : Plutarque n'hésite pas à décrire un général qui, dans ses derniers instants, s'est plaint de sa fortune, fait révélateur de ses excès et de son ingratitude (*Mar.*, 45, 7 ὠδύρετο τὴν ἑαυτοῦ τύχην) tandis que le poète ne semble pas porter, sur ce point, de jugement négatif sur Marius, simple jouet pour la providence.

133 hominis quid fata paterent : Les manuscrits hésitent entre *paterent* et *pararent*. La seconde leçon est beaucoup moins intéressante comme le soutient déjà Grotius : ce que Marius a pu mesurer n'est pas simplement ce que les destins préparent, mais l'étendue des possibilités que les destinées ouvrent (*paterent*) aux hommes depuis la plus terrible misère jusqu'aux plus grands succès. Dans une première édition, Bentley a jugé nécessaire de modifier le texte transmis en substituant *quod* à la leçon *quid*, *quod* prenant alors le sens de *quantum*. De même, Cornu (Cornu 1904, p. 127-128) préfère lire *quoad*, leçon souvent transformée en *quod* ou *quot* dans les manuscrits. Néanmoins, ces conjectures ne semblent pas nécessaires si l'on considère le sens adverbial de *quid*, « en quoi », qui aboutit à un sens proche de *quantum* : cf. III, 294 *quidquid ab occiduis Libye patet arida Mauris*. Sur *quid* au sens de *quantum*, cf. Velleius Paterculus, 2, 124, 1 *quid tunc homines timuerint...* (cf. *OLD*, s.v. 15).

134-222 : Le retour de Sylla.

Après avoir évoqué sur près de soixante-dix vers les crimes dus à Marius, le locuteur développe, dans une partie sensiblement plus longue (quatre-vingt-huit vers), les massacres perpétrés à la suite du retour de Sylla à Rome. Le discours, dans son ensemble, suit un plan chronologique : les deux batailles mentionnées d'emblée, Sacriport et la porte Colline (v. 134-135), sont celles qui assurent le pouvoir à Sylla qui vainc Marius le Jeune à Sacriport puis ses alliés samnites à la porte Colline quelques mois plus tard. Plus loin, aux vers 194-195, le vieillard évoque la chute de Préneste qui a suivi presque immédiatement la bataille de la porte Colline. Par conséquent, l'ensemble des massacres évoqués du vers 140 au vers 193 sont censés avoir eu lieu dans un court laps de temps. Lucain cherche ainsi à accentuer l'effet d'horreur provoquée par ses descriptions en concentrant dans une période très réduite un nombre de morts particulièrement impressionnant. Ce tableau des massacres peut être divisé en deux parties : la première s'étend du vers 140 au vers 159. Le locuteur évoque surtout les réactions dans Rome qui sont toutes caractérisées par l'excès : ainsi, de même que le remède prescrit par Sylla pour la maladie dont souffre Rome excède la mesure (v. 141-142), chaque scène décrite montre un comportement anormal. L'équilibre de la famille est remis en cause (v. 148-151), la séparation entre la vie et la mort devient floue (v. 152), les hommes choisissent de mourir (v. 154-159). La seconde partie, du vers 160 au vers 193, aborde la question des mutilations infligées aux morts (cf. note *ad loc.*). Enfin, à partir du vers 193, le locuteur reprend la progression chronologique du discours pour évoquer les conséquences de la bataille de la porte Colline.

134 iam : Contrairement à ce qu'écrit Housman, le fait que le discours direct du vieillard continue et ne s'interrompe qu'au vers 232 n'empêche pas de marquer ici un changement de paragraphe : *iam* sert de relance pour marquer une nouvelle étape dans le discours (cf. *OLD*, s.v. 8a). Le vieillard va désormais aborder les morts liées au retour de Sylla.

134-135 quot... | aut... quot : Le poète établit un balancement qui compare le nombre de morts à Sacriport et à la bataille de la porte Colline. L'analyse stylitique de Fantham sur ce passage est très juste : elle souligne que la symétrie est renforcée par l'inversion du sujet et de l'objet dans le second terme (*cadauera portum* puis *porta cateruas*), formant ainsi un chiasme. Cet effet est d'autant plus net qu'il est accompagné d'une certaine homophonie entre les deux fins de vers permise par la tmèse, *Sacri... portum*. La tmèse est un procédé que l'on ne retrouve qu'à deux reprises dans le *Bellum ciuile* selon l'*Index metricus Hosianus* (cf. également *quo... usque* en II, 633). On peut aussi voir dans la tmèse, *Sacri... portum*, une manière de rapprocher cette bataille de celle évoquée au vers 138, *Caudinas... Furcas*. La tmèse, d'un côté, et la disjonction de l'autre incitent à voir dans les deux batailles une humiliation historique pour le peuple romain.

La bataille de Sacriport, dans le Latium, est mentionnée chez Tite-Live (*Per.*, 87), Velleius Paterculus (2, 26, 1), Florus (2, 9, 23) et Appien (*Civ.*, 1, 10, 97). Ce dernier situe la bataille près de Préneste tandis que Plutarque (*Syll.*, 28, 4-6) la place près de Signium. Elle s'est déroulée au printemps 82. A la suite de cette défaite, Marius le jeune se réfugie dans Préneste où les troupes de Sylla l'assiègent. La bataille de la porte Colline est évoquée par Tite-Live (*Per.*, 88), Velleius Paterculus (2, 27, 1-3), Sénèque (*Ben.*, 5, 16, 3), Plutarque (*Syll*., 29-30), Florus (2, 9, 22-24), Appien (*Civ.*, 1, 10, 103) et Dion Cassius (30-35, 109, 1-3). Elle a eu lieu à l'automne 82 : il s'agit de l'une des dernières tentatives du camp du fils de Marius pour libérer celui-ci du siège de Préneste. Dans la nuit du 1er au 2 novembre, Sylla écrase une armée menée par le consul Carbo et le samnite Pontius Telesinus. Tite-Live (*Per.*, 88), Plutarque (*Syll.*, 30) et Florus (2, 9, 23) racontent qu'une partie de l'armée samnite s'est rendue à Sylla après s'être retournée contre son camp, en échange de la promesse de leur grâce, mais que le général, après la bataille, les a tous fait massacrer.

134 cecidere cadauera : Bentley estime que l'expression *cecidere cadauera* n'a aucun sens : *quale uero illud cecidere cadauera ? An prius isti cadauera erant quam caderent.* Il propose par conséquent la conjecture *iacuere cadauera*. Néanmoins, l'image de l'homme dont la mort est si rapide qu'il est déjà un cadavre au moment de s'affaisser sur le sol apparaît dans

d'autres textes : cf. Sénèque, *Herc. Oet.*, 821 *truncus in pontum cadit* ; *Thy.*, 725, *cadauer... hac parte an illa caderet, in patruum cadit* ; Stace, *Theb.*, 9, 224 *truncos post terga cadentes*. En outre, le nom *cadauer* peut également être employé pour désigner un homme sur le point de mourir (cf. *TLL*, III, 1, 13, 43). Il convient donc de conserver le texte transmis par les manuscrits : l'expression *cecidere cadauera* forme un jeu sur l'étymologie du nom *cadauer* (comme en IV, 787 ; cf. également Servius, *En.*, 6, 481), jeu qui vient renforcer l'homophonie entre la fin du vers 134 et celle du vers 135 que nous avons relevée précédemment. Sur l'emploi polémique du jeu étymologique sur *cadauer*, cf. Moretti 1984, p. 44-46 et Calonne 2010, p.221-223.

136 caput mundi : L'expression est reprise à nouveau par le poète pour désigner Rome en II, 655. L'emploi du mot *caput* au sujet de l'*Vrbs* est particulièrement en faveur à l'époque augustéenne comme le souligne Fantham : cf. Tite-Live, 1, 16, 7 *ut mea Roma caput orbis terrarum sit* ; 1, 45, 3 *caput rerum Romam esse* ; 21, 30, 9 *Romam, caput orbis terrarum* ; Ovide *Am.*, 1, 15, 26 *Roma... caput orbis* ; *Met.*, 15, 435 ; *F.*, 5, 93. On retrouve également l'expression plus tard chez Pline l'Ancien, 3, 38, 10. Comme le souligne Bexley (Bexley 2010, p. 138), l'emploi du terme *caput* dans un tableau des mutilations et des décapitations liées aux proscriptions de Sylla n'est pas anodin : la métaphore de la tête de l'Etat, à laquelle répond celle du Sénat comme *membra* (Lucain, V, 36-37), indique qu'à travers les massacres, c'est toute la république qui est en danger. Il convient de souligner que, à chaque fois que Lucain parle de *caput mundi*, c'est en réalité de façon ironique puisqu'il parle de Rome en danger. Pour une étude de la mise en cause de la centralité de Rome dans le *Bellum ciuile*, cf. Myers 2011, p. 413.

136-137 potestas | mutauit translata locum : Les *Adnotationes* et les *Commenta*, suivant en cela Velleius Paterculus (2, 27, 1-3), rapportent que le dessein de Pontius Telesinus, le chef samnite, était de transférer le siège du pouvoir hors de Rome, une fois la victoire acquise. Comme le souligne Fantham, cette ambition rappelle les événements de la guerre sociale et notamment le choix de Corfinium comme la capitale des rebelles (Strabon, 5, 4, 2 ; Diodore de Sicile, 37, 2 ; Velleius Paterculus, 2, 16) ainsi que la rumeur selon laquelle César voulait faire de Troie ou d'Alexandrie la capitale de l'Empire Romain (cf. Suétone, *Caes.*, 79, 4 *Quin etiam uaria fama percrebruit migraturum Alexandream uel Ilium, translatis simul opibus imperii* ; cf. également Horace, *O.*, 3, 3). Pour l'expression *potestatem transferre*, cf. Cicéron, *Agr.*, 2, 54 *cum uiderit earum rerum omnium potestatem ad decemuiros esse translatam*.

137-138 Romanaque Samnis | ultra Caudinas sperauit uolnera Furcas : L'expression *sperauit uolnera* fait difficulté aux yeux de Cortius qui préfère lire *spirabat*. Cependant, une telle expression ne semble pas impossible chez Lucain : la densité de l'expression (on pourrait sous-entendre le verbe *inferre*) ne choque pas dans le *Bellum ciuile*. Lucain emploie, en effet, fréquemment le verbe *sperare* avec un complément d'objet direct, sans nécessairement ajouter un verbe qui permet de mieux définir l'espoir : cf. *ueniam sperare* en IV, 231 ; *sperare salutem* en IV, 510 ; *pectora fratrum* | *sperabat* en VII, 182-183. En outre, la densité de l'expression provient du fait que le vers 137 ressemble fortement à un vers d'or : *ultra*, qui n'est, certes, pas un adjectif, définit *uolnera* et *Caudinas* est épithète de *Furcas*, tandis que le verbe occupe la place centrale dans le vers. Cette recherche stylistique particulière dans ce vers explique sans doute également la concision de *sperauit uolnera*.

Le poète fait ici allusion à la bataille des Fourches Caudines, célèbre défaite des Romains contre les Samnites, subie en 321 av. J-C. *Samnis* n'est pas nécessairement un singulier collectif ou une métonymie, comme le suggère Fantham. Il est tout à fait possible de comprendre « un Samnite », allusion à Pontius Télesinus, qui emmène une armée composée de Samnites, de Lucaniens (cf. Plutarque, *Syll.* 29, 1) et de Romains (cf. Appien, *Civ.* 1, 10, 102).

139 inmensis accessit cladibus : Comme le souligne Fantham, le verbe *accedere* est souvent employé pour une transition qui marque une intensité plus grande : cf. Ovide, *Met.*, 3, 72 *postquam solitas accessit ad iras* | *causa recens*, Lucain, I, 469 *uana quoque ad ueros accessit fama timores* ; IX, 753 *accessit morti Libye*.

139 ultor : Deux manuscrits proposent la variante *ultro*. Si, grammaticalement, il n'est pas impossible d'adopter cette leçon, le texte, *ultor*, est beaucoup plus riche de sens. *Ultro* ne fait que répéter l'idée déjà exprimée par *quoque* et *accessit*. En outre, la faute provient sans doute de la présence de *ultra* au vers 138.

140-141 quod exiguum restabat sanguinis Vrbi | hausit : L'expression *exiguum sanguinis* fait écho à *paruum sanguinis* au vers 128-129 au sujet du meurtre de Scévola. La série des massacres liés à la guerre civile finit par tuer Rome elle-même. La mention du sang prépare la métaphore médicale du vers 141. En effet, l'emploi du verbe *haurio* se rattache également au domaine de la médecine. Il ne s'agit peut-être pas, comme le pense Fantham, d'une allusion à une saignée, mais plutôt, comme le traduit Luck, de l'idée que Sylla boit le sang. Ce sens de *haurio* est tout à fait attesté (cf. Virgile, *En.*, 1, 738) et peut notamment se

rapporter au sang (cf. Tite-Live, 26, 13, 13 *tanta sanguinis nostri hauriendi est sitis*). Or, le verbe *haurio* peut être employé, dans le vocabulaire médical, pour évoquer la prise d'un médicament (cf. *TLL*, VI, 3, 2569, 47-52).

141 nimis iam putria membra recidit : Sur quel terme porte l'adverbe *nimis* ? Selon Badalì, c'est sur *putria*, tandis que Bourgery, Duff, et Luck considère que c'est sur *recidit*. *Nimis* peut, en effet, préciser le sens d'un verbe, d'un adjectif ou d'un nom (cf. *OLD*, s.v., 1a-c). Il semble meilleur de comprendre que *nimis* se construit avec *putria*. Si l'on considère qu'il porte sur *recidit*, le vers 142 devient redondant : or, une proposition subordonnée introduite par *dum* suivi du présent de l'indicatif est censée donner les circonstances de l'action tandis que la principale apporte un élément nouveau. Si l'on traduit *nimis putria*, le sens est beaucoup plus satisfaisant : c'est parce que Sylla coupe des membres trop gangrénés que lui aussi va trop loin (*nimiumque secuta est* au vers 142). La métaphore médicale évolue ici pour comparer les meurtres demandés par Sylla à une amputation cherchant à arrêter la gangrène.

142 excessit medicina modum : La métaphore du médicament, *medicina* ou *remedium*, est déjà présente chez bon nombre d'auteurs avant Lucain : Fantham relève notamment Cicéron, *Att.*, 2, 1, 7 *non minus esset probanda medicina quae sanaret uitiosas partes rei publicae quam quae exsecraret* ; *Sest.*, 135 *non est medicina cum sanae parti corporis scalpellum adhibetur atque integrae* ; Tite-Live, *Praef.*, 9 *haec tempora quibus nec uitia nostra nec remedia pati possumus*. Mais le passage qui a clairement inspiré Lucain est, sans nul doute, Sénèque, *Ben.*, 5, 16, 3 (et non *Clem.*, 1, 5, 1 comme l'écrit Fantham) *ingratus L. Sulla, qui patriam durioribus remediis, quam pericula erant, sanavit*. L'idée du non-respect de la mesure, *modum*, peut faire penser à l' ὕβρις grecque (cf. Sénèque, *Oed.*, 909-910 *quidquid excessit modum | pendet instabili loco*). Sylla se rapproche peut-être ainsi d'un personnage de tragédie : il est mû par un désir de vengeance (cf. *ultor* v. 139) qui le pousse dans l'excès, ce qui explique le changement dans son caractère (cf. à ce sujet Dion Cassius, 30-35, 120).

143-144 nocentes : Le partcipe *nocentes* est mis en valeur par une épiphore le plaçant en fin de proposition et en fin de vers. Il prolonge la métaphore médicale : le terme peut à la fois désigner le fait d'infliger un dommage physique (cf. *OLD*, s.v. 1) ou évoquer la culpabilité (*OLD*, s.v. 2). Les coupables sont ceux qui étaient précédemment désignés par *putria membra* (v 141). Cependant, il est intéressant de souligner que la métaphore n'est ici pas tout à fait cohérente : s'il ne restait plus que des coupables, en quoi l'amputation a-t-elle pu

être excessive ? C'est pour cette raison notamment que Burman suggère de supprimer le vers 144. Néanmoins, si l'on supprime le vers 144, la phrase *periere nocentes* perd toute sa force puisque c'est le vers 144 qui fournit une forme de pointe épigrammatique, en mettant en exergue un paradoxe. Il me semble donc préférable de conserver le vers 144.

145 tunc : La forme déictique *tunc* choisie par Bourgery et Badalì semble préférable à la leçon *tum* adoptée par Housman, Shackleton Bailey et Luck. La lecon *tum* a sans doute été influencée par la présence de *cum* au vers précédent. En outre, l'emploi de la forme déictique se justifie parfaitement au vers 145 : l'adverbe de temps est placé en tête du vers et marque un tournant dans le récit : Sylla, lui aussi, va être la cause des malheurs de Rome.

145 data libertas odiis : La *libertas*, bien qu'étant le plus souvent un concept positif chez Lucain, se voit parfois attribuer un rôle plus ambigu, souligné par le paradoxe formulé par le poète en III, 145-146 *Libertas, inquit, populi quem regna coercent,* | *libertate perit*. On trouve, en effet, un autre emploi du terme *libertas* de manière péjorative, qui en fait presque un équivalent de la *licentia*, en VIII, 491, avec l'expression *licentia scelerum* employée par Pothin. Il n'est pas surprenant de voir le concept de liberté détourné à propos des crimes commis par Marius et Sylla : Caton, lui-même, dénonce cela dans son éloge funèbre de Pompée en IX, 104-105, *olim uera fides Sulla Marioque receptis* | *libertatis obit*. L'emploi du nom *libertas* est donc polémique et permet de souligner les premières atteintes à la liberté déjà commises par Marius et Sylla, avant la mort de Pompée et la bataille de Pharsale, qui finira de détruire la *libertas*, qui ne sera plus représentée que par Caton. A ce sujet, cf. notamment Rutz 1968, p. 5-22 et Esposito 1978, p 117-141. La mention de l'*odium* permet de différencier les crimes de Sylla de ceux de Marius. Les seconds étaient commis pour le général et lui étaient offerts comme présents (cf note au vers 113) tandis qu'ici le poète précise que la situation est différente (*non uni cuncta dabantur* v 146) : ce sont les haines de chacun qui justifient les meurtres (cf. Plutarque, *Syll.*, 31, 1 ἀναιρουμένων πολλῶν καὶ κατ' ἰδίας ἔχθρας). Lors de la bataille de Pharsale, ce sera à nouveau l'*odium* qui poussera les soldats des deux camps à s'entretuer (cf. VII, 490).

145-146 resolutaque legum | frenis ira ruit : L'emploi du mot *frenum* et, dans une moindre mesure, celui de *ruo* créent une métaphore qui compare la colère à un animal. *Frenum* désigne, en effet, dans son sens premier, la bride permettant de diriger le cheval (cf. *OLD.* s.v. 1 a). *Ruo* peut être appliqué au comportement d'animaux (cf. Virgile, *G.*, 4, 185 *<apes> mane ruunt portis* ; *Bellum Africum*, 83, 2 *bestiae... perterritae... in portas... ruere*

contendunt). La colère semble donc comparée à un animal, d'ordinaire tenu sous le joug, et auquel on laisse toute liberté. Cette comparaison permet d'établir d'emblée la bestialité des assassins dont le poète va parler. En outre, l'évocation de la colère prépare celle de la rivière de sang que son lit ne peut plus contenir (cf. II, 214-218). Les freins seront alors l'*alueus* et les *ripae* et c'est le verbe *ruo* (v 216) qui exprimera là encore l'élan irrépressible de l'eau. Sur la comparaison entre ces deux passages, cf. Lapidge 1979, p. 363.

147 sed fecit sibi quisque nefas : La mention du *nefas* permet de comparer les crimes commis sous la tyrannie de Sylla avec ceux du temps de Marius. Ce vers répond, en effet, au vers 98, *adtuleratque in castra nefas*. Alors qu'auparavant le sacrilège était un présent offert à Marius, désormais, chacun le commet pour soi. Cf. I, 503 *naufragium sibi quisque facit*.

147 semel : Le terme est mis en avant, en tête de proposition : il s'agit de ce qui différencie Sylla de Marius. Le second indiquait toujours qui épargner et qui tuer en saluant ou non les personnes qui l'abordaient (cf. II, 113-114). Sylla, lui, ne renouvelle pas ses ordres. En écrivant cela, le poète déforme sans doute la réalité historique : les sources antiques évoquent plusieurs listes de proscriptions, montrant que Sylla intervenait régulièrement pour indiquer quelles devaient être les victimes (cf. Plutarque, *Syll.*, 31, 3 ὁ δ’ οὖν Σύλλας εὐθὺς ὀγδοήκοντα προέγραψεν, οὐδενὶ τῶν ἐν τέλει κοινωσάμενος. ἀγανακτούν των δὲ πάντων, μίαν ἡμέραν διαλιπὼν ἄλλους προέγραψεν εἴκοσι καὶ διακοσίους, εἶτα τρίτῃ πάλιν οὐκ ἐλάττους ; Appien, *Civ.*, 1, 11, 95 Μετ' οὐ πολὺ δὲ βουλευτὰς ἄλλους αὐτοῖς προσετίθει).

148-151 : Comme le souligne Fantham, les meurtres de maîtres par leurs esclaves, de pères par leurs fils et de frères entre eux sont des caractéristiques de l'âge de fer chez Catulle (64, 400-404), Lucrèce (3, 70-73) et Ovide (*Met.*, 1, 143-149). Il convient de souligner que la crainte de la dissolution de ces liens apparaît déjà chez Hésiode, *O.*, 182-185. Manilius rend le destin responsable de telles scènes de massacres : 4, 82-83, *ecce patrem nati perimunt natosque parentes | mutuaque armati coeunt in uulnera fratres.* Plutarque (*Syll.*, 31, 4) fait ce même tableau de Rome au retour de Sylla en soulignant que le dictateur incitait le peuple à ces crimes : τῷ δὲ ἀποκτείναντι γέρας δύο τάλαντα τῆς ἀνδροφονίας, κἂν δοῦλος δεσπότην κἂν πατέρα υἱὸς ἀνέλῃ. Pour une description de la guerre civile comme ce qui oppose les frères entre eux et les pères à leurs enfants, cf. pseudo-Sénèque, *Epigr.*, 462, 9-12.

148-149 per uiscera ferrum | exegit famulus : La variante *famulis*, présente dans le manuscrit P, ne doit pas être retenue : le sens serait tout à fait différent et la phrase signifierait que Sylla a demandé aux esclaves de tuer leurs maîtres. Or, cela contredirait le vers 145 et

l'idée que les assassinats ne sont pas commis sous la contrainte. Sur cet emploi de *exigo*, cf. IV, 565 *exegere enses* et VIII, 656 *exigat ensem* ; Virgile, *En.* 10, 682 *crudum per costas exigat ensem* ; 10, 815-816 *ualidum namque exigit ensem* | *per medium Aeneas iuuenem totumque recondit* ; Sénèque, *Med.* 126 ; *Marc.* 16, 5. Pour la description de la mort donnée avec la mention des entrailles, transpercées par une épée, cf. III, 748 ; IV, 545 (cf. Esposito 2009, p. 256) ; VII, 309 ; VII, 491 ; VIII, 556 ; X, 528.

150-151 certatum est cui ceruix caesa parentis | cederet : Van Jever considère que cette proposition n'est qu'une redite de *nati maduere paterno* | *sanguine* et propose soit de la supprimer en ajoutant *et* afin de lier la proposition qui précède à celle qui suit, soit de corriger *parentis* en *perempti*. Néanmoins, cette proposition n'est pas redondante : au contraire, elle permet la transition entre le meurtre des parents et le meutre entre frères puisque le poète écrit que les fils se battent pour tuer leur père (*certatum est*).
Le participe *caesa* est l'équivalent d'un substantif verbal de sens abstrait : cf. par exemple Cicéron, *Att.*, 7, 11, 4 *fugiens denique Pompeius mirabiliter homines mouet* ou César, *C.*, 1, 26, 2 *ea res saepe temptata... tardabat* ; cf. également Lucain, II, 228 *Roma recepta*. Les enfants ne se disputent donc pas la tête coupée (Bourgery), mais plutôt le fait de pouvoir décapiter leur père. Il convient également de souligner que ce passage est marqué par une forte allitération en « c » : ***c**ertatum est **c**ui **c**eruix **c**aesa parentis* | ***c**ederet...*

151 in fratrum ceciderunt praemia fratres : *In fratrum praemia* est une expression très dense : il faut comprendre « pour que leurs frères obtiennent des récompenses » (cf. *TLL*, III, 1, 24, 27-28). Selon Obermeier (Obermeier 1886, p. 26), l'usage final de *in* suivi de l'accusatif est rare avant Tite-Live et fréquemment utilisé par Lucain, au point de supplanter la tournure plus usuelle, *ad* suivi de l'accusatif. L'évocation des massacres au sein de la famille apparaît également lors de la bataille de Pharsale (Lucain, VII, 626). Le motif est repris par Tacite, *Histoires*, 3, 25 et 3, 51. Le meurtre entre frères, plus particulièrement, rappelle le mythe de Romulus et Rémus : le poète emploie d'ailleurs le vers *maduere* au vers 149, verbe qu'il utilise déjà pour faire allusion au fratricide fondateur en I, 95 : *fraterno primi maduerunt sanguine muri* (cf. également pour le fratricide, IV, 562-563 *cum sorte cruenta* | *fratribus incurrunt fratres natusque parenti* ; sur l'importance du mythe de Romulus et Rémus dans la conception de la guerre civile chez les anciens, cf. *supra* p. 58 sq.). Le fratricide sera également le thème de la *Thébaide* de Stace. Cf. également Sénèque, *Phaed.* 555 : *a fratre frater...* Comme le relève Fantham, l'emploi du terme *praemium* peu après le verbe *certare* (v. 150) fait allusion aux compétitions sportives (cf. *OLD*, s.v. *certo* 3). Au sujet des récompenses

offertes par Sylla, cf. Sénèque, *Prou.*, 3, 8 *<Sulla> pretium caedis per quaestorem ac tabulas publicas numerat* ; *Ben.*, 5, 16, 3 *qui civem romanum occidisset, inpunitatem, pecuniam, tantum non civicam acciperet* et Velleius Paterculus, 2, 28, 3 *plurimumque haberet, qui plurimos interemisset, neque occisi hostis quam civis uberius foret praemium fieretque quisque merces mortis suae*. A ce propos, cf. Hinard 1985, p. 38 qui souligne que ce type de récompense n'est pas une nouveauté et qu'une offre similaire avait été faite pour la tête de C. Gracchus.

152 busta repleta fuga : L'abstrait *fuga* cache en réalité le terme plus concret, *fugientibus* (*abstractum pro concreto*). Lucain emploie fréquemment ce procédé : cf. *dolor* (v. 42) ou *pietas* (v. 63). Le thème de la fuite qui renverse les normes apparaît également en VII, 165-167 au sujet des victimes sacrificielles qui fuient les autels (cf. Dinter 2010, p. 60 n 6).

152-153 permixtaque uiua sepultis | corpora : Lucain emploie également ce motif lors du siège de Dyrrachium, VI, 101-102 *dum mixta iacent incondita uiuis* | *corpora*. La présence de personnes vivantes dans des tombeaux fait évidemment penser au mythe d'Antigone : cf. Sophocle, *Ant.*, 850, μέτοικος οὐ ζῶσιν, οὐ θανοῦσιν ; 919, ζῶσ᾽ εἰς θανόντων ἔρχομαι κατασκαφάς ; 1068-1069 ἀνθ᾽ ὧν ἔχεις μὲν τῶν ἄνω βαλὼν κάτω | ψυχήν τ᾽ ἀτίμως ἐν τάφῳ κατῴκισας. Il s'agit peut-être également d'un souvenir de Virgile, *En.*, 8, 485 *mortua quin etiam iungebat corpora uiuis*. La confusion entre la vie et la mort montre l'étendue du chaos à Rome lors de la dictature de Sylla. A cette confusion, s'ajoute celle entre hommes et bêtes, mise en évidence par le terme *latebrae* (la confusion entre les lieux réservés aux hommes et ceux qui sont le propre des bêtes était déjà mentionnée dans la liste des prodiges annonciateurs de la guerre civile, cf. I, 559-560).

154-159 : Avec le balancement *hic... hic... hic*, Lucain décrit ici rapidement trois suicides, une des rares issues possibles pour ceux qui veulent échapper aux proscriptions. C'est ici l'expression de la conviction de Lucain (également exposée en IV, 484-485 *non cogitur ullus / uelle mori*) selon laquelle le suicide est un acte de liberté pour celui qui doit mourir, acte qui permet de se libérer de ce qui est défini par le sort (cf. Sénèque, *Ep.*, 12, et surtout 70, 12 et 70, 15). Parmi les suicides célèbres lors de la dictature de Sylla, on trouve notamment celui de Marius le jeune (cf. Plutarque, *Syll.*, 32, 1) et de Pontius Télésinus, le chef samnite, selon Tite-Live (*Per.*, 88). Tite-Live (*Per.*, 89) évoque également le cas de proscrits, C. Norbanus et Mutilus, qui choisissent de se donner la mort. Comme le relève Fantham ces descriptions de suicides sont inspirées par Lucrèce, 6, 1207-1211 et 6, 1234-

1241 ainsi que par Ovide, *Met.*, 7, 604-605 (ressemblance déjà soulignée par les *Commenta*). Se pendre ou se précipiter depuis une hauteur sont, d'ordinaire, les moyens de suicide choisis par les femmes ou les hommes sans défense : cf. Sénèque, *Prou.*, 1, 6, 9 ; *Phaed.*, 259-260 ; *Phoen.*, 147-149. Sur la conception du suicide comme liberté chez Sénèque, cf. Evenepoel 2004, p. 217-243. Pour un contrepoint sur le suicide dans la mentalité latine, cf. Tite-Live, 21, 17, 7-9.

154 fauces elisaque guttura fregit : *Elisa* est une construction *apo koinou* : le participe est accordé avec *guttura* mais, pour le sens, il faut également le faire porter sur *fauces*. Le participe sert ici à marquer la succession des deux faits : l'action évoquée par le participe se déroule nécessairement avant l'action du verbe principal. Cf. Sénèque, *Prou.*, 6, 9 *siue fauces nodus elisit*.

155 praecipiti iaculatus pondere : L'expression employée par le poète est quelque peu redondante : elle marque une insistance particulière sur la chute. Le motif du corps précipité depuis une hauteur est un rappel discret de la mise à mort des tribuns précipités de la roche Tarpéienne par Marius (cf v. 125).

155-156 dura | dissiluit percussus humo : L'usage du verbe *dissiluit* est particulièrement fort : Lucain insiste sur l'anéantissement total du corps dans la mort. L'effet est proche de celui déjà constaté dans la description du corps de Bébius (v. 120 sq). Le poète n'emploie le verbe *dissilire* qu'à deux autres reprises dans le *Bellum Ciuile*, à propos d'un nuage en V, 631 et dans la description de la mort d'un soldat en IX, 773. Sur l'éclatement du corps, cf. Sénèque, *Tro.*¸1111-1114 *ossa disiecta et graui | elisa casu ; signa clari corporis... | confudit imam pondus ad terram datum.* Seewald (Seewald 2008, p. 197-198) considère qu'il y a dans cette description une inversion de l'ordre attendu : c'est la terre qui frappe le corps et non le corps qui, dans sa chute, frappe la terre (cf. également VIII, 698 ou VIII, 708).

156-157 mortesque cruento | uictori rapuere : L'expression rappelle les vers 111-112 : *rapuitque cruentus | uictor*. Ce rapprochement montre précisément ce en quoi le suicide semble être une victoire : il prive le vainqueur du meurtre qu'il recherche. Cf. Suétone, *Tib.*, 61, 15 *cum audisset unum e reis, Carnulum nomine, anticipasse eam, exclamauerit : "Carnulus me euasit."*

157 busti : *Bustum* désigne ici le bûcher, comme l'indique la mention du bois, *robora*, alors qu'au vers 152 le terme avait le sens moins précis de « tombeau ». L'évocation du

suicide par crémation prépare l'évocation pathétique du père cherchant les dépouilles de son fils afin de pouvoir les placer sur un bûcher aux vers 169-173. Le fait de mourir en se jetant dans un bûcher rappelle, dans la mythologie, la mort d'Hercule sur le mont Oeta.

158-159 necdum omni sanguine fuso | ... dum licet : L'ablatif absolu et la proposition introduite par *dum* ne sont pas redondants : l'ablatif absolu souligne la contrainte physique qui crée l'urgence de trouver un bûcher et met en avant l'aberration de voir un mort chercher à se rendre lui même les hommages funèbres. En revanche, la proposition, *dum licet*, fait en outre allusion à la possibilité légale de trouver ce bûcher, Sylla ayant interdit de rendre les hommages funèbres aux morts. Sur l'interdiction de sépulture ou de bûcher, cf. *Commenta*, II, 152 *quoniam Silla praeceperat non debere interfectorum cadauera sepeliri* ; II, 157 *ipse rogi sui ignes parabat, ut sibi raperet sepulturam quam negauerat Silla*. On ne trouve pas dans les sources historiques antiques de traces de cette interdiction d'ensevelir les morts ou de leur dresser un bûcher, mais on peut peut-être la déduire du fait que Dion Cassius (30-35, 109, 21) décrit les rostres encombrés des têtes décapitées des victimes de Sylla. Hinard (Hinard 1985, p. 48-49) suppose néanmoins que l'interdiction de sépulture a pu figurer explicitement dans l'édit même des proscriptions. La difficulté de trouver un bûcher pour les morts fait, bien entendu, penser au sort qui sera celui de Pompée (cf. VIII, 712 sq). Il convient de souligner que le plus grave, dans cette interdiction, est l'absence de sépulture et non pas le fait que les honneurs funèbres pourraient être de piètre qualité : ce thème est à nouveau exposé par Lucain en IV, 393 et en VI, 810. Sur l'expression *sanguine fuso*, cf. II, 439 ; IV, 278 ; VI, 250 ; VI, 310 et VII, 233-234.

159 desilit in flammas : L'emploi du verbe *desilire* met en évidence l'absence totale d'hésitation devant la mort. Cela peut être interprété de deux manières : ou bien le suicide est choisi volontiers en tant que preuve de la liberté ultime (cf. note aux vers 154-159), ou bien, plus vraisemblablement, le suicide doit être rapide en raison de l'imminence de la mort due aux serviteurs de Sylla. En outre, le verbe *desilire* met en exergue la précipitation nécessaire pour obtenir des honneurs funèbres. Sur l'emploi dans *desilire* pour évoquer la mort, cf. Sénèque, *Ep.*, 76, 29, *nihil cunctatus desiliet in mortem.*

160-193 : Après avoir évoqué de manière générale les massacres liés au retour de Sylla, le locuteur se concentre davantage sur une liste des différents outrages faits aux morts. Le propos peut être divisé en trois temps : il mentionne d'abord des cas généraux de mutilation (v. 160-168). Ceux-ci font l'objet de trois comparaisons (v. 162-165) qui font

toutes référence au monde grec : deux concernent les travaux d'Héraklès, la dernière est une allusion à Pélops. Ces comparaisons cherchent à montrer que, même les personnages monstrueux issus de la mythologie, ne se sont pas livrés aux mêmes excès que Sylla. Puis, on en vient à un premier cas particulier, fictif, celui du fils du locuteur (v. 169-173). Cet épisode permet de quitter les allusions mythologiques pour rappeler, dans un registre pathétique, la réalité des crimes de Sylla. Enfin, le tableau des outrages faits aux cadavres s'achève par la description de la lente mise à mort de Marius Gratidianus, personnage dont la mort a marqué de nombreux auteurs latins (cf. note au vers 175). Comme le rappelle Fantham, la décapitation, elle-même, était une sentence possible pour les condamnés à mort. Néanmoins, en pratique, il était rare d'exécuter les condamnés qui se voyaient souvent proposer l'alternative de l'exil. La seule mention des décapitations contribue donc à rendre insupportable le tableau peint par Lucain. En outre, il convient de remarquer que la décapitation n'est pas la seule mutilation évoquée par le poète : il mentionne également l'effet de la décomposition (v. 166) ainsi que les nombreux outrages subis par Marius Gratidianus. L'insistance sur cet aspect des massacres qui ont suivi le retour de Sylla est également présente chez Appien, *Civ.*, 1, 11, 95 οἱ δὲ καὶ ἐσύροντο καὶ κατεπατοῦντο, οὐδὲ φωνὴν ἔτι τῶν θεωμένων οὐδενὸς ἐπὶ τοσοῖσδε κακοῖς ἔχοντος ὑπ' ἐκπλήξεως.

160-161 colla ducum pilo trepidam gestata per urbem | et medio congesta foro : Ce tableau, au même titre que l'évocation du bûcher, est une préfiguration du sort de Pompée. Cf. IX, 137-139 *gestata per urbem | ora ducis, quae transfixo sublimia pilo | uidimus*. Ces scènes macabres sont également évoquées par Appien (*Civ.*, 1, 11, 95 οἱ δὲ μετέωροι πρὸς τὸν Σύλλαν φερόμενοί τε καὶ πρὸ ποδῶν αὐτοῦ ῥιπτούμενοι). Sénèque mentionne aussi l'exposition de la tête des victimes des proscriptions : *uideant largum in foro sanguinem et supra servilianum lacum... senatorum capita* (*Prou.*, 3, 7). Valère Maxime (9, 2, 1) se contente de rappeler que Sylla demandait qu'on lui amène les têtes décapitées : *abscisa miserorum capita modo non uultum ac spiritum retinentia in conspectum suum afferri uoluit, ut oculis illa, quia ore nefas erat, manderet*. Dion Cassius (30-35, 109, 21) fait un tableau des événements très proche de celui de Lucain : ὅτι πάντων τῶν σφαζομένων ὀπουδὰν αἱ κεφαλαὶ ἐς τὴν τῶν Ῥωμαίων ἀγορὰν ἐκομίζοντο καὶ ἐπὶ τοῦ βήματος ἐξετίθεντο. Cf. également le sort réservé à la tête de Damasippe et à celles de ses complices chez Dion Cassius, 30-35, 109, 4. L'emploi du verbe *gero* dans une forme simple puis dans une forme composé, *congero*, met en évidence la particularité des massacres commis lors de la dictature de Sylla : contrairement à la pratique de Marius, qui commandait personnellement les meurtres, les assassinats sont,

ici, l'œuvre de personnes isolées. L'ampleur du massacre n'apparaît que grâce au rassemblement (*con-gesta*) des têtes en un seul et même endroit. Cf. également *congesta cadauera* en II, 209-210. Bentley² formule la conjecture *pilis* au lieu de *pilo*, supposant qu'il doit y avoir plusieurs piques puisqu'il y a plusieurs têtes. Cette logique n'est néamoins pas nécessairement celle du poète, comme on le voit en IX, 137-139, passage cité plus haut.

L'emploi de l'adjectif *trepidus* pour qualifier Rome au temps de Sylla répond à l'expression *attonitam... per urbem* au sujet de Rome à l'approche de César en I, 676. Cette description de l'effroi qui règne dans Rome contraste avec la manière dont le poète qualifiera Marseille au moment d'affronter le long siège imposé par César : *ad urbem* | *haud trepidam conuertit iter* (III, 372-373).

161-162 cognoscitur illic | quidquid ubique iacet : Les manuscrits hésitent entre les leçons *iacet* et *latet*. Bentley préfère lire *latet* qui, selon lui, s'oppose de manière plus adéquate au verbe *cognoscitur*. Dans cette interprétation, il faut comprendre que ce n'est qu'au forum que l'on identifie ce qui est caché partout ailleurs. Bentley suppose, en s'appuyant sur le passage de Valère Maxime que nous avons cité précédemment (9, 2, 1), que Lucain fait allusion au fait que Sylla demandait qu'on lui apporte les têtes de victimes afin de les contempler et de les identifier. Cependant, la suite du propos laisse entendre que *cognoscitur* ne se rapporte pas à Sylla mais plutôt aux proches des victimes qui cherchent à les identifier (cf. v 169-173). En outre, la leçon *iacet* a une valeur expressive bien plus forte : en effet, si l'on adopte la leçon *iacet*, le pronom relatif indéfini *quidquid* désigne les corps sans tête. Cela permet d'accentuer le fait qu'il est impossible de reconnaître les corps tant ils ont été mutilés. *Illic* désigne le forum (*medio... foro* au vers 161).

162 scelerum... tantum : Bentley, suivi par Luck², suggère de lire *capitum* et non *scelerum*. Il relève que le terme *scelerum* semble impropre étant donné qu'il est question des victimes humaines que Diomède donnait à manger à ses chevaux. Néanmoins, la proposition *capitum* ne repose sur aucune autre description des écuries de Diomède mentionnant un tel détail, à l'exception peut-être d'Ovide, *H.*, 9, 89-90 (*non tibi Threiciis adfixa penatibus ora,* | *non hominum pingues caede tacentur equae*). Ce passage d'Ovide reste, néanmoins, différent de ce qu'avance Lucain corrigé par Bentley : les visages ne sont pas exposés dans les étables mais près des pénates. Diodore de Sicile (4, 15, 2), par exemple, se borne à indiquer que le roi de Thrace donnait des membres découpés à manger à ses chevaux. En outre, le fait que le poète ait évoqué les têtes des victimes précédemment ne suppose pas nécessairement qu'il en soit toujours question au vers 162 : en effet, dans la troisième comparaison (Oenomaüs v 164-

165), Lucain parle de *laceros artus* (Bentley corrige *artus* en *uultus* pour éviter cette critique). Cet argument est, néanmoins, plutôt faible : chacun des trois mythes (cf. note *ad loc.*) présente au moins une version dans laquelle les crânes des victimes sont exposés. Le poète fait peut-être allusion à ces personnages de légende précisément pour ce point commun. Mais, la principale raison de rejeter la conjecture de Bentley reste que l'emploi de l'abstrait *scelus* pour désigner une réalité concrète ne doit pas surprendre dans le *Bellum ciuile* où la figure de l'*abstractum pro concreto* est fréquente (cf. par exemple la note sur *fuga* au vers 152). La personnification de la Thrace participe à ce même effet : Lucain ne recherche pas à faire une description réaliste de la scène. Ainsi, même si le poète veut ici faire allusion à des têtes suspendues dans les étables de Diomède, le terme de *scelus* peut convenir. Il semble préférable de conserver le texte transmis par les manuscrits (Bentley, lui-même, est revenu sur sa conjecture dans des éditions postérieures, cf. Hedicke 1910, p. 8) : le choix de Luck² ne doit donc pas être suivi.

163 uidit : L'usage emphatique du verbe pour désigner l'action du témoin d'événements tragiques est un procédé qui remonte à Ennius, comme le relève Fantham : cf. *Trag.*, 78 et 92J ; cf. également Virgile, *En.*, 2, 501. Cf. plus loin II, 193.

163 Bistonii stabulis... tyranni : Il s'agit d'une allusion à Diomède, roi des *Bistones*, un peuple de Thrace. Celui-ci avait la coutume de nourrir ses juments avec de la chair humaine. Héraclès, au cours de ses travaux, reçut l'ordre de lui voler ses chevaux : le héros tua Diomède et le donna à manger aux juments. Les auteurs grecs et latins évoquant ce mythe sont relativement nombreux (cf. Apollodore, 2, 5, 8 ; Diodore de Sicile, 4, 15, 2 ; Sénèque, *Herc. f.* 1170 ; *Tro.*, 1108 ; *Ag.*, 847). Cependant, aucune source ne fait de véritable description des écuries comme dans ce passage du *Bellum ciuile*. Le seul détail sur les écuries que l'on trouve ailleurs que chez Lucain et Ovide (*H.*, 9, 89-90 cité plus haut) apparaît dans *Alceste* d'Euripide, v. 494 : Ἀλλ΄ ἄνδρας ἀρταμοῦσι λαιψηραῖς γνάθοις. Sur l'adjectif *Bistonius*, c'est-à-dire Thrace, cf. III, 200 et IV, 767. Le mot *tyrannus* est fréquent chez Lucain et est souvent employé pour montrer que les vices des Romains ne sont pas inférieurs à ceux des tyrans (cf. Esposito 2009, p. 306 pour un relevé des différentes occurences du mot dans le *Bellum ciuile*).

164 postibus Antaei : La deuxième comparaison est simplement juxtaposée à la première : Bentley² propose de lire *Antaei aut* pour formuler explicitement une coordination. Il me semble qu'il est néanmoins possible de conserver cette juxtaposition : la conjonction de

coordination *nec* qui introduit la troisième comparaison est rendue nécessaire par l'emploi d'un nouveau verbe (*fleuit*), ce qui n'est pas le cas dans la deuxième comparaison. Celle-ci est précisément identifiée par le locuteur qui évoque Antée. La référence au géant africain est régulière chez Lucain : elle se percevait déjà au sujet de Marius, au vers 93, dans l'évocation des *Libycas iras* et est surtout développée en IV, 605-610. A ce sujet, cf. Asso 2010, p. 282-285. Là encore, le personnage mentionné par le poète apparaît dans le cycle des travaux d'Hercule : les sources antiques sont donc relativement nombreuses (cf. Apollodore, 2, 5, 11 ; Hygin, *Fab.*, 31, 1 ; Pindare, *I.*, 4, 52). La plupart des auteurs antiques évoquent simplement le fait qu'Antée tuait les étrangers en les forçant à lutter avec lui. Pindare donne davantage de détails en décrivant la pratique du géant consistant à suspendre à la voûte du temple de Neptune les crânes de ses victimes (κρανίοις ὄφρα ξένων ναὸν Ποσειδάωνος ἐρέφοντα σχέθοι). Lucain s'inspire sans doute d'une version du mythe proche de celle-ci lorsqu'il avance que les portes étaient décorées par *tantum scelerum*. Cf. une pratique semblable de Cacus chez Virgile, *En.*, 8, 195-197 *semperque recenti | caede tepebat humus foribusque adfixa superbis | ora uirum tristi pendebant pallida tabo* et 8, 710-711 *nullaque manente figura | una nota est Magno capitis iactura reuolsi*.

164 Libye : Il s'agit du nominatif issu de la déclinaison grecque de nom de la Libye.

164-165 Graecia... | Pisaea in aula : La troisième comparaison est une allusion à Oenomaüs, roi de Pise, en Elide. Celui-ci était réputé pour défier tous les prétendants de sa fille dans une course de chars et les mettre à mort s'il les dépassait pour éviter que se réalise l'oracle ayant annoncé qu'il serait tué par son gendre. Il s'agit de la seule comparaison parmi les trois qui ne fasse pas allusion aux travaux d'Hercule : c'est Pélops qui battra à la course Oenomaus. Ce mythe est évoqué par de nombreux auteurs (cf. notamment Diodore de Sicile, 4, 73 ; Hygin, *Fab.*, 84 ; Pausanias, 5, 1, 6-7 ; Pindare, *O.*, 111-140). Hygin, dans un passage déjà relevé par Bentley, rapporte un détail intéressant qui justifie la comparaison dans notre texte : *multis interfectis nouissime Pelops Tantali filius cum uenisset et capita humana super ualuas fixa uidisset eorum qui Hippodamiam in uxorem petierant, paenitere eum coepit regis crudelitatem timens* (Hygin, *Fab.*, 84, 3). L'évocation des têtes fixées au dessus des portes du palais d'Oenomaüs est sans doute l'objet de la comparaison entre les massacres commis lors de la dictature de Sylla et ce personnage mythique.

165 tot : La leçon *tot* (Housman, Shackleton Bailey, Luck) est meilleure que *tam* (Bourgery, Badalì). Fraenkel (Fraenkel 1964, p. 285-286) défend la leçon *tam* en expliquant

que ce qui importe n'est pas le nombre de victimes, mais plutôt la gravité de celui-ci. L'expression *tam laceros* serait donc parallèle à *tantum scelerum* au vers 162. Néanmoins, il semble précisément que ce que le poète cherche à comparer est l'accumulation des crânes sur le forum, et donc le nombre de victimes (cf. l'idée de quantité dans le participe *congesta*). En outre, la gravité de la mutilation des corps n'a pas encore véritablement été évoquée par le locuteur : ce sujet n'est abordé qu'après les comparaisons, au vers 166.

165 laceros artus : Bentley propose successivement deux conjectures pour corriger ce passage, *procerum uultus* puis *laceros uoltus*. Sa première proposition cherche à développer la référence au myhte de Pélops et d'Oenomaüs et c'est sans doute son principal défaut : en effet, Lucain procède, dans ces trois comparaisons, par allusion. Comme nous l'avons souligné plus haut, il ne retient que quelques détails permettant d'identifier le mythe. En outre, la possibilité de reconnaître quelles sont les victimes (*procerum uultus*), même s'il ne s'agit que d'un terme peu précis (*procerum*), paraît aller à l'encontre du passage : le poète évoque pêle-mêle des victimes de la cruauté de personnages légendaires. Le peu de détails donnés permet précisément de rendre plus adéquate la comparaison avec la situation historique rappelée par le locuteur. L'introduction du terme *procerum* semble donc forcer le texte du *Bellum ciuile* en rendant trop explicite la référence au mythe. La deuxième conjecture de Bentley, en revanche, est plus intéressante. Elle part du constat que le groupe nominal *laceros artus* réapparaît onze vers plus loin, au vers 177. Cette répétition à une si faible distance pourrait être l'indice d'une corruption du texte. Il est, en outre, relativement frappant de constater que tous les mythes mentionnés par Lucain ont en commun l'exposition des crânes des victimes. Oenomaüs ne fait pas exception si l'on se réfère au passage d'Hygin précédemment cité (*Fab.*, 84, 3) : *capita humana super ualuas fixa uidisset*. La conjecture de Bentley est donc particulièrement ingénieuse. Néanmoins, il reste peut-être possible de conserver la leçon *artus* : si l'on comprend *artus* au pluriel dans le sens de « corps » (cf. *OLD*, s.v. 4a) ou, de façon plus simple encore, au sens de « cou » (cf. *OLD*, s.v. 1), la mention des corps ou des cous mutilés peut être une allusion à leur décapitation. Nous avons donc décidé de garder la leçon *artus*, tout en soulignant la nécessité de ne pas la comprendre au sens de « membres » (Badalì).

166-167 tabe fluunt confusaque... | amisere : Quel est le sujet des deux verbes *fluunt* et *amisere* ? Les éditeurs choisissent diverses solutions : il s'agit des corps pour Bourgery, Badalì et Luck. Duff comprend qu'il est question des têtes. La solution adoptée par Duff paraît préférable : en effet, le participe *confusa* suppose que le sujet doit être un mot neutre pluriel.

On ne peut donc pas admettre que le terme sous-entendu est *artus*. La seule solution pour restituer le sens de « corps » est de supposer que le sujet est *corpora*. Or, ce mot n'est pas présent dans le contexte immédiat. En revanche, le sujet neutre pluriel est sans doute *colla ducum*, comme le suggèrent les *Adnotationes* et les *Commenta*. Sur le mot *tabes* et sa fonction dans la langue poétique de Lucain, cf. Esposito 1987, p. 112-113. Wolff (cf. note *ad loc.*) souligne le fait que le rapprochement entre *tabes* et *fluere* est repris par Dracontius, *Romul*., 9, 87 *longa sub tabe fluant*.

167 notas : *Nota* désigne les traits caractéristiques du visage ou, de manière plus générale, les signes distinctifs d'une personne (cf. *OLD*, s.v. 1d). Cf. Lucain, VIII, 710-711 *nullaque manente figura | una nota est Magno capitis iactura reuolsi* ; Valerius Flaccus, 2, 466.

167 miserorum dextra parentum : Bentley trouve inadapté l'emploi de *dextra* et se demande pourquoi Lucain ne mentionne qu'une seule main et pourquoi il s'agit de la main droite. Il propose donc la conjecture *cura* pour éviter cette difficulté. Il convient néanmoins de préciser que le terme de *dextra* peut désigner la main en général, sans nécessairement supposer qu'il s'agisse de la main droite. On pourrait donc admettre que *dextra* est un singulier qui désigne, en réalité, les mains des parents. La conjecture de Bentley demeure toutefois intéressante puisque cet emploi du singulier avec *dextra* ne me semble pas trouver de parallèle dans la littérature latine.

168 pauido subducit cognita furto : Le locuteur avance dans son récit (cf. *tempore multo*), mais le tableau qu'il fait de Rome semble inchangé : cette phrase reprend deux éléments déjà évoqués aux vers 160-161. Le participe *cognita* rappelle *cognoscitur* au vers 161 et l'adjectif *pauido* fait écho au qualificatif *trepidam* au vers 160. Le poète établit ainsi un contraste entre la transformation subie par les corps, à cause de la putréfaction (*tabe*, v. 166), et la permanence de la peur dans Rome et du souci d'identifier les morts. Enfin, l'insistance sur la discrétion nécessaire (*furto* et le préverbe *sub* dans le verbe *subducit*) pour pouvoir retrouver ses proches souligne la confusion des valeurs dans Rome. Les devoirs envers les morts deviennent l'objet d'un délit (*furto*).

169 meque ipsum memini : Comme le souligne à juste titre Fantham, c'est ici le premier rappel, après plus de cent vers de discours, du fait que c'est un vieillard qui parle et non le poète lui-même. La formule est reprise par Stace, *Th.*, 3, 199. La scène décrite par le vieillard est également imitée par Stace un peu plus tôt dans le même livre (*Theb.*, 3, 114 sq.)

et notamment en 3, 127-132 où l'on cherche à remettre les bras et une tête mutilés sur le bon tronc. Sur cette imitation, cf. Micozzi 2004, p. 146.

170 cupidum... inponere : L'infinitif *inponere* complète *cupidum* : il n'est pas sur le même plan que *lustrasse* (v 171) et *quaesisse* (v 173) qui sont les verbes de la proposition infinitive introduite par *memini*. Sur la construction de *cupidus*, cf. également VII, 266 *cupidus me reddere uitae*.

170 rogo... uetitisque... flammis : L'expression forme un hendiadys désignant les flammes du bûcher que Sylla n'autorise pas. L'évocation du bûcher par les flammes est une métonymie que Lucain emploie également en IX, 234-235 *iustas... flammas*. Sur l'idée que la guerre civile interdit les funérailles, cf. IV, 810 et VII, 798 sq.

171 omnia Sullanae lustrasse cadauera pacis : Ce vers est un vers d'or (abVAB). La place en fin de vers de *pacis* permet de mettre en valeur le paradoxe. Sylla a bien apporté la paix dans le cadre du conflit opposant Rome à Mithridate (cf. Plutarque, *Syll.*, 22, 2-5) mais les morts, les *cadauera* (terme déjà employé au sujet de la bataille de Sacriport en II, 134), sont toujours aussi nombreux. Ce paradoxe est également développé par Florus, 2, 9, 23-25 *Nec idem tamen caedium qui belli finis fuit. Stricti enim et in pace gladii, animadversumque in eos, qui se sponte dediderant. Minus est, quod apud Sacriportum, apud Collinam septuaginta milia amplius Sulla concidit: bellum erat. Quattuor milia deditorum inermium civium in Villa Publica interfici iussit : isti tot in pace non plures sunt ?* Cf. un paradoxe semblable au sujet de la peste à Athènes chez Manilius, 1, 885 *per funera pacis*. Sur la remise en cause de la paix, cf ce que dit Cicéron dans le *Bellum ciuile*, VII, 94.

172-173 perque omnes truncos cum qua ceruice recisum | conueniat... caput : L'emploi de l'adjectif *deformis* (v. 169) et du nom *truncus* dans un contexte relativement proche fait écho à la vision de la matrone en délire à la fin du chant I qui voyait le corps de Pompée gisant en Egypte, *deformis truncus* (I, 685). La scène de recherche du corps pour pouvoir lui rendre les honneurs funèbres annonce la scène de la crémation de Pompée (cf. VIII, 712 sq.). Caton, lui-même, dans le livre II, se compare à un père plaçant son fils sur un bûcher (II, 297 sq.). Fantham souligne que le modèle de Lucain pour ce passage est Virgile, *En.*, 2, 557 *iacet ingens litore truncus*. La scène de recherche de corps parmi les cadavres préfigure les efforts des pères après le siège de Marseille pour retrouver leurs fils (III, 760-761). Pour l'expression *recidere caput*, cf. Ovide, *Met.*, 9, 71 *caput est inpune recisum* ; Sénèque le Rhéteur, *Contr.*, 7, 2, 2 *caedit ceruices tanti uiri et umero tenus recisum amputat*

caput ; Lucain, VIII, 677 *Pompei diro sacrum caput ense recidis*. Pour la construction de *conuenire* avec *cum*, cf. *OLD*, s.v. 6a.

173-174 quid... manes... | Catuli referam : Quintus Lutatius Catulus a été consul en 102 av. J-C avec Marius, au moment de la victoire de Rome sur les Cimbres. A cette occasion, il a partagé avec Marius le triomphe qui leur a été accordé (cf. II, 69). Néanmoins, en 88 av. J-C, Catulus soutient Sylla dans la guerre contre Marius. En 87 av. J-C, il est proscrit par Marius le jeune et se suicide par asphyxie. Sa mort est évoquée notamment par Diodore de Sicile, 38, 1, Appien *Ciu.*, 1, 74 et Velleius Paterculus, 2, 22, 3-4. La tournure interrogative forme une sorte de prétérition qui permet d'évoquer le supplice de Marius Gratidianus tout en montrant le dégoût du locuteur.

174 placatos : Le participe passé fait allusion aux honneurs dus au mort si l'on veut que son âme soit apaisée : cf. en VIII, 772-775, pour apaiser Pompée, il faudrait retrouver le reste de son corps et l'enterrer avec sa tête.

174 uictima : Le terme permet de présenter le meurtre de Marius Gratidianus comme un sacrifice offert aux dieux. *Victima* désigne, en effet, dans son sens premier, l'animal offert en sacrifice (cf. *OLD*, s.v. 1a). Le passage est très riche en vocabulaire emprunté aux rites religieux (*inferias* v. 175 ; *piacula* v. 176). *Inferiae* désigne normalement les offrandes de lait, de vin ou de miel que l'on fait au mort (cf. Homère, *Il.*, 23, 175 ; 23, 250). Lucain détourne ici la religion traditionnelle romaine dans la description d'un assassinat afin de montrer que la perversion de la guerre civile n'épargne rien ni personne.

174-175 tristes | inferias... forsan nolentibus umbris : Van Jever considère que le texte est corrompu et que le passage n'est qu'une redite de *sanguine placatos manes*. Il propose donc la conjecture *tristi | imperio... poenas, nolentibus umbris, pendit*. Cette conjecture fait disparaître le terme d'*inferiae* pourtant important dans un passage dans lequel le poète montre une perversion de la religion traditionnelle (cf. la note au vers précédent). En outre, cette proposition n'est pas redondante, contrairement à ce qu'avance Van Jever : l'adverbe *forsan* marque une nuance par rapport à l'idée de l'apaisement des Mânes de Catulus. Le poète souligne ainsi le fait que le sacrifice n'est peut-être pas approprié. Il me semble donc préférable de conserver le texte transmis par les manuscrits.

175 Marius : Il s'agit de Marius Gratidianus, le neveu par adoption de Marius (cf. Hinard 1985, p. 377-380). Sa mise à mort par les hommes de Sylla a été selon les sources

antiques particulièrement violente : Cicéron chez Asconius, *Tog.*, 80, 21 ; Salluste, *H.*, 1, 44 ; Tite-Live, *Per.*, 88 ; Plutarque, *Syll.*, 31, 2 ; Florus, 2, 9, 26 ; Augustin, *Civ*., 3, 28 (cf. Hinard 1984, p. 295-311). Selon les *Commenta* qui citent Salluste, le sacritfice de Marius Gratidianus a été fait par Catilina qui en avait demandé l'autorisation à Sylla. Lucain se souvient ici sans doute d'un passage de Sénèque, *Ir.*, 3, 18, 1-2 *M. Mario... L. Sulla praefringi cura erui oculos amputari mauns iussit et quasi totiens occideret quotiens uulnerabat paulatim et per singulos artus lacerauit... is illum ante bustum Q. Catuli carpebat grauissimus mitissimi uiri cineribus supra quos uir... per stillicidia sanguinem dabat.* En effet, le poète s'inspire du texte de Sénèque pour lier la mort de Marius Gratidianus à celle de Catulus (sur le parallèle entre le texte de Lucain et celui de Sénèque, cf. Grimal 1983, p. 403-404). En outre, Lucain ajoute davantage encore de détails dans la description de l'exécution. Comme le souligne Fantham, cet épisode des proscriptions est sans doute particulièrement célèbre du temps de Lucain pour que celui-ci puisse l'évoquer sans nommer précisément les personnages. Pour cette raison, *Marius* doit être traduit par « un Marius », le lecteur de Lucain étant capable d'identifier qu'il s'agit de Marius Gratidianus.

La description de la destruction du corps de Marius Gratidianus fait écho à celle de Bébius ordonnée par Marius (II, 119-121). Elle se caractérise par le *tumor*, c'est-à-dire l'exposition directe des horreurs anatomiques, sans recours à la métaphore ou à la synecdocque, faisant, comme le soutient Estèves, «la part du *veri simile* au détriment du *decet* » et dépassant même la vraisemblance pour créer le *thaumaston* (cf. Estèves 2005). La description de Lucain a été imitée par Dracontius, *Orest.*, 907-909 (*aequentur uulnera membris ! | partibus abscisis sibi sit de morte superstes, | tempore sub modico uiuax laniando cadauer*), par Firmicus Maternus, *Math*., 1, 7, 31 (*ad postremum omni corporis parte mutilata oculi, qui fuerant spectatores et superstites, egeruntur*) et par Orose, *Hist.*, 5, 21 (*M. Marium siquidem, de caprili casa extractum, uinciri Sulla iussit ; ductumque trans Tiberim ad Lutatiorum sepulcrum, effossis oculis, membrisque minutatim desectis, uel etiam fractis trucidari*).

176 inexpleto... busto : L'adjectif *inexpletus* est surprenant : le poète souligne au vers précédent le caractère inapproprié du sacrifice (*forsan nolentibus umbris*). Pourquoi dire alors que la tombe est insatiable, comme si elle réclamait encore des sacrifices du même type ? Il s'agit peut-être d'une métaphore afin de montrer que la terre absorbe le sang de la victime. Fantham explique le passage en supposant que Lucain explique que les ombres et le tombeau sont deux choses différentes : les ombres ne demandent rien alors que le tombeau et la terre

ont une soif insatiable. Cette séparation est tout à fait pertinente, mais il reste à comprendre pourquoi le poète suppose que le tombeau a soif de sacrifice. L'interprétation métaphorique que nous en faisons force peut-être un peu le texte, en supposant qu'il est encore question du sang mentionné au vers 173. Un parallèle intéressant existe toutefois en IX, 152 où il est question de rassasier (*satiare*) les mânes de Pompée par du sang. Il faut peut-être relier ce passage à la croyance chez Homère au fait que répandre du sang attire les âmes des morts, cf. *Od.*, 11, 48-50.

176 non fanda piacula : Bentley remet en cause la leçon *non fanda* en raison de la présence de *nefandae* au vers 179 et propose de lire *miseranda*. Cependant, il semble préférable de lire *non fanda*. Dans ce passage, Lucain multiplie les négations ou les termes composés à l'aide d'un préfixe de négation : *nolentibus* (v. 175), *inexpleto, non fanda* (v. 176). Ce procédé est proche de ce que Bramble appelle la « negation antithesis » (cf. Bramble 1982, p. 533-557). Le poète multiplie les négations afin de ne pas faire de description positive : il faut déduire des termes négatifs la réalité de ce qui est décrit. Dans le livre II, le mariage de Caton (II, 354-380) est un exemple plus développé de « negation antithesis ». Il convient donc de conserver *non fanda* puisque l'expression participe à un procédé stylistique fréquent dans le *Bellum ciuile*. Pour *piacula* désignant des victimes expiatoires, cf. II, 304, IV, 790 et X, 462.

177-178 laceros artus... | uidimus : L'expression *laceros artus* ainsi que le verbe *uideo* est à nouveau employée, comme pour les comparaisons mythologiques (v. 163-165), afin de souligner la cruauté exceptionnelle du meurtre de Marius Gratidianus. L'emploi du verbe de perception *uideo* participe à l'hypotypose que le poète développe ici : il accumule les détails sur plus de dix vers afin de permettre au lecteur de voir véritablement cette scène d'horreur. *Artus* désigne le corps par synecdoque (cf. I, 246, I, 456, III, 623 etc.).

177 aequataque uolnera membris : Lucain souligne ainsi la minutie des assassins qui ne négligent aucune partie du corps de Marius Gratidianus. Cf déjà Sénèque, *Ir.*, 3, 18, 2 *per singulos artus lacerauit* ; cf. également Augustin, *Civ.*, 3, 28 *particulatim membris amputatis*.

178-179 in corpore caeso | ... animae : Selon Fantham, de même que Lucain semblait distinguer les ombres et le tombeau (v. 175-176), le poète marque ici séparation entre le corps et l'âme. Le paradoxe illustré par Lucain est sans doute légèrement différent : *anima* désigne la vie, comme dans la plupart des autres descriptions de mort dans le *Bellum ciuile* (cf. par

exemple III, 591 ; III, 623 ; III, 640). Ce sont donc les termes *animae* et *caeso* qui s'opposent et non *animae* et *corpore*.

179-180 moremque nefandae | dirum saeuitiae : *Moremque* est le dernier complément d'objet direct du verbe *uidimus*, après *artus*, *uolnera* et *nil letale*. Les quatre compléments d'objet forment un balancement et peuvent être regroupés par couple : les deux premiers évoquent les blessures infligées à Marius Gratidianus, tandis que les deux derniers permettent de mettre en avant l'absence de coup de grâce. Comme le souligne Fantham, le mot *mos* est fréquent chez Sénèque et Lucain pour indiquer que l'acte isolé qui est décrit est, en réalité, habituel (cf. Sénèque, *Tro.*, 298). Le fait de ne pas achever le mourant apparaît chez Lucain comme chez Sénèque (*Ag.*, 995-996) comme un signe particulièrement fort de cruauté. Cf. Ammien Marcellin, 21, 16, 9 pour souligner la cruauté de Constance II : *mortemque longius in puniendis quibusdam, si natura permitteret, conabatur extendi*. Ce type de supplice apparaît déjà chez Homère, *Od.*, 22, 474-477 à propos de Mélanthius.

180 pereuntis parcere morti : L'infinitif *parcere* est apposé à *morem*. L'expression *pereuntis parcere morti* cherche à créer un effet de choc et de surprise par l'emploi inédit du verbe *parcere*. Ce verbe est d'ordinaire employé pour évoquer la clémence des vainqueurs : cf. Virgile, *En.*, 6, 852-853 *pacique imponere morem, | parcere subiectis et debellare superbos* ; Tite-Live, 33, 12, 5 *morem uictis parcendi* ; Quinte-Curce, 6, 10, 10 *atqui nemo parcit morituro nec cuiquam moriturus*. Lucain surprend donc l'attente du lecteur : le fait d'épargner la victime est ici l'objet de la cruauté puisqu'elle est définie comme *pereuntis* et que sa mort est donc certaine.

181-184 : Comme le démontre Conte 1968 (p. 234-235), ce passage s'inspire de la mutilation de Philomèle (Ovide, *Met.*, 6, 557-560 *radix micat ultima linguae, | ipsa iacet terraeque tremens inmurmurat atrae |... palpitat et moriens dominae uestigia quaerit*) et de la description d'Oedipe se crevant les yeux chez Sénèque (*Oed.*, 966-969 *radice ab ima funditus uulsos simul | euoluit orbes... lacerat cauos | alte recessus lumium*. A ces deux mutilations s'ajoutent celles de l'*acroteriasmos*, mutilation rituelle sur un cadavre des mains, des oreilles et du nez (cf. Lebek 1976, p. 297-302). Sur les mutilations chez Sénèque et Lucain, cf. Most 1992, p. 391-419. Selon Ambühl (Ambühl 2010, p. 27), le passage s'inpire également du fantôme mutilé de Deiphobus chez Virgile, *En.*, 6, 494-501.

181 micuere : J'ai adopté la conjecture *micuere* proposée par Bentley et déjà relevée par Luck dans sa seconde édition (Luck 2009). Selon Bentley, *cecidere* est fautif car il

n'établit pas de parallèle avec le verbe *palpitat* employé pour la langue. En outre, il souligne le fait que Virgile, lorsqu'il décrit une main coupée qui bouge encore (*En.*, 10, 395-396), emploie le verbe *micare* : *dextera quaerit | semianimesque micant digiti ferrumque retractant*. A cette ressemblance déjà relevée par Bentley, on peut ajouter un parallèle avec Ovide, *Met.*, 6, 557 (passage déjà relevé par Conte 1968 comme étant l'inspiration de Lucain dans cette description) au sujet de la langue de Philomèle : *radix micat ultima linguae*. La forme *micuere* semble donc bien mieux adaptée à la description du supplice de Marius Gratidianus.

182 uacuum... aera : Le poète emploie ici l'accusatif de la déclinaison grecque fréquent en poésie (cf. notamment chez Lucrèce, Virgile et Ovide). Lucain emploie la forme à vingt-huit reprises (cf. par exemple I, 139 ; II, 428 ; III, 400). La *iunctura uacuus aer* est imitée de Virgile, *G.*, 3, 109 *aera per uacuum*.

183 spiramina naris : Lucain emploie ce terme pour désigner le nez, sens qu'il est le seul à donner à *spiramina*. De même, en X, 247, il est le seul à utiliser ce mot pour désigner des conduits d'air présents sous terre (cf. *OLD*, s.v. 2). Selon Fantham, le sens de « nez » est favorisé par le jeu de mot d'Ennius, *An.*, 222 *Sulphureas posuit spiramina Naris ad undas*. Pour l'emploi du mot *nares* pour évoquer un nez blessé, cf. Adams 1980, p. 55.

184-185 ille cauis euoluit sedibus orbes | ultimaque effodit... lumina : Hömke (Hömke 2010, p. 99) met en évidence l'écho qu'aura la description de la mort de Marius Gratidianus lors du récit de celle de Scéva au livre VI. La description des yeux peut être rapprochée de VI, 217-219. De même, plus loin, la défiguration du visage (II, 191) préfigure celle de Scéva (VI, 224-225). La mutilation des yeux fait écho au mythe d'Oedipe. La description de Lucain est, en effet, proche de celle de Sénèque, *Oed.*, 966. On peut également rapprocher ce passage d'Ovide, *Met.*, 8, 801 *caua lumina* et *Met.*, 13, 561 *digitos in perfida lumina condit*. Sur le parallèle avec Ovide, cf. Ariemma 2004, p. 161-162. *Ultima* a ici le sens adverbial de « en dernier ».

Bentley choisit la leçon *effundit* plutôt que *effodit* : il souligne le fait que tous les autres verbes sont au présent et que *effodit* ne peut pas être un présent pour des raisons métriques. Cet argument ne semble pas suffisant pour rejeter la leçon *effodit*. Il est fréquent de trouver chez Lucain un changement de temps du présent au parfait (cf v. 21-27 : *tacuere... exigit... incubat* ou encore v. 323-325 *fatur... mouit... excitat* ; cf. Lundqvist 1907, p. 5-6). On peut d'ailleurs penser que la forme *effundit* présente dans certains manuscrits est une hypercorrection cherchant à harmoniser davantage le texte. Bentley soutient sa lecture à l'aide d'un second

argument : pour lui, l'emploi du verbe *effodit* ferait du vers 185 une répétition de ce qui a déjà été décrit au vers 184. Or, cela n'est pas tout à fait exact : l'important dans le vers 185 est l'adjectif *ultima* ainsi que l'ablatif absolu *spectatis membris* qui souligne la cruauté particulièrement développée dans cette torture. Il me semble donc préférable d'adopter la leçon *effodit*. Cf. la note d'Housman *ad loc.* pour les passages parallèles chez d'autres auteurs auxquels il faut ajouter Sénèque, *Oed.*, 973.

185 spectatis... membris : Par cet ultime détail, Lucain ajoute à l'horreur de la description une forme de sadisme. Cette image est reprise par Stace, *Theb.*, 7, 645-646 *colla rapit, cui dividuum trans corpus hiantes | truncum oculi quaerunt, animus caput*.

186 uix erit ulla fides tam saeui criminis : Ovide, au sujet de la mutilation de Philomèle, emploie une expression au sens proche : *Met.*, 6, 561 *uix ausim credere*. Hosius (cf. Hosius 1893, p. 396-397) rapproche ce vers de *Cons. Liu.*, 339 : *uix credent tantum rerum cepisse tot annos* (rapprochement contesté par Pichon 1912, p. 241). Lucain renforce le choc créé par la description à l'aide de deux procédés : tout d'abord, il souligne le nombre extraordinaire de mutilations subies par un seul homme (*unum* est mis en valeur en fin de vers). Le poète est familier de ce procédé qui est également employé dans la description de l'aristie de Scéva (VI, 217 sq.). Cf. également VII, 848-849 : *te tot mortibus unam, | tot scelerum fatis premerent* ; Sénèque, *Herc. Oet.* 322 *una quot poenas dabis*. Enfin, Lucain développe une comparaison avec les victimes de l'écroulement d'un bâtiment ou avec des noyés (v. 187-190).

188 fracta sub ingenti miscentur pondere membra : Le vers a une forme proche de la « silver line », dans laquelle les adjectifs et les noms sont disposés en chiasme autour du verbe (cf. note au vers 3). Ce schéma de vers permet l'hyperbate *fracta... membra* dont Fantham pense qu'elle illustre la destruction du corps évoquée par le poète. Le verbe *miscentur* est central. Il marque le retour d'un motif récurrent chez Lucain : la difficulté d'identifier les victimes tant la mort est violente. Cette description rappelle la scène du vieillard cherchant parmi les corps mutilés quel pouvait être celui de son fils. Cf. également en III, 473 *totos cum sanguine dissipat artus*.

189 informes ueniunt ad litora trunci : La seconde comparaison rappelle l'expression *deformis truncus* en I, 685 et annonce surtout la description du cadavre de Pompée balloté par les flots cf. VIII, 708-711 : *Pulsatur harenis, | carpitur in scopulis hausto per uulnera fluctu, | ludibrium pelagi, nullaque manente figura | una nota est Magno capitis*

iactura reuulsi (le cadavre de Pompée décapité rappelle celui de Priam, cf. *En.*, 2, 557-558). L'évocation de la tempête (*medio freto*) est un thème central dans le *Bellum ciuile* (cf. Morford, 1967, p. 53)

La variante *ponti* présente dans deux manuscrits ainsi que dans les *Adnotationes* ne doit pas être adoptée. Il s'agit sans doute d'une *lectio facilior* provenant d'une incompréhension de la syntaxe de la phrase et inspirée par la fin du vers I, 693 : *noua da mihi cernere litora ponti*. *Trunci informes* doit être compris non comme le sujet de *ueniunt* mais comme une apposition au sujet qui est la proposition relative *qui medio periere freto*. La construction est proche de celle que l'on peut voir en I, 685-686 *hunc efo, fluminea deformis truncus harena | qui iacet, agnosco*.

190-191 quid perdere fructum | iuuit : Ce sarcasme peut-être imputé au poète plus qu'au locuteur. Le procédé est fréquent chez Lucain : cf. Schlonski 1995, p. 99-132 au sujet de ce phénomène dans le livre VII. L'emploi du verbe *perdere* montre que le poète tente d'épouser le point de vue de la personne qu'il condamne. L'idée que le meurtre est un profit que l'on doit essayer de conserver est très présente dans les tragédies de Sénèque, comme le relève Fantham : cf. Sénèque, *Med.*, 977 *non in occulto tibi est | perdenda uirtus* ; *Thy.*, 906-907 *fructus hic operis mei est* ; | *miserum uidere nolo, sed dum fit miser* ; 1097 *perdideram scelus, nisi sic dolores*. Pour un usage similaire de *perdere* chez Lucain, cf. II, 442 *non perdat iter* ; III, 706 *non perdere letum | maxima cura fuit* ; IV, 280 *perdant uelle mori* ; VI, 54 *tanti periere labores*, VIII, 53 *quid perdis tempora luctus ?* et X, 371 *perdidimus... nefas*. Bentley² préfère lire *quo* : je ne vois pas de raison de changer le texte transmis pas les manuscrits dont le sens est le même que celui de la conjecture de Bentley². En outre, Lucain ne semble pas employer *quo* dans cet usage ailleurs dans le *Bellum ciuile*.

191 confundere uoltum : L'expression *confundere uoltum* permet de rapprocher Sylla de César : ce dernier donne, en effet, cette consigne à ses troupes en VII, 575. Cf. Déjà II, 166-167 *confusaque tempore multo | amisere notas* (le sens est peut-être le même en III, 758 *confusis uultibus*). L'expression est déjà employée par Ovide, *Met.*, 5, 58 ; 12, 251 ; 14, 367. Sur les emplois de *confundere*, cf. note d'Oudendorp à VII, 575.

192-193 ut scelus hoc Sullae caedesque ostensa placeret, | agnoscendus erat : Le nom de Sylla apparaît à nouveau, dans un contexte qui le rapproche du portrait de Marius précédemment dressé par le poète. Sylla est ici le chef pour qui tous les crimes sont commis, ce qui semble être en contradiction avec ce que le locuteur disait au début des proscriptions :

non uni cuncta dabantur, | *sed fecit sibi quisque nefas* (II, 146-147). L'emploi du verbe *agnoscere* est ironique : le locuteur n'a eu de cesse de rappeler que les massacres de Sylla rendaient les victimes méconnaissables (pour *agnosco* comme le verbe montrant que l'on reconnaît un corps, cf. I, 686) et c'est précisément cela qui rend les crimes reconnaissables entre tous. Là encore, ce détail permet de rapprocher Sylla et César : après sa victoire à Pharsale, ce dernier demande à prendre un repas sur le champ de bataille afin de pouvoir y reconnaître les victimes (VII, 793-794 *uoltus ex quo faciesque iacentum* | *agnoscat*). Cette phrase présente une forte allitération en « s ».

Agnoscendus erat a une valeur modale : il faut le traduire par un conditionnel.

193-194 : Fortuna... | Praenestina : Sylla a remporté en Novembre 82 une victoire sur Marius le jeune assiégé à Préneste. Selon Tite-Live (*Per.*, 88), Valère Maxime (9, 2, 1) et Appien (*Civ.*, 1, 93-94), c'est après la prise de Préneste que se situe le massacre de soldats de Marius désarmés dans le Champ de Mars. Dion Cassius (30-35, 104) et Florus (2, 9, 27) inversent cette chronologie.

Lucain évoque le culte de la Fortune de Préneste, la *Fortuna Primigenia*, patrone de la ville de Préneste. Il s'agit d'une allusion ironique puisque la Fortune, censée protéger les habitants de la ville, n'est que le témoin impuissant de leur mort (cf. l'emploi du verbe *uidere* comme au vers 163). Comme au début du livre II, le poète met en cause l'diée de providence et de bonne fortune : la foi dans les dieux amène la guerre civile (cf. v. 15-16) tandis que Marius (v. 94 *ut primum fortuna redit*) et Sylla (surnommé *Felix*, cf. v. 221) bénéficient du soutien de la fortune dans leurs entreprises. Sylla aurait d'ailleurs rénové le temple de la Fortune de Préneste peu après sa victoire sur Marius le jeune (cf. Pline l'Ancien, 36, 189, 3) et y aurait célébré des jeux publics (cf. Veyne 1975, p. 89-92).

193-195 colonos | ... suos cunctos simul ense recepto | ... populum pereuntem : Ces vers présentent deux difficultés sur le plan de l'établissement du texte : les manuscrits hésitent entre les leçons *recepto* et *receptos* et la syntaxe de l'ensemble de la phrase semble incorrecte. En effet, *colonos... suos* ne peut recevoir l'apposition *populum pereuntem* s'il n'y a pas d'infinitif ou de participe pour compléter la structure *uidere* - complément d'objet - participe ou infinitif. Les deux difficultés sont donc liées et doivent être discutées en même temps. Grotius, dans un premier temps, rejete les leçons *recepto* et *receptos* afin d'adopter la conjecture *recisos*, également trouvée dans des *codices deteriores* selon Badalì. Néanmoins, comme Grotius le souligne lui-même dans un second temps (*tutius manuscriptos sequi, qui habent, recepto, id est in corpora admisso*), la leçon *recepto* semble satisfaisante : en outre,

l'emploi du verbe *recipere* pour désigner une personne frappée par une arme apparaît ailleurs chez Lucain (VI, 222, *telum... receptum*) et chez Sénèque (*Tro.*, 49). Cf. également Silius Italicus, 2, 679. Il est donc possible d'expliquer la difficulté en conservant la leçon *recepto* et en avançant, comme Housman, que *pereuntem* est un accord par syllepse, dû à la proximité de *populum*, alors que, grammaticalement, la forme attendue est *pereuntes*. Cette solution est relativement satisfaisante et c'est pourquoi elle est adoptée dans le texte ici édité.

Toutefois, il convient de souligner que ce passage peut également faire difficulté en raison de la présence de l'homéotéleute *suos cunctos* au vers 194 : Shackleton Bailey (cf. Shacleton Bailey 1994, p. 37) fait apparaître, dans son relevé des homéotéleutes du *Bellum ciuile*, que ce type d'association est unique chez Lucain et, en outre, particulièrement rare chez des poètes comme Virgile (quatre cas), Ovide (six cas) ou Stace (deux cas). Peut-être faut-il se rapprocher de la conjecture d'Heinsius, *iunctos* au lieu de *cunctos*, qui cerne mieux la difficulté dans le vers en cherchant à changer l'adjectif *cunctos*, même s'il conserve l'homéotéleute rare. Si l'on lisait *cunctum* plutôt que *cunctos*, comme le suggère Bentley², le texte latin serait peut-être meilleur. Néanmoins, l'homéotéleute n'étant pas strictement impossible dans la poésie du premier siècle de notre ère, je conserve le texte transmis par les manuscrits.

195 unius... tempore mortis : La variante *noctis*, présente dans le manuscrit V, est sans doute une leçon ajoutée par incompréhension du texte traditionnel. Comme l'explique Housman dans sa note *ad loc.* à propos des *Commenta*, cela signifie que tous les habitants de Préneste sont morts dans le temps nécessaire pour tuer une seule personne. La mention du temps, *tempore*, me semble essentielle dans cette proposition (cf. l'adverbe *simul* au vers précédent). En outre, aucune source historique n'indique que cette mise à mort a eu lieu de nuit. Il me paraît donc nécessaire de conserver *mortis* contrairement aux conjectures proposées par Van Jever (*carmine sortis* ou *crimine mortis*). De même que pour l'ouverture spondaïque du vers (cf. note au vers 6), le fait de débuter le vers par un molosse renforce la solennité du propos.

196 flos Hesperiae : L'emploi du mot *flos* fait écho à Virgile comme le rappelle Fantham : cf. *En.*, 8, 500-501 *iuuentus* | *flos ueterum uirtusque uirum* et 7, 162 *pueri et primaeuo flore iuuentus*. *Hesperia* est le nom le plus employé par Lucain pour désigner l'Italie (cinquante-quatre occurrences contre sept pour *Italia* et sept pour *Ausonia*).

197 concidit et miserae maculauit ouilia Romae : Les *ouilia* sont les structures en bois qui existaient avant la construction par César des *saepta* en marbre où avaient lieu les votes pour les Comices. Selon Servius (*Buc.* 1, 33), les poètes emploient les deux termes l'un pour l'autre sans nuance de sens. Il est toutefois intéressant de souligner que Lucain emploie ici le bon terme pour éviter un anachronisme. Les *ouilia* se trouvent sur le Champ de Mars. Comme le souligne déjà Cortius, le massacre évoqué par Lucain est situé à la Villa Publica par les sources antiques (Strabon 5, 4, 11, Valère Maxime 9, 2, 1, Tite-Live, *Per.* 88, Florus 2, 9, 24 et Augustin, *Civ.* 3, 28). Plutarque, lui, pense que la scène a eu lieu dans le circus Flaminius (*Syll.* 30, 2). Selon Fantham, Lucain modifie le lieu afin de montrer que les victimes ont été amenées dans la ville « like sheep to market ». Cependant, il ne semble pas bon d'interpréter ce changement de lieu : la tradition historique semble déjà hésiter entre plusieurs lieux proches et le poète tient peut-être son information d'une source qui ne nous est pas parvenue. Le nombre des victimes varie aussi selon les sources : 4000 selon Florus, 6000 pour Plutarque, 8000 chez Tite-Live et Valère Maxime. L'emploi du verbe *maculauit* souligne la souillure infligée à la ville de Rome. Cette idée de sacrilège rappelle notamment le récit du meurtre de Scévola (v. 126-129).

Ce vers est entièrement composé de dactyles, à l'exception du dernier pied. Il s'agit de la forme métrique que Lucain emploie le moins (si l'on ne prend pas en compte les hexamètres spondaïques). A ce sujet, cf. Duckworth 1967, p. 147 ; cf. *supra* le tableau des formes métriques employées par Lucain dans le livre II p. 81.

198-201 tot simul infesto iuuenes occumbere leto | ... numquam poena fuit : La structure de la phrase est la suivante : le sujet est la proposition infinitive *iuuenes occumbere* et les nominatifs des vers 199 à 201 (*fames*, *furor*, *ruinae*, *lues*, *clade*, *poena*) sont les attributs du sujet. La phrase est construite autour d'un balancement : le premier terme, beaucoup plus développé, fait la liste des causes habituelles (*saepe*) de la mort prématurée tandis que le vers 201 souligne brièvement le caractère inédit (*numquam*) des décrets de Sylla. Ce balancement qui structure l'énumération me paraît rendre inacceptable la conjecture de Van Jever qui veut lire *culpa* plutôt que *saepe*. Le caractère lapidaire de la condamnation des actes de Sylla est accentué par l'asyndète adversative. Ce reproche fait par le locuteur rappelle sa plainte au sujet des massacres dus à Marius : c'est la jeunesse des victimes qui fait naître l'indignation chez le vieillard (cf. v. 108 *crimine quo parui caedem potuere mereri*). Parmi les causes naturelles de mort prématurée, certaines ont déjà été évoquées dans le début du livre II. C'est le cas de la mort en mer (cf. v. 189-190), de celle due à un écroulement (cf. v. 187-188), de la

mort suite à une maladie (cf. note au vers 21) ou encore de celle liée à une défaite militaire (cf. la mention de Cannes et de la Trébie dans le discours des hommes partant au combat v. 45-46). Lucain fait à nouveau une liste semblable en VII, 411-415. Properce 2, 27, 5-10 dresse lui aussi un catalogue des différentes manières de mourir. Cf. également Sénèque, *Nat.*, 3, praef. 5 *non minores fuere pestes mortalium quam inundatio, qua planum omne perfusum est, quam conflagratio, qua magna pars animantium exarsit !* ; *Clem.*, 1, 26, 5 *multos quidem occidere et indiscretos incendi ac ruinae potentia est*. *Infestus* a le sens de « violent, qui blesse » (cf. *TLL*, VII, 1, 1409, 4-27).

La leçon *fuit* fait difficulté selon Burman et Nutting qui trouvent le verbe faible et la construction lâche. Le premier propose la conjecture *dedit* et le second *tulit*. Néanmoins, Hudson-Williams souligne le fait que cette construction du verbe *esse* n'est pas étrangère à Lucain (cf. IX, 595-596) et que ces conjectures ne doivent pas être adoptées.

199 saepe fames : L'évocation de la faim est fréquente chez Lucain : cf. I, 41 ; I, 164 ; I, 319 ; II, 253 ; II, 384 ; III, 57 ; III, 352 ; IV, 94 ; IV, 308 ; IV, 376 ; IV, 410 ; V, 540 ; VI, 109 ; VII, 413 ; X, 158.

199 pelagique furor subitaeque ruinae : La conjonction de coordination *-que* prend ici le sens de *aut* (que l'on trouve au vers suivant). Cf. Virgile, *En.*, 11, 592 *Tros Italusque* et Lucain, II, 362-363 (cf. *TLL*, II, 1571, 20-50). La conjecture de Bentley, *pelagiue... subitaeue* n'est donc pas nécessaire. Le *furor* de la mer n'est évoqué qu'ici dans la *Pharsale*. Ailleurs dans l'épopée, la mer est qualifiée de *saeua* : cf. V, 423 ; V, 568-569 ; V, 592. Le motif de l'écroulement, *ruina*, est souvent développé par Lucain au sujet de Rome (ici les deux termes se répondent en fin de vers à deux vers d'intervalle, v. 197-199) : pour une étude de ce motif de la *ruina Romana* (IV, 791), cf. Calonne 2010, p. 223.

201 densi... agmina uolgi : L'expression permet de mettre en avant le caractère inédit du crime : ce ne sont pas des soldats qui sont tués et leurs rangs (*agmina*) sont, en réalité, formés par de simples citoyens (*uolgi*). Cortius propose de lire *ducti* et non *densi*. Le texte transmis par les manuscrits semble néanmoins meilleur : l'idée de densité permet de souligner le nombre des victimes et annonce le vers 203, *uictores mouere manum*.

202 inter : La postposition de la préposition est ici particulièrement grande : d'ordinaire la conjonction ou la préposition suit immédiatement son régime (cf v. 6 ou v. 108). Chez Lucain cette postposition n'est pas unique : cf. III, 689 *mille modos inter leti*, IV, 779

uix impune suos inter conuertitur enses, VI, 792 *pias inter... umbras*, IX, 6 *terras inter lunaeque meatus*.

202 inmissa morte : Comme le souligne Oudendorp, *inmissa* est le verbe que l'on emploie pour des ennemis armés ou des bourreaux : cf. Virgile, *En.*, 2, 494-495 *trucidant | inmissi Danai* ; Ovide, *Am.*, 2, 12, 24 *inmisit soceros armaque saeva dedit* ; Sénèque, *Ir.*, 1, 2, 3 *plebem inmisso milite contrucidatam*. Cf. également Lucain, VIII, 642-643 *quisquis in istud a superis inmisse caput*. Grâce à cette expression, le poète substitue le terme abstrait *mors* à la réalité concrète, c'est-à-dire les soldats envoyés pour donner la mort.

203 uictores : Le terme gêne Bentley qui soutient que l'on ne peut appeler ainsi des personnes assassinant des hommes désarmés. Lucain peut tout de même parler de *uictores* puisqu'il s'agit des soldats qui ont remporté la bataille contre les Samnites et fait prisonniers les hommes que Sylla leur a ordonné de massacrer.

204 procumbunt... sed illos : Comme l'explique Housman, le verbe *procumbunt* s'applique à un groupe de personnes tandis que *illos* en désigne un autre. Il n'est pas nécessaire de lire *hi* au lieu de *uix* pour identifier ces deux groupes. Il faut supposer que *hi* est sous-entendu dans la première partie de la phrase. Cf. note de Fantham *ad loc.* pour les exemples de balancements asymétriques chez Lucain (III, 576, III, 661, III, 672). Les victimes tombent à peine alors que le massacre est terminé (*caede peracta*) en raison du nombre de personnes évoqué au vers 201 (*densi... uolgi*). L'autre groupe de victimes (*illos*) désigne ceux qui, blessés, sont achevés (*peraguntque*) par le poids des cadavres qui les recouvrent.

204 dubiaque labant ceruice : Fantham souligne que cette description, tout comme III, 737 *caput labens et iam languentia colla*, est inspirée de la mort d'Euryale chez Virgile, *En.*, 9, 434-436 *inque humeros ceruix conlapsa recumbit | purpureus ueluti cum flos... languescit moriens*. Lucain se souvient aussi peut-être de Sénèque, *Ag.*, 787 *dubia labat ceruice*. Le fait que les corps glissent s'oppose à *procumbunt* au début du vers : il n'y a pas de place pour tomber, mais seulement assez pour glisser lentement vers le sol, la chute étant freinée par les corps de ceux qui sont déjà morts.

205 peragunt : Cf. Silius Italicus, 4, 164 *seminecum letum peragit grauis ungula pulsu*. Le verbe rappelle l'expression *caede peracta* au vers 203.

206 uiua graues elidunt corpora trunci : *Elido* signifie que la mort est produite par l'écrasement (cf. Sénèque, *Nat.*, 6, 1, 9 *nihil itaque interest utrum me lapis unus elidat an*

monte toto premar; utrum supra me domus unius onus ueniat et sub exiguo eius cumulo ac puluere exspirem) : ce type de mort peut être rapproché de la mort liée à l'écroulement d'un bâtiment évoquée par Lucain dans le livre II à deux reprises (cf. v. 187-188 et v. 199). Ici aussi, le poète met en scène la confusion des corps vivants et des cadavres en juxtaposant les mots *corpora* et *trunci* (cf. v. 152-153). L'idée que les morts essaient tout de même de nuire voire de tuer les vivants apparaît déjà chez Virgile, *En.*, 9, 443 *moriens animam abstulit hosti* et Sénèque, *Ag.*, 201-202 mais est mise en scène par Lucain de façon concrète lorsqu'il mentionne le poids des cadavres : cf. III, 626 et VI, 170-172.

207-208 intrepidus... sedit securus ab alto | spectator : L'adjectif *alto* est substantivé (cf. *TLL*, 1, 1778, 23 sq.) : il désigne la position élevée à laquelle Sylla se tient. Les *Commenta* supposent qu'il s'agit du siège sur lequel il est assis dans le tribunal qu'il a créé (cf. Plutarque, *Syll.*, 33, 2 ἐπὶ βήματος καθεζόμενος et 33, 4 καθεζόμενος αὐτὸς ἐπὶ βήματος ἐν τῷ Διοσκουρείῳ). Pour d'autres emplois absolus de *altus*, cf. III, 375 ; IV, 11 ; V, 561 ; VIII, 690.

La présence des deux adjectifs *intrepidus... securus* fait difficulté selon Bentley : ils ne sont pas coordonnés et ont un sens proche. Il propose donc de lire *tantique sedet* pour rétablir une coordination. Cependant, il n'est pas nécessaire de faire appel à cette conjecture : les deux adjectifs ne sont pas sur le même plan : *intrepidus* est une apposition au sujet tandis que *securus* est l'épithète de *spectator*. Les deux appositions évoquent des choses diverses : *intrepidus* définit le sentiment de Sylla tandis que *securus spectator* précise sa posture. La place de spectateur interne qu'occupe Sylla est particulièrement intéressante : elle rappelle la description de la mort d'Astyanax et de Polyxène chez Sénèque, *Tro.*, 1079-1088. La mise à mort des enfants se fait devant plusieurs groupes de Grecs qui s'installent pour regarder ce spectacle. Sur ce passage, cf. Leigh 1997, p. 289-291 et 300-302. La situation de spectateur de Sylla rappelle celle des Romains en I, 484 (cf également, VII, 797 *ne laeta furens scelerum spectacula perdat*). Cf. la note de Fantham pour un éventuel parallèle avec Xerxès.

208-209 miseri tot milia uolgi | non timuit iussisse mori : Cette phrase semble avoir pour fonction de résumer l'épisode décrit depuis le vers 196 (cf. le vers 212 qui, à l'inverse, a une fonction d'annonce). Fantham montre bien que les termes qui la composent étaient déjà présents plus haut dans le texte : *miserae* v. 197, *tot* v. 198 et *uolgi* v. 201 (*non timuit* est une reformulation de l'adjectif *intrepidus* v. 207). En outre, on peut ajouter que l'idée de foule particulièrement nombreuse (*milia*) apparaissait dans l'adjectif *densi* (v. 201) et que l'ordre de Sylla (*iussisse*) était sous-entendu dans l'expression *inmissa morte* (v. 202). Cependant, il ne faut peut-être pas soutenir, avec Fantham, que le vers est presque intuile, « superfluous ».

Contrairement au récit du massacre, ce vers souligne explicitement que Sylla est responsable de ces morts. Le général apparaît à nouveau dans son statut de chef pour qui les massacres sont perpétrés (cf. v. 192-193).

La leçon *timuit* est préférable à *piguit* que l'on trouve dans quelques manuscrits : cette phrase est un résumé de ce qui précède et le verbe *timeo* permet de reprendre exactement le sens de l'adjectif *intrepidus*. Le sens de *timuit* suivi d'un infinitif parfait est assez proche du regret et la variante *piguit* est sans doute une glose insérée dans le texte (elle apparaît d'ailleurs en correction ou en variante dans les manuscrits G et M).

209-220 Le Tibre déborde de sang .

Lucain décrit une crue du Tibre, ce fleuve étant redouté dans l'antiquité pour ses inondations (cf. le Gall 1953, p. 30 sq.). Le poète détourne ici cette description attendue en évoquant plutôt le Tibre encombré de cadavres : cet épisode est également mentionné par d'autres sources antiques (cf. Valère Maxime, 9, 2, 1 *lacerata ferro corpora Tiberis impatiens tanti oneris cruentatis aquis uehere coactus est* ; Dion Cassius 30-35, 109, 8 οἱ δ᾽ ἄλλοι κατεσφάγησαν καὶ ἐς τὸν ποταμὸν ἐρρίφησαν). Fantham montre que ce tableau a une double fonction : tout d'abord, il permet de montrer combien la guerre civile corrompt la nature. Il s'agit, en effet, d'un motif récurrent dans le *Bellum ciuile* : ainsi Fantham rappelle qu'à la fin du livre II le poète fait une allusion à l'effet du sang de la guerre civile sur l'Italie (cf. v. 713 *hic primum rubuit ciuili sanguine Nereus*). Il convient d'ajouter à cet exemple relevé par Fantham les derniers vers du livre II, *Romanaque tellus | inmaculata sui seruetur sanguine Magni* (v. 735-736) qui montrent, à travers l'adjectif *inmaculata*, le pouvoir de corruption qu'a la guerre civile. Sur la destruction de la nature, cf. aussi le sort du bois sacré près de Marseille en III, 426-428. La seconde fonction de ce tableau du Tibre encombré de cadavres est celle d'établir un parallèle littéraire avec la bataille d'Achille et du Scamandre. Ainsi, les vers 211 à 213 rappellent Homère, *Il.*, 21, 218-220 et les vers 217 et 218 sont proches de *Il.*, 21, 235-238. Selon Ambühl (cf. Ambühl 2010, p. 28), cela participe à la référence à l'*Ilioupersis* puisque Catulle (64, 357-360) compare le combat du Scamandre avec les crimes de Néoptolème lors de la prise de Troie. L'image du fleuve qui peine à rejoindre la mer en raison des corps apparaît également chez Silius Italicus, 1, 45-54. Aux deux fonctions mises en avant par Fantham dans le tableau du Tibre, il convient d'ajouter que la mention du fleuve encombré de cadavres évoque également l'absence d'honneurs funèbres rendus à tous les corps, sujet qui était déjà la préoccupation du locuteur plus tôt dans son discours (cf. v. 169-173). En outre,

l'évocation des corps flottant dans l'eau permet d'anticiper le sort de Pompée dont le corps sera jeté dans la mer.
La description de Lucain a sans doute été imitée dans les *Panegyrici latini, Constantin.*, 4, 30, 1 : *Non commemorabo hic tectas continuis stragibus ripas, non oppletum aceruis corporum Tiberim et inter congestas alte cadauerum moles aegro nisu ac uix eluctantibus gurgitibus exeuntem*.

209-210 congesta... | omnia... Sullana cadauera : Fantham suppose que l'accumulation d'épithètes mime l'empilement des cadavres, ce qui contraste avec la brièveté de la syntaxe en 211. Comme au vers 171, Lucain emploie l'adjectif *Sullanus* qu'il applique à un terme évoquant la guerre pour souligner la responsabilité du général dans les crimes. *Congesta*, cf. II, 161 au sujet des têtes empilés sur le forum.

210 Tyrrhenus... gurges : Comme l'expliquent les *Commenta*, *Tyrrhenus* fait allusion à Tyrrhénus, le fils de Téléphus : il s'agit du prince qui, selon la légende, a amené les colons de Lydie vers la péninsule italienne (cf. Hérodote, 1, 94). Lucain emploie cet adjectif à quatre reprises pour désigner la mer qui borde l'Étrurie (II, 210 ; II, 219 ; II, 401 ; V, 614).

211 primi... summi : La variante qui inverse les deux termes ne fournit pas de sens satisfaisant : les premiers tombent dans le fleuve, tandis que les derniers ne le peuvent pas puisque le Tibre est entièrement rempli par les cadavres. Le vers est constitué par un balancement au centre duquel se trouve le verbe, *cecidere*. De part et d'autre du verbe sont d'abord mentionnées les destinations puis les sujets. Van Jever considère que ce vers est interpolé et le supprime : néanmoins, rien ne me paraît indiquer ici une interpolation. Le poète décrit dans ce vers la formation de l'amas de corps qui explique que les *rates* soient bloqués au vers suivant.

212 praecipites haesere rates, et strage cruenta : Bentley suggère de supprimer ce vers et relève plusieurs difficultés : le terme *rates*, les répétitions dans le vocabulaire (*praecipiti* v. 216, *haerentes* v. 217, *strages* v. 205) et l'expression *cruenta strage interruptus* (le sang ne pouvant interrompre le cours du fleuve selon Bentley). Tous ces arguments ne sont pas d'égale valeur. Tout d'abord, l'expression *strage cruenta* ne désigne pas nécessairement le sang à proprement parler : il est peut-être question d'un amas de corps, *strage* (cf. v. 205), et l'adjectif *cruentus* permet de préciser que les corps sont ensanglantés. Cette difficulté n'est donc pas dirimante. De même, les répétitions dans le vocabulaire ne doivent pas être retenues pour considérer ce vers comme interpolé : ce procédé est déjà employé par Lucain en 208-209

(cf. également la répétition du mot *campum* v. 215-218). L'objection de Bentley portant sur le fait que rien n'annonce la mention des bateaux, *rates*, dont il n'est plus question par la suite est, en revanche, beaucoup plus importante. La solution proposée par Bourgery, qui « interprète *rates* au sens figuré », n'est guère satisfaisante : ce sens figuré est rare (cf. *OLD*, s.v. 2b) et la métaphore est souvent préparée par l'auteur (cf. Ovide, *Pont.*, 3, 2, 6). En outre, Fantham formule une autre objection : l'emploi de *praeceps* n'est pas celui que Lucain semble faire d'ordinaire. *Praeceps* permet de désigner un mouvement irrésistible, ce qui n'est pas le cas ici. Néanmoins, l'adjectif forme avec *haesere* un oxymore, figure de style fréquente dans le *Bellum ciuile* où la recherche des effets de choc est importante (on retrouve cet oxymore aux vers 216-217). Nous avons choisi de conserver le vers 212 dans le texte que nous avons édité, mais la présence du mot *rates* ainsi que l'usage du mot *praecipites* peuvent faire penser à une interpolation. L'expression *haesere rates* apparaît à nouveau, pour désigner des navires, au vers 711. Pour la clausule *strage cruenta*, cf. IV, 570-571 *iam strage cruenta* | *conspicitur cumulata ratis*.

213 interruptus aquas : La leçon *aquas* est présente dans deux manuscrits. On trouve également *aquae, aquis* et *aqui* dans les *codices*. Shackleton Bailey (Shackleton Bailey 1982, p. 92-93), enfin, propose de lire *aquam*. *Aquae* n'est pas satisfaisant : Fantham suggère de le comprendre comme un partitif *apo koinou* partagé à la fois par *prior amnis* et *unda sequens*, tout en soulignant que *interruptus* devrait porter sur *aquae*. Mayer (Mayer 1983, p. 54) suppose que la leçon *aquae* est inspirée par Virgile, *En.*, 7, 464-465 *aquai... amnis*. Etant donné la complexité de la construction nécessaire pour adopter *aquae*, il me paraît préférable de lire un accusatif de relation, *tristissimo hellenismo* selon Bentley (cf. II, 335 *laniata comas*). La forme *aquas* apparaissant dans certains manuscrits, nous l'avons préférée à la conjecture *aquam* formulée par Shackleton Bailey, même si les deux leçons sont d'égale valeur : le pluriel employé plutôt que le singulier est tout à fait commun en poésie. Pour une défense de la conjecture de Shackleton Bailey, cf. Badalì 1999, p. 260.

Lucain met ici en avant les violations des lois de la nature (cf. l'effet de la guerre civile sur la nature, note aux vers 209-220). Fantham souligne que cette description a deux parallèles au sein du *Bellum ciuile* : cf. III, 640-646 et IX, 335-337.

214 iam : Tous les manuscrits à l'exception de V ont la leçon *nam*. Il n'y a aucun lien de cause à effet entre les deux phrases : au contraire, la phrase qui commence au vers 214 marque un changement brutal. La masse d'eau qui était retenue se fraie finalement un chemin à travers les terres. Il est donc préférable d'adopter la leçon *iam* comme le fait déjà

Oudendorp. Guyet formule la conjecture *at*, mais l'amélioration apportée par cette conjecture me semble faible.

214-218 : La description du fleuve qui déborde et inonde les champs rappelle l'évocation de la colère lors du retour de Sylla à Rome (cf. note aux vers 145-146). Selon Lapidge (Lapidge 1979, p. 363), l'inondation est la métaphore du chaos qui règne à Rome et représente, à l'échelle humaine, le *nefas*, c'est-à-dire le fait de ne pas rester dans les limites définies par les dieux. On peut ajouter aux interprétations de Lapidge le fait que la représentation d'un fleuve de sang débordant au-delà de sa rive avec violence est peut-être une allusion au franchissement du Rubicon par César : dans les deux cas, c'est la rive d'un cours d'eau qui ensanglante les campagnes romaines. Pour d'autres descriptions d'inondation dans le *Bellum ciuile*, cf. I, 217 ; II, 483-490 ; IV, 98-103 ; IV, 134 ; V, 620-624 ; X, 239-247 etc. Barratt (Barratt 1979, note à V, 620-624) souligne le fait que l'abondance de descriptions d'inondation provient de l'influence de la doctrine stoïcienne du cataclysme, qui provient elle-même des descriptions de pluies violentes chez Lucrèce (cf. par exemple 6, 209 sq.).

215 uis... fecit iter : L'expression *iter facere* apparaît souvent en contexte militaire pour signaler que l'on libère le chemin, y compris par la force (cf. *OLD*, s.v. *iter* 4a). Lucain insiste ici sur la violence du fleuve qui n'est plus contenu par ses rives.

216-220 : Comme le souligne Fantham, ces vers sont très élaborés du point de vue métrique : le vers 216 débute par trois dactyles (alors que Lucain évoque l'avancée du cours d'eau), tandis que le vers 217 commence par cinq syllabes longues (lors de la mention des eaux dont le cours est interrompu). L'avancée soudaine de l'eau et du sang est marquée par le retour des dactyles après la césure au vers 217 et par l'enjambement avec le vers 218. Enfin, le vers 219 est composé de quatre spondées initaux alors que le vers 220 débute avec deux dactyles. L'alternance de dactyles et de spondées semble donc mimer le mouvement de l'eau dans l'ensemble de ce passage.

217 adiuuit aquas : Lucain emploie ici un terme technique pour décrire le cours d'un fleuve (cf. *TLL*, 1, 4, 724, 15-21 *adiuuando augere de aquis*). Or, il s'agit ici d'une situation extraordinaire, ce que Schrijvers (Schrijvers 1988, p. 354) interprète comme une volonté de mettre en avant l'absurdité de l'existence et l'absence de dieu suprême chargé de maintenir l'ordre des choses.

218 redditque cadauera campo : Oudendorp compare ce passage à VIII, 438-439 (*nostra cadauere Tigris* | *detulit in terras ac reddidit*) lorsque Lentulus évoque le cours souterrain du Tigre qui ramène à la surface des cadavres ainsi qu'à Silius Italicus, 8, 667-669.

219 eluctatus : Cf. au sujet du Nil, Sénèque, *Nat.*, 4, 2, 5 *per angusta luctatus... tandemque eluctatus obstantia* ; au sujet du Clitumne, Pline le Jeune, *Ep.*, 8, 8, 2 *eluctatusque, quem facit gurgitem*. Lucain insiste sur l'idée d'effort à l'aide de ce verbe, renforcé par l'emploi de *uix*.

220 sanguine caeruleum torrenti diuidit aequor : Comme le souligne Fantham, les mots s'opposent par paire dans ce vers : *caeruleum* permet d'insister sur le contraste de couleur avec le sang, *sanguis* (selon Paterni 1987, p. 106-107 l'adjectif *caeruleus* est d'ordinaire employé par les autres poètes pour faire un contraste avec la couleur blanche de l'écume), tandis que *torrens* désigne un flot violent qui s'oppose au calme de la mer, *aequor*. La mention du sang dans la mer sera reprise à la fin du livre II (cf. II, 713 *hic primum rubuit ciuili sanguine Nereus*). Sur ce contraste entre le flot de sang et un liquide stagnant, cf. VII, 636-637 *cunctos haerere cruores* | *Romanus campisque uetat consistere torrens.* Néanmoins, il faut ajouter à l'analyse de Fantham que la manière dont Lucain évoque l'arrivée du sang dans la mer est sensiblement différente : si, au vers 713, la mer prend une couleur rouge à cause du sang (*rubuit*), au vers 220, l'emploi du verbe *diuisit* semble signifier que la mer et le sang ne se mélangent pas. Le poète fait sans doute appel au *topos* géographique du fleuve dont les eaux tardent à se mélanger dans un lac ou dans la mer, phénomène notamment évoqué au sujet du Jourdain dans le lac Gennésareth (cf. Tacite, *H.*, 5, 6, 2 *nec Iordanes pelago accipitur, sed unum atque alterum lacum integer perfluit, tertio retinetur*, Pausanias, 5, 7, 4) ou du Rhône dans le lac Léman (Pline l'Ancien, 3, 5, 2 ; Strabon, 4, 6, 6). L'image dépeinte ici par Lucain préfigure celle de la mer qui dont l'écume prend la couleur du sang après la bataille de Marseille en III, 572-573.

221-222 hisne salus rerum, felix his... uocari | his meruit : La triple anaphore de *his* souligne l'indignation du locuteur (cf. également *haec... hoc* v. 223 et *hic* v. 224). Ce qui suscite la colère du locuteur est le surnom de *Felix* que Sylla s'est fait attribuer. Comme nous l'avons mis en évidence, la Fortune était déjà l'objet des critiques du locuteur lors du récit de la vie de Marius (cf. note aux vers 85-86 et 131-133). Si c'est le poète qui appelait Marius *felix* (cf. II, 85-86), Sylla a, lui-même, demandé à être appelé ainsi. Plutarque (*Syll.* 34) rapporte que, lors du triomphe de 81 av. J-C, Sylla était salué du nom de *soter* (cf. *salus*

rerum) et a alors décidé qu'il devrait être surnommé *Felix*. L'indignation du locuteur est sans doute inspirée par Sénèque, *Prou.*, 3, 7-8 : *Quid ergo ? felix est L. Sulla, quod illi descendenti ad forum gladio summovetur, quod capita sibi consularium virorum patitur ostendi et pretium caedis per quaestorem ac tabulas publicas numerat ?* On retrouve également une interrogation sur la légitimité du titre de *Felix* chez Valère Maxime, 9, 2, 1. Sur l'expression *salus rerum*, cf. Lucain, IV, 190 à propos de la concorde, Martial, 2, 91, 1 au sujet de Domitien).

222 tumulum medio sibi tollere Campo : Le locuteur fait allusion au tombeau de Sylla qui a été l'objet d'un débat après la mort du dictateur. Catulus s'est prononcé en faveur de funérailles publiques pour Sylla et d'un tombeau sur le Champ de Mars, tandis que Lépide n'était pas du même avis (cf. Plutarque, *Syll.*, 38 ; Appien, *Civ.*, 1, 105). La mention de ce tombeau prestigieux permet de faire un contraste avec l'absence de sépulture réservée aux victimes de la guerre entre Marius et Sylla (cf. note à II, 209-220). En outre, comme le souligne Fantham, Lucain rappelle, lors de la mort de Pompée, combien sa sépulture est modeste (cf. VIII, 816-818 et VIII, 861-862). Ce contraste laisse penser que, par la seule magnificence de son tombeau, Sylla peut être critiqué. Enfin, il est possible que, au-delà d'une critique de Sylla, Lucain vise ici Auguste qui s'est vu attribuer un titre honorifique et un Mausolée après sa mort. Le tombeau de Sylla est déjà brièvement évoqué dans la liste des prodiges annonciateurs de la guerre civile en I, 580-581 : *e medio uisi consurgere campo* | *tristia Sullani cecinere oracula manes*.

223-224 manent... | ibitur... stabit : Les verbes utilisés rappellent le travail du poète dans l'évocation du flot de sang qui fait déborder le Tibre. Ici aussi, on observe une alternance de mouvement et d'arrêt. L'emploi de *eo* au futur passif impersonnel est relativement rare (cf. *TLL*, 5, 2, 647, 43 ; cf. Lucain, VIII, 366 *quicquid... ibitur*).

224 ciuilibus armis : Cet emploi de l'adjectif *ciuilis* épithète d'autres noms que *bellum* afin de désigner la guerre civile est assez fréquent chez Lucain : l'expression *ciuilia arma* apparaît à quinze reprises dans le *Bellum ciuile*. Pour un relevé exhaustif de l'usage de *ciuilis* chez Lucain, cf. Perotti 2010, p. 1022.

225 agitant grauiora metus : *Grauiora* me semble être un accusatif et n'est donc pas le sujet du verbe *agitant* comme le pensent Bourgery et Badalì (cf. *TLL*, 1, 1336, 83-1337, 20 ; cf. *Adnotationes* et *Commenta ad loc.*). La phrase souligne que, quand bien même le rappel des guerres entre Marius et Sylla évoquait des événements terribles, la peur des

hommes fait anticiper des épreuves pires encore. L'emploi du comparatif *grauiora* montre que le jugement du vieillard a évolué depuis le début de son discours : au vers 68, il estimait seulement que l'on pouvait constater des mouvements semblables à ceux qu'il avait connus tandis que, désormais, il affirme que la situation est plus grave. Les pensées plus inquiètes sont celles que le locuteur évoque dans les vers suivants. La variante *metu*, adoptée notamment par Bentley, est sans doute une erreur inspirée par Lucain, I, 634-635 *non fanda timemus | sed uenient maiora metu*. En outre, comme le souligne Cortius, cette interprétation nécessite que l'on sous-entende en tant que sujet César et Pompée, alors même que le locuteur n'a pas encore évoqué les deux belligérants dans son discours. Francken propose dans son commentaire de lire *augent* plutôt que *agitant* : cette conjecture me paraît être redondante puisque l'idée d'aggravation des menaces est déjà présente dans le comparatif *grauiora*.

225-226 multumque coitur | humani generis maiore in proelia : Contrairement à ce qu'avance Priscien (*G L K*, 2, 8, 395, 6-7), suivi dans sa traduction par Bourgery, il ne faut pas considérer *multum* comme le sujet de *coitur*. *Multum* est un accusatif adverbial qui remplace la leçon *multo* afin d'éviter l'accumulation d'ablatifs puisque l'adverbe porte sur *maiore... damno* (cf. la note de Diggle 1967, p. 141-143, déjà indiquée par Fantham). Bentley construit autrement cette phrase et propose de lire *maiora* plutôt que *maiore*. Mais, il est plus intéressant de comprendre que le locuteur craint de plus grands dommages plutôt que de plus grands combats. Ce que rejettent les personnages du début du chant II, ce n'est pas la guerre mais la guerre civile (cf. le discours des hommes partant au combat v. 45-63). Il vaut donc mieux lire *maiore damno* et non *maiora proelia*.
Comme le souligne Fantham, *coitur* est d'ordinaire employé pour indiquer que des personnes se rassemblent dans un but commun (cf. *OLD*, s.v. 1b, 9). Ici, le complément circonstaciel *in proelia* définit ce but et donne au verbe le sens de « se rassembler pour combattre ». Cf. Manilius, 4, 83 *armati coeunt in uulnera fratres* et Valerius Flaccus, 5, 635 *coeunt in proelia gentes*.

227 bellorum maxima merces : Le terme de *merces* désigne, dans son sens premier, la récompense obtenue pour un service que l'on a rendu (cf. *OLD*, s.v. 1a). Son usage est donc ici ironique : Marius obtient une récompense alors même qu'il a agit contre l'intérêt de Rome. *Mariis* est au pluriel afin de désigner à la fois Marius et son fils Marius le jeune dont il a été question lors du retour de Sylla (cf. note aux vers 134-135). L'emploi du superlatif *maxima* ainsi que du comparatif *plus* au vers 228 met en évidence le fait que la guerre entre César et

Pompée va même dépasser les excès de Marius et Sylla. L'expression *bellorum maxima merces* est à nouveau employée en II, 655 au sujet de Rome que César s'apprête à prendre.

229 inuisas... partes : Bentley propose la conjecture *aduersas*, adoptée par Luck². Il estime, en effet, que le terme *aduersas* est davantage employé dans ce contexte. Il s'appuie notamment sur un passage de Valère Maxime au sujet de Sylla (9, 2, 1) : *quattuor legiones contrariae partis fidem suam secutas in publica uilla, quae in Martio campo erat, nequiquam fallacis dexterae misericordiam inplorantes obtruncari iussit*. Il cite également Tite-Live à propos de Marius (*Per.*, 80), Suétone à propos de Vitellius (*Vit.*, 18, 1) ainsi que de César (*Caes.*, 1, 2) où sont utilisées les expressions *aduersae partes* et *diuersae partes*. Bentley constatant que l'on ne trouve jamais l'expression *inuisae partes* préfère proposer la conjecture *aduersas*. Cependant, il semble préférable de conserver le texte transmis par les manuscrits : l'expression est particulièrement recherchée et cet emploi de *inuisus* peut être le fait d'un poète. En outre, la notion de haine est tout à fait adéquate s'agissant de Sylla, dont la vengeance est placée sous le signe de ce sentiment (cf. II, 145 *data libertas odiis*).

230 hos alio, Fortuna, uocas : *Alio* est un adverbe indiquant le lieu où l'on va. *Hos* désigne, pour la première fois dans le discours du vieillard, César et Pompée : ils sont, tout comme Marius et Sylla, montrés dans une position dépendant de la Fortune. La comparaison initiale, établie par le locuteur, entre la guerre civile du début du premier siècle et celle qui est sur le point de commencer évolue : il sous-entend ici que les généraux doivent également être comparés. De même que la guerre entre César et Pompée s'annonce pire que la précédente (*grauiora* v. 225), les deux dirigeants seront plus néfastes que leur prédécesseurs. Cf. Sénèque, *Herc. Oet.*, 178-179 *alio nostras fortuna uocat | lacrimas*.

230 olimque potentes : Oudendorp estime que l'emploi de *olim* est gênant : la difficulté vient du fait qu'*olim* permet d'évoquer un état passé qui dure depuis longtemps, jusque dans le présent. Or, le poète n'emploie pas *olim* dans ce sens en VI, 355, lorsqu'il écrit *olim Larisa potens*. Pour cette raison, Oudendorp suggère de lire *orbemque petentes*. A partir de ce même constat, Van Jever propose *soliumque petentes*, conjecture qui rend plus aisément compte de l'erreur lors de la copie du texte. Kästner, enfin, préfère lire *hos alia fortuna uocas : aliamque petentes concurrunt.* Il considère qu'il faut sous-entendre *mercede* puis *mercedem* avec l'adjectif *alius.* Si les trois conjectures sont habiles, elles ne sont peut-être pas indispensables : l'adverbe de temps *olim* ne fait pas nécessairement difficulté dans ce vers. *Olim* apparaît bien dans un contexte présent chez Lucain (cf. V, 769) et l'adverbe peut tout à

fait évoquer un fait qui dure depuis longtemps jusque dans le présent (cf. *OLD*, s.v. 2a). Il s'agit selon Haskins d'un emploi propre à la poésie de l'âge d'argent.

232 contentus quo Sulla fuit : Ce passage comporte deux difficultés : tout d'abord, les manuscrits hésitent entre les leçons *quo* (Housman, Shackleton Bailey, Badalì, Luck) et *quod* (Bourgery). Les deux constructions sont tout à fait possibles, mais il semble préférable de retenir la première, plus complexe et donc moins susceptible d'avoir été imaginée par un copiste. Il faut donc sous-entendre, comme le rappelle Housman dans sa note *ad loc.*, *contentus eo quo Sulla* contentus *fuit* ou bien, comme le suggère Oudendorp, il s'agit d'une attraction du cas du relatif pour une phrase qui est *contentus* eo *quod Sulla fuit*. La seconde difficulté a été signalée par Bentley : la présence de *fuit* est étonnante tant le verbe semble faible et pourrait tout à fait être sous-entendu (son ajout dans le texte serait un cas classique d'insertion de glose dans le texte original). Bentley propose la conjecture *contentus quo Sulla loco*, adoptée par Luck² (*loco* étant alors l'antécédent de *quo*, attiré dans la relative). L'argument de Bentley semble fort (cf. le verbe être sous-entendu au vers 110 par exemple) mais n'est peut-être pas suffisant pour remettre en cause le texte tranmis par les manuscrits qui aboutit à un sens satisfaisant. Il convient néanmoins de signaler sa conjecture dans l'apparat.

232 maesta senectus : Comme nous l'avons déjà souligné, Lucain emploie ici un *abstractum pro concreto* pour désigner le locuteur (cf. déjà *dolor* v. 42 et *pietas* v. 63). L'expression fait référence à la figure d'Hécube : cf. Ovide, *Met.*, 13, 494-532 (notamment 516-519). Cf également *uiuax senectus* chez Sénèque, *Tro.*, 41-43.

233 praeteritique memor flebat metuensque futuri : Ce vers est remarquable dans sa construction symétrique : autour du verbe, en position centrale, se répartissent les mentions du passé et de l'avenir, accompagnées d'un adjectif ou d'un participe présent, le tout formant un chiasme. Comme le souligne Fantham, ce passage rappelle Junon chez Virgile, *En.*, 1, 23 *id metuens ueterisque memor Saturnia belli*. Le souvenir du passé nourrissant la crainte de l'avenir était déjà évoqué en II, 67 *magno exempla timori*. Ce phénomène est notamment étudié par Bureau 2010, p. 83-85.

234-391 : Brutus, Caton et Marcia.

La deuxième partie du livre II du *Bellum ciuile* s'inscrit à la fois dans la continuité de ce qui précède et dans l'opposition. En effet, cette section, à nouveau composée de trois discours, correspondant aux trois nouveaux personnages qui sont présentés au lecteur (Brutus, Caton et Marcia), se déroule toujours à Rome, au même moment que les réactions précédemment décrites par le narrateur et résumées par l'expression *in tanta pauidi formidine motus* (II, 235). Enfin, les deux parties sont marquées par des descriptions de scène de deuil, qu'il s'agisse de la comparaison au début du livre II (II, 21-28), de la présentation de Caton comme un père devant rendre les honneurs funèbres à son fils (II, 297-303) ou encore de Marcia qui est en tenue de deuil en raison de la mort récente d'Hortensius (II, 326-337). Cependant, cette partie se distingue grâce à l'apparition de personnages distincts des anonymes mis en scène jusqu'ici dans le livre II : Brutus, Caton et Marcia semblent tous trois posséder les caractéristiques des héros de l'épopée Ainsi Brutus est-il qualifié de *magnanimus* (II, 234) tandis que le narrateur emploie l'adjectif *sanctus* pour Caton et Marcia (II, 285 et II, 327). En outre, le contenu des discours est tout à fait différent : si les anonymes du début du livre II prenaient la parole pour se lamenter et chercher à éviter la guerre civile, Brutus, Caton et Marcia évoquent tous trois la question de l'engagement dans la guerre.

La seconde partie se divise en deux mouvements : dans un premier temps, Brutus vient voir Caton pour lui demander quelle est la conduite à suivre dans la guerre civile. Ensuite, le poète décrit le non-mariage de Marcia et Caton sous les auspices de Brutus. Sur le plan dramatique, les deux scènes se passent au cours de la même nuit (cf. la note au vers 326), ce qui permet de souligner le lien entre les deux scènes. C'est le personnage de Caton qui est au centre de l'attention du poète : il présente ainsi deux aspects du personnage, son engagement dans la vie publique et son respect de la morale dans sa vie privée. Après la présentation de Caton à travers son discours et son mariage, le narrateur clôt cette section par un véritable portrait résumant la philosophie du stoïcien (II, 372-391). A travers le portrait de Caton, Croisille (cf. Croisille 1982, p. 75-82) pense que Lucain s'adresse à Néron : le poète évoquerait la philosophie du sage afin de le peindre comme un modèle pour l'empereur. En outre, l'unité de cette section provient de la ressemblance entre les deux scènes : à deux reprises, un personnage vient rencontrer Caton pour lui faire une demande. Dans les deux cas, cette demande porte sur la guerre civile : Brutus veut savoir quelle sera la position de Caton tandis que Marcia lui réclame de pouvoir le suivre dans la guerre.

Le débat entre Brutus et Caton prend la forme de *suasoriae* qui illustrent, à travers la personne de Caton et le problème de la guerre civile, la question de l'engagement du sage (cf. notamment Bonner 1966, p. 284 et Schrijvers 1989, p. 66-70). Néanmoins, comme le remarque Franchet d'Espèrey (cf. Franchet d'Espèrey 2009, p. 358-359), il ne convient pas de parler d'*hypothesis* et de *thesis*, termes anachroniques à l'époque impériale. Schrijvers souligne aussi que l'arrière-plan rhétorique s'inspire sans doute du développement sur l'engagement du sage (*sapiens nullum pro republica periculum uitabit*) présent dans la *Rhétorique à Herennius* (*Her.*, 4, 42, 54 sq.). Velleius Paterculus atteste également du fait que la question de l'engagement dans la guerre civile était l'objet d'un débat : cf. *uir antiquus et grauis Pompei partes laudaret magis, prudens sequeretur Caesaris et illa gloriosa, haec terribiliora duceret* (Velleius Paterculus, 2, 49, 3). Au delà de l'influence de la rhétorique, il est possible de déceler dans l'entretien entre Brutus et Caton le modèle de la visite d'Hector à Paris pour le convaincre de venir combattre : la scène est ici inversée, puisque Brutus vient, au contraire, proposer à Caton de ne pas s'engager dans la guerre entre César et Pompée (cf. Narducci 1979, p.130-131 et Lausberg 1985, p. 1598). Enfin, la représentation d'un dialogue sur la nécessité de participer à une guerre rappelle l'entrevue entre Allecto et Turnus chez Virgile, *En.*, 7, 419-462 (cf. la note de Fantham aux vers 323-325).

234 at : La conjonction de coordination *at* n'exprime pas seulement une opposition entre la peur des vieillards (*senectus... metuensque futuri* v. 232-233) et l'attitude de Brutus (*non... terror* v. 234-235). Elle exprime aussi, dans un récit, une transition temporelle équivalente au français « sur ce » ou « là dessus » (cf. *OLD*, s.v. 2b ; Housman 1972, p. 1229).

234 magnanimi... Bruti : L'adjectif *magnanimus* est une épithète épique qui équivaut au grec μεγάθυμος employé au sujet d'Athéna par Homère, *Od.*, 8, 520 et 13, 121 (pour une synthèse sur l'emploi de l'adjectif dans la littérature latine, cf. Raschle 2001, p. 298). L'adjectif latin est appliqué à Enée par Virgile (*En.*, 1, 260 ; 5, 17 ; 5, 407 ; 9, 204). Lucain emploie ce terme à quatre autres reprises : en IV, 475 à propos de Vulteius, en IV, 611 au sujet d'Hercule, en IX, 133, à propos de Pompée et en IX, 807, au sujet de Tullus, un admirateur de Caton (*miratorique Catonis*). La magnanimité est définie par Sénèque comme étant la plus belle des vertus (*pulcherrimam virtutem omnium animi magnanimitatem* Sénèque, *Const.*, 11, 1). Bentley note que ce passage a été imité par Claudien, *Ruf.*, 259-260 *at non magnanimi uirtus Stilichonis eodem | fracta metu*.

234 non... percussit : Bentley suggère de lire *percellit* qui correspond davantage, selon lui, à l'attitude d'un homme *magnanimus*. Cependant, il est préférable de conserver *percussit* puisque Caton, lui-même, est décrit comme *inconcussus* en II, 248. Fantham souligne que cette description de Brutus permet d'établir un contraste avec la foule dont la réaction est évoquée en II, 235 (*pauidi... motus*) et dont il était dit en I, 486-487 *uulgus inani | percussum pauore*. Sur cet emploi figuré de *percutio,* cf. aussi Quinte Curce, 8, 13, 11 *inproviso tamen pavore percusserant*.

235 et : La conjonction de coordination *et* prolonge la négation *non* du vers précédent et est donc l'équivalent de *nec*. Sur cet usage que l'on retrouve ailleurs chez Lucain, cf. Priscien, *GLK*, 3, 18, 341, 15 à propos de Lucain, IV, 750-753 *hic enim e contrario 'que' atque 'et' pro 'nec' posuit, et ad omnia 'non' in principio positum a communi accipitur*. Cf. également II, 354-355 et IV, 785-786.

235 pauidi... motus : Bentley suggère de lire *mundi* et non *motus* (Luck² adopte cette conjecture). Selon lui, la difficulté vient du fait que, puisque *motus* est complément du nom *formidine*, il est nécessaire que *motus* désgine la guerre civile. Or, si tel est le cas, l'expression *pauidus motus* lui semble n'avoir aucun sens acceptable. Cependant, une meilleure compréhension de l'adjectif *pauidus* peut résoudre la difficulté : *pauidus* peut désigner ce qui est l'objet de l'effroi et prendre alors le sens d'« effrayant » (cf. Valère Maxime, 1, 6, ext 1 ; Ovide, *Pont.*, 2, 3, 88 ; Stace, *Theb.*, 5, 567). L'expression *pauidi motus* est expliquée par le *TLL*, 10, 1, 815, 76 sq. par les mots suivants : *Romanorum tumultus plenos pavoris futuros timentium.* Si l'on donne le sens d'« effrayant » à *pauidus*, la conjecture de Bentley n'est plus nécessaire.

236 pars populi lugentis : L'expression renvoie directement aux tableaux de deuil public et privé évoqués précédemment par le poète en II, 17-42. Lucain fait émerger Brutus de la foule par son comportement singulier.

236 nocte sopora : L'usage de l'adjectif rare *soporus* appliqué à la nuit fait penser à Virgile, *En.*, 6, 390 *somni noctisque soporae* et a sans doute inspiré Stace, *Theb.*, 1, 403 *sub nocte sopora*. Lucain qualifie ailleurs la nuit de *caeca* (IV, 244 ; X, 505), de *flammifera* (V, 402), de *longa* (VI, 462 ; VI, 647) et d'*alta* (VI, 570). La mention de ce détail permet de mettre en avant l'activité remarquable de Caton (v. 239-241).
Thorne (Thorne 2010, p. 143) souligne que le passage forme un écho de la première apparition de Lucrèce chez Tite-Live, 1, 57, 9. Comme Caton, Lucrèce est présentée grâce à

une visite qui lui est rendue de nuit et est alors en pleine activité. Tous deux sont des personnages positifs, présentés comme des modèles de vertu, et tous deux seront amenés à se donner la mort.

237 Parrhasis... Helice : L'adjectif *Parrhasis* est une forme issue des déclinaisons grecques et désigne ce qui vient d'Arcadie. Ovide qualifie ainsi la Grande Ourse (*H.*, 18, 152 *Parrhasis ursa* et *Tr.*, 1, 3, 48 *Parrhasis Arctos*) d'après la légende de Callisto, fille de Lycaon, qu'il raconte dans les *Métamorphoses,* 2, 401-495. Callisto a été séduite par Jupiter, transformée en ourse par Junon qui voulait se venger puis en constellation par Jupiter.

237 obliquos... axes : Le terme d'*axis* ne désigne pas les axes comme le traduit Bourgery mais le Chariot qui est l'autre appellation de la Grande Ourse, Hélice (cf. *TLL*, 2, 1637, 20). Fantham relève le même jeu sur les deux noms de la constellation chez Homère, *Od.*, 5, 273-274 et Aratos, 26-27. L'idée selon laquelle la Grande Ourse se place de travers dans le ciel signifie que la constellation est sur le point de se coucher, ce qui indique plutôt la fin de la nuit. Sur l'emploi de repères astronomiques pour évoquer l'heure du jour ou de la nuit, cf. également II, 719-725. L'adjectif *obliquus* indique le résultat de l'action verbale *uerteret.*

238 atria... pulsat : L'expression *atria pulsare* est une adaptation de la formule attendue *ostia pulsare* (Horace, *S.*, 1, 1, 10) ou *fores pulsare* (Ovide, *Met.,* 5, 448 ; Lucain, II, 327). Bentley² préfère lire *pulsans* et considère que le verbe principal est *inuenit* au vers suivant. Cette interprétation est possible, mais l'emploi d'un participe présent pour une action ponctuelle ne me semble pas satisfaisant. En outre, l'absence de lien logique entre deux phrases n'est pas rare chez Lucain notamment lorsque le verbe est en tête de la seconde phrase (cf. I, 296 ou encore I, 396). *Atria* peut être considéré comme une métonymie pour désigner la demeure toute entière.

238 non ampla : Ce détail a son importance dans la caractérisation du personnage de Caton : Caton ne semble pas apprécier le luxe et sa maison est donc de taille modeste. Grimal (cf. la discussion à Bastet 1970, p. 151) rappelle que, selon Vitruve 6, 5, 2, les maisons des hommes d'état avaient d'ordinaire de grandes pièces d'entrée afin de pouvoir recevoir des invités (cf. également Salluste, *Cat.*, 12 qui montre que l'opulence des maisons a remplacé celle que les anciens consacraient aux temples). La demeure de Caton ressemble à celle qui doit être celle du sage selon Sénèque, *Const,* 15, 5 *domus haec sapientis angusta, sine cultu, sine strepitu, sine apparatu.*

239 insomni... cura : Le terme d'*insomnis* est une hypallage : il indique, au sens propre, que Caton ne dort pas parce qu'il pense au destin de Rome. Comme le met en évidence Fantham, le fait de ne pas dormir est un trait de caractère attendu chez un chef : cf. Agamemnon chez Homère, *Il.*, 2, 50-51, Enée chez Virgile, *En.*, 8, 19. Il faut opposer l'image de Caton *insomnis* à celle de Pompée, qualifié du même adjectif mais en raison de son amour pour Cornélie (V, 806).

239-240 uoluentem publica... | fata casusque orbis : La leçon *orbis* est meilleure que *urbis*. Même si Fantham tente d'expliquer que les deux expressions *publica fata* et *casus urbis* ne sont pas redondantes en avançant que la fuite de Pompée a déplacé le peuple de Rome (et donc les *publica fata*) loin de l'*Vrbs*, les deux expressions semblent particulièrement proches. En outre, Lucain montre ainsi toute la dimension cosmique du conflit et le souci de Caton pour l'ensemble du monde, comme il l'a déjà fait au vers 61 notamment. L'expression *uoluere fata* fait écho à Virgile, *En.*, 1, 261-262 où l'expression désigne l'activité de Jupiter.

240-241 cunctisque timentem | securumque sui : La double apposition à *uirum* forme un chiasme proche de celui déjà relevé au vers 233. La particularité de cette formulation vient du fait que le chiasme est réparti entre la fin du vers 240 et le début du vers 241 afin de mieux marquer l'opposition entre les deux attitudes adoptées par Caton. Ces deux appositions résument le dilemne qui est celui de Caton : en tant qu'homme d'état, il doit prendre la défense du peuple romain tandis que la morale stoïcienne devrait le pousser vers l'indifférence. Le fait que Caton soit *securus* ne le contraint pas à l'inaction comme il le déclare lui-même dans sa réponse à Brutus (II, 295-297). Sénèque, lui-même, a une formulation semblable (*Nat.*, 4, praef., 15, *pro amicis omnia timui, pro me nihil*). L'expression *securus sui* apparaît chez Sénèque pour noter la résignation d'une personne devant la mort : cf. *Thy.*, 720 et *Herc. Oet.*, 1693. La construction *securus* suivi du génitif est courante tant en prose qu'en poésie : à ce sujet, cf. Esposito 2009, p. 253. Stok (Stok 2007, p. 151-152) rappelle que la *securitas* de Caton est toute relative : le sage est affecté ici par deux passions, la *cura* (v. 239), le *timor* (v. 240) et le *metus* (v. 290). On ne pourrait donc pas véritablement parler d'*apatheia* s'agissant de Caton dans ce passage. A ce sujet, cf. *supra* p. 64 sq.

241 farique his uocibus orsus : Fantham souligne que la formule *his uocibus* (*En.*, 1, 64 ; 4, 304 ; 7, 420 et 9, 83) et le participe *orsus* (*En.*, 1, 352 ; 2, 2 ; 6, 125) sont des manières communes d'introduire un discours direct dans une épopée. En effet, on trouve *his uocibus* employé de la sorte à quatre autres reprises dans le *Bellum ciuile* : I, 678 ; III, 133-134 ; VIII,

262 et IX, 1062 (l'expression sert à conclure un discours direct en V, 497-498 ; VIII, 86 et IX, 215). *Orsus*, en revanche, est plus rare et n'appraît qu'à deux autres occasions : X, 85 et X, 193.

242-284 : Le discours de Brutus.

Brutus prend la parole d'emblée pour demander à Caton quelle est, selon lui, la conduite à suivre dans la guerre civile. Les interrogations sont donc nombreuses (v. 247-248 ; v. 249-250 ; v. 255-256 ; v. 256-257 ; v. 258 ; v. 264-266) et trahissent l'hésitation du personnage. Ce balancement entre deux positions différentes se ressent dans l'organisation du discours dans lequel le locuteur présente des arguments justifiant l'engagement dans la guerre et d'autres condamnant la participation au conflit. Le plan du discours de Brutus est le suivant:

v. 242-247 :	Brutus présente la décision qu'il a prise : suivre Caton.
v. 247-250 :	L'alternative pour Caton : s'engager ou non dans la guerre civile.
v. 251-258 :	Bien que les belligérants aient des motivations condamnables, Caton pourrait participer au conflit de façon juste.
v. 259-266 :	La participation à la guerre ferait de Caton un coupable.
v. 266-273 :	C'est parce que Caton est un grand homme qu'il ne devrait pas entrer dans le conflit.
v. 273-281:	Si Caton prend les armes, ce sera une victoire pour César.
v. 281-284 :	Brutus réaffirme sa décision de suivre Caton et propose une troisième voie : combattre ni pour Pompée ni pour César mais pour la défense des lois (*pro legibus patriis* v. 281-282).

L'hésitation du personnage est très nette puisqu'elle se manifeste dans une contradiction interne dans l'argumentation : il déclare que Caton pourrait faire en sorte que la guerre soit juste tout en montrant, immédiatement après, que Caton deviendra coupable et que le mal qui règne dans la guerre civile le contaminera. Malgré ces hésitations, dans l'ensemble, Brutus semble avoir sa préférence dans les différentes options qu'il propose : c'est celle de la tranquilité et du refus de la participation au conflit qui paraît être présentée avec le plus de faveur par Brutus (cf. v. 266 *melius*). En cela, comme le souligne Castagna (Castagna 2003, p. 278), le personnage pourrait incarner la philosophie de Sénèque : « Bruto incarna gli ideali dell'otium e della tranquillitas senecana. Se ci si dovesse impegnare in politica o meno era tema da lui trattato nel suo perduto *Catone*. Il Bruto lucaneo si ispira probabilmente a passi delle epistole senecane (14, 13 ; 95, 67 ; 104, 30-33). » Il convient de souligner, néanmoins,

que le rapprochement entre le discours de Brutus et la pensée de Sénèque est délicat puisque Sénèque, lui-même, ne soutient pas toujours la même thèse à ce sujet (Narducci 2002, p. 378 parle de « sempre cangiante riflessione », cf. aussi Stok 2007, p. 152-153). Enfin, il convient de souligner que le personnage historique de Brutus n'était pas stoïcien, mais un disciple d'Antiochus d'Ascalon, le maître de Cicéron, et qu'il suivait donc la doctrine de l'Académie. Si certains de ses propos résonnent comme stoïciens, c'est souvent pour montrer une mauvaise interprétation de la philosophie que défend Caton.

Dans son discours, Brutus cherche sans cesse à opposer Caton au reste du monde pour souligner le caractère unique de ce personnage : ainsi, ce qui touche à Caton est-il qualifié de *solus* à plusieurs reprises dans cette quarantaine de vers (v. 243, v. 247, v. 258, v. 281). A l'inverse, Brutus insiste sur la division du reste du monde en montrant que les « autres » (*alii* v. 246) ne sont pas dans le même camp (*Magnum uel Caesaris arma sequantur*, v. 246) et n'ont pas les mêmes motivations (*quemque suae rapiunt scelerata in proelia causae*, v. 251). Cette opposition entre le monde et le sage stoïcien est symbolisée par la fébrilité et le mouvement du premier auxquels répond l'impassibilité de Caton : Brutus évoque les réactions des belligérants à l'aide de verbe de mouvement (*sequantur* v. 246, *rapiunt* v. 251, *fugienda* v. 253, *petunt* v. 255) tandis que Caton est caractérisé par la fermeté (*firma* v. 245) qui va à l'encontre du mouvement (*turbine nullo* v. 243, *inconcussa... uestigia* v. 248). L'originalité de l'attitude de Caton est également évoquée par Horace, *O.*, 2, 1, 21-25 *uidere magnos iam uideor duces non indecoro puluere sordidos et cuncta terrarum subacta praeter atrocem animum Catonis* puis, par la suite, par Sénèque, *Ep.*, 104, 30.

242-243 omnibus expulsae terris olimque fugatae | uirtutis iam sola fides : Brutus débute son discours par cette apostrophe solennelle qui fait de Caton le seul représentant de la vertu. Il insiste, au vers 242, sur le fait que l'absence de vertu est due à l'action de certaines personnes qui l'ont délibérément chassée (*expulsae... fugatae*). Brutus fait peut-être référence à l'époque de Marius et Sylla qui apparaît comme une période où il n'y avait plus de moralité (cf. l'allusion à l'âge de fer v. 148-151). En outre, en IX, 204-206, la disparition de la *fides libertatis* est située à l'époque du retour de Marius et de Sylla, à laquelle Caton fait référence à l'aide de l'adverbe temporel *olim*. Le premier vers du discours de Brutus permet donc de ménager une transition entre le rappel historique de la première guerre civile fait par le vieillard quelques vers plus tôt et l'apparition prochaine de Caton. Cette apostrophe initiale reprend, en le développant davantage, le même schéma que *cunctisque timentem | securumque sui* (v. 240-241) : dans les deux cas, le monde entier (*cunctis* et *omnibus*) est

opposé à Caton et cette opposition forme un chiasme (*omnibus... olim... iam sola*). Cette longue apostrophe, dans laquelle on attend le vocatif *fides*, paraît suspecte aux yeux de Bentley qui rétablit *o pulsae* à la place d'*expulsae* (cf. Lucain IV, 212 *immemor o patriae* ou Virgile, *B.*, 3, 3 *infelix o sempere oues pecus*). Néanmoins, le parallèle établi par Bentley n'est pas tout à fait juste : dans les deux exemples, *o* est précédé d'un adjectif qui porte sur le vocatif de l'apostrophe, ce qui n'est pas le cas dans la correction proposée par Bentley. En outre, introduire l'interjection *o* à cet endroit du vers troublerait le chiasme opposant d'abord tout le monde à Caton, seulement évoqué au vers 243. Il semble donc préférable de conserver le texte transmis par les manuscrits. Sur l'emploi d'*expulsus* faisant référence à un exil, cf. la note à II, 601 à propos de *pulsus*.
Les premiers mots du discours de Brutus rappellent le mythe hésiodique de la Justice qui s'enfuit des villes pour aller à la campagne avant de quitter la terre : cf. Hésiode, *O.*, 256 ; Aratos, 133 ; Virgile, *G.*, 2, 474-475, passage cité par les *Commenta* (cf. note de Fantham *ad loc.*).

243 turbine nullo : L'image du tourbillon renvoie aux allusions au chaos déjà faites par Lucain (I, 72-80 ; II, 8). Néanmoins, le poète ne parle de *turbo* de manière métaphorique que dans ce passage (le sens est littéral en IV, 767 ; V, 595 et V, 611). A l'origine, ce terme est employé par Lucrèce pour désigner le plus souvent le tourbillon provoqué par le vent. Sénèque utilise *turbo* métaphoriquement pour parler du tourbillon de la fortune (*Ep.*, 37, 5, 117). Sur l'image du tourbillon chez Lucain, cf. Loupiac 1998, p. 54.

244-245 mente labantem | erige me, dubium... firma : Ce passage fait l'objet d'une double conjecture de Bentley : il propose de lire *erige me dubia*. J'ai, tout comme Luck², adopté la première partie de la lecture de Bentley, *erige*. Cette leçon apparaît dans un des manuscrits consultés par Bersmann dans son édition de Lucain. Le verbe *erigere* convient bien mieux au contexte : comme le souligne Bentley, *erige autem mentem si labat ; dirige di errat*. En effet, *dirige* évoque davantage l'idée de direction et non de redressement (cf. Cicéron, *Mur.*, 3 *dirgere uitam ad certam rationis normam*). Le verbe *labor* incite donc à choisir la leçon *erige*. La seconde partie de la lecture de Bentley, *dubia*, provient du fait que la fin de la proposition après *me* lui semble peu probable. Cette raison paraît trop faible pour changer le texte transmis, d'autant plus que la fin d'une proposition à la coupe trihémimère n'est pas rare chez Lucain. Le parallèle avec le vers 204 (*dubiaque labant ceruice*) n'est pas non plus un argument en faveur de ce changement : dans notre passage, *labor* est employé dans son sens figuré, contrairement au vers 204. Sur *robur* au sens figuré, cf. VI, 418. Ce

passage fait penser à Sénèque, *Ep.*, 117, 21 *dic... quibus animum labantem studiis firmem*. Cf également Virgile, *En.*, 4, 22 *animamque labantem* et Lucain, IV, 249 *animosque labantis*. Sur l'importance du doute dans la doctrine de l'Académie, cf. Grimal 1970, p. 97-98.

245 dubium certo tu robore firma : La construction de la proposition est remarquable : autour du pronom personnel *tu* sont répartis d'une part des adjectifs évoquant la présence ou l'absence de doute (*dubium certo*) tandis que d'autre part le poète a placé un nom et un verbe qui évoquent la solidité au sens propre ou figuré. Le lien entre *firmare* et *robur* apparaît à deux autres reprises chez Lucain, en I, 280 et en II, 527.

246 alii Magnum uel Caesaris arma sequantur : Les deux belligérants sont explicitement nommés pour la première fois dans le livre II. *Magnus* est le *cognomen* de Pompée donné à l'origine par ses soldats puis officiellement attribué par Sylla en 81 avant notre ère, mais n'a été adopté que tardivement par Pompée (cf. Plutarque, *Pomp.*, 12-13 ; Dion Cassius, 37, 21, 3 ; Tite-Live, *Per.*, 103). Ce surnom fait référence à Alexandre le Grand et, pour cette raison, j'ai choisi de le traduire par « Pompée le Grand ». Brutus reprend ici la distinction déjà établie par le poète aux vers 240-241 et confirmée dans l'apostrophe initale du discours aux vers 242-243 : il convient de distinguer Caton du reste du monde (*alii* au vers 246 et *solus* au vers 247). Cette séparation très nette est déjà présente chez Sénèque, *Ep.*, 104, 30 *cum alii ad Caesarem inclinarent alii ad Pompeium, solus Cato fecit aliquas et rei publicae partes*. Dans ce passage, Lucain distingue aussi le nom de César puisque là où Pompée et Caton sont uniquement nommés, César apparaît dans le cadre d'une périphrase qui lie son nom aux armes (*arma*), ce qui est une marque de l'hostilité du locuteur à l'égard de ce protagoniste (cf. Martín Pérez 1993, p. 266-267).

247 Cato : Alors que le *o* de *Catonis* est long (cf. v. 238 par exemple), Lucain diminue la quantité du o au nominatif et au vocatif *Cato*, phénomène déjà constaté dans l'*Index metricus Hosianus* au sujet d'autres noms propres comme *Carbo*, *Curio* et *Scipio*. Probus (*GLK*, 4, 220, 25) évoque déjà cette pratique. L'emploi de la troisième personne du singulier (*erit*) me semble meilleur que la conjecture *eris* suggérée par Bentley[2] : Brutus adopte ici un ton solennel et se désigne lui-même à la troisième personne du singulier (*Bruto*). Il montre ainsi quel sera le regard porté par la postérité sur son engagement dans la guerre civile.

248 inconcussa tenens dubio uestigia mundo : Le vers emploie un vocabulaire proche de celui que l'on trouve dans les quinze vers précédents : *inconcussa* rappelle *non*

percussit (v. 234), *dubius* a déjà été employé au vers 245 et l'évocation du monde *mundus* fait penser à *orbis* au vers 240. Comme le souligne Fantham, *inconcussa* est un terme particulièrement intéressant, d'autant plus qu'il n'apparaît chez Lucain qu'ici et en II, 268. Le verbe *concutere* est particulièrement employé par Sénèque : le but du sage est d'être *inconcussus* (cf. *Ep.*, 59, 14 *placidus inconcussus, cum dis ex pari uiuit*). Sa vertu doit avoir la même qualité (*Const.*, 5, 4 *inuiolabilis inmota inconcussa, sic contra casus indurata*). Pour davantage d'exemples d'emplois du terme chez Sénèque, cf. note de Fantham *ad loc.* Grammaticalement, *inconcussa* qualifie *uestigia*, mais il se rapporte surtout à Caton. Sanford (Sanford 1933, p. 127) interprète ce passage comme reflétant l'absence de certitude possible dans un monde en ruine, en soulignant que seul Caton est capable d'avoir des *inconcussa uestigia*. L'adjectif *dubius* peut faire allusion à une double hésitation : celle d'entrer ou non dans la guerre civile et celle de combattre dans le camp de Pompée ou de César. Sur l'emploi de cet adjectif, cf. II, 447 au sujet des villes italiennes à l'approche de César.

248 tenens... uestigia : La variante *ferens* signalée par Cortius semble être une glose insérée dans le texte : il est plus intéressant de conserver *tenens* comme chez Virgile, *En.*, 5, 331-332 *hic iuvenis iam victor ovans vestigia presso | haut tenuit titubata solo*. L'expression n'a pas le même sens qu'en I, 194 où elle sert à montrer l'hésitation de César, incapable d'avancer davantage. Ici, la force de Caton vient du fait qu'il est capable de continuer à suivre le même chemin dans un monde qui, lui, est hésitant.

249-250 an placuit ducibus... populique furentis | cladibus inmixtum : Bentley soutient que le parallèle entre *ducibus* et *cladibus* n'est pas possible puisqu'un terme est concret et l'autre abstrait. Ce constat qui est à l'origine de sa conjecture *uicibus scelerum populique cruentis | caedibus* me semble erroné. *Ducibus scelerum* doit être compris comme une hypallage, comme si l'on pouvait lire *sceleribus ducum*. Fantham souligne à raison que ce passage contient un grand nombre de transferts d'épithètes (cf. par exemple *inconcussa* au vers 248) et que cette rupture dans le parallélisme ne doit pas choquer. La phrase rappelle Sénèque, *Ep.*, 14, 13 *qui furentium principum armis medius interuenit* (cf. Stok 2007, p. 156).

250 ciuile absoluere bellum : Les *Commenta* et les *Adnotationes* glosent ce passage en expliquant que Caton absoudrait la guerre civile en y participant, c'est-à-dire que la participation au conflit ne serait plus un crime, parce que personne n'oserait blâmer ce que fait Caton. Cortius fait état d'une autre interprétation : Caton, en prenant les armes, ferait en sorte que les hommes se battent pour une cause plus juste. La première interprétation semble

meilleure : le terme *inmixtum* souligne que c'est en se mêlant aux belligérants que Caton absoudrait la guerre et non en les dirigeant dans une autre direction. Housman soutient également cette interprétation en soulignant le même emploi de *absoluere* en VII, 870 *quid totum absoluitis orbem* ainsi que chez Silius, 15, 656 et Martial, 12, 52, 10.

251 quemque suae rapiunt scelerata in proelia causae : Dans cette phrase, Brutus ne fait aucune distinction entre les deux camps qui sont donc tous susceptibles de se livrer aux différents vices évoqués immédiatement après. Ces motivations diverses de rejoindre la guerre civile sont d'abord juxtaposées grâce au parallélisme *hos... hos*, puis sont coordonnées par *-que* (*legesque* et *mundique*). Cet effet d'addition, qui donne l'impression que tous ces motifs se cumulent, me paraît particulièrement expressif et il n'est donc pas nécessaire d'adopter les diverses conjectures de Bentley ou de Van Jver visant à introduire des coordinations en *aut* ou en *-ue*. Le vers 251 rappelle la formule du vers 147 *sed fecit sibi quisque nefas*, puisqu'on y trouve le même emploi de *quisque* accompagné du réfléchi. Lucain semble indiquer ainsi que ceux qui participent à la guerre civile sont tous aussi immoraux que les hommes qui massacraient leur famille à l'époque de Sylla. Ce n'est qu'au vers 254 qu'intervient la distinction entre les deux guerres : le conflit entre César et Pompée n'est même plus justifié par la colère (*ira* v. 146 et *furor* v. 254).

252 polluta domus : L'expression fait allusion à des incestes ou des adultères : Salluste (*Cat.*, 14) évoque déjà cette cause lorsqu'il parle des complices de Catilina : *nam quicumque impudicus adulter... ii Catilinae proximi familiaresque erant*. Cf. aussi Cicéron, *Cat.*, 2, 4 *qui alios ipse amabat turpissime, aliorum amori flagitiosissime seruiebat*. Lucain évoque déjà, à mots couverts, ce phénomène en I, 161 *rebus mores cessere secundis*.

253 mundique ruinae : L'expression apparaît également en IV, 393, V, 637 et X, 150. Sur cette notion, cf. Salemme 2002, p. 9-15.

253-254 fames... | ... permiscenda fides : *Fides* a ici le sens de « crédit » (cf. I, 181-182). Tout comme l'adultère, la faim et les dettes sont des motivations déjà relevées par Salluste à propos des compagnons de Catilina (*Cat.*, 14) *quicumque... ganeo manu uentre pene bona patria lacerauerat, quique alienum aes grande conflauerat*. Cf. également Cicéron, *Cat.*, 2, 4 *nemo non modo Romae, sed ullo in angulo totius Italiae oppressus aere alieno fuit, quem non ad hoc incredibile sceleris foedus asciuerit*. Parmi les partisans de César, Curion était connu pour les immenses dettes qu'il avait contractées (cf. Plutarque, *Caes.*, 29 Κουρίωνα μὲν δημαρχοῦντα πολλῶν ἐλευθερώσαντος δανείων ; Servius, *En.*, 6, 621). Sur

l'endettement des soldats pendant la guerre civile, cf. Frederiksen 1966. Le poète évoquait déjà l'argent comme cause de la guerre civile en I, 160-161 *Namque ut opes nimias mundo fortuna subacto | intulit*. Sur le verbe *permiscere*, voir la note d'Esposito 2009, p. 133 qui reprend des propos inédits d'Anderson sur le goût de Lucain pour ce terme (cf. II, 703 ; III, 138 ; IV, 198 ; IV, 489 ; V, 707).

254 nullum furor egit : Il semble y avoir une contradiction avec la mention du *populi furentis* au vers 249 (qui a motivé la conjecture de Bentley *cruentis*, celle de Van Jever qui veut lire *illos* au lieu de *nullum* ou encore les propositions de Burman et de Withof qui lisent respectivement *pudor* et *fauor* au lieu de *furor*). Cependant, il me paraît possible d'expliquer cette contradiction apparente sans recours à la conjecture. Brutus n'évoque pas les mêmes instants aux vers 249 et 254. Dans le vers 249, il qualifie le peuple de *furentis* puisqu'il le considère comme déjà engagé dans la guerre civile. En revanche, au vers 254, Brutus parle de la décision même de participer au conflit : il déclare que tous ceux qui ont voulu prendre part au conflit l'ont fait suite à un calcul et non par une décision impulsive. En outre, comme le montre Cortius, si le *furor* est mentionné à deux reprises, ce n'est pas strictement dans le même sens : au vers 249, il s'agit du sens stoïcien de *furor*, faisant référence aux passions telles que l'appât du gain (cf. Cicéron, *Tusc.*, 3, 10 ; cf. Lucain, I, 8) tandis qu'au vers 254 le poète emploie peut-être un sens plus commun qui évoque plus simplement l'absence de réflexion. Stok (Stok 2007, p. 156-158) suppose même que le *furor* ici évoqué est une notion positive, assimilable à la *ferocia* des héros, qui s'oppose au simple appât du gain évoqué plus tôt.

255 uicti : Heinsius et Bentley trouvent que le terme est malvenu puisqu'il anticipe l'avenir alors que Brutus n'est pas censé connaître l'issue du conflit et donc savoir qui sera vaincu et qui sera victorieux. Cette objection n'est pas suffisante pour mettre en cause le texte transmis par les manuscrits : *uicti* est employé au sens figuré et désigne les hommes qui sont venus prendre les armes par appât du gain, quel que soit leur camp. En outre, étant donné qu'il s'agit d'une guerre civile, on peut tout à fait admettre que, dans l'esprit de Brutus, il ne peut y avoir de vainqueurs, mais seulement des vaincus.

256-257 quid tot durare... | profuit : Les manuscrits hésitent entre les leçons *durare* et *durasse*. Comme le souligne Cortius, cette confusion entre l'infinitif présent actif et l'infinitif parfait actif est fréquente dans les manuscrits. Le parfait *profuit* me semble suffisant

pour indiquer le contexte passé, sans qu'un infinitif parfait soit nécessaire. Pour la conjecture d'Heinsius visant à remplacer *quid* par *quo*, cf. la note à II, 190-191.

257 inmunem : Comme le souligne Fantham, chez Lucain, l'adjectif *inmunis* n'a plus le sens péjoratif de « qui ne participe pas » comme chez Virgile, *G.* 4, 244 et signifie « libre de » (cf. également VI, 764, IX, 542, IX, 896).

257 corrupti moribus aeui : L'idée que Rome va vers une décadence morale de plus en plus forte (cf. également Lucain, I, 158-182 ; IX, 192) est un lieu commun des préfaces historiques : Tite-Live, dans sa préface, formule la crainte que Rome commence à ne plus pouvoir soutenir sa propre grandeur (*praef.* 4) et évoque le relâchement progressif de la discipline romaine (*praef.* 9). Cf. également Salluste, *J.* 1-4). Pour une étude de ce lieu commun chez Tite-Live, cf. Moles 1993, p. 141-168.

258 longae pretium uirtutis : L'adjectif *longus* signifie « qui existe depuis longtemps » comme en I, 241, *pax longa* (cf. *OLD*, s.v. 10a). Cf. Stace, *Silu.* 4, 8, 18 *longaeque decus uirtutis*.

259 accipient alios, facient te bella nocentem : La question de la culpabilité des participants à une guerre civile a déjà été abordée au sujet du retour de Sylla (v. 143-144). Cette phrase rappelle également le propos de Brutus en 249-250 : il prolonge l'opposition entre Caton et le reste du monde tout en soulignant que, si Caton s'engage dans la guerre civile, il risque de perdre ce qui faisait sa singularité, c'est-à-dire sa vertu (*uirtutis* v. 243 et v. 258). Cortius souligne que les verbes *accipere* et *facere* sont déjà opposés chez Sénèque, *Ep.*, 44, 3 *Platonem non accepit nobilem philosophia, sed fecit* et Tite-Live, 38, 48, 6 *tamquam non acceperim, sed fecerim hostes Gallos*.

260 o superi : Brutus adresse sa requête aux dieux d'en haut (*superi*) : il rappelle ainsi la prière des hommes partant au combat (II, 45-63). Ceux-ci interpellaient, en effet, les dieux à deux reprises (v. 47-57). Dans les deux discours, le voeu adressé aux dieux est celui du rejet de la guerre civile.

260-262 : Brutus fait la description de Caton sur le champ de bataille : cette description est caractérisée par l'emploi de la *negation antithesis* (cf. v. 176). On note, en effet, une accumulation de négations *ne* (v. 260), *nec* (v. 261) et *ne* à nouveau au vers 263. Ces négations sont toutes placées en tête de phrase afin de montrer que l'ensemble du propos est nié. Brutus accumule le vocabulaire épique servant à la description d'un combat : *armis*,

manus, pila, lacertis, telorum. L'expression *caeca nube* sera reprise par Vultéius (IV, 488) dans son discours précédant ses actes héroïques. L'adjectif *feralis* appliqué aux armes apparaît à nouveau en II, 374 *feralia... arma* (cf. également *bellis feralibus* en VI, 397). Hübner (Hübner 1972, p. 579-580) considère que *feralibus* est une hypallage et que l'adjectif porte, en réalité, sur *manus* : les mains sont funestes parce qu'elles prennent les armes.

261-262 nec... | ... ferentur : Les manuscrits ont majoritairement la leçon *nec... ferantur*. Bentley préfère lire *ne... ferantur* puisqu'il propose *non* au vers 260 au lieu de *ne* : il suggère ainsi que Lucain met en place un rythme ternaire dans lequel il formule trois voeux, *non... liceat... ne... ferantur... neu* (il corrige également le texte à cet endroit)... *eat*. Cependant, il est préférable d'adopter la conjecture de Housman qui propose *nec... ferentur* : cette lecture fait apparaître un rythme différent. Le poète fait ici un balancement constitué de deux membres : à chaque fois Brutus formule un voeu introduit par *ne* suivi du subjonctif auquel succède une proposition au futur (*ne... liceat... nec... ferentur* v. 260-262 puis *ne... eat, ingeret* v. 263). Fraenkel (Fraenkel 1964, p. 282-283) conteste cette conjecture et défend la leçon *nec ferantur* en avançant qu'elle forme un parallèle avec le vers suivant *nec tanta uirtus in cassum eat* (si l'on conserve *nec*, ce qui est discuté dans la note au vers 263). Néanmoins, la structure que nous avons fait apparaître semble bien plus intéressante et permet d'expliquer le futur *ingeret* au vers 263. En outre, le subjonctif *ferantur* est sans doute une erreur explicable par la présence d'autres subjonctifs dans le contexte immédiat (*liceat, eat*).

262 caeca telorum in nube : *Caecus* a ici le sens actif d'« aveuglant », à l'opposé du sens que l'adjectif avait au vers 14 (cf. *OLD*, s.v. 5a ; cf. Virgile, *En.*, 12, 444 *caeco puluere campus* | *miscetur*). Fantham rappelle que la métaphore des traits lancés lors d'un combat est sensiblement différente chez Ennius qui compare ce phénomène à une pluie (*An.*, 266 *hastati spargunt hastas ; fit ferreus imber* et *Ann.*, 391 *undique conueniunt uelut imber tela tribuno*) et chez Homère qui en parle comme d'une tempête de neige (*Il.*, 12, 156 et 12, 278).

263 ne : Les manuscrits du *Bellum ciuile* donnent tous la leçon *nec*, mais la leçon *ne* est attestée chez le pseudo-Probus (*ad Cael. G L K* 4, 227, 1). *Nec* est adopté par Bourgery et défendu par Fraenkel (Fraenkel 1964, p. 282-283). Ce dernier soutient que la leçon *nec* permet d'établir un parallèle avec les vers 261-262, *nec... ferantur... nec... eat*. Néanmoins, comme je l'ai souligné au sujet de la conjecture *ferentur* aux vers 261-262, l'interprétation d'Housman permet également d'établir un parallèle. En outre, adopter la structure *nec... nec...* reviendrait à mettre sur le même plan des choses tout à fait différentes : dans le premier

membre de la phrase introduit par *nec*, Brutus évoque la réalité concrète du combat (*pila... telorum*) tandis qu'au vers 263 il est question de la vertu de Caton et non plus de la bataille. La construction que j'ai adoptée à la suite d'Housman permet ainsi d'avoir une structure plus cohérente : aux vers 260-262, Brutus parle du combat tandis qu'aux vers 263-264 il ne mentionne plus d'éléments précis mais simplement des concepts généraux (*uirtus* v. 263, *fortuna* v. 264). Enfin, il est aisé d'imaginer que *nec* est une erreur de copie inspirée par la présence de ce même mot au vers 261.

263 in cassum... eat : L'expression signifie « partir en vain » et est presque un équivalent de *perdere*. Fantham relève des usages parallèles chez Virgile, *En.*, 3, 345, 7, 421 et 8, 378. Cf. également chez Lucain, IV, 280-281 et, avant lui, Lucrèce, 2, 1060 ; 2, 1165 ; 5, 1002 ; 5, 1129 ; 5, 1430. Cortius préfère lire *in casum* mais la leçon *in cassum* me semble meilleure : Brutus soulève la question de l'intérêt que peut avoir la vertu de Caton et cette phrase répond aux vers 256-257 *quid tot durare per annos | profuit inmunem corrupti moribus aeui*.

264 quis nolet : L'interrogation rhétorique de Brutus établit un paradoxe : les guerriers rechercheront la mort si elle est donnée par Caton. En cela, Caton absoudra la guerre civile puisqu'il sera responsable de tous les morts, ce qui permettra de ne pas perdre le fruit de la vertu de Caton (*ne tanta in cassum uirtus eat*). Comme le remarque Fantham, l'évocation du guerrier choisissant l'épée de Caton est la perversion d'un motif épique dans lequel la victime se console de sa mort par la gloire de son meurtrier : cf. Virgile, *En.*, 10, 829-830 *hoc tamen infelix miseram solabere mortem : | Aeneae magni dextra cadis*, Ovide, *Met.*, 12, 75. La question de l'auteur ou du responsable du meurtre apparaît souvent chez Lucain : cf. *tua crimina, Caesar* VII, 551, *Caesaris esse nefas* VIII, 550 ou encore *Pompeium facinus meritumque fuisse Pothini* X, 103

264-265 in isto | ense mori : La leçon *in* est meilleure que *ab* (que l'on trouve dans deux manuscrits) : comme le rappelle Grotius, la préposition doit être inspirée par l'expression *induere ensem* (cf. Virgile, *En.*, 10, 682 ; Ovide, *Met.*, 12, 339). En outre, Cortius montre que Lucain emploie souvent *in* là où d'autres auteurs utilisent *ab* (cf. VIII, 862 *pulsatur in aequore saxum*). Le texte des manuscrits rattache la proposition concessive (*quamuis alieno uolnere labens*) à ce premier infinitif : l'opposition est établie entre l'épée de Caton (*isto ense*) et la cause de la blessure (*alieno uolnere*).

266 melius : Dans ce passage, Brutus semble livrer son sentiment, même s'il remet sa décision finale entre les mains de Caton. La décision de rester en dehors de conflit est présentée comme étant meilleure. Le discours de Caton cherchera donc à répondre aux différents arguments avancés par Brutus.

267 otia solus ages : En incitant Caton à ne pas participer au conflit, Brutus rappelle un des arguments fréquemment employés par les écoles opposées au stoïcisme et que l'on appelle l'argument paresseux. Cicéron le résume ainsi (*Fat.*, 29) : *'si ex aeternitate uerum hoc fuit "ex isto morbo conualesces", siue adhibueris medicum, siue non adhibueris, conualesces; itemque, si ex aeternitate falsum hoc fuit "ex isto morbo [non] conualesces", siue adhibueris medicum, siue non adhibueris, non conualesces'*. Le propos de Brutus semble donc refléter un stoïcisme mal compris auquel Caton répondra par un exposé de sa philosophie (cf notamment *otia solus agam* v. 295).

267-268 sicut caelestia semper | inconcussa suo uoluuntur sidera lapsu : Bentley rejette la leçon *inconcussa*, unanimement transmise par les manuscrits : selon lui, l'adjectif fait difficulté parce qu'il est déjà employé au vers 248 (*inconcussa... uestigia*) et parce que le terme ne lui semble pas approprié puisque les astres sont tout de même en mouvement. Il propose donc de lire *indeflexa*. Néanmoins, si *inconcussus*, dans son sens premier signifie « immobile » (cf. *TLL*, VII, 1, 999, 37-41), le terme peut également servir à évoquer le caractère imperturbable ou calme d'une personne ou d'un objet (cf. *TLL*, VII, 1, 999, 63 sq. ; cf. Sénèque, *Clem*. 1, 7, 3 ; *Ep.*, 45, 9). Il n'est donc pas nécessaire d'avoir recours à la conjecture de Bentley. Van Jever, pour sa part, considère que les *sidera caelestia* désignent les dieux et que la phrase suppose que ceux-ci ne se préoccupent pas des affaires humaines, ce qui est à l'origine de sa conjecture *pio soluuntur sidera luxu*. Néanmoins, il me semble erroné de considérer que *sidera* fait référence aux dieux : Brutus n'évoque pas des personnes mais les différents éléments qui composent le monde (cf. *minimas rerum* et *magna* quatre vers plus loin). De même, l'évocation de l'Olympe n'est pas une allusion aux dieux mais plutôt à la montagne elle-même. Il est donc préférable de considérer que Brutus évoque bien les astres dans le ciel et, par conséquent, de rejeter la conjecture de Van Jever.
Le vers 268 est un vers d'or de forme abVAB. Les trois derniers mots sont sans doute inspirés par Virgile, *En.*, 4, 524 *cum medio uoluuntur sidera lapsu* et le vers de Lucain a, lui-même, été imité par Stace, *Theb.*, 1, 499. La comparaison entre les passions de l'âme et la théorie stoïcienne des différentes couches présentes dans l'air (cf. Sénèque, *Nat.*, 2, 10-11 et Long 1974, p. 155-159 signalé par Fantham ; selon Cicéron, *Nat.*, 2, 21, 56 cette doctrine remonte à

Posidonius) apparaît déjà chez Sénèque, *Ir.*, 3, 6, 1, comme le relève Oudendorp : *pars superior mundi... ac propinqua sideribus... omni tumultu caret : inferiora fulminantur. Eodem modo sublimis animus, quietus semper et in statione tranquilla conlocatus... modestus et uenerabilis est.* Morford (Morford 1967, p. 54) suppose que l'allitération en *s* cherche à faire écho au mouvement régulier et silencieux des planètes. Newmyer (Newmyer 1983, p. 248) rapproche cette comparaison du calme imperturbable affiché par Caton dans le livre IX.

269 fulminibus propior terrae succenditur aer : La théorie selon laquelle les éclairs troublent seulement l'air proche du sol est déjà développée par Sénèque : cf. *Nat.*, praef., 14 *inter fulmina nubes tempestates et cetera quibus terrae ac terris uicina pulsantur*. Dans la citation de ce passage par Servius, l'ordre des mots est différent : on lit *fulminibus terrae propior*. Comme je l'ai déjà évoqué à propos du vers 131, il n'est pas possible, à l'aide d'une étude métrique, de montrer qu'une des deux leçons est fautive. Néanmoins, il convient de souligner que le texte proposé par Servius a l'avantage d'utiliser la séquence mot spondaïque / césure penthémimère / mot anapestique, séquence plus fréquente chez Lucain que celle qui est présente dans le texte transmis par les manuscrits. Par ailleurs, la correspondance entre l'adjectif situé avant la coupe penthémimère et le nom en fin de vers est fréquente chez Lucain (cf. note au vers 326). La variante servienne est donc intéressante, mais nous ne pouvons l'adopter, faute d'argument plus décisif.

270-271 tractusque coruscos | flammarum : Lucain a déjà décrit certaines de ces traînées de feu dans l'air lors de l'évocation des prodiges annonciateurs de la guerre civile : cf. I, 531-533 *et uarias ignis denso dedit aere formas : | nunc iaculum longo, nunc sparso lumine lampas | emicuit caelo*. Le terme de *tractus* est employé par Sénèque pour désigner les traces laissées dans le ciel par les étoiles filantes : *Helu.*, 8, 6 *longo tractu cum luce multa praeteruolantis* ; cf. également Sénèque, *Ep.*, 94, 56 et Lucrèce, 2, 207.

271 nubes excedit Olympus : L'Olympe désigne le sommet de la montagne qui dépasse les nuages. Au livre VI, au moment d'évoquer le dérèglement de la nature provoqué par Erictho, le poète écrit *nubes suspexit Olympus* (VI, 477).

272-273 lege deum... | pacem magna tenent : Comme le souligne Fantham, l'idée que seules les plus petites choses sont perturbées et que les grandes conservent la paix est inventée par Lucain pour servir son propos dans ce passage précis. Ailleurs, le poète rappelle que la grandeur est un danger et peut être la cause de troubles (*magna in se ruunt* I, 81). La

référence à la *lex deum* est reprise par Silius Italicus, 6, 120. La *sententia pacem magna tenent* est accentuée par la solennité du mot spondaïque placé en début de vers.

J'ai choisi d'adopter la leçon *magna* au vers 273 et non la variante *summa*. On trouve cette variante à deux reprises chez Servius (*En.*, 1, 58 ; 8, 454) ainsi que chez le troisième mythographe du Vatican (10, 4). Par ailleurs, cette leçon n'est pas totalement absente de la tradition directe : elle apparaît dans trois des manuscrits que j'ai consultés (YTH) ainsi que dans une glose du manuscrit E. Néanmoins, il faut souligner que l'essentiel de la tradition manuscrite directe est en faveur de la leçon *magna*. La variante *summa* prend tout son sens avec l'omission des vers 270 à 272 telle qu'elle apparaît dans la citation de Servius, *En.*, 8, 454. En effet, il est logique d'opposer s*umma* à ce qui était désigné par *proprior terrae... aer*. Néanmoins, il me semble difficile de maintenir cette variante dans le texte complet. Dain (*Mythographe du Vatican*, tome III. Presses Universitaires de Franche-Comté, 2005. p. 192-193) soutient toutefois, dans une note de sa traduction du troisième Mythographe du Vatican, la chose suivante : « La leçon du vers 273 « pacem summa tenent » (les plus hautes conservent la paix) est celle de Servius, *En*, I, 58 et VIII, 454, leçon confirmée par le manuscrit Palat. Vat 869. Le début de cet hexamètre est bien en opposition avec le vers qui le précède : « Lege deum minimas rerum discordia turbat : De par la loi des dieux la discorde trouble ce qui se trouve au plus bas. » Lucain veut bien marquer le contraste qui existe entre le trouble qui agite la terre et la sérénité qui règne dans le domaine des dieux, contraste bien souligné par l'opposition entre les deux superlatifs *minimas* et *summa*. Dans son édition de Lucain aux Belles Lettres, Paris , 1967, A. Bourgery a pourtant choisi la leçon *magna* à la place de *summa*, leçon qui me paraît aller contre l'esprit du texte. ». Cette interprétation de Dain a le mérite d'essayer d'expliquer l'intérêt de la variante malgré la présence des vers 270 à 272. En outre, le traducteur souligne le parallèle entre le vers 272 et le vers 273. Toutefois, il me semble que l'on ne peut pas entièrement adhérer à ses propos. En effet, si *minimas*, d'une part, et *magna* ou *summa*, d'autre part, se répondent, ce n'est pas dans le sens où Dain l'entend. *Minimas* ne peut prendre le sens de « ce qui se trouve au plus bas » : *parvus* et son superlatif n'ont pas le sens de « bas », si ce n'est au sens figuré, « humble ». Or, Dain le traduit ainsi au sens propre, puisqu'il oppose à ce terme *summa*, censé désigner le domaine des dieux et donc ce qui se trouve en haut. Cette interprétation force le sens de *minimas*. Ainsi, lorsque Haskins défend la variante *summa* en illustrant le vers 272 à l'aide de la citation de Sénèque déjà relevée par Oudendorp en 267-268 (*Ir.*, 6, 1), on constate également ce changement de sens. Cette citation fait un bon parallèle pour le sens avec le texte de Lucain : en effet, Sénèque développe la même théorie que Lucain, l'idée que les régions

supérieures du ciel sont calmes, quand ce qui est proche de la terre est agité, ce que l'on peut lire au vers 269 à 271. Néanmoins, il apparaît, dans les mots de Sénèque, que l'on ne peut désigner les régions proches de la terre par le superlatif *minimas* : le philosophe latin emploie, lui, l'opposition entre *superior* et *inferior*. En outre, A. E. Housman, dans sa note au vers 273, précise que le terme de *summa* est impropre pour désigner le domaine des dieux (*quam notionem satis expresserunt superiora*). Pour l'ensemble de ces raisons, il me semble qu'il faut rejeter la variante *summa* et adopter la leçon *magna* qui est présente dans la grande majorité des manuscrits et qui donne un meilleur sens au passage en formant le contraire exact de l'expression *minimas rerum*.

273-277 : La seule nouvelle de la participation de Caton à la guerre civile est une heureuse nouvelle pour César (*laetae* v. 273, *numquam dolebit* v. 275) : en décrétant cela, Brutus place Caton dans la position de juge du bien et du mal, comme en I, 128 *uictrix causa deis placuit, sed uicta Catoni*. Les vers 276-277, *nimium placet ipse Catoni, si bellum ciuile placet*, dont l'interprétation a été particulièrement discutée par les différents éditeurs doivent être compris comme la pointe épigrammatique de cette argumentation. Pour comprendre ces vers, il faut restituer *nimium placet Caesar Catoni si bellum ciuile placet Catoni* : ainsi, Brutus met sur le même plan César et la guerre civile, ce qui justifie le fait que l'engagement de Caton dans le conflit soit apprécié par César. La répétition du verbe *placere* est essentielle pour établir cette assimilation d'un belligérant à la guerre dans son ensemble.

274 uenisse in proelia : Comme le rappelle Hakanson (Hakanson 1979, p. 36), l'expression *uenire ad* ou *uenire in* a le sens de « s'abaisser à faire quelque chose », comme en II, 546 ou encore en IX, 106.

274 ciuem : Le mot *ciuis* est mis en valeur par sa place en fin de vers. Il s'agit, en effet, d'un terme important qui définit Caton comme un citoyen et non comme un chef (cf. *ducis* au v. 276). Sur *ciuis* comme qualité, cf. l'éloge funèbre de Pompée par Caton en IX, 190 *ciuis obit*.

275-276 diuersa... | castra : L'expression a déjà été employée par Lucain pour désigner la division du peuple romain dans la guerre civile au début du livre II (II, 43).

277 pars magna senatus : Brutus montre ici que le Sénat est fortement associé à la guerre civile. Caton fera de même aux vers 319-320 (*quin publica signa / ducemque Pompeium sequemur*). Sur le rôle du Sénat dans le *Bellum ciuile*, cf. Ducos 2010, p. 139.

278 duce priuato gesturus... consul : Il s'agit de Lucius Cornelius Lentulus Crus, consul lorsque les tribuns de la plèbe Antoine et Curion ont été chassés du Sénat et de Rome (Plutarque, *Caes.*, 34-35 ; César, *C.*, 1, 5). C'est lui qui, selon César a été à l'origine de la guerre civile en imposant au Sénat les décrets à voter. Brutus, avec la formule *duce priuato*, souligne le fait que Lentulus suit un chef que le Sénat n'a pas désigné et qui n'est donc pas investi de l'*imperium* (en réalité, en 49 av. J-C, Pompée n'était pas un *priuatus* puisqu'il avait toujours l'*imperium* sur les provinces d'Espagne). Cette indépendance de Lentulus, prêt à agir même sans l'accord du Sénat, apparaît dans le portrait qu'en fait César (*C.*, 1, 1, 3 *sin Caesarem respiciant atque eius gratiam sequantur, ut superioribus fecerint temporibus, se sibi consilium capturum neque senatus auctoritati obtemperaturum*). Le terme *priuatus* est employé avec la même valeur polémique contre César en III, 108. A l'inverse, être resté *priuatus* sera une qualité relevée par Caton lors de l'éloge funèbre de Pompée (IX, 194).

279 sollicitant : Contrairement à ce que soutient Housman dans sa note (en s'appuyant sur les analyses de Mycill, Cortius et Oudendorp), il me semble que *sollicitant* n'a pas le sens de *alliciunt* ou *inuitant* (comme c'est le cas chez Lucain, IV, 234 ; IV, 665 ; V, 69 ; V, 123). Le passage doit être rapproché de VI, 805-806 *nec gloria paruae* | *sollicitet uitae* ; *sollicitant* est l'équivalent de *me sollicitum faciunt*, c'est-à-dire « m'inquiètent » (cf. *OLD*, s.v. 3). Brutus signale ainsi son inquiétude, qui atteindrait un comble si Caton rejoignait, comme les autres personnes citées, les rangs de Pompée.

280 sub iuga Pompei : Il s'agit d'une image forte : Caton est représenté sous le joug, comme si son engagement dans la guerre civile faisait de lui un esclave. Comme le rappelle Fantham, on contraignait les prisonniers de guerre à passer sous un joug pour symboliser leur captivité (cf. Tite-Live, 9, 6, 1). Pompée apparaît ainsi comme un tyran sans aucune légitimité dont les partisans ne valent guère mieux que des esclaves. Sur le joug, cf. Caton en II, 314-315. Van Jever souligne le fait que le rappel du nom de Pompée est redondant après la mention de son surnom *Magnus* et la formule *duce priuato* quelques vers plus haut. Il préfère lire *iuga seruitii* (cf. notamment Lucain, IX, 254). La conjecture me paraît intéressante, même si l'alliance des termes *iuga* et *Pompei* est expressivement forte.

280-281 toto iam liber in orbe | solus Caesar erit : Lucain évoque à nouveau la *libertas* comme au vers 145. Sur ce concept chez Lucain, cf. Wirszubski 1950, p. 136 (mentionné par Fantham) ainsi que Grimal 1992 et Dilke 1961. La *libertas* est une des valeurs mises en danger dans le *Bellum ciuile* et c'est Caton qui incarnera la survie de la *libertas* dans

le conflit (cf. Rutz 1968, p. 5-22). Le propos de Brutus montre donc l'enjeu de l'épopée. La formule du vers 281, *solus Caesar erit*, est mise en valeur par sa place dans le vers et cherche à créer la surprise. Il est légitime de se demander pourquoi seul César serait libre et Pompée non : Brutus présente ici implicitement Pompée comme étant aux ordres du Sénat, comme Cicéron le présentera en VII, 79 (*duce te iusso*). Cf. aussi la formule de Caton dans l'éloge funèbre de Pompée en IX, 194-195 *rectorque senatus* | *sed regnantis erat*. Comme le relève Grotius, la phrase de Brutus fait penser à Eschyle, *Prom.*, 50 ἐλεύθερος γὰρ οὔτις ἐστὶ πλὴν Διός et Euripide, *Hel.*, 276 τὰ βαρβάρων γὰρ δοῦλα πάντα πλὴν ἑνός. Sur l'importance de la place occupée par César dans le monde romain présenté par Lucain, cf. III, 108 *omnia Caesar erat*.

281-282 pro legibus... | patriis libertatemque tueri : Brutus propose ici une troisième possibilité : plutôt que de s'engager pour un des deux généraux, mieux vaut combattre pour les lois et la liberté. Ce faisant, il évoque le choix que fera Caton : soutenir l'un ou l'autre des chefs pour mieux s'y opposer une fois la guerre terminée (cf. la conclusion du discours de Caton qui envisage la victoire de Pompée). L'utilisation de l'expression *arma ferre* pour évoquer la participation à la guerre civile est intéressante : il s'agit de prendre les armes et non de rejoindre un camp (cf. *diuersaque castra petentes* v. 43, *arma sequantur* v. 246 et *castra petunt* v. 255). Dans le *Bellum ciuile*, la liberté, au sens de liberté politique, est associée à Brutus, à Caton, à Pompée et même à César (cf. Tucker 1977, p. 82).

284 post bellum uictoris habes : La fin du discours de Brutus semble prophétique : le personnage n'aura plus d'importance dans le *Bellum ciuile* et n'existe que pour le rôle qu'il devra jouer après le conflit dans l'assassinat du vainqueur, César. Les deux derniers vers prononcés par Brutus ont fait l'objet d'un travail stylistique particulièrement remarquable : la proposition est scindée est deux parties (la première évoquant le présent, *nunc*, la seconde l'avenir, *post bellum*). La première partie est elle-même composée de deux membres articulés par le balancement *neque... neque*. Dans chaque membre, on retrouve le nom de l'ennemi de Brutus au génitif (*Pompei, Caesaris, uictoris*) accompagné d'un mot qui doit être sous entendu dans les autres membres (*Brutum, hostem, habes*). Grâce à ce procédé, la concision de la proposition lui donne un caractère épigrammatique qui conclut de manière dynamique le discours de Brutus. La position de Brutus a été rapproché d'une *sententia* de Sénèque, *Ep.*, 14, 13 *potest melior uincere, non potest non peior esse qui uicerit* (cf. Narducci 2002, p. 372 sq. et, plus récemment, Franchet d'Espèrey 2009, p. 360-362) : le choix est, en quelque sorte, vain puisque, quoiqu'il en soit, il faudra s'opposer au vainqueur.

285 arcano... pectore : L'expression apparaît pour la première fois chez Lucain avant d'être reprise par Silius Italicus, 1, 140 et Stace, *Theb.*, 1, 245. L'adjectif *arcanus* évoque le secret et l'intimité (cf. *OLD*, s.v. 1a ; Horace, *Sat.*, 2, 1, 30 ; Virgile, *En.*, 4, 422) mais aussi ce qui, dans un rite religieux, est mystérieux ou magique (cf. *OLD.*, 3 ; Valerius Flaccus, 3, 419 ; Sénèque, *Thy.*, 226 ; Lucain, VI, 569), d'où la traduction de Duff, « from the sacred shrine of his heart ».

285 sacras : Liberman propose de lire *sanctas*, conjecture adoptée par Luck². *Sanctas* a l'avantage de pouvoir se rapporter au contenu des propos tandis que *sacras* devrait plutôt faire référence au personnage de Caton : le personnage est ailleurs qualifié de *sacer*, cf. IX, 255 et IX, 561 (sur l'emploi de *sacer*, cf. la note de Fantham au vers 285). En outre, la confusion entre *sanctus* et *sacer* n'est pas rare dans les manuscrits. Enfin, l'adjectif *sacras* ne semble faire que redoubler *arcano* selon Liberman. Or, c'est précisément ce rapprochement entre *sacer* et *arcanus* qui me paraît intéressant : la connexion entre les deux adjectifs n'est pas rare (cf. par exemple *Oct.*, 741 *sacer et arcanus... sensus*) et les deux adjectifs peuvent faire référence à la magie (cf. la note sur *arcano... pectore* ; cf. Horace, *Epo.*, 17, 6 où *sacer* qualifie, certes de façon négative, les incantations d'une sorcière). Par ailleurs, le mot *uox* n'est jamais qualifié de *sancta* tandis que l'adjectif *sacer* s'y rapporte parfois (cf. Sénèque le rhéteur, *Suas.*, 7, 3 *Vbi est sacra illa vox tua: 'mori enim naturae finis est, non poena'* ?). Néanmoins, la conjecture de Liberman permet de mettre en évidence la difficulté à comprendre le sens de *sacer* dans ce vers. Les éditeurs ont d'ailleurs choisi des traductions diverses : « paroles augustes » et « edle Antwort » pour Bourgery et Luck, « sacre parole » pour Badalì tandis que Duff traduit *sacras* dans l'expression « from the sacred shrine of his heart ». La solution retenue par Bourgery et Luck semble affaiblir le texte, dans lequel l'adjectif *sacer* associé à *arcanus* évoque le domaine religieux. L'adjectif « sacré » ne me paraît pas convenir non plus, tant le sens est vague dans la langue française. Il convient peut-être de traduire *sacer* par « divin » (cf. Fugier 1963, p. 57 sq.), pour souligner ainsi que les paroles de Caton sont, certes, sacrées, mais ont également la valeur de celles d'un dieu (Caton était considéré par ses contemporains comme un *sanctus ciuis*, cf. Fugier 1963, p. 259-270). On peut rapprocher, comme le fait déjà Lemaire, ce passage de IX, 565 *effudit dignas adytis e pectore uoces*. En outre, la présence de l'adjectif *arcanus* laisse penser que l'on est dans un contexte quasi-oraculaire : en effet, sur les dix emplois de l'adjectif chez Lucain, sept ont explicitement trait à un oracle (V, 137 ; V, 198 ; VI, 431 ; VI, 440 ; VI, 514 ; VI, 569 ; IX, 544). Sur le caractère presque divin de Caton, cf. également Mira Seo 2011, p. 204 n. 19. La

solennité de la scène est soulignée par le fait que les quatre premiers pieds du vers, majoritairement spondaïques (SSSD) sont tous hétérodynes.

285 reddit... uoces : L'expression *reddere uoces* est tout à fait courante dans un dialogue : cf. par exemple Virgile, *En.*, 1, 408 ; 6, 688. Comme le souligne Meunier (Meunier 2012, p. 152), le terme de *uox* établit chez Lucain un « lien entre les paroles prononcées et une forme de sagesse ».

286-323 : Le discours de Caton.

Le discours de Caton constitue la réponse immédiate aux interrogations soulevées par Brutus. Il s'agit d'un discours structuré en plusieurs phases :

v. 286 :	Concession fait à Brutus : la guerre civile comme *nefas*.
v. 287-288 :	Il faut suivre sa destinée avec confiance.
v. 289-295 :	Personne ne peut rester insensible devant la guerre civile.
v. 295-297 :	Souhait de Caton : il veut participer à la guerre civile.
v. 297-303 :	Comparaison avec un deuil privé.
v. 304-319 :	La *deuotio* de Caton.
v. 319-323 :	Caton propose de combattre dans le camp de Pompée.

La structure du discours souligne le fait que la décision finale de Caton se décompose en deux temps : il faut d'abord montrer la nécessité de participer à la guerre civile avant de choisir le camp dans lequel s'engager. Ces deux temps apparaissent clairement dans l'évolution de l'emploi du verbe *sequor* dans les paroles de Caton : au vers 287, il est question de suivre sa destinée (*quo fata trahunt, uirtus secura sequetur*), tandis que, à la fin de son discours, Caton suggère de suivre Pompée comme chef (v. 319-320 *quin publica signa ducemque | Pompeium sequimur ?*).

Ce discours se caractérise par sa solennité et par un recours important aux procédés rhétoriques au service de l'argumentation. Caton commence ainsi par une structure concessive lancée par le verbe *fatemur* (v. 286) auquel répond la conjonction de coordination *sed* au vers 287. Il résume donc la thèse de Brutus de façon très brève (*summum... nefas ciuilia bella* v. 286), ce qui contraste fortement avec les longs développements qu'il emploie pour soutenir son propos. Les trois questions rhétoriques ainsi que le souhait à l'impératif occupent ainsi près de neuf vers et illustrent la même idée : Caton doit participer au conflit. Il convient de souligner que la structure métrique du passage est très travaillée : en effet, les interrogations et

le souhait se caractérisent par des enjambements qui débouchent sur une pointe finale, évoquant l'absence de réaction ou de danger (*expers ipse metus* v. 290 ; *conpressas tenuisse manus* v. 292 ; *otia solus agam* v. 295 ; *securo me Roma cadat* v. 297). Ces pointes s'arrêtent soit à la coupe penthémimère (v. 290 et 295), soit à la coupe hephthémimère (v. 292 et 297). Cette partie du discours met donc en évidence la recherche stylistique dans la construction du propos : les quatre phrases aboutissent à une conclusion qui peut sembler redondante (ce qui permet de marteler l'opinion de Caton), mais le locuteur évite la répétition par un effet de variation, qui se manifeste également dans l'alternance entre une coupe penthémimère et une coupe hephthmémière. Enfin, le second procédé stylistique particulièrement développé dans ce discours, outre la comparaison qui s'étend du vers 297 au vers 303, est l'anaphore qui apparaît du vers 309 au vers 318. Tout comme les interrogations rhétoriques, l'anaphore vise a établir à la fois un effet de répétition tout en entretenant une certaine forme de *uariatio*. L'anaphore alterne principalement entre l'utilisation du pronom personnel de la première personne, *ego* et surtout *me*, et l'emploi du pronom-adjectif démonstratif représentant la première personne, *hic* et *hac*. L'effet de variation est particulièrement remarquable dans la présence d'une autre anaphore au sein de ce passage, celle de l'adverbe interrogatif *cur* au vers 314. Là encore, les effets de répétition et de changement apparaissent dans la place métrique de chaque mot dans le vers. En effet, un des termes de l'anaphore apparaît toujours en première position dans le vers : *me* aux vers 309, 316 et 318, *hic* aux vers 312 et 317 ainsi que *cur* au vers 314. Les autres éléments de l'anaphore occupent des places plus variables, mais toujours importantes dans le vers : avant la coupe trihémimère au vers 317, après la coupe penthémimère au vers 315, avant la coupe hephthémimère au vers 318 et surtout après la coupe hephthémimère aux vers 309, 310, 312 et 314. Les anaphores illustrent donc également la recherche stylistique qui caractérise le discours de Caton qui oscille entre effets de répétitions et effets de *uariatio*.

En outre, ce discours, au-delà de sa forme particulièrement élaborée, constitue une réponse très précise aux différents points évoqués par Brutus dans les vers précédents : Caton reprend souvent des termes employés par son interlocuteur tout en changeant leur emploi. L'exemple le plus frappant de ce procédé est sans nul doute l'emploi de l'expression *otia solus agam* (v. 295) qui répond à *otia solus ages* (v. 267) : Caton utilise les mêmes mots mais, en employant non plus le futur de l'indicatif mais un subjonctif présent, il marque son indignation et donc son refus de la suggestion de Brutus. Ce nouvel usage des propos de Brutus apparaît dès le début du discours : là où Brutus parlait de *scelus* pour la guerre civile (v. 249 et aussi *scelerata* au vers 251), Caton choisit un terme sensiblement différent pour

reprendre la thèse de son interlocuteur en utilisant le mot *nefas* (v. 286). Ce procédé est employé tout au long du discours et les autres réponses précises aux propos de Brutus sont relevées au fil du commentaire.

286 nefas ciuilia bella fatemur : La définition de la guerre civile comme un *summum nefas* fait écho au propos du poète-narrateur au début du livre II qui déclare que les prodiges annonciateurs de la guerre civile sont les signes du *nefas* (v. 4 *indixitque nefas*). Le verbe *fateor* est important puisqu'il souligne la difficulté de la situation et prépare l'argumentation de Caton : il concède que la guerre civile est une entreprise sacrilège, mais il doit y prendre part. Sur ce passage et la définition de la guerre civile comme *nefas*, cf. Franchet d'Espèrey 1999, p. 243. Les trois premiers vers du discours de Caton forment presque un syllogisme : la guerre civile est une impiété, la vertu doit suivre sereinement la volonté du destin donc Caton, en suivant le destin, va prendre part à une impiété (cf. Narducci 2001, p. 175).

287 quo fata trahunt, uirtus secura sequetur : La formulation *quo fata trahunt* est ovidienne selon Fantham (*Met.*, 7, 816 ; *Pont.*, 6, 51). Il s'agit surtout d'une reprise d'un passage du discours de Nautès à Enée après l'incendie des vaisseaux troyens chez Virgile, *En.*, 5, 709 *quo fata trahunt retrahuntque sequamur*. La même idée est formulée par le chef cilicien en IX, 243. A l'inverse, Pothin, en VIII, 522, ne déclare pas suivre le destin, mais être entrainé par lui (*rapimur quo cuncta feruntur*). la formule du vers 287 s'accorde avec la définition de Sénèque de l'homme de bien : *Prou.*, 5, 4 [*boni uiri*] *non trahuntur a fortuna, sequuntur illam*. Ahl (Ahl 1976, p. 240) souligne que le propos de Caton ne s'accorde pas tout à fait avec la doctrine stoïcienne soutenue par Cléanthès, telle qu'elle est présentée par Sénèque, *Ep.*, 107, 11 (*ducunt uolentem fata, nolentem trahunt*). Sur ce sujet, cf. Narducci 1979, p. 138 sq., Narducci 1985, p. 1557 et Narducci 2002, p. 385-386. Il y a ici une forme de contradiction interne dans l'idéologie du poème : Caton semble parfois être un sage parce qu'il s'oppose aux dieux (cf. I, 128 par exemple), parfois parce qu'il adhère totalement à l'ordre divin (cf. également IX, 574 et IX, 580). Sur le « titanisme » de Caton, cf. Narducci 1999, p. 70 et Narducci 2001, p. 178. Bartsch (Bartsch 1997, p. 120) soutient que cette ambigüité est voulue par Lucain : elle illustre le fait que Caton entretient l'illusion d'agir en toute liberté alors même qu'il est entraîné par le destin, mais cette interprétation se heurte au sens actif du verbe *sequor* dans la philosophie stoïcienne.

En soulignant que la vertu doit suivre le destin (*sequetur*), Caton répond directement à Brutus qui refusait de suivre César ou Pompée comme les autres (v. 246-247). Le personnage surprend son interlocuteur en n'endossant pas le rôle d'un chef qui guide ses troupes mais en

se contentant d'obéir au *fatum*. L'attitude de Caton à l'égard du destin et sa décision d'acquiescer totalement à sa destinée fait échapper le personnage au tragique selon Ripoll (Ripoll, 2010, p. 154). C'est dans cette même acceptation de son destin que Pompée trouve une forme de liberté dans sa mort : Lucain emploie diverses formules qui montrent le consentement du général face à son sort (*cedit fatis* VIII, 575 et *nullo gemitu consensit ad ictum* VIII, 619).

288 et me fecisse nocentem : L'usage de *et* est ici adverbial : il a le sens de « même » (la traduction par « aussi » étant moins expressive). Le terme *nocentem* rebondit sur l'usage que Brutus faisait du même mot à la même position dans le vers (v. 259). Là où Brutus demandait le secours des dieux pour éviter que Caton devienne coupable, le sage répond que ce sont les dieux mêmes qui seront responsables des ses actes. L'évocation du *crimen* divin réapparaît en VIII, 55. Cette mention du *crimen* et de la responsabilité des dieux est ce que Long appelle la « bad moral luck » (Long 2007). Cela ne permet pas d'exonérer Caton de toute responsabilité : Caton sera malgré tout coupable comme le montre la fin du vers 288. Il convient de souligner que c'est précisément ce qui fait la différence entre la formule de Caton et celle, assez proche, employée par César parlant à la patrie (I, 203 *ille erit, ille nocens, qui me tibi fecerit hostem*) : César se sert de cela comme excuse là où Caton reconnaît sa culpabilité totale.

289-292 : Caton rebondit ici sur l'image de la *mundi ruina* qui était brièvement évoquée au vers 253 pour la développer davantage : l'image dans le discours de Caton est plus longue (elle occupe quatre vers) et le sage souligne le fait que l'écroulement a des conséquences plus graves que celles évoquées par Brutus puisque les astres qui étaient épargnés (v. 268) sont ici également l'objet de l'effondrement général. La description de l'écroulement du monde n'est pas sans rappeler l'*ekpyrosis* stoïcienne, à laquelle Lucain a déjà fait allusion au début du livre II, ou l'annonce de l'effondrement du monde en I, 81 (*magna in se ruunt*). Dans ce passage, Caton s'éloigne de l'*apatia*, vertu traditionnelle du sage, notamment chez Horace (cf. *O.*, 3, 3, 7-8 : *si fractus inlabatur orbis* | *impauidum ferient ruinae*) : selon Narducci (Narducci 2004, p. 17), Lucain viserait ici le fait qu'Horace définisse le sage comme étant *impauidus*, là où Caton explique qu'il ne saurait être *expers metus* (v. 290). Néanmoins, il convient de relever que *metus* peut ici avoir un double sens : il s'agit de la peur que le sage ressent peut-être étant donné le bouleversement de la guerre civile, mais aussi de la *sollicitudo* de Caton. Dans cette deuxième interprétation, le terme de *metus* ne doit pas être entendu au sens passionnel, mais comme un souci actif pour autrui (cf. Thorne 2010,

p. 151, n. 10). Caton expliquerait ainsi à Brutus que l'impassibilité est bien une vertu du sage, mais que l'insensibilité, elle, ne doit pas être recherchée. Sur cette analyse de l'attitude de Caton, cf. également Timpanaro 1994, p. 335-337 qui y voit une critique de l'*apatia* prônée par Horace. Comme le souligne Salemne (Salemne 1999, p. 159), la décision de Caton est celle qui est déjà louée chez Sénèque, *Const.*, 2, 2 *aduersus uitia degenerantis ciuitatis... stetit*. La sagesse de Caton paraît d'autant plus grande qu'il présente sa résolution à l'aide de deux interrogations rhétoriques (*quis... quis...*) qui permettent de montrer que son choix s'impose à lui comme une évidence. Pour une étude de ce passage, cf. aussi Morford 1967, p. 47-48.

289 sidera... mundumque... cadentem : Le participe présent *cadentem* se construit avec *sidera* et *mundumque*, bien qu'il soit accordé au singulier par proximité. Sur ce double emploi de *cado*, cf. Narducci 2004, p. 16-17 : comme en VII, 131 sq., la chute de Rome est assimilée à la fin du monde. Le terme de *mundus* désigne non le monde, mais le ciel (cf. *OLD*, s.v. 1a) comme nous l'indique la mention des étoiles. La conjecture de Bentley² visant à éviter la répétition de *mundus* qui réapparaît deux vers plus loin ne me paraît pas nécessaire étant donné que *mundus* n'est pas employé dans le même sens dans les deux cas.

289 quis... uelit : Van Jever juge inadéquat le verbe *uelle* et propose la conjecture *ferat* : selon lui, le fait que la destruction du monde survienne n'est pas une affaire de volonté. Néanmoins, Caton insiste précisément plus tard sur la question de la volonté du peuple, qui semble rechercher activement sa perte (cf. II, 314-315 *cur saeua uolentes | regna pati pereunt*). Il me paraît donc préférable de conserver le texte transmis par les manuscrits.

290 cum ruat arduus aether : Comme le souligne Haskins, la formule est adaptée d'un passage de Virgile, *G.*, 1, 342 *ruit arduus aether* pour décrire une tempête. La mention de l'éther, la couche la plus haute de l'air (cf. Servius, *En.*, 1, 58), est complétée par celle de la terre au vers suivant afin de montre que le monde dans son entier est en proie à la destruction.

291 terra labet mixto coeuntis pondere mundi : Le chaos évoqué par Caton rappelle celui décrit par le poète en I, 72-80. Le verbe *coire* fait référence au choc des différents éléments composant le monde (cf. I, 74-75 *omnia mixtis sidera sideribus concurrent*). Van Jever suggère la conjecture *massae* plutôt que *mundi* : néanmoins, il me semble préférable de conserver *mundi* qui permet d'insister sur l'ampleur cosmique de la catastrophe. Pour l'idée que la terre soutient le poids de l'univers, cf. I, 89-90. Haskins voit dans ce vers une réminiscence de Virgile, *B.*, 4, 50 *adspice conuexo nutantem pondere mundum*.

Bentley pense qu'il faut supprimer le vers tout entier : il estime que celui-ci est *nothius et comentitius* et voit dans la répétition du mot *mundi*, déjà présent deux vers plus haut, un argument pour condamner ce vers. Cependant, la suppression de ce vers affaiblirait considérablement le propos de Caton : en effet, il formule successivement trois interrogations rhétoriques qui sont de longueur croissante. En outre, l'évocation du chaos cosmique dans les termes employés au vers 291 permet un rapprochement avec la guerre civile : en effet, le verbe *coire* peut faire allusion à des armées qui s'affrontent (cf. *OLD*, s.v. 1b). Il me semble donc préférable de conserver le vers 291.

292 conpressas tenuisse manus : Housman retient la leçon *complosas*, présente dans plusieurs manuscrits. Selon lui, *conpressas* fait difficulté puisque le fait d'avoir les mains *conpressas* indique que la personne peut agir mais ne le souhaite pas alors que, dans la situation décrite par Caton, l'action semble impossible. Il lit donc *complosas tenuisse manus* comme étant l'équivalent de *complosionem manuum tenuisse* ou de *abstinuisse a manibus complodendis*. Cette formulation évoquerait donc l'impossibilité de se retenir d'applaudir, l'applaudissement pouvant être un signe de terreur (cf. *TLL*, III, 2105, 18-30). Néanmoins, cette leçon ne semble pas pleinement satisfaisante : en effet, Caton ne cherche pas à insister sur la peur dans ses interrogations rhétoriques. L'expression *expers metus* (v. 290) ne met pas tant l'accent sur la crainte (le terme a plutôt le sens de *sollicitudo*) que sur la participation (*expers*). Ainsi peut-on constater que les trois interrogations des vers 289 à 295 mettent toutes trois en avant l'idée d'être actif et de prendre part au conflit (*expers*, *conpressas* et *otia solus agam*), la troisième interrogation regroupant l'idée d'isolement du vers 290 et d'inactivité du vers 292. Il convient donc de lire *conpressas* : Burman rapproche ce passage de Térence, *Haut*, 590 *posthac comprimito manus*, auquel on peut ajouter, selon le *TLL* III, 2158, 30-35, Tite-Live, 7, 13, 7 ou encore Quintilien, 2, 20, 7. L'expression siginifie que le personnage reste les bras croisés et donc n'agit pas. Pour une justification plus développée de l'interprétation de Housman, cf. Oakley 2009, p. 88.

292-293 furorem | Hesperium : La *iunctura furor Hesperius* ou *furor Romanus* apparaît pour la première fois chez Lucain (cf. également I, 106 *Romanos... furores* ; III, 249 *furor... Romanus* et X, 62 *Hesperios... furores*). Le terme *furor* est traditionnellement qualifié par des adjectifs géographiques désignant des peuples barbares (cf. I, 255-256 *furoris | Teutonici* et III, 93-94 *Eous... furor*). La mention du *furor* après celle du *metus* au vers 290 montre que la volonté de participation au conflit de Caton le pousse à accepter de participer

aux élans des passions. L'emploi des termes de *furor*, de *crimen* (v. 288) et de *dolor* (v. 299) dans ce passage semblent donner une teinte tragique au discours de Caton.

293 bella sequentur : Les manuscrits hésitent entre la leçon *bella* et la leçon *signa*, attestée dans quelques *codices*. Comme le souligne Oudendorp, il ne convient pas d'adopter *signa* puisque le fait que des peuples étrangers suivent les enseignes romaines n'a rien de nouveau : le fait que relève Caton est que ces peuples participent à une guerre qui ne concerne que les Romains. Luck suggère de lire *castra* comme en X, 407 (cf également la note au vers 43) en soulignant que la substitution des deux termes est fréquente dans les manuscrits (cf. I, 381). Cette conjecture ne paraît néanmoins pas nécessaire : l'expression *bella sequi* est bien attestée chez les poètes (cf. Virgile, *En.*, 10, 66 ; 12, 32-33).

294 diductique fretis alio sub sidere reges : La leçon *diductique* est meilleure que *deductique* : Caton insiste sur le fait que vont participer au conflit des peuples et des rois qui se situent très loin de Rome. *Diducti fretis* permet d'insiter sur l'obstacle qui les séparent de l'Italie, élément commun dans l'évocation de peuplades lointaines (cf. déjà aux vers 49 à 52). Comme le souligne Fantham, les Romains associaient les rois clients de Rome avec les territoires situés à l'Est, où Pompée avait nommé des clients pour les trônes de Galatie, de Cappadoce, d'Arménie, du Pont et de l'Egypte. L'expression *diductique fretis* fait sans doute écho à Horace, *O.*, 1, 3, 21-24 et Sénèque, *Med.*, 335 et insiste, comme le suggère Fantham, sur le fait que l'arrivée de ces rois n'est pas dans l'ordre des choses.

295 otia solus agam : L'expression constitue la réponse directe à la reprise par Brutus de l'argument paresseux souvent opposé au stoïcisme. L'indignation de Caton qui transparaît dans la question rhétorique et dans l'emploi du subjonctif présent, *agam*, suffit à montrer que la proposition de Brutus est inacceptable (cf. note au vers 267).

295 procul hunc arcete pudorem : Comme le souligne Hakanson (Hakanson 1979, p. 35), la présence du terme *furorem* dans les manuscrits est étonnante : le *furor* ne saurait désigner l'état d'*otium* et de *securitas* que Caton cherche à éviter. La présence du mot *furor* au vers 292 peut expliquer la présence de *furorem* comme étant une simple faute de copie. La conjecture *pudorem*, proposée par Hakanson et déjà suggérée par Burman, semble tout à fait adéquate pour désigner l'attitude honteuse qui serait celle de Caton s'il laissait le monde s'écrouler sans rien faire. On trouve le même sens pour *pudor* chez Sénèque, *Phoen.*, 497, Silius, 9, 368 et Tite-Live, 1, 40, 4, comme le rappelle Hakanson. Stok (Stok 2007, p. 159-162) défend la leçon *furorem* en avançant que Caton établit sciemment un paradoxe : chercher

la *securitas*, vertu première du sage, est un signe de *furor* alors que seul le sage est exempt du *furor*. Néanmoins, il me semble que la critique de la suggestion de Brutus est plus forte si l'on adopte *pudorem* : en effet, aux vers 292 à 295, Caton se refuse d'être inactif face au *furor Hesperius* et laisse entendre qu'il doit y prendre part (et donc accepter d'être affecté par les passions). Il paraît donc étonnant de le voir, ensuite, refuser le *furor*. A l'inverse, la leçon *pudorem* permet de stigmatiser l'attentisme suggéré par Brutus en montrant que l'inaction lors d'une guerre civile est une chose honteuse. Pour l'usage absolu de *procul*, cf. IV, 1 et VI, 31.

296 motura... clade : Le participe futur *motura* a une valeur concessive ou adversative, comme en II, 448-449 *quamquam primo terrore ruentis | cessurae belli* et V, 365-366 *caput tam magna iuuentus | priuatum factura timet*. Sur cette valeur du participe futur chez Lucain, cf. Viansino 1974, p. 150.

296 Dahas : Les Dahes sont un peuple qui vivant près de la mer Caspienne, souvent rapproché des Scythes. Ils sont notamment évoqués par Strabon, 11, 8, 1. Virgile mentionne les Dahes en *En.*, 8, 728 au sein d'une liste des peuples vivant aux confins de la terre. Cf. également Sénèque, *Ep.*, 71, 37 *nec si quid ultra Dahas bellicosum iacet*. Comme le dit Housman, la leçon *Dacos* présente dans le manuscrit V est une interpolation, sans doute due à la méconnaissance du peuple des *Dahae* par un copiste qui a d'abord écrit *Dacas*, avant que ce texte erroné soit corrigé à l'aide de la forme correcte grammaticalement *Dacos*. *Dacas* et *Dacos* sont, en effet, les formes que l'on trouve dans les premières éditions de Lucain : la leçon *dahas* qui n'apparaissait pas dans les manuscrits consultés par Sulpitius a été introduite dans le texte de façon conjecturale par Jacobus a Cruce. Mycill propose la conjecture *Sacas*, un peuple scythe, mais la leçon *Dahas*, dont il n'avait pas connaissance, est tout à fait satisfaisante.

297 securo me Roma cadat : Le verbe *cadere* fait allusion à l'image du cadavre de Rome, comme en VIII, 529 *Roma iacet* et VIII, 545 *Romana iacent* (cf. Calonne 2010, p. 223). Caton prépare ainsi la comparaison du cortège funèbre.
La précision *securo me* rappelle que Caton va choisir l'engagement dans la guerre civile au détriment de sa *securitas*. La question du danger est déjà au coeur de la prise de décision de Caelius dans la correspondance de Cicéron, *Fam.*, 8, 14, 3 *ubi ad bellum et castra uentum sit, firmiorem, et id melius statuere quod tutius sit*. Caelius semble préférer le camp de Pompée, parce qu'il est plus sûr (puisque celui-ci a le Sénat à ses côtés). En précisant d'emblée que la

préoccupation de Caton n'est pas sa propre sécurité, Lucain évite de laisser croire que le choix de Caton est opportuniste.

297-303 : Caton développe une comparaison entre son rôle et celui du père qui doit enterrer ses enfants. Comme le souligne Fantham, cette comparaison crée un effet de solennité, marqué par l'emploi d'un vocabulaire recherché (*ceu* v. 297 ou encore *orbatum* v. 298) et par le schéma métrique (SSSS) du vers 298 qui contraste avec celui du vers 299 (DDDD). Cette comparaison rappelle celle de la maison en deuil développée au début du livre II (v. 21-28) : dans les deux cas, le regard se focalise sur les parents (*mater* au vers 23, *parentem* au vers 297). L'évocation du bûcher, comme c'est le cas dans toute l'épopée, peut sembler être une préfiguration du sort de Pompée. Thorne (Thorne 2010, p. 156-157) souligne que cette comparaison s'inspire sans doute de Virgile, *En.*, 11, 139-181 lorsque Evandre doit enterrer Pallas. Erskine (Erskine 1998, p. 118-119) relève que l'important dans cette comparaison est que ce qui reste de Rome n'est plus qu'un nom sans réalité, ce qui renvoie à un propos prêté à César par Suétone, selon lequel la République n'a pas de véritable substance et n'est qu'un terme qui ne renvoie à rien de concret (Suétone, *Caes.*, 77, 1 *nihil esse rem publicam, appellationem modo sine corpore ac specie*). Pour une synthèse sur les tableaux de deuil chez Lucain, cf. Armisen-Marchetti 2003, p. 248-249.

298 longum producere funus : Le verbe *producere* signale que le père prend la tête du cortège funèbre. Il permet, dans la comparaison, d'évoquer le rôle que doit avoir Caton dans la guerre civile : *producere* signifie que le sage sera, en quelque sorte, le chef qui conduira les troupes, même si sa décision est bien celle de suivre Pompée (cf. v. 319-320 *quin publica signa ducemque | Pompeium sequimur*). L'image de Caton à la tête d'un convoi funèbre préfigure peut-être le livre IX dans lequel le sage guide l'armée dans le désert de Libye. Pour *funus* au sens de convoi funèbre, cf. Donat, *Andr.* 108 : *funus est pompa exequiarum.*

299 iubet... iuuat : Ce passage fait l'objet de leçons variables selon les manuscrits. Le premier verbe est *iubet* selon QGUV et une correction dans le manuscrit P tandis que les autres manuscrits hésitent entre *iuuat*, *iuuet* et *iuret*. Les manuscrits sont, en revanche, unanimes pour le second verbe *iuuat*, que Luck propose de remplacer par la conjecture *iubet*. La répétition du verbe *iubet* viserait à annoncer les effets d'anaphore et d'anadiplose que l'on retrouve plus loin dans le discours de Caton (v. 312-317). Cette conjecture ne semble néanmoins pas indispensable : comme le souligne Fantham, le verbe *iuuare* est tout à fait

approprié pour l'expression d'une action commandée par une passion en articulation avec le verbe *iubere* comme chez Virgile, *En.*, 4, 498 et 500 ou encore Lucain, VII, 794 (le rapprochement entre les deux verbes apparaît également chez Sénèque, dans un autre contexte, *Marc.*, 25, 2). En outre, la conjecture ne permet pas d'expliquer pourquoi la première forme *iubet* fait l'objet de variantes dans les manuscrits, tandis que la proximité de deux verbes commençant par *iu-* fournit une explication raisonnable aux diverses variantes. Il semble donc meilleur de conserver le texte majoritairement transmis par les manuscrits.

299 ignibus atris : Comme le souligne déjà Cortius, l'expression est topique dans l'évocation de la mort, comme chez Virgile, *En.*, 4, 384. La reprise de l'adjectif *ater* au vers 301 a été condamnée par Bentley qui suggère de lire *omnibus actis* au lieu de *ignibus atris* qu'il juge tout à fait redondant avec *atras faces* et dont il estime, surtout, que l'évocation avant la construction du bûcher (*constructoque aggere* au vers 300) est malvenue. Il convient, en effet, de souligner que le geste du père de jeter ses mains dans les flammes est étonnant et rappelle le geste de Scévola, sans que ce parallèle paraisse signifiant. Néanmoins, il ne faut sans doute pas considérer que le passage évoque chronologiquement les actions du père puisque Caton évoque d'abord les tombeaux (*tumulos*) avant de parler du bûcher (*aggere busti*). Cortius considère préférable de conserver le texte donné par les manuscrits, en avançant que le geste évoqué par Caton est celui consistant à saisir les torches permettant d'allumer le bûcher (et non une preuve de patriotisme comme le suppose Fantham). Cette explication reste peu satisfaisante : l'expression *inseruisse manus* a un sens concret ailleurs chez Lucain et désigne bien l'action de mettre ses mains dans quelque chose ou de porter la main sur quelque chose (cf. III, 635 et VIII, 550). Il faut peut-être supposer que le texte est corrumpu, mais à un endroit différent de celui que soupçonnait Bentley : l'expression problématique serait alors *inseruisse manus* (dont la conjecture de Bentley changeait le sens, jugé non satisfaisant). Il faudrait peut-être lire, comme l'a proposé Markland dans une note à Stace, *Silu.*, 1, 4, 65 relevée par Burman, *ignibus atris* | *inseruisse* ***moras***, comme en VI, 609. Le fait que le père cherche à retarder le bûcher forme ainsi un parallèle avec la volonté de Caton de pouvoir embrasser le cadavre de Rome (*conplectar* v. 302) avant d'en être séparé. Ce retard serait dû à la volonté du père de tout faire en personne (cf. *ipsum* au vers 301). Sur l'emploi de l'adjectif *ater* à propos du feu, cf. Tucker 1970, p. 57.

301 atras tenuisse faces : Le poète fait ici allusion au rite funéraire selon lequel les parents allument le bûcher de leurs enfants. Lucain évoque également cette coutume à propos d'Erictho : cf. VI 534-535 *parentes* | *quam tenuere facem*.

302-303 quam te conplectar, Roma, tuumque | nomen, Libertas, et inanem persequar umbram : Comme l'explique Fantham, le point virgule que suggère Housman après *Roma* et que reprend Shackleton Bailey est une ponctuation trop forte qu'il convient de remplacer par une virgule comme le font Bourgery, Badalì et Luck. Néanmoins, il faut souligner que la première proposition s'arrête bien après *Roma* et nom après *Libertas* comme le pensent Bourgery et Badalì : l'adjectif possessif *tuum* est construit en facteur commun avec *nomen* et *umbram*. L'utilisation de la conjonction de coordination *-que* pour coordonner des propositions est fréquente chez Lucain (cf II, 1-4 par exemple). La déclaration de Caton montre que la vanité de son action est consciente car la liberté est déjà morte, ce qui est également exprimé en II, 315-316 ainsi qu'en IX, 204-206. A ce sujet, cf. Sénèque, *Ep.*, 14, 13 *quid uis, arce Cato ? iam non agitur de libertate : olim pessum data est*. On peut rapprocher ces paroles des mots prêtés à Brutus lors de sa défaite chez Dion Cassius, 47, 49, 2 ὦ τλῆμον ἀρετή, λόγος ἄρ´ ἦσθ´, paroles déjà mentionnées par Plutarque, *M.*, 14 (*de super.*), 165 a. A propos de l'ombre de la liberté, cf. également Lucain, III, 145-147 *libertas... populi quem regna coercent | libertate perit ; cuius seruaueris umbram | si quidquid iubeare uelis*. Au sujet de la symbolique de l'ombre, cf. Novakova 1964, p. 90-95.

Conplectar est meilleur que *contempler* que l'on trouve en variante dans le manuscrit U (cf. Sénèque, *Ep.*, 66, 13 *in conplexu libertatis expirat*). En outre, cette marque d'affection correspond davantage à la comparaison développée par Caton.

La leçon *persequar* (Bentley, Housman, Luck, Shackleton Bailey) semble plus intéressante que *prosequar* (Bourgery, Duff, Badalì) : cf. Virgile, *En.*, 9, 218 cité par Housman et Ovide, *Met.*, 4, 151 cité par Fantham auquel on peut ajouter Pétrone, 111, 3. Elle permet d'insister sur le dévouement absolu de Caton prêt à suivre Rome jusque dans la mort. La confusion entre *persequar* et *prosequar* est fréquente (cf. *TLL*, X, 1, 1687, 53-60). *Persequar* ne dépend pas de *ante... quam* comme le traduit Bourgery, mais est sur le même plan que *reuellar* : les actions de ne pas vouloir être arraché au corps de Rome et de suivre jusqu'au bout l'ombre de la liberté sont mises en parallèle et montrent la même volonté de la part de Caton.

304 sic eat : Il s'agit de la formule traditionnelle employée par les stoïciens pour marquer l'acceptation du *fatum* (cf. Sénèque, *Prou.*, 3, 1 *fato ista sic ire*). Lucain reprend cette formule, placée dans la bouche du narrateur, en V, 297 *sic eat, o superi*.

304 inmites... diui : Les dieux sont également qualifiés de *inmites* chez Sénèque, *Tro.*, 644. Dans le *Bellum ciuile*, l'adjectif est déjà appliqué à la divinité Teutatès en I, 444, dans un contexte similaire puisque l'apaisement des dieux ne peut être atteint que grâce au sang versé.

Sur ce trait de caractère des dieux chez Lucain, cf. déjà II, 1 *irae deum* ou encore I, 650 *saeuitiam*.

304-305 Romana piacula... | plena ferant : Le mot de *piaculum* ne désigne pas seulement le sacrifice : il implique qu'il y ait une culpabilité de la personne qui accomplit le sacrifice afin d'expier de ses crimes (cf. *TLL*, X, 1, 2068, 71-72 *significatur actio expiandi, purgandi, placandi uel res, animalia, quibus piatio fit*). Le *piaculum* permet d'évoquer ici les nombreuses victimes futures des guerres civiles, parmi lesquelles on peut déjà compter Caton, qui n'a, néanmoins, pas encore parlé de sa propre *deuotio*. L'idée selon laquelle les morts permettent l'expiation est à nouveau formulée par le narrateur en VII, 871-872. Green (Green 1994, p. 216) écrit, au sujet de cette phrase : « central to this conflict is the shedding of human blood [...] because the gods demand it, the war will not end until the full measure of blood is shed ». La mention de l'expiation annonce la *deuotio* de Caton : en effet, il s'agit d'une notion centrale dans ce rituel comme cela apparaît notamment chez Tite-Live, 8, 9, 10 et 10, 28, 13 *ut luendis periculis publicis piacula simus*.
L'adjectif *plena* est difficile à traduire : il ne signifie pas que les dieux doivent emporter les sacrifices « à pleines mains » (Bourgery), mais plutôt que les sacrifices doivent atteindre une certaine forme de perfection, comme on peut le lire dans le *Supplementum* (*ad summum uel ad finem*). C'est le grand nombre de victimes qui rend le *piaculum plenum*.

306 o utinam caelique deis Erebique liceret : Comme le souligne Fantham, la *iunctura caeli Erebique* apparaît déjà chez Virgile, *En.*, 6, 247 *Hecaten caelique Erebique potentem* et 7, 140 *duplicis caeloque Ereboque parentis*. On la trouve également reprise par Stace, *Theb.*, 4, 509. Il convient de préciser que le fait d'invoquer les dieux des divinités célestes et infernales est commun dans la prière : cf. Plaute, *Cis.*, 512 *di deaque superi atque inferi*, Térence, *Phorm.*, 687 *di deaeque omnes, superi atque inferi*. A l'inverse, pour une distinction entre les dieux d'en haut et ceux d'en bas, dans une parole adressée aux dieux, cf. les propos d'Arruns chez Lucain, I, 631-637. Il ne convient donc pas d'adopter la conjecture de Van Jever (*Stygiisque deis Ereboque*) : la mention des dieux célestes et infernaux est essentielle dans la prière, et notamment dans la *deuotio*. Le verbe impersonnel *liceret* et l'irréel du présent illustrent la doctrine stoïcienne du *fatum* déjà évoquée plus tôt par Caton : le sage ne peut pas se dresser contre son destin et doit seulement l'accepter, comme l'expliquent les *Commenta*. Le vœu de Caton ne peut donc être exaucé. *O utinam* n'apparaît chez Lucain qu'en début d'hexamètre : cf. IV, 509 ; VIII, 88 et VIII, 306. Pour une liste des dieux invoqués lors d'une *deuotio*, cf. Tite-Live, 8, 9, 6 *Iane, Iuppiter, Mars pater, Quirine, Bellona, Lares,*

diui Nouensiles, di Indigetes, diui, quorum est potestas nostrorum hostiumque, dique Manes, uos precor (cf. Guittard 1980, p. 395-403).

306-307 deis... | hoc caput in cunctas damnatum exponere poenas : Duff, Badalì et Fantham construisent *deis* avec *damnatum* et font dépendre *in cunctas poenas* du verbe *exponere*. Le sens du verbe *exponere* semble, néanmoins, affaibli dans cette construction : Caton propose véritablement d'offrir sa tête aux divinités en guise de sacrifice suprême (cf. l'insistance sur la tête à propos de la *deuotio* des Decii en VII, 359). Cette signification pour *exponere* est suggérée par le *TLL*, V, 2, 1758, 74-80 qui glose le verbe par la formule *obicere malis uariis*. *Deis* est complément de *exponere* de façon similaire à ce que l'on lit en IX, 843 ou chez Stace, *Theb.*, 5, 624 *exposui fatis*. On peut néanmoins admettre une construction *apo koinou* de *deis* avec *exponere* et *damnatum* : la condamnation de Caton à payer ces offrandes est implicitement due aux dieux.

In cunctas poenas doit être rattaché au participe *damnatum* et indique l'objet de la condamnation, comme chez Stace, *Ach.*, 1, 800 et *Theb.*, 4, 183. Caton oppose nettement son propre sort (évoqué grâce au démonstratif *hoc*, ici équivalent de l'adjectif possessif de la première personne) au grand nombre de châtiments que méritent les belligérants (*cunctas poenas* est, comme le souligne Fantham, une hypallage pour *poenas cunctorum*). Ce faisant, Caton propose de se sacrifier selon le rituel romain de la *deuotio*. La *deuotio* est souvent associée, dans le monde romain, à la famille des Decii Mures (cf. *Decium* au vers 308) dont le sacrifice a été célébré par Ciéron, *Fin.*¸ 2, 61 et *Tusc.*, 1, 89 (qui évoque les trois *deuotiones* prêtées aux Decii) ou encore Virgile, *G.*, 2, 169 et *En.*, 6, 824 (où les Decii sont mentionnés comme étant de grands héros romains). Mais notre source principale à ce sujet est surtout le récit de Tite-Live, 8, 6-11 (pour la *deuotio* de 340 avant notre ère) et 10, 24-30 (pour la *deuotio* de Sentinum). Pour un panorama de la réception de la « légende » des Decii, cf. Guittard 1988, p. 256-266. Le thème de la *deuotio* et du sacrifice est un des thèmes majeurs de la Pharsale : outre deux nouvelles mentions du sacrifice des Decii (VI, 785-786 et VII, 359), il réapparaitra notamment avec les personnages de Vultéius (au chant IV) et de Scaeva (au chant VI).

308 pressere : Bentley rejette le terme présent dans les manuscrits et propose de lire *oppressere*. Selon lui, le verbe *premere* ne convient pas parce qu'il ne signifie pas nécessairement que Décius est tué ou vaincu (cf. I, 513-515 où le soldat qui est *pressus* est indemne). Il convient tout d'abord de souligner que la conjecture qu'il suggère est vraisemblablement fautive : l'épitrite quatrième *oppressere* occupe, en effet, une place très

inhabituelle pour la poésie de Lucain. On ne trouve qu'un seul épitrite quatrième à la position XxY9 (pour reprendre le système de notation de Nougaret 1966, p. 18) dans l'ensemble du livre V du *Bellum ciuile*, sur les quarante-quatre épitrites quatrièmes employés par Lucain (cf. de Neubourg 1986, p. 213). Il est donc peu vraisemblable que le texte authentique soit *oppressae*. Par ailleurs, le verbe *premere* paraît convenir dans le discours de Caton : le stoïcien cherche à ménager une progression entre la *deuotio* des Decii et la sienne, ce que permet l'emploi d'un verbe plus vague comme *premere.* Là où seules les armées ennemies attaquaient Decius, ce sont les deux armées qui peuvent prendre Caton pour cible de même que Décius était seulement accablé par les traits ennemis alors qu'ils doivent se figer dans le corps de Caton. La conjecture de Bentley ne semble donc pas nécessaire.

Les manuscrits U et T proposent de lire *ut pressere*, ce qui établirait de façon plus nette la comparaison entre le sort de Caton et celui de Décius. Cette leçon est tout à fait correcte grammaticalement et la post-position de la conjonction de subordination n'est pas rare chez Lucain (cf. note au vers 6). Néanmoins, il convient de souligner que la place qu'occuperait le monosyllabe long dans l'hexamètre n'est pas en faveur chez les poètes, et notamment chez Lucain : on trouve un monosyllabe long au début du quatrième pied dans 5,97% des cas (cf. de Neubourg 1986, p. 203). En outre, l'ajout de cette comparaison immédiatement avant une formulation plus précise de la *deuotio* de Caton semble affaiblir stylistiquement l'anaphore ***me*** *geminae figant acies,* ***me***... Par ailleurs, la présence de *ut* dans le texte laisse davantage penser à une glose qui visait à expliquer le lien logique entre ce vers et la suite du discours, glose qui aurait été insérée dans le texte par la suite. Enfin, l'argument le plus fort reste que l'ajout de *ut* au vers 308 paraît fausser le texte en établissant une forme d'équivalence entre les deux *deuotiones* alors que celle de Caton doit dépasser le sacrifice de Décius. Il n'est pas cohérent d'établir, dans une même phrase, un simple rapport de comparaison entre le vers 308 et les vers 309-310 puisque la *deuotio* est différente : Décius n'était frappé que par l'armée adverse tandis que Caton souhaite être la cible de tous les traits, ceux des deux armées romaines et ceux des barbares. Il ne convient donc pas d'adopter la leçon *ut pressere*.

309 me geminae figant acies : Fantham suppose que Caton souhaite être attaqué par les deux armées (cf. également *cunctis... hastis* et *medius* en 310-311) afin de rappeler que les deux partis sont également coupables et pour montrer qu'il n'appartient pas au camp pompéien. Il s'agit également de montrer que la *deuotio* est d'une ampleur plus grande puisque le danger pour Rome est plus grave encore que dans une guerre extérieure. Par ailleurs, l'adjectif *geminae,* tout comme la mention de la *barbara turba*, permet d'insister sur

l'isolement de Caton, qui se place ici en avant avec une anaphore du pronom de la première personne du singulier (*me*), repris par le pronom personnel sujet *ego* au vers 310 et les pronoms démonstratifs *hic* et *hac* au vers 312. Sur *figo* au sens de transpercer, cf. III, 654.

311 excipiam medius totius uolnera belli : La scène que Caton décrit se réalisera en quelque sorte dans le récit de la mort de Vultéius, encerclé par les ennemis. Le suicide des guerriers est présenté comme la concentration de tous les crimes de la guerre civile : cf. V, 548-549, *concurrunt alii totumque in partibus unis | bellorum fecere nefas*. Le subjonctif d'exhortation à la première personne est rare chez Lucain : il s'agit, avec IV, 702 (*arma capessam*), des deux seuls exemples de cet emploi dans le *Bellum ciuile* (cf. Lundqvist 1907, p. 43 ; Esposito 2009, p. 309). Le terme de *medius* joue avec la pratique de la *deuotio* : d'ordinaire, la place du guerrier faisant la *deuotio* est au milieu des rangs ennemis et sous le regard des deux armées (cf. Tite-Live, 8, 9, 9 *se in medios hostes inmisit, conspectus ab utraque acie*), mais celui-ci ne reçoit les coups que du camp opposé. La réalité de la guerre civile fait que Caton, pour éviter la mort d'autres citoyens romains, doit concentrer sur lui tous les traits lancés.

312 hic redimat sanguis populos, hac caede luatur : Ce vers constitue une variation du vers 309 : il reprend le même schéma métrique (DSDS) avec une succession de mots à la quantité identique (à l'exception des clausules de chaque vers). En outre, l'adjectif démonstratif *hic* et *hac*, représentant la première personne du singulier, répond, à la même place dans le vers (A et x selon le système Nougaret), au *me* du vers 309.
Comme le rappelle Fantham, le fait de proposer du sang pour expier ses fautes apparaît déjà chez Virgile, *En.*, 2, 115-118. *Redimere* n'apparaît qu'à une seule reprise chez Lucain et est rare chez d'autres auteurs (Virgile, *En.*, 6, 121 ; Sénèque, *Ag.*, 160 ; *Med.*, 662 et *Ep.*, 76, 27).

312-313 luatur | quidquid Romani meruerunt pendere mores : Le verbe *luo* désigne ici l'action d'expier et a comme objet le châtiment (c'est un synonyme du verbe *pendere* au vers 313). Cet emploi est déjà présent, notamment chez Ovide, *Met.*, 3, 625 *exsilium dira poenam pro caede luebat* (cf. *TLL*, VII, 1842, 71-80). Le verbe *pendere* fait l'objet de nombreuses variantes dans les manuscrits dont aucune, néanmoins, ne semble digne d'intérêt pour le sens et qui peuvent toutes être expliquées par une cause paléographique (confusion fréquente entre r et n, entre le préfixe *per-* et *pro-* dans les manuscrits).

314 ad iuga... faciles : *Ad iuga* est le complément de l'adjectif *facilis* (sur cette construction, cf. *TLL*, VI, 1, 63, 50-74, Lucain, I, 561). L'image du joug est une réponse

directe au discours de Brutus qui envisageait que Caton soit sous le joug de Pompée (*sub iuga Pompei* v. 280). On retrouve le même débat autour du joug dans le livre IX, lors de la tentative de désertion d'une partie de l'armée de Caton : le Cilicien déclare qu'il ne risque pas d'être sous le joug arménien ou scythe (IX, 237-238 *non Armenium mihi saeua minatur | aut Scythicum fortuna iugum*) tandis que Caton lui reproche de se précipiter sous un nouveau joug (IX, 261-262 *quaerisque iugum ceruice uacanti | et nescis sine rege pati*). Sur l'idée que le peuple recherche le joug et la tyrannie, cf. également IX, 254 *indiga seruitii... plebes*. Le fait que la foule soit encline à la servitude est un *topos* qui provient de l'idée que la foule n'est pas rationnelle. Ce lieu commun apparaît pour la première fois chez Platon, *Rep.*, 439a et 493a. Pour le développement chez les Romains de ce *topos* de l'irrationalité de la foule et de sa tendance à rechercher la tyrannie, cf. Tite-Live, 2, 32, 8-12 ; Cicéron, *Rep.*, 1, 44 (*ad furorem multitudinis*) ; 1, 68 (*ex maxima libertate tyrannus gignitur*) ; Quinte Curce, 10, 5, 7-25.

314-315 saeua uolentes | regna pati : Bentley² considère que l'adjectif *saeua* est faible et qu'il marque une corruption dans le texte. Il propose donc de le remplacer soit par l'adverbe *sponte* soit par l'adjectif *Partha*. La première suggestion me semble redondante : le participe *uolentes* suffit à répondre à l'adjectif *faciles* pour souligner la disposition du peuple à se soumettre à un pouvoir tyrannique. L'adjectif *Partha* ne semble pas non plus adapté : il n'est ici pas question du joug des Parthes, mais de celui qu'imposera le vainqueur de la guerre civile. Il faut peut-être conserver le texte transmis par les manuscrits (même si la *iunctura saeuum regnum* n'apparaît que chez Lucain) en considérant que l'adjectif *saeuus* qualifie, à travers les royaumes, celui qui exerce l'autorité.

314-315 cur... cur... | pereunt : L'adverbe interrogatif *cur* est stylistiquement mis en valeur par sa répétition dans le même vers et par sa place dans le vers : la postposition du premier *cur* le situe avant la coupe trihémimère tandis que le second *cur* suit immédiatement la coupe hephthémimère.

Le verbe *pereunt* a souvent fait l'objet de sur-interprétation dans les traductions : « pourquoi faire périr » (Bourgery), « why should they die » (Duff), « perché mai devono perire popoli » (Badalì). L'indicatif présent ne permet pas ces interprétations (qui traduisent, sans l'adopter ni même la mentionner, la conjecture de Bentley, *pereant*) et il convient de traduire « pourquoi périssent-ils ». En s'exprimant de la sorte, Caton donne plus de force aux conséquences funestes du conflit, la mort des combattants. En outre, l'utilisation de l'indicatif présent fait pendant à l'interrogation des vers 319-320, elle aussi au présent de l'indicatif (*sequimur*).

315 me solum inuadite ferro : La phrase, avec la répétition du pronom *me*, est sans doute une réminiscence de Virgile, *En.*, 9, 427 *me me, adsum qui feci, in me conuertite ferrum*.

316 me frustra leges et inania iura tuentem : Il s'agit là de la réponse directe de Caton à la proposition finale de Brutus, qui suggérait aux vers 281-282 de combattre pour la défense des lois et de la liberté (*pro legibis arma | ferre... libertatemque tueri*). Pour cette raison, la leçon *tuentem* est préférable à *timentem* que l'on lit dans le manuscrit E ou à *tenentem*, leçon évoquée par Cortius dans son commentaire. La clausule *iura tuentem* est proche de celle de III, 151 *iura tuentur*.

317 finemque laborum : Comme le souligne Cortius, la confusion entre *malorum* et *laborum* est fréquente dans les manuscrits (cf. V, 481, VI, 312 et VIII, 18). A l'exception de Luck, les éditeurs récents (Bourgery, Housman, Badalì, Shackleton Bailey) ont adopté la leçon *malorum*. Fantham soutient la leçon *laborum* (adoptée par Luck) en supposant qu'il s'agit d'un écho de Virgile, *En.*, 1, 241 *quem das finem, rex magne, laborum*. Mais, l'argument majeur en faveur de *laborum* est apporté par Cortius. La mort de Caton ne doit pas apporter la fin des malheurs : elle doit seulement mettre fin à la guerre civile (qui est ici désignée par le mot *laborum*) et permettre au peuple d'être sous le joug d'un tyran. Pour l'emploi de *labor* pour désigner les combats, cf. I, 41 et I, 123.

318 gentibus Hesperiis : Cette *iunctura* apparaît également en IV, 352, VI, 585, VII, 741 et X, 387.

318-319 post me regnare uolenti | non opus est bello : Cette phrase constitue une réponse à Brutus et, plus précisément, aux vers 283-284 *nunc neque Pompei Brutum neque Caesaris hostem, | post bellum uictoris habes*. Brutus envisageait un futur où il entrerait en guerre, ce à quoi Caton répond que le temps de la guerre est le présent, tandis que le futur connaîtra la paix, une fois Caton mort. Pour la brachylogie *post me*, cf. également *post Rubiconis aquas* en II, 498.

319-320 quin... sequimur : L'emploi de *quin* marque un retour prosaïque à la question initialement posée par Brutus après l'évocation d'une *deuotio* impossible. Au sens traditionnel de « pourquoi ne pas » s'ajoute la valeur d'exhortation relevée par Cortius : cf. Donat, *Phorm.*, 485 *'quin' modo corripiendi uel imperandi uim habet* (pour *quin* et l'impératif), Salluste, *Cat.*, 20, 14 *quin igitur expergiscimini*, Tite-Live 1, 57, 7 *quin conscendimus equos*, Ovide, *Am.*, 2,

19, 59 *quin alium, quem tanta iuuat patientia, quaris ?* (pour *quin* suivi de l'indicatif). Il convient d'éditer *sequimur* et non *sequemur* (Bourgery) : la deuxième syllabe du verbe doit nécessairement être brève dans le schéma métrique du vers (DDSS) et le *e* long du futur est donc impossible dans ce vers. Pour l'interprétation de ce passage, cf. *supra* p. 50 sq.

320-322 : nec si Fortuna fauebit | ... | non bene conpertum est : L'hyperbate *nec... non* est emphatique et met en avant l'absence totale de doute sur la conduite que pourrait avoir Pompée en cas de victoire, comme le souligne déjà Sulpicius Verulanus, cité par Cortius. Avec cette phrase, Caton revient à nouveau sur la proposition finale de Brutus qui envisageait l'avenir, une fois qu'un vainqueur aura triomphé (*uictoris* v. 284). *Compertum est* est une expression assez prosaïque (employée notamment par Salluste, César et Tite-Live) et que l'on ne trouve chez aucun poète avant Lucain. Heinsius propose la conjecture *fouebit* mais le texte transmis par les manuscrits ne me semble pas devoir être modifié : l'évocation de la *fauor* de la fortune est fréquente dans la littérature latine (cf. par exemple Ovide, *Ibis*, 121-122 ; *Met.*, 13, 334).

321 totius sibi ius promittere mundi : Le fait que Pompée risque de devenir un *dominus* apparaît déjà dans le discours de César en I, 324-335. Il est intéressant de noter que Appien (*Civ.*, 2, 67) évoque la φιλαρχία de Pompée comme étant un de ses défauts, qui le poussera à prolonger la guerre et donc à perdre finalement à Pharsale (cf. Veith 1913 pour une analyse de l'erreur tactique de Pompée à Corfinium). L'idée selon laquelle Pompée cherche à combattre dans son propre intérêt est reprise au vers 323 *sibi se uicisse*. Lucain fait ici, sans doute allusion à la crainte des contemporains de Pompée de voir celui-ci rechercher un pouvoir personnel : Brutus, auteur d'un *De dictatura Pompei*, et Caton apparaissaient comme les principaux opposants à Pompée entre 54 et 51 (cf. à ce propos Ferrary 1988, p. 97-98).

322 ideo me milite uincat : Comme *compertum est*, *ideo* apparaît comme étant un mot particulièrement prosaïque (cf. Axelson 1945, p. 80). Caton réaffirme ainsi avec fermeté son désir de s'engager dans la guerre civile. Franchet d'Espèrey (Franchet d'Espèrey 2009, p. 362-363) souligne le fait que cette affirmation semble contredire la *sententia* de I, 128 *uictrix causa deis placuit sed uicta Catoni*. En effet, Caton paraît envisager la possibilité d'une victoire de Pompée et ne choisit donc pas délibérément le camp du vaincu. Cette contradiction peut être résolue en supposant qu'il existe deux Caton et que celui du livre II n'est pas le Caton de Lucain mais plutôt le Caton des déclamations, qui illustre la sagesse stoïcienne confrontée à une responsabilité politique.

323 sic fatur : La formule *sic fatur* apparaît traditionnellement pour introduire un discours dans l'épopée (cf. Virgile, *En.*, 8, 115 ; 10, 621) tandis que l'on utilise plutôt *sic fatus* à la suite de la prise de parole (cf. Virgile, *En.*, 1, 610 ; 2, 50 ; 4, 570). Néanmoins, il ne s'agit pas là d'une règle absolue dans le *Bellum ciuile* (cf. II, 648). En effet, si l'on peut être tenté, à cet endroit, d'adopter la leçon *fatus* (présente dans deux manuscrits), il convient de souligner qu'au vers 284 le texte correct est *sic fatur* et ce, pour conclure le discours de Brutus. Il est donc tout à fait possible de conserver le texte majoritairement transmis par les manuscrits, qui apparaît comme étant la *lectio difficilior* par rapport à *sic fatus*.

324 irarum mouit stimulos : Heinsius et Bentley soulignent à juste titre que l'expression *mouere stimulos* n'apparaît qu'ici chez Lucain, tandis que l'expression traditionnellement employée est plutôt *admouere stimulos* (cf. Tite-Live, 7, 15, 3 *pudor stimulos admouit* ; Cicéron, *Sest.*, 12, 9, *stimulos admouerit* ; Sénèque, *Prou.*, 4, 6 *quae dii immortales uelut stimulos admouent*). Bentley propose également la conjecture *subdit* comme chez Ovide, *Tr.*¸5, 1, 76 *ingeniis stimulos subdere fama solet* ou Sénèque, *Ag.*, 133 *mixtus dolori subdidit stimulos timor*. Néanmoins, comme l'avance déjà Cortius, la conjecture ne semble pas nécessaire : il est tout à fait acceptable chez Lucain de voir le verbe simple *mouere* employé à la place du verbe composé *admouere* (*simplex pro composito*), pratique déjà fréquente chez Homère (cf. l'emploi d'ὄλλυμι pour ἀπόλλυμι par exemple en *Il.*, 12, 250 ; cf. Lucain II, 20 *tenuere* au sens de *continuere*). Pour l'usage du *simplex pro composito*, cf. Hofmann-Szantyr 1972, p. 298 sq.

324-325 iuuenisque calorem | excitat in nimios belli ciuilis amores : Cette phrase montre toute la complexité de l'engagement de Caton dans la guerre civile : la participation au conflit semble être un choix raisonnable dans le discours de Caton, mais ce même discours produit un effet néfaste sur Brutus dont l'ardeur est excessive (*nimios... amores*), au point où l'on peut parler de *furor* belliqueux de Brutus (le *calor* étant une réaction physique due au *furor*). Ce paradoxe (un discours vertueux dont les conséquences ne sont pas vertueuses) évoque le débat autour de la doctrine stoïcienne de la participation du sage aux affaires de la cité. Mais il s'agit surtout, comme le remarque Fantham, du problème soulevé par Sénèque dans le *De ira*, 2, 6 : la vertu est incompatible avec la colère ([*uirtus*] *iram ipsam castigandam habet*). Grimal (Grimal 1983, p. 412-416) en conclut que seul Caton est vraiment parvenu à la *securitas* puisque Brutus, lui, est mû par la passion. Néanmoins, il me semble que l'on ne peut pas dire, avec Fantham et Grimal, que Lucain évite tout à fait la polémique avec la théorie de Sénèque : certes, aux vers 324-325, la colère paraît être le propre de Brutus et non de Caton,

mais cela ne signifie pas que le sage ne va pas être sujet à cette passion. Bien au contraire, dans son discours, il souhaite ne pas être exempt du *furor* (v. 292-294), même si, comme le montre Stok (Stok 2007, p. 163-165) il s'agit d'un *furor* sensiblement différent de celui qui anime ici Brutus. Pour l'expression *belli* (*ciuilis*) *amor*, cf.I, 21 *tantus amor belli... nefandi* et IX, 228 *belli ciuilis amor*. L'idée que la guerre civile est néfaste et pousse les hommes à l'excès, même s'ils ont choisi le bon parti apparaît déjà chez Cicéron, *Fam.*, 4, 9, 3 (*quae etiam si ad meliores uenit, tamen eos ipsos ferociores impotentioresque reddit*).

Bentley[1] préfère lire *exciit* plutôt que *excitat* pour harmoniser les temps verbaux, mais cette conjecture ne doit pas être retenue. Comme le souligne Trampe (cf. Trampe 1884, p. 11-12), Lucain emploie le plus souvent les formes en *-iui* plutôt que celles en *-ii* pour les verbes de la quatrième conjugaison et la conjecture proposée par Bentley ne correspond donc pas à l'usage du poète. Pour l'emploi de la forme *excitat*, cf. IV, 208 ; VII, 386 ; VII, 577 et VIII, 776. D'autre part, Heinsius suggère la conjecture *iuueni*, au datif d'intérêt : cette proposition est tout à fait possible, mais la leçon transmise par les manuscrits, un génitif complément du nom *calorem*, ne me paraît pas devoir être corrigée.

326-391 : Caton et Marcia

A partir du vers 326, l'action rebondit grâce à l'arrivée d'un nouveau personnage qui va permettre de poursuivre le portrait de Caton : Marcia. En effet, alors que jusqu'ici, le poète présentait les idées politiques du sage stoïcien, c'est désormais dans le cadre privé que celui-ci doit agir. Lucain présente ici Marcia, la première épouse de Caton, qui revient pour demander à être à nouveau mariée au personnage. En dépeignant cette scène, le poète aborde un élément polémique de la vie de Caton, puisque son remariage avec Marcia lui avait sans doute été reproché par ses adversaires, et notamment par César dans l'*Anticato*. Au sujet de la vie de Marcia et du traitement littéraire du nouveau mariage entre Caton et elle, cf. la note aux vers 327-328. La relation de Caton et de Marcia est un des éléments retenus par la postérité à propos du stoïcien : Dante en parle notamment lorsqu'il rencontre Caton au Purgatoire (*Purgatoire*, 1, 31).

Le mariage à Rome avait parfois une dimension politique : l'exemple le plus intéressant pour le *Bellum ciuile* est l'union de Pompée et de Julie, la fille de César, union qui était une garantie de la paix entre les deux hommes, comme le précise explicitement Lucain dans sa liste des causes de la guerre civile (I, 111-120). Néanmoins, le poète n'évoque pas le mariage de Caton pour aborder des questions politiques : il considère plutôt ce rite pour sa dimension morale comme en témoigne le portrait du sage stoïcien à la fin de cette section (II,

380-391). Comme le souligne Harich (cf. Harich 1990, p. 212-223), la scène du mariage est révélatrice du modèle philosophique qu'est Caton. La sainteté de Marcia (*sancta* en II, 327) et la cérémonie de non-mariage font de cette union un modèle d'union stoïcienne.

Cette section du texte se divise en trois mouvements principaux : dans un premier temps, Marcia parle à Caton et le convainc de la reprendre pour épouse, puis le narrateur décrit le nouveau mariage du couple (sur le mariage, cf. la note à II, 354-380) avant de dresser le portrait du sage stoïcien. Même si le personnage de Caton est au centre du propos du narrateur depuis le vers 234, toute la scène n'est pas consacrée à ce seul personnage. Marcia, la femme de Caton, occupe une place importante dans cet épisode, au même titre que Cornélie – à qui elle se compare (cf. II, 348-349 *Cur tuta in pace relinquor | et sit ciuili propior*) – dans le reste du *Bellum ciuile* (sur le rôle de Cornélie, cf. notamment Bruère 1951, p. 223 sq.). En effet, c'est la femme qui est d'abord mise en scène par Lucain, à travers une brève description (II, 329-336), son discours (II, 338-349) et la description par antithèse de sa tenue de mariée (II, 360-366). Ce n'est qu'ensuite que le regard du narrateur se tourne à nouveau vers Caton (II, 372-391). L'importance du personnage de Marcia apparaît aussi à travers le contraste entre son propos et celui des femmes qui se lamentent à l'approche de César en II, 38-42. Si, dans les deux cas, les femmes se comportent comme lors d'un deuil, Marcia se distingue par un discours dans lequel sa personne est centrale. Sa requête a une double motivation : elle souhaite épouser à nouveau Caton, d'abord, pour défendre son honneur afin de ne pas laisser croire qu'elle a pu être répudiée (II, 344-345) puis pour prendre part à la guerre civile (II, 346-349). En cela, elle tient un discours proche de celui de Caton : dans un trouble aussi grand que la guerre civile, il n'est pas bon de chercher à en être exempt (cf. II, 289-297). Sur le rôle de Marcia dans l'oeuvre de Lucain, cf. Alibert 2008, p. 100-104.

326 Phoebo gelidas pellente tenebras : Comme le souligne un scholiaste (cf. Werner 1998, p. 86), l'indication temporelle répond à celle du vers 237 *Parrhasis obliquos Helice cum uerteret axes* : le narrateur situe ainsi l'action à la fin de la nuit au cours de laquelle l'entrevue entre Brutus et Caton a eu lieu (Brutus est d'ailleurs présent lors du mariage, cf. *auspice Bruto* au vers 371). De cette manière, le poète nous fait comprendre que la discussion entre les deux personnages a duré une grande partie de la nuit, ce qui met en valeur l'importance de l'échange qui vient d'être rapporté et ce, au détriment de la vraisemblance dans la narration. Fantham souligne que, depuis Homère (cf. *Il.*, 11, 1-2 ou encore *Od.*, 5, 1-2), l'aube est propice à une relance de l'action. Lucain semble ici reprendre ce *topos* puisque l'aube annonce une nouvelle scène, celle du nouveau mariage unissant Caton à Marcia. Néanmoins, l'emploi

de ce *topos* est trompeur : le narrateur laisse entendre que l'aube chasse les ténèbres et, ainsi, que l'on pourrait assister à un changement de tonalité, mais il n'en est rien. La scène qui suit est toujours placée sous le signe de la guerre civile et Marcia, comme Brutus, vient frapper à la porte de Caton (*pulsat* v. 238 et *pulsatae* v. 327). Pour l'emploi de *Phoebus* au sens de soleil, cf. I, 48 ; I, 655 ; II, 326 ; IV, 103 ; VII, 214 ; VIII, 228 ; IX, 315 ; IX, 528 ; IX, 906 ; X, 236 ; X, 251 ; X, 258 et X, 307.

Il convient de souligner l'existence d'une variante mentionnée par Bersmann dans un des manuscrits qu'il a consultés (variante également conjecturée par Bentley) : *gelidas Phoebo pellente tenebras*. Cette variante n'apporte pas de changement majeur dans l'équilibre métrique du vers (cf. la note à *uitae Mario* au vers 131). En revanche, cette variante forme un chiasme dans le vers en plaçant au centre les deux éléments principaux de l'ablatif absolu, encadrés par le complément d'objet direct de *pellente*. En outre, elle a le mérite de placer avant la coupe penthémimère l'adjectif correspondant au nom placé à la fin du vers, ce qui est fréquent chez Lucain (cf. v. 3, 6, 19, 24, 34, 44 par exemple). Néanmoins, il ne s'agit pas d'un argument déterminant : on trouve également des cas d'adjectifs placés après la coupe penthémimère qui portent sur un nom en fin de vers (cf. v. 18, 37, 51). Il convient, cependant, de souligner que la deuxième combinaison semble moins fréquente chez Lucain. Pour cette question dans les *Silves* de Stace, cf. note de Liberman à 3, 3, 40 et 5, 1, 17.

327 pulsatae sonuere fores : Harich (Harich 1990, p. 223) voit dans ce détail l'utilisation d'un motif élégiaque, récurrent dans ce passage. La mention des portes serait une allusion au paraclausithyron, scène dans laquelle l'amant attend derrière la porte close. Les autres éléments élégiaques de cette scène sont l'idée d'un amour qui dure après la mort (v. 343-344) ou la rivalité suggérée entre Marcia et Cornélie (v. 348-349).

327-328 sancta |... maerens... Marcia : Comme au vers 207, l'absence de coordination entre deux termes qualifiant le sujet ne doit pas poser problème : il convient de distinguer *sancta*, qui définit Marcia à l'aide d'une qualité permanente, de *maerens*, qui qualifie la situation présente du personnage liée à un deuil récent. Pour l'emploi de *sanctus* au sujet d'une épouse, cf. Virgile, *En.*, 11, 158 *sanctissima coniunx*.

Marcia est la fille de Lucius Marcius Philippus, née vers 80 av. J-C. On ne la connaît qu'à travers ses différents mariages évoqués par Plutarque (*Cat. Mi.*, 25, 3-9) et Appien, (*Ciu.*, 2, 14, 99) Après avoir divorcé d'avec sa première épouse Atilia, Caton a épousé Marcia vers 63 av. J-C avant de la céder en mariage à son ami, l'orateur Quintus Hortensius Hortalus afin que celui-ci obtienne d'elle un héritier (cf. v. 331-33 ; Cantarella 2002, p. 269-282). Peu après la

mort d'Hortensius en 50 avant notre ère, Marcia épousa à nouveau Caton selon Plutarque et Lucain (Appien se contente de dire que Marcia est seulement venue habiter avec Caton sans évoquer de mariage). Strabon (11, 9, 1) prétend que cette pratique était commune à Rome. Pour une discussion à ce sujet, cf. Gordon 1933, p. 574-578. Caton a pu être accusé de s'être marié une nouvelle fois à Marcia par pur intérêt, puisque celle-ci avait hérité de la fortune de l'orateur Hortensius (cf. Plutarque, *Cat. Mi.*, 52, 4). Ce doute sur l'honnêteté de Caton a persisté et est même devenu un sujet de débat dans les écoles de rhétorique : cette question est notamment citée par Quintilien, 3, 5, 11 : *an Cato recte Marciam Hortensio tradiderit*. Au sujet de Marcia, cf. Means 1974, p. 210-215. Socrate avait également la réputation d'avoir, tout comme Caton, donné en mariage son épouse à un ami pour qu'il en ait un enfant (cf. Tertullien, *Apol.*, 39). Pour la critique chrétienne du mariage de Caton, cf. aussi Augustin, *Bon. conj.*, 18, 21 *nec causa ergo numerosioris prolis fecerunt sancti nostri, quod Cato dicitur fecisse romanus, ut traderet uiuus uxorem etiam alterius domum filiis inpleturam*.

328 inrupit : Comme le montre Fantham, le verbe permet de souligner l'irruption soudaine de Marcia dans la pièce, qui donne l'impression qu'il s'agit d'une urgence (cf. Virgile, *En.*, 4, 645 et Pline le jeune, *Ep.*, 6, 20 où le verbe *irrumpere* est appliqué à une femme dans un contexte de tension). L'utilisation de ce verbe contraste fortement avec le rythme du vers, composé de quatre spondées, qui marque une certaine lourdeur, particulièrement appropriée dans un contexte de deuil ou de plaintes (cf. note au vers 44). L'évocation du son des portes (*sonuere* v. 327) fait sans doute référence à la pratique dramatique consistant à signaler l'entrée d'un nouveau personnage par un coup frappé sur la porte (cf. Tarrant 1978, p. 246).

329 uirgo : Comme cela apparaît dans l'*index metricus Hosianus*, la voyelle finale de *uirgo* est brève : cet abrégement de la voyelle finale d'un mot iambique est assez fréquent chez Lucain (cf. *Cato* II, 285 ; *tiro* II, 480, V, 363, VII, 102 ; *ergo* IX, 256). Ce phénomène apparaît également fréquemment chez d'autres poètes du premier siècle de notre ère (cf. Postgate 1923, p. 42-43).

329 toris melioris... mariti : Comme le précisent les *Commenta* et les *Adnotationes*, il s'agit de Caton. *Melioris* établit la comparaison par rapport à Hortensius dont il est question au vers 328. *Toris* est un terme poétique, particulièrement utilisé par les poètes élégiaques (cf. Properce, 4, 5, 24) ou les poètes épiques (cf. Virgile, *En.*, 1, 708 ; 4, 207). De même, au vers 331, le mot *suboles* appartient à un registre soutenu comme le souligne Fantham (cf. Virgile,

B., 4, 49 ; *En.*, 4, 328). L'entrée de Marcia est particulièrement solennelle, ce qui met en valeur la vertu et la noblesse du personnage.

330 pretium mercesque : La coordination de ces deux noms indique que la naissance d'un troisième enfant était à la fois le prix que devait payer Marcia pour son mariage et également une récompense. Il s'agit donc presque d'un groupe antithétique. Les *Commenta* soulignent que l'emploi de ces termes évoquant un marché avec Caton participe à l'éloge du mode de vie du sage, qui ne se marie pas par passion mais dans le but d'être utile à la cité grâce à la reproduction. On peut également y voir une forme de réponse de Lucain aux accusations formulées contre Caton au sujet de son nouveau mariage avec Marcia (cf. note aux vers 327-328) : le seul intérêt que Caton a trouvé dans son mariage consistait, lors du premier mariage, en la naissance de plusieurs héritiers. Pour les enfants comme récompenses de l'union, cf. Virgile, *En.*, 4, 33 *Veneris nec praemia noris*. Pour l'alliance de *pretium* et de *merces*, cf. Lucain, IV, 220.

331 tertia iam suboles : Le début de ce vers est repris par Stace, *Silu.*, 4, 8, 4 dans une célébration de l'heureuse union de Julius Menecrates. Il s'agit peut-être, là encore (cf. note au vers 21) d'une imitation de Lucain chez Stace qui, ici, renverse la perspective et décrit une scène pleine de joie, là où Lucain dépeint le mariage d'un sage, sans mentionner les manifestations d'émotion attendues.

333-336 : Le narrateur décrit minutieusement les différents détails qui composent le tableau de Marcia en deuil. Cette description clôt la référence explicite aux nombreux deuils que l'on trouve depuis le début du chant II (le deuil public à Rome, *ferale iustitium* v. 17-18, la comparaison avec le deuil d'une mère v. 21-28 et la comparaison de Caton avec la douleur d'un père ayant perdu son fils v. 297-303) avant le mariage qui consistera en une sorte de rite funèbre (cf. Sannicandro 2010, p. 105). Le deuil de Marcia apparaît comme un élément important : plus que le simple devoir féminin, il semble être ce qui fait que Caton apprécie son ancienne épouse (cf. v. 337 *non aliter placitura uiro*). En raison de son authenticité, l'attitude de Marcia contraste ainsi totalement avec le spectacle offert par Cléopâtre en X, 81-82. Pour Cléopâtre comme anti-Marcia, cf. Dangel 2010, p. 95.

333-334 postquam condidit urna | supremos cineres : L'adjectif *supremos* fait difficulté dans la traduction : Badalì ne le traduit pas, Bourgery et Luck le traduisent avec *cineres* tandis que Duff comprend qu'il forme une hypallage avec *urna* (« their final urn »). Les deux interprétations sont possibles : *supremus* peut soit qualifier les cendres pour

souligner qu'elles sont ce qui reste d'Hortensius (cf. *OLD* s.v. 3c), soit qualifier l'urne pour signaler son usage funéraire (cf. *OLD* s.v. 5). Le premier sens me paraît néanmoins préférable : même avec une hypallage, l'adjectif *supremos* serait simplement redondant et n'apporterait rien au texte puisqu'il est évident que l'urne est une urne funéraire. Sur l'urne comme symbole de la crémation, Fantham relève un rapprochement avec Sénèque, *Tro.*, 372-375 *corporibus conditis cum tristis cineres urna coercuit* et Lucain, VIII, 770 *Cornelia... accipiet nostraque manu transfundet in urnam*.

334 miserando concita uoltu : Bentley suggère de lire *miserando sordida cultu*. Selon lui, le fait de qualifier le visage de *miserandus* et l'expression *concita uultu* (qu'il interprète comme un équivalent de *concita ira*) ne permettent pas d'aboutir à un sens satisfaisant. Tout d'abord, même si la *iunctura miserandus uultus* n'apparaît pas ailleurs dans la latinité, l'évocation d'un visage qui suscite la pitié ou la compassion (cf. *OLD* s.v. *miserandus* 1a) semble tout à fait adaptée à la situation (pour *miserandus* portant sur un élément du corps, cf. Valerius Flaccus, 6, 362 *membra uiri miseranda*). Enfin, le participe passé *concita* soulève deux difficultés selon Bentley : sa construction avec l'ablatif *uultu* et le fait qu'il dépeigne Marcia en proie à l'agitation. L'agitation ne semble pas être une objection importante : Bentley suggère que cette attitude ne convient pas à Marcia. Néanmoins, l'agitation est un élément constitutif du deuil féminin à Rome (cf. l'exhortation vigoureuse aux femmes aux vers 38-42). Par ailleurs, puisque le deuil féminin se caractérise par l'inversion des pratiques ordinaires des femmes (cf. Servius, *En.*, 11, 93 ; Plutarque, *Questions Romaines*, 14, 267B ; Scheid 1984, p. 133), le fait que *sancta Marcia* soit qualifiée de *concita* est tout à fait acceptable. En ce qui concerne l'autre objection de Bentley, il ne faut pas considérer que *miserando uultu* est le complément d'agent de *concita*. Si l'on conserve le texte tel qu'il est transmis, on doit comprendre que le groupe à l'ablatif est un ablatif de qualité qui décrit le visage de Marcia (c'est la solution retenue par Duff et Luck). Néanmoins, cette solution semble peu satisfaisante : la place des mots (*concita* est entouré de *miserando... uultu*) incite à penser que *concita* et *uultu* doivent être construits ensemble. Il faut peut-être envisager la conjecture *miserando concita cursu* (cf. Virigile, *En.*, 12, 902 *cursu concitus heros*), rejetée par Bentley parce qu'elle insiste sur l'agitation de Marcia. Cette conjecture a l'avantage d'être plus économique que celle de Bentley et de conserver l'idée d'agitation, essentielle dans une scène de deuil.

Concita (dont le *i* est bref) vient de *concieo* et non de *concio* qui est la forme la plus fréquemment employée.

335-336 effusas laniata comas contusaque pectus | uerberibus crebris : La description de Marcia rappelle l'exhortation d'une matrone aux femmes romaines au début du livre II, v. 38-39 *contundite pectora matres, nunc laniate comas*. Les deux éléments de description sont présentés dans un ordre inverse, dans les mêmes termes, auxquels le narrateur ajoute un détail : la mention de l'absence de coiffure avec la participe *effusas* (cf. *TLL*, V, 2, 221, 73-222, 10) et l'insistance sur la fréquence des coups portés sur la poitrine (*uerberibus crebris*). Fantham rapproche les termes employés par Lucain de ceux de Sénèque, *Tro.*, 93-94 *uacet ad crebri uerbera planctu* et 101 *sparsistque cinis feruidus ora*. L'emploi du verbe *laniare* est attendu dans le contexte des manifestations de deuil : cf. Virgile, *En.*, 12, 605-606. *Effusas comas* et *pectus* sont des accusatifs de relation, fréquemment utilisés avec ces verbes : cf. par exemple Virgile, *En.*, 4, 509 *crinīs effusa sacerdos* ou encore Ovide, *Met.*, 13, 688 *effusae... comas.*

336 cineresque ingesta sepulchri : La construction du participe avec un accusatif indiquant ce dont la personne se recouvre n'apparaît que chez Lucain (cf. *TLL*, VII, 1, 1553, 54-56). Bentley et Francken ont pu mettre en cause ce passage, mais Housman le rapproche à bon droit de Horace, *S.*, 1, 6, 74 *laeuo suspensi loculos... lacerto*. Comme le signale Fantham, Lucain accentue le rituel consistant à mettre de la cendre dans ses cheveux ou sur son visage (cf. Sénèque, *Tro.*, 101) en indiquant que Marcia est recouverte de la cendre même de son mari (ce qui explique le pluriel *cineres*, désignant la dépouille d'Hortensius et non seulement la cendre en général). Sur la coutume antique consistant à salir en se couvrant de poussière, cf. Homère, *Il.*, 24, 163-165 ἀμφὶ δὲ πολλὴ κόπρος ἔην κεφαλῇ τε καὶ αὐχένι τοῖο γέροντος τήν ῥα κυλινδόμενος καταμήσατο χερσὶν ἑῇσι et 639-640 κήδεα μυρία πέσσω αὐλῆς ἐν χόρτοισι κυλινδόμενος κατὰ κόπρον.

337 non aliter placitura uiro : Le participe a une valeur conditionnelle et est l'équivalent de *nec aliter placuisset*.
Le mot *uiro* sert à la fois à remplacer le pronom *ei* (cf. note aux vers 75-76) mais peut aussi signifier « son époux » (Badalì, Luck), c'est-à-dire Caton. C'est cette dernière solution que j'ai retenue dans la traduction.

337 sic maesta profatur : L'utilisation du verbe *profari* pour introduire un discours direct est virgilien et ovidien : cf. Virgile, *En.*, 1, 561 ; 4, 364 ; Ovide, *Met.*, 9, 473 ; 11, 290. Lucain a souvent recours à ce verbe : IV, 701 ; V, 16 ; V, 318. Cf. Valerius Flaccus, 2, 289 *sic maesta profatur*. L'adjectif *maestus* convient tout à fait à la description d'une femme en deuil

(cf. *OLD*, s.v. 2a) : il ne me semble pas utile de modifier le texte tranmis par les manuscrits comme le souhaite Heinsius qui suggère la conjecture *questa*.

338 dum sanguis inerat, dum uis materna : Comme le souligne déja Marius Victorinus (*GLK*, 6, 219, 20) le *i* de *sanguis* est long (cf. également VII, 635 ; IX, 702 ; X, 128). Lucain emploie également *sanguis* avec un *i* bref : cf. III, 679 et IX, 811. Cf. la note d'Oudendorp *ad loc.* pour la prosodie de *sanguis* chez d'autres auteurs. *Sanguis* désigne ici le sang, au sens de la source de la force et la vigueur (cf. *OLD*, s.v. 5a). L'emploi de *maternus* pour évoquer ce qui se rapporte à l'accouchement et à la maternité vient d'Ovide, *Met.*, 3, 312 *maternaque tempora complet* et se trouve également, après Lucain, chez Stace, *Theb.*, 7, 167 *maternos reddere menses* et dans l'imitation de Valerius Flaccus, 2, 325 *dum uires utero maternaque sufficit aetas* (cf. *TLL*, VIII, 469, 19-26). Sur l'anaphore expressive, cf. *cur... cur...* v. 314.

338-339 peregi | iussa : Le préfixe *per-* insiste sur l'idée d'accomplissement total de l'action. Marcia montre ainsi son obéissance totale à Caton. Le terme *iussa* est meilleur que *iusta* adopté par Gronovius et également suggéré par Bentley. Cette conjecture suppose de changer la ponctuation et de considérer que *materna* est épithète de *iusta*, au sens des « devoirs de la mère ». La construction change donc le rythme de la phrase et paraît déséquilibrer le vers 338 en faisant du deuxième terme introduit par *dum* un groupe très bref (*dum uis*) sans véritable force expressive. Mais, le principal argument pour refuser cette conjecture est celui avancé par Cortius : il est difficile de considérer que le double mariage de Marcia est, à strictement parler, le devoir d'une mère. Il s'agit plutôt de ce que souhaitait Caton, désireux d'aider son ami Hortensius. L'idée que Marcia obéit à Caton apparaît également dans les impératifs *da* (v. 341 et 342) par lesquels Marcia demande la permission à Caton de s'unir à nouveau à lui et peut-être aussi dans l'adjectif verbal *tradenda* (v. 341) qui peut avoir une valeur d'obligation.

339 geminos excepi feta maritos : *Feta* a plusieurs sens qui peuvent être acceptables. Le sens premier du mot, « enceinte, qui porte des enfants » (cf. Lucain, V, 405 *tigride feta* ; VI, 387 *centauros feta nubes effudit*), ne correspond pas à la situation de Marcia. Le terme peut également désigner la femelle ou la femme qui a déjà accouché : c'est ce sens que le *TLL* donne à *feta* dans notre passage (cf. *TLL*, VI, 1, 640, 27-30 ; Stace, *Theb.*, 7, 179). Enfin, l'autre signification acceptable pour *feta* est celle de « féconde », que l'*OLD* attribue à l'adjectif dans ce passage (cf. *OLD*, s.v. 3a ; *Commenta* : « feta : pro fecunda »). Le second

sens paraît meilleur puisque, à proprement parler, Marcia n'était pas déjà mère lorsqu'elle a épousé pour la première fois Caton.
L'emploi de la *iunctura excipere maritum* est propre à Lucain : l'expression *accipere maritum* est plus fréquente (cf. *TLL*, VIII, 405, 22-23). Le préverbe *ex-* permet d'insister sur l'idée de succession : Marcia se présente comme assurant la relève dans un relais ou dans un combat (cf. *OLD*, s.v. 15-16).

340 uisceribus lassis : *Lassis* évoque, au-delà de la fatigue, l'incapacité de procréer à nouveau, la perte de la *uis materna*. Sur l'emploi de *lassus* au sujet de l'enfantement, cf. Pline, *Ep.*, 6, 21, 1 *quasi lassa et effeta natura nihil iam laudabile parit* (passage cité par Cortius).

340 partuque exhausta : La présence de la conjonction de coordination *-que* est surprenante : elle ne coordonne pas deux groupes sur le même plan grammatical, mais un ablatif de qualité (*uisceribus lassis*) et une apposition au sujet (*exhausta*). Cette coordination permet peut-être d'indiquer qu'il y a une construction *apo koinou* de *partu* : en effet, l'ablatif donne la cause des deux fatigues évoquées (*lassis* et *exhausta*).

341 tradenda : Le verbe *tradere* est employé avec son sens technique de « donner en mariage » (cf. *OLD*, s.v. 5c ; Ovide, *Met.*, 14, 335-336 *haec ubi nubilibus primum maturuit annis... tradita Pico est* ; Lucain, II, 345), tout comme *transmittere* (cf. Virgile, *En.*, 3, 329). L'adjectif verbal marque l'obligation (cf. *iussa* v. 339).

341-342 da foedera prisci | inlibata tori : Bentley suggère de supprimer toute cette proposition et de ne conserver que *da nomen inane*, en supprimant donc *tantum*. Il considère que les deux propositions débutant par *da* se répètent et que seule la seconde peut être conservée puisque Marcia évoque précisément par la suite le nom (*nomen*) de Caton : *Catonis Marcia* (v. 343-344). Néanmoins, il me semble qu'il est nécessaire de conserver les deux propositions telles qu'elles sont transmises par les manuscrits : tout d'abord, la répétition en anaphore de *da* donne plus de force expressive au discours et répond à la répétition de *dum* au vers 338. En outre, les deux propositions ne sont pas tout à fait redondantes : il ne faut pas interpréter *inlibata* comme signifiant que Marcia désire que le mariage soit chaste (Bourgery, Badalì). En effet, s'il s'agit des voeux ayant constitué le précédent mariage (*prisci tori*), il ne peut s'agir d'un mariage blanc puisque la première union a donné plusieurs enfants (cf. v. 330-331). *Inlibata* a le sens d'« intact, identique » (cf. *TLL*, VII, 1, 368, 69-83), c'est-à-dire que Marcia considère que son second mariage n'a pas réellement interrompu son union avec Caton (cf. Luck « Erneuere den alten Ehebund, den wir nie gebrochen haben »). C'est seulement

dans la seconde proposition lancée par *da* que Marcia souhaite que le *nomen conubii* soit *inane* et évoque ainsi la chasteté qu'elle souhaite pouvoir conserver. L'argument de Fantham selon lequel *inlibata* fait référence à la chasteté parce que le narrateur évoque aux vers 379-380 celle de Caton n'est pas décisif : il est bien question de la chasteté au vers 342, mais non dans l'adjectif *inlibata* mais grâce à l'adjectif *inane*. Il ne semble donc pas nécessaire de supprimer la première proposition comme le propose Bentley. Haskins souligne à juste titre que *inlibata* a une valeur épexégétique et est l'équivalent de *ut inlibata sint*. Pour *foedus* au sens de l'alliance dans le mariage, cf. Catulle, 64, 373 *accipiat coniunx felici foedere diuam*, Properce, 3, 20, 15.
Prisci porte par hypallage sur le mot *foedera*. Marcia veut renouveler l'ancien engagement qui est demeuré intact.

342-343 nomen inane | conubii : La *iunctura nomen inane* est particulièrement redondante : *nomen* désigne ici le simple nom, par opposition à la substance, à la réalité du mariage (cf. Tacite, *H.*, 4, 15 *hoc esse nomen totum inane* ; Cicéron, *Tusc.*, 1, 21 ; Horace, *Ep.*, 1, 17, 41). L'ajectif *inanis* est déjà utilisé par Lucain pour décrire tout ce qui est vide de sens ou de réalité dans la guerre civile : cf. II, 303 *inanem... umbram* et II, 316 *inania iura*. Cf. également V, 389 *nomen inane* et I, 313 *nomina uana*.
Conubium désigne une des personnes qui prend part au mariage par métonymie, ici l'épouse. Cf. Stace, *Theb.*, 8, 62 ; 10, 768.

343-344 liceat tumulo scripsisse CATONIS | MARCIA : Les femmes romaines avaient pour coutume de signaler qui était leur mari dans leur épitaphe (cf. Juvénal, 6, 229). Comme le souligne Fantham, l'utilisation de l'épitaphe est fréquente dans la poésie romaine pour symboliser la vie d'une personne : cf. Tibulle, 1, 3, 55-56 ; Properce, 2, 1, 78 ; 2, 11, 6 ; Ovide, *Tr.*, 3, 3, 73-76. Burman suppose que Marcia, comme Didon chez Ovide, *H.*, 7, 193 (*nec... inscribar ELISSA SYCHAEI*), ne veut pas que son mariage avec Hortensius soit mentionné et qu'on dise qu'elle n'a été que l'épouse de Caton. Le rejet au début du vers suivant de Marcia et l'antéposition de Catonis met en évidence le fait que Marcia se définit surtout par son époux, pour lequel elle manifeste ainsi sa fierté.

344 ne : La leçon *ne*, adoptée par Luck², est présente dans deux manuscrits ainsi que dans les *Carmina Epigraphica*. Comme le soulignait déjà Housman, cette leçon n'est en rien plus mauvaise que *nec*, traditionnellement choisi par les éditeurs. Au contraire, *ne* semble préférable : si l'on adoptait *nec*, il faudrait comprendre que *quaeratur* est un subjonctif optatif.

Or, *nec* ne sert pas ordinairement de négation à un subjonctif de souhait, même si cette licence ne serait pas surprenante chez Lucain. En outre, la présence d'une proposition subordonnée finale me paraît meilleure parce qu'elle pousuit le raisonnement de Marcia, tandis que *nec* interrompt la phrase et ne montre pas le lien circonstanciel existant entre les deux propositions (*liceat... ne... quaeratur*).

345 mutarim primas expulsa an tradita taedas : L'alternative < *utrum* > *expulsa an tradita* (cf. Sénèque le rhéteur, *Contr.*, 2, 1, 19 *cur potius abdicas me quam tradis*) montre le souci qu'a Marcia de son honneur. De même qu'elle indiquait avoir suivi les ordres de Caton (*iussa*), elle indique ainsi que son comportement n'était pas à l'origine de la rupture du premier mariage. *Mutare primas taedas* forme une expression imagée, proche de la métonymie (les torches désignant les flambeaux que l'on trouve dans tout mariage romain, cf. v. 356 *legitimaeque faces*). *Primas taedas* est l'équivalent de *taedas primi conubii* : sur l'usage de *primus* en relation avec le mariage, cf. la note de Liberman à Stace, *Silu.*, 4, 8, 59. Fraenkel (Fraenkel 1964, II, p. 259) souligne la réécriture de ce vers dans le livre 4 du *Convivio* de Dante : « che dopo me si dica che tu non mi scacciasti ma di buono animo mi maritasti ».

346-347 non me laetorum comitem rebusque secundis | accipis : La tradition manuscrite hésite entre les leçons *sociam* et *comitem*. Housman avance que les deux leçons sont équivalentes tandis que Fantham revient sur le jugement d'Housman et considère que *sociam* est meilleur parce que le terme évoque un lien plus fort (le fait que Marcia réclame une *pars laborum* irait dans le même sens). Bentley, en revanche, marque sa préférence pour *comitem* sans argumenter à ce sujet. Si les deux termes peuvent évoquer une alliance militaire (Marcia veut être *propior ciuili bello*) et ne présentent pas de véritable distinction sémantique, il me semble que *comitem* est préférable. En effet, il s'agit du terme employé par Lucain à deux reprises pour désigner Cornélie, à qui Marcia se compare : cf. V, 804 *fida comes Magni* et VIII, 190, *comitem pignusque recepi*. Oudendorp souligne, en outre, que le passage a été imité par Valerius Flaccus, 1, 763-764 *me quoque ait casus comitem quicumque propinquat | accipies*. Le verbe *accipere* désigne usuellement le fait pour un homme de prendre une épouse : cf. *TLL*, I, 316, 38-45.
Laetorum et *rebus secundis* sont tous deux compléments de *comitem* bien qu'étant à des cas différents et forment donc un zeugma. Cortius y voit une nuance entre les choses matérielles (*laetorum*) et la conjoncture en général (*rebus secundis* étant l'équivalent de *cum omnia prospera sunt*), distinction qui me semble plus juste que celle établie par Fantham entre le présent (*laetorum*) et l'avenir *(rebus secundis*).

347 in curas uenio partemque laborum : Tout comme le vers précédent, cette proposition est constituée par un parallélisme imparfait : *uenio* reçoit deux compléments introduits par *in* suivi de l'accusatif mais il faut comprendre *in partem curarum laborumque uenio*. Là encore, les deux termes font référence, pour l'un, aux éléments matériels (*laborum*), tandis que l'autre est plus général (*curas*). Cela forme donc un chiasme avec le vers précédent.

348 da mihi castra sequi : Le troisième impératif, *da*, utilisé par Marcia après les vers 341 et 342 a une construction légèrement différente : les deux premiers étaient complétés par un COD tandis qu'ici le verbe *dare* est suivi de l'infinitif présent. Comme le souligne Fantham, cette tournure est propre à la prière chez Virgile et Ovide (cf par exemple, *Met.*, 8, 351).
La demande de Marcia provient du fait que, normalement, les femmes ne suivaient pas leur époux lors des campagnes militaires. Cette pratique s'est, cependant, répandue sous l'empire comme en atteste le débat rapporté par Tacite, *An.*, 3, 33-34 (cf. la note de Fantham pour davantage de détails à ce sujet). La demande forme surtout une reprise littéraire d'un motif élégiaque déjà développé par Properce, 4, 3, 45-46 *Romanis utinam patuissent castra puellis ! | essem militiae sarcina fida tuae.* Il convient de souligner que le troisième discours (après celui de Brutus et de Caton) aborde à nouveau la question de ce qu'il faut suivre dans la guerre civile. Brutus demandait s'il devait suivre César ou Pompée, Caton recommandait de suivre le destin et Marcia, elle, choisit de suivre Caton.

348 tuta in pace : Il me semble préférable de penser que *tuta* est un ablatif, même si l'élision d'une voyelle brève est plus fréquente que celle du *a* long de l'ablatif. L'expression est proche de X, 332 *uelut in tuta securi pace*.

348 relinquar : Le subjonctif présent semble meilleur que l'indicatif présent *relinquor* que l'on trouve dans quelques manuscrits (leçon choisie par Hosius et Bourgery) en raison de la présence de *sit* au vers suivant. En outre, il convient de souligner que Bourgery traduit néanmoins la valeur conditionnelle d'un subjonctif : « pourquoi serais-je ».

349 Cornelia : Cornélie, la femme de Pompée, est mentionnée ici pour la première fois dans l'épopée. Le parallèle avec Marcia est intéressant : en se comparant à Cornélie, Marcia fait de Caton un homme dont l'importance est égale à celle de Pompée. Par ailleurs, la comparaison entre les deux femmes semble se justifier pour la question du mariage. En effet, au même titre que l'union de Caton et de Marcia, les noces de Pompée et de Cornélie paraissent avoir été l'objet de critiques à Rome selon Plutarque, *Pomp.*, 55, 1-4. Au moment

où Marcia parle, Cornélie n'est pas plus proche de la guerre civile puisqu'elle est demeurée à Rome. Ce n'est qu'une fois le combat déplacé en Grèce que Pompée la fait venir en Epire puis à Lesbos (cf. Plutarque, *Pomp.*, 66, 3 ; Lucain, V, 722-815) avant d'être rejoint par elle à la suite de la défaite de Pharsale (cf. Plutarque, *Pomp.*, 74-75 ; Lucain, VIII, 41-147).

350 flexere uirum : Le mot *uir* peut avoir deux sens : ou bien il s'agit du terme emphatique permettant de désigner Caton comme un personnage important, ou bien il faut le traduire par « son mari ». Le premier sens me semble meilleur puisque le nouveau mariage n'a pas encore eu lieu, mais on ne peut exclure la possibilité que ce terme soit employée afin de montrer la permanence du lien conjugal entre Caton et Marcia. Le verbe *flectere* à la fin d'un discours pour indiquer l'effet produit apparaît à nouveau en IV, 363-364 *at Caesar facilis uultuque serenus | flectitur*, mais surtout en VIII, 107 après le discours de Cornélie à Pompée *duri flectuntur pectora Magni*.

350 et tempora quamquam : Bentley suggère de lire *ea tempora quamquam* : il adopte une ponctuation différente qui rattache la subordonnée concessive à la proposition *hae flexere uirum uoces* et non à la proposition débutant au vers 352 (il propose donc de mettre un point après *in bella uocante*). Housman a raison de rejeter cette interprétation en remarquant que *quamquam* répond à *tamen* au vers 352 : la concession ne porte pas sur le fait que Caton est fléchi par le discours de Marcia mais sur le fait qu'il se marie magré tout.

351 sint : Les éditeurs, jusqu'à Oudendorp, adoptaient plutôt la variante *sunt* présente dans certains manuscrits qu'ils avaient consultés. *Quamquam* peut être indifféremment suivi du subjonctif ou de l'indicatif à l'époque impériale (cf. Ernout-Thomas p. 351-352). et il n'y a donc pas d'argument grammatical permettant de trancher dans ce débat. Je suis ici l'autorité de l'ensemble des manuscrits que j'ai collationnés qui présentent unanimement la leçon *sint* qui me semble tout à fait satisfaisante.

351 aliena toris : *Alienus* se construit ici avec le datif. *Toris* est une métonymie pour désigner le mariage (cf. *OLD.*, s.v. 5b).

352-353 foedera... | iura placent sacrisque... admittere testes : *Foedera*, *iura* et *admittere* sont tous trois sujets du verbe *placent* qui, bien que sous sa forme personnelle, est l'équivalent du verbe impersonnel *placet* (« il est décidé »). Les termes de *foedera*, *iura*, *sacris* et *testes* font référence au cadre juridique et religieux du mariage, contrastant ainsi avec *pompa* qui désigne l'habituelle procession nuptiale.

354-380 : Le non mariage

Lucain décrit le mariage de Marcia et Caton : cette évocation se divise en plusieurs temps. Jusqu'au vers 357, le poète parle des éléments de décor que l'on retrouve traditionnellement dans les mariages. Puis, du vers 358 au vers 366, il concentre son regard sur la mariée avant de mentionner rapidement l'assistance (vers 367-371). Enfin, à partir du vers 372, la description du mariage se centre sur le personnage de Caton, préparant ainsi son portrait qui commence au vers 380.

La description du mariage se fait par la négative : ce procédé de la « negation antithesis », déjà évoqué en II, 176, est développé sur un large extrait. Les négations sont, en effet, particulièrement nombreuses dans le passage, qu'elles soient exprimées (*non* en II, 354, II, 360, II, 368 ; *nec* en II, 368, II, 372, II, 378 ; *nulla* et *nulli* en II, 370) ou seulement étendues par une conjonction de coordination (cf. la note à II, 354). Néanmoins, comme le souligne Esposito (Esposito 2004, p. 41-43), la négation par antithèse n'est pas seulement l'emploi d'une structure *non... sed* mais aussi l'usage d'expressions paradoxales, insolites et inattendues (ainsi peut-on considérer l'adjectif *taciti* au vers 371 comme l'équivalent d'une négation, le silence n'étant pas normal lors d'un mariage dans l'antiquité). En outre, il convient de souligner la véritable recherche de *uariatio* dans les diverses négations présentes dans ce passage. L'ensemble de ces éléments font de la description du mariage de Caton une pièce d'une grande originalité formelle. Néanmoins, il convient de souligner que l'emploi de la négation par antithèse n'est pas le seul apanage de Lucain : Castagna (Castagna 2003, p. 282 écrit ainsi que « Seneca applica ad ogni singolo dettaglio un insistita anafora di avvferbi negativi, finendo così per riporrtarsi alla descrizione di un locus amoenus di tipo tradizionale, salvo invertirne il segno con gli avverbi negativi. » En outre, l'originalité de ce passage ne provient pas du détournement des rites nuptiaux : au contraire, comme le souligne Boëls-Janssen (Boëls-Janssen 2002, p. 129-130), les auteurs latins, depuis Plaute jusqu'à Apulée, évoquent le plus souvent les rites nuptiaux pour les détourner et montrer de faux mariages. Fantham suppose que l'évocation du mariage par Lucain est une réaction satirique suite au mariage de Messaline (mentionné par Tacite, *Ann.*, 11, 27 sq. ; Juvénal, 10, 330 sq. et Suétone, *Claud.*, 26, 29) ou celui de Néron et Pythagoras (cf. Tacite, *An.*, 15, 37, 9). Wilson (Wilson 19529, p. 173-176) pense que la description du mariage de Caton par Lucain a été reprise pour la composition d'un bas relief sur un sarcophage du IIIème siècle conservé au Palazzo Massimo alle Terme.

354 : festa coronato non pendent limite serta : La négation *non* vaut pour l'ensemble du passage jusqu'au vers 359 et est reprise par la conjonction de coordination *-que* (cf. le même procédé au vers 235). La négation s'étend y compris sur les mots qui ne sont pas sujets des verbes : ainsi, au vers 354, *non* nie à la fois la présence de guirlandes (*serta*), mais aussi le fait que le seuil soit décoré de couronnes (*coronato*). Le vers est très travaillé : la négation, placée après la coupe penthémimère, y accompagne le verbe au centre du vers, entre deux adjectifs et les deux noms qu'ils qualifient, disposés de manière à former un chiasme.
Les guirlandes et autres décorations autour de la porte ne sont pas spécifiquement liées au mariage : Virgile (*En.*, 4, 202) décrit des temples ornés de guirlandes, Ovide (*F.*, 4, 737-738) en mentionne pour les fêtes des Parilia. Néanmoins, il s'agit d'un élément que l'on retrouve dans la description des décorations pour un mariage : cf. Juvénal, 6, 79 *ornentur postes et grandi ianua lauro*. Les couronnes et les guirlandes sont dénoncées comme étant des marques de luxe inutiles par Lucrèce, 4, 1131-1132.

355 infulaque... candida : Comme le rappelle Fantham, Plutarque (*Questions Romaines*, 31, 271F αὐτὴ δ᾽ εἰσφέρει μὲν ἠλακάτην καὶ τὴν ἄτρακτον, ἐρίῳ δὲ τὴν θύραν περιστέφει, τοῦ ἀνδρός) et Servius (*En.*, 4, 458 *moris enim fuerat, ut nubentes puellae, simul uenissent ad limen mariti, postes antequam ingrederentur, propter auspicium castitatis, ornarent laneis uittis*) disent que les mariées avaient l'habitude de décorer de bandelettes de laine les portes de la maison de leur mari avant d'y entrer. La même coutume est évoquée dans les *Commenta Bernensia*. Ces bandelettes étaient également utilisées lors de sacrifices : elles semblent donc avoir un caractère sacré (cf. Hersch 2010, p. 89).

356 legitimaeque faces : Les torches sont les torches nuptiales qui accompagnent la procession : cf. Catulle, 61, 77, 98 et 121. Selon Plutarque, *Questions Romaines*, 2 (264A), les torches sont au nombre de cinq et symbolisent la protection de cinq divinités. Fantham voit dans l'adjectif *legitimus* une hypallage et considère que le mot qualifie plutôt l'union. Cette interprétation me semble forcer le texte : Lucain fait ici la liste des différents symboles que l'on trouve dans le mariage, conformément à la coutume (cf. Stace, *Theb.*, 2, 259 *face, festum nubentibus ignem*). *Legitimus* signifie précisément « ce qui est conforme à la loi ou à la coutume » (cf. *OLD.*, s.v. 4a).

356-357 adclinis... | stat torus : Comme le montre Fantham, l'adjectif *adclinis* est une hypallage correspondant à la forme *adclinibus* : cf. Varron, *L.*, 5, 168 *qua... scandebant in lectum non altum, scabellum : duplicata scansio gradus dicitur*. Comme le précisent les

Commenta, il s'agit de la description du *lectus genialis*, c'est-à-dire un lit richement décoré, élevé à une certaine hauteur au-dessus du sol. Il s'agit d'un des symboles principaux du mariage : cf. Horace, *Ep.*, 1, 1, 87 ; Cicéron, *Clu.*, 14. Cortius fait état d'une leçon *adcliuus*, dont le sens est proche d'*adclinis* : cette confusion est fréquente dans les manuscrits (cf. *TLL.*, I, 326, 58-60). *Adclinis* a le sens de « posé horiziontalement contre » (cf. Liberman à Valerius Flaccus, 1, 147).

357 picto uestes... auro : *Pingere* fait référence à la broderie, comme chez Ovide, *Met.*, 6, 23 ou Cicéron, *Tusc.*, 5, 61. La couverture du *lectus genialis* était l'objet d'une grande recherche décorative : comme le rappelle Fantham, chez Catulle, 64, 46-51, l'histoire d'Ariane et de Thésée est brodée sur une couverture.

358 matrona : Les différents éditeurs ont hésité sur la personne désignée par le mot de *matrona*. Grotius suppose qu'il s'agit de la jeune femme sur le point de se marier (il s'agirait alors d'un emploi parallèle à celui de *maritus* que l'on trouve chez Stace, *Silu.*, 1, 2, 218, cf. la note de Liberman *ad loc.*). Il convient de remarquer que c'est précisément ce sens que le *TLL* donne au mot *matrona* dans ce passage (cf. *TLL.*, VIII, 486, 50-51). Cependant, cette entrée dans le *TLL* ne comporte que le passage de Lucain et ne donne aucun emploi de *matrona* proche de celui-ci. Cette interprétation, suggérée par les *Commenta*, a le mérite de permettre d'expliquer facilement le vers 359 : la jeune mariée doit éviter de franchir elle-même le seuil de la maison de son époux (cf. note au vers 359). Bentley suggère une autre explication pour le terme *matrona* qui me semble plus satisfaisante : il souligne que l'emploi du terme de *matrona* pour une femme qui n'est pas même entrée dans la maison de son époux (alors que ce terme est d'ordinaire seulement attribué le lendemain du mariage) est surprenant. En outre, le *non* qui débute le vers 360 lance un nouveau mouvement dans le texte, dans lequel il est enfin question de la mariée (*nupta*). Par ailleurs, la forme de la couronne de tours évoquées par Lucain n'est pas un des attributs connus de la femme sur le point de se marier (cf. *infra*). Enfin, la mention de la mariée ne s'intègrerait pas bien dans la première partie de la description du non-mariage qui se consacre plutôt aux éléments symboliques constitutifs de la cérémonie du mariage. Il faut donc considérer avec Bentley que *matrona* désigne la *pronuba*, c'est-à-dire la femme qui accompagne la mariée et qui doit nécessairement, selon le rite, avoir elle-même été mariée.

358 turritaque premens frontem... corona : Le verbe *premere* convient tout à fait pour décrire une coiffure : cf. Virgile, *En.*, 4, 148 *fronde premit crinem*. Normalement, la

couronne de tours est l'attribut de Cybèle (cf. Properce, 3, 17, 35 ; 4, 11, 52 ; Ovide, *F.*, 2, 223 ; 6, 321) puis celui des villes et notamment de Rome (Lucain, I, 188 ; Sidoine Apollinaire, *Carm.*, 5, 13-14). Fantham avance que l'existence d'une telle coiffure n'est attestée que chez Lucain, même si les *Commenta* semblent présenter cela comme une coutume visant à faire ressembler les jeunes filles à la mère des dieux (cf. également les gloses relevées par Ussani 1903, p. 60). En outre, la description de la coiffure que l'on trouve chez Juvénal, 6, 501-504 évoque une coiffure à plusieurs étages, comparable à un édifice (*tot premit ordinibus, tot adhuc compagibus altum* | *aedificat caput*). Cette thèse est défendue par Olson (Olson 2008, p. 23) qui soutient que, par l'expression *turrita... corona*, Lucain décrit la coiffure imposante de la mariée. Il reste, néanmoins, difficile de se figurer quelle est la coiffure décrite par Lucain dans ce passage. En outre, il me semble délicat de supposer que *frontem* évoque le front de la mariée et non celui de la *matrona* : en effet, jusqu'ici il n'a pas été question de la *nupta* et l'on ne saurait sous-entendre un mot qui n'est pas encore apparu dans le texte. Lucain parle donc de la coiffure de la *pronuba*. Les *pronubae* ainsi que les amis du marié formant le cortège portaient souvent une couronne de feuillage (cf. Grimal 1960, p.108). En outre, une représentation sur un sarcophage conservé à Naples montre Vénus assistant une mariée en tant que *pronuba* et portant sur le front une couronne de fleurs (cf. Hersch 2010, p. 92-94). Je suis ici l'hypothèse de Hersch selon laquelle la *pronuba* revêt une couronne différente de la couronne ordinaire : elle a choisi une couronne de tours pour symboliser la présence de Cybèle et attirer la fertilité dans l'union qui doit être célébrée.

359 translata uitat contingere limina planta : Le rituel selon lequel la mariée ne doit pas franchir elle-même le seuil de la maison de son époux est notamment évoqué par Servius et le troisième mythographe du Vatican : il serait lié au fait que le seuil est consacré à Vesta. Plutarque (*Questions Romaines*, 29, 271D) suppose que cette pratique vise à faire ressembler le mariage à un rapt. Les *Commenta* hésitent entre ces deux explications. Comme le rappelle Francken, cette pratique est également évoquée par Plaute, *Cas.*, 815 et Catulle, 61, 159-160.
La leçon *translataque uetat* que l'on trouve dans le manuscrit *G* ainsi que chez Servius et le troisième mythographe du Vatican ou la leçon *uetuit* rapportée par Cortius ne doivent pas être adoptées : elles proviennent de la difficulté à comprendre le mot *matrona* au vers précédent. Le verbe *uetare* suppose que la *matrona* est une femme accompagnant la future mariée et lui interdisant de franchir le seuil. A l'inverse, la leçon *uitat* a souvent été comprise en admettant que *matrona* désignait la jeune mariée qui évite, elle-même, de passer la porte sans être portée. Néanmoins, il me semble que l'on peut défendre la leçon *uitat* tout en comprenant que

la *matrona* est la *pronuba*. Bentley soutient, en effet, que la matrone accomplit, elle aussi, le geste afin que la mariée le reproduise à son exemple. Cette interprétation ne renvoie à aucun rituel connu (ce sont les amis du marié qui portaient la mariée dans sa nouvelle demeure) mais cette précision pourrait ne pas être étrangère à toute la mise en scène précédant l'entrée de la femme dans la maison de son époux (cf. Grimal 1960, p. 108). Sur le remplacement du *i* long de *uitat* par une voyelle brève précédée de la coordination *-que*, cf. Liberman à Valerius Flaccus, 2, 569 qui cite notamment Juvénal 9, 40.

360 timidum... pudorem : L'expression de la timidité et de la pudeur de la mariée justifie l'emploi de deux verbes évoquant la dissimulation (*tectura* et *uelarunt*) ainsi que la description du voile. Au vers suivant, la précision *demissos... uoltus* ajoute une nouvelle manifestation de la timidité ou du respect de la jeune mariée (cf. Virgile, *En.*, 11, 480 *oculos deiecta* ; Valerius Flaccus, 2, 470 *oculos deiecta pudore*).

361 lintea... flammea : Le *flammeum* est un des symboles traditionnels du mariage romain (cf. La Follette 1994, p. 55). Il s'agit d'un voile de couleur jaune qui était utilisé par la femme qui se mariait lors de la cérémonie ou lors d'un sacrifice : cf. Festus, 174, 24 *quia flammeo caput nubentis obuoluatur, quod antiqui obnubere uocarint*, Pline l'Ancien, 21, 46 *lutei uideo honorem antiquissimum, in nuptialibus flammeis totum feminis concessum*, Martial, 11, 78, 3 *flammea texuntur sponsae*, Juvénal, 2, 124. Les éditeurs conservent traditionnellement la leçon *lutea* désignant une couleur proche de l'orange (cf. André 1949, p. 115-116 ; p. 153). J'ai adopté la leçon *lintea*, délaissée par les éditeurs précédents. En effet, même si aucun tissu particulier n'est censé composer le *flammeum*, le lin semble tout à fait adapté, puisqu'il s'agit du tissu employé pour les rites et les cérémonies religieuses (cf. Tardieu 1982, p. 47-58). En outre, la mention de la matière qui compose le voile me semble plus intéressante que celle de sa couleur (Hersch 2010, p. 102 soutient que c'est le voile lui-même et non sa couleur qui en fait un symbole du mariage). En effet, dans l'ensemble de la description, Lucain attire l'attention du lecteur sur les différents matériaux (*eburnis* v. 356, *auro* v. 357, *gemmis* v. 362). La mention du lin comme tissu luxueux paraît donc avoir toute sa place dans la description du non-mariage de Caton. Pour une étude de l'usage du *flammeum*, cf. Boëls-Janssen 1993, p. 129-130.
Le vers 361 est un *uersus aureus*.

361 uelarunt : Bentley suggère de lire *praeuelant*, estimant que le fait que *uelarunt* soit au parfait est problématique. Il fonde sa conjecture sur une imitation de Claudien, *Pros.*,

2, 325 *flammea sollicitum praeuelatura pudorem*. Néanmoins, cette conjecture n'est pas nécessaire. En effet, le parfait *uelarunt* est tout à fait possible chez Lucain qui alterne fréquemment présent et parfait (cf. note aux vers 184-185 ; pour la forme contracte, fréquente chez Lucain, cf. Trampe 1884, p. 11). Enfin, il me semble que l'on peut trouver une autre imitation du passage, chez Martial, 12, 42, 3 *praeluxere faces, uelarunt flammea uultus*. Cette imitation tend à confirmer la leçon *uelarunt* transmise unanimement par les manuscrits. En outre, si, au vers 362, on adopte la leçon *astrinxit* transmise par de nombreux manuscrits, la rupture dans les temps verbaux est moins choquante, puisqu'elle concerne deux verbes.

362 balteus : Le mot *balteus* désigne à l'origine un baudrier ou une ceinture faisant partie de l'équipement du soldat. Par la suite, il sert à évoquer la ceinture d'une femme et notamment d'une amazone (cf. *OLD.*, s.v. 2a ; Ovide, *H.*, 21, 121 ; *Met.*, 9, 189 ; Sénèque, *Herc. f.*, 543). Sur la description de la manière dont la ceinture serre le vêtement, cf. Lucain III, 239 *fluxa coloratis astringunt carbasa gemmis*. L'absence de ceinture est une des caractéristiques du vêtement du deuil : cf. Tibulle, 3, 2, 18 *incincitae nigra...ueste*, cf Olson 2008, n. 68 p. 124.

362 aut : La leçon *aut* me semble meilleure que *haud* (défendue par Cortius) ou *haut* (adoptée par Luck dans ses deux éditions). Cortius justifie la leçon *haud* en soulignant que *colla monile decens* n'est pas coordonné à ce qui précède et que, par conséquent, la coordination *aut* n'est pas nécessaire au vers 362. Cependant, on ne peut pas comparer les deux éléments rapprochés par Cortius : le vers 362 est une véritable proposition avec un verbe principal (*astrinxit*) tandis que *colla monile decens* ne contient aucun verbe conjugué à un mode personnel explicitement exprimé. La coordination se justifie donc ici par le besoin de relier les deux verbes conjugués entre eux. De même, au vers suivant, on trouve la conjonction *-que* qui coordonne la proposition dont le verbe principal est *cingunt*. En outre, l'apparition d'une nouvelle négation *haud* ou *haut* serait contraire au procédé stylistique employé ici par Lucain, à savoir l'utilisation d'une seule négation en tête de phrase qu'il faut sous-entendre dans toutes les propositions (cf. *non* au vers 354 et au vers 360).

362 fluxos gemmis adstrinxit amictus : La description de la manière de ceindre le vêtement sera reprise au sujet des peuples de l'extrême Orient : cf. III, 239 *fluxa coloratis adstringunt carbasa gemmis*.

363 colla monile decens : Comme le souligne Shackleton Bailey dans l'apparat de son édition, il est possible de sous-entendre le verbe *circuit*. Il est également possible de

comprendre qu'il faut répéter le verbe *astrinxit* que l'on trouve au vers précédent. En effet, tant le vers 362 (*astrinxit*) que le vers 364 (*suppara... cingunt angusta*) insistent sur le fait que la parure et les vêtements sont étroitement collés au corps de la jeune mariée. Le verbe *astringere* pourrait donc convenir pour évoquer un collier.

364 suppara... angusta : Le *supparus* ou *supparum* (sur les nombreuses formes adoptées par ce mot, cf. Housman 1972, III, p. 996-999) est une pièce du vêtement féminin que Festus, dans l'abrégé de Paul le Diacre, 311, 4 (407 dans l'édition Lindsay) décrit ainsi : *supparus uestimentum puellare lineum, quod et subucula, id est camisia, dicitur* (cf. Olson 2008, p. 15-16). Mais, comme le souligne Fantham, la description qu'en fait Lucain fait davantage penser à un châle qu'à une veste ou une chemise. En cela, le vêtement décrit rappelle plutôt la *palla* (cf. Isidore de Séville, *Orig.*, 19, 25, 1-3 ; Sebesta 1994, p. 38-39 ; Croom 2010, p. 89-91). L'adjectif *angusta* insiste sur le rôle du vêtement qui est de recouvrir les épaules de la jeune mariée en les serrant étroitement : la conjecture de Van Jever, *augusta*, me paraît négliger cette caractéristique importante du vêtement de la mariée (cf. également *adstrinxit* deux vers plus haut).

365 sicut erat : Comme le souligne Oudendorp, la tournure vient d'Ovide : cf. *Met.*, 3, 178 ; 5, 601 ; 6, 244 ; 6, 657 ; *F.*, 6, 332. Elle est reprise également par Stace, *Theb.*, 1, 891 ; 7, 820 ; 9, 234.

365 maesti... lugubria cultus : La leçon *uultus* ne doit pas être retenue : Lucain a longuement décrit les vêtements que Marcia ne porte pas et il évoque désormais ceux qu'elle a choisis. Le choix de la leçon *uultus* formerait une redite par rapport au vers 334 (*miserando concita uoltu*). Pour l'emploi de *lugubria* pour désigner les vêtements de deuil, cf. *lugubria sumere* Properce, 4, 11, 97 ; *lugubria ponere* Ovide, *Tr.*, 4, 2, 73 ; *lugubria induere* Ovide, *Met.*, 11, 669.

366 quoque modo natos hoc est amplexa maritum : Il me semble qu'il faut construire *et amplexa est maritum hoc modo quo natos amplexa esset*. Ce passage a été discuté par Hudson-Williams (Hudson-Williams 1984, p. 455-456) : le critique refuse l'interprétation de Duff (« she embraced her husband just as she did her sons »). En effet, Lucain précise au vers 370 qu'il n'y a pas ni *pignora* ni *propinqui* assistant au mariage, ce qui semble exclure la possibilité que des enfants soient présents (la seule façon de sauver l'interprétation de Duff est de supposer qu'elle a embrassé ses enfants avant de venir voir Caton, mais le texte ne donne aucun indice allant dans ce sens). De même, il rejette

l'interprétation de Bourgery (« comme on embrasse des enfants ») qui est reprise par Fantham : le sujet du verbe est nécessairement *Marcia*. Il rejette, enfin, la solution que j'ai adoptée (déjà suggérée par Graves) qui consiste à supposer que la proposition relative a un sens conditionnel. Il me semble qu'il s'agit pourtant de la solution la plus économique pour comprendre le texte tel qu'il a été transmis. En outre, la conjecture de Hudson-Williams *quoque modo mater natos amplexa maritum* me semble difficile à accepter : en effet, il est difficile de comprendre quelle aurait pu être la faute expliquant la disparition de *mater* et, si la présence du verbe être pourrait faire penser à une simple cheville destinée à combler une lacune, le pronom *hoc* est particulièrement expressif afin de mettre en valeur la comparaison et de rendre plus compréhensible l'attraction de l'antécédent dans la relative.
Cette remarque permet de décrire Marcia comme une bonne mère de famille : elle prend ici le rôle de la *matrona* qui a perdu son mari, autour de laquelle les enfants se réunissent. En outre, cette précision met en avant la chasteté de Marcia qui ne recherche pas dans le mariage une quelconque union charnelle.

367 obsita funerea celatur purpura lana : Différents éditeurs ont voulu déplacer ce vers en considérant qu'il constituait un retour malvenu à une description achevée par le vers 366. Cependant, cet argument est fautif, comme le souligne Fantham. Le mouvement d'ensemble du texte consiste à d'abord décrire Marcia puis Caton. Le vers 367 est le premier vers qui marque la concentration des regards sur le mari. En effet, la pourpre, *purpura*, désigne nécessairement, par métonymie, le statut de sénateur de Caton. Le vers est, par conséquent, à sa place puisqu'il lance la partie du propos qui concerne directement Caton. La critique formulée par Bentley me semble en revanche plus sérieuse : il constate la présence de difficultés lexicales dans le vers concernant *obsita* et *funerea... lana*. Tout d'abord, *obsita* lui semble problématique parce que le verbe *obserere* n'est jamais employé pour évoquer le fait qu'un vêtement en recouvre un autre. Néanmoins, l'exemple de Tite-Live qu'il convoque (2, 23 *obsita erat squalore uestis*) ne me paraît pas mettre en évidence une quelconque impropriété du verbe *obserere* dans ce contexte. Chez Lucain comme chez Tite-Live, le terme est employé pour montrer qu'un vêtement est couvert par quelque chose (cf. Festus, 292, 25 *<pura vestimenta ad sacri>ficiu<m sacerdotes habebant, id est non ob>sita*). En outre, comme le souligne Fantham, *obserere* est associé au *squalor* propre au deuil chez Tite-Live, 2, 23 ; 29, 16 et chez Tacite, *An.*, 4, 28. La seconde difficulté relevée par Bentley me paraît plus importante et est la cause principale d'une nouvelle conjecture, ultérieure à la proposition de supprimer le vers. Bentley suggère, en effet, de lire *non ferruginea* à la place de *obsita*

funerea. Ce faisant, il supprime *obsita* et change l'adjectif qualifiant la laine, *lana*. Cet adjectif ne lui semble pas satisfaisant parce qu'il ne renvoie pas à une tradition connue. Néanmoins, il convient d'emblée d'objecter à sa conjecture le fait que la mention de la couleur *ferruginea* ne semble pas appropriée : la mention de la pourpre, *purpura*, ne vaut pas tant pour la couleur que pour le luxe que cela représente. Il n'est donc pas indispensable de trouver un adjectif de couleur pour répondre à *purpura*. En outre, le choix de la couleur, *ferrugineus*, c'est-à-dire bleu foncé tirant sur le noir (cf. André 1949, p. 109-112) n'est pas nécessairement le plus adapté : en ce qui concerne les femmes en deuil, Plutarque (*Questions romaines*, 26, 270 E-F) précise que la couleur des vêtements était le plus souvent le blanc, parce que le noir, tout comme la pourpre, sont des couleurs venant de la teinture et ne sont donc pas des couleurs pures. Rien n'indique donc que la couleur du vêtement de laine évoqué soit le noir. L'expression *funerea... lana* me semble pouvoir être conservée : le mot *lana* désigne par métonymie le vêtement ou la toge (cf. Horace, *O.*, 2, 16, 35-37 *te bis Afro | murice tinctae | uestiunt lanae*). Lucain indique donc que Caton ne porte pas sa toge de sénateur mais plutôt celle que les magistrats arborent en période de deuil (cf. déjà la note aux vers 18 et 19). On peut donc garder le texte tel qu'il a été transmis.
Le vers 367 est un vers d'or de forme abVAB.

368-369 nec more Sabino | excepit tristis conuicia festa maritus : L'usage de plaisanteries et de chants grivois lors des mariages est attesté notamment par Catulle, 61, 125-126 *procax | Fescennina iocatio,* Sénèque, *Med.*, 113-114 *festa dicax fundat conuicia Fescenninus | soluat turba iocos* (relevé par Cortius) et Horace, *Ep.*, 2, 1, 145-146 *Fescennina per hunc inuecta licentia morem | uersibus alternis opprobria rustica fudit* qui évoquent plutôt une coutume étrusque. Cette tradition est également liée aux Sabins dans une des explications données par Plutarque (*Questions romaines,* 31) sur l'origine du Talasius. La négation ne porte pas sur le verbe : elle nie la présence de *conuicia festa* et non le fait que le mari soit *tristis*. Comme le souligne Fantham, l'adjectif *tristis* est le premier élément de la description de l'ascèse de Caton.

370 pignora nulla domus : Shackleton Bailey formule la conjecture *domum* et fait de l'accusatif le complément du verbe *coiere*. Badalì (Badalì 1999, p. 261) condamne cette conjecture. En effet, l'emploi de *domus* au sens de « famille » est important dans le texte puisque Lucain évoque ici un mariage dont les enfants pourraient constituer le lien le plus fort. En outre, l'accusatif *domum* change sensiblement la structure de la phrase et rend la césure moins cohérente : en effet, avec le texte proposé par Shackleton Bailey, la coupe

penthémimère séparerait de façon surprenante le complément de lieu du verbe de mouvement, tandis que le texte traditionnellement transmis par les manuscrits a le mérite de placer la césure penthémimère après l'évocation du premier groupe de personnes dont l'absence est soulignée (*pignora nulla domus*) et immédiatement avant le second groupe mentionné. Pour le mot *pignus* désignant les enfants dans le cadre d'un mariage, cf. les passages relevés par Fantham : Ovide, *Met.*, 3, 134 ; 5, 523 ; 8, 490 ; 11, 543. Cet *abstractum pro concreto* est donc largement attesté dans la poésie latine.
Le peu de monde présent au mariage apparaît ici comme un choix délibéré de Caton et de Marcia afin d'éviter le luxe et la pompe propres au mariage. Lucain présente ainsi ce qui pourrait en réalité s'expliquer par la honte d'une veuve dont le remariage suit de peu la mort de son ancien époux (cf. Plutarque, *Questions romaines*, 105).

371 iunguntur taciti : Selon Boëls-Janssen (Boëls-Janssen 2002, p. 136-137), cette précision signale le fait que l'union n'est pas scellée par la formulle rituelle *ubi tu Gaius, ego Gaia*. Ce passage a été imité par Cyprianus Gallus, *Gen.*, 784 : *iunguntur taciti dominoque auctore laetantur* (cf. Vinchesi 1979, p. 33-34).

371 auspice Bruto : L'*auspex* désigne à la fois l'augure et le témoin d'un mariage, chargé d'examiner les entrailles de la bête que l'on vient de sacrifier et qui se porte garant de la faveur des auspices (cf. *OLD*, s.v. 2) : Servius (*En.*, 1, 346 ; 4, 45) rappelle, en effet, que les Romains prenaient toujours l'augure avant un mariage. Comme cela est précisé dans les *Adnotationes* et les *Commenta*, l'absence de l'*auspex* peut être un motif d'annulation du mariage (cf. Cicéron, *Clu.*, 14 *nullis auspicibus nullis auctoribus*).

372-373 ille nec horrificam... dimouit... | caesariem : *Nec* forme un rythme binaire avec un second *nec* que l'on trouve au vers 378, *nec foedera... sunt temptata*.
Le terme de *caesaries* est relativement rare : on en trouve un emploi chez Catulle (66, 8) et cinq chez Virgile (*G.*, 4, 337 ; *En.*, 1, 590 ; 8, 658 ; 11, 643 ; 12, 302). A moins d'être accompagné par *barbae* (cf. Ovide, *Met.*, 15, 656), le terme ne peut pas désigner la barbe (le *TLL* indique ce sens pour *caesaries* avec pour seul exemple le passage d'Ovide en question). Lucain utilise ce mot à deux autres reprises (1, 189 à propos des cheveux du fantôme de Rome et 8, 681 au sujet de la chevelure de Pompée, une fois celui-ci décapité). Dans ces trois emplois propres à Lucain, *caesaries* est réservé à la description de cheveux qui ne sont pas peignés.

L'adjectif qualifiant la chevelure de Caton est surprenant : certes, le mot *caesaries* est employé, dans ses autres occurrences, pour des tableaux censés susciter l'horreur. Néanmoins, dans notre passage, le portrait de Caton ne cherche pas à provoquer l'*horror* : il s'agit simplement de mettre en avant l'austérité du stoïcien. La présence de l'adjectif *horrificus* est donc problématique : l'*OLD* et le *TLL* consacrent une entrée pour le sens d'*horrificus* dans ce passage, sans qu'il y ait d'autre exemple. On peut ainsi légitimement douter de la proposition de traduction, « shaggy » (adoptée par Duff), c'est-à-dire « hirsute ». Pour un tel sens, on attendrait plutôt l'adjectif *horridus* (cf. Ovide, *Met.*, 10, 139 *horrida caesaries*) ou le participe *horrens* comme le propose Bentley (cf. Horace, *Ep.*, 5, 27 *horret capillis* ; Sénèque, *Herc. f.*, 468 *horrentes comae* ; *Oed.*, 230 *horrentes comas*). La conjecture *horrentem* formulée par Bentley me paraît très intéressante et il convient peut-être de l'adopter. Je conserve néanmoins ici le texte transmis par les manuscrits en raison de l'usage du terme *caesaries*, qui semble être propre aux tableaux suscitant l'horreur chez Lucain : il faut alors comprendre *horrificus* comme si le suffixe *–ficus* avait un sens passif (c'est-à-dire qui ressent l'*horror* et non qui la provoque).

373 duroque admisit gaudia uoltu : La conjonction de coordination *-que* reprend la négation *non* présente au vers précédent. *Voltu* est un datif archaïque équivalant à *uoltui*. La construction d'*admittere* avec le datif est rare et n'est attestée que chez Lucain à cet endroit et chez le pseudo-Quintilien, *decl.*, 15, 1 (cf. *TLL*, I, 752, 57-59). Modius formule la conjecture *nulloque* au lieu de *duroque* pour éviter la répétition de l'adjectif au vers 380 et rapproche cet usage de *nullus* d'Ovide, *M.*, 1, 10 *nullus adhuc mundo praebebat lumina Titan*. Cependant, comme le souligne Fantham, *duro uoltu* est l'évocation d'un état passager tandis que, lorsque Caton est qualifié de *durus* peu après ce passage, cela signale un trait de caractère permanent (cf. II, 380 *duri Catonis*). Sur l'emploi de l'adjectif *durus* pour qualifier une expression passagère du visage, représentant les sentiments du personnage, cf. Ovide, *H.*, 16, 1 et *Met.*, 9, 260. César se voit également attribuer un *durus uoltus* chez Lucain (cf. IX, 1043-1044).
La variante *admouit* présente dans trois manuscrits provient sans doute de la présence du verbe *dimouere* au vers précédent.

374-378 : Le refus de Caton de se couper les cheveux et de se raser en signe de deuil fait penser à la réaction de César après la défaite de Titurius telle que la rapporte Suétone, *Caes.*, 67, 4 (*diligebat quoque usque adeo, ut audita clade Tituriana barbam capillumque summiserit nec ante dempserit quam uindicasset*) ou à celle d'Auguste après la défaite de Varus (Suétone, *Aug.*, 23, 2 *adeo denique consternatum ferunt, ut per continuos menses barba*

capilloque summisso caput interdum foribus illideret uociferans). Selon Lowe (Lowe 2010, p. 124), cette attitude est une affirmation du rang d'homme de Caton : elle masque une critique de César qui a la réputation d'être *luxuriosus* (cf. Suétone, *Caes.*, 45 *circa corporis curam morosior* et 49-52 *pronum et sumptuosum in libidines*). Sur le fait de laisser pousser sa barbe et ses cheveux pour signaler le deuil, cf. Sénèque, *Polyb.*, 17, 5 *Idem ille Gaius furiosa inconstantia modo barbam capillumque summittens modo tondens*. Ce comportement peut également être adopté en cas de tension politique : Plutarque (*Cic.*, 30, 6) rapporte que Cicéron, craignant un procès à l'issue défavorable, prit des habits de deuil et cessa de se couper les cheveux (κινδυνεύων οὖν καὶ διωκόμενος, ἐσθῆτά τε μετήλλαξε καὶ κόμης ἀνάπλεως περιὼν ἱκέτευε τὸν δῆμον).

Le passage est mis entre parenthèses par Grotius tandis que Bentley² préfère ne pas en mettre. La solution de Grotius me paraît préférable. En effet, les vers 374 à 378 n'évoquent pas de façon précise la cérémonie du mariage : ils constituent plutôt un développement visant à expliquer pourquoi Caton a les cheveux longs et une barbe non rasée. Pour cette raison, les parenthèses me semblent importantes pour signaler qu'il s'agit d'une pause au sein de la description du mariage.

375 rigidam in frontem : L'expression n'est pas simplement un doublon de *duro uoltu* au vers 373 : Fantham remarque qu'il s'agit ici d'un état constant chez Caton et non plus d'une émotion passagère. L'adjectif *rigidus* (cf. *OLD*, s.v. 5a-b) est souvent associé aux stoïciens. Lucain l'emploie à nouveau pour qualifier Caton en II, 389. Le participe *intonsos* apparaît comme caractéristique de Caton chez Horace, *O.*, 2, 15, 11 *intonsis Catoni*.

376 maestamque genis increscere barbam : Le fait de faire porter l'adjectif *maestus* sur *barba* forme presque une hypallage puisque l'adjectif décrit le sentiment de Caton. Lucain n'est pas le premier à qualifier ainsi la barbe ou les cheveux qui signalent le deuil : cf. Virgile, *En.*, 11, 35 ; Ovide, *Am.*, 2, 6, 5 ; *F.*, 4, 854. La construction de *increscere* avec le datif est tout à fait commune : on la retrouve chez Lucain en I, 627-628 *uidet capiti fibrarum increscere molem | alterius capitis.*

377 uni quippe uacat... carenti : *Quippe* est un adverbe qui donne une nuance causale à l'adjectif ou au participe qui l'accompagne. On trouve un autre emploi semblable de ce terme chez Lucain : cf. VII, 240-242 *aeger quippe morae flagrans que cupidine regni | coeperat exiguo tractu civilia bella | ut lentum damnare nefas*.

Vacat est impersonnel et se construit avec le datif, *uni* (cf. note à 118-119). Comme le fait remarquer Fantham, le présent de l'indicatif recouvre tant le temps présent que le passé (en raison de la présence du plus-que-parfait dans la phrase précédente).

377 studiis odiisque : Les deux sentiments contraires apparaissent comme néfastes. Grotius rappelle que le choix positif d'un camp tout comme le refus du camp adverse empêche de percevoir le mal commun qu'est la guerre civile. L'absence de ces deux sentiments fait de Caton un bon stoïcien, comme le souligne Borzsák (Borzsák 1980, p. 73) : cf. Tacite, *An.*, 1, 1, 3 *sine ira et studio*.

378-379 nec foedera prisci | sunt temptata tori : Christ estime que cette phrase n'a pas de sens puisque les *foedera* ont déjà été renouvelés (v. 352). Cette objection ne me semble pas recevable. En effet, les *foedera* désignent l'union légale que constitue le mariage et le vers 352 indique simplement que Caton et Marcia renouent cette union. Le vers 378-379 vient ajouter une précision : l'union n'est pas mise à l'épreuve (*temptata*), c'est-à-dire qu'elle n'est pas consommée (cf. les *Adnotationes* qui glosent *sunt temptata tori* par *id est concubitus*).

379-380 iusto quoque robur amori | restitit : *Robur* désigne non la force physique, mais la force mentale, la vertu de Caton, comme le soulignent les *Adnotationes.* Le *iustus amor* est l'amour qui est rendu légitime par les liens du mariage : Valère-Maxime (4, 6, 1), dans une liste d'exemples illustrant un amour conjugal exceptionnel, emploie le terme d'*amores iusti* pour souligner qu'ils ne sont pas seulement le fait des Romains. Sur l'amour juste et son lien avec le mariage qui s'oppose à l'adultère entre César et Cléopâtre, cf. Tucker 1990, p. 43-44. Comme le rappelle Fantham, l'attitude de Caton contraste avec l'amour de Pompée pour Cornélie (cf. *iusta uenus* en V, 278). Le comportement prôné par le stoïcisme à l'égard de l'amour est défini par Cicéron, *Fin.*, 3, 68 *consentaneum est huic naturae, ut sapiens uelit gerere et administrare rem publicam atque, ut e natura uiuat, uxorem adiungere et uelle ex ea liberos. Ne amores quidem sanctos a sapiente alienos esse arbitrantur*.

380 duri... Catonis : L'adjectif *durus*, qui avait servi à décrire un état passager chez Caton au vers 373, permet ici de définir véritablement le personnage. Juvénal (11, 90) qualifie Caton l'Ancien également de la sorte (*cum tremerent autem Fabios durumque Catonem*). La *laudatio* de Caton qui s'étend jusqu'au vers 391 est donc placée sous ce thème, comme celle que l'on trouve chez Salluste (*Cat.*, 54) met en exergue la *seueritas* du personnage, comme le rappelle Cortius. Pour l'énumération des qualités propres au sage stoicien dans ce passage, cf. la note au vers 380 dans les *Commenta*.

380-381 haec... inmota... | secta : *Secta* est le nom commun issu du participe parfait de *sequor*. Ce terme peut tant désigner une école philosophique (cf. *OLD*, s.v. 2a) que, de façon moins précise, une ligne de conduite, un mode de vie (cf. *OLD*, s.v. 2c). Fantham souligne que le mot *secta* fait écho au vocabulaire de Sénèque qui parle de la *secta Stoica nostra* (*Ep.*, 83, 9 ; 85, 3 ; 92, 5 ; 97, 14).

381 seruare modum : L'idée de conserver la mesure correspond à la vertu de *temperantia* ou de *sophrosyne*. Les *Commenta* soulignent l'emprunt de l'expression à Virgile, *En.*, 10, 501-502 *nescia mens hominum fati sortisque futurae | et seruare modum, rebus sublata secundis* ! Les *Adnotationes* remarquent que cette même vertu est louée par Cicéron, *Marc.*¸1, *tantum in summa potestate rerum omnium modum*. Le respect de la mesure est évoqué par Caton dans l'éloge funèbre de Pompée : *nosse modum iuris* (IX, 191).

381 finemque tenere : Fantham remarque que l'expression constitue à nouveau un rappel de la terminologie philosophique stoïcienne : *finis* correspond au grec σκοπός, qui indique le but que doit atteindre le sage : cf. Cicéron, *Fin.*, 2, 5 *definiebas id esse quo omnia quae recte fierent referrentur* et Perse, 1, 48 *recti finem extremumque*. L'expression redouble donc *seruare modum* puisqu'il est question de ne pas chercher à excéder ce que l'on cherche à accomplir. Oudendorp souligne que Horace avait déjà combiné dans un même vers les termes de *modus* et de *finis* : *est modus in rebus, sunt certi denique fines* (*S.*, 1, 1, 106).
Francken préfère lire *finemque tueri*, leçon qui transcrit mieux, selon lui, le précepte *respice finem*, ὅρα τὸ μέλλον. Néanmoins l'amélioration apportée par cette conjecture me semble minime. La leçon *teneri* que l'on trouve dans certains manuscrits me paraît fautive : l'ensemble des principes énumérés par Lucain suppose que Caton agit et un verbe à la voix passive ne respecterait pas cette logique.

382 naturamque sequi : Les *Commenta* rapprochent cette idée du précepte de Chrysippe selon lequel il faut vivre en accord avec la nature, ὁμολογουμένως τῇ φύσει ζῆν. Il s'agit, en effet, d'un des principes fondamentaux du stoïcisme : cf. Cicéron, *Off.*, 1, 7 *naturam debemus ducem sequi* ; 1, 28 *officium autem quod ab eo ducitur hanc primum habet uiam quae deducit ad conuenientiam conseruationemque naturae quam si sequemur ducem nunquam aberrabimus sequemurque et id quod acutum et perspicax natura est et id quod ad hominum consociationem accomodatum et id quod uehemens atque forte* ; Sénèque, *Ep.*, 90, 16 *non desiderabis artifices : sequere naturam* ; *Phaed.*, 481 *proinde vitae sequere naturam ducem*.

382 patriaeque inpendere uitam : Sans être, à proprement parler, une incitation à mourir pour sa patrie, cette formule suppose qu'il faut consacrer sa vie au bien de la patrie. Fantham souligne le même emploi d'*inpendere* chez Sénèque, *Breu.*, 10, 1 *ubi uita nulli bonae rei inpenditur*. La variante *curam* présente dans un manuscrit est plus faible et de moindre intérêt. Bentley suggère de lire *auram*, son « souffle », ce qui aboutit à un sens proche. Je ne vois, néanmoins, pas de raison de changer le texte transmis par les manuscrits, qui me paraît tout à fait satisfaisant. Enfin, le manuscrit P contient la leçon *periturae parcere uitae*, qui change tout à fait le sens du texte, en faisant référence à la *clementia*. Cependant, cette leçon me semble mal s'intégrer dans le texte : toutes les vertus de Caton mettent en avant son humilité et son acceptation du destin. Evoquer sa *clementia* reviendrait à placer Caton dans le rôle d'un chef que Lucain ne lui prête pas ici. Pour la construction d'*inpendo* suivi du datif, cf. II, 569 ; IV, 112 et VII, 617 ; Juvénal, 4, 91 *uitam inpendere uero*.

383 nec sibi sed toti genitum se credere mundo : Cette expression clôt le premier mouvement de l'éloge de Caton à travers son mode de vie : le premier mouvement est constitué d'infinitifs qui développent le terme *secta* (v. 381). Par la suite (v.384-388), Lucain établit un certain nombre d'équivalences qui permettent de montrer un contraste évident entre la vie de Caton et une vie luxueuse. Le vers 383 résume en partie l'ensemble des expressions énumérées à partir du vers 381 : ce qui fait de Caton un sage, c'est qu'il est capable d'oublier son intérêt propre pour se consacrer à sa patrie (*patriaeque inpendere uitam*), tout en ayant conscience qu'il n'a pas d'importance propre et qu'il fait simplement partie de l'univers (*finemque tenere | naturamque sequi*). Sénèque (*Ep.*, 120, 12) formule la même idée en écrivant *ciuem esse se uniuersi et militem credens*. Cf. une formulation proche chez Euripide, *I.A.*, 1386 πᾶσι γάρ μ᾽ Ἕλλησι κοινὸν ἔτεκες, οὐχὶ σοὶ μόνῃ ainsi que Cicéron, *Marc.*, 25 *si tibi soli uiueres aut si tibi etiam soli natus esses* (cité dans les *Adnotationes* et les *Commenta*). Sur l'importance de la participation dans la société pour le sage, cf. Reydams-Schils 2005, p. 3.

384 huic epulae uicisse famem : L'expression lance la seconde phase de l'éloge de Caton dans laquelle le sujet, en tête de phrase, est suivi par son prédicat à l'infinitif parfait (v. 384-387). Au sein de cette seconde phase, il convient de souligner que les deux premiers membres font appel à un vocabulaire militaire (*uicicsse* et *submouisse*) : Lucain semble ainsi décrire quel est le véritable combat de Caton, un combat pour la vertu.
Burman remarque que ce vers a été imité par Valerius Flaccus, 6, 333 *ast epulae quodcumque pecus*. Les *Commenta* rapprochent cette expression de celle prêtée à Cléobule par Diogène

Laerce (1, 6, 93) (πᾶν) μέτρον ἄριστον. Caton est surtout loué ici pour sa *frugalitas*, vertu remarquable aux yeux de Cicéron : cf. *Flac.*, 71 *homines sunt tota ex Asia frugalissimi... a Graecorum luxuria et leuitate remotissimi*. Sur la *frugalitas* et la nourriture, cf. Sénèque, *Ep.*, 95, 32 ; 95, 41. A propos de l'usage du mot *epulae* chez Lucain pour une condamnation systématique de l'inutilité des banquets, cf. Esposito 2009, p. 169. *Huic* est, ici, un monosyllabe long, par synérèse. L'ensemble du passage est construit selon une liste de paradoxes mettant en évidence les choix austères de Caton : ces quelques vers peuvent être rapprochés de Sénèque, *Ep.*, 4, 10 *magnae diuitiae sunt lege naturae composita paupertas. Lex autem illa naturae scis quos nobis terminos statuat ? Non esurire, non sitire, non algere.*

384-385 magnique penates | summouisse hiemem tecto : Le verbe *summouisse* participe à la métaphore militaire lancée par le verbe *uicisse* (cf. *OLD*, s.v. *submoueo* 3). Comme le signale Cortius, l'emploi du verbe au sens de « repousser le mauvais temps ou la tempête » apparaît aussi chez Juvénal, 14, 186, ce à quoi on peut ajouter les passages relevés par Fantham : Horace, *O.*, 2, 10, 17 et Sénèque, *Helu.*, 12, 10. L'absence de luxe dans la maison de Caton a déjà été évoquée au vers 238 : *atria... non ampla*. Guyet considère que cette phrase est interpolée, mais Weber souligne que la formulation est tout à fait dans le style de Lucain : cf. V, 537 et X, 483.

386-387 hirtam membra super... | induxisse togam : L'adjectif *hirtus* est souvent employé pour qualifier des vêtements de laine comme la toge (cf. *TLL*, VI, 3, 2826, 79 sq.). Tacite (*D.*, 26, 1) et Quintilien (12, 10, 47) emploient tous deux la *iunctura hirta toga* pour évoquer par analogie l'absence de raffinement superflu dans le style oratoire. Comme le suggère Burman, l'expression *super membra* signale que Caton portait la toge sans mettre de tunique, si bien que la laine de la toge était en contact avec sa peau : Plutarque (*Cato Mi.*, 6, 4 et 44, 1) évoque ce même détail au sujet des vêtements de Caton. Hudson-Williams (Hudson-Williams 1984, p. 456) relève également un passage d'Asconius (*Sc.*, 30) qui mentionne cette coutume de Caton : *[Cato] in forum... [sine tunica] descendebat..., idque repetierat ex uetere consuetudine, secundum quam et Romuli et Tati statuae... fuerunt togatae sine tunicis.* On trouve un élément du même ordre dans la description de Socrate chez Xénophon, *Mem*, 1, 6, 2. Lucain montre ainsi l'absence totale de luxe et de recherche dans la tenue de Caton. Or, comme Fantham le relève, le poète présente cela avec une recherche stylistique particulière : la préposition *super* est postposée et le nom *Quirites* est employé au singulier, ce qui est une forme rare (cf. Horace, *O.*, 2, 7, 3 ; *Ep.*, 1, 6, 7 ; Ovide, *Am.*, 1, 7, 29 ; 3, 14, 9 ; *Met.*, 14, 823 ; *Tr.*, 2, 569).

386 Romani more Quiritis : Liberman propose de lire *prisci de more Quiritis*. La *iunctura Romani Quiritis* peut, en effet, faire difficulté : le Quirite est un Romain bien particulier, celui issu du peuple sabin, ce que l'expression *Romani Quiritis* semble effacer. En outre, l'adjectif *priscus* suggéré par Liberman permet de mettre en évidence le fait que la pratique évoquée correspond aux moeurs antiques (pour la *iunctura prisci Quirites*, cf. Virgile, *En.*, 7, 710 et Properce, 4, 1, 13). Néanmoins, comme le montre Hudson-Williams (Hudson-Williams 1984, p. 456), l'expression *Romani Quiritis* n'est pas sans précédent en latin : il relève ainsi la présence de cette *iunctura* chez Tite-Live, 5, 41, 3 *pro patria Quiritibusque Romanis* et 26, 2, 11 *Quiritium Romanorum exercitum* (mais ici rien n'indique que l'on n'ait pas affaire à l'expression usuelle *Romani Quiritium*). On peut également ajouter une dernière occurrence de cette expression, toujours chez Tite-Live, 45, 37, 9 *quid apud Quirites Romanos, Ser. Galba, diceres*. Dans l'ensemble de ces passages, la *iunctura* permet de désigner les citoyens romains en insistant sur leur vénérabilité. En outre, la présence du seul mot *Quiris* me semble suffire à souligner l'origine ancienne des moeurs de Caton. Il ne me paraît donc pas nécessaire d'adopter, comme Luck², la conjecture de Liberman.

387 Venerisque huic maximus usus | progenies : Shackleton Bailey (Shackleton Bailey 1981, p. 57) suggère de lire *Veneris quoque* : il suppose que l'absence de *-que* dans les manuscrits M et Z plaide pour une correction en deux temps visant à combler une lacune. D'abord, *hic* aurait été ajouté avant de compléter le vers avec *que*. Cependant, la leçon *quoque* n'apporte pas véritablement de modification en terme de sens et sa seule utilité semble de tenter d'expliquer l'absence de *-que* dans deux manuscrits, ce qui n'a rien de rare (au vers 410 par exemple, le manuscrit P omet *-que* à la suite d'*Hesperiam*). Il n'est donc pas nécessaire d'adopter cette conjecture. La leçon *huic* que l'on trouve dans des manuscrits tardifs est bien meilleure que *hic* que l'on trouve dans les principaux manuscrits : il s'agit, en effet, de la reprise du pronom présent au vers 384, tandis que *hic* semble incongru et ne trouve aucun équivalent dans les trois expressions similaires qui précèdent cette phrase.

La leçon *maximus* a été contestée par Bentley qui a formulé la conjecture *unicus*, adoptée par Housman et Luck². Il souligne, en effet, que l'idée que Caton puisse avoir un « usage de Vénus » (pour ce sens, cf. Ovide, *Rem. am.* 357 et *F.*, 4, 607, cités par Shackleton Bailey 1981, p. 57), c'est-à-dire une relation charnelle avec Marcia est impossible puisque Lucain précise au vers 379 que l'union n'est pas consommée. Cependant, Blatt (Blatt, 1959, p. 53-54), Hakanson (Hakanson 1979, p. 29-30) et Shackleton Bailey (Shackleton Bailey 1981, p. 56-57) défendent de façon convaincante le texte transmis par les manuscrits en soulignant que la

phrase doit être comprise comme le dernier terme des équivalences inhabituelles formulées par Lucain. De même qu'un festin, c'est vaincre sa faim, la procréation (*progenies*) est paradoxalement un *maximus usus Veneris*. Adpoter la leçon *unicus* ne respecte pas cette logique du texte puisque le premier groupe nominal doit désigner ce que tout autre personne que Caton recherche. Il ne faut donc pas chercher, comme Mayer (cf. Mayer 1979, p. 343), à voir dans l'adjectif *maximus* le sens de « seul, unique », mais bien celui de « le plus grand ». Pour l'illustration de cette théorie chez Caton, cf Plutarque, *Cat. Min.*, 7 et 25.

388 urbi pater est urbique maritus : Luck et Badalì comprennent que Caton est comme un père et un mari pour Rome. Comme le soulignent Grotius et Cortius, il paraît plus intéressant de supposer que la phrase veut dire que Caton est devenu père et mari pour la ville de Rome et non pour lui-même : cette interprétation met en avant la volonté de Caton de faire passer le bien commun avant le sien. En outre, cela reprend l'idée évoquée dans le vers précédent selon laquelle le fait d'avoir une descendance est ce qui est le plus important pour le sage. Priscien (*G L K* 3, 18, 23-25 suggère déjà cette interprétation : *Lucanus in II : urbi pater est urbique maritus, id est 'ad utilitatem urbis et pater fieri passus est et maritus'*. Pétrarque s'inspire peut-être de ce passage : cf. *Canz.*, 53, 82 : « tu marito, tu padre ».

389 cultor... seruator : Comme le souligne Fantham, l'emploi de noms d'agent formés à l'aide du suffixe *-tor* est un *topos* de la description depuis Salluste, *Cat.*, 5, 4 *cuius rei libet simulator ac dissimulator*. Cf. également Tacite, *H.*, 1, 49 *famae nec inuriosus nec uenditator*. Chez Lucain, Curion est décrit comme *uendor urbis* en IV, 824. Van Campen met en évidence la formulation épigrammatique de ce passage : cf. notamment Martial, 1, 39, 5 *recti custos mirator honesti* ; 10, 37, 1 *iuris et aequarum cultor sanctissime legum*. Les vers 388 à 390 seront d'ailleurs fréquemment utilisés dans des épitaphes chrétiennes (cf. Sanford 1934 b, p. 11). La clausule de Lucain a été reprise par Claudien, *Cons. Stil.*, 21, 1, 163 et imitée par Ennode, *Carm.*, 2, 13, 1 : *Ille fuit rigidi semper seruator honesti*.
Iustitiae cultor indique que Caton voue un culte à la justice : *cultor* est, en effet, à l'origine appliqué soit au cultivateur (cf. par exemple Ovide, *Pont.*, 1, 3, 55 *campi cultore carentes*), soit à celui qui adore une divinité (cf. Ovide, *Met.*, 1, 327 *cultores numinis*). Fantham suppose que l'expression de Lucain est calquée sur le *cultor uirtutis* ou *uirtutum* chez Sénèque, *Vit.*, 20, 6 ; 3, 4 ; *Ep.*, 71, 28. Mais l'emploi de *cultor* avec un complément au génitif désignant ce que l'on cherche à entretenir ou à protéger existe déjà chez Caton, *Frag. Or.*, 7, 14 *iurum legumque cultores*, Cicéron, *Off.*, 1, 109 *ueritatis cultores* ou chez Tite-Live, 9, 46, 12 *cultor bonorum*. *Seruator* suivi d'un nom abstrait apparaît, en revanche, pour la première fois chez

Lucain : d'ordinaire le nom désigne un personnage protecteur ou salvateur (cf. *OLD*, s.v. 1). Bentley² suggère de lire *rigidus* comme on le trouve dans le manuscrit V. Cette correction ne me semble pas nécessaire : elle affaiblit stylistiquement le terme de *seruator*, qui doit être laissé sans adjectifs, comme *cultor*. En outre, il n'est pas impossible que *rigidi* fasse hypallage, ce qui reviendrait au sens donné par *rigidus*. Enfin, la leçon *rigidus* me paraît être une correction liée à la présence d'un nominatif masculin immédiatement après l'adjectif.

390 in commune : L'expression *in commune* signifie « pour le bien commun, dans l'intérêt de tous » (cf. *TLL*, III, 1977, 70-80) : elle est notamment employée par Térence, *And.*, 548 *id oro te in commune ut consulas* ou encore Tite-Live, 32, 21, 1 *suo quisque periculo in commune consultum non uult.* Sur l'importance de l'intérêt général chez les Stoïciens formulée dans des termes proches, cf. les deux passages relevés par Fantham : Sénèque, *Ben.*, 7, 1, 10 *sociale animal et in commune genitus mundum* et *Clem.*, 1, 3, 2 *sociale animal communi bono genitum*.

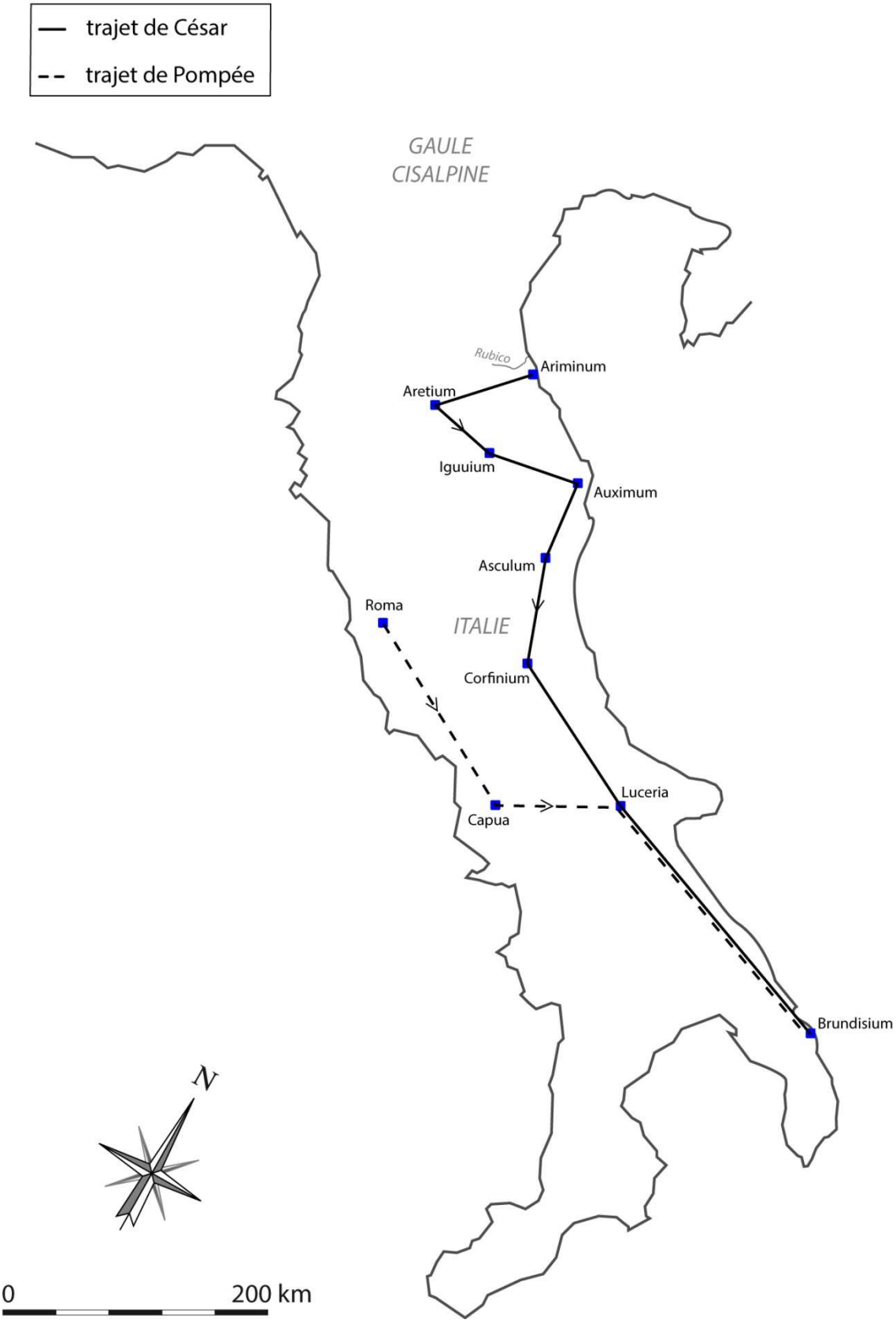
391 subrepsit... sibi nata uoluptas : Le verbe *subrepere* est tout à fait adapté pour l'action d'un vice ou d'un sentiment néfaste : cf. Sénèque, *Tranq.*, 17, 12 et *Ep.*, 90, 6 *subrepentibus uitiis* ; Catulle, 76, 20-21 *hanc pestem... quae mihi subrepens imos ut torpor in artus*. L'expression *nata sibi uoluptas* rappelle *nec sibi... genitum se credere* au vers 383. Comme le remarque Fantham, l'expression *nata sibi* apparaît déjà chez Cicéron, *Fin.*, 3, 19, 63 au sujet de certaines parties du corps par opposition à celles qui servent l'ensemble du corps.

391 partemque : La conjonction de coordination *-que* prolonge la négation *nullos* au vers précédent : cf. II, 235 ; 354-355.

392-525 : Le recul de Pompée, l'avancée de César, la résistance de Domitius.

Le troisième mouvement du livre II regroupe l'ensemble des opérations militaires en l'Italie depuis la prise d'Ariminium évoquée au chant I : Lucain reprend d'abord le récit au moment de la fuite de Pompée de Rome pour indiquer qu'il se réfugie à Capoue afin dy rassembler des troupes. La mention de la ville de Capoue donne lieu à un long excursus sur les Apennins et les fleuves d'Italie (cf. à ce sujet la note à II, 405-427) qui permettent une allusion aux lieux où les divers combats se dérouleront. A partir du vers 439, le poète concentre ses regards sur César et la prise de nombreuses places fortes acquises à Pompée. Enfin, du vers 478 au vers 525, Lucain fait le récit de la prise de Corfinium par César malgré la résistance de Domitius. L'unité de cette section provient du fait que, dans le récit de Lucain, ces événements marquent une progression vers une décision finale que les deux personnages semblent rechercher. En outre, les trois principaux événements – l'arrêt de Pompée à Capoue, l'avancée de César et le siège de Corfinium – forment une structure presque symétrique : à un César mobile et victorieux sont opposés deux personnages, Pompée et Domitius, statiques et vaincus. Enfin, c'est bien le mouvement et la rapidité qui dominent cette partie du texte : en effet, la vitesse des fleuves qui coulent depuis les Apennins dans toute l'Italie préfigurent celle de César dans sa conquête et le cours du fleuve qui borde Corfinium. Les divers mouvements des troupes de César et de Pompée sont représentés de manièer schématique sur la carte suivante :

Itinéraires suivis par César et Pompée dans le livre II du *Bellum civile*



Le récit de Lucain joue avec les codes de différents genres : le récit historique, l'excursus géographique et, bien entendu, la poésie épique et didactique. Le poète mêle les catactéristiques de ces différents genres dans l'évocation du conflit en Italie. L'excursus géographique est hérité des géographes et des historiens : Pucci (Pucci 1938, p. 32-33) rapproche la poésie de Lucain des descriptions de Pomponius Mela et de Pline l'Ancien. Les catalogues géographiques sont nombreux dans le *Bellum ciuile* : cf. la Gaule en I, 392-438, la Grèce et l'Asie mineure en III, 169-296, la Thessalie en VI, 333-412 ou encore l'Afrique en IX, 411-471 (sur la géographie et ses liens avec la poésie depuis Homère, cf. Schrijvers 2010, p. 269-270 ; cf. également Myers 2011, p. 399-401). Au sein de l'excursus géographique, la mention du mythe de Phaeton permet de changer de registre : le propos géographique devient ainsi poétique (le texte s'inspire alors d'Ovide) et touche à la poésie didactique en raison de sa valeur étiologique. Enfin, la description même de l'Italie comme ayant pour épine centrale les Apennins d'où coulent de nombreux fleuves apparaît déjà chez Cicéron, *de Or.*, 3, 69. La description de l'Italie est ainsi manifestement un passage dans lequel Lucain s'inspire de sources très diverses (pour une étude des différentes inspirations du poète, cf. la note de Fantham aux vers 392-438). Le propos de Lucain change ensuite pour s'intéresser directement à l'avancée de César. Celle-ci est évoquée en deux temps, d'abord par un récit d'ensemble résumant brièvement chaque succès militaire de César, avant d'opposer dans une courte saynète les deux héros épiques que sont César et Domitius. Le récit des conquêtes est caractérisé par le regard sévère que porte Lucain sur les lieutenants de Pompée qui abandonnent les places fortes sans combattre, ce qui contraste avec la mention des préparatifs dans les villes afin de soutenir l'assaut de César (v. 447-452). L'évocation de leur fuite devient parfois comique tant le poète tourne en ridicule leur comportement (cf. notamment Varus aux vers 466-468). Enfin, la représentation de la défense de Corfinium autour d'un fleuve et les discours prononcés par les deux personnages forment un écho littéraire du combat d'Achille contre le Scamandre et le Simoïs dans l'*Iliade* d'Homère.

392 interea : Cet adverbe est employé à neuf reprises par Lucain. On le retrouve à trois reprises dans le chant II : II, 326, II, 392 et II, 526. La forte présence de cet adverbe dans ce chant s'explique aisément : le poète fait différents tableaux afin de présenter la situation en Italie à l'approche de César. Sur le plan dramatique, les scènes de panique à Rome, le dialogue entre Brutus et Caton et le départ de Pompée pour Capoue sont censés se dérouler simultanément. La narration englobe donc tous ces espaces dans un même temps et nous les

décrit les uns après les autres. Sur le narrateur omniscient, cf. De Nadaï 2000, p. 13-48 et l'introduction *supra* p. 71 sq.

392 trepido discedens agmine : La leçon *discedens*, expliquée par les *Commenta* (*discedens ab urbe*), est meilleure que *descendens*. Comme le souligne Housman, *descendit qui bellum infert ut III, 286 et Stat. Theb. 4, 347, non qui fugit.* En effet, il est question ici de la fuite de Pompée qui est un motif récurrent dans les premiers chants. Lucain rappelle ainsi le départ précipité de Rome déjà évoqué en I, 519-520 qui prépare la fin du chant II qui voit Pompée quitter le sol italien. L'adjectif *trepidus* rappelle la façon dont était qualifée la ville de Rome en II, 160 et tend à montrer un Pompée en proie à l'inquiétude.

393 moenia Dardanii tenuit Campana coloni : Ce vers est une variation du vers d'or (AbVaB). Virgile évoque déjà la légende de Capys, le Troyen qui aurait donné son nom à la ville de Capoue (cf. *En.*, 10, 145 cité par les *Commenta* et les *Adnotationes* : *et Capys : hinc nomen Campanae ducitur urbi*). Cette même légende est également évoquée chez Caton, *Frag. or.*, 3, 1 et surtout, par la suite, chez Silius Italicus, 11, 292-297 *unde creatus | ... Dardanus, ... | hinc Tros, hinc Ilus, generis tunc ordine longo | Assaracus, nulloque minor famaue manuue | tum Capys ut primis dederit sua nomina muris*.
Pompée a choisi de se replier à Capoue, sans doute dans l'espoir de rassembler des forces pour attaquer César sur le sol italien. Outre des réserves de nourriture et de fer, le général espérait y trouver des renforts au sein de ses vétérans qui avaient reçu des terres autour de Capoue en vertu de l'*ager Campanus*, loi agraire portée par César en 59, ainsi que l'aide de gladiateurs (à ce sujet, cf. César, *C.*, 1, 14, 4). Lucain semble développer cette théorie aux vers 526-596 du chant II. Cicéron (*Att.*, 7, 11 et 7, 14), Appien (*Civ.*, 2, 37) et Dion Cassius (41, 6, 1 ; 9, 7) évoquent également ce repli de Pompée vers Capoue. Pour une comparaison de Lucain et Dion Cassius dans ce passage, cf. Radicke, p. 211-212. Pour *moenia* qui désigne l'ensemble de la ville et non seulement les remparts, cf. Gros 1992, p. 212. Il s'agit de la seule périphrase utilisant le terme *moenia* pour désigner une ville dans tout le *Bellum ciuile* (cf. Martín Pérez 1991, p. 485).

394 haec... belli sedes : Lucain présente avec une certaine emphase (*haec* occupe la première position dans le vers) ce qui, en réalité, ne sera pas le siège de la guerre. En présentant ainsi le choix de Pompée de rejoindre Capoue pour combattre, il évite de présenter son départ de Rome comme une fuite. La conjecture de Bentley, qui préfère lire *bello*, empêche cette interprétation qui permet, en quelque sorte, de rendre responsable de

l'évitement des combats non Pompée, mais ses troupes (cf. v. 596-609). En outre, puisqu'il est possible de changer le siège de la guerre (cf. Tite-Live, 9, 23, 1 *mutata inde belli sedes est/),* pourquoi ne pas considérer que Capoue est le *sedes belli* puisque Pompée y fait des levées de troupes ? Pour l'expression *sedes belli* désignant l'endroit où se déroulent les affrontements majeurs, cf. également Tite-Live, 28, 44, 15 *Africa sit reliqui belli sedes*.

394 hinc signa mouentem : La leçon *mouentem* (le participe est apposé au sujet de l'infinitif du vers suivant) me semble préférable à *mouenti* (datif complément de *placuit*) comme en II, 249-250. Fantham considère que l'expression est l'équivalent de *summam belli mouentem* (cf. Tite-Live, 28, 5, 14 ; 34, 14, 6 ; Virgile, *En.*, 10, 70) et que Lucain emploie pour des raisons métriques le neutre pluriel en lieu et place du féminin singulier. Cette explication, bien qu'ingénieuse, me semble peu satisfaisante : elle prête, en effet, à Lucain un tour inédit, difficilement compréhensible. Bentley suggère de lire *signa mouentem* (cf. Virgile, *G.*, 3, 236 ; Ovide, *Am.*, 2, 12, 28 ; *F.*, 6, 764) qui paraît plus probable paléographiquement que *arma*, proposé par Van Jever. Il convient d'adopter la conjecture de Bentley qui a le mérite de faire disparaître l'expression *summa mouere* auquel il est délicat de donner un sens acceptable.

395 hostis in occursum sparsas extendere partes : Liberman suggère de lire *contendere*, leçon adoptée par Luck². La difficulté qu'il soulève tient surtout à une question tactique : Pompée a-t-il cherché à disperser (*extendere*) ses forces pour attaquer des troupes ennemies en de multiples endroits (auquel cas, *sparsas partes* est proleptique) ou, au contraire, a-t-il voulu regrouper (*contendere*) ses troupes ? Cicéron souligne fréquemment que les troupes de Pompée sont difficiles à localiser, comme si elles étaient dispersées : cf. *Att.*, 7, 11, 5 *uult enim me Pompeius esse quem tota haec Campania et maritima ora habeat episkopon, ad quem dilectus et negoti summa referatur ; itaque uagus esse cogitabam* ; 7, 12, 2 *ibi enim cohortes et Luceriae et Teani reliquaque in Apulia*. Néanmoins, dans une autre lettre (*Att.*, 7, 16, 2), Cicéron déclare que Pompée lui a donné l'assurance qu'il sera prochainement à la tête d'une véritable armée, ce qui plaide en faveur de l'idée que des troupes dispersées ont été regroupées : *qui quidem ad me scribit paucis diebus se firmum exercitum habiturum spemque adfert*. Cependant, dans une lettre ultérieure (*Att.*, 7, 17, 2), Cicéron parle de l'armée de Pompée comme étant présente dans plusieurs places fortes (*si praesidia dimiserit*), ce qui semble confirmé lorsque Cicéron évoque la visite de Pompée à certaines de ses légions à Lucérie (*Att.*, 7, 20, 1) : *Gnaeus autem Luceriae dicebatur esse et adire cohortis legionum Appianarum non firmissimarum*. En outre, les diverses défaites évoquées par Lucain

(II, v. 466-477) tendent à laisser penser que l'armée de Pompée était disséminée dans plusieurs places fortes (cf. également la note aux vers 440-441). Il me paraît donc préférable de conserver *extendere*. Lemaire suppose qu'*extendere* signifie que Pompée disperse ses forces en les envoyant loin de Capoue afin de tenir César éloigné.

396 umbrosis... collibus : L'adjectif *umbrosis* est poétique : Virgile et Properce l'emploient à cinq reprises et Ovide à quatorze reprises. Il est rarement utilisé pour qualifier des montagnes : cf. Ovide, *A. Am.*, 2, 420 *colle sub umbroso* et Tibulle, 4, 3, 2, *umbrosi... montis.*

396 Appenninus : Le vers 396 est un des treize vers spondaïques du *Bellum ciuile* (cf. également II, 675). Comme le souligne Fantham, il s'agit le plus souvent de vers terminant sur un nom propre. Ovide le premier emploie le mot *Appenninus* à la fin d'un hexamètre (*Met.*, 2, 226 *nubifer Appenninus*). Perse (1, 95 *costam longo subduximus Appennino*) et Pétrone (124 ; 279 *iuga nobilis Appennini*), en employant cette fin de vers dans des pastiches, mettent en évidence qu'elle est probablement devenue un cliché à l'époque de Néron. *Appenninus* est un singulier collectif.

397 nulloque a uertice : La leçon *nulloque a*, attestée dans quelques manuscrits, dans les *Commenta* et chez Servius, est meilleure que celles que rapportent les principaux manuscrits, *nullo qua* ou *nullo quo*. Les leçons *qua* (qui provient sans doute du vers 396) et *quo* seraient deux ablatifs qui établiraient une comparaison, alors que, précisément, l'Apennin semble être au-delà de toute comparaison (à ce sujet, cf. la note de Housman). L'hyperbole dans la description de ces montagnes n'est pas surprenante : cf Silius Italicus, 2, 314 *Alpibus aequatum attolens caput Appenninus*, relevé par Housman.
Van Jever suggère de lire *ea* plutôt que *a*, faisant de ce *ea* un nominatif, accordé avec *tellus*. Cette conjecture ne me semble pas indispensable : Ven Jever la formule pour supprimer la préposition *a*, mais une telle formulation (adjectif-*que*-préposition-nom) n'est pas inhabituelle chez Lucain : cf. par exemple, I, 481 *patriaque a sede reuulsos* ou encore VII, 692 *Pharioque a gurgite clades*. A l'inverse, on ne trouve pas d'ellision de *-que* avant le pronom *is* chez Lucain. Enfin, il me semble erronné de considérer que *tellus* désigne l'Italie : la description est hyperbolique et Lucain soutient que l'Apennin est la plus haute chaîne de montagnes sur terre.

398 altius : Les *Commenta* ont la leçon *latius* : cette leçon rend plus réaliste la description de Lucain. Les Apennins seraient remarquables non tant par leur hauteur que par l'étendue de la chaîne de montagnes qu'ils constituent. Toutefois, là encore, il me semble qu'il

ne faut pas chercher à rendre vraisemblable la description épique de la région et dire avec Duff (note *ad. loc*) que « Lucan's readers must have known that there were rivers greater than the Po, and moutains higher then the Apennines ; but they did not demand truth from poets ». Il est donc préférable de conserver *altius*.

398 propiusque accessit Olympo : Lucain fait ici référence au ciel, au domaine des dieux, et non à la montagne : cf. Virgile, *G.*, 1, 450 *emenso cum iam decedit Olympo* ; Sénèque, *Herc. Oet.*, 1907 *uector Olympi*. En effet, la chaîne de montagnes est décrite comme la plus haute sur terre, elle ne peut donc pas être comparée à une autre montagne qui semblerait plus grande. Pour l'expression *propius accedere*, cf. Térence, *Ad.*, 309 *propius obsecro accedamus* ; Virgile, *En.*, 10, 712 *nec cuiquam irasci propiusque accedere uirtus* ; Ovide, *Met.*, 2, 503.

399 mons inter geminas medius... undas : On trouve, dans le manuscrit G, la variante *medius geminas*, qui est tout à fait acceptable dans la métrique du vers. Néanmoins, la leçon *geminas medius* me semble préférable pour deux raisons : elle place *medius* au milieu de vers de façon expressive et elle permet la correspondance de l'adjectif placé avant la coupe penthémimère avec le nom qui clôt le vers (cf. note au vers 326). Pour l'emploi de l'adjectif *geminus* pour désigner deux mers séparées par une mince bande de terre, cf. I, 101 *geminum gracilis mare separat Isthmos* ; II, 404 *gemini diuortia ponti* ; II, 437 *gemino... profundi*.

400 inferni superique maris : Traditionnellement, la mer Adriatique et la mer Tyrrhénienne sont appelées respectivement *mare superum* et *mare inferum* (cf. *OLD*, s.v. *superus* 1c ; *inferus* 1b). L'expression *infernum mare* est employée par Sénèque pour désigner la mer Méditerranée (*Nat.*, 4, 2, 29). Ici Lucain écrit *infernum mare* pour désigner la mer Tyrrhénienne et éviter le terme *inferi*, métriquement impossible. Sidoine Apollinaire reprend l'expression de Lucain : *inferno superoque mari* (*Carm.*, 5, 442). La possibilité de modifier les appellations de *mare superum* et *mare inferum* avait déjà été exploitée par Virgile, *G.*, 2, 158 : *an mare quod supra memorem quodque adluit infra* ?

400 collesque coercent : Bentley suggère de lire *costasque* parce que le terme de *colles* se trouve déjà au vers 396. Nénamoins, cette conjecture me semble affaiblir le texte : tout d'abord, comme pour le Pô (*clauditur* v. 433), Lucain signale quelle est la limite du massif montagneux en utilisant une métaphore de l'enfermement. En outre, l'idée que seule les villes côtières, et donc la mer (*aequora* et *fluctibus*) peuvent arrêter la montagne participe à

l'hyperbole dans la description des Apennins. Pour l'image inverse des montagnes qui resserrent la mer, cf. Pline l'Ancien, 3, 4 *utrimque inpositi montes coercent claustra*.
Lucain place en tête de proposition le complément d'objet direct et le verbe afin de faire un balancement, mis en place par *hinc... illinc...*, entre les deux sujets du verbe, *Pisae* et *Ancon*. Ce balancement n'établit pas un strict parallélisme. Au contraire, comme le souligne Fantham, les deux villes semblent s'opposer : Pise fait une action violente (*frangentes*) tandis qu'Ancône est passive (*obnoxia*). Les deux villes évoquées par Lucain ne se situent pas dans la région de Capoue mais bien plus au Nord, ce qui met en évidence le fait que le poète fait désormais un excursus géographique presque entièrement détaché du contexte historique qu'il vient d'évoquer (lors de la reprise du récit, César est déjà dans le Latium, cf. v. 447).

402 Dalmaticis... fluctibus : Bentley propose *Delmaticis... flatibus* en soulignant qu'en V, 379 Lucain écrit *Delmatico boreae Calabroque obnoxius austro*. Je ne considérerai pas ici la variante orthographique *Delmaticis / Dalmaticis* : les deux orthographes semblent également attestées à l'époque impériale (cf. *TLL*, O. 3, 15, 15-65) et les manuscrits hésitent entre elles deux. Bentley suggère de lire *flatibus* parce qu'il considère que le terme de *fluctus* doit être qualifié par un nom de mer et non par celui d'une région terrestre. Néanmoins, cet argument me semble réfutable. Tacite qualifie, en effet, des mers à l'aide des noms de pays qui la bordent : cf. *An.*, 3, 9, 1 *Piso Delmatico mari tramisso relictisque apud Anconam nauibus* ; *H.*, 3, 2, 2 *ac si inferre arma ultro uelint, duas classes uacuumque Illyricum mare*. En outre, dans le balancement établi par Lucain entre les vers 401 et 402, il est plus cohérent qu'il soit question de la mer dans chacun des deux vers. Il n'est donc pas nécessaire de modifier le texte transmis par les manuscrits.

403 fontibus... uastis : Ce passage a fait l'objet de conjectures nombreuses qui partent d'un même constat : il est étrange de voir les sources qualifiées par l'adjectif *uastis* (cf. Ovide, *Rem. am.*, 97 *Flumina pauca uides de magnis fontibus orta : | plurima collectis multiplicantur aquis*). Bersmann et Burman pensent que le terme problématique est *fontibus* qu'ils remplacement par *pontibus* pour le premier et *montibus* pour le second. Cependant, comme le souligne Oudendorp, l'emploi de *fontibus* avec le verbe *concipere* est tout à fait vraisemblable dans une description géographique : cf. Pomponius Mela, 3, 68 *ille multis fontibus in Haemode Indiae monte conceptus*. Van Jever, lui, situe le problème au niveau de l'adjectif *uastis* qu'il suggère de transformer en *uariis*. Cette conjecture me semble ingénieuse. Néanmoins, il n'est pas certain qu'il soit nécessaire de modifier le texte : Lucain ne cherche pas la vraisemblance dans cette *chorographia* épique (cf déjà la note au vers 397). C'est donc

peut-être chercher à donner une trop grande exactitude au propos de Lucain que de changer l'adjectif *uastis*, qui contribue à la description hyperbolique des Apennins.

403 hic... concipit : Van Jever suggère de lire *accipit*, leçon que l'on trouve dans les *Commenta*. Cette interprétation provient du fait qu'il considère que *hic* est un adverbe de lieu et que le sujet sous-entendu du verbe est *Italia*. Néanmoins, cette interprétation me semble contestable puisque l'Italie n'a pas été mentionnée depuis le vers 397 où elle n'était pas le sujet du verbe. A l'inverse, *mons* est le sujet au vers 399. En outre, puisqu'il est question d'une description hyperbolique à la gloire de l'Apennin, l'idée d'engendrement des sources (*concipit*) me paraît plus riche que le simple constat passif qu'évoquerait le verbe *accipit*.

404 gemini... diuortia ponti : L'expression *diuortia ponti* apparaît à nouveau en II, 580 pour désigner le rôle de l'isthme de Crimée dans la mer Noire. Ici, c'est la péninsule italienne tout entière qui est décrite comme un isthme montagneux séparant deux mers. Cf la note sur *geminus* au vers 399. Pour l'image de la division des fleuves descendant de l'Apennin, cf. Cicéron, *de Or.*, 3, 69 *haec autem, ut ex Appennino fluminum, sic e communi sapientiae iugo sunt doctrinarum facta diuortia* (relevé par Oudendorp).

405-427 : Les fleuves d'Italie.

Nous suivons la ponctuation d'Housman qui met entre parenthèses les vers 405 à 427 : en effet, au vers 428, le sujet sera à nouveau l'Apennin et l'ensemble du propos tenu dans ce passage au sujet des fleuves interrompt la description du massif montagneux. Samse, qui soutient que l'ensemble de la *chorographia* comporte un texte très corrompu, estime qu'il faut déplacer les vers 428 à 438 avant le vers 403 : comme le souligne Fantham, cette solution a l'avantage de rendre plus cohérente la description géographique mais elle fait disparaître toute transition avec le récit de la campagne de César au vers 439. En effet, cette recomposition du texte placerait la *fabula* concernant les fleuves immédiatement avant le retour au récit militaire, tandis qu'il est plus logique de revenir à la description de l'Apennin avant de parler de César puisque Pompée a précisément envoyé ses troupes dans cette direction (cf. v. 395-396).

La liste des différents fleuves prenant leur source dans les Apennins est divisée en deux parties : Lucain décrit d'abord les fleuves à l'Est des montagnes (v. 405 *in laeuum... latus*) puis ceux à l'Ouest (v. 421 *dexteriora... decliuia*). Dans chacune des ces parties, Lucain mentionne sept fleuves d'Italie : à l'Est, le Métaure, le Crustumium, le Sapis, l'Isaurus, le Sena, l'Aufidus et l'Eridan ; à l'Ouest, le Tibre, le Rutube, le Vulturne, le Sarno, le Liris, le Siler et le Macra.

Malgré ce même nombre de fleuves, les deux parties sont inégales : la première est beaucoup plus développée puisqu'elle s'étend sur 16 vers, c'est-à-dire le double de la liste des fleuves de l'Ouest des Apennins (8 vers). Cette disproportion tient entièrement au fait que l'Eridan (le Pô) est présenté beaucoup plus longuement que les autres fleuves : en effet, là où les autres cours d'eau reçoivent le plus souvent une simple épithète (*rapax* v. 406 ; *celer* v. 423) ou une seule extension du nom (apposition comme *nocturnaeque editor aurae* au vers 423 ou proposition subordonnée relative telle *Hadriacas qui uerberat... undas* au vers 407), la description du Pô est plus longue. Elle est composée de trois temps : le premier est une description proche de celle des autres fleuves, qui évoque le cours du fleuve (v. 408-410). Ensuite, le poète raconte la légende de Phaéton qui aurait été précipité dans l'Eridan après avoir été foudroyé par Jupiter (v. 410-415). Enfin, le Pô est comparé à deux autres fleuves, le Nil et le Danube, afin de mettre en évidence que son infériorité n'est due qu'à des conditions bien précises qui favorisent les autres cours d'eau. Au sujet de la longueur variable de l'évocation des fleuves dans le *Bellum ciuile*, cf. Walde 2007, p. 19-23. Sur les fleuves chez Lucain en général, cf. Mendell 1942.

La composition de la liste des fleuves suit, comme souvent chez Lucain, des lignes géométriques (cf. Gassner 1972, p. 176-182). En l'occurrence, on peut souligner que la fin de la liste des fleuves se fait dans l'ensemble selon un axe Sud-Nord : le poète passe de l'Aufidus à l'Eridan (vers 407-409), comme il évoque le Siler avant le Macra et la baie de Luna (v. 426-427). Cet effet de composition va dans le sens inverse de la description des Apennins qui suit immédiatement la liste des cours d'eau et qui se déroule du Nord au Sud (cf. v. 428-438). Comme le relève Grimal (Grimal 1984, p. 265-266), l'ordre dans la description n'est sans doute pas lié à la seule fantaisie du poète : le Métaure, premier fleuve évoqué par Lucain, est précisément celui à l'embouchure duquel était César au lendemain du passage du Rubicon. Pour faciliter la lecture de ce passage, j'accompagne le commentaire d'une carte des fleuves et des lieux évoqués par Lucain dans cet excursus ainsi que de quelques repères géographiques mentionnés dans le chant II.

Toponymes mentionnés dans le livre II du *Bellum civile*



405 in laeuum... latus : L'expression annonce le plan en deux parties suivi par Lucain dans sa description après avoir parlé de *diuortia* : il évoque d'abord les fleuves du flanc gauche des Apennins, c'est-à-dire, dans ce contexte, à l'Est, puis ceux du flanc droit (*dexteriora... decliuia* au vers 421). Pour l'usage de *laeuus* et *dexter* dans les descriptions géographiques, cf. Pomponius Mela, 1, 25 et Pline l'Ancien, 5, 90. L'emploi de l'adjectif *laeuus* pour désigner l'Est vient peut-être de la manière dont Lucain considère la formation de la chaîne de montagnes : du vers 428 au vers 438, le poète présente les Apennins comme s'élevant à partir des Alpes pour s'achever (*clauditur*) en Calabre. Si l'on suit ce sens dans la description, selon un axe Nord-Sud, le flanc gauche se situe précisément à l'Est.

405 ueloxque Metaurus : Le Métaure est un fleuve des Marches en Italie. Tout comme l'Aufidus (cf. note au vers 407), ce cours d'eau est lié à la seconde guerre punique puisque c'est près de ce fleuve qu'a eu lieu la bataille qui a conduit à la mort d'Hasdrubal Barca en 207 avant notre ère. Sur l'emploi de l'adjectif *uelox* pour qualifier le cours d'un fleuve, cf. I, 433-434 *Rhodanus raptum uelocibus undis | in mare fert Ararim.*

406 Crustumiumque rapax : Le Crustumium, aujorud'hui la Conca, est un fleuve qui passe dans la région des Marches et de l'Emilie-Romagne. L'emploi du qualificatif *rapax* pour désigner l'eau est assez commun depuis Ennius, *An.*, 302 *Europam Libyaque rapax ubi diuidit unda* : cf. Lucrèce, 1, 17 *fluuiosque rapacis ;* Sénèque, *Thy.*, 476-477 *et Siculi rapax | consistet aestus unda* ; Lucain, IV, 21 *Cinga rapax.*

406 †et iuncto Sapis Isauro†: Les manuscrits et les différents recueils de gloses hésitent sur ce passage, manifestement corrompu. Le problème est double : il porte sur le cas du participe parfait *iunctus* et sur le nom des cours d'eau. Le participe apparaît soit au datif ou à l'ablatif, *iuncto*, soit à l'accusatif *iunctos*, soit au génitif *iuncti*, soit enfin au nominatif *iunctus*. Il me semble possible d'éliminer aisément l'accusatif pluriel et le génitif singulier, qui ne trouveraient pas de construction satisfaisante dans la phrase. Il convient de souligner que le verbe *iungo* ou *iungor* désigne toujours la jonction directe de deux cours d'eau (cf. Ovide, *Pont.*, 3, 5, 2 ; Sénèque, *Ag.*, 565 ; cf. Mariotti 1965, p. 544).
Le nom d'*Isaurus* ne correspond à aucun fleuve connu en Italie. Il s'agit donc probablement d'une corruption du nom du Pisaurus, fleuve qui correspond à la rivière Bevano (cf. Mariotti 1965, p. 545) et non à la Foglia comme certains ont pu le soutenir (cf. notamment Pisani 1950-1951, p. 65-67). Une faute de copie a sans doute transformé en *Isauro* le mot *Pisauro.* Cette hypothèse me paraît plus vraisemblable que de soutenir que Lucain nomme *Isaurus* le

fleuve *Pisaurus* (Vossius 1691, p. 308 est le premier à refuser cette interprétation traditionnelle) mais il est délicat de trancher dans ce débat. L'autre nom de fleuve est encore plus problématique : le Sapis, actuel Savio, n'a pas pour affluent la rivière Bevano, ni la Foglia, ce qui rend le terme de *iunctus* obscur. Pour cette raison, Alfieri (Alfieri 1949, p. 53-54) a supposé que Lucain évoque en réalité la rivière de l'Apsa (dont le nom n'apparaît pas dans la littérature antique), qui est un affluent de la Foglia. Néanmoins, si l'on suit la théorie de Mariotti, l'Isaurus (ou le Pisaurus) n'est pas la Foglia mais le Bevano et l'hypothèse d'Alfieri, qui cherche à trouver un fleuve qui est l'affluent de la Foglia, est alors inutile (c'est elle qui est la source de la conjecture de J.D. Morgan relevée par Shackleton Bailey 1987, p. 76-77). Il me semble difficile de trouver une solution satisfaisante pour ce passage étant donné le peu de renseignements que nous possédons sur les fleuves en question et leurs noms antiques. En outre, la conjecture de J.D. Morgan introduit un mot trochaïque à la position X7 (place occupée par moins de 2% des mots-trochées chez Lucain, cf. de Neubourg 1986, p. 205) ainsi qu'un mot amphibraque à la position 8Y9 (position occupée par un peu plus de 2% des mots amphibraques chez Lucain, cf. de Neubourg 1986, p. 206). La proposition de J.D. Morgan, sans être incorrecte sur le plan métrique, fait néanmoins difficulté. J'ai donc préféré mettre le passage *inter cruces*. Pour une discussion allant contre la conjecture de J.D. Morgan, cf. Mariotti 1965, p. 543 et Badalì 1989, p.165. Mariotti (cf. Mariotti 1963, p. 495-496) suppose, d'après le texte des *Commenta Bernensia*, qu'il y a peut-être une lacune dans le texte de Lucain après le vers 406, lacune dans laquelle serait évoqué le fleuve Ariminus. L'idée est intéressante, mais peut-être s'agit-il au contraire de la marque d'un vers interpolé, absent des principaux manuscrits de Lucain et commenté par l'auteur des *Commenta*.

406 Senaque : Il s'agit d'un fleuve d'Ombrie selon Silius Italicus 8, 455 (*Senonum de nomine Sena*). Le fleuve pourrait tirer son nom de la ville de Senigallia, nommée ainsi d'après les Sénons, ce qui correspond à l'indication donnée par Silius Italicus : il s'agirait alors de l'actuel fleuve Misa, qui se jette dans l'Adriatique à Senigallia, au Nord d'Ancône.

407 Hadriacas qui uerberat Aufidus undas : L'Aufidus est appelé aujourd'hui l'Ofanto. C'est un fleuve de la région des Pouilles, près duquel a eu lieu la bataille de Cannes. La violence du courant de l'Aufidus est déjà évoquée par Horace, *O.*, 3, 30, 11 *qua uiolens obstrepit Aufidus* ; *S.*, 1, 1, 57 *cum ripa simul auulsos ferat Aufidus acer*. Comme le souligne Fantham, Lucain semble ici inverser l'image de Virgile, *En.*, 11, 405 *Hadriacas retro fugit Aufidus undas*. Pour l'emploi de l'adjectif *Hadriacus*, cf. II, 615 ; III, 190 ; IV, 404 ; IV, 407 et V, 380. L'expression *uerberare undas* réapparaît en IV, 426.

408 tellus se soluit : Le poète évoque ainsi le courant puissant du Pô, capable d'entraîner et de faire disparaître des morceaux de terre. Ce caractère violent du cours d'eau est à nouveau mentionné en VI, 272-276 : *Sic pleno Padus ore tumens super aggere tutas* | *excurrit ripas...* | *succubuit si qua tellus cumuloque furentem* | *undarum non passa ruit, tunc flumine toto* | *transit*. Cette description du Pô est une réélaboration de Virgile, *G.*, 1, 482-484 comme le souligne Bourgery. Pour le verbe *soluere* désignant l'action de l'eau sur la terre, cf. Sénèque, *Nat*., 3, 30, 4 *omnium tunc mare ora fontium implebit et maiore hiatu soluet* (relevé par Cortius²).

409 Eridanus : Le nom d'*Eridanus* donné au Pô apparaît déjà chez Virgile, *En.*, 6, 659, *G.*, 1, 482, *G.*, 4, 372. Comme le rappelle Fantham, ce nom grec fait allusion à une rivière légendaire : cf. Hésiode, *Th.*, 338 ; Hérodote, 3, 115 ; Euripide, *Hipp.*, 737.

409 fractas : La variante *raptas* présente dans le manuscrit U me semble tout aussi valable que *fractas*, traditionnellement choisi par les éditeurs (seul Burman mentionne l'intérêt de cette leçon). Nénamoins, cette variante vient peut-être de la proximité de *rapax* trois vers plus haut ou de celle de *raptis* au vers 414 et la leçon *fractas* me paraît donner pleine satisfaction pour désigner la violence de l'action du fleuve. Sur les cours d'eau passant avec violence dans une forêt, cf. aussi Sénèque, *Nat.*, 3, 27, 7 *deuolutus torrens altissimis montibus rapit siluas male haerentis*, Stace, *Th.*, 1, 361-362 *frangitur omne nemus, rapiuntque antiqua procellae* | *bracchia siluarum* et Pline le Jeune, *Ep.*, 8, 17, 3 *Anio... magna ex parte nemora quibus inumbratur et fregit et rapuit*.

410 Hesperiamque exhaurit aquis : *Aquis* est un ablatif marquant ce dont est privé l'objet du verbe *exhaurire* : cf. Lucrèce, 6, 1140 *exhausit ciuibus urbem* (cf. *TLL*, V, 2, 1408, 56-61).

410-411 hunc fabula... | fluuium... umbrasse : Bentley pense que *fluuium* n'est pas nécessaire et il suggère de lire *narrat* à la place de ce mot afin d'introduire dans la phrase un verbe déclaratif introduisant la proposition infinitive. Cependant, il me semble qu'on peut objecter que *narrat* est tout aussi redondant que *fluuium* dans la phrase : en effet, le verbe *est* sous entendu suffit tout à fait à la construction de la phrase. Pour la construction *fabula est* suivi d'une proposition infinitive, cf. Sénèque, *Nat.*, 3, 26, 7 *illic stabulare Solis boues fabula est*.

La légende à laquelle Lucain fait référence est rapportée notamment par Apollonios de Rhodes (4, 596-611) et Eratosthène, 18 : selon ces deux sources, l'Eridan aurait reçu le corps

de Phaeton après que celui-ci a été foudroyé par Jupiter. Virgile fait également allusion à cette légende (*En.*, 10, 189-193), mais la version la plus célèbre du mythe est due à Ovide, *Met.*, 2, 1-332 (particulièrement v. 301-332). Ovide rapporte que Phaeton tombe dans l'Eridan (cf. 2, 323-324 *quem procul a patria diuerso maximus orbe | excipit Eridanus fumantiaque abluit ora*). Fantham pense qu'il n'est pas certain qu'Ovide fasse allusion au Pô lors qu'il parle de la mort de Phaeton puisqu'il nomme ce fleuve *Padus* une centaine de vers plus tôt (*Met.*, 2, 258). Cela ne me semble pas être un argument suffisant pour douter de l'identification du fleuve puisque Lucain lui aussi emploie les deux termes pour désigner le cours d'eau (cf. *Padus* en IV, 134 ; VI, 272 ; VI, 278 ; IX, 751 ; X, 252 ; X, 278).

411 populea... corona : L'ombre du peuplier est souvent mentionnée notamment par Virgile : cf. *En.*, 8, 276-277 *Herculea bicolor cum populus umbra | uelauit* ; *En.*, 10, 189 *populeas inter frondes umbramque* ; *B.*, 9, 41-42 ; *G.*, 4, 511. L'emploi du mot *corona* pour désigner des arbres est propre à Lucain : cf. plus tard Sidoine Apollinaire, *Ep.*, 2, 2, 18 *siluarum corona*. Comme le soulignent les *Commenta*, la présence des peupliers provient sans doute de l'allusion de Virgile à la transformation des soeurs de Phaeton en peupliers (*En.*, 10, 190).

412 diem pronum... ducens : L'emploi de l'adjectif *pronus* forme un jeu avec l'image du soleil couchant : *pronus* est, en effet, utilisé pour parler d'un astre qui décline (cf. *TLL*, X, 2, 1931, 35-43). Ici, le jour, c'est-à-dire le soleil, ne décline pas pour des raisons naturelles, mais est amené vers les terres par Phaéton, incapable de contrôler le char du Soleil.

412 transuerso limite : L'expression signale que Phaéton ne suit pas la courbe dans le ciel que le Soleil est censé suivre mais qu'il oblique par rapport à ce tracé. Lucain utilise ici un vocabulaire adapté à l'astronomie : cf. Manilius, 2, 648 *quaeque secat medium transuerso limite caelum*. Lucain emploie l'adjectif *transuersus* dans ce sens à deux autres reprises : cf. IV, 817 *transuerso... torrente* et VIII, 462 *transuerso... aestu*.

413 flagrantibus aethera loris : Le terme d'*aethera* désigne la région supérieure du ciel (cf. Servius, *En.*, 1, 58) et non l'air le plus proche de la terre, où se forment les éclairs selon Lucain (cf. II, 269-271). La gravité de l'embrasement provoqué par Phaéton ne se manifeste pas d'abord par le fait que le feu s'approche des terres mais qu'il enflamme des régions du ciel normalement imperturbables. La description du char du soleil est semblable en I, 657 *succensusque tuis flagrasset curribus aether* et chez Sénèque, *Med.*, 33-34 *et flagrantibus | ignifera loris tribue moderari iuga*.

414 tellure perusta : Le verbe *perurere* fait, bien entendu, allusion à la brûlure causée par le char du soleil. Il s'agit aussi, sans doute, de l'image de la soif comme chez Quinte-Curce, 4, 16, 12 *sitis praecipue fatigatos et saucios perureba*t ou Sénèque, *Thy*., 98-99 *flagrat incensum siti | cor et perustis flamma uisceribus micat*.

415 hunc habuisse pares... undas : L'adjectif *par* ne fait pas seulement référence à une égalité de quantité d'eau et de feu entre le Pô et le Soleil, c'est aussi un jeu sur le sens de *par* pour désigner un couple de gladiateurs (cf. *OLD*, s.v. 11b). Ce jeu sur la polysémie de l'adjectif apparaît dès le proème du *Bellum ciuile* : cf. *pares aquilas* en I, 7. Cet emploi de *par* signifierait peut-être même « greater » selon MacKay (MacKay 1958, p. 185) comme en I, 282, IV, 124, VII, 426, VII, 457 et IX, 893. Sur le combat de l'eau et du feu chez Lucain, cf. Loupiac 1998, p. 149-151.
Hunc habuisse forme le second membre de la proposition infinitive introduite par *fabula <est>*, coordonné par *-que* au vers 412.

416-420 : Lucain compare le Pô à deux fleuves célèbres pour leur taille, le Nil et le Danube (cf. Ovide, *Pont.*, 4, 10, 57-58 ; Pomponius Mela, 1, 49 *Nillus efficit amnium in Nostrum mare permeantium maximus*). Scaliger (Scaliger 1581, p. 845-846) soutient que la comparaison établie par Lucain n'a aucun sens puisque le premier terme revient à dire que le Nil est tout simplement supérieur, tandis qu'au sujet du Danube Lucain mentirait sur le nombre d'affluents qui est, en réalité, le même pour les deux fleuves. Bentley critique à juste titre les remarques de Scaliger en soulignant que la comparaison de Lucain porte sur des points précis : si le Nil est supérieur au Pô, c'est qu'il débouche sur des vastes plaines (*per plana*) contrairement au Pô qui dont l'embouchure se situe près de terres escarpées. En ce qui concerne le Danube, Lucain souligne qu'il ne doit sa supériorité qu'au fait qu'il possède beaucoup plus d'affluents (ce qui est souligné par Pline l'Ancien, 3, 118 [*Padus*] *omni numero XXX flumina in mare Hadriaticum defert* et [*Danubius*] *LX amnibus receptis, medio ferme eorum numero nauigabili, in Pontum uastis sex fluminibus euoluitur*). Les deux termes de la comparaison forment un parallélisme brisé : la phrase principale est semblable dans les deux cas (anaphore de *non minor hic* suivie du nom du fleuve à l'ablatif, repris au nominatif dans la surbordonnée) tandis que la proposition surbordonnée hypothétique rompt le parallèle en tant introduite par *si non* au vers 416 et *nisi* au vers 418. La seconde comparaison est d'ailleurs plus étendue que la première. Enfin, les groupes *Libycas... harenas* et *Scythicas... undas* (avec l'adjectif placé avant la coupe penthémimère selon l'habitude de Lucain) forment un autre élément de parallélisme entre les deux comparaisons.

416-417 si non... | Libycas... stagnaret harenas : L'accusatif, présent dans quelques manuscrits, dans les *Commenta* et chez Servius, semble meilleur que l'ablatif de lieu : s'agissant du cours d'un fleuve, il est vraisemblable qu'il soit question d'un mouvement. Le sens transitif de *stagnare* est rare, mais il est attesté notamment par Ovide, *Met.*, 15, 269 *stagnata palude* (cf. *OLD*, s.v. 1b). L'emploi de l'adjectif *Libycus* est important : chez Lucain, en effet, tout ce qui touche à la Libye est toujours supérieur au reste dans la comparaison, y compris dans l'excès (cf. également III, 68-70 ; cf. Lowe 2010, p. 120). Pour l'emploi de *si non* introduisant un irréel, cf. Plaute, *Most.*, 462 et Ovide, *Met.*, 4, 683.

416-417 per plana iacentis | Aegypti : Il s'agit là des éléments importants dans la comparaison : ce qui fait que le Nil est plus grand que le Pô, c'est l'absence totale de relief. Cet élément est mis en avant par le nom *plana* et par le participe *iacentis*, qui évoque métaphoriquement la basse altitude des plaines égyptiennes (cf. IV, 52 *iacentes campos*).

418-420 nisi quod... |... | accipit et... exit : La rupture dans le parallèle établi par les deux comparaisons se manifeste également par le changement de mode et de temps verbal, lié à la présence de *quod*. Dans le premier membre de la comparaison, le poète emploie l'imparfait du subjonctif (*stagnaret*) tandis qu'ici il utilise le présent de l'indicatif.

418 dum permeat orbem : Le verbe *permeare* est tout à fait adapté pour décrire le cours d'un fleuve : cf. Pline l'Ancien, 3, 32 *Atax e Pyrenaeo Rubrensem permeans lacum* ; 5, 90 [*Euphrates*] *Babylonem... petit mediamque permeans* ; 36, 105 *permeant conriuati spetem amnes*. Lucain présente ici le premier élément qui fait l'infériorité du Pô : son cours est moins long (ce qui justifie le fait qu'il reçoive moins d'affluents).

419 casuros in quaelibet aequora fontes : Il s'agit du principal argument de Lucain pour disqualifier le Danube et montrer que le Pô est un fleuve d'une taille remarquable : le poète met en avant le fait que le Danube reçoit un grand nombre d'affluents (cf. note à 416-420). Comme le souligne Oudendorp, le propos de Lucain provient peut-être de l'ignorance des anciens à propos de la mer dans laquelle se jetait le Danube : cf. Pomponius Mela 2, 8 qui semble penser que le fleuve se jette dans la Méditerranée *nam per immania magnarum gentium diu Danuuius est, deinde aliter eum adpellantibus accolis fit Hister, acceptisque aliquot amnibus, ingens iam et eorum qui in Nostrum mare decidunt tantum Nilo minor, totidem quot ille ostiis, sed tribus tenuibus, reliquis nauigabilibus effluit*. Ce passage de Pomponius Mela souligne combien le Nil et le Danube apparaissent comme les plus grands fleuves et mettent en évidence la pratique de la comparaison dans les propos de nature

géographique. Pour l'emploi de *quilibet* avec un nom, cf. II, 606 *quoslibet in saltus* ; V, 264 *quolibet hoste*. Comme aux vers 417 et 420, Lucain place dans un même groupe nominal le participe *casuros* avant la coupe penthémimère et le nom *fontes* en fin de vers.

420 accipit : Burman préfèrerait lire *excipit* comme en X, 317-318, mais il renonce à juste titre à cette conjecture en soulignant qu'il est tout à fait possible d'employer le verbe *accipere* pour parler d'un fleuve : cf. IV, 86-87 *tam largas alueus omnis | a ripis accepit aquas* et VI, 374 *accipit Asopos cursus Phoenixque Melasque*.

420 Scythicas exit non solus in undas : Une formulation proche est reprise par Lucain en V, 380 : *Hadriacas exit Garganus in undas*. La structure formée par un adjectif géographique suivi de *in undas* est souvent employée dans le *Bellum ciuile* : cf. II, 219 ; II, 624 ; V, 380 ; V, 613.

421 dexteriora... decliuia : Le second mouvement dans la description des fleuves qui coulent depuis les Apennins commence au vers 421 avec la liste des cours d'eau partant sur le flanc droit de la montagne. Fantham décrit l'emploi du comparatif *dexteriora* comme étant « irrational », mais Pline l'Ancien en fait le même usage en 5, 90 *scinditur enim Euphrates... parte laeua in Mesopotamiam uadit, per ipsam Seleuciam circaque eam praefluenti infusus Tigri, dexteriore autem alueo Babylonem, quondam Chaldaeae caput, petit*.

421-422 Thybrim | unda facit Rutubamque cauum : Van Jever considère que ce passage est corrompu : il estime que l'expression *facere Thybrim* n'a pas de sens satisfaisant et qu'il convient de lire *inde capit*, le sujet étant l'Italie. Cette conjecture ne me paraît pas justifiée : le verbe *facere* peut tout à fait être employé pour désigner la formation d'un fleuve par l'eau. Sénèque (*Nat.*, 3, 12, 1) écrit, en effet, *flumen nempe facit copia cursusque aquae perennis*. Le verbe *facere* a donc le sens de « former » et, par conséquent, il ne faut pas comprendre *cauum* comme un attribut du COD (« rend le Rutube profond »), mais comme une épithète définissant le cours d'eau comme *ueloxque Metaurus | Crustumiumque rapax* (II, 405-406). Pour l'emploi de *cauus* au sujet de la profondeur d'un fleuve ou d'une nappe d'eau, cf. Virgile, *G.*, 1, 326 *caua flumina*, Ovide, *F.*, 2, 407 *cauus alueus*, Lucain, I, 396 *cauo... lemanno*.
Le Rutube est soit une rivière de Ligurie, aujourd'hui la Roya, qui débouche vers l'actuelle Vintimille (Pline l'Ancien 3, 48 cite son nom lorsqu'il évoque la Ligurie, sans donner davantage de détails), soit un affluent du Tibre (Vibius Sequester, 130 *Rutuba ex Appennino in Thybrin fluit*). Néanmoins, je n'ai trouvé aucune trace d'un affluent du Tibre dont le nom

antique aurait été Rutuba. Il me semble donc préférable de considérer qu'il s'agit d'un fleuve de Ligurie.

422 delabitur inde : Le verbe *delabi* est employé spécifiquement pour l'eau au sens de « couler » (cf. Varron, *R.*, 1, 29, 2 ; Cicéron, *de Or.*, 3, 180). Pour une construction avec *per* suivi de l'accusatif (*per regna* v. 424), cf. Apulée, *M.*, 4, 6 *de summo uertice fons afluens bullis ingentibus scaturribat perque prona delapsus*. L'accord par syllepse masque l'effet d'accumulation produit par la liste des fleuves. *Inde* désigne le flanc droit des Apennins.

423 Vulturnusque celer : Le Vulturne (aujourd'hui Volturno) est un fleuve du sud de l'Italie qui coule en Campanie et passe notamment par la ville de Capoue. L'adjectif *celer*, comme *uelox* au vers 405 et *rapax* au vers 406, insiste sur la rapidité et la violence du cours d'eau. Claudien, *Prob.*, 1, 256 qualifie ce même fleuve de *rapax*. Sur l'emploi de *celer* pour un fleuve, cf. Lucain, III, 207 *celer... Marsya* ; Tibulle, 1, 7, 11 ; Ovide, *Am.*, 2, 13, 1 *celer Nilus* ; Pomponius Mela, 3, 77 *fluuius... celer et fremens*.

423-424 : nocturnaeque editor aurae | Sarnus : Le Sarno est un fleuve de Campanie qui débouche dans la mer près de Pompéi (cf. Strabon, 5, 4, 8 et Pline l'Ancien, 3, 62). Le Sarno est qualifié ici de *nocturnaeque editor aurae*, par un enjambement expressif : l'idée selon laquelle les fleuves font naître des courants d'air (au même titre que le vent venu de la mer) est répandue chez les auteurs anciens (cf. Tite-Live, 21, 54, 8 *quidquid aurae fluminis adpropinquabant, adflabat acrior frigoris uis* ; Pline l'Ancien, 5, 59 [*Nilus*] *amnis unus omnium nullas exspirat auras*). La *iunctura nocturna aura* apparaît également chez César, *C.*, 3, 8, 2 et Horace, *S.*, 2, 4, 52. *Editor* est un néologisme de Lucain (pour d'autres néologismes utilisant le suffixe *-tor*, cf. la note de Van Campen *ad loc.*).

424-425 umbrosae Liris per regna Maricae | Vescinis inpulsus aquis : Ce passage fait l'objet d'un certain nombre de conjectures, liées aux difficultés posées par les différents noms géographiques. Tout d'abord, l'évocation des *regna Maricae* fait référence à la nymphe Marica dont parlent notamment Virgile (*En.*, 7, 47 *hunc Fauno et nympha genitum Laurente Marica*), Horace (*O.*, 3, 17, 7-8 *et innantem Maricae | litoribus tenuisse Lirim*) puis Martial (10, 30, 9 ; 13, 83, 1) en la reliant au fleuve Liris, l'actuel Garigliano. Bentley souligne une difficulté dans le texte liée au fait que Marica est tantôt assimilée à une forêt (cf. Martial, 13, 83, 1-2 *Caeruleus nos Liris amat, quem silua Maricae protegit* ; Tite-Live, 27, 37, 2 *lucum Maricae*), tantôt à un marais (cf. Velleius Paterculus, 2, 19, 2 *circa paludem Maricae*) tous deux situés près de Minturnes. Bentley considère que le terme de *regna* et l'adjectif *umbrosae*

sont incompatibles (*certe si* regna *legas, Maricam Nympham intelligas ; si* umbrosae *non nymphan sed* lucum, nemus... Regna *igitur et* umbrosae *consistere simul nequeunt*). Pour cette raison, Bentley a proposé dans un premier temps de lire *per stagna Maricae* avant de proposer également de lire *undosae* au lieu d'*umbrosae*. Ces deux conjectures ne me paraissent pas s'imposer : la difficulté soulevée par Bentley ne me semble pas véritable. Lucain peut tout à fait, par antonomase, employer le nom de la nymphe pour désigner la forêt qui lui est consacrée et lui attribuer ainsi un adjectif qualifiant la forêt (*umbrosae*).

La seconde difficulté relevée par Bentley concerne l'adjectif qui qualifie *aquis* au vers 425 : les manuscrits transmettent majoritairement la leçon *Vestinis* (on trouve également *sestinis* et *festinis*). Or, comme le souligne Bentley, cet adjectif est problématique puisque les Vestins sont un peuple originaire de l'autre côté des Apennins : ainsi, Vitruve (8, 3, 5) évoque la ville de Pinna (*Pinnae Vestinae*) qui correspond à l'actuelle Penne, ville de la province de Pescara, dans les Abruzzes. Bentley suggère de lire *Vescinis¸* adjectif qui est rattaché au Liris par Tite-Live, 10, 21, 7-8 *itaque placuit, ut duae coloniae circa Vescinum et Falernum agrum deducerentur, una ad ostium Liris fluuii, quae Minturnae appellata, altera in saltum Vescinum Falernum contingentem agrum*. La ville de Vescia, d'où sont originaires les *Vescini*, se situe probablement sur l'actuel fleuve Garigliano qui rejoint le Liris avant de se jeter dans la mer, ce qui permettrait d'expliquer l'expression *Vescinis inpulsus aquis*. Il me semble donc qu'il faut adopter la conjecture de Bentley.

425-426 radensque Salerni | tesca Siler : Le Siler, aujourd'hui Sélé, est un fleuve de Campanie qui se jette dans la mer vers Eboli, à une trentaine de kilomètres au sud de Salerno. Heinsius, suivi par Housman, suggère de lire *tesca / tesqua* au lieu de *tecta* transmis par un grand nombre de manuscrits. Comme le souligne Housman dans sa note au vers 426, cette conjecture évite de prêter à Lucain une erreur géographique (le Siler est loin de Salerne) dans une liste très précise des différents fleuves d'Italie. Le mot *tesca*, attesté chez Horace, *Ep.*, 1, 14, 19 apparaît ailleurs chez Lucain en VI, 41. *Tecta* a plus d'une fois remplacé *tesca* dans les manuscrits : cf. Stace, *Silu.*, 2, 3, 14 et peut-être 2, 2, 54 (cf. Liberman *ad loc.*). Pour *radere* utilisé au sujet d'un fleuve, cf. Lucrèce, 5, 256 *et ripas radentia flumina rodunt*.

426-427 nullasque uado qui Macra moratus | alnos : *Alnos* a le sens de « bateaux » par synecdoque : cette image est déjà employée par Virgile, *G.*, 1, 136 *tunc alnos primum fluuii sensere cauatas* (cf. le même type de procédé chez Valerius Flaccus 5, 65-66). Le Macra (aujourd'hui Magra) est un fleuve d'Italie centrale, qui passe par la Toscane et la Ligurie et se jette près de l'actuelle ville de La Spezia (cf. Pline l'Ancien, 3, 48 ; 3, 49 ; 3, 51).

Comme le souligne Fantham, la remarque portant sur le fait qu'il ne retarde pas la navigation est un jeu de mots sur l'adjectif *macer* (si « maigre » qu'il pourrait rendre la navigation difficile). *Morari* est employé pour signifier qu'il n'y a pas de navire à retarder. Nutting (Nutting 1933, p. 57-58) y voit un emploi proche de Plaute, *Most.*, 746 et préfère traduire « intolerant of shipping ». Cependant, cette traduction me semble forcer le sens de *morari* : *nil morari* peut signifier « ne pas faire attention à, ne pas se soucier de » et non « ne pas accepter » (cf. *OLD*, s.v. 4). Il me semble donc préférable de conserver l'interprétation traditionnelle du verbe *morari*.

427 uicinae procurrit in aequora Lunae : Cortius préfère lire *percurrit* au sens de « aller jusqu'à un lieu » en s'appuyant sur III, 384-385 (*a summis perduxit ad aequora castris | longum Caesar opus*). Cependant, il me semble préférable d'adopter *procurrit* car ce verbe apparaît chez d'autres auteurs dans un contexte proche du texte du Lucain pour désigner le fait d'avancer vers la mer : cf. Ovide, *F.*, 4, 419 *terra tribus scopulis uastum procurrit in aequor* ; Valerius Flaccus, 2, 637 *primas procurrit ad undas*.
Luna est une ville côtière du nord de l'Etrurie, proche de l'actuelle Carrara. Elle est mentionnée notamment par Pomponius Mela (2, 72) et Pline l'Ancien (3, 50 *primum Etruriae oppidum Luna, portu nobile*). Avec les vers 426-427, Lucain retourne au même endroit qu'au vers 401 qui parlait de la ville de Pise, voisine de Luna, et de ses bas-fonds (*uado* v. 401 et 426). La digression portant sur les fleuves s'achève donc ici et le poète va à nouveau décrire les Apennins.

428 longior : Le comparatif est considéré comme corrompu par Bentley et Cortius qui considèrent tous deux qu'il fait diffculté parce qu'il réapparaît au vers 435 et qu'il ne donne pas de sens satisfaisant. Si Cortius ne propose aucune conjecture, Bentley, lui, suggère de lire *celsior*. Housman me semble donner une explication qui ne rend pas nécessaire cette conjecture : *longior* ne fait pas référence à la longueur de la chaîne de montagne mais à sa largeur, la façon dont la chaîne de montagnes s'étend d'Est en Ouest. En effet, Lucain a insisté aux vers 400-402 sur le fait que les montagnes étaient resserrées (*coercent*) et il montre désormais que la partie qui se dirige vers les Alpes est plus large, ce qui est géographiquement exact. Pour l'emploi de l'adjectif *longus* au sujet des montagnes, cf. *TLL*, VII, 1634, 11-22.

428 educto... dorso : L'emploi du nom *dorsum* est courant pour évoquer l'arrête d'une montagne (cf. *OLD*, s.v. 2b). Néanmoins, Fantham a peut-être raison d'y voir l'image d'un

homme couché tournant son dos vers le Nord. Le fait que les Apennins soient sujet des nombreux verbes actifs tend à laisser penser à une forme de personnification.

429 Gallica rura uidet : L'emploi du verbe *uidere* est proche de celui de II, 163 et II, 193 : Lucain prête la vue à une chose qui normalement en est privée. L'usage de *uidere* est sensiblement différent dans ce passage : il ne s'agit pas d'être témoin d'événements tragiques. La mention de la vue participe à la personnification de la chaîne de montagnes. Il convient, totuefois, de souligner qu'il s'agit là d'une façon stéréotypée de marquer la délimitation géographique : les auteurs emploient également *spectare ad* (qui correspond au grec βλέπειν πρός) ou encore *uergere in*, comme chez César, *G.*, 1, 1. Au sujet de ces expressions géographiques, cf. Schrijvers 2010, p. 271. Les *Gallica rura* apparaissent déjà en I, 394.

429 deuexasque excipit Alpes : La leçon *excipit* me semble meilleure que *aspicit* préféré par Bentley. En effet, *aspicit* et *uidet* sont assez redondants et *excipit* participe à l'éloge des Apennins en les comparant aux Alpes, le massif le plus imposant d'Italie. *Deuexas* signale le fait que les montagnes des Alpes dont il est question ne sont pas les hauts sommets mais la partie plus basse du massif. Sur l'idée qu'un massif montagneux en prolonge un autre, cf. VI, 576 *qua iuga deuexus Pharsalica porrigit Haemus*.

430 tunc : L'adverbe marque la suite au sein de la description des terres traversées par les Apennins. A partir du vers 428, la description suit un axe Nord-Sud en commençant par les terres proches des Alpes, jusqu'à l'évocation des montagnes interrompues par le détroit de Messine (cf. v. 438). *Tunc* indique donc que le poète va évoquer une région plus au sud que celle qui a été précédemment mentionnée.

430 Vmbris Marsisque ferax : Il y a deux interprétations possibles selon le cas du groupe *Vmbris Marsisque* : s'il s'agit d'un datif, les Apennins sont fertiles pour ces deux peuples, tandis que, s'il s'agit d'un ablatif, le sol est fécond en hommes de ces deux peuples. Les Marses sont un peuple du Latium déjà mentionné par Virgile (*En.*, 10, 544 *ueniens Marsorum montibus Vmbro*). Pline l'Ancien les situe dans la région des peuples les plus valeureux (3, 106 *sequitur regio quarta gentium uel fortissimarum Italiae*). Les Ombriens sont, eux, présentés par Pline l'Ancien comme étant le plus ancien peuple d'Italie (3, 112 *Vmbrorum gens antiquissima Italiae existimatur, ut quos Ombrios a Graecis putent dictos, quod in inundatione terrarum imbribus superfuissent*). Les deux peuples sont évoqués ensemble par Pline l'Ancien, 17, 171 (*Vmbri et Marsi ad uicenos intermittunt arationis gratia in his quae uocant porculeta*) qui en parle comme des peuples cultivant la terre. Ce texte de

Pline l'Ancien suggère qu'il faut comprendre « fécond pour les Ombriens et les Marses ». Sur l'origine virgilienne des peuples cités ici par Lucain, cf. Roux 2008, p. 42-43.

430-431 domitusque Sabello | uomere : Le terme de *uomer* est déjà présent chez Caton, *Agr.*, 5, 6 ; 10, 2 ; 135, 2. Comme le souligne Fantham, l'évocation des Sabins peu après les Marses forme un écho à la *laudes Italiae* de Virgile : cf. *G.*, 2, 167 *Marsos pubemque Sabellam*. Cf. également Horace, *O.*, 3, 6, 38 *Sabellis docta ligonibus*.

431 piniferis amplexus rupibus : L'adjectif *pinifer* est, jusqu'à Lucain, systématiquement employé pour qualifier des montagnes : Virgile, *En.*, 4, 249 *piniferum caput* ; *En.*, 10, 708 *Vesulus... pinifer* ; *B.*, 10, 14-15 *pinifer... Maenalus* ; Ovide, *Pont.*, 1, 8, 43 *piniferis... in collibus* ; Sénèque, *Ag.*, 346-347 *pinifer... olympus* ; Lucain, I, 389 *piniferae... Ossae*. L'adjectif est précisément utilisé par Silius Italicus pour qualifier les Apennins : cf. Silius Italicus, 4, 742 *piniferum caelos miscens caput Apenninus*. *Amplexus* forme un retour à la personnification des Apennins.

431-432 omnes | indigenas Latii populos : *Omnes*, épithète d'*indigenas... populos*, me semble préférable à *omnis* qualifiant *Latii*. En effet, Lucain insiste désormais sur le grand nombre de peuples vivant dans les Apennins : l'éloge hyperbolique me semble plus prononcé si l'insistance porte sur le fait que la montagne embrasse tous les peuples de la région. En outre, stylistiquement, cela place les deux éléments parlant de la provenance géographique entre l'adjectif et le nom *omnes... populos*, séparés par un enjambement expressif. La différence entre les deux leçons reste toutefois assez ténue. Les peuples autochtones dont il est question sont les peuples qui ont été chassés vers l'intérieur des terres par les Grecs et les Etrusques.

432-433 non deserit... | Hesperiam : Le verbe *deserere* prolonge l'image établie par *amplexus* : le massif montagneux, masculin, relâche son étreinte et abandonne l'Hespérie, féminine.

433 cum Scyllaeis clauditur undis : Cortius, dans sa première édition, propose de lire *Scylaceis*, faisant ainsi référence au promontoire de Scylacé en Calabre (aujourd'hui Squillace). Cependant, cette conjecture me semble aller à l'encontre du texte : en effet, dans la suite du texte, Lucain expose la croyance selon laquelle les Apennins se prolongeaient jusqu'en Sicile. Ce qui interrompt la chaîne de montagne doit donc nécessairement se situer près du détroit de Messine. Il convient donc de garder la leçon *Scyllaeis*, faisant référence à

Scylla, le monstre traditionnellement situé sur la côte italienne qui fait face à la Sicile. La conjecture de Cortius peut néanmoins être acceptable si l'on adopte la leçon *plauditur*, conservée par le manuscrit B : le promontoire de Scylacé peut-être évoqué comme étant frappé par les eaux, puisqu'il marque un resserrement dans la péninsule. Cependant, cet argument semble assez faible et cette lecture du texte ne prépare pas le mythe selon lequel les Apennins allaient jusqu'en Sicile.

Bersmann, suivi par Grotius, préfère lire *antris* (leçon qu'il dit trouver dans un manuscrit), plutôt qu'*undis* en expliquant que cette leçon est meilleure parce que Scylla avait été changée en pierre. Néanmoins, comme le souligne Oudendorp, cet argument ne peut être retenu : le terme d'*antrum* désigne une caverne dans laquelle le monstre vit et non la pierre en laquelle il aurait été transformé. En outre, comme le souligne Bentley, les grottes de Scylla ne pourraient pas *claudere* les Apennins s'ils font partie de la chaîne de montagnes. Pour cette raison, il semble préférable de conserver le texte transmis par tous nos manuscrits, à savoir *undis*. Cf. VI, 421 *qui mox Scyllaeis exul grassatus in undis*.

434 extenditque suas... rupes : Selon Housman, le verbe *extendere* est coordonné à *deserit* et non à *clauditur*. Cette interprétation me semble aller à l'encontre de la progression du texte : en effet, au vers 432, le poète signale explicitement la fin de l'étendue de la chaîne de montagne en Italie (*non deserit*). Dès lors, il serait étonnant de mentionner une nouvelle extension du massif sans l'inclure dans la proposition introduite par *ante... quam*. L'ordre logique de la description est donc le suivant : les Apennins embrassent les peuples du Latium (v. 431), ils se prolongent jusqu'aux eaux de Scylla, en s'étendant vers le cap Lacinia (v. 433-434) et abandonnent l'Italie (v. 432). Enfin, à partir du vers 435, Lucain évoque le prolongement des Apennins en Sicile (*longior Italia*). La description suit donc un axe Nord-Sud. Mettre l'action du verbe *extendere* sur le même plan que *deserit* reviendrait à faire un retour vers le Nord dans la description avant de parler à nouveau de la limite de la chaîne de montagnes.

L'expression *extendere... rupes* contribue à la personnification des Apennins en imitant *extendere... manus* (cf. *TLL*, V, 2, 1975, 25-32). La leçon *palmas*, présente dans le manuscrit B, est peut-être la trace d'une glose expliquant le jeu sur les mots que Lucain met ici en place.

434 in templa Lacinia : Lucain fait ici allusion au temple de Junon Lacinia dans le Bruttium : cf. Virgile, *En.*, 3, 552 *attollitque se diua Lacinia contra* ; Ovide, *Met.*, 15, 701-702 *praeterque Lacinia templo | nobilitate deae*.

435 longior Italia : Comme le souligne Fantham, la ponctuation adoptée par Housman, qui fait de *longior Italia* une apposition sur le même plan que *ferax, domitus* et *amplexus* (v. 430-431) est problématique : Lucain ne fait plus la description de l'état présent des Apennins mais plutôt de la situation du massif montagneux en des temps anciens. Il est donc préférable de placer une ponctuation forte avant *longior Italia* et de supposer que le verbe être est sous-entendu (*fuit* ou *erat*). En ce qui concerne l'histoire de la séparation de l'Italie et de la Sicile, cf. l'analyse de Fantham qui voit l'influence d'Ovide, *Met.*, 14, 6 sur le vers 437 et 15, 291-292 sur les vers 435-436. Les autres mentions antiques de l'histoire du détroit de Messine sont Salluste chez Servius, *En.*, 3, 414 ; Virgile, *En.*, 3, 414-419 ; Silius Italicus, 14, 11-19 et Valerius Flaccus, 1, 589-590.

435-436 donec confinia pontus | solueret incumbens terrasque repelleret aequor : Bentley suggère de lire *confinia montis* et *terrasque revelleret* (conjecture déjà formulée par Heinsius selon Burman). La première correction provient du fait qu'il estime que *pontus* et *aequor* sont redondants. Il propose *reuelleret* parce que le sens lui semble plus satisfaisant pour parler du fait que la mer a brisé la continuité dans la terre (cf. Pline l'Ancien, 5, 140-141 *Impetum deinde sumit Hellepontus, et mare incumbit, uerticibus limitem fodiens, donec Asiam abrumpat Europae*). Nénamoins, le passage d'Ovide précédemment relevé me paraît aller contre ces deux conjectures proposées par Bentley : cf. Ovide, *Met.*, 15, 290-292 *Zancle quoque iuncta fuisse* | *dicitur Italiae* ***donec confinia pontus*** | *abstulit et media tellurem* ***reppulit*** *unda*. Lucain imite sans doute ce passage et reprend donc les termes employés par Ovide. Sur l'emploi de *incumbere*, cf. Pline l'Ancien, 5, 141 ; Quinte Curce, 6, 4, 19 *a septentrione ingens in litus mare incumbit* ; Stace, *Theb.*, 10, 864-865 *amnis ut incumbens...* | *obpugnat aquis*. Pour une autre illustration de la lutte entre l'eau et la terre, cf. Lucain III, 60-63 (cf. Loupiac 1998, p. 151-155).

437 gemino... profundo : Il s'agit de la mer tyrrhénienne au Nord et de la mer ionienne au Sud. Sur cet emploi de *geminus*, cf. la note à II, 399.

438 extremi colles Siculo cessere Peloro : L'expression *extremi colles* désigne la partie la plus lointaine des Apennins, c'est-à-dire celle qui se trouve en Calabre. Lucain considère toujours que la chaîne de montagnes commence au niveau des Alpes et descend vers le Sud de l'Italie. Tite-Live (36, 15, 9) et Tacite (*An.*, 6, 33, 3) parlent, eux, d'*extremi montes*. En ce qui concerne *Siculo... Peloro*, on retrouve la même *iunctura* chez Ovide, *Met.*, 15, 706 *euincitque fretum Siculique angusta Pelori* (cf. également Ausone, *Mos.*, 218 ;

Claudien, *Pros.*, 3, 255 ; *VI Cons. Hon.*, 287). Le Pélore est à nouveau mentionné par Lucain en VI, 66 et est alors qualifié de *rabidum*, pour faire allusion aux chiens de Scylla.

439-477 : L'avancée de César en Italie.

L'excursus géographique sur l'Italie est suivi du récit de la progression de César dans les territoires italiens. Le poète développe ici ce qu'il avait déjà annoncé au chant I : cf. I, 466-468 *Caesar, ut inmensae conlecto robore uires | audendi maiora fidem fecere, per omnem | spargitur Italiam uicinaque moenia conplet*. L'avancée de César est suivie dans le détail (Etrurie, Ombrie, Auximon, Asculum et Lucérie v. 462-477). La présentation des succès militaires de César est divisée en trois temps : le narrateur présente d'abord la volonté de combattre du général (v. 439-446) avant d'évoquer les préparatifs de défense des villes du Latium (v. 447-452). Le troisième temps montre la progression sans combattre de César à travers l'Italie (v. 453-477). Cette absence de combat paraît tout à fait paradoxale : alors que les deux camps semblaient prêts à livrer bataille, Lucain n'évoque que des chefs prenant la fuite avant l'arrivée des armées ennemies. Ce retournement de situation paradoxal est illustré par la comparaison centrale avec les vents sur la mer (v. 454-460). Pour une étude de la scène de la fuite des généraux de Pompée, cf. Dingel 2005, p. 40-45.

439 Caesar in arma furens : L'emploi du verbe *furere* à propos de César rappelle la comparaison du début du *Bellum ciuile*, I, 142-157, dans laquelle le général est comparé à la foudre. A ce sujet, cf. Leigh 2010, p. 160. Pour l'expression, *in arma furere*, cf. I, 68-69 *quid in arma furentem | impulerit populum* (avec une construction différente) ; VII, 295-296 *uos in tela furentis | uocibus his teneo*.

439-440 nullas nisi sanguine fuso | gaudet habere uias : La formulation de la phrase rappelle directement I, 150 *gaudensque uiam fecisse ruina*, déjà à propos de César. Sur l'idée que César recherche une victoire entière qui passe par le combat et la destruction de ses ennemis, cf. également I, 145, III, 50-52, III, 362-366 et VII, 96. L'expression *uias habere* (cf. également IV, 86 *non habet unda uias*) est calquée sur *iter habere*, fréquemment employé par César lui-même : cf. *C.*, 1, 14, 3 ; 1, 51, 1 ; 3, 78, 5 ; 3, 79, 2 ; 3, 106, 1. Sur la clausule *sanguine fuso*, cf. note au vers 158. Van Campen rapproche ce passage de Manilius, 4, 220-222 : *in bellum ardentes animos et Martia castra | effecit et multo gaudentem sanguine ciuem | nec praeda quam caede magis*.

440 gaudet habere... quod non terat : *Gaudet* est suivi d'une double construction : il est d'abord suivi de l'infinitif puis d'une proposition complétive introduite par *quod*. Ce type de zeugma n'est pas inhabituel chez Lucain : cf. déjà le jeu sur la construction de *dare* en II, 341-348 et sur *placere* en II, 353. L'utilisation du subjonctif *terat* (comme *inrumpat, perdat* et *gerat*) marque la subjectivité de César dans le motif de satisfaction.

440-441 non terat hoste uacantes | Hesperiae fines : Comme l'expliquent Grotius et Cortius, César se réjouit d'avoir des ennemis parce que cela lui permet de combattre et donc de faire couler le sang. Ce vers confirme le fait qu'il y a un grand nombre d'escarmouches au cours de la progression de César en Italie, ce qui tend à laisser penser que les troupes de Pompée sont disséminées sur le territoire italien. L'emploi de *fines* pour désigner le territoire d'un pays est assez fréquent (cf. César, *G.*, 1, 1, 4 ; Tite-Live, 4, 49, 5). La leçon *uacantes*, accusatif pluriel, me semble préférable à *uacantis*¸considéré comme un génitif singulier, même si le sens est voisin. Il me paraît simplement plus logique de considérer que c'est le terme de *fines*, désignant un territoire dans toute son étendue, qui puisse être qualifié de vide, *uacantes*.

441 uacuosque inrumpat in agros : Le verbe *inrumpere* apparaît à six reprises chez Lucain : outre ce passage, il s'agit de I, 470, II, 328, V, 127, V, 167, VII, 478. L'emploi de ce verbe suppose toujours une certaine rapidité dans l'action et est parfois lié à une intrusion violente (I, 470 ; V, 127 ; V, 167 ; VII, 478). Pour l'emploi du verbe *inrumpere* comme moteur de l'action, cf. la note au vers 328. La *iunctura uacui agri* apparaît ailleurs dans le *Bellum ciuile* : cf. II, 602 et IX, 162. La comparaison de ce passage avec II, 601-609 (cf. 601-603 *pulsus ut armentis primo certamine taurus | siluarum secreta petit* ***uacuosque per agros | exul in aduersis explorat***) est d'ailleurs particulièrement remarquable : là où César évite les champs déserts pour chercher le combat, Pompée est décrit, à travers la comparaison avec un taureau, comme fuyant la confrontation en gagnant des lieux inoccupés. Lucain oppose ainsi les deux protagonistes de la *Pharsale*. Pour *uacuus* au sens de « dépourvu de défenseurs », cf. Lucain, V, 783. La conjonction de coordination *-que* est ici l'équivalent de *nec* : elle prolonge la négation *non* du vers 440 (cf. note à II, 235).

442 atque ipsum non perdat iter : Grotius interprète parfaitement l'expression *iter perdere* en l'expliquant par *perit iter Caesari in quo non uincit*. Il illustre cela par les vers de Lucain, III, 365-366 *sic hostes mihi desse nocet, damnumque putamus | armorum, nisi qui uinci potuere rebellant*. Lucain souligne ainsi le fait que César introduit la guerre dans toute

chose, y compris dans la marche, qui normalement ne fait que mener au combat. Sur l'usage de *perdere*, cf. la note aux vers 190-191.

442-443 consertaque bellis | bella gerat : Ici, contrairement au vers 441, la conjonction de coordination *-que* ne reprend pas la négation : c'est l'équivalent de *sed*. C'est sans doute pour cette raison que Lucain répète la négation *non* au vers 442, soulignant ainsi que les deux derniers verbes se répondent. La contruction de *gaudet* (v. 440) est donc la suivante : le verbe est d'abord suivi d'un infinitif puis d'une complétive introduite par *quod.* Cette complétive se divise en deux groupes binaires : le premier comporte deux éléments niés (*non terat... [nec] inrumpat*), le second, deux éléments qui s'articulent autour d'une opposition (*non perdat... [sed] gerat*).
Le polyptote *bellis bella* rappelle le double polyptote du début de l'épopée *infestisque obuia signis | signa, pares aquilas et pila minantia pilis* (I, 6-7). Cette figure de style n'est pas rare dans la langue latine, notamment avec le mot *bellum* : cf. Ovide, *Trist.*, 2, 47 *quaeque dies bellum belli tibi sustulit iram* ; Tite-Live, 21, 10, 4 *si ex bellis bella serendo succinctus armis legionibusque uiuat* ; 29, 26, 4 *sed et bellum bello secundum priore ut atrocius Romanis uideretur* ; Velleius Paterculus, 2, 110, 5 *itaque hercules nulla umquam natio tam mature consilio belli bellum iunxit*. Cf. également V, 269 *tot mihi pro bellis bellum ciuile dedisti* où Lucain joue sur le polyptote en faisant se répondre *bellum* et *bellum ciuile.*

443-444 non tam portas intrare patentes | quam fregisse iuuat : *Portas* évoque les portes de ville par opposition avec les champs évoqués au vers 441 et au vers 445 (cf. *OLD* s.v. 1a ; cf. II, 135, *Collina... porta*). Fantham souligne que César (*C.*, 1, 12-15) écrit que de nombreuses villes ont chassé leur garnision pompéienne pour ouvrir leurs portes à l'armée de César. L'évocation des portes ouvertes est peut-être une allusion à la trahison des troupes de Domitius (II, 505-510) évoquée peu après ou à l'attitude des habitants de Brindes livrant leur ville à César après le départ de Pompée (II, 704-707). Pour l'expression *frangere portas*, cf. Ovide, *Am.*, 1, 9, 20 *hic portas frangit at ille fores* (lorsqu'il compare le soldat et l'amant), Pétrone, 124 (v. 291-292) *non frangis portas, non muris oppida soluis | thesaurosque rapis* ?, Silius Italicus 13, 107-108 *quo frangeret altos | portarum postes*.

444-445 nec tam patiente colono arua premi : *Patiente* forme un rappel sonore de *patentes* au vers précédent : dans les deux cas, le terme désigne l'absence de résistance et la soumission qui déplaît à César. Le *colonus* est par excellence l'habitant de la campagne dont l'occupation est tournée vers le travail de la terre : Lucain emploie le terme à 16 reprises,

souvent en association directe avec un terme évoquant les champs (cf. par exemple I, 170 *longa sub ignotis extendere rura colonis* ; I, 216 *limes ab Ausoniis disterminat arua colonis* ; II, 635 *sparsos per rura colonos* ; IV, 397 *et non deductos recipit sua terra colonos*). Lucain évoque les cultivateurs tantôt comme des victimes - ainsi, dans le récit du mythe d'Antée, le poète rappelle la mort des *coloni* (IV, 605-606 *periere coloni aruorum Libyae*) - tantôt comme épargnés par la guerre civile (cf. IV, 397 cité plus haut). Pour le sens de *premere*, cf. note au vers 91.

445 ferro... et igni : L'alliance des deux termes est courante : on la voit par exemple chez Ovide, *Am.*, 1, 6, 57-58 *aut ego iam ferroque ignique paratior ipse, | quem face sustineo, tecta superba petam* : 1, 14, 25 *quam se praebuerunt ferro patienter et igni* ou encore *Met.*, 3, 698 *instrumenta necis ferrumque ignesque parantur*.

446 concessa pudet ire uia : *Pudet*, tout comme *gaudet* et *iuuat* plus haut, donne aux décisions stratégiques de César une dimension affective et passionnelle qui les rend condamnables. Le refus d'adopter la *concessa uia* est proche du sentiment ressenti face au *patiens colonus* : César recherche l'adversité. Comme le souligne Fantham, l'expression *concessa uia* va même plus loin : le général ne veut pas respecter les limites de ce qu'on lui accorde. Cette attitude chez César est également dénoncée par Cicéron dans sa correspondance à l'époque des faits : cf. *Att.*, 7, 15, 3 *plerique negant Caesarem in condicione mansurum* ; 7, 17, 2 *quae ille amentissimus fuerit nisi acceperit*.

446 ciuemque uideri : Le souhait de César de ne pas avoir l'air d'être un citoyen contraste avec la manière dont Brutus caractérisait Caton en II, 274 (*tantum uenisse in proelia ciuem*) et celle dont Caton fait l'éloge funèbre de Pompée (IX, 190 *ciuis obit*). Ce refus du statut de citoyen semble en contradiction avec les propos tenus dans le livre I : Curion incite César à poursuivre la guerre civile en lui rappelant que seule la victoire fera d'eux des citoyens (I, 279 *tua nos faciet uictoria ciuis*) et Lélius déclare que les ennemis de César ne sont plus des citoyens (I, 373-374 *nec ciuis meus est, in quem tua classica, Caesar, | audiero*), faisant ainsi du statut de *ciuis* l'enjeu du conflit. Pour César qualifié de *ciuis*, cf. IX, 238-239 *sub iura togati | ciuis eo*. César est souvent décrit comme étant incapable de passer pour un citoyen : cf. III, 143 *oblitus simulare togam* et V, 539 *indocilis priuata loqui*.

447-449 dubiae... | ancipites ... | cessurae : Le poète développe ici un rythme ternaire où chaque terme est plus long que le précédent : ces trois appositions au sujet permettent d'anticiper la chute de chacune de ces villes aux mains de César. Lucain emploie souvent

ensemble les adjectifs *dubius* et *anceps* : cf. IV, 770-771 *nullo dubii discrimine Martis* | *ancipites steterant casus* ; VIII, 283 *hinc anceps dubii terret sollertia Mauri* ; IX, 581-582 *sortilegis egeant dubii semperque futuris* | *casibus ancipites* (cf. également Tite-Live, 7, 25, 4 *ut praedones maritimi cum terrestribus congressi ancipiti semel proelio decertarint dubiique discesserint in castra Galli, Graeci retro ad naues, uictos se an uictores putarent*). Il convient de souligner que deux premières expressions sont particulièrement redondantes, ce qui met en avant l'indécision totale des villes. Les villes évoquées ne sont pas seulement celles du Latium mais les villes de toute l'Italie (cf. *OLD*, s.v. *Latium* 1b). Pour la valeur concessive du participe futur, cf. la note à II, 296.

448-449 primo terrore ruentis | ... belli : *Terror* est suivi du génitif de la chose qui inspire la peur (cf. *OLD*, s.v. 1b ; Lucrèce, 5, 1307 *belli terroribus*). L'expression *primo terrore* apparaît déjà chez Tite-Live, 27, 32, 8 et 33, 9, 7. Comme le souligne Fantham, la mention de la terreur peut rappeler l'évocation au chant I de la panique à l'approche de César : cf. I, 471 *uelox properantis nuntia belli* et I, 486-487 *uulgus inani* | *percussum terrore pauet*. L'emploi de *terrore* à cette place dans le vers est déjà fréquent chez Virgile (cf. Ernout 1953-1954, p. 78).

449-450 denso tamen aggere firmant | moenia : L'*agger* est un remblai de terre appuyé contre le parement interne de l'enceinte et pouvant mesurer plusieurs mètres de hauteur et de largeur : il a pour fonction de renforcer un mur ou une palissade. Selon Vitruve, cela rend le mur beaucoup plus résistant aux divers engins de siège : cf. Vitruve, 1, 5, 5 *item munitiones muri turriumque aggeribus coniunctae maxime sunt tutiores, quod neque arietes neque suffossiones neque machinae ceterae eis ualent nocere*. La question de la densité de l'*agger* est évoquée à deux reprises par Tite-Live : cf. 10, 5, 11 *forte quodam loco male densatus agger pondere superstantium in fossam procubuit* et 32, 17, 16 *nam cum turris per aggerem parum densati soli ageretur*.

450 abrupto... uallo : Le *uallum* est un élément de fortification qui consiste en une palissade généralement faite de bois et qui se situe à l'extérieur des murailles (cf. Virgile, *En.*, 9, 524 *rescindit uallum* ; 11, 915 *moenia uallant* ; Tite-Live, 4, 9, 12 *moenibus hostium uallum obiecere*). Le plus souvent, cette palissade, placée sur une butte de terre, est accompagnée d'une *fossa* (cf. Salluste, *J.*, 23, 1 *iuallo atque fossa moenia cirumdat* ; 76, 2 *uallo fossaque moenia circumuenit*). Burman défend dans son commentaire la leçon *obducto* (présente dans les *Adnotationes*) d'après le modèle de Lucain IV, 31 *et prope consertis*

obduxit castra maniplis. Néanmoins, il semble préférable de voir dans ce mot un adjectif qui qualifie le renfort de la fortification, répondant ainsi à *denso aggere* au vers précédent.

451-452 saxorumque orbes et... | tela : Oudendorp rapporte une scholie qui explique la présence de pierres en supposant qu'elles sont lâchées depuis le haut des tours ou qu'elles sont destinées à rouler le long d'une pente en direction des assaillants. Sulpitius comprend que Lucain désigne en réalité les machines de guerre qui devront envoyer ces pierres. En effet, on lit chez Ammien-Marcellin que des machines de guerre étaient parfois installées en haut des murs : cf. 19, 6, 6 *quae dum parantur, per uaria certaminum genera defensabantur acriter muri laboribus et uigiliis et tormentis ad emittenda undique saxa telaque dispositis* ; 31, 15, 6 *ad emittenda undique tela uel saxa tormenta per locos aptata sunt habiles*. L'explication du scholiaste est cependant préférable comme le met en évidence Garlan (Garlan 1974, p. 135-136) : les Grecs déjà se servaient de pierres à fardier en les faisant rouler du haut de la muraille pour écraser les assaillants et endommager leurs machines de siège. Cette pratique est attestée chez Euripide, *Phoen.*, 1156-1158. Cf également Enée le tacticien, 33, 3-7 et Philon de Byzance C, 8-10. Les *tela* ne sont pas nécessairement des flèches, mais plutôt tout type de projectiles : Enée le tacticien (33, 3-4) rapporte que l'on suspendait en haut des remparts des objets de toute sorte (des outres remplies de liquide par exemple) afin de les faire tomber sur les assaillants pour entraver leur progression.

451-452 quae super eminus hostem | ... petant : L'emploi de *petere* pour l'action d'un trait ou d'un projectile est commun : cf. Ovide, *Am.*, 3, 3, 28 *nos petit inuicta Palladis hasta manu* ou *Rem. am.*, 370 *summa petunt dextra fulmina missa Iouis*. L'emploi du subjontif, *petant*, donne une valeur circonstancielle finale à la proposition relative. *Super* est adverbial, comme en III, 493 et III, 666.

452 altis murorum turribus aptant : Comme l'*agger* et le *uallum*, les tours sont qualifiées par un adjectif, *altus*, qui met en avant la qualité du système défensif. Fantham remarque que le verbe *aptant* fait assonance avec *petant*.

453 pronior in Magnum populus : L'adjectif *pronus* se contruit avec *in* suivi de l'accusatif pour montrer l'objet de la préférence : cf. Lucain, I, 291-292 *ipsi | in bellum prono* et I, 461 *in ferrum mens prona*. L'emploi du comparatif permet de souligner qu'il s'agit d'une préférence toute relative. L'idée selon laquelle les villes du Picénum étaient favorables à Pompée est confirmée par Plutarque (*Pomp.*, 61, 4) et démentie par César (*C.*, 1, 15, 1).

453-454 pugnatque minaci | cum terrore fides : La *fides* désigne la loyauté à Rome et donc au camp de Pompée. En employant le verbe *pugnare*, Lucain souligne que, malgré les préparatifs de bataille, le véritable combat se déroule d'abord au sein du peuple pour savoir qui de la peur ou de la loyauté l'emportera. La *iunctura terrore minaci* est reprise par Silius Italicus, 9, 412 *aderat terrore minaci*. Au sujet de la *fides* comme loyauté dans un contexte militaire, cf. Freyburger 1986, p. 103 et 201 : cette loyauté doit être un acte volontaire pour être positive. Lucain remet en cause la valeur de la *fides* dans son épopée : cf. IV, 245 *fecit monstra fides*.

454-460 : La comparaison avec l'effet du vent sur la mer a été étudiée par Morford 1967, p. 52. Le critique souligne que l'évocation de la bataille des vents et de la caverne d'Eole sont des lieux communs de la littérature latine (pour la caverne d'Eole, cf. par exemple Virgile, *En.*, 1, 60-62 *sed pater omnipotens speluncis abdidit atris; | hoc metuens, molemque et montis insuper altos | inposuit* et Ovide, *Met.*, 14, 223-224 *Aeolon ille refert Tusco regnare profundo | Aeolon Hippoteden, cohibentem carcere uentos*). La comparaison est délicate : Pompée semble être le vent du Sud, l'Auster ou le Notus, et César le vent d'Est (l'Eurus). La mer représente le peuple d'Italie. Néanmoins, malgré la résistance du peuple qui demeure fidèle à Pompée, la loyauté finit par disparaître en raison de la Fortune qui favorise César. La comparaison vise donc à souligner le fait que le changement d'allégeance du peuple n'est pas une réaction d'opportunisme mais une preuve que la Fortune a abandonné Pompée.

454 mare possidet Auster : Le verbe *possidere* est employé pour parler de l'occupation militaire d'un lieu (cf. *OLD*, s.v. 1a) avant de désigner la simple possession dans un sens affaibli. Pour l'emploi de *possidere* avec un vent comme sujet, cf. Properce, 1, 18, 2 *et uacuum Zephyri possidet aura nemus*. L'image du vent qui occupe un lieu apparaît ailleurs chez Lucain en I, 406-408 et en IX, 118, comme le relève Burman.

455 flatibus horrisonis : L'adjectif *horrisonus* apparaît pour la première fois chez Lucrèce pour évoquer la destruction du monde (5, 109 *succidere horrisono posse omnia uicta fragore*). L'adjectif sert déjà à qualifier une tempête chez Cicéron, *Tusc.*, 2, 10, 23 *horrisono freto* et *Arat.*, 13 *magis horrisonis Aquilonis tangitur alis*.

455 hunc aequora tota secuntur : L'adjectif *totus* est particulièrement important : il permet de reprendre l'idée précédemment évoquée par Lucain, c'est-à-dire que tout le peuple (*populus* au vers 453) est au départ du côté de la loyauté. Ainsi, le poète isole César dans son camp en supposant que le parti naturel qu'il faut suivre dans la guerre civile est celui de la

République et donc de Pompée. L'emploi de *sequi* rappelle précisément celui qu'en faisaient Brutus et Caton plus tôt lorsqu'il s'agissait de suivre César ou Pompée (cf. II, 246 et II, 319-320).

456-458 si... | inmittat... | tenuere : L'énallage est fréquemment employé par Lucain (cf II, 41-42) : comme le souligne Fantham, un tel procédé est inspiré par la poésie d'Ovide, dans laquelle la rupture de la concordance des temps et des modes crée un effet de vivacité.

456 si rursus tellus pulsu laxata : Bentley juge le passage peu harmonieux (*quam absonum hoc !*) et propose de lire *rursus pulsu tellus* selon un manuscrit qu'il a consulté. Cette correction ne me semble pas nécessaire : l'assonance entre la fin des deux mots ne me paraît pas particulièrement gênante. Même s'il ne traite que des mots à finale longue, Shackleton Bailey (Shackleton Bailey 1994, p. 40-41) remarque plusieurs cas d'homéotéleutes de ce type dans le *Bellum ciuile* : cf. par exemple III, 74 *Gallorum tantum* et V, 559 *potius pelagus*. Cf également Ovide, *Trist.*, 2, 339 *ad leue rursus opus, iuuenalia carmina, ueni* ;Valerius Flaccus, 8, 365 *tunc alius rursus dirimit mare* ; Silius Italicus, 8, 96 *et rursus portus furibunda reuisit* ; Lucrèce, 1, 723 *murmura flammarum rursum se colligere iras*. *Rursus* indique ici la direction opposée (cf. *OLD*, s.v. 1b) : l'Eurus (vent du sud-est) s'oppose à l'Auster (vent du sud-ouest). La conjecture *sed* (au lieu de *si*) proposée par Van Jever ne me semble donc pas nécessaire, l'opposition étant déjà marquée par l'adverbe *rursum*.

456-457 pulsu laxata tridentis | Aeolii : Comme le souligne Burman, cette allusion à Eole rappelle Virgile, *En.*, 1, 81-82 *conuersa cuspide montem* | *inpulit in latus* lorsqu'Eole frappe la terre de son île pour délivrer les vents. Cette explication mythologique fait référence à une théorie scientifique développée par les anciens selon laquelle les vents étaient emprisonnés sous la terre : cf. Sénèque, *Nat.*, 5, 4, 1 *alias enim terra ipsa magnam uim aeris eicit et ex abdito spirat ; alias cum magna et continua e summo euaporatio in altum egit quae emiserat, luctatio ipsa halitus mixti in uentum uertitur* ; 6, 23, 1 *rara terrae natura est multumque habens uacui. Per has raritates spiritus fertur, qui, ubi maior influxit nec emittitur, concutit terram* ; Lucain, III, 459-461 *telluris inanis* | *concussisse sinus quaerentem erumpere uentum* | *credidit*. Pour une étude sur le mot *tridens*, cf. Esposito 2009, p. 102-103.

459 nubiferoque... Euro : Van Jever conteste le texte transmis par les manuscrits en soutenant que, les deux vents étant contraires, ils ne peuvent tous deux amener la tempête. Néanmoins, il faut souligner que l'épithète *nubifer* est traditionnellement associée à l'Eurus : cf. Tibulle, 1, 4, 44 *uenturam admittat nubifer Eurus aquam* ; Stace, *Theb.*, 1, 193-194 *hinc*

gelidus Boreas, hinc nubifer Eurus | *uela trahunt* ; Silius Italicus, 10, 322. Ce vent apporte également la pluie chez Lucain, I, 219 et Horace, *Ep.*, 16, 54.

460 uindicat unda Notum : Lucain emploie fréquemment le verbe *uindicare* au sens juridique de « réclamer la possession de quelque chose » (*OLD*, s.v. 1a) : cf. I, 410 ; III, 686 ; VI, 73 ; VI, 164 ; VIII, 675. La mer réclame ici le fait qu'elle possède le Notus, c'est-à-dire qu'elle est toujours sous l'influence de ce vent. Comme le soulignent les *Adnotationes* et une scholie relevée par Oudendorp, le Notus est un vent du sud qu'il faut considérer comme le strict équivalent de l'Auster : cf. Sénèque, *Nat.* 5, 16, 6 *deinde Νότος, latine auster* ; Pline l'Ancien 18, 328 *haec uentum austrum dabit, quem a Graecis notum diximus uocari* ; Aulu-Gelle 2, 22, 11 *unum meridialem uentum habet : is Latine auster, Graece Νότος nominatur*. Lucain emploie tantôt la forme latine, tantôt la forme grecque pour désigner ce vent (cf. Asso 2010, p. 129).

460-461 facilis sed uertere mentes | terror erat : La construction de *facilis*, suivi de l'infinitif, est déjà attestée chez Properce : cf. 2, 21, 15 *a nimium faciles aurem praebere puellae.* Lucain l'emploie à plusieurs reprises : cf. III, 683 *at faciles praebere alimenta carinas* ; VI, 20-21 *humanusque labor facilis... | cedere uel bellis uel cuncta mouentibus annis* et X, 310 *spargens facilem tibi cedere ripam*. Van Jever suggère de lire *ualidus sic* au lieu de *facilis sed* : il me semble qu'une telle correction va à l'encontre du sens du texte. La comparaison met en évidence la résistance des villes d'Italie face à l'avancée de César : le fait qu'elle cède finalement à l'arrivée du général constitue donc un bouleversement qui n'est pas dans la continuité de la comparaison. La présence de la conjonction de coordination *sed* est donc importante pour signaler cette opposition. A l'inverse, *sic*, qui marquerait la validité de la comparaison avec le propos à venir, me semble être en décalage avec le texte en supposant que la reddition des cités découle de la comparaison. Pour la postposition de *sed*, cf. la note au vers 6.

Comme le montre Fantham, les vers 460-461 forment un effet de composition annulaire : ils reprennent les termes des vers précédant la comparaison (*terrore* v. 454 *terror* v. 448 et v. 461 ; *fides* v. 454 *fidem* v. 461 ; *dubiae* v. 447 *dubiam* v. 461). La *Ringkomposition* associée à une longue comparaison marque l'appartenance de ce passage au grand style épique.

461 fortuna ferebat : Il s'agit là sans doute d'un jeu étymologique sur *fortuna* qui venait du verbe *ferre* selon les Romains. Cf. Virgile, *En.* 11, 345 *quid fortuna ferat populi.* A ce sujet, cf. Champeaux 1982, p. 210.

462 gens Etrusca fuga trepidi nudata Libonis : *Etrusca* voit sa syllabe initiale, brève par nature, allongée de même qu'en X, 153, l'unique autre apparition de l'adjectif dans le *Bellum ciuile*. Cf la même pratique chez Virgile, *En.* 9, 150 ; 10, 180 ; 11, 598.
L. Scribonius Libo était un partisan de Pompée dont la fille avait épousé Sextus Pompée, le second fils de Pompée. César (*C.* 1, 26) parle de cet homme en tant que négociateur envoyé par Pompée pour demander une entrevue entre les deux généraux afin de trouver un accord de paix. César lui attribue d'ailleurs l'échec de ces négociations. Cicéron (*Att.* 7, 12, 2) dit avoir rencontré Scribonius Libo à Formies le 10 des calendes de février et le décrit comme étant apeuré (*uidi Lentulum consulem Formiis X Kal., uidi Libonem ; plena timoris et erroris omnia*). Grimal suppose que Libo a rencontré les armées d'Antoine autour de l'actuel Passo dei Mandrioli près d'Arezzo (cf. Grimal 1984, p. 267). Comme le relève Westerburg (Westerburg 1882, p. 38), Florus, 2, 13, 19 semble avoir imité ce passage : *tum pulsus Etruria Libo, Vmbria Thermus, Domitius Corfinio*.

463 iusque sui : Comme le souligne Oudendorp, une expression proche sera reprise au sujet de la mort de Pompée : cf. VIII, 611-612 *Phariamque ablatus in alnum* | *perdiderat iam iura sui*. *Ius sui* désigne le pouvoir que l'on a sur sa personne, c'est-à-dire la liberté.

463 pulso... Thermo : Selon César, Thermus était un ancien prêteur qui avait la garde de la ville de Iguvium, aujourd'hui Gubbio en Ombrie (*C.* 1, 12, 1-2 *certior factus Iguuium Thermum praetorem cohortibus V tenere* ; cf. également Cicéron, *Att.* 7, 13a, 3 *ista magis exspecto, quid illinc adferatur, quo pacto de Labieno ferat, quid agat Domitius in Marsis, Iguui Thermus, P. Attius Cinguli*). L'absence d'agent pour le participe passé passif *pulso* peut laisser une ambiguïté sur la raison du départ de Thermus. César indique dans ce passage que ce départ est lié au fait que les habitants de la ville étaient favorables à César, ce que Lucain relaie aux vers 460-461 (*facilis sed uertere mentes* | *terror erat*). Thermus ne fuit donc pas par peur de César comme le font Sylla et Varus mais il est chassé de sa ville (tout comme Lentulus aux vers 468-469).

464-465 auspiciis... paternis | ... Sulla : Il s'agit de Faustus Cornelius Sulla, le fils du dictateur. Faustus Sulla a épousé Pompeia, une fille de Pompée. Lucain met en évidence le fait que le fils de Sylla n'a jamais réussi à rencontrer un succès similaire à celui de son père dans sa carrière militaire : selon Fantham, le poète joue peut-être sur son prénom de Faustus qu'un lecteur érudit doit connaître et comprendre comme étant ironique. Il me semble qu'on peut voir un jeu plus net, toujours adressé à un lecteur érudit, dans l'emploi du mot *auspiciis*

sachant que Faustus Sulla a occupé les fonctions d'augure (cf. Dion Cassius 39, 17, 2 ὁ Σπινθὴρ ὁ ὕπατος, ἐπιθυμήσας Κορνήλιον Σπινθῆρα τὸν υἱὸν ἐς τοὺς οἰωνιστὰς ἐσαγαγεῖν, ἔπειτ' ἐπειδὴ ὁ Φαῦστος ὁ τοῦ Σύλλου παῖς, ἐκ τοῦ τῶν Κορνηλίων φύλου ὢν). Par la suite, Faustus a participé à la bataille de Pharsale puis à celle de Thapsus lors de laquelle il a été capturé. César lui aurait refusé son pardon (Suétone, *Caes.* 75, 3). César mentionne le fait que Faustus Sylla devait être envoyé en Maurétanie avant le début de la guerre civile (César, *C.* 1, 6, 3). Cicéron (*Att.* 8, 3, 7) parle de Faustus au sujet de l'épisode de Domitius en soulignant que le fils de Sylla a une légion sous son commandement. Pour l'expression *paternis auspiciis*, cf. Silius Italicus 6, 65-66 *patriis heu Punica bella* | *auspiciis ingressus erat* ; Ovide, *A.A.* 1, 191-192 *Auspiciis animisque patris, puer, arma mouebis,* | *et uinces animis auspiciisque patris*. La mention des auspices est rare chez Lucain : elle apparaît également en IX, 22 (*auspiciis raptus patriae*) au sujet de Caton et en X, 531 (*auspiciis Ganymedis*) au sujet du soulèvement contre César en Egypte. Pour la valeur ironique de l'expression *auspiciis paternis*, cf. Dingel 2005, p. 42.

465 Caesaris audito conuersus nomine : L'effet provoqué par le simple nom de César rappelle l'évocation de l'abandon de Rome en I, 519-520 *tu tantum audito bellorum nomine, Roma,* | *desereris*. L'expression *audito nomine* fait référence à Virgile, *En.* 12, 697-698 (*at pater Aeneas audito nomine Turni* | *deserit et muros et summas deserit arces*) en inversant la scène virgilienne : là où Enée quitte la citadelle pour aller au combat, Sylla en part pour s'enfuir loin de César. *Conuersus* renvoie à l'expression *converti in fugam*, « être mis en fuite » (cf. César, *G.* 1, 52, 6).

466 Varus : Il s'agit de Publius Attius Varus (on trouve son nom complet chez Dion Cassius 41, 41). César (*C.* 1, 13) fait le récit de son départ d'Auximum, actuel Osimo, en insistant sur le fait que ce sont les soldats de la ville qui viennent trouver Varus pour lui expliquer qu'ils se rallieront à César, ce qui provoque son départ ainsi que celui d'une partie de la garnison. Plus tard, il s'empare de la province d'Afrique pour Pompée (cf. Lucain IV, 666-670 ; Appien, *Civ.* 2, 44-46). Il est tué lors de la bataille de Munda en 46 avant notre ère.

466 ut admotae pulsarunt Auximon alae : Le verbe *pulsare* a été compris diversement : Sulpitius pense qu'il signifie fouler du pied les terres d'Auximum (*pedibus calcarunt agrum Auximi oppidum*). Cortius pense que *pulsare* est synonyme de *oppugnare* et *impetere*. Il me semble préférable de comprendre, comme Bourgery (« heurtèrent aux portes d'Auximon ») et Luck (« knocked at the gates of Auximum »), que le verbe renvoie à

l'expression *pulsare fores* (cf. II, 238 et II, 327). *Auximon* est un accusatif grec, employé par Lucain pour des raisons métriques (l'accusatif latin en *-um* provoquerait une synalèphe à un endroit que Lucain évite, cf. Soubiran 1966, p. 230-231). *Ala* désigne communément l'aile d'une armée, c'est-à-dire le plus souvent la cavalerie, ici envoyée en avant-garde par César.

467 neglecto... tergo : Housman donne l'explication pour cette expression : il ne s'agit pas du dos de Varus prenant la fuite, mais du dos de la ville, c'est-à-dire la partie opposée à la porte à laquelle les cavaliers frappent. L'expression signifie donc que la ville n'a pas été encerclée. Sur l'emploi de *tergum* pour une localisation géographique, cf. Pomponius Mela 1, 89 *super angustias hinc Teos illinc Clazomenae, qua terga agunt confinio adnexae muri, diuersis frontibus diuersa maria prospectant* et Tite-Live 25, 15, 12 *et Carthaginiensium acies de industria pedem referebat, ut ad terga collis ab equite suo insessi hostem incautum pertraheret.* Cortius rapproche ce passage de Silius Italicus 13, 178 *aduersaque euasit ad agmina porta*.

468 qua siluae qua saxa fugit : Le parallélisme *qua... qua...* a le sens de « à la fois ». Cette description de la fuite de Varus dès qu'il entend frapper à la porte a une dimension comique : la peur de Varus est accentuée au point d'en faire un personnage ridicule. Pour le rapprochement entre *silua* et *saxa* chez Virgile, Naevius et Manilius, cf. la note de Dreyling 1999 *ad loc.*

468-469 depellitur arce | Lentulus Asculea : Lentulus n'est pas Lucius Cornelius Lentulus Crus, consul en 49 avant notre ère, lors du déclenchement de la guerre civile, mais Publius Cornelius Lentulus Spinther. Celui-ci reçut à de nombreuses reprises l'appui de César, notamment pour obtenir le consulat en 57 avant notre ère, ce qui ne l'empêcha pas de soutenir Pompée lors de la guerre civile. César (*C.* 1, 15) rapporte que Lentulus Spinther occupait Asculum, aujourd'hui Ascoli Piceno, avec dix cohortes (*Id oppidum Lentulus Spinther X cohoribus tenebat*), mais qu'il prit la fuite à l'approche de César (*Caesaris aduentu cognito*). Dans sa fuite, il perdit la plupart de ses hommes qui désertèrent. Lentulus Spinther apparaît à nouveau chez César lors du siège de Corfinium (*C.* 1, 22) : César raconte son entrevue avec Lentulus Spinther qui lui demande la grâce, qui lui sera accordée. Le verbe *depellitur* fait difficulté : dans la version de César, Lentulus n'est pas chassé et fuit de lui-même. Burman et Cortius rapportent la leçon *delabitur*, présente dans un manuscrit, qui est peut-être préférable. Cependant, César, lui-même, emploie l'expression *expulso... Lentulo* pour évoquer cet épisode (*C.* 1, 16, 1). Il convient donc de conserver la leçon transmise par tous nos manuscrits.

469 uictor cedentibus instat : Le verbe *instare* est appliqué à César à plusieurs reprises : cf. I, 148-149 *instare fauori* | *numinis* ; II, 656-657 *cum quid supresesset agendum* | *instat atrox* et V, 315 *quid iam nolentibus instas* ? Le terme de *uictor*, placé immédiatement avant *cedentibus*, insiste sur le paradoxe de la victoire de César qui n'a même pas eu à combattre les troupes de Pompée.

470 deuertitque acies : Van Jever propose la conjecture *praeuertitque*, estimant que la proposition prolonge celle du vers 469 et indique que César attaque les fuyards. Néanmoins, il est possible de conserver la leçon *deuertit* en comprenant qu'elle signifie « détourner » (cf. *TLL*, V, 1, 855-9-27 ; Lucain VI, 591). César détourne les troupes ennemies, c'est-à-dire qu'il les empêche de suivre Lentulus dans sa fuite, ce que rapporte précisément César (*C.* 1, 15; 3 *cohortesque secum abducere conatus magna parte militium deseritur*). Il me semble, cependant, délicat de supposer, comme le fait Bersmann, que, par l'emploi de *deuertit*, Lucain veut également dire que César fait en sorte que les troupes le rejoignent.

470 solusque ex agmine tanto : La leçon *tanto* me semble meilleure que *toto* que l'on trouve dans le manuscrit Y. *Totus* est redondant par rapport à *solus* puisque, dans les deux cas, cela marque l'isolement d'une personne. *Tantus*, en revanche, insiste sur l'ampleur du désastre : Lentulus Spinther était à la tête d'une grande armée selon César (dix cohortes), armée désormais perdue pour le compte de Pompée.

471 et nullas ducentia signa cohortes : Ce passage a fait l'objet de plusieurs conjectures : la manière dont il se rattache au reste de la phrase semble faire difficulté. Faut-il sous-entendre un nouveau verbe ou *signa* est-il également sujet de *fugit*, qui s'accorde au singulier par proximité ? Certains commentateurs considèrent que *signa* désigne, en réalité, les hommes qui portent les enseignes : néanmoins, dans ce cas, l'adjectif *solus* pose problème puisque le chef ne fuit plus réellement seul. Il me semble que le texte peut être compris en l'état : *signa* est également sujet de *fugit*. Le poète signale ainsi que le chef a emporté les étendards afin de rallier ses troupes, mais en vain. Les *Adnotationes* comprennent également ainsi ce passage puisqu'il y est expliqué *post fugam enim Lentulus sola signa Domitio rettulit ad Corfinium ciuitatem*.

472-473 tu quoque... | Scipio : Quintus Caecilius Metellus Pius Scipio Nasica, né Publius Scipo Nasica et adopté par Quintus Metellus Pius, était un homme politique romain. Tribun en 59 avant notre ère, prêteur en 55, il fut élu consul en 52 en même temps que Pompée. En 49, il fut nommé à la tête de la province de Syrie et, comme le souligne Fantham,

le départ de Scipion de Lucérie est peut-être dû à cette nomination (Lucérie étant une étape vers Brindes, d'où il aurait pu s'embarquer pour la Syrie). Metellus Scipion participa à la bataille de Pharsale en 48. Après la défaite, il tenta de regrouper les forces pompéiennes et se donna la mort suite au revers de Thapsus (cf. Appien, *Civ.* 2, 100). Le *o* final de *Scipio* est abrégé (cf. note au vers 247).
Pour l'apostrophe *tu quoque* placée en tête d'hexamètre, cf. I, 441 ; V, 77 ; VIII, 112 ; VIII, 835 ; IX, 257. Cf. également *te quoque* en II, 126 ; II, 550 ; II, 555 ; V, 729. Comme le souligne Fantham, l'apostrophe apporte surtout un effet de *uariatio* dans l'évocation de la fuite des lieutenants de Pompée.

472 nudatam... arcem : Le participe passé *nudatam* développe la conséquence de l'action du verbe principal (*deseris*) sans aucune notion d'antériorité temporelle. Cette valeur épexégétique, ou proleptique, est relevée par Esposito (Esposito 2009, p. 130) à propos de IV, 190 (cf. également III, 132). Pour l'emploi de *nudatus*, cf. II, 462 *gens Etrusca... nudata*. Lucain rapproche de façon expressive *nudatam* et *commissae* afin de mettre en exergue la réalité de la défection de Scipion.

473 Luceriae : Les manuscrits hésitent entre *Nuceriae* et *Luceriae* (donné par moins de manuscrits). A l'exception de Hosius, Bourgery et Luck, les éditeurs ont tous choisi d'adopter la leçon *Nuceriae*. *Nuceria* désigne soit une ville de Campanie (l'actuelle *Nocera*) soit une ville d'Ombrie, uniquement connue par la mention de Pline l'Ancien des *Nucerini* dans sa liste des peuples d'Ombrie (Pline l'Ancien 3, 114 *Nucerini cognomine Fauonienses*). Appien (*Civ.* 2, 38) évoque la ville de Nuceria pour souligner que lors du siège de Corfinium, Pompée est passé de Capoue à Nucérie avant d'aller à Brindes (ὁ Πομπήιος ἐς Νουκερίαν ἐκ Καπύης καὶ ἐκ Νουκερίας ἐς Βρεντέσιον ἠπείγετο**)**. Néanmoins, le texte d'Appien semble en contradiction avec ce que disent César et Cicéron des mouvements de Pompée à la même période : César (*C.* 1, 24, 1) écrit que Pompée était à Lucérie avant d'aller à Brindes (*Pompeius... Luceria profiscitur Canusium atque inde Brundisium*). Cicéron évoque également Lucérie comme étant la ville par laquelle il faut passer pour préparer la fuite hors d'Italie : *sic enim parari uideo, ut Luceriam omnes copiae contrahantur et ne is quidem locus <sit> stabilis sed ex eo ipso, si urgeamur, paretur fuga* (*Att.* 8, 1, 2). Il est donc vraisemblable que le texte d'Appien parle, en réalité, de la ville de Lucérie et que la mention de Nucérie soit une erreur de l'historien ou une faute introduite lors de la transmission du texte. En ce qui concerne notre passage du *Bellum ciuile*, il me semble préférable de lire *Luceriae* puisqu'il s'agit d'une place forte d'Apulie fréquemment évoquée par les acteurs de la guerre civile (cf.

Cicéron, *Att.* 7, 12, 2 ; 7, 20, 1 ; 8, 1, 1 ; 8, 2, 3 ; 8, 3, 5). En outre, comme le relève Grimal (Grimal 1984, p. 270), le départ de Scipion de Lucérie est sans doute l'effet de la décision de Pompée d'abandonner l'Italie. Pour une discussion de la conjecture *Lucetiae* proposée par Sulpitius, cf. Hortensius dans l'édition d'Oudendorp *ad loc*.

473 firmissima pubes : Les troupes dont il est question (que Cicéron, *Att.* 7, 20, 1 qualifie, d'après Pompée, de *non firmissimae*) sont des légions que Pompée avait envoyées à César lors de la guerre en Gaule pour remplacer celles qui ont été tuées lors d'une embuscade tendue par Ambiorix (cf. *G.* 6, 1 ; cf. Lucain II, 475-476). Contrairement au passage de Cicéron, Lucain emploie ici *firmissima* au sens de « robuste », « solide », comme chez César, *C.* 3, 88, 4. Pour le sens de *firmus*, cf. également II, 631 *firmior aetas*. Le terme de *pubes* n'apparaît qu'à cet endroit chez Lucain. Pour la jeunesse comme caractéristique permettant de définir le soldat, cf. *iuuentus* en II, 46.

474-475 iam pridem Caesaris armis | Parthorum seducta metu : Certains manuscrits contiennent la leçon *nec pridem* et Bentley² suggère la conjecture *non pridem*. Ces leçons différentes tiennent à l'estimation du temps écoulé depuis le retour de ces troupes en Italie, après avoir combattu pour César. La crainte des Parthes naît notamment de la défaite de Crassus à Carrhes en 53 avant notre ère. Les deux légions dont il est question sont réclamées à César et à Pompée en 51, mais finalement c'est César qui a dû donner deux légions qui étaient sous son commandement : cf. César, *G*. 8, 54, 1-2 *Fit deinde senatus consultum, ut* ***ad bellum Parthicum*** *legio una a Cn. Pompeio, altera a C. Caesare mitteretur. Neque obscure duae legiones uni detrahuntur. Nam Cn. Pompeius legionem primam, quam ad Caesarem miserat, confectam ex dilectu prouinciae Caesaris, eam tamquam ex suo numero dedit* ; Dion Cassius, 40, 65 Ἐπεὶ δὲ διηνέχθησαν, ἐθελήσας τοῦτό τε ἀπολαβεῖν παρ' αὐτοῦ καὶ ἔτι καὶ ἄλλο αὐτὸν προσαφελέσθαι, ἐλογοποίησεν **ὡς τοῦ Βιβούλου στρατιωτῶν πρὸς τοὺς Πάρθους δεομένου**. Καὶ ἵνα γε μὴ καινοὶ δή τινες κατάλογοι γένωνται, (τό τε γὰρ πρᾶγμα κατεπείγειν, καὶ περιουσίαν σφίσι στρατοπέδων εἶναι ἔλεγε) ψηφισθῆναι ἐποίησεν· ὥστε ἑκάτερόν σφων, ἑαυτόν τε καὶ τὸν Καίσαρα, δεῖν αὐτῷ πέμψαι. Κἀκ τούτου τῶν μὲν συστρατευομένων οἱ οὐδένα ἀπέστειλε· τὸ δὲ δὴ στράτευμα ἐκεῖνο, ὅπερ τῷ Καίσαρι ἐδεδώκει, ἐκέλευσε τοῖς ἐπὶ τοῦτο ταχθεῖσιν αἰτῆσαι. Les légions ne combattent donc plus sous les ordres de César depuis deux années au moment des faits : il n'est donc pas improbable que Lucain évoque cela en parlant d'une longue durée. Il me semble donc meilleur de garder *iam pridem*. Pour *arma* au sens d'armée, cf. Lucain VI, 151 *cunctis ignotus Caesaris armis* (cf. *OLD*, s.v. 7a).

475-476 qua Gallica damna | suppleuit Magnus : Lucain fait ici clairement allusion au fait qu'une des légions en question a été prêtée par Pompée à César pour remplacer ses pertes (cf. la note à 473). Par conséquent, le parfait *suppleuit* renvoie à un événement qui s'est déroulé avant l'action évoquée par *seducta metu*. Au sujet de l'emploi de *damnum* accompagné d'un adjectif de peuple pour identifier le conflit, cf. I, 106 *Parthica... damna* et VII, 787 *Pharsalica damna*.

476 dumque ipse ad bella uocaret : On trouve dans les manuscrits les leçons *uocaret* et *uacaret* de façon concurrente. Fantham souligne que les deux constructions donnent lieu à une interprétation possible : si l'on retient *uacaret* comme le font Bentley et Bourgery, Lucain signale que Pompée a été occupé par ses fonctions civiles et n'a eu recours à ces légions que lorsqu'il a eu le temps de se consacrer au conflit contre les Parthes. Néanmoins, il me semble préférable d'adopter la leçon *uocaret* pour trois raisons : comme le met en évidence Fantham, le verbe *uacare* n'est pas construit avec *ad* chez Lucain (même si la construction apparaît dans la prose de Sénèque). En outre, ce n'est pas Pompée qui était en charge du combat contre les Parthes, mais Crassus puis Bibulus, l'homme à qui César a confié ses légions (cf. Dion Cassius 40, 65 précédemment cité). En revanche, le même passage de Dion Cassius souligne que c'est bien Pompée qui est à l'origine du sénatus consulte qui réclame les légions à César et il est donc possible de dire que Pompée appelle ces troupes pour la guerre, puisqu'il s'agit du prétexte allégué par le général. Enfin, le verbe *uocare* est tout à fait adapté pour un appel aux armes (cf. *OLD*, s.v. 4b).

477 donauit socero Romani sanguinis usum : Il s'agit d'une expression juridique : Pompée donne un droit d'usage à son beau-père. Pour ce sens technique, cf. *OLD*, s.v. *usus* 4a. Lucain est bien sûr sarcastique et souligne l'horreur des arrangements convenus lors du triumvirat. Le rapprochement de *socero* et *Romani* autour de la coupe penthémimère montre de façon expressive que, avant même la guerre civile, l'entente dans le cadre familial pouvait faire couler le sang romain. L'accord entre César et Pompée apparaît comme une annonce de la guerre civile. En outre, l'emploi de *socer*, présent à 33 reprises dans le *Bellum ciuile*, met en exergue le fait que la guerre civile est née au sein d'une famille, comme c'est le cas dans le mythe de la fondation de Rome avec Romulus et Rémus (dont l'histoire est évoquée en I, 95).

478-525 : La prise de Corfinium.

Cet épisode met en scène César et Domitius dans un affrontement autour de la ville de Corfinium (aujourd'hui Corfinio) occupée par ce dernier. La scène est très animée et est

découpée en différents moments : il s'agit d'abord de défendre le pont qui permet l'accès aux murs de la ville (v. 478-504) puis d'assiéger la ville (v. 505-506). Ce n'est qu'après la trahison de ses troupes que Domitius est amené devant César : la confrontation permet de montrer la perversion de César et la grandeur d'âme de Domitius (v. 507-525). Comme le soulignait Lejay (Lejay 1894, p. XXXII-XXXIII), cet épisode illustre l'« extrême liberté que l'auteur a prise avec le sujet » : en effet, Lucain semble ne retenir que les faits qui servent l'image qu'il veut donner des deux chefs, quitte à déformer la vérité historique. Ainsi le poète évoque-t-il une trahison des troupes de Domitius sans jamais parler de l'anecdote, par ailleurs présente chez Plutarque (Plutarque, *Caes.* 34), selon laquelle Domitius aurait essayé de se suicider mais aurait été trompé par son médecin. Sur les différentes versions concernant la reddition de Domitius, cf. la note à II, 507-508 : outre Plutarque, les principales sources sont Cicéron, *Att.* 8, 5, 8 et César, *C.* 1, 16. La modification la plus importante de la réalité historique tient sans doute dans l'éloge que Lucain fait de la résistance de Domitius : cette initiative, présentée ici comme héroïque, est peut-être à l'origine de la défaite de Pompée en Italie. Comme le montrent bien Grimal (cf. Grimal 1984, p. 271) et Fantham (cf. Fantham 1992, p. 231-233), la décision du général de rester à Corfinium malgré les ordres de Pompée qui lui demandait de le rejoindre avec ses troupes a privé Pompée d'une armée suffisamment puissante pour affronter César en Italie. Sur le fait que cet épisode pourrait consistuer une flatterie envers Néron à travers l'éloge d'un de ces ancêtres, cf. *supra* p. 54 sq.

478-479 at te... | pugnax Domiti : Lucius Domitius Ahenobarbus était le mari de Porcia, la soeur de Caton d'Utique. Consul en 54 avant notre ère, opposant à César et à Pompée à l'époque du triumvirat, il rallie ce dernier dès le début de la guerre civile. Après la chute de Corfinium, on le retrouve à Marseille où il incite la ville à résister à César (cf. César, *C.* 1, 56) puis à la bataille de Pharsale où il trouva la mort. Il s'agit ici de la première mention du personnage de Domitius dans le *Bellum ciuile*. Il sera également évoqué en VII, 220 en tant que commandant d'une partie des troupes à Pharsale avant de le voir réapparaître comme protagoniste en VII, 597-616. L'adjectif *pugnax* est à nouveau employé à propos de Domitius en VII, 219-220 (*numine pugnax* | *adverso Domiti*) et en VII, 600 (*pugnacis Domiti*), ce qui en fait presque une épithète figée, proche de celles que l'on trouve chez Homère. Lucain utilise *pugnax* pour qualifier notamment les Lingons (*pugnaces... Lingones* I, 398), Metellus (*pugnaxque Metellus* III, 114), les Parthes (*pugnaces... Parthi* III, 265) et les Liburnes (*pugnacesque... Liburnos* IV, 530). La mise en exergue de la deuxième personne du singulier,

at te, permet un fort contraste avec *tu quoque* du vers 472 : l'attitude des deux chefs s'oppose directement et Domitius tente de résister là où Scipion partait avant même le combat.

478-479 Corfini... tecta tenent : La métonymie *tecta* pour évoquer une ville dans son ensemble apparaît ailleurs chez Lucain : cf. III, 73 (*tecta petit patriae*), III, 368 (*tunc mihi tecta patent*), V, 15 (*quamque procul tectis captae sedeamus ab urbis*), V, 270 (*cepimus expulso patriae cum tecta senatu*) et V, 406 (*tenens Minoia tecta*). La résistance de Domitius est mise en valeur par l'allitération en dentale ***t**ec**t**a **t**enen**t***.

478 ualidis circumdata muris : *Circumdare* est le verbe auquel Lucain a souvent recours pour parler des défenses d'une position lors d'un siège ou d'un assaut : cf. II, 450 (*abrupto circumdant undique uallo*) ; IV, 29 (*in noctem subita circumdedit agmina fossa*) ; VI, 44 (*castraque Caesareo circumdatus aggere mutat*) ; VI, 49-50 (*fragili circumdata testa* | *moenia mirentur refugi Babylonia Parthi*) ; VI, 108-109 (*ueluti circumdatus arta* | *obsidione*). Pour l'emploi de *ualidus* au sujet des défenses d'une ville face à un siège, cf. Tite-Live 1, 15, 4 ; 8, 20, 7 ; 10, 17, 3 ou encore Tacite, *An.* 11, 8, 3. Cf. le jeu sur ce sens dans les derniers conseils de Pompée rapportés par Cornélie ; Lucain IX, 90-92 *uel sceptra uel urbes* | *libertate sua ualidas impellite fama* | *nominis*.

479 tua classica seruat : *Classica* évoque les clairons et, par métonymie, l'appel aux armes ou les ordres de Domitius : cf. I, 373-374 *tua classica, Caesar,* | *audiero* ; cf. plus loin, II, 528.

480 tiro : Lucain emploie ce terme à trois autres reprises dans le *Bellum Ciuile* : I, 305 (*inplentur ualidae tirone cohortes*), V, 362-363 (*et tu...* | *tiro rudis*) et VII, 102 (*quibus effectum est ne pugnam tiro paueret*). Lucain emploie ici un singulier collectif : *tiro* qualifie l'ensemble des troupes aux ordres de Domitius. Le *o* final de *tiro* est bref, comme en V, 363 et en VII, 102.

480 oppositus... polluto tiro Miloni : Il s'agit d'une allusion à un événement de l'année 52 avant notre ère lorsque P. Clodius fut assassiné sur ordre de T. Annius Milo. Pompée, alors consul, fit entrer ses troupes dans la ville pour maintenir l'ordre et, peut-être, forcer la condamnation de Milon (cf. Lucain I, 332 et Cicéron, *Mil*. 1-2). Lipsius (dans une note à Velleius Paterculus 2, 50) suggère la conjection *pullato* au lieu de *polluto*. Cette conjecture est défendue par S. Bailey[3] (Shackleton Bailey 1987, p. 90 n.4) qui soutient que « Lucan was hardly likely to abuse Milo, whose killing of Clodius was warmly approved by

his hero Cato ». Néanmoins, cette conjecture a été critiquée à juste titre notamment par Heinsius, Cortius et Oudendorp : Cicéron, dans le *Pro Milone*, souligne le fait que Milon n'a absolument pas honte de son acte et le considère comme étant un bienfait pour Rome (cf. *Mil.* 43 *Hunc igitur diem campi speratum atque exoptatum sibi proponens Milo cruentis manibus scelus et facinus prae se ferens et confitens ad illa augusta centuriarum auspicia ueniebat?*). Ainsi paraît-il improbable d'imaginer Milon portant le deuil de Clodius alors qu'il s'agit, à ses yeux, d'un crime vertueux. En revanche, il est possible que Lucain qualifie tout de même de *pollutus* Milon puisqu'il a sur ses mains le sang d'un homme (cf. Badalì 1989, p. 166).

481 campo : Bentley préfère lire *campis* comme aux vers 492 et 495 où le terme apparaît au pluriel. On peut précisément objecter que la variante *campis* que l'on trouve dans certains manuscrits est directement influencée par les vers 492 et 495 qui ont pu corrompre la leçon originale, *campo*. Les deux leçons sont toutefois acceptables pour le sens.

481-483 consurgere nubem | ardentesque acies... | conspexit : La construction du verbe *conspicere* est double et forme un zeugma : *conspexit* se construit d'abord avec une proposition infinitive (*nubem* étant le sujet de cette proposition) puis avec une proposition participiale (pour cette construction, cf. *TLL*, IV, 496, 65). Certains manuscrits consultés par Burman et Cortius contiennent la leçon *turbam* au lieu de *nubem*. Il s'agit vraisemblablement d'une glose insérée dans le texte. Néanmoins, Sulpitius me semble avoir raison de souligner que *nubem* ne désigne pas l'armée elle-même mais plutôt la poussière qu'elle soulève. *Consurgere* peut, en effet, être employé tant pour désigner une armée qui va au combat (cf. Lucain I, 692 *consurgunt partes iterum*) que le mouvement d'une fumée qui monte dans le ciel (cf. Lucain IX, 461 *quatumque licet consurgere fumo*). Dans le contexte de notre passage, Domitius regardant au loin (*procul*) voit sans doute le nuage de poussière avant de distinguer les troupes.

482-483 ardentesque acies percussis sole corusco | ... telis : L'ablatif absolu *percussis telis* a pour rôle d'expliquer le participe *ardens* : c'est l'éclat du soleil sur les armes qui donne un aspect brillant à l'armée. Comme le souligne Fantham, le verbe *ardere* et l'adjectif *coruscus* sont toujours utilisés par Lucain en lien avec la chaleur (cf. II, 270 ; III, 498) : il convient peut-être de supposer que Lucain évoque également la fougue des troupes qui s'apprêtent à attaquer Corfinium (cf. la *calida ira* de César en II, 493). Néanmoins, étant donné qu'il s'agit, là encore, d'une chose que Domitius aperçoit au loin, il me semble préférable de comprendre que le poète évoque simplement l'aspect brillant de l'armée. Cf.

également VII, 214 *miles ut aduerso Phoebi radiatus ab ictu*. Pour la *iunctura sole corusco*, cf. Virgile, *G.* 1, 233-234 *quarum una corusco* | *semper sole rubens* et Silius Italicus 8, 433-434 *clipeata procul sub sole corusco* | *agmina sanguinea uibrant*.

483-490 : L'exhortation de Domitius

Comme le souligne Fantham, Domitius s'adresse à ses hommes (v. 483-484) moins longtemps qu'à la rivière (v. 485-487). Le poète multiplie, dans ce discours, des marqueurs qui renvoient à la situation particulière de Domitius : il s'agit de l'usage de la première personne (*nobis* v. 489) et de la deuxième personne (*decurrite* v. 483 ; *inmergite* v. 484 ; *tu... exi* v. 485 ; *trahe* v. 486 ; *feras* v. 487 et *cohibete* v. 489) ainsi que des démonstratifs de proximité (anaphore de *hoc* v. 487 ; *hac* v. 488 et *hic* v. 490). Les démonstratifs sont tous les trois à des positions différentes pour renforcer l'effet de *uariatio* tout en les mettant en exergue à des places importantes dans le vers (après la césure hephthémimère, avant la trihémimère et en tête de vers). L'emploi de tous ces marqueurs, associés à l'impératif présent, fait de ce discours une exhortation vive et dynamique. César (*C.* 1, 16, 2-3) écrit que Domitius a envoyé cinq cohortes pour couper le pont et ne signale aucun problème pour traverser le fleuve, une fois les troupes de Domitius chassées.

483 socii : Le vocatif de *socius* apparaît chez Lucain dans les discours des chefs (cf. César en I, 299-300 *bellorum o socii qui mille pericula Martis* | *mecum, ait, experti*) comme dans celui des soldats (cf. Tyrrhénus en III, 716, Scéva en VI, 164). Pour Domitius, comme pour César en I, 299, il s'agit de se montrer proche de ses soldats pour faire appel à leur solidarité.

483-484 decurrite... | fluminis ad ripas : Cortius préfère lire *concurrite*, qu'il trouve dans deux manuscrits. Cette leçon a l'avantage d'insister sur l'importance du groupe constitué par les soldats, précédemment appelés *socii*. Néanmoins, il me semble préférable de conserver la leçon *decurrite* qui correspond tout à fait à l'action de soldats quittant une place forte pour se diriger, en contre-bas, vers un cours d'eau : cf. Lucain IV, 366 *incustoditos decurrit miles ad amnes*. Bentley² propose la conjecture *pilas* au lieu de *ripas* pour évoquer les piliers du pont que Domitius ordonne de couper. Cette conjecture a sans doute pour but d'éviter la répétition de *ripa* au vers 488 mais cette répétition ne paraît pas gênante : au vers 488, la rive est mentionnée à nouveau avec une grande insistance (le pronom *hac* l'accompagne) et la répétition d'un terme précédemment employé peut précisément accentuer la mise en exergue

de ce terme dans le discours de Domitius. Le *flumen* dont parle le chef est la rivière Aterno, située près de Corfinium.

484 undaeque inmergite pontem : *Undae* est un datif. Le verbe apparaît également chez Lucain en VI, 541 (*inmergitque manus oculis*). L'emploi de ce verbe prépare les consignes données par Domitius à la rivière qui devra, elle, submerger l'armée de César.

485 et tu montanis totus nunc fontibus exi : Fantham souligne que la formulation de ce vers fait écho à la description du Rubicon dont les eaux sont grossies par les Alpes en I, 217-219. Le fait de montrer qu'une rivière doit arrêter César est, en effet, une allusion au franchissement du Rubicon, le cours d'eau qui aurait dû arrêter le général (cf. II, 497-498). *Nunc* sert à renforcer l'impératif pour rendre l'exhortation plus pressante encore (cf. déjà II, 38-40 ; II, 47-48). L'impératif *exi* est très rare en poésie : Virgile ne l'emploie jamais et Ovide est le premier à l'utiliser (Ovide, *H.* 13, 99 ; 20, 153-154 ; *M.* 3, 454). L'adjectif *montanus* apparaît à deux autres reprises dans le *Bellum ciuile* : IV, 52 (*urebant montana niues*) et VII, 225 (*montana cohors*). La solennité de l'appel au cours d'eau est marquée par la métrique du vers, qui débute avec quatre spondées, ainsi que par les deux monosyllabes *et tu* en tête de vers, qui signalent toujours, chez Lucain, la gravité des propos à venir (cf. IV, 112 ; V, 362 ; VIII, 580). Pour *totus* au sens de « de toutes ses forces », cf. IV, 516 et V, 742 (cf. Esposito 2009, p. 244).

486 omnes trahe, gurges, aquas : Pour l'expression *trahere aquas*, cf. Quinte-Curce 3, 1, 3 *suas... undas trahens* ; 4, 9, 16 *non aquas solum sed etiam saxa secum trahens*. *Omnes* vient renforcer *totus* au vers précédent. *Gurges* désigne d'ordinaire un tourbillon ou une grande étendue d'eau (cf. *TLL*, VI, 2, 2363, 6-43) : son emploi pour évoquer une rivière est donc hyperbolique (cf. également Lucain II, 496 au sujet du Gange et IV, 18 *medius dirimit tentoria gurges* au sujet du Sicoris). Lapidge (Lapidge 1979, p. 364) voit dans *gurges* l'idée que la destruction du pont doit créer un vaste abîme infranchissable pour César.

486 spumeus : Lucain fait fréquemment référence à l'écume pour parler de l'eau : cf. I, 371 *spumantem... Rhenum* ; II, 627 *spumoso... aequore* ; III, 190 *spumans Apsyrtos* ; VI, 28 *spumatque... pontus* ; IX, 117 *spumantibus... undis* ; IX, 798-799 *spumeus... undarum cumulus* ; IX, 1003 *pelagoque... spumante* ; X, 322 *spumeus... amnis*.

486 alnos : Comme en II, 427, *alnos* désigne par synecdocque un élément fait de bois : il s'agit ici du pont précédemment mentionné. Fantham met en évidence le fait que ce

passage rappelle l'appel du Scamandre au Simois chez Homère, *Iliade* 21, 311-314 pour tenter d'arrêter Achille. (cf. Lebek 1976, p. 153).

487 hoc limite : Lucain emploie le mot de *limes* pour parler de fleuves à deux autres reprises : I, 215-216 [*Rubicon*] *Gallica certus | limes ab Ausoniis disterminat arua colonis* et I, 404 *finis et Hesperiae, promoto limite, Varus*. Le mot de *limes* renforce l'idée que la rivière de Corfinium doit jouer le rôle du Rubicon et empêcher l'avancée de César vers Rome. Sur l'anaphore du pronom démonstratif *hic* cf. la note à II, 286-323.

488 hac hostis lentus terat otia ripa : *Lentus* a une valeur épexégétique : l'adjectif marque la conséquence de l'action. Comme le rappelle Fantham, il s'agit là d'une moquerie visant la rapidité caractétistique de César chez Lucain (cf. I, 204 ; I, 229-230 ; I, 392-394), rapidité qui était déjà évoquée par Cicéron dans ses lettres (cf. par exemple, *Att.* 7, 20, 1 *at illum ruere nuntiant et iam iamque adesse*). Sur la *celeritas* de César, trait souvent relevé dans la tradition historiographique et biographique, cf. Leigh 2010, p. 160. Pour l'expression *otia terere*, cf. Virgile, *En.* 4, 271 *qua spe Libycis teris otia terris* ; Stace, *Silu.* 3, 5, 61 *otia... pulchrae terit infecunda iuuentae*. L'allitération entre *hostis* et *otia* illustre le dessein de Domitius.

489 praecipitem cohibete ducem : L'adjectif *praeceps* est fréquemment employé par Lucain pour décrire César : cf. aussi II, 656 ; III, 51 ; III, 391 ; V, 301 ; VI, 14 ; VII, 496 ; IX, 47 et X, 508. Il s'agit là encore d'une allusion à la *celeritas* de César. Le verbe *cohibere* est également employé en I, 398 pour une situation parallèle, lorsque les troupes de César empêchent des barbares d'avancer (*pugnaces pictis cohibebant Lingonas armis*). L'idée qu'un fleuve doit contenir une armée prête à avancer sur Rome peut faire penser au rôle du Rhin face aux peuples de Germanie et placer ainsi César dans la position du barbare qui envahit la péninsule italienne (cf. déjà la note à II, 17-18 et II, 309-310).

489-490 uictoria nobis | hic primum stans Caesar erit : *Primum* ne signifie pas « d'abord, en premier lieu » (cf. Duff, « first »), mais « pour la première fois » comme le traduit Luck (cf. *OLD*, s.v. 3). Pour l'emploi de *hic primum* en tête de vers pour signaler un fait inédit, cf. II, 713 *hic primum rubuit ciuili sanguine Nereus*. Ce procédé apparaît pour la première fois chez Ovide, *F.* 4, 503 au sujet de Cérès qui s'arrête dans sa recherche de Proserpine : *hic primum sedit gelido maestissima saxo*. La formule de Domitius montre qu'il n'attend pas la victoire totale et qu'il semble connaître l'issue de la bataille : il ne s'agira pas d'une victoire pleine, mais d'une victoire toute relative, valable pour les combattants

seulement (*nobis*) et dans laquelle César ne sera pas vaincu mais seulement arrêté (*stans*). En cela, ce passage peut annoncer la description de la fuite de Pompée par le poète comme étant une *exigua... uictoria* (II, 708) mais aussi la description de l'action des Marseillais lors du siège de leur ville en III, 388-392 (*iam satis hoc Graiae memorandum contigit urbi* |*... quod...* | *tenuit flagrantis in omnia belli* | *praecipitem cursum, raptisque a Caesare cunctis* | *uincitur una mora*). Cortius souligne le fait que le propos de Domitius rappelle le portrait de César et la mention de la *nescia uirtus* | *stare loco* en I, 144-145 (sur ce trait de caractère de César, cf. aussi II, 650-651). Le verbe *stare* sera repris par César en II, 497.

490 nec plura locutus : Cette expression est le plus souvent employée après un bref discours direct : cf. Virgile, *En.* 7, 599 ; 11, 461 ; Ovide, *Met.* 2, 785 ; 6, 622 ; Lucain IV, 544 ; V, 593 ; VII, 615 (à nouveau à propos de Domitius) ; VII, 746 ; VIII, 453. Dans le *Bellum ciuile*, cette formule est réservée aux discours des personnages importants : Domitius, Vultéius, César et Lentulus. Bentley² suggère de lire *moratus* au lieu de *locutus* mais le parallèle, notamment avec Virgile, *En.* 11, 461, où Turnus parle avant de se lancer à l'assaut, me semble suffisant pour conserver le texte transmis par les manuscrits. Il n'est pas nécessaire d'employer un verbe autre que *loqui* pour souligner l'enchaînement immédiat des actions.

491 deuoluit rapidum... agmen : Le poète insiste sur la rapidité de l'action avec l'adjectif *rapidus* et le verbe *deuoluere*. Ces deux termes combinés créent l'image d'un fleuve qui descend rapidement de la pente d'une montagne (cf. II, 409 *deuolere* employé pour le Pô et les adjectifs *celer* et *uelox* qualifiant des cours d'eau en II, 405 et II, 423). Pour l'adjectif *rapidus* appliqué au courant d'une rivière, cf. César, *C.* 1, 50, 3 *rapidissimo flumine* ou encore Lucain V, 234 *rapido... gurgite*. La métaphore du fleuve est d'autant plus nette que Domitius, dans son discours, attribuait la même mission à ses troupes et à la rivière Aterno, à savoir détruire le pont. Heinsius adopte la leçon *euoluit* mais *deuoluit* semble plus adapté à l'action de soldats descendant d'une place-forte vers un cours d'eau en contrebas (cf. déjà *decurrite* au vers 483).

491 nequiquam : Comme le rappelle Fantham, le mot apparaît souvent chez Virgile (*En.* 2, 510 ; 7, 652 ; 9, 364 ; 11, 536) pour annoncer la défaite. Lucain, dans ce passage, emploie *nequiquam* pour souligner la vanité de la résistance à César. Il y a deux autres occurrences de *nequiquam* dans le *Bellum ciuile* : l'une (VII, 674) préfigure la défaite de Pompée, tandis que l'autre (X, 104) marque simplement la nécessité d'un changement de méthode, sans annoncer un quelconque échec.

492 nam prior : La conjonction de coordination *nam* vient expliquer l'adverbe *nequiquam* du vers précédent en montrant que César a pris les devants. La temporalité du récit de Lucain n'est pas claire : en effet, le poète dit que Domitius envoie des troupes mais que César, auparavant (*prior*), voyant que l'on coupe le pont, s'avance au plus vite pour empêcher cette action. Lucain présente donc cet événement comme une forme de course vers la rivière. César (*C.* 1, 16, 2-3) fait un récit sensiblement différent : Domitius avait envoyé des cohortes vers le pont qu'il a réussi à repousser grâce à son avant-garde. Pour *prior* au sens de *prius*, cf. *OLD*, s.v. 4b ; Lucain IV, 35 ; V, 488.

492-493 ut conspicit amne soluto | rumpi Caesar iter : Burman met en évidence que le groupe *amne soluto* doit avoir un sens hypothétique et marquer un conditionnel (*si solutus fuisset*) pour que le récit soit cohérent. Si *amne soluto* a bien un sens hypothétique, il est préférable de comprendre qu'il s'agit plutôt d'un éventuel et que l'infinitif présent *rumpi* a la valeur d'un futur (sur cet emploi de l'infinitif présent, cf. Nutting 1931, p. 107 ; Lucain IV, 160-161). En effet, dans le récit de Lucain, César devance Domitius dans la course vers la rivière (cf. note sur *nam prior* au vers 492). Au moment où César prend la parole, le pont n'a pas été coupé puisqu'il dit à ses troupes de l'emprunter au vers 499. L'emploi du verbe *soluere* suppose que le pont contribue à brider la force du fleuve. Domitius évoquait une idée proche lorsqu'il incitait la rivière à emporter la charpente du pont, une fois celui-ci coupé par ses troupes. Pour l'emploi de *rumpere iter* au sujet de l'action d'un cours d'eau, cf. Ovide, *Am.* 3, 6, 7 *quid coeptum, rustice, rumpis iter* ? Sur le fait que le vers 493 commence par un mot spondaïque, cf. note au vers 6.

493 calida proclamat ab ira : Le texte transmis par les manuscrits (*calida prolatus ab ira*) fait difficulté : Heinsius, dans une note relevée par Housman, souligne que le verbe *proferre* n'est pas adapté pour l'action d'une passion sur l'homme (on attend plutôt *efferre*). En outre, selon le texte des manuscrits, le discours de César n'est introduit par aucun verbe de déclaration. Bentley suggère donc la conjecture *proclamat* au lieu de *prolatus*, qu'il soutient à l'aide de trois passages où Silius Italicus mentionne la colère comme inspiratrice du discours (6, 699 *lenta proclamat ab ira* ; 9, 110 *exclamat iuuenis subita flammatus ab ira* et 11, 99 *exclamat Marcellus ab ira*). Cette conjecture a, en outre, le mérite d'avoir une explication paléographique relativement simple : *proclamat* est devenu *proclat* par un saut de la première lettre *a* à l'autre, forme qui a été corrigée en *pro*[*c*]*lat*<*us*>. Badalì préfère proposer *calidam prolapsus ad iram*, « se laissant aller à une bouillante colère » ou « se laissa aller » si l'on suppose que *est* est sous-entendu (cf. Badalì 1998, p. 90). Il me semble néanmoins que la

conjecture de Badalì est moins vraisemblable sur le plan paléographique et suppose l'altération de quatre mots dans le vers. Par ailleurs, le présent *proclamat* est plus satisfaisant parce qu'il s'accorde avec *conspicit* au vers précédent. Il convient donc d'adopter la conjecture de Bentley, *proclamat*.

La *iunctura calida ira* apparaît pour la première fois chez Lucain. L'adjectif *calidus* peut, à lui seul, suffire pour évoquer la colère (cf. *OLD*, s.v. 9a). Sur la colère qui motive un discours de César, cf. aussi III, 133-134 *his magnam uictor in iram | uocibus accensus* III, 357 *ira ducis tandem testata est uoce dolorem* ou encore V, 318 *haec ira dictante profatur* (cf. Esposito 2009, p. 136).

494-499 : le discours de César.

Le discours de César se divise en deux parties : la première s'adresse aux soldats envoyés par Domitius pour couper le pont (v. 494-498) tandis que la seconde est destinée à ses propres troupes (v. 498-499). Il convient de souligner que le propos de César fait directement écho aux mots de Domitius : à l'ordre *inmergite pontem* répond ainsi la formule *ascendite pontem* qui clôt le discours. Les quelques phrase prêtées à César permettent de dresser le portrait d'un personnage *furens* (cf. II, 439) : le général prend à parti ses adversaires en les taxant de lâches (*iganui*). Bien plus, il en vient à se vanter d'avoir franchi le Rubicon, preuve suprême que rien ne peut l'arrêter. César semble ici pris d'une folie furieuse propre au personnage tragique, prêt à aller plus loin dans le *nefas* (cf. par exemple Médée qui trouve dans le souvenir du meurtre de son frère la force de tuer son fils chez Sénèque, *Med.* 969-970). L'accumulation des interrogations rhétoriques traduit la volonté du poète de camper en César un personnage qui choque son auditoire en le provoquant. Enfin, c'est l'arrogance excessive de César (son *hubris*) lorsqu'il dit ne pas craindre le Gange qui achève ce portrait d'un véritable monstre tragique.

494 non satis est : L'expression *satis est* est caractéristique du style oral chez Lucain, qu'il s'agisse de discours direct des personnages comme ici (cf. également V, 274, V, 747, VIII, 137 et IX, 583) ou d'une intervention de la subjectivité du poète dans le récit (II, 109 et IV, 381). L'emploi de *non satis est* en tête de vers apparaît pour la première fois dans la poésie hexamétrique chez Lucrèce 6, 704 . Virgile n'y a jamais recours tandis qu'Ovide l'utilise à quatre reprises (*Am.* 3, 3, 19 ; *A. Am.* 2, 11 ; *F.* 5, 2 ; *Met.* 2, 358), lui aussi pour marquer la subjectivité du narrateur ou dans un discours direct.

494 muris : Cortius édite la leçon *muros* qu'il dit avoir trouvée dans un manuscrit : il fait ainsi de *muros* une apposition à *latebras*, le COD du verbe *quaesisse*. La leçon transmise par l'ensemble des manuscrits que nous avons consultés peut néanmoins être conservée : l'expression *muris... quaesisse* est parallèle à *fluuiisque arcere* au vers suivant. *Muris* est donc un ablatif instrumental : grâce aux murs, ils cherchent un abri.

494 latebras quaesisse pauori : *Pauori* ne se construit pas avec *satis* comme le fait Bourgery (« ce n'est pas assez à la peur ») : il s'agit d'un datif d'intérêt qui se comprend avec *quaesisse* (« rechercher pour votre peur »). Le terme de *latebra* désigne les repaires des bêtes sauvages comme en II, 154 ou en VII, 828 : César cherche donc à humilier ses adversaires en les comparant à des animaux (de la même manière en X, 439, l'abri que trouve César dans le palais de Cléopâtre est désigné par *degeneres... latebras*).

495 obstruitis campos fluuiisque arcere paratis : Le verbe *obstruere* met en évidence l'action de Domitius, qui tente d'arrêter l'avancée de César en ajoutant aux fortifications de Corfinium celle de la rivière Aterno. Néanmoins, l'idée même de chercher à bloquer les plaines, espace ouvert par excellence, souligne le fait que cette action est vouée à l'échec. Lucain utilise le même verbe dans un contexte proche lorsque Pompée se réfugie à Brindes : cf. II, 661-662 *sed molibus undas* | *obstruit*. Les deux propositions montrent que César s'irrite du fait que Domitius refuse le combat et cherche des renforts supplémentaires dans la topographie.

496 ignaui : Le vocatif d'*ignauus* est mis en valeur par son rejet au début du vers 496, qui le fait apparaître comme une insulte finale lancée à Domitius et ses troupes. Cette apostrophe est à nouveau employée par César en V, 358 (*ignaui... Quirites*) et en V, 487 (*ignaue*). On la retrouve également dans la bouche d'Erictho en VI, 666.

496-497 si... me... | submoueat, stabit... Caesar : Bentley et Van Jever ont tous deux souligné la même difficulté dans cette phrase : César passe de la première personne du singulier (*me*) à la troisième personne (*Caesar stabit*). Bentley suggère donc d'écrire *stabo* au lieu de *stabit* tandis que Van Jever fait disparaître *me* en le remplaçant par *uel*. Cependant, le passage de la première personne à la troisième personne apparaît ailleurs dans des discours de César : cf. I, 306-308 *terraque marique* | *iussus* ***Caesar*** *agi. Quid, si* ***mihi*** *signa iacerent* | *Marte sub aduerso* ; III, 135-137 *haud, inquit, iugulo se polluet isto* | ***nostra***, *Metelle, manus. Dignum te* ***Caesaris*** *ira* | *nullus honor faciet* ; V, 343-346 *Orbis Hiberi* | *horror et Arctoi* ***nostro*** *sub nomine miles* | *Pompeio certe fugeres duce. fortis in armis* | ***Caesareis*** *Labienus*

erat ; V, 487-489 *ignaue, uenire* | *te* ***Caesar*** *non ire iubet. prior ipse per hostes* | ***percussi*** *medios alieni iuris harenas* ; V, 493-494 *si bene nota* ***mihi*** *est, ad* ***Caesaris*** *arma iuuentus* | *naufragio uenisse uolet*. Il est donc possible de conserver le texte transmis par les manuscrits : César se représente lui-même comme le modèle du conquérant que l'on ne peut arrêter, ce qui justifie l'emploi de la troisième personne. Le passage du subjonctif présent *submoueat* au futur *stabit* montre que, si le danger est incertain, le comportement de César, lui, est déjà défini et ne changera pas. Cf déjà ce même type d'énallage dans la note aux vers 456-458. *Si* a une valeur concessive et est l'équivalent de *etsi* (cf. Ernout-Thomas, p. 351).

496 tumido... gurgite Ganges : Comme le rappelle Fantham, la mention du Gange suggère le fait que Alexandre le Grand était un modèle pour César, ce que d'autres auteurs antiques ont pu développer (cf. Ceaușescu 1974 et Green 1978). En effet, Alexandre s'était arrêté dans son expédition vers l'Est près du Gange et cet épisode célèbre était l'objet d'exercices dans les écoles de rhétorique (cf. Sénèque le Rhéteur *Suas.* 1). César prétend ainsi dépasser l'obstacle qui a découragé les troupes d'Alexandre. *Tumidus* est fréquemment appliqué à l'eau pour évoquer le fait que le courant est fort, le plus souvent suite à des pluies ou des orages (cf. *OLD*, s.v. 3). Lucain emploi l'adjectif au sujet du Rubicon (I, 204), du Sicoris (IV, 133) et de diverses mers (I, 370 ; I, 457 et V, 217). La *iunctura gurges tumidus* apparaît chez Sénèque, *Thy.* 292 avant d'être reprise par Silius Italicus 17, 290 et Stace, *Theb*. 9, 242 ; 9, 413.

498 post Rubiconis aquas : La brièveté de l'expression est remarquable : en trois mots, Lucain rappelle l'épisode du franchissement du Rubicon, développé sur près de cinquante vers au livre I (I, 183-222). Cf. III, 233 *post... aequora* et également II, 635 *post me... ducem* (voir d'autres passages parallèles cités par Housman en V, 473).

498 equitum properate cateruae : Selon César, c'est l'avant-garde de son armée qui a empêché les troupes de Domitius de couper le pont (*C.* 1, 16, 3 *ibi cum antecursoribus Caesaris proelio commisso, celeriter Domitiani a ponte repulsi se in oppidum receperunt*). Celle-ci étant souvent composée par la cavalerie, il est naturel de voir les *equites* mentionnés en premier lieu par César. César, tout comme Domitius, a recours à l'impératif pour donner des consignes à ses troupes : l'emploi de ce mode rend plus vivant le discours des chefs.

499 ruiturum escendite pontem : Le manuscrit *P* ainsi que une correction de Z proposent la leçon *escendite* (dont seule l'inititale a été conservée dans les *Commenta*), leçon préférée par Heinsius et Bentley². Les deux verbes, *ascendere* et *escendere* ne sont jamais

employés ailleurs qu'ici à propos d'un pont. Tous deux peuvent désigner l'action de monter dans un moyen de locomotion (cf. *OLD*, s.v. *escendo* 1c ; *ascendo* 4a) ou vers un lieu situé en hauteur (*OLD*, s.v. *escendo* 1a ; *ascendo* 1b). Ils forment donc tous deux un contraste avec le participe *ruiturum* (Gotoff 1971, p. 64 suppose que *escendite* convient mieux pour accentuer la différence avec *ruiturum*, mais la nuance entre les deux verbes ne me semble pas perceptible). La leçon *escendite* est peut-être préférable parce que le verbe est plus rare et est souvent remplacé par *ascendere* dans les manuscrits (cf. III, 11 dans l'édition de Shackleton Bailey, cf. *TLL*, V, 2, 856, 63-69).

500 haec ubi dicta : La formule complète pour conclure un discours direct est *haec ubi dicta dedit* (le verbe est ajouté en glose dans le manuscrit P). Il s'agit d'une tournure que l'on trouve pour la première fois chez Lucilius, *Saturarum frag.* 18 et qui est employée plus d'une dizaine de fois dans l'*Enéide* (Virgile, *En.* 1, 81 ; 2, 790 ; 5, 32 ; 5, 315 et *passim*) sans jamais apparaître chez Ovide. Lucain n'utilise cette formule qu'à cet endroit, peut-être pour imiter le style virgilien dont l'expression semble être caratéristique.

500 totas accepit habenas : L'expression *accipere habenas* apparaît chez Cicéron, *Rep.* 1, 9 mais dans un sens différent de notre passage : chez Cicéron, *accipere habenas* signifie que l'on prend le contrôle des rênes (pour le même sens, cf. également Ovide, *Met.* 15, 481). Ici, il faut sans doute comprendre *accipere habenas* comme l'évocation de l'action de *dare habenas*, mais du point de vue du cheval (*sonipes*). Pour l'emploi de *totus* avec *habena*, cf. Ovide, *Met.* 1, 280 *totas inmitte habenas*, Silius Italicus 4, 337 *hic ope cornipedis totis ferretur habenis* ; 8, 277 *totas effundit habenas* ; 15, 724 *totas largius habenas*.

500-501 leuis... | sonipes : L'adjectif *sonipes* est substantivé comme chez Virgile, *En.* 1, 135 *stat sonipes* et 11, 600. Lucain emploie fréquemment ce terme (I, 220 ; I, 294 ; IV, 225 ; IV, 750 ; VI, 84 ; VI, 397 ; VII, 528 ; VII, 678 ; VII, 724 et VIII, 295). Le poète l'utilise pour qualifier le cheval de César en I, 220 et I, 294 et celui de Pompée en VII, 678 et VII, 724. *Sonipes* n'a pas d'adjectif correspondant en grec mais il rappelle le mot homérique ἀερσίπους (cf. Gagliardi 1999, p. 92-93). Fantham suppose que *leuis* a un sens adverbial et juge étrange la *iunctura* (« *leuis* sits oddly with epic *sonipes* »). Il faut comprendre autrement l'adjectif *leuis* : il désigne, dans le domaine militaire, des troupes faiblement armées, et donc ici le cheval de la cavalerie légère (cf. *TLL*, VII, 2, 1215, 8-27). Il s'agit d'un singulier à sens collectif. Martín Pérez (Martín Pérez 1993, p. 274) voit dans l'enjambement une façon de montrer la vitesse de la cavalerie par la disposition des termes dans le vers.

501 in campum : Bentley préfère lire *in collum* : la présence du mot *campus* dans les vers précédents à trois reprises (II, 481 ; II, 492 ; II, 495) lui paraît gênante. Néanmoins, il convient de souligner que les différentes occurrences de *campus* ne désignent pas systématiquement la même chose. Avec *campis* au vers 492, le poète parle des plaines par lesquelles César arrive à Corfinium. Au vers 495, lorsque César emploie le mot *campos*, il n'évoque pas une plaine en particulier, mais toutes celles d'Italie sur lesquelles les partisans de Pompée ont essayé de le retarder. Ici, au vers 501, il s'agit d'une autre plaine, celle qui se situe entre César et Domitius, sur laquelle va avoir lieu l'affrontement. En outre, la précision donnée par *in campum* permet de montrer que le combat se déroule en deux phases, d'abord dans la plaine puis au pied de la place-forte (cf. v. 504) Il me semble donc que, malgré la répétition d'un même terme, le texte n'est pas redondant et il n'est peut-être pas nécessaire de modifier le texte transmis par les manuscrits.

501-502 crebroque simillima nimbo | ... tela : L'évocation des traits lancés comme un nuage rappelle le vers 262 (cf. la note *ad loc.* pour d'autres exemples). L'image est brièvement commentée par Morford (Morford 1967, p. 54) qui souligne une forte allitération en dentales, *d* et *t*. Comme le montre Fantham, l'emploi de *simillima* fait écho à la pratique de Virgile pour introduire une comparaison en *G.* 2, 131 ; *En.* 2, 794 ; 6, 522 ; 10, 391. Cet usage permet peut-être au poète de trouver un équivalent pour les comparaisons homériques introduites par ὅμοιος et ἐοικώς (cf. par exemple, *Od.* 13, 80). *Simillima* occupe toujours cette place dans le vers chez Virgile, Ovide, Lucain et Stace (il s'agit de la place privilégiée pour les péons seconds selon De Neubourg 1986, p. 211). Sur le terme de *nimbus* employé pour parler de projectiles, cf. Tite-Live 36, 18, 5. Pour la clausule *torserunt tela lacerti*, cf. également Lucain III, 567.

502 trans ripam : La préposition *trans* est souvent employée pour parler d'une étendue d'eau : cf. Virgile, *En.* 3, 403 *trans aequora* ; 6, 312 *trans pontum* ; 6, 415 *trans fluuium* ; *G.* 3, 213 ; Ovide, *Met.* 9, 114 *curuos trans ripam miserat arcus*. Lucain n'y a recours qu'à deux autres reprises (VIII, 184 et X, 243), toujours en début de vers.

502 ualidi... lacerti : Il s'agit d'une *iunctura* particulièrement employée par Ovide : cf. *F.* 2, 11 (*si mihi non ualido torquentur pila lacerto*) ; 6, 719 ; *H.* 3, 125 ; 4, 81 (*seu lentum ualido torques hastile lacerto*) ; *Med.* 75 ; *Met.* 5, 422 ; 9, 223 ; 12, 368. Lucain l'utilise à deux autres reprises (II, 686 et III, 672), à chaque fois dans le contexte d'un combat.

503 ingreditur... fluuium : L'expression *ingredi flumen* signifie d'ordinaire que l'on entre dans l'eau et non que l'on passe par un pont (cf. Tite-Live 29, 32, 9 ; 37, 38, 4). En employant cette formulation, Lucain donne l'impression que l'on assiste à un nouveau franchissement du Rubicon, que César avait traversé grâce à un gué et non un pont (cf. I, 220-222).

503 pulsa... statione : *Statio* est un terme technique du vocabulaire militaire qui désigne soit le poste de garde soit les gardes eux-mêmes. Ce mot est fréquent chez César qui l'emploie à 22 reprises (cf. par exemple, *C.* 1, 21, 3 ; 1, 43, 4 ; 1, 56, 4). Lucain utilise *statio* dans ce sens précis en I, 402 et I, 408. Ici, le terme n'est pas tout à fait adapté à la situation puisque Domitius n'a pas tant envoyé des sentinelles sur le pont que des troupes chargées de le couper.

504 ad tutas hostis conpellitur arces : Comme le relève Fantham, l'utilisation du pluriel *tutas arces* pour désigner une chose unique (la ville de Corfinium) est fréquente dans le *Bellum ciuile* (cf. II, 609 *Brundisii tutas... in arces* ; III, 84 ; III, 340 ; III, 462 etc.). Les traducteurs hésitent sur le sujet de *conpellitur* : certains pensent qu'il s'agit de César (Bourgery, Badalì), d'autres que c'est *hostis* (Duff, Luck, Viansino). Il me semble bien préférable de comprendre qu'il s'agit de l'ennemi puisque *conpellitur* suppose que l'on est chassé dans un contexte militaire (pour l'emploi d'*hostis* désignant le camp pompéien, cf. également II, 661). La présence du verbe *conpellere* proche du verbe simple *pellere* au vers 503 (*pulsa... statione*) paraît maladroite au sein de la même phrase. Néanmoins, *conpellere* marque une progression par rapport à *pellere* : en effet, dans un premier temps, César ne chasse que la *statio* située sur le pont, tandis qu'ensuite c'est l'ennemi dans son ensemble qui est repoussé (le préverbe *con-* insiste sur cette notion de groupe).

505 et iam torturas ingentia pondera turres : J'adopte ici la conjecture de Liberman, *torturas* au lieu de *moturas* donné par les manuscrits. *Torquere* est, en effet, le terme propre pour parler de l'envoi d'un projectile par une machine de siège (cf. *OLD*, 9a). A l'inverse, *mouere* n'est jamais employé à propos de projectile, à l'exception peut-être d'un passage de Valerius Flaccus 1, 393 : *Herculeas olim moture sagittas* (sur lequel Heinsius propose précisément la conjecture *torture*). L'erreur peut tout à fait trouver une explication paléographique : la présence d'un mot finissant par *m* avant le participe futur (*iam* chez Lucain, tout comme *olim* chez Valerius Flaccus) a pu contribuer au remplacement du *t* inital de *torturas* par un *m* (faute par persévérance). Il me semble donc préférable d'adopter la leçon

torturas. Fantham suppose, à la suite d'Hakanson (Hakanson 1979, p. 35-36) que *moturas ingentia pondera* peut faire référence au poids des tours elles-mêmes et signifier « moving their vast masses ». Il s'agit là, je pense, d'une erreur d'interprétation : Fantham ne rend pas compte du participe futur qui signale l'utilité de ces tours (permettre d'envoyer des projectiles contre les remparts de Corfinium). En outre, la mention du poids de la tour n'a aucun intérêt pour montrer la qualité du dispositif de siège que César met en place : c'est bien plutôt la capacité des armes de César à envoyer des projectiles très lourds qui rend impressionnant l'arsenal déployé par César. Sur l'emploi de ces tours lors des sièges, cf. Tite-Live 21, 11, 7 *ipse Hannibal, qua turris mobilis omnia munimenta urbis superans altitudine agebatur, hortator aderat. Quae cum admota catapultis ballistisque per omnia tabulata dispositis muros defensoribus nudasset*. Cf. également, César, *C.* 1, 36, 4. En réalité, les tours de siège avaient un usage multiple : sur la plateforme supérieure étaient placées des catapultes ou des balistes, sur une plateforme intermédiaire se trouvait une passerelle qui permettait à des hommes de passer sur les hauts des remparts ennemis et au niveau du sol il y avait parfois un dispositif pour tenter de briser le mur adverse (à ce sujet, cf. Meyer 2012, p. 3 ; pour un schéma de la tour, cf. Campbell 2003, p. 31)

Comme le souligne Fantham, la transition abrupte ménagée par *et iam* entre l'approche et le siège met en exergue la rapidité exceptionnelle de César.

506 et mediis subrepit uinea muris : La *uinea* est un structure de bois qui forme un tunnel couvert au dessus du niveau du sol afin d'approcher les murs ennemis. Cette structure était appelée *uinea* en raison de sa ressemblance avec les tonnelles de vignes (pour un schéma représentant une *uinea*, cf. Campbell 2003, p. 32). Le verbe *subrepere* est déjà employé pour parler d'une intrusion dans une ville par Horace sans qu'il soit question d'un siège (*S.* 2, 6, 99-100 *urbis auentes | moenia... subrepere*). *Subrepit* me semble meilleur que *subrepsit*, afin de conserver une harmonie entre les temps verbaux (cf. *erigit* au début du vers). *Mediis muris* est bien interprété par Duff : il s'agit des murs qui sont au milieu, c'est-à-dire entre les deux armées. Nutting (Nutting 1934, p. 317-318) souligne qu'il faut sans doute également voir dans l'adjectif *medius* une marque de la vitesse de l'action (cf. l'usage de *medius* chez Lucain V 489 et V, 583).

507-525 : Domitius livré à César.

Il s'agit de la conclusion de l'épisode de Corfinium : celle-ci nous est donnée de façon abrupte immédiatement après les préparatifs du siège (à ce sujet, cf. la note aux vers 507-508). La

scène se déroule en quatre temps principaux : tout d'abord, Domitius est amené devant César par ses troupes (v. 507-510) avant que César ne prenne la parole pour grâcier Domitius (v. 511-517). Puis, le narrateur-poète plaint Domitius qui mériterait une mort héroïque plutôt qu'un pardon honteux (v. 517-521). Enfin, les pensées du chef vaincu nous sont données par le narrateur au style direct (v. 521-525). En procédant de la sorte, Lucain met en scène une forme de confrontation entre César et Domitius puisque chacun des personnages s'exprime au discours direct, même si les mots de Domitius ne sont pas véritablement prononcés. Comme le souligne Lebek (Lebek 1976, p.154-155), il s'agit là d'une scène exceptionnelle pour l'épopée grecque et latine : si la rencontre entre un vainqueur et un vaincu est un épisode qui apparaît chez Homère (*Il.* 21, 68-135 ; 150-199 ; 394-414 ; 420-434) et Virgile (*En.* 10, 439-495 ; 523-536 ; 550-560 ; 575-601 ; 732-746), le plus souvent, c'est le vainqueur qui a le dernier mot. Ici, Lucain clôt le récit de la chute de Corfinium par les mots de Domitius qui s'engage à poursuivre le combat, donnant ainsi l'impression que la prise de la ville n'est pas une victoire majeure pour César.

Cet épisode est marqué par une forte présence du narrateur : celui-ci se manifeste à travers deux exclamations, *nefas belli* (v. 507) et *heu* (v. 517), ainsi que par ses plaintes (v. 517 à 521). Ce faisant, il montre un clair rejet de l'attitude de passivité qui consiste à ne pas combattre, ce qui peut sembler paradoxal puisque l'absence de bataille signifie que le sang romain ne coule pas et donc que l'on évite le *nefas* de la guerre civile. La condamnation morale du poète est double : il accuse les troupes de Domitius d'avoir trahi leur chef et il accuse César (et la Fortune) d'empêcher le chef pompéien d'accéder à une mort glorieuse, celle que l'on rencontre en servant les intérêts de Rome.

Enfin, les deux discours se caractérisent par le fait qu'ils présentent des verbes à l'impératif : *uiue* (v. 512), *cerne* (v. 513), *esto* (v. 513), *retempta* (v. 514), *rue* (v. 524), *rumpe* (v. 525) et *effuge* (v. 525). L'ensemble de ces impératifs est adressé à la même personne, Domitius, et aboutissent : César donne des ordres au vaincu et le défie presque de reprendre les armes contre lui. Domitius, lui, s'exhorte à poursuivre le combat en rejoignant Pompée. Pourtant, les deux discours sont tout à fait différents : César considère qu'il fait une offre généreuse (*munere* v. 512) en accordant la vie au chef vaincu (*uiue* ; *cerne diem*) tandis que, au contraire, Domitius se prépare à mourir (*moriture* ; *omnes lucis rumpe moras*). Enfin, il convient de remarquer avec Fantham (Fantham 2010, p. 54) que César n'adresse réellement que les huit premiers mots de son discours à Domitius, le reste étant davantage une déclaration publique sur sa *clementia*. César paraît donc arrogant dans la victoire, contrairement à Domitius qui semble capable de se contenir (*premit graues iras*) et de

réfléchir sur la conduite à suivre. Lebek (Lebek 1976, p. 264) souligne le fait que ce second dialogue entre César et Domitius constitue le pendant des deux discours que les généraux adressaient à leurs troupes.

507-508 ecce nefas belli... agmina | captiuum traxere ducem : Comme le souligne Fantham, il s'agit d'un *nefas* multiple : tout d'abord, le sacrilège est, bien entendu, la trahison des soldats livrant leur chef. En effet, par cet acte, les soldats vont à l'encontre de la *fides* que l'on attend d'eux parce qu'ils ont prêté serment pour devenir des combattants (les termes d'*agmina* et de *dux* rappellent ce lien qui unit Domitius à ses troupes). Ils brisent donc le *sacramentum militiae* dans lequel la notion de solidarité entre soldats est essentielle (cf. Tite-Live 22, 38, 1). Mais, il s'agit également d'un *nefas* parce qu'un citoyen romain marche, enchaîné, derrière un autre citoyen (le mot *ciuis* au vers 508 met en évidence cet aspect). Là encore, Lucain fait une ellipse conséquente dans le récit, en présentant la trahison des troupes de Domitius comme si elle était immédiate. Cela permet de passer sous silence le comportement de Domitius qui, s'il faut en croire César (qui a lui aussi intérêt à déformer la réalité historique), aurait cherché à s'enfuir et à abandonner ses troupes (cf. *C.* 1, 19, 2 *ipse arcano cum paucis familiaribus suis conloquitur consiliumque fugae capere constituit*). L'épisode de la trahison des soldats de Domitius est relaté par César, 1, 20-23. Cicéron (*Att.* 8, 8, 2) parle d'une reddition de Domitius (*Domitium autem aiunt re audita et eos qui una essent se tradidisse*). Pour une synthèse sur la possible trahison des habitants de Corfinium, cf. Galtier 2009, § 8). L'expression *nefas belli* est créée par Lucain qui l'emploie à nouveau en VII, 868 *si non prima nefas belli sed sola tulisses*. Cf. également *scelus belli* chez Stace, *Theb.* 10, 548. Pour l'utilisation de *trahere* au sujet d'un prisonnier, cf. Lucain VIII, 416 *trahitur... captiua*. Il importe enfin de souligner que, en retardant l'apparition du mot *dux,* à la fin de la proposition, Lucain ménage un effet de surprise.

508-509 ciuisque superbi | constitit ante pedes : *Ciuis* est plutôt un génitif qu'un nominatif : la substantivation de *superbi* au génitif singulier me semble un écart syntaxique trop audacieux. Le changement de sujet dans la phrase, de *agmina* à Domitius sous-entendu, se fait naturellement après la mention du chef, *ducem*. La *iunctura ciuis superbus* forme une sorte d'oxymore, la *superbia* étant un trait de caractère des rois et des tyrans (cf. par exemple Tite-Live 1, 59, 9 ; 2, 1, 2). En outre, comme le souligne Francken, en qualifiant César de simple citoyen, le poète rappelle qu'il ne possède pas d'*imperium* (cf. également I, 279 et VII, 267). Ce passage trouve un écho étonnant chez Martial, *Spect*. 30, 3-4 qui écrit à propos d'un daim : *Caesaris ante pedes supplex similisque roganti | constitit*. L'attitude fière de Domitius

trouve un parallèle chez Lucain avec la reddition d'Afranius en IV, 340-343. Pour l'expression *consistere ante aliquid*, cf. III, 117.

509-510 uoltu tamen alta minaci | nobilitas recta ferrum ceruice poposcit : Dans cette proposition, Lucain allie deux ablatifs sans coordination (*uoltu minaci* et *alta ceruice*). Les deux groupes à l'ablatif décrivent l'attitude de Domitius : le premier, *uoltu minaci*, concerne le visage et l'expression du chef tandis que le second, *recta ceruice*, évoque plutôt sa posture. Le comportement de Domitius se caractérise par l'absence de soumission (qui correspond tout à fait à l'épithète de *pugnax* que Lucain lui attribue, cf. note à II, 478-479). Pour la *iunctura uoltus minax*, cf. Lucain IV, 164 ; IV, 238 ; Valère-Maxime 1, 8, 8 (à propos de César) ; Valerius Flaccus 5, 519. Sur l'expression *recta ceruice*, signe de confrontation, cf. Juvenal 6, 402 *recta facie*.
Alta nobilitas fait référence à la haute extraction qui est celle de Domitius Ahenobarbus, dont les aieux ont été consuls (depuis Gnaeus Domitius Ahenobarbus en 192 avant notre ère jusqu'à Gnaeus Domitius Ahenobarbus, consul en -96). L'*abstractum pro concreto* est courant chez Lucain: cf. la note au vers 63 (cf. aussi II, 201). Pour l'expression *alta nobilitas*, cf. Ovide, *Pont*. 3, 2, 3-4 *altae | indicium mores nobilitatis habent* ; *Tr*. 4, 4a, 32 [*ore*] *in quo pars altae nobilitatis erat*.

511 scit Caesar poenamque peti ueniamque timeri : L'asyndète est adversative : cette phrase marque un rebondissement. Alors que Domitius réclame la mort, César ne va pas lui accorder. Il s'agit bien d'un effet de surprise puisque l'attitude de César contraste avec le *topos* du vainqueur sanguinaire que Lucain a jusque là développé dans le livre II (cf. à ce sujet les notes à II, 64-223 ; II, 99 ; II, 111-112). Pour autant, il est difficile de parler véritablement de la *clementia* de César dans ce passage du *Bellum ciuile* (cette idée, en revanche, est développée chez César, *C.* 1, 23, 4 *ne continentior in uita hominum quam in pecunia fuisse uideatur*) : en effet, l'emploi du verbe *scire* ainsi que l'opposition entre les deux infinitifs montre que la décision du général est le fruit d'un calcul qui vise à déplaire à son adversaire. En graciant Domitius, César le condamne au déshonneur. Les expressions *poenam petere* et *ueniam timere* sont composées par l'inversion des formules attendues, *ueniam petere* (cf. par exemple Tite-Live 3, 12, 8 *ueniam errori atque adulescentiae petendo* ; 7, 20, 2 *ad petendam erroris ueniam*) et *poenam timere* (cf. Cicéron, *Mil.* 79). Pour la recherche de la mort et non du pardon chez Lucain, cf. également Vultéius en IV, 509-510 *O utinam, quo plus habeat mors unica famae | promittant ueniam, iubeant sperare salutem*.

512 vive, licet nolis : Van Campen souligne que l'insistance de César à forcer Domitius à vivre contre sa volonté fait écho aux tyrans des tragédies de Sénèque (cf. *Ag.* 994 ; *Thy.* 247). Au-delà même du personnage du tyran, on constate le même comportement chez Médée, à la fin de la tragédie de Sénèque, qui laisse Jason en vie malgré les prières de ce dernier (*Med.* 1014-1015 *Iam perage coeptum facinus, haut ultra precor,* | *moramque saltem supplicis dona meis*).

512-513 nostro munere... | cerne diem : César se présente comme un chef qui exerce sa *clementia*. Cette impression est renforcée par l'emploi de la première personne du pluriel de majesté (*nostro munere*). Certains commentateurs, évoqués par Cortius, ont vu dans la formulation *cerne diem* un rapprochement avec le célèbre *carpe diem* d'Horace (*O.*, 1, 11, 8), mais les deux textes sont très différents. Ici, *cerne diem* signifie « voir la lumière du jour », c'est-à-dire que Domitius peut continuer à vivre et ne va pas être tué. Cf. Sénèque, *Phaed.* 946 *non cernat ultra lucidum Hippolytus diem* ; Ovide, *Tr.* 5, 4, 44 *siue diem uideat, siue tegatur humo*.

513 uictis... partibus esto : Il me semble qu'il ne faut pas traduire « le parti vaincu » comme Bourgery ou « la frazione dei vinti » comme Badalì. César n'a, en effet, pas encore remporté la guerre civile : il n'est même pas entré dans Rome. En outre, César lui-même envisage la possibilité de la victoire de Domitius dans les vers suivants. Le participe passé *uictis* n'indique donc pas l'antériorité par rapport au temps de l'élocution, lorsque César parle. Il s'agit bien plutôt d'une antériorité par rapport à un temps futur (*esto* est un impératif futur) que l'on peut rendre, en français, par un futur antérieur.

514 exemplumque mei : Burman trouve la formulation obscure : en effet, on attendrait plutôt *exemplum meae clementiae* comme chez Quinte-Curce 8, 14, 41 *cum Taxilis esset in deditos clementiae meae tam propinquum tibi exemplum*. Mais le propos de César est légèrement différent : Domitius, parce qu'il a fait l'objet de la clémence de César, est un exemple révélateur de son caractère et de son identité. César cherche donc à se présenter non pas comme un chef capable de *clementia*, mais, de façon plus générale, comme un homme bon. L'idée que César cherchait à montrer publiquement ses actes de clémence apparaît chez Cicéron, *Att.* 9, 7 qui retranscrit une lettre de Balbus sur les intentions de César. Cf. également Plutarque, *Caes.* 34, 9 qui écrit qu'à la nouvelle de la grâce de Domitius, beaucoup d'hommes qui s'étaient enfuis de Rome y sont revenus. Sur la clémence de César dans la guerre civile et son caractère inédit, cf. Jal 1962, p. 414-417.

514 uel, si libet, arma retempta : *Vel* ne présente pas une alternative (« ou bien »), mais marque une addition (« et même »). Pour l'expression *arma* (*re*)*temptare*, cf. Sénèque le Rhéteur, *Contr.* 5, 1 *nemo uictus retemptabit arma* ou encore Tite-Live, 2, 35, 8 *infeliciter temptata arma* et Stace, *Theb.* 9, 58 *arma ultra temptare*. Lucain suggère ici que César incite Domitius à reprendre les armes contre lui, ce qu'il fera lors du siège de Marseille puis à la bataille de Pharsale.

515 et nihil hac uenia, si uiceris, ipse paciscor : J'adopte la ponctuation suggérée par Bentley (qui n'est pas suivi par Bourgery et Badalì qui éditent *uenia, si uiceris ipse, paciscor*). En effet, c'est bien César qui pourrait être en position de réclamer une faveur de Domitius en cas de victoire du camp pompéien. A l'inverse, la victoire de Pompée ne serait pas celle de Domitius en personne. Il n'est, cependant, pas certain qu'*ipse* marque ici une insistance sur le sujet : Nutting (Nutting 1932, p. 245-246) préfère y voir un emploi de *ipse* pour signaler un balancement. Certes, cet usage est possible, mais cet élément me semble n'être d'aucune aide pour déterminer la ponctuation puisqu'il suffit que le terme *ipse* soit dans un des deux termes. César semble donner cette précision pour montrer que son geste est désintéressé. Néanmoins, cela n'est pas tout à fait exact puisqu'il cherche à faire de Domitius un *exemplum*. Le verbe *paciscor* apparaît également chez Lucain en IV, 556 et en IX, 666.

516 fatur : Il s'agit de l'unique emploi dans le *Bellum ciuile* de *fatur* pour clore un discours sans que le verbe soit accompagné de *sic* ou d'un complément d'objet direct. Cf. Ovide, *Met.* 14, 596 *fatus erat*.

517 heu : L'interjection *heu* apparaît à quatorze reprises dans l'ensemble du *Bellum ciuile*, mais il est assez rare qu'elle soit assumée par le narrateur (cf. II, 575 ; V, 354 ; V, 690 ; VI, 303). Ici le narrateur prend la parole pour souligner que, derrière une apparence de *clementia*, César nuit, en réalité, à Domitius. Les interventions du narrateur ont souvent pour fonction de mettre en avant la perversion d'une valeur traditionnelle telle que la *pietas* ou la *uirtus* : à ce sujet, cf. D'Alessandro Behr 2007, p. 104.

517-518 quanto melius... | potuit Fortuna : Les plaintes à l'égard de la Fortune sont fréquentes dans le *Bellum ciuile* de la part du narrateur ou des partisans de Pompée : cf. I, 251-252 *melius, Fortuna, dedisses | orbe sub Eoo sedem* ; VI, 349-350 ; IX, 330. A l'inverse, César se réjouit souvent du rôle de la fortune : cf. par exemple IX, 1059-1062. Sur le traitement de la fortune chez Lucain, cf. Walde 2012, p. 70-72. La forme *quanto* est meilleure que *quantum* puisque le terme porte sur un adverbe et un comparatif : cf. par exemple Ovide,

H. 15, 191 ; Cicéron, *Nat.* 1, 101. Pour la possible utilisation de l'accusatif et non de l'ablatif, cf. la note à II, 225-226.

517 caede peracta : La clausule apparaît déjà en II, 203. Elle est employée pour la première fois par Virgile, *En.* 9, 242 pour parler des exploits de Nisus et Euryale. Cf. Stace, *Theb.* 8, 571-572 *in agmina fida peracta | caede redit*.

518 Romano... pudori : La *iunctura* apparaît une autre fois dans le *Bellum ciuile* accompagnée de *fortuna*, ces trois mots occupant la même place dans le vers : IX, 1059-1060 à propos de la mort de Pompée (*quam magna remisit | crimina Romano tristis fortuna pudori)*. L'idée que le *pudor* peut être caractéristique de l'homme romain se trouve également chez Tite-Live 40, 17, 4 ; 44, 19, 12. Cf. également Quintilien 8, 3, 39 *ego Romani pudoris more contentus etiam respondendi*. Sur la perte du *pudor Romanus*, cf. IV, 231-232 *pro dira pudoris | funera* (cf. Esposito 2009, p. 144).

519-521 poenarum extremum ciui quod... | ignosci : La proposition surbordonnée introduite par *quod* indique la cause : il ne s'agit néanmoins pas de ce qui justifie objectivement le pardon, mais de la cause alléguée par César, ce qui est souligné par l'emploi du subjonctif *secutus sit*. L'ensemble de la surbonnée introduite par *quod* fonctionne presque comme une définition du comportement que doit adopter tout citoyen romain. Le mot *ciui* est, en effet, particulièrement mis en valeur par sa place entre la césure penthémimère et la césure hephthémimère. L'attitude prêtée à Domitius, en tant que *ciuis*, contraste avec celle des pirates ciliciens qui après la mort de Pompée voudront chercher le pardon de César (cf. IX, 246-247).

519-520 castra secutus | sit patriae Magnumque ducem totumque senatum : Lucain développe, dans un rythme ternaire, les raisons qui font que le combat de Domitius doit être considéré comme juste. Il convient de souligner que les trois éléments ne sont pas sur le même plan : le fait que Domitius ait Pompée et le Sénat pour chefs (*Magnumque ducem* et *totumque senatum*) est la conséquence de son engagement dans le camp de la patrie (*castra patriae*), ce qui est le plus important. Sur l'idée que l'important est d'être, avant tout, dans le camp de la patrie et du droit, cf. II, 319-320 et IX, 249-250. Pour un rapprochement entre le camp de Pompée et celui du Sénat, cf. V, 46-47 ; X, 450-451. Sur le paradoxe selon lequel les partisans de la cause juste peuvent espérer le pardon de leurs opposants, cf. IV, 230-231 *quod causa pugnantibus aequa | et ueniam sperare licet*.
Les manuscrits hésitent entre *signa* et *castra* comme souvent dans le *Bellum ciuile* (cf. I, 381 ; IX, 379 et la conjecture de Luck en II, 293). Il me semble préférable d'adopter la leçon

castra : *signa* vient peut-être de la proximité de ce passage avec II, 319-320 *Quin publica signa ducemque | Pompeium sequimur*.

521 premit ille graues interritus iras : *Graues* me semble meilleur que *grauis*, compris comme un nominatif, en raison de l'absence de coordination avec le participe passé apposé au sujet, *interritus*. Le participe *interritus* est important : il permet à Lucain de souligner que le silence de Domitius n'est pas dû à la peur (l'absence de *terror* chez Domitius peut rappeler la description de Brutus en II, 234-235). On trouve le participe *interritus* chez Virgile, *En.* 5, 427 ; 5, 863 ; 11, 711 ; 11, 837 ainsi que chez Ovide, *Met.* 5, 506 ; 10, 616 ; 13, 198 et 15, 514. Contrairement à ce qu'affirme Fantham, le mot n'occupe pas toujours la même place dans le vers, mais il est vrai que, à l'exception de Virgile, *En.* 5, 427, le mot est toujours en xY90, ce qui est commun pour les mots qui ont la forme d'un ionique majeur (cf. De Neubourg 1986, p. 212). Pour *premere*, au sens de contenir une émotion dans le silence, cf. *OLD*, s.v. 20b, Lucain, VII, 341 *premit inde metus*. Sur la *iunctura grauis ira*, cf. notamment Virgile, *En.* 5, 781 ; Ovide, *Pont.* 1, 4, 44 ; 3, 3, 76 ; 4, 1, 8.

522 et secum : Cette façon d'introduire les pensées d'un personnage au discours direct est unique dans le *Bellum ciuile*. Virgile emploie *haec secum* pour annoncer les pensées de Junon en *En.* 1, 37. D'ordinaire, Virgile utilise le verbe *uolutare* en combinaison avec *secum* : cf. *En.* 1, 50 ; 4, 533 ; 6, 158 ; 10, 159 et 12, 843. La tournure reprise par Lucain est inspirée par Ovide : cf. *Met.* 4, 422 et 10, 320.

522 Romamne petes pacisque recessus : Les manuscrits hésitent entre *petis* et *petes*. Le présent *petis* provient sans doute de l'influence de *paras* au vers 523. Néanmoins, les deux verbes ne doivent pas être mis sur le même plan. Alors qu'au vers 523 Domitius fait référence à son état présent, ici, il envisage ce qu'il peut faire dans l'avenir. Le futur est donc bien meilleur. *Recessus* ne désigne pas le fait de se retirer (comme en IV, 514) mais un lieu retiré (comme en II, 632). Le fait de considérer Rome comme une retraite paisible constitue un renversement par rapport à tout ce que le poète a pu décrire dans les chants I et II. Ce paradoxe permet à Lucain d'indiquer au lecteur que cette éventualité correspond à celle où Domitius abandonne le combat (Rome n'étant pas défendue par les Pompéiens). Cicéron (*Att.* 8, 1, 3) hésite, à la même époque, à rentrer à Rome comme beaucoup d'autres et déclare ne pas le faire que par reconnaisance envers Pompée. La délibération de Domitius reflète également la question débattue à l'époque de Lucain de la possibilité pour un homme de bien de vivre sous la coupe d'un *dominus* (à ce sujet, cf. Wistrand 1978, p. 48-49).

523 degener : L'adjectif peut être interprété comme une apostrophe lancée à lui-même par Domitius. Cependant, il me semble plus intéressant de comprendre, comme Duff, qu'il s'agit d'une apposition au sujet, revêtant sans doute un sens épexégétique : si Domitius gagne Rome, il sera *degener*. Ce terme apparaît à plusieurs reprises comme une apostrophe dans le *Bellum ciuile*. Elle est employée deux fois par Caton (IX, 268 et IX, 505) mais, le plus souvent, elle est assumée par le narrateur (cf. II, 116 ; VIII, 676 et VIII, 693). En pensant de la sorte, Domitius montre qu'il prend sa décision par honneur : il refuse la paix en temps de guerre civile (c'était également le premier argument de Caton dans son dialogue avec Brutus, cf. II, 289-297). Selon Seewald (cf. Seewald 2008, p. 163), le terme de *degener* serait une imitation du style livien.

523-524 in medios belli non ire furores | iam dudum moriture paras ? : La place de la négation est surprenante : on pourrait croire qu'elle nie l'infinitif *ire* et que Domitius se demande s'il est capable de participer à la guerre. En réalité, la négation porte sur *paras* et fait de la phrase une question rhétorique dans laquelle le chef affirme qu'il est prêt à affronter la guerre et la mort. Sur l'expression *furor belli*, cf. également V, 36 *bellorum... furor*. Pour *in medios... furores*, cf. V, 304 *medios properat temptare furores* et aussi X, 72 *in media rabie medioque furore*.

Fantham remarque que le participe *moriture* peut être compris comme évoquant soit le destin (« destiné à mourir », cf. Virgile, *En.* 4, 308 ; 4, 415 ; 10, 811) soit la résolution de Domitius (« dans le but de mourir, disposé à mourir », cf. Virgile, *En.* 2, 511 ; 9, 400 ; 10, 881). Il me semble pourtant qu'il faut trancher en faveur de cette seconde possibilité et exclure la première : il s'agit d'un discours intérieur dans lequel Domitius s'exhorte à agir. Outre le fait qu'il est invraisemblable qu'il ait conscience de sa destinée, le chef se fixe un nouvel objectif pour sauver son honneur et choisit la mort au combat que César lui refuse à Corfinium. En outre, la détermination de Domitius apparaît dans l'épithète *certus* dans la phrase suivante. Le choix de Domitius peut être rapproché de celui de Caton plus tôt dans le livre II : tous deux choisissent de prendre part au *furor* de la guerre (cf. II, 292) et tous deux semblent prêts à mourir (cf la *deuotio* de Caton en II, 306 et suivants). Sur le choix de la mort chez les héros du *Bellum ciuile*, cf. Rutz 1960, p. 462-475, déjà relevé par Fantham. *Iam dudum* porte sur *moriture* et non sur *paras* (Bourgery) et signifie « sans délai » (cf. *OLD*, s.v. *dudum* 3), ce qui apparaît clairement dans la précipitation annoncée dans la phrase suivante (*rue*).

524-525 rue certus et omnes | lucis rumpe moras : La résolution de Domitius est caractérisée par l'urgence et l'empressement dans l'action. L'emploi de l'impératif, qui succède

à des phrases interrogatives, participe à cet effet. L'expression *rumpere moras* est d'ailleurs utilisée par Virgile (*En.* 4, 569 et 9, 13) et Ovide (*Met.*, 15, 583) pour montrer qu'un personnage se hâte pour accomplir une action. Cette formulation est ici détournée pour lui donner un sens nouveau grâce au génitif *lucis* et désigner, par euphémisme, la mort : Fantham rapproche ce passage de Virgile, *En.* 4, 631 *inuisam quaerens quam primum abrumpere lucem* et de l'imitation de ce passage par Lucain IV, 483 *extremae momentum abrumpere lucis*. Néanmoins, il faut ajouter que l'on trouve chez Sénèque une formule presque identique à celle de notre passage : cf. Sénèque, *Tro.* 939 *abrumpere ense lucis inuisae moras*.
L'adjectif *certus* est important : il souligne le fait que la précipitation de Domitius n'est ni celle de la fuite, ni celle de la peur (comme on le voit en I, 509 *ruit irreuocabile uulgus*). Domitius se précipite résolument vers le combat et la mort.

525 et Caesaris effuge munus : Domitius reprend le terme de *munus* employé par César en II, 513 (la leçon *munus* est meilleure que *manus* qui ferait de la décision de Domitius une véritable fuite et que *minas* qui ne correspond en rien à ce qu'a pu proposer César). Le verbe *effugere* met en avant le tour de force de Lucain dans la déformation historique : alors que diverses sources parlent d'une tentative de fuite de Domitius à Corfinium, la seule fuite dont parle le poète est celle devant la grâce offerte par César. Les pensées de Domitius s'achèvent donc sur cette pointe finale qui renverse la réputation de fuyard du chef établie notamment par César (cf. César, *C.* 2, 22, 2 ; *C.* 3, 99, 5).
Heinsius suggère la conjecture *i* au lieu de *et*. Il ne faut pas adopter cette proposition : la conjonction de coordination est nécessaire, tout comme *et* au vers 524. Il n'y a aucune raison pour admettre une coordination au vers 524 suivie d'une simple juxtaposition au vers 525. Enfin, l'impératif du verbe *ire* paraît bien faible stylistiquement après l'emploi de *rue* au début de la phrase.
Cortius mentionne la présence de deux vers interpolés en marge d'un manuscrit de Leipzig (Leipzig, Universitätsbibliothek, Rep. I, 4) : *haec ait et tumidos pepulit de corde furores | Thessalicisque suum finiuit robur in armis*. Ces deux vers sont, en effet, vraisemblablement l'œuvre d'un commentateur qui a voulu préciser quelle serait la fin Domitius, que Lucain évoque clairement en VII, 596-616.

526-736 : La fuite de Pompée.

Le dernier mouvement du chant II est consacré à Pompée et à sa fuite. Après l'évocation de la prise de Corfinium, le narrateur omniscient se déplace pour nous présenter une scène qui se déroule au même moment (*interea* en II, 526). Ce procédé était déjà employé en II, 392 : il permet une forme de resserrement dramatique puisque le lecteur/auditeur a l'impression que tout se déroule au même moment. En outre, ce procédé met en évidence un contraste : de même que le départ précipité de Pompée vers Capoue en II, 392 tranchait avec l'attitude résolue de Caton, le comportement des troupes du général s'oppose à celui de Domitius. Néanmoins, cette transition ménage également un certain rapprochement entre les deux scènes : dans les deux épisodes, le chef semble volontaire et prêt au combat, mais ce sont ses soldats qui le conduisent à l'échec (la capture de Domitius et la fuite de Pompée). Le discours à proprement parler s'étend du vers 531 au vers 595. Les cinq vers d'introduction du discours (v. 526-530) ne donnent pas de détails précis sur le lieu et la date du discours mais, comme le souligne Fantham, on peut penser que Pompée est à Lucérie, ville où Pompée a rencontré des légions dont il était peu sûr (cf. la note à II, 395 ; cf. Cicéron, *Att.* 8, 12d, 1 *his legionibus de quarum uoluntate dubitamus*). Néanmoins, la situation de la scène à Lucérie fait difficulté puisque Pompée est censé avoir quitté Lucérie pour Brindes le 19 février (cf. Cicéron, *Att.* 8, 9a, 2) tandis que Corfinium est prise par César deux jours plus tard, le 21 février. Lucain s'arrange peut-être avec la réalité pour faire reposer la responsabilité de la fuite non sur la décision du général mais sur la mauvaise volonté des troupes. Après le discours de Pompée, le poète clôt l'épisode par l'évocation de l'effet produit sur les soldats (v. 596-600) puis par une comparaison avec un taureau (sur la comparaison, cf. *infra* la note à II, 601-609). L'ensemble de cette première partie explique la nécessité de la fuite évoquée ensuite.

Dans un second temps, le narrateur raconte donc l'épisode de la fuite de Brindes. Ce récit est découpé en plusieurs parties : du vers 610 au vers 627, Lucain décrit la topographie du port de Brindes. Puis, du vers 628 au vers 649, il présente un nouveau discours de Pompée, adressé à son fils et aux consuls. Enfin, à partir du vers 650, le poète fait le récit de la fuite du général, en évoquant d'abord le siège de César (v. 650-679) puis le départ proprement dit (v. 680-736). Ce récit resserre les événements et donne l'impression que tout se joue autour de la nuit du 17 mars, celle au cours de laquelle Pompée prend la fuite. Néanmoins, il convient de préciser que le siège de Brindes a duré plus longtemps : Pompée est à Brindes depuis le 25 février et César atteint la ville vers le 9 mars.

L'articulation de ce dernier mouvement du livre II permet de laisser entendre que le repli de Pompée en Epire est une décision qui lui a été imposée non par la force de César mais par la faiblesse de ses propres troupes. Bien plus, les deux discours de Pompée montrent un chef qui tente de convaincre ses interlocuteurs que la guerre civile ne peut déboucher que sur une défaite de César qui est un chef bien inférieur à Pompée le Grand (c'est le sens du rappel des victoires de Pompée et de la liste de ses clients). L'obéissance des consuls et de son fils (v.648-649) met en exergue la responsabilité des troupes dans la fuite de Pompée : si le général ne convainc pas ses troupes, ce n'est pas à cause de son discours mais parce que les troupes ne sont pas prêtes à se battre. En soulignant cela, le poète montre un Pompée isolé, sans le soutien de ses troupes ou de la Fortune (cf. v. 727-728).

526 nescius interea capti ducis : Lucain revient à Pompée et le présentant d'emblée comme *nescius*. Il place ainsi le général dans la situation du héros pathétique qui n'a pas conscience des événements qui se déroulent malgré lui (cf. IV, 232-233 *nunc toto fatorum ignarus in orbe,* | *Magne, paras acies*) : Fantham rapproche cette caractérisation de celle d'Andromaque (Homère, *Il.* 22, 437-438), d'Enée (Virgile, *En.* 5, 1-5) et de Turnus (Virgile *En.* 10, 665-666, 11, 896 et 12, 614-619). L'adjectif *nescius* est également employé au sujet de Curion en IV, 744. peu avant sa mort. Sur *interea*, cf. la note au vers 392.

526-527 arma parabat | ... ut inmixto firmaret robore partes : Le manuscrit U propose la leçon *firmauit* qui pourrait s'accorder avec la suppression de *ut*, remplacé par *et*, dans le manuscrit Z. Néanmoins, il me semble préférable de conserver la leçon transmise par la majorité des manuscrits : le changement de temps verbal, de l'imparfait *parabat* au parfait *firmauit*, ne me paraît pas justifié. En outre, le renfort attendu par Pompée est précisément celui de Domitius à qui il avait enjoint de quitter Corfinium sans opposer de résistance à César : il est donc important de laisser une proposition subordonnée de but qui montre l'intention de Pompée, intention qui trahit le fait qu'il ignore la capture de Domitius. En effet, Cortius me semble se tromper lorsqu'il suppose que *partes* désigne Domitius et que le poète écrit, ici, que Pompée cherche à envoyer des renforts à son chef assiégé à Corfinium. En effet, comme le montre la correspondance de Cicéron (*Att.* 8, 12), Pompée n'a pas eu l'intention de marcher au secours de Domitius et, à l'inverse, il espérait que celui-ci le rejoignît à Lucérie. *Inmixto robore* désigne donc les troupes de Domitius, supposées rallier celles de Pompée (*partes*). *Inmixto* est préférable à *admixo* : le verbe *inmiscere* est fréquemment employé pour évoquer le regroupement de plusieurs troupes entre elles (cf. Tite-Live 27, 18, 12 ; 37, 39, 9 ;

40, 35, 11 ; cf. *TLL*, VII, 1, 463, 76-464, 9). Sur l'alliance du verbe *firmare* et de *robur* cf. *robore firma* en II, 245.

528-529 secuturo iussurus... | moturi : La présence de trois participes futurs en deux vers est tout à fait exceptionnelle. Plus tôt dans le livre II, le poète en employait trois en l'espace de six vers (v. 332-337) mais, ici, l'effet provoqué est beaucoup plus net, notamment grâce à la juxtaposition des deux premiers : *secuturo iussurus*. Ce faisant, Lucain insiste particulièrement sur ce qui est sur le point de se passer pour montrer précisément le moment de la rupture dans le plan de Pompée. En outre, le participe *iussurus* permet, en quelque sorte, de ne pas rendre Pompée responsable de la fuite hors d'Italie puisque, lui même, était disposé à combattre : ce sont ses troupes qui vont l'en dissuader. Sur la capacité de Lucain à saisir un instant précis, cf. la note à II, 23.

528 secuturo... Phoebo : L'ablatif absolu précise le moment auquel se déroule l'action du participe *iussurus*. Il s'agit de l'aube, juste avant que le soleil ne paraisse dans le ciel. Sur la pratique poétique consistant à employer des périphrases pour évoquer le temps, cf. les notes à II, 237 et II, 326.

529 temptandasque ratus moturi militis iras : Bentley propose de lire *mature* (« de bonne heure ») au lieu de *moturi* parce qu'il juge gênante la présence de trois participes futurs si rapprochés les uns des autres (cf. note à II, 528-529). Néanmoins, comme Bentley le souligne lui-même, la présence de *moturi* dans la citation du pseudo-Probus, qui commente précisément le participe futur, rend moins probable la corruption ou, plus exactement, nous oblige à penser que, si corruption il y a, elle s'est produite très tôt dans la tradition manuscrite. L'emploi absolu de *mouere* ne constitue pas une réelle difficulté : il faut sous-entendre *castra* ou *signa* comme chez Tite-Live 21, 39, 6 ; 23, 1, 1 ; 37, 28, 4 (cité par Housman) ; 38, 41, 2. Enfin, comme je l'ai souligné en II, 528-529, la présence de trois participes futurs est importante stylistiquement dans ce passage. Sur la conjecture d'Heinsius (*commoti milites*), cf. l'argumentation de Burman : si les soldats sont déjà en proie à la colère, pourquoi Pompée ressent-il le besoin de leur demander de souhaiter le combat (v. 533) ? Francken suggère la conjecture *moturus* considérant que le génitif est dû à la proximité de *militis*. Selon lui, seul le général peut être celui qui fait l'action impliquée par *castra mouere*. Postgate, enfin, propose la conjecture *moturo* en sous-entendant *sibi*. Cependant, l'exemple déjà cité par Housman (Tite-Live 37, 28, 4 *mouisse a Samo Romanos audiuit*) montre bien que l'on peut considérer que l'armée dans son ensemble accomplit l'action. Les conjectures de Francken (qui posait, en

outre, une véritable difficulté par l'absence de coordination entre *ratus* et *moturus*) et de Postgate ne sont donc pas nécessaires. Il est préférable de conserver le texte transmis par la majorité des manuscrits.

530 adloquitur : Le verbe *adloquor* est employé dans son sens technique de « faire une harangue à des troupes » (cf. *OLD*, s.v. 1b ; Tite-Live 9, 13, 1 ; 22, 58, 2 ; Tacite, *Agr.* 35, 1). Lucain utilise à nouveau le verbe pour l'exhortation de Caton aux soldats dans le désert en IX, 612.

530 tacitas ueneranda uoce cohortes : L'adjectif *uenerandus* ou *uenerabilis* est associé chez Lucain au pouvoir institutionnel de la République (cf. V, 13 *uenerabilis ordo* ; V, 397 *ueneranda potestas* ; VII, 582 *uenerandaque corpora*). L'adjectif est associé à Pompée en VII, 17, VIII, 317, VIII, 664, VIII, 844 et IX, 202. Comme le souligne Fantham, à partir d'Ovide, l'adjectif *uenerandus* apparaît comme un synonyme d'*augustus*. Sur la manière de caractériser la voix de Pompée, cf. aussi au sujet de Vultéius qui harangue ses troupes, *magnanima uoce* en IV, 474. Le silence des troupes n'est pas révélateur du respect du chef, mais au contraire de la défiance des soldats envers lui comme le poète nous l'apprend en II, 596 et suivants.

531-595 : Le discours de Pompée.

Le discours de Pompée se divise en plusieurs temps et a été découpé en neuf parties par Tasler (Tasler 1972, p. 93-104). Du vers 531 au vers 533, Pompée exhorte ses troupes au combat. Puis, jusqu'au vers 536, il rappelle les crimes de César avant de le considérer comme le responsable de la guerre civile qui doit donc être puni (v. 537-540). Pompée illustre ensuite la défaite future de César en parlant des échecs passés d'hommes qui se sont soulevés contre Rome (v. 541-554). La partie centrale du discours est occupée par l'affirmation de la force et de la légitimité de Pompée (v. 555-568), immédiatement suivie d'une moquerie envers les prétendus succès de César (v. 568-574). Après le renversement rhétorique dans lequel il est dit que ceux qui semblent fuir César suivent en réalité Pompée (v. 575), ce dernier rappelle ses nombreux succès (v. 576-595). Enfin, le discours se conclut sur une pointe : si César livre une guerre civile, c'est parce que Pompée a déjà remporté toutes les autres guerres (v. 595). Ce découpage met en évidence un balancement régulier : le discours fait se répondre César et Pompée. Ainsi, la culpabilité du premier (v. 537-540) a pour écho la légitimité du second (v. 555-568) tout comme les succès de César (v. 568-574) semblent ridicules comparés à ceux de Pompée (v. 576-595).

Le discours de Pompée revêt une importance particulière dans le *Bellum ciuile* : il s'agit, en effet, du premier discours de Pompée dans l'épopée. Jusqu'ici le lecteur avait eu vent des actions du général, toujours évoquées et défendues par le narrateur. Avec ce discours, le personnage de Pompée est enfin au premier plan, premier plan fréquemment occupé par César jusque là (passage du Rubicon, prise de Corfinium). En outre, de nombreux commentateurs ont pu voir dans ce discours une forme d'annonce de l'autre grand discours de Pompée, celui qui précède la bataille de Pharsale au livre VII (cf. notamment Rolim de Moura 2010, p. 84). Le rapprochement le plus frappant est celui, déjà relevé par Cortius, entre l'expression *meliora... signa* (II, 531) et *causa melior* (VII, 349). Fantham (Fantham 2010, p. 60-61) rapproche également le discours de Pompée de celui de César en I, 311-326 : dans les deux cas, les deux orateurs semblent obsédés par leur adversaire et cherchent à tout prix à les dénigrer. Ils s'accusent notamment tous deux d'être en proie au *furor* ou à la *rabies* (cf. I, 327-329 et II, 535).

Il est possible de trouver dans le discours même des indices de son échec. L'échec du discours de Pompée peut paraître surprenant : si celui-ci n'avait pas pu étudier longtemps la rhétorique (cf. Cicéron, *Balb.* 3 *qui tantum potuit inpertire huic studio temporis quantum ipse a pueritia usque ad hanc aetatem a continuis bellis et uictoriis conquieuit*), il était reconnu comme étant un bon orateur (cf. Cicéron, *Balb.* 2). Néanmoins, il est vrai que le discours que Pompée fait devant ses troupes a une forme étonnante : le général ne s'adresse que très peu à ses troupes (il n'y a que deux phrases directement destinées aux auditeurs en II, 533 et II, 560). Cela participer à créer l'impression que Pompée perd le contrôle et oublie l'enjeu immédiat de son discours (c'est l'interprétation de Leigh 1997, p. 151-152). En effet, la fin du discours montre Pompée en train de se glorifier de ses succès passés, attitude qui semble en décalage avec la situation de ses troupes fuyant devant César en Italie.

Dans tout ce passage, Lucain semble prendre Homère comme modèle littéraire : Lausberg (Lausberg 1985, p. 1575) suggère que le poète s'inspire du discours d'Agamemnon devant Troie lorsqu'il fait croire à ses troupes qu'il renonce à assiéger la ville afin d'éprouver (cf. *temptandas* au vers 529) la motivation de ses soldats (cf. Homère, *Il.* 2, 110-141). Le parallèle n'est pas complet puisque Pompée, à l'inverse d'Agamemnon, tient un discours sincère, par lequel il espère véritablement rallier les troupes à sa cause. Le modèle homérique réapparaît avec la comparaison du taureau (cf. Homère, *Il.* 2, 481-484). En outre, la structure même des vers 531 à 609 dans lesquels le poète présente d'abord le discours d'un personnage suivi de son action avant de développer une comparaison est héritée d'Homère. Sur cette structure chez Homère, cf. Tucker 1969, p. 366-367.

531 o scelerum ultores : Le début du discours de Pompée est particulièrement solennel : le général accumule trois vocatifs *ultores*, *secuti* et *manus* (cf. les premiers mots de César à ses troupes avant la bataille de Pharsale en VII, 250). Les *Adnotationes* soulignent que le début du discours ressemble à un éloge (*a laude coepit oratio*). *Vltor* est employé à sept reprises dans le *Bellum ciuile*. Lucain l'utilise pour désigner des personnages très différents : Sylla (II, 139), Agamemnon (III, 286), Apollon (V, 79), Brutus (V, 207), Pompée (VIII, 434) et Aetès (X, 465). A l'exception peut-être de Sylla (qui devient excessif dans sa vengeance), il convient de souligner que le terme d'*ultor* est employé avec une connotation positive, puisque tous les vengeurs mentionnés par Lucain défendent une cause juste. L'idée selon laquelle les troupes de Pompée vont tenter de venger Rome fait de cette guerre un véritable *bellum iustum*, thème courant dans la propagande romaine (à ce sujet, cf. la note de Wolff à Rutilius Namantianus, 1, 89).

531 melioraque signa secuti : Cortius rapproche la formule de *causa melior* en VII, 349, lors du discours de Pompée avant la bataille de Pharsale. Le camp pompéien n'est, en effet, qu'un meilleur parti que celui de César, sans être absolument bon. Cela transparaissait déjà dans la fin du discours de Caton, lorsque celui-ci choisit de s'engager au côté de Pompée (cf. II, 319-323). Le comparatif *melior* est également employé de façon paradoxale au sujet de la cause césarienne en IV, 259.

532 uere Romana manus : Comme le souligne Fantham, l'adjectif *Romanus* est employé à plusieurs reprises par Pompée (II, 532, II, 564 et II, 581), alors que César évitait de parler de Rome dans son discours au livre I (à l'exception de *Roma* en I, 303). Dans le *Bellum ciuile*, Caton parle de *Romana manus* (IX, 258) en opposition à la *Pompeiana manus* : *Romana manus* signifie que l'armée combat pour Rome et non pour un chef. L'expression *uere Romanus* apparaît chez Tite-Live 22, 14, 11 pour parler de Marcus Furius Camillus qui employa ses pouvoirs de dictateur pour sauver Rome de l'attaque des Gaulois (cf. également Tacite, *H.* 1, 84 *Romana uere iuuentus*).

532-533 quibus arma senatus | non priuata dedit : Dans cette subordonnée, Pompée légitime son autorité en rappelant qu'elle lui a été confiée par le Sénat et glisse une attaque contre César, qui, lui, a le statut de *priuatus* puisqu'il n'a pas de statut officiel lui permettant d'avoir une armée en Italie (cf. également II, 564). *Non priuata* renvoie aux *publica arma* évoquées en II, 319-320. Caton présente, en revanche, Pompée comme un *privatus* dans son éloge funèbre (IX, 193-194).

533 uotis deposcite pugnam : *Deposcere pugnam* est une expression venant du vocabulaire militaire (cf. César, *C.* 3, 85, 4 ; Tite-Live 22, 28, 9). Pour une étude de la présence de ce mot chez les poètes, cf. le commentaire de Fantham *ad loc.* (le mot est rare jusqu'à Lucain qui l'emploie également en V, 296). Pompée enjoint à ses troupes de réclamer le combat : l'emploi du *uotum* pour demander un conflit rappelle les discours des hommes partant rejoindre la guerre (II, 45-63) dans lequel ils réclamaient tout type de conflit à l'exception de la guerre civile. Bothe formule la conjecture *uobis deposcite pugnam* sur le modèle de Quinte-Curce 9, 6, 14 (*obscura pericula et ignobiles nobis deposcimus*). Cette correction me semble fausser le texte : *deposcite uobis* signifie que les soldats doivent assumer la responsabilité du combat (c'est le sens de l'expression chez Quinte-Curce). Or, Pompée cherche précisément à montrer que c'est César le responsable de la guerre civile. Ses troupes peuvent donc réclamer le combat pour venger Rome mais non réclamer pour elles le combat, comme si c'était leur initiative. Comme le souligne Lemaire, l'emploi de l'impératif et non de l'indicatif souligne le peu de confiance que Pompée a envers ses soldats qui ne souhaitent manifestement pas combattre.

534 ardent Hesperii saeuis populatibus agri : Pour *ardere* avec un lieu comme sujet, cf. Cicéron, *Verr.* 5, 8 *cum bello sociorum tota Italia arderet* ; *Phil.* 10, 14 *cum cupiditate libertatis Italia arderet* ; *Att.* 6, 5, 3 *cum enim arderet Syria* bello. Le nom *populatus* est rare (au point d'avoir été oublié dans l'*OLD*). Il fait écho au récit de l'avancée de César en Italie (cf. II, 445 *ferro populetur et igni*). Cf. Claudien, *Eut.* 18, 244 *squalent populatibus agri.*

535 Gallica per gelidas rabies effunditur Alpes : Pompée associe César aux barbares gaulois comme le faisait déjà Lucain lors du catalogue des troupes de César : ses troupes viennent de Gaule et sont en partie composées de Gaulois (cf. I, 395 sq.). En outre, comme le souligne Bourgery, Pompée s'appuie sur la rumeur selon laquelle César avait des troupes d'auxiliaires gaulois dans son armée (cf. I, 481). Sur l'association de César et de la Gaule, cf. les notes à II, 17-18 et II, 309-310. Le rapprochement de César et des Gaulois symbolise ce que Martin appelle la « barbarisation du *Bellum ciuile* » (Martin 2010, p. 248) et fait de César un second Brennus selon Van Campen. La *iunctura Gallica rabies* (*abstractum pro concreto* pour *rabidi Galli*) apparaît déjà chez Tite-Live 38, 17, 8. Le mot *rabies* est souvent associé à César dans le *Bellum ciuile* (cf. II, 544 ; V, 262 ; VII, 551 ; VII, 557).
Effunditur est meilleur que *perfunditur* étant donné la présence de *per* dans le vers (cf. *fundat ab extremo... aquilone* II, 51). Pour la *iunctura gelidae Alpes*, cf. Tibulle 3, 7, 109 et Lucain I, 183.

536 iam tetigit sanguis pollutos Caesaris enses : *Pollutos* a une valeur épexégétique : c'est parce que le sang a touché les épées que celles-ci sont souillées. Pour *pollutus* au sens de « souillé par le sang », cf. II, 114 et II, 480. Bentley suggère *tangit* au lieu de *tetigit* mais cette modification ne me semble pas nécessaire. En effet, par la suite, Pompée déclare que son camp a reçu les premiers coups et qu'il n'est donc pas responsable de la guerre civile. Par conséquent, les premiers crimes de César appartiennent déjà au passé et *tetigit* est tout à fait justifié.

537 di melius : Il s'agit d'une formule figée, le plus souvent employée pour formuler un souhait, dans laquelle il faut d'ordinaire sous-entendre *faciant* ou *uertant* (le verbe est parfois exprimé comme chez Plaute, *Cas.* 813) : cf. Properce 4, 6, 65 ; Ovide, *Am.* 2, 7, 19 ; *A. Am.* 2, 388 ; *H.* 3, 125 (cf. *TLL*, V, 1, 893, 39-49). Dans notre passage, le verbe *uerterunt* ou *fecerunt* est sous-entendu : il ne s'agit pas d'un souhait mais d'un constat du fait que les dieux ont bien agi. On trouve une tournure similaire faisant référence au passé chez Sénèque, *Ep.* 98, 4 (cf. aussi Lucain III, 93).

537 belli tulimus quod damna priores : *Priores* est apposé au sujet de *tulimus*. Je n'ai pas retenu dans l'apparat la leçon *prioris* : Pompée ne fait pas allusion à une précédente guerre (*prioris belli*) mais au fait que ce sont les césariens les premiers qui se sont lancés dans la guerre (cf. le vers suivant) et *prioris* n'est donc qu'une variante orthographique fautive de *priores*. Fantham souligne à juste titre que Pompée inverse la logique guerrière qui veut que l'on se réjouisse d'infliger des pertes à l'ennemi et qu'on déplore les siennes. Pour l'expression *damna ferre*, cf. Sénèque, *Ag.* 410 *grauiora pelago damna quam bella tulit.*

538 coeperit inde nefas : *Inde* désigne le camp césarien. *Coeperit* est un subjonctif parfait à valeur jussive (cf. *oderint dum metuant*). Pompée a, comme Caton, conscience du fait que la guerre civile est un *nefas* (cf II, 286). Cependant, la forme jussive montre qu'il semble susciter le *nefas* et ne pas s'en désoler dès lors qu'il n'en est pas responsable : il s'agit là d'une différence majeure entre Caton et Pompée dans la perception de la guerre civile.

538 iam iam : Les éditeurs avant Bentley ponctuaient en plaçant un point après *nefas*, faisant ainsi débuter une nouvelle phrase avec *iam iam*. Bentley souligne qu'il est impératif que *coeperit* et *petant* fassent partie d'une même phrase puisque les deux verbes, au subjonctif, font référence au temps présent tandis que la phrase précédente évoquait le passé. La différence de temps entre *coeperit* et *petant* ainsi que l'absence de coordination ou de subordination peut faire difficulté et c'est pour ces raisons que Bentley suggère de lire *dum*

iam selon le modèle *oderint dum metuant*. Il cite également II, 561 *dux sit in his castris senior dum miles in illis*. La conjecture de Bentley est ingénieuse mais elle me semble fausser sensiblement le sens de la phrase. Si l'on adopte cette conjecture, cela signifie que Pompée conditionne le fait que le sacrilège commence dans le camp de César au fait que celui-ci soit puni (*dum* a le sens de « pourvu que »). Or, le *nefas* a déjà été commis puisque César a franchi le Rubicon avec son armée et a infligé les premières pertes à Pompée (*tulimus damna* au vers précédent). Il est préférable de comprendre qu'il y a une asyndète adversative qui oppose la proposition commençant par *iam iam* (qui évoque le temps présent) à ce qui s'est déjà déroulé, c'est-à-dire l'initation du *nefas* par César. Le texte transmis par les *codices* peut donc être conservé. Pour l'emploi de *iam iam* ou de *iam iamque* pour montrer un gain en intensité, cf. Virgile, *En.* 2, 530 ; 6, 602 ; 8, 708 ; 12, 676 ; 12, 754 et 12, 940 (passages relevés par Fantham) et Hofmann-Szantyr 1972, p. 203. Chez Lucain, *iam iam* est également employé en IV, 187-188.

538 me praeside : Comme le souligne Fantham, *praeses* n'est pas utilisé dans son sens technique de « gouverneur de province » (cf. *OLD*, s.v. 2), mais dans son acception plus générale de « protecteur ». Ce mot est souvent employé pour évoquer les divinités tutélaires (cf. *OLD*, s.v. 1b), tout comme le verbe *praesidere* que Lucain réserve aux dieux (cf. V, 400 *Iliacae numen quod praesidet Albae*) : le fait que Pompée en fasse usage peu après avoir parlé des dieux (*di melius*) le place précisément dans la position de la divinité tutélaire de Rome. Sur l'emploi de l'ablatif absolu pour indiquer la qualité d'une personne impliquée dans une action, cf. *me duce* Virgile, *En.* 10, 92 ; 12, 260 ; *duce Pompeio* Lucain IX, 368.

539 supplicium poenamque petat : Le couple *supplicium-poena* est déjà employé par Virgile, *En.* 11, 258 *supplicia et scelerum poenas expendimus omnes*. Les deux termes sont parfois rapprochés par Cicéron (cf. *Pis.* 44 *quae est igitur poena, quod supplicium ?*), parfois distingués (cf. *Pis.* 43 *supplicium autem est poena peccati*). *Poenam petere* est employé ici du point de vue de la personne qui veut être vengée alors qu'en II, 511 l'expression permet de montrer l'action de la personne qui veut être punie.

539-540 neque enim ista uocari | proelia iusta decet : Fantham voit en *ista* un simple équivalent poétique de *is/ea/id* et écrit que « *ista* is no longer in Silver Latin the demonstrative of the second person ». Cette affirmation me semble devoir être nuancée : Lucain emploie parfois *iste* comme pronom de la deuxième personne : cf. II, 264-266 *quis nolet in isto | ense mori, quamuis alieno uulnere labens, | et scelus esse tuum* ; III, 135-136

haud, inquit, iugulo se polluet isto | nostra, Metelle, manus. Néanmoins, il convient de souligner qu'ici *ista* n'a qu'une simple valeur démonstrative comme ailleurs chez Lucain (cf. I, 342 ; I, 637).

Proelium iustum signifie, tout comme *acies iusta*, qu'il s'agit d'une bataille rangée (cf. *OLD*, s.v. *iustus* 7b). Mais il me semble préférable de retenir le sens souligné par *OLD*, 8 « justifying the name », « properly so called ». Pompée soutient, en effet, que la guerre civile n'est pas un véritable conflit (il le compare ensuite aux émeutes liées à la conjuration de Catilina). Ainsi, pour Pompée, les différents revers, et surtout la fuite de Rome, ne doivent pas être considérés comme des défaites puisqu'il ne s'agit pas d'une guerre traditionnelle. *Iustus* ne fait donc pas référence à la légitimité du combat mais uniquement au fait que le mot de *proelium* est impropre.

540 patriae sed uindicis iram : Comme le montre Fantham, bien qu'il semble y avoir un écho d'Ovide, *Pont.* 2, 9, 77 (*uindicis ira*), le sens de *uindex* est différent puisqu'il ne s'agit pas de désigner le défenseur d'un droit (*uindex libertatis* par exemple, comme en III, 137-138 *te uindice tuta relicta est | libertas ?* ; cf. également VIII, 554 *uindex... senatus*), mais bel et bien d'une vengeance à l'encontre de César. Pour ce sens de *uindex*, cf. V, 206 *uindicis... gladii* ; IX, 17 *scelerum uindex* ; X, 21 *terrarum uindice fato.* Sur la postposition de *sed*, cf. la note à II, 6.

541-543 magis... quam cum Catilina... | sociusque...| Lentulus exsertique manus... Cethegi : Les manuscrits hésitent dans l'ensemble entre *quam cum* et *quam quod* (adopté par Bourgery). Cette dernière leçon a motivé la conjecture *quam quo* de la part d'Heinsius. Francken a bien démontré que cette conjecture était irrecevable : *quo* doit avoir *bellum* comme antécédent, ce qui donnerait *nec magis hoc bellum est quam bellum quo*. Or, cette lecture va à l'encontre du texte puisqu'elle fait appeller *bellum* la conjuration de Catilina, ce que Pompée cherche précisément à nier. Il me semble préférable de choisir la leçon *quam cum* plutôt que *quam quod*, la subordonnée temporelle étant tout à fait adéquate pour l'évocation du temps passé. Je ne signale pas dans l'apparat la variante *quam quom* adoptée par Francken et Housman étant donné qu'elle est de nature purement orthographique.

Catilina, Lentulus et *manus Cethegi* sont tous les trois sujets du verbe *parauit* dont l'accord se fait par proximité. Pompée compare donc César à Catilina et à ses deux alliés Cornelius Lentulus Sura et Caius Cornelius Cethegus. Ces deux derniers restèrent à Rome après le départ de Catilina et furent confondus par Cicéron qui prouva qu'ils incitaient à la révolte des Gaulois Allobroges (cf. Plutarque, *Cic.* 22-25).

541-542 Catilina parauit | arsuras in tecta faces : Bentley² suggère plusieurs conjectures pour remplacer *arsuras* : il propose d'abord *casuras* puis *arcanas* et enfin *sulfureas*. La motivation de ces conjectures est sans doute la difficulté de construire *ardere* avec un complément introduit par *in* suivi de l'accusatif ainsi que la présence du verbe au vers 534. La répétition, tout d'abord, ne me semble pas gênante : outre le fait que Lucain répète souvent certains termes, ici les deux mots sont suffisamment distants pour rendre peu probable une faute liée à la présence d'*ardere* dans un contexte immédiat. En ce qui concerne la construction du verbe, le *TLL* admet une construction avec *in* et l'accusatif, mais seulement au sens figuré (cf. *TLL*, II, 486, 79-82 ; cf. Sénèque, *Herc. Oet.* 369-370). Cependant, il faut peut-être considérer que le groupe prépositionnel *in tecta* se rattache à *parauit* et marque le but des préparatifs, ce qui ne rend plus nécessaire la conjecture. Je reconnais, toutefois, que *arsuras*, dans ce cas, paraît faible et ne fait que redire ce que *parauit faces in tecta* évoque. Catilina est à nouveau mentionné dans le *Bellum ciuile* en VII, 62-64. A ce sujet, cf. Getty 1964, p. 74.

542 sociusque furoris : L'expression *socius furoris* apparaît déjà chez Cicéron, *Phil.* 11, 2. On la retrouve également chez Sénèque, *Phaed.* 96.

543 exsertique manus uaesana Cethegi : Il y a ici un jeu de mots sur le terme de *manus* qui désigne la troupe qui entoure Cethegus, mais aussi son bras puisque les membres de la *gens Cornelia* avaient l'habitude de ne pas porter de tunique et d'avoir donc une épaule nue (cf. également une allusion à cette coutume chez Horace, *P.* 50 *cinctutis... Cethegis* et, plus loin dans le *Bellum ciuile*, Lucain VI, 794 ; cf. également Silius Italicus 8, 585). Selon Gagé (cf. Gagé 1979, p. 555), cette manière de se vêtir serait un usage ancien, proche du vêtement primitif romain.
L'adjectif *uaesanus* apparaît à douze autres reprises dans le *Bellum civile* : il est employé pour qualifier les combattants en IV, 183 ; VI, 196 ; VII, 496 et VII, 764.

544 o rabies miseranda ducis : Bentley souligne que l'emploi de *miserandus* est étonnant : en quoi la rage de César doit-elle susciter la pitié des troupes de Pompée ? Bentley propose donc de lire *infanda* avant de finalement suggérer la conjecture *insana*. Néanmoins, il me semble que l'on peut conserver le texte transmis par les manuscrits : en effet, *miseranda* ne signifie pas « digne de pitié », mais plutôt « déplorable » (cf. *OLD*, s.v. 2). En employant l'adjectif, Pompée ne cherche pas à créer la pitié mais à faire naître le mépris chez ses soldats.

Ducis est un mot important dans l'exclamation : en donnant ce titre à César, Pompée prépare les comparaisons avec les grands chefs militaires de Rome.

544-545 Camillis... | magnisque... Metellis : Pompée parle de Marcus Furius Camillus. Il s'agit d'un général et homme d'Etat romain des premiers temps de la République. Il s'est particulièrement illustré par la prise de Véies en 396 avant notre ère. Il fut contraint à l'exil suite à l'affaire de la répartition du butin de la prise de Véies (cf. Tite-Live 6, 32). Il revint au pouvoir en tant que dictateur en 390 lorsque les Gaulois de Brennus menaçent Rome. Le parallèle suggéré par Pompée est donc particulièrement adapté : César, comme Camille, a affronté victorieusement les Gaulois. Pour l'emploi du pluriel, cf. VI, 787 et VII, 358 (cf. également Virgile, *G.* 1, 169 *magnosque Camillos* ; Properce, 3, 9, 31).
Il est plus délicat de savoir qui est le Metellus dont parle Pompée puisqu'il y a eu de nombreux chefs militaires dans la *gens* des Caecilii Metelli : il peut s'agir de Quintus Caecilius Metellus Macedonicus, qui remporta la quatrième guerre macédonienne entre 150 et 148 avant notre ère avant de combattre les Celtibères en Espagne vers 143. Pompée parle peut-être de Quintus Caecilius Metellus Baliaricus, le fils du précédent, qui mena une longue campagne dans les Baléares contre les pirates. Il peut également être question de Quintus Caecilius Metellus Numidicus qui s'illustra dans la guerre contre Jugurtha, avant d'être contraint à l'exil par Marius. Enfin, il est possible que Pompée évoque Quintus Caecilius Metellus Pius qui fut l'allié de Sylla avant de seconder Pompée dans la guerre contre Sertorius en 72 avant notre ère. Il faut peut-être considérer que le pluriel n'est plus ici un pluriel rhétorique et que le général évoque l'ensemble de la *gens*, ce qui reste néanmoins peu probable puisque tous les autres personnages sont également mentionnés au pluriel.
Il n'est pas impossible qu'il faille envisager d'inverser les mots *Camillis* et *Metellis*. Cette leçon apparaît dans un des manuscrits cités par Burman d'après Heinsius (« oisel. ») que je ne suis pas parvenu à identifier. Or, chez Virgile, *G.* 1, 169, comme chez Properce 3, 9, 31, l'épithète *magnus* est associée à Camille et non à Metellus. L'inversion des deux termes permettrait de rendre à Camille l'adjectif qui lui est attribué, notamment dans les *laudes Italiae* que Lucain imite dans ce passage. Sur la comparaison avec des personnages historiques, cf. également Plutaque, *Brut.* 29, 10 Μᾶρκον δ' Ἀντώνιον ἀξίαν φησὶ τῆς ἀνοίας διδόναι δίκην, ὃς ἐν Βρούτοις καὶ Κασσίοις καὶ Κάτωσι συναριθμεῖσθαι δυνάμενος, προσθήκην ἑαυτὸν Ὀκταβίῳ δέδωκε.

544-545 cum fata... | te... uelint miscere : Van Jever considère que l'emploi du verbe *uelle* avec pour sujet *fata* suppose nécessairement que l'action évoquée ait véritablement lieu,

conformément à la doctrine stoïcienne, dans laquelle le destin est immuable. Il propose donc une conjecture visant à faire disparaître la mention du *fatum* ainsi que le verbe *uelle*. Cependant, il me semble que cette conjecture n'est pas nécessaire : le stoïcisme de Lucain n'est pas toujours orthodoxe (cf. les hésitations formulées par le narrateurs en II, 1-15). De plus, ce n'est pas Lucain qui parle mais Pompée, dans un discours qui ne convaincra pas son auditoire : il n'est donc pas impossible que les propos de Pompée ne reflètent pas la pensée de Lucain et la pensée stoïcienne.

546 ad Cinnas Mariosque uenis : Cinna et Marius ont tous deux marché sur Rome en 87 (cf. II, 88 sq.). Fantham suppose que le pluriel de *Marios* permet d'évoquer également Marius le Jeune, déjà mentionné plusieurs fois Lucain (cf. II, 193 et II, 227). Cela n'est pas certain puisque le pluriel est aussi appliqué à Cinna. Cortius[1] a proposé de lire *cadis* au lieu de *uenis* avant d'abandonner cette conjecture dans sa dernière édition : en effet, le rapprochement avec Cinna et Marius est péjoratif, mais le verbe *cadis* n'est pas nécessaire pour le comprendre. Comme le rappelle Hakanson (Hakanson 1979, p. 36), *uenire ad* ou *in* peut avoir, comme c'est le cas ici, un sens péjoratif (cf. II, 274 *tantum uenisse in proelia ciuem*).

546 sternere profecto : *Sternere* est la forme contracte de *sterneris* l'indicatif futur passif de *sterno*. *Sterno* signifie « mettre à terre » et même « abattre, tuer » (cf. *OLD*, s.v. 7a). Lucain l'emploie dans ce sens en IV, 320 ; IV, 344 et IV, 558. *Profecto* n'est employé qu'une seule fois par Virgile, également lors d'un discours direct (*En.* 8, 532) tandis qu'Ovide l'utilise davantage (*Pont.* 4, 10, 73 ; *M.*, 3, 320 ; 4, 323 ; 8, 72). L'adverbe apparaît à quatre autres reprises chez Lucain (V, 351 ; VII, 445 ; IX, 477 et IX, 1084).

547 ut Catulo iacuit Lepidus : Il s'agit de Marcus Aemilius Lepidus (le père de Marcus Aemilius Lepidus qui fit partie du second triumvirat), consul en 78 avant notre ère. Il participa en 77 à un soulèvement en Etrurie contre Rome. Le Sénat le proclama « ennemi public » et il fut vaincu par Quintus Lutatius Catulus. Il est intéressant de remarquer que, lors de ce soulèvement, le Sénat confia une armée à Pompée pour qu'il lutte contre Lepidus. *Iacere* a le sens d'« être tué » (cf. *OLD*, s.v. 6a). Il se construit ici avec un complément d'agent au datif (cf. Sénèque, *Med.* 276 ; Silius Italicus 15, 647 ; cf. Hofmann-Szantyr 1972, p. 97).

547-548 nostrasque secures | passus : Les haches sont, avec les faisceaux (*fasces*), le symbole de l'autorité des magistrats romains. Néanmoins, ici, Pompée parle véritablement d'une hache, celle grâce à laquelle Carbon a été exécuté (cf. note au vers 548). L'adjectif possessif *nostras*, pluriel de majesté, rappelle que Pompée a été à l'origine de l'exécution de

Carbon, mais aussi que le général représente l'autorité légale puisque les haches du pouvoir sont les siennes. Pour l'emploi de *pati* avec comme complément d'objet l'arme qui donne la mort, cf. Sénèque, *Med.* 728 *haec passa ferrum est*.

548 Sicanio tegitur qui Carbo sepulchro : Gnaeus Papirus Carbo était un partisan de Marius et, à la mort de celui-ci, il fut trois fois consul (en 85, 84 et 82). Lors du retour de Sylla, il est défait à Ariminum par l'armée de Pompée. Sylla le place en tête de la liste des premières proscriptions. Carbon est capturé près de la Sicile et exécuté sur l'ordre de Pompée (cf. Hinard 1985, p. 387-390). En faisant allusion à cet épisode, Lucain rappelle la polémique autour de l'acte de Pompée. Un certain nombre d'auteurs anciens reprochent, en effet, au général son attitude à l'égard de Carbon qui était consul en exercice : cf. notamment Valère Maxime 5, 3, 5 *sed tamen nobis quoque tacentibus Cn. Carbonis, a quo admodum adulescens de paternis bonis in foro dimicans protectus es, iussu tuo interempti mors animis hominum non sine aliqua reprehensione obuersabitur, quia tam ingrato facto plus L. Sullae uiribus quam propriae indulsisti uerecundiae* ; Plutarque, *Pomp.* 10, 3 ἔδοξε δὲ καὶ ταῖς Κάρβωνος οὐκ ἀνθρωπίνως ἐνυβρίσαι συμφοραῖς. εἰ γὰρ ἦν ἀναγκαῖον αὐτόν, ὥσπερ ἦν ἴσως, ἀνελεῖν, εὐθὺς ἔδει λαβόντα, καὶ τοῦ κελεύσαντος ἂν ἦν τὸ ἔργον. ὁ δὲ δέσμιον προαγαγὼν ἄνδρα Ῥωμαῖον τρὶς ὑπατεύσαντα καὶ πρὸ τοῦ βήματος στήσας καθεζόμενος αὐτὸς ἀνέκρινεν, ἀχθομένων καὶ βαρυνομένων τῶν παρόντων· εἶτα ἐκέλευσεν ἀπαγαγόντας ἀνελεῖν. Pour *tegere* au sens de recouvrir de terre et donc d'enterrer, cf. *OLD*, s.v. 1b. Il convient de souligner que, comme pour Lepidus, Pompée choisit un verbe pour évoquer la mort des traîtres à Rome avec un euphémisme. Ainsi, il ne souligne pas explicitement la violence de son action, qui est, néanmoins, connue de son auditoire (et des lecteurs du *Bellum ciuile*).

549 quique feros mouit Sertorius exul Hiberos : Quintus Sertorius était également un des chefs du parti de Marius. Lors du retour de Sylla en 83 avant notre ère, il part en Espagne. Il remporta une victoire importante contre un général de Sylla en Mauritanie, ce qui lui attira les faveurs des peuples d'Espagne. Il repoussa une première fois Metellus Pius envoyé par Rome contre lui. En 77, Pompée se vit confier une armée pour vaincre Sertorius. Néanmoins, Sertorius ne fut jamais totalement battu par les armées de Pompée et ne trouva la mort qu'en 72, assassiné lors d'un banquet, vraisemblablement sur les ordres de son lieutenant Perperna Vento, alors que Pompée semblait prendre l'avantage dans les multiples batailles (cf. Florus 2, 10, 5-6 *additus Metello Gnaeus Pompeius. Hi copias adtriuere uiri, prope tota Hispania persecuti. Diu et ancipiti semper acie pugnatum est ; nec tamen prius bello quam suorum scelere et insidiis exstinctus est* ; Plutarque, *Sert.*, 26. Pompée cite donc Sertorius

alors qu'il n'a pas été à l'origine de sa mort, mais, selon Plutarque, *Sert.* 27, il fit exécuter Perperna Vento peu après. Pour l'emploi de l'adjectif *ferus* au sujet d'un peuple, cf. notamment I, 483 *feris a gentibus* ; II, 594 *Cilicasque feros* ; IV, 146-147 *populos... feros*. Les Ibères sont ailleurs qualifiés par Lucain de *duri* (II, 629 ; VI, 258) mais aussi de *domiti*, vaincus par César (V, 237).

550 quamquam : *Quamquam* n'introduit pas ici une proposition subordonnée mais sert simplement de conjonction de coordination.

550 si qua fides : Cette expression est adressée à César. Il s'agit d'une formule de serment (cf. par exemple, Virgile, *En.* 2, 142-143 ; 3, 434-435). Néanmoins, elle peut également être employée dans un sens affaibli pour introduire un discours ou une relance dans le propos (cf. Ovide, *Met.* 9, 55 ; 9, 371). Pour une étude de cette expression, cf. Brena 1999, p. 295. L'emploi de cette formule prépare la déclaration surprenante de Pompée selon laquelle c'est à contre-coeur qu'il range César parmi les ennemis de la République.

550-552 his te quoque iungere... | inuideo nostrasque manus quod... | opposuit : Le verbe *inuidere* est construit de deux manières différentes : il est d'abord suivi d'un infinitif, puis d'une proposition subordonnée introduite par *quod*. L'indicatif qui est régi par *quod* souligne le fait qu'il ne s'agit pas tant de l'évocation du refus d'une action à entreprendre que d'un regret lié à une action déjà accomplie par César. La déclaration de Pompée peut sembler étonnante dans le contexte du discours (un discours d'exhortation à ses troupes) : le général semble avoir une forme de regret et presque de sympathie pour César. Néanmoins, cette phrase ménage surtout l'effet du vers 554 : si Pompée ne veut pas considérer que César est l'égal des traîtres qu'il a cités, ce n'est pas parce qu'il vaut mieux qu'eux, mais qu'il n'est que l'égal de Spartacus. Pour ce sens d'*inuideo* et la construction avec l'infinitif, cf. *OLD*, s.v. 2e et *TLL*, VII, 2, 196, 12-20. Sur le zeugma, cf. la note à II, 440. L'expression *opponere manus* est employée deux fois par Ovide, mais pour signifier « poser ses mains pour cacher quelque chose » (*A. Am.* 2, 584 *partibus obscenis opposuisse manus* ; *F.* 3, 46 *uirgineas oculis opposuisse manus* ; cf. également Pétrone 132 *oppono ego manus oculis meis*). Le sens d'opposer ses mains pour résister apparaît chez Sénèque : cf. *Ir.* 2, 14, 2 *sed tunc maxime illi opponendae manus sunt* et *Herc. Oet.* 1243-1244 *has ne ego opposui manus | caelo ruenti*.

552-553 Parthorum utinam post proelia sospes | ... remeasset : Pompée évoque désormais Crassus, le troisième membre du premier triumuirat avec César et lui. Crassus est mort en 53 avant notre ère à la suite de la défaite de Carrhes contre les Parthes de Suréna. La

mort de Crassus est présentée par le narrateur comme une des causes de la guerre civile : en effet, Crassus semblait jouer, dans le triumvirat, un rôle de médiateur entre César et Pompée (cf. I, 98-106). La formule de regret de Pompée (*utinam*) peut laisser penser qu'il aurait souhaité que Crassus soit vivant pour ne pas entrer en conflit avec César : là encore (cf. la note au vers précédent), c'est la formule du vers 554 qui nous fait comprendre que c'est pour mieux punir César qu'il aurait aimé que Crassus fût encore en vie. L'emploi d'*utinam* et du subjonctif plus que parfait pour marquer le regret dans le passé apparaît également en VII, 30 et en VIII, 88.

553 et Scythicis... ab oris : Les manuscrits hésitent entre les leçons *oris* et *aruis*. Ollfors (Ollfors 1967, p. 116) souligne le fait que la *iunctura Scythicae orae* existe chez Ovide (*Met.* 5, 649 ; 7, 407 ; *Tr.* 4, 9, 17) ainsi que chez Valerius Flaccus (3, 653 ; 6, 49) et Properce (3, 16, 14) tandis qu'on ne trouve nulle part *Scythica... arua* (leçon adoptée par Cortius). Comme le rappelle Fantham, la mention de la Scythie est inexacte géographiquement pour parler des Parthes, mais Lucain emploie *Scythicus* au lieu de *Parthicus* qui rentre plus difficilement dans l'hexamètre (cf. VIII, 353 ; VIII, 432). Ces deux exemples me semblent rendre inutile la conjecture *Assyriis* (pour *et Scythicis*) formulée par Guyet.

553 uictor Crassus : On trouve, dans les manuscrits, les leçons *Crassus uictor* et *uictor Crassus*. Fantham défend la leçon *Crassus uictor* traditionnellement choisie par les éditeurs en soulignant que Lucain aime retarder l'apposition *uictor* et donne comme exemple II, 99 et III, 72. Cependant, ce trait stylistique n'est pas constant (cf. I, 201, II, 69, II, 605 ou encore IV, 784). En outre, chez d'autres poètes, lorsque *uictor* est employé en combinaison avec le verbe *remeare*, il est placé après le verbe : cf. Virgile, *En.* 2, 95 *si patrios umquam remeassem uictor ad Argos* ; Valerius Flaccus 4, 587 *remeat qui uictor ab oris* ; Silius Italicus 3, 434 *dum remeat uictor*. A l'inverse, Lucain préfère placer l'apposition avant le verbe : cf. également III, 702 *uictor et incolumis summas remeabat in undas*. Par conséquent, l'idée que Lucain cherche à retarder le plus possible l'apposition *uictor* ne me semble pas pertinente pour défendre la leçon *Crassus uictor*. Etant donnée la présence de *sospes* à la fin du vers 552, il me semble qu'il est préférable de lire *uictor Crassus* pour rapprocher les deux appositions qui ne seraient alors séparées que par l'adjectif *Scythicis* (le procédé consistant à placer avant la coupe penthémimère un adjectif qui qualifie le mot en fin de vers est fréquent chez Lucain, cf. la note au vers 326).

Ce passage est sans doute inspiré par Ovide, *H.* 12, 127 *sospes ad Haemonias uictorque reuerteris urbes*.

554 ut simili causa caderes, cui Spartacus, hosti : J'adopte à la suite de Shackleton Bailey et Luck la conjecture d'Housman *cui (quoi)... hosti* : *hosti* est un datif, complément de *caderes* indiquant la personne devant qui l'on tombe (cf. II, 547 *Catulo iacuit Lepidus* ; V, 602 *dubium pendet, uento cui concidat, aequor* et Tacite, *H.* 4, 46 cités par Housman). Il faut ainsi restituer *caderes hosti cui Spartacus cecidit*. Cette conjecture a été critiquée par Fraenkel (Fraenkel 1964, II, p. 510, relayé par Ollfors 1967 b, p. 17-18) qui met en avant deux difficultés : tout d'abord, *hostis* devrait faire référence à César, l'ennemi que Pompée désigne à ses troupes, et non à Crassus et, enfin, *causa cadere* est une expression figée, venant du vocabulaire juridique, qui ne peut pas recevoir un datif comme *hosti*. Hakanson (Hakanson 1979, p. 36-38 et Hakanson 1981, p. 151-152) a réfuté les arguments de Fraenkel en montrant d'abord que *hostis* peut tout à fait être employé pour désigner Crassus du point de vue de César : ainsi en IV, 34, Lucain utilise *hostis* pour parler de Pompée vu par César (cf. également IV, 167 et IV, 263). De même, en II, 504, Domitius est appelé *hostis* par rapport à César. En outre, la structure de la phrase dégagée par la conjecture d'Housman se rapproche de celle que l'on trouve en VI, 185 *uallatus bello uincit, quem respicit, hostem*. Enfin, Hakanson montre que *causa* ne fonctionne pas avec *cadere* dans le cadre d'une formule juridique, mais qu'il s'agit plus simplement d'un ablatif absolu comme dans le passage de Tacite relevé par Housman (Tacite, *H.* 4, 46 *neu pari causa disparem fortunam paterentur*) auquel il ajoute Lucain III, 458 et X, 451. Il convient donc d'adopter la correction palmaire proposée par Housman avec néanmoins une réserve sur l'orthographe : Housman suggère *quoi* qui explique de façon simple la confusion paléographique. Comme le souligne Anderson (Anderson 1927, p. 28), le fait que cette orhographe ait pu favoriser la création de la variante *quod* ne signifie pas qu'il s'agissait de l'orthographe adoptée par Lucain qui ne l'emploie nulle part ailleurs.
Pour *causa* au sens de « position, situation », cf. la note de lecture d'Housman, transmise par Oakley 2009, p. 88.

555-556 te quoque si superi... | iusserunt : Pompée, qui s'est d'abord présenté comme la main armée du Sénat (cf. II, 532-533 *quibus arma senatus | non priuata dedit*), déclare désormais que son action est également réclamée par les dieux. L'argument de la faveur des dieux réapparaît dans le discours de Pompée avant la bataille de Pharsale (cf. VII, 349-355, relevé par Fantham). Cette précision dans le discours constitue une forme d'ironie tragique

puisque le général est persuadé d'avoir le soutien des dieux alors que le narrateur a rapidement indiqué que les dieux soutenaient César (I, 128 *uictrix causa deis placuit sed uicta Catoni*). L'indicatif *iusserunt* marque le retour à la réalité et la fin du souhait impossible de Pompée.

555 titulis accedere nostris : Comme le relève Bersmann, le passage fait écho à Ovide, *H.* 9, 1 *gratulor Oechaliam titulis accedere nostris*. La mention des *tituli* fait notamment référence à la pratique du triomphe (cf. Ovide, *Tr.* 4, 2, 20).

556 ualet, en, torquendo dextera pilo : La leçon *en torquendo*, obtenue en combinant les leçons du manuscrit G (*en*) et des manuscrits QPUVMZY (*torquendo*), avait été proposée de façon conjecturale par Heinsius. La présence de *in* après le verbe *ualere* n'est, en effet, pas nécessaire : cf. Ovide, *Met.* 13, 11-12 *quantumque ego Marte feroci | inque acie ualeo, tantum ualet iste loquendo*. En outre, la séparation de la préposition et de son régime par la césure est un phénomène très rare dans la métrique de Lucain (cf. Trampe 1884, p. 52-53). Ici, il est préférable d'analyser *torquendo* comme un datif de but. Lucain emploie l'interjection *en* à onze reprises (I, 201 ; II, 556 ; IV, 276 ; IV, 659 ; IV, 809 ; V, 37 ; V, 277 ; VI, 51 ; VII, 740 ; VIII, 50 et X, 385). Il ne l'utilise en postposition qu'à deux autres reprises : IV, 809 *Libycas, en, nobile corpus | pascit aues* et VII, 740 *cunctis, en , plena metallis | castra patent*. Pour l'absence de syncope dans *dextera*, cf. l'*Index Metricus Hosianus* qui indique le même phénomène en IV, 345, X, 88 et X, 415 et cf. Esposito 2009, p. 183 qui indique que *dextera* sans syncope apparaît toujours au même *sedes* chez Lucain. Comme dans le discours de César en I, 324-325, le besoin de rappeler que Pompée a encore des forces malgré son âge reflète sans doute les craintes du parti pompéien au début de la guerre civile (Cicéron, *Att.* 7, 21, 1 dit ne plus retrouver chez Pompée les qualités qu'il lui connaissait ; le narrateur évoque déjà l'âge de Pompée en I, 129).
La présence d'un monosyllabe avant la coupe penthémimère n'est pas gênante chez Lucain comme le montre Trampe (cf. Trampe 1884, p. 52-53 ; cf. par exemple II, 375 et IV, 230).

557-558 feruidus haec iterum circa praecordia sanguis | incaluit : Bentley suggère de remplacer *feruidus* par *frigidus* en avançant que *feruidus* est un terme plus fort que *incaluit* et que le propos est donc illogique. Mais, si l'on considère que *feruidus* a une valeur épexégétique (le sang se réchauffe si bien qu'il bout à nouveau), il me semble que la logique de la phrase est préservée. En outre, Schrader (Schrader 1776, p. 109) souligne que le vers de Lucain constitue une inversion de Virgile, *G.* 2, 484 *frigidus obstiterit circum praecordia sanguis*. *Feruidus* vient donc s'opposer terme à terme au *frigidus* virgilien.

Cortius choisit la leçon *circum* présente dans le manuscrit V en raison de l'imitation du passage virgilien. Néanmoins, la présence de cette leçon dans le manuscrit V provient peut-être précisément du souvenir de Virgile : il ne me semble pas nécessaire de rendre le passage de Lucain plus proche du vers des *Géorgiques*, puisque Lucain, en imitant Virgile, se détache néanmoins du texte d'origine, notamment en inversant le sens.

558 disces : On trouve dans les manuscrits principalement deux leçons : *disces* et *discet*. Il semble préférable d'adopter *disces* : en effet, depuis le vers 544, Pompée emploie la deuxième personne du singulier pour s'adresser directement à César. Bentley préfère *discet* et souligne que Lucain écrit *licet ille solutum* au vers suivant. Néanmoins, cela ne me paraît pas constituer un argument en faveur de *discet* : au contraire, c'est bien au vers 559 que s'effectue explicitement le passage de la deuxième personne du singulier à la troisième personne grâce au pronom *ille*.

558 ad bella fugaces : Cette construction de *fugax* avec *ad* et l'accusatif n'apparaît que chez Lucain. *Ad* n'indique pas la direction vers laquelle on fuit, mais prend le sens de « en ce qui concerne » (cf. *OLD*, s.v. 30).

559 qui pacem potuere pati : Les assonances *pacem pati* et *potuere pati* sont fréquentes chez Lucain comme le relève Fantham : cf. II, 650 *patiens pacis* ; et *posse pati* | *qui potuere pati* en V, 314 ; V, 778 ; VIII, 70 ; IX, 904. Cortius souligne le fait que le verbe *pati* est souvent perçu comme une véritable action et non une attitude passive, chez Lucain comme chez Sénèque : cf. IX, 262 *nescis sine rege pati* ; Sénèque, *Thy.* 447 *immane regnum est posse sine regno pati* ; *Ep.* 5, 6 *pati non posse diuitias*. Il convient d'ajouter au commentaire de Fantham que l'expression *pacem posse pati* n'est pas une création de Sénèque mais qu'elle apparaît déjà chez Tite-Live 8, 13, 2 *ut neque bellum neque pacem pati possent* ; 30, 31, 9 *bellum parate quoniam pacem pati non potuistis* (cf. également Cicéron, *Phil.* 13, 7 *pacemque patiamur*).

559-560 licet ille solutum | defectumque uocet : Pompée formule désormais clairement les reproches sur son âge qui lui sont adressés par César (cf. déjà la note à II, 556). Pour l'emploi de *solutus*, cf. dans le discours de César en I, 311 *longa dux pace solutus* (cf. *OLD*, s.v. 5a). *Solutus* correspond à l'emploi du verbe λύω (cf. par exemple Homère, *Il.* 7, 6 καμάτῳ δ᾽ ὑπὸ γυῖα λέλυνται ; 8, 103 βίῃ λέλυται) *Defectus* est employé à six autres reprises par Lucain (III, 625 ; IV, 600 ; IV, 757 ; VI, 252 ; VII, 4 et X, 281). Cf. également Sénèque, *Ep.* 58, 33 relevé par Fantham.

560 ne uos mea terreat aetas : Comme le rappelle à juste titre Fantham, Pompée avait cinquante-six ans et César cinquante. Leur faible différence d'âge semble rendre excessif l'emploi du verbe *terrere*. Néanmoins, l'usage de ce verbe permet de contribuer au fait que le livre II du *Bellum ciuile* est placé sous le signe de la peur.

561 dux sit in his castris senior, dum miles in illis : Comme le souligne le pseudo-Quintilien (*Decl.* 317, 7, passage relevé par Bentley), la vieillesse n'est pas un défaut chez un général, c'est au contraire une caractéristique attendue : *Itaque hercule militem legimus robustum, legimus iuvenem: imperatorem facimus senem* (sur l'âge comme vertu pour gouverner, cf. Salluste, *Cat.* 6, 6). A l'inverse, parler de l'âge avancé des soldats de César suppose que son armée n'est pas puissante. César parle de la *senectus* de ses soldats en I, 343 mais pour évoquer la période qui suivra la guerre civile (*post bella senectus*). En V, 274-277, les légions de César qui se révoltent parlent de leur âge avancé et réclament la fin des combats. Sulpitius comprend que *miles* fait référence à César et que Pompée déclare ici être un *dux* tandis que son rival, plus jeune, n'est pas compétent pour diriger une armée. Néanmoins, cette interprétation me semble erronée étant donné l'autre allusion à l'âge des soldats de César en V, 274-277. Pour la distinction entre l'âge du soldat et l'âge du chef, cf. également Ovide, *F.* 6, 86 *haec aetas bellum suadet, at illa gerit* ; Euripide, *Andr.* 761-765 ἡμεῖς δ΄ ἔτ΄ ὀρθοὶ κοὐ γέροντες, ὡς δοκεῖς, | ἀλλ΄ ἔς γε τοιόνδ΄ ἄνδρ΄ ἀποβλέψας μόνον | τροπαῖον αὐτοῦ στήσομαι, πρέσβυς περ ὤν. | πολλῶν νέων γὰρ κἂν γέρων εὔψυχος ἦι | κρείσσων.

562-563 quo potuit ciuem populus perducere liber | ascendi : Pompée insiste sur l'importance de la liberté du peuple et le répètera à nouveau dans son discours avant la bataille de Pharsale (VII, 375-376), tout comme le fait régulièrement le narrateur dans le *Bellum ciuile* : cf. la présentation de Curion comme *uox quondam populi libertatemque tueri* | *ausus* (I, 270-271) ou encore la présentation de la liberté comme enjeu de la guerre civile *nec pauet hic populus pro libertate subire* (III, 349). La défaite de Pompée marquera la fin de liberté pour le peuple comme l'a déjà dit Brutus en II, 280-281 *toto iam liber in orbe* | *solus Caesar erit* (cf. également le regret du narrateur en VI, 301-302 *libera regum,* | *Roma, fores*). *Perducere* est un verbe relativement rare en poésie : Virgile ne l'emploie qu'à deux reprises (*B.* 6, 60 et *G.* 4, 416) et Ovide à cinq reprises (*Am.* 2, 18, 1 ; 3, 12, 11 ; *F.* 3, 321 ; 5, 287 ; *Met.* 13, 323). Les autres usages de *perducere* chez Lucain font toujours référence à l'activité du chef qui dirige des navires en II, 690, un ouvrage de fortification en III, 384 et la foule en

IX, 389. Le fait que *populus* soit le sujet de ce verbe est donc une affirmation très marquée du pouvoir du peuple libre dans la République de Rome.
Pompée se présente en tant que *ciuis*, comme le faisait Caton en II, 274. Il s'oppose en cela à César (cf. II, 446).

563 supraque nihil nisi regna reliqui : Pompée précise, dans une réflexion jugée « maladroite et déplacée » par Bourgery, qu'il a obtenu tous les pouvoirs que l'on peut attribuer à un homme sans qu'il devienne un tyran. La remarque de Pompée semble être, comme en ce qui concerne son âge, une réponse aux critiques formulées notamment par le camp césarien : cf. la fin du discours de César à ses hommes en I, 350-351 *nam neque praeda meis neque regnum quaeritur armis : | detrahimus dominos urbi seruire paratae* ; cf. également le propos de Caton en II, 320-322. A l'inverse, grâce à cette précision, Pompée pointe du doigt les ambitions monarchiques de son rival, comme en IV, 692, V, 668 et VII, 240 (passages relevés par Matthews 2008, p. 244). La *sententia* des vers 562-563 semble avoir connu une certaine postérité puisqu'elle est citée par Rupert de Deutz qui souligne qu'on l'apprend dans les écoles (*De uictoria uerbi Dei*, PL, 169, 1226a : *cum in scholis quoque pueri lectitent, ducem nobilem dicentem militibus suis : quo potuit ciuem populus perducere liber | ascendi supraque nihil nisi regna reliqui* : cf. Silvestre 1950, p. 151).

564-565 non priuata cupis, ... quisquis | ... paras : Housman refuse la leçon *cupit... parat* en avançant que l'allongement de la dernière syllabe brève de *parat* ne correspond pas à l'usage métrique de Lucain. Dans son étude sur la métrique de Lucain, Trampe (Trampe 1884, p. 14-15) préconise pourtant la leçon *cupit... parat*. Il montre, en effet, que, même si ce phénomène n'apparaît nulle part ailleurs chez Lucain, l'allongement avant une césure est tout à fait possible et s'appuie pour cela sur un propos de Lachmann dans son commentaire à Lucrèce (Lachmann 1855, p. 76-77) : *plerique non nisis in legitima caesura breues uocales produxerunt*. Trampe donne pour principal argument le fait que Pompée ne peut pas s'adresser à César en employant *quisquis*. Il me semble qu'on peut dépasser cette difficulté si l'on considère que la deuxième personne du singulier ne désigne pas César, mais un sujet indéfini (sur l'emploi de la deuxième personne du singulier à l'indicatif au sens de « on », cf. Ernout-Thomas, p. 145). En effet, le retour à la seconde personne visant César paraît étonnant après le passage à la troisième personne en II, 559-560. *Paras* reste meilleur que *parat* puisqu'il évite d'introduire une pratique métrique inédite chez Lucain. Le statut de *priuatus* est souvent au coeur du propos sur la guerre civile, qui a été déclenchée parce que César n'a pas su rester

un *priuatus* (cf. en IV, 187-188 *iamiam ciuilis Erinys | concidet et Caesar generum priuatus amabit*). Micozzi (Micozzi 2004, p. 144) rapproche ce vers de Stace, *Theb.* 1, 189.

564 Romana... in urbe : Luck² adopte la conjecture *Romano... in orbe* et l'attribue à Fantham. Cette conjecture a, en réalité, déjà été formulée par Bentley[1] qui l'a néanmoins supprimée dans des éditions postérieures. Fantham note le fait que l'expression *Romana urbs* n'apparaît jamais chez Lucain (ce qui s'en rapproche le plus est *Ausonia... in urbe* en VII, 33). En outre, elle ajoute que la mention du monde plutôt que de la ville de Rome correspond davantage à la vision globalisante du conflit chez Pompée (cf. II, 642-643 ; VIII, 129 ; VIII, 138 ; VIII, 275 ; VIII, 441 et X, 456). Néanmoins, il convient de souligner tout d'abord que la *iunctura Romana urbs* pour désigner Rome est fréquente chez Ovide : cf. Ovide, *F.* 2, 684 ; 3, 24 ; 6, 683 ; *Met.* 14, 849 ; 15, 736 (cf. également Tite-Live 1, 3, 9 ; 1, 16, 3 ; Sénèque, *Polyb.* 14, 5). Il n'est donc pas impossible que Lucain emploie cette expression pour évoquer Rome. Enfin, il me semble préférable de considérer que Pompée parle ici de Rome et non du monde entier : en effet, dans le contexte immédiat du discours, l'enjeu du conflit est la prise de Rome par César qui interviendra sous peu si les troupes de Pompée ne s'y opposent pas. La conjecture proposée par Bentley et soutenue par Fantham ne me paraît donc pas s'imposer.

565 Pompeium transire : Comme le souligne Fantham, cette précision donnée par Pompée rappelle le propos du narrateur en I, 125-126 *nec quemquam iam ferre potest Caesarue priorem | Pompeiusue parem* (cf. également Sénèque, *Marc.* 14, 3 *Cn. Pompeius non aequo laturus animo quemquam alium esse in re publica magnum*). Pour *transire* au sens de « dépasser, surpasser », cf. Ovide *Pont.* 4, 15, 40, Sénèque, *Nat.* 6, 23, 3, Lucain IV, 499, VI, 437. César évoque plus loin le fait qu'il a dépassé Pompée qui est devenu le second après lui : cf. V, 662 *uidit Magnum mihi Roma secundum*.

565-566 hinc consul uterque, | hinc acies statura ducum est : *Hinc stare* est une expression idiomatique qui signifie « être de tel ou tel côté » : cf. Ovide, *F.*, 5, 571-572 *hinc stanti milite iusto | hinc coniuratis* ; Lucain, VII, 358-360 *si Curios his fata darent reducesque Camillos | temporibus Deciosque caput fatale uouentes, | hinc starent*. Les deux consuls évoqués sont Lucius Cornelius Lentulus Crus et Caius Claudius Marcellus. *Statura* s'accorde par proximité avec *acies* mais a également pour sujet *consul uterque*. Le parallélisme *hinc... hinc...* permet de mettre en avant la légitimité civile et militaire de l'armée de Pompée.

566 acies... ducum : Comme le précise Francken, le terme de *dux* ne signifie pas qu'il s'agit de nobles (c'est notamment l'interprétation de Weise). Pompée indique ainsi que, dans

l'armée de Pompée, il y avait beaucoup d'hommes qui avaient déjà obtenu l'*imperium*. Avant la bataille de Pharsale, en revanche, ce sera bien la noblesse de certains de ses soldats que Pompée évoquera : cf. VII, 356-357 *subiere pericula clari* | *sponte uiri*.

566-567 Caesarne senatus | uictor erit ? : L'expression *senatus uictor*, mise en valeur par l'enjambement, et la question rhétorique cherchent à créer la surprise sur l'auditoire. Pour *uictor* construit avec le génitif indiquant le vaincu, cf. *OLD*, s.v. 1a. Après avoir mis en avant son propre mérite, Pompée s'efforce ici de montrer que la guerre ne le concerne pas lui seul, mais met en péril le Sénat et donc la République.

567 tam caeco trahis omnia cursu : L'aveuglement de la Fortune est un *topos* : cf. Cicéron, *Lae*. 54 *ipsa Fortuna caeca est* ; Pacuvius, *Tr*. XIV (Herm. 2) *Fortunam insanam esse et caecam et brutam* ; Ovide, *Pont.* 4, 8, 16 ; *Fortunam quae mihi caeca fuit* ; Stace, *Silu.* 2, 6, 8-9 *quia rerum nomina caeca* | *sic miscet Fortuna*. Bentley suggère la conjecture *caeco... casu* : il déclare que le terme de *cursus* s'applique au *fatum* tandis que l'on parle de *casus* pour la Fortune. Néanmoins, *cursus* apparaît bien à propos de la Fortune chez Ovide, *H.* 15, 59-60 *an grauis inceptum peragit fortuna tenorem* | *et manet in cursu semper acerba suo* (cf. également l'expression *caeca uolutatione* chez Sénèque, *Prou.* 1, 4, 3). Pour l'emploi du verbe *trahere* au sujet de l'action de la Fortune, cf. Lucain VII, 415-416 *uiri quos undique traxit* | *in miseram Fortuna necem*.

568 teque nihil, Fortuna, pudet : Sur l'emploi de la conjonction de coordination *et* ou *-que* au lieu de *nec*, cf. II, 355, II, 374 et II, 440. Pour le *pudor* de la Fortune, cf. également V, 59 *fortunae... pudor*.

568-569 multisne rebellis | Gallia iam lustris : Ce passage a fait l'objet de nombreuses conjectures qui naissent toutes d'un même constat : l'expression *multis lustris* semble déplacée puisqu'en réalité il n'est question que d'une période de deux lustres. En effet, à l'origine le commandement sur la Gaule avait été donné à César pour cinq ans en 59 avant notre ère et celui-ci a été prolongé en 55 pour cinq nouvelles années. Néanmoins, il me semble qu'Hudson-Williams (Hudson-Williams 1984, p. 456-457) a raison de rejeter ces conjectures et de défendre le texte transmis par les manuscrits : *multis* forme une hyperbole tout aussi forte que *aetas inpensa labori*. En outre, ces hyperboles ne sont pas surprenantes dans une harangue faite aux soldats (cf. César avant la bataille de Pharsale qui déclare en VII, 740-741 *cunctis, en, plena metallis* | *castra patent*). Blatt (Blatt 1959, p. 54-56) considère, pour sa part, que le terme *lustrum* n'évoque peut-être pas ici une période de cinq ans, mais

aurait le sens d'« année » comme c'est le cas en latin médiéval (cf. également Sénèque, *Ag.* 42 sans la correction de Bentley et Manilius 3, 580). Il me semble néanmoins que l'argument d'Hudson-Williams est meilleur : il est nécessaire de considérer qu'il y a ici une hyperbole, comme dans la suite de la phrase et il faut donc conserver *multis lustris* en comprenant que cette expression évoque un temps assez long, ce sur quoi la mention de lustres insiste davantage que celle d'années. Les révoltes en Gaule sous le commandement de César ont été au nombre de trois : une révolte des Allobroges en 59, celle de Nervii en 53 (cf. Lucain, I, 428-429 *nimiusque rebellis* | *Neruius*) et la révolte de 52 conduite par Vercingétorix.

570 dant animos : Van Jever suggère la conjecture *hos animos* formant ainsi une aposiopèse. Néanmoins, il me semble que le sens de la phrase devient véritablement obscur si le verbe *dare* n'est pas exprimé. En outre, l'expression *dant animos* en tête de vers apparaît déjà chez Virgile (*En.* 7, 383 ; 9, 144). Il me paraît donc préférable de conserver le texte transmis par les manuscrits. L'expression *dat animos* est sous-entendue dans la phrase suivante qui s'étend jusqu'au vers 572.

570 Rheni gelidis quod fugit ab undis : Lélius évoque différemment cet épisode de la guerre des Gaules chez Lucain I, 369-371 (*haec manus, ut uictum post terga relinqueret orbem,* | *Oceani tumidas remo compescuit undas,* | *fregit et Arctoo spumantem uertice Rhenum*). César présente l'expédition contre les Sicambres en 55 comme un succès (cf. César, *G.* 4, 14-19). Pour la *iunctura gelida unda* : cf. Lucain II, 585 ; Ovide, *Met.* 5, 433 ; 15, 310 ; *Tr.* 4, 10, 3 ; Horace, *Ep.* 1, 15, 4. Bentley voit dans la présence de la même *iunctura* en II, 585 (*gelidas ad Phasidos undas*) un indice de faute et suggère la conjecture *Rheni trepidus quod fugit ab aruis*. Cependant, il me semble que l'évocation de l'élément climatique et géographique trouve un parallèle dans la mention de la mer qui sépare la Gaule de la Bretagne : Pompée présente de faux prétextes moqueurs pour excuser les expéditions infructueuses de César en invoquant des conditions matérielles complexes. En cela, parler du froid de l'eau du Rhin me paraît important dans l'économie du texte. Il convient donc, à mon sens, de conserver le texte transmis par les manuscrits. Sur l'association du Rhin et du froid, cf. Virgile, *B.* 10, 47 *frigora Rheni,* Stace, *Silu.* 5, 1, 128-129 *pallida Rheni* | *frigora*.

571 oceanumque uocans incerti stagna profundi : Il s'agit d'une moquerie à propos de l'expédition en Bretagne (Pompée reprend le terme *oceanum* employé par Lélius en I, 370). Le nom *oceanum* est employé par César pour parler de la Mer du Nord (cf. *G.* 4, 10, 4 *ubi* [*Rhenus*] *Oceano adpropinquauit, in plures diffluit partes multis ingentibusque insulis*

effectis, quarum pars magna a feris barbarisque nationibus incolitur ; 6, 33, 1-2 *Partitio exercitu Titum Labienum cum legionibus tribus ad Oceanum uersus in eas partes, quae Menapios attingunt*), mais aussi, semble-t-il, de la Manche plus précisément (cf. *G.* 4, 29, 1 *Eadem nocte accidit, ut esset luna plena, qui dies maritimos aestus maximos in Oceano efficere consueuit, nostrisque id erat incognitum*). Le vers de Lucain insiste sur le contraste entre la mer et les bas fonds en confrontant deux à deux quatre termes : *oceanum* est contredit par *stagna* et *profundi* est corrigé par *incerti*. On peut notamment rapprocher ce passage de la description du territoire des Syrtes que le poète présente comme un lieu qui hésite entre la terre et la mer (sur ce sens d'*incertus*, cf. la note d'Housman *ad loc.*) : à l'adjectif *incertus* correspond l'emploi de *dubius* (cf. IX, 304) et l'on retrouve la même clausule oxymorique, *stagna profundi* en IX, 305 (cf. également VIII, 851). Le rapprochement entre les noms *stagna* et *profundum* est, en effet, particulièrement expressif puisqu'avant de désigner la mer *profundus* est un adjectif, au sens de « profond ». Sur l'expédition en Bretagne en 55-54 avant notre ère, cf. César, *G.* 4, 23-36 ; 5, 1-23.

Francken propose la conjecture *Oceanique* : dans son hypothèse, *oceani* est sur le même plan que *Rheni* et il faut sous-entendre *sic* avec *uocans* (« il fuit depuis les eaux du Rhin et de l'Océan, appelant ainsi les bas-fonds d'un mer incertaine »). Francken considère donc que *stagna profundi* désigne l'estuaire du Rhin et non la mer qui sépare la Gaule de la Bretagne. Cependant, il me semble que le fait de supposer que *sic* est sous-entendu est délicat. En outre, cette conjecture fait, me semble-t-il, perdre de la force à la moquerie de Pompée : en effet, Pompée tourne en ridicule les conquêtes de César de deux manières, en insistant sur l'absence de succès (cf. *rebellis Gallia*) et en montrant que César a exagéré les difficultés qu'il a rencontrées. Ce faisant, Pompée n'hésite pas, lui aussi, à déformer la réalité des faits : ainsi, le fait de dire que la Gaule est toujours rebelle en 49 avant notre ère est inexact, tout comme la durée de la conquête des Gaules évoquée par le général (*multis... lustris*). Par conséquent, il me semble probable qu'ici aussi Pompée cherche à grossir le trait en décrivant la Manche et la mer du Nord comme étant des bas-fonds. Il ne convient donc pas de conserver la conjecture de Francken.

572 territa quaesitis ostendit terga Britannis : Là encore, comme le montre Fantham, il s'agit d'une inversion du propos de Lélius en I, 369 *iuctum post terga... orbem*. L'adjectif *territus* annonce par allitération le substantif *terga*. La conjecture de Francken *territaque excitis* ne me semble pas nécessaire : l'idée que César est allé à la rencontre des Bretons pour provoquer le conflit me paraît importante puisqu'elle permet de placer

l'adversaire de Pompée dans la posture de l'initiateur des conflits et donc de la guerre civile. En outre, si l'on rejette la conjecture *oceanique* au vers précédent, la conjonction de coordination *territaque* n'a plus lieu d'être.

573 an uanae tumuere minae : Lucain emploie le verbe *tumere* pour évoquer l'arrogance et l'orgueil en I, 354 (cf. également *tumidum... Persen* en II, 672). Il s'agit d'une signification fréquente pour ce verbe (cf. *OLD*, s.v. 4a), notamment chez Sénèque qui utilise en ce sens *tumere* ou *tumidus* dans ses tragédies (cf. *Tro.* 1096 ; *Phoen.* 352 ; *Thy.* 737). Fantham écrit que les menaces de César sont une invention de Lucain : on en trouve pourtant la trace chez Cicéron, *Fam.* 16, 11, 2 *omnino et ipse Caesar, amicus noster, minacis ad senatum et acerbas litteras miserat et erat adhuc impudens, qui exercitum et provinciam inuito senatu teneret*.

573-574 quod fama furoris | expulit armatam patriis e sedibus urbem : Lucain emploie *urbs* en la qualifiant d'un participe passé qui renvoie aux habitants (cf. le même procédé chez Virgile, *En.*, 2, 265 *inuadunt urbem somno uinoque sepultam*) : le participe *armata* marque l'effet de la rumeur sur le peuple. La *iunctura armata urbs* (une création de Lucain) est une expression oxymorique puisque il n'était pas possible d'entrer en armes dans la ville de Rome. Pompée décrit habilement la fuite en masse de Rome : il donne l'impression qu'elle est uniquement liée au désir de combattre César et non à de la lâcheté ou de la peur. Sur l'effet de la *fama*, cf. I, 469, I, 484-486 et I, 511-514. Le vers 574 a été imité par Dracontius, *Romul.* 8, 190 *pellere pastorem patriis de sedibus unquam* (cf. la note de Wolff *ad loc.*).

575 heu demens : L'exclamation *heu demens* apparaît pour la première fois dans la poésie de Lucain (cf. également en V, 228). Elle sera reprise, par la suite, par Silius Italicus 2, 180 et Stace, *Theb.* 7, 550.

575 non te fugiunt, me cuncta secuntur : La phrase est construite sur une antithèse entre *te* et *me* ainsi que *fugire* et *sequi*. Une asyndète crée une opposition entre les deux propositions. Comme le remarque Van Campen, le vers de Lucain laisse à croire que le poète connaissait le trait d'esprit de Cicéron rapporté par Macrobe, *Sat.* 2, 3, 7 *ego uero quem fugiam habeo, quem sequar non habeo* (la formule se trouve chez Cicéron, *Att.* 8, 7, 2). Dans la même lettre (*Att.* 8, 7, 1), Cicéron décrit l'attitude de Pompée comme celle d'un fuyard : *incredibiliter pertimuit, nihil spectat nisi fugam*. Pour l'idée que tout suit Pompée, on trouve une formulation contraire en III, 108 *omnia Caesar erat*.

576 qui cum signa tuli toto fulgentia ponto : La combinaison du verbe *fulgere* et du nom *signa* apparaît en poésie (cf. Horace, *O.* 1, 7, 19 ; Sénèque, *Phoen.* 398 ; Lucain I, 244), mais aussi en prose (cf. Tite-Live 28, 14, 10 *signa legionum fulgentia* ; Tacite, *An.* 15, 29, 2 *fulgentibus aquilis signisque*). Fantham indique que *toto ponto* est une expression qui ne connaît pas de parallèle (« an unparalleled phrase ») : on trouve pourtant une formule semblable chez Virgile, *En.* 7, 300 *ausa sequi et profugis toto me opponere ponto* (cf. également Lucain II, 726-727 à propos de la campagne de Pompée contre les pirates *super aequora toto* | *praedonem sequerere mari*). Pompée fait ici allusion à sa campagne dans la mer Méditerranée : en 67 avant notre ère, il a été investi de *l'imperium* par la *lex* Gabinia pour lutter contre les pirates Ciliciens. *Qui* est un relatif de liaison.

577 ante bis exortum quam Cynthia conderet orbem : Ce vers peut faire l'objet de deux traductions selon le sens que l'on donne à *orbem*. Ou bien, et c'est l'interprétation de tous les traducteurs récents, on considère que *orbem* désigne le disque lunaire (cf. *OLD*, s.v. 6), auquel cas *exactum* et *conderet* font allusion à deux phases du cycle lunaire. Cependant, dans cette hypothèse, il est difficile de comprendre ce que signifie *exactum*. Le *TLL* (*TLL*, V, 2, 1467, 68-70) indique le sens retenu par les éditeurs, à savoir que l'expression évoque la pleine lune, tout en soulignant que l'on ne trouve cette formulation que chez Lucain. En effet, d'ordinaire, le verbe *exigere* est employé dans un sens temporel et c'est la seconde interprétation possible pour ce passage. Oudendorp suggère que l'on peut comprendre *orbem* comme faisant référence au cycle lunaire tout entier (cf. *OLD*, s.v. 15b). Les verbes *exigere* et *condere* signifieraient alors tous deux que ce cycle est achevé. Néanmoins, cette interprétation fait, elle aussi, difficulté puisque *exactum* et *conderet* sont deux termes redondants. On peut, cependant, défendre cette hypothèse en imaginant que le verbe et le participe passé forment un hendiadyn. Aucune de ces interprétations ne me paraît donc satisfaisante et il convient peut-êter d'avoir recours à une conjecture : je suggère la leçon *exortum*. *Exortum orbem*, « le disque né », ferait référence à la nouvelle lune, comme c'est le cas chez Plaute, *Amp.* 274 *uti* [*luna*] *exortast semel*, Varron, *R.* 3, 17, 9 *ab exorta luna ad proximam nouam*, pseudo-Columelle, *Arb.* 3 *plantaria facito ab exoriente ad decimam lunam* (cf. également Ovide, *Met.* 8, 11 *sexta resurgebant orientis cornua lunae*). En outre, si l'on adopte cette conjecture, l'adverbe *bis* est parfaitement placé avant le mot sur lequel il porte : la lune a caché son disque deux fois né, c'est-à-dire qu'elle a caché deux lunes nouvelles.
Cette périphrase désigne une période inférieure à deux mois. Comme le souligne Francken, la victoire de Pompée a, en effet, nécessité seulement quarante jours selon Florus, 1, 41, 15

quadragensimo die [*uictoria*] *parta est* (cf. également Plutarque, *Pomp.* 26-28). Pour Cynthia désignant la lune, cf. I, 218 et IV, 60.

578 metuens pelagi : La peur de la mer chez des pirates forme un paradoxe, supposé illustrer l'ampleur de la victoire de Pompée. Celui-ci a repris le contrôle total des mers puisque les pirates n'osent plus s'y aventurer. Pour *metuens* constuit avec le génitif *pelagi* (et non avec *fretum* comme le pense Bourgery), cf. II, 233 *metuensque futuri* ; VII, 373 *domini metuentem*. Sur la peur de la mer des pirates depuis la victoire de Pompée, cf. Lucain VIII, 811 *pauidos Cilicas maris*.

579 angustaque domum terrarum in sede poposcit : Bentley considère que l'expression *terrarum in sede* fait difficulté : selon lui, dans la logique du texte, Pompée doit insister sur le fait que les pirates sont désormais dans un lieu loin de toute mer puisqu'ils en ont désormais peur (*metuens pelagi* au vers précédent). Il s'appuie également sur ce qu'en dit Velleius Paterculus (2, 32, 5) *et quo maturius bellum tam late diffusum conficeret, reliquias eorum contractas in urbibus remotoque mari loco in certa sede constituit.* Bentley[1] propose donc de lire *terrestri in sede* avant de proposer *terrena in sede* (Bentley[2]). Pour que cette conjecture soit possible, il adopte la leçon *angustam* présente dans certains manuscrits afin d'éviter que *sede* soit qualifié par deux adjectifs non coordonnés. Il me semble, néanmoins, que l'on peut objecter qu'il est plus naturel que l'adjectif *angusta* porte sur le terrain accordé aux pirates plutôt que sur la taille de leurs maisons. En effet, pour ne pas ternir sa victoire, Pompée ne doit pas donner l'impression qu'il a accordé trop de terre aux Ciliciens (c'est d'ailleurs un reproche que lui adresse César en I, 346 *an melius fient piratae, Magne, coloni*). En outre, si la décision de Pompée a bien été de donner aux pirates des terres pour qu'ils deviennent cultivateurs et non marins (cf. Plutarque, *Pomp*. 28), l'emplacement de ces terres ne semble pas être loin de toute mer : Plutarque (*Pomp.* 28) indique que Pompée a accordé aux pirates des terres en Cilicie et notamment la ville de Soles, située sur la côte méditerranéenne. Servius (*G.* 4, 127) parle de terres données en Calabre. Enfin, il me semble que l'expression *sedes terrarum* suffit pour comprendre que les pirates sont dès lors sur des terres et non sur mer. La conjecture de Bentley ne me paraît donc pas nécessaire. La *iunctura angusta sede* apparaît déjà chez Virgile, *En.*, 3, 687 *angusta ab sede Pelori*. Lucain emploie *angustus* pour qualifier un lieu de résidence en V, 528 et V, 537. Le succès de Pompée est d'autant plus grand qu'il a réussi à sédentariser des pirates nomades (cf. *Cilicas uagos* en I, 336).

580 idem : Cortius propose de lire *idem ego*, une formule que l'on trouve à une reprise chez Virgile (*En.* 10, 851). Néanmoins, l'ajout du pronom personnel n'est pas indispensable : cf. Virgile, *En.* 3, 158 *idem uenturos tollemus in astra nepotes*.

580 per Scythici... diuortia ponti : L'expression *Scythicus pontus*, déjà attestée chez Ovide (*Tr.* 3, 4a, 46 ; 4, 1, 45) et employée en I, 18 par Lucain, est une combinaison des deux noms donnés à la Mer Noire : *Pontus* et *mare scythicum*. Pour l'expression *diuortia ponti* en fin de vers, cf. II, 404.

580-581 profugum... | indomitum regem : Il s'agit de Mithridate VI Eupator, le roi du Pont. Celui-ci mena le soulèvement des Grecs en Asie mineure contre les Romains. Sylla dut partir pour lutter contre lui. Mithridate fut vaincu et contraint à la paix dite de Dardanos en 85 avant notre ère. Cette paix lui imposa de renoncer à toutes ses conquêtes en Asie et en Grèce mais le fit reconnaître comme roi de son royaume d'origine (Pompée le qualifie donc d'*indomitum* pour cette raison). En 74 avant notre ère, il s'attaqua à nouveau aux Romains et ne fut définitivement vaincu que par Pompée en 66. Il dut alors prendre la fuite en Crimée avant de se donner la mort en 63. Pompée qualifie le roi d'*indomitum* et répond ainsi aux moqueries de César en I, 336-337 : *et lassi Pontica regis | proelia barbarico uix consummata ueneno*.

581 Romanaque fata morantem : L'idée qu'il est possible de retarder les destins apparaît déjà chez Virgile, *En.*12, 676 *iam iam fata, soror, superant ; absiste morari* et Sénèque, *Tro.* 124 *mora fatorum*. Cf. également Lucain III, 392-394 *quantum est quod fata tenentur, | quodque uirum toti properans inponere mundo | hos perdit fortuna dies*, IV, 351 *nil fata moramur*, VII, 88 *nil ultra fata morabor* et VII, 460-461 *fati suprema morantem | consumpsere locum*. L'expression participe à l'idée que les destins sont une force qu'on ne peut pas contrarier : la plus grande action que peut avoir l'homme est de les retarder, mais ils conservent leur caractère inéluctable.

582 ad mortem... ire : Cette expression est assez rare : on ne la trouve avant Lucain que chez Cicéron, *Quint.* 1, 4, 4 et Sénèque, *Brev.* 11, 2. L'emploi d'un verbe de mouvement pour évoquer le fait de mourir est, en revanche, assez commun : cf. Naevius, *Tr.* 47 (XIX) *ut ad mortem meant* ; Tite-Live 9, 4, 10 *ad mortem ruere* ; Cicéron, *C M* 71 *quo propius ad mortem accedam* ; *Tusc.* 1, 46, 110 *gradietur ad mortem*.

582 Sulla felicior : Comme en II, 74 et II, 221, il y a un jeu sur le surnom de *Felix* attribué à Sylla. Pompée s'estime plus heureux que Sylla parce que, lui, a réussi à vaincre définitivement Mithridate (cf. la note à II, 580-581). Les jeux de mots sur les surnoms semblent être communs : cf. par exemple le pseudo-Sénèque, *Epigr*. 413, 3 *et hoc Magno maior Cato*.

583 pars mundi mihi nulla uacat : *Vacare* a le sens d'« être libre pour l'usage de quelqu'un » (cf. *OLD*, s.v. 4a). Cette phrase annonce la description de l'étendue des conquêtes de Pompée. L'expression *pars mundi* fait référence à la division du monde en différentes zones : cf. Sénèque, *Nat.* 5, 17 *caelum autem diuiditur in circulos quinque qui per mundi cardines eunt : est septemtrionalis, est solstitialis, est aequinoctialis, est brumalis, est contrarius septemtrionali. His sextus accedit qui superiorem partem mundi ab inferiore secernit ; ut scis enim, dimidia pars mundi semper supra, dimidia infra est*.

584 quocumque... sub sole : L'image est inspirée par l'évocation de l'empire d'Auguste chez Ovide, *F.* 2, 136 *hoc duce Romanum est solis utrumque latus* et 2, 138 *quodcumque est alto sub Ioue Caesar habet*. Sur l'emploi du mot *sol* pour évoquer des lieux, cf. Lucain IX, 872 ; Stace, *Silu.* 1, 4, 73 ; cf. également II, 294 *alio sub sidere*. Comme le rappelle Fantham, l'identification du monde connu et des conquêtes de Pompée est un lieu commun : cf. Lucain VI, 817-820 et pseudo-Sénèque, *Epigr.* 402, 1 *Pompeius totum uictor lustrauerat orbem* (cf. Williams 1978, p. 207-208). Pour le même *topos* sur l'empire romain, cf. pseudo-Sénèque, *Epigr.* 419, 4 *qui finis mundo est, non erat imperio* ; 424, 6 *et iam Romano cingimur Oceano*.

584 tropaeis : Le *tropaeum* est, à l'origine, un repère placé pour signaler sur la route un champ de bataille proche. Il s'agit souvent d'une pièce d'amure abandonnée par un ennemi : cf. Varron, *Men.* 61 *ideo fuga hostium Graece uocatur τροπή. hinc spolia capta, fixa in stipitibus, appellantur tropea*. Ce n'est que par la suite que le mot désigne un véritable monument destiné à symboliser une victoire militaire.

585-586 hinc me uictorem... | Arctos habet : *Hinc* commence un parallélisme « d'un côté, de l'autre » qui n'est pas prolongé au vers 586. Ce sont les termes géographiques qui permettent de comprendre l'organisation du propos qui suit les points cardinaux : nord, sud, ouest, est.

585 gelidas ad Phasidos undas : Les manuscrits M et Z proposent la leçon *Phasidis*, le génitif latin, tandis que le reste de la tradition manuscrite suggère le génitif grec. La forme grecque me semble préférable : Lucain emploie souvent des formes issues des déclinaisons grecques pour les termes géographiques, qu'il s'agisse de peuples, de villes ou de fleuves : cf. II, 50 *Massageten* ; II, 54 *Getes* ; II, 466 *Auximon* ; II, 715 *Phasidos* ; IV, 552 *Phasidos*. En outre, le génitif grec *Phasidos* apparaît déjà en poésie chez Catulle 64, 3 ; Properce 1, 20, 18 et Ovide, *Met.* 7, 6. Sur l'adjectif *gelidus* au sujet de l'eau, cf. la note à II, 570. Bentley² préfère lire *gelidas... oras*, sans doute pour éviter la répétition avec II, 570. Je ne vois, néanmoins, aucune raison de contester le texte transmis par les manuscrits.
La victoire de Pompée à laquelle il est fait allusion date de 65 avant notre ère, lorsque Pompée imposa un traité aux habitants de la Colchide (cf. Plutarque, *Pomp.* 34).

586 calida...| Aegypto : L'adjectif *calidus* est employé par Ovide pour qualifier Syene (*Pont.* 1, 5, 79 *si calida, prosit, laudere Syene*). Chez Lucain, il apparaît au sujet de la zone méridionale en I, 54 *polus... calidus*, des sables de la Libye en I, 368 *per calidas Libyae sitientis harenas* et en IV, 616 *calidas... harenas* et de la zone du Cancer en X, 259 *calidi... Cancri*. L'affirmation selon laquelle Pompée connaît l'Egypte provient sans doute du fait que Ptolémée XII Aulète fut rétabli sur le trône en 55 avant notre ère grâce à l'aide du gouverneur de Syrie Gabinius, un proche de Pompée (cf. Dion Cassius 39, 55).

586 medius... axis : Le terme d'*axis* désigne un espace dans le ciel, et par conséquent la zone qui lui correspond au sol (cf. *TLL*, II, 1638, 38 sq.). L'expression *medius axis* est employée à plusieurs reprises par Lucain qui l'oppose au Nord (*Arctos* ou *Boreas*) : cf. Lucain III, 69 ; X, 250 ; X, 287 (dans les deux derniers passages, le poète désigne un lieu précis). Sur l'emploi de l'adjectif *medius* pour désigner le sud, cf. Virgile, *G.* 3, 302-303 *et stabula a uentis hiberno opponere soli | ad medium conuersa diem* ; Manilius 1, 225 *medio... polo*.

587 atque umbras nusquam flectente Syene : Les manuscrits hésitent entre les leçons *nusquam* et *numquam*. La leçon *nusquam* est défendue de façon convaincante par Bentley et Housman à l'aide de plusieurs arguments : tout d'abord, il est fréquent de voir *nusquam* corrompu en *numquam* tandis que l'inverse est rare (cf. par exemple Virgile, *G.* 4, 185 cité par Housman). En outre, Housman souligne que *numquam* est inexact puisque l'ombre ne disparaît qu'à une heure précise du jour du solstice d'été. Enfin, il faut ajouter à ce raisonnement l'argument de Bentley selon lequel le verbe *flectere* demande un complément de lieu que *nusquam* fournit.

Syène (également évoquée en VIII, 851 et X, 234) est l'actuelle Aswan, au sud de l'Egypte. La mention de Syène est une allusion au célèbre phénomène qui fait que le soleil est parfaitement perpendiculaire à une certaine heure du solstice d'été, c'est-à-dire que l'ombre d'un objet s'inverse après le zénith en partant immédiatement dans la direction opposée, sans tourner autour de l'objet. Ce phénomène est lié à la mesure de la terre par Eratosthène de Cyrène. Dans la littérature du premier siècle, Lucain est le seul à faire référence à ce rôle de Syène, à l'exception de Vitruve 1, 6, 9 et de Pline l'Ancien, *Nat.* 2, 183. Pour d'autres mentions de l'ombre qui permettent de situer géographiquement un lieu, cf. Lucain IX, 528-532 ; IX, 538-539 ; X, 236-237 ; X, 305 (cf. Schrijvers 2010, p. 271). Comme le souligne Fantham, la connaissance de ce phénomène et de l'Egypte en général chez Lucain provient sans doute de l'expédition vers les sources du Nil organisée par Néron (cf. Sénèque, *Nat.* 6, 8, 3 ; Pline l'Ancien, *Nat.* 6, 181-182). Raschle pense que Lucain fait ici allusion à la théorie des cinq zones et situe Syène à la limite entre la zone ἀμφίσκιος et la zone ἑτερόσκιος (cf. Raschle 2007, p. 61). L'ablatif *Syene* suit une déclinaison grecque.

588 occasus mea iura timent : Il faut adopter le pluriel *timent* et non le singulier *timet* : Lucain emploie, en effet, *occasus* au pluriel en VI, 361, IX, 421, X, 39, X, 276 et X, 290 (cf. également II, 642 *totos... ortus*, relevé par Housman). Bentley préfère lire *tremit* d'après Martial 8, 53 7 *sed cuius tremerent ipsi quoque iura leones*. Il est vrai qu'il est possible de voir une corruption du passage, peut-être due à la présence de l'expression *mea signa timent* en II, 592. Cependant, la formule *iura timere* me semble pouvoir être conservée : elle apparaît par la suite chez Stace, *Theb.* 8, 94 *hominem et tua iura timentem*. *Mea iura* fait référence au fait que Pompée était gouverneur en Espagne depuis 55 avant notre ère.

588-589 Tethynque fugacem | ... ferit : L'accusatif grec *Tethyn* est employé pour la première fois par Ovide : cf. *F.* 2, 191 ; 5, 81 ; *Met.* 2, 509 ; 9, 499 ; 13, 951. Tethys désigne par antonomase la mer, comme en I, 414, I, 554, III, 233, IV, 73, V, 623, VI, 67, VI, 479, X, 204. Le scholiaste des *Adnotationes* comprend *fugacem* au sens de *rapidum*. En effet, l'adjectif évoque le fort courant de l'Océan Atlantique. L'adjectif doit également être compris comme une allusion à la légende de Téthys et Pélée : la Néréide a, en effet, cherché à échapper à Pélée pour ne pas se marier avec lui. Le verbe *ferire* est d'ordinaire employé avec l'eau comme objet pour parler de l'action des vents (cf. *TLL*, VI, 1, 513, 79 sq. ; Lucain X, 245) ou, à l'inverse, c'est la mer qui frappe le rivage de ses flots (cf. Virgile, *B.* 9, 43).

589 Hesperius post omnia flumina Baetis : L'adjectif *Hesperius* peut servir à désigner tout pays à l'Ouest, et non seulement l'Italie : cf. Martial 8, 28, 5 ; 13, 40, 2 qui emploie l'adjectif pour parler de l'Espagne. Le Bétis est l'actuel Guadalquivir, qui baigne notamment la ville de Cordoue d'où est originaire Lucain. *Post omnia flumina* vient qualifier *Hesperius* pour signaler que le fleuve est celui qui est situé le plus à l'Ouest, ce qui est une exagération de la part du poète, mais le fleuve est en effet un des plus proches de l'actuel détroit de Gibraltar, à l'extrême Ouest de la Méditerranée.

590-594 : Pompée expose la liste de ses différentes victoires en donnant le nom des peuples vaincus. Fantham souligne que l'organisation de la liste est similaire à celle des clients de Pompée en III, 169-283 : les peuples de l'Est sont les derniers mentionnés. L'accumulation de ces noms fait penser à l'évocation d'un triomphe (cf. par exemple Horace, *O.* 4, 14, 41-52).

590 me domitus cognouit Arabs : Bentley préfère lire *cognoscit*, leçon qu'il trouve dans un manuscrit : le présent lui semble plus en accord avec les autres verbes du passages. En outre, il suppose que cela signifie que le peuple arabe, suite aux conquêtes de Pompée, a compris qui il était alors que son nom leur était déjà connu. Cette correction ne me semble pas nécessaire : Pompée insiste ici dans son discours sur le résultat de ses conquêtes (il parle par exemple de la crainte d'autres peuples). Le parfait résultatif *cognouit* me paraît donc tout à fait en accord avec le reste du texte. En outre, la leçon *cognoscit* est sans doute le fruit d'une hypercorrection d'un copiste qui aurait chercher à uniformiser les temps verbaux dans ce passage. Fantham suppose que *domitus* qualifie également *Heniochi* et *Colchi.* Néanmoins, les deux autres noms de peuples sont chacun qualifiés par un adjectif ou un participe passé (*feroces, noti*), formant un effet de gradation : *Arabs* n'est caractérisé que par un mot, *Heniochi* par deux et *Colchi* par trois. Le fait de sous-entendre *domitus* dans chaque groupe me semble nuire à la construction stylistique de la phrase. *Me* est repris de façon anaphorique après la coupe hephthémimère. Francken évoque la conjecture *dominum* au lieu de *domitus*, conjecture qu'il ne juge pas nécessaire. En effet, le participe *domitus* exprime tout à fait la domination d'un conquérant sur un peuple (cf. *OLD*., s.v. 3).
La mention des Arabes peut faire allusion à deux succès de Pompée : il s'agit soit de la victoire d'Afranius sur les Arabes du mont Amanus (cf. Plutarque, *Pomp.* 39) soit de la soumission du roi des Arabes à Pétra (cf. Plutarque, *Pomp.* 41).

590-591 Marte feroces | Heniochi : Les Hénioques sont un peuple proche de la mer Noire et de la Colchide (sur leur origine, cf. Ammien Marcellin 22, 8, 24). L'expression *Marte ferox* est employée par Ovide, *Pont.* 2, 9, 45. Comme le souligne Fantham, l'épithète *Marte feroces* est en accord avec la signification du nom de ce peuple (« les conducteurs de char »).

591 notique erepto uellere Colchi : Les Colchidiens sont caractérisés par l'épisode mythique de l'enlèvement de la Toison d'or par Jason. Bentley conteste la leçon *noti* qu'il juge trop proche de *cognouit*. Il suggère la conjecture *nudique*. Cependant, l'argument de Bentley pour critiquer la leçon transmise par les manuscrits me paraît faible. On trouve un usage rapproché de ces deux termes chez d'autres poètes : cf. Ovide, *A. Am.* 2, 500-501 *Littera, cognosci quae sibi quemque iubet!* | *Qui sibi notus erit, solus sapienter amabit* ; Ovide, *H.* 15, 147 *cognoui pressas noti mihi caespitis herbas* (mais certains éditeurs préfèrent la leçon *agnoui*).

592 Cappadoces mea signa timent : La Cappadoce, région d'Asie mineure, a été placée sous l'autorité de Pompée après son succès contre les pirates (cf. Plutarque, *Pomp.* 30, 2). Pompée ne l'a pas véritablement conquise mais il en a dépossédé Tigrane pour la remettre à Ariobarzane qui deviendra son client (cf. Dion Cassius 36, 51 ; Appien, *Mithr.* 15, 105). Aux trois peuples précédemment évoqués, Pompée fait succéder un nom de peuple et deux de région, tous sujets du verbe *timent*. Fantham considère que le général évoque des peuples de plus en plus civilisés, c'est-à-dire connus de Rome depuis un temps plus ancien.

592-593 et dedita sacris | incerti Iudaea dei : Augustin cite ce passage (*Cons.* 1, 30, 46) et glose la formule *incerti dei* : il explique que Lucain sait que les Juifs ont un dieu unique, mais qu'il ne connaît pas son nom (puisque le nom de Dieu ne doit pas être prononcé dans la religion juive). En outre, le fait que Lucain ne connaisse pas le dieu des Juifs provient du fait qu'il n'en existe pas de représentation (cf. Tacite, *H.* 5, 5 *Iudaei mente sola, unumque numen intellegunt*).

593 mollisque Sophene : La Sophène est une région d'Arménie (cf. Pline l'Ancien, *Nat.* 5, 67). Pompée la donna au fils de Tigrane (Plutarque, *Pomp.* 33) avant de la lui reprendre pour la confier à son père, le roi d'Arménie (cf. Frankfort 1963, p. 185-189). Les *Commenta* supposent que *mollis* fait référence à la coutume des habitants de se revêtir tout le corps. L'explication donnée par les *Adnotationes* me paraît plus vraisemblable : *mollis* est une allusion au climat chaud de la région qui, selon la théorie des climats, rendait plus faibles les habitants. Cette théorie, élaborée notamment par Hippocrate et Aristote (*Politique* 7, 7) et

reprise bien plus tard par Montesquieu, apparaît chez Lucain VIII, 363-366 *omnis, in arctois populus quicumque pruinis | nascitur, indomitus bellis et mortis amator ;| quidquid ad Eoos tractus mundique teporem | ibitur,* ***emollit*** *gentes clementia caeli*. Pour l'usage de *mollis* dans le cadre de la théorie des climats, cf. également Virgile, *G.* 1, 57 *molles... Sabaei*. Le singulier *mollis Sophene* est préférable : la région est toujours mentionnée au singulier chez les latins. Le mot suit une déclinaison grecque.

594 Armenios Cilicasque feros Tauronque subegi : La leçon *Armenias* que l'on trouve dans deux manuscrits provient sans doute de la proximité d'une désinence en *-as* ainsi que de la volonté d'employer le nom du pays comme au vers précédent et non celui des habitants (cf. VII, 542 *Armenii, Cilices*, relevé par Housman). La mention de l'Arménie est une référence au conflit entre Tigrane et Rome.
Les manuscrits proposent tous la leçon *Tauros* qui est problématique : le nom désigne une montagne et le pluriel est impropre (il provient sans doute de la proximité de *feros*). Les *Adnotationes* semblent comprendre *Taurum*, même si le lemme est *Tauros* : *Taurus mons in Cilicia ; pro hominibus autem posuit montis nomen*. La conjecture suggérée par Guyet, *Tauron*, me paraît satisfaisante : elle explique plus aisément l'erreur de copie puisqu'elle est proche de la leçon *tauros*, préservée par les manuscrits. En outre, la désinence grecque forme un couple avec *Cilicas*, l'accusatif inspiré de la déclinaison grecque de *Cilices*, l'habitant de Cilicie. La mention des Ciliciens et du mont Taurus est une allusion aux campagnes de Pompée contre les pirates (cf. II, 576 ; III, 225-228).

595 quod socero bellum praeter ciuile reliqui : Le manuscrit G suggère la leçon *quid*, possible grammaticalement mais qui me paraît moins bonne : en effet, Pompée ne déclare pas que la seule chose qu'il a laissée à César est la guerre civile, mais plutôt que le seul type de guerre restant pour César est la guerre civile. Il faut donc sous entendre *quod bellum socero praeter bellum ciuile reliqui*. La correction suggérée par Heinsius, *quid socero belli*, n'est pas nécessaire puisqu'elle aboutit au même sens que *quod bellum* tout en rendant plus complexe la compréhension de l'accusatif *ciuile*. Il faut tout de même souligner que le propos de Pompée est inexact : César a déjà obtenu, comme succès guerrier, la victoire en Gaule et une expédition contre les Parthes était prévue pour l'année 49. La formule qui conclut le discours de Pompée cherche simplement à faire croire que le général a conquis le monde entier (cf. II, 583) et que César n'a plus d'autre campagne à mener que contre Rome.

596 uerba ducis nullo partes clamore secuntur : La réaction des troupes de Pompée contraste avec celle des soldats de César après son discours en I, 386-389 *cunctae simul adsensere cohortes,* | *elatasque alte, quaecumque ad bella uocaret,* | *promisere manus. It tantus ad aethera clamor*... Le passage peut être rapproché de Valerius Flaccus, 1, 682 (cf. Liberman *ad loc.*).

597 matura... classica : Bersmann défend la leçon *motura* en considérant qu'il s'agit d'une hypallage : il faudrait alors comprendre *nec moturi castra petunt classica*. Cependant, cette interprétation me paraît forcer le texte dont le sens, si l'on adopte *matura*, est clair. Les soldats ne souhaitent pas que l'on se hâte de combattre.

598 sensit et ipse metum : Le silence des troupes vient de leur peur. Le fait que Pompée comprenne cela fait de lui un bon chef et rejette la responsabilité de la fuite vers Brindes sur ses troupes et non sur une mauvaise décision du général. Lucain prépare ainsi le tour de force rhétorique de la fin du livre II dans lequel il tente de voir une *exigua uictoria* (II, 708) dans la fuite hors d'Italie.

598-599 placuitque referri | signa : Van Jever préfère lire *referre* pour que le verbe *placere* soit suivi de deux verbes actifs. Néanmoins, cette correction ne serait valable que si les deux infinitifs avaient véritablement pour sujet *Pompeium*. Or, si c'est bien le chef qui envoie ses troupes (*mittere*), ce n'est pas lui qui rapporte les étendards (*referre*), mais les soldats (cf. Tite-Live 2, 43, 9 *iniussu signa referunt* ; 22, 42, 10 *cum referri signa in castra iubenti consuli milites non parerent* ; 25, 25, 2 *Marcellus... ad Euryalum signa referri iussit*). La coordination d'un verbe passif à un verbe actif n'est pas unique chez Lucain : cf. la note d'Housman à I, 8-10 (cf. I, 589-591 ; II, 442-445 ; IX, 687-688 et X, 347-348).

599 in tantae discrimina... pugnae : Ce passage fait l'objet de quatre conjectures, deux de Bentley, une de Cortius et la dernière de Van Jever. Ce dernier trouve problématique l'expression *discrimina tantae pugnae* puisqu'il considère que l'on peut parler de *discrimen*, de moment décisif, pour n'importe quelle bataille. En outre, il ajoute que *tantae pugnae* fait difficulté puisqu'il s'agit d'une bataille qui n'a pas été livrée. Il propose donc de lire *certae... cladis*. Cependant, il me semble important de conserver *tantae* : en effet, Pompée s'est replié à Capoue et attendait le renfort de Domitius afin de livrer une bataille décisive contre les troupes de César (cf. note à II, 393 ; cf. II, 526-530). La bataille que ne livrera finalement pas l'armée de Pompée aurait été de la plus grande importance. L'objection de Bentley et de Cortius est différente : ils remettent en cause le mot *pugnae* en raison de la présence de

pugnae à la même position, à la fin du vers 597, deux vers plus haut. L'objection me paraît beaucoup plus sérieuse : il est très tentant de penser qu'il s'agit d'une erreur de copie. Bentley suggère, dans un premier temps, *causae* avant de se raviser et d'avancer la conjecture *sortis*, tandis que Cortius propose *tanti... Martis*. La première conjecture de Bentley me convainc davantage (cf. l'emploi de *causa* en I, 128 et IX, 230) puisqu'elle rend plus vraisemblable l'erreur de copie. Néanmoins, il n'est pas certain qu'une conjecture soit nécessaire : les répétitions sont fréquentes chez Lucain et, en outre, l'expression *tantae... pugnae* redéfinit la *promissa pugna* du vers 597 pour en rappeler l'importance. La reprise du terme peut donc être signifiante et ne doit peut-être pas donner lieu à une correction.

600 iam uictum fama non uisi Caesaris agmen : La *fama* de César était précisément évoquée par Pompée dans son discours (II, 573). La victoire de la renommée de César rappelle la terreur à Rome en I, 486-522 (à ce sujet, cf. Meunier 2010, p. 74). Trois manuscrits ont la leçon *fama uictum* : si celle-ci paraît meilleure parce qu'elle place avant la coupe penthémimère le participe qui qualifie le nom placé en fin de vers (cf. note à II, 326), il me semble préférable de conserver *iam uictum fama* puisque l'adverbe *iam* porte ainsi directement sur le mot qui le suit.

601-609 : Le taureau vaincu.

Cette comparaison a fait l'objet de deux études récentes : cf. Perutelli 2001, p. 425-435 et Thomas 2009, p. 153-162. La transition avec la comparaison est ménagée par le mot *agmen* qui peut désigner un troupeau (cf. *OLD.*, s.v. 9a). La comparaison d'un guerrier ou d'un général avec un taureau fait, bien entendu, penser aux nombreuses comparaisons animales chez Homère. Le modèle de ce passage est plus directement virgilien et renvoie à la bataille entre deux taureaux qui est comparée par Virgile à un combat entre hommes (cf. Virgile, *G.* 3, 220-236). La comparaison avec des taureaux est fréquente dans la littérature gréco-latine : cf. Sophocle, *Oed. Tyr.* 481 sq. ; Virgile, *En.* 12, 103-106 ; 12, 715-722 ; Stace, *Theb.* 2, 323-332 ; 11, 251 sq. ; Valerius Flaccus 2, 546 sq. ; Silius Italicus 16, 4 sq. La comparaison n'est pas tout à fait adaptée à la situation : le taureau part dans un exil solitaire tandis que Pompée quitte l'Italie avec une armée. Arnulphe d'Orléans suppose que le taureau pourrait être César, le lieu d'exil la Gaule et le berger Rome. Cette interprétation ne tient pas : il est difficile de voir quel serait le premier combat perdu par César et qui l'aurait poussé à l'exil. A l'inverse, la précision *uiribus inpar* au sujet de Pompée (v. 607) fait allusion à cette défaite évoquée dans la comparaison.

601 pulsus ut armentis : Le participe *pulsus* est fréquemment employé pour parler d'une retraite militaire (cf. II, 463 ; II, 503 ; cf. *OLD*, s.v. *pello* 5), mais peut également évoquer un exil politique (cf. *OLD*, 4b). Comme le souligne Fantham, à partir de cette comparaison, Pompée est souvent décrit comme *pulsus* (cf. II, 728 ; III, 48 ; VII, 698 ; VIII, 271 ; VIII, 503). La comparaison de Lucain s'éloigne de son modèle virgilien puisque le taureau n'est pas chassé de son royaume mais de son troupeau (*armentis*). Ce faisant, le poète montre la séparation du peuple romain et de son général Pompée, plus que la fuite loin du territoire italien.

601 primo certamine : Dans la comparaison, le taureau a été vaincu dans un premier combat. Pompée, en revanche, ne connaît pas la défaite lorsqu'il doit partir à Brindes (il n'est pas même averti de la défaite de Domitius (cf. II, 526). L'expression apparaît déjà chez Virgile, *En.* 11, 155 (cf. aussi Lucain IV, 621).

602 siluarum secreta : Comme le souligne Fantham, l'expression formée d'un accusatif neutre pluriel et d'un génitif partitif provient de l'usage grec (cf. Virgile, *En.* 1, 422 *strata secreta* avec la note d'Austin ; cf. la note de Barrat à V, 10). Tibulle et Ovide préfèrent l'expression *secreta silua*, où *secretus* est un adjectif (cf. Tibulle 4, 13, 9 *sic ego secretis possum bene uiuere siluis* ; Ovide, *Met.* 7, 75 ; *Rem. Am.* 591).

602-603 uacuos que per agros | exul : Le terme d'*exul* est également appliqué à un taureau chassé par son rival chez Stace, *Theb.* 11, 251. Le paysage d'exil est désert, comme celui de Marius précédemment en II, 89-90 *uacuisque mapalibus actus* | *nuda triumphati iacuit per regna Iugurthae*.

603 in aduersis explorat cornua truncis : Comme le montre déjà Cortius, le passage s'inspire directement de Virgile, *G.* 3, 232-233 *irasci in cornua discit,* | *arboribus obnixus trunco* (cf. également *En.* 12, 104-105 *irasci in cornua temptat,* | *arboribus obnixus trunco*). *Explorare* a le sens de « tester, éprouver » (cf. *OLD*, s.v. 3 ; Lucain IV, 731).

604 nisi cum : Cortius[1] préfère lire *nisi si* (cf. la conjecture d'Heinsius à Ovide, *H.* 4, 111). Cette conjecture engage l'interprétation : *si* suppose que le retour du taureau (et donc de Pompée) est hypothétique, tandis que *cum* le présente comme certain. La conjecture de Cortius[1] a donc le mérite de rendre tout à fait exacte la comparaison puisque, historiquement, Pompée n'est pas revenu en Italie. Cependant, comme je l'ai déjà souligné, la comparaison ne

recherche pas l'adéquation parfaite avec la situation de Pompée et il me semble donc que l'on peut conserver la leçon transmise par les manuscrits, *nisi cum*.

604-605 ceruice recepta | excussi placuere tori : Van Jever préfère lire *ceruice recepta*, plus proche du modèle virgilien, *G.* 3, 235 *ubi collectum robor uiresque refectae* . La tradition manuscrite du texte de Virgile est elle-même partagée entre *refectae* (MP) et *receptae* (R *dett.*). Néanmoins, Stace qui s'inspire de Virgile et de Lucain écrit en *Theb.* 2, 326-327 *cum profugo placuere tori ceruixque recepto* | *sanguine magna redit*. Il me paraît donc préférable de conserver *recepta* au sens de « recouvrer la santé, reprendre des forces » (cf. *OLD*, s.v. 14) Pour l'emploi du verbe *excutio*, cf. Ovide, *H.* 4, 43 et Lucain I, 424 *excusso... lacerto* (cf. Virgile, *En.* 12, 7 *excutiens ceruice toros*).

605-607 mox reddita... | ... comitantibus agmina paruis | ... trahit : Le mot *tauris* fait difficulté : dans la comparaison, le poète semble opposer deux taureaux qui cherchent à commander un troupeau (*armentis* en II, 601). Dès lors, il est étonnant de voir le taureau qui revient victorieux accompagné par des taureaux : le troupeau est plus vraisemblablement composé de vaches et de veaux, puisque les seuls taureaux évoqués sont les deux rivaux. En outre, on ne peut pas considérer que *tauris* vienne de *taura* et fasse allusion aux vaches stériles (cf. Varron, *R.* 2, 5, 6 ; Festus 480, 19) dont la présence dans l'armée victorieuse est incongrue. Bentley propose la conjecture *paruis* au lieu de *tauris* : *parui* désigne les veaux (cf. Sénèque, *Phaed.* 18-20 ; *Tro.* 537). Fantham rejette la conjecture en avançant que la mention des veaux n'apporte rien à la comparaison en ce qui concerne Pompée. Toutefois, cette partie de la comparaison étant précisément celle qui ne correspond pas à la réalité historique de la guerre civile, il me semble que l'on peut donc admettre la conjecture de Bentley.
Van Jever propose une autre conjecture et modifie la construction de la phrase : il considère, en effet, qu'il faut sous entendre *armenta* avec *reddita* et lire *comitantibus agmine uaccis* (« les vaches l'accompagnant en troupeau »). Il me semble, néanmoins, impossible d'admettre qu'il faille sous entendre *armenta* : le terme est trop éloigné dans la phrase et il est bien plus simple de considérer que le synonyme *agmen* est précisément là pour éviter la répétition.

606-607 quoslibet in saltus... | inuito pastore : Les deux expressions montrent le pouvoir à nouveau détenu par le taureau. *Quoslibet in saltus* en fait le nouveau chef du troupeau, au détriment du taureau qui l'avait précédemment chassé tandis que *inuito pastore* met en évidence le fait que son pouvoir dépasse celui d'un taureau puisqu'il peut même agir contre le bouvier. La comparaison suppose donc que la retraite effectuée par le taureau (et

donc par Pompée) permet non seulement de recouvrer ses forces pour surpasser son adversaire, mais aussi d'obtenir un pouvoir exceptionnellement important. Thomas (cf. Thomas 2009, p. 154) suppose que le terme de *pastor* fait référence à Caton : il soutient Pompée mais ne peut pas se réjouir d'une prise de pouvoir par celui-ci.

607 uiribus inpar : Comme le souligne Fantham, la clausule apparaît déjà chez Ovide, *Met.* 5, 610 ; *H.* 18, 5 (l'expression est employée dans son sens militaire par Tite-Live 26, 25, 10 ; 27, 1, 7 ; 42, 65, 6). Le poète montre que la fuite de Pompée est rendue nécessaire par les circonstances : il ne s'agit pas d'une erreur de commandement.

608 tradidit Hesperiam : Heinsius formule la conjecture *prodidit*, mais la leçon donnée par les manuscrits, *tradidit*, me paraît tout à fait satisfaisante (cf. Lucain IV 352 *tradimus Hesperias gentes*). Cortius[1] suggère la conjecture *Hesperien*, conformément à l'habitude de Lucain d'employer des formes grecques pour certains noms géographiques (cf. par exemple II, 466 ou encore II, 594). Cependant, Lucain emploie ailleurs la forme *Hesperia* (cf. I, 29 ; I, 224 ; I, 404 ; I, 555 etc.). Il est donc préférable de conserver le texte des manuscrits.

608-609 profugusque... | Brundisii tutas concessit Magnus in arces : La leçon *concessit* est préférable à *condit se* : elle permet de conserver un verbe au parfait comme *tradidit* au vers précédent. En outre, Pompée ne se retire pas à Brindes pour se cacher mais pour gagner la Grèce afin d'y rassembler ses forces. Enfin, la leçon *conscendit* ne convient pas puisque Pompée n'embarque pas à ce moment là : son départ difficile par la mer est évoqué plus loin par Lucain (II, 680-736).
Fantham voit dans ces vers une forme d'*hysteron proteron* puisque la mention de l'abandon de l'Italie et l'adjectif *profugus* apparaissent avant que la poète parle de l'épisode de Brindes. Il est intéressant de souligner qu'à l'époque de la guerre civile Cicéron considérait déjà le départ pour Brindes comme une fuite vers la Grèce et l'abandon de l'Italie (cf. Cicéron, *Att.* 8, 8). Mais, là où Cicéron évoque cela pour critiquer la faiblesse de Pompée et ses erreurs de commandement, Lucain montre plutôt le départ d'Italie comme un événement inéluctable.

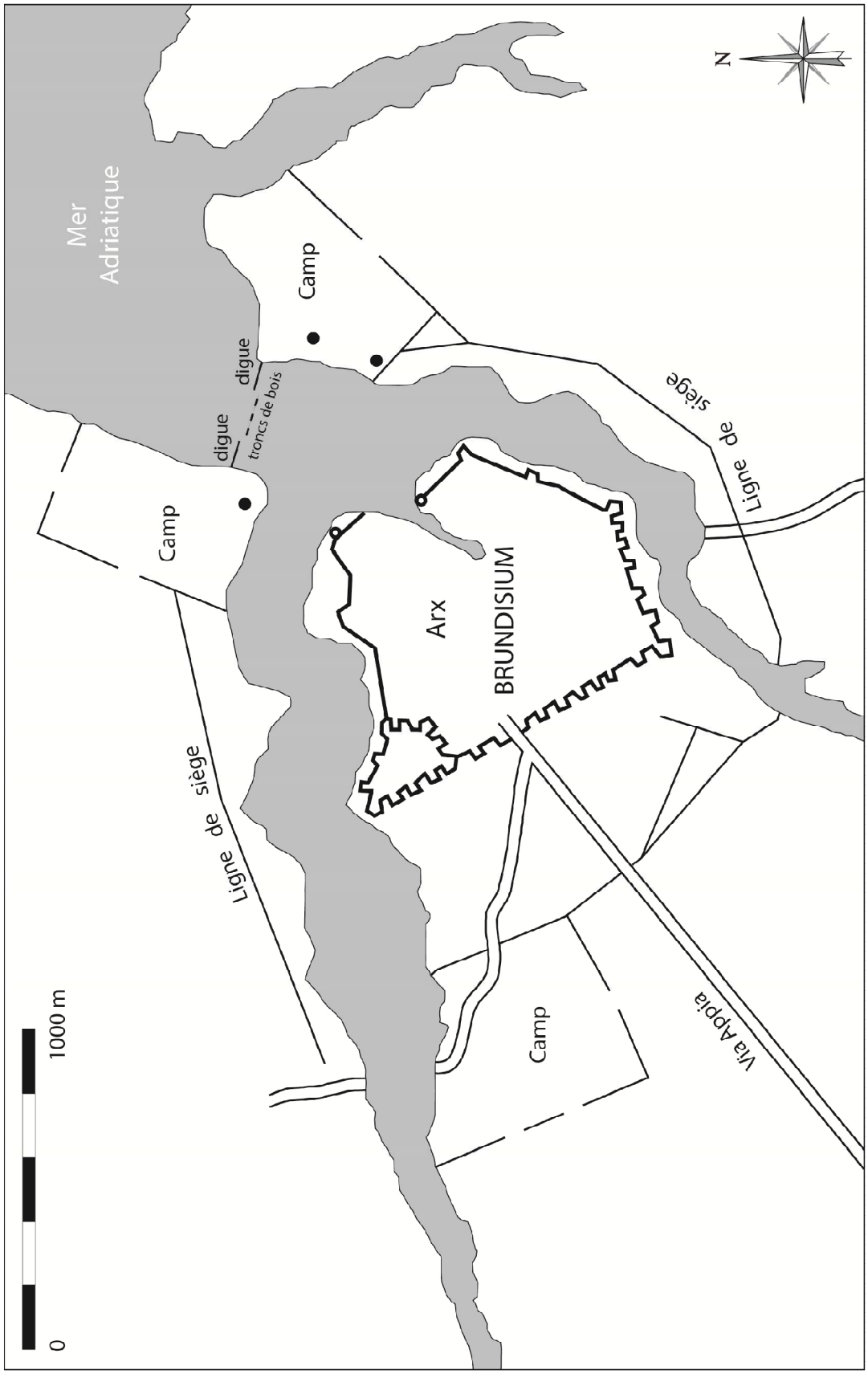
610-649 : Pompée à Brindes.

L'action du chant II rebondit avec le nouveau déplacement de Pompée annoncé aux vers précédents : la présentation de la fuite de Brindes commence par une mise en place du contexte avant l'arrivée de César. Le poète décrit donc, dans un premier temps, la

configuration du port de Brindes (v. 610-627) avant de donner la parole à Pompée qui s'adresse aux consuls et à son fils (v. 628-649). Ce discours et le départ d'une partie des troupes de Pompée a eu lieu entre le 25 février, date d'arrivée de Pompée à Brindes, et le 9 mars 49, date de l'arrivée de César devant la ville.

La description de la ville de Brindes forme une véritable *ekphrasis topou* lancée par la formule *urbs est* qui se rapproche des tournures traditionnelles *locus est* ou *est locus* (cf. Virgile, *En.* 1, 12 *urbs antiqua fuit...*). Cette description a été étudiée en détail par Aygon (Aygon 2010, p. 44-47). Il souligne le fait que la *descriptio* de Brindes fusionne les éléments de deux descriptions de l'*Enéide* : celle de la ville de Carthage (*En.* 1, 12 sq.) et celle du port où Enée a débarqué (*En.* 1, 159-169) et ce, au détriment de la réalité géographique (l'île mentionnée en II, 616-618 n'existe pas à Brindes par exemple). Sur la construction du paysage de Brindes dans ce passage, cf. Ahl 1976, p. 78. Pour faciliter la compréhension du texte du Lucain, j'accompagne le commentaire de ce passage d'une carte du port de Brindes et des travaux d'assiègement réalisés par César. Cette carte s'inspire de celle qui est fournie par Fantham dans son commentaire au livre II.

Dans un second temps, après la description, le poète revient à l'action en présentant la résolution de Pompée de partir pour l'Epire. Ce faisant, Lucain donne l'impression que la fuite hors d'Italie n'était pas la décision première de Pompée mais que c'est une stratégie qu'il a été contraint d'adopter en raison de la perte de la *fides* (v. 628). Sur le discours de Pompée, cf. la note à II, 632-648. Les vers 628 à 641 forment un ensemble dont la métrique paraît particulièrement travaillée : comme le souligne Vella (Vella 1987, p. 105-106), la répétition de certains schémas métriques et leur organisation symétrique mettent en exergue le rythme marqué de ce passage. Ainsi, les vers 628 à 631 présentent une alternance entre DDSS et DSSS tandis que les vers suivants opposent deux à deux les schémas SSDS (vers 632-633) et SDSS (vers 634-635). Enfin, les vers 636 à 641 s'organisent selon un schéma symétrique : les trois premiers vers (636-638) sont respectivement des schémas DDDS, SDSD et DSDS et les trois vers suivants (639-641) inversent cet ordre (DSDS, SDSD et DDDS). Selon Vella, une suite aussi longue de schémas métriques qui se répondent sur plusieurs vers est particulièrement rare chez Lucain. La symétrie des vers 636 à 641 n'est ainsi reproduite qu'une seule autre fois dans le *Bellum ciuile* en IV, 528-533.



Carte 3 : le siège de Brindes par César

610 urbs est Dictaeis olim possessa colonis : Comme le souligne Fantham, la description de Brindes est lancée par une formule courante dans l'ekphrasis (cf. Virgile, *En.* 1, 13 *urbs antiqua fuit Tyrii tenuere coloni*). Le rapprochement avec ce texte de Virgile est d'autant plus frappant que les deux vers commencent et s'achèvent par les mêmes mots. Cependant, contrairement à l'ekphrasis traditionnelle, le lieu décrit a déjà été mentionné auparavant (*Brundisii tutas... in arces* en II, 609). En cela, l'expression *urbs est* doit surprendre le lecteur qui s'attend à la mention d'une nouvelle ville puisqu'il n'y a pas de terme anaphorique pour montrer que le poète parle de Brindes (cf. Aygon 2010, p. 44-45).
La présentation de la ville débute par sa fondation mythique (cf. déjà Capoue en II, 393). Sur l'origine de Brindes, cf. Strabon 3, 6, 3 (cité par Francken) et Jean le Lydien, *Magistr.* 3, 46 (qui renvoie à ce passage de Lucain). *Dictaeus* fait référence à la montagne Dicté, située en Crète, là où est né Jupiter. L'adjectif apparaît déjà chez Virgile, *G.* 2, 536 ; 4, 152 ; *En.* 3, 171.

611 profugos : La reprise du terme précédemment appliqué à Pompée (II, 608) n'est pas un hasard : le général se réfugie dans une ville qui a déjà accueilli des fuyards.

611-612 puppes | Cecropiae : La *iunctura* apparaît déjà chez Catulle 64, 172 *Gnosia Cecropiae tetigissent litora puppes*. Elle y évoque aussi les bateaux athéniens employés pour envoyer le tribut athénien en Crète.

612 uictum... Thesea : Heinsius propose la conjecture *functum* : en effet, les voiles noires devaient indiquer la mort de Thésée. Mais, comme le souligne Burman, la leçon *uictum* est tout à fait acceptable : Thésée aurait été vaincu par le Minotaure qu'il était parti affronter. *Thesea* est un accusatif grec (cf. Catulle 64, 53 ; 64, 239 ; 64, 245).

613 hinc : La plupart des éditeurs ont choisi la leçon *hinc*, là où Oudendorp et Bourgery préfèrent *hanc* et Cortius² suggère *qua*. Il me semble préférable de conserver la leçon *hinc* : en effet, l'expression *se cogere in artum* et le verbe *producere* supposent un mouvement dont le point de départ est indiqué par l'adverbe *hinc*.

613-614 latus angustum... | Hesperiae : La mention des flancs de l'Italie n'est pas une image originale : elle apparaît chez le géographe Pomponius Mela 2, 67 *hucusque Italiae latus alterum pertinet*. De même, l'étroitesse est caractéristique de la description de la péninsule : cf. Pomponius Mela 2, 58 [*Italia*] *tota angusta et alicubi multo quam unde coepit angustior*.

613 se cogentis in artum : Cortius défend la leçon *arcum* qu'il trouve dans un grand nombre de manuscrits (mais qui n'est présente dans aucun de ceux que j'ai pu consulter).

Cortius soutient que cela correspond tout à fait à la forme du bout de la péninsule italienne, qui forme un arc. Cependant, Brindes n'est pas située dans sur la côte sud de l'Italie mais à l'Est. En outre, *cogere in artum* est une expression figée (cf. *TLL*, 723, 57-59). Cf. également *agere in artum* chez Pomponius Mela 1, 6.

614-615 tenuem... linguam | Hadriacas flexis claudit quae cornibus undas : Les deux images, de la langue et des cornes, font penser à la description de Brindes par Strabon 6, 3, 6, dans laquelle le géographe emploie l'image d'une bouche pour parler du port et écrit que la baie ressemble à une tête de cerf (cf. également Isidore de Séville, 15, 1, relevé par Bourgery). L'image de la tête de cerf est une tentative d'explication étymologique du nom de Brindes, *brunda* désignant cet animal en grec. Pour l'emploi de *lingua* au sujet d'un promontoire, cf. Festus 108, 11 qui définit le terme ainsi *promuntorii quoque genus non excellentis sed molliter in planum deuexi* ; cf. également Tite-Live 37, 31, 9 *inde lingua in altum mille passuum excurrens*. La variante *sulcum* présente dans de nombreux manuscrits est vraisemblablement une glose expliquant le terme de *lingua*. Pour un rapprochement entre la description de Brindes et celle d'un port chez Virgile, *En.* 1, 159-164, cf. la note de Fantham *ad loc.*

616 artis inmissum faucibus aequor : Bentley[1] considère que la reprise du terme d'*artus* que l'on trouve déjà au vers 613 n'est pas acceptable. Cependant, au vers 613, il s'agit de l'adjectif substantivé tandis qu'ici le poète emploie véritablement l'adjectif. Il n'y a donc pas véritablement une répétition. La conjecture ne paraît pas nécessaire. *Artis... faucibus* répond à *flexis... cornibus* au vers précédent pour compléter la description du port (les adjectifs et les noms occupent la même place dans les vers qui suivent d'ailleurs le même schéma métrique DSSS). Sur l'étroitesse du port de Brindes, cf. César, *C.* 1, 25, 5 *fauces erant angustissimae portus*.

617-618 portus erat si non... | exciperet : Le système hypothétique n'est pas complet : on attendrait *esset* au lieu de l'indicatif *erat*. Pour ce type d'énallage, cf. II, 456-458 et II, 496-497. La description géographique d'un lieu en utilisant une proposition conditionnelle rappelle la comparaison du Pô, du Nil et du Danube (II, 416-420).

617-618 uiolentos... Coros | exciperet saxis : Le Corus (ou *Caurus*) est un vent du nord-ouest, souvent à l'origine de tempêtes. Sur la violence de ce vent, cf. Lucain V, 572 ; V, 599 ; V, 606 ; VII, 125 ; Sénèque, *Nat.* 5, 16, 5 *cori uiolenta uis est*. Fantham souligne le fait que ce vent est souvent mentionné par Sénèque dans ses tragédies : cf. par exemple *Ag.* 484 ;

Thy. 578. *Excipere* n'a pas le sens de « recevoir » (Bourgery), mais plutôt d'« affronter, soutenir la force de » (cf. *OLD*, 11a ; cf. Sénèque, *Phaed.* 1128-1131 *Admota aetheriis culmina sedibus* | *euros excipiunt, excipiunt notos,* | *insani boreae minas* | *imbriferumque corum*).

618 lassasque refunderet undas : Bentley trouve problématique le fait que le poète parle d'un vent, le Corus, puis de l'eau (*undas*). Il suggère donc deux conjectures pour éviter cette difficulté : *refunderet auras* (Bentley[1]) et *retunderet iras* (Bentley[2]). Cependant, il n'est pas certain que la difficulté relevée par Bentley soit réelle : en effet, si Brindes peut être un port, c'est parce que les eaux n'y sont pas agitées. Le poète explique donc qu'une île arrête le vent et que les eaux, dont la violence est due au vent, s'y brisent (les deux éléments sont à nouveau évoqués au vers 620, *mari... flatus*). En outre, comme le rappelle Fantham, *lassus* peut tout à fait être appliqué à l'eau (cf. Ovide, *H.* 9, 56 *qui lassas in se saepe retorquet aquas* ; *Met.* 11, 730 *incursus quae praedelassat aquarum*), tout comme le verbe *refundere* (cf. Virgile, *G.* 2, 163 *ponto longe sonat unda refuso* ; *En.* 7, 590 *inlisa refunditur alga* ; Lucain VIII, 797-798 *refuso... in Oceano* ; Stace, *Theb.* 9, 465 *fractaque refunditur unda*). *Lassas* a une valeur épexégétique (cf. note à II, 472) : les eaux sont fatiguées à force de se heurter à l'île.

619 moles scopulosae rupis : La conjecture *moles*, au lieu de *montes*, est proposée par Bentley et Oudendorp (*coniecit amicus meus an non moles sit legendum pro montes*). Bentley remarque que l'expression *montes rupis* suppose que la montagne est faite d'un seul rocher et souligne que l'erreur de lecture est aisée entre *mo̅tes* et *moles*. En outre, l'idée d'une masse est tout à fait adaptée pour évoquer ce qui s'oppose aux vents et aux flots (cf. Virgile, *En.* 2, 496-497 *spumeus amnis* | *exit oppositasque euicit gurgite moles* ; Lucain II, 661-662 *sed molibus undas* | *obstruit*). Il convient donc d'adopter la conjecture *moles*. L'adoption de cette conjecture me semble rendre inutile la proposition de Francken qui veut lire *scruposae* pour éviter la redondance de l'expression *montes scopulosae rupis*. Le terme *moles* étant plus vague, il devient nécessaire de souligner qu'il s'agit d'écueils. *Scopulosus* n'est employé ni par Virgile ni par Ovide, mais apparaît chez Cicéron au sujet de la mer d'Etrurie (cf. *de Or.* 3, 69). Pour son emploi chez Lucain, cf. III, 172 ; V, 652 et IX, 468.

620 opposuit natura mari : La nature est le sujet d'un verbe d'action comme en II, 3. Fantham s'interroge sur la possibilité d'y voir une nature providentielle pour l'homme.

621 ut tremulo starent contentae fune carinae : *Tremulo fune* désigne la corde qui permet d'amarrer le bateau au port et, comme le précisent les *Adnotationes*, l'expression suppose donc qu'une ancre n'est pas nécesaire dans le port (cf. également Lucain V, 514). Sur *funis*, au sens de l'« amarre », cf. Ovide, *F.*, 4, 297 ; *Am.*, 2, 11, 23-24 (cf. *OLD*, s.v. 1b). L'adjectif *tremulus* évoque le faible mouvement de la corde en raison du peu de vent et de courant dans le port. Weise évoque le fait que *contentae* peut être considéré comme le participe de *continere* (« maintenir en place ») ou comme l'adjectif *contentus* (« satisfait de »). Il me semble préférable de ne retenir que la seconde solution : le poète insiste sur le fait qu'une amarre est suffisante et l'adjectif *contentus* permet de le souligner. En outre, *contentus* au sens de « satisfait de » n'est pas réservé aux êtres animés et peut tout à fait qualifier une chose : cf. Ovide, *F.*, 1, 343 *ara dabat fumos herbis contenta Sabinis*.

622 hinc late patet omne fretum : *Hinc* n'a pas le même sens qu'au vers 619 : l'adverbe place Brindes comme le point de départ des routes maritimes qui vont vers Corcyre ou vers l'Illyrie. *Patet* n'évoque pas seulement le fait que la mer est visible (Duff) : le verbe souligne plutôt que la mer est « ouverte », c'est-à-dire qu'il est possible, en partant de Brindes, de prendre des directions diverses. Le verbe *patere* contraste directement avec *claudit* en II, 615 : le poète décrit donc un port suffisamment protégé de la mer mais qui permet toutefois d'arriver rapidement au large.

622-623 seu uela ferantur | in portus, Corcyra, tuos : La première destination évoquée est Corcyre, actuelle Corfou, qui fait face à la côte grecque au sud-est de Brindes. Bibulus rejoindra justement Corcyre plus tard dans l'épopée (V, 420). Pour l'emploi métonymique de *uelum*, cf. Virgile, *En.* 3, 477 ou encore Ovide, *Tr.* 1, 1, 84. La formulation *portus* apostrophe *tuos* apparaît déjà à deux reprises chez Ovide : cf. Ovide, *F.* 4, 502 *sic uenit ad portus, Attica terra, tuos* ; *Tr.* 1, 10, 18 *uenimus ad portus, Imbria terra, tuos*.

623-624 seu laeua petatur | Illyris Ionias uergens Epidamnos in undas : La seconde destination est Epidamnos, dont le nom romain est Dyrrachium (actuelle Durrës en Albanie). Les nombreuses variantes présentes dans les manuscrits témoignent de la rareté du nom d'Epidamnos, confondu avec Epidaure, qui ne se situe pas en Illyrie, mais dans le Péloponnèse. Le nom grec *Epidamnos* n'est présent, avant Lucain (qui l'emploie également en X, 545), que chez Pomponius Mela, 2, 56 (*Dyrrachium, Epidamnos ante erat, Romani nomen mutauere*). Le nom latinisé d'*Epidamnus* est, en revanche, employé par Plaute (*Men.* 49 ; 51 ; 69), Pétrone (124, v. 293) et Pline l'Ancien (3, 145). L'orthographe grecque est préférable

étant donné l'habitude de Lucain d'employer des termes grecs pour les noms géographiques (cf. II, 585). En outre, l'adjectif *Illyris* qui qualifie le nom de ville est, lui-même, une forme grecque remplaçant *Illyrica* (cf. Ovide, *Tr.* 2, 225). L'adjectif *laeuus* désigne une ville située au nord-est de Brindes : en effet, un bateau partant de Brindes doit obliquer sur sa gauche pour prendre le cap de Dyrrachium (sur l'emploi relatif de *laeuus* en géographie, cf. la note à II, 405).
La leçon *surgens* que l'on trouve dans certains manuscrits provient sans doute d'une faute due à une mécoupure : IONIASVERGENS > IONIA SVERGENS > IONIA SVRGENS > IONIAS SVRGENS. En outre, *uergere* appelle un complément de direction (*in* et l'accusatif) tandis que *surgens* est plutôt suivi de *in* et de l'ablatif. Pour *uergere* indiquant l'orientation géographique d'un lieu, cf. *OLD*, s.v. 3.

625 hoc fuga nautarum : Les manuscrits hésitent entre *hoc* et *huc*. On attend un adverbe exprimant le lieu vers lequel on va : c'est pour cette raison que Bourgery préfère *huc*. Néanmoins, il me semble meilleur de choisir la leçon *hoc* : en effet, *hoc* peut être l'équivalent de *huc* (cf. Plaute, *Truc.*, 282 ; Térence, *Eun.*, 394 ; Servius, *En.*, 8, 423 *hoc pro huc posuit secundum antiquum morem*).

625-626 cum totas Hadria uires | mouit : *Hadria* est la forme latine pour désigner la mer Adriatique (cf. Horace, *O.* 1, 33, 15 ; Lucain V, 614). Sur la force du courant de l'Adriatique, cf. Horace, *O.* 1, 33, 15 *fretis acrior Hadriae* ; 2, 14, 14 *fractisque rauci fluctibus Hadriae* ; 3, 3, 5 *dux inquieti turbidus Hadriae* ; Lucain IV, 404 *qua maris Hadriaci longas ferit unda Salonas*. Pour l'emploi de *uires* au sujet de la mer, cf. Livius Andronicus 18 ; Virgile, *En.* 7, 301.

626 in nubes abiere Ceraunia : Les monts Cérauniens sont une chaîne de montagnes située dans le sud-ouest de l'actuelle Albanie. Ils ont notamment été décrits par Strabon (6, 3, 5-8 ; 7, 7, 5-8). Ces montagnes sont déjà évoquées par Virgile, *En.* 3, 506 ; *G.* 1, 332 ; Properce 1, 8, 19 ; Ovide, *Am.* 2, 11, 19 ; *Pont.* 2, 6, 9. L'évocation des nuages sur les montagnes signale le mauvais temps, peu propice à la navigation.

626-627 cumque | spumoso Calaber perfunditur aequore Sason : Sason est une île de Calabre qui marquait une étape vers la traversée en Epire (cf. Strabon 6, 3, 5). L'évocation rapprochée de Sason et des monts Cérauniens apparaît à nouveau chez Lucain en V, 650-653. Comme le souligne Fantham, le rapprochement des deux phénomènes météorologiques (abondance de nuages et montée des eaux) est également employé à propos de la description

de la tempête en V, 625-626 (cela rend donc inutile la conjecture de Van Jever qui suppose que le poète n'évoque que la mer et non les nuages). Sur la petite taille de l'île due à la violence de la mer, cf. V, 650 *non humilem Sasona uadis*.
La place de la conjonction de subordination et de l'enclitique *cumque* en fin de vers peut paraître suprenante : on trouve déjà le même contre-rejet chez Virgile, *B.* 6, 39 et Ovide, *Tr.* 5, 13, 9.
Le vers 627 est un vers d'or de forme abVAB

628 ergo ubi nulla fides rebus post terga relictis : Cette phrase rappelle le début du chant II, *ergo ubi concipiunt quantis sit cladibus orbi | constatura fides supreum* (II, 16-17) : dans les deux cas, c'est la *fides* qui est remise en cause et qui fait progresser l'action. Lucain emploie toujours *ergo* en tête de vers (cf. II, 16 ; II, 628 ; II, 669 ; II, 704 ; IV, 777 ; VI, 360 ; VII, 385 ; IX, 55 ; IX, 256 ; IX, 1073). L'utilisation de cette conjonction de coordination pour relancer le récit est déjà fréquente chez Virgile (cf. *En.* 2, 26 ; 3, 62 ; 3, 132 ; 3, 238 etc.). Pour l'expression *post terga relinquere*, cf. I, 369 et IV, 353.

629 nec licet ad duros Martem conuertere Hiberos : *Nec licet* évoque l'impossibilité de l'action dont la raison est donnée au vers suivant. Les Ibères, qualifiés de *feri* en II, 549, sont désormais *duri* (cf. VI, 258 *durus... Hiber* et V, 265 *duris Hispania bellis*). Lucain semble supposer que Pompée souhaitait rejoindre l'Espagne plutôt que la Grèce, ce que Cicéron contredit (*Att.* 9, 11, 4). Pour l'expression *Martem conuertere*, cf. Ovide, *Met.* 7, 140. *Mars* me semble désigner la guerre dans son ensemble et non seulement les soldats de Pompée comme le pense Arnulphe d'Orléans.

630 cum mediae iaceant inmensis tractibus Alpes : Le poète donne ici l'explication du retrait de Pompée vers la Grèce et non vers l'Espagne : néanmoins, la raison avancée est surprenante puisque rien n'obligeait Pompée à gagner l'Espagne par les terres et non par la mer. En outre, comme le précise Fantham, le véritable obstacle n'est pas la chaîne de montagne des Alpes mais plutôt l'ensemble des garnisons que César a laissées en Gaule. Pour l'usage de *tractus* à propos de chaînes de montagnes, cf. Columelle, *de re rustica* 9, 1 ; Pomponius Mela 3, 95. Pour *medius* au sens de « qui se tient au milieu, qui fait opposition », cf. II, 311 et II, 399.

631 tum subole e tanta natum : Les manuscrits s'accordent tous sur la leçon *tanta*. Cette leçon est néanmoins rejetée par de nombreux éditeurs (Shackleton Bailey la met *inter cruces*). En effet, Sextus Pompée est plus loin décrit de la sorte : *Turbae sed mixtus inerti |*

Sextus erat, Magno proles indigna parente, | *cui mox Scyllaeis exul grassatus in undis* | *polluit aequoreaos Siculus pirata triumphos* (VI, 419-422). *Tanta* ne peut donc être une allusion à la valeur de la famille de Pompée et ne peut pas non plus faire référence au grand nombre de fils qu'aurait Pompée puisque celui-ci n'en a que deux. Fantham défend la leçon transmise par les manuscrits en supposant que *tanta subole* fait référence à l'âge de Sextus Pompée. Cependant, cette interprétation me semble erronée puisque l'âge du fils de Pompée est précisément évoqué dans la suite du vers. Badalì (Badalì 1989, p. 179) pense que l'on peut conserver *subole e tanta* en justifiant *tanta* par une forme d'ironie du poète qui met en exergue les illusions de Pompée lorsqu'il s'adresse à son fils. L'éditeur italien me semble forcer le texte puisque rien n'annonce l'ironie du narrateur et que l'on ne retrouve pas cette ironie après le discours de Pompée. La conjecture de Bentley me semble surtout valoir pour son caractère diagnostique qui souligne la difficulté du texte transmis. De même, la conjecture *tacita* de Christ, relevée par Cortius², a le mérite d'être proche, paléographiquement, du texte des *codices* mais n'apporte rien au récit de Lucain. Cortius² suppose que l'ensemble de l'expression est corrompu et préfère lire *subito e cunctis* : néanmoins, *subito* me semble ajouter une notion d'urgence dans l'action de Pompée qui n'est pas nécessaire dans le récit. Il me paraît donc préférable de mettre le texte *inter cruces* comme l'a fait Shackleton Bailey. Sur la structure nom-préposition-adjectif, cf. V, 640 *fluctibus e summis*.
La leçon *tum* me paraît préférable à *tunc* (adopté par Bourgery et Badalì) : les propositions circonstacielles de temps suffisent à définir le moment du discours sans que l'emphase particulière de *tunc* me semble nécessaire.

631-632 cui firmior aetas | adfatur : Il s'agit de Gnaeus Pompeius Magnus, dit Pompée le Jeune, le fils aîné de Pompée. Celui-ci trouva la mort en 45 avant notre ère, après la bataille de Munda. Le poète évoque à nouveau Pompée le Jeune en IX, 120. *Adfatur* n'apparaît qu'à deux autres reprises chez Lucain (VI, 589 et VIII, 110), mais est un verbe fréquent chez Virgile (cf. *En.* 1, 663 ; 2, 700 ; 6, 40 ; 6, 455 ; 6, 538 etc.). *Firmior* est un comparatif que l'on peut traduire par un superlatif puisqu'il s'agit d'une comparaison entre deux éléments, en l'occurrence les deux fils de Pompée. Pour l'emploi de l'adjectif *firmus* au sujet de l'âge, cf. Silius Italicus 3, 84 (*firmior aetas* à la même place dans le vers) et Stace, *Theb.* 4, 335 (*firmius aeuum*).

632-648 : Le discours de Pompée à son fils et aux consuls.

Le discours est adressé à trois interlocuteurs : le fils aîné de Pompée, dans un premier temps (v. 632-644), puis aux deux consuls (v. 645-648). Au premier le général ordonne de rallier ses clients autour de la Méditerranée tandis que les seconds doivent se rendre en Epire pour y préparer des troupes. La première partie du discours est la plus développée : comme le souligne Fantham, les instructions données par Pompée à son fils rappellent les propos des soldats en II, 45-64. Dans les deux cas, en effet, il y a la volonté de voir le monde entier prendre les armes. Néanmoins, il faut nuancer ce rapprochement : les soldats voulaient voir le monde se soulever contre Rome afin d'éviter la guerre civile alors que Pompée espère que le conflit gagne le monde entiter précisément pour prolonger la guerre civile. Dans l'ensemble de son discours, le personnage de Pompée paraît presque antipathique : outre sa volonté d'armer tous ses clients contre l'Italie, c'est sa posture autoritaire (utilisation du « nous » de majesté, *iubeo* au vers 632, ordres donnés aux consuls) qui peut participer à créer cette impression. Néanmoins, il n'est pas certain que ce trait de caractère doive être considéré comme un défaut. Au contraire, Lucain montre ainsi Pompée dans la posture d'un chef volontaire, ce qui permet de ne pas donner l'image d'un fuyard, mais d'un général conquérant.

632 mundi iubeo temptare recessus : Comme le souligne Fantham, le terme de *recessus* évoque des endroits retirés sur le plan géographique, mais qui ne sont pas éloignés de la guerre (au contraire de son emploi en II, 522). L'emploi du verbe *iubere* fait du discours non tant celui d'un père à son fils que celui d'un général à un lieutenant. La fermeté de Pompée contraste avec le discours qu'il a adressé aux soldats dans lequel le général ne donnait pas véritablement d'ordres.

633 Euphraten Nilumque moue : Les fleuves désignent par métonymie les Parthes et les Egyptiens. Comme le montre Fantham, la substitution du nom d'un fleuve à celui du peuple est un lieu commun des catalogues épiques (cf. Homère, *Il.* 2, 825 ; 2 849 ; 2, 854 ; Virgile, *En.* 7, 715 ; 7, 728-729. *Euphraten* est une forme issue de la déclinaison grecque (cf. également VIII, 214 et X, 33). Cortius adopte la leçon *Nilonque* pour que les deux termes géographiques soient de forme grecque : cependant, *Nilon* est sans précédent dans la poésie latine et n'est jamais employé par Lucain. Il me paraît donc préférable de conserver le texte des manuscrits. Sur la volonté de Pompée de soulever tous les peuples, cf. Cicéron, *Att.* 8, 11, 2 *hoc a primo cogitauit, omnis terras, omnia maria mouere, reges barbaros incitare, gentis feras in Italiam armatas adducere, exercitus conficere maximos.*

633-634 quo nominis usque | nostri fama uenit : *Quo... usque* est la seconde et dernière tmèse présente dans le *Bellum ciuile* avec *Sacri... portum* (cf. la note à II, 134-135). L'emploi de cette figure va de pair avec la disjonction *nominis... nostri* et l'insertion de deux groupes prépositionnels (*per urbes* et *post me*) entre le verbe (*uolgata est*) et son sujet (*Roma*). La *fama* de Pompée est un thème qui rappelle le discours du général à ses soldats (cf. II, 590 *me domitus cognouit Arabs*). L'emploi de l'expression *fama nominis* rapproche ce discours des voeux de Pompée exposés par Cornélie en IX, 90-92 *uel sceptra uel urbes* | *libertate sua ualidas inpellite fama* | *nominis*. *Nostri* me semble être davantage un pluriel de majesté que le véritable pronom personnel de la première personne du pluriel regroupant Pompée et son fils : le général adopte, en effet, dans son discours, la posture d'un chef (cf. *iubeo* au vers 632 ou encore *post me... ducem* au vers 635), qui justifie l'emploi du « nous » de majesté.

634-635 quas est uolgata per urbes | post me Roma ducem : Cortius et Burman relèvent la leçon *per me* dans des manuscrits qu'ils ont consultés, leçon à laquelle Christ donne sa préférence. Il me semble que l'on peut toutefois conserver *post* : Pompée ne possède plus l'*imperium* sur l'ensemble des terres qu'il évoque et ne peut donc plus être considéré comme *dux*. En outre, la juxtaposition de deux groupes prépositionnels introduits par *per* dont le sens serait différent paraît maladroite. Sur l'emploi de *post me* cf. II, 318-319. L'usage de *ducem* comme attribut de *me* est proche de celui de l'ablatif absolu en II, 538. Pour *uolgare* au sens de « faire en sorte qu'une chose ou une personne soit connue », cf. *OLD*, s.v. 3a.

635-636 sparsos per rura colonos | redde mari Cilicas : Pompée fait à nouveau allusion à sa victoire sur les pirates ciliciens qui ne sont plus sur mer mais sur terre (cf. II, 578-579). Le statut de *coloni* des pirates est un élément que Lucain aime rappeler (cf. également dans le discours de César en I, 346) puisqu'il constitue une forme de paradoxe : la formule *redde mari Cilicas* le met d'ailleurs en exergue. Ce ne sont pas les Ciliciens qui ont été dépossédés de la mer, mais plutôt la mer qui en a été privée comme s'ils étaient sa propriété. La *iunctura per rura* apparaît au même *sedes* chez Lucain en IV, 320 et IX, 752 (cf. également Stace, *Theb.*, 3, 573).

636-637 Pharios hinc concute reges | Tigranenque meum : Bentley considère que *Pharios* n'est pas satisfaisant puisque l'Egypte a déjà été évoquée dans la formule *Nilumque moue*. Il propose donc la conjecture *Bactros* (Bentley[1]) avant d'adopter finalement la variante *Parthos* que l'on trouve dans certains manuscrits. Cependant, il ne me semble pas nécessaire

d'adopter une correction : en effet, la répétition n'est pas unique dans le discours de Pompée. Ainsi, Tigrane, le roi d'Arménie, est mentionné au vers 637 alors que l'Arménie apparaît au vers 639. De même, le royaume du Pont est évoqué à deux reprises (*Pharnacis* au vers 637 et *Ponti* au vers 639). On peut donc conserver la leçon *Pharios*. L'emploi de l'adjectif *Pharius* pour évoquer l'Egypte, à travers le Phare d'Alexandrie, apparaît chez Tibulle 1, 3, 32 (cf. également, Properce 3, 7, 5 ; Ovide, *A. Am.* 3, 270 ; 3, 635, passages relevés par Fantham). Pour l'utilisation de l'adjectif *Pharius* par Lucain, cf. Esposito 2009, p. 153. *Concute* rappelle II, 48 *nunc urbes excite feras* (cf. I, 5 *concussi... orbis*). Les rois de Pharos évoqués sont Ptolémée et Cléopâtre, deux personnages mis en scène par Lucain, plus loin dans l'épopée.
J'adopte la leçon *Tigranenque* que Cortius trouve dans des manuscrits (cf. *Tigranen* chez Cicéron, *Pomp.* 45 ; Valère Maxime 9, 11, 3 ; Tacite, *An.* 15, 1, 1 ; 15, 2, 4 etc. ; *Alciden* Lucain IV, 611 ; *Araxen* Lucain VII, 188 ; VIII, 461). Sur les Tigrane, cf. les notes à II, 592 et II, 593.

637 nec Pharnacis arma relinquas : La défense est exprimée par *nec* suivi ddu subjonctif présent, là où l'on attendrait davantage *neu relinquas* (cf. Ernout-Thomas, p. 151). La leçon *relinquis* que l'on trouve dans deux manuscrits provient sans doute d'une mauvaise compréhension de la défense formulée par Pompée. *Arma Pharnacis* fait référence au roi Pharnace II, roi du Pont et du Bosphore jusqu'en 47 avant notre ère. Celui-ci ne s'engagea pas dans le camp de Pompée mais profita de la guerre civile pour tenter de reprendre la Colchide et la Cappadoce. Il fut battu par César à Zéla en 47.

638 admoneo : Le verbe est employé en incise pour renforcer la défense : cf. Ovide, *A. Am.* 2, 608 *admoneo, ueniat ne quis ad illa loquax* ! ; Sénèque, *Ep.* 108, 35 *Sed ne et ipse, dum aliud ago, in philologum aut grammaticum delabar, illud admoneo, auditionem philosophorum lectionemque ad propositum beatae uitae trahendam...*

638-639 nec tu populos utraque uagantes | Armenia : Il faut sous-entendre *relinquas*. *Vtraque Armenia* fait référence à l'*Armenia minor* et à l'*Armenia maior*. Le participe *uagantes* souligne le fait que Pompée évoque des peuples nomades qui habitent dans ces régions (cf. *Cilicas uagos* en I, 336).

639-640 Pontique feras per litora gentes | Riphaeasque manus : La négation *nec* est prolongée par la conjonction de coordination *-que* (cf. la note à II, 235). Les *montes Rhipaei* sont des montagnes de Scythie, notamment évoquées par Ennius, *Sat.* 67-68 et Virgile, *G.* 1, 240. Lucain évoque à nouveau ces montagnes en III, 272-273. Sur l'orthographe

du nom, cf. Servius, *En.* 9, 81 *nam ecce Ripaei, montes Arcadiae, non scirbuntur cum aspiratione : quam addimus cum Riphaeos, montes Scythiae, significamus*.

640 et quos tenet : J'adopte, comme Shackleton Bailey et Luck², la conjecture *quos* formulée par Heinsius au lieu de *quas* que proposent tous les manuscrits. Il faut donc sous-entendre *populos* ou *homines* comme antécédent. La leçon *quas* provient sans doute de la proximité de *manus* qui a pu être compris comme l'antécédent du pronom relatif.

640-641 aequore denso | pigra palus Scythici patiens Maeotia plaustri : Les manuscrits hésitent entre *Maeotius* et *Maeoticus*, les deux adjectifs pouvant évoquer les marais des Méotes. Virgile choisit à deux reprises la forme *Maeotius* (*En.*, 6, 799 *Maeotia tellus* ; *G.* 3, 349 *Maeotiaque unda*) tandis que Properce emploie *Maeoticus* (2, 3, 11 *Maeotica nix*). Il me paraît préférable d'adopter la forme virgilienne *Maeotia*, davantage attestée en poésie (Housman remarque que la forme *Maeotica* provient peut-être de la présence de *Scythici* dans le même vers). Comme le souligne Van Campen, l'évocation des marais gelés (*aequore denso*) des Méotes, au nord-est du golfe de la mer Noire, est un *topos* de la littérature latine, développé pour la première fois par Virgile, *G.* 3, 354-365 et repris par Ovide, *Tr.* 3, 4, 49 *Bosporus et Tanais superant Scythiaeque paludes* ; *Pont.* 4, 10, 61 *stagno similis pigraeque paludi* et Sénèque, *Herc. f.* 1327 ; *Oed.* 475. Pour l'emploi de l'adjectif *piger* à propos d'un marais, cf. également Sénèque, *Oed.* 547 *limosa pigrum circumit fontem palus* ; *Thy.* 665-666 *fons stat sub umbra tristis et nigra piger | haeret palude* ; Lucain IV, 118 *pigras... paludes* ; V, 434-435 *alto torpore ligatae | pigrius inmotis haesere paludibus undae*.

642 et quid plura moror : La leçon *et* est préférable à *sed* : en effet, *quid plura moror* doit être considéré comme une incise. *Et* relie donc la proposition *mea bella feres* à l'énumération des peuples que le fils de Pompée doit soulever contre César. Guyet propose la conjecture *loquor* sur le modèle de II, 490. Il me semble toutefois préférable de conserver le texte des manuscrits : en effet, l'expression *plura morari* n'est pas sans précédent en poésie (cf. Virgile, *En.* 5, 381). En outre, le verbe est un ajout à une formule qui peut se résumer à *quid plura* : cf. Cicéron, *Quint.* 3, 4, 1 ; *Att.*, 13, 34. Le verbe ajouté est variable (*quid plura canam* chez Sénèque, *Phaed.* 356 ; *quid plura feram* chez Lucain IX, 1029). L'emploi de *morari* se justifie tout à fait après une longue énumération que le locuteur va résumer en quelques mots (*totos... per ortus* ; *totoque... in orbe*). Nutting (Nutting 1933, p. 58) conteste le fait que *moror* soit employé au sens de *te moror* comme le pensent Haskins et Duff : il préfère comprendre « why linger further », c'est-à-dire « pourquoi m'attarder davantage sur des

détails ». Il juge que l'accusatif *plura* fait difficulté pour sous-entendre l'accusatif *te* et souligne à bon droit que le discours ne retarde pas le fils de Pompée puisque celui-ci vient de recevoir ces consignes et n'est donc pas sur le départ. En outre, le parallèle avec Virgile précédemment relevé (*En.* 5, 381) me semble confirmer la justesse de l'interprétation de Nutting.

642-643 totos mea... per ortus | bella feres totoque... in orbe : Le parallélisme formé par les deux expressions est étonnant : Pompée ne parle d'abord que de l'Est (*ortus*) et redouble son propos en évoquant cette fois le monde entier (*orbe*). Fantham souligne à juste titre que cela permet la transition avec la mention des triomphes de Pompée qui sont également dus à ses campagnes en Afrique et en Espagne. En outre, Pompée souligne ainsi que sa gloire est connue dans le monde entier, *topos* de l'éloge que l'on retrouve dans les épitaphes du pseudo-Sénèque, *Epigr*. 402, 1-2 et 403, 3. Burman formule, sans l'adopter, la conjecture *motoque... in orbe* qui supprime le parallèlisme fort entre les deux propositions et qui, pour cette raison, ne me semble pas devoir être retenue.
Cortius lit *bella seres* comme chez Salluste, *Mithr*. 20 (*bella ex bellis serere*). Cependant, Bentley montre que cette leçon est impossible : la présence du possessif *mea* met en évidence qu'il s'agit des guerres que Pompée a déjà enchaînées. Bentley préfère lire *bella leges* pour souligner la volonté de Pompée de voir son fils recueillir le fruit des guerres qu'il a menées jadis. Francken pense qu'il faut considérer que *mea bella* est un pluriel poétique désignant la guerre qui oppose Pompée à César et que le verbe *ferre* a le sens de « porter la nouvelle de ». Cette interprétation me semble problématique : Pompée ne peut pas désigner la guerre civile par *mea bella* alors qu'il en rejette la responsabilité sur César (cf. II, 537-538). En outre, l'expression *bella ferre* est une expression figée dont le sujet doit être le commandant des armées et non un messager seulement. Il me semble néanmoins que l'on peut conserver le texte transmis par les manuscrits. Pompée indique à son fils (*nate*) qu'en vertu de ce statut il peut aller en Orient tout en étant certain d'être entendu puisqu'il emportera avec lui le souvenir des victoires de son père : grâce à cela, il pourra soulever les villes contre César. Pour l'expression *bella ferre*, cf. Ovide, *H.* 8, 26 ; Silius Italicus 10, 67-68 ; Stace, *Theb.* 3, 655-656.

643-644 urbes agitabis... | perdomitas : Bentley suggère la conjecture *praedomitas* pour insister sur la facilité des victoires de Pompée. La conjecture ne paraît toutefois pas indispensable : *perdomitas* marque également une certaine insistance en indiquant que la victoire est complète. Cette dernière précision me semble plus intéressante : en effet, le

participe *perdomitas* met en évidence le fait que l'ensemble de ces villes rejoindront nécessairement le camp de Pompée puisqu'elles lui sont tout à fait soumises.

644 omnes redeant in castra triumphi : *Triumphi* désigne, par métonymie, les peuples que Pompée a vaincus pour obtenir un triomphe. On trouve un usage proche de ce sens ailleurs chez Lucain, en VII, 234.

645 at uos, qui Latios signatis nomine fastos : *At* est tout à fait indiqué pour marquer un changement d'adresse dans un discours (cf. Lucain IV, 229 ; V, 359). La leçon *et* n'est toutefois pas impossible (cf. Lucain V, 362).
Latios est une leçon que l'on ne trouve que dans des manuscrits tardifs et qui corrige la variante *latio* que l'on trouve dans tous les manuscrits que nous avons consultés ainsi que dans les différents ensembles de glose et que Bourgery adopte (suivi en cela par le *TLL*, VI, 1, 327, 32-33). La traduction de Bourgery n'est pas satisfaisante (« vous qui marquez les fastes d'un nom latin ») : Lucain évoque le fait que les Fastes latins sont marqués par le nom des consuls. Il n'est donc pas utile de considérer que *Latio* qualifie *nomine*, par opposition à un nom étranger. Housman souligne, en outre, que les fastes sont ailleurs qualifiés de *Latii* ou *Romani* (cf. notamment Silius Italicus 16, 131 ; Valerius Flaccus 2, 245 et Lucain VII, 409). Comme le souligne Fantham, l'emploi de *signare* fait écho à Ovide, *F.* 1, 1 *picto signantia fastos* | ... *praemia* et 2, 7 *signataque tempora fastis*. La leçon *signatis* paraît meilleure que *signastis* puisque Pompée s'adresse aux consuls de l'année en cours. Néanmoins, le parfait peut être défendu en supposant que le nom de l'année est donné d'après celui du consul au début de leur exercice, moment déjà passé lors du discours de Pompée. La contraction du parfait de la première conjugaison est fréquente pour les terminaisons commençant par la consonne *s* (cf. III, 161 ; VII, 171 ; IX, 858 ; cf. Trampe 1884, p. 10-11).

646 primus in Epirum Boreas agat : Le Borée est un vent du Nord. Pour rejoindre Dyrrachium en Epire, les consuls auraient plutôt besoin d'un vent du Sud, comme l'Auster qui est précisément mentionné en III, 1. Lucain évoque à nouveau un vent du Nord pour aider à faire ce trajet en V, 417 et V, 720-721. Van Campen justifie la mention de ce vent du Nord d'après de Saint Denis (de Saint Denis 1935, p. 426) qui explique qu'il existe un véritable couloir pour le vent dans la mer Adriatique, couloir emprunté par le Borée. Barthius préfère lire *Epiron* pour reproduire l'habitude de Lucain d'employer souvent des noms grecs pour les termes géographiques. Néanmoins, *Epiron* n'apparaît chez aucun poète (on ne trouve cette

forme que chez Florus 1, 13, 3 ; 2, 13, 35). Par conséquent, il me semble préférable de conserver le texte transmis par les manuscrits.

646-647 per arua | Graiorum Macetumque nouas adquirite uires : Les deux consuls ont pour mission de lever des troupes en Achaïe et en Macédoine. Comme le souligne Fantham, il s'agit des premiers peuples mentionnés dans le catalogue des forces de Pompée (III, 169-184). Pour le génitif pluriel *Macetum*, cf. V, 2 ; X, 16 ; X, 28 et X, 269. Lucain est le premier à employer le mot *Macetae* pour désigner les Macédoniens, plutôt que *Macedones*. L'expression *adquirere uires* apparaît chez Virgile, *En.* 4, 175 et Ovide, *Met.* 7, 459 ; il n'y a pas lieu d'adopter la conjecture *exquirite* formulée par Hortensius.

648 dum paci dat tempus hiemps : Comme le souligne déjà Francken, la mention de l'hiver n'est pas rhétorique : le calendrier romain connaissant à l'époque un décalage de près de six semaines, ces événements qui nous sont rapportés en mars se sont déroulés en réalité en janvier. Il n'est donc pas nécessaire de chercher à corriger le texte comme le fait Burman qui préfère lire *dum pacis stat tempus iners* (il trouve *iners* dans un manuscrit). L'hiver et la nuit (cf. Lucain IV, 473 *pacemque habuere tenebrae*) étaient les deux périodes durant lequelles la paix était conservée. Sur la volonté de Pompée de retarder le combat, cf. également VII, 338 *nullasque moras permittere bello*.

648-649 sic fatur et omnes | iussa gerunt soluuntque cauas a litore puppes : Bentley voit plusieurs difficultés dans le texte tranmis par les manuscrits : tout d'abord, il préfère lire *at omnes* pour marquer davantage le changement de sujet. Cependant, *et* montre mieux le fait que les actions accomplies sont les conséquences du discours de Pompée. La seconde difficulté relevée par Bentley réside dans l'expression *iussa gerere* : Bentley constate que l'expression semble donner aux consuls et au fils de Pompée un simple rôle de messager alors que la mission qui leur a été confiée est diverse (ils doivent faire des levées de troupes). Pour cette raison, il propose la conjecture *iussa parant*. Néanmoins, si l'on considère que *gerere* a ici le sens de « faire, exécuter » (cf. *TLL*, VI, 2, 1937, 32-85 ; Stace, *Theb.* 2, 2), la conjecture devient inutile puisque les personnages ne sont pas cantonnés au rôle de messagers. Enfin, la dernière conjecture de Bentley concerne l'adjectif *cauas* qu'il remplace par *citas* en remarquant que l'adjectif *cauus* n'apporte rien à l'action tandis que la mention de la rapidité des navires a une fonction dramatique. Cependant, il s'agit sans doute là d'un adjectif qui fait écho à une épithète homérique (cf. Homère, *Il.* 1, 26 κοίλῃσιν... παρὰ νηυσὶ ; 1, 89 κοίλῃς παρὰ νηυσί etc.). Pour l'emploi de l'adjectif *cauus* au sujet de navires, cf. Virgile,

En. 3, 191 *caua... trabe* ; Ovide, *H.* 17, 8 *cauas... rates* ; *Met.* 11, 524 *intra caua texta carinae* ; Lucain III, 650 *caua... carina*. Il me semble donc préférable de conserver le texte tranmis par les manuscrits.

Sur la formule *sic fatur* pour clore un discours, cf. la note à II, 323. Fantham souligne le fait que l'expression *iussa gerere* fait écho aux tournures épiques telles que *iussa sequi*, *iussa facere* et *iussa peragere* et contribue à développer la clôture épique du discours de Pompée. La clausule de Lucain est presque reprise à l'identique par Dracontius, *Romul.* 8, 241, *sic fatus et omnes* (la similitude est relevée par Wolff dans sa note *ad loc.*).

650-679 : César assiège Brindes.

Après avoir présenté les résolutions de Pompée, le poète revient vers César pour évoquer le siège de Brindes. César assiège Pompée pour deux raisons selon Lucain : son incapacité à ne rien faire (cf. v. 650-651) et sa volonté d'avoir l'Italie pour lui seul (v. 658-660). Ce dernier point permet de montrer César comme un monarque en puissance puisqu'il semble désirer être le seul à avoir le pouvoir. Il convient de souligner que César apparaît ici dans un rôle qui est souvent le sien dans le début du *Bellum ciuile* à savoir un constructeur d'ouvrages de poliorcétique : cf. II, 505-506 ou encore III, 381-387. Les précisions données par Lucain laissent penser que le poète s'était documenté sur les techniques de poliorcétique et avait sans doute lu les ouvrages de César qui donne, lui-même, de nombreux détails sur sa technique de siège (cf. par exemple pour le siège d'Alésia, César, *G.* 7, 72). Enfin, comme le montre Fantham, le personnage de César semble ici suivre le modèle d'Atrée dans le *Thyeste* de Sénèque. Le refus de l'inaction est commun aux deux personnages (cf. Sénèque, *Thy.* 176) tout comme l'obsession de l'élimination d'un ennemi pourtant proche par le sang ou le mariage. Enfin, la situation elle-même est assez similaire : César possède l'Italie et pousse Pompée à l'exil de même qu'Atrée est maître d'Argos et en chasse Thyeste.

Les sources historiques sur le siège de Brindes sont diverses : il s'agit, bien sûr, principalement de César, *C.* 1, 25-30, auquel il faut ajouter des extraits d'une lettre de Cicéron (Cicéron, *Att.* 9, 12, 1-3) ainsi que les textes de Plutarque (*Pomp.* 62), Appien (*Civ.* 2, 38-40) et Dion Cassius (41, 12). Lucain n'évoque que la partie maritime du siège sans mentionner les ouvrages de siège sur terre (cf. Cicéron, *Att.* 9, 12, 3 *fossa et uallo saeptum tenet, fuga prohibet*). La construction sur la mer est d'une double nature : là où la mer est peu profonde, César a fait faire une digue pour pouvoir se déplacer à la surface et là où l'eau est plus profonde il a fait construire des radeaux, attachés les uns aux autres afin de former une barrière flottante.

650-651 numquam patiens pacis longaeque quietis | armorum : Les manuscrits sont nombreux à proposer la leçon *segnis* (adoptée par Bourgery) au lieu de *pacis*. Housman souligne le fait que *segnis* pose deux difficultés : son association avec *longaeque* est redondante et, surtout, dire que César refuse la *segnis quies* n'est pas un reproche puisque c'est le propre de tout bon chef. Housman suppose que l'introduction de *segnis* dans le texte provient de l'ordre *pacis patiens* qui serait l'ordre ancien de la phrase. Cette hypothèse ne me semble pas indispensable : les deux termes sont proches lorsque l'on sait que *patiens* peut être écrit *paciēs* dans les manuscrits. Dès lors, l'un des termes a été supprimé par haplographie et remplacé par un nouvel adjectif. L'ordre des mots ne me semble pas être un élément important pour que la faute ait pu se produire. Bentley et Van Jever n'admettent pas la leçon *pacis* en raison de la présence de *paci* au vers 648 et proposent diverses conjectures. Il me semble néanmoins que la répétition, qui permet d'expliquer la faute et les variantes proposées par les manuscrits, n'est pas gênante et que les propositions formulées ne sont pas plus satisfaisantes. *Oti* (Bentley[1]) et *segnitiae* (Van Jever) déforment le propos du poète puisque le refus de l'inaction et de la mollesse pourrait apparaître comme une qualité. Pour l'expression *pati pacem*, cf. la note à II, 559.

Bentley trouve que l'expression *quietis armorum* n'est pas satisfaisante et propose de lire *actorum*, qui se rattache à *ne quid*. Néanmoins, l'idée du repos des armes apparaît déjà chez Virgile, *En.* 10, 836 *grauia arma quiescunt* ; 12, 78 et Tite-Live 1, 31, 5 *nulla tamen ab armis quies dabatur* ; 7, 22, 6. Van Campen relève un parallèle entre ce vers et Quinte-Curce 6, 2, 1 *militiarum rerum quam quietis otiique patientior*, sans qu'il soit possible de savoir lequel des deux auteurs a influencé l'autre en raison de la datation variable de l'œuvre de Quinte-Curce.

651 ne quid fatis mutare liceret : La formule peut paraître surprenante : le destin semble pouvoir changer et ne pas être déjà déterminé. Le locuteur fait, en réalité, allusion à la *fortuna* de César qui voit ses actions favorisées par les dieux depuis sa prière lors du passage du Rubicon (cf. I, 195-203). Sur le fait que les destins sont favorables à César, cf. par exemple I, 309-310. Sur l'aspect changeant de la Fortune, cf. la conclusion sur la vie de Marius en II, 131-133. Heinsius propose la conjecture *nutare* pour accentuer l'indécision des destins. Néanmoins, la faveur divine ayant déjà été accordée à César à plusieurs reprises, le verbe *mutare* suffit à évoquer un retournement de situation en faveur de Pompée.

652 adsequitur generique premit uestigia Caesar : *Adsequi* peut faire difficulté : le verbe signifie « atteindre, dépasser » et son emploi avant l'expression *premit uestigia* est étonnant. La conjecture *insequitur*, formulée par Bentley, suivi par Van Jever, me paraît

intéressante puisqu'elle évite une incohérence dans le texte. On peut toutefois peut-être conserver *adsequitur* : le verbe peut avoir un sens plus faible de « suivre, poursuivre » (cf. *OLD*, s.v. 1). La conjecture est tout de même mentionnée dans l'apparat puisque, lorsque Lucain réemploie le verbe *adsequi* en VIII, 204, c'est bien dans le sens peu cohérent ici d'« atteindre, dépasser ». Pour l'expression *uestigia premere*, cf. Sénèque, *Ep.*, 32, 3 *fugientium premere uestigia*.

653-654 sufficerent aliis primo tot moenia cursu | rapta : La leçon *primo tot* doit être adoptée en raison du non-respect de la loi de Marx avec la leçon *tot primo* (cf. également la note d'Housman *ad loc.*). Cette formule résume les événements racontés par le poète en II, 439-525.

654 tot oppressae depulsis hostibus arces : Bentley formule la conjecture *insessae* qui ne vient pas tant corriger un défaut de la leçon *oppressae* que tenter d'expliquer la provenance des autres variantes que l'on trouve dans les manuscrits. En effet, la leçon *oppressae* me paraît être tout à fait adéquate : elle met en avant la rapidité de César qui est un de ses traits caractéristiques (cf. la note à II, 488 ; cf. *praeceps* au vers 656). Pour une discussion sur le choix de la leçon *oppressae* plutôt que *obsessae* cf. Gotoff 1971, p. 64-65 et Hakanson 1979, p. 28-29 (*obsidere* a toujours comme objet une personne chez Lucain*).*

655-656 ipsa, caput mundi, bellorum maxima merces, | Roma capi facilis : Le vers 655 est presque entièrement composé d'expressions déjà employées par le poète dans le livre II : il désignait déjà Rome comme *caput mundi* en II, 136 et en parlait comme étant la *bellorum maxima merces* en II, 227. La conquête de l'Italie par César illustre donc les craintes du vieillard qui se souvenait des guerres entre Marius et Sylla. Pour le construction de *facilis* suivi de l'infinitif, cf. Sénèque, *Thy.* 301 ; cf. Lucain, III 347 *horrida cerni* (passages relevés par Cortius). Van Campen voit dans l'emploi de *caput* et *capi* un jeu étymologique : il faut, tout du moins, souligner l'allitération forte entre les deux termes.

656 sed Caesar in omnia praeceps : Bentley trouve peu élégante la répétition de *Caesar* (cf. *premit uestigia Caesar* au vers 652) et suggère la conjecture *ductor*. La seule répétition du terme n'est pas suffisante pour remettre en cause le texte transmis par les manuscrits. En outre l'association de l'adjectif *praeceps* et du nom de César réapparaît plus loin dans l'épopée (cf. la note à II, 489 ; cf. également VII, 474 *o praeceps rabies ! cum Caesar tela teneret...*).

657 nil actum credens cum quid superesset agendum : Lucain décrit César par des *sententiae* : celle-ci est construite autour d'un polyptote (*actum* et *agendum*) renforcé par les deux pronoms indéfinis *nil* et *quid*. La *sententia* aura un certain succès puisqu'elle sera reprise au XIIIème siècle dans la *Chronica latina regum Castellae* 2, 11 et par Albertus Stadensis, *Troilus* 1, 231.

Cortius² estime que la conjecture *credens acti* qu'il formule est plus proche de l'usage de Lucain d'accompagner les pronoms indéfinis ou des adverbes d'un génitif visant à déterminer ce dont il est question. Cependant, on trouve ailleurs chez Lucain *nil actum est* (V, 287) et il me semble qu'il faut ici aussi considérer *actum* non comme un participe substantivé mais comme le verbe de la proposition infinitive introduite par *credens*.

Rutgersius (cf. Rutgers 1618, II, 13, p. 134) préfère lire *dum quid superesset* d'après le texte du *Codex Iustinianus* 6, 35, 10 *nihil etenim actum esse credimus, dum aliquid addendum superest*. Cependant, le parallèle convoqué par Grotius provient d'un texte en prose, en latin tardif, et n'est pas nécessairement pertinent pour la pratique poétique de Lucain. En outre, le sens de *cum*, « alors que, tandis que » me semble tout à fait satisfaisant.

658 instat atrox : Comme le souligne Fantham, l'adjectif *atrox* est rare dans la poésie épique. Lucain ne l'emploie qu'à deux reprises, ici et en VIII, 599 au sujet de l'assassin de Pompée. On en trouve deux occurrences dans l'épopée de Virgile, *En.* 1, 662 (à propos de Junon et de sa vengeance) et 9, 420 (à propos de meurtriers). Cf. également Ovide, *Met.* 9, 275. Pour *instare*, cf. la note à II, 469. L'emploi absolu ou elliptique d'*instare* est assez rare : cf. Virgile, *En.* 2, 244 *instamus tamen inmemores caecique furore* ; 9, 171 *instat Mnestheus acerque Serestus*. Le rapprochement du verbe et de l'adjectif est repris par Valerius Flaccus 6, 644 *iamque aliis instabat atrox.*

658-659 quamuis possederit omnem | Italiam, extremo sedeat quod litore Magnus : La conjecture d'Heinsius (*insederit* pour *possederit*) n'est pas nécessaire : cf. VII, 419-420 *orbem possedit*. L'Italie est déjà présentée comme perdue (cf. déjà II, 608 *tradidit Hesperiam*) alors même que Pompée ne l'a pas quittée et que César n'est pas entré dans Rome. Le parallèle entre les deux propositions est souligné par le jeu d'assonance avec les deux verbes *possederit* et *sedeat*.

Le subjonctif qui suit *quod* n'indique pas qu'il ne s'agit pas de la réalité mais que le narrateur adopte, dans la proposition causale, le point de vue de César (cf. déjà II, 440 *gaudet quod non terat*). Bentley² préfère lire *sedeatque in litore* en considérant que le verbe dépend également de *quamuis*. Cependant, il est étonnant que les deux verbes, *possederit* et *sedeat*, ne soient pas

au même temps. En outre, c'est l'expression *extremo litore* qui permet de comprendre l'adjectif *communem* au vers suivant. Il me paraît donc préférable de conserver une proposition relative causale. Sur l'expression *extremo... litore*, cf. VIII, 46-47 et IX, 221 ainsi que IV, 408 *extrema... ora* (relevé par Fantham).

660 communem tamen esse dolet : Bentley estime que *tamen* fait difficulté : il suppose une corruption de *terram*, qui s'oppose à *fretum* dans la proposition suivante (*rursus* marquant l'opposition). Néanmoins, il me semble que l'introduction du mot *terram* affaiblit le texte : il est question de l'Italie et non de n'importe quelle terre. En outre, comme le montre Weise dans son commentaire *ad loc.*, la syntaxe de la phrase met en évidence les multiples contradictions internes dans le raisonnement de César : il souhaite que Pompée ne soit plus en Italie alors même que celui-ci ne représente plus un danger dans la conquête de l'Italie. Mais tout en souhaitant que celui-ci ne soit plus en Italie, il tente de l'empêcher d'en partir. Lucain reproduit ainsi la pensée de César et illustre son activité permanente. La complexité du plan de César apparaît dans son propre ouvrage sur la guerre civile : cf. César, *C.* 1, 25, 4 *ueritusque ne ille Italiam dimittendam non existimaret, exitus administrationesque Brundisini portus inpedire instituit*. Cicéron reproduit une lettre de César dans laquelle le général indique qu'il construit une digue afin de forcer Pompée à s'embarquer au plus vite ou de l'assiéger (cf. Cicéron, *Att.* 9, 14 *ut aut illum quam primum traicere quod habet Brundisi copiarum cogamus aut exitum prohibeamus*). Pour la corrélation *quamuis... tamen* chez Lucain, cf. III, 748-749 ou encore IX, 339-340.
Dolere est utilisé dans sa forme personnelle, comme en II, 275. Comme le rappelle Fantham, l'adjectif *communis* fait écho au partage de Rome entre les *triumuires* : cf. I, 85 *facta tribus dominis communis, Roma*.

660-661 nec rursus aperto | uult hostes errare freto : Sur la conjecture *prorsus* (pour *rursus*) formulée par Christius, cf. la note au vers précédent sur l'importance des contradictions dans la pensée de César. Pour *aperto freto*, cf. *aperto... mari* en II, 619-620 : la topographie de Brindes permet de contrôler la mer Adriatique et de partir dans diverses directions comme le poète l'a exposé dans sa description du port.

661-662 sed molibus undas | obstruit et latum deiectis rupibus aequor : Bentley trouve que le vers 662 fait difficulté : le second complément d'objet *latum aequor* ainsi que le complément circonstanciel de moyen *deiectis rupibus* lui paraissent lourds et redondants. En outre, l'expression *deiectis rupibus* lui semble impropre pour évoquer la construction d'un

barrage. Enfin, il voit dans la mention de *latum aequor* une incohérence puisqu'au contraire l'embouchure du port de Brindes est étroite (cf. César, *C.* 1, 25, 5 *fauces erant angustissimae* et Lucain II, 616). Il suggère donc la conjecture *eliditque ingestis rupibus aequor*. L'expression *deiectis rupibus* me semble toutefois être adaptée à l'action décrite par le poète : en effet, pour construire la digue, César doit jeter des pierres jusqu'au fond de la mer, particulièrement profonde à cet endroit (cf. II, 663-664 ; Cicéron, *Att.* 9, 14 *uonamur opus magnum et multorum dierum, propter altitudinem maris... ab utroque portus cornu moles iacimus*). L'emploi du suffixe *de-* est donc jusitfié par la topographie de Brindes. En outre, la *iunctura latum aequor* apparaît déjà chez Ovide (*Met.* 6, 704 *latumque perhorruit aequor* ; *Tr.* 1, 2, 76 *latum... aequor aro*) ainsi que chez Horace (*Ep.* 1, 2, 20 *latumque per aequor*) pour désigner la pleine mer (cf. aussi Lucain V, 707 *latumque per aequor*). La mention de la haute mer n'est pas problématique : le poète ne dit pas que César bloque la haute mer, mais en bloque l'accès (pour ce sens d'*obstruere*, cf. *OLD*, s.v. 2a). La conjecture de Bentley ne doit donc pas être adoptée.

Le fait de bloquer l'eau à l'aide d'une masse fait écho à l'évocation de la masse des cadavres bloquant le Tibre lors du conflit entre Marius et Sylla (le terme de *moles* apparaît en II, 214). César essaie de faire subir à Pompée le même traitement que celui qui lui a été réservé lors de son avancée en Italie (*obstruitis campos* II, 495). Dans les deux cas néanmoins, les généraux parviennent à franchir l'obstacle qui leur est opposé.

663 crescit in inmensum cassus labor : Bentley estime que le verbe *cedere* fait difficulté et provient sans doute de la proximité de l'adjectif *cassus* qui a pu faire penser à l'expression *cedere* ou *cadere in cassum* (cf. Sénèque, *Thy.* 1066). Il propose donc la conjecture *crescit*, adoptée par Luck² (cf. Ovide, *Met.* 4, 661 *creuit in inmensum*). Cette suggestion me paraît excellente : en effet, certains éditeurs et commentateurs conservent le texte transmis par les manuscrits en supposant que *in inmensum* équivaut à *in fundum* (Fantham) et désigne le « gouffre » de la mer (Bourgey, Badalì). Or, ce n'est pas le sens de l'expression *in inmensum* : celle-ci évoque davantage le fait qu'une chose s'étend de façon infinie (cf. Ovide, *Met.* 2, 220 *ardet in inmensum... Aetna* ; *Am.* 3, 12, 41 *exit in inmensum... licentia uatum* ; Cicéron, *Nat.* 3, 52 *hoc... in inmensum serpet* ; cf. *TLL*, VII, 1, 453, 56-65). Comme le souligne Bentley, le poète évoque deux idées différentes dans cette phrase : le travail augmente toujours plus (*crescit in inmensum*) et est vain (*cassus*). Il faut donc adopter la conjecture de Bentley[1].

663-664 omnia pontus | haurit saxa uorax montesque inmiscet harenis : La variante *montes* / *montis* que l'on trouve dans les manuscrits ne me semble pas être une simple variante orthographique : en effet, il est grammaticalement possible de comprendre *montis* comme le complément du nom *harenis*. Cependant, il ne peut pas s'agir du sable de la montagne puisque Lucain évoque, au contraire, le sable au fond de la mer. Pour ce sens d'*harena*, cf. Cicéron, *Nat.* 2, 125 ; Virgile, *En.* 1, 107 ; Ovide, *Met.* 11, 231 ou encore Lucain, II, 694. White (cf. White 2006, p. 270-271) pense que *harenis* signifie la « lave » et que le poète fait allusion à une éruption volcanique du mont Eryx dont la lave coule dans la mer. Cette interprétation me paraît impossible : tout d'abord, le terme *harenis* apparaît avant la comparaison et il est délicat de comprendre qu'il se réfère à un volcan alors même que Lucain parle de l'entreprise de César, à Brindes. Pour résoudre cette difficulté, White change la ponctuation et considère que *harenis* doit être intégré dans la comparaison et traduit : « as if, together with lava (*harenis*) lofty Mount Eryx were thrown down into the midst of the waves of the Aeolian sea ». Outre le fait que cette hypothèse suppose le contre-rejet d'un mot, joint à la postposition de *ut* (chacun de ces procédés est possible chez Lucain mais leur accumulation me semble inédite), cette construction grammaticale va à l'encontre de la structure attendue pour le verbe *inmiscere*.

La mention des montagnes fait difficulté pour Bentley[2] qui propose de remplacer le mot par *aestusque* (imitant ainsi Virgile, *En.* 1, 107) ou par *motuque*. Néanmoins, il me semble préférable de conserver le mot *montes* : en effet, il s'agit d'une hyperbole permettant de mettre en avant la quantité de pierres jetées par César au fond de la mer (pour un emploi hyperbolique de *mons*, cf. Ovide, *Met.* 12, 507 *saxa trabesque super totosque inuoluite montes*). En outre, la mention des montagnes permet la transition avec la comparaison qui débute au vers suivant. Sur l'emploi du verbe *haurire* au sujet de la mer, cf. Lucain III, 692 et IV, 101.

665-666 ut, maris Aeolii medias si celsus in undas | depellatur Eryx : Les manuscrits s'accordent, dans l'ensemble, sur la leçon *Aegaei*. Cette leçon est problématique puisqu'elle n'est pas cohérente sur le plan géographique : le mont Eryx est situé sur la pointe nord-ouest de la Sicile, loin de la mer Egée. La faute est présentée comme un exemple commun de corruption d'un nom propre remplacé par un nom plus connu (cf. Havet 1911, p. 206). Les éditeurs et commentateurs de Lucain se sont donc efforcés de corriger le texte en proposant diverses conjectures visant le plus souvent le nom *Aegaei* (Sabellicus propose néanmoins de corriger *Eryx* en *Athos*). Parmi les éditeurs récents, seul Badalì conserve

Aegaei. Or, comme le souligne déjà Housman, il serait étonnant que la montagne et la mer ne soient pas des lieux proches, quand aux vers suivants le mont Gauro et le lac Averne sont voisins. En outre, le verbe *depellatur* suppose que la montagne tombe dans une mer qui est directement en contrebas. C'est pour cette raison qu'une correction paraît nécessaire. La correction de Sabellicus (qui lit *Athos* au lieu d'*Eryx*) rétablit la cohérence géographique, mais n'est pas satisfaisante : en effet, le poète mentionne le mont Athos peu après (II, 677) sans indiquer d'une quelconque manière qu'il a déjà mentionné cette montagne précédemment. En outre, il est sans doute préférable de considérer que Lucain parle d'un lieu situé en Italie, comme le mont Gauro et le lac Averne plus loin. De même, Withof qui propose *apex* au lieu d'*Eryx* ne donne pas de solution satisfaisante : on attend un nom propre, tout comme on lit *Gaurus* au vers 668. Il me semble donc préférable de partir de l'hypothèse selon laquelle la faute se situe bien au niveau d'*Aegaei* et non d'*Eryx*.

L'une des principales hypothèses qui nourrit la plupart des conjectures est que *Aegaei* serait la déformation d'un mot évoquant les îles Egates. Dès lors, le poète nommerait la mer proche du mont Eryx d'après ces îles. Cependant, cette hypothèse n'est pas satisfaisante : ces conjectures créent, en effet, une appellation géographique que l'on ne trouve nulle part ailleurs. La mer qui entoure les îles Egates n'est jamais nommée d'après celles-ci. Il en est de même pour la conjecture *Aetnaei* formulée par Oudendorp et adoptée par Francken. La démarche de Bentley, qui cherche des expressions déjà employées pour désigner une mer, me paraît préférable. Ainsi trouve-t-on, pour parler de la mer de Sicile, le nom de *mare Ausonium* chez Strabon 2, 5, 20 (τὸ Αὐσόνιον μὲν πάλαι νῦν δὲ καλούμενον Σικελικόν), de *mare Ionium* chez Lucrèce 1, 716-721 et de *mare Aeolium* chez Silius Italicus 14, 233-234 (*qua mergitur Himera ponto* | *Aeolio*). La dernière proposition me paraît être la plus convaincante en raison notamment de la vraisemblance paléographique de l'altération. Il me paraît donc préférable d'adopter cette conjecture de Bentley, comme l'ont déjà fait Housman, Luck et Shackleton Bailey.

Comme le souligne Fantham, l'image de la montagne engloutie par la mer est modelée sur le texte d'Ovide, *Met.* 11, 554-556 *nec leuius quam si quis Athon Pindumque reuulsos* | *sede sua totos in apertum euerterit aequor* | *praecipitata cadit*. Pour l'emploi de *celsus* au sujet de montagne, cf. Ovide, *Rem.* 550 *celsus Eryx* (cf. *TLL*, III, 772, 70-78).

666-667 nullae tamen aequore rupes | emineant : La description de la profondeur d'un gouffre marin par la mention de la surface de l'eau est à nouveau employée par Lucain en V, 640-641 *cumque tumentes* | *rursus hiant undae uix eminet aequore malus*.

667-668 uel si conuolso uertice Gaurus | decidat in fundum penitus stagnantis Auerni : Le mont Gauro est un sommet proche de la ville de Cumes et du lac Averne (la variante *Taurus*, des montagnes de l'actuelle Turquie, ne doit donc pas être retenue). Cortius² estime que *si conuolso uertice* n'est pas conforme au style de Lucain et édite sa conjecture *conuolso si uertice*. La postposition des conjonctions de coordination et de surbordination est, certes, fréquente chez Lucain (cf. la note à II, 6), mais elle n'est pas systématique : cf. par exemple II, 496, IV, 239, IV, 288. Néanmoins, il est vrai que la place du monosyllabe long *si* dans le vers correspond à un usage rare chez Lucain : selon de Neubourg (cf. de Neubourg 1986, p. 203), le poète ne place à cet endroit un monosyllabe long que dans 2,61% des cas contre 26,12% pour la place proposée par Cortius² dans sa conjecture. Sans que cela soit un argument déterminant, cela m'amène à constater que Cortius a peut-être raison de modifier l'ordre des mots dans le vers et je mentionne donc sa conjecture dans l'apparat.
Fantham voit une oxymore dans *penitus stagnantis* puisque le verbe *stagnare* fait référence à l'étendue de la surface du lac tandis que *penitus* évoque la profondeur. Cependant, si le rapprochement des deux termes forme, en effet, un contraste, il ne faut pas considérer que *penitus* porte sur *stagnantis* : il me semble plus intéressant de considérer que, malgré sa place dans le vers, *penitus* précise l'action du verbe principal, *decidat*, afin d'insister sur la profondeur du lac et sur la taille de la montagne, ce qui est précisément l'objet de la comparaison. Pour l'association de *stagnare* et du lac Averne, cf. Virgile, *G.* 4, 493. Grenade (cf. Grenade 1948, p. 284) voit dans la mention du lac Averne une allusion au projet de Néron de faire un canal depuis le lac Averne jusqu'à Ostie (cf. Suétone, *Ner.* 31, 5 ; Tacite, *An.* 15, 42).

669 ergo ubi nulla uado tenuit sua pondera moles : Le terme de *uadum* est surprenant immédiatement après l'évocation de la profondeur exceptionnelle de la mer à cet endroit. Il faut comprendre *uadum* au sens général de « fond de la mer », sans appréciation particulière sur la profondeur (cf. *imis... uadis* Virgile, *En.* 1, 125-126 et Horace, *Epod.* 16, 26). En réalité, César indique que la profondeur de l'eau variable l'a contraint à faire deux types de structures pour bloquer le port : la première est un véritable terre-plein, situé là où l'eau est peu profonde (cf. César, *C.* 1, 25, 5) tandis que la seconde consiste en des morceaux de bois attachés ensemble, flottant à la surface (cf. César, *C.* 1, 25, 6-8 ; Cicéron, *Att.* 9, 12, 1). C'est cette seconde structure que Lucain évoque désormais. Sur *ergo ubi*, cf. la note à II, 628.

670 tunc placuit caesis innectere uincula siluis : *Innectere* est construit avec deux compléments : l'accusatif, *uincula*, indique la chose que l'on attache tandis que le datif, *caesis siluis*, désigne ce à quoi l'on attache l'élément à l'accusatif. *Caesis siluis* a pu faire difficulté aux yeux de Bentley qui a proposé la conjecture *iunctis innectere uincla carinis* avant d'y renoncer pour adopter le texte tranmis par les manuscrits. En effet, outre le fait que la syncope *uincla* n'apparaît qu'à une seule reprise dans le *Bellum ciuile* (VI, 801), là où *uincula* est employé treize fois, l'expression *caesis siluis* ne me semble pas problématique : la mention de la forêt pour évoquer le bois utilisé pour la construction rappelle *in classem cadit omne nemus* (Lucain I, 306) ou encore *satis caesi nemoris* (Lucain III, 450).

671 roboraque inmensis late religare catenis : Bentley² préfère lire *laxe religare* (comme en IV, 451 *laxe fluitare sinit religatque catenas*) et non *late*, que l'on trouve dans tous les manuscrits. Cependant, il me paraît plus intéressant de comprendre que l'adverbe fait allusion non à la force avec laquelle les éléments sont attachés mais à l'étendue qu'ils occupent. Si *laxe* peut, tout comme *late*, avoir ce sens, le dernier terme est beaucoup plus fréquent chez Lucain : on ne trouve *laxe* qu'en IV, 451 tandis que *late* apparaît à 16 reprises (cf. par exemple I, 157 et II, 101). Il me semble donc préférable de conserver *late*.
Les manuscrits que j'ai consultés comportent tous la leçon *inmensis catenis*, mais Cortius et Badalì signalent tous deux l'existence d'une leçon *inmissis* dans des manuscrits plus récents. On trouve également la conjecture *inmersis* dans l'édition d'Hortensius. La leçon *inmensis* est tout à fait satisfaisante : Lucain insiste sur le fait qu'il s'agit d'une entreprise considérable et l'adjectif permet de créer une nouvelle hyperbole.

672-677 : Lucain développe sur six vers une comparaison entre l'entreprise de César et celle de Xerxès plusieurs siècles auparavant. Il s'agit en effet d'une allusion à la préparation de l'expédition de Xerxès contre Athènes en 480 avant notre ère. L'empereur perse avait ainsi formé un véritable pont de navires afin de faire traverser ses troupes de Sestos à Abydos. Comme le souligne Loupiac (Loupiac 1998, p. 96-98), l'entreprise de Xerxès est le symbole du sacrilège contre nature par excellence puisqu'elle transforme l'eau en terre. En outre, il s'agit d'un symbole d'arrogance (cf. Eschyle, *Pers.* 744-749 ; Lucrèce 3, 1029-1033 ; Properce 2, 11, 22 ; Juvénal 10, 173-175). La comparaison entre César et Xerxès réapparaît chez Lucain en VI, 55, à nouveau à propos de travaux de siège.
La répétition de *super* en II, 672 et II, 675, les diverses difficultés de construction liées aux hyperbates (cf. *tales... uias* et *fretum rapidi super Hellesponti*) et l'absence d'élégance de certaines expressions (*uela ratesque | in medium deferret Athon* en II, 676-677) sont, aux

yeux de Van Jever autant de preuves que les vers 675 à 678 (de *super Hellesponti* jusqu'à *nemorum*) ne sont pas de Lucain mais d'un copiste. Il propose donc de les supprimer. Toutefois, il me semble que ces vers contribuent à la tonalité épique du passage, notamment en raison de l'abondance de figures de style (qu'il s'agisse des hyperbates ou de l'adynaton *in medium... Athon*), et que le retour au récit, assuré par l'adverbe *sic*, est nécessaire pour souligner la justesse de la comparaison.

672-673 tales fama canit tumidum super aequora Persen | construxisse uias : Il est métriquement impossible d'adopter la leçon *Xersen* ou *Xersem* (comme le font Bourgery et Luck[1]) : en effet, l'initiale en *X*- doit allonger la voyelle précédente (les variantes *sersen* et *sersem* tentent de faire disparaître cette difficulté). En outre, la leçon *Xersen* apparaît clairement comme une glose ajoutée dans les manuscrits pour expliquer qui est le Perse mentionné par Lucain. Sur l'emploi du nom du peuple pour désigner un roi, cf. *Macedon* qui évoque Alexandre le Grand chez Lucain VIII, 694. *Tales* me semble meilleur que *talis* (leçon choisie par Bourgery et Badalì) : en effet, la comparaison ne concerne pas la légende en général (*talis fama*) mais plutôt la construction d'une structure continue sur l'eau (*tales... uias*). En effet, César tente de bloquer le port de Brindes à l'aide de radeaux flottant, tout comme Xerxès a formé un pont à l'aide de bateaux pour traverser l'Hellespont. Le terme de *uia* est adapté à l'entreprise de César qui forme une structure censée permettre à ses troupes de s'y poster (cf. César, *C.* 1, 25, 9 *has terra atque aggere integebat, ne aditus atque incursus ad defendendum impederitur*). Fantham voit dans l'hyperbate *tales... uias* l'illustration de la taille excessive du pont de bateaux de Xerxès. Pour *tumidus*, cf. la note à II, 573.
Bentley s'appuie sur des variantes trouvées dans des manuscrits (*constituisse* et *contrassisse*) pour formuler la conjecture *constrauisse* au lieu de *construxisse*. L'expression *construere uias* est, en effet, surtout attestée chez des auteurs tardifs : cf. Ammien-Marcellin 15, 10, 8. Il me semle néanmoins que l'on peut conserver le texte transmis par les manuscrits : le verbe *construere* peut être employé pour la construction de bâtiments ou de navires (cf. Cicéron, *C M* 72), ce qui peut correspondre à ce passage puisque la route évoquée par le poète est en réalité un pont, fait en assemblant plusieurs bateaux.

673-674 multum cum pontibus ausus | Europamque Asiae Sestonque admouit Abydo : Bentley, Burman, Van Jever et Housman relèvent tous une difficulté dans l'expression *multum cum pontibus ausus* : en effet, si on la compare à Pomponius Mela 2, 26 (*est et regio in qua Persarum exercitus diuisas spatio pelagoque terras ausus pontibus iungere, mirum atque ingens facinus, ex Asia in Graeciam pedes et non nauigata maria*

transgressus est), l'absence de verbe à l'infinitif, complément de *ausus*, semble gênante. Pour cette raison, Bentley, Burman et Van Jever ont formulé des conjectures tandis qu'Housman adopte la leçon *ausis* que l'on trouve dans certains manuscrits (et est suivi en cela par Shackleton Bailey). Cette dernière me semble être manifestement une *lectio facilior* : le participe faisant difficulté a été accordé avec le nom le plus proche, *pontibus*. Il me semble possible de conserver la leçon *ausus* : *audere* peut avoir une construction sans complément d'objet, « être audacieux », qui peut être précisée par un ablatif de moyen (cf. Virgile, *En.* 9, 320 *Euryale audendum dextra* ; Properce 4, 6, 45 *remis audent* ; Lucain IV, 141 *ne quid Sicoris repetitis audeat undis*). Enfin, le terme de *pontibus* forme sans doute un jeu de mots avec le nom de la mer, l'Hellespont, jeu de mots explicité par Sidoine Apollinaire, *Carm.* 5, 453 *Pontum sub ponte daret*.

L'emploi du vebre *admouit* met en avant *l'hubris* de Xerxès qui déplace les éléments. Sestos et Abydos sont les deux villes qui se font face d'un côté et de l'autre de l'Hellespont (l'actuel détroit des Dardanelles). La phrase est marquée par un parallélisme : le poète évoque d'abord le côté grec du détroit (*Europam* et *Seston*) avant de parler de l'Asie et d'Abydos. Pour la mention des deux villes pour évoquer l'entreprise de Xerxès, cf. Sidoine Apollinaire, *Carm.* 5, 451-452 *nec tantae Seston iuncturus Abydo | Xerxes classis erat*.

675 incessitque fretum rapidi super Hellesponti : Il s'agit d'un vers spondaïque : comme en II, 396, c'est un nom géographique qui crée ce phénomène (cf. Ovide, *Met.* 13, 407 ; *F.* 4, 567 et 6, 341, passages relevés par Fantham). *Super* régit *fretum* : le poète cumule donc une postposition de la préposition et une hyperbate puisqu'il intercale l'adjectif *rapidi* entre la préposition et son régime. Bentley propose la conjecture *pedes rapidum super Hellespontum* pour supprimer cette construction difficile. Néanmoins, celle-ci ne semble pas impossible et convient plutôt à un passage formulé dans un style épique (*fama canit*) : cf. par exemple l'hyperbate *tales... uias*. La conjecture de Bentley ne me paraît donc pas nécessaire et affaiblit, au contraire, le texte de Lucain. L'emploi de l'adjectif *rapidus* pour qualifier l'Hellespont n'apparaît que chez Catulle 64, 358 (*passim rapido diffunditur Hellesponto*) et Lucain à cet endroit. *Incedere* insiste sur le fait que Xerxès franchit à pied l'Hellespont (cf. également pseudo-Sénèque, *Epigr.* 442, 4 *calcatur pontus*.

676 non Eurum Zephyrumque timens : Cette précision n'est pas seulement une nouvelle illustration de l'*hubris* de Xerxès qui ne craint pas la nature : cela fait référence aux intempéries que la flotte perse a dû affronter et qui ont conduit le roi à faire un canal à travers

le mont Athos (cf. Hérodote 7, 22-24). Les deux vents sont associés chez Virgile (*En.* 1, 131 *Zephyros Eurosque timebo* ; *G.* 1, 371) et Ovide (*Am.* 2, 11). Cf. également Lucain III, 549.

676-677 cum uela ratesque | in medium deferret Athon : Je ne signale pas dans l'apparat la variante *ratisque*, adoptée par Bourgery et Badalì. J'estime, en effet, qu'il est improbable que le terme soit au singulier alors même qu'il est coordonné à *uela* et qu'il doit désigner une flotte d'une taille considérable. *Ratisque* doit donc être considéré comme une variante orthographique pour *ratesque*. L'absence de mention explicite du canal creusé sur ordre de Xerxès fait que cet épisode est présenté comme un *adunaton* qui inverse l'évocation d'un pont de bateau. Dans un premier temps, Xerxès parvient à marcher sur la mer comme s'il s'agissait de la terre, puis il envoie ses bateaux dans la montagne comme si c'était sur l'eau (le rapprochement entre les deux épisodes se trouve également dans des épigrammes du pseudo-Sénèque, *Epigr.* 442, 4 *calcatur pontus, fluctuat altus Athos* ; 461, 1-8). Pour *uela*, cf. la note à II, 622-623. A propos de la forme *Athon* préférée par Lucain à *Atho*, cf. Liberman 1994, p. 1140-1142. Le canal dans le mont Athos est peut-être une allusion au projet de Néron consistant à couper l'isthme de Corinthe.

677-678 sic ora profundi | artantur casu nemorum : Bentley supprime cette phrase qu'il considère comme interpolée : il souligne le fait que *sic* est redondant après *tales* au vers 672. En outre, la mention de la chute des arbres rappelle *caesis siluis* au vers 670. Enfin, il condamne la présence de l'expression *ora profundi*, répétée aux vers 680-681 Néanmoins, il me semble que la phrase est importante dans la narration. En effet, elle assure le retour à l'évocation de l'entreprise de César et permet de comprendre que l'*agger* du vers 678 est celui que fait César et non le pont de bateaux de Xerxès. En outre, la répétition des éléments permettant la comparaison n'est pas impossible chez Lucain : cf. IV, 549-556 *sic... sic...* La suppression de cette phrase ne me paraît donc pas nécessaire.
Badalì (Badalì 1982, p. 39 ; Badalì 1995, p. 382) formule la conjecture *caesu* au lieu de *casu* : pour la justifier, il s'appuie sur le terme d'*amputatione* présent dans les *Commenta Bernensia* à propos de ce passage, ainsi que sur les gloses d'Arnulphe d'Orléans. En effet, les diverses scholies semblent gloser le terme de *caesu* à l'exception des *Adnotationes* (*deiectione siluarum*). Le terme de *casu* ne me semble, néanmoins, pas devoir être remis en cause : en effet, l'image de la chute des arbres est déjà développée par Lucain en I, 306 (*in classem cadit omne nemus*). Il est donc possible de conserver le texte transmis par l'ensemble des manuscrits, même si la conjecture de Badalì demeure intéressante.

678-679 tunc aggere multo | surgit opus, longaeque tremunt super aequora turres : Lucain présente enfin la dernière phase des travaux entrepris par César : celui-ci fait recouvrir les radeaux de terre afin de pouvoir y construire des tours facilitant la défense (cf. César, *C.* 1, 25, 9-10 *has terra atque aggere integebat ne aditus atque incursus ad defendendum impediretur a fronte atque ab utroque latere cratibus ac pluteis protegebat in quarta quaque earum turres binorum tabulatorum excitabat quo commodius ab impetu nauium incendiisque defenderet*). L'emploi du verbe *surgere* accentue l'ampleur de l'ouvrage : en effet, après une insistance sur la profondeur de l'eau (cf. *ora profundi* au vers précédent), le fait qu'un édifice et que des tours puissent s'élever montre que cette entreprise va contre la topographie du lieu. Pour l'emploi de *tremere* au sujet du mouvement de l'eau, cf. *tremulo... fune* en II, 621 et *ardua turris | eminet et tremulis tabulata minantia pinnis* en IV, 431-432 (passages relevés par Fantham).

680-736 : la fuite de Pompée

Le récit de la fuite de Pompée occupe les vers 680 à 703. Le poète s'intéresse ensuite à l'arrivée de soldats de César et au sort de deux bateaux qui n'ont pas réussi à franchir la digue (v. 704-713) avant de conclure par un propos sur la fortune de Pompée (v. 714-736). Ces trois scènes insistent toutes sur la difficulté avec laquelle le général parvient à s'enfuir : en outre, la composition dramatique de l'épisode situe la scène dans un moment très court, entre la fin de la nuit (v. 691-693) et le lever du soleil (v.719-725), moment d'une durée d'environ une heure et demie d'après les données astronomiques (cf. Heilen 2006, p. 509-510).. Le chant II se conclut donc sur une scène très dynamique, teintée du symbole de l'aube qui signale que le départ de Pompée n'est pas la fin de la guerre mais plutôt son véritable commencement. La vivacité de l'épisode est également créée par le contraste entre la préparation silencieuse et minutieuse des troupes de Pompée (v. 687-691) et la clameur du départ et la vitesse des soldats de César (v. 701-707).

680-681 tellure noua conpressa profundi | ora uidens : *Conprimere* permet de mettre en avant l'idée de clôture du port (tandis qu'*ora* évoque l'ouverture). Pour l'emploi de *conprimere* au sujet de réalités géographiques, cf. Sénèque, *Nat.* 5, 15, 1 *uidisse flumina ingentia et conceptus aquarum inertium uastos, pares nostris, ne compressos quidem terra superimminente* ; Pline l'Ancien 4, 110 *inmensum quantum hinc oceano, illinc Hiberico mari comprimentibus*. L'expression *tellure noua* insiste sur l'ampleur de l'entreprise de César : il ne s'agit pas d'une simple construction mais bel et bien d'une terre nouvelle.

681 curis animum mordacibus angit : Comme l'indique Fantham, les noms *cura* ou *timor* sont les sujets usuels du verbe *angere* (cf. par exemple Térence, *Phorm.* 160 *at non cotidiana cura haec angeret animum* ; Virgile, *En.* 9, 89). Lucain transforme cette construction en faisant de Pompée le sujet de verbe et en mentionnant le souci à l'ablatif de moyen, *curis*. Pour une autre construction du verbe *angere*, cf. II, 64 *angit sua cura parentes*. Fantham présente *mordax* comme une innovation de Lucain puisqu'il serait le premier à employer l'adjectif sans désigner une douleur physique. Cet usage apparaît déjà chez Horace, *O.* 1, 18, 4 *mordaces aliter diffugiunt sollicitudines* (cf. également Phèdre 5, pr. 9 *inuidia mordax*). Ce vers a sans doute inspiré Césaire d'Arles, *Serm.* 193, 1 *mordacibus curis angit*.

682 ut reseret pelagus spargatque per aequora bellum : *Vt* introduit une proposition interrogative indirecte dans laquelle le verbe a un sens délibératif. *Reserare* est d'ordinaire employé pour évoquer l'ouverture d'une porte (cf. *reseratis... portis* en II, 507). Comme l'indique Fantham, l'expression *spargere bellum* est un détournement du sens concret, *spargere... cohortes* (Lucain I, 394), *spargere... partes* (II, 395) ou encore *classis... sparsura* (IV, 226). Pour un emploi imagé du terme, cf. également I, 467-468 [*Caesar*] *per omnem* | *spargitur Italiam* et III, 64 *bellaque Sardoas etiam sparguntur in oras*. Pompée semble donc hésiter à quitter l'Italie et à prendre la mer plutôt que de rester dans Brindes soutenir le siège. Il ne s'agit pas d'une volonté de ne pas répandre la guerre civile hors d'Italie (puisqu'il a déjà confié cette mission à son fils et aux consuls en II, 632-648) mais plutôt d'une interrogation sur le lieu où il doit tenter de résister à César.

683 Noto plenae tensisque rudentibus actae | ... rates : Heinsius et Francken, à sa suite, pensent que *plenae* n'est pas satisfaisant : Heinsius suggère la conjecture *pleno* tandis que Francken propose *pulsae* dans son commentaire. Néanmoins, il me semble que l'on peut conserver l'adjectif *plenae* en considérant que, bien qu'apposé à *rates*, il fait référence non au bateau tout entier mais à ses voiles. Pour l'expression *plena uento* au sujet des voiles, cf. par exemple Ovide, *Met.* 15, 176-177 *et quoniam magno feror aequore plenaque uentis* | *uela dedi*.

Rudentibus vient du nom *rudens*, le cordage, tandis que *tensis* est le participe parfait de *tendere*. Lucain évoque ici la préparation de la sortie de Pompée : pour se libérer le passage, Pompée est contraint d'envoyer des navires contre l'ouvrage que César n'a pas fini de construire (César, *C.* 1, 27, 1 *prope dimidia parte operis a Caesare effecta*). L'épisode est également relaté par César qui explique Pompée armait des navires de transport qu'il envoyait contre la fortification de César (cf. César, *C.* 1, 26, 1 *Contra haec Pompeius naues magnas*

onerarias quas in portu Brundisino deprehenderat adornabat. Ibi turres cum ternis tabulatis erigebat easque multis tormentis et omni genere telorum completas ad opera Caesaris adpellebat ut rates perrumperet atque opera disturbaret).

684-685 ipsa maris per claustra rates fastigia molis | discussere salo : Le terme de *claustra* prolonge la métaphore de la porte que Pompée doit ouvrir (cf. *reseret* au vers 682). Pour l'emploi de *claustra* à propos de la mer, cf. Virgile, *G.* 2, 161 ; *En.* 3, 141 et Lucain X, 509 (passages relevés par Fantham). Lucain n'utilise le terme de *salum* pour désigner la mer qu'à cet endroit dans la *Pharsale*. Il s'agit, en effet, d'un terme rare : on ne le trouve que deux fois chez Virgile (*En.* 1, 537 ; 2, 209). Pour l'emploi du terme de *fastigium* au sujet de digues, cf. Quinte-Curce 4, 2, 8 [*undae*] *summi operis fastigio superfusae* ; 5, 1, 28 *crepidinis fastigium*.

685 spatiumque dedere carinis : Van Jever considère que le mot *carinis* est fautif puisque ce sont déjà des bateaux (*rates*) qui sont le sujet du verbe *dedere*. Cependant, cela ne fait pas difficulté si l'on relit le récit que fait César de ces événements (César, *C.* 1, 26, 1). En effet, il distingue deux types de navires : les navires de charge, utilisés par Pompée pour rompre le barrage, et les navires de guerre qui ont amené les consuls en Epire et qui reviennent pour que Pompée puisse lui aussi évacuer Brindes avec son armée (César, *C.* 1, 27, 1 *naues a consulibus Dyrrachio remissae quae priorem partem exercitus eo deportauerant Brundisium reuertuntur*).

686-687 tortaque per tenebras ualidis ballista lacertis | multifidas iaculata faces : La mention de la nuit crée un contraste avec la lumière produite par les torches (*multifidas... faces*). L'emploi de machines de siège par Pompée est évoquée également chez César (cf. César, *C.* 1, 26, 1 *ibi turres cum ternis tabulatis erigebat easque multis tormentis et omni genere telorum completas ad opera Caesaris adpellebat ut rates perrumperet atque opera disturbaret*). L'expression *multifidas faces* vient d'Ovide, *Met.* 7, 259 ; 8, 644. *Iaculata* est le verbe principal : il faut sous-entendre *est*.

687-688 Vt tempora tandem | furtiuae placuere fugae : Comme le souligne Fantham, en ne mentionnant pas explicitement la nécessité d'attendre le retour des navires ayant amené les consuls en Epire, Lucain rend la décision de Pompée arbitraire. La fuite de Pompée est modelée sur celle d'Enée quittant Didon à Carthage : Fantham souligne que le terme de *socii* (II, 691) est unique dans le *Bellum ciuile* pour désigner les compagnons de

Pompée et conviendrait davantage à l'équipage d'Enée (cf. Virgile, *En.* 4, 289 *classem aptent taciti sociosque ad litora cogant*).

688-689 ne litora clamor | nauticus exagitet : Sur le *clamor* poussé par les marins, cf. Virgile, *En.* 3, 128 *nauticus exoritur uario certamine clamor* ; 5, 140-141 *ferit aethera clamor | nauticus* ; 5, 207 *consurgunt nautae et magno clamore morantur* ; Silius Italicus 11, 488 *nauticus implebat resonantia litora clamor*. Comme l'expliquent les *Commenta*, il s'agit du *keleusma*, c'est-à-dire du cri indiquant aux rameurs le rythme à suivre.

689-690 neu bucina... | neu tuba : Il s'agit de deux instruments différents : la *bucina* sonne les quartiers de garde pendant la nuit (ils sont au nombre de quatre selon Properce 4, 4, 63), ce à quoi fait référence l'expression *diuidere horas*. La *tuba*, en revanche, sert à donner le signal du départ tout comme les *classica* (cf. II, 597 ; Sénèque, *Ag.* 428 ; *Troa.* 1044). Sur les quartiers de veille, cf. également Lucain V, 507 et VII, 25 (où le terme de *tuba* désigne la trompette employée pour signaler la relève de la garde de nuit).

690 neu tuba praemonitos perducat ad aequora nautas : Bentley considère que ce vers est une interpolation pour deux raisons : tout d'abord, la répétition des termes évoquant les marins lui paraît gênante (*nauticus* au vers 689, *nautas* au vers 690 et *nautae* au vers 697). Enfin, la mention du signal du départ, alors même que la proposition *ne litora clamor nauticus exagitet* suppose que les marins sont déjà en train de ramer, ne lui semble pas cohérente. Cependant, la chronologie n'est déjà pas respectée par la mention de la *bucina* et des tours de garde au vers 689 : en effet, quel est l'intérêt d'évoquer le rôle des veilleurs de nuit si toute l'armée prend le chemin du départ ? Enfin, la répétition ne me paraît pas être un argument suffisant pour considérer que le vers est interpolé puisque les répétitions sont fréquentes chez Lucain.
Comme le souligne Fantham, le verbe *praemonere* vient d'Ovide, qui ne l'emploie que sous la forme *praemoneo* (*Am.* 2, 19, 47 ; *H.* 13, 99), à l'exception de *praemonitus* (*Met.* 15, 800).

691-692 iam coeperat ultima Virgo | Phoebum laturas ortu praecedere Chelas : Il s'agit d'un vers qui fait référence à la position des constellations dans le ciel afin de situer le moment de l'action. Housman souligne le fait que la description donnée par Lucain correspond à une période entre le mois de septembre (*Virgo*) et le mois d'octobre (*Chelas* désignant les pinces du Scorpion, c'est-à-dire la Balance, cf. la note de Wolff à Rutilius Namantianus, 1, 184), ce qui correspond à la date du 26 janvier dans notre calendrier actuel (sur l'évocation de la Balance à propos de l'automne, cf. Hübner 1977, p. 50-63). Or, la fuite

de Pompée a eu lieu le 17 mars (cf. Cicéron, *Att.* 9, 15, 6). Lucain change également le moment de la journée : alors que César explique que Pompée s'enfuit au crépuscule (César, *C.* 1, 28, 3 *Pompeius sub noctem naues soluit*), Lucain situe la scène à l'aube. Fantham interprète cela comme le signe que l'exil de Pompée marque le début d'un nouveau jour et d'une nouvelle ère. Grimal (Grimal 1987, p. 125) souligne que « Lucain ne s'est pas soucié de transposer les dates pré-juliennes en dates réelles » et rappelle ainsi que la description faite par le poète vaut non tant pour sa précision historique et astronomique que pour sa puissance d'évocation symbolique.

L'expression *ultima Virgo* fait référence au signe zodiacal de la Vierge. L'adjectif *ultima* désigne la dernière partie de la constellation, à savoir les étoiles λ et μ Vir qui, en effet, occupent la zone délimitée du signe zodiacal de la Balance (à ce sujet, cf. Heilen 2006, p. 507). *Vltima Virgo* fait donc référence aux pieds de la constellation de la Vierge (c'est ainsi que le traduit à raison Viansino). Comme le soulignent déjà Arnulphe d'Orléans (*Glosule super Lucanum*) puis Tarrant chez Fantham, le départ de la Vierge marque symboliquement le départ de la Justice qu'elle représente (cf. Ovide, *Met.* 1, 149-150 *Virgo caede madentes* | *ultima caelestum terras Astraea reliquit*), mythe également rappelé à travers le départ de la *Libertas* en VII, 432-436. Barrenechea (Barrenechea 2004, p. 316-317) voit également dans l'apparition des Pinces du scorpion (*Chelas*), l'approche d'un signe qui symbolise la guerre et marque ainsi le début d'un âge de fer. Contrairement à ce qu'avance Fantham, il me semble qu'o*rtu* doit être construit *apo koinou* avec *praecedere* et *laturas* : c'est en se levant que la constellation de la Vierge laisse la place à celle de le Balance, qui, en se levant à son tour, apporte le soleil. Sur l'expression *ortu praecedere* équivalent du grec προανατέλλειν (« se lever avant un autre astre »), cf. Heilen 2006, p. 508-509. Grimal (Grimal 1987, p. 127) suppose que *laturas* équivaut à *elaturas* (*simplex pro composito*) et signifie donc « élève le soleil ». Je ne suis pas certain que cette interprétation soit nécessaire : le terme *laturas* est suffisamment vague pour que l'expression corresponde à la réalité astrologique, à savoir que la Balance apporte le soleil dans l'Orient en disparaissant dans l'Occident.

693 cum tacitas soluere rates : Les manuscrits hésitent principalement entre les leçons *tacitas* et *taciti*. *Taciti* apparaît nettement comme une *lectio facilior* tandis que *tacitas* suppose un emploi poétique de l'adjectif appliqué à une chose (cf. *OLD*, s.v. 3a) ou plutôt une hypallage. Burman défend la leçon *taciti* en supposant qu'il s'agit d'une imitation de Virgile, *En.* 4, 289 *classem aptent taciti*. Néanmoins, on peut également rapprocher l'expression *tacitas rates* de Virgile, *En.* 8, 108 *tacitis incumbere remis*. *Cum* doit être analysé comme un

cum inuersum puisqu'il introduit une action postérieure à celle de la proposition principale. Sur ce tour fréquent chez les historiens, cf. Ernout-Thomas, p. 365.

693-694 non anchora uoces | mouit, dum spissis auellitur uncus harenis : Valerius Flaccus (2, 428 *legitur piger uncus harenis*) imite Lucain à cet endroit. Pour *harena* désignant les sables du fond de la mer, cf. la note aux vers 663-664. La *iunctura spissa harena* apparaît déjà chez Virgile, *En.* 5, 336 *ille autem spissa iacuit reuolutus harena* (cf. également *Appendix Vergiliana, Dirae* 51 *spissa campos perfundat harena*. *Dum* suivi du présent indique la simultanéité de l'action (cf. également *dum... curuantur* et *dum... erigitur* aux vers 695-696).
Fantham évoque une citation de cette phrase par Servius, *En.* 1, 169, mais la citation de ce passage demeure introuvable dans les commentaires serviens.

695 dum iuga curuantur mali : Le poète décrit l'action consistant à baisser les bras du mât pour y attacher les voiles. Le sens du texte suppose donc que *iuga mali* désigne les poutres perpendiculaires au mât, sur lesquelles les voiles sont fixées (Haskins y voit un équivalent d'*antemnae*). Il s'agit néanmoins du seul usage de l'expression *iuga mali* pour désigner cette réalité (cf. *TLL*, VII, 2, 643, 20-24). C'est le sens de « joug » (cf. Varron, *R.* 2, 2, 10) et l'emploi du terme pour désigner les traverses d'un bélier (cf. Vitruve 10, 13, 2) qui permettent de comprendre que Lucain désigne ainsi des poutres horizontales.

695-696 dumque ardua pinus | erigitur : *Pinus* désigne le mât par métonymie. On retrouve cet emploi chez Apulée, *M.* 11, 16, 8 *iam malus insurgit pinus rutunda*. Plus loin dans la *Pharsale*, *pinus* fait référence aux rames (cf. Lucain III, 531). L'action se situe chronologiquement avant celle évoquée par *dum iuga curuantur mali* puisqu'il faut d'abord avoir dressé le mât pour y attacher les voiles. Fantham relève à juste titre la valeur proleptique de l'adjectif *ardua*.

696 pauidi classis siluere magistri : Les *magistri* sont les capitaines des différents bateaux qui donnent les ordres aux marins, ici de façon silencieuse. Pour ce sens de *magister*, cf. III, 558, III, 599 et V, 645. L'application de l'adjectif *pauidus* à des soldats montre la contagion de la peur qui, jusque là, concernait surtout la population : cf. *pauidis a ciuibus* en I, 592 ou encore *pauidam... plebem* en I, 673.

697 strictaque pandentes deducunt carbasa nautae : J'adopte, comme Luck², la leçon *pandentes* présente dans le manuscrit T : en effet, il me semble préférable de voir un

hendiadyn dans l'expression *pandentes deducunt*. Le verbe *pandere* forme ainsi un contraste expressif avec le participe *stricta* qui le précède. L'explication de Fantham qui suppose que *pendentes* évoque l'action des marins se pendant aux voiles pour les déployer n'est pas convaincante : il manque, en effet, le complément indiquant ce à quoi les marins s'accrochent (cf. Silius Italicus 3, 129 *pendentibus arbore nautis*). En outre, il me semble que la mention des cordages va à l'encontre de la leçon *pendentes* : en effet, en se pendant aux voiles pour les faire descendre rapidement, les marins secoueraient inévitablement les cordages. Par ailleurs, le verbe *deducere* paraît meilleur que *diducere* : ce dernier ne s'applique jamais aux voiles d'un navire, tandis qu'Ovide emploie précisément l'expression *carbasa deducit* (cf. Ovide, *Met.* 6, 233). Le verbe *deducere* suffit à exprimer l'idée que l'on laisse descendre les voiles (c'est le sens du préverbe *de-*).

698 nec quatiunt ualidos, ne sibilet aura, rudentes : *Nec* doit être traduit par « sans que » et établit un lien de simultanéité : la mention des cordages est une allusion à la manière de déployer les voiles. Fantham rapproche ce passage de *rudentum sibili* chez Pacuvius 336R. Pour le verbe *sibilare* ou le nom *sibilus* au sujet du vent, cf. Virgile, *B.* 5, 82 *sibilus Austri* ; Silius Italicus 17, 255-257 *ecce intorta Noto ueniensque a puppe procella | antemnae immugit stridorque immite rudentum | sibilat*.

699 dux etiam uotis hoc te, Fortuna, precatur : Le poète présente ici une prière paradoxale : au lieu de souhaiter la victoire, Pompée désire avoir la possibilité de fuir. Les véritables prières sont rares au début du *Bellum ciuile* : il s'agit ici de la première utilisation du verbe *precari* dans l'épopée. Comme le relève Fantham, Pompée détourne ainsi la pratique ancienne consistant à souhaiter pouvoir revenir dans son pays natal lorsqu'on le quitte. La Fortune semble être, par la suite, assimilée aux destins (cf. *fata* trois vers plus bas) : à ce sujet, cf. Friedrich 1938, p. 407-408.

700-701 quam retinere uetas, liceat sibi perdere saltem | Italiam : Le verbe *perdere* a fait l'objet de diverses conjectures, Heinsius préférant lire *prodere* tandis que Van Jever suggère *cernere*. Néanmoins, ces deux conjectures me paraissent affaiblir le texte : la présence de l'adverbe *saltem*, tout comme *etiam* au vers précédent, suppose que le souhait de Pompée est paradoxal. Il est donc nécessaire que l'action évoquée par l'infinitif ne soit pas positive : si l'on comprend *perdere* au sens d'« abandonner » (cf. *TLL*, X, 1, 1266, 74 sq.), il est possible de conserver le texte transmis par les manuscrits.

701 uix fata sinunt : Le poète souligne ainsi le fait que Pompée ne peut pas compter sur l'aide de la fortune. Pour l'expression *fata sinere*, cf. Virgile, *En.* 1, 18 *siqua fata sinant* ; 4, 651 *dum fata deusque sinebant* ; Ovide, *Met.* 5, 534 *non ita fata sinunt* ; 11, 407-408 *nec tamen hac profugum consistere Pelea terra | fata sinunt*.

701-702 nam murmure uasto | inpulsum rostris sonuit mare : L'évocation du bruit contraste avec la volonté de garder le silence exprimée précédemment dans le camp pompéien (cf. *clamor* au vers 688 ; *bucina* au vers 689 ; *tuba* au vers 690 ; *tacitas* au vers 693 ; *uoces* au vers 693 ; *siluere* au vers 696 et *sibilet* au vers 698). Le son est donc l'obstacle opposé par les destins à la fuite de Pompée. César évoque ces événements de façon quelque peu différente : selon lui, ce n'est pas le bruit des navires mais les habitants de Brindes qui ont alerté les soldats césariens de la fuite du général (cf. César, *C.* 1, 28, 2 *itaque cognita Pompei profectione concursantibus illis atque in ea re occupatis uolgo ex tectis significabant. Per quos re cognita Caesar scalas parari militesque armari iubet nequam rei gerendae facultatem dimittat*). Sur le son produit par l'éperon des navires dans la mer, cf. également Lucain VIII, 197-199 *aequora senserunt motus aliterque secante | iam pelagus rostro nec idem spectante carina | mutauere sonum*. Le passage rappelle Homère, *Il.* 1, 481-482 ἀμφὶ δὲ κῦμα | στείρῃ πορφύρεον μεγάλ᾽ ἴαχε νηὸς ἰούσης.

702-703 fluctuat unda | totque carinarum permixtis aequora sulcis : Les éditeurs ont souvent vu une altération du texte à cet endroit : en effet, l'absence de verbe au vers 703 est surprenante et fait que le verbe 703 semble faible (le verbe *fluctuat*, au singulier par accord par proximité, a alors pour sujet *unda* et *aequora*). Les solutions retenues par les éditeurs sont diverses : Bentley formule la conjecture *torta... uerbere* pour *totque... aequora*, Van Jever propose *tota... ordine*, Guyet (et Bourgery après lui) préfère faire de *permixitis... sulcis* un verbe et un sujet (*permiscent... sulci*), Hudson-Williams (Hudson-Williams 1984, p. 457) lit *fluctibus undant* à la fin du vers 702 tandis qu'Housman suppose qu'il s'agit d'une lacune dans le texte et propose de rétablir un vers à la suite du vers 703 (*eruta feruescunt litusque frementia pulsant*). Les conjectures qui changent l'adverbe *totque* me semblent moins convaincantes : c'est le nombre des navires qui explique l'impossibilité de partir en silence et c'est précisément ce mot qui exprime cette idée. La proposition d'Hudson-Williams maintient l'absence d'un verbe au vers 703 et ne résout que la question de l'accord par proximité, qui ne fait pas difficulté. L'hypothèse soutenue par Housman d'une lacune dans le texte me paraît la plus vraisemblable. L'étendue de la lacune ne peut être définie : le vers suivant évoque un rebondissement dans l'action sans évoquer à nouveau le bruit fait par la flotte pompéienne.

Etant donné l'impossibilité de connaître l'ampleur de la lacune et le contenu exact de ce que pouvait écrire le poète, je trouve préférable de n'indiquer que l'existence d'une lacune sans tenter de la combler comme le fait Housman. White (cf. White 2006, p.271) soutient que le texte peut être conservé en l'état et semble considérer que *aequora* est le complément d'objet direct du verbe *fluctuat* en proposant de traduire « and the waves (*unda*), mixed with the wakes of so many ships, made the water undulate (*fluctuat... | ... aequora*) ». Elle défend la construction transitive de *fluctuat* (toujours intransitif ailleurs en latin) en la rapprochant de *canescit* en X, 322 qui signifierait « makes white ». Les deux verbes ne sont néanmoins pas comparables : le suffixe en *-sc-* de *canescit* indique un processus en train d'être accompli tandis que rien, dans le verbe *fluctuare*, ne permet de voir autre chose que la description d'un état. En outre, la construction suggérée par White réserve au complément de *fluctuat* une place difficile dans la phrase, loin du verbe, au sein d'un groupe à l'ablatif (*permixtis... sulcis*), place dont je ne trouve pas d'équivalent dans le *Bellum ciuile*. Il me paraît donc préférable de rejeter l'interprétation de White et de considérer qu'il y a bien une lacune dans le texte tranmis par les manuscrits.

704-705 ergo hostes portis, quas omnes soluerat urbis | cum fato conuersa fides, murisque recepti : Il me semble préférable d'adopter *omnes* qui qualifie *quas* et donc *portas* plutôt que *omnis* portant sur *fides* ou sur *urbis*. En effet, la place de l'adjectif incite à la comprendre comme un complément d'objet direct du verbe *soluere*. En outre, si *omnis urbis* ou *omnis fides* permet d'insister sur l'hostilité de la ville toute entière à Pompée en raison de sa fuite, *omnes portas* me paraît néanmoins plus intéressant : de la sorte, Lucain décrit l'irruption de l'armée césarienne de façon plus vivante. L'image d'une armée qui déferle de tous les côtés va de pair avec la course rapide (*praecipiti cursu* au vers 706) évoquée peu après. Sur cette mention lors de la prise d'une ville, cf. Tite-Live à propos d'Hamae, 23, 35, 18 *castra Campana ut in peruigilio neglecta simul omnibus portis inuadit* ou encore à propos du Pirée, 38, 6, 3 *omnibus portis ad opem ferendam effunduntur*. César évoque cette scène différemment : il indique que les habitants de Brindes ont prévenu ses troupes, mais celles-ci sont entrées dans la ville en franchissant les murs et non par les portes (cf. César, *C.* 1, 28, 4). La construction *portis... murisque recepti* forme un zeugma : les soldats sont accueillis par les portes (l'ablatif indique le moyen) et à l'intérieur des murs (l'ablatif indique le lieu).
Vrbis est le complément du nom *fides* : l'expression fait référence à la loyauté des habitants de Brindes. Comme le souligne Fantham, le changement d'allégeance pour venir dans le camp du vainqueur est déjà évoqué par Lucain en II, 454 et II, 461. Cette mention de l'opportunisme

est un *topos* que l'on trouve dès Euripide, *Tro*. 1008-1009 (cf. également Ovide, *Pont.* 2, 3, 10 *cum fortuna statque caditque fides* ; 2, 6, 23 *turpe sequi casum et Fortunae accedere amicum*). Il convient de souligner que César explique autrement le fait que les habitants de Brindes lui ouvrent les portes de la ville : selon lui, les habitants sont excédés par la violence des troupes de Pompée (cf. César, *C.* 1, 28, 1).
Le terme d'*hostes*, adoptant le point de vue de Pompée, permet de mettre en avant la trahison des habitants.

706-707 praecipiti cursu flexi per cornua portus | ora petunt : La mention des cornes rappelle II, 615 *flexis claudit quae cornibus undas* et l'expression *ora petunt* fait écho à *ora profundi* en II, 677 et II, 680-681. Là encore, le récit de Lucain diffère sensiblement de celui de César : selon ce dernier, les soldats ne se sont pas précipités vers le port mais ont dû progresser lentement pour éviter les divers pièges préparés par les troupes de Pompée (cf. César, *C.* 1, 28, 4).

707 pelagusque dolent contingere classi : La leçon *classi*, conservée uniquement dans le manuscrit M, est meilleure que *classes* ou *classis* qui font de l'accusatif le sujet d'une proposition infinitive. Le datif *classi* se construit avec *contingere* dans son emploi intransitif, au sens d'« échoir, arriver à » (cf. par exemple Cicéron, *de Or.* 2, 228 *quod isti contigit uni* ; Lucain IX, 65 *Pompeio contigit ignis*).

708 heu pudor ! exigua est fugiens uictoria Magnus : L'interjection *heu pudor* apparaît pour la première fois chez Lucain. Elle est reprise par Valerius Flaccus 6, 374. Le rapprochement entre l'adjectif *exigua* et le *cognomen* de Pompée, *Magnus*, forme un jeu de mots. Pour les jeux de mots portant sur des noms propres ou des surnoms, cf. II, 74 ; II, 221 ; II, 427-427 et II, 582. Pour un jeu de mots sur le surnom de Pompée, cf. sans doute pseudo-Sénèque, *Ep.* 414, 1-2 *Marmoreo Licinus tumulo iacet, at Cato nullo,* | *Pompeius paruo* ; Lucain X, 380-381 *tumulumque e puluere paruo* | *aspice Pompei non omnia membra tegentem*. L'expression *exigua... uictoria* contraste avec ce que déclarera César après Pharsale : *uictoria nobis* | *plena* (Lucain VII, 737-738). Le participe *fugiens* est l'équivalent d'un substantif verbal de sens abstrait et doit être traduit par « la fuite de Pompée ».

709 angustus puppes mittebat in aequora limes : Le terme de *limes* désigne le chemin suivi sur l'eau. Pour cet emploi, cf. également Lucain III, 218 et VI, 15. L'adjectif *angustus* rappelle le dispositif de siège établi par César, dans lequel la flotte pompéienne n'a pu ménager qu'une mince ouverture. En outre, cet adjectif rebondit sur le jeu de mots du vers

précédent (*exigua... uictoria*). Comme le souligne Fantham, l'imparfait *mittebat* a une valeur itérative et met en avant l'inachèvement de l'action qui se matérialise par la capture de deux bateaux.

710 artior Euboica, quae Chalcida uerberat, unda : Housman, suivi par Shackleton Bailey, adopte la leçon *qua* présente dans le manuscrit V tandis que Bourgery, Badalì et Luck retiennent *quae*. Cette dernière solution me semble préférable : en effet, la forme *qua* a peut-être été influencée par la présence de termes terminés par la voyelle *a* à proximité (*Euboica* et *Chalcida*). *Chalcida* est l'accusatif de la déclinaison grecque. Lucain compare le passage libéré pour sortir du port de Brindes au détroit de l'Euripe, célèbre pour sa petite taille et ses courants changeants (cf. Strabon, 1, 3, 12 ; 9, 2, 2 ; Pline l'Ancien, 2, 100).

711 hic haesere rates geminae : L'épisode est évoqué par César : cf. César, 1, 28, 4 *duasque naues cum militibus quae ad moles Caesaris adhaeserant. Geminae* a le sens de « deux » (cf. *OLD.*, s.v. 4b). Pour l'image des navires bloqués, cf. II, 212 au sujet des cadavres dans le Tibre.

711-712 classique paratae | excepere manus : La leçon *paratae* est meilleure que *paratas* (Bourgery). En effet, les éditeurs qui défendent la seconde leçon supposent que *manus paratas* désigne des grappins préparés par l'armée de César pour intercepter les navires (interprétation que l'on trouve notamment dans les *Glosule super Lucanum*). Néanmoins, aucun grappin n'est évoqué dans le récit que fait César de cet épisode. Au contraire, les navires semblent s'être immobilisés en entrant en contact avec la digue construite par César (cf. la note au vers 711). Il est donc préférable de comprendre que le sujet d'*excepere* n'est pas *rates* mais *manus*, au sens de « troupes » : le verbe *excipere* est, en effet, le verbe approprié pour la prise d'un navire (cf. César, *C.* 1, 28, 4 *reprehensas excipiunt*).
Bentley préfère lire *caedique paratae*, *cladique paratae* et *uncisque paratae*. La conjecture ne me paraît pas nécessaire : c'est bien la flotte qui était visée par le siège de César. La mort des marins n'est évoquée qu'ensuite.

712 tractoque ad litora bello : L'expression suppose que les deux navires bloqués ont été amenés près de la côte ou que le terme de *litora* peut désigner le rivage artificiel construit par César. Le poète précise ainsi qu'il ne s'agit pas d'un combat naval. Contrairement à ce que soutient Bergh (Bergh 1985, p. 5) suivi par Van Campen, il me semble que la leçon *ad litora* est meilleure que *in litora* ou *in litore* : Lucain insiste sur le fait que les deux bateaux sont ramenés vers le rivage (accusatif de mouvement) et non seulement sur l'idée que la guerre est

prolongée. Bergh me paraît se tromper en jugeant que la dimension spatiale est absente de l'expression *tracto... bello* : la scène permet précisément au poète de montrer le premier combat proche de la mer. La présence de l'ablatif (*litore*) s'explique sans doute par la proximité de *hic* au vers suivant qui évoque alors le lieu où se déroule le combat. *Ad* me semble préférable à *in* puisque le combat ne paraît pas se dérouler sur la terre ferme mais plutôt sur la mer puisque le vers suivant mentionne la présence du sang dans l'eau. En outre, comme le souligne Cortius², le groupe prépositionnel *ad litora* apparaît ailleurs chez Lucain (cf. II, 189 *ueniunt ad litora trunci*). L'adoption de cette leçon me paraît plus convaincante que l'argumentation d'Hakanson (cf. Hakanson 1979, p.38-39) qui interprète le terme *litora* comme désignant la partie de la mer proche du rivage.

713 hic primum rubuit ciuili sanguine Nereus : Lucain attribue l'initiative du meurtre de citoyens romains à César, que ce soit sur mer, comme ici, ou sur terre (cf. II, 439 et le discours de Pompée en II, 536). Comme le souligne Fantham, l'antonomase *Nereus* pour désigner la mer est répandue dans l'épopée et fait l'objet des moqueries de Perse (1, 94). Néanmoins, son emploi est ici motivé par Lucain pour créer l'image de la divinité qui rougit de honte devant le crime de la guerre civile. Pour l'emploi du verbe *rubeo* au sujet de la mer, cf. Virgile, *En.* 7, 25 *rubescebat radiis mare* (en raison du soleil couchant) ; Sénèque, *Phaed.*, 552 *rubuit mare* (sous l'effet du sang). La *iunctura ciuilis sanguis* est unique dans le *Bellum ciuile* (cf. Perotti 2010, p. 1022).

714 cetera classis abit summis spoliata carinis : Heinsius et Bentley jugent que l'expression *summis... carinis* n'est pas satisfaisante : même en comprenant *summis* au sens de « dernier », Bentley pense que ce détail n'est pas cohérent dans le récit de Lucain. Les deux bateaux sont capturés par César, non parce que ce sont les derniers mais parce qu'ils ont été bloqués par son dispositif de siège (cf. *hic haesere rates* au vers 711). Bentley propose donc la conjecture *sociis... carinis* (Bentley[1]) avant de suggérer *binis... corymbis* (Bentley² ; cf. également *summis... corymbis* proposé par Heinsius). Cependant, la mention de la position des navires me paraît être justifiée par la comparaison développée dans les vers suivants : en effet, le poète compare le sort des derniers navires de la flotte de Pompée à celui de la poupe de la nef Argo (donc de l'arrière du navire). L'adjectif *summis* est donc nécessaire pour rendre adéquate la comparaison. A l'inverse, il ne me semble pas indispensable d'introduire dans le texte un mot comme *corymbis* (d'aileurs étranger au vocabulaire de Lucain) pour rendre plus juste la comparaison : les deux navires placés en dernière position représentent à une plus

grande échelle la poupe d'un bateau. Pour *summus* au sens de « dernier » (*nouissimis* dans les *Adnotationes*), cf. I, 555 (relevé par Housman).

715 ut, Pagasaea ratis peteret cum Phasidos undas : La comparaison avec l'Argo est un passage que de nombreux éditeurs ont remis en cause. Bentley[1] estime notamment que les vers 715 et 716 sont une interpolation puisqu'ils ne forment pas de parallèle avec le vers 714. Fantham s'interroge également : « Was this simile a later insertion ? At 3. 193-7, Lucan introduces the Argo as if for the first time in the poem ». Néanmoins, la présence d'une comparaison retraçant depuis le début l'histoire d'Argo dans la suite de l'épopée n'est pas un argument pour supprimer une mention antérieure de ce mythe. Le poète procède de même pour le mythe de Thyeste (cf. Lucain I, 540-544 et VII, 1-6) ou celui d'Antée (Lucain II, 164 et IV, 595-610). En outre, comme le relève Housman, il ne faut pas considérer que la comparaison ne porte que sur le vers 714 mais sur l'ensemble du passage s'étendant du vers 709 au vers 714. Ainsi, le départ pour les eaux du Phase est l'équivalent mythique de la fuite de Pompée vers l'Epire et la ville de Pagase, le point de départ de l'Argo, représente Brindes. Pour l'expression *Pagasaea ratis*, cf. Ovide, *Met.* 7, 1 *Pagasaea puppe* ; 13, 24 *Pagasaea carina* ; Valerius Flaccus 8, 378 *Pagasaea puppis*... Van Jever condamne cette expression en jugeant que la présence du nom *Argo* deux vers plus loin forme une tautologie. Cet argument ne me semble pas justifier une conjecture : la périphrase *Pagasaea ratis* permet d'éviter la répétition du nom du navire (Lucain emploie le même procédé pour les Symplégades d'abord appelées *Cyaneas... cautes* au vers 716 avant de recevoir leur véritable nom au vers 718). Sur le myhte des Argonautes et son traitement chez Lucain, cf. Esposito 2012, p. 100-106 ; Lucain IV, 549-556 ; VI, 440-442 et X, 464-467.

716 Cyaneas tellus emisit in aequora cautes : Le poète fait référence au passage des Symplégades par les Argonautes. Selon Apollonios de Rhodes (2, 549-600), ceux-ci furent aidés par Athéna, ce que Lucain ne mentionne pas. Cet épisode est également évoqué par Euripide (*Med.* 1, 1-2) et, après Lucain, par Valerius Flaccus 4, 561-710. Les Symplégades sont des rochers situés dans le détroit du Bosphore. Pour l'emploi de *Cyaneae* pour désigner les Symplégades, cf. Ovide, *Tr.* 1, 10, 34 et Pomponius Mela 2, 99. Selon Steele (Steele 1924, p. 307), le vers de Lucain a inspiré Valérius Flaccus 1, 59-60 *conticuit certas Scythico concurrere ponto | Cyaneas.*

Bentley et Van Jever jugent que le verbe *emittere* n'est pas satisfaisant et changent la syntaxe de la phrase. Le premier suppose l'existence d'une proposition relative (*tellus qua misit*) tandis que le second coordonne le verbe de la proposition à *peteret* (*Cyaneasque aestus commisit*). Si

l'on admet que la comparaison ne s'applique pas seulement au vers 714 mais à l'évocation de la manière dont Pompée a forcé le siège de César, il est possible de considérer cette proposition comme la proposition principale de la phrase. En effet, les écueils des Symplégades sont l'équivalent de la digue formée par César et le poète décrit par ce verbe la manière dont cet obstacle a été établi. En outre, le verbe *emittere* me semble tout à fait adapté pour cette comparaison : la terre semble construire sa digue en envoyant des rochers dans la mer, comme le fait César en II, 664-665.

717 rapta puppe minor subducta est montibus Argo : Bentley rejette l'expression *rapta puppe* qu'il ne juge pas vraisemblable puisqu'un bateau dépourvu de sa poupe ne peut que sombrer. Néanmoins, il me semble possible de considérer qu'il s'agit d'une hyperbole, au même titre que la mention des *montibus*. Dans son récit de cet épisode, Valerius Flaccus désigne également les Symplégades par le mot *montes* (cf. Valerius Flaccus 4, 645 ; 4, 677 ; 4, 707). Sur la perte de la poupe, cf. Apollonios de Rhodes 2, 571-572 et Valerius Flaccus 4, 691-693. *Minor* a le sens de « diminué de » comme chez Silius Italicus 3, 42 (passage relevé par Cortius²). *Montibus* est un ablatif d'éloignement, indiquant le lieu duquel le navire est retiré. On attendrait davantage une construction avec *ab* suivi de l'ablatif (cf. *OLD*, s.v. 4a).

718-719 uanaque percussit pontum Symplegas inanem | et statura redit : Le vers 718 a été imité par Valerius Flaccus 4, 221 *et ponto uolitet Symplegas inani*. Pour l'emploi de *Symplegas* au singulier, cf. également Sénèque, *Herc. F.* 1210-1211 *illa quae pontum Scythen* | *Symplegas artat*. Comme le relève Fantham, l'expression *percussit... Symplegas* forme un jeu de mots autour du verbe grec συμπλήσσω. Le fait que les écueils se figent et cessent de se rapprocher pour empêcher les navires de passer est mentionné par Apollonios 2, 601-606.

719-720 iam Phoebum urguere monebat | non idem Eoi color aetheris : L'emploi de *iam* est le même qu'en II, 691 : le poète présente une nouvelle phase dans l'action. *Eoi* est un molosse (cf. déjà *Eoas* en II, 55). Lucain utilise l'adjectif à propos du ciel en IV, 66 *caeli... Eoi* (cf. Ovide, *Met.* 4, 197-198 *modo surgis Eoo* | *temperius caelo*). Pour l'emploi du mot *color* au sujet du ciel, cf. Ovide, *Met.* 15, 188 *nec color est idem caelo*. *Non idem* signifie que la couleur du ciel a changé et que le jour est en train de se lever.

720-721 albaque nondum | lux rubet : Comme l'explique Mayer en s'appuyant sur un extrait d'un roman de Meade Faulkner (Mayer 1979, p. 343-344), il s'agit d'une description d'un moment très précis : la lumière des étoiles a disparu et le noir de la nuit devient plus gris,

sans que le rouge l'aube apparaisse encore (cf. également pseudo-Lactance, *Th.*, 2, 333 *primo enim aurora cum luciferi candore pallescit deinde fulgore rosei solis afflatur*). Le texte des manuscrits peut donc être conservé en l'état sans avoir recours à une conjecture comme le suggère Van Jever.

721 et flammas propioribus eripit astris : Le poète décrit toujours la fin de la nuit en dépeignant désormais la disparition des étoiles dans le ciel. Cf. Stace, *Theb.* 12, 406-407 *iam sidera pallent | uicino turbata die. Propioribus* indique l'ordre dans lequel les étoiles ne sont plus visibles : ce sont d'abord les plus proches de l'horizon qui disparaissent, comme l'indique le poète dans les vers suivants.

722 et iam Plias hebet : Le verbe *hebere* est déjà employé par Nigidius Figulus au sujet d'une étoile : cf. Lucain I, 661-662 *Venerisque salubre | sidus hebet*. L'absence de lumière est alors considérée comme un mauvais présage, annonciateur de la guerre civile. Il n'est pas impossible de voir dans cette description de l'aube une forme d'évocation du déroulement de la guerre civile : Fantham suppose que les Pléiades représentent Pompée et que la disparition de leur lumière en premier lieu montre que Pompée est le premier à quitter l'Italie. Il me semble que c'est la description du ciel nocturne dans son ensemble qui est une allusion à Pompée : le jour, qui représente César, chasse Pompée et toutes les étoiles de la nuit (cf. notamment les *maiores... stellae* qui forment peut-être un jeu de mots sur le surnom de *Magnus*). Sur la disparition des Pléaides qui marque l'approche de l'aube, cf. une version légèrement différente chez Euripide, *Rhes.* 528-530 πρῶτα | δύεται σημεῖα καὶ ἑπτάποροι | Πλειάδες αἰθέριαι. Pour l'anaphore de *iam*, cf. également III, 752 ; IV, 98 ; V, 506 ; VI, 138 ; VI, 660 ; VII, 606 et X, 496.

722-723 flexi iam plaustra Bootae | in faciem puri redeunt languentia caeli : Le participe *flexi* porte, par hypallage, sur *plaustra* : cf. Lucain IV, 523 *flexoque Vrsae temone pauerent* ; Ovide, *Met.* 10, 447 *flexerat obliquo plaustrum temone Bootes* (passage relevé par Bentley[1]) ; Sénèque, *Herc. F.* 130-131 *septem stellis Arcades ursae | lucem uerso temone uocant* ; Homère, *Il.* 18, 487-488 Ἄρκτόν θ᾽, ἣν καὶ Ἅμαξαν ἐπίκλησιν καλέουσιν, | ἥ τ᾽ αὐτοῦ στρέφεται καί τ᾽ Ὠρίωνα δοκεύει. *Languentia* évoque l'extinction preogressive de la lumière des étoiles : cf. Sénèque, *Herc. F.* 125-126 *iam rara micant sidera prono | languida mundo*. Pour l'expression *redire in faciem*, cf. une formule proche chez Phèdre 4, 17, 5 *faciem ad serenam subito ut mutatur dies*.

724-725 calidumque refugit | Lucifer ipse diem : *Lucifer* désigne l'étoile du matin, c'est-à-dire Vénus. Fantham considère que Lucain réécrit le modèle virgilien de l'*En.* 2, 801-802 *iamque iugis... surgebat Lucifer...* | *ducebatque diem*. L'évocation du rôle de Vénus, sous son nom grec *Phosphoros*, apparaît également chez Sénèque, *Herc. F.* 127-128 *luce renata* | *cogit nitidum Phosphoros agmen*. Pour la chaleur associée au jour qui se lève, cf. Lucain X, 434-435 *Lucifer a Casia prospexit rupe diemque* | *misit in Aegypton primo quoque sole calentem*.

725 pelagus iam, Magne, tenebas : *Pelagus* désigne la haute mer et signale que Pompée est désormais hors de tout danger puisqu'il s'est éloigné de Brindes. Le verbe *tenere* évoque paradoxalement la possession liée à la domination (cf. II, 29 ; II, 583). Cf. Virgile, *En.* 5, 8 *at pelagus tenuere rates*. Le narrateur s'adresse désormais à Pompée : la figure de l'apostrophe permet notamment de renforcer le caractère pathétique de la situation (cf. Faber 2005, p. 335).

726-727 non ea fata ferens, quae, cum super aequora toto | praedonem sequerere mari : Le narrateur rappelle le succès de Pompée sur mer grâce à sa victoire contre les pirates (cf. II, 576-578). Bentley suppose que le groupe *aequora toto* doit être au même cas tandis qu'il retient la leçon *maris* au vers suivant (*praedo maris* désignant le pirate). Il adopte donc d'abord *aequora tota* (Bentley[1]) puis *aequore toto* (Bentley[2]), leçons qu'il trouve dans des manuscrits qu'il a consultés. Cependant, il n'est tout d'abord pas nécessaire de supposer que *praedonem* doit être précisé par un autre terme pour que l'on comprenne qu'il s'agit des pirates (cf. César, *C.* 2, 23, 3 *nauis Vticae ex praedonum bello subductas* ; Cicéron, *Rab. Post.* 20 *quod mare refertum fore praedonum putaret* ; Stace, *Theb.* 5, 497). En outre, c'est l'expression *praedo maritimus* et non *praedo maris* qui est parfois employée pour parler des pirates (cf. *OLD*, s.v. 1a). Enfin, la volonté d'accorder *aequora* et l'adjectif *toto* semble être le fruit d'une *lectio facilior* plus que la marque du poète.
Cortius[2] adopte, à la place de *toto*, la leçon *uictor* que l'on trouve proposée en variante dans le manuscrit G. Néanmoins, la leçon *toto* me semble tout à fait acceptable et ne nécessite pas une correction : cf. Cicéron, *Pomp.* 31, *quis enim toto mari locus per hos annos aut tam firmum habuit praesidium ut tutus esset, aut tam fuit abditus ut lateret*. Pour *fata ferre*, cf. Lucain , V 781 *et puppem quae fata feret tam laeta timebo*.

727-728 lassata triumphis | desciuit Fortuna tuis : Bentley[1] adopte la leçon *destituit* et corrige le texte en écrivant *lassata triumphos* | *destituit Fortuna tuos*. Cependant, le verbe

desciscere et sa construction intransitive me semblent pouvoir être conservés (*triumphis* étant le complément de *lassata*) : Lucain parle de la Fortune comme d'un allié de Pompée ayant fait défection (cf. *OLD*, s.v. *descisco* 1a). Fantham rapproche cette phrase de Lucain VII, 685-686 *quamque fuit laeto per tres infida triumphos | tam misero Fortuna minor*.

728-729 cum coniuge pulsus | et natis totosque trahens in bella penates : Lucain souligne le fait que Pompée emporte avec lui sa famille et ses pénates. La présence de ses enfants n'est pas certaine puisqu'il a précédemment dépêché son fils aîné auprès de ses alliés afin de s'assurer de leur soutien (cf. II, 632-644). Néanmoins, cette précision permet de faire de Pompée un nouvel Enée puisque tous deux quittent leur patrie dévastée pour chercher le salut sur une autre terre (cf. Virgile, *En.* 3, 11-12 *feror exul in altum | cum sociis natoque penatibus et magnis dis*). Mais Pompée, à l'inverse d'Enée, emmène sa famille hors d'Italie. Silius Italicus emploie une formulation proche pour évoquer le départ d'Hannibal : cf. Silius Italicus 17, 216-217 *haud secus ac patriam pulsus dulcesque penates | linqueret et tristes exul traheretur in oras*.

730 uadis adhuc ingens populis comitantibus exul : L'adjectif *ingens* est sans doute un jeu de mots qui vise le surnom de Pompée, *Magnus*. Pompée n'est désormais plus le Grand parce qu'il est un conquérant mais parce qu'il est un grand exilé. Pour un jeu de mots semblable, cf. VII, 717 *inmenso... ex nomine*.

731 quaeritur indignae sedes longinqua ruinae : Comme le souligne Fantham, la recherche du *sedes* est aussi l'objet du voyage d'Enée aux chants 1 et 3 de l'*Enéide* : cf. Virgile, *En.* 1, 205 ; 1, 557 et 3, 88. *Longinqua* est un adjectif rare dans l'épopée avant le *Bellum ciuile* (il n'apparaît que chez Virgile, *En.* 3, 415), mais que Lucain emploie volontiers (cf. III, 66 ; III, 164 ; III, 568 et VI, 162) : l'idée sera reprise au vers 734, *procul... et in orbe remoto*. La présence du terme *ruina* révèle la composition presque cyclique du livre II : Lucain commence par y évoquer la ruine de Rome et le livre s'achève sur celle de Pompée (à ce propos, cf. Salemme 1999, p. 165).

732-733 non quia te superi patrio priuare sepulchro | maluerint : La proposition causale indique une cause que le poète n'admet pas comme étant l'explication de la mort de Pompée loin de l'Italie. Alors que Lucain semble avoir établi l'hostilité des dieux envers Rome (cf. I, 256 ; II, 56-58 et II, 85-88), il tient à souligner que la colère des dieux ne vise pas directement Pompée alors même qu'il sera victime de la guerre civile. Le poète prépare ainsi le paradoxe qui conclut le chant II du *Bellum ciuile* : la mort de Pompée loin de l'Italie est un

bien puisqu'ainsi le territoire italien ne voit pas couler le sang du général. Sur la privation du tombeau dans la patrie, cf. Virgile, *En.* 10, 557-558 *non te optima mater | condet humi patrioque onerabit membra sepulchro*.

733 Phariae busto damnantur harenae : *Damnantur* se construit avec l'ablatif *busto* qui indique l'instrument de la condamnation (pour la construction de *damnare*, cf. la note d'Housman à Lucain I, 249). Sur l'idée qu'un lieu est condamné, cf. I, 249 *damnata loco* et VI, 641 *damnarat sacris*. La *iunctura Phariae harenae* est à nouveau employée par Lucain en VIII, 712 au même *sedes*.

734-736 parcitur Hesperiae... et... | abscondat... | seruetur : Le manuscrit V conserve la trace d'une correction de la conjonction de coordination *et* en *ut*. Cette correction, adoptée par Cortius², fait des subjonctifs *abscondat* et *seruetur* des subjonctifs de but. Néanmoins, comme le souligne Bentley, il ne convient pas d'adopter la leçon *ut* : la logique du texte est que c'est pour épargner l'Italie que la Fortune cache la mort de Pompée loin de son territoire. Bentley tire comme conclusion qu'il faut supprimer les subjonctifs *abscondat* et *seruetur* et il propose de lire *abscondit* et *seruatur*. Cependant, il ne me semble pas nécessaire de modifier le texte des manuscrits : les subjonctifs peuvent être compris comme des subjonctifs de souhait. La conjonction de coordination *et* est tout à fait satisfaisante pour introduire les souhaits sans qu'il soit nécessaire d'adopter *sed* comme le suggère Heinsius. Pour l'emploi d'un mode autre que l'indicatif pour évoquer des faits, cf. la note d'Housman *ad loc.* qui cite VII, 689 et X, 341.

734-735 procul hoc et in orbe remoto | abscondat Fortuna nefas : Comme le souligne Fantham, l'utilisation du verbe *abscondere* évoque à la fois l'éventuel enterrement de Pompée et le rituel d'enterrement des prodiges.

735-736 Romanaque tellus | inmaculata sui seruetur sanguine Magni : *Inmaculatus* apparaît uniquement chez Lucain, à cet endroit, dans la latinité classique : il ne faut néanmoins pas considérer qu'il s'agit d'une leçon fautive puisque Lucain emploie plus tôt le verbe *maculare* au sujet du sang (cf. II, 197 *miserae maculauit ouilia Romae*). Pour l'expression *Romana tellus*, cf. Virgile, *En.* 4, 275 ; Ovide, *Met.* 14, 800. L'idée développée ici par Lucain (Pompée meurt loin sur une autre terre pour épargner l'Italie) trouve une autre expression chez le pseudo-Sénèque, *Ep.* 456, 3-4 *Distribuit Magnos mundo Fortuna sepultos, | ne sine Pompeio terra sit ulla suo* où le possessif est employé, comme chez Lucain, pour souligner le lien affectif entre Pompée et le territoire. Pour l'emploi du possessif liant

Rome et Pompée, cf. également Lucain VII, 29-32 (passage relevé par Fantham). Enfin, il est tout à fait remarquable de souligner que le chant II s'achève sur le nom de Pompée (également présent dans les derniers vers des chants V et VIII, ainsi que dans le dernier vers conservé du *Bellum ciuile*).

ANNEXES

Liste des schémas métriques employés par Lucain dans le livre II

DSDS

v. 14 ; 15 ; 19 ; 24 ; 29 ; 30 ; 32 ; 33 ; 36 ; 59 ; 71 ; 72 ; 78 ; 79 ; 86 ; 87 ; 88 ; 90 ; 98 ; 100 ; 101 ; 102 ; 105 ; 124 ; 126 ; 129 ; 133 ; 148 ; 150 ; 151 ; 156 ; 160 ; 161 ; 164 ; 173 ; 179 ; 182 ; 189 ; 191 ; 198 ; 209 ; 211 ; 212 ; 229 ; 230 ; 235 ; 236 ; 237 ; 244 ; 261 ; 265 ; 289 ; 296 ; 308 ; 309 ; 312 ; 317 ; 321 ; 322 ; 323 ; 326 ; 332 ; 336 ; 347 ; 353 ; 360 ; 368 ; 376 ; 381 ; 383 ; 384 ; 388 ; 389 ; 410 ; 414 ; 418 ; 426 ; 441 ; 453 ; 494 ; 495 ; 507 ; 517 ; 518 ; 520 ; 537 ; 543 ; 551 ; 552 ; 554 ; 561 ; 562 ; 565 ; 566 ; 568 ; 570 ; 574 ; 584 ; 590 ; 604 ; 617 ; 620 ; 638 ; 639 ; 644 ; 649 ; 659 ; 668 ; 677 ; 680 ; 681 ; 684 ; 693 ; 701 ; 723

DSSS

v. 2 ; 7 ; 9 ; 37 ; 45 ; 55 ; 67 ; 68 ; 76 ; 77 ; 82 ; 83 ; 84 ; 95 ; 110 ; 112 ; 119 ; 120 ; 123 ; 139 ; 165 ; 178 ; 185 ; 188 ; 192 ; 202 ; 207 ; 221 ; 238 ; 239 ; 240 ; 242 ; 250 ; 255 ; 257 ; 262 ; 270 ; 274 ; 278 ; 280 ; 291 ; 302 ; 305 ; 307 ; 340 ; 354 ; 357 ; 361 ; 362 ; 364 ; 365 ; 366 ; 373 ; 380 ; 394 ; 395 ; 403 ; 408 ; 412 ; 416 ; 424 ; 433 ; 443 ; 448 ; 450 ; 452 ; 465 ; 466 ; 472 ; 474 ; 480 ; 481 ; 484 ; 504 ; 510 ; 512 ; 516 ; 527 ; 528 ; 536 ; 558 ; 569 ; 572 ; 587 ; 591 ; 595 ; 596 ; 601 ; 603 ; 609 ; 612 ; 613 ; 615 ; 616 ; 621 ; 625 ; 629 ; 654 ; 655 ; 662 ; 667 ; 695 ; 697 ; 699 ; 703 ; 706 ; 718 ; 731

DDSS

v. 3 ; 8 ; 12 ; 16 ; 18 ; 49 ; 53 ; 81 ; 96 ; 106 ; 140 ; 158 ; 168 ; 175 ; 184 ; 186 ; 215 ; 220 ; 227 ; 228 ; 245 ; 267 ; 269 ; 272 ; 282 ; 288 ; 300 ; 311 ; 315 ; 318 ; 320 ; 325 ; 339 ; 344 ; 348 ; 351 ; 355 ; 367 ; 372 ; 392 ; 397 ; 404 ; 406 ; 411 ; 415 ; 420 ; 421 ; 429 ; 431 ; 435 ; 457 ; 469 ; 473 ; 500 ; 506 ; 523 ; 538 ; 557 ; 571 ; 628 ; 630 ; 653 ; 658 ; 733 ; 736

SDSS

v. 23 ; 28 ; 35 ; 66 ; 73 ; 121 ; 128 ; 135 ; 136 ; 146 ; 169 ; 193 ; 201 ; 206 ; 226 ; 234 ; 241 ; 252 ; 256 ; 268 ; 271 ; 273 ; 275 ; 281 ; 287 ; 333 ; 338 ; 342 ; 350 ; 358 ; 371 ; 375 ; 386 ; 401 ; 417 ; 423 ; 437 ; 467 ; 470 ; 477 ; 482 ; 491 ; 502 ; 529 ; 533 ; 556 ; 564 ; 576 ; 579 ; 597 ; 634 ; 635 ; 645 ; 650 ; 664 ; 673 ; 674 ; 712 ; 717 ; 719 ; 722

DDDS

v. 13 ; 22 ; 39 ; 50 ; 56 ; 57 ; 97 ; 99 ; 113 ; 125 ; 130 ; 153 ; 162 ; 170 ; 190 ; 216 ; 225 ; 251 ; 259 ; 266 ; 295 ; 314 ; 330 ; 331 ; 337 ; 343 ; 356 ; 363 ; 393 ; 398 ; 422 ; 432 ; 459 ; 460 ; 461 ; 489 ; 499 ; 530 ; 535 ; 540 ; 544 ; 547 ; 555 ; 578 ; 592 ; 594 ; 636 ; 641 ; 647 ; 652 ; 665 ; 686 ; 687 ; 707 ; 708 ; 715 ; 725 ; 732

SDDS

v. 17 ; 20 ; 21 ; 26 ; 31 ; 54 ; 60 ; 75 ; 127 ; 155 ; 157 ; 163 ; 167 ; 174 ; 180 ; 181 ; 195 ; 196 ; 204 ; 208 ; 214 ; 223 ; 247 ; 248 ; 253 ; 260 ; 292 ; 301 ; 327 ; 329 ; 334 ; 335 ; 382 ; 387 ; 399 ; 400 ; 405 ; 446 ; 462 ; 486 ; 493 ; 521 ; 546 ; 548 ; 573 ; 580 ; 583 ; 588 ; 605 ; 622 ; 660 ; 676 ; 688 ; 711 ; 713 ; 727

SSDS

v. 40 ; 41 ; 48 ; 85 ; 91 ; 94 ; 122 ; 132 ; 137 ; 187 ; 200 ; 203 ; 232 ; 243 ; 258 ; 264 ; 277 ; 284 ; 294 ; 297 ; 303 ; 313 ; 341 ; 346 ; 349 ; 378 ; 425 ; 438 ; 442 ; 468 ; 475 ; 478 ; 483 ; 487 ; 490 ; 496 ; 508 ; 522 ; 545 ; 575 ; 585 ; 593 ; 607 ; 619 ; 623 ; 632 ; 633 ; 661 ; 678 ; 702 ; 705 ; 728 ; 729 ; 735

DSSD

v. 5 ; 51 ; 58 ; 74 ; 103 ; 108 ; 114 ; 154 ; 159 ; 171 ; 176 ; 177 ; 210 ; 218 ; 224 ; 246 ; 283 ; 293 ; 304 ; 319 ; 409 ; 428 ; 436 ; 445 ; 463 ; 471 ; 488 ; 492 ; 497 ; 513 ; 541 ; 549 ; 553 ; 567 ; 577 ; 581 ; 599 ; 618 ; 631 ; 643 ; 663 ; 670 ; 671 ; 683 ; 716

SDSD

v. 4 ; 27 ; 38 ; 43 ; 61 ; 62 ; 65 ; 69 ; 107 ; 141 ; 149 ; 166 ; 183 ; 194 ; 213 ; 254 ; 286 ; 290 ; 310 ; 379 ; 385 ; 390 ; 396 ; 402 ; 434 ; 444 ; 454 ; 458 ; 501 ; 514 ; 525 ; 534 ; 550 ; 560 ; 611 ; 627 ; 637 ; 640 ; 642 ; 666 ; 691 ; 724

DDSD

v. 10 ; 52 ; 64 ; 104 ; 115 ; 116 ; 117 ; 152 ; 233 ; 352 ; 370 ; 407 ; 439 ; 440 ; 455 ; 464 ; 509 ; 515 ; 526 ; 589 ; 598 ; 614 ; 624 ; 656 ; 682 ; 689 ; 690 ; 696 ; 698 ; 710 ; 714 ; 726

SSSD

v. 6 ; 34 ; 44 ; 144 ; 231 ; 263 ; 285 ; 359 ; 369 ; 374 ; 413 ; 419 ; 427 ; 449 ; 451 ; 505 ; 582 ; 657 ; 694 ; 709

DSDD

v. 46 ; 109 ; 111 ; 131 ; 134 ; 145 ; 205 ; 276 ; 306 ; 479 ; 503 ; 531 ; 539 ; 606 ; 626 ; 646 ; 679 ; 721 ; 730

SSSS

v. 11 ; 138 ; 172 ; 219 ; 298 ; 328 ; 345 ; 456 ; 476 ; 485 ; 519 ; 600 ; 610 ; 648 ; 651 ; 692 ; 704

SSDD

v. 42 ; 63 ; 70 ; 89 ; 118 ; 143 ; 217 ; 316 ; 324 ; 391 ; 430 ; 511 ; 532 ; 542 ; 563 ; 602 ; 720

SDDD

v. 1 ; 25 ; 47 ; 92 ; 93 ; 142 ; 147 ; 279 ; 377 ; 447 ; 524 ; 559 ; 672 ; 675 ; 685

DDDD

v. 80 ; 197 ; 199 ; 222 ; 249 ; 299 ; 498 ; 586 ; 608 ; 669 ; 700 ; 734

Erreurs communes du groupe MZY

33	auras	$M^{1}Z^{1}Y^{1}$	aures	$PUVQ^{2}G^{2}M^{2}Z^{2}Y^{v}$
55	hinc	MZY^{1}	hic	$QP^{1}GUVY^{2}$
134-135	quod... quod	$M^{1}Z^{1}Y^{1}Q^{2}$	quot... quot	$Q^{1}GUVM^{2}Z^{2}Y^{2}$
156	desiluit	MZY	dissiluit	$QPGUV$
164	Libyae	$QGMZY$	Libye	$U^{pc}V$
211	summi... primi	MZY	primi... summi	$QPGUV$
214	nam	$QPGUMZY$	iam	V
218	redduntque	$GMZY$	redditque	$QPUVG^{v}M^{v}$
240	urbis	$QPGUVMZY$	orbis	G^{v}
317	malorum	$QPUVMZYG^{v}$	laborum	$GQ^{v}U^{v}$
344	nec	$QPGMZY$	nec	UV
346	sociam	$MZYG^{v}$	comitem	$QPGUV$
403	hinc	$QG^{ac}M^{ac}ZY$	hic	$PUVG^{pc}M^{pc}$
459	concesserit	$G^{1}U^{1}VM^{1}ZY^{1}$	cum cesserit	$QPG^{2}U^{2}M^{2}Y^{2}$
473	Nuceriae	$GUM^{1}ZY$	Luceriae	$QPVM^{2}$
522	petis	$M^{1}ZY$	petes	$QPGUVM^{2}Y^{v}$
535	perfunditur	MZY	effunditur	$QPGUVM^{v}$
553	Crassus uictor	$QVMZY$	uictor Crassus	PGU
556	in-	$QPUVMZYG^{v}$	en	G
614	sulcum	$MZ^{1}Y^{1}$	linguam	$QPGUVM^{v}Z^{2}Y^{2}$
631	tunc	$QGMZY$	tum	PUV
638	uacantes	MZY^{1}	uagantes	$QPGUV$
645	et	$QPGUMZY$	at	V
697	pendentes	$QPGUVMZY$	pandentes	T
711	paratas	$QGUVMZY$	paratae	P^{2}

Variantes que le manuscrit Y est le seul à fournir

47	superis	superi[634]
79	luce	lucem
81	scilicet	si libet
85	farouore	fauore
90	peregrina	per regna
93	libycas sibi	libycas ibi
94	s++uit	soluit[635]
100	tantoque	quantoque
109	ille	ipse
111	petit	perit
117	dum	nedum
119	parsum	sparsum
126	uiolentae	uiolatae
148	iuserat	iusserat
151	cecidere	ceciderunt
181	lignia	lingua
185	*om.* effodit	
233	meror	memor
259	faciente te	facient te
277	senectus	senatus
279	catonis	catonem
297	cada	cadat
309	fingant	figant
314	facies	faciles
339	iusa	iussa
370	coire	coiere
402	obnixa	obnoxia
406	iunctus sapis	iuncto sapis
418	*post 415 transp.*	
431	amplexis	amplexus
460	facile	facilis
470	toto	tanto
535	Alpes	rabies
541	quod cum	quam cum
546	cignas	Cinnas
573	timuere	tumuere
592	nec	et
624	epidamnus	epidamnos
645	factos	fastos
674	Europam	Europamque
707	pelagisque	pelagusque

[634] J'indique face à la variante la leçon retenue dans le texte édité.
[635] Etant donné que le texte est corrigé en *soluit* par une seconde main, la première main proposait une variante, mais il est impossible de la déchiffrer.

Erreurs communes du groupe ABET

13	habent	*QPGUVYABETM²Z²*	habet	*M¹Z¹*
27	sed	*QPGUVYABETZ²*	nec	*MZ¹*
30	pectore	*M¹Z¹ABET*	pectore	*QPGUVYM²Z²*
48	armis	*YABET*	arma	*QPGUVMZ*
57	conlapsus	*QGUVYABETP²M²Z²*	conlatus	*M¹P¹Z¹*
106	praecepisse	*PVY¹ABETGᵛ*	praecipitasse	*QGUM²Y²*
156	desiluit	*MZYABET*	dissiluit	*QPGUV*
165	tam	*QP¹GV¹M¹ZABET*	tot	*UYP²V²M²*
198	succumbere	*M¹ZABET*	occumbere	*QPGUVYM²*
211	summi... primi	*MZYABET*	primi... summi	*QPGUV*
218	redduntque	*GMZYABET*	redditque	*QPUVGᵛMᵛ*
232	quod	*PG^{ac}UM^{ac}ZYABET*	quo	*QVG^{pc}M^{pc}Yᵛ*
240	urbis	*QPGUVMZYABET*	orbis	*Gᵛ*
256	durasse	*VGABETM²Z²Yᵛ*	durare	*PUM¹Z¹YQ²*
257	corruptis	*QGUZYABET*	corrupti	*PVM*
317	malorum	*QPUVMZYABETGᵛ*	laborum	*GQᵛUᵛ*
346	sociam	*MZYABETGᵛ*	comitem	*QPGUV*
383	toto	*G¹M¹ZABET*	toti	*QUVYP²G²M²*
403	hinc	*QG^{ac}M^{ac}ZYABET*	hic	*PUVG^{pc}M^{pc}*
425	Vestinis	*QPGVMZYABET*	Sestinis	*U*
426	culta	*UYABETM²*	tecta	*QGVM¹Z*
429	aspicit	*PUVYABETM²Gᵛ*	excipit	*QGM¹Z*
459	concesserit	*G¹U¹VM¹ZY¹ABET*	cum cesserit	*QPG²U²M²Y²*
473	Nuceriae	*GUM¹ZYABET*	Luceriae	*QPVM²*
535	perfunditur	*MZYABET*	effunditur	*QPGUVMᵛ*
553	aruis	*PUVYABETGᵛZ²*	oris	*QGMZ¹Uᵛ*
556	intorquendo	*QPUVMZYABETGᵛ*	en torquenti	*G*
618	laxasque	*GVYABETQᵛZ²*	lassasque	*QPUMZ¹*
631	tunc	*PUVABET*	tum	*QGMZY*
642	sed	*YABETZ²*	et	*QPGUVMZ¹*
707	classes	*QUVYABETP²G²Z²*	classi	*M*
711	paratas	*QGUVMZYABET*	paratae	*P²*
712	ad	*ZABET*	in	*QPGUVMY*
722	flexo	*VY¹ABET*	flexi	*QPGUMZ²Y²*

Erreurs communes du groupe ET

13	habent	*QPGUVYABETM²Z²*	habet	*M¹Z¹*
27	sed	*QPGUVYABETZ²*	nec	*MZ¹*
30	pectore	*M¹Z¹ABET*	pectore	*QPGUVYM²Z²*
31	affixere	*QGVMYABETP²Uᵛ Z²*	afflixere	*P¹U*
48	armis	*YABET*	arma	*QPGUVMZ*
55	hinc	*MZY¹ET*	hic	*QP¹GUVABY²*
57	conlapsus	*QGUVYABETP²M²Z²*	conlatus	*M¹P¹Z¹*
69	uictos	*ET¹*	uictor	*QPGUVMZYABT²*
77	ictu	*QGUVYAETP²M²*	actu	*P¹M¹ZB*
85	cimbris	*P¹M¹Z¹AETGᵛ*	cimbri	*QGUVYP²M²Z²*
93	libycas sibi	*Y¹BET*	libycas ibi	*QGUVM²Y²*
106	praecepisse	*PVY¹ABETGᵛ*	praecipitasse	*QGUM²Y²*
110	lente	*U¹Y¹ETQ²*	lenti	*Q¹P¹GMZU²Y²*
141	putrida	*YETU²*	putria	*QPGU¹VMZ*
156	desiluit	*MZYABET*	dissiluit	*QPGUV*
162	latet	*QVYETG²*	iacet	*PG¹UMZYᵛ*
165	tam	*QP¹GV¹M¹ZABET*	tot	*UYP²V²M²*
185	effundit	*QBETGᵛUᵛ*	effodit	*PGUVM²Y²*
194	receptos	*PUEETV²M²Y²*	recepto	*QGV¹M¹ZY¹*
196	tunc	*PUVZET*	tum	*QGMY*
198	succumbere	*M¹ZABET*	occumbere	*QPGUVYM²*
209	piguit	*UYETGᵛM²*	timuit	*QPGVM¹Z*
211	summi... primi	*MZYABET*	primi... summi	*QPGUV*
218	redduntque	*GMZYABET*	redditque	*QPUVGᵛMᵛ*
226	maiori	*YET*	maiore	*QPGUVMZ*
232	quod	*PG^ac UM^ac ZYABET*	quo	*QVG^pc M^pc Yᵛ*
240	urbis	*QPGUVMZYET*	orbis	*Gᵛ*
256	durasse	*VGABETM²Z²Yᵛ*	durare	*PUM¹Z¹YQ²*
257	corruptis	*QGUZYABET*	corrupti	*PVM*
299	iubet ipse	*YETP²M²B²*	iuuat ipse	*QGUVP²*
317	malorum	*QPUVMZYABETGᵛ*	laborum	*GQᵛUᵛ*

346	sociam	*MZYABETG^{v}*	comitem	*QPGUV*
383	toto	*G^{1}M^{1}ZABET*	toti	*QUVYP²G²M²*
403	hinc	*QG^{ac}M^{ac}ZYABET*	hic	*PUVG^{pc}M^{pc}*
425	Vestinis	*QPGVMZYABET*	Sestinis	*U*
426	culta	*UYABETM²*	tecta	*QGVM^{1}Z*
429	aspicit	*PUVYABETM²G^{v}*	excipit	*QGM^{1}Z*
459	concesserit	*G^{1}U^{1}VM^{1}ZY^{1}ABET*	cum cesserit	*QPG²U²M²Y²*
473	Nuceriae	*GUM^{1}ZYABET*	Luceriae	*QPVM²*
476	uacaret	*PUVETM²Y²*	uocaret	*QGM^{1}ZY^{1}*
506	subrepsit	*QETM²G^{v}*	subrepit	*PGUVM^{1}ZY*
527	admixto	*YET*	inmixto	*QPGUVMZ*
529	morituri	*YBETU^{v}*	moturi	*QPGUVMZ*
534	populantibus	*ET*	populatibus	*QPGUVMZY*
535	perfunditur	*MZYABET*	effunditur	*QPGUVM^{v}*
548	qui tegitur	*ET*	tegitur qui	*QPGUVMZY*
553	aruis	*PUVYABETG^{v}Z²*	oris	*QGMZ^{1}U^{v}*
556	intorquendo	*QPUVMZYABETG^{v}*	en torquenti	*G*
579	angustamque	*PGVET*	angustaque	*QUMZY*
600	fama uictum	*YET*	uictum fama	*QPGUVMZ*
613	hanc	*Q^{1}PGZ^{1}YET*	hinc	*UVMQ²G^{v}*
618	laxasque	*GVYABETQ^{v}Z²*	lassasque	*QPUMZ^{1}*
631	tunc	*PUVABET*	tum	*QGMZY*
639	*om.*	*ET*		
642	sed	*YABETZ²*	et	*QPGUVMZ^{1}*
645	signastis	*QPETU²M²*	signatis	*GU^{1}VM^{1}ZY*
690	permonitos	*QPVYETZ²*	praemonitos	*GU*
694	cum	*ET*	dum	*QPGUVMZY*
707	classes	*QUVYABETP²G²Z²*	classi	*M*
711	paratas	*QGUVMZYABET*	paratae	*P²*
712	ad	*ZABET*	in	*QPGUVMY*
722	flexo	*VY^{1}ABET*	flexi	*QPGUMZ²Y²*
725	tenebras	*ZET*	tenebas	*QPGUVMY*

Variantes que le manuscrit T est le seul à fournir

6	*om.* ut dira	ut dira[636]
30	haec	hae
33	crebis	crebris
33	ferunt	feriunt
40	ferre	flere
44	numia	numina
65	uiuaci++a	uiuacia
88	demissus	delatus
95	ergastulas	ergastula
115	sequentur	sequantur
121	discerpisse	discessisse
144	*om.*	
151	caderet	cederet
185	limina	lumina
188	pondera	pondere
239	insomnis	insomini
356	legitim+que[637]	legitimaeque
362	adstrixit	adstrinxit
386	queritis	Quiritis
393	Dardanai	Dardanii
393	campania	Campana
398	*om.*	
411	coronas	corona
457	inmit+tat	inmittat
459	aequo	aequora
463	aescules	Asculea
495	arcereri	arcere
512	nobis	nolis
518	parce	parcere
544	facta	fata
552	Pathorum	Parthorum
609	condit	concessit
629	haec	nec
651	factis	fatis
656	preces	praeceps
663	casus	cassus
671	ligare	religare
674	admouit	admonuit
689	nautius	nauticus
697	pandentes	pendentes[638]
698	ne	nec
718	unaque	uanaque
721	flammis	flammas
723	redunt	redeunt
726	facta	fata
728	desciui	desciuit

[636] J'indique face à la variante la leçon retenue dans le texte édité.

[637] Etant donné que le texte est corrigé en *legitimaeque* par une seconde main, la première main proposait une variante, mais il est impossible de la déchiffrer.

[638] Tous les manuscrits ont la leçon *pendentes* à l'exception de T. Comme Luck 2009, j'ai adopté *pandentes* dans le texte, mais je signale ici la leçon retenue par les autres éditeurs.

Variantes que le manuscrit S est le seul à fournir

2	leges	legesque[639]
12	sors	fors
73	foetor	paedor
123	uestae	festae
138	sperabat	sperauit
151	premina	praemia
158	nec	necdum
171	lustrasse Sullanae	Sullanae lustrasse
224	bellis ciuilibus	ciuilibus
263	tantum	tanta
408	soluit	se soluit
410	hic	hunc
428	aethere	aera
464	non	nec
469	Asculeae	Asculea
473	furtissima	firmissima
480	pollutus	polluto
556	torquentibus	torquendo
612	Cecropidae	Cecropiae
624	Epidaurius	Epidamnos
648	pauci	paci
735	*om.*	
736	*om.*	

[639] J'indique face à la variante la leçon retenue dans le texte édité.

Erreurs communes du groupe QS

20	tunc	*QGS*	tum	*PUVMZY*
21	errabat	*QS*	errauit	*GUVMZYP²*
27	sed	*QPGUVYSZ²*	nec	*MZ¹*
31	adfixere	*QGVMYSP²U^{v}Z²*	adflixere	*P¹U*
57	conlapsus	*QGUVYSP²M²Z²*	conlatus	*M¹P¹Z¹*
77	ictu	*QGUVYSP²M²*	actu	*P¹M¹Z*
102	reuocatum est	*QVSG²*	reuocatum	*PG¹UMZY*
126	dextrae	*QPGUVZYSA¹M²*	Vestae	*BEA²*
130	exsequitur	*QSG²M²*	haec sequitur	*PG¹UVM¹ZY*
131	Mario uitae	*QS*	uitae Mario	*PGUVMZY*
136	tunc	*QPGUVS*	tum	*MZY*
162	latet	*QVYSG²*	iacet	*PG¹UMZY^{v}*
165	tam	*QP¹GV¹M¹ZS*	tot	*UYP²V²M²*
185	effundit	*QBESG^{v}U^{v}*	effodit	*PGUVM²Y²*
214	nam	*QPGUMZYS*	iam	*V*
240	urbis	*QPGUVMZYS*	orbis	*G^{v}*
257	corruptis	*QGUZYS*	corrupti	*PVM*
293	signa	*QGTSV²*	bella	*PUV¹MZYQ²G^{v}*
317	malorum	*QPUVMZYSG^{v}*	laborum	*GQ^{v}U^{v}*
348	relinquor	*QPUV¹ZSG^{v}*	relinquar	*GYTV²M^{v}*
362	adstringit	*QPYS*	astrinxit	*GUVMZ*
394	hic	*QVG^{pc}S*	hinc	*PG^{ac}UMZY*
394	mouenti	*QGUVS*	mouentem	*PM¹ZY*
397	terrae	*QZ¹S*	tellus	*PGUVMYZ²*
506	subrepsit	*QSM²G^{v}*	subrepit	*PGUVM¹ZY*
509	ante	*QSM^{v}U^{v}*	alta	*PGUVMZY*
558	discent	*QGM¹Z¹SY^{v}*	disces	*VYP²Z²*
564	cupit	*QPVSG^{v}M²Y²*	cupis	*GUM¹ZY¹*
565	parat	*QPVSG^{v}M²Y²*	paras	*GUM¹ZY¹*
613	hanc	*Q¹PGZ¹YS*	hinc	*UVMQ²G^{v}*
625	huc	*QGVSP²U²M²Y²*	hoc	*P¹M¹ZY¹*
650	segnis	*QGVMZ¹SP²*	pacis	*UYV^{v}Z²*
653	tot primo	*QPGUVS*	primo tot	*MZY*
672	Xersen	*QYSZ²*	Persen	*a^{v}*
707	classes	*QUVYSP²G²Z²*	classi	*M*

Erreurs communes du groupe GS[640]

13	habent	*QPGUVYSM²Z²*	habet	*M¹Z¹*
20	tunc	*QGS*	tum	*PUVMZY*
27	sed	*QPGUVYSZ²*	nec	*MZ¹*
31	adfixere	*QGVMYSP²Uᵛ Z²*	adflixere	*P¹U*
57	conlapsus	*QGUVYSP²M²Z²*	conlatus	*M¹P¹Z¹*
77	ictu	*QGUVYSP²M²*	actu	*P¹M¹Z*
102	reuocatum est	*QVSG²*	reuocatum	*PG¹UMZY*
119	uacat	*SG²*	uacet	*QPG¹UVMZY*
126	dextrae	*QPGUVZYSA¹M²*	Vestae	*BEA²*
130	exsequitur	*QSG²M²*	haec sequitur	*PG¹UVM¹ZY*
133	quot	*SGᵛ*	quid	*QPGUVMZY*
136	tunc	*QPGUVS*	tum	*MZY*
162	latet	*QVYSG²*	iacet	*PG¹UMZYᵛ*
165	tam	*QP¹GV¹M¹ZS*	tot	*UYP²V²M²*
185	effundit	*QBESGᵛUᵛ*	effodit	*PGUVM²Y²*
214	nam	*QPGUMZYS*	iam	*V*
257	corruptis	*QGUZYS*	corrupti	*PVM*
264	nolit	*GUVS*	nolet	*QPY*
293	signa	*QGTSV²*	bella	*PUV¹MZYQ²Gᵛ*
294	deductique	*GYSP²M²*	diductique	*QUVM¹Z*
317	malorum	*QPUVMZYSGᵛ*	laborum	*GQᵛUᵛ*
348	relinquor	*QPUV¹ZSGᵛ*	relinquar	*GYTV²Mᵛ*
358	turritamque	*GUS*	turritaque	*QPVMZY*
394	hic	*QVG^pc S*	hinc	*PG^ac UMZY*
394	mouenti	*QGUVS*	mouentem	*PM¹ZY*
421	per deuia	*SGᵛ*	decliuia	*QGUVMYZ²*
429	aspicit	*PUVYSM²Gᵛ*	excipit	*QGM¹Z*
459	concesserit	*G¹U¹VM¹ZY¹S*	cum cesserit	*QPG²U²M²Y²*
473	Nuceriae	*GUM¹ZYS*	Luceriae	*QPVM²*
506	subrepsit	*QSM²Gᵛ*	subrepit	*PGUVM¹ZY*
558	discent	*QGM¹Z¹SYᵛ*	disces	*VYP²Z²*

[640] J'inclus dans ce relevé les leçons des correcteurs de G.

564	cupit	*QPVSG^{v}M²Y²*	cupis	*GUM^{1}ZY^{1}*
565	parat	*QPVSG^{v}M²Y²*	paras	*GUM^{1}ZY^{1}*
609	conscendit	*GVYSP²*	concessit	*QUMZ*
613	hanc	*Q^{1}PGZ^{1}YS*	hinc	*UVMQ²G^{v}*
625	huc	*QGVSP²U²M²Y²*	hoc	*P^{1}M^{1}ZY^{1}*
650	segnis	*QGVMZ^{1}SP²*	pacis	*UYV^{v}Z²*
653	tot primo	*QPGUVS*	primo tot	*MZY*
707	classes	*QUVYSP²G²Z²*	classi	*M*
715	Pegasea	*GYS*	Pagasaea	*QPUVMZ*
727	maris	*SG²*	mari	*QPG^{1}UVMZY*

Supplementum emendationis coniecturarumque

2 *mundus*] *mundo* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

3 *praescia*] *praeuia* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

11 *diuisit*] *descripsit* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)
deuinxit Francken (Francken 1896)

13 *habet mortalia casus*] *agunt moralia casus* Heinsius (Heinsius 1742)
agit mortalia casus Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

14 *paras*] *parat* Christ (Weber 1828-1829)

15 *hominum fati ; liceat*] *hominum ; saltem liceat* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)

15 *timenti*] *timentem* Francken (Francken 1896)

17 *per urbem*] *perurguent* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

18 *iustitium ; latuit*] *iustitium patuit* ; Scaliger (Scaliger 1581)
iustitium placuit ; Burman (Burman 1740)

21 *funere*] *uulnere* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)
fulmine Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

24 *exigit*] *erigit* Christ (Weber 1828-1829)

26 *exanimes*] *exangues* Bentley² (Hedicke 1911)

26 *minaces*] *micantes* Oudendorp (Oudendorp 1728)
cadentes Markland (Burman 1740)
natantes Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)
trementes Christ (Weber 1828-1829)
grauatos Triller (Weber 1828-1829)

27 *dolor... metus*] *metus... dolor* Micyllus (Micyllus 1551)

28 *miraturque*] *rimaturque* Schrader (Francken 1896 / Hosius 1913)

28-29 *cultus matrona priores* | *deposuit*] *cultu matrona priore* | *deposito* Heinsius (Heinsius 1742)
cultus matrona decoros | *deposuit* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

29 *tenent*] *petunt* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

30 *deos*] *aedes* Bentley² (Hedicke 1911)
gradus Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

32 *attonitae*] *ante Iouem* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)
attonsae Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

34 *cunctae*] *cunctae in* Bentley² (Hedicke 1911)

37 *scissa*] *secta* Cortius[1] (Corte 1726)

40 *et*] *aut* Heinsius (Heinsius 1742)
neu Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)

45 *o miserae sortis*] *o miseri sortis* Bentley[1] (Cumberland 1760)

46 *Trebiaeque*] *Trebiaeue* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)

47- *date gentibus iras* | *nunc urbes excite feras*] *del.* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)
48

50 *adliget*] *adluat* Christ (Weber 1828-1829)

54 *hinc Dacus premat inde Getes*] *hic Dacos premat ille Getas* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)
hic Dacos petat ille Getas Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

55 *hic*] *is* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

57 *superi, conlatus in ignes*] *superi, collisus in ignes* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)
superis collectus in ignes Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

58 *plurimus ad terram per fulmina*] *ad terram pluuios per nubila* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

59 *saeue parens*] *summe parens* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)
saeue Tonans Burman (Burman 1740)

60 *tantone*] *quantone* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)

61 *quaerunt*] *quaerant* Christ (Weber 1828-1829)

66 *ciuilibus*] *feralibus* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)
furialibus Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)

69 *Teutonicos uictor*] *Teutonicos demum* Bentley[1] (Cumberland 1760)
Teutonicos ductos Bentley² (Hedicke 1911) (Hedicke 1911)
Teutonicos currus Bentley² (Hedicke 1911) (Hedicke 1911)
Teutonicos actos Bentley² (Hedicke 1911) (Hedicke 1911)
Teutonicas laurus Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

70 *exul*] *tandem* Bentley² (Hedicke 1911)

71 *stagna auidi texere soli laxaeque paludes*] *del.* Francken (Francken 1896)

71 *auidi*] *udi* Grotius (de Groot 1614)

caui Lemaire (Lemaire 1830)

71 *laxaeque paludes*] *lapsaeque paludes* Sulpitius (Sulpitius 1493)

texere paludes Oudendorp (Oudendorp 1728)

crassaeque paludes Oudendorp (Oudendorp 1728)

spissaeque paludes Withof (Withof 1741)

cannaeque palustres Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

74 *et*] *at* Luck² (Luck 2009)

76 *saepe*] *nempe* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)

saeua Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

77 *primo*] *prono* Schrader (Francken 1896 / Hosius 1913)

79 *in carcere*] *carcere* Cortius (Corte 1726 / Weber 1828-1829)

80 *terribilesque deos scelerum Mariumque futurum*] *del.* Francken (Francken 1896)

80 *terribilesque deos scelerum*] *terribilesque deum facies* Bentley[1] (Cumberland 1760)

terribilesque deos Erebi Bentley² (Hedicke 1911)

terribilemque speciem uiri Bentley² (Hedicke 1911)

terribilesque minis oculos Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

terribilesque deas scelerum Gronovius (Weber 1828-1829)

80 *futurum*] *furentem* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

81 *fas haec*] *uocem* Burman (Burman 1740)

82 *debet*] *debent* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

82 *hic*] *haec* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

83 *mortes*] *caedes* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

83 *furorem*] *tumorem* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

85 *Cimbri seruate*] *Cimber seruato* Burman (Burman 1740)

Cimbris seruato Francken (Francken 1896)

86 *ingenti*] *urguenti* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

86 *superum*] *verum* Bentley[1] (Cumberland 1760)

sed enim Bentley² (Hedicke 1911)

superest Bentley² (Hedicke 1911)

86 *ab ira*] *at ira* Grotius (de Groot 1614)

87 *uir ferus*] *uixerit* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

88 *idem*] *inde ut* Bentley² (Hedicke 1911)
tandem Van Jever (Clercq Van Jever 1772)
90 *nuda*] *nota* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)
ante Schrader (Francken 1896 / Hosius 1913)
90 *iacuit per*] *calcauit* Bentley[1] (Cumberland 1760)
uagus it per Bentley² (Hedicke 1911)
latuit post Bentley² (Hedicke 1911)
latuit per Christ (Weber 1828-1829)
91 *fati*] *casus* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)
93 *ignouere deis*] *agnouere deos* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)
93 *Libycas*] *rabidas* Bentley² (Hedicke 1911)
lentas Bentley² (Hedicke 1911)
ueteres Bentley² (Hedicke 1911)
93 *iras*] *alas* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)
100 *corripuit*] *diripuit* Heinsius (Heinsius 1742)
aripuit Burman (Burman 1740)
102 *a nullo reuocatum pectore*] *assiduo renouatum sanguine* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)
103 *stat*] *nat* Heinsius (Heinsius 1742)
it Bentley² (Hedicke 1911)
104 *madent*] *natant* Oudendorp (Oudendorp 1728)
112 *uictor*] *lictor* Heinsius (Heinsius 1742)
115 *mille licet gladii mortis noua signa sequantur*] *del.* Bentley² (Hedicke 1911)
115 *noua*] *sua* Liberman (Luck 2009)
119 *uix te sparsum per uiscera*] *cui te sparsum per uiscera* Heinsius (Heinsius 1742)
quid te bardum per crimina Van Jever (Clercq Van Jever 1772)
120 *innumeras inter*] *impuras referam* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)
121 *discessisse*] *disperiisse* Heinsius (Heinsius 1742)
suffecisse Bentley² (Hedicke 1911)
dispertite Watt (Watt 1997-1998)
122 *laceris*] *sacris* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)
125 *saeua*] *sancta* Bentley[1] (Cumberland 1760)
sacra Bentley² (Hedicke 1911)

126 *neglectum uiolatae*] *in exemplum uiolatae* Schrevelius (Schrevelius 1658)
neglectu prolatae Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

128 *paruum*] *paulum* Heinsius (Heinsius 1742)

130 *haec sequitur*] *hinc sequitur* Bentley[1] (Cumberland 1760)
en sequitur Cortius[1] (Corte 1726)

133 *hominis quid... paterent*] *hominis quod... paterent* Bentley[1] (Cumberland 1760)
hominem quae... manerent Van Jever (Clercq Van Jever 1772)
hominis quoad... paterent Cornu (Cornu 1904)

134 *cecidere*] *iacuere* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)

138 *sperauit*] *spirauit* Heinsius (Heinsius 1742)

138 *uulnera*] *foedera* Bentley² (Hedicke 1911)

141 *nimis*] *ensis* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)

144 *sed cum iam soli possent superesse nocentes*] *del.* Burman (Burman 1740)

150- *certatum est cui ceruix caesa parentis* | *cederet*] *et* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)
151 *certatum est cui ceruix caesa*
perempti | *cederet* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

158 *omni sanguine fuso*] *hoste aut milite uiso* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

159 *desilit*] *insilit* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

159 *ignes*] *ignem* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

160 *pilo*] *pilis* Bentley² (Hedicke 1911)

162 *scelerum*] *capitum* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)

162 *Thracia tantum*] *talia Thrace* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

163 *pendere*] *portenta* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

164 *Antaei*] *Antaei aut* Bentley² (Hedicke 1911)

165 *tot laceros artus*] *tantum artus laceri* Heinsius (Heinsius 1742)
tot laceros uultus Bentley[1] (Cumberland 1760)
tot procerum uultus Bentley² (Hedicke 1911)

166 *cum iam*] *quae iam* Burman (Burman 1740)

167 *dextra*] *cura* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)

168 *cognita*] *condita* Heinsius (Heinsius 1742)

171 *pacis*] *cladis* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)
stragis Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

172 *cum qua*] *quod cum* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)
cui cum Van Jever (Clercq Van Jever 1772)
cum quo Francken (Francken 1896)
173 *conueniat*] *conuenit* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)
174 *tristes*] *tristi* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)
175 *inferias*] *imperio* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)
175 *forsan*] *poenas* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)
176 *inexpleto*] *iners saeuo* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)
176 *non fanda*] *miseranda* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)
178 *caeso*] *laeso* Francken (Francken 1896)
181 *cecidere*] *micuere* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)
190 *quid*] *quo* Bentley² (Hedicke 1911)
194 *suos*] *pios* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)
194 *cunctos simul*] *iunctos simul* Heinsius (Heinsius 1742)
cuncto simul Bentley² (Hedicke 1911)
cunctum simul Bentley² (Hedicke 1911)
iugulis simul Van Jever (Clercq Van Jever 1772)
iusso semel Van Jever (Clercq Van Jever 1772)
uno simul Barthius (Weber 1828-1829)
194 *recepto*] *recisos* Grotius (de Groot 1614)
195 *populum pereuntem tempore mortis*] *haud dubiae pereuntes carmine sortis* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)
passim pereuntes crimine mortis Van Jever (Clercq Van Jever 1772)
198 *infesto*] *inlato* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)
199 *saepe*] *culpa* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)
199 *pelagique*] *pelagiue* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)
199 *subitaque*] *subitaue* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)
200 *caelique*] *caeliue* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)
201 *fuit*] *dedit* Burman (Burman 1740)
tulit Nutting (Nutting 1934 b)
202 *inmisa*] *diuisa* Heinsius (Heinsius 1742)
203 *uictores*] *lictores* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)
203 *uix*] *hi* Grotius (de Groot 1614)

203 *peracta*] *perempti* Bentley[1] (Cumberland 1760)

204 *dubiaque*] *dubiaue* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)

205 *magna*] *mole* Bentley[2] (Hedicke 1911)

206 *caedis*] *cladis* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)

207 *intrepidus*] *cespite dum* Oudendorp (Oudendorp 1728)

207 *tanti sedit*] *tantique sedet* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)

tanti sedet et Withof (Withof 1741)

210 *Sullana*] *simul atque* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

211 *in fluuium primi cecidere, in corpora summi*] *del.* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

212 *praecipites haesere rates et strage cruenta*] *del.* Bentley[1] (Cumberland 1760)

212 *rates et*] *uadis et* Bentley[2] (Hedicke 1911)

uiae nam Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

213 *interruptus*] *interceptus* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

213 *aquas*] *aquam* S. Bailey[2] (Shackleton Bailey 1982)

213 *amnis*] *omnis* Bentley[2] (Hedicke 1911)

214 *iam*] *dum* Grotius (de Groot 1614)

at Guyet (Oudendorp 1728)

cum Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)

tum Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

222 *tollere*] *surgere* Oudendorp (Oudendorp 1728)

223 *hoc*] *huc* Burman (Burman 1740)

225 *agitant*] *aderunt* Bentley[1] (Cumberland 1760)

augent Francken (Francken 1896)

225 *multumque*] *utrinque* Francken (Francken 1896)

229 *inuisas*] *aduersas* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)

230 *alio*] *alia* Kästner (Kästner 1812)

230 *olimque potentes*] *orbemque petentes* Oudendorp (Oudendorp 1728)

soliumque petentes Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

aliamque petentes Kästner (Kästner 1812)

231 *fuit*] *loco* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)

234 *percussit*] *percellit* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)

235 *in tanta pauidi*] *in tanta subiti* Bentley[2] (Hedicke 1911)

in tanti pauida Burman (Burman 1740)

235 *motus*] *mundi* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)

238 *pulsat*] *pulsans* Bentley² (Hedicke 1911)

242 *expulsae*] *o pulsae* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)

245 *dubium*] *dubia* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)

247 *erit*] *eris* Bentley² (Hedicke 1911)

248 *tenens*] *terens* Bentley² (Hedicke 1911)

248 *dubio*] *trepido* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)

249 *ducibus*] *uicibus* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)

249 *furentis*] *cruentis* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)

250 *caedibus*] *cladibus* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)

252 *legesque*] *legesue* Bentley² (Hedicke 1911)

253 *hos*] *aut* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

253 *mundique ruinae permiscenda fides*] *mundiue ruina restinguenda fides* Bentley² (Hedicke 1911)

254 *nullum*] *illos* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

254 *furor*] *pudor* Burman (Burman 1740)
fauor Withof (Withof 1741)

254 *egit*] *urget* Bentley² (Hedicke 1911)

255 *magna uicti*] *magna ducti* Heinsius (Heinsius 1742)
isti magna Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

256 *quid*] *quo* Heinsius (Heinsius 1742)

260 *ne*] *non* Bentley² (Hedicke 1911)

261 *nec*] *ne* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)

262 *ferantur*] *ferentur* Housman (Housman 1926)

263 *ne*] *neu* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)

263 *incassum*] *in casum* Cortius (Corte 1726 / Weber 1828-1829)

265 *mori*] *mori et* Burman (Burman 1740)

266 *et*] *id* Burman (Burman 1740)

268 *inconcussa*] *indeflexa* Bentley[1] (Cumberland 1760)
inconfusa Bentley² (Hedicke 1911)
non offensa Bentley² (Hedicke 1911)

268 *suo... lapsu*] *pio... luxu* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

268 *uoluuntur*] *soluuntur* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

269 *propior terrae*] *terrae ut propior* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

272 *deum*] *aeui* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

272 *minimas*] *minima et* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

276 *placet*] *fauet* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

279 *sollicitant*] *non sibi dant* Withof (Withof 1741)

supplicitant Guyet (Oudendorp 1728)

militat ac Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)

280 *Pompei*] *seruitii* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

284 *post bellum*] *ast fatum* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

285 *sacras*] *sanctas* Liberman (Luck 2009)

289 *mundumque*] *solemque* Bentley² (Hedicke 1911)

289 *uelit*] *ferat* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

291 *terra labet mixto coeuntis pondere mundi*] *del.* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)

291 *mundi*] *massae* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

292 *furorem*] *laborem* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)

293 *bella*] *castra* Luck (Luck 1985 / Luck 2009)

294 *fretis*] *Getis* Guyet (Oudendorp 1728)

295 *furorem*] *stuporem* Burman (Burman 1740)

pudorem Hakanson (Hakanson 1979)

296 *Dahas*] *Sacas* Micyllus (Micyllus 1551)

299 *iuuat*] *iubet* Luck (Luck 1985 / Luck 2009)

299- *iuuat ignibus atris...atras tenuisse faces*] *del.* Guyet (Oudendorp 1728)

301

299 *ignibus atris*] *omnibus actis* Bentley[1] (Cumberland 1760)

ignibus ipsis Bentley² (Hedicke 1911)

ignibus alte Bentley² (Hedicke 1911)

300 *manus*] *moras* Markland (Burman 1740)

301 *ipsum atras*] *funereas* Bentley² (Hedicke 1911)

306 *caelique... Erebisque*] *Stygiisque... Ereboque* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

307 *exponere*] *exposcere* Cornelissen (Hosius 1913)

308 *pressere*] *oppressere* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)

311 *medius*] *melius* Schrader (Francken 1896 / Hosius 1913)

314 *saeua*] *sponte* Bentley² (Hedicke 1911)

Partha Bentley² (Hedicke 1911)

315 *pereunt*] *pereant* Bentley² (Hedicke 1911)

320 *fauebit*] *fouebit* Heinsius (Heinsius 1742)

324 *mouit*] *admouit* Heinsius (Heinsius 1742)

subdit Bentley² (Hedicke 1911)

324 *iuuenisque*] *iuuenique* Heinsius (Heinsius 1742)

325 *excitat*] *exciit* Bentley[1] (Cumberland 1760)

334 *concita uoltu*] *concita fletu* Heinsius (Heinsius 1742)

concita luctu Heinsius (Heinsius 1742)

concita cultu Burman (Burman 1740)

sordida cultu Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)

concita cursu Barrière

336 *cineresque ingesta sepulchri*] *cineremque ingesta sepulchri* Heinsius (Heinsius 1742)

crinesque inspersa fauilla Bentley[1] (Cumberland 1760)

cineremque inspersa sepulchri Bentley² (Hedicke 1911)

337 *maesta*] *questa* Heinsius (Heinsius 1742)

341-342 *da foedera prisci inlibata tori : da tantum nomen inane*] *da nomen inane* Bentley² (Hedicke 1911)

343 *conubii*] *coniugii* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)

350 *et*] *ea* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)

356 *legitimaeque... gradibusque*] *legitimaeue... gradibusue* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

359 *translata... planta*] *translatam... plantam* Cortius (Corte 1726 / Weber 1828-1829)

359 *uitat*] *metuit* Rutgersius (Rutgers 1618)

361 *uelarunt*] *praeuelant* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)

362 *fluxos*] *laxos* Heinsius (Heinsius 1742)

363 *umerisque*] *umerisue* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

364 *angusta*] *augusta* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

366 *natos hoc est*] *mater natos* Hudson (Hudson-Williams 1984)

367 *obsita funerea celatur purpura lana*] *ante uersum 365 transp.* Burman (Burman 1740)

del. Bentley[1] (Cumberland 1760)

non ferruginea celatur purpura lana Bentley² (Hedicke 1911)

obsita funerea uelatur purpura lana Christ (Weber 1828-1829)

ante uersum 366 transp. Cortius²

370 *domus*] *domo* Heinsius (Heinsius 1742)
domum S. Bailey (Shackleton Bailey 1988)
372 *horrificam*] *horrentem* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)
373 *duroque*] *nulloque* Modius (Modius 1584)
duroue Bentley² (Hedicke 1911)
379 *iusto*] *placido* Bentley² (Hedicke 1911)
381 *tenere*] *tueri* Francken (Francken 1896)
382 *uitam*] *auram* Bentley² (Hedicke 1911)
384- *magnique penates* | *submouisse hiemem tecto*] *del.* Guyet (Oudendorp 1728)
385
386 *romani*] *prisci de* Liberman (Luck 2009)
387 *huic*] *quoque* S. Bailey[1] (Shackleton Bailey 1981)
387 *maximus*] *unicus* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)
391 *nata*] *nota* Heinsius (Heinsius 1742)
394 *belli*] *bello* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)
394 *summa mouentem*] *signa mouentem* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)
arma mouentis Van Jever (Clercq Van Jever 1772)
395 *extendere*] *contendere* Liberman (Luck 2009)
397 *nulloque a*] *nullo quae* Sulpitius (Sulpitius 1493)
nulloque ea Van Jever (Clercq Van Jever 1772)
398 *propiusque*] *propiusue* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)
398 *Olympo*] *Olympum* Bentley² (Hedicke 1911)
399 *medius*] *longum* Bentley[1] (Cumberland 1760)
400 *collesque*] *costasque* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)
402 *fluctibus*] *flatibus* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)
403 *fontibus*] *pontibus* Bersmann (Bersmann 1589)
montibus Burman (Burman 1740)
403 *uastis*] *uariis* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)
404 *fluminaque... spargit*] *flumina qui... spargunt* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)
406 *iuncto Sapis Isauro*] *iuncto Sape Pisaurus* Cortius² (Weber 1828-1829)
iunctus Sape Pisaurus Vossius (Vossius 1691)
iunctus Apise Pisaurus J.D. Morgan (Shackleton Bailey 1987)
408 *nullum... se soluit in amnem*] *nullo... haec soluitur amne* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

409 *fractas*] *tractas* Burman (Burman 1740)

409 *deuoluit*] *qui uoluit* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

410 *Hesperiamque*] *Hesperienque* Cortius[1] (Corte 1726)

411 *fluuium*] *narrat* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)

417 *stagnaret*] *uectaret* Guyet (Oudendorp 1728)

418 *nisi quod*] *nisi qua* Bentley[2] (Hedicke 1911)

420 *accipit*] *excipit* Burman (Burman 1740)

422 *unda facit*] *inde capit* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

424 *umbrosae*] *undosae* Bentley[2] (Hedicke 1911)

424 *regna*] *stagna* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)

425 *Vestinis*] *Vescinis* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)

425 *Salerni*] *alburni* Hosius[1] (Hosius 1892)

426 *tecta*] *dextra* Bentley[2] (Hedicke 1911)

tesqua Heinsius (Heinsius 1742)

tesca Housman (Housman 1926)

428 *longior*] *celsior* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)

429 *uidet*] *procul* Bentley[2] (Hedicke 1911)

uidens Cortius[2] (Weber 1828-1829)

429 *deuexasque excipit Alpes*] *deuexos despicit Alpis* Cortius[2] (Weber 1828-1829)

433 *Scyllaeis*] *Scylaceis* Cortius[1] (Corte 1726)

433 *undis*] *antris* Bersmann (Bersmann 1589)

435 *pontus*] *montis* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)

uentus Oudendorp (Oudendorp 1728)

436 *repelleret*] *reuelleret* Heinsius (Heinsius 1742)

inpelleret Bentley[2] (Hedicke 1911)

439 *furens*] *ruens* Heinsius (Heinsius 1742)

441 *uacuosque*] *uiduosque* Cortius (Corte 1726 / Weber 1828-1829)

nudosque Burman (Burman 1740)

448 *terrore*] *feruore* Bentley[2] (Hedicke 1911)

451 *orbes*] *moles* Bentley[2] (Hedicke 1911)

455 *tota*] *mota* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

456 *si rursus*] *sed rursus* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

456 *tellus pulsu*] *pulsu tellus* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)

457 *tumidis*] *tumidis si* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

458 *icta*] *acta* Heinsius (Heinsius 1742)

459 *nubiferoque*] *nubifugoque* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

459 *cesserit*] *saeuiat* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

460 *facilis sed*] *ualidus sic* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

463 *iusque sui*] *Iguuiumque* Pighius (Pighius 1615)

465 *conuersus*] *concussus* Burman (Burman 1740)

467 *neglecto*] *nec tecto* Heinsius (Heinsius 1742)

467 *tergo*] *bello* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

468 *fugit*] *ruit* Heinsius (Heinsius 1742)

470 *deuertitque*] *praeuertitque* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)
auertitque Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)

471 *et*] *heu* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

471 *ducentia*] *ducunt iam* Burman (Burman 1740)
ducens post Christ (Weber 1828-1829)
ducens ad Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

472 *nudatam commissae*] *commissae nudatam* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)

473 *Luceriae*] *Lucetiae* Sulpitius (Sulpitius 1493)

474 *iam*] *non* Bentley² (Hedicke 1911)

480 *polluto*] *pullato* Lipsius (Van Der Does 1591)

484 *ripas*] *pilas* Bentley² (Hedicke 1911)

490 *locutus*] *moratus* Bentley² (Hedicke 1911)

491 *deuoluit*] *euoluit* Heinsius (Heinsius 1742)

493 *calida prolatus ab ira*] *calida proclamat ab ira* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)
calidam prolapsus ad iram Badali

496 *me*] *uel* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

497 *stabit*] *stabo* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)

501 *campum*] *collum* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)

503 *fluuium*] *pontem* Francken (Francken 1896)

506 *et mediis*] *atque imis* Damsté (Damsté 1890)

509 *constitit*] *ut stetit* Francken (Francken 1896)

515 *et nihil hac uenia*] *hac nihil e uenia* Heinsius (Heinsius 1742)

525 *et Caesaris*] *i, Caesaris* Heinsius (Heinsius 1742)

527 *inmixto*] *hinc misso* Heinsius (Heinsius 1742)

529 *moturi militis*] *commoti milites* Heinsius (Heinsius 1742)
mature militis Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)
moturus militis Francken (Francken 1896)
moturo militis Postgate (Postgate 1899)
533 *uotis*] *uobis* Bothe (Bothe 1855)
536 *tetigit*] *tangit* Bentley² (Hedicke 1911)
538 *iam iam*] *dum iam* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)
541 *quam cum*] *quam quo* Heinsius (Heinsius 1742)
542 *arsuras*] *casuras* Bentley² (Hedicke 1911)
arcanas Bentley² (Hedicke 1911)
sulfureas Bentley² (Hedicke 1911)
542 *in tecta*] *ui tecta* Ascensius (Bade Ascensius 1506)
544 *miseranda*] *infanda* Bentley[1] (Cumberland 1760)
insana Bentley² (Hedicke 1911)
544 *ducis ! cum fata*] *piis cum facta* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)
545 *uelint*] *queant* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)
546 *uenis*] *cadis* Cortius[1] (Corte 1726)
551 *inuideo*] *inuidia est* Heinsius (Heinsius 1742)
553 *et Scythicis*] *Assyriis* Guyet (Oudendorp 1728)
Syriis Burman (Burman 1740)
554 *cui... hosti*] *quo... illi* Schrader (Francken 1896 / Hosius 1913)
quo... ense Francken (Francken 1896)
557 *feruidus*] *frigidus* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)
558 *incaluit*] *inualuit* Triller (Weber 1828-1829)
564 *Romana... in urbe*] *Romano... in orbe* Bentley[1] (Cumberland 1760)
567 *non tam*] *num tam* Guyet (Oudendorp 1728)
567 *trahis*] *rapis* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)
567 *cursu*] *casu* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)
568 *multisne*] *geminisne* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)
binisne Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)
iunctisne Housman (Housman 1926)
569 *lustris*] *castris* Hosius[3] (Hosius 1913)
570 *dant animos*] *hos animos* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)
570 *gelidis... ab undis*] *trepidus... ab aruis* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)

570 *quod*] *cum* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

571 *oceanumque*] *oceanique,* Francken (Francken 1896)

572 *territa quaesitis*] *territaque excitis* Francken (Francken 1896)

573 *tumuere*] *tonuere* Cortius[1] (Corte 1726)

577 *exactum*] *exortum* Barrière

577 *conderet*] *cogeret* Guyet (Oudendorp 1728)

579 *angusta... terrarum in sede*] *angustam... terrestri in sede* Bentley[1] (Cumberland 1760)
angustam... terrena in sede Bentley[2] (Hedicke 1911)

580 *idem*] *idem ego* Cortius (Corte 1726 / Weber 1828-1829)

585 *undas*] *oras* Bentley[2] (Hedicke 1911)

588 *timent*] *tremit* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)

590 *domitus*] *dominum* Francken (Francken 1896)

591 *notique*] *nudique* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)

593 *Sophene*] *Sophenoe* Oudendorp (Oudendorp 1728)

594 *taurosque*] *tauronque* Guyet (Oudendorp 1728)

595 *bellum*] *belli* Heinsius (Heinsius 1742)

598 *referri*] *referre* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

599 *tantae... pugnae*] *tantae... causae* Bentley[1] (Cumberland 1760)
tantae... sortis Bentley[2] (Hedicke 1911)
tanti... Martis Cortius (Corte 1726 / Weber 1828-1829)
certae... cladis Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

604 *nisi cum*] *nisi si* Cortius[1] (Corte 1726)

604 *ceruice recepta*] *ceruice refecta* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

606 *agmina tauris*] *agmine uaccis* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

608 *tradidit*] *prodidit* Heinsius (Heinsius 1742)

608 *Hesperiam*] *Hesperien* Cortius[1] (Corte 1726)

612 *uictum*] *functum* Heinsius (Heinsius 1742)

613 *hinc*] *qua* Cortius (Corte 1726 / Weber 1828-1829)

616 *artis*] *patulis* Bentley[1] (Cumberland 1760)

618 *refunderet undas*] *refunderet auras* Bentley[1] (Cumberland 1760)
retunderet iras Bentley[2] (Hedicke 1911)

619 *montes*] *moles* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911) ; Oudendorp (Oudendorp 1728)

619 *scopulosae*] *scruposae* Francken (Francken 1896)

625 *hoc*] *hinc* Aldus (Aldo 1502)

haec Ascensius (Bade Ascensius 1506)

626 *et in nubes abiere Ceraunia cumque*] *iam tumido sonuere Ceraunia fluctu* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

631 *subole e tanta*] *subole e gemina* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)

subole e sancta Burman (Burman 1740)

subole ex tacita Christ (Weber 1828-1829)

subole e bina Jaegerus (Weber 1828-1829)

subito e cunctis Cortius² (Weber 1828-1829)

633 *Nilumque*] *Nilonque* Cortius (Corte 1726 / Weber 1828-1829)

636 *Pharios*] *Bactros* Bentley[1] (Cumberland 1760)

640 *quas*] *quos* Heinsius (Heinsius 1742)

642 *moror*] *loquor* Guyet (Oudendorp 1728)

643 *feres*] *seres* Modius (Modius 1584)

leges Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)

643 *totoque*] *motoque* Burman (Burman 1740)

644 *perdomitas*] *praedomitas* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)

646 *Epirum*] *Epiron* Barthius (Weber 1828-1829)

647 *adquirite*] *exquirite* Hortensius (Hortensius 1578)

648 *paci dat*] *pacis stat* Burman (Burman 1740)

648 *hiems*] *iners* Burman (Burman 1740)

648 *et omnes*] *at omnes* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)

649 *gerunt*] *parant* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)

649 *cauas*] *citas* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)

650 *patiens pacis*] *patiens senii* Heinsius (Heinsius 1742)

patiens oti Bentley[1] (Cumberland 1760)

segnitiae patiens Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

651 *armorum*] *actorum* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)

651 *mutare*] *nutare* Heinsius (Heinsius 1742)

652 *adsequitur*] *insequitur* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)

en ! sequitur Cortius[1] (Corte 1726)

654 *oppressae*] *inuasae* Heinsius (Heinsius 1742)

insessae Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)

656 *Caesar*] *ductor* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)

657 *actum credens*] *credens acti* Cortius² (Weber 1828-1829)

657 *cum*] *dum* Rutgersius (Rutgers 1618)

658 *possederit*] *insederit* Heinsius (Heinsius 1742)

658 *sedeat quod*] *sedeatque in* Bentley² (Hedicke 1911)

660 *tamen*] *terram* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)

660 *rursus*] *prorsus* Christ (Weber 1828-1829)

662 *et latum deiectis*] *eliditque ingestis* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)

663 *cedit*] *crescit* Bentley[1] (Cumberland 1760)

sedet Bentley² (Hedicke 1911)

sidit Bentley² (Hedicke 1911)

664 *montesque*] *aestusque* Bentley² (Hedicke 1911)

motuque Bentley² (Hedicke 1911)

665 *Aegaei*] *Aegusii* Estienne (Estienne 1545)

Aetnaei Oudendorp (Oudendorp 1728)

Hadriaci Burman (Burman 1740)

Aeolii Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)

Ionii Bentley[1] (Cumberland 1760)

Ausonii Bentley² (Hedicke 1911)

Hennaei Cortius² (Weber 1828-1829)

Aegatum Cortius² (Weber 1828-1829)

Aegatei Baier (Baier 1874)

Aegati Rossbach (Rossbach 1896)

Aegusae Young (Young 1905)

Aegatis Bourgery (Bourgery 1926)

666 *Eryx*] *Athos* Sabellicus (Versellanus 1514)

apex Withof (Withof 1741)

666 *rupes*] *partes* Bentley[1] (Cumberland 1760)

667 *si conuolso*] *conuolso si* Cortius² (Weber 1828-1829)

670 *caesis innectere uincula siluis*] *iunctis innectere uincla carinis* Bentley[1] (Cumberland 1760)

671 *inmensis*] *inmersis* Hortensius (Hortensius 1578)

671 *late*] *laxe* Bentley² (Hedicke 1911)

673 *construxisse*] *constrauisse* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)

673 *multum cum pontibus ausus*] *olim cum ingentibus ausis* Bentley[1] (Cumberland 1760)
tum cum dementibus ausis Bentley[1] (Cumberland 1760)
stulto quum pontibus ausu Burman (Burman 1740)
magnis cum conscius ausis Van Jever (Clercq Van Jever 1772)
nimium cum pontibus ausus Francken (Francken 1896)

674 *Europamque*] *Europen* Bentley[1] (Cumberland 1760)

675 *incessitque fretum rapidi*] *inclusitque fretum ratibus* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

675-678 *super Hellesponti... artantur casu nemorum*] *del.* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

675 *fretum rapidi super Hellesponti*] *pedes rapidum super Hellespontum* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)

676 *Zephyrumque*] *Zephyrumue* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)

677-678 *sic ora profundi* | *artantur casu nemorum*] *del.* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)

678 *casu*] *caesu* Badali (Badali 1988 / Badali 1992)

683 *plenae*] *pleno* Heinsius (Heinsius 1742)
pulsae Francken (Francken 1896)

685 *carinis*] *ruinae* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

690 *neu tuba praemonitos perducat ad aequora nautas*] *del.* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)

697 *pandentes*] *tendentes* Heinsius (Heinsius 1742)

700 *perdere*] *prodere* Heinsius (Heinsius 1742)
cernere Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

701 *nam*] *iam* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

702 *fluctuat unda*] *fluctibus undant* Hudson (Hudson-Williams 1984)

703 *totque... aequora*] *torta.... uerbere* Bentley[1] (Cumberland 1760)
torta... aequore Bentley[2] (Hedicke 1911)
tota... ordine Van Jever (Clercq Van Jever 1772)
mota... aequora Francken (Francken 1896)

703 *permixtis... sulcis*] *permiscent... sulci* Guyet (Oudendorp 1728)
permiscent... sulcos Burman (Burman 1740)

703 *post* 703 *uersum unum suppleuit* Housman (Housman 1926) : *eruta feruescunt litusque frementia pulsant*

711 *classique*] *caedique* Bentley[1] (Cumberland 1760)
cladique Bentley[2] (Hedicke 1911)
uncisque Bentley[2] (Hedicke 1911)

712 *excepere*] *accepere* Burman (Burman 1740)
incurrere Francken (Francken 1896)

714 *summis... carinis*] *summis... corymbis* Heinsius (Heinsius 1742)
summis... ceruchis Heinsius (Heinsius 1742)
sociis... carinis Bentley[1] (Cumberland 1760)
binis... corymbis Bentley[2] (Hedicke 1911)

715- *ut Pagasaea...aequora cautes*] *del.* Bentley[1] (Cumberland 1760)
716

715 *ratis*] *manus* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

716 *Cyaneas tellus emisit*] *Cyaneas tellus qua misit* Bentley[2] (Hedicke 1911)
Cyaneasque aestus commisit Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

716 *in aequora*] *in aequore* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

717 *puppe*] *parte* Bentley[1] (Cumberland 1760)

717 *montibus*] *ictibus* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

720 *albaque non dum*] *altaque mundo* Van Jever (Clercq Van Jever 1772)

727- *triumphis* | *desciuit Fortuna tuis*] *triumphos* | *destituit Fortuna tuos* Bentley[1]
728 (Cumberland 1760)

734 *hoc et*] *hoc sed* Heinsius (Heinsius 1742)

735 *abscondat*] *abscondit* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)

736 *seruetur*] *seruatur* Bentley (Cumberland 1760 / Hedicke 1911)

Appendix orthographica

accusatif pluriel en -es/-is

omnes / omnis v. 20 ; v. 172 ; v. 486 ; v. 648 ; exanimes / exanimis v. 26 ; madentes / madentis v. 36 ; liuentes / liuentis v. 37 ; petentes / petentis v. 43 : hostes / hostis v. 52 ; parentes / parentis v. 64 ; terribilesque / terribilisque v. 80 ; iacentes / iacentis v. 92 ; calentes / calentis v. 127 ; fratres / fratris v. 151 ; mortesque / mortisque v. 156 ; manes / manis v. 173 ; tristes / tristis v. 174 ; informes / informis v. 189 ; exsangues / exsanguis v. 202 ; graues / grauis v. 206 ; haerentes / haerentis v. 217 ; axes / axis v. 237 ; acres / acris v. 323 ; penates / penatis v. 331 ; v. 384 ; v. 729 ; cineresque / cinerisque v. 336 ; partes / partis v. 395 ; v. 527 ; frangentes / frangentis v. 401 ; fontes / fontis v. 419 ; Alpes / Alpis v. 429 ; patentes / patentis v. 443 ; ardentesque / ardentisque v. 482 ; turres / turris v. 505 ; furores / furoris v. 523 ; enses / ensis v. 536 ; priores / prioris v. 537 ; secures / securis v. 547 ; flectentes / flectentis v. 587 ; montes / montis v. 619 ; uagantes / uagantis v. 638 ; gentes / gentis v. 639 ; urbes / urbis v. 643 ; rates / ratis v. 676 ; v. 693 ; turres / turris v. 679 ; rudentes / rudentis v. 698 ; puppes / puppis v. 709

dissimilation des préverbes

adflixere / afflixere v. 31 ; adsuetas / assuetas v. 33 ; adliget / alliget v. 50 ; adtuleratque / attuleratque v. 98 ; adstrinxit / astringit v. 362 ; adstrictis / astrictis v. 516 ; adloquitur / alloquitur v. 530 ; adfatur / affatur v. 632 ; admoneo / ammoneo v. 638 ; adquirite / acquirite v. 647 ; adsequitur / assequitur v. 652

conlatus / collatus v. 57 ; conpressas / compressas v. 292 ; conpressa / compressa v. 680 ; conplectar / complectar v. 302 ; conpertum / compertum v. 322

exseruere / exeruere v. 96 ; exsertique / exertique v. 543 ; exstruit / extruit v. 158 ; exsectaque / exectaque v. 181

inmoto / immoto v. 11 ; inmensam / immensam v. 79 ; inmensis / immensis v. 630 ; v. 671 ; inposuit / imposuit v. 124 ; inponere / imponere v. 170 ; inmunem / immunem v. 257 ; inrupit / irrupit v. 328 ; inlibata / illibata v. 342 ; inpulsus / impulsus v. 425 ; inpulsum / impulsum v. 702 ; inmittat / immittat v. 457 ; inpar / impar v. 607 ; inmiscet / immiscet v. 664 ; inmaculata / immaculata v. 736

submouisse / summouisse v. 385 ; submoueat / summoueat v. 497 ; subrepsit / surrepsit v. 391 ; subrepit / surrepit v. 506

retempta / retenta v. 514 ; temptandasque / tentandasque v. 529

assimilation des préverbes

effunditur / exfunditur / ecfunditur v. 535 ; oppressae / obpressae v. 654

consonnes doubles

bracchia / brachia v. 24 ; querellas / querelas v. 44 ; v. 63 ; suppara / supara v. 364

piniferis / pinniferis v. 431 ;

alternance de voyelle

uoltus / uultus v. 26 ; v. 112 ; v. 361 ; uoltum / uultum v. 191 ; uoltu / uultu v. 334 ; v. 373 ; v. 509 ; uolgi / uulgi v. 118 ; v. 201 ; v. 208 ; uolgata / uulgata v. 634 ; paruum / paruom v. 128 ; uolnera / uulnera v. 138 ; v. 177 ; v. 311 ; uolnere / uulnere v. 265 ; auolsae / auulsae v. 181 ; conuolso / conuulso v. 667

Sulla / Sylla v. 118 ; v. 139 ; v. 192 ; v. 221 ; v. 228 ; v. 232 ; v. 582 ; Sullanae / Syllanae v. 171 ; v. 210

deriguit / diriguit v. 78 ; suboles / soboles v. 331 ; subole : sobole v. 631 ; feta / foeta v. 339 ; Dalmaticis / Delmaticis v. 402 ; uindicat / uendicat v. 460 ; tiro / tyro v. 480

paene / pene v. 136 ; uaesana / uesana v. 543

alternance de consonne

iustitium / iusticium v. 18 ; Suebos / Sueuos v. 51 ; neglecto / neclecto v. 467 ; artum / arctum v. 613 ; artis / arctis v. 616 ; artios / arctior v. 710 ; artantur / arctantur v. 678

Hister / Ister v. 50 ; Hiberis / Iberis v. 54 ; Hadriacas / Adriacas v. 407 ; v. 615 ; Hadria / Adria v. 625 ; harenas / arenas v. 417 ; harenis / arenis v. 664 ; v. 694 ; harenae / arenae v. 733 ; Erebisque / Herebique v. 306 ; umerisque / humerisque v. 363 ; Carthago / Karthago v. 92 ; Rheni / Reni v. 310 ; v. 570 ; Riphaeasque / Rhipaeasque v. 640 ; tesca / tesqua v. 426 ; cum / quum / quom v. 454 ; v. 541 ; v. 626 ; secuntur / sequuntur v. 455 ; v. 575 ; v. 596 ; cui / quoi v. 554 ;

coercet / cohercet v.9 ; coercent / cohercent v. 400 ; toris / thoris v. 329 ; v. 342 ; v. 351 ; v. 357 ; v. 379 ; tori / thori v. 605 ; tropaeis / trophaeis v. 584

sed / set v. 128 ; quidquid / quicquid v. 162 ; v. 313 ; atque / adque v. 442 ; nequiquam / nequicquam v. 491

coupure

inter carpentis / intercarpentis v. 120 ; in cassum / incassum v. 263 ; iam pridem / iampridem v. 474 ; iam dudum / iamdudum v. 524 ; iam iam / iamiam v. 538

Scène inspirée du mariage de Marcia et Caton[641]



[641] Cf. le commentaire à II, 354-380.

Bibliographie

ADAMS, J.N. (1980) – « Anatomical terminology in Latin epic », *Bulletin of the Institute of Classical Studies* (XXVII). p. 50-62.

AHL, F. M. (1972) – « Hercules and Curio. Some comments on *Pharsalia* IV, 581-824 », *Latomus* (XXXI). p. 997-1009.

AHL, F. M. (1976) – *Lucan, an introduction*. Ithaca and London. 379 p.

AHL, F. M. (2010) – « Quintilian and Lucan », in *Lucan's* Bellum ciuile *between epic tradition and aesthetic innovation*, edited by N. Hömke and C. Reitz. De Gruyter. p. 1-15.

ALIBERT, J. (2008) – « Un système des femmes mariées au sein de la *Pharsale* (première partie) », *Vita Latina* (179). p. 99-110.

ALFIERI, N. (1949) – « A proposito di due nomi fluviali in Lucano e Silio Italico », *La Parola del passato* (10). p. 53-61.

ALLONCLE-PERY, A. (2004) – « Rhétorique et guerres civiles dans la *Pharsale* de Lucain », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*. p. 188-203.

AMBÜHL, A. (2010) – « Lucan's 'Ilioupersis' – Narrative Patterns from the Fall of Troy in Book 2 of the *Bellum ciuile* » in *Lucan's* Bellum ciuile *between epic tradition and aesthetic innovation*, edited by N. Hömke and C. Reitz. De Gruyter. p. 17-38.

ANDERSON, W.B. (1927) – « Housman's Lucan », *The Classical Review* (41 : 1), 1927. p. 26-33.

ANDERSON, W.J. (1931), BRUYNE, D. et LOWE (E.A.) – « Nouvelle liste de membra disiecta », *Revue Bénédictine*. p. 101-105.

ANDRE, J. (1949) – *Etude sur les termes de couleur dans la langue latine*. Paris, 1949. 427 p.

ANDRE, J. (1972) – *Règles et recommandations pour les éditions critiques*, 2. Série latine. Paris : les Belles lettres. 48 p.

ARIEMMA, E. M. (2004) – « Lucano in Lattanzio Placido : primi sondaggi » in *Gli scolii a Lucano e altra scolastica latina*. Pisa. p 171-191.

ARMISEN-MARCHETTI, M. (2003) – « Les liens familiaux dans le *Bellum ciuile* de Lucain » in *Gli Annei, una famiglia nella storia e nella cultura di Roma imperiale*, atti del convegno internazionale di Milano – Pavia 2-6 maggio 2000. Como. p. 245-258.

ASSO, P. (2008) – « The intrusive trope - apostrophe in Lucan », *Materiali e discussioni per l'analisi dei testi classici* (61). p. 161-173.

ASSO, P. (2010) – *A commentary on Lucan,* De bello civili *IV*, introduction, edition and translation by Paolo Asso. Berlin ; New York : De Gruyter. 333 p.

ASSO, P. (2012) – « Tears in Lucan », *Götter und menschliche Willensfreiheit* : von Lucan bis Silius Italicus. herausgegeben von Thomas Baier. München : C.H. Beck. p. 159-170.

AXELSON, B. (1945) – *Unpoetische Wörter*. Lund. 150 p.

AYGON, J.P. (2010) – « L'insertion de quelques *descriptiones locorum* dans la narration chez Lucain : le jeu avec la tradition épique », in *Lucain en débat : rhétorique, poétique et histoire,* actes du colloque international, Institut Ausonius (Pessac, 12-14 juin 2008), édité par O. Devillers et S. Franchet d'Espèrey. Bordeaux. p. 43-54.

BADALI, R. (1973) – « I codici romani di Lucano », *Bollettino del Comitato per la preparazione dell'Edizione nazionale dei Classici greci e latini* (XXI). p. 3-47.

BADALI, R. (1974) – « I codici romani di Lucano II », *Bollettino del Comitato per la preparazione dell'Edizione nazionale dei Classici greci e latini* (XXII). p. 3-48.

BADALI, R. (1975) – « I codici romani di Lucano III », *Bollettino del Comitato per la preparazione dell'Edizione nazionale dei Classici greci e latini* (XXIII). p. 15-89.

BADALI, R. (1982) – « Proprietates linguisticae et semanticae apud Lucanum (Originalità linguistica e semantica di Lucano) » in *Opus fundatum latinitas. Conuentus de uerbis nouis Latinis. Acta XXIX-XXX m. Nouembris a . MCMLXXX*. Vaticano ; . p. 35-42.

BADALI, R. (1989) – « In margine ad una nuova edizione di Lucano », *Bollettino dei classici* (X), . p. 149-193.

BADALI, R. (1995) – « Lucano e dintorni », *Maia* (47). p. 379-385.

BADALI, R. (1998) – « Nochmals Lukan », *Bollettino dei classici* (ser. 3a, 19). p. 83-96.

BADALI, R. (1999) – « Unlukanisches » in *Interpretare Lucano : miscellanea di studi* a cura di P. Esposito, L. Nicastri. Napoli : Arte Tipografica, 1999. p. 255-261.

BADALI, R. (2003) – « Varianti lucanee e non : una storia infinita » in *Gli Annei, una famiglia nella storia e nella cultura di Roma imperiale*. Como. p. 259-263.

BADIAN, E. (1964) – « Waiting for Sulla », *Studies in Greek and Roman history*. Oxford. p. 206-235.

BAEHRENS, E. (1886) – *Fragmenta poetarum Romanorum coll. et em. A. B.*. Leipzig. p 365-368.

BAIER, G. (1874) – *De Liuio Lucani in carmine de bello ciuili auctore*. Suidniciae : Heege. 46 p.

BAIER, T. (2012) – *Götter und menschliche Willensfreiheit* : von Lucan bis Silius Italicus. herausgegeben von Thomas Baier. München : C.H. Beck. 301 p.

BARRATT, P. (1979) – *M. Annaei Lucani Belli ciuilis liber V : a commentary*. Amsterdam : A.M. Hakkert. 280 p.

BARRENECHEA, F. (2004) – « The Star Signs at Brundisium : Astral Symbolism in Lucan 2. 691-2 », *The Classical Quaterly* (NS 54 : 1). p. 312-317.

BARTSCH, S. (1997) – *Ideology in cold blood : a reading of Lucan's Civil War*. Cambridge : Harvard University Press. 224 p.

BARTSCH, S. (2010) – « Lucan and historical bias », in *Lucain en débat : rhétorique, poétique et histoire*, actes du colloque international, Institut Ausonius (Pessac, 12-14 juin 2008), édité par O. Devillers et S. Franchet d'Espèrey. Bordeaux. p. 21-31.

BARTSCH, S. (2011) – « Lucan and historical bias », in *Brill's Companion to Lucan*, edited by Paolo Asso. Leiden : Brill. p.303-316.

BARTSCH, S. (2012) – « Ethical judgement and narratorial apostrophe in Lucan's *Bellum ciuile* » in *Götter und menschliche Willensfreiheit* : von Lucan bis Silius Italicus. herausgegeben von Thomas Baier. München : C.H. Beck. p. 87-97.

BASTET, F.L. (1970) – « Lucain et les arts » in *Lucain. Sept exposés suivis de discussions* préparés et présidés par M. Durry. Vandœuvres. Genève. p. 121-158.

BERGH, B. (1985) – « Ad Lucanum 2, 712 adnotatio », *Eranos* (83). p. 5-6.

BERNSTEIN, N.W. (2011) – « The Dead and their ghosts in the *Bellum ciuile* : Lucan's visions of history », in *Brill's Companion to Lucan*, edited by Paolo Asso. Leiden : Brill. p. 257-279.

BEXLEY, E. (2010) – « The Myth of the Republic : Medusa and Cato in Lucan, *Pharsalia* 9 » in *Lucan's* Bellum ciuile *between epic tradition and aesthetic innovation*, edited by N. Hömke and C. Reitz. De Gruyter. p. 135-154.

BIVILLE, F., DANGEL, J. et VIDEAU, A. (1997) – « L'écriture latine : propositions pour une lecture stylistique », *Euphrosyne* (N.S. 25). p. 389-414.

BLATT, F. (1959) – « Lucan and his text », *Classica et Mediaeualia* (XX). p. 47-67.

BOELS-JANSSEN, N. (1993) – *La vie religieuse des matrones dans la Roma archaïque*. Rome : Collection de l'Ecole française de Rome (176). 512 p.

BOELS-JANSSEN, N. (2002) – « De "Casina" aux noces de l'âne : les rites nuptiaux détournés », *Revue des Etudes Latines* (80). p. 129-149.

BOND, R.W. (1932) – « Lucan's *Pharsalia* », *Greece & Rome* (1 : 3). p. 166-174.

BONNER, S.F. (1966) – « Lucan and the Declamation Schools », *American Journal of Philology* (87). p. 257-289.

BORNECQUE, H. (1993) – « La prosodie et la métrique d'Horace dans l'*Art poétique* d'Horace », in *Mélanges de philologie offerts à Jean-Jacques Salverda de Grave*. Groningue ; La Haye. p. 15-26.

BORZSÁK, I. (1980) – « Lucain entre Virgile et Tacite », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*. p. 59-73.

BOUTEMY, A. (1958) – *Un manuscrit de Gembloux retrouvé parmi les "Codices Tornacenses" de la Bibliothèque Nationale de Paris (latin 5795)*, in *Mélanges Félix Rousseau*. Bruxelles. p 111-126.

BRAIDOTTI, C. (1972) – *Le vite antiche di M. Anneo Lucano*. Bologna. 42 p.

BRAMBLE, J. (1982) – "Lucan", in *Cambridge History of Classical Literature*, vol II. Cambridge. p 533-557.

BRAUND, S. (2011) – « Violence in translation », in *Brill's Companion to Lucan*, edited by Paolo Asso. Leiden : Brill. p. 507-524.

BRENA, F. (1999) – « Osservazioni al libro IX del *Bellum ciuile* », in *Interpretare Lucano : miscellanea di studi* a cura di P. Esposito, L. Nicastri. Napoli : Arte Tipografica. p. 275-301.

BRUERE, R.T. (1950) – « The scope of Lucan's historical epic », *Classical Philology* (45, 4). p 217-235.

BRUERE, R.T. (1951) – « Lucan's Cornelia », *Classical Philology* (46). p. 221-236.

BRUERE, R.T. (1964) – « Lucan and Claudian : the Invectives », *Classical Philology* (59). p. 223-256.

BRUGNOLI, G. (1982) – « Osservazioni sulla Vita Lucani di Vacca », *Vichiana* (11). p 35-51.

BRUNT, P.A. (1988) – *The fall of the Roman republic and related essays*. Oxford : Clarendon Press. 545 p.

BUREAU, B. (2010) – « *Lucanus [...] uidetur historiam composuisse, non poema.* Lucain, l'histoire et la mémoire poétique » in *Lucain en débat : rhétorique, poétique et histoire*, actes du colloque international, Institut Ausonius (Pessac, 12-14 juin 2008), édité par O. Devillers et S. Franchet d'Espèrey. Bordeaux. p.77-87.

BUREAU, B. (2011) – « Quand il n'y a plus de honte à parler de soi. Ego et ses avatars dans le poème de Lucain », in *Vox poetae: manifestations auctoriales dans l'épopée gréco-latine.* Actes du colloque organisé les 13 et 14 novembre 2008 par l'Université Lyon 3. CEROR, 39 édité par E. Raymond. De Boccard : Paris. p. 73-96.

BURLES, E. (1971) – *Grammatica Burlesa. 1652.* Menston : Scolar Press. 394 p.

BUTTERFIELD, D.J. (2008) – « The Poetic Treatment of *atque* from Catullus to Juvenal », *Mnemosyne* (61). p. 386-413.

CALONNE, N. (2010) – « *Cadauer* dans le *Bellum ciuile* » in *Lucain en débat : rhétorique, poétique et histoire*, actes du colloque international, Institut Ausonius (Pessac, 12-14 juin 2008), édité par O. Devillers et S. Franchet d'Espèrey. Bordeaux. p. 215-223.

CAMPBELL, D. (2003) – *Greek and Roman Siege Machinery 399 BC-AD 363*. Osprey Publishing, 2003. 48 p.

CANTARELLA, E. (2002) – « Marriage and sexuality in republican Rome : a Roman conjugal love story » in *Erotic experience and sexual ethics in ancient Greece and Rome*, ed. by M. Craven Nussbaum and J. Shivola. Chicago. p. 269-282.

CASAMENTO, A. (2005) – *La parola e la guerra : rappresentazioni letterarie del* Bellum ciuile *in Lucano*. Bologna. 245 p.

CASTAGNA, L. (2003) – « Lucano e Seneca : limiti di una *aemulatio* » in *Gli Annei, una famiglia nella storia e nella cultura di Roma imperiale*, atti del convegno internazionale di Milano – Pavia 2-6 maggio 2000. Como. p. 277-290.

CAVAJONI, G. (1975) – « Scholia inediti a Lucano del Codex Bernensis litt. 45 saec. X », *ACME* (28). p 79-114.

CAVAJONI, G. (1979) – *Supplementum adnotationum super Lucanum*, I. Milan. 357 p.

CEAUSESCU, P. (1974) – « La double image d'Alexandre le Grand à Rome » *Studii Clasice* (14). p. 153-168.

CHAMPEAUX, J. (1982) – *Le culte de la Fortune à Rome et dans le monde romain. I - Fortuna dans la religion archaïque.* Rome : École Française de Rome. 560 p.

CLERCQ VAN JEVER, E. (1772) – *Specimen selectarum obseruationum in M. Annaei Lucani Pharsaliam*. Lugduni Batauorum. 124 p.

COFFEE N. (2011) – « Social Relations in Lucan's *Bellum Ciuile* », in *Brill's Companion to Lucan*, edited by Paolo Asso. Leiden : Brill. p. 417-432.

COGITORE I. (2010) – « Caton et la *Libertas* : l'apport de Lucain », in *Lucain en débat : rhétorique, poétique et histoire*, actes du colloque international, Institut Ausonius

(Pessac, 12-14 juin 2008), édité par O. Devillers et S. Franchet d'Espèrey. Bordeaux. p.167-177.

CONTE, G.B. (1968) – « La Guerra Civile nella Rievocazione del Popolo : Lucano II. 67-233 », *Maia* (20). p. 224-253.

CORNU, J. (1904) – « Zu Lukan 2, 133 », *Archiv für lateinische Lexikographie und Grammatik* (13). p. 127-128.

CROISILLE, J-M. (1982) – « Caton et Sénèque face au pouvoir : Lucain, *Pharsale*, II, 234-325 ; IX, 186-217 », *Neronia 1977*, Actes du deuxième colloque de la société internationale des études néroniennes (Clermont-Ferrand, 27-28 mai 1977), publ. par Croisille J.M. et Fauchère P.M. Clermont-Ferrand : ADOSA. p. 75-82.

CROOM, A.T. (2010) – *Roman clothing and fashion*. Stroud : Amberley. 190 p.

CROSLAND, J. (1930) – « Lucan in the Middle Ages, with a special reference to French epic », *Modern Language Review* (25 : 1). p. 32-51.

CUMMINGS, R.M. (2010) – *Translating Rome*. Manchester : Carcanet. 639 p.

D'ALESSANDRO BEHR, F. (2007) – *Feeling History : Lucan, stoicism and the poetics of passion*. Colombus : Ohio State University Press. 259 p.

DALY, L. (1943) – « The Entitulature of Pre-Ciceronian Writings » in *Classical Studies in honor of William Abbott Oldfather*, Urbana. p. 20-38.

DAMSTE, P.H. (1890) – « Pharsalica », *Mnemosyne* (NS 18 : 3). p. 342-353.

DANGEL, J. (2010) – « Les femmes et la violence dans le *Bellum ciuile* de Lucain : écriture symbolique des déviances de l'histoire » in *Lucain en débat : rhétorique, poétique et histoire*, actes du colloque international, Institut Ausonius (Pessac, 12-14 juin 2008), édité par O. Devillers et S. Franchet d'Espèrey. Bordeaux. p. 91-104.

D'ANGELO, E. (2011) – « Lucan in Medieval Latin : a Survey of the Bibliography » in *Brill's Companion to Lucan*, edited by Paolo Asso. Leiden : Brill. p. 465-479.

DEFERRARI, R.J. (1940) – *Concordance of Lucan* by Roy-J. Deferrari, Maria Walburg Fanning [and] Anne Stanislaus Sullivan. Washington. 602 p.

DEGL'INNOCENTI PIERINI, R. (2003) – « "Ritratto di famiglia." Seneca e i suoi nella Consolatio ad Heluiam. » in *Gli Annei, una famiglia nella storia e nella cultura di Roma imperiale*, atti del convegno internazionale di Milano – Pavia 2-6 maggio 2000. Como. p 339-356.

DE MEYIER, K.A. (1975) – *Codices, Vossiani latini.* Pars I, Codices in folio. Leiden. 261 p. Pars II, Codices in quarto. Leiden, 1975. 292 p.

DE NADAI, J-C. (2000) – *Rhétorique et poétique dans la* Pharsale *de Lucain*. Paris : Peeters, 2000. 363 p.

DE NEUBOURG, L. (1986) – *La base métrique de la localisation des mots dans l'hexamètre latin*, Brussel. 239 p.

DE SAINT DENIS, E. (1935) – *Le rôle de la mer dans la poésie latine.* Paris. 516 p.

DEONNA W. (1958) – « L'œil du mort », *Latomus* (17). p 324-328.

DE PLINVAL, G. (1956) – « Une insolence de Lucain ». *Latomus* (XV). p 512-520.

DIGGLE, J. (1967) – « Notes on the text of Ovid, *Heroides* », *Classical Quaterly* (XVII). p. 136-144.

DILKE, O.A.W. (1961) – *Lucan, poet of freedom*. Grahamstown. 18 p.

DINGEL, J. (2005) – « Lucans poetische Sprache am Beispiel von Bell. civ. 2, 462-525 » in *Lucan im 21. Jahrhundert*, herausgegeben von Christine Walde. München : K.G. Saur. p. 40-55.

DINTER, M. (2010) – « Les sentences chez Lucain » in *Lucain en débat : rhétorique, poétique et histoire*, actes du colloque international, Institut Ausonius (Pessac, 12-14 juin 2008), édité par O. Devillers et S. Franchet d'Espèrey. Bordeaux. p. 55-62.

DREYLING, H. (1999) – *Lucan,* Bellum ciuile*, II, 1-525*. Köln : Universität. 219 p.

DUCKWORTH, G.E. (1967) – « Five centuries of Latin hexameter poetry : silver age and late empire ». *Transactions and Proceedings of the American philological Association (*98). p 77-150.

DUCOS, M. (2010) – « Le Sénat dans l'épopée de Lucain » in *Lucain en débat : rhétorique, poétique et histoire*, actes du colloque international, Institut Ausonius (Pessac, 12-14 juin 2008), édité par O. Devillers et S. Franchet d'Espèrey. Bordeaux. p. 137-148.

DUE, O.S. (1970) – « Lucain et la philosophie », in *Lucain. Sept exposés suivis de discussions* préparés et présidés par M. Durry. Vandœuvres. Genève. p. 201-232.

EASTON, S. (2011) – « Envy and Fame in Lucan's *Bellum Ciuile* », in *Brill's Companion to Lucan*, edited by Paolo Asso. Leiden : Brill. p. 345-362.

ELFRIEDA F. (1970) – « The Structure and Scope of Lucan's *De bello ciuili* », *Classical Bulletin* (46 : 4), 1970. p. 59-61.

ENDT, J. (1906-1909) – *Zur Überlieferung der Adnotationes super Lucanum*. Progr. Smichow, 1906, 1908, 1909.

ENDT, J. (1909) – *Adnotationes super Lucanum.* Leipzig, 1909. 448 p.

ERNOUT, A. (1953-1954) – « Sens et prosodie », *Anales de filología clásica* (VI). p. 75-79.

ERSKINE, A. (1998) – « Cato, Caesar and the name of the Republic in Lucan, *Pharsalia*, 2. 297-303 », *Scholia* (NS 7). p. 118-120.

ESPOSITO, P. (1978) – « Il VII libro della *Pharsalia* e l'ideologia di Lucano. Un'ipotesi interpretativa », *Vichiana* (7). p. 117-141.

ESPOSITO, P. (1987) – *Il racconto della strage. Le battaglie nella* Pharsalia. Napoli. 143 p.

ESPOSITO, P. (1991) – « Su una *sententia* lucanea (*Phars.* II 14-15), *Vichiana* (III s., 2). p. 243-252.

ESPOSITO, P. (2004) – « Lucano e la negazione "per antitesi" » in *Lucano e la tradizione dell'epica latina*, a cura di P. Esposito e E. M. Ariemma, Napoli. p. 39-67.

ESPOSITO, P. (2004 b) – « Lucano nel commento di Servio al I libro dell'*Eneide* di Virgilio » in *Gli scolii a Lucano ed altra scoliastica latina*, Pisa : edizioni ETS. p.133-152.

ESPOSITO, P. (2009) – *Bellum civile (Pharsalia) : libro IV*. a cura di Paolo Esposito. Napoli : Loffredo ed.. 412 p.

ESPOSITO, P. (2010) – « Riprese e corrispondenze interne nel *Bellum ciuile* di Lucano » in *Lucain en débat : rhétorique, poétique et histoire*, actes du colloque international, Institut Ausonius (Pessac, 12-14 juin 2008), édité par O. Devillers et S. Franchet d'Espèrey. Bordeaux. p. 33-42.

ESPOSITO, P. (2011) – « Early and medieval *scholia* and *commentaria* on Lucan », in *Brill's Companion to Lucan*, edited by Paolo Asso. Leiden : Brill. p.453-463.

ESPOSITO, P. (2012) – « Su alcuni miti tragici in Lucano e nell'epica flavia » in *Götter und menschliche Willensfreiheit* : von Lucan bis Silius Italicus. herausgegeben von Thomas Baier. München : C.H. Beck. p. 99-126.

ESTEVES, A. (2005) – *Poétique de l'horreur dans l'épopée et l'historiographie latines, de l'époque cicéronienne à l'époque flavienne*. Thèse inédite. Université Paris-Sorbonne. 2 vol. : 1037 p.

ESTEVES, A. (2010) – « Les têtes coupées dans le *Bellum ciuile* de Lucain : des guerres civiles placées sous l'emblème de Méduse » in *Lucain en débat : rhétorique, poétique et histoire*, actes du colloque international, Institut Ausonius (Pessac, 12-14 juin 2008), édité par O. Devillers et S. Franchet d'Espèrey. Bordeaux. p. 203-213.

ESTEVES, A. (2009) – « Les témoins anonymes de l'histoire dans la *Pharsale* de Lucain », *Interférences* [en ligne] (5), 2009. mis en ligne le 25 mai 2013. http://interferences.revues.org/905.

EVENEPOEL, W. (2004) – « The philosopher Seneca on suicide », *Ancient Society* (34). p. 217-243.

FABER, R.A. (2005) – « The adaptation of apostrophe in Lucan's *Bellum ciuile* , in *Studies in Latin literature and Roman history* (12), ed. by Carl Deroux. Bruxelles : Latomus. p. 334-343.

FANTHAM, E. (1992) – *Lucan,* De Bello civili *Book II*, edited by E. Fantham. Cambridge. 244 p.

FANTHAM, E. (2003) – « The angry poet and the angry gods : problems of theodicy in Lucan's epic of defeat », *Yale Classical Studies* (32). p. 229-249.

FANTHAM, E. (2003 b) – « Three wise men and the end of the Roman Republic », in *Caesar against liberty ? Perspectives on his autocracy,* edited by F. Cairns and E. Fantham. Cambridge. p. 96-117.

FANTHAM, E. (2010) – « Caesar's Voice and Caesarian Voices » in *Lucan's* Bellum ciuile b*etween epic tradition and aesthetic innovation,* edited by N. Hömke and C. Reitz. De Gruyter. p. 53-70.

FANTHAM, E. (2010 b) – « Discordia fratrum : aspects of Lucan's conception of Civil War », in *Citizens of Discord : Rome and its Civil Wars*, ed. by B.W. Breed, C. Damon and A. Rossi. Oxford / New York. p. 207-221.

FANTHAM, E. (2011) – « A controversial life », in *Brill's Companion to Lucan*, edited by Paolo Asso. Leiden : Brill. p. 3-20.

FEENEY, D.C. (1991) – *The Gods in Epic : Poets and Critics of the Classical Tradition*. Oxford : Oxford University Press. 449 p.

FERRARY, J-L. (1988) – « Cicéron et la dictature », in *Dictatures*, actes de la Table Ronde réunie à Paris les 27 et 28 février 1984, édités par F. Hinard. Paris. p. 97-105.

FISCHLI, W. (1944) – *Studien zum Fortleben der Pharsalia des M. Annaeus Lucanus.* Luzern : Haag. 104 p.

FORCELLINI, E. (1940) – *Lexicon Totius Latinitatis*, Padua. 4 vol.

FRAENKEL, E. (1964) – *Kleine Beiträge zur klassichen Philologie*. Rome. 2 vol. 517 p. et 624 p.

FRANCHET D'ESPEREY, S. (1999) – *Conflit, violence et non-violence dans la* Thébaïde *de Stace*. Paris : les Belles lettres. 445 p.

FRANCHET D'ESPEREY, S. (2009) – « Le problème de la victoire dans la *Guerre civile* de Lucain : une théologie de la défaite ? », *Pouvoir des hommes, pouvoir des mots, des*

Gracques à Trajan, Hommages au Professeur P.M. Martin, éd. par O. Devillers - J. Meyers. Louvain-Paris. p. 351-365.

FRANCHET D'ESPEREY, S. (2010) – « Introduction : le débat contemporain sur Lucain » in *Lucain en débat : rhétorique, poétique et histoire*, actes du colloque international, Institut Ausonius (Pessac, 12-14 juin 2008), édité par O. Devillers et S. Franchet d'Espèrey. Bordeaux. p. 13-18.

FRANK, E. (1970) – « The ictus in the Vergilian and Silver epic hexameter », *Rendiconti dell'Istituto Lombardo* (CIV). p. 327-331.

FRANKFORT, T. (1963) – « La Sophène et Rome », *Latomus* (XXII). p. 181-190.

FREDEREIKSEN, M.F. (1966) – « Caesar, Cicero and the problem of debt », *The Journal of Roman Studies* (56). p. 128-141.

FREYBURGER, G. (1986) – *Fides : étude sémantique et religieuse depuis les origines jusqu'à l'époque augustéenne*. Paris : Les Belles lettres. 361 p.

FRIEDRICH, W-H. (1938) – « Caesar, Cato und Fortuna bei Lucan », *Hermes* (73). p. 391-423.

FUGIER H. (1963) – *Recherches sur l'expression du sacré dans la langue latine*. Paris, Belles Lettres. 472 p.

GAERTNER; J.F. (2007) – « "Tum" und "tunc" in der augusteischen Dichtersprache », *Rheinisches Museum* (150, 2). p. 211-224.

GAGE, J. (1979) – « Les superstitions de l'écorce et le rôle rituel de fûts ou de troncs d'arbres dans l'Italie primitive », *Mélanges de l'Ecole française de Rome, Antiquité* (91).p. 547-570.

GAGLIARDI, D. (1970) – *Lucano, poeta dell libertà*, 2ème édition. Napoli. 192 p.

GAGLIARDI, D. (1999) – « Sui composti nominali in Lucano » in *Interpretare Lucano : miscellanea di studi* a cura di P. Esposito, L. Nicastri. Napoli : Arte Tipografica. p. 87-107

GALL, D. (2005) – « Masse, Heere und Feldherren in Lucans *Pharsalia* » in *Lucan im 21. Jahrundert*, hrsg. von C. Walde. München / Leipzig. p. 89-110.

GALTIER, F. (2009) – « La trajectoire de Lucius Domitius Ahenobarbus chez Lucain », *Interférences* [en ligne] (5. mis en ligne le 25 mai 2013. http://interferences.revues.org/901

GARLAN, Y. (1974) – *Recherches de poliorcétique grecque*. Paris : de Boccard. 423 p.

GASSNER, J. (1972) – *Kataloge im römischen Epos, Vergil-Ovid-Lucan*. Munchen. 223 p.

GENTHE, A. (1894) – *De Lucani codice Erlangensi*, diss. Iena. 66 p.

GENTHE, H. (1859) – *De M. Annaei Lucani vita et scriptis*. Diss. Berlin. 85 p.

GEORGE, D.B. (1988) – « Lucan's Caesar and Stoic οἰκείωσις Theory : The Stoic Fool », *Transactions of the American Philological Association* (118). p. 331-341.

GEORGE, D.B. (1991) – « Lucan's Cato and Stoic Attitudes to the Republic », *Classical Antiquity* (10 : 2). p. 237-258.

GETTY, R.J. (1964) – « Lucan and Caesar's crossing of the Rubicon », *Laudatores temporis acti. Studies in memory of Wallace Everett Caldwell*. ed. by Gyles M.F. & Davis E.W. Chapel Hill : Univ. of North Carolina Press. p. 73-81.

GOOSSENS, R. (1954) – « *Oculos in morte minaces* », *Latomus* (13:1). p. 33-36.

GORDON, H.L. (1933) – « The eternal triangle, first century B.C. », *The Classical Journal* (XXVIII). p. 574-578.

GOTOFF, H.C. (1971) – *The transmission of the text of Lucan in the ninth century*. Cambridge. 209 p.

GRAVER, M. (2007) – *Stoicism and Emotion.* University of Chicago Press. 289 p.

GREEN C.M.C. (1994) – « "The necessary murder" : myth, ritual and civil war in Lucan, Book 3 », *Classical Antiquity* (13 : 2). p. 203-233.

GREEN, P. (1978) – « Caesar and Alexander. *Aemulatio, imitatio, comparatio* », *American Journal of Ancient History* (3). p. 1-26.

GRENADE P. (1948) – « Un exploit de Néron », *Revue des Etudes Anciennes*. p. 272-287.

GRESSETH G.K. (1957) – « The quarrel between Lucan and Nero », *Classical Philology* (LII). p 24-27.

GRIMAL P. (1960) – *La civilisation romaine*. Paris. 543 p.

GRIMAL P. (1970) – « Lucain et l'histoire », in *Lucain. Sept exposés suivis de discussions* préparés et présidés par M. Durry. Vandœuvres. Genève. p. 51-117.

GRIMAL P. (1983) – « Quelques aspects du stoïcisme de Lucain dans la *Pharsale* », *Bulletin de la classe des lettres de l'académie royale de Belgique* (5ème série LXIX). p. 401-416.

GRIMAL P. (1984) – « La campagne de janvier-février 49 au livre II de la *Pharsale* (vv. 392-609) », *Estudios clásicos* (26 : 88). p. 263-272.

GRIMAL P. (1987) – « L'heure et le jour où Pompée s'embarqua » in *De Virgile à Jacob Balde : Hommage à Mme Andrée Thill*. Mulhouse. p. 125-127.

GRIMAL P. (1992) – « Les visages de la *libertas* chez Sénèque et Lucain » in *La storia, la letteratura e l'arte a Roma : da Tiberio a Domiziano* : atti del convegno di Mantova,

Teatro Accademico, 4-5-6-7 ottobre 1990. Mantova : Accad. Nazionale Virgiliana. p. 133-144.

GRISET, E. (1956) – « Lucanea : VI : L'invettiva », *Rivista di Studi Classici* (IV). p.28-33.

GROS, P. (1992) – « *Moenia* : aspects défensifs et aspects représentatifs des fortifications » in *Fortificationes antiquae : actes de colloque (Ottawa, octobre 1988),* S. Van de Maele et J-M Fossey (éd.). Amsterdam, Gieben. p. 211-225.

GUILLEMIN, A. (1951) – « L'inspiration virgilienne dans la *Pharsale* », *Revue des Etudes Latines*. p. 214-227.

GUITTARD, C. (1980) – *L'expression du verbe de la prière dans le carmen latin archaïque,* in *Recherches sur les religions de l'Antiquité classique,* édité par R. Bloch. Paris, Champion. p. 395-403.

GUITTARD, C. (1984) – « Tite-Live, Accius et le rituel de la deuotio », *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*. p 581-599.

GUITTARD, C. (1988) – « Naissance et développement d'une légende : les *Decii* » in *Hommages à Henri Le Bonniec. Res Sacrae,* ed. D. Porte et J-P Néraudau. *Latomus* (201) : Bruxelles. p. 256-266.

HAFFTER, H. (1957) – « Dem schwanken Zünglein lauschend wachte Cäsar dort », *Museum Helveticum* (14). p 118-126.

HAKANSON, L. (1979) – « Problems of textual criticism and interpretation in Lucan's *De Bello ciuili* », *Proceedings of the Cambridge philological society* (NS 25). p. 26-51.

HAKANSON, L. (1981) – « Nochmals Luc. 2.554 », *Eranos* (79). p. 151-152.

HALGADO REDONDO, A. (1977) – « El encabalgamiento versal y su tipología en la *Farsalia* de Lucano », *Cuadernos de filología clásica. Estudios griegos e indoeuropeos*. (XIII). p. 213-267.

HARDIE, P. (2011) – « Lucan in the English Renaissance » in *Brill's Companion to Lucan,* edited by Paolo Asso. Leiden : Brill. p. 491-506.

HARICH, H. (1990) – « Catonis Marcia : stoisches Kolorit eines Frauenporträts bei Lucan (II, 326-350 », *Gymnasium* (XCVII). p. 212-223.

HAVET, L. (1911) – *Manuel de critique verbale appliquée aux textes latins*. Paris. 481 p.

HEDICKE, E. (1911) – *Studia Bentleiana.* 6, 2, Lucanus Bentleianus. Freienwaldiae : Neubert. 25 p.

HEILEN, S. (2006) – « Zu Lucan 2, 691-693 », *Hermes* (134). p. 506-510.

HEINSIUS, N. (1742) – *Nicolai Heinsii Dan. Fil. Adversariorum libri IV*. Harlingae : excudit Folkert vander Plaats. 774 p.

HENDERSON J. (1988) – « Lucan : the word at war », in *The Imperial Muse : Ramus Essays on Roman Literature of the Empire : To Juvenal through Ovid*, edited by A.J. Boyle. Berwick : Aureal Publications. p. 122-164.

HERSCH, K.K. (2010) – *The Roman Wedding : ritual and meaning in Antiquity*. Cambridge.341 p.

HINARD, F. (1984) – « La male mort. Exécutions et statut du corps au moment de la première proscription » in *Du Châtiment dans la cité. Supplices corporels et peine de mort dans le monde antique*, Rome. p. 295-311.

HINARD, F. (1985) – *Les proscriptions de la Rome républicaine*. Rome : Ecole française de Rome. 605 p.

HOFMANN, J.B et SZANTYR, A. (1972) – *Lateinische Syntax und Stylistik*, Munchen. 935 p.

HOLLIDAY, V.L. (1969) – *Pompey's in Cicero's correspondance and Lucan's civil war*. The Hague ; Paris : Mouton. 100 p.

HOMBURGER O. (1962) – *Die illustrierten Handschriften der Bürgerbibliothek Bern*. Berlin. 182 p.

HÖMKE N. (2010) – « Bit by Bit Towards Death : Lucan's Scaeva and the aesthetisization of Dying » in *Lucan's* Bellum ciuile *between epic tradition and aesthetic innovation*, edited by N. Hömke and C. Reitz. De Gruyter. p. 91-104.

HORTON-SMITH L. (1897) – « The Origin of Latin Haud and Greek ου ; and the Extensions of the Originally Unextended Form », *The American Journal of Philology* (18, 1). p. 43-69.

HOSIUS, C. (1893) – « Lucan und seine Quellen », *Rheinisches Museum* (48), 1893. p. 380-397.

HOUSMAN, A.E. (1972)– *The Classical Papers of A.E. Housman*, collected by J. Diggle and F.R.D. 3 vols. Goodyear. Cambridge University Press. 1318 p.

HÜBNER U. (1972) – « Hypallage in Lucans *Pharsalia* », *Hermes* (100 : 4). p. 577-600.

HÜBNER, W. (1977) – « Das Sternbild der Waage bei den römischen Dichtern », *Antike und Abendland* (XXIII). p. 50-63.

HUDSON-WILLIAMS, A. (1984) – « Notes on some passages of Lucan », *The Classical Quaterly* (N.S. 34, 2). p. 452-463.

HUNINK, V.J.C. (1992) – *M. Annaeus Lucanus* Bellum civile. *Book III : a commentary*. Amsterdam : J.C. Gieben. 304 p.

HUNT, J. (1998) – « *Lucani Opera* by Renatus Badalì », *Gnomon* (70). p. 497-504.

JAL, P. (1961) – « Remarques sur la cruauté à Rome pendant les guerres civiles (de Sylla à Vespasien) », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*. p. 475-501.

JAL, P. (1962) – « La guerre civile à Rome (de Sylla à Vespasien), facteur de vie morale ? », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*. p. 399-434.

JAL, P. (1963) – *La guerre civile à Rome. Étude littéraire et morale.* Paris. 540 p.

JAL, P. (1982) – « La place de Lucain dans la littérature antique des guerres civiles » in *Neronia 1977*, actes du 2e colloque de la Société Internationale d'Etudes Neroniennes, publiés par J-M Croisille et P-M Fauchère. Clermont-Ferrand. 256 p.

JOHNSON, W.R. (1987) – *Momentary monsters : Lucan and his heroes*. Ithaca, London : Cornell Univ. Press. 145 p.

KÄSTNER, E. (1812) – *Animadversiones in quaedam Lucani et Propertii loca*. Ienae : typis C. Schlotteri, 1812. 45 p.

KLOTZ, A. (1930) – *Geschichte der römischen Literatur*, Leipzig : Velhagen & Klasing, 1930. 434 p.

KORENJAK, M. (1996) – *Die Ericthoszene in Lukans* Pharsalia. Frankfurt am Main. 253 p.

KOVACS, P. (2004) – « Two notes on Lucan », *Acta Antiqua Academiae Scientiarum Hungaricae* (44, 2-4). p. 291-295.

KYTZLER, B. (1968) – « Der Bittgang der argivischen Frauen (Statius, *Thebais*, X, 49-83) », *Der altsprachlich Unterricht* (IX : 1). p. 50-61.

LACHMANN, K. (1850-1860) – *T. Lucreti Cari De rerum natura libri sex*. Berolini : Impensis G. Reimeri. 3 vol. I, 1850 ; II, 1855 ; III, 1860.

LA FOLETTE, L. (1994) – « The costume of the Roman bride », in *The world of Roman costume* ed. by Judith Lynn Sebesta & Larissa Bonfante. Madison. p. 54-64.

LANDOLFI, L. et MONELLA, P. (2007) – *Doctus Lucanus : aspetti dell'erudizione nella* Pharsalia *di Lucano*. Seminari sulla poesia latina di età imperiale (I). Bologna : Pàtron. 197 p.

LAPIDGE, M. (1979) – « Lucan's imagery of cosmic dissolution », *Hermes* (107 H.3). p. 344-370.

LAPIDGE, M. (1989) – « Stoic cosmology and Roman literature, first to third centuries A.D. », *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt* (n° 36, 3). p. 1379-1429.

LARWILL, P.H. (1934) – *La théorie de la traduction au début de la Renaissance (d'après les traductions imprimées en France entre 1477 et 1527*). Munich : C. Wolf. 64 p.

LAUSBERG, M. (1985) – « Lucan und Homer», *Aufsteg und Niedergang der römischen Welt* (2, 32, 3). p. 1565-1622.

LEBEK, W.D. (1976) – *Lucans Pharsalia : Dichtungsstruktur und Zeitbezug*. Göttingen : Vandenhoeck und Ruprecht. 307 p.

LE GALL, J. (1953) – *Le Tibre, fleuve de Rome dans l'Antiquité*. Paris : PUF. 367 p.

LEIGH, M. (1997) – *Lucan : spectacle and engagement*. New York : Oxford University Press. 366 p.

LEIGH, M. (2000) – « Oblique politics : Epic of the imperial period », in *Literature in the Greek and Roman Worlds, A new perspective* edited by O. Taplin. Oxford University Press : Oxford. p. 468-491.

LEIGH, M. (2010) – « César coup de foudre : la signification d'un symbole chez Lucain » in *Lucain en débat : rhétorique, poétique et histoire,* actes du colloque international, Institut Ausonius (Pessac, 12-14 juin 2008), édité par O. Devillers et S. Franchet d'Espèrey. Bordeaux. p. 159-165.

LEJAY, P. (1894) – « Paulus Constatinopolitanus », *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes* (18, 1). p. 53-59.

LEJAY, P. (1894 b) – *M. Annaei Lucani de Bello civili liber primus*. Paris : C. Klicksieck. 94 p.

LEVI, N. (2006) – « La *Pharsale* de Lucain : un monde sans providence ? », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé* (2). p. 70-91.

LIBERMAN, G. (1994) – « Textes à histoires : Virgile et Stace », *Mélanges de l'Ecole française de Rome, Antiquité* (106-2). p. 1137-1149.

LIENARD, E. (1980) – *Répertoires prosodiques et métriques,* volume II. Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles. p. 185.

LINANT DE BELLEFONDS, P. (2005) – « Nettoyage et entretien, bain, aspersion, onction » in *ThesCRA*, 2, 5, I. p. 419-427.

LINTOTT, A.W. (1971) – « Lucan and the history of the Civil War », *Classical Quaterly* (XXI). p. 488-505.

LIPSCOMB, H.C. (1909) – *Aspects of the Speech in the Late Roman Epic*. Dissertation, J.H. Furst Company : Baltimore. 49 p.

LONG, A. (1974) – *Hellenistic philosophy : Stoics, Epicureans, Sceptics*. London. 262 p.

LONG, A. (2007) – « Lucan and moral luck », *Classical Quaterly* (NS 57 : 1). p. 183-197.

LOUPIAC, A. (1998) – *La poétique des éléments dans la* Pharsale *de Lucain*. Bruxelles : Latomus. 236 p.

LOWE, D. (2010) – « Medusa, Antaeus, and *Caesar Libycus* » in *Lucan's* Bellum ciuile *between epic tradition and aesthetic innovation*, edited by N. Hömke and C. Reitz. De Gruyter. p. 119-134.

LOWE, E.A. (1972) – *Codices latini antiquiores*, II, Great Britain and Ireland. 2nd edition. Oxford. 60 p.

LUNDQVIST, N. (1907) – *Studia Lucanea*. Holmiae : Norstedt. 218 p.

MACKAY, L.A. (1958) – « Lucan, I, 280-285 », *American Journal of Philology* (LXXIX). p. 183-187.

MALCOVATI, E. (1963) – « Sulla fortuna di Lucano », *Atene e Roma* (8). p. 27-33.

MARIOTTI, S. (1963) – « Comment. Lucan. 2, 405 p. 77 Usener », *Maia* (XV). p. 493-496.

MARIOTTI, S. (1965) – « Pisaurus », *Paulys Realencyclopädie der classischen Altertumswissenschaft. Supplementband.* X. p. 542-545.

MARTI, B.M. (1950) – « Vacca in Lucanum », *Speculum* (XXV). p. 198-214.

MARTI, B.M. (1958) – *Arnulfi Aurelianensis glosule super Lucanum*. Rome. 599 p.

MARTI, B.M. (1970) – « La structure de la *Pharsale* » in *Lucain. Sept exposés suivis de discussions* préparés et présidés par M. Durry. Vandœuvres. Genève. p. 1-50.

MARTIN, P.M. (2005) – « La tête de Pompée. Une relecture de Lucain », in *Liber amicorum. Mélanges sur la littérature antique et moderne à la mémoire de Jean-Pierre Néraudau*, édités par F. Lestringant et *al.* Paris. p. 147-162.

MARTIN, P.M. (2010) – « La "barbarisation" du *Bellum ciuile* chez Lucain », in *Lucain en débat : rhétorique, poétique et histoire*, actes du colloque international, Institut Ausonius (Pessac, 12-14 juin 2008), édité par O. Devillers et S. Franchet d'Espèrey. Bordeaux. p. 241-254.

MARTINA, M. (1984) – « Le vite antiche di Lucano e di Persio » in *Civiltà classica e cristiana* (5). p. 155-189.

MARTINDALE, C.A. (1976) – « Paradox, hyperbole and literary novelty in Lucan's *de Bello ciuili* », *Bulletin of the Institute of Classical Studies* (XXIII). p. 45-54.

MARTIN PEREZ, A. (1991) – « Las perífrasis por nombres propios en Lucano », *Excerpta Philologica* (1). p. 471-486.

MARTIN PEREZ, A. (1993) – « Las perífrasis por expresiones comunes en Lucano », *Excerpta Philologica* (3). p. 263-283.

MASTERS, J. (1992) – *Poetry and civil war in Lucan's* Bellum ciuile. Cambridge. 271 p.

MASTERS, J. (1994) – « Deceiving the reader : the political mission of Lucan *Bellum ciuile* 7 », in *Reflections of Nero : culture, history and representation*, ed. by Jas Elsner and Jamie Masters. Chapel Hill, N.C. : University of North Carolina Press. p. 151-177.

MATTHEWS, M. (2008) – *Caesar and the storm : a commentary on Lucan* De bello civili, *book 5, lines 476-721*. Oxford : P. Lang. 321 p.

MAYER, K. (2002) – « The Golden line : Ancient and Medieval lists of special hexameters and modern scholarship » in C. Lanham ed., *Latin grammar and rhetoric : classical theory and modern practice*, Continuum Press. p. 139-179.

MAYER, R. (1978) – « On Lucan and Nero », *Bulletin of the Institute of Classical Studies of the University of London* (XXV). p. 85-88.

MAYER, R. (1979) – « Pharsalica damna », *Mnemosyne* (fourth series, 32, 3/4). p 338-359.

MAYER, R. (1983) – « On "on Lucan" », *Proceedings of the Cambridge Philological Society* (XXIX). p. 54.

MAYER, R. (1993) – « *Lucan, de Bello Ciuili, Book II* by Elaine Fantham : review », *The Classical Review* (new series 43.2). p. 271-272.

MEANS, T. (1974) – « Plutarch and the Family of Cato Minor », *The Classical Journal* (69, 3). p. 210-215.

MENDELL, C.W. (1942) – « Lucan's rivers », *Yale Classical Studies* (8). p. 1-22.

MEUNIER, I. (2010) – « Le renouvellement du motif épique du catalogue dans le *Bellum ciuile* de Lucain (1. 392-522) : dangers et pouvoirs de la *fama* » in *Lucain en débat : rhétorique, poétique et histoire*, actes du colloque international, Institut Ausonius (Pessac, 12-14 juin 2008), édité par O. Devillers et S. Franchet d'Espèrey. Bordeaux. p. 63-75.

MEUNIER, I. (2012) – *Le* De bello ciuili *de Lucain, une parole en mutation : de la rhétorique républicaine à une poétique de la guerre civile*. Thèse de doctorat. Université Paris-Est UPEC, 2012. 468 p.

MEURIG-DAVIES, E.L.B. (1949) – « Notes on Lucretius, Ovid and Lucan », *Mnemosyne* (2 : 1). p. 52-78.

MEYER, J. (2012) – « Roman Siege Machinery and the Siege of Masada », *2012 AHS Capstone Projects*. Paper 14. 13 p.

MICOZZI, L. (2004) – « Memoria diffusa di luoghi lucanei nella *Tebaide* di Stazio » in *Lucano e la tradizione dell'epica latina*, a cura di P. Esposito e E. M. Ariemma, Napoli. p. 137-151.

MIHAESCU, H. (1937) – *Beitrage zur kenntnis der tum tunc partikeln*. Iasi. 51 p.

MINEO, B. (2010) – « Le Pompée de Lucain et le modèle livien », in *Lucain en débat : rhétorique, poétique et histoire*, actes du colloque international, Institut Ausonius (Pessac, 12-14 juin 2008), édité par O. Devillers et S. Franchet d'Espèrey. Bordeaux. p. 255-266.

MIRA SEO, J. (2011) – « Lucan's Cato and the Poetics of Exemplarity », in *Brill's Companion to Lucan*, edited by Paolo Asso. Leiden : Brill. p. 199-221.

MODIUS, F. (1584) – *Nouantiquae lectiones tributae in epistolas centum*. Francofurti : apud heredes Andreae Wecheli. 583 p.

MOLES, J. (1993) – « Livy's Preface », *Proceedings of the Cambridge Philological Society* (XXXIX). p. 141-168.

MORETTI, G. (1984) – « Formularità e tecniche del paradossale in Lucano », *Maia* (XXXVI). p. 37-49

MORFORD, M.P.O (1966) – « Lucan and the Marian tradition », *Latomus* (XXV). p. 107-114.

MORFORD, M.P.O (1967) – *The poet Lucan*. Oxford. 93 p.

MOST, G.W. (1989) – « Cornutus and Stoic Allegoresis : a preliminary report », *Aufstieg und Niedergang der Römischen Welt* (II 36.3). p. 2014-2065.

MUNK OLSEN, B. (1985) – *L'étude des auteurs classiques latins aux XIe et XIIe siècle, II, Catalogue des manuscrits classiques latins copiés du IXe au XIIe siècle : Liuis-Vitruuius. Florilèges. Essais de plume,* Paris. p. 17-83.

MYERS, M.Y. (2011) – « Center and Periphery in Civil War Epic », in *Brill's Companion to Lucan*, edited by Paolo Asso. Leiden : Brill. p. 399-415.

NARDUCCI, E. (1979) – *La provvidenza crudele. Lucano e la distruzione dei miti augustei.* Pisa. 170 p.

NARDUCCI, E. (1985) – « Ideologia e tecnica allusiva nella *Pharsalia* », *Aufsteg und Niedergang der römischen Welt* (2, 32, 3). p. 1538-1564.

NARDUCCI, E. (1999) – « Deconstructing Lucan , ovvero Le nozze (coi fichi secchi) di Ermete Trismegisto e di Filologia » in *Interpretare Lucano : miscellanea di studi* a cura di P. Esposito, L. Nicastri. Napoli : Arte Tipografica. p. 37-81.

NARDUCCI, E. (2001) – « Catone in Lucano (e alcune interpretazioni recenti) », *Athenaeum* (89). p. 171-186.

NARDUCCI, E. (2002) – *Lucano. Un'epica contro l'impero. Interpretazione della* Pharsalia. Roma-Bari. 542 p.

NARDUCCI, E. (2002 b) – « Provvidenzialismo e antiprovvidenzialismo in Seneca e in Lucano », in *Hispania terris omnibus felicior*, atti del convegno internazionale, Cividale del Fiuli, 27-29 settembre 2001, a cura di G. Urso. Pisa : ETS. p. 241-253.

NARDUCCI, E. (2004) – « Lo sfondo cosmico della *Pharsalia* » in *Lucano e la tradizione dell'epica latina*, a cura di P. Esposito e E. M. Ariemma, Napoli. p 7-20.

NAVARRO, B. (1974) – « Lucano, una visión idealista de la historia », *Hispania Antiqua* (VI). p. 111-178.

NEWLANDS, C. (2011) – « The First Biography of Lucan : Statius' *Siluae* 2.7 », in *Brill's Companion to Lucan*, edited by P. Asso. Leiden ; Boston : Brill. p. 435-452.

NEWMYER, S. (1983) – « Imagery as a Means of Character Portrayal in Lucan » in *Studies in Latin Literature and Roman History*. Bruxelles : collection Latomus 180. p. 226-252.

NIX, S.A. (2007-2008) – « Caesar as Jupiter in Lucan's *Bellum civile* ». *The Classical Journal* (103, 3). p 281-294

NOUGARET, L. (1966) – *Prosodie, métrique et vocabulaire. Analyse verbale comparée du* De signis *et des* Bucoliques. Paris. 100 p.

NOVAKOVA, J. (1964) – *Umbra. Ein Beitrag zur dichterischen Semantik*. Berlin : Akad-Verl.. 174 p.

NUTTING, H.C. (1931) – « Comments on Lucan », *University of California Publications in Classical Philology* (11). p. 105-141.

NUTTING, H.C. (1932) – « Notes on Lucan's *Pharsalia* », *Classical Philology* (27 : 3). p. 243-254.

NUTTING, H.C. (1933) – « Remarks on Lucan's *Pharsalia* II », *The Classical Weekly* (27 : 8), . p. 57-60.

NUTTING, H.C. (1934) – « Notes on Lucan's *Pharsalia* II », *Classical Philology* (29 : 4). p. 317-327.

NUTTING, H.C. (1934 b) – « Notes on Lucan : second group », *The American Journal of Philology* (55 : 1). p. 49-61.

OAKLEY, S.P. (2009) – « Housman, Lucan and Fraenkel » in *A.E. Housman classical scholar*, edited by David Butterfield and Christopher Stray. Duckworth. p. 65-94.

OBERMEIER, J. (1886) – *Der Sparchgebrauch des M. Annaeus Lucanus, Programm des Koniglichen Maximilians Gymnasiums fur das Schuljanr* (1885-1886), München. 96 p.

OLLFORS, A. (1967) – *Studien zum Aufbau des Hexameters Lucans*. Göteborg : almquist & Wiksell. 131 p.

OLLFORS, A. (1967 b) – *Textkritische und interpretatorische Beiträge zu Lucan*. Götebord : Kungl. Vetenskaps. 70 p.

OLSON, K. (2008) – *Dress and the Roman woman : self-presentation and society*. New York,. 171 p.

PALEIT, E. (2011) – « The "Caesarist" reader and Lucan's *Bellum Ciuile*, CA. 1590 to 1610 », *Review of English Studies* (62 : 254). p. 212-240.

PAOLETTI L. (1962) – « La fortuna di Lucano dal medioevo al romanticismo », *Atene e Roma* (7)., p. 144-157.

PASCUCCI, G. (1981) – « La tradizione indiretta nella trasmissione dei testi antichi », *Quaderni dell'AICC di Foggia* (I.). p 27-36.

PATERNI, M. (1987) – « Il colore in Lucano (frequenza, termini, uso) », *Maia* (39). p. 105-125.

PELLIZZARI, A. (2003) – *Servio. Storia, cultura e instituzioni nell'opera di un grammatico tardoantico*. Firenze. 347 p.

PEROTTI, P.A. (2010) – « Note lucanee », *Latomus* (69, 4). p. 1018-1033.

PERUTELLI, A. (2001) – « Una similitudine di Lucano (II, 601-609) » in *Mnemosynon. Studi di letteratura e umanità in memoria di Donato Gagliardi*, a cura di U. Criscuolo. Napoli. p. 425-435.

PICHON, R. (1912) – *Les sources de Lucain*. Paris. 279 p.

PIGHIUS, S.V. (1615) – *Stephrani Vinandi Pighii V.R. et Cl. Annales Romanorum* qui commentarii vicem supplent in omnes veteres historiae romanae scriptores. Antuerpiae : ex officina Plantiniana apud uiduam et filios Ioannis Moreti. 735 p.

PISANI, V. (1950-1951) – « *Isapis* e *Isaurus*, e Lucano II 406 », *Beiträge zur Namenforschung* II. p. 65-67.

PLESSIS, F. (1909) – *La poésie latine*. Paris. 710 p.

POSSANZA, D.M. (1994) – « Renato Badalì, ed. *Lucani Opera* », *The American Journal of Philology* (115 : 2). p. 306-310.

POSTGATE, J.P (1899) – « Some notes on the text of Lucan », *Journal of Philology* (26 : 52). p. 194-196.

POSTGATE, J.P (1917) – *M. Annaei Lucani De bello civili liber VII*. Cambridge : Cambridge University Press. 146 p.

POSTGATE, J.P (1923) – *Prosodia latina*. Oxford. 120 p.

PRESCENDI, F. (2008) – « La mise en scène d'une émotion : l'exemple du deuil à Rome », *Revue de l'histoire des religions* (225, 2). p 297-313.

PUCCI, S. (1938) – *La geografia di Lucano*. In Saggi e studi critici, vol. 12. Palermo : Trimachi. 169 p.

RADICKE, J. (2004) – *Lucans poetische Technik : Studien zum historischen Epos*. Leiden ; Boston, Brill. 586 p.

RAND, E.K. (1929) – *Studies in the script of Tours. I, a survey of the manuscripts of Tours.* Cambridge. 245 p.

RASCHLE, C.R. (2001) – Pestes harenae. *Die Schlangenepisode in Lucans Pharsalia (IX 587-949)*. Einleitung, Text, Übersetzung, Kommentar. Frankfurt am Main. 445 p.

RASCHLE, C.R. (2007) – « Lucano e la forma sferica della terra » in Doctus Lucanus. *Aspetti dell' erudizione nella* Pharsalia *di Lucano* a cura di L. Landolfi e P. Monella. Bologna. p. 49-81.

RAWSON, E. (1987) – « Sallust on the eighties ? », *Classical Quaterly* (37). p. 163-180.

REEVE, M.D. (2009) – « Dust and Fudge » in *A.E. Housman classical scholar*, edited by David Butterfield and Christopher Stray. Duckworth. p. 139-152.

REYDAMS-SCHILS G. (2005) – *The Roman Stoics : Self, Responsibility, and affection*. Chicago : the University of Chicago Press. 210 p.

RIPOLL, F. (2010) – « L'énigme du prologue et le sens de l'histoire dans le *Bellum ciuile* : une hypothèse interprétative » in *Lucain en débat : rhétorique, poétique et histoire*, actes du colloque international, Institut Ausonius (Pessac, 12-14 juin 2008), édité par O. Devillers et S. Franchet d'Espèrey. Bordeaux. p. 149-158.

ROCHE, P. (2009) – *De bello civili. Book 1*. Oxford ; New York : Oxford University Press. 418 p.

ROLIM DE MOURA, A. (2010) – « Lucan 7 : Speeches at War » in *Lucan's* Bellum ciuile *between epic tradition and aesthetic innovation*, edited by N. Hömke and C. Reitz. De Gruyter. p. 71-90.

ROSE, K.F.C. (1966) – « Problems of chronology in Lucan's career », *Transactions and Proceedings of the American Philological Association* (97). p. 379-394.

ROSSBACH, O. (1896) – *Epitomae libri II*, L. A. Florus. Leipzig : Teubner. 272 p.

ROSTAGNI, A. (1944) – *Suetonio,* De poetis *e biografi minori*. Torino. 192 p.

ROUX N. (2008) – « The Vergilian tradition in Lucan's representation of Italy », *Vergilius* (54). p. 37-48.

RUTGERS, J. (1618) – *Jani Rutgersii uariarum lectionum libri sex ad Gustauum III Suecorum... regem...* Lugduni Batauorum : ex off. elzeuiriana. 636 p.

RUTZ, W. (1960) – « *Amor mortis* bei Lucan », *Hermes* (88). p. 462-475.

RUTZ, W. (1968) – « Lucans Pompeius », *Der altsprachliche Unterricht* (9 : 1). p. 5-22.

Studien zur Kompositionskunst und zur epischen Technik Lucans. Frankfurt, 1989. 220 p.

SALEMME, C. (1999) – « *Mundi ruina* e *fuus* nel II libro della *Pharsalia* » in *Interpretare Lucano. Miscellanea di studi*. Napoli : Loffredo, 1999. p. 157-166.

Lucano : la storia verso la rovina. Napoli : Loffredo, 2002. 108 p.

SAMSE, R. (1940) – « Lukans Exkurs über die Apenninen II, 396-438 », *Rheinisches Museum*. p. 293-316.

SANFORD, E.M. (1924) – « The use of classical latin authors in the *libri manuales* », *Transactions of the American Philological Association* (55). p. 190-248.

SANFORD, E.M. (1931) – « Lucan and his roman critics », *Classical Philology* (26). p. 233-257.

SANFORD, E.M. (1933) – « Lucan and civil war », *Classical Philology* (28). p. 121-127.

SANFORD, E.M. (1934) – « The manuscripts of Lucan : Accessus and marginalia », *Speculum* (9 : 3). p. 278-295.

SANFORD, E.M. (1934 b) – « Quotations from Lucan in Mediaeval Latin Authors », *The American Journal of Philology* (55 : 1). p. 1-19.

SANNICANDRO, L. (2008) – *I personnaggi femminili della* Pharsalia *di Lucano*. Thèse de doctorat dirigée par L. Nosarti. Padova. 306 p.

SANNICANDRO, L. (2010) – « *Nunc flere potestas* : *Bellum ciuile* e lamento femminile » in *Lucain en débat : rhétorique, poétique et histoire*, actes du colloque international, Institut Ausonius (Pessac, 12-14 juin 2008), édité par O. Devillers et S. Franchet d'Espèrey. Bordeaux. p. 105-111.

SCALIGER, J.C. (1581) – *Iulii Caesaris Scaligeri uiri clarissimi Poetices libri septem. I Historicus, II Hyle, III Idea, IIII Parasceue, V Criticus, VI Hypercriticus, VII Epinomis, ad Sylvium filium*. Apud Petrum Santandreanum. 945 p.

SCHEID, J. (1984) – « *Contraria facere* : renversements et déplacements dans les rites funéraires », *Annali di archeologia e storia antica* (6). p. 119-132.

SCHLONSKI, F. (1995) – *Studien zum Erzählerstandort bei Lucan*. Trier : Wissenschaftlicher Verl. Trier. 181 p.

SCHMITT, A.W. (1995) – *Die direkten Reden der Massen in Lucans Pharsalia*. Frankfurt, 1 995. 209 p.

SCHMUKI, K. (1998) – *Cimelia Sangallensia : hundert Kostbarkeiten aus der Stiftsbibliothek St. Gallen*, beschrieben von Karl Schmuki, Peter Ochsenbein und Cornel Dora. Sankt Gallen. 228 p.

SCHOENBERGER, O. (1957) – « Zur Komposition des Lucan », *Hermes* (85). p 251-254.

SCHOENBERGER, O. (1964) – « Ein Dichter römischer Freiheit, M. Annaeus Lucanus ». *Altertum* (X). p 26-40.

SCHRADER, J. (1776) – *Jo. Schraderi Liber emendationum*. Leouardiae : Chalmot. 256 p.

SCHREMPP, O. (1964) – *Propheziehung und Rückschau in Lucans* Bellum Ciuile, Diss. Zürich, Winterthur. 135 p.

SCHRIJVERS, P.H. (1988) – « Deuil, désespoir, destruction (Lucain, *la Pharsale* II. 1-234) », *Mnemosyne* (4, 41 : 3/4). p. 341-354.

SCHRIJVERS, P.H. (1989) – « Interpréter Lucain par Lucain (*la Pharsale* I, 1-8, II, 23-325) », *Mnemosyne* (42). p. 62-75.

SCHRIJVERS, P.H. (2010) – « L'espace géographique dans le récit lucanien. Lucain et Eratosthène de Cyrène » in *Lucain en débat : rhétorique, poétique et histoire*, actes du colloque international, Institut Ausonius (Pessac, 12-14 juin 2008), édité par O. Devillers et S. Franchet d'Espèrey. Bordeaux. p. 267-279.

SEBESTA, J.L. (1994) – « Mantles of the gods and Catullus 64 », *Syllecta Classica* (5). p. 35-41.

SEEWALD, M. (2008) – *Studien zum 9. Buch von Lucans* Bellum Civile. *Mit einem Kommentar zu den Versen 1-733*. Berlin-New York. 507 p.

SESTON, W. (1952) – « Les chevaliers romains et le *iustitium* de Germanicus », *Revue historique de droit français et étranger* (XXX). p 159-177.

SHACKLETON BAILEY, D.R. (1981) – « Notes on the younger Pliny », *Proceedings of the Cambridge Philological Society* (XXVII). p. 50-57.

SHACKLETON BAILEY, D.R. (1982) – « On Lucan », *Proceedings of the Cambridge Philological Society* (XXVIII). p. 91-100.

SHACKLETON BAILEY, D.R. (1987) – « Lucan revisited », *Proceedings of the Cambridge Philological Society* (XXXIII). p. 74-91.

SHACKLETON BAILEY, D.R. (1994) – *Homoeoteleuton in Latin Dactylic Verse*. Teubner Stuttgart und Leipzig. 241 p.

SILVESTRE, H. (1950) – « Les citations et réminiscences classiques dans l'œuvre de Rupert de Deutz », *Revue d'histoire ecclésiastique* (45). p. 140-174.

SKLENÁR, R.J. (1999) – « Nihilistic cosmology and Catonian ethics in Lucan's *Bellum ciuile* », *American Journal of Philology* (120 : 2). p. 281-296.

SKLENÁR, R.J. (2003) – *The taste for nothingness : a study of « uirtus » and related themes in Lucan's* Bellum ciuile. Ann Arbor : University of Michigan Press. 158 p.

SLATER, D.A. (1909) – « Corruptions of *set* in Latin mss. », *Classical Review*, 23. p. 302.

SOUBIRAN, J. (1966) – *L'élision dans la poésie latine*. Paris : Klincksieck. 667 p.

SOUBIRAN, J. (1967) – « Encore sur les héros de la *Pharsale* », *Pallas* (XIV). p. 59-68.

SOUBIRAN, J. (2001) – « Prosodie et métrique de Lucain (IX 950 - X 546) », *Vita Latina* (163). p. 7-17.

STARR, R.J. (1987) – « The Circulation of Literary Texts in the Roman World », *The Classical Quaterly* (37 : 1). p. 213-223.

STEELE, R.B. (1924) – « Lucan's Pharsalia », *The American Journal of Philology* (45 : 4). p. 301-328.

STERBENC ERKER, D. (2004) – « Voix dangereuses et force des larmes : le deuil féminin dans la Rome antique », *Revue de l'histoire des religions* (221-3). p. 259-291.

STOK, F. (2007) – « Le passioni di Catone » in Doctus Lucanus. *Aspetti dell' erudizione nella* Pharsalia *di Lucano* a cura di L. Landolfi e P. Monella. Bologna. p. 151-167.

STOVER, T. (2008) – « Cato and the intended scope of Lucan's *Bellum ciuile* », *Classical Quaterly* (58, 2). p. 571-580.

SULLIVAN, J.P. (1985) – *Literature and Politics in the Age of Nero*. Ithaca and London. 218 p.

TARDIEU, M. (1982) – « Les vêtements de lin », *Le temps de la réflexion*, III. Paris. p. 47-58.

TARRANT, R.J. (1978) – « Senecan drama and its antecedents », *Harvard Studies in Classical Philology* (LXXXII). p. 213-263.

TARRANT, R.J. (1983) – « Lucan » in *Texts and transmission : a survey of the Latin classics*, edited by L.D. Reynolds. Oxford. p. 215-218.

TASLER, W. (1972) – *Die Reden in Lucans Pharsalia*. Erlangen. 264 p.

THOMAS, J.E. (2009) – « Lucan's Bulls : a problematic simile at *Bellum ciuile* 2, 601-9 », *The Classical Journal* (105 : 2). p. 153-162.

THOMPSON, L. (1984) – « A Lucanian contradiction of Virgilian *pietas* : Pompey's *amor* », *The Classical Journal* (79 : 3). p. 207-215.

THOMSON, H.J. (1928) – « Lucan, Statius and Juvenal in the Early centuries », *Classical Quaterly* (22). p. 24-28.

THOMSON, J.O. (1951) – « Place-names in Latin poetry », *Latomus* (10). p. 433-438.

THORNE, M.A. (2010) – *Lucan's Cato, the defeat of victory, the triumph of memory*. Dissertation, University of Iowa. 233 p.

TIMPANARO, S. (1978) – *Contributi di filologia e storia della lingua latina.* Roma : Edizioni dell'Ateneo e Bizzarri. 725 p.

TIMPANARO, S. (1994) – *Nuovi contributi di filologia e storia della lingua latina*. Bologna : Pàtron. 512 p.

TIPPING, B. (2011) – « Terrible Manliness ? : Lucan's Cato », in *Brill's Companion to Lucan*, edited by Paolo Asso. Leiden : Brill, 2011. p. 223-236.

TRACY, J. (2011) – « Internal evidence for the completeness of the *Bellum ciuile* », in *Brill's Companion to Lucan*, edited by Paolo Asso. Leiden : Brill. p. 33-53.

TRAMPE, E. (1884) – *De Lucani arte metrica*. Berlin. 80 p.

TUCKER, R.A. (1969) – « The Speech-Action-Simile in Lucan's *Bellum ciuile* », *The Classical Journal* (64 : 8). p. 366-370.

TUCKER, R.A. (1970) – « The colors of Lucan : Anti-War Propaganda ? », *Classical Bulletin* (46). p. 56-64.

TUCKER, R.A. (1977) – « Lucan and Libertas », *Classical Bulletin* (53). p. 81-85.

TUCKER, R.A. (1981) – « Lucan's Tears », *Classical Bulletin* (58). p. 1-4.

TUCKER, R.A. (1990) – « Love in Lucan's *Civil War* », *Classical Bulletin* (66). p. 43-46.

USENER, H. (1868) – « Vier lateinische Grammatiker », *Rheinisches Museum* (23). p. 490-507.

USENER, H. (1869) – *M. Annaei Lucani Commenta Bernensia*. Lipsiae. 338 p.

USSANI, V. (1901) – « Controversia Lucanea », *Rivista di filologia e d'istruzione classica* (29). p. 50-58.

USSANI, V. (1903) – « Il testo lucaneo e gli scolii bernensi », *Studi italiani di filologia classica* (11). p. 29-83.

UTARD, R. (2010) – « Pompée sous le regard de Cornélie : pour quelle image du héros ? », in *Lucain en débat : rhétorique, poétique et histoire*, actes du colloque international, Institut Ausonius (Pessac, 12-14 juin 2008), édité par O. Devillers et S. Franchet d'Espèrey. Bordeaux. p.179-191.

VAN CAMPEN, F.H.M. (1991) – *M. Annaei Lucani de Bello civili liber II : een commentaar*. Amsterdam : J.C. Gieben, 1991. 462 p.

VAN DER DOES, J. (1591) – *C. Velleius Paterculus cum animadversionibus J. Lipsii*. Lugduni Batauorum : ex officina Plantiniana, apud Franciscum Raphelengium. 260 p.

VEITH, C. (1913) – « Corfinium : Eine kriegsgeschichtliche Studie », *Klio* (13). p. 1-22.

VELLA, H.C.R. (1987) – *Repeats and Symmetrical Clusters of Metrical Patterns in the first four feet in Latin silver age epic poetry*. Malta, 1987. 160 p.

VERSNEL, H.S. (1980) – « Destruction, *deuotio* and despair in a situation of anomy. The mourning for Germanicus in triple perspective. » in *Perennitas. Studi in onore di Angelo Brelich promossi dalla Cattedra di Religioni del mondo classico dell'Università degli Studi di Roma*. Roma : Ed. dell'Ateneo. p. 541-618.

VEYNE, P. (1975) – « Les jeux des questeurs de Rome à Préneste », *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes* (XLIX). p. 89-92.

VIANSINO, G. (1974) – *Studi sul* Bellum ciuile *di Lucano*. Salerno : società editrice salernitana. 185 p.

VINCHESI, M.A. (1979) – « Servio e la riscoperta di Lucano nel IV-V secolo », *Atene e Roma* (24). p. 2-40.

VÖGLER G. (1968) – « Das neunte Buch innerhalb der *Pharsalia* des Lucan und die Frage der Vollendung des Epos », *Philologus* (112). p. 222-268.

VON EUW, A. (2008) – *Die St Galler Buchkunst vow 8. bis zum Ende des 11. Jahrhunderts.* Sankt Gallen. 731 p.

VON MOOS, P. (1976) – « Lucan und Abaelard », in *Hommages à André Boutémy*. Bruxelles. p. 413-443.

VOSSIUS, I. (1691) – *C. Valerii Catulli opera ex recensione Isaaci Vossii*. Lugduni Batauorum. 327 p.

WALDE, C. (2007) – « Per un'idrologia poetica : fiumi e acque nella *Pharsalia* di Lucano » in *Doctus Lucanus : aspetti dell'erudizione nella* Pharsalia *di Lucano*. Seminari sulla poesia latina di età imperiale (I), a cura di Luciano Landolfi e Paolo Monella. Bologna, Pàtron. p. 13-47.

WALDE, C. (2012) – « Fortuna bei Lucan – Vor- und Nachgedanken », *Götter und menschliche Willensfreiheit* : von Lucan bis Silius Italicus. herausgegeben von Thomas Baier. München : C.H. Beck. p. 57-74.

WATT, W.S. (1997-1998) – « Notes on Latin poetry », in *Bulletin of the Institute of Classical Studies of the University of London* (42). p 149-151.

WEBER, C.F. (1856-1858) – *Vitae M. Annaei Lucani collectae.* Part. I-III. Marbourg.

WERNER, S. (1998) – *The Transmission and scholia to Lucan's* Bellum ciuile. Hamburg. 184 p.

WESSNER, P. (1929) – « Lucan, Statius und Juvenal bei den römischen Grammatikern », *Philologische Wochenschrift* (XLVII). p. 296-303.

WESTERBURG, E. (1882) – « Lucan, Florus und Pseudo-Victor », *Rheinisches Museum* (37). p. 35-49.

WHITE, H. (2006) – « Notes on the text of Lucan », *Veleia* (23). p. 267-277.

WILKINSON, L.P. (1963) – *Golden Latin Artistry*. Cambridge. 282 p.

WILLIAMS, G.W. (1978) – *Change and decline* : *roman literature in the early empire*. Berkeley : University of California press. 344 p.

WILSON, L.M. (1929) – « An Unusual Marriage Scene », *Memoirs of the American Academy in Rome* (7). p. 173-176.

WIRSZUBSKI, C. (1950) – *Libertas as a political idea at Rome during the late republic and early principate*. Cambridge. 182 p.

WISTRAND, E. (1978) – *Caesar and contemporary Roman society*. Göteborg. 67 p.

WITHOF, J.H. (1741) – *Joannis Hildebrandi Withofii Encaenia critica, siue Lucanus, Auianus et Maximianus, triga scriptorum ueterum primaeuae integrati restituti*. Sumptibus M. Leporini. 336 p.

WOLFF, E. (2010) – « Retour sur la datation et l'origine de Lactantius Placidus, commentateur de Stace », *Phoenix* (64 : 3/4). p. 423-429.

YOUNG, A.E. (1905) – « Two notes on Lucan », *The Classical Review* (19 : 2). p. 112.

ZEHNACKER, H. (2002) – « Epopée et tragédie. A propos de la *Pharsale* », *Pallas* (59). p. 281-290.

Editions et traductions consultés ou citées

Editions de Lucain

ANDREA BUSSI, G. (1469) – *M. Annaeus Lucanus. Pharsalia ex recensione Joannis Andreae, Episcopi Aleriensis*. Romae. (*editio princeps*).

OMNIBONUS, L. (1475) – *Commentarii in Lucanum*. Venezia : Philippe di Pietro.

SULPITIUS, J. (1493) – *Pharsalia cum Omniboni Leoniceni et Johannis Sulpitii commentariis*. Venezia.

ALDO, M. (1502) – *Lucanus : M. Annei Lucani civilis belli libri*. Venezia.

BADE ASCENSIUS, J. (1506) – *M. Annei Lucani... Pharsalia*. Parisiis, in aedibus Ascensianis.

VERSELLANUS, G. (1514) – *M. Annei Lucani... Pharsalia*. Parisiis : uenundatur ab ipso Ascensio et J. Paruo.

ESTIENNE, R. (1545) – *M. Anneii Lucani de Bello ciuili libri decem*. Lutetiae : ex officina Rob. Stephani.

MICYLLUS, J. (1551) – *M. Annei Lucani de Bello civili libri decem*. Francofurti : apud Christianum Egenolphum.

POELMANN, T. (1564) – *M. Annaeus Lucanus, Theodori Pulmanni Cranenburgensis opera emendatus*. Antverpiae : C. Plantini.

HORTENSIUS, L. (1578) – *M. Annaei Lucani Cordubensis... Pharsaliae libri X*. Basileae : ex officina Henricpetrina.

BERSMANN, G. (1589) – *M. Annaei Lucani de bello civili vel Pharsaliae libri decem.* Lipsiae.

DE GROOT, H. (1614) – *M. Annaei Lucani Pharsalia siue de bello ciuili Caesaris et Pompeii libri X*. Antverpiae : ex officina Plantiniana Raphalengii.

FARNABY, T. (1618) – *M. Annaei Lucani Pharsalia*. Londini.

SCHREVELIUS, C. (1658) – *M. Annaeus Lucanus de bello civili*. Amstelodami : ex officina Elzeviriana.

CORTE, G. (1726) – *Marci Annaei Lucani Pharsalia siue de bello ciuili libri X*. Lipsiae.

OUDENDORP, F. (1728) – *M. Annaei Lucani Cordubensis Pharsalia. Sive Belli ciuilis libri decem.* Leiden.

BURMAN, P. (1740) – *M. Annaei Lucani Pharsalia cum commentario Petri Burmanni*. Leidae.

CUMBERLAND, R. (1760) – *M. Annaei Lucani Pharsalia*. Strawberry-Hill.

WEBER, K.F. (1821-1831) – *Marci Annaei Lucani Pharsalia*. Lipsiae.

WEBER, K.F. (1828-1829) – *M. Annaei Lucani Pharsalia... Editionem morte Cortii interruptam...* Lipsiae.

LEMAIRE, N.E. (1830) – *M. Annaei Lucani Pharsalia cum uarietate lectionum*. Paris.

WEISE, K.H. (1835) – *M. Annaei Lucani Pharsaliae libri X*. Quedlinburgi et Lipsiae.

BOTHE, F.H. (1855) – *Pharsalia oder der Bürgerkrieg*. Stuttgart.

HASKINS, C.E. et HEITLAND, W.E. (1887) – *M. Annaeus Lucanus. Pharsalia.* London : G. Bell and sons.

FRANCKEN, C.M. (1896-1897) – *M. Annaei Lucani Pharsalia cum commentario critico*. Lugduni Batavorum.

HOSIUS, C. (1913) – *M. Annaei Lucani Belli civili Libri decem*. Troisième édition. Lipsiae : in aedibus B.G. Teubneri (première édition en 1892 ; deuxième édition en 1905).

HOUSMAN, A.E. (1926) – *M. Annaei Lucani Belli ciuilis libri decem*. Oxonii.

BOURGERY, A. et PONCHONT, M. (1926-1930) – *La guerre civile. La Pharsale.* Paris : les Belles Lettres.

LUCK, G. (1985) – *Der Bürgerkrieg, Lukan*. Berlin : Akademie-Verlag.

SHACKLETON BAILEY, D.R. (1988) – *M. Annaei Lucani De bello civili lirbi X*. Stutgardiae : in aedibus B.G. Teubneri.

BADALI, R. (1992) – *Lucani opera*. Romae : Typis officinae polygraphicae.

LUCK, G. (2009) – *Lukan. De bello civili. Der Bürgerkrieg*. Stuttgart : Reclam.

<u>Traductions de Lucain</u>

ANONYME (1490)– *Lucan, Suetoine et Saluste, en francoys*. Paris : chés Pierre Le Rouge.

DE MAROLLES, M. (1623) – *La Pharsale de Lucain traduite en françois*. Paris.

DE BREBEUF, G. (1655) – *La Pharsale de Lucain ou les guerres civiles de César et de Pompée*. Paris : chez Antoine de Sommaville au Palais.

MARMONTEL, J.F. (1766) – *La Pharsale de Lucain*. Paris : Merlin.

NISARD, D. (1837) – *Lucain, Silius Italicus, Claudien : œuvres complètes*. Paris : Dubochet et Cie.

DEMOGEOT, J. (1886) – *La Pharsale de Lucain*. Paris : L. Hachette.

DUFF, J.D. (1928) – *Lucan. The civil war*. Cambridge, Mass. : Harvard University Press.

GRAVES, R. (1956) – *Lucan, Pharsalia, Dramatic Episodes of the Civil Wars*. Harmondsworth.

BADALI, R. (1988) – *La guerra civile di Marco Anneo Lucano*. Torino : Unione Tipografico-Editrice Torinese.

BRAUND, S.H. (1992) – *Civil War : Lucan*. Oxford, New York : Oxford University Press.

JOYCE, J.W. (1993) – *Pharsalia : Lucan*. Ithaca, London : Cornell University Press.

VIANSINO, G. (1995) – *La guerra civile : Farsaglia*. Milano : Arnoldo Mondadori Editore.

SOUBIRAN, J. (1998) – *La guerre civile : VI, 333-X, 546*. Toulouse : édition universitaires du Sud.

BAIER, T. (2011) – *Bürgerkrieg*. Darmstadt WBG (Wiss. Buchges).

Auteurs de langue grecque

APOLLODORE – *The Library*, volume 1-2, translated by J.G. Frazer. London : Loeb Classical Library, 1921/

APOLLONIOS DE RHODES – *Argonautiques*, Tome I et III, texte établi et commenté par F. Vian et traduit par E. Delage. Paris : Les Belles Lettres, 1974-1981.

APPIEN – *Histoire Romaine*, Tome VIII, texte établi et traduit par P. Goukowsky et annoté par F. Hinard. Paris : Les Belles Lettres, 2008.

APPIEN – *Historia Romana*, I-II, ed. L. Mendelssohn. Lipsiae : B.G. Teubner, 1879-1881.

APPIEN – *La guerre de Mithridate*, Tome VII, texte établi et traduit par P. Goukowsky. Paris : Les Belles Lettres, 2001.

ARATOS – *Phénomènes*, Tome I, texte établi, traduit et commenté par J. Martin. Paris : Les Belles Lettres, 1998.

ARISTOPHANE – *Comédies*, Tome I, texte établi par V. Coulon, traduit par H. Van Daele. 14e tirage revu et corrigé par J. Irigoin. Paris : Les Belles Lettres, 2002.

ARISTOTE – *Politique*, Tome III, texte établi et traduit par J. Aubonnet. Paris : Les Belles Lettres, 1986

DIODORE DE SICILE – *Bibliotheca historica*, Tome 1, recognovit F. Vogel. Lipsiae : B.G. Teubner, 1888.

DIODORE DE SICILE – *Bibliotheca historica*, Tome 5, ex recensione et cum annotationibus Ludovici Dindorfii. Lipsiae : B.G. Teubner, 1868.

DIOGENE LAERCE – *Diogenis Laerti uitae philosophorum*, Vol. 1, edidit M. Marcovich. Stuttgart : B.G. Teubner, 1999.

DION CASSIUS – *Historia Romana*, 5 vol., cum annotationibus Ludovici Dindorfii. Lipsiae : B.G. Teubner, 1863-1865.

ENEE LE TACTICIEN – *Poliorcétique*, texte établi par A. Dain, traduit et annoté par A. M. Bon. 2e tirage. Paris : Les Belles Lettres, 2002.

ERATOSTHENE DE CYRENE – *Catastérismes*, édition, traduction et commentaire par A. Zucker et J. Pamias. Paris : Les Belles Lettres. A paraître.

ESCHYLE – *Tragédies*, Tome I, texte établi et traduit par P. Mazon. 2e édition revue et corrigée. Paris : Les Belles Lettres, 1931.

ESCHYLE – *Tragédies*, Tome II, texte établi et traduit par P. Mazon. 2e édition. Paris : Les Belles Lettres, 1925.

EURIPIDE – *Tragédies*, Tome I, texte établi et traduit par L. Méridier. Paris : Les Belles Lettres, 1926.

EURIPIDE – *Tragédies*, Tome II, texte établi et traduit par L. Méridier. Deuxième tirage revu et corrigé par F. Jouan. Paris : Les Belles Lettres, 1997.

EURIPIDE – *Tragédies*, Tome IV, texte établi et traduit par H. Grégoire et L. Parmentier. Paris : Les Belles Lettres, 1925.

EURIPIDE – *Tragédies*, Tome V, texte établi et traduit par H. Grégoire, L. Méridier, et F. Chapouthier. Paris : Les Belles Lettres, 1950.

EURIPIDE – *Tragédies*, Tome VII (1ere partie), texte établi et traduit par F. Jouan. Paris : Les Belles Lettres, 1983.

EURIPIDE – *Tragédies*, Tome VII (2eme partie), texte établi et traduit par F. Jouan. Paris : Les Belles Lettres, 2004.

HERODOTE – *Histoires*, Tome I, texte établi et traduit par Ph.-E. Legrand. Paris : Les Belles Lettres, 1932.

HERODOTE – *Histoires*, Tome III, , texte établi et traduit par Ph.-E. Legrand. Paris : Les Belles Lettres, 1939.

HERODOTE – *Histoires*, Tome VII, , texte établi et traduit par Ph.-E. Legrand. Paris : Les Belles Lettres, 1951.

HERODOTE – *Histoires*, Tome VIII, , texte établi et traduit par Ph.-E. Legrand. Paris : Les Belles Lettres, 1953.

HESIODE – *Théogonie, Les travaux et les jours, Bouclier*, texte établi et traduit par P. Mazon. Paris : Les Belles Lettres, 1928.

HOMERE – *Homeri Ilias*, 2 vol, edited by G. Dindorf. Lipsiae : B.G. Teubner, 1907-1910.

HOMERE – *Homeri Odyssea*, recognouit P. Von Der Muehll. Stuttgart : B.G. Teubner, 1962.

JEAN LE LYDIEN – *Des Magistratures de l'Etat romain*, Tome II, texte établi, traduit et commenté par J.Schamp. Paris : Les Belles Lettres, 2006.

PAUSANIAS – *Description de la Grèce*, Tome V, Texte établi par M. Casevitz, traduit par J. Pouilloux et commenté par A. Jacquemin. Paris : Les Belles Lettres, 1999.

PHILON DE BYZANCE – Cf. Garlan 1974 : *Recherches de poliorcétique grecque*. Paris : de Boccard. p. 280-327.

PINDARE – *Isthmiques, Fragments*, texte établi et traduit par A. Puech. Paris : Les Belles Lettres, 1923.

PINDARE – *Olympiques*, texte établi et traduit par A. Puech. 2e tirage revu et corrigé. Paris : Les Belles Lettres, 1930.

PLATON – *Oeuvres complètes*, Tomes VI et VII (1ère et 2ème partie), texte établi et traduit par E. Chambry. Paris : Les Belles Lettres, 1931, 1932, 1934.

PLUTARQUE – *Vies*, Tome VI, texte établi et traduit par R. Flacelière et E. Chambry. Paris : Les Belles Lettres, 1971.

PLUTARQUE – *Vies*, Tome VII, texte établi et traduit par R. Flacelière et E. Chambry. Paris : Les Belles Lettres, 1972.

PLUTARQUE – *Vies*, Tome VIII, texte établi et traduit par R. Flacelière et E. Chambry. Paris : Les Belles Lettres, 1973.

PLUTARQUE – *Vies*, Tome IX, texte établi et traduit par R. Flacelière et E. Chambry. Paris : Les Belles Lettres, 1975.

PLUTARQUE – *Vies*, Tome X, texte établi et traduit par R. Flacelière et E. Chambry. Paris : Les Belles Lettres, 1976.

PLUTARQUE – *Vies*, Tome XIV, texte établi et traduit par R. Flacelière et E. Chambry. Paris : Les Belles Lettres, 1978.

SOPHOCLE – *Tragédies*, Tome I, texte établi par A. Dain et traduit par P. Mazon. 7e édition revue et corrigée par J. Irigoin. Paris : Les Belles Lettres, 1994.

SOPHOCLE – *Tragédies*, Tome II, texte établi par A. Dain et traduit par P. Mazon. 8e édition revue et corrigée par J. Irigoin. Paris : Les Belles Lettres, 1994.

SOPHOCLE – *Tragédies*, Tome III, texte établi par A. Dain et traduit par P. Mazon. 5e édition revue et corrigée par J. Irigoin. Paris : Les Belles Lettres, 1999.

STOBEE – *Iaonnis Stobaei eclogarum physicarum et ethicarum libri duo*, Tome I, recensuit A. Meinecke. Lipsiae : B.G. Teubner, 1860.

STRABON – *Strabonis Geographica*, 3 vols, recensuit A. Meinecke. Lipsiae : B.G. Teubner,1907-1913.

THUCYDIDE – *Guerre du Péloponnèse*, Tome II, texte établi et traduit par Jacqueline de Romilly et Raymond Weil. Introduction et notes par Claude Mossé. Paris : Classiques en poche, 2009.

XENOPHON – *Mémorables*, Tome I, texte établi par M. Bandini et traduit par L.-A. Dorion. Paris : Les Belles Lettres, 2000.

Auteurs de langue latine

AMMIEN MARCELLIN – *Histoires*, Tome I, texte établi et traduit par E. Galletier avec la collaboration de J. Fontaine. Paris : Les Belles Lettres, 1968.

AMMIEN MARCELLIN – *Histoires*, Tome II, texte établi, traduit et annoté par G. Sabbah. Paris : Les Belles Lettres, 1970

AMMIEN MARCELLIN – *Histoires*, Tome III, texte établi, traduit et annoté par J. Fontaine. Paris : Les Belles Lettres, 1996.

AMMIEN MARCELLIN – *Histoires*, Tome VI, texte établi, traduit et annoté par G. Sabbah. Paris : Les Belles Lettres, 1999.

APPENDIX VERGILIANA – Appendix Vergilian : siue Carmina minora Vergilio adtributa, recognouit et adnotatione critica instruxit R. Ellis. Oxford : Oxford University Press, 1907.

APULEE – *Les Métamorphoses*, Tome II, texte établi par D.S. Robertson et traduit par P. Vallette. Septième tirage revu et corrigé par L. Callebat. Paris : Les Belles Lettres, 1992.

ASCONIUS – *Commentaries on speeches of Cicero, Asconius*, translated with commentary by R.G. Lewis ; revised by J. Harries, J. Richardson, C. Smith et al., with Latin text edited by A.C. Clark. Oxford : Oxford University Press, 2006.

AUGUSTIN – *De bono coniugali* in *Patrologia Latina*, 40, ed. P. Migne. Paris, 1877.

AUGUSTIN – *De ciuitate Dei*, ed. by B. Dombart adn A. Kalb. Stuttgart : B.G. Teubner, 1955.

AUGUSTIN – *De consensu euangelistiarum* in *Patrologia Latina*, 34, ed. P. Migne. Paris, 1841.

AULU-GELLE – *Les Nuits attiques*, Tome I, texte établi et traduit par R. Marache. Paris : Les Belles Lettres, 1967.

AUSONE – *Mosella, La Moselle*, édition, introduction et commentaire de C-M. Ternes. Paris : Presses Universitaires de France, 1972.

BELLUM AFRICUM – La guerre d'Afrique, texte établi et traduit par A. Bouvet. 2e édition revue, corrigée et augmentée par J.-C. Richard. Paris : Les Belles Lettres, 1997.

CATON – *De l'agriculture*, texte établi, traduit et commenté par R. Goujard. Paris : Les Belles Lettres, 1975.

CATON – *Les Origines (fragments)*, texte établi, traduit et commenté par M. Chassignet. Paris : Les Belles Lettres, 1986.

CATULLE – *Poésies*, texte établi et traduit par G. Lafaye. 12e tirage revu et corrigé par S. Viarre. Paris : Les Belles Lettres, 1992.

CESAIRE D'ARLES – *Caesarii Arelatensis opera. Sancti Caesarii Arelatensis Sermones*, pars I, 2, in *Corpus Christianorum, Series Latina*, 104, edité par G. Morin. Turnholti : Brepols, 1953.

CESAR – *Guerre des Gaules*, Tome I, texte établi et traduit par L.-A. Constans, 13e tirage revu et corrigé. Paris : Les Belles lettres, 1990

CESAR – *Guerre des Gaules*, Tome II, texte établi et traduit par L.-A. Constans, 13e tirage revu et corrigé. Paris : Les Belles lettres, 1990.

CESAR – *La guerre civile*, Tome I, texte établi et traduit par P. Fabre, 9ème tirage. Paris : Les Belles lettres, 1987.

CESAR – *La guerre civile*, Tome II (Livre III), texte établi et traduit par P. Fabre, 7ème tirage. Paris : Les Belles lettres, 1982.

CICERON – *M. Tulli Ciceronis epistulae*. Tomus I, II (I) et III, recognouit breuique adnotatione critica instruxit W.S. Watt. Oxford : Oxford University Press, 1958-1963-1982.

CICERON – *M. Tulli Ciceronis epistulae*. Tomus II, vol II recognouit breuique adnotatione critica instruxit D.R. Shackleton Bailey. Oxford : Oxford University Press, 1961.

CICERON – *Aratea, Fragments poétiques*, texte établi et traduit par J. Soubiran, 2e tirage revu et corrigé. Paris : Les Belles lettres,1993.

CICERON – *Caton l'Ancien (de la vieillesse)*, texte établi et traduit par P. Wuilleumier. Paris : Les Belles Lettres, 1961.

CICERON – *De finibus bonorum et malorum*, recognouit breuique adnotatione critica instruxit L.D. Reynolds. Oxford : Oxford University Press, 1998

CICERON – *De l'orateur*, Tome I et II, texte établi et traduit par E. Courbaud. Paris : Les Belles Lettres, 1922-1927.

CICERON – *De Officiis*, recognouit breuique adnotatione critica instruxit M. Winterbottom. Oxford : Oxford University Press, 1994.

CICERON – *Discours*, Tome I (2ème partie), texte établi, traduit et commenté par F. Hinard avec la collaboration pour la notice et les notes, de Y. Benferhat. Paris : Les Belles Lettres, 2006.

CICERON – *Discours*, Tome II, texte établi et traduit par H. de la Ville de Mirmont. Paris : Les Belles Lettres, 1922.

CICERON – *Discours*, Tome VI, texte établi par H. Bornecque et traduit par G. Rabaud. Paris : Les Belles Lettres, 1929.

CICERON – *Discours*, Tome VII, texte établi et traduit par A. Boulanger. Paris : Les Belles Lettres, 1929.

CICERON – *Discours*, Tome VIII, texte établi et traduit par P. Boyancé. Paris : Les Belles Lettres, 1953.

CICERON – *Discours*, Tome IX, texte établi et traduit par A. Boulanger. Paris : Les Belles Lettres, 1932.

CICERON – *Discours*, Tome X, texte établi par H. Bornecque et traduit par E. Bailly. Paris : Les Belles Lettres, 1957.

CICERON – *Discours*, Tome XI, établi et traduit par A. Boulanger. Paris : Les Belles Lettres, 1943.

CICERON – *Discours*, Tome XII, texte établi et traduit par F. Gaffiot et A. Boulanger, 5ème édition revue, corrigée et augmentée par P. Moreau, Les Belles lettres, Paris, 1989.

CICERON – *Discours*, Tome XV, texte établi et traduit par J. Cousin. Paris : Les Belles Lettres, 1962.

CICERON – *Discours*, Tome XVI (1ere partie), texte établi et traduit par P. Grimal. Paris : Les Belles Lettres, 1966.

CICERON – *Discours*, Tome XVI (2eme partie), texte établi et traduit par P. Grimal. Paris : Les Belles Lettres, 1976.

CICERON – *Discours*, Tome XVII, texte établi et traduit par A. Boulanger. Paris : Les Belles Lettres, 1949.

CICERON – *Discours*, Tome XVIII, texte établi et traduit par M. Lob. Paris : Les Belles Lettres, 1952.

CICERON – *Discours*, Tome XIX, texte établi et traduit par A. Boulanger et P. Wuilleumier. Paris : Les Belles Lettres, 1959.

CICERON – *Discours*, Tome XX, texte établi et traduit par P. Wuilleumier. Paris : Les Belles Lettres, 1960.

CICERON – *La République*, Tome I, texte établi et traduit par E. Bréguet. Paris : Les Belles Lettres, 1980.

CICERON – *Lélius. De l'Amitié*, texte établi et traduit apr R. Combès. Paris : Les Belles Lettres, 1928.

CICERON – *Les paradoxes des stoïciens*, texte établi et traduit par J. Molager. Paris : Les Belles Lettres, 1971.

CICERON – *M. Tulli Ciceronis scripta quae manserunt omnia. 45, De natura deorum*, ^pst O. Plasberg, ed. W. Ax. Stutgart : B.G. Teubner, 1933.

CICERON – *Traité du destin*, texte établi et traduit par A. Yon. Paris : Les Belles Lettres, 1933.

CICERON – *Tusculanes*, Tome I et II, texte établi par G. Fohlen et traduit par J. Humbert. Paris : Les Belles Lettres, 1931.

CLAUDIEN – *Carmina minora uel potius miscellanea*, edited by J.B. Hall. Stuttgart : B.G. Teubner, 1985.

CLAUDIEN – *In Eutropium* (*Carmina maiora*, XVIII-XX), edited by J.B. Hall. Stuttgart : B.G. Teubner, 1985.

CLAUDIEN – *Oeuvres*, Tome I, texte établi et traduit par J.-L. Charlet. Paris : Les Belles Lettres, 1991.

CLAUDIEN – *Oeuvres*, Tome II (1ère et 2ème parties), texte établi et traduit par J.-L. Charlet. Paris : Les Belles Lettres, 2000.

COLUMELLE – *De l'Agriculture, Livre IX*, texte établi, traduit et commenté par J.-C. Dumont. Paris : Les Belles Lettres, 2001.

PSEUDO-COLUMELLE – *Les Arbres*, texte établi, traduit et commenté par R. Goujard. Paris : Les Belles Lettres, 1986.

CONSOLATION A LIVIE – Consolation à Livie, Élégies à Mécène, Bucoliques d'Einsiedeln, texte établi et traduit par J. Amat. Paris : Les Belles Lettres, 1997.

CORNUTUS – *Stoicorum Veterum Fragmenta*, vol. II collegit Joannes ab Arnim. Stuttgart : B.G. Teubner, 1903.

CYPRIANUS GALLUS – *Corpus scriptorum ecclesiasticorum Latinorum*, Tome 23, recensuit R. Peiper. Vienne : F. Tempsky, 1891.

DONAT – *Commentum Terenti*, 2 vol, edidit Wessner. Lipsiae : B.G. Teubner, 1902-1905.

DRACONTIUS – *Oeuvres*, Tome III, introduction par J. Bouquet et É. Wolff. Texte établi et traduit par J. Bouquet. Paris : Les Belles Lettres, 1995.

DRACONTIUS – *Oeuvres*, Tome IV, texte établi et traduit par É. Wolff. Paris : Les Belles Lettres, 1996.

ENNIUS – *Ennianae poesis reliquiae iteratis curis*, recensuit J. Vahlen. Lipsiae : B.G. Teubner, 1903.

FESTUS – *Sexti Pompei Festi De verborum significatu quae supersunt*. Cum Pauli epitome, ed. W.M. Lindsay. Lipsiae : B.G. Teubner, 1913.

FIRMICUS MATERNUS – *Mathesis*, texte établi et traduit par P. Monat. Paris : Les Belles Lettres, 1992.

FLORUS – *Œuvres*, Tomes I et II, texte établi et traduit par P. Jal. Paris : Les Belles Lettres, 1967.

HORACE – *Epîtres*, texte établi et traduit par F. Villeneuve. Paris : Les Bellles Lettres, 1934.

HORACE – *Odes et Epodes*, texte établi et traduit par F. Villeneuve. Paris : Les Bellles Lettres, 1929.

HORACE – *Q. Horati Flacci opera*, Tome II, texte latin avec un commentaire critique et explicatif par P. Lejay. Paris : Hachette, 1911.

HYGIN – *Fables*, texte édité et traduit par J.-Y. Boriaud. Paris : Les Belles Lettres, 1997.

ISIDORE DE SEVILLE – *Isidori Hispalensis Episcopi Etymologiarum sive originum libri XX*, recognouit breuique asnotatione critica instruxit W.M. Lindsay. Oxofrod : Oxford University Press, 1911.

JUVENAL – *D. Junii Juuenalis Saturae. Editorum in usum*, edidit A.E. Housman. London : E.G. Richards, 1905.

LACTANCE PLACIDE – *Lactantii Placidi in Statii Thebaida commentum*, recensuit R.D. Sweeney. Stuttgart : B.G. Teubner, 1997.

LIVIUS ANDRONICUS – *Livius Andronicus, Naevius, Pacuvius and Accius*, newly edited and translated by E.H. Warmington. Cambridge : Harvard University Press, 1982.

LUCILIUS – *Satires*, Tome II, texte établi, traduit et annoté par F. Charpin. Paris : Les Belles Lettres, 1979.

LUCRECE – *De la nature*, Tomes I et II, texte établi et traduit par A. Ernout. Paris : Les Belles Lettres, 1920-1921.

MACROBE – *Oeuvres*, Tome I, edidit J. Willis. Lipsiae : B.G. Teubner, 1970.

MANILIUS – *Manili Astronomicon, liber primus*, recensuit et enarrauit A.E. Housman. London : Grant Richards, 1903.

MANILIUS – *Manili Astronomicon, liber secundus*, recensuit et enarrauit A.E. Housman. London : Grant Richards, 1912.

MANILIUS – *Manili Astronomicon, liber quartus*, recensuit et enarrauit A.E. Housman. London : Grant Richards, 1920.

MARTIAL – *Epigrammes*, Tomes I et II, texte édité et traduit par H.J. Izaac. Pais : Les Belles Lettres, 1930, 1934.

NAEVIUS – *Livius Andronicus, Naevius, Pacuvius and Accius*, newly edited and translated by E.H. Warmington. Cambridge : Harvard University Press, 1982.

OCTAVIE (PSEUDO SENEQUE ?) – *Octavie*, texte recensé et traduit par G. Liberman. Paris: Classiques en poche, 1998.

OROSE – *Histoires (Contre les Païens)*, Tome II, texte établi et traduit par M.-P. Arnaud-Lindet. Paris : Les Belles Lettres, 1991.

OVIDE – *Contre Ibis*, texte établi et traduit par J. André. Paris : Les Belles Lettres, 1963.

OVIDE – *Héroïdes*, Texte établi par H. Bornecque et traduit par M. Prévost. Paris : Les Belles Lettres, 1928.

OVIDE – *L'Art d'aimer*, texte établi et traduit par H. Bornecque, huitième édition revue et corrigée par Ph. Heuzé. Paris : Les Belles Lettres, 1994.

OVIDE – *Les Amours*, texte établi et traduit par H. Bornecque. Paris : Les Belles Lettres, 1930.

OVIDE – *Les Fastes*, Tomes I et II, texte établi, traduit et commenté par R. Schilling. Paris : Les Belles Lettres, 1993.

OVIDE – *Les Métamorphoses*, Tomes, I, II et III, texte établi et traduit par G. Lafaye (tome III revu et corrigé par H. Le Bonniec). Paris : Les Belles Lettres, 1925, 1928, 1991.

OVIDE – *Les Remèdes à l'Amour*, texte établi et traduit par H. Bornecque. Paris : Les Belles Lettres, 1930.

OVIDE – *Pontiques*, texte établi et traduit par J. André. Paris : Les Belles Lettres, 1977.

OVIDE – *Tristes*, texte établi et traduit par J. André. Paris : Les Belles Lettres, 1968.

PACUVIUS – *Livius Andronicus, Naevius, Pacuvius and Accius*, newly edited and translated by E.H. Warmington. Cambridge : Harvard University Press, 1982.

PANEGYRIQUES LATINS – *Panégyriques latins*, Tome II, texte établi et traduit par E. Galletier. Paris : Les Belles Lettres, 1952.

PERSE – *Satires*, texte établi et traduit par A. Cartault. Paris : Les Belles Lettres, 1921.

PETRONE – *Le Satiricon*, texte établi, traduit et annoté par A. Ernout. Paris : Les Belles Lettres, 1923.

PHEDRE – *Fables*, Texte établi et traduit par A. Brenot. Paris : Les Belles Lettres, 1924.

PLAUTE – *Comédies*, Tome I, texte établi et traduit par A. Ernout. Paris : Les Belles Lettres, 1932.

PLAUTE – *Comédies*, Tome II, texte établi et traduit par A. Ernout. Paris : Les Belles Lettres, 1933.

PLAUTE – *Comédies*, Tome III, texte établi et traduit par A. Ernout. Paris : Les Belles Lettres, 1935.

PLAUTE – *Comédies*, Tome IV, texte établi et traduit par A. Ernout. Paris : Les Belles Lettres, 1936.

PLAUTE – *Comédies*, Tome V, texte établi et traduit par A. Ernout. Paris : Les Belles Lettres, 1938.

PLAUTE – *Comédies*, Tome VII, texte établi et traduit par A. Ernout. Paris : Les Belles Lettres, 1947.

PLINE L'ANCIEN – *Histoire naturelle, Livre II*, texte établi, traduit et commenté par J. Beaujeu. Paris : Les Belles Lettres, 1951.

PLINE L'ANCIEN – *Histoire naturelle, Livre III*, texte établi, traduit et commenté par H. Zehnacker. Deuxième édition revue et corrigée. Paris : Les Belles Lettres, 2004.

PLINE L'ANCIEN – *Naturalis historiae libri XXXVII*, edidit C. Mayhoff. Lipsiae : B.G. Teubner, 1892-1909.

PLINE LE JEUNE – *C. Plini Caecili Secundi epistularum libri decem*, recognouit breuique adnotatione critica instruxit R.A.B. Mynors. Oxford : Oxford University Press, 1963.

POMPONIUS MELA – *Chorographie*, texte établi, traduit et annoté par A. Silberman. Paris : Les Belles Lettres, 1988.

PRISCIEN – *Grammatici latini*, vol II-III, ex recensione M. Hertzii. Lipsiae : B.G. Teubner, 1855-1858.

PROBUS – *Grammatici latini*, ex recensione H. Keilii, notarum laterculi ex recensione Theodori Mommensi. Lipsiae : B.G. Teubner, 1964.

PROPERCE – *Sexti Properti Elegos*, critico appartu instructos edidit S.J. Heyworth. Oxford : Oxford University Press, 2007.

QUINTE CURCE – *Histoires*, Tomes I et II, texte établi et traduit par H. Bardon. Paris : Les Belles Lettres, 1947-1948.

QUINTILIEN – *Institution oratoire*, Tome II, texte établi et traduit par J. Cousin. Paris : Les Belles Lettres, 1976.

QUINTILIEN – *Institution oratoire,* Tome III, texte établi et traduit par J. Cousin. Paris : Les Belles Lettres, 1976.

QUINTILIEN – *Institution oratoire,* Tome V, texte établi et traduit par J. Cousin. Paris : Les Belles Lettres, 1978.

QUINTILIEN – *Institution oratoire,* Tome VII, texte établi et traduit par J. Cousin. Paris : Les Belles Lettres, 1980.

PSEUDO QUINTILIEN – *Declamationes XIX maiores Quintiliano falso ascriptae,* edidit L. Håkanson. Stuttgart : B.G. Teubner, 1982.

PSEUDO QUINTILIEN – *M. Fabii Quintiliani Declamationes minores,* edidit D.R. Shackleton Bailey. Stuttgart : B.G. Teubner, 1989.

RHETORIQUE A HERENNIUS – Rhétorique à Herennius, texte établi et traduit par G. Achard. Paris : Les Belles Lettres, 1989.

RUTILIUS NAMATIANUS – *Sur son retour,* texte établi et traduit par E. Wolff, avec la collaboration de S. Lancel pour la traduction, et de J. Soler pour l'introduction. Paris : Les Belles Lettres, 2007.

SALLUSTE – *La Conjuration de Catilina. La guerre de Jugurtha. Fragments des Histoires,* texte édité et traduit par A. Ernout. Paris : Les Belles Lettres, 1941.

SEDULIUS – *Carmen paschale* in *Patrologia Latina,* 19, ed. P. Migne. Paris, 1846.

SENEQUE – *Ad Lucilium epistulae morales,* translated b R.M. Gummere. London : Harvard University Press, 1917-1925.

SENEQUE – *De la clémence,* texte établi et traduit par F.-R. Chaumartin. Paris : Les Belles Lettres, 2005.

SENEQUE – *Des bienfaits,* Tomes I et II, texte établi et traduit par F. Préchac. Paris : Les Belles Lettres, 1926-1928.

SENEQUE – *Dialogues,* Tome II, texte établi et traduit par A. Bourgery. Paris : Les Belles Lettres, 1930.

SENEQUE – *Dialogues,* Tome III, texte établi et traduit par R. Waltz. Paris : Les Belles Lettres, 1923.

SENEQUE – *Dialogues,* Tome IV, texte établi et traduit par R. Waltz. Paris : Les Belles Lettres, 1927.

SENEQUE – *Questions naturelles,* Tomes I et II, texte établi et traduit par P. Oltramare. Paris : Les Belles Lettres, 1929

SENEQUE – *Tragédies,* Tome II, texte édité et traduit pat F.R. Chaumartin. Paris : Les Belles Lettres, 1996.

SENEQUE – *Tragédies*, Tome II, texte édité et traduit pat F.R. Chaumartin. Paris : Les Belles Lettres, 1999.

SENEQUE – *Tragédies*, Tome III, texte édité et traduit pat F.R. Chaumartin. Paris : Les Belles Lettres, 1999.

PSEUDO SENEQUE – *Gli epigrammi attribuiti a L. Anneo Seneca*, testo critico traduzione e commento a cura di C. Prato. Roma : Edizioni dell'Ateneo, 1964.

SENEQUE LE RHETEUR – *L. Annaeus Seneca Maior : oratorum et rhetorum sententiae, diuisiones, colores*, recensuit L. Hakanson. Lipsiae : B.G. Teubner, 1989.

SERVIUS – *Seruii grammatici qui feruntur in Vergilii carmina commentarii*. 3 vols, ed. G. Thilo et H. Hagen. Lipsiae : B.G. Teubner, 1881-1902.

SIDOINE APOLLINAIRE – *Tome I : Poèmes*, texte établi et traduit par A. Loyen. Paris : Les Belles Lettres, 1961.

SIDOINE APOLLINAIRE – *Tome II : Correspondace. Livres I-V*, texte établi et traduit par A. Loyen. Paris : Les Belles Lettres, 1970.

SILIUS ITALICUS – *La Guerre punique*, Tome I, Texte établi et traduit par P. Miniconi et G. Devallet. Paris : Les Belles Lettres, 1979.

SILIUS ITALICUS – *La Guerre punique*, Tome II, Texte établi et traduit par J. Volpilhac-Lenthéric, P. Miniconi et G. Devallet. Paris : Les Belles Lettres, 1981.

SILIUS ITALICUS – *La Guerre punique*, Tome III, Texte établi et traduit par J. Volpilhac-Lenthéric, M. Martin, P. Miniconi et G. Devallet. Paris : Les Belles Lettres, 1984.

SILIUS ITALICUS – *La Guerre punique*, Tome IV, Texte établi et traduit par M. Martin et G. Devallet. Paris : Les Belles Lettres, 1992.

STACE – *Achilléide*, texte établi et traduit par J. Méheust. Paris : Les Belles Lettres, 1971.

STACE – *Silves*, édition et commentaire critiques par G. Liberman. Paris : Calepinus, 2010.

STACE – *Thébaïde*, Tomes I, II et III, texte établi et traduit par R. Lesueur. Paris : Les Belles Lettres, 1990, 1991, 1994.

SUETONE – *Vie des douze Césars*, Tomes I, II et III, texte établi et traduit par H. Ailloud. Paris : Les Belles Lettres, 1931-1932.

TACITE – *Annales*, Tomes I, II, III et IV, texte établi et traduit par P. Wuilleumier. Paris : Les Belles Lettres, 1974-1978.

TACITE – *Dialogue des Orateurs*, texte établi par H. Goelzer et traduit par H. Bornecque. Paris : Les Belles Lettres, 1936.

TACITE – *Histoires*, Tomes I, II et III, texte établi et traduit par P. Wuilleumier et H. Le Bonniec, annoté par J. Hellegouarc'h. Paris : Les Belles Lettres, 1987, 1989, 1992.

TACITE – *Vie d'Agricola*, texte établi et traduit par E. de Saint-Denis. Paris : Les Belles Lettres, 1942.

TERENCE – *Comédies*, Tomes I, II et III, texte établi et traduit par J. Marouzeau. Paris : Les Belles Lettres, 1942-1949.

TERTULLIEN – *L'Apologétique*, texte établi et traduit par J.-P. Waltzing. Introduction et notes par P.-E. Dauzat. Pairs : Classiques en poche, 1998.

TIBULLE – *Albii Tibulli aliorumque carminum libri tres*, ed. F.W. Levy. Lipsiae : B.G. Teubner, 1927.

TITE-LIVE – *Titi Livi ab urbe condita*, 4 vols, recognoverunt et adnotatione critica instruxerunt R.S. Conway et C.F. Walters et S.K. Johnson. London : Oxford University Press, 1964-1965.

VALERIUS FLACCUS – *Argonautiques*, Tomes I et II, texte établi et traduit par G. Liberman. Paris : Les Belles Lettres, 1997-2002.

VALERE MAXIME – *Facta et dicta memorabilia*, 2 vols, ed. J. Briscoe. Lipsiae : B.G. Teubner, 1998.

VARRON – *Economie rurale*, Tomes I, II et III, texte établi, traduit et commenté par J. Heurgon et C. Guiraud. Paris : Les Belles Lettres, 1978-1997.

VARRON – *Terentii Varronis Saturarum Menippearum fragmenta*, ed. R. Astbury. Lipsiae : B.G. Teubner, 1985.

VARRON – *Varronis de lingua latina*, ed. Goetz et Schoell. Amsterdam : B.G. Teubner, 1964.

VELLEIUS PATERCULUS – *Histoire romaine*, Tome II, texte établi et traduit par J. Hellegouarc'h. Paris : Les Belles Lettres, 1982.

VIBIUS SEQUESTER – *Vibius Sequester*, edidit R. Gelsomino. Lipsiae : B.G. Teubner, 1967.

VIRGILE – *Bucoliques*, texte établi et traduit par E. de Saint-Denis. Paris : Les Belles Lettres, 1942.

VIRGILE – *Enéide*, Tome I, II et III, texte établi et traduit par J. Perret. édition revue et corrigée par R. Lesueur. Paris : Les Belles Lettres, 1977-1980.

VIRGILE – *Géorgiques*, texte établi et traduit par E. de Saint-Denis. Paris : Les Belles Lettres, 1926.

VITRUVE – *De l'architecture*, Tome I, texte établi, traduit et commenté par P. Fleury. Paris : Les Belles Lettres, 1990.

VITRUVE – *De l'architecture*, Tomes VI, VIII et X, texte établi, traduit et commenté par L. Callebat, avec la collaboration, pour le commentaire, de P. Fleury. Paris : Les Belles Lettres, 1973-2004.

K. W. A. Reifferscheid, *C. Suetonii Tranquilli praeter Caesarum libros reliquiae*, Teubner, Leipzig, 1860. p 392.

Austin sur Enéide

Norden sur Eneide

<u>Usuels fréquemment cités</u>

Ernout-Thomas = ERNOUT, A. et THOMAS, F-J. (1951) – *Syntaxe latine*. Paris : Klincksieck. 416 p.

GLK = KEIL, H. (1855-1880) – *Grammatici latini*, ex recensione H. Keilii. Lipsiae : Teubner. 8 vol.

OLD = GLARE, P.G.W. ed. (1982) – *Oxford Latin Dictionary*. Oxford : Clarendon Press.

TLL = COLLECTIF (1900-2010) – *Thesaurus linguae latinae*. Lipsiae : Teubner. 11 vol.

Index nominum

Abydus : II, 674 Abydo (dat.)
Achaemenius : II, 49 Achaemeniis... Susis (abl.)
Aegyptus : II, 417 Aegypti (gen.) ; II, 587 Aegypto (abl.)
Aeolius : II, 457 tridentis | Aeolii *et* II, 665 (uid. adn.)
Albis : II, 52 Albis (nom.) [Alpis UZ^{1}]
Alpes : II, 429 Alpes (acc.) *et* II, 535 ; II, 630 Alpes (nom.)
Ancon : II, 402 Ancon (nom.)
Antaeus : II, 164 Antaei (gen.)
Antonius : II, 122 Antoni (uoc.)
Appenninus : II, 396 Appenninus
Apulus : II, 608 per Apula rura
(aquilo : II, 51 extremo... aquilone)
Arabs : II, 590 Arabs
Arctos : II, 586 Arctos (nom.)
Argo : II, 717 Argo
Armenia : II, 639 Armenia (nom.)
Armenius : II, 594 Armenios [Armenias MZ Armenia P]
Asculeus : II, 469 arce | ... Asculea [Aesculea PUY Exculea G]
Asia : II, 674 Asiae (dat.)
Athos : II, 677 Athon
Auernus : II, 668 Auerni (gen.)
Aufidus : II, 407 Aufidus
(auster : II, 454 auster)
Auximum : II, 466 Auximon (uid. adn.)

Baebius : II, 119 Baebi (uoc.)
Baetis : II, 589 Baetis
Bistonius : II, 163 Bistonii... tyranni (gen.) [Bistoniis M^{v}]
Bootes : II, 722 Bootae (gen.)
(boreas : II, 646 boreas)
Britanni : II, 572 Britannis (dat.)

Brundisium : II, 609 Brundisii (gen.)

Brutus : II, 234 Bruti (gen.) ; II, 247 Bruto (dat.) ; II, 283 Brutum ; II, 286 Brute ; II, 371 Bruto (abl.)

Caesar : II, 246 Caesaris *et* II, 273 *et* II, 283 *et* II, 465 *et* II, 474 *et* II, 525 *et* II, 536 *et* II, 600 ; II, 281 Caesar (nom.) *et* II, 439 *et* II, 490 *et* II, 493 *et* II, 497 *et* II, 504 *et* II, 511 *et* II, 566 *et* II, 652 *et* II, 656 ; II, 545 Caesar (uoc.) *et* II, 550

Calaber : II, 627 Calaber... Sason

Camillus : II, 544 Camillis (dat.)

Campanus : II, 393 moenia... Campana (acc.)

Campus (Martius) : II, 222 Campo (abl.)

Cannae : II, 46 Cannarum

Cappadoces : II, 592 Cappadoces (nom.)

Carbo : II, 548 Carbo (nom.)

Carthago : II, 92 Carthago (nom.)

Cato : II, 238 Catonis *et* II, 380 *et* II, 390 ; II, 247 Cato (nom.) *et* II, 285 ; II, 276 Catoni ; II, 279 Catonem ; II, 339 Cato (uoc.)

Catilina : II, 541 Catilina (nom.)

Catulus (Quintus Lutatius Catulus, uid. adn) : II, 174 Catuli (gen.)

Catulus (Quintus Lutatius Catulus, uid. adn) : II, 547 Catulo (dat.)

Caudinae Furcae : II, 138 Caudinas Furcas

Cecropius : II, 612 puppes | Cecropiae

Ceraunia : II, 626 Ceraunia (nom.)

Cethegus : II, 543 Cethegi (gen.)

Chalcis : II, 710 Chalcida (uid. adn.)

Chelae : II, 692 Chelas

Cilices : II, 594 Cilicas (uid. adn.) *et* II, 636

Cimber : II, 85 Cimbri (uoc.) [Cimbris $P^1M^1Z^1$]

Cinna : II, 546 Cinnas

Colchi : II, 591 Colchi (nom.)

Collina : II, 135 Collina... porta (nom.)

Corcyra : II, 623 Corcyra (uoc.)

Corfinium : II, 478 Corfini (gen.)

Cornelia : II, 349 Cornelia (nom.)

(corus : II, 617 coros)
Crassi (P. Licinius Crassus et son fils) : II, 124 Crassos
Crassus : II, 553 Crassus
Creta : II, 611 Creta (abl.)
Crustumium : II, 406 Crustumium (nom.) [Curstumium P Crotumium c]
Cyaneus : II, 716 Cyaneas... cautes
Cynthia : II, 577 Cynthia (nom.)

Dacus : II, 54 Dacus
Dahae : II, 296 Dahas [Dacas GU Dacos V]
Dalmaticus : II, 402 Dalmaticis... fluctibus (dat.)
Dardanius : II, 393 Dardanii... coloni (gen.)
Decius : II, 308 Decium
Dictaeus : II, 610 Dictaeis... colonis (abl.)
Domitius : II, 479 Domiti (uoc.)

Eous : II, 55 Eoas... pharetras ; II, 720 Eoi... aetheris
Epidamnos : II, 624 Epidamnos (uid. and.)
Epirus : II, 646 Epirum
Erebus : II, 306 Erebi (gen.)
Eridanus : II, 409 Eridanus
Eryx : II, 666 Eryx
Etruscus : II, 462 gens Etrusca
Euboicus : II, 710 Euboica... unda (abl.)
Euphrates : II, 633 Euphraten
Europa : II, 674 Europam (acc.)
(eurus : II, 457 eurum *et* II, 676 ; II, 459 euro (dat.))

Fimbria : II, 124 Fimbria (nom.)
Fortuna : II, 72 Fortuna (uoc.) *et* II, 230 *et* II, 568 *et* II, 699 ; II, 193 Fortuna (nom.) *et* II, 244 *et* II, 320 *et* II, 461 *et* II, 518 *et* II, 728 *et* II, 735

Gallia : II, 569 Gallia (nom.)
Gallicus : II, 429 Gallica rura (acc.) *et* II, 475 Gallica damna ; II, 535 Gallica... rabies

Ganges : II, 496 Ganges (nom.)
Gaurus : II, 667 Gaurus
Geta : II, 54 Getes (nom. uid. adn.) ; II, 296 Getas
Graecia : II, 164 Graecia (nom.)
Graius : II, 647 Graiorum

Hadria : II, 625 Hadria (nom.)
Hadriacus : II, 407 Hadriacas... undas *et* II, 615
Helice : II, 237 Helice (nom.)
Hellespontus : II, 675 Hellesponti (gen.)
Heniochi : II, 591 Heniochi (nom.)
Hesperia : II, 196 Hesperiae (gen.) *et* II, 441 *et* II, 614 [Italiae G^{v}] ; II, 410 Hesperiam *et* II, 433 *et* II, 608 ; II, 734 Hesperiae (dat.)
Hesperius : II, 57 nomen | ... Hesperium (acc.) *et* II, 293 furorem | ... Hesperium ; II, 318 gentibus Hesperiis (dat.) ; II, 534 Hesperii... agri ; II, 589 Hesperius... Baetis
Hiberus : II, 54 Hiberis (dat.) [Hiberus M^{1} Hiberos Z] ; II, 549 Hiberos *et* II, 629
Hister : II, 50 Hister *et* II, 419 ; II, 418 Histro (abl.)
Hortensius : II, 328 Hortensi (gen.)

Illyris : II, 624 Illyris... Epidamnos
Ionius : II, 624 Ionias... undas
Isaurus : II, 406 Isauro (uid. adn.)
Italia : II, 397 Italiam *et* II, 659 *et* II, 701 ; II, 435 Italia (abl.)
Iudaea : II, 593 Iudaea (nom.)
Iugurtha : II, 90 Iugurthae

Lacinius : II, 434 in templa Lacinia
Latium : II, 196 Latii (gen.) *et* II, 432 *et* II, 447
Latius : II, 645 Latios... fastos [Latio QPGUVMZY]
Lentulus (Publius Cornelius Lentulus Spinther): II, 469 Lentulus
Lentulus (Cornelius Lentulus Sura) : II, 543 Lentulus
Lepidus : II, 547 Lepidus
Libertas : II, 303
Libo : II, 462 Libonis

Libycus : II, 69 Libycos... triumphos ; II, 93 Libycas... iras [Libyca $PM^{1}Z$] *et* II, 417 Libycas... harenas [Libycis... harenis PUVMZ]

Libye : II, 164 Libye (uid. adn.) [Libyae GMZ Libies U^{ac}]

Liris : II, 424 Liris (nom.)

Luceria : II, 473 Luceriae (gen.) [Nuceriae $GUM^{1}ZY$]

Lucifer : II, 725 Lucifer

Luna : II, 427 Lunae (gen.)

Macetae : II, 647 Macetum (uid. adn.)

Macra : II, 426 Macra (nom.)

Maeotius : II, 641 palus... Maeotia [Maeotica GUVY]

Magnus : II, 246 Magnum *et* II, 453 *et* II, 520 ; II, 276 Magni (gen.) *et* II, 736 ; II, 392 Magnus *et* II, 476 *et* II, 527 *et* II, 598 *et* II, 609 *et* II, 659 *et* II, 708 ; II, 725 Magne

Marcia : II, 328 Marcia (nom.) *et* II, 344

Marica : II, 424 Maricae (gen.)

Marius : II, 70 Marius *et* II, 92 *et* II, 99 ; II, 80 Marium ; II, 131 Mario (dat.) ; II, 227 Mariis (dat.) ; II, 546 Marios

Marius (Gratidianus) : II, 175 Marius ; II, 191 Marii (gen.)

Mars : II, 590 Marte ; II, 629 Martem

Marsi : II, 430 Marsis (dat.)

Massagetes : II, 50 Massageten (uid. adn.)

Medicus : II, 49 Medica... agmina (nom.)

Metaurus : II, 405 Metaurus

Metellus : II, 545 Metellis

Milo : II, 480 Miloni

Nereus : II, 713 Nereus

Nilus : II, 416 Nilo (abl.) ; II, 417 Nilus ; II, 633 Nilum

(notus : II, 460 notum ; II, 683 noto (abl.))

Olympus : II, 4 Olympi (gen.) ; II, 271 Olympus ; II, 398 Olympo (abl.)

Pagasaeus : II, 715 Pagasaea ratis

Parrhasis : II, 237 Parrhasis (nom.)

Parthi : II, 475 Parthorum *et* II, 552
Pelorum : II, 438 Peloro (abl.)
Perses : II, 672 Persen (uid. adn.)
Phaethon : II, 413 Phaethon
Pharius : II, 636 Pharios... reges [Parthos YG^{v} a]; II, 733 Phariae... harenae
Pharnaces : II, 637 Pharnacis
Phasis : II, 585 Phasidos (uid adn.) *et* II, 715
Phoebeus : II, 415 Phoebeis ignibus (dat.)
Phoebus : II, 326 Phoebo (abl.) *et* II, 528 ; II, 692 Phoebum *et* II, 719
Pisae : II, 401 Pisae (nom.)
Pisaeus : II, 165 Pisaea... in aula
Plias : II, 722 Plias
Poenus : II, 91 Poenos... cineres
Pompeius : II, 280 Pompei (gen.) *et* II, 283 ; II, 320 Pompeium *et* II, 565 ; II, 680 Pompeius
Pontus : II, 639 Ponti (gen.)
Praenestinus : II, 194 Fortuna... | Praenestina (nom.)
Punicus : II, 45 in Punica... tempora

Quiris : II, 386 Romani... Quiritis

Rhenus : II, 52 Rheni (gen.) *et* II, 310 *et* II, 570
Riphaeus : II, 640 Riphaeas... gentes
Roma : II, 56 Roma (uoc.) *et* II, 302 ; II, 87 Romam *et* II, 522 ; II, 197 Romae ; II, 228 Roma (nom.) *et* II, 297 *et* II, 538 *et* II, 551 *et* II, 635 *et* II, 656
Romanus : II, 137 Romana ... | ... uolnera (acc.) *et* II, 293 Romana bella *et* II, 304 Romana piacula *et* II, 581 Romana... fata ; II, 313 Romani... mores (nom.) ; II, 386 Romani... Quiritis *et* II, 477 Romani sanguinis ; II, 518 Romano... pudori ; II, 532 Romana manus (uoc.) ; II, 564 Romana... in urbe (uid. adn.) ; II, 735 Romana... tellus
Rubico : II, 498 Rubiconis
Rutuba : II, 422 Rutubam

Sabellus : II, 430 Sabello | uomere
Sabinus : II, 368 more Sabino
Sacri Portus : II, 134 Sacri... Portum

Salernum : II, 425 Salerni
Samnis : II, 137 Samnis (nom.)
Sapis : II, 406 Sapis (uid. adn.)
Sarnus : II, 424 Sarnus
Sason : II, 627 Sason (nom.)
Scaeuola : II, 126 Scaeuola (uoc.)
Scipio : II, 473 Scipio (uoc.)
Scyllaeus : II, 433 cum Scyllaeis... undis
Scythicus : II, 50 Scythicus... Hister ; II, 420 Scythicas... undas ; II, 553 Scythicis... ab oris ; II, 580 Scythici... ponti (gen.) *et* II, 641 Scythici... plaustri
Sena : II, 407 Sena (nom.)
Sertorius : II, 549 Sertorius
Sestos : II, 674 Seston
Sicanius : II, 548 Sicanio... sepulchro (abl.)
Siculus : II, 438 Siculo... Peloro (abl.)
Siler : II, 426 Siler (nom.)
Sophene : II, 593 Sophene (nom.) [Sophenae GU ..phaenae M Sefonte c]
Spartacus : II, 554 Spartacus
Suebi : II, 51 flauos... Suebos [Sueuos QPGUVMY]
Sulla : II, 118 Sulla (nom.) *et* II, 139 *et* II, 221 *et* II, 232 ; II, 192 Sullae (dat.) *et* II, 228 ; II, 582 Sulla (abl.)
Sulla (Faustus Cornelius) : II, 465 Sulla (nom.)
Sullanus : II, 171 Sullanae... pacis ; II, 210 Sullana cadauera (acc.)
Susa : II, 49 Achaemeniis... Susis (abl.)
Syene : II, 587 Syene (abl.) [Yene MZ Siene c]
Symplegas : II, 718 Symplegas

Taurus : II, 594 Tauron (uid. adn.)
Teutonicus : II, 69 Teutonicos... triumphos
Thermus : II, 463 Thermo (abl.)
Theseus : II, 612 Thesea (uid. adn.)
Thethys : II, 588 Thethyn [Tethim GV Tetim P]
Thracia : II, 162 Thracia (nom.)
Thybris : II, 421 Thybrim

Tiberinus : II, 216 Tiberina in flumina

Tigranes : II, 637 Tigranen

Tonans : II, 34 summi... Tonantis

Trebia : II, 46 Trebiae (gen.)

Tyrrhenus : II, 210 Tyrrhenus... gurges ; II, 219 Tyrrhenas... undas ; II, 401 Tyrrhena... aequora (acc.)

Varus : II, 466 Varus

Venus : II, 387 Veneris

Vescinus : II, 425 Vescinis... aquis (abl.) [Vestinis *QPGVMZYS* Sestinis U]

Vesta : II, 126 Vestae (dat.) [dextrae QPGUVZY]

Virgo : II, 691 Virgo

Vmbri : II, 430 Vmbris (dat.)

Vmbria : II, 463 Vmbria

Vrbs : II, 17 Vrbem ; II, 74 Vrbe ; II, 140 Vrbi

Vulturnus : II, 423 Vulturnus

Zephyrus : II, 676 Zephyrum

Index des passages cités dans le commentaire

LUCAIN

LIVRE I

I, 2-3 : II, 3 ; **I, 5** : II, 636-637 ; **I, 5-6 :** II, 1-15 ; **I, 6** : II, 4 ; **I, 6-7** : II, 442-443 ; **I, 7** : II, 415 ; **I, 8** : II, 1-15, II, 47-48, II, 254 ; **I, 8-10** : II, 598-599 ; **I, 18** : II, 580 ; **I, 21** : II, 324-325 ; **I, 29** : II, 608 ; **I, 37** : II, 4 ; **I, 41** : II, 199, II, 317 ; **I, 48** : II, 326 ; **I, 54** : II, 586 ; **I, 66** : II, 1-15 ; **I, 68-69** : II, 439 ; **I, 72-80** : II, 1-15, II, 8, II, 243, II, 291 ; **I, 74-75** : II, 291 ; **I, 80** : II, 2 ; **I, 81** : II, 272-273, II, 289-292 ; **I, 85** : II, 660 ; **I, 89-90** : II, 291 ; **I, 95** : II, 151, II, 477 ; **I, 98-106** : II, 552-553 ; **I, 101** : II, 399 ; **I, 106** : II, 292-293, II, 475-476 ; **I, 111-120** : II, 326-391 ; **I, 123** : II, 317, II, 392 ; **I, 125-126** : II, 565 ; **I, 128** : II, 273-277, II, 287, II, 322, II, 555-556, II, 599 ; **I, 129** : II, 105, II, 556 ; **I, 139** : II, 182 ; **I, 144-145** : II, 489-490 ; **I, 145** : II, 439-440 ; **I, 148-149** : II, 469 ; **I, 150** : II, 439-440 ; **I, 156** : II, 8 ; **I, 157** : II, 671 ; **I, 158-182** : II, 257 ; **I, 160-161** : II, 253-254 ; **I, 161** : II, 252 ; **I, 164** : II, 199 ; **I, 170** : II, 444-445 ; **I, 181** : II, 71 ; **I, 181-182** : II, 253-254 ; **I, 183** : II, 535 ; **I, 183-222** : I, 498 ; **I, 188** : II, 358 ; **I, 189** : II, 372-373 ; **I, 194** : II, 248 ; **I, 195-196** : II, 34 ; **I, 195-203** : II, 651 ; **I, 201** : II, 553 ; **I, 203** : II, 98-99, II, 288 ; **I, 204** : II, 488, II, 496 ; **I, 205-207** : II, 93 ; **I, 215-216** : II, 487 ; **I, 216** : II, 444-445 ; **I, 217** : II, 214-218 ; **I, 218** : II, 577 ; **I, 217-219** : II, 485 ; **I, 219** : II, 459 ; **I, 220** : II, 500-501 ; **I, 220-222** : II, 503 ; **I, 224** : II, 608 ; **I, 229-230** : II, 487 ; **I, 241** : II, 258 ; **I, 244** : II, 576 ; **I, 246**: II, 78, II, 177-178 ; **I, 249** : II, 733 ; **I, 251-252** : II, 517-518 ; **I, 252** : II, 55 ; **I, 255-256** : II, 292-293, II, 732-733 ; **I, 257-259** : II, 20 ; **I, 257-261 :** II, 20-21 ; **I, 270-271** : II, 562-563 ; **I, 279** : II, 446, II, 508-509 ; **I, 280** : II, 245 ; **I, 282** : II, 415 ; **I, 291-292** : II, 453 ; **I, 294** : II, 500-501 ; **I, 296** : II, 238 ; **I, 299-300** : II, 483 ; **I, 303** : II, 17-18, II, 532 ; **I, 305** : II, 480 ; **I, 306** : II, 670, II, 677-678 ; **I, 306-308** : II, 496-497 ; **I, 309-310** : II, 650-651 ; **I, 311** : II, 559-560 ; **I, 311-326** : II, 531-595 ; **I, 319** : II, 199 ; **I, 321** : II, 120 ; **I, 324-335** : II, 321, II, 556 ; **I, 325-326** : II, 64-233 ; **I, 327-329** : II, 531-595 ; **I, 332** : II, 480 ; **I, 336** : II, 579, II, 638-639 ; **I, 336-337** : II, 580-581 ; **I, 342** : II, 539-540 ; **I, 343** : II, 561 ; **I, 346** : II, 579, II, 635-636 ; **I, 350-351** : II, 563 ; **I, 354** : II, 573 ; **I, 368** : II, 586 ; **I, 369** : II, 572, II, 628 ; **I, 369-371** : II, 570 ; **I, 370** : II, 496 ; **I, 371** : II, 486 ; **I, 373** : II, 479 ; **I, 373-374** : II, 446 ; **I, 381** : II, 519-520 ; **I, 386-389** : II, 595 ; **I, 389** : II, 431 ; **I, 392-394** : II, 488 ; **I, 392-438** : II, 392-525 ; **I, 394** : II, 429, II, 682 ; **I, 395 sq** : II, 535 ; **I, 396** : II, 238, II, 421-422 ; **I, 398** : II, 478-479, II, 489 ; **I, 402** : II, 51, II, 503 ; **I, 404** : II, 487, II, 608 ; **I, 406-408** : II, 454 ; **I, 408** : II, 503 ; **I, 410** : II, 460 ; **I, 414** : II, 588-589 ; **I, 424** : II, 604-605 ; **I, 428-429** : II, 568-569 ; **I, 433-434** : II, 405 ; **I, 441** : II, 472-473 ; **I, 444** : II, 304 ; **I, 456** : II, 177-178 ; **I, 457** : II, 496 ; **I, 461** : II, 453 ; **I, 466-468** : II, 439-477 ; **I, 467-468** : II, 682 ; **I, 469** : II, 139, II, 573-574 ; **I, 470** : II, 441 ; **I, 470-483** : II, 16 ; **I, 471** : II, 448-449 ; **I, 479** : II, 87 ; **I, 481** : II, 397, II, 535 ; **I, 483** : II, 549 ; **I, 484** : II, 207-208 ; **I, 484-486** : II, 573-574 ; **I, 486-487** : II, 234, II, 448-449 ; **I, 486-522** : II, 600 ; **I, 490** : II, 20 ; **I, 503** : II, 147 ; **I, 509** : II,

524-525 ; **I, 511-514** : II, 573-574 ; **I, 513-515** : II, 308 ; **I, 519-520** : II, 392, II, 465 ; **I, 522** : II, 25 ; **I, 522-583** :II, 1-15 ; **I, 522-695** : II, 1-2 ; **I, 524** : II, 1-2 ; **I, 531-533** : II, 270-271 ; **I, 540-544** : II, 715 ; **I, 543-544** : II, 25 ; **I, 554** : II, 588-589 ; **I, 555** : II, 608, II, 714 ; **I, 559-560** : II, 152-153 ; **I, 561** : II, 314 ; **I, 567**: II, 32 ; **I, 580-581** : II, 222 ; **I, 580-583** : II, 64-233 ; **I, 584-638** :II, 1-15 ; **I, 589-591** : II, 598-599 ; **I, 592** : II, 696 ; **I, 616** : II, 1-2 ; **I, 626** : II, 4 ; **I, 627-628** : II, 376 ; **I, 629** : II, 549 ; **I, 631** : II, 47 ; **I, 631-637** : II, 306 ; **I, 634-635** : II, 225 ; **I, 637** : II, 539-540 ; **I, 639-672** : II, 1-15, II, 4 ; **I, 642** : II, 2 ; **I, 642-645** : II, 7 ; **I, 650** : II, 304 ; **I, 655** : II, 326 ; **I, 657** : II, 413 ; **I, 661-662** : II, 722 ; **I, 673** : II, 696 ; **I, 676** : II, 160-161 ; **I, 678** : II, 241 ; **I, 685** : II, 172-173, II, 189 ; **I, 685-686** : II, 189 ; **I, 686** : II, 192-193 ; **I, 692** : II, 481-483 ; **I, 693** : II, 189

LIVRE II

II, 1 : II, 47-48, II, 85-86, II, 304 ; **II, 1-4** : II, 302-303 ; **II, 1-15** : II, 544-545 ; **II, 2**: II, 82 ; **II, 3**: II, 2, II, 114, II, 188, II, 326, II, 620 ; **II, 4** : II, 286 ; **II, 6**: II, 79, II, 108, II, 195, II, 308, II, 326, II, 460-461, 492-493, II, 540, II, 667-668 ; **II, 8** : II, 243 ; **II, 14**: II, 262 ; **II, 15** : II, 131 ; **II, 15-16** : II, 193-194 ; **II, 16** : II, 628 ; **II, 16-17** : II, 628 ; **II, 17-42** : II, 236 ; **II, 17-18** : II, 333-336, II, 489, II, 535 ; **II, 18** : II, 326 ; **II, 18-19** : II, 367 ; **II, 19** : II, 326 ; **II, 20** : II, 324 ; **II, 21** : II, 77, II, 198-201, II, 331 ; **II, 21-22** : II, 36 ; **II, 21-27** : II, 184-185 ; **II, 21-28** : II, 234-391, II, 297-303, II, 333-336 ; **II, 23** : II, 528-529 ; **II, 24** : II, 326 ; **II, 29** : II, 36, II, 725 ; **II, 33** : II, 3, II, 131 ; **II, 34** : II, 326 ; **II, 36** : II, 43-64 ; **II, 37** : II, 326 ; **II, 38-39** : II, 335-336 ; **II, 38-40** : II, 485 ; **II, 38-42** : II, 326-391, II, 334 ; **II, 40-41** : II, 36 ; **II, 41-42** : II, 456-458 ; **II, 42** ; II, 63, II, 88, II, 132, II, 152 ; **II, 43** : II, 275-276, II, 281-282, II, 293 ; **II, 44** : II, 326, II, 328 ; **II, 45-46** : II, 198-201, II, 473 ; **II, 45-63** : II, 260, II, 533 ; **II, 45-64** : II, 632-648 ; **II, 47-48** : II, 485 ; **II, 48** : II, 636-637 ; **II, 49-52** : II, 294 ; **II, 50** : II, 585 ; **II, 51** : II, 326 ; **II, 54** : II, 585 ; **II, 55** : II, 719-720 ; **II, 56-58** : II, 732-733 ; **II, 57** : II, 47 ; **II, 59** : II, 7 ; **II, 61** : II, 131, II, 239-240 ; **II, 63**: II, 88, II, 131, II, 132, II, 152, II, 509-510 ; **II, 64**: II, 131, II, 681 ; **II, 64-223** : II, 511 ; **II, 65** : II, 131 ; **II, 67** : II, 233 ; **II, 69** : II, 131-133, II, 173-174, II, 553 ; **II, 70-93** : II, 131-133 ; **II, 73** : II, 75-76 ; **II, 74** : II, 582, II, 708 ; **II, 75-76** : II, 87, II, 337 ; **II, 82** : II, 85-86 ; **II, 85** : II, 47-48 ; **II, 85-86** : II, 221-222 ; **II, 85-88** : II, 732-733 ; **II, 87** : II, 114 ; **II, 88** : II, 131, II, 546 ; **II, 89** : II, 93 ; **II, 89-90** : II, 602-603 ; **II, 90-93** : II, 131-133 ;**II, 90** : II, 93 ; **II, 91**: II, 93,: II, 131, II, 444-445 ; **II, 92** : II, 90, II, 93 ; **II, 93** : II, 164 ; **II, 94** : II, 41, II, 118, II, 193-194 ; **II, 98** : II, 147 ; **II, 98-100** : II, 64-233 ; II, 99 : II, 511 ; **II, 99** : II, 553 ; **II, 101** : II, 671 ; **II, 101-114** : II, 73 ; **II, 102-103** : II, 123 ; **II, 107** : II, 65 ; **II, 108 : II**, 64-233, II, 198-201 ; **II, 109** : II, 494 ; **II, 110** : II, 132 ; **II, 111-112** : II, 156-157, II, 511 ; **II, 113** : II, 145 ; **II, 113-114** : II, 147 ; **II, 114** : II, 3, II, 111-112, II, 536 ; **II, 115** : II, 126,: II, 131 ; **II, 116** : II, 64-233, II, 523 ; **II, 118-119** : II, 377 ; **II, 118-124** : II, 64-233 ; **II, 119-121** : II, 175 ; **II, 120 sq** : II, 155-156 ; **II, 122** : II, 131 ; **II, 123-124** : II, 113 ; **II, 125** : II, 3, II, 154 ; **II, 126** : II, 472-473 ; **II, 126-128** : II, 64-233 ; **II, 126-129** : II, 102-103, II, 197 ; **II, 128-129** : II, 140-141 ; **II, 129** : II, 126 ; **II, 130** : II, 131-133 ; **II**, **131** : II, 326 ; **II, 131-133** : II, 73, II, 221-222, II, 651 ; **II, 134** : II, 171 ; **II, 134-135** : II, 227, II, 633-634 ; ; **II, 134-138 : II**, 64-233 ; **II, 136**: II, 2, II, 655-656 ; **II, 138** : II, 134-135 ; **II, 139** : II, 531 ; **II, 140** : II, 128-129 ; **II,**

141: II, 113, II, 143-144 ; **II, 143-144** : II, 259 ; **II, 145** : II, 229, II, 280-281 ; **II, 145-146** : II, 214-218 ; **II, 146** : II, 251 ; **II, 147-146** : II, 192-193 ; **II, 147**: II, 111-112, II, 251 ; **II, 148-151** : II, 242-243 ; **II, 149** : II, 131 ; **II, 152** : II, 157 , II, 162 ; **II, 152-153** : II, 206 ; **II, 154** : II, 494 ; **II, 156-157**: II, 111-112 ; **II, 158** : II, 439-440 ; **II, 160**: II, 131, II, 392 ; **II, 160-161** : II, 168 ; **II, 161** : II, 209-210 ; **II, 162** : II, 128-129 ; **II, 163** : II, 193-194, II, 429 ; **II, 163-165** : II, 177-178 ; **II, 164** : II, 715 ; **II, 164-165** : II, 162 ; **II, 166-167** : II, 124, II, 191 ; **II, 169** : II, 131 ; **II, 169-173** : II, 157, II 161-162, II, 209-220 ; **II, 171** : II, 3 , II, 209-210 ; II, **171-173** : II, 124 ; **II, 173** : II, 64-233 ; **II, 175**: II, 131, II, 160-193 ; **II, 176** : II, 260-262, II, 354-380 ; **II, 177** : II, 165 ; **II, 179** : II, 176 ; **II, 182** : II, 131 ; **II, 184-185** : II, 361 ; **II, 187-190** : II, 186 ; **II, 187-188** : II, 198-201, II, 206 ; **II, 189** : II, 712 ; **II, 190** : II, 64-233 ; **II, 190-191** : II, 124, II, 256-257, II, 442 ; **II, 191** : II, 131 ; **II, 192-193** : II, 208-209 ; **II, 193** : II, 163, II, 429, II, 546 ; **II, 197** : II, 208-209, II, 735-736 ; **II, 198** : II, 208-209 ; **II, 199** : II, 206 ; **II, 201** : II, 208-209, II, 509-510, II, 556 ; **II, 202** : II, 208-209 ; **II, 203** : II, 201, II, 205, II, 517 ; **II, 205** : II, 212 ; **II, 207** : II, 208-209 ; **II, 208-209** : II, 212 ; **II, 209-210** : II, 160-161 ; **II, 209-220** : II, 213, II, 222 ; **II, 212** : II, 208-209, II, 711 ; **II, 214** : II, 661-662 ; **II, 214-218** : II, 145-146 ; **II, 215-218** : II, 212 ; **II, 216** : II, 212 ; **II, 217** : II, 212 ; **II, 219** : II, 210, II, 420 ; **II, 220** : II, 3 ; **II, 221** : II, 2, II, 64-233, II, 193-194, II, 582, II, 708 ; **II, 221-222** : II, 74 ; **II, 223** : II, 221-222 ; **II, 224** : II, 221-222 ; **II, 225** : II, 230 ; **II, 225-226** : II, 517-518 ; **II, 227** : II, 546, II, 655-656 ; **II, 228** : II, 150-151 ; **II, 232** : II, 45-46 ; **II, 233** : II, 240-241, II, 578 ; **II, 234** : II, 248 ; **II, 234-235** : II, 39-40 ; **II, 235** : II, 42, II, 131, II, 234, II, 354, II, 391, II, 441, II, 639-640 ; **II, 237** : II, 326, II, 528 ; **II, 238** : II, 326, II, 384-385, II, 466 ; **II, 239-240**: II, 17-18 ; **II, 239-241** : II, 236 ; **II, 240-241** : II, 242-243, II, 246, II, 248 ; II, 242-243 : II, 246 ; **II, 243** : II, 259 ; **II, 245** : II, 131, III, 248, II, 526-527 ; **II, 246** : II, 43, II, 281-282, II, 455 ; **II, 246-247** : II, 287 ; **II, 247** : II, 472-473 ; **II, 248** : II, 3, II, 234, II, 249-250, II, 267-268 ; **II, 249** : II, 47-48, II, 254, II, 286-323 ; **II, 249-250** : II, 259, II, 394 ; **II, 251** : II, 286-323 ; **II, 253** : II, 199, II, 289-292 ; **II, 254** : II, 42, II, 251 ; **II, 255** : II, 281-282 ; **II, 256-257** : II, 263 ; **II, 258** : II, 131, II, 259 ; **II, 259** : II, 288 ; **II, 262** : II, 131, II, 501-502 ; **II, 263** : II, 261-262 ; **II, 264-266** : II, 539-540 ; **II, 267** : II, 286-323, II, 295 ; **II, 268** : II, 3, II, 248, II, 289-292 ; **II, 269** : II, 131 ; II, 269-271 : II, 413 ; **II, 270** : II, 482-483 ; **II, 272** : II, 131 ; **II, 274** : II, 446, II, 546, II, 562-563 ; **II, 275** : II, 660 ; **II, 276** : II, 131, II, 274 ; **II, 280** : II, 314 ; **II, 280-281** : II, 562-563 ; **II, 281-282** : II, 316 ; **II, 283-284** : II, 318-319 ; **II, 284** : II, 320-322, II, 323 ; **II, 285** : II, 329 ; **II, 286** : II, 4, II, 538 ; **II, 286-323** : II, 62-63, II, 487 ; **II, 287** : II, 63 ; **II, 288** : II, 91-92, II, 292-293 ; **II, 289-297** : II, 326-391, II, 523 ; **II, 290** : II, 292, II, 292-293 ; **II, 290-292** : II, 57 ; **II, 292** : II, 295, II, 523-524 ; **II, 292-294** : II, 324-325 ; **II, 292-295**: II, 47 ; **II, 293** : II, 519-520 ; **II, 294** : II, 584 ; **II, 295** : II, 267 ; **II, 295-297** : II, 240-241 ; **II, 296** : II, 447-449 ; **II, 297** : II, 21, II, 172-173 ; **II, 297-303** : II, 333-336 ; **II, 299** : II, 292-293 ; **II, 301** : II, 299 ; **II, 302** : II, 299 ; **II, 303** : II 342-343 ; **II, 304** : II, 176 ; **II, 306** : II, 523-524 ; **II, 308** : II, 306-307 ; **II, 309** : II, 131 ; **II, 309-310** : II, 17-18, II, 489, II, 535 ; **II, 311** : II, 630 ; **II, 310-311** : II, 309 ; **II, 312** : II, 131 ; **II, 312-317** : II, 299 ; **II, 314** : II, 338 ; **II, 314-315** : II, 280 ; II, 289 ; **II, 315-316** ; II,

302-303 ; **II, 316** : II, 342-343 ; **II, 317** : II, 131 ; **II, 318-319** : II, 634-635 ; **II, 319-320** : II, 277, II, 298, II, 314-315, II, 455, II, 519-520, II, 532-533 ; **II, 319-323** : II, 531 ; **II, 320-321** : II, 61 ; **II, 320-322** : II, 563 ; **II, 323** : II, 321,: II, 648-649 ; **II, 323-325** : II, 184-185 ; **II, 324** : II, 131 ; **II, 325**: II, 131 ; **II, 326** : II, 131, II, 269, II, 392, II, 399, II, 528, II, 553, II, 600 ; **II, 327** : II, 238, II, 326, II, 466 ; **II, 327-328** : II, 330 ; **II, 328** : II, 441 ; **II, 330-331** : II, 341-342 ; **II, 331-333** : II, 327-328 ; **II, 332**: II, 6, II, 131 ; **II, 332-337** : II, 528-529 ; **II, 334** : II, 365 ; **II, 335** : II, 213 ; **II, 337** : II, 333-336 ; **II, 338** : II, 341-342 ; **II, 338-349** : II, 47-48 ; **II, 339** : II, 341 ; **II, 341-342** : II, 338-339 ; **II, 341-348** : II, 440 ; **II, 343-344** : II, 327 ; **II, 345** : II, 341 ; **II, 347** : II, 131 ; **II, 348-349** : II, 327 ; **II, 352** : II, 350, II, 378-379 ; **II, 353** : II, 440 ; **II, 354** : II, 362 ; **II, 354-355** : II, 39-40, II, 235, II, 391 ; **II, 354-380** : II, 176 ; **II, 355** : II, 568 ; **II, 356** : II, 345, II, 361 ; **II, 357** : II, 361 ; **II, 359** : II, 358 ; **II, 360** : II, 362 ; **II, 361** : II, 3 ; **II, 362** : II, 6, II, 361, II, 363 ; **II, 362-363** : II, 199 ; **II, 364** : II, 3, II, 363 ; **II, 367** : II, 3 ; **II, 370** : II, 366 ; **II, 371** : II, 326 ; **II, 373** : II, 375, II, 380 ; **II, 374** : II, 260-262, II, 568 ; **II, 375** : II, 122, II, 556 ; **II, 377** : II, 118-119 ; **II, 378** : II, 372-373 ; **II, 379** : II, 387 ; **II, 380** : II, 373 ; **II, 381** : II, 383 ; **II, 383** : II, 131, II, 391 ; **II, 384** : II, 199, II, 387 ; **II, 384-388** : II, 383 ; **II, 385** : II, 131 ; **II, 389** : II, 131, II, 374-378 ; **II, 392** : II, 526-736, II, 526 ; **II, 393** : II, 3, II, 599, II, 610 ; **II, 395** : II, 526-736, II, 682 ; **II, 395-396** : II, 405-427 ; **II, 396** : II, 400 ; **II, 397** : II, 403 ; **II, 399** : II, 403, II, 437, II, 630 ; **II, 400-402** : II, 428 ; **II, 401** : II, 210, II, 427 ; **II, 404** : II, 131, II, 399, II, 580 ; **II, 405** : II, 491, II, 623-624 ; **II, 405-406** : II, 421-422, II, 423 ; **II, 407** : II, 405 ; **II, 409** : II, 491 ; **II, 410** : II, 387 ; **II, 411** : II, 131 ; **II, 412** : II, 415 ; **II, 414** : II, 131, II, 409 ; **II, 416-418** : II, 105-107 ; **II, 416-420** : II, 617-618 ; **II, 417** : II, 419 ; **II, 420** : II, 131, I, 419 ; **II, 421** : II, 405 ; **II, 423** : II, 491 ; **II, 427** : II, 486, II, 708 ; **II, 428** : II, 182 ; **II, 430-431** : II, 435 ; **II, 433** : II, 400 ; **II, 435** : II, 428, II, 434 ; **II, 437** : II, 131, II, 399 ; **II, 438** : II, 131 ; **II, 439** : II, 158-159, II, 405-427, II, 494-499, II, 713 ; **II, 439-525** : II, 653-654 ; **II, 440** : II, 550-552, II, 568, II, 658-659 ; **II, 440-441** : II, 395 ; **II, 442** : II, 190-191 ; **II, 442-445** : II, 598-599 ; **II, 445** : II, 534 ; **II, 446** : II, 562-563 ; **II, 447 : II**, 248, II, 400 ; **II, 448-449** : II, 296 ; **II, 450** : II, 478 ; **II, 453** : II, 131 ; **II, 454** : II, 704-705 ; **II, 456-458** : II, 496-497, II, 617-618 ; **II, 460** : II, 6 ; **II, 460-461** : II, 42 ; **II, 461** : II, 704-705 ; **II, 462** : II, 472 ; **II, 463** : II, 601 ; **II, 466** : II, 585, II, 608 ; **II, 466-477** : II, 395 ; **II, 468-469** : II, 463 ; **II, 469** : II, 658 ; **II, 472** : II, 618 ; **II, 474-475** : II, 43-64 ; **II, 475-476** : II, 473 ; **II, 476** : II, 118-119 ; **II, 478-479** : II, 509-510 ; **II, 479** : II, 131 ; **II, 480** : II, 329, II, 536 ; **II, 481** : II, 501 ; **II, 483** : II, 131, II, 491 ; **II, 483-490** : II, 214-218 ; **II, 488** : II, 483-484, II, 654 ; **II, 489** : II, 656 ; **II, 490** : II, 642 ; **II, 492** : II, 492-493, II, 501 ; **II, 493** : II, 482-483 ; **II, 495** : II, 501, II, 661-662 ; **II, 496** : II, 486, II, 667-668 ; **II, 496-497** : II, 617-618 ; **II, 497** : II, 489-490 ; **II, 497-498** : II, 485 ; **II, 498** : II, 318-319 ; **II, 503** : II, 131, II, 504, II, 601 ; **II, 504** : II, 501, II, 554 ; **II, 505-506** : II, 650-679 ; **II, 505-510** : II, 443-444 ; **II, 507** : II, 682 ; **II, 509-510** : II, 201 **; II, 522** : II, 632 ; **II, 526** : II, 392 ; **II, 511** : II, 539 ; **II, 526** : II, 601 ; **II, 526-530** : II, 599 ; **II, 526-596** : II, 393 ; **II, 527** : II, 245 ; **II, 528** : II, 479 ; **II, 528-529** : II, 529 ; **II, 532-533** : II, 555-556 ; **II, 536** : II, 713 ; **II, 537** : II, 131 ; **II, 537-538** : II, 642-643 ; **II, 538** : II, 634-635 ; **II, 540** : II,

6 ; **II, 544** : II, 535 ; **II, 546** : II, 274 ; **II, 547** : II, 554 ; **II, 549** : II, 629 ; **II, 550** : II, 472-473 ; **II, 555** : II, 472-473 ; **II, 556** : II, 559-560 ; **II, 559** : II, 650-651 ; **II, 559-560** : II, 564-565 ; **II, 561** : II, 131 ; **II, 562** : II, 131 ; **II, 564** : II, 532, II, 532-533 ; **II, 569** : II, 382 ; **II, 570** : II, 585 ; **II, 573** : II, 600, II, 672-673 ; **II, 575** : II, 517 ; **II, 576** : II, 594 ; **II, 576-578** : II, 726-727 ; **II, 578-579** : II, 635-636 ; **II, 580** : II, 403 ; **II, 580-581** : II, 582 ; **II, 581** : II, 532 ; **II, 582** : II, 708 ; **II, 583** : II, 595, II, 725 ; **II, 585** : II, 570, II, 623-624 ; **II, 590** : II, 633-634 ; **II, 592** : II, 588, II, 636-637 ; **II, 593** : II, 636-637 ; **II, 594** : II, 549, II, 608 ; **II, 596** : II, 530 ; **II, 596-609** : III, 394 ; **II, 597** : II, 689-690 ; **II, 601** : II, 242-243, II, 605-607 ; **II, 601-609** : II, 441, II, 526-736 ; **II, 602** : II, 441 ; **II, 605** : II, 553 ; **II, 606** : II, 419 ; **II, 608** : II, 611, II, 658-659 ; **II, 609** : II, 504, II, 610 ; **II, 615** : II, 407, II, 622, II, 706-707 ; **II, 616** : II, 661-662 ; **II, 619-620** : II, 660-661 ; **II, 620** : II, 618 ; **II, 621** : II, 678-679 ; **II, 622-623** : II, 676-677 ; **II, 624** : II, 420 ; **II, 627** : II, 3, II, 486 ; **II, 628** : II, 16, II, 669 ; **II, 631** : II, 473 ; **II, 632** : II, 131, II, 522, II, 633-634 ; **II, 632-644** : II, 728-729 ; **II, 632-648** : II, 682 ; **II, 633** : II, 134-135 ; **II, 635** : II, 444-445, II, 498, II, 633-634 ; **II, 639** : II, 636-637 ; **II, 642** : II, 121, II, 588 ; **II, 642-643** : II, 564 ; **II, 644** : II, 131 ; **II, 648** : II, 323 ; **II, 650** : II, 131 ; **II, 650-651** : II, 489-490 ; **II, 652** : II, 656 ; **II, 653** : II, 131 ; **II, 655** : II, 136, II, 227 ; **II, 656** : II, 489 ; **II, 656-657** : II, 469 ; **II, 661** : II, 504 ; **II, 661-662** : II, 495, II, 619 ; **II, 663-664** : II, 661-662, II, 693-694 ; **II, 664-665** : II, 716 ; **II, 668** : II, 131 ; **II, 669** : II, 16, II, 628 ; **II, 672** : II, 677-678 ; **II, 672 sq** : II, 49, II, 573 ; **II, 675** : II, 396 ; **II, 677** : II, 88, II, 665-666, II, 706-707 ; **II, 678** : II, 131 ; **II, 680-736** : II, 608-609 ; **II, 680-681** : II, 677-678, II, 706-707 ; **II, 681** : II, 131 ; **II, 682** : II, 684-685 ; **II, 686** : II, 502 ; **II, 688** : II, 701-702 ; **II, 689** : II, 701-702 ; **II, 690** : II, 562-563, II, 701-702 ; **II, 691** : II, 687-688, II, 719-720 ; **II, 693** : II, 701-702 ; **II, 694** : II, 663-664 ; **II, 695-696** : II, 693-694 ; **II, 696** : II, 106, II, 131, II, 701-702 ; **II, 698** : II, 701-702 ; **II, 699** : II, 41 ; **II, 702** : II, 131 ; **II, 703** : II, 253-254 ; **II, 704** : II, 16, II, 628 ; **II, 704-707** : II, 443-444 ; **II, 708** : II, 489-490, II, 598 ; **II, 711** : II, 212, II, 714 ; **II, 713** : II, 103, II, 209-220, II, 220, II, 489-490 ; **II, 714** : II, 716 ; **II, 715** : II, 585 ; **II, 719-725** : II, 237 ; **II, 723** : II, 131 ; **II, 726-727** : II, 576 ; **II, 728**: II, 41, II, 601 ; **II, 730** : II, 131 ; **II, 731**: II, 3 ; **II, 733** : II, 131 ; **II, 734** : II, 731 ; **II, 735** : II, 41 ; **II, 735-736** : II, 209-220

LIVRE III

III, 1 : II, 646 ; **III, 8-35** : II, 1-15 ; **III, 11** : II, 499 ; **III, 48** : II, 601 ; **III, 14**: II, 80 ; **III, 50-52** : II, 439-440 ; **III, 51** : II, 489 ; **III, 57** : II, 199 ; **III, 60-63** : II, 435-436 **; III, 64** : II, 682 ; **III, 66** : II, 731 ; **III, 68-70** : II, 416-417 ; **III, 69** : II, 586 ; **III, 72** : II, 553 ; **III, 73** : II, 47-479 ; **III, 74** : II, 456 ; **III, 78** : II, 51 ; **III, 84** : II, 504 ; **III, 93** : II, 537 ; **III, 93-94** : II, 292-293 ; **III, 95** : II, 54 ; **III, 108** : II, 278, II, 280-281, II, 575 ; **III, 114** : II, 478-479 ; **III, 114-155** : II, 125 ; **III, 117** : II, 508-509 ; **III, 123-125** : II, 102-103 ; **III, 127** : II, 125 ; **III, 132** : II, 472 ; **III, 133-134** : II, 241, II, 493 ; **III, 135-136** : II, 539-540 ; **III, 135-137** : II, 496-497 ; **III, 137-138** : II, 540 ; **III, 138** : II, 253-254 ; **III, 143** : II, 446 ; **III, 145-147** : II, 302-303 ; **III, 151** : II, 316 ; **III, 161** : II, 645 ; **III, 164** : II, 731 ; **III, 169-184** : II, 646-647 ; **III, 169-296** : II, 392-252 ; **III, 169-283** : II, 590-594 ; **III, 172** : II, 619 ; **III, 190** : II, 407, II, 486 ; **III, 200** : II, 163 ; **III, 202** :

II, 52 ; **III, 207** : I, 423 ; **III, 218** : II, 709 ; **III, 225-228** : II, 594 ; **III, 233** : II, 498, II, 588-589 ; **III, 239** : II, 362 ; **III, 249** : II, 42 ; II, 292-293 ; **III, 265** : II, 478-479 ; **III, 272-273** : II, 639-640 ; **III, 286** : II, 392, II, 531 ; **III, 294** : II, 133 ; **III, 313** : II, 30 ; **III, 317** : II, 63 ; **III, 340** : II, 504 ; **III, 347** : II, 655-656 ; **III, 349** : II, 562-563 ; **III, 352**: II, 199 ; **III, 357** : II, 493 ; **III, 360** : II, 84 ; **III, 362-366** : II, 439-440 ; **III, 365-366** : II, 442 ; **III, 368** : II, 478-479 ; **III, 372-373** : II, 160-161 ; **III, 374**: II, 120 ; **III, 375** : II, 207-208 ; **III, 381-387** : II, 650-679 ; **III, 384** : II, 562-563 ; **III, 384-385** : II, 427 ; **III, 391** : II, 489 ; **III, 388-392** : II, 489-490 ; **III, 392-394** : II, 581 ; **III, 400** : II, 182 ; **III, 426-428** : II, 209-220 ; **III, 450** : II, 670 ; **III, 458** : II, 554 ; **III, 459-461** : II, 456-457 ; **III, 462** : II, 504 ; **III, 473** : II, 188 ; **III, 493** : II, 451-452 ; **III, 498** : II, 482-483 ; **III, 500- 501** : II, 85-86 ; **III, 531** : II, 695-696 ; **III, 549** : II, 676 ; **III, 558** : II, 696 ; **III, 567** : II, 501-502 ; **III, 568** : II, 731 ; **III, 572-573** : II, 220 ; **III, 576** : II, 204 ; **III, 591** : II, 178-179 ; **III, 599** : II, 696 ; **III, 600** : II, 113 ; **III, 606-607** : II, 21 ; **III, 607**: II, 30 ; **III, 623** : II, 177-178 ; **III, 625** : II, 559-560 ; **III, 626** : II, 206 ; **III, 635** : II, 299 ; **III, 640** : II, 178-179 ; **III, 640-646** : II, 213 ; **III, 645** : II, 696 ; **III, 650** : II, 648-649 ; **III, 654** : II, 309 ; **III, 661** : II, 204 ; **III, 666** : II, 451-452 ; **III, 672** : II, 204, II, 502 ; **III, 678** : II, 113 ; **III, 679** : II, 338 ; **III, 683** : II, 460-461 ; **III, 686** : II, 460 ; **III, 689** : II, 202 ; **III, 692** : II, 663-664 ; **III, 702** : II, 553 ; **III, 706** : II, 190-191 ; **III, 716** : II, 483 ; **III, 733** : II, 30 ; **III, 737** : II, 204 ; **III, 748** : II, 149 ; **III, 748-749** : II, 660 ; **III, 752** : II, 722 ; **III, 752-753** : II, 41 ; **III, 757-761** : II, 21 ; **III, 758** : II, 191 ; **III, 760-761** : II, 172-173

LIVRE IV

IV, 1 : II, 295 ; **IV, 11** : II, 207-208 ; **IV, 18** : II, 486 ; **IV, 21** : II, 116, II, 406 ; **IV, 29** : II, 478 ; **IV, 31** : II, 450 ; **IV, 34** : II, 42, II, 554 ; **IV, 35** : II, 492 ; **IV, 36** : II, 63 ; **IV, 52** : II, 416-417, II, 485 ; **IV, 55** : II, 30 ; **IV, 60** : II, 577 ; **IV, 66** : II, 55, II, 719-720 ; **IV, 73** : II, 588-589 ; **IV, 86** : II, 439-440 ; **IV, 86-87** : II, 420 ; **IV, 94**: II, 199 ; **IV, 98** : II, 722 ; **IV, 98-103** : II, 214-218 ; **IV, 101** : II, 663-664 ; **IV, 103** : II, 326 ; **IV, 110** : II, 7, II, 59 ; **IV, 112** : II, 382, II, 485 ; **IV, 118** : II, 640-641 ; **IV, 123** : II, 93 ; **IV, 124** : II, 415 ; **IV, 133** : II, 496 ; **IV, 134** : II, 214-218, II, 410 ; **IV, 141** : II, 673-674 ; **IV, 146-147** : II, 549 ; **IV, 157** : II, 109-110 ; **IV, 160-161** : II, 492-493 ; **IV, 164** : II, 509-510 ; **IV, 167** : II, 554 ; **IV, 180** : II, 30 ; **IV, 183** : II, 543 ; **IV, 187-188** : II, 538, II, 564-565 ; **IV, 190** : II, 221-222, II, 472 ; **IV**, **194** : II, 98 ; **IV, 198** : II, 253-254 ; **IV, 208** : II, 324-325 ; **IV, 212** : II, 242-243 ; **IV, 219** : II, 358 ; **IV, 220** : II, 330 ; **IV, 225** : II, 500-501 ; **IV, 226** : II, 682 ; **IV, 228** : II, 75-76 ; **IV, 229** : II, 645 ; **IV, 230** : II, 556 ; **IV, 230-231** : II, 519-520 ; **IV, 231** : II, 137-138 ; **IV, 231-232** : II, 518 ; **IV, 232-233** : II, 526 ; **IV, 234** : II, 279 ; **IV, 238** : II, 509-510 ; **IV, 239** : II, 667-668 ; **IV, 243-244** : II, 36 ; **IV, 244** : II, 236 ; **IV, 245** : II, 453-454 ; **IV, 249** : II, 244-245 ; **IV, 259** : II, 531 ; **IV, 263** : II, 554 ; **IV, 274** : II, 16 ; **IV, 276** : II, 556 ; **IV, 278** : II, 158-159 ; **IV, 280** : II, 190-191 ; **IV, 280-281** : II, 263 ; **IV, 288** : II, 667-668 ; **IV, 308** : II, 199 ; **IV, 320** : II, 546, II, 635-636 ; **IV, 340-343** : II, 508-509 ; **IV, 344** : II, 546 ; **IV, 345** : II, 556 ; **IV, 351** : II, 581 ; **IV, 352** : II, 318, II, 608 ; **IV, 353** : II, 628 ; **IV, 363-364** : II, 350 ; **IV, 366** : II, 483-484 ; **IV, 376** : II, 199 ; **IV, 381** : II, 494 ; **IV, 388** : II, 75-76 ; **IV, 393** : II, 158-159, II, 253 ; **IV, 397** : II, 444-445 ; **IV,**

404 : II, 407, II, 625-626 ; **IV, 407** : II, 407 ; **IV, 408** : II, 658-659 ; **IV, 410**: II, 199 ; **IV, 419-422** : II, 631 ; **IV, 426** : II, 407 ; **IV, 431-432** : II, 678-679 ; **IV, 451** : II, 671 ; **IV, 473** : II, 648 ; **IV, 474** : II, 530 ; **IV, 475** : II, 234 ; **IV, 483** : II, 524-525 ; **IV, 484-485** : II, 154-159 ; **IV, 488**: II, 260-262 ; **IV, 489**: II, 253-254 ; **IV, 499** : II, 565 ; **IV, 509** : II, 306 ; **IV, 509-510** : II, 511 **IV, 510** : II, 137-138 ; **IV, 514** : II, 522 ; **IV, 516** : II, 485 ; **IV, 523** : II, 722-723 ; **IV, 528-533** : II, 610-649 ; **IV, 530** : II, 478-479 ; **IV, 544** : II, 490 ; **IV, 545** : II, 149 ; **IV, 549-556** : II, 677-678, II, 715 ; **IV, 552 :** II, 585 ; **IV, 556** : II, 515 ; **IV, 558** : II, 546 ; **IV, 562-563** : II, 151 ; **IV, 565** : II, 149 ; **IV, 570-571** : II, 212 ; **IV, 595-610**: II, 93, II, 715 ; **IV, 600** : II, 559-560 ; **IV, 605-606** : II, 444-445 ; **IV, 605-610** : II, 164 ; **IV, 611** : II, 234, II, 636-637 ; **IV, 616** : II, 586 ; **IV, 621** : II, 601 ; **IV, 659** : II, 556 ; **IV, 665** : II, 279 ; **IV, 666-670** : II, 466 ; **IV, 684** : II, 89 ; **IV, 692** : II, 563 ; **IV, 701** : II, 337 ; **IV, 702** : II, 311 ; **IV, 731** : II, 603 ; **IV, 746** : II, 1-2 ; **IV, 744** : II, 526 ; **IV, 750** : II, 500-501 ; **IV, 750-753** : II, 39-40, II, 235 ; **IV, 757** : II, 559-560 ; **IV, 767** : II, 163, II, 243 ; **IV, 770** : II, 41 ; **IV, 770-771** : II, 447-449 ; **IV, 777** : II, 628 ; **IV, 779** : II, 202 ; **IV, 784** : II, 553 ; **IV, 785-786** : II, 39-40, I, 235 ; **IV, 787** : II, 134 ; **IV, 789** : II, 111-112 ; **IV, 790** : II, 176 ; **IV, 791** : II, 47, II, 199 ; **IV, 809** : II, 556 ; **IV, 810** : II, 170 ; **IV, 817** : II, 412 ; **IV, 822** : II, 111-112 ; **IV, 824** : II, 389

LIVRE V

V, 2 : II, 646-647 ; **V, 13** : II, 530 ; **V, 15** : II, 478-479 ; **V, 16** : II, 337 ; **V, 36** : II, 523-524 ; **V, 36-37** : II, 136 ; **V, 37** : II, 556 ; **V, 41** : II, 2 ; **V, 46-47** : II, 519-520 ; **V, 57** : II, 98 ; **V, 59** : II, 568 ; **V, 64-236** : II, 1-15 ; **V, 67-68** : II, 41 ; **V, 69** : II, 279 ; **V, 77** : II, 472-473 ; **V, 79** : II, 531 ; **V, 88** : II, 2 ; **V, 104-105 :** II, 32-33 ; **V, 118** : II, 109-110 ; **V, 123** : II, 279 ; **V, 127** : II, 44 ; **V, 137** : II, 285 ; **V, 167** : II, 441 ; **V, 198** : II, 285 ; **V, 206** : II, 540 ; **V, 207** : II, 531 ; **V, 214-215** : II, 37 ; **V, 215** : II, 15 ; **V, 217** : II, 496 ; **V, 228** : II, 575 ; **V, 234** : II, 491 ; **V, 237** : II, 549 ; **V, 262** : II, 535 ; **V, 264** : II, 419 ; **V, 265** : II, 629 ; **V, 269** : II, 442-443 ; **V, 270** : II, 478-479 ; **V, 274** : II, 122, II, 494 ; **V, 274-277** : II, 561 ; **V, 277** : II, 556 ; **V, 278** : II, 379-380 ; **V, 279** : II, 25 ; **V, 281** : II, 30 ; **V, 287** : II, 657 ; **V, 296** : II, 533 ; **V, 297** : II, 304 ; **V, 301** : II, 489 ; **V, 304** : II, 523-524 ; **V, 314** : II, 559 ; **V, 315** : II, 15, II, 469 ; **V, 318** : II, 337, II, 493 ; **V, 343-346** : II, 496-497 ; **V, 354** : II, 517 ; **V, 358** : II, 496 ; **V, 359** : II, 645 ; **V, 362** : II, 485, II, 645 ; **V, 362-363** : II, 480 ; **V, 363** : II, 329 ; **V, 365-366** : II, 296 ; **V, 378** : II, 3 ; **V, 379** : II, 402 ; **V, 380** : II, 407, II, 420 ; **V, 389** : II, 342-343 ; **V, 397** : II, 530 ; **V, 400** : II, 538 ; **V, 402** : II, 236 ; **V, 405** : II, 339 ; **V, 406** : II, 478-479 ; **V, 417** : II, 646 ; **V, 420** : II, 622-623 ; **V, 423** : II, 199 ; **V, 434-435** : II, 640-641 ; **V, 445**: II, 13 ; **V, 473** : II, 498 ; **V, 481** : II, 317 ; **V, 487** : II, 496 ; **V, 485-489** : II, 496-497 ; **V, 488** : II, 492 ; **V, 489**: II, 506 ; **V, 493-494** : II, 496-497 ; **V, 497-498** : II, 241 ; **V, 501** : II, 15 ; **V, 506** : II, 722 ; **V, 507** : II, 689-690 ; **V, 514** : II, 621 ; **V, 518** : II, 37 ; **V, 528** : II, 579 ; **V, 531** : II, 546 ; **V, 537** : II, 384-385, II, 579 ; **V, 538** : II, 18 ; **V, 539** : II, 446 ; **V, 540** : II, 199 ; **V, 548-549** : II, 311 ; **V, 559** : II, 456 ; **V, 650** : II, 626-627 ; **V, 561** : II, 207-208 ; **V, 568-569** : II, 199 ; **V, 572** : II, 617-618 ; **V, 583** : II, 506 ; **V, 592** : II, 199 ; **V, 593** : II, 490 ; **V, 595** : II, 243 ; **V, 599** : II, 617-618 ; **V, 602** : II, 554 ; **V, 606** : II, 617-618 ; **V, 611** : II, 243 ; **V, 613** : II, 420 ; **V, 614**, 210, II, 625-626 ; **V, 620** : II, 3 ; **V, 620-**

624 : II, 214-218 ; **V, 623** : II, 588-589 ; **V, 625-626** : II, 626-627 ; **V, 631** : II, 155-156 ; **V, 636** : II, 113 ; **V, 637** : II, 253 ; **V, 640** : II, 631 ; **V, 640-641** : II, 666-667 ; **V, 650-653** : II, 626-627 ; **V, 652** : II, 619 ; **V, 662** : II, 565 ; **V, 668** : II, 563 ; **V, 690** : II, 517 ; **V, 707** : II, 253-254, II, 661-662 ; **V, 720-721** : II, 646 ; **V, 722-815** : II, 349 ; **V, 728-729** : II, 42 ; **V, 729** : II, 472-473 ; **V, 742 :** II, 485 ; **V, 747** : II, 494 ; **V, 748** : II, 42 ; **V, 769** : II, 230 ; **V, 775** : II, 75-76 ; **V, 778** : II, 559 ; **V, 781** : II, 726-727 ; **V, 783** : II, 441 ; **V, 804** : II, 346-347 ; **V, 806** : II, 239

LIVRE VI

VI, 14 : II, 489 ; **VI, 15** : II, 106, II, 709 ; **VI, 20-21** : II, 460-461 ; **VI, 28** : II, 486 ; **VI, 31** : II, 295 ; **VI, 41** : II, 425-426 ; **VI, 49-50** : II, 478 ; **VI, 51** : II, 556 ; **VI, 54** : II, 190-191 ; **VI, 55** : II, 672-677 ; **VI, 59** : II, 2 ; **VI, 66** : II, 438 ; **VI, 67** : II, 588-589 ; **VI, 73** : II, 460 ; **VI, 84** : II, 500-501 ; **VI, 98** : II, 13 ; **VI, 101-102** : II, 152-153 ; **VI, 108-109** : II, 478 ; **VI, 109**: II, 199 ; **VI, 131** : II, 285 ; **VI, 138** : II, 722 ; **VI, 151** : II, 474-475 ; **VI, 162** : II, 731 ; **VI, 164** : II, 460, II, 483 ; **VI, 165**: II, 109-110 ; **VI, 170-172** : II, 206 ; **VI, 185** : II, 554 ; **VI, 196** : II, 543 ; **VI, 217-219** : II, 184-185, II, 186 ; **VI, 222** : II, 193-195 ; **VI, 224-225** : II, 184-185, II, 191 ; **VI, 250** : II, 158-159 ; **VI, 252** : II, 559-560 ; **VI, 258** : II, 549, II, 629 ; **VI, 272**: II, 410-411 ; **VI, 272-276** : II, 408 ; **VI, 278** : II, 410-411 ; **VI, 301-302** : II, 562-563 ; **VI, 301-303** : II, 74, II, 517 ; **VI, 305** : II, 98 ; **VI, 310** : II, 158-159 ; **VI, 312** : II, 317 ; **VI, 333-412** : II, 392-252 ; **VI, 349-350** : II, 517-518 ; **VI, 355** : II, 230 ; **VI, 360** : II, 628 ; **VI, 361** : II, 588 ; **VI, 374** : II, 420 ; **VI, 387** : II, 339 ; **VI, 397** : II, 260-262, II, 500-501 ; **VI, 413-830** : II, 1-15 ; **VI, 418** : II, 244-245 ; **VI, 421** : II, 433 ; **VI, 423** : II, 2 ; **VI, 431** : II, 285 ; **VI, 437** : II, 565 ; **VI, 440** : II, 285 ; **VI, 440-442** : II, 715 ; **VI, 461** : II, 13 ; **VI, 462** : II, 236 ; **VI, 477** : II, 271 ; **VI, 479** : II, 588-589 ; **VI, 514** : II, 285 ; **VI, 534-535** : II, 301 ; **VI, 541** : II, 484 ; **VI, 569** : II, 285 ; **VI, 570** : II, 236 ; **VI, 576** : II, 429 ; **VI, 585** : II, 318 ; **VI, 589** : II, 631-632 ; **VI, 591 : II,** 470 ; **VI, 609** : II, 299 ; **VI, 610** : II, 107 ; **VI, 641** : II, 733 ; **VI, 647** : II, 236 ; **VI, 657-658** : II, 26 ; **VI, 660** : II, 722 ; **VI, 666** : II, 496 ; **VI, 764** : II, 257 ; **VI, 782** : II, 80 ; **VI, 785-786** : II, 306-307 ; **VI, 787** : II, 544-545 ; **VI, 792** : II, 202 ; **VI, 793** : II, 95 ; **VI, 794** : II, 543 ; **VI, 793-799** : II, 80 ; **VI, 801** : II, 670 ; **VI, 805-806** : II, 279 ; **VI, 810** : II, 158-159 ; **VI, 817-820** : II, 584

LIVRE VII

VII, 1-6 : II, 715 ; **VII, 4** : II, 559-560 ; **VII, 8-24**: II, 1-15 ; **VII, 17** : II, 530 ; : II, 689-690 ; **VII, 25** : II, 689-690 ; **VII, 29-32** : II, 735-736 ; **VII, 30** : II, 552-553 ; **VII, 33** : II, 564 ; **VII, 37-42** : II, 41-42 ; **VII, 38** : II, 23 ; **VII, 62-64** : II, 541-542 ; **VII, 79** : II, 280-281 ; **VII, 88** : II, 581 ; **VII, 94** : II, 171 ; **VII, 96** : II, 439-440 ; **VII, 102** : II, 329, II, 480 ; **VII, 125** : II, 617-618 ; **VII, 131 sq** : II, 289 ; **VII, 156** : II, 71 ; **VII, 165-167** : II, 152 ; **VII, 171** : II, 645 ; **VII, 182-183** : II, 137-138 ; **VII, 188** : II, 636-637 ; **VII, 214** : II, 326, II, 482-483 ; **VII, 219-220** : II, 478-479 ; **VII, 220** : II, 478-479 ; **VII, 225** : II, 485 ; **VII, 233-234** : II, 158-159 ; **VII, 234** : II, 644 ; **VII, 240** : II, 563 ; **VII, 240-242** : II, 377 ; **VII, 250** : II, 531 ; **VII, 266** : II, 170 ; **VII, 267** : II, 508-509 ; **VII, 291** : II, 26 ; **VII, 295-296** : II, 439 ; **VII, 338** : II, 648 ; **VII, 341** : II, 521 ; **VII, 349** : II, 531-595, II, 531 ; **VII, 349-355** : II, 555-556 ; **VII, 353** : II, 106 ; **VII, 356-357** : II, 566 ; **VII, 358** : II, 544-545 ; **VII, 358-360** : II, 565-566 ; **VII, 359** : II, 306-307 ; **VII, 373** : II,

578 ; **VII, 375-376** : II, 562-563 ; **VII, 385** : II, 628 ; **VII, 386** : II, 324-325 ; **VII, 407sq** : II, 45-46 ; **VII, 409** : II, 645 ; **VII, 411** : II, 98 ; **VII, 411-415** : II, 198-201 ; **VII, 413** : II, 199 ; **VII, 415-416** : II, 567 ; **VII, 419-420** : II, 658-659 ; **VII, 426** : II, 415 ; **VII, 432-436** : II, 691-692 ; **VII, 445** : II, 546 ; **VII, 454-455** : II, 2 ; **VII, 457** : II, 415 ; **VII, 460-461** : II, 581 ; **VII, 474** : II, 656 ; **VII, 478** : II, 441 ; **VII, 488** : II, 12 ; **VII, 490** : II, 145 ; **VII, 491** : II, 149 ; **VII, 496 : II**, 489, II, 543 ; **VII, 528** : II, 500-501 ; **VII, 542** : II, 594 ; **VII, 551** : II, 109-110, II, 264, II, 535 ; **VII, 555** : II, 30 ; **VII, 557** : II, 109-110, II, 535 ; **VII, 575** : II, 191 ; **VII, 577** : II, 324-325 ; **VII, 582** : II, 530 ; **VII, 586** : II, 18 ; **VII, 596-616** : II, 525 ; **VII, 597-616** : II, 478-479 ; **VII, 598** : II, 101 ; **VII, 600** : II, 478-479 ; **VII, 606** : II, 722 ; **VII, 615** : II, 490 ; **VII, 616** : II, 25 ; **VII, 617** : II, 382 ; **VII, 626** : II, 151 ; **VII, 631** : II, 118-119 ; **VII, 635** : II, 338 ; **VII, 636-637** : II, 220 ; **VII, 659** : II, 47 ; **VII, 674** : II, 491 ; **VII, 678** : II, 500-501 ; **VII, 685-686** : II, 727-728 ; **VII, 688**: II, 118-119 ; **VII, 689** : II, 734-736 ; **VII, 692** : II, 397 ; **VII, 698** : II, 601 ; **VII, 717** : II, 730 ; **VII, 724** : II, 500-501 ; **VII, 737-738** : II, 708 ; **VII, 740** : II, 556 ; **VII, 740-741** : II, 568-569 ; **VII, 741** : II, 318 ; **VII, 746** : II, 490 ; **VII, 764** : II, 543 ; **VII, 787** : II, 475-476 ; **VII, 792-794** : II, 123 ; **VII, 793-794** : II, 192-193 ; **VII, 794** : II, 299 ; **VII, 797** : II, 207-208 ; **VII, 798 sq** : II, 170 ; **VII, 828** : II, 494 ; **VII, 848-849** : II, 184-185 ; **VII, 868** : II, 507-508 ; **VII, 870** : II, 250 ; **VII, 871-872** : II, 304-305

LIVRE VIII

VIII, 18 : II, 317 ; **VIII, 34** : II, 103 ; **VIII, 41-147** : II, 349 ; **VIII, 46-47** : II, 658-659 ; **VIII, 50** : II, 556 ; **VIII, 53** : II, 190-191 ; **VIII, 55** : II, 288 ; **VIII, 70** : II, 559 ; **VIII, 72** : II, 21 ; **VIII, 76** : II, 8 ; **VIII, 77** : II, 63 ; **VIII, 86** : II, 241 ; **VIII, 88** : II, 306, II, 552-553 ; **VIII, 107** : II, 350 ; **VIII, 110** : II, 631-632 ; **VIII, 112** : II, 472-473 ; **VIII, 129** : II, 564 ; **VIII, 137** : II, 8, II, 494 ; **VIII, 138** : II, 564 ; **VIII, 184** : II, 502 ; **VIII, 190** : II, 346-347 ; **VIII, 197-199** : II, 701-702 ; **VIII, 204** : II, 652 ; **VIII, 214** : II, 633 ; **VIII, 228** : II, 326 ; **VIII, 240** : II, 37 ; **VIII, 262** : II, 241 ; **VIII, 271** : II, 601 ; **VIII, 275** : II, 564 ; **VIII, 283** : II, 447-449 ; **VIII, 295** : II, 500-501 ; **VIII, 306** : II, 306 ; **VIII, 309** : II, 149 ; **VIII, 317** : II, 530 ; **VIII, 331-453** : II, 64-233 ; **VIII, 352** : II, 75-76 ; **VIII, 363-366** : II, 593 ; **VIII, 366** : II, 223-224 ; **VIII, 353** : II, 553 ; **VIII, 375** : II, 37 ; **VIII, 416** : II, 507-508 ; **VIII, 422-426** : II, 49, II, 56 ; **VIII, 432** : II, 553 ; **VIII, 434** : II, 531 ; **VIII, 438-439** : II, 218 ; **VIII, 441** : II, 564 ; **VIII, 453** : II, 490 ; **VIII, 461** : II, 636-637 ; **VIII, 462** : II, 412 ; **VIII, 491** : II, 145 ; **VIII, 503** : II, 601 ; **VIII, 522** : II, 287 ; **VIII, 529** : II, 297 ; **VIII, 545** : II, 297 ; **VIII, 550** : II, 264, II, 299 ; **VIII, 554** : II, 540 ; **VIII, 556** : II, 149 ; **VIII, 568** : II, 82 ; **VIII, 575** : II, 287 ; **VIII, 580** : II, 485 ; **VIII, 599** : II, 658 ; **VIII, 611-612** : II, 463 ; **VIII, 619** : II, 287 ; **VIII, 642-643** : II, 202 ; **VIII, 656** : II, 149 ; **VIII, 662** : II, 25 ; **VIII, 664** : II, 530 ; **VIII, 667-668** : II, 77 ; **VIII, 675** : II, 460 ; **VIII, 676** : II, 523 ; **VIII, 677** : II, 172-173 ; **VIII, 681** : II, 372-373 ; **VIII, 690** : II, 207-208 ; **VIII, 693** : II, 523 ; **VIII, 694** : II, 672-673 ; **VIII, 698** : I, 155-156 ; **VIII, 708** : II, 155-156 ; **VIII, 708-711** : II, 189 ; **VIII, 710-711** : II, 167 ; **VIII, 712 sq** : II, 158-159, II, 172-173, II, 733 ; **VIII, 770** : II, 333-334 ; **VIII, 772-775** : II, 174 ; **VIII, 776** : II, 324-325 ; **VIII, 797-798** : II, 618 ; **VIII, 811** : II, 578 ; **VIII, 816-818** : II, 222 ; **VIII, 835** : II, 472-473 ; **VIII, 843** :

II, 45 ; **VIII, 844** : II, 530 ; **VIII, 851** : II, 571, II, 587 ; **VIII, 861-862** : II, 222 ; **VIII, 862** : II, 264-265

LIVRE IX

IX, 6 : II, 202 ; **IX, 17** : II, 540 ; **IX, 19-20** : II, 41 ; **IX, 22** : II, 464-465 ; **IX, 41-42** : II, 88 ; **IX, 47** : II, 489 ; **IX, 55** : II, 628 ; **IX, 65** : II, 707 ; **IX, 90-92** : II, 478, II, 633-634 ; **IX, 104-105** : II, 145 ; **IX, 106** : II, 274 ; **IX, 117** : II, 486 ; **IX, 118** : II, 454 ; **IX, 120** : II, 631-632 ; **IX, 133** : II, 234 ; **IX, 137-139** : II, 160-161 ; **IX, 152** : II, 176 ; **IX, 162** : II, 441 ; **IX, 172** : II, 37 ; **IX, 187** : II, 36 ; **IX, 190** : II, 274, II, 446 ; **IX, 191** : II, 381 ; **IX, 192** : II, 257 ; **IX, 193-194** : II, 532-533 ; **IX, 194** : II, 278 ; **IX, 194-195** : II, 280-281 ; **IX, 202** : II, 530 ; **IX, 204-206** : II, 242-243, II, 302-303 ; **IX, 215** : II, 241 ; **IX, 221** : II, 658-659 ; **IX, 227-228** : II, 42 ; **IX, 228** : II, 324-325 ; **IX, 230** : II, 599 ; **IX, 234-235** : II, 270 ; **IX, 237-238** : II, 314 ; **IX, 238-239** : II, 446 ; **IX, 243** : II, 287 ; **IX, 246-247** : II, 519-521 ; **IX, 249-250** : II, 519-520 ; **IX, 254** : II, 280, II, 314 ; **IX, 255** : II, 285 ; **IX, 256** : II, 45-46, II, 329, II, 628 ; **IX, 257** : II, 472-473 ; **IX, 258** : II, 532 ; **IX, 261-262** : II, 314 ; **IX, 262** : II, 559 ; **IX, 268** : II, 523 ; **IX, 301** : II, 2 ; **IX, 302** : II, 63 ; **IX, 303** : II, 358 ; **IX, 304** : II, 571 ; **IX, 305** : II, 571 ; **IX, 315** : II, 326 ; **IX, 330** : II, 517-518 ; **IX, 335-337** : II, 213 ; **IX, 339-340** : II, 660 ; **IX, 363** : II, 37 ; **IX, 368** : II, 538 ; **IX, 370** : II, 358 ; **IX, 371** : II, 63, II, 190-191 ; **IX, 379** : II, 519-520 ; **IX, 389** : II, 562-563 ; **IX, 411-471** : II, 392-525 ; **IX, 417-420** : II, 51 ; **IX, 421** : II, 588 ; **IX, 461** : II, 481-483 ; **IX, 468** : II, 619 ; **IX, 477** : II, 546 ; **IX, 505** : II, 523 ; **IX, 511-586** : II, 1-15 ; **IX, 528** : II, 326 ; **IX, 528-532** : II, 587 ; **IX, 538-539** : II, 587 ; **IX, 542** : II, 257 ; **IX, 544** : II, 285 ; **IX, 561** : II, 285 ; **IX, 565** : II, 585 ; **IX, 574** : II, 287 ; **IX, 580** : II, 287 ; **IX, 581-582** : II, 447-449 ; **IX, 583** : II, 494 ; **IX, 595-596** : II, 198-201 ; **IX, 612** : II, 530 ; **IX, 663** : II, 103 ; **IX, 666** : II, 515 ; **IX, 687-688** : II, 598-599 ; **IX, 702** : II, 338 ; **IX, 751** : II, 410-411 ; **IX, 753** : II, 139 ; **IX, 773** : II, 155-156 ; **IX, 798-799** : II, 486 ; **IX, 811** : II, 338 ; **IX, 843** : II, 306-307 ; **IX, 858** : II, 645 ; **IX, 872** : II, 584 ; **IX, 878** : II, 91-92 ; **IX, 893** : II, 415 **; IX, 896** : II, 257 ; **IX, 904** : II, 559 ; **IX, 906** : II, 326 ; **IX, 945**: II, 89 ; **IX, 950-999**: II, 91 ; **IX, 1003** : II, 486 ; **IX, 1029** : II, 642 ; **IX, 1043-1044** : II, 373 ; **IX, 1059-1060** : II, 518 ; **IX, 1059-1062** : II, 517-518 ; **IX, 1062** : II, 241 ; **IX, 1073** : II, 628 ; **IX, 1084** : II, 546 ; **IX, 1104-1108** : II, 41-42

LIVRE X

X, 16 : II, 646-647 ; **X, 21** : II, 540 ; **X, 28** : II, 646-647 ; **X, 33** : II, 633 ; **X, 39** : II, 588 ; **X, 47**: II, 98 ; **X, 62** : II, 292-293 ; **X, 72** : II, 523-524 ; **X, 77** : II, 98 ; **X, 81-82** : II, 333-336 ; **X, 82-83** : II, 30 ; **X, 85** : II, 241 ; **X, 88** : II, 556 ; **X, 103** : II, 264 ; **X, 104** : II, 491 ; **X, 128** : II, 338 ; **X, 129-131** : II, 51 ; **X, 150** : II, 253 ; **X, 153** : II, 462 ; **X, 158** : II, 199 ; **X, 165** : II, 25 ; **X, 177** : II, 126 ; **X, 193** : II, 241 ; **X, 194-331** : II, 64-233 ; **X, 202** : II, 2 ; **X, 204** : II, 588-589 ; **X, 223** : II, 52 ; **X, 228** : II, 2 ; **X, 234** : II, 587 ; **X, 236** : II, 326 ; **X, 236-237** : II, 587 ; **X, 238** : II, 7 ; **X, 239-247** : II, 214-218 ; **X, 243** : II, 502 ; **X, 245** : II, 588-589 ; **X, 247** : II, 183 ; **X, 250** : II, 586 ; **X, 251** : II, 326 ; **X, 252** : II, 410-411 ; **X, 258** : II, 326 ; **X, 259** : II, 586 ; **X, 269** : II, 646-647 ; **X, 276** : II, 588 ; **X, 278** : II, 410-411 ; **X, 281** : II, 559-560 ; **X, 287** : II, 586 ; **X, 290** : II, 588 ; **X, 305** : II, 587 ; **X, 307** : II, 326 ; **X, 310** : II, 460-461 ; **X, 317-318** : II, 420 ; **X, 322** : II, 486, II, 702-703 ; **X, 332** : II, 348 ; **X,**

341 : II, 734-736 ; **X, 347-348** : II, 598-599 ; **X, 380-381** : II, 708 ; **X, 387** : II, 318 ; **X, 407** : II, 43, II, 293 ; **X, 415** : II, 556 ; **X, 434-435** : II, 724-725 ; **X, 439** : II, 494 ; **X, 450-451** : II, 519-520 ; **X, 451** : II, 554 ; **X, 456** : II, 564 ; **X, 462** : II, 176 ; **X, 464-467** : II, 715 ; **X, 465** : II, 531 ; **X, 483** : II, 384-385 ; **X, 496** : II, 722 ; **X, 503** : II, 8 ; **X, 505** : II, 236 ; **X, 508** : II, 489 ; **X, 509** : II, 684-685 ; **X, 528** : II, 149 ; **X, 531** : II, 464-465 ; **X, 545** : II, 623-624 ; **X, 752** : II, 635-636 ; **X, 835** : II, 556

Autres auteurs

AMMIEN MARCELLIN

15, 10, 8 : II, 672-673 ; **19, 6, 6** : II, 451-452 ; **21, 16, 9** : II, 179-180 ; **22, 8, 24** : II, 590-591 ; **31, 15, 6** : II, 451-452

APOLLODORE

2, 5, 8 : II, 163 ; **2, 5, 11** : II, 164

APOLLONIOS DE RHODES

2, 549-600 : II, 716 ; **2, 571-572** : II, 717 ; **2, 600-606** : II, 718-719

4, 596-611 : II, 410-411

APPENDIX VERGILIANA

***Dirae,* 51** : II, 693-694

APPIEN

Civ.,

1, 7, 61 : II, 76-77 ; **1, 7, 62** : II, 64-233, II, 85-86, II, 89 ; **1, 8, 48** : II, 119 ; **1, 8, 67**: II, 95, II, 99-100 ; **1, 8, 69** : II, 124 ; **1, 8, 71**: II, 112 ; **1, 8, 72**: II, 119, II, 121-122, II, 124 ; **1, 8, 73**: II, 114 ; **1, 10, 97** : II, 134-135 ; **1, 10, 102** :II, 137-138 ; **1, 10, 103** : II, 134-135 ; **1, 11, 88**: II, 126 ; **1, 11, 95** : II, 147, II, 160-193, II, 160-161 ; **1, 74** : II, 173-174 ; **1, 93-94** : II, 193-194 ; **1, 105** : II, 222

2, 14, 99 : II, 327-328 ; **2, 35** : II, 64-233 ; **2, 36** : II, 36 ; **2, 37** : II, 393 ; **2, 38** : II, 473 ; **2, 38-40** : II, 650-679 ; **2, 44-46** : II, 466 ; **2, 67** : II, 321 ; **2, 100** : II, 472-473

Mithr.,

15, 105 : II, 592

APULÉE

M.,

4, 6 : II, 422

11, 16, 8 : II**,** 695-69-

ARATOS

26-27 : II, 237 ; **133** : II, 242-243

ARISTOPHANE

Nub.,

374 : II, 34

ARISTOTE

Pol.,

7, 7 : II, 593

ASCONIUS

Tog.,

80, 21 : II, 175

Sc.,

30 : II, 386-387

AUGUSTIN

Bon. conj.,

18, 21 : II, 327-328

Civ.,

3, 27 : II, 124, II, 124, II, 126 ; **3, 27, 28** : II, 119 ; **3, 27, 29** : II, 114 ; **3, 28** : II, 126, II, 177, II, 197 ; **3, 28, 30** : II, 119 ; **3, 28**: II, 175, II, 177

Cons.,

1, 30, 46 : II, 592-593

AULU-GELLE

2, 22, 11 : II, 460

AUSONE

Mos.,

218 : II, 438

BELLUM AFRICUM

83, 2 : II, 145-146

CATON

agr.,

5, 6 : II, 430-431 ; **10, 2** : II, 430-431 ; **135, 2** : II, 430-431

frag. or.,

3, 1 : II, 393

7, 14 : II, 389

CATULLE

61, 77 : II, 356 ; **61, 98** : II, 356 ; **61, 121** : II, 356 ; **61, 125-126** : II, 368-369 ; **61, 159-160** : II, 359

63, 24 : II, 32-33

64, 3 : II, 585 ; **64, 46-51** : II, 357 ; **64, 53** : II, 612 ; **64, 129** : II, 3 ; **64, 172** : II, 611-612 ; **64, 235** : II, 3 ; **64, 239** : II, 612 ; **64, 245** : II, 612 ; **64, 350** : II, 24 ; **64, 357-360** : II, 209-220 ; **64, 358** : II, 675 ; **64, 373** : II, 341-342 ; **64, 400-404** : II, 148-151

66, 8 : II, 372-373

76, 20-21 : II, 390

89, 5 : II, 81-82

CÉSAR

C.,

1, 1 : II, 429 ; **1, 3** : II, 278 ; **1, 5** : II, 278 ; **1, 6, 3** : II, 464-465 ; **1, 12, 1-2** : II, 463 ; **1, 12-15** : II, 443-444 ; **1, 13** : II, 466 ; **1, 14, 3** : II, 439-440 ; **1, 14, 4 :** II, 393 ; **1, 15** : III, 468-469 ; **1, 15, 1** : II, 453 ; **1, 15, 3** : II, 470 ; **1, 16** : II, 478-525 ; **1, 16, 1** : II, 468-469 ; **1, 16, 2-3** : II, 483-490, II, 492 ; **1, 16, 3** : II, 498 ; **1, 19, 2** : II, 507-508 ; **1, 20-23** : II, 507-508 ; **1, 21, 3** : II, 503 ; **1, 22** : II, 468-469 ; **1, 23, 4** : II, 511 ; **1, 24, 1** : II, 473 ; **1, 25, 4** : II, 660 ; **1, 25, 5** : II, 616, II, 661-662, II, 669 ; **1, 25, 6-8** : II, 669 ; **1, 25, 9** : II, 672-673 ; **1, 25, 9-10** : II, 678-679 ; **1, 25-30** : II, 650-679 ; **1, 26** : II, 462 ; **1, 26, 1** : II, 683, II, 685, II 686-687 ; **1, 26, 2** : II, 150-151 ; **1,**

27, 1 : II, 683, II, 685 ; **1, 28, 1** : II, 704-705 ; **1, 28, 2** : II, 701-702 ; **1, 28, 3** : II, 691-692 ; **1, 28, 4** : II, 704-705, II, 706-707, II, 711, II, 7111-712 ; **1, 36, 4** : II, 505 ; **1, 43, 4** : II, 503 ; **1, 50, 3** : II, 491 ; **1, 51, 1** : II, 439-40 ; **1, 56** : II, 478-479 ; **1, 56, 4** : II, 503 ; **1, 142-157** : II, 439

2, 23, 3 : II, 726-727 ; **2, 22, 2** : II, 525

3, 8, 2 : II, 423-424 ; **3, 10, 7** : II, 41-42 ; **3, 78, 5** : II, 439-440 ; **3, 79, 2** : II, 439-440 ; **3, 85, 4** : II, 533 ; **3, 88, 4** : II, 473 ; **3, 99, 5** : II, 525 ; **3, 106, 1** : II, 439-440

G.,

1, 1, 4 : II, 440-441 ; **1, 52, 6** : II, 465

4, 1 : II, 51 ; **4, 4-19** : II, 51 ; **4, 10, 4** : II, 52, II, 571 ; **4, 14-19** : II, 570 ; **4, 23-36** : II, 571 ; **4, 29, 1** : II, 571

5, 1-23 : II, 571

6, 1 : II, 473 ; **6, 19, 3** : II, 76-77 ; **6, 33, 1-2 :** II, 571

7, 72 : II, 650-679

8, 54, 1-2 : II, 474-475

CÉSAIRE D'ARLES

Serm.,

193, 1 : II, 681

CICÉRON

ad Brut.,

11, 10, 3 : II, 95

Agr.,

2, 54 : II, 136-137

Arat.,

13 : II, 455

Amer.,

33 : II, 124 ; II, 126

Att.,

2, 1, 7 : II, 142

6, 5, 3 : II, 534

7, 11 : II, 393 ; **7, 11, 4** : II, 150-151 ; **7, 11, 5** : II, 395 ; **7, 12, 2** : II, 17-18, II, 395, II, 462, II, 473 ; **7, 12, 4** : II, 18 ; **7, 13a, 3** : II, 463 ; **7, 14** : II, 393 ; **7, 15, 3** : II, 446 ; **7, 16, 2** : II, 395 ; **7, 17, 2**: II, 395, II, 446 ; **7, 20, 1**: II, 395, II, 473, II, 488 ; **7, 21, 1** : II, 556

8, 1, 1 : II, 473 ; **8, 1, 2** : II, 473 ; **8, 1, 3** : II, 18, II, 522 ; **8, 2, 3** : II, 473 ; **8, 3, 5** : II, 473 ; ; **8, 3, 7** : II, 464-465, II, 478-525 ; **8, 7, 1-2** : II, 57, II, 575 ; **8, 7, 2** : II, 575 ; **8, 8** : II, 608-609 ; **8, 8, 2** : II, 507-508 ; **8, 9a, 2** : II, 526-736 ; **8, 11, 2** : II, 633 ; **8, 12d, 1** : II, 526-736 ; **8, 12** : II, 526

9, 7 : II, 514 ; **9, 10**: II, 64-233 ; **9, 11, 4** : II, 629 ; **9, 12, 1** : II, 669 ; **9, 12, 1-3** : II, 650-679 ; **9, 14** : II, 660, II, 661-662 ; **9, 15, 6** : II, 691-692

10, 7, 1 : II, 56-57

13, 34 : II, 642

Balb.,

3 : II, 531-595

Cat.,

2, 4 : II, 252, II, 253-254

Clu.,

14 : II, 356-357, II, 371

CM.,

4 : II, 65 ; **71** : II, 582 ; **72** : II, 672-673

de Or.,

2, 228 : II, 707

3, 10 : II, 121-122, II, 124, II, 126 ; **3, 69** : II, 392-525, II, 403, II, 619 ; **3, 180** : II, 422

Fam.,

4, 9, 3 : II, 324-325

6, 2, 2 : II, 121-122

8, 14, 3 : II, 297 ; **8, 14, 4** : II, 54-55

15, 15, 1 : II, 76-77

16, 11, 2 : II, 573

Fat.,

29 : II, 267

Fin.,

2, 5 : II, 381 ; **2, 61** : II, 306-307 ; **2, 74** : II, 120

3, 19, 63 : II, 391 ; **3, 68** : II, 379-380

Flac.,

69 : II, 120 ; **71** : II, 384

Lae.,

54 : II, 567

Marc.,

1 : II, 381 ; **25** : II, 383

Mil.,

1-2 : II, 480 ; **43** : II, 480 ; **79** : II, 511

Mur.,

3 : II, 244-245

Nat.,

1, 101 : II 517-518

2, 21, 56 : II, 267-268 ; **2, 58** : II, 9 ; **2, 101** : II, 9 ; 2, 125 : II, 663-664

3, 52 : II, 663 ; **3, 80** : II, 126 ; **3, 81** : II, 74

Off.,

1, 7 : II, 382 ; **1, 28** : II, 382 ; **1, 83** : II, 110 ; **1, 109** : II, 389

Par.,

1, 3 : II, 7

Phil.,

5, 31 : II, 17-18

8, 2-3 : II, 3

10, 14 : II, 534

11, 2 : II, 542

13, 7 : II, 559

Pis.,

22 ; II, 73

43 : II, 739 ; **43, 14** : II, 90

44 : II, 539

Planc.,

33 II, 17-18

Pomp.,

31 : II, 726-727 ; **45** : II, 636-637

Quint.,

1, 4, 4 : II, 582 ; **3, 4, 1** : II, 642

Rab. Post.,

20 : II, 726-727

Rep.,

1, 9 : II, 500 ; **1, 44** : II, 314 ; **1, 68** : II, 314

Sest.,

12, 9 : II, 324 ; **135** : II, 142

Tusc.,

1, 21 : II, 342-343 ; **1, 46, 110** : II, 582 ; **1, 89** : II, 306-307

2, 10, 23 : II, 455

3, 10 : II, 254 ; **5, 61** : II, 357

Verr. prim.,

16 : II, 118

Ver.,

5, 8 : II, 534

CLAUDIEN

Carm. min.,

53, 39 : II, 122

VI Cons. Hon.,

287 : II, 438

Eut.,

18, 244 : II, 534

Gild.,

331: II, 48

Prob.,

1, 256 : II, 423

Pros.,

2, 325 : II, 361 ; **3, 255** : II, 438

Ruf.,

259-260 : II, 234

COLUMELLE

De re rustica,

9, 1 : II 630

PSEUDO-COLUMELLE

Arb.,

3 : II, 577

CONSOLATIO AD LIVIAM.

93 : II, 26 ; **186** : II, 19 ; **191** : II, 67 ; **339** : II, 186

CORNUTUS

***SVF*. 2, 368** : II, 9 ; ***SVF*.2, 439-441** : II, 9 ; ***SVF*.2, 447-449** : II, 9

CYPRIANUS GALLUS

Gen.,

784 : II, 371

DIODORE DE SICILE

4, 15, 2 : II, 162, II, 163 ; **4, 73** : II, 164-165

37, 1: II, 85-86 ; **37, 2** : II, 136-137

38, 1 : II, 173-174

DIOGÈNE LAERCE

1, 6, 93 : II, 384

7, 1, 142 : II, 8

9, 1, 7 sq. : II, 8

DION CASSIUS

30-35, 102, 10 : II, 114 ; **30-35, 102, 12** : II, 125 ; **30-35, 104** : II, 193-194 ; **30-35, 109, 1-3 : II**, 134-135 ; **30-35, 109, 4** : II, 160-161 ; **30-35, 109, 8** : II, 209-220 ; **30-35, 109, 21** : II, 158-159, II, 160-161 ; **30-35, 109-110** : II, 124 ; **30-35, 120** : II, 142

36, 51 : II, 592

37, 21, 3 : II, 246 ; **39, 17, 2** : II, 464-465 ; **39, 55** : II, 586

40, 65 : II, 474-475, II, 476

41, 3, 1 : II, 18 ; **41, 3, 1** : II, 28-29 ; **41, 3, 3** : II, 17-18 ; **41, 5, 8-16** : II, 64-233 ; **41, 6, 1** : II, 393 ; **41, 9, 2** : II, 36 ; **41, 9, 7** : II, 393 ; **41, 12** : II, 650-679 ; **41, 41** : II, 466

47, 49, 2 : II, 302-303

DONAT

Andr.,

108 : II, 298

Phorm.,

485 : III, 319-320

DRACONTIUS

Orest.,

907-909 : II, 175

Romul.,

8, 190 : II, 573-574 ; **8, 241** : II, 648-649

ÉNÉE LE TACTICIEN

33, 3-7: II, 451-452

ENNIUS

An.,

222 : II, 183 ; **266** :II, 262 ; **302** : II, 406 ; **391** : II, 262 ; **489** : II, 3

Sat.,

67-68 : II, 639-640

Tr.,

78 : II, 163 ; **92J** : II, 163

ERATOSTHÈNE

18 : II, 410-411

ESCHYLE

Ag.,

133 : II, 42 ; **250 sq** : II, 4 ; **449 sq** : II, 20

Pers.,

744-749 : II, 672-677

Prom.,

50 : I, 280-281 ; **249-250 : II**, 15 ; **517-519** : II, 10

Sept.,

96-103 : II, 38-40

EURIPIDE

Alc.,

494 : II, 163

Andr.,

761-765 : II, 561

Hec.,

488-491 : II, 7

Hel.,

276 : II, 280-281

Hipp.,

737 : II, 409

I.A.,

1386 : II, 383

Med.,

1, 1-2 : II, 716

Phoen.,

1156-1158 : II, 451-452

Rhes.,

528-530 : II, 722

Tro.,

15-16 : II, 1-233 ; **765**: II, 108 ; **820-859** : II, 36 ; **1008-1009** : II, 704-705 ; **1060-1080** : II, 36 ; **1158** : II, 108

FESTUS

108, 11 : II, 614-615 ; **137, 16** : II, 7 ; **174, 24** : II, 361 ; **292, 25** : II, 367 ; **407** : II, 364 ; **480, 19** : II, 605-607

FIRMICUS MATERNUS

Math.,

1, 7, 31 : II, 175

FLORUS

1, 13, 3 : II, 646 ; **1, 41, 15** : II, 577

2, 9, 8 : II, 64-233 ; **2, 9, 11** : II, 95 ; **2, 9, 12** : II, 99-100 ; **2, 9, 14** : II, 119, II, 121-122, II, 124, II, 124 ; **2, 9, 16** : II, 126 ; **2, 9, 16-17** : II, 114 ; **2, 9, 21** : II, 126 ; **2, 9, 22-24** : II, 134-135 ; **2, 9, 23** : II, 134-135 ; **2, 9, 23-25** : II, 171 ; **2, 9, 24** : II, 197 ; **2, 9, 26** : II, 175 ; **2, 9, 27** : II, 193-194 ; **2, 10, 5-6** : II, 549 ; **2, 13, 19** : II, 462 ; **2, 13, 35** : II, 646

HERODOTE

1, 94 : II, 210

3, 115 : II, 409

7, 22-24 : II, 676

8, 74, 2 : II, 20

HÉSIODE

O.,

182-185 : II, 148-151 ; **256** : II, 242-243

Th.,

338 : II, 409 ; **510-515**: II, 60

HOMÈRE

Il.,

1, 26 : II, 648-649 ; **1, 89** : II, 648-649 ; **1, 481-482** : II, 701-702

2, 50-51 : II, 239 ; **2, 110-141** : II, 531-595 ; **2, 481-484** : II, 531-595 ; **2, 825** : II, 633 ; **2, 849** : II, 633 ; **2, 854** : II, 633

6, 293-311 : II, 29 ; **6, 293 sq** : II, 1-233

7, 6 : II, 559-560 ; **7, 178** : II, 67 ; **7, 201** : II, 67

8, 103 : II, 559-560 ; **8, 520** : II, 234

11, 1-2 : II, 326

12, 156 : II, 262 ; **12, 278** : II, 262

13, 80 : II, 501-502

18, 487-488 : II, 722-723

21, 68 : II, 507-525 ; **21, 150-199** : II, 507-525 ; **21, 218-220** : II, 209-220 ; **21, 235-238** : II, 209-220 ; **21, 311-314** : II, 486 ; **21, 394-414** : II, 507-525 ; **21, 420-434** : II, 507-525

23, 175 : II, 174 ; **23, 250** : II, 174

24, 163-165 : II, 336 ; **24, 639-640** : II, 336 ; **24, 761** : II, 24

Od.,

3, 227 : II, 13

5, 1-2 : II, 326 ; **5, 273-274** : II, 237

11, 48-50 : II, 176

12, 250 : II, 324

13, 121 : II, 234-391

14, 305: II, 34

16, 294 : II, 109-110

22, 437-438 : II, 526 ; **22, 474-477** : II, 179-180

HORACE

Ep.,

1, 1, 87 : II, 356-357 ; **1, 2, 20** : II, 661-662 ; **1, 6, 7** : II, 386-387 ; **1, 14, 19** : II, 425-426 ; **1, 15, 4** : II, 570 ; **1, 17, 41** : II, 342-343

2, 1, 145-146 : II, 368-369

5, 27 : II, 372-373

16, 54 : II, 459

Epo.,

16, 26 : II, 669 ; **17, 6** : II, 285

O.,

1, 3, 21-24 : II, 294 ; **1, 3, 32**: II, 99-100 ; **1, 7, 19** : II, 576 ; **1, 11, 8** : II, 512-513 ; **1, 12, 13** : II, 69 ; **1, 18, 4** : II, 681 ; **1, 28, 18** : II, 71 ; **1, 33, 15** : II, 625-626 ; **1, 35, 10** : II, 47-48 ; **1, 35, 40** : II, 50

2, 1, 21-25 : II, 242-284 ; **2, 7, 3** : II, 386-387 ; **2, 10, 17** : II, 384-385 ; **2, 14**,

14 : II, 625-626 ; **2, 15, 11** : II, 375 ; **2, 16, 35-37** ; II, 367

3, 3 : II, 136-137, II, 289-292 ; **3, 3, 5** : II, 625-626 ; **3, 6, 38** : II, 430-431 ; **3, 17, 7-8** : II, 424-425 ; **3, 30, 11** : II, 407

4, 14, 41-52 : II, 590-594

S.,

1, 1, 10 : II, 238 ; **1, 1, 57** : II, 407 ; **1, 1, 106** : II, 381 ; **1, 6, 74** : II, 336

2, 1, 30 : II, 285 ; **2, 1, 53** : II, 65 ; **2, 2, 79**: II, 30-31 ; **2, 4, 52**: II, 423-424 ; **2, 6, 99-100** : II, 506

P.,

50 : II, 543

HYGIN

Fab.,

31, 1 : II, 164 ; **84** : II, 164-165 ; **84, 3** : II, 164-165, II, 165

ISIDORE DE SÉVILLE

Orig.,

15, 1 : II, 614-615 ; **19, 25, 1-3** : II, 364

JEAN LE LYDIEN

Magistr.,

3, 46 : II, 610

JUVÉNAL

2, 124 : II, 361 ; **4, 91** : II, 382 ; 6, **79** : II, 354 ; **6, 229** : II, 343-344 ; **6, 402** : II, 509-510 ; **6, 501-504** : II, 358 ; **9, 40** : II, 359 ; **10, 173-175** : II, 672-677 ; **10, 330** : II, 354-380 ; **11, 90** : II, 380 ; **14, 186** : II, 384-385

PSEUDO-LACTANCE

Th.,

12, 406-407 : II, 720-721

LIVIUS ANDRONICUS

18 : II, 625-626

LUCILIUS

Saturarum frag.,

18 : II, 500

LUCRÈCE

1, 17 : II, 406 ; **1, 18** : II, 3 ; **1, 256** : II, 3 ; **1, 586** : II, 2 ; **1, 716** : II, 665-666 ; **1, 723** : II, 456

2, 207 : II, 270-271 ; **2, 302** : II, 2 ; **2, 1060** : II, 263 ; **2, 1165** : II, 263

3, 70-73 : II, 148-151 ; **3, 310** : II, 2 ; **3, 681** : II, 106 ; **1029-1033** : II, 672-677 ;

4, 1131-1132 : II, 354

5, 58 : II, 82 ; **5, 256** : II, 425-426 ; **5, 509** : II, 455 ; **5, 887** : II, 25 ; **5, 1002** : II, 263 ; **5, 1129** : II, 263 ; **5, 1307** : II, 448-449 ; **5, 1430** : II, 263

6, 209 : II, 214-218 ; **6, 704** : II, 494 ; **6, 1140** : II, 410 ; **6, 1207-1211** : II, 154-159 ; **6, 1234-1241** : II, 154-159 ; **6, 1263-1273** : II, 99-100 ; **6, 1269** : II, 73, II, 101-114

MACROBE

Sat.,

2, 3, 7 : II, 575

MANILIUS

1, 225 : II, 586 ; **1, 580** : II, 11 ; **1, 885** : II, 171

2, 298 : II, 11 ; **2, 648** : II, 412

4, 12-15 : II, 7 ; **4, 44-48**: II, 90 ; **4, 47-48** : II, 91-92 ; **4, 82-83** : II, 148-151 ; **4, 83** : II, 225-226 ; **4, 145** : II, 4 ; **4, 220-222** : II, 439-440 ; **4, 715-716** : II, 51 ; **4, 807** : II, 11

MARTIAL

1, 39, 5 : II, 389

2, 91, 1 : II, 221-222

6, 72, 5 : II, 113

8, 28, 5 : II, 589 ; **8, 53, 7** : II, 588

10, 30, 9 : II, 424-425 ; **10, 37, 1** : II, 389

11, 78 : II, 361

12, 42, 3 : II, 361 ; **12, 52, 10** : II, 250

13, 40, 2: II, 589 ; 13**, 83, 1** : II, 424-425

Spect.,

30, 3-4 : II, 508-509

NAEVIUS

Tr.,

47 (XIX) : II, 582

OCTAVIA

741 : II, 285

OROSE

Hist.,

5, 21 : II, 175

OVIDE

A. Am.,

1, 191-192 : II, 464-465

2, 11 : II, 494 ; **2, 500-501** : II, 591 ; **2, 420** : II, 396 ; **2, 388** : II, 537 ; **2, 584** : II, 550-552 ; **2, 608** : II, 638

3, 270 : II, 636-637 ; **3, 635** : II, 636-637

Am.,

1, 6, 57-58 : II, 445 ; **1, 7, 29** : II, 386-387 ; **1, 9, 20** : II, 443-444 ; **1, 14, 25** : II, 445 ; **1, 15, 26** : II, 136

2, 6, 5 : II, 376 ; **2, 7, 19** : II, 537 ; **2, 11** : II, 676 ; **2, 11, 19** : II, 626 ; **2, 11, 23-24** : II, 621 ; **2, 12, 28** : II, 294 ; **2, 12, 24** : II, 202 ; **2, 13, 1** : II, 423 ; **2, 18, 1** : II, 562-563 ; **2, 19, 41** : II, 13 ; **2, 19, 47** : II, 690 ; **2, 19, 59** : II, 319-320

3, 3, 19 : II, 494 ; **3, 3, 28** : II, 451-452 ; **3, 6, 7** : II, 492-493 ; **3, 9, 21-22** : II, 104 ; **3, 12, 1**: II, 98-99 ; **3, 12, 11** : II, 562-563 ; **3, 12, 41** : II, 663 ; **3, 14, 9** : II, 386-387

F.,

1, 343 : II, 621

2, 11 : II, 502 ; **2, 69** : II, 34 ; **2, 136** : II, 584 ; **2, 138** : II, 584 ; **2, 191** : II, 588-589 ; **2, 212** : II, 103 ; **2, 223** : II, 358 ; **2, 407** : II, 421-422 ; **2, 684** : II, 564 ; **2, 791**: II, 64

3, 24 : II, 564 ; **3, 46** : II, 550-552 ; **3, 213-232** : II, 43-64 ; **3, 321** : II, 562-563

4, 297 : II, 621 ; **4, 419** : II, 427 ; **4, 502** : II, 622-623 ; **4, 503** : II, 489-490 ; **4, 567** : II, 675 ; **4, 607** : II, 387 ; **4, 737-738** : II, 354 ; **4, 854** : II, 376

5, 2 : II, 494 ; **5, 81** : II, 588-589 ; **5, 93** : II, 136 ; **5, 287** : II, 562-563 ; **5, 571-572** : II, 565-566

6, 86 : II, 561 ; **6, 321** : II, 358 ; **6, 332** : II, 365 ; **6, 341** : II, 675 ; **6, 349** : II, 34 ; **6, 449-450** : II, 126 ; **6, 683** : II, 564 ; **6, 719** : II, 502 ; **6, 764** : II, 394

H.,

3, 125 : II, 502, II, 537 ; **4, 43** : II, 604-605 ; **4, 81** : II, 502 ; **4, 111** : II, 604 ; **7, 193** : II, 343-344 ; **8, 26** : II, 642-643 ; **9, 1** : II, 555 ; **9, 56** : II, 618 ; **9, 89-90** : II, 162, II, 163 ; **12, 127** : II, 553 ; **13, 99** : II, 485, II, 690 ; **15, 59-60** : II, 567 ; **15, 147** : II, 591 ; **15, 191** : II, 517-518 ; **16, 1** : II, 373 ; **17, 8** : II, 648-649 ; **18, 5** : II, 607 ; **18, 152** : II, 237 ; **20, 153-154** : II, 485 ; **21, 121** : II, 362

Ibis,

121-122 : II, 320-322

Med.,

75 : II, 502

Met.,

1, 7 : II, 8 ; **1, 21** : II, 7 ; **1, 69** : II, 11 ; **1, 143-149** : II, 148-151 ; **1, 149-150** : II, 691-692 ; **1, 201** : II, 56-57 ; **1, 280** : II, 500 ; **1, 327** : II, 389 ; **1, 452** : II, 12

2, 1-332 : II, 410-411 ; **2, 220** : II, 663 ; **2, 226** : II, 396 ; **2, 258** : II, 410-411 ; **2, 358** : II, 494 ; **2, 401-495** : II, 237 ; **2, 503** : II, 398 ; **2, 509** : II, 588-589 ; **2, 785** : II, 490

3, 72 : II, 139 ; **3, 134** : II, 370 ; **3, 178** : II, 365 ; **3, 312** : II, 338 ; **3, 320** : II, 546 ; **3, 454** : II, 485 ; **3, 517** : II, 122 ; **3, 625** : II, 312-313 ; **3, 698**: II, 445 ; **3, 699-700** : II, 95

4, 144 : II, 26 ; **4, 151** : II, 302-303 ; **4, 197-198** : II, 719-720 ; **4, 323** : II, 546 ; **4, 422** : II, 522 ; **4, 447** : II, 722-723 ; **4, 661** : II, 663 ; **4, 683** : II, 41-417

5, 58 : II, 191 ; **5, 186** : II, 78 ; **5, 196** : II, 78 ; **5, 422** : II, 502 ; **5, 433** : II, 570 ; **5, 448** : II, 238 ; **5, 506** : II, 521 ; **5, 523** : II, 370 ; **5, 534** : II, 701 ; **5, 601** : II, 365 ; **5, 610** : II, 607 ; **5, 649** : II, 553

6, 23 : II, 357 ; **6, 233** : II, 697 ; **6, 244** : II, 365 ; **6, 557-560** : II, 181-184 ; **6, 557** : II, 181 ; **6, 561** : II, 186 ; **6, 622** : II, 490 ; **6, 657** : II, 365 ; **6, 704** : II, 661-662 ;

7, 1 : II, 1, II, 715 ; **7, 6** : II, 585 ; **7, 75** : II, 602 ; **7, 140** : II, 629 ; **7, 259** : II, 686-687 ; **7, 299** : II, 65 ; **7, 314** : II, 129 ; **7, 407** : II, 553 ; **7, 459** : II, 646-647 ; **7, 603** : II, 36 ; **7, 604-605** : II, 154-159 ; **7, 816** : II, 287

8, 11 : II, 577 ; **8, 72** : II, 546 ; **8, 210** : II, 36 ; **8, 351** : II, 348 ; **8, 490** : II, 370 ; **8, 644** : II, 686-687 ; **8, 801** : II, 184-185

9, 55 : II, 550 ; **9, 71** : II, 172-173 ; **9, 114** : II, 502 ; **9, 182-183** : II, 102-103 ; **9, 189** : II, 362 ; **9, 223** : II, 502 ; **9, 260** : II, 373 ; **9, 275** : II, 658 ; **9, 371** : II, 550 ; **9, 473** : II, 337 ; **9, 499** : II, 588-589

10, 139 : II, 372-373 ; **10, 188** : II, 25 ; **10, 320** : II, 522 ; **10, 616** : II, 521

11, 231 : II, 663-664 ; **11, 290** : II, 337 ; **11, 407-408** : II, 701 ; **11, 524** : II, 648-649 ; **11, 543** : II, 370 ; **11, 554-556** : II, 665-666 ; **11, 618** : II, 26 ; **11, 669** : II, 365 ; **11, 730** : II, 618

12, 75 : II, 264 ; **12, 139** : II, 30-31 ; **12, 251** : II, 191 ; **12, 339** : II, 264-265 ; **12, 368** : II, 502 ; **12, 507** : II, 663-664

13, 11-12 : II, 556 ; **13, 24** : II, 715 ; **13, 198** : II, 521 ; **13, 323** : II, 562-563 ; 1**3, 334** : II, 320-322 ; **13, 407** : II, 675 ; **13, 409** : II, 128-129 ; **13, 409-410** : II, 129 ; **13, 494-532** : II, 132 ; **13, 561** : II, 184-185 ; **13, 584** : II, 23 ; **13, 688** : II, 335-336 ; **13, 951** : II, 588-589

14, 1 : II, 1 ; **14, 6**: II, 435 ; **14, 206** : II, 30-31 ; **14, 223-224** : II, 454-460 ; **14, 335-336** : II, 341 ; **14, 367** : II, 191 ; **14, 596** : II, 516 ; **14, 655** : II, 122 ; **14, 800** : II, 735-736 ; **14, 823** : II, 386-387 ; **14, 849** : II, 564

15, 176-177 : II, 683 ; **15, 188** : II, 719-720 ; **15, 269** : II, 416-417 ; **15, 290-292** : II, 435, II, 435-436 ; **15, 310** : II, 570 ; **15, 435** : II, 136 ; **15, 481** : II, 500 ; **15, 514** : II, 521 ; **15, 583** : II, 524-525 ; **15, 656** : II, 372-373 ; **15, 701-702** : II, 434 ; 15, 706 : II, 438 ; **15, 736** : II, 564 ; **15, 800** : II, 690

Pont.,

1, 3, 55 : II, 389 ; **1, 4, 44** : II, 521 ; **1, 5, 79** : II, 586 ; **1, 8, 5-6** : II, 54, II, 55 ; **1, 8, 43** : II, 431

2, 2, 42 : II, 34 ; **2, 3, 10** : II, 704-705 ; **2, 3, 88** : II, 235 ; **2, 6, 9** : II, 626 ; **2, 6, 23**: II, 704-705 ; **2, 9, 45** : II, 590-591 ; **2, 9, 77** : II, 540

3, 2, 3-4 : II, 509-510 ; **3, 2, 6** : II, 212 ; **3, 3, 76** : II, 521 ; **3, 5, 2** : II, 406

4, 1, 8 : II, 521 ; **4, 8, 16** : II, 567 ; **4, 10, 57-58** : II, 416-420 ; **4, 10, 61** : II, 640-641 ; **4, 10, 73** : II, 546 ; **4, 15, 40** : II, 565

6, 51 : II, 287

Rem. am.,

357 : II, 387 ; **370** : II, 451-452 ; **550** : II, 665-666 ; **591** : II, 602

Tr.,

1, 1, 84 : II, 622-623 ; **1, 2, 76** : II, 661-662 ; **1, 3, 48** : II, 237 ; **1, 10, 18** : II, 622-623 ; **1, 10, 34** : II, 716

2, 47 : II, 442-443 ; **2, 225** : II, 623-624 ; **2, 339** : II, 456 ; **2, 569** : II, 386-387

3, 3, 51 : II, 24 ; **3, 3, 73-76** : II, 343-344 ; **3, 4a, 46** : II, 580 ; **3, 4, 49** : II, 640-641 ; **3, 10, 4-9** : II, 43-64 ; **3, 10, 7** : II, 50

4, 1, 45 : II, 580 ; **4, 2, 20** : II, 555 ; **4, 2, 73** : II, 365 ; **4, 4a, 32** : I, 509-510 ; **4, 9, 17** : II, 553 ; **4, 10, 3** : II, 570

5, 1, 76 : II, 324 ; **5, 4, 44** : II, 512-513 ; **5, 5, 24** : II, 109 ; **5, 13, 9** : II, 626-627

PACUVIUS

Tr.,

XIV : II, 567

336R : II, 698

PANEGYRICI LATINI

Constantin,

4, 30, 1 : II, 209-220

PAUSANIAS

5, 1, 6-7 : II, 164-165 ; **5, 7, 4** : II, 220

PERSE

1, 48 : II, 381 ; **1, 94** : II, 713 ; **1, 95** : II, 396

PÉTRONE

111, 3 : II, 302-303 ; **124 (v. 279)** : II, 396 ; **124 (v. 291-292)** : II, 443-444 ; **124, (v. 293)** : II, 623-624 ; **132** : II, 550-552

PHEDRE

4, 17, 5 : II, 722-723 ; **5, 1, 4** : II, 114 ; **5, pr.9** : II, 681

PHILON DE BYZANCE

C, 8-10 : II, 451-452

PINDARE

I.,

4, 52 : II, 164

O.,

111-140 : II, 164-165

PLATON

Rep.,

439a : II, 314 ; **493a** : II, 314

PLAUTE

Amp.,

274 : II, 577

Cas.,

813 : II, 537 ; **815** : II, 359

Cis.,

512 : II, 306

Men.,

49 : II, 623-624 **; 51** : II, 623-624 ; **69** : II, 623-624

Most.,

462 : II, 416-417

Truc.,

97 : II, 113 ; **282** : II, 625

PLINE L'ANCIEN

Nat.,

2, 17, 1 : II, 80 ; **2, 100** : II, 710 ; **2, 183** : II, 587

3, 4 : II, 400 ; **3, 5, 2** : II, 220 ; **3, 32** : II, 418 ; **3, 38, 10** : II, 136 ; **3, 48** : II, 421-422, II, 246-427 ; **3, 49** : II, 426-427 ; **3, 50** : II, 427 ; **3, 51** : II, 426-427 ; **3, 62** : II,

423-424 ; **3, 106** : III, 430 ; **3, 112** : II, 430 ; **3, 114** : II, 473 ; **3, 118** : II, 416-420 ; **3, 145** : II, 623-624

4, 25 : II, 54 ; **4, 110** : II, 681

5, 59 : II, 423-424 ; **5, 67** : II, 593 ; **5, 90** : II, 405, II, 418, II, 421 ; **5, 140-141** : II, 435-436

6, 181-182 : II, 587

11, 150 : II, 26

17, 171 : II, 430

18, 328 : II, 460

21, 46 : II, 361

36, 105 : II, 418 ; **36, 189, 3** : II, 193-194

PLINE LE JEUNE

Ep.,

6, 20 : II, 328 ; **6, 21, 1** : II, 340

8, 8, 2 : II, 219 ; **8, 17, 3** : II, 409

PLUTARQUE

Brut.,

29, 10 : II, 544-545

Caes.,

6 : II, 97 ; **29** : II, 253-254 ; **33, 5** : II, 17-18 ; **34** : II, 478-525 ; **34, 9** : II, 514 ; **34-35** : II, 278

Cat. Mi.,

6, 4 : II, 386-387 ; **7** : II, 387 ; **25** : II, 387 ; **25, 3-9** : II, 327-328 ; **44, 1** : II, 386-387 ; **52, 4** : II, 327-328

Cic.,

22-25 : II, 541-543 ; **30, 6** : II, 374-378

Crass.,

4, 1 : II, 124

Mar.,

13 : II, 69 ; **23** : II, 69 ; **37** : II, 75-76 ; **37-38** : II, 70 ; **38** : II, 75-76 ; **39** ; II, 76-77, II, 79, II, 80 ; **40 :** II, 75-76, II, 89, II, 91, II, 131-133 ; **41** : II, 95 ; **42** : II, 95, II, 99-100 ; **43** : II, 114 ; **44** : II, 121-122 ; **44, 4-5** : II, 121-122 ; **45** : II, 125 ; **45, 7** : II, 131-133

M.,

14 (*de super.*), 165 a : II, 302-303

Pomp.,

10, 3 : II, 549 ; **12-13** : II, 246 ; **26-28** : II, 577 ; **28** : II, 579 ; **30, 2** : II, 592 ; **33** : II, 593 ; **34** : II, 585 ; **39** : II, 590 ; **41** : II, 590 ; **55, 1-4** : II, 349 ; **61, 4** : II, 453 ; **62** : II, 650-679 ; **66, 3** : II, 349 ; **68** : II, 85-86 ; **74-75** : II, 349

Sert.,

26 : II, 549 ; **27** : II, 549

Syll.,

22 2-5 : II, 171 ; **28, 4- 6** : II, 134-135 ; **29, 1** : II, 137-138 ; **29-30** : II, 134-135 ; **30, 2** : II, 197 ; **31, 1** : II, 145 ; **31, 2** : II, 175 ; **31, 3** : II, 147 ; **31, 4** : II, 148-151 ; **32, 1** : II, 154-159 ; **33, 2** : II, 207-208 ; **33, 4** : II, 207-208 ; **34** : II, 85-86, II, 221-222 ; **38** : II, 222

Questions romaines,

2, 264A : II, 356 ; **14, 267B** : II, 34 ; **26, 270E-F** : II, 367 ; **29, 271D** : II, 359 ; **31,**

271F : II, 355 ; **31** : II, 368-369 ; **105** : II, 370

POMPONIUS MELA

1, 6 : II, 613 ; **1, 25** : II, 405 ; **1, 49** : II, 416-420 ; **1, 89** : II, 467

2, 8 : II, 419 ; **2, 26** : II, 673-674 ; **2, 56** : II, 623-624 ; **2, 58** : II, 613-614 ; **2, 67** : II, 613-614 ; **2, 72** : II, 427 ; **2, 99** : II, 716

3, 68 : II, 403 ; **3, 77** : II, 423 ; **3, 95** : II, 630

PRISCIEN

***G.L.K* 2, 7, 305, 20-21** : II, 116

***G.L.K* 3, 17, 208, 8-9** : II, 116 ; **3, 18, 23-25** : II, 388 ; **3, 18, 341, 15**: II, 39-40, II, 235

PROBUS

***G.L.K* 4, 16, 1** : II, 116

PROPERCE

1, 8, 19 : II, 626 ; **1, 18, 2** : II, 454 ; **1, 20, 18** : II, 585

2, 1, 78 : II, 343-344 ; **2, 3, 11** : II, 640-641 ; **2, 3, 15** : II, 109 ; **2, 11, 6** : II, 343-344 ; **2, 11, 22** : II, 672-677 ; **2, 13, 27** : II, 24 ; **2, 18, 6** : II, 37 ; **2, 21, 15** : II, 460-461 ; **2, 27, 5-10** : II, 198-201 ;

3, 7, 5 : II, 636-637 ; **3, 7, 17** : II, 104 ; **3, 9, 31** : II, 544-545 ; **3, 17, 35** : II, 358 ; **3, 18**, 11-14 : II, 104 ; **3, 20, 15** : II, 341-342

4, 1, 13 : II, 386 ; **4, 3, 45-46** : II, 348 ; **4, 4, 63** : II, 689-690 ; **4, 5, 24** : II, 329 ; **4, 6, 45** : II, 673-674 ; **4, 6, 65** : II, 537 ; **4, 7, 21** : II, 45 ; **4, 11, 52** : II, 358 ; **4, 11, 97** : II, 365

QUINTE-CURCE

3, 1, 3 : II, 486 ; **3, 11, 25** : II, 122

4, 2, 8 : II, 684-685 ; **4, 9, 16** : II, 486

5, 1, 28 : II, 684-685

6, 2, 1 : II, 650-651 ; **6, 4, 19** : II, 435-436 ; **6, 10, 10** : II, 180

8, 13, 11 : II, 234 ; **8, 14, 41** : II, 514

9, 6, 14 : II, 533 ; **10, 5, 7-25** : II, 314

QUINTILIEN

2, 20, 7 : II, 292

3, 5, 11 : II, 327-328

4, 16, 12 : II, 414

8, 3, 39 : II, 518

12, 1, 10 : II, 56 ; **12, 10, 47** : II, 386-387

PSEUDO-QUINTILIEN

Decl.,

15, 1 : II, 373 ; **302, 126** : II, 116 ; **317, 7** : II, 561

RHÉTORIQUE À HERENNIUS

Her.,

4, 42, 54 sq : II, 234-391

RUTILIUS NAMANTIANUS

1, 98 : II, 531 ; **1, 184** : II, 691-692

SALLUSTE

Cat.,

5, 4 : II, 389 ; **6, 6** : II, 561 ; **12** : II, 238 ; **14** : II, 252, II, 253-254 ; **20, 14** : II, 319-320 ; **44, 6** : II, 95 ; **52, 11-12** : II, 110 ; **54** : II, 380 ; **56, 5** : II, 95 ; **59, 3** : II, 97

H.,

1, 44 : II, 175

J.,

1-4 : II, 257 ; **23, 1** : II, 450 ; **76, 2** : II, 450

Mithr.

20 : 642-643

SEDULIUS

Carm.,

2, 117-120 : II, 108

4, 13 : II, 9

SÉNÈQUE

Ag.,

42 : II, 568-569 ; **133** : II, 324 ; **160** : II, 312 ; **201-202** : II, 206 ; **346-347** : II, 431 ; **410** : II, 384, II, 537 ; **428** : II, 689-690 ; **484** : II, 617-618 ; **565 : II**, 406 ; **787** : II, 204 ; **847** : II, 163 ; **994** : II, 512 ; **995-996** : II, 179-180

Ben.,

2, 31, 1 : II, 96

3, 11 : II, 12

5, 16 : II, 114 ; **5, 16, 3** : II, 134-135, II, 142, II, 151

7, 1, 10 : II, 390

Clem.,

1, 3, 2 : II, 390 ; **1, 5, 7** : II, 110, ; **1, 7, 3** : II, 267-268 ; **1, 11, 1** : II, 105 ; **1, 26, 5** : II, 198-201

2, 2 : II, 289-292

Const.,

5, 4 : II, 248 ; **6, 5** : II, 13 ; **11, 1** : II, 234 ; **15, 5** : II, 238

Brev.,

10, 1 : II, 382 ; **11, 2** : II, 582 ; **14, 5** : II, 113

Ep.,

4, 10 : II, 384 ; **5, 6** : II, 559 ; **12** : II, 154-159 ; **14, 13** : II, 249-250, II, 281-282, II, 302-303 ; **32, 3** : II, 652 ; **37, 5, 117** : II, 243 ; **44, 3** : II, 259 ; **45, 9** : II, 267-268 ; **47, 13** : II, 114 ; **58, 33** : II, 559-560 ; **59, 14** : II, 248 ; **64, 10** : II, 19 ; **66, 13** : II, 302-303 ; **70, 12** : II, 154-159 ; **70, 15** : II, 154-159 ; **71, 28** : II, 389 ; **71, 37** : II, 296 ; **76, 27** : II, 312 ; **76, 29** : II, 159 ; **81, 30** : II, 47-48 ; **83, 9** : II, 380-381 ; **85, 3** : II, 380-381 ; **90, 6** : II, 390 ; **90, 16** : II, 382 ;

92, 5 : II, 380-381 ; **94, 56 :** II, 270-271 ; **95, 32** : II, 384 ; **95, 41** : II, 384 ; **97, 14** : II, 380-381 ; **98, 4** : II, 537 ; **104, 30** : II, 242-284, II, 246 ; **107, 11** : II, 287 ; **108, 35** : II, 638 ; **117, 21** : II, 244-245 ; **120, 12** : II, 383

Ir.,

1, 2, 3 : II, 202

2, 6 : II, 324-325 ; **2, 14, 2** : II, 550-552

3, 6, 1 : II, 267-268 ; **3, 18, 1-2** : II, 175 ; **3, 18, 2** : II, 177

6, 1 : II, 272-273

Helu.,

8, 6 : II, 270-271 ; **12, 10** : II, 384-385

Herc. f.,

125-126 : II, 722-723 ; **127-128** : II, 724-725 ; **130-131** : II, 722-723 ; **468** : II, 372-373 ; **543** : II, 362 ; **1027**: II, 65 ; **1140** : II, 106 ; **1170** : II, 163 ; **1177**: II, 109 ; **1210-1211** : II, 718-719 ; **1327** : II, 640-641 ;

Herc.Oet.,

178-179 : II, 230 ; **322** : II, 186 ; **369-370** : II, 541-542 ; **821** : II, 134 ; **1243-1244** : II, 550-552 ; **1636** : II, 104 ; **1693** : II, 240-241 ; **1861**: II, 36 ; **1907:** II, 398

Marc.,

14, 3 : II, 565 ;**16, 5** : II, 149 ; **25, 2** : II, 299 ; **26, 6** : II, 8

Med.,

33-34 : II, 413 ; **113-114** : II, 368-369 ; **126** : II, 149 ; **276** : II, 547 ; **335** : II, 2, II, 294 ; **591** : II, 42 ; **603** : II, 2 ; **662** : II, 312 ; **728** : II, 547-548 ; **935-937** : II, 108 ; **969-970** : II, 494-499 ; **977** : II, 190-191 ; **1014-1015** : II, 512

Nat.,

praef. 5 : II, 198-201 ; **14** : II, 269 ; **15** : II, 240-241

1, 1, 6 : II, 57 ; **1, 1, 15** : II, 57

2, 10-11 : II, 267-268

3, 2, 7 : II, 410-411 ; **3, 12, 1** : II, 421-422 ; **3, 27, 7** : II, 409 ; **3, 30, 4** : II, 408

4, 2, 5 : II, 219 ; **4** : II, 240-241 ; **4, 2, 29** : II, 400

5, 4, 1 : II, 456-457 ; **5, 15, 1** : II, 681 ; **5, 16, 5** : II, 617-618 ; **5, 16, 6** : II, 460 ; **5, 17** : II, 582

6, 1, 9 : II, 206 ; **6, 8, 3** : II, 587 ; **6, 23, 1** : II, 456-457 ; **6, 23, 3** : II, 565

Oed.,

17 : II, 4 ; **230** : II, 372-373 ; **469-479** : II, 43-64 ; **475** : II, 640-641 ; **547** : II, 640-641 ; **909-910** : II, 142 ; **966** : II, 184-185 ; **966-969** : II, 181-184 ; **973** : II, 184-185 ; **1018** : II, 14-42

Phaed.,

18-20 : II, 605-607 ; **96** : II, 542 ; **259-260** : II, 154-159 ; **352** : II, 573 ; **356** : II, 642 ; **481** : II, 382 ; **552** : II, 713 ; **555** : II, 151 ; **561** : II, 47-48 ; **688** : II, 3 ; **946** : II, 512-513 ; **1128-1131** : II, 617-618

Phoen.,

147-149 : II, 154-159 ; **398** : II, 576 ; **453** : II, 4 ; **497** : II, 295 ; **632** : II, 12

Polyb.,

17, 5 : II, 374-378 ; **14, 5** : II, 564

Prou.,

1, 4, 3 : II, 567 ; **1, 6, 9** : III, 154-159

3, 1 : II, 304 ; **3, 7** : II, 160-161 ; **3, 7-8** : II, 221-222 ; **3, 8** : II, 151

4, 6 : II, 324

5, 4 : II, 287 ; **5, 8**: II, 10

6, 9 : II, 154

Thy.,

98-99 : II, 414 ; **176** : II, 650-679 ; **226** : II, 285 ; **247** : II, 512 ; **292** : II, 496 ; **301** : II, 655-656 ; **447** : II, 559 ; **476-477** : II, 406 ; **578** : II, 617-618 ; **665-666** : II, 640-641 ; **720** : II, 240-241 ; **725** : II, 134 ; **737** : II, 573 ; **906-907** : II, 190-191 ; **958** : II, 121-122 ; **967** : II, 27 ; **1066** : II, 663 ; **1097** : II, 190-191

Tranq.,

17, 12 : II, 391

Tro.,

22 : II, 99-100 ; **41-43** : II, 132 ; **42** : II, 65 ; **49** : II, 193-195 ; **50**: II, 129 ; **93-94** : II, 335-336 ; **79-105** : II, 24 ; **101** : II, 335-336, II, 336 ; **124** : II, 581 ; **229-230** : II, 47-48 ; **247** : II, 511 ; **279-281** : II, 99-100 ; **298** : II, 179-180 ; **335-336** : II, 99-100 ; **372-375** : II, 333-334 ; **522** : II, 72 ; **537** : II, 605-607 ; **644** : II, 304 ;**800** : II, 122 ; **939** : II, 524-525 ; **1044** : II, 689-690 ; **1079-1088** : II, 207-208 ; **1096** : II, 573 ; **1108** : II, 163 ; **1111-1114** : II, 155-156 ; **1160-61** : II, 20 ; **1162 :** II, 102-103

Vit.

3, 4: II, 389 ; **20, 6** : II, 389

PSEUDO SENEQUE

Epigr.,

402, 1 : II, 584 ; **402, 1-2** : II, 642-643 ; **403, 3** : II, 642-643 ; **413, 3** : II, 582 ; **414, 1-2** : II, 708 ; **415, 36-37** : II, 98-99 ; **419, 4** : II, 584 ; **424, 6** : II, 584 ; **442, 4** : II, 675, II, 676-677 ; **456, 3-4** : II, 735-736 ; **462, 9-12** : II, 148-151

SENEQUE LE RHETEUR

Contr.,

1, 1, 3 ; II, 73, II, 90

2, 1, 19 : II, 345 ; **2, 4**: II, 72

5, 1 : II, 514

7, 2, 2 : II, 172-173

Suas.,

1 : II, 496 ; **7, 3** : II, 285

SERVIUS

Buc.,

1, 33 : II, 197

En.,

1, 58 : II, 272-273, II, 290, II, 413 ; **1, 169** : II, 693-694 ; **1, 346** : II, 371

2, 657 : II, 85-86

3, 414 : II, 435

4, 45 : II, 371 ; **4, 458** : II, 355

6, 621 : II, 253-254 ; **6, 481** : II, 134 ; **6, 632** : II, 80

7, 711 : II, 45-46

8, 1 : II, 3 ; **8, 423** : II, 625 ; **8, 454** : II, 272-273

9, 81 : II, 639-640

10, 396 : II, 26

11, 93 : II, 334

G.,

4, 127 : II, 579

SIDOINE APOLLINAIRE

Carm.,

5, 13-14 : II, 358 ; 5, 442 : II, 400 ; **5, 451-452** : II, 673-674 ; **5, 453** : II, 673-674 ; **9, 246** : II, 45-46

Ep.,

2, 2, 18 : II, 411

SILIUS ITALICUS

1, 45-54 : II, 209-220 ; **1, 140** : II, 285

2, 180 : II, 575 ; **2, 314** : II, 397 ; **2, 548** : II, 100 ; **2, 657** : II, 126 ; **2, 679** : II, 193-195

3, 42 : II, 717 ; **3, 84** : II, 631-632 ; **3, 129** : II, 697 ; **3, 434** : II, 553

4, 163 : II, 104 ; **4, 164** : II, 205 ; **4, 337** : II, 500 ; **4, 742** : II, 431

6, 65-66 : II, 464-465 ; **6, 120** : II, 272-273 ; **6, 587** : II, 65 ; **6, 699** : II, 493

8, 277 : II, 500 ; **8, 365** : II, 456 ; **8, 433-434** : II, 482-483 ; **8, 455** : II, 406 ; **8, 585** : II, 543 ; **8, 667-669** : II, 218

9, 110 : II, 493 ; **9, 368** : II, 295 ; **9, 412** : II, 453-454

10, 67-68 : II, 642-643 ; **10, 322** : II, 459 ; **10, 462** : II, 102-103

11, 99 : II, 493 ; **11, 292-297** : II, 393 ; **11, 488** : II, 688-689

13, 107-108 : II, 443-444 ; **13, 178** : II, 467

14, 11-19 : II, 435 ; **14, 233-234** : II, 665-666

15, 647 : II, 547 ; **15, 656** : II, 250 ; **15, 724** : II, 500

16, 4 sq : II, 601-609 ; **16, 131** : II, 645

17, 216-217 : II, 728-729 ; **17, 255-257** : II, 698 ; **17, 290** : II, 496

SOPHOCLE

Ant.,

850 : II, 152-153 ; **919** : II, 152-153 ; **1068-1069** : II, 152-153

O. C.,

131 : II, 20

Oed. Tyr.,

481 sq : II, 601-609

STACE

Ach.,

1, 800 : II, 306-307

Silu.,

1, 1, 39 : II, 105-107 ; **1, 1, 57-58** : II, 85-86 ; **1, 2, 218** : II, 358 ; **1, 2, 225** : II,

20 ; **1, 2, 233**: II, II, 20 ;19 ; **1, 2, 234** : II, 19 ; **1, 4, 65** : II, 299 ; **1, 4, 73** : II, 584

2, 1, 38: II, 106 ; **2, 2, 54** : II, 425-426 ; **2, 3, 14** : II, 425-426 ; **2, 6, 8-9** : II, 567 ; **2, 6, 82-83**: II, 37

3, 3, 40 : II, 326 ; **3, 5, 42**: II, 36 ; **3, 5, 61** : II, 488

4, 8, 4 : II, 331 ; **4, 8, 18** : II, 258 ; **4, 8, 59** : II, 345

5, 1, 17 : II, 326 ; **5, 1, 18** : II, 21 ; **5, 1, 128-129** : II, 570 ; **5, 2, 3** : II, 12 ; **5, 5, 43** : II, 109

Theb.,

1, 165-166 : II, 98-99 ; **1, 171** : II, 67 ; **1, 189** : II, 564-565 ; **1, 193-194** : II, 459 ; **1, 245** : II, 285 ; **1, 361-362** : II, 409 ; **1, 403** : II, 236 ; **1, 499** : II, 267-268 ; **1, 891** : II, 365

2, 2 : II, 648-649 ; **2, 259** : II, 356 ; **2, 305** : II, 108 ; **2, 323-332** : II, 601-609 ; **2, 326-327** : II, 604-605 ; **2, 638** : II, 26 ; **2, 677-678** : II, 73

3, 114 sq : II, 169 ; **3, 127-132** : II, 169 ; **3, 191 sq** : II, 67 ; **3, 196** : II, 36 ; **3, 551 sq**. : II, 4 ; **3, 573** : II, 635-636 ; **3, 655-656** : II, 642-643

4, 183 : II, 306-307 ; **4, 335** : II, 631-632 ; **4, 347** : II, 392 ; **4, 509** : II, 306

5, 149-150 : II, 106 ; **5, 497** : II, 726-727 ; **5, 535** : II, 106 ; **5, 593-594** : II, 21 ; **5, 567** : II, 235 ; **5, 624** : II, 306-307 ; **5, 650** : II, 16 ; **5, 709** : II, 287 ; **5, 718-719** : II, 13

7, 167 : II, 338 ; **7, 179** : II, 339 ; **7, 550** : II, 575 ; **7, 645-646** : II, 185 ; **7, 820** : II, 365

8, 62 : II, 342-343 ; **8, 94** : II, 588 ; **8, 571-572** : II, 517

9, 58 : II, 514 ; **9, 224** : II, 134 ; **9, 234** : II, 365 ; **9, 242** : II, 496 ; **9, 413** : II, 496 ; **9, 465** : II, 618 ; **9, 722** : II, 36

10, 548 : II, 507-508 ; **10, 768** : II, 342-343 ; **10, 864-865** : II, 435-436

11, 251 sq : II, 601-609, II, 602-603

12, 200 : II, 47-48 ; **12, 406-407** : II, 721 ; **12, 698-699**: II, 98-99

STOBÉE

Ecl.,

1, 20 : II, 8

STRABON

1, 3, 12 : II, 710

2, 5, 20 : II, 665-666

4, 6, 6 : II, 220

5, 4, 2 : II, 136-137 ; **5, 4, 8** : II, 423-424 ; **5, 4, 11** : II, 197

6, 3, 5 : II, 626-627 ; **6, 3, 5-8** : II, 626 ; **6, 3, 6** : II, 614-615

7, 3, 13-14 : II, 54 ; **7, 7, 5-8** : II, 626

9, 2, 2 : II, 710

11, 8, 1 : II, 296 ; **11, 9, 1** : II, 327-328

SUETONE

Aug.,

23, 2 : II, 274-278 ; **29** : II, 34

Caes.,

1, 2 : II, 229 ; **11**: II, 97 ; **45** : II, 174-178 ; **49-52** : II, 374-378 ; **67, 4** : II, 374-378 ; **75, 3** : II, 464-465 ; **77** : II, 297-303 ; **79, 4** : II, 136-137

Claud.,

26, 29 : II, 354-380

Ner.,

31, 5 ::II, 667-668 ; **49** : II, 26

Tib.,

61, 15 : II, 156-157

Vit.,

18, 1 : II, 229

TACITE

Agr.,

35, 1 : II, 530

An.,

1, 1, 3 : II, 377

3, 9, 1 : II, 401 ; **3, 33-34** : II, 348

4, 28 : II, 367

6, 33, **3** : II, 438

11, 8 : II, 478

15, 1, 1 : II, 636-637 ; **15, 2, 4** : II, 636-637 ; **15, 29, 2** : II, 576 ; **15, 37, 9** : II, 354-380 ; **15, 42** : II, 667-668

D.,

26, 1 : II, 386-387

H.,

1, 40 : II, 20 ; **1, 49** : II, 389 ; **1, 84** : II, 532

3, 2, 2 : II, 402 : **3, 25** : II, 151 ; **3, 51** : II, 151

4, 15 : II, 342-343 ; **4, 46** : II, 554

5, 5 : II, 592-593 ; **5, 6, 2** : II, 220

TÉRENCE

Ad.,

309 : II, 398

And.,

548 : II, 390

Eun.,

394 : II, 625

Haut.,

590 : II, 292

Phorm.

160 : II, 681 ; **687** : II, 306

TERTULLIEN

Apol.,

39 : II, 327-328

THUCYDIDE

3, 82, 4 : II, 110

TIBULLE

1, 1, 67-68 : II, 24 ; **1, 3, 32** : II, 636-637 ; **1, 3, 55-56** : II, 343-344 ; **1, 4, 44** : II, 459 ; **1, 7, 11** : II, 423

3, 2, 18 : II, 362 ; **3, 7, 109** : II, 535

4, 3, 2 : II, 396 ; **4, 13, 9** : II, 602

TITE-LIVE

***Praef.* 4** : II, 257 ; **9** : II, 142, II, 257

1, 3, 9 : II, 564 ; **1, 13** : II, 43-64 ; **1, 15, 4** : II, 478 ; **1, 16, 3** : II, 564 ; **1, 16, 7** : II, 136 ; **1, 31, 5** : II, 650-651 ; **1, 40, 4** : II, 295 ; **1, 45, 3** : II, 136 ; **1, 57, 7** : II, 319-320 ; **1, 57, 9** : II, 236 ; **1, 59, 9** : II, 508-509

2, 1, 2 : II, 508-509 ; **2, 23** : II, 367 ; **2, 32, 8-12** : II, 314 ; **2, 35, 8** : II, 514 ; **2, 40, 4** : II, 43-64 ; **2, 43, 9** : II, 598-599

3, 12, 8 : II, 511 ; **3, 19, 8** : II, 84 ; **3, 27, 2**: II, 17-18

4, 9, 12 : II, 450 ; **4, 49, 5** : II, 440-441

5, 39, 9 : II, 56-57 ; **5, 41, 3** : II, 386

6, 2, 2 : II, 56-57 ; **6, 2, 9** : II, 84 ; **6, 32** : II, 544-545

7, 13, 7 : II, 292 ; **7, 15, 3** : II, 324 ; **7, 20, 2** : II, 511 ; **7, 22, 6** : II, 650-651 ; **7, 25, 4** : II, 447-449

8, 6, 11 : II, 306-307 ; **8, 9, 6** : II, 306 ; **8, 9, 9** : II, 311 ; **8, 9, 10** : II, 304-305 ; **8, 13, 2** : II, 559 ; **8, 20, 7** : II, 478

9, 4, 10 : II, 582 ; **9, 6, 1** : II, 280 ; **9, 13, 1** : II, 530 ; **9, 23, 1** : II, 394 ; **9, 46, 12** : II, 389

10, 5, 11 : II, 449-450 ; **10, 17, 3** : II, 478 ; **10, 21, 3** : II, 17-18 ; **10, 21, 7-8** : II, 424-425 ; **10, 24-30** : II, 306-307 ; **10, 28, 13** : II, 304-305

21, 10, 4 : II, 442-443 ; **21, 11, 7** : II, 505 ; **21, 17, 7-9** : II, 154-159 ; **21, 30, 9** : II, 136 ; **21, 39, 6** : II, 529 ; **21, 54, 8** : II, 423-424

22, 14, 11 : II, 532 ; **22, 28, 9** : II, 533 ; **22, 38** : II, 507-508 ; **22, 42, 10** : II, 598-599 ; **22, 58, 2** : II, 530

23, 1, 1 : II, 529 ; **23, 6, 3** : II, 56-57 ; **23, 35, 18** : II, 704-705

25, 15, 12 : II, 467 ; **25, 25, 2** : II, 598-599

26, 2, 11 : II, 386 ; **26, 9, 7-8** : II, 16-64 ; **26, 13, 13** : II, 140-141 ; **26, 25, 10** : II, 607

27, 1, 7 : II, 607 ; **27, 18, 12** : II, 526-527 ; **27, 32, 8** : II, 448-449 ; **27, 37, 2** : II, 424-425 ; **27, 50, 5** : II, 16-64

28, 5, 14 : II, 394 ; **28, 14, 10** : II, 576 ; **28, 44, 15** : II, 394

29, 16 : II, 367 ; **29, 26, 4** : II, 442-443 ; 29, 32, 9 : II, 503

30, 31, 9 : II, 559

32, 17, 16 : II, 449-450 ; **32, 21, 1** : II, 390

33, 9, 7 : II, 448-449 ; **33, 12, 5** : II, 180

34, 14, 6 : II, 394

36, 15, 9 : II, 438 ; **36, 18, 5** : II, 501-502

37, 28, 4 : II, 529 ; **37, 31, 9** : II, 614-615 ; **37, 38, 4** : II, 503 ; **37, 39, 9** : II, 526-527

38, 6, 3 : II, 704-705 ; **38, 17, 8** : II, 535 ; **38, 41, 2** : II, 529 ; **38, 48, 6** : II, 259

39, 16, 3 : II, 48

40, 17, 4 : II, 518 ; **40, 35, 11** : II, 526-527 ; **40, 57, 5** : II, 84

42, 65, 6 : II, 607

44, 19, 12 : II, 518 ; **44, 26, 6** : II, 128-129

45, 37, 9 : II, 386

77, 85, 16 : II, 80

Per.,

80 : II, 124, II, 125, II, 229 ; **86**: II, 126 ; **87** : II, 134-135 ; **88** : II, 134-135, II, 154-159, II, 175, II, 193-194, II, 197 ; **89** : II, 154-159 ; **103** : II, 246

VALERIUS FLACCUS

1, 29-60 : II, 716 ; **1, 59-60** : II, 716 ; **1, 147** : II, 356-357 ; **1, 327** : II, 27 ; **1, 393** : II, 505 ; **1, 589-590** : II, 435 ; **1, 682** : II, 596 ; **1, 763-764** : II, 346-347

2, 245 : II, 645 ; **2, 289** : II, 337 ; **2, 325** : II, 338 ; **2, 428** : II, 693-694 ; **2, 466** : II, 167 ; **2, 470** : II, 360 ; **2, 546 sq** : II, 601-609 ; **2, 569** : II, 359 ; **2, 637** : II, 427

3, 419 : II, 285 ; **3, 653** : II, 553

4, 221 : II, 718-719 ; **4, 561-710** : II, 716 ; **4, 587** : II, 553 ; **4, 645** : II, 717 ; **4, 677** : II, 717 ; **4, 707** : II, 717 ; **4, 691-693** : II, 717

5, 65-66 : II, 426-427 ; **5, 519** : II, 509-510 ; **5, 635** : II, 225-226

6, 49 : II, 553 ; **6, 333** : II, 384 ; **6, 362** : II, 334 ; **6, 374** : II, 708 ; **6, 644** : II, 658

8, 365 : II, 456

VALÈRE MAXIME

1, 6, ext 1 : II, 235 ; **1, 8, 8** : II, 509-510

2, 10, 6 : II, 64-233, II, 76-77, II, 80, II, 85-86

4, 6, 1 : II, 379-380

5, 3, 5 : II, 548

8, 378 : II, 715

9, 2, 1 : II, 160-161, II, 161-162, II, 193-194, II, 197, II, 209-220, II, 221-222, II, 229 ; **9, 2, 2** : II, 121-122 ; **9, 11, 3** : II, 636-637

VARRON

L.,

5, 168 : II, 356-357

Men.,

61 : II, 584

R.,

1, 29, 2 : II, 422

2, 2, 10 : II, 695 ; **2, 5, 6** : II, 605-607

3, 17, 9 : II, 577

VELLEIUS PATERCULUS

2, 16 : II, 136-137 ; **2, 17, 1-3** : II, 134-135 ; **2, 19, 2** : II, 424-425 ; **2, 19, 3** : II, 76-77 ; **2, 19, 4** : II, 91-92, II, 131-133 ; **2, 22, 2** : II, 126 ; **2, 22, 3** : II, 121-122 ; **2, 22, 3-4** : II, 173-174 ; **2, 24, 2** : II, 125 ; **2, 26, 1** : II, 134-135 ; **2, 26, 2** : II, 126 ; **2,**

27, 1-3 : II, 136-137 ; **2, 28, 3** : II, 151 ; **2, 32, 5** : II, 579 ; **2, 49, 3** : II, 234-391 ; **2, 50** : II, 480 ; **2, 110, 5** : II, 442-443 ; **2, 124, 1** : II, 133

VIBIUS SEQUESTER

130 : II, 421-422

VIRGILE

B.,

3, 3 : II, 242-243 ; **4, 49** : II, 329 ; **4, 50** : II, 291 ; **5, 82** : II, 698 ; **6, 39** : II, 626-627 ; **6, 60** : II, 562-563 ; **9, 41-42** : II, 411 ; **9, 43** : II, 588-589 ; **10, 14-15** : II, 431 ; **10, 47** : II, 570

En.,

1, 12 : II, 610-649 ; **1, 13** : II, 610 ; **1, 18** : II, 701 ; **1, 23** : II, 233 ; **1, 37** : II, 522 ; **1, 50** : II, 522 ; **1, 60-62** : II, 454-460 ; **1, 64** : II, 241 ; **1, 81** : II, 500 ; **1, 81-82** : II, 456-457 ; **1, 107** : II, 663-664 ; **1, 125-126** : II, 669 ; **1, 130** : II, 1-2 ; **1, 131** : II, 676 ; **1, 135** : II, 500-501 ; **1, 159** : II, 610-649 ; **1, 159-164** : II, 614-615 ; **1, 205** : II, 731 ; **1, 241** : II, 317 ; **1, 257** : II, 11 ; **1, 260** : II, 234 ; **1, 352** : II, 241 ; **1, 408** : II, 285 ; **1, 421** : II, 89 ; **1, 422** : II, 602 ; **1, 479-482** : II, 29 ; **1, 537** : II, 684-685 ; **1, 557** : II, 731 ; **1, 561** : II, 337 ; **1, 590** : II, 372-373 ; **1, 610** : II, 323 ; **1, 662** : II, 658 ; **1, 663** : II, 631-632 ; **1, 708** : II, 329 ; **1, 738** : II, 140-141

2, 2 : II, 241 ; **2, 5-6** : II, 64-233 ; **2, 26** : II, 628 ; **2, 50** : II, 323 ; **2, 95** : II, 553 ; **2, 115-118** *: II*, 312 ; **2, 135-136** : II, 70 ; **2, 142-143** : II, 550 ; **2, 209** : II, 684-685 ; **2, 324-325** : II, 1-233, II, 98-99 ; **2, 244** : II, 658 ; **2, 246** : II, 14-15 ; **2, 257** : II, 85-86, II, 88 ; **2, 265** : II, 573-574 ; **2, 354** : II, 113 ; **2, 486-490** : II, 29 ; **2, 487-488** : II, 33 ; **2, 494-495** : II, 202 ; **2, 496-497** : II, 619 ; **2, 501** : II, 163 ; **2, 510** : II, 491 ; **2, 511** : II, 523-524 ; **2, 530** : II, 538 ; **2, 557** : II, 172-173 ; **2, 557-558** : II, 189 ; **2, 590-591** : II, 79 ; **2, 700** : II, 631-632 ; **2, 790** : II, 500 ; **2, 794** : II, 501-502 ; **2, 801-802** : II, 724-725

3, 11-12 : II, 728-729 ; **3, 62** : II, 628 ; **3, 88** : II, 731 ; **3, 128** : II, 688-689 ; **3, 132** : II, 628 ; **3, 141** : II, 684-685 ; **3, 158** : II, 580 ; **3, 171** : II, 610 ; **3, 191** : II, 648-649 ; **3, 238** : II, 628 ; **3, 308** : II, 78 ; **3, 329** : II, 341 ; **3, 345** : II, 263 ; **3, 403** : II, 502 ; **3, 414-419** : II, 435 ; **3, 415** : II, 731 ; **3, 434-435** : II, 550 ; **3, 477** : II, 622-623 ; **3, 506** : II, 626 ; **3, 552** : II, 434 ; **3, 687** : II, 579

4, 22 : II, 244-245 ; **4, 33** : II, 6, II, 330 ; **4, 148** : II, 358 ; **4, 175** : II, 646-647 ; **4, 202** : II, 354 ; **4, 207** : II, 329 ; **4, 249** : II, 431 ; **4, 289** : II, 687-688, II, 693 ; **4, 271** : II, 488 ; **4, 275** : II, 735-736 ; **4, 308** : II, 523-524 ; **4, 328** : II, 329 ; **4, 364** : II, 337 ; **4, 384** : II, 299 ; **4, 415** : II, 523-524 ; **4, 422** : II, 285 ; **4, 304** : II, 241 ; **4, 438** : II, 13 ; **4, 474** : II, 16 ; **4, 498** : II, 299 ; **4, 500** : II, 299 ; **4, 509** : II, 335-336 ; **4, 524** : II, 267-268 ; **4, 533** : II, 522 ; **4, 546** : II, 89 ; **4, 569** : II, 524-525 ; **4, 570** : II, 323 ; **4, 590** : II, 98 **4, 609** : II, 32-33 ; **4, 631** : II, 524-525 ; **4, 645** : II, 328 ; **4, 651** : II, 701 ; **4, 667-668** : II, 33

5, 1-5 : II, 526 ; **5, 8** : II, 725 ; **5, 17** : II, 234 ; **5, 32** : II, 500 ; **5, 140-141** : II, 688-689 ; **5, 207** : II, 688-689 ; **5, 315** : II, 500 ; **5, 331-332** : II, 248 ; **5, 336** : II, 693-694 ; **5, 381** : II, 642 ; **5, 407** : II, 234 ; **5, 427** : II, 521 ; **5, 781** : II, 521 ; **5, 863** : II, 521

6, 40 : II, 631-632 ; **6, 121** : II, 312 ; **6, 125** : II, 241 ; **6, 158** : II, 522 ; **6, 174** : II, 75-76 ; **6, 247** : II, 306 **6, 312** : II, 502 ; **6, 390** : II, 236 ; **6, 415** : II, 502 ; **6, 427-428** : II, 106 ; **6, 455** : II, 631-632 ; **6, 494-501** : II, 181-184 ; **6, 522** : II, 501-502 ; **6, 538** : II, 631-632 ; **6, 602** : II, 538 ; **6, 659** : II, 409 ; **6, 688** : II, 285 ; **6, 799** : II, 640-641 ; **6, 824** : II, 306-307 ; **6, 852-853** : II, 180

7, 25 : II, 713 ; **7, 47** : II, 424-425 ; **7, 140** : II, 306 ; **7, 162** : II, 196 ; **7, 300** : II, 576 ; **7, 301** : II, 625-626 ; **7, 314** : II, 11 ; **7, 383** : II, 570 ; **7, 419-462** : II, 234-391 ; **7, 420** : II, 241 ; **7, 421** : II, 263 ; **7, 447** : II, 78 ; **7, 464-465** : II, 213 ; **7, 498** : II, 80 ; **7, 590** : II, 618 ; **7, 599** : II, 490 ; **7, 616** : II, 4 ; **7, 652** : II, 491 ; **7, 710** : II, 386 ; **7, 715** : II, 633 ; **7, 728-729** : II, 633

8, 19 : II, 239 ; **8, 108** : II, 693 ; **8, 115** : II, 323 ; **8, 195-197** : II, 164 ; **8, 276-277** : II, 411 ; **8, 378** : II, 263 ; **8, 475** : II, 12, ; **8, 485** : II, 152-153 ; **8, 500-501** : II, 196 ; **8, 532** : II, 546 ; **8, 658** : II, 372-373 ; **8, 695** : II, 103 ; **8, 708** : II, 738 ; **8, 710-711** : II, 164 ; 8, 728 : II, 296

9, 13 : II, 524-525 ; **9, 83** : II, 241 ; **9, 89** : II, 681 ; **9, 144** : II, 570 ; **9, 150** : II, 462 ; **9, 171** : II, 658 ; **9, 204** : II, 234 ; **9, 218** : II, 302-303 ; **9, 242** : II, 517 ; **9, 248** : II, 84 ; **9, 320** : II, 673-674 ; **9, 364** : II, 491 ; **9, 400** : II, 523-524 ; **9, 420** : II, 658 ; **9, 427** : II, 315 ; **9, 434-436** : II, 204 ; **9, 443** : II, 206 ; **9, 481-499** : II, 16-42 ; **9, 498-499** : II, 20-21 ; **9, 524** : II, 450 ; **9, 536-537** : II, 99-100

10, 66 : II, 293 ; **10, 70** : II, 394 ; **10, 92** : II, 538 ; **10, 145** : II, 393 ; **10, 159** : II, 522 ; **10, 180** : II, 462 ; **10, 189** : II, 411 ; **10, 189-193** : II, 410-411 ; **10, 190** : II, 411 ; **10, 391** : II, 501-502 ; **10, 395-396** : II, 181 ; **10, 439-495** : II, 507-525 ; **10, 501-502** : II, 381 ; **10, 523-536** : II, 507-525 ; **10, 544** : II, 430 ; **10, 550-560** : II, 507-525 ; **10, 557-558** : II, 732-733 ; **10, 575-601** : II, 507-525 ; **10, 621** : II, 323 ; **10, 665-666** : II, 526 ; **10, 682** : II, 149, II, 264-265 ; **10, 708** : II, 431 ; **10, 712** : II, 398 ; **10, 732-746** : II, 507-525 ; **10, 811** : II, 523-524 ; **10, 815-816** : II, 149 ; **10, 829-830** : II, 264 ; **10, 836** : II, 650-651 ; **10, 843** : II, 121-122 ; **10, 851** : II, 580 ; **10, 881** : II, 523-524

11, 35 : II, 376 ; **11, 139-181** : II, 297-303 ; **11, 155** : II, 601 ; **11, 158** : II, 327-328 ; **11, 258** : II, 539 ; **11, 345** : II, 461 ; **11, 405** : II, 407 ; **11, 461** : II, 490 ; **11, 477-482** : II, 29 ; **11, 480** : II, 360 ; **11, 536** : II, 491 ; **11, 592** : II, 199 ; **11, 598** : II, 462 ; **11, 600** : II, 500-501 ; **11, 643** : II, 372-373 ; **11, 711** : II, 521 ; **11, 831** : II, 25 ; **11, 837** : II, 521 ; **11, 896** : II, 526 ; **11, 898** : II, 84 ; **11, 915** : II, 450

12, 4-9 : II, 93 ; **12, 7** : II, 604-605 ; **12, 32-33** : II, 293 ; **12, 78** : II, 650-651 ; **12, 103-106** : II, 601-609 ; **12, 104-105** : II, 603 ; **12, 260** : II, 538 ; **12, 302** : II, 372-373 ; **12, 444** : II, 262 ; **12, 602-608** : II, 24 ; **12, 605-606** : II, 335-336 ; **12, 614-619** : II, 526 ; **12, 676** : II, 538, II, 581 ; **12, 697-698** : II, 465 ; **12, 715-722** : II, 601-609 ; **12, 754** : II, 538 ; **12, 819** : II, 82 ; **12, 843** : II, 522 ; **12, 866** : II, 13 ; **12, 940** : II, 538 ; **12, 952** : II, 25

G.,

1, 42 : II, 32-33 ; **1, 57** : II, 593 ; **1, 60-61** : II, 2 ; **1, 136** : II, 426-427 ; **1, 169** : II, 544-545 ; **1, 233-234** : II, 482-483 ; **1, 240** : II, 639-640 ; **1, 326** : II, 421-422 ; **1, 332** : II, 626 ; **1, 342** : II, 290 ; **1, 371** : II, 676 ; **1, 450** : II, 398 ; **1, 482** : II, 408-409 ; **1, 482-484** : II, 408

2, 131 : II, 501-502 ; **2, 158** : II, 400 ; **2, 161** : II, 684-685 ; **2, 163** : II, 618 ; **2, 167** : II, 430-431 ; **2, 169** : II, 306-307 ; **2, 474-475** : II, 242-243 ; **2, 484** : II, 557-558 ; **2, 536** : II, 610

3, 109 : II, 182 ; **3, 123** : II, 502 ; **3, 220-236** : II, 601-609 ; **3, 232-233** : II, 603 ; **3, 235** : II, 604-605 ; **3, 236** : II, 394 ; **3, 302-303** : II, 586 ; **3, 349** : II, 640-641 ; **3, 354-365** : II, 640-641

4, 152 : II, 610 ; **4, 185** : II, 145-146, II, 587 ; **4, 337** : II, 372-373 ; **4, 244** : II, 257 ; **4, 372** : II, 409 ; **4, 416** : II, 562-563 ; **4, 493** : II, 667-668 ; **4, 526** : II, 25

VITRUVE

1, 5, 5 : II, 449-450 ; **1, 6, 9** : II, 587

6, 5, 2 : II, 238

8, 3, 5 : II, 424-425

10, 13, 2 : II, 695

XENOPHON

Mem.,

1, 6, 2 : II, 386-387

Index général des remarques

ablatif : de cause II, 104 ; II, 340 ; de moyen II, 60-61 ; II, 494 ; II, 673-674 ; II, 681 ; II, 704-705 ; II, 733 ; de prix II, 16 ; de qualité II, 334 ; II, 340 ; II, 509-510 ; de séparation II, 410 ; II, 717 ; locatif sans préposition II, 34 ; II, 416-417 ; II, 704-705

abstractum pro concreto : II, 1-233 ; II, 63 ; II, 152 ; II, 162 ; II, 202 ; II, 232 ; II, 370 ; II, 509-510 ; II, 535

accord : par proximité II, 59 ; II, 91-92 ; II, 289 ; II, 471 ; II, 541-543 ; II, 565-566 ; II, 702-703 ; par syllepse II, 45-46 ; II, 64 ; II, 193-195 ; II, 422

accusatif : d'objet interne II, 37 ; de relation II, 37 ; II, 213 ; II, 335-336

adjectif substantivé : II, 207-208

adloquor : « faire une harangue à des troupes » II, 530

admittere suivi du datif : II, 373

adynaton : II, 672-677

adsequi : « suivre, poursuivre » II, 652

agger : II, 449-450

alter : équivalent d'*alteruter* II, 41-42

anadiplose : II, 98-99 ; II, 299 ; II, 314-315

anaphore : II, 30 ; II, 38-40 ; II, 221-222 ; II, 286-323 ; II, 299 ; II, 308 ; II, 309 ; II, 338 ; II, 341-342 ; II, 416-420 ; II, 483-490 ; II, 487 ; II, 590 ; II, 722

antithèse : II, 19 ; II, 74 ; II, 88 ; II, 90 ; II, 326-391 ; II, 575 (cf. negation antithesis)

antonomase : II, 326 ; II, 387 ; II, 528 ; II, 590 ; II, 629 ; II, 692 ; II, 713 ; II, 719

apo koinou : II, 37 ; II, 47-48 ; II, 154 ; II, 213 ; II, 306-307 ; II, 340 ; II, 691-692

aposiopèse : II, 570

aspersion des statues : II, 30

asyndète : II, 35 ; II, 52-53 ; II, 69-70 ; II, 85-86 ; II, 198-201 ; II, 511 ; II, 538 ; II, 575

at : sans valeur d'opposition II, 64 ; II, 234 ; II, 645

bellum ciuile et *bellum externum* : II, 1-15 ; II, 3 ; II, 17-18 ; II, 45-46

bellum iustum : II, 531

brachylogie : II, 76-77 ; II, 137-138 ; II, 318-319 ; II, 498 ; II, 634-635

cadere : suivi du datif II, 554

caecus : suivi du génitif indiquant l'objet de l'ignorance II, 14 ; « aveuglant » II, 262
caesaries : II, 372-373
cani : II, 122
caput : désignant Rome II, 136 ; II, 655-656 ; la source ou l'estuaire d'un fleuve II, 52
causa : « position, situation » II, 554
Chelae : II, 691-692
chiasme : II, 3 ; II, 134-135 ; II, 188 ; II, 233 ; II, 240-241 ; II, 242-243 ; II, 326 ; II, 347 ; II, 354
construere uias : II, 672-673
coordination d'un verbe passif avec un verbe actif : II, 598-599
création verbale : II, 3 (*monstrifer*) ; II, 423-424 (*editor*) ; II, 507-508 (*nefas belli*) ; II, 573-574 (*armata urbs*)
concatenation : II, 64-233
conclamatio : II, 23
contingere : « échoir, arriver à » II, 707
couronne nuptiale : II, 358
cum inuersum : II, 693

dare : suivi d'un adjectif verbal II, 96 ; verbe de prière II, 47-48
datif : de direction II, 89 ; de but II, 556
déclinaison grecque : II, 50 ; II, 54 ; II, 164 ; II, 182 ; II, 466 ; II, 587 ; II, 588-589 ; II, 593 ; II, 594 ; II, 608 ; II, 623-624 ; II, 633 ; II, 636-637 ; II, 646 ; II, 673-674 ; II, 710
deuotio : II, 306 sq.
di melius : II, 537
diuidere : vocabulaire astrologique II, 11 ; avec complément de personne II, 35
diuisio : procédé rhétorique II, 30
dolere : forme personnelle : II, 275 ; II, 660
dum : causal II, 113 ; suivi de l'indicatif parfait II, 118

ekphrasis topou : II, 610-649
ellipse dans le récit : II, 507-508
énallage : II, 41-42 ; II, 456-458 ; II, 496-497 ; II, 617-618
épiphore : II, 143-144
ergastulum : II, 95

et : « même » II, 288
euphémisme : II, 524-525 ; II, 548
exigere : construction transitive II, 24

facere : « former un fleuve » II, 421-422
fatum : destin funeste, catastrophe II, 14-15
ferre : supporter II, 10 ; apporter II, 13
fetus : « féconde » II, 339
fides : promesse II, 16 ; loyauté II, 453-454 ; II, 704-705 ; *si qua fides* II, 550
figura etymologica II, 134 ; II, 614-615 ; II, 655-656
flammeum : II, 361
foedus : équivalent latin de δεσμοί II, 2
fugax ad : II, 558
funus : II, 21 ; II, 298

génitif : construction avec *esse* II, 110 ; descriptif II, 45 ; II, 126 ; de prix II, 62-63 ; exclamatif II, 45
glose introduite dans le texte

habere : gouverner II, 13
haplographie : II, 650-651
harena : « lave » ? II, 663-664
hendiadyn : II, 170 ; II, 577 ; II, 697
Hesperius : « occidental » II, 589
heu : II, 517
hoc : équivalent de *huc* II, 625
homéotéleute : II, 193-195 ; II, 456
horrificus : « qui ressent l'*horror* » ? II, 372-373
hypallage : II, 65 ; II, 90 ; II, 107 ; II, 117 ; II, 239 ; II, 249-250 ; II, 260-262 ; II, 306-307 ; II, 333-334 ; II, 341-342 ; II, 356 ; II, 356-357 ; II, 376 ; II, 389 ; II, 597 ; II, 693 ; II, 722-723
hyperbate : II, 121 ; II, 188 ; II, 320-322 ; II, 672-677 ; II, 675
hyperbole : II, 64-233 ; II, 90 ; II, 397 ; II, 400 ; II, 403 ; II, 431-432 ; II, 486 ; II, 568-569 ; II, 663-664 ; II, 671 ; II, 717

hysteron proteron : II, 608-609

iam iam : II, 538
idem : assurant une transition II, 88 ; II, 580
incubare : II, 27
indicatif : valeur modale II, 62-63 ; II, 192-193
indictio belli : II, 4
instare : emploi absolu II, 658
interpolation réelle ou supposée : II, 47-48 ; II, 115 ; II, 150-151 ; II, 211 ; II, 212 ; II, 291 ; II, 341-342 ; II, 367 ; II, 378-379 ; II, 384-385 ; II, 672-677 ; II, 677-678 ; II, 690 ; II, 715
ironie : II, 64-233 ; II, 120 ; II, 130 ; II, 136 ; II, 192-193 ; II, 193-194 ; II, 227 ; II, 464-465 ; II, 555-556 ; II, 631
isolexisme : II, 13 ; II, 160-161 ; II, 461
iste : II, 539-540
iterum : synonyme de *secundus* II, 66
iugum mali : II, 695
iungere : à propos de deux fleuves II, 406
iustitium : II, 17-18

jeu sur les mots : II, 74 ; II, 412 ; II, 426-427 ; II, 582 ; II, 708 ; II, 718-719 ; II, 730

lacune réelle ou supposée : II, 406 ; II, 702-703
legitimus : « conforme à la coutume » II, 356
leuis : cheval de la cavalerie légère II, 500-501
lex : couple formé avec *foedus* II, 2
limes : limite spatiale et non temporelle II, 11
longus : « qui existe depuis longtemps » II, 258
Lucrèce et Lucain : II, 25
lugubria : les vêtements de deuil II, 365
lune : II, 577

mare infernum : la mer Tyrrhénienne II, 400
materia : employé plutôt que *materies* II, 8
matrona désignant la *pronuba* ou la femme sur le point de se marier II, 358

medius : « du midi, du sud » II, 586 ; « qui se tient au milieu, qui fait opposition » II, 311 ; II, 399 ; II, 630
métaphore : II, 3 ; II, 60-61 ; II, 64-233 ; II, 71 ; II, 72 ; II, 78 ; II, 136 ; II, 140-141 sq. ; II, 145-146 ; II, 176 ; II, 212 ; II, 214-218 ; II, 243 ; II, 262 ; II, 384-385 ; II, 400 ; II, 416-417 ; II, 491 ; II, 684-685
métonymie et figures proches : II, 19 ; II, 30 ; II, 31 ; II, 52 ; II, 55 ; II, 95 ; II, 137-138 ; II, 170 ; II, 238 ; II, 342-343 ; II, 351 ; II, 367 ; II, 426-427 ; II, 478-479 ; II, 479 ; II, 486 ; II, 622-623 ; II, 633 ; II, 644 ; II, 695-696
métrique et versification : combinaison de césures II, 36 ; contre-rejet II, 626-627 ; correspondance de l'adjectif à la coupe penthémimère et du nom en fin de vers II, 269 ; II, 326 ; II, 399 ; II, 419 ; II, 553 ; enjambement II, 41-42 ; II, 500-501 ; II, 566-567 ; loi de Marx II, 653-654 ; mot spondaïque initial II, 6 ; (II, 195 molosse) ; place des monosyllabes longs II, 667-668 ; place rare d'un mot épitrite quatrième II, 308 ; place usuelle des mots ioniques majeurs II, 521 ; rejet II, 19 ; schéma métrique II, 44 ; II, 81-88 ; II, 106 ; II, 197 ; II, 216-220 ; II, 297-303 ; II, 312 ; II, 485 ; II, 610-649 ; séquence mot spondaïque / césure penthémimère / mot anapestique II, 131 ; II, 269 *uersus aureus* et variations II, 3 ; II, 33 ; II, 114 ; II, 125 ; II, 171 ; II, 267-268 ; II, 361 ; II, 367 ; II, 393 ; II, 627 ; vers spondaïque II, 396 ; II, 675
minor : « diminué de »
mouere : *castra* sous entendu II, 529
multo remplacé par *multum* : II, 225-226 (cf. également II, 517-518)

nec : et ne pas même II, 105-107
nefas : désignant la guerre civile II, 4 ; II, 286
négation : coordination de négation par *et* ou *-que* II, 39-40 ; II, 235 ; II, 354 ; II, 373 ; II, 391 ; II, 441 ; II, 568 ; II, 639-640 ; negation antithesis II, 176 ; II, 260-262 ; II, 354-380

obserere : II, 367
olim dans un contexte présent : II, 230
« on » exprimé par la deuxième personne du singulier : II, 564-565
orbis : confondu avec *urbs* dans les codices II, 16 ; II, 61 ; II, 239-240
Ovide et Lucain : II, 181-184 ; II, 435 ; II, 553 ; II, 555
oxymore : II, 87 ; II, 212 ; II, 508-509 ; II, 571 ; II, 573-574 ; II, 667-668

paedor : préféré à *foetor* II, 73
paradoxe : II, 47 ; II, 52-53 ; II, 60 ; II, 178-179 ; II, 295 ; II, 324-325 ; II, 439-477 ; II, 469 ; II, 635-636 ; II, 699 ; II, 700-701
parens : *parens rerum* désignant Jupiter et/ou la Nature II, 7 ; Jupiter II, 59
parenthèse : II, 374-378 ; II, 405-427
parfait : contracte II, 94 ; II, 106 ; II, 118 ; II, 361 ; II, 645 ; gnomique II, 22
participe : équivalent d'un substantif de sens abstrait II, 150-151 ; II, 228; II, 708 ; futur à valeur concessive II, 296 ; II, 447-449 ; substantivé II, 15 ; II, 657 ; valeur conditionnelle II, 337
parum: suivi du génitif II, 128-129
patere : cheville pour relancer l'action II, 1-2
perdere : « abandonner »
périphrase : II, 105-107 ; II, 125 ; II, 237 ; II, 246 ; II, 326 ; II, 393 ; II, 528 ; II, 577 ; II, 715
personnification : II, 63 ; II, 100 ; II, 162 ; II, 428 ; II, 429 ; II, 431 ; II, 434
pluriel : de majesté II, 512-513 ; II, 547-548 ; II, 632-648 ; II, 633-634 ; poétique II, 504 ; II, 544-545 ; II, 642-643
polyptote : II, 442-443 ; II, 657
ponctuation : II, 52-53 ; II, 81-88 ; II, 302-303 ; II, 338-339 ; II, 350 ; II, 405-427 ; II, 435 ; II, 515 ; II, 538 ; II, 663-664
postposition : *cur* II, 314-315 ; de l'adjectif interrogatif II, 108 ; *en* II, 556 ; *inter* II, 202 ; *non* II, 81-82 ; *sed* II, 460-461 ; II, 540 ; *si* II, 667-668 ; *super* II, 386-387 ; II, 675 ; *ut* II, 6 ; II, 663-664 (?)
primum : « pour la première fois » II, 489-490
prior = prius II, 492
procul : absolu II, 295
prolepse ou valeur épexégétique : II, 104 ; II, 341-342 ; II, 395 ; II, 472 ; II, 488 ; II, 523 ; II, 536 ; II, 557-558 ; II, 618 ; II, 695-696
prosodie : abrègement de la finale d'un mot iambique II, 329 ; allongement avant la lettre x II, 672-673 ; allongement de la dernière syllabe II, 564-565 ; allongement de la voyelle initiale II, 462 ; *eous* molosse II, 55 ; II, 719-720 ; *ergo* élidé II, 16 ; mot impossible dans l'hexamètre II, 51 ; quantité du i de *sanguis* II, 338 ; quantité du o de *Cato* II, 247 ; syncope II, 556 ; *tibi* iambique II, 81-82 ; tmèse II, 134-135 ; II, 633-634

quamquam : conjonction de coordination II, 550 ; suivi indifféremment du subjonctif ou de l'indicatif II, 351
-que équivalant à *sed* : II, 442-443
question rhétorique : II, 64-233 ; II, 109 ; II, 264 ; II, 286-323 ; II, 289-292 ; II, 295 ; II, 494-499 ; II, 523-524 ; II, 566-567
quippe : II, 377
Quiris : II, 386

Ringkomposition : II, 460-461 ; II, 731
robur : pieu de bois II, 125
Romana urbs désignant Rome : II, 564
rudens : II, 683

sacer : II, 285
sed : remplacé abusivement par *et* II, 12 ; simple restriction II, 109
si = etsi : II, 496-497
signa : hésitation des manuscrits avec *castra* II, 293 ; II, 519-520
simplex pro composito : II, 20 ; II, 324
singulier collectif : II, 45-46 ; II, 111-112 ; II, 137-138 ; II, 396
sonipes : II, 500-501
spiramen : II, 183
Stace et Lucain : II, 19 ; II, 21 ; II, 67 ; II, 169 ; II, 331 ; II, 604-605
summus : « dernier » II, 714
super : adverbial II, 451-452
supparus : II, 364

théorie des climats : II, 593
TLL contesté : II, 11 ; II, 27 ; II, 225 ; II, 292 ; II, 339 ; II, 358 ; II, 372-373 ; II, 577 ; II, 645
toge : comme signe de deuil II, 18 ; II, 367
totus : « de toutes ses forces » II, 485
tradere : « donner en mariage » II, 341
tropaeum : II, 584
tum (*tunc*) : II, 20 ; II, 68 ; II, 145 ; II, 631
tumultus : II, 3 ; II, 17-18

uacare : construction personnelle II, 56 ; II, 476 (leçon rejetée) ; II, 583 ; construction impersonnelle II, 118-119 ; II, 377
uallum : II, 450
uariatio : II, 354-380 ; II, 472-473 ; II, 483-490
uel : « ou bien » II, 56 ; « et même » II, 514
uenire ad ou *in* : « s'abaisser » II, 274 ; II, 546
uindicare : « réclamer la possession de quelque chose » II, 460
uinea : II, 506
uir : « époux » II, 337 ; équivalent de *is* II, 75-76 ; sens emphatique II, 350

Virgile et Lucain : II, 1-233 ; II, 1-2 ; II, 14-15 ; II, 16 ; II, 20-21 ; II, 113 ; II, 287 ; II, 290 ; II, 291 ; II, 315 ; II, 407 ; II, 408 ; II, 544-545 ; II, 557-558 ; II, 601-609 ; II, 693 ; II, 724-725
vocatif : forme en *-us* pour la deuxième déclinaison II, 116
vocabulaire juridique : II, 460 ; II, 477 ; II, 554

zeugma : II, 121 ; II, 346-347 ; II, 440 ; II, 481-483 ; II, 550-552 ; II, 704-705